Archives diocésaines de Quimper et Léon

23e Année. Vendredi 3 Janvier 1908. N° 1.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

SOMMAIRE

I. Partie officielle. — *Communications de l'Evêché :* Quête pour l'Œuvre antiesclavagiste ; Nominations ; Décès ; Conseils paroissiaux (à suivre).

II. Partie non officielle. — Apostolat de la Prière.

III. Chronique du diocèse : Intentions recommandées aux prières ; Offices extraordinaires ; Bonne année ! L'Ordination ; Les souhaits de nouvel an à l'Evêché ; Nécrologie ; Conseil départemental de l'Enseignement primaire ; Mgr Dubillard à Chambéry ; Pour nos marins de Terre-Neuve.

IV. — Chronique générale : Rome ; Réponse à une objection ; Paris ; L'Episcopat et la mauvaise presse.

V. — Bibliographie.

VI. — Annonces et avis divers.

Offices de la semaine.

Dimanche, 5 Janvier. — Veille de l'Epiphanie. Office du jour ; semi-double. Blanc. A la messe, mémoire de S. Télesphore, Pape, Martyr.

Vêpres du suivant, sans aucune mémoire.

Lundi, 6. — EPIPHANIE de NOTRE-SEIGNEUR JÉSUS-CHRIST. Double de 1re classe, avec Octave privilégiée. Blanc.

Mardi, 7. — 2e jour dans l'Octave de l'Epiphanie. Semi-double. Blanc.

Mercredi, 8. — 3e jour dans l'Octave. Semi-double. Blanc.

Jeudi, 9. — 4e jour dans l'Octave. Semi-double. Blanc.

Vendredi, 10. — 5e jour dans l'Octave. Semi-double. Blanc.

Samedi, 11. — 6e jour dans l'Octave. Semi-double. Blanc.

Dimanche, 12. — Dimanche dans l'Octave de l'Epiphanie. Office du jour.

Au chœur, solennité de l'Epiphanie.

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

I. Quête pour l'Œuvre antiesclavagiste. — Nous rappelons à MM. les Curés et Recteurs que, par une Lettre Apostolique en date du 20 Novembre 1890, S. S. le Pape Léon XIII a prescrit une quête annuelle pour l'extinction de l'esclavage. Ainsi que l'a déterminé le Saint-Père lui-même, elle doit être faite dans toutes les églises de la catholicité, le jour de la solennité de l'Epiphanie, c'est-à-dire, pour la présente année, le *dimanche 12 Janvier*.

Cette quête, dont il serait utile de rappeler en quelques mots l'objet, devra être annoncée au prône, dimanche prochain, et le produit envoyé au Secrétariat de l'Evêché en même temps que les autres recettes diocésaines.

II. Nominations. — Par décision du 31 Décembre, ont été nommés chanoines honoraires de la Cathédrale :

M. Martin, curé de Notre-Dame du Mont-Carmel, à Brest ;
M. Poulhazan, curé-doyen de Briec ;
M. Léon, recteur de Cléder ;

Recteur de Pencran, en remplacement de M. Guéguen, démissionnaire, M. Bleunven, vicaire à Kerlouan ;

Vicaire à Kerlouan, M. Riou, jeune prêtre de Lannilis ;
Vicaire à Plouénan, M. Sellin, vicaire à Pouldreuzic ;
Vicaire à Pouldreuzic, M. Martin, jeune prêtre de Névez ;
Vicaire à Guerlesquin, en remplacement de M. Hénaff, démissionnaire pour cause de santé, M. Abgrall, jeune prêtre de Landivisiau ;

Vicaire à Plougonven, en remplacement de M. Kerouanton, qui devient aumônier d'une communauté de Sœurs de la Charité en Angleterre, M. Carval, vicaire à La Roche ;

Vicaire à La Roche, M. Calvez, jeune prêtre de Plouguerneau ;

Vicaire à Bénodet, M. Prigent, jeune prêtre de Plouénan.

III. Décès. — Nous recommandons aux prières le repos éternel de l'âme de M. Lozac'h, ancien recteur de Guimaëc, décédé le 25 Décembre.

IV. Conseils paroissiaux. — Par décision de Monseigneur, en date du 30 Décembre 1907, ont été nommés les conseillers des paroisses dont les noms suivent :

Beuzec-Cap-Sizun, Bolazec, Brasparts, Briec ;

Camaret, Carhaix, Châteaulin, Cléden-Poher, Cléder, Collorec ;

Brigué-Armel ;

Forêt (La)-Landerneau, Fouesnant ;

Gourlizon, Guengat, Guilvinec, Guissény ;

Huelgoat ;

Irvillac ;

Kergloff, Kerlouan, Kernilis, Kernouès ;

Lampaul-Guimiliau, Lampaul-Plouarzel, Lanarvily, Landerneau, Landrévarzec, Landudal, Lannédern, Lanneufret, Lannilis, Lanrivoaré, Lanvéoc, Lennon, Loc-Brévalaire, Loc-Eguiner, Ploudiry, Loc-Maria-Berrien, Locquénolé, Locronan, Logonna-Daoulas, Loperhet ;

Mellac, Mespaul, Moëlan ;

N.-D. du Carmel (Brest) ;

Pleuven, Plogoff, Plomeur, Plomodiern ; Plonéour-Lanvern, Plonévez-Porzay, Plouarzel, Ploudiry, Plouédern, Plouégat-Moysan, Plouescat, Plouézoc'h, Plougonven, Plouguerneau, Plouider, Ploujean, Plounéour-Ménez, Plounéventer, Plounévézel, Plourin-Morlaix, Plouvorn, Plozévet, Pluguffan, Pont-Croix, Poullaouen ;

Rosporden ;

Saint-Cadou, Saint-Corentin (Quimper), Sainte-Croix (Quimperlé), Saint-Derrien, Saint-Divy, Saint-Joseph-du-Pilier-Rouge, Saint-Louis (Brest), Saint-Martin (Brest). Saint-Pol-de-Léon, Saint-Renan, Saint-Thégonnec, Saint-Vougay ;

Telgruc, Tourc'h, Treffiagat, Tréflaouénan, Tréglonou, Trémaouézan, Trézilidé. *(A suivre.)*

N. B. — Il reste à nommer 37 conseils. MM. les Curés et Recteurs sont priés d'envoyer leurs propositions sans nouveau délai.

PARTIE NON OFFICIELLE

Apostolat de la Prière

LIGUE DE PRIÈRES EN UNION AVEC LE CŒUR DE JÉSUS

INTENTION GÉNÉRALE POUR JANVIER 1908

Le Jubilé sacerdotal de Pie X.

C'est en Septembre 1908 que le Pape célébrera le cinquantième anniversaire de son ordination sacerdotale, et le monde chrétien s'apprête à fêter avec autant d'éclat que d'amour cette année jubilaire.

De ces fêtes, Pie X a pris soin de marquer lui-même le *sens*,

Archives diocésaines de Quimper et Léon

d'en préciser le *mode*, et d'en faire entrevoir les heureuses *conséquences*. Evidemment, nul ne pouvait le faire avec plus d'autorité.

Répondant au président de la Jeunesse catholique romaine qui lui présentait le comité organisateur des solennités jubilaires, le Pape a dit :

« Si c'était pour mon humble personne, je préférerais un jubilé inaperçu. Dans la paix, le recueillement et la tranquillité de ma chapelle, je répandrais mon âme. A Jésus je demanderais pardon pour les manquements de ma vie sacerdotale.

» Mais les marques d'attachement s'adressent au Vicaire de Jésus-Christ et témoignent de la dévotion du monde à la Chaire de Pierre.

» Voici mes recommandations pour Notre fête du 18 Septembre : pas de choses extraordinaires et fastueuses ; fondez des œuvres utiles à la société ; aidez à vivre celles qui existent déjà ; bâtissez, meublez des églises, des asiles de prières ; instituez des œuvres pour la jeunesse, des écoles, des associations sociales et charitables, des œuvres féministes. Permettez-moi d'être généreux pour les églises pauvres.

» Tout cela aidera le triomphe de l'Eglise, triomphe consistant à faire le bien au milieu des tribulations, des persécutions et des souffrances.

» Soyez tranquilles. Notre Maître a dit : J'ai vaincu le monde. Le vrai triomphe est au paradis. »

Donc, que tous les catholiques, se conformant aux intentions du Souverain Pontife, célèbrent son jubilé :

Avec *esprit de foi*, voyant dans le Pape la personne même de Jésus-Christ ;

Avec *générosité*, ayant à cœur de soulager la pauvreté où l'ont réduit la haine des uns et la lâcheté des autres ;

Avec *confiance*, attendant sans hésiter de la munificence divine la récompense de leurs efforts et de leurs prières.

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Intentions recommandées aux prières.

I. — **L'extension du règne de Dieu durant l'année nouvelle, — La conversion des pécheurs.**

II. — **L'Eglise et la France. — Le diocèse de Quimper et de Léon : la nomination de notre nouvel Evêque.**

III. — **L'ordination du 6 Janvier.**

Offices extraordinaires.

Quimper. — Chapelle de la Retraite. — *Dimanche 5 Janvier*, réunion de la Congrégation des Dames. A 7 h. 1/2, messe, instruction et bénédiction du T. Saint-Sacrement.

Bonne année !

Offrir à ceux que l'on aime ses vœux et souhaits, au retour du 1er jour de l'an, c'est pour tous les hommes bien nés, pour les chrétiens spécialement, à la fois un besoin et un devoir très doux. La *Semaine religieuse* ne saurait y manquer et, de tout cœur, elle redit à ses lecteurs : bonne et heureuse année !

Certes, nous n'avons pas l'âme à la joie, dans les tristes jours où nous vivons : les ruines amoncelées autour de nous, ruine de la famille, ruine des écoles chrétiennes, ruine de la vie religieuse, ruine du patriotisme, ruine du culte catholique bientôt peut-être, nous mettent au cœur une tristesse qui s'accorde mal avec la joie qu'exprime et semble promettre la formule habituelle des vœux échangés ; l'Eglise de France est en deuil parce qu'on veut attenter à sa liberté qui est le plus grand de tous ses biens.

Malgré toutes nos angoisses, nous disons quand même : bonne et heureuse année !

Bonne année d'abord : le temps que Dieu met à notre disposition ici-bas, les années qui se succèdent si rapidement nous sont données dans ce seul but : que nous les rendions bonnes par la pratique des vertus, par l'éloignement du vice et l'obéissance à la loi divine. Qu'importent les tracas, les persécutions, si l'épreuve, permise par notre Père céleste, nous purifie et ranime notre ardeur dans la foi et dans l'action ; si elle nous rend plus forts, plus persévérants, plus saints, c'est-à-dire plus fidèles à Dieu !

Combien de chrétiens ne se préoccupent nullement de rendre ainsi leurs années bonnes pour le ciel ! Qu'il n'en soit pas ainsi de nous, et que cette année soit véritablement bonne, c'est-à-dire remplie de mérites.

Heureuse année ensuite ! Quand l'année est bonne au sens chrétien, elle est heureuse, puisqu'elle donne la paix de l'âme : le vrai bonheur réside dans le témoignage d'une conscience pure.

Mais — cela est permis — nous allons plus loin : que cette année soit heureuse, malgré les préoccupations de l'avenir ! Daigne le divin Maître du temps et de nos destinées éloigner de nous le mal, et semer sur notre route quelques fleurs de consolation pour nous aider à supporter les douleurs de la vie...

L'année 1908 verra-t-elle poindre l'aurore du triomphe de l'Eglise ? Nous l'ignorons ; nous le souhaitons, et nous le demandons à Dieu : c'est alors qu'elle serait vraiment heureuse. En tous cas, plus que jamais mettons notre confiance en Dieu : l'Enfant de la crèche, malgré sa faiblesse apparente, a déjà bien des fois vaincu le monde ; il n'a pas dit son dernier mot.

Nous souhaitons à tous les catholiques nos frères, spécialement à nos lecteurs et amis, cette force d'âme si nécessaire de nos jours et cette confiance inébranlable... A tous, bonne, heureuse et sainte année !

Archives diocésaines de Quimper et Léon

L'Ordination. — Le voyage de Mgr l'Evêque à Rome a fait retarder, on le sait, l'ordination des Quatre-Temps de Noël. Elle aura lieu, ainsi que nous l'avons annoncé, le jour de la fête de l'Epiphanie, lundi 6 Janvier, et comprendra : 9 prêtres, 7 diacres, 16 sous-diacres, 4 minorés et deux tonsurés ; plus quelques ordinands du Séminaire haïtien de Saint-Jacques.

Nous recommandons aux prières des prêtres et des fidèles les jeunes clercs qui vont recevoir les Saints Ordres. Les difficultés de l'heure présente et les épreuves peut-être plus graves encore d'un prochain avenir exigent de ceux que Dieu appelle au sacerdoce une âme plus vaillante que jamais.

La retraite préparatoire est prêchée par M. l'abbé Gauthier, missionnaire, en résidence à Brest.

L'ordination de lundi se fera à l'église paroissiale de Saint-Martin de Brest, et commencera à 8 heures.

Les souhaits de nouvel an à l'Evêché. — Mardi matin, à 10 heures, MM. les chanoines et les membres du clergé de la ville épiscopale se sont réunis à l'Evêché (maison Saint-Joseph) pour offrir à Monseigneur leurs souhaits de nouvel an. C'était en même temps hélas ! le prélude des adieux et d'une séparation prochaine dont la pensée met aux cœurs des sentiments de tristesse en ravivant, de part et d'autre, de douloureux regrets. M. le chanoine Salaün, Doyen du vénérable Chapitre, l'a bien exprimé dans son allocution que nous sommes heureux de reproduire :

MONSEIGNEUR,

Les membres du Chapitre, les chanoines honoraires, les Pères missionnaires, les aumôniers, le Clergé des paroisses de Quimper et des environs, réunis dans un même sentiment de profond respect et de filiale affection, Vous prient d'agréer leurs hommages et l'expression de leurs vœux de bonne et sainte année.

Sainte, elle le sera, nous l'espérons de la grâce du bon Dieu ; mais pouvons-nous appeler bonne une année qui, bientôt, va nous séparer de notre Père et ravir le bon Pasteur à son troupeau ? Et cependant elle sera bonne, nous en avons l'assurance, parce qu'elle sera bénie par le Pasteur des Pasteurs à cause de l'obéissance qui Vous éloignera de nous. Oui, Monseigneur, c'est dans un temps où les notions de l'obéissance semblent s'effacer sous l'effort d'une prétendue liberté mensongère et pleine de périls, que Vous nous donnez cet exemple de simple et entière soumission à la voix du Souverain Pontife ; nous savons que l'éclat de la dignité d'Archevêque ne Vous a pas ébloui et que, volontiers, Vous seriez resté au milieu de vos Bretons que Vous aimez et qui Vous aiment ; mais le Pape a parlé et, docilement, Vous avez obéi. Merci de cet exemple que Vous nous laissez ; merci surtout de continuer à nous régir jusqu'au dernier moment. Ainsi, Vous pourrez arrêter les moyens qui assureront le bon fonctionnement de nos paroisses et achever vos si grands et utiles travaux.

De ces travaux, je ne dirai rien ici ; la simple énumération en serait trop longue... Ce que je veux Vous redire, c'est la vraie affection que vous a value Votre douce et paternelle bonté. J'en ai eu une nouvelle assurance, à l'occasion de la modeste souscription que j'ai provoquée,

au nom du vénérable Chapitre, pour offrir à Votre Grandeur un souvenir durable de notre respectueuse affection et de notre profonde reconnaissance ; de toutes les parties du diocèse on m'a écrit : « Oui, nous sommes heureux de nous associer à la pensée des membres du Chapitre, nous le devons bien à notre bon Evêque, à cause de son dévouement inaltérable et si éclairé ; dites bien à Monseigneur que nous n'oublierons pas sa bienveillance si paternelle, toujours empressée à accueillir le clergé et les fidèles avec une si grande cordialité, à éclaircir leurs doutes, à les consoler dans leurs peines ».

La croix archiépiscopale, qui sera le témoignage de notre affection et de notre reconnaissance, nous aurions voulu Vous la présenter à Noël ou au moins aujourd'hui. Cette croix, Monseigneur, Vous rappellera vos Bretons, dont la tête, dit-on, est un peu dure, mais dont le cœur assurément est toujours fidèle. Elle vous dira de prier pour que notre Bretagne et en particulier pour que le diocèse de Quimper et de Léon conserve et ravive le trésor de sa foi, source de cette obéissance filiale qui lui a fait toujours accepter avec joie non seulement les ordres, mais les simples désirs du Souverain Pontife et de ses Evêques.

A notre tour, nous prierons pour que, dans l'Eglise métropolitaine dont Vous allez prendre la direction, Votre ministère soit consolant et béni du bon Dieu.

Monseigneur, dont l'émotion est visible, prend alors la parole. Ne pouvant, à notre vif regret, reproduire intégralement sa réponse, nous essayons d'en donner au moins un résumé fidèle.

Après un cordial « merci » à M. le Doyen et à tous ceux dont il a exprimé si bien les sentiments, Sa Grandeur continue :

« Oui, je suis triste, mon âme est angoissée, non parce que je vais dans un pays nouveau, dont j'ignore les besoins et les ressources, mais parce qu'on m'arrache — je peux le dire — de ce diocèse que j'aime et où j'espérais mourir..... Mais, ici-bas, quand on est de l'Eglise, quand on est surtout dans la hiérarchie, on doit sacrifier ses goûts et ses préférences, et obéir. Ce n'est pas à un chef, aujourd'hui spécialement, de dire : je veux rester ici, et ne point aller dans un poste plus pénible ou plus périlleux. Devant la proposition instante du Souverain Pontife, je ne pouvais que m'incliner : toute autre parole eût été trop humaine, non surnaturelle...

» Un haut dignitaire de la Cour pontificale me le disait, il y a quelques jours, à Rome, « ce qui manque aujourd'hui, ce sont les » hommes ayant le sens de leur foi » ; et Sa Sainteté Pie X déplorait de nouveau avec douleur, dans son allocution consistoriale, qu'un trop grand nombre de prêtres, tout en protestant de leur docilité au Pape et aux Evêques, suivent uniquement les inspirations d'un esprit de critique et d'indépendance qui les détache et les sépare réellement de l'Eglise... Que Dieu nous garde de cet esprit, que son influence disparaisse du milieu de nous, sans quoi ce serait — je le dis après le Pape — la ruine de nos plus beaux diocèses. Soyons simplement chrétiens, ayons le sens catholique, l'esprit de notre baptême...

» Pour donner, comme je le devais, l'exemple de l'obéissance, j'ai refoulé les sentiments de mon cœur qui, je l'avoue, reste cruellement déchiré de cette séparation.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

» J'accepte avec bonheur le souvenir que le clergé de Quimper a bien voulu m'offrir ; c'est encore une croix... une de plus ! Mais des croix, il en est qui sont douces et chères ; celle-ci sera de ce nombre : elle me rappellera ma Bretagne aimée, et les huit ans de ma vie dépensés au service du cher diocèse de Quimper et de Léon ; elle vous gardera présents à ma mémoire et me sera une invitation à prier pour vous, comme vous prierez pour moi. Ainsi nous serons toujours unis de cœur et d'âme, servant la même cause et tendant au même but : qu'importe l'aile de l'armée où notre poste nous est assigné, pourvu que nous fassions le bien et que nous nous retrouvions au ciel, où il n'y aura plus qu'un seul troupeau et un seul pasteur, *unum ovile et unus pastor*... »

En réponse à vos vœux, je souhaite que l'année soit bonne. Je ne l'entrevois point sans épreuves, cruelles peut-être ; qu'elle ressemble du moins, pour l'énergie dans la résistance au mal et la défense du droit, aux huit ans que nous venons de passer ensemble : qu'elle soit marquée par le même courage et la même vaillance s'appuyant sur une obéissance pleine, entière et confiante en celui que Rome désignera pour être mon successeur... »

En terminant, Monseigneur ajoute qu'il n'a pas cru outrepasser ses droits d'administrateur en demandant au vénérable Chapitre d'agréer la nomination comme chanoines honoraires de trois prêtres du diocèse particulièrements méritants : MM. Martin, Poulhazan et Léon ; en quelques mots bien sentis, il rappelle les titres de chacun d'eux à la distinction dont ils sont l'objet — et à laquelle, nous le disons sans crainte d'être démenti, applaudira d'une voix unanime le diocèse tout entier.

Nécrologie. — I. Nous avons le regret d'annoncer la mort de M. Lozac'h, ancien recteur de Guimaëc, pieusement décédé le 25 Décembre, à l'âge de 68 ans.

Né à Saint-Martin de Morlaix, le 18 Août 1839, ordonné prêtre le 31 Juillet 1864, M. Lozac'h (Yves-Marie) fut d'abord vicaire à Pont-l'Abbé (18 Décembre 1864), puis à Lanmeur (4 Septembre 1866). Après avoir été aumônier militaire à Conlie pendant la guerre de 1870-71, il devint (1874) vicaire à Saint-Mathieu de Morlaix, et fut nommé, le 4 Juillet 1879, recteur de Guimaëc, où il laissa les plus vifs regrets lorsque, pour raison de santé, il dut quitter le ministère paroissial (26 Septembre 1904). Retiré à Morlaix, M. Lozac'h vit son état empirer progressivement ; pleinement résigné à la volonté de Dieu, il a supporté avec une patience édifiante les souffrances de sa longue maladie. Il avait déjà reçu les derniers sacrements dans le courant du mois de Novembre : la veille de sa mort, il avait encore eu le bonheur de communier en viatique ; il s'est éteint doucement, sans agonie, le jour de Noël, à 7 heures du matin.

Les obsèques de M. Lozac'h ont été célébrées en l'église de Saint-Mathieu, le vendredi 27 Décembre, au milieu d'une nombreuse

assistance de confrères et d'amis parmi lesquels on remarquait plusieurs paroissiens de Guimaëc, venus donner à leur ancien recteur ce dernier témoignage de reconnaissance et de regrets.

II. Nous avons appris la mort de M. Lessard, recteur démissionnaire de Roudouallec (diocèse de Vannes), décédé le 20 Décembre à Gourin, où il s'était rendu, à l'occasion des Quatre-Temps, pour la confession des religieuses. M. Lessard, né à Guiscriff (1844), a toujours exercé le ministère dans la région cornouaillaise, spécialement à Roudouallec où il a fait le bien pendant 20 ans. Nous le recommandons aux prières de nos lecteurs, parmi lesquels il comptait de nombreux amis. R. I. P.

Conseil départemental de l'Enseignement primaire. — L'élection des délégués au Conseil de l'Enseignement primaire du Finistère aura lieu le jeudi 9 Janvier courant.

Les instituteurs et institutrices privés sont invités à porter de nouveau leurs suffrages sur le nom de M. Nicol, directeur de l'école privée de Douarnenez.

Mgr Dubillard à Chambéry. — Sous ce titre, nous lisons dans la *Semaine religieuse de la Savoie* du 26 Décembre :

« Aussitôt après son arrivée à Rome, Mgr Dubillard a été avisé que le Souverain Pontife le recevrait le dimanche 15 Décembre. Au cours de l'entretien, où il fut question à la fois du diocèse de Quimper tout au regret de perdre son vaillant évêque et du diocèse de Chambéry tout à la joie d'un gain si honorable, Sa Sainteté se plut à accorder au nouvel élu, au clergé et aux fidèles confiés à sa sollicitude, une paternelle bénédiction.

» Au Consistoire du lundi 16, Monseigneur a été préconisé Archevêque de Chambéry. Il est donc bien nôtre, cette fois. Sa Grandeur, à qui le sacré *pallium* a été solennellement imposé, a reçu les Bulles Apostoliques destinées au vénérable Chapitre, à son clergé et à ses diocésains, ainsi qu'aux trois Evêques suffragants de la province ecclésiastique de Chambéry. Dès que les circonstances le lui permettront, Monseigneur prendra, par procureur, possession de son siège métropolitain.

» Par une attention des plus délicates, Sa Grandeur a voulu s'arrêter quelques heures à Chambéry, au retour de Rome, afin de prendre un légitime repos et d'élucider par Elle-même les questions se rattachant au choix d'une résidence dont se préoccupent justement les vrais catholiques de la ville.

» Lundi matin, 23 Décembre, à 8 heures, le vénéré Prélat célébrait la messe en la Métropole, à l'autel de la Sainte Vierge, devant un groupe assez compact de fidèles réunis fort spontanément, la cérémonie n'étant pas annoncée. Sa Grandeur a tenu à placer ainsi, dès le premier contact qu'Elle prend avec son peuple, les prémices de son important ministère sous la protection spéciale de la Mère bénie que les Pères ont appelée la « Toute-puissance sup-

Archives diocésaines de Quimper et Léon

pliante » *Omnipotentia supplex.* — Après la messe, le Pontife a fait baiser son anneau aux assistants et visité la basilique et les sacristies, où il a reçu les hommages de M. le Prévôt du Chapitre, de M. l'Archiprêtre de la Métropole et des prêtres présents.

» Dans la journée et pour ainsi dire jusqu'à l'heure de son départ, à 7 heures 29 minutes du soir, Monseigneur a donné audience, avec la bonté que respire toute sa personne, aux membres de l'Administration diocésaine et à quelques autres personnes avisées de son passage. — Mgr Biolley, évêque élu de Tarentaise, était accouru d'Albertville pour saluer son Métropolitain et se concerter avec lui pour les cérémonies de son sacre prochain.

» Si imprévue, si rapide qu'ait été la visite de Mgr Dubillard, elle a permis de confirmer de tous points ce que nous savions déjà des qualités administratives, de la valeur et de la vertu de cet éminent Prélat. Encore une fois : *Deo gratias !* »

Pour nos marins de Terre-Neuve. — On nous écrit :

« Saint-Pierre et Miquelon, le 2 Décembre 1907.

» Vos nombreux lecteurs qui se sont intéressés à l'œuvre française et catholique si vaillamment entreprise et menée par Mgr Légasse, seront heureux d'apprendre qu'elle vient de recevoir son couronnement.

» La nouvelle église en ciment armé, construite à l'aide de fonds fournis par la charité française, est achevée et a été inaugurée hier au milieu d'un grand enthousiasme. La population entière était sur pied, les marins ont célébré leur fête de retour, les autorités ont assisté à la cérémonie.

» Le nouveau monument est très réussi : vaste, clair, d'une élégante et noble simplicité, il ravit d'aise nos braves marins et ouvriers Terre-Neuvas qu'il va soutenir dans leur rude labeur et encourager à défendre l'honneur du pavillon français dans ces froides et lointaines régions.

» Malgré la saison avancée, Mgr Légasse repart pour la France où, tout en soignant sa santé qui se ressent du surmenage des dernières années, il va tâcher de parfaire la somme nécessaire à couvrir les dépenses, qui ont dépassé ses prévisions ; il va également tenter un dernier effort en faveur d'écoles libres dont il voudrait doter la colonie.

» Prière d'adresser les offrandes à Mgr Légasse, 39, rue de Clichy, Paris. »

CHRONIQUE GÉNÉRALE

Rome. — Allocution consistoriale. — On ne peut ne pas être frappé de l'insistance et de l'énergie avec lesquelles Notre Saint-Père le Pape s'attache à dénoncer et à condamner les erreurs du Modernisme.

Dans le Consistoire tenu au Vatican pour les promotions cardinalices, Pie X est revenu avec force, nous l'avons dit, sur cet important et pénible sujet. Nous nous faisons un devoir de donner intégralement le texte de son allocution :

« Vénérables Frères,

» Sur le point de quitter l'Eglise, qu'il avait acquise de son sang, et de passer de ce monde à son Père, Notre-Seigneur Jésus-Christ nous prédit, à plusieurs reprises et très clairement, que nous serions toujours en butte aux persécutions de nos ennemis, et que jamais sur cette terre nous ne manquerions d'adversités. L'Epouse pouvait-elle attendre un autre sort que son Epoux : à l'Epoux il avait été dit : « Règne au milieu de tes ennemis » (1) ; de même l'Epouse devait étendre son empire d'un océan à l'autre à travers ses ennemis, au milieu des luttes, jusqu'à ce qu'elle entre dans la terre promise pour jouir éternellement de la tranquillité bienheureuse.

» Cet oracle du divin Rédempteur, qui s'est réalisé en tout temps, nous le voyons encore s'accomplir fidèlement sous nos yeux. Ici c'est par une guerre ouverte, là c'est par l'astuce et des ruses sournoises qu'on attaque l'Eglise : mais partout nous la voyons assaillie. Tout ce qu'elle a de droits est discuté et foulé aux pieds, ses lois sont méprisées par ceux qui se devraient d'en défendre l'autorité ; une inondation de journaux impies et immoraux profane la sainteté de la foi et la pureté de la morale, au plus grand détriment des âmes, et au non moindre dommage de la société civile qui se dissout. Ces faits, vous avez pu les constater de vos propres yeux en d'autres pays bien des fois, et depuis quelque temps dans notre pays même.

» Mais à ces maux s'en ajoute un autre qui est incontestablement d'une gravité extrême ; je veux parler de cet esprit inquiet de nouveauté qui se répand de plus en plus, de cette impatience de toute discipline et de toute autorité ; s'attaquant aux doctrines de l'Eglise et à la vérité révélée par Dieu, on travaille à ébranler les fondements de notre sainte religion. C'est de cet esprit que sont animés — et plût à Dieu qu'ils fussent moins nombreux ! — ceux qui par un instinct aveugle embrassent les aspirations les plus audacieuses de ce qu'ils appellent la science, la critique, le progrès, la civilisation. Ces hommes, au mépris de l'autorité tant du Souverain Pontife que des évêques, portent le doute méthodique le plus impie jusque dans l'étude des fondements mêmes de la foi ; spécialement ceux d'entre eux qui appartiennent au clergé, dédaignant les études de théologie catholique, puisent à des sources empoisonnées philosophie, sociologie, littérature, se réclament à grands cris de je ne sais quelle conscience laïque en opposition avec la conscience catholique et s'arrogent le droit en même temps que la mission de corriger et de réformer les consciences catholiques.

---

(1) Ps. cix, 2.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

» Certes, Nous ne pourrions que gémir si ces hommes, quittant le sein de l'Eglise, passaient à nos ennemis déclarés. Mais nous avons plus encore à déplorer : ils en sont venus à un tel aveuglement qu'ils se croient encore et se proclament fils de l'Eglise, bien qu'ils aient renié, en fait sinon peut-être en parole, le serment de foi juré au baptême.

C'est ainsi que, mus par une fallacieuse tranquillité de conscience, ils continuent leurs pratiques chrétiennes, se nourrissent du Corps sacré de Jésus-Christ, osent même — ô horreur ! — monter à l'autel pour offrir le Saint Sacrifice ; alors que leurs déclarations, leur conduite, l'attachement irréductible à leurs opinions, démontrent qu'ils ont perdu la foi ; que, tout en se croyant sur le navire, ils ont fait lamentablement naufrage.

» A l'exemple de Nos prédécesseurs, qui ont défendu la saine doctrine avec une extrême vigilance et une souveraine vigueur, pour qu'aucune tache ne la souillât, Nous aussi, Nous souvenant du précepte de l'Apôtre : « Garde le bon dépôt (1) », Nous avons publié récemment le Décret *Lamentabili*, puis peu après la Lettre Encyclique *Pascendi dominici gregis* ; Nous avons, en outre, adressé aux évêques de très graves avertissements, pour que, entre autres prescriptions, ils surveillent spécialement et avec le plus grand soin leurs séminaires, et empêchent que la moindre atteinte ne soit portée à l'éducation de la jeunesse destinée à former le clergé catholique. Ces avertissements, Nous sommes heureux de le dire, ont été accueillis par la presque unanimité de l'épiscopat en toute bonne volonté, et sont exécutés avec zèle.

» Vous n'ignorez pas, vénérables Frères, comment les âmes égarées ont répondu à Notre sollicitude paternelle pour leur amendement. Les uns, hypocrite mensonge, ont déclaré que Nos paroles ne les concernaient pas, cherchant par de subtils sophismes à se soustraire à la condamnation. D'autres, dans l'insolence de leur orgueil, ont osé, au grand chagrin de tous les bons chrétiens, Nous opposer une résistance ouverte. C'est pourquoi, après avoir épuisé inutilement les mesures que Nous suggérait la charité, Nous Nous sommes vu contraint, à la grande douleur de Notre âme, d'infliger enfin des peines canoniques. Cependant Nous ne cessons de prier instamment Dieu, Père des lumières et des miséricordes, pour qu'il daigne ramener les égarés dans la voie de la justice. Nous souhaitons que vous fassiez de même, vénérables Frères, et ne doutons pas un instant que vous unirez tous vos efforts aux Nôtres pour enrayer le plus possible ce fléau d'erreurs... »

Réponse à une objection. — A propos des actes pontificaux sur le modernisme, nous lisons dans la *Semaine catholique de Verdun* ces excellentes réflexions :

« Les fidèles ont dit peut-être : « A quoi bon ces exposés scien» tifiques ? Ils ne sont pas faits pour nous. Et puis, le « moder-

(1) II Timoth. I, 14.

» nisme » ne saurait nous atteindre. Les savants seuls peuvent s'y » laisser prendre. Mais nous ! »

» Erreur. Sans doute, la synthèse du « modernisme » telle que l'Encyclique l'expose avec ses formules philosophiques, ses déductions serrées, ses applications précises aux différentes branches des sciences religieuses dépasse la portée de beaucoup. Encore est-il vrai qu'avec de la bonne volonté on peut entrevoir et saisir le grave danger de pareilles doctrines.

» Voici un exemple. Une lectrice de la *Semaine* nous disait récemment : « Enfin, la publication de l'Encyclique est terminée. » J'ai voulu tout lire et j'ai tout lu. Mais que c'était difficile ! » » — « Et qu'avez-vous retenu ? » — « Ceci : que les modernistes » voulaient subordonner la foi à la science et que les dogmes » n'étaient plus ce qu'ils étaient autrefois. Ce qui est absurde. » » — « Mais c'est beaucoup que vous ayez saisi ces deux erreurs » et que vous en compreniez le danger. Permettez-moi de vous en » féliciter. »

***

» Mais l'on se tromperait étrangement si l'on croyait être à l'abri du modernisme parce qu'on n'a pas étudié « ces questions-là ».

» L'erreur ne se présente pas toujours sous forme de système ; elle s'insinue, comme un microbe morbide, dans les intelligences les moins cultivées, sous la forme d'opinions vulgaires différentes des vérités enseignées par l'Eglise ou complètement opposées aux doctrines catholiques.

» Dire à des enfants que nous ne savons rien, que nous ne pouvons rien savoir de Dieu, ni des mystères de l'autre vie ; que les premiers chrétiens ne croyaient pas, comme nous, à tel ou tel article du symbole ; que toutes les religions sont bonnes parce qu'elles expriment toutes un sentiment de dépendance de l'homme vis-à-vis de Dieu ; que ce que la foi enseigne, la science ne peut pas le prouver, etc., ne sont-ce pas là autant d'erreurs qui circulent dans les livres, les revues, les journaux ; qui empoisonnent l'atmosphère respirée dans de nombreuses familles et écoles et qui, insensiblement, mais sûrement, tuent la foi dans les âmes ? »

Paris. — A la basilique du Sacré-Cœur. — Au milieu des épreuves et des tristesses de l'heure présente, la basilique du Sacré-Cœur continue lentement de s'élever : miracle permanent d'une charité inlassable et d'un admirable esprit de réparation.

Déjà le campanile enfermant la « Savoyarde », dont la voix puissante a annoncé Noël aux Parisiens émus de la réentendre après les bruits de mort qu'on avait fait circuler à son sujet, s'élève à la moitié de sa hauteur définitive.

Dans l'intérieur du sanctuaire, se dresse, depuis quelques semaines, le nouveau maître-autel, œuvre grandiose et somptueuse dont les admirables proportions sont dignes du trône d'honneur qu'il présente au Dieu de l'Eucharistie. Là, sur un fond d'or de

Archives diocésaines de Quimper et Léon

mosaïque, s'enlèvent en haut relief les statues des apôtres encadrées de blocs de marbre de Carrare, dans lesquels l'habile ciseau du sculpteur a ménagé d'exquis détails, — et puis, surmontant le tabernacle, une admirable crucifixion au-dessus de laquelle des anges d'argent porteront sous un ciborium magnifique l'ostensoir d'or du Dieu caché. Et partout, dans ce style grave, qui est celui du temple de la France pénitente et dévouée, on sent l'idée dominante du Vœu national : rendre à Notre-Seigneur, roi immortel des siècles, des hommages qui lui fassent oublier nos crimes et l'inclinent au pardon.

L'inauguration du maître-autel dont nous venons de parler a eu lieu, le jour de Noël : Mgr de Courmont, évêque de Bodona, a chanté la messe pontificale ; M. l'abbé Sertillange, professeur à l'Institut catholique, a donné le sermon.

L'épiscopat et la mauvaise presse. — S. Em. le cardinal Lecot, archevêque de Bordeaux, vient d'adhérer à la décision prise par les archevêques et évêques de la région toulousaine, pour interdire aux fidèles la lecture habituelle de la *Dépêche* de Toulouse.

Le Cardinal invite en même temps ses diocésains à se préserver avec le plus grand soin de la lecture des mauvais journaux publiés dans le diocèse de Bordeaux :

« Le mauvais journal est celui qui attaque la religion, qui tourne en dérision ses pratiques et son culte, qui combat son clergé, ses évêques et le Pape même, selon les circonstances, qui fausse les principes de la saine morale, et cherche souvent un succès de mauvais aloi, par la publication de nouvelles scandaleuses et de mauvais feuilletons.

» Ces feuilles sont assez connues dans la Gironde et dans la région dont Bordeaux est le centre. Nous ne les nommons pas aujourd'hui ; nous le ferons plus tard, si des occasions nous sont données, ou de réprouver des sectaires, ou de condamner, comme il est arrivé dans ces derniers temps, de répugnantes et d'odieuses calomnies. »

Il y a deux conséquences en histoire : l'une immédiate et qui est, à l'instant, connue ; l'autre éloignée et qu'on n'aperçoit pas d'abord. Ces conséquences, souvent, se contredisent..... L'événement providentiel apparaît après l'événement humain. Dieu se lève derrière les hommes. Niez tant qu'il vous plaira ce suprême conseil..... Disputez sur les mots, appelez force des choses ce que le vulgaire appelle Providence ; mais regardez à la fin d'un fait accompli et vous verrez toujours qu'il a produit le contraire de ce qu'on attendait, quand il n'a pas été établi d'abord sur la morale et sur la justice.

CHATEAUBRIAND, *Mémoires d'Outre-Tombe.*

BIBLIOGRAPHIE

Guide d'Action Religieuse (aux bureaux de l' « Action Populaire », 48, rue de Venise, Reims). Un volume in-8° de 620 pages. Prix : **3** francs ; franco : **3** fr. **50.**

La situation nouvelle faite à l'Eglise de France par la rupture du Concordat et la loi de Séparation, provoque un mouvement général d'organisation qui se manifeste, soit par les Assemblées diocésaines et les Congrès, soit par une extension plus grande donnée aux Œuvres de presse, d'enseignement, de conquête et de défense religieuses. Partout on sent la nécessité et l'urgence d'agir, et l'on veut agir. Mais comment agir ? De toutes parts on demande un Manuel pratique mis à jour, une sorte de *vade-mecum* de l'homme d'action pour l'apostolat moderne. L'*Action Populaire* a réalisé cette œuvre de documentation, pour fournir à tout catholique français désireux « de faire quelque chose », un « *Guide d'Action Religieuse* ».

Sans vouloir tracer à chacun la route qu'il devra suivre, mais se bornant à « lever le plan » de tous les chemins qu'on peut suivre, on a réuni de très nombreux documents, actes pontificaux, épiscopaux, législatifs, judiciaires, comptes-rendus de Congrès, manuels, statistiques, adresses d'Œuvres et références bibliographiques.

Ce volumineux dossier, pratiquement résumé et classé d'une manière méthodique, est condensé en un volume in-8° de 620 pages, analogue au *Guide Social* de l' « Action Populaire ». Ainsi se justifie son titre de « *Guide d'Action Religieuse* ».

Quimper, librairie J. Salaun.

« ÉTUDES »

REVUE FONDÉE EN 1856 PAR DES PÈRES DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS

Sommaire du numéro du 20 Décembre 1907.

I. Testament philosophique de Sully Prudhomme, par Lucien ROURE. — II. Michel-Ange. Histoire d'une tombe, par Gaston SORTAIS. — III Madagascar. Un pseudo-protectorat, par Pierre SUAU. — IV. L'Intelligence des fleurs, d'après M Maeterlinck, par Joseph BOUBÉE. — V. Une encyclopédie américaine catholique, par Adhémar d'ALÈS. — VI Bulletin scientifique. Sismologie' par B. BEALOTY. — VII. Quelques livres d'Etrennes, par M. DELILLE. — VIII. Revue des livres. — IX. Notes bibliographiques. — X. Le Cinquantenaire de M. Léopold Delisle à l'Institut, par J. BRUCKER. — XI. Evénements de la quinzaine. — XII. Table du tome 113. — XIII. Tables de l'année 1907.

L'administration de la *Semaine religieuse,* 18, rue des Boucheries, Quimper, reçoit et transmet sans frais les abonnements aux « Etudes ».

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

Une intéressante innovation à la gare de Paris-Quai-d'Orsay.

La Compagnie d'Orléans organise actuellement au départ de sa gare de Paris-Quai-d'Orsay un service d'omnibus et de coupés automobiles pour le transport des voyageurs et de leurs bagages à conduire ou à prendre dans Paris.

Ces voitures à la fois rapides et confortables sortent des ateliers de la Société Lyonnaise de Construction de La Buire. Deux d'entre elles sont actuellement exposées au Salon des Invalides et attirent l'attention de tous les visiteurs.

Les nouvelles automobiles seront mises en circulation le 1er Janvier 1908 et desserviront l'arrivée et le départ des principaux trains du Réseau d'Orléans. Nous ne doutons pas que cette intéressante innovation ne soit très appréciée du public.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Revue Financière

Notre marché est dans le calme complet des périodes de fêtes.

La Rente Française a perdu une petite partie de son avance à 95.35. L'Extérieure est bien tenue à 93 82 et les fonds russes présentent peu de changement.

Fermeté soutenue du Crédit Lyonnais à 1.175, du Comptoir d'Escompte à 676 et de la Société Générale à 662.

La Banque Centrale Mexicaine est demandée à 433. L'acompte annoncé de 15 fr. 54, égal à celui de l'an dernier, semble indiquer que le dividende total de 1907 sera maintenu au taux de 11 °/. réparti pour 1906.

On traite à 445 l'obligation de la Banque hypothécaire Franco-Argentine. Rappelons que le coupon semestriel de ce titre est payable, à partir du 2 Janvier, aux guichets de la Banque de l'Union Parisienne.

Chemins français calmes et résistants.

L'obligation 4 1/2 °/. des Chemins de fer dans la province de Buenos-Ayres est soutenue à 445. En ces dernières années, le rendement de tous les réseaux argentins a considérablement augmenté. Le rendement du capital engagé (actions et obligations) qui était, en 1900, de 3.45 °/., est monté, en 1906, à 5.25. °/..

Lourdeur du Rio à 1.662.

Hausse, à 670, de l'action privilégiée Makeewka. Dans le même groupe l'action Malonne-Floreffe est soutenue à 338 fr.

L'obligation Port de Para est en progrès à 449 fr. Rappelons que ce titre est garanti par un impôt douanier de 2 °/. or, lequel fonctionne depuis le 19 Mars dernier et a produit, pendant les six premiers mois, 763.375 fr.

On trouve en nouvelle avance à 133.50 l'action du Verre-Soleil. Très sagement administrée, cette affaire offre, à l'encontre de tant de sociétés industrielles, l'avantage de ne pas être une entreprise à ses débuts, mais au contraire une Société en pleine exploitation, ayant fait ses preuves et donné des résultats.

Ancienne Maison PIRIOU

SAUVAGE

3, rue Kéréon SUCCESSEUR QUIMPER

HORLOGERIE — BIJOUTERIE — OPTIQUE — ORFÈVRERIE

BRONZES & ORFÈVRERIE D'ÉGLISE

Assortiment considérable de **Candélabres, Garnitures d'autels, Thabors, Calices, Ciboires, Custodes, Boucles de souliers, etc., à des prix excessivement réduits.**

Nouveau candélabre à transformatiops multiples, breveté S. G. D. G.

Réparations, remise à neuf, dorure et argenture.

Le Chronomètre « **A la Montre de Genève** » que l'on trouve seulement chez M. SAUVAGE, qui en a la *propriété exclusive*, doit son *succès* toujours croissant à sa qualité exceptionnelle, à son bon marché et à son réglage parfait ; c'est sans contredit la *Montre de précision* par excellence. Ce mouvement, entièrement monté sur rubis, est à ancre ligne droite, levées visibles, double plateau, spiral Breguet, balancier compensé, et se fait en boîtes or, argent, acier et nikel.

ARTICLES POUR FUMEURS — Écume et Ambre 1er choix.

ORFÈVRERIE DE TABLE — Qualité supérieure, prix exceptionnel.

Forte remise sur tous les Catalogues.

IMPRIMEZ vous-même, avec l'A. B. C. COPISTE, nouvelle *Pâte Autographique*, supprimant les anciennes pâtes gélatineuses, auxquelles elle est bien supérieure. — **Mac-Garrey**, 12, rue Vivienne. Paris.

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché.

23e ANNÉE. **Vendredi 10 Janvier 1908.** N° 2

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

SOMMAIRE

I. PARTIE OFFICIELLE. — *Communications de l'Evêché :* Conseils paroissiaux.

II. PARTIE NON OFFICIELLE. — L'étoile du Christ.

III. Chronique du diocèse : Intentions recommandées aux prières ; Offices extraordinaires ; Prières nationales ; Pèlerinage de Lourdes ; Ordination du 6 Janvier 1908 ; Brest ; Plougastel-Daoulas ; Pour la béatification des Martyrs de la Révolution ; La *Semaine religieuse.*

IV. — Chronique générale : Rome ; France ; Lourdes ; Association Catholique de la Jeunesse Française ; L'Evêque de Perpignan et l'Association de la Jeunesse Catholique ; Le Jubilé du Pape à Rome.

V. — Bibliographie.

VI. — Annonces et avis divers.

Offices de la semaine.

Dimanche, 12 Janvier. — Dimanche dans l'Octave de l'Epiphanie. Office du jour ; semi-double. Blanc. A la messe, mémoire de l'Octave.

Vêpres du suivant ; mémoire du Dimanche.

Au chœur, solennité de l'Epiphanie, avec mémoire du Dimanche.

Lundi, 13. — Octave de l'Epiphanie. Double. Blanc.

Mardi, 14. — S. Hilaire, Evêque, Docteur. Double. Blanc.

Mercredi, 15. — S. Paul, premier Ermite, Confesseur. Double. Blanc.

Jeudi, 16. — S. Marcel, Pape, Martyr. Semi-double. Rouge.

Vendredi, 17. — S. Antoine, Abbé. Double. Blanc.

Samedi, 18. — La Chaire de S. Pierre à Rome. Double-majeur. Blanc.

Dimanche, 19. — 2e Dimanche après l'Epiphanie. FÊTE DU T. SAINT NOM DE JÉSUS.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

I. Les prières publiques annuelles, à l'occasion de la rentrée des Chambres, se feront dans Notre église cathédrale et, autant que possible, dans les autres églises du diocèse, à l'issue de la grand'messe, le Dimanche précédant l'ouverture de la session du Parlement, c'est-à-dire Dimanche prochain 12 Janvier.

On chantera, comme les années précédentes, l'hymne *Veni creator*, le psaume *Levavi oculos meos ad montes*, la prière à la T. Sainte Vierge *Sub tuum præsidium* suivie de l'oraison *Concede*, puis l'antienne *Da pacem* avec l'oraison *Deus, a quo sancta desideria...*

II. Conseils paroissiaux. — Par décision de Monseigneur, en date du 8 Janvier 1908, ont été nommés les conseillers des paroisses dont les noms suivent :

Carantec, Cloître (Le) (Saint-Thégonnec) ;

Douarnenez ;

Hanvec, Henvic ;

Névez, Nizon ;

Pleyber-Christ, Ploaré, Plogonnec, Plouégat-Guerrand, Plougasnou, Plouguer, Plouhinec, Plouzévédé, Pont-Aven, Ponthou (Le), Porspoder, Pouldergat ;

Quimerc'h ;

Riec, Roscanvel ;

Saint-Mathieu (Quimper), Saint-Melaine (Morlaix), Scaër, Sein (île de) ;

Tréméoc, Tréméven.

PARTIE NON OFFICIELLE

L'étoile du Christ.

Tout signe que fait Dieu au fond d'une âme, toute inspiration dans un cœur, tout ébranlement de la volonté, c'est une clarté d'étoile. « Je ne sais quoi, dit Bossuet, vous luit au dedans,... tournez-vous à Jésus-Christ qui est l'Orient. »

Je ne sais quoi : c'est-à-dire une bonne pensée, un bon désir, une résolution généreuse. Par ces mots, entendez aussi un trouble, un reproche, une protestation de la conscience, le remords ; — entendez encore cette contrariété imprévue, cette contradiction, cette déception, peine intime, chagrin cruel, « inexorable ennui » qui monte en vous des hommes et des choses ; — entendez surtout

ce pressant appel à des renoncements, à des sacrifices, à l'accomplissement plus entier des devoirs les plus difficiles, à des ascensions vers ce qui est plus haut et, par conséquent, plus abrupt et plus rude. Qu'est-ce que cela, à l'horizon de votre âme, sinon l'étoile de Jésus-Christ qui se lève ?

L'autorité qui a la charge de mon âme, c'est mon étoile à moi. Enfant, pour vous, c'est votre mère ; soldat, votre capitaine ; religieux, votre supérieur ; fidèles, votre pasteur ; fidèles et prêtres, notre évêque ; fidèles, prêtres, évêques, le chef suprême de l'Eglise.

Tout notre ciel est semé d'étoiles. Levons seulement les yeux, comme les Mages, et regardons.

Etoiles du Christ, ces idées de justice, de charité, de paix sociale qui agitent nos contemporains et qui les passionnent ;

Etoiles du Christ, ces larges sympathies qui vont d'un peuple à l'autre peuple, ces pitiés qui nous prennent pour les affligés, les délaissés, les écrasés ;

Etoiles du Christ, ces convictions de jour en jour plus répandues que le devoir commun est de donner au plus petit d'entre nos frères le pain, la lumière, le vêtement, la dignité, la liberté ;

Etoiles du Christ, ces aspirations à faire sortir de l'Evangile plus étudié, mieux compris et pratiqué, non seulememt le rapprochement des intelligences, des volontés et des cœurs, mais l'harmonie des classes, mais la paix nationale...

Ce qu'il y a d'obscur encore et de confus en ces idées, en ces tendances, le Pontife souverain le clarifiera, le précisera. L'Orient, pour nous, c'est Rome, et le Pape est plus que l'étoile. Ayons les yeux fixés sur Rome.

Néanmoins, prenons garde aux Hérodes : astucieux et perfides, ils ont en bouche les mots divins de progrès, de justice, de liberté ; ils en préparent, disent-ils, le règne. « Hommes de joie et de proie », comme disait le Père Gratry, ils ne veulent point d'autre règne sur la terre que le leur, et ils se liguent pour éteindre la lumière, pour étouffer la justice, pour étrangler la liberté. Liberté, justice, lumière, c'est le Christ, et c'est le Christ qu'ils voudraient écraser. Depuis dix-neuf siècles, ils sont acharnés sur cette divine proie. Groupons-nous, autour de nos chefs groupés eux-mêmes autour du chef suprême, et gardons bon espoir. La lumière vaincra les ténèbres, la liberté le despotisme. Nous verrons luire alors la bonne étoile de la France ! et ce sera toujours la manifestation, « l'Epiphanie du Seigneur ».

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Intentions recommandées aux prières.

I. — L'Eglise et la France. — La liberté religieuse.
II. — La prochaine rentrée et les travaux du Parlement.
III. — Le diocèse de Quimper et de Léon : la nomination de notre nouvel Evêque.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Offices extraordinaires.

Quimper. — Cathédrale de Saint-Corentin. — Dimanche prochain, à l'issue de la grand'messe, auront lieu les prières publiques à l'occasion de la rentrée des Chambres.

— Chapelle de la Retraite. — Lundi, 13 Janvier, réunion des Mères Chrétiennes. A 8 heures, sainte Messe, instruction ; bénédiction du T. Saint-Sacrement.

Prières nationales. — Conformément à la prescription épiscopale, dimanche prochain, à l'issue de la grand'messe, auront lieu les prières publiques annuelles pour appeler la bénédiction de Dieu sur les travaux de nos assemblées législatives dont la session ordinaire s'ouvre, on le sait, le deuxième mardi de Janvier.

Au milieu des épreuves que traverse l'Eglise de France, entravée dans son action bienfaisante, menacée non plus seulement dans la liberté de son culte, mais dans son existence même, les catholiques doivent prier plus que jamais le Maître tout-puissant dont seul le secours peut nous sauver. On ne saurait trop rappeler, à ce sujet, les paroles de l'illustre cardinal Pie : « Prier, c'est le grand et principal devoir des chrétiens en tout temps, mais surtout dans les temps obscurs et difficiles... Et, ajoutait-il, ne dites point que la prière a lieu de se décourager, attendu que Dieu tarde trop à l'exaucer ; car nous devons avoir confiance qu'à mesure que les dangers seront plus prochains, plus imminents, l'assistance divine sera plus sensible et plus complète. »

Il faut, dit-on, un miracle pour nous sauver. C'est ce miracle que, avec toute l'énergie de notre patriotisme et toute l'ardeur de notre foi chrétienne, et aussi avec la confiance en l'avenir à laquelle nous conviait récemment encore le Souverain Pontife Pie X, c'est ce miracle que nous devons implorer. Dieu, qui a « fait les nations guérissables », peut briser quand il lui plaira les efforts de ses ennemis ; jetons vers Lui le cri de notre détresse : « Il est temps, Seigneur, la France se meurt, nous périssons... Sauvez-nous ! »

La prière va infailliblement au cœur de Dieu : « elle a toujours été pour nous, dit saint Alphonse de Liguori, l'arme de la victoire ». Mais n'oublions pas que la prière en commun et spécialement la prière liturgique, faite au nom de l'Eglise par le peuple chrétien réuni au pied des autels (et remplaçant la vraie prière publique qui a cessé d'être faite officiellement au nom de la nation), a une efficacité particulière... Tous les catholiques français se doivent d'affirmer leur conviction à cet égard.

Pèlerinage de Lourdes. — Les compagnies des chemins de fer n'ayant pu assurer un nombre suffisant de trains pour l'époque d'abord fixée (du 30 Août au 5 Septembre), le grand pèlerinage des diocèses bretons à Lourdes, à l'occasion du cinquantenaire des apparitions, est remis au 20-26 Septembre.

MM. les Curés et Recteurs voudront bien avertir leurs paroissiens.

Ordination du 6 Janvier 1908. — L'ordination faite, le jour de l'Epiphanie, dans l'église de Saint-Martin de Brest, comprenait : 6 tonsurés, dont 4 du séminaire haïtien de Saint-Jacques de Lézérazien ; 6 minorés, dont 2 du séminaire de Saint-Jacques ; 17 sous-diacres, 15 diacres et 9 prêtres.

Après l'ordination, avant d'entonner le *Te Deum* final, Monseigneur a prononcé une allocution dans laquelle il a mis la jeunesse cléricale en garde contre les diverses formes du modernisme, spéculatif et pratique.

Nous donnons, comme de coutume, les noms des ordinands promus aux ordres majeurs.

Sous-Diaconat

MM. Fily, Clet-Théophile, de Douarnenez ;
Guéguen, Paul-Nicolas-Marie, de Ploudaniel ;
Kerhervé, Guillaume, de Lampaul-Guimiliau ;
Le Borgne, Jean-François, de Plounéour-Trez ;
Le Neuder, Louis-Ange, de Saint-Melaine de Morlaix ;
Le Roux, Charles-Marie, de N.-D. des Carmes de Brest ;
Lidou, Auguste-Charles, de Saint-Sauveur de Brest ;
Nédélec, Louis-Baptiste, de Pouldergat ;
Péron, Jean-Marie, de Loctudy ;
Séité, Mathieu, de Roscoff ;
Berriet, Clet-Yves-Marie, de Cléden-Cap-Sizun ;
Bihan-Poudec, Jacques-Marie, de Plounéour-Trez ;
Guillerm, François-Marie, de Saint-Pol de Léon ;
Le Bihan, Ignace-Pierre, de Plouigneau ;
Le Brusq, Jean-Marie, de Pont-Croix ;
Le Grand, Corentin-Pierre, de Saint-Corentin de Quimper ;
Le Borgne, Samson-Louis-Mie, du séminaire de Saint-Jacques.

Diaconat

MM. Suignard, Corentin, de Lopérec ;
Cloarec, Pierre-Marie, de Saint-Pierre-Quilbignon ;
Jézéquel, Ténénan, de La Forêt-Landerneau ;
Kerveillant, Henri-Marie, de Landudec ;
Le Grand, Hervé-Joseph, de Saint-Corentin de Quimper ;
Mazé, Joseph-Auguste-Marie, de Plouider ;
Verne, Charles-Ambroise, d'Audierne ;
Belliot, Jean-Marie ; Chatté, Jean-Marie ; Lanoë, Louis ; Le Garff, Jean-François ; Le Théis, Jean-François ; Paul, François, du séminaire de Saint-Jacques.

Prêtrise

MM. Coëffeur, Eugène-Marie, de Plouarzel ;
Le Meur, Léon-Jean-Marie, de Saint-Martin de Morlaix ;
Le Pemp, Sébastien, de Plomeur ;
Abguillerm, Jean-Marie, de Plouguerneau ;
Branquec, Jean-Pierre-Alain-Marie, de Gouézec ;

Archives diocésaines de Quimper et Léon

MM. Crenn, Yves-Marie, de Guiclan ;
Guilcher, Maurice-Marie, de l'île de Sein ;
Hervé, Auguste, de Port-Launay ;
Le Fourn, François-Marie, de Guipavas.

BREST. — **Visite d'adieu de Mgr Dubillard.** — Dimanche dernier, Mgr l'Archevêque de Chambéry a assisté à la grand' messe à Saint-Louis de Brest. M. le chanoine Kerisit, professeur au Grand-Séminaire, officiait.

Après l'Evangile, M. le Curé de Saint-Louis est monté en chaire. En termes délicats, il a exprimé les sentiments qui sont au cœur de tous, prêtres et fidèles, dans le diocèse de Quimper et de Léon : après avoir remercié Monseigneur d'être venu, avant son départ, donner à ses paroissiens un dernier témoignage d'attachement et d'affection, M. le chanoine Roull ajoute :

« Ils s'en souviendront, Monseigneur, et s'efforceront de rester unis d'esprit et de cœur avec celui que la divine Providence choisira pour vous succéder sur le siège de saint Corentin. De toutes nos préoccupations, la plus grande a été de conserver cette union sans laquelle les plus beaux élans de zèle et de charité ne servent à rien.

» Le Modernisme a pris à tâche d'en relâcher les liens, au nom de l'indépendance de la raison humaine. Du haut de cette chaire, j'ai mis mes paroissiens en garde contre cette erreur très séduisante pour l'orgueil et je l'ai flétrie comme elle le méritait. Si des fidèles ne voulaient plus tenir compte de l'autorité de l'Evêque, ils s'inquiéteraient fort peu de celle du Pape et, alors, ce serait le désordre et la ruine du bien dans ma paroisse. Dieu se retire devant l'insoumission et, avec lui, la vertu s'en va.

» Bénissez, Monseigneur, ce vœu de mon âme, que je me permets d'exprimer en empruntant les paroles mêmes de Notre-Seigneur Jésus-Christ : *Ut sint unum*. Bénissez-le et priez pour qu'ici l'union soit complète et durable.

» Vous allez, sur l'appel du Souverain Pontife, gouverner un autre diocèse, vous dévouer pour d'autres âmes... Dans vos montagnes, au milieu de vos nouveaux labeurs, vous n'oublierez pas le diocèse de Quimper, il aura une part à vos prières.

» Comptez aussi sur les nôtres, Monseigneur, sur celles de mes paroissiens, sur les miennes en particulier. C'est que je vous dois une profonde gratitude : vous m'avez toujours encouragé, vous m'avez paternellement conseillé dans toutes les circonstances difficiles...

» Du reste, vous partez avec l'assurance de ne point être oublié devant Dieu de vos diocésains. Vous avez trop vécu pour eux, vous leur avez trop donné de votre temps et de votre cœur pour que le souvenir des bienfaits dont vous les avez comblés s'efface dans leur souvenir. Les Bretons savent comprendre l'affection et l'abnégation, et, quand on les aime comme vous les avez aimés,

quand on se sacrifie pour eux comme vous l'avez fait, ils n'oublient jamais.

» C'est surtout aux pieds de la Vierge Marie, dans les pieux sanctuaires où ils se sont si souvent réunis avec vous, qu'ils se rappelleront leur ancien Evêque pour bénir son nom et prier pour lui. »

Mgr Dubillard monte en chaire à son tour et, d'une voie émue, adresse à l'assistance nombreuse et attentive une paternelle allocution dont, à notre grand regret, nous ne pouvons donner qu'une courte et bien incomplète analyse :

« C'est avec le plus vif regret, dit Monseigneur, que je quitte le diocèse de Quimper ; je le fais par obéissance, me souvenant que l'Eglise est, ainsi qu'une armée, un corps discipliné dont tous les membres doivent se soumettre à la direction du Chef... La discipline, en effet, est la condition nécessaire du succès, dans les luttes que nous avons à soutenir : luttes extérieures contre le pouvoir civil qui nous persécute (l'énumération serait longue des mesures tyranniques et injustes dirigées contre l'Eglise en France) ; ...luttes intérieures du côté des erreurs qui menacent notre foi. Le *Modernisme* cherche à s'insinuer dans les esprits, sous mille formes différentes. Comme j'en parlais au Pape, dans l'une des audiences qu'il a bien voulu m'accorder, « ah ! les Modernistes, s'est écrié » Pie X, ils protestent qu'ils sont les enfants les plus soumis de » l'Eglise, mais, au fond de leur âme, ils n'ont plus l'esprit » catholique..... »

— « Mais le *Sillon*, ajoutai-je, que faut-il en penser, Très Saint » Père ? » — « Les malheureux, » a répondu le Pape, en parlant de ceux qui appartiennent à cette association, « ils marchent sur » les bords d'un précipice ; plaise à Dieu qu'ils tombent du bon » côté ! »

» Pour nous soustraire à tous ces dangers, ayons la foi catholique, ayons-la simplement, intégralement, soyons soumis à l'Eglise d'esprit, de cœur et d'action. »

Monseigneur termine en se recommandant aux prières des paroissiens de Saint-Louis.

Puissent les paroles si graves et si autorisées du vénéré prélat dissiper tous les malentendus, faire cesser toutes les divisions qui scandalisent le peuple, attristent le Pape, les Evêques et tous les vrais catholiques et font tant de mal à la cause de l'Eglise !

A 5 heures, Monseigneur a assisté aux vêpres à Notre-Dame du Carmel et, dans l'allocution qu'il a adressée à l'auditoire, il a insisté sur les mêmes pensées qu'il a développées à Saint-Louis.

PLOUGASTEL-DAOULAS. — **Pour la neutralité scolaire.** — On nous écrit :

« A la réunion de l'« Action libérale populaire », le dimanche 29 Décembre, M. Paul Carret, qui traitait de la nécessité de la lutte contre la démoralisation de l'enfance, dévoila, en terminant sa con-

Archives diocésaines de Quimper et Léon

férence, les écarts de langage d'un instituteur de la commune à ses élèves contre la religion et ses ministres. Au dire de cet éducateur, les dogmes catholiques sont des fables, les prêtres des extravagants et Dieu n'existe pas...

» L'assemblée protesta avec indignation ; plusieurs voix s'élevèrent pour féliciter l'orateur de sa courageuse initiative et demander qu'on rappelât l'instituteur au respect des convenances, de la liberté de conscience et de la neutralité scolaire. Un vœu fut rédigé dans ce sens, adopté à l'unanimité et adressé sous pli recommandé au maître d'école en question. »

C'est bien. Mais nous aimons à croire que les pères de famille de Plougastel ne s'en tiendront point là : si l'on ne tient pas compte de leur juste réclamation, ils n'hésiteront pas à dénoncer à qui de droit les faits délictueux, à en demander réparation au besoin devant les tribunaux, qu'un récent arrêt de la Cour de Dijon déclare compétents pour connaître des faits violant la neutralité scolaire. C'est un devoir strict de conscience pour les pères et mères de prendre tous les moyens en leur pouvoir pour sauvegarder la foi et l'innocence de leurs enfants.

Nous reviendrons sur cette question importante entre toutes.

Pour la béatification des Martyrs de la Révolution. — Monseigneur l'Evêque a reçu la lettre suivante que nous publions, en recommandant à la piété des prêtres et des fidèles une Cause à laquelle notre diocèse ne peut pas rester indifférent :

ARCHEVÊCHÉ DE PARIS — « Paris, le 17 Décembre 1907.

» MONSEIGNEUR,

» Une commission a été nommée par S. Em. le Cardinal Richard pour promouvoir la Béatification des Ecclésiastiques martyrisés aux journées de Septembre 1792. Elle avait décidé, dans sa réunion du 16 Juin 1906, de faire un appel aux personnes les plus directement intéressées à la Cause, afin de subvenir aux frais du procès.

» La contribution, avec l'approbation de S. Em. le Cardinal Richard, fut fixée, pour chaque martyr, à 500 francs à verser en cinq annuités ou en une seule fois.

» Telle est la sympathie pour la Cause et son actualité que, malgré la difficulté des temps, les réponses favorables à la demande signée de Mgr Péchenard sont venues en grand nombre. Nous espérons, avec votre généreux concours, arriver au même résultat cette année, et nous venons rappeler à Votre Grandeur les noms des martyrs de votre diocèse :

» Claude-Antoine-Raoul Laporte, né en 1734, à Brest, curé de Saint-Louis de Brest ;

» Le Livec de Trésurin ;

» Le Rousseau de Rosencoat ;

» Nicolas Verron.

» Daignez agréer, Monseigneur, l'hommage de mon profond respect.

» *Le président de la Commission,*
» O. GARDEY, vic. gén.,
» Curé de Sainte-Clotilde. »

Les offrandes peuvent être adressées directement à M. le chanoine Wiesnegg, 50, rue de Bourgogne, Paris — ou au Secrétariat de l'Evêché, à Quimper.

La Semaine religieuse.

On nous pardonnera de reproduire ici deux pages de la *Semaine religieuse* de Vannes, résumé d'une série d'instructions adressées par Mgr Gouraud à son clergé. Nous ne les donnons point dans un but de réclame, heureux néanmoins d'un tel témoignage rendu à une œuvre qui ne semble pas suffisamment appréciée, à Vannes... et ailleurs.

« Vous constatez tous que le plus grand mal dont nous ayons à souffrir, dans la persécution présente, est l'indifférence des catholiques. Il n'y a pas, dans un trop grand nombre de nos paroisses, ce mouvement d'opinion qui assure la victoire ou qui favorise au moins les revendications légitimes. Il y a bien encore un attachement à la foi et à la religion, mais nos fidèles ne peuvent guère croire aux conséquences désastreuses de la séparation. Si vous leur en parlez, beaucoup vous soupçonnent de plaider une cause personnelle. Si vous leur demandez de vous aider, vous n'êtes pas compris ; quelques-uns d'entre vous viennent d'en faire la triste expérience.

» Par ailleurs, ceux qui seraient disposés à nous défendre ne se rendent pas toujours un compte exact de leurs devoirs ; ils ne connaissent pas assez les choses religieuses dont la situation nouvelle les oblige à s'occuper, et il arrive parfois que, en croyant nous servir, ils font le jeu de l'ennemi. Ici encore, vous ne pouvez pas les éclairer suffisamment par vous-mêmes.

» Le mal s'accroît de ce que, dans notre pays, la conférence catholique est presque inconnue, de ce que surtout les grands journaux de défense religieuse ne pénètrent pas dans nos paroisses. Nos journaux locaux eux-mêmes, malgré leur dévouement à la cause religieuse, n'ont ni assez d'autorité ni assez de moyens pour rappeler la doctrine, la faire accepter surtout et la faire passer dans les actes de la vie publique.

» Seul un journal uniquement religieux peut y prétendre, s'il est lu. La *Semaine religieuse* est ce journal, me semble-t-il. Journal uniquement religieux, il est le meilleur mode d'instruction chrétienne qu'on puisse utiliser ; il apprend à connaître et à suivre l'Eglise dans sa vie de chaque jour : que de préjugés il dissipe, que d'erreurs il réfute, rien que par l'exposé des faits ! Journal de l'Evêque, il est le moyen habituel pour celui-ci d'entrer en relation avec le clergé et les fidèles, de créer ou de diriger ces mou-

Archives diocésaines de Quimper et Léon

vements d'opinion dont je parlais plus haut ; dans les circonstances actuelles, il est la seule arme qu'il possède pour défendre les droits de l'Eglise et la seule voix pour appeler à elle de vaillants soldats ; il est le seul organe pour éclairer ceux qui ont à concilier les devoirs de leurs consciences avec le mandat qu'ils ont reçu de leurs concitoyens.

» Pour rendre les services que je dis, il serait désirable que la *Semaine religieuse* fût le plus répandu des journaux ; mais ce n'est pas nécessaire. Le jour où elle sera lue, non seulement du clergé, qui y est obligé par état, mais aussi des principaux catholiques d'une paroisse, de ceux qui font et dirigent l'opinion des autres, bien des jugements se réformeront, le prêtre y gagnera en considération, et l'idée catholique y sera reçue avec tout l'assentiment du cœur et de l'esprit, ce qui est plus rare et plus difficile à obtenir que la pratique religieuse.

» Nous nous plaignons de perdre notre influence, et souvent, hélas ! c'est vrai. Prenons-nous les moyens de la garder ou de la reconquérir, en faisant à nos fidèles une mentalité sincèrement catholique ?

» La diffusion de la *Semaine religieuse* n'est pas le seul moyen d'y arriver, mais c'en est un et des plus efficaces.

» Or, Messieurs, permettez-moi de vous dire le regret que j'éprouve à voir combien notre *Semaine religieuse*, pourtant si intéressante et si bien écrite, est peu lue, comparativement aux *Semaines religieuses* des autres diocèses de notre région.....

» On peut dire que la *Semaine religieuse* ne pénètre pas dans le plus grand nombre de nos paroisses. C'est un malheur dont vous serez convaincus, je pense, Messieurs, après ce que je viens de dire ; c'est un mal auquel vous essaierez de remédier par votre zèle, soit en suscitant des abonnés à notre *Semaine religieuse*, soit en organisant des dépôts pour la vente.

» C'est une erreur de croire qu'il ne soit pas possible de trouver, dans nos campagnes, des lecteurs pour la *Semaine religieuse*. Là où on a essayé, on a réussi ; je pourrais citer telle paroisse qui a déjà 15 acheteurs, et qui n'en avait pas un seul lors de ma visite pastorale.

» C'est une erreur de croire que l'usage de la langue bretonne puisse être un empêchement absolu. Mon plus vif désir serait d'avoir une édition bretonne de la *Semaine religieuse*, mais il lui faudrait des lecteurs ; en attendant, qu'on prenne exemple sur la paroisse de Gourin (elle mérite bien d'être citée), où il se vend chaque semaine 35 numéros de la *Semaine religieuse*.

» On m'objectera peut-être encore les *Bulletins paroissiaux*. Je répondrai : Ce serait un malheur si « ceci tuait cela ».

» La *Semaine religieuse* et le *Bulletin paroissial*, tous deux également recommandables, se complètent et ne peuvent se nuire : le *Bulletin* n'a que des nouvelles locales, la *Semaine* tient au courant de tous les événements catholiques du diocèse et de l'Eglise entière ; le *Bulletin* est mensuel, le plus souvent, la *Semaine* est hebdomadaire et a ainsi une action plus suivie et plus profonde ; le *Bulletin* s'adresse à toute la paroisse, la *Semaine* à une élite dans chaque paroisse.

» C'est à cette dernière considération que je reviens. La *Semaine religieuse* doit atteindre tous ceux qui, dans chaque paroisse, ont ou peuvent avoir une influence religieuse sur les autres, de manière à les grouper autour du prêtre, et à leur donner un véritable esprit catholique.

» En la considérant de ce point de vue, il n'est personne parmi vous, chers Messieurs, qui ne doive être de mon avis. »

CHRONIQUE GÉNÉRALE

Rome. — Une fois de plus on a fait courir et une fois de plus on dément le bruit d'une indisposition du Pape dont la santé est, grâce à Dieu, excellente ; il paraît même ne s'être jamais aussi bien porté depuis qu'il est à Rome. On l'a remarqué pendant les nombreuses réceptions de cette dernière quinzaine.

Suivant l'usage, le Saint-Père a célébré la messe de minuit la veille de Noël à dix heures du soir, en présence des membres de la « famille » pontificale. Le lendemain matin, un certain nombre de privilégiés ont eu le bonheur d'assister à ses autres messes.

Le Souverain Pontife a reçu, depuis Noël, en audiences privées successives les représentants des puissances étrangères accrédités près le Saint-Siège.

A l'occasion du renouvellement de l'année, un très grand nombre de lettres et de dépêches sont arrivées au Vatican, apportant au Pape de tous les points du monde les vœux de l'univers catholique. Il y a parmi ces télégrammes ceux de la plupart des chefs d'Etat.

Leurs Eminences les cardinaux Luçon et Andrieu, après avoir pris possession de leurs églises titulaires, ont eu leur audience de congé du Saint-Père, le 3 Janvier, et sont rentrés en France.

***

Le jour de la fête de S. Jean l'Evangéliste, dans la salle royale du Vatican, eut lieu l'exécution des nouvelles compositions du maestro Perosi, dont la plus remarquable est l'oratorio intitulé : *Transitus animæ*, soit l'agonie et le trépas d'une âme chrétienne. Le Pape était présent, entouré d'une quinzaine de cardinaux, dont LL. EEm. Rampolla, Merry del Val, Vannutelli, Ferrata, Mathieu, Vivès, du corps diplomatique et de la noblesse romaine. Le succès de Don Perosi a été considérable.

A ce sujet, des journaux ont raconté que le Pape faisait donner, au Vatican, des représentations théâtrales !

Archives diocésaines de Quimper et Léon

FRANCE. — **Réunions d'évêques.** — Sous ce titre, nous lisons dans l'*Univers*, évidemment bien informé :

« Vendredi 3 Janvier, a eu lieu à Albi la réunion des évêques de la province. Cette réunion est la préface et la préparation de l'assemblée régionale qui se tiendrait à la fin de Janvier.

» D'après les instructions du Saint-Père transmises à tous les archevêques de France par S. Em. le cardinal Richard, des conférences régionales d'évêques seront tenues à Paris, Lyon, Bordeaux et Reims.

» Ces conférences réuniront les métropolitains et un évêque par province ecclésiastique désigné par les suffragants.

» L'assemblée plénière est, comme nous l'avons déjà dit, remise *sine die*. »

Quelques jours auparavant, la *Corrispondanza romana* avait publié une note à peu près semblable, à la suite de laquelle le journal ajoutait :

« La loi Briand sur la dévolution des biens ecclésiastiques et les fondations pieuses ne demande pas de réunions épiscopales, parce qu'elle ne crée pas une situation compliquée, mais trop simple et définitive puisque les biens et legs sont enlevés à l'Eglise.

» Les évêques français pleinement, cordialement d'accord avec le Pape, continueront leur chemin, sachant bien que l'heure présente demande de discuter peu et d'agir beaucoup sur les lignes déjà tracées avec autorité et après mûr examen pour le plus grand bien de l'Eglise de France. »

LOURDES. — Par un Bref en date du 27 Novembre 1907, le Souverain Pontife accorde l'indulgence du Jubilé aux pèlerins de Lourdes pendant l'année du Cinquantenaire des Apparitions. Nous aurons à parler plus longuement, le moment venu, de cette précieuse faveur.

***

Le *Journal de la Grotte de Lourdes* annonce que le Souverain Pontife, tenant à rehausser les cérémonies jubilaires, a donné à S. Em. le cardinal archevêque de Bordeaux mission de le représenter officiellement aux fêtes du premier triduum célébré pour l'anniversaire du 11 Février.

ASSOCIATION CATHOLIQUE DE LA JEUNESSE FRANÇAISE. — **Congrès national agricole d'Angers.** — La Jeunesse catholique organise, pour 1908, son cinquième congrès national, qui sera son quatrième grand congrès social. Les sujets étudiés porteront sur les questions agricoles.

Après les manifestations de Chalons, d'Arras, d'Albi, de Bordeaux, l'association tiendra ses assises à Angers. D'accord avec l'autorité épiscopale, la date en a été fixée au mois de Mars (du 19 au 22).

Angers était tout indiqué pour un congrès agricole. C'est le centre, en effet, d'une Union régionale très florissante et presque exclusivement composée de groupes ruraux.

On a dès maintenant la certitude que leurs membres viendront par milliers à la journée de clôture, qui marquera une date, dans les annales déjà brillantes de l'A. C. J. F.

L'Évêque de Perpignan et l'Association de la Jeunesse Catholique. — « Ceux d'entre vous, N. T. C. F., qui lisent la *Croix des Pyrénées-Orientales*, ont pu constater que les rangs de la Jeunesse Catholique grossissent rapidement, que de tous les points du diocèse les jeunes gens accourent vers elle pour mener avec elle les vaillants combats de la foi. Nous-même, dès l'origine, Nous sommes allé à elle, comme le chef va vers ses fils ; nous nous sommes mis à sa tête ; nous nous faisons un devoir d'assister à ses réunions, de présider ses Congrès ; elle a plus que nos sympathies, nous lui avons donné tout notre cœur d'évêque.

» Nous voudrions aussi lui gagner le cœur de tous nos prêtres et celui de tous nos fidèles. Aux uns et aux autres nous recommandons instamment cette vaillante association ; nous les prions, nous les supplions de lui donner toute leur sympathie, tout leur concours. Nous voudrions que dans chaque paroisse de notre diocèse il y eut un groupe de la Jeunesse Catholique, affilié au comité diocésain de Perpignan, et composé de jeunes gens fermement résolus à affirmer leur foi et à la défendre sur tous les terrains, dans leur vie privée et dans leur vie publique, par l'exemple et par l'action. Les éléments ne manquent pas pour former ces groupes ; la foi est encore bien vivante, grâce à Dieu, dans notre terre catalane.

» D'ailleurs, ce n'est pas seulement aux adolescents que nous adressons un appel aux armes, c'est à tous ceux, quel que soit leur âge, qui portent dans leur poitrine, là où le cœur bat, ce sentiment qui ne vieillit jamais, qui est aussi jeune, aussi ardent, au déclin de la vie, qu'à son aurore, cette fleur immarcescible qui s'appelle l'amour de Dieu et des âmes. Les enfants eux-mêmes peuvent être enrôlés dès le jour de leur première communion, l'association les prend sur les marches de la table sainte, ils forment son avant-garde. Sachez, N. T. C. F., que le jour où dans chaque paroisse du diocèse, la jeunesse catholique sera groupée, enrégimentée, le salut tant désiré sera proche ; il n'y aura plus qu'un coup d'épaule à donner pour renverser l'idole sur ses adorateurs et mettre Jésus-Christ à sa place.

» Il y a quelque chose de providentiel dans cette arrivée des jeunes sur le champ de bataille. Dans la lutte sacrilège menée contre Jésus-Christ et son Église par les Loges maçonniques, on a dit que celui des deux partis qui aurait pour lui la jeunesse aurait la victoire. Or, voici que la jeunesse vient à Jésus-Christ, voici qu'elle lui apporte sa foi, son intelligence, son ardeur généreuse,

Archives diocésaines de Quimper et Léon

son activité, tout son cœur, toute son âme. Ne semble-t-il pas que se réalise en elle la prophétie de Joël : « Je répandrai mon esprit » dans le monde et vos fils prophétiseront, et vos jeunes gens au» ront des visions » (Joël, II, 28).

» L'esprit de Dieu souffle manifestement sur l'armée des jeunes; ce sont des apôtres, des conquérants d'âmes qui se lèvent et des saintes visions qui avaient hanté les rêves des vieillards, eux, les jeunes, en voient déjà la réalité. Puissent leurs mains vaillantes déchirer les voiles qui nous cachent la lumière, puissent-elles nous rendre la vision, hélas! perdue, d'un ciel sans nuage ! »

(Lettre pastorale sur l'état religieux du diocèse de Perpignan à la fin de l'année 1907.)

Le Jubilé du Pape a Rome. — **La Semaine sainte à Jérusalem.** — Le XXXVe Pèlerinage de Pénitence aux Lieux Saints se propose, au printemps de 1908, de célébrer le Jubilé du Saint-Père à Rome, et, après avoir reçu la fortifiante bénédiction du courageux et doux Pontife, il se rendra par la Galilée, Nazareth, Cana, le Thabor, le lac de Tibériade, le Carmel, Caïffa, à Jérusalem où il aura la consolation de célébrer la Semaine sainte et Pâques. Retour par Naples et Pompéï.

Départ de Marseille le 25 Mars 1908; retour le 29 Avril 1908.

Demander le programme détaillé et tous renseignements à M. le Secrétaire du Pèlerinage de Jérusalem, 4, avenue de Breteuil, Paris.

BIBLIOGRAPHIE

L'IDÉAL. — *Revue mensuelle.* Directeur : M. l'abbé Coubé. Prix : 4 fr. par an. *Au Bureau Libertas, 29, rue Chevert, Paris.* — Revue eucharistique et *apologétique,* répondant à toutes les objections courantes sur la religion.

Sommaire de Janvier. — Quelques aspects nouveaux de l'Eucharistie. — Une ordination aux Catacombes. — Un précurseur eucharistique de Pie X, Mgr de Ségur. — *Credo quia absurdum ?* — Le nombre des savants incrédules. — L'enfer et la bonté de Dieu. — Triple accusation tirée du procès de Galilée. — Histoire d'une preuve de l'existence de Dieu par la génération spontanée. — Le socialisme de S. Jean Chrysostôme.

Leçons d'Écriture Sainte, *Jésus-Christ, sa vie, son temps,* par le P. Hippolyte Leroy, de la Compagnie de Jésus. Année 1907. 1 vol. in-18 jésus. Prix : 3 francs. (Gabriel Beauchesne et Cie, éditeurs.)

Ce volume est le treizième de la collection. Les douze premiers *(chaque volume se vend séparément 3 francs)* forment une série complète comprenant la vie de l'Homme-Dieu de l'Incarnation à la veille de la Passion.

L'accueil fait par le public à cette nouvelle Vie de Notre-Seigneur en disent assez le mérite et l'intérêt. L'ouvrage est unique en son genre ; on chercherait vainement ailleurs une explication aussi vraie, aussi lumineuse et aussi attrayante des actes et des paroles du divin Maître.

Ces *Leçons* sont à la portée de tous. Les esprits cultivés en goûteront davantage le fini et la perfection ; les personnes pieuses ou simplement désireuses de s'instruire les comprendront sans peine et en tireront grand profit pour l'esprit et le cœur.

Humbles Victimes. *Contes et Nouvelles,* par François Veuillot. In-12, 2 fr. 50. (P. Lethielleux, éditeur.)

Dans ce livre, il ne faut pas chercher un roman tapageur, mais des nouvelles et des contes où le lecteur trouvera à chaque page des descriptions harmonieuses, des paroles chaudes et vibrantes et surtout des situations profondément émotionnantes ; il sourira, il pleurera et surtout il aimera ; oui, il aimera ces humbles victimes.

Le P. Gratry. Pages choisies avec fragments inédits, par L.-A. Molien, professeur à l'Ecole de Théologie d'Amiens. Un vol. in-12. Prix : 3 fr. 50. (Librairie Charles Douniol.)

C'est une excellente idée de la maison Téqui d'avoir publié un recueil de *Pages choisies* du P. Gratry. Aujourd'hui que le mouvement d'idées dont il a été le précurseur se développe de plus en plus, il convient de rendre la lecture de ses ouvrages aussi accessible que possible. Un recueil fait dans un ordre méthodique est donc fort utile.

Non pas que ses œuvres ne méritent plus d'être lues tout entières, elles sont plus intéressantes que jamais, mais, faute de temps, il est souvent difficile d'en faire l'étude complète. Les jeunes gens surtout, ces généreux, ces vaillants que le P. Gratry saluait dans une de ses plus belles pages, ces jeunes gens en qui repose l'espoir de la France de demain, avaient besoin d'être aidés.

Quimper, librairie J. Salaun.

La Société de Publicité religieuse, 6, place de la Bourse, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour la *Semaine religieuse* de Quimper.

Revue Financière

La nouvelle année financière a débuté dans des conditions de fermeté aussi satisfaisantes que possible, eu égard au volume restreint des transactions.

La Rente Française s'est avancée à 95 80 et termine à 95.45. En progrès, le Turc à 94.62. Le marché des fonds russes est, par contre, un peu plus lourd.

Le Crédit Foncier, à 690, le Crédit Lyonnais, à 1.177, la Société Générale, à 662, le Comptoir d'Escompte, à 676, conservent leur habituelle fermeté.

On recherche à 433 fr. les actions Banque Centrale Mexicaine. Les 90.000 actions nouvelles, émises en Septembre dernier, participent aux bénéfices sociaux depuis le 2 Janvier courant, sur le même pied que les actions anciennes, auxquelles elles sont ainsi complètement assimilées.

Fermeté, à 448 fr. de l'obligation Banque hypothécaire Franco-Argentine. En plus des garanties qui lui sont affectées, ce titre présente un degré de sécurité très appréciable, puisqu'il émane d'une Société au capital de 25 millions rémunérés à raison de 6 %.

Chemins français soutenus.

Les obligations 4 1/2 % des Chemins de fer dans la province de Buenos-Ayres sont en progrès à 445 fr. 50. La ligne qui réunit Rosario à Buenos-Ayres et qui a 400 kilomètres environ, constitue le prolongement de la Compagnie de Santa-Fé et du réseau de l'Etat, dont le double transit va profiter à la Cie des Chemins de fer dans la province de Buenos-Ayres.

Rio sans grand changement à 1.666 fr.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Demandes suivies en obligations du Port de Para, à 446 fr. La taxe douanière de 2 °/₀, qui, en plus des recettes du port, viennent garantir le service des obligations, a produit, de Mars à Novembre dernier, 2.462.722 fr. somme bien supérieure à celle que nécessite ce service.

L'action privilégiée Makeewka est demandée à 670. Dans le même groupe, on recherche l'action Malonne-Floroffe à 338.

Verre-Soleil 135.50.

Il faut s'incliner devant les faits.

Il convient de rappeler, en ce moment surtout, où la grippe commence à exercer ses redoutables ravages, que des observations médicales toutes récentes nous ont fait connaître que le **Curatif Vaugirard** est un véritable spécifique de toutes les maladies graves du poumon, dont il arrête l'évolution en quelques jours. Dimanche dernier encore, deux médecins éminents ont pu constater qu'une jeune fille, atteinte d'une tuberculose grave et soignée sans succès par tous les remèdes connus, venait d'être guérie radicalement par ce médicament. L'auscultation de la malade a, en effet, montré que les deux poumons ne présentaient plus aucune trace de congestion (durée du traitement : 11 Juillet au 30 Novembre). Il faut s'incliner devant les faits : la thérapeuthique possède dans le **Curatif Vaugirard** un remède d'une grande valeur. Par sa triple action antibacillaire, calmante et cicatrisante, ce Curatif convient aussi bien dans le traitement des grippes, des bronchites, de la pleurésie, de la pneumonie, que de la tuberculose.

On trouve le **Curatif Vaugirard** dans toutes les principales pharmacies.

Brochure : **E. Logeais**, 37, avenue Marceau, Paris.

Adresse télégraphique : PULMONIA-PARIS.

Ancienne Maison PIRIOU

SAUVAGE

3, rue Kéréon SUCCESSEUR QUIMPER

HORLOGERIE — BIJOUTERIE — OPTIQUE — ORFÈVRERIE
BRONZES & ORFÈVRERIE D'ÉGLISE

Assortiment considérable de **Candélabres, Garnitures d'autels, Thabors, Calices, Ciboires, Custodes, Boucles de souliers, etc., à des prix excessivement réduits.**

Nouveau candélabre à transformations multiples, breveté s. g. d. g.

Réparations, remise à neuf, dorure et argenture.

Le Chronomètre « **A la Montre de Genève** » que l'on trouve seulement chez M. SAUVAGE, qui en a la *propriété exclusive*, doit son *succès* toujours croissant à sa qualité exceptionnelle, à son bon marché et à son réglage parfait ; c'est sans contredit la *Montre de précision* par excellence. Ce mouvement, entièrement monté sur rubis, est à ancre ligne droite, levées visibles, double plateau, spiral Bréguet, balancier compensé, et se fait en boîtes or, argent, acier et nikel.

ARTICLES POUR FUMEURS — Écume et Ambre 1er choix.

ORFÈVRERIE DE TABLE — Qualité supérieure, prix exceptionnel.

Porte remise sur tous les Catalogues.

AGENTS demandés pour vendre à la campagne des produits vétérinaires indispensables aux cultivateurs et éleveurs ; 15 fr. par jour à gagner toute l'année. — Inutile d'écrire sans bonnes références. — S'adresser à MM. Chauveau-Dixneuf et fils, à La Séguinière, près Cholet (Maine-et-Loire).

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché.

23e ANNÉE. Vendredi 17 Janvier 1908. N° 3.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

SOMMAIRE

I. PARTIE OFFICIELLE. — *Communications de l'Evêché :* Lettre pastorale de Mgr François-Virgile Dubillard à l'occasion de sa translation de l'Evêché de Quimper à l'Archevêché de Chambéry (à suivre) ; Conseils paroissiaux ; Décès.

II. PARTIE NON OFFICIELLE. — *Chronique du diocèse :* Intentions recommandées aux prières ; Nécrologie ; Rennes ; Cause de béatification du serviteur de Dieu Jean-Marie-Robert de la Mennais ; Nécrologe des Missions ; Le Culte des Saints (suite) ; Bibliographie bretonne.

III. — *Chronique générale :* Rome ; France ; Paris ; Montauban ; Le service militaire des ecclésiastiques ; A propos des biens ecclésiastiques ou religieux usurpés ; « Ces moines ignorants !... »

IV. — *Bibliographie.*

V. — *Annonces et avis.*

Offices de la semaine.

Dimanche, 19 Janvier. — 2me Dimanche après l'Epiphanie. FÊTE DU T. SAINT NOM DE JÉSUS. Double de 2e classe. Blanc. A la messe, mémoire du Dimanche.

Vêpres du Saint Nom de Jésus, avec mémoires du suivant et du Dimanche.

Lundi, 20. — S. Fabien et S. Sébastien, Martyrs. Double. Rouge.

Mardi, 21. — Ste Agnès, Vierge, Martyre. Double. Rouge.

Mercredi, 22. — S. Vincent et S. Anastase, Martyrs. Semi-double. Rouge.

Jeudi, 23. — Mariage de la T. Sainte Vierge et de S. Joseph *(au Supplément)*. Double-majeur. Blanc.

Vendredi, 24. — S. Timothée, Evêque, Martyr. Double. Rouge.

Samedi, 25. — Conversion de S. Paul, Apôtre. Double-majeur. Blanc.

Dimanche, 26. — 3e Dimanche après l'Epiphanie. Fête de la Sainte Famille.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Hôpital de Lesneven . . . . . du 21 au 24 Janvier.
Hôpital civil de Brest . . . . . du 25 au 28 —

Archives diocésaines de Quimper et Léon

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

I. LETTRE PASTORALE
DE
MONSEIGNEUR FRANÇOIS-VIRGILE DUBILLARD
A L'OCCASION
de sa Translation de l'Evêché de Quimper à l'Archevêché de Chambéry.

NOS TRÈS CHERS FRÈRES,

Le Souverain Pontife Nous a demandé un douloureux sacrifice : par un acte de sa volonté, il Nous a détaché de l'Eglise de Quimper pour Nous mettre sur le siège métropolitain de Chambéry. Assurément, Nous aurions voulu éviter ce déplacement, si honorable qu'il soit pour Nous. Nous l'avons dit à Pie X, avec le respect qui lui est dû et l'affection que Nous avons pour vous ; mais le moyen de résister à un désir qui devient un ordre et de refuser, sur un champ de bataille où la lutte s'accentue tous les jours, le poste où l'on est appelé par l'autorité supérieure ?

Ce n'est donc plus comme Evêque de Quimper que Nous venons à vous aujourd'hui, mais comme administrateur du diocèse, le Saint-Père Nous ayant confié cette charge jusqu'au moment de la prise de possession de Notre vénéré successeur. Ce titre, qui Nous rattache encore à vous, Nous permet de vous parler avec la même autorité que par le passé ; et, puisque l'heure de la séparation est arrivée, Nous Nous adressons à vous une dernière fois pour vous faire Nos adieux.

En vous quittant, Nos très chers Frères, Nous pouvons Nous rendre le témoignage que, pendant les huit années que Nous avons passées au milieu de vous, Nous n'avons rien épargné pour y remplir avec générosité et dévouement Notre ministère pastoral. Autant que Nous l'avons pu, et sans compter avec les fatigues, les préoccupations et les soucis de toute sorte, Nous avons été entièrement à vous, dévoué à vos âmes, toujours prêt à Nous sacrifier pour elles. D'autre part, Nous avons constamment et en toute circonstance rencontré chez vous le respect, l'estime et l'affection, qui ont consolé Nos peines, relevé Notre courage, secondé Notre action, et qui demeureront l'éternel honneur de Notre épiscopat dans le diocèse de Quimper et de Léon.

En ce moment, Nous Nous sentons pressé de porter Nos regards en arrière, et de repasser dans Notre esprit les œuvres qu'ensemble nous avons accomplies.

I. — Au début de Notre Episcopat, la guerre ouverte que Nous subissons aujourd'hui n'avait point encore été formellement déclarée à l'Eglise, mais nous en éprouvions déjà les premières atteintes. Tous nos efforts devaient donc tendre à consolider nos positions et à les rendre inexpugnables, en essayant d'unir les catholiques et de faire cesser des divisions qui avaient grandement contristé l'âme de Nos prédécesseurs. C'est cette pensée qui Nous a guidé toujours ; et dans Nos Lettres pastorales, dans Nos allocutions publiques, dans Nos conversations particulières, et dans la direction que Nous avons donnée à toutes Nos œuvres diocésaines, Nous ne Nous sommes jamais proposé d'autre but. Avons-nous réussi à ramener partout la concorde, la paix et la bonne entente entre les catholiques ? Nous voudrions l'espérer, mais il demeure encore trop de noirs nuages à l'horizon pour que Nous puissions l'affirmer en toute sincérité. Notre successeur, à n'en pas douter, affermira les premiers résultats obtenus et fera régner sous sa houlette de pasteur une parfaite union chez les fils de ce grand et noble Diocèse.

Dès Notre arrivée parmi vous, Nos très chers Frères, Nous Nous sommes trouvé en face de grandes difficultés. Mentionnons tout d'abord la disette de pêche sur nos côtes, atteignant plus de cent mille de Nos diocésains, disette qui hélas ! avec des alternatives diverses, n'a pas cessé de sévir jusqu'ici. Nous voulons, marins-pêcheurs, rappeler cette triste et lamentable période, car Nous tenons, en vous quittant, à remercier encore une fois la France catholique de sa grande charité pour vous. Grâce à elle, Nous avons pu vous secourir d'une manière efficace au moment de la tourmente et distribuer jusqu'à aujourd'hui de sérieux secours aux plus indigents. Sur une des côtes du Finistère, la plus abrupte, la plus sauvage de toutes, en face de l'île de Sein, au flanc de cette triste baie qui s'appelle la baie des *Trépassés*, à la pointe de la presqu'île du Raz, s'élève un grandiose monument que vous connaissez tous et qui attestera aux siècles futurs, en même temps que votre confiance en Marie, votre religieuse reconnaissance envers vos bienfaiteurs connus et inconnus. C'est là que vous viendrez de temps en temps, Nos très chers Frères, et vous surtout, marins bretons, prier celle que nous avons justement appelée Notre-Dame de Naufragés. Vous y demanderez le salut de ceux qui sont exposés aux tempêtes de l'Océan, mais vous n'oublierez pas la France chrétienne, votre bienfaitrice, la France chrétienne, aujourd'hui si tourmentée par les flots de l'erreur et du mensonge, et envahie par une boue fétide de vices et de corruptions qui menace de tout engloutir. C'est de tout cœur et les larmes aux yeux que vous répéterez, devant le groupe émouvant, la prière que Nous avons dédiée à Notre-Dame du Raz :

Archives diocésaines de Quimper et Léon

O très sainte Vierge Marie, divine Mère de Jésus et notre Mère, qu'on n'invoque jamais en vain dans les dangers, ne laissez pas périr en mer, sous les coups de la tempête, les marins qui mettent leur confiance en votre charitable protection ; et arrachez aussi et surtout, les âmes des pauvres pécheurs à la perdition et au naufrage de l'éternité. Nous vous en conjurons à genoux et les mains suppliantes, tendues vers vous et votre divin Fils, ô Notre-Dame des Naufragés. Ainsi soit-il.

Une autre épreuve dont vous n'avez pas perdu le souvenir, ce fut la lutte que Nous dûmes entreprendre pour conserver l'usage de la langue bretonne dans les catéchismes et la prédication. Vous savez avec quelle énergie vos prêtres ont défendu leurs droits et les vôtres. Cent cinquante d'entre eux furent privés de leur traitement et pour ainsi dire réduits à la mendicité pour avoir refusé de se servir de la langue française pour l'instruction religieuse de nos populations qui ne comprennent que le breton. Leur courage ne se démentit pas et votre charité non plus. D'abondants secours leur furent distribués par Nos soins pendant près de trois années.

Mais, de toutes les souffrances que Nous eûmes à subir en ces temps douloureux, la plus cruelle de toutes fut la fermeture de nos maisons d'éducation et l'expulsion violente de ces bons Frères et de ces bonnes Sœurs qui tenaient vos écoles et instruisaient vos enfants. Qui ne se rappelle encore nos tristesses et nos angoisses quand, pendant de longues semaines, nous voyions chaque matin sortir de notre ville des groupes de gendarmes, des escadrons de cavalerie et des compagnies de fantassins s'en allant assiéger l'un après l'autre nos établissements scolaires ? Qu'allait-il se passer, et quelles lugubres nouvelles nous apporterait le courrier du soir ? Nos cœurs étaient dans la désolation, et nous ne savions que nous réfugier dans la prière, demandant à Dieu que le sang français ne fût point versé et que les catastrophes extrêmes nous fussent épargnées. Ces prières furent exaucées, car s'il y eut des coups, des blessures, puis des amendes et de la prison, il n'y eut pas mort d'homme dans ces quarante-huit sièges qu'eurent à soutenir, dans le Finistère, les seules Religieuses du Saint-Esprit.

On a demandé à quoi ont servi ces courageuses manifestations, que dans plusieurs feuilles publiques on a essayé, vainement d'ailleurs, de tourner en ridicule ? Elles ont servi à révéler au grand jour et au prix de sérieux sacrifices la foi chrétienne, que nos adversaires croyaient morte dans les âmes françaises ; elles ont montré à tous que, chez les baptisés, la foi se reprend alors qu'on s'y attend le moins, et qu'elle sait agir avec une énergie, un éclat et une puissance qui étonnent et déconcertent les plus audacieux.

Est-il bien vrai, du reste, que nous ayons été les vaincus de ces grandes résistances ? En apparence, oui ; réellement, non.

Nous prenons la carte du Finistère, et Nous revoyons les localités où ont eu lieu ces magnifiques manifestations : partout, Nous constatons avec bonheur que de nouvelles écoles ont succédé aux anciennes et jouissent auprès des habitants de la même confiance et de la même popularité. Au mois de Septembre dernier, on fermait les trente-deux écoles libres encore tenues par des religieux ou par des religieuses. Aujourd'hui, grâce au dévouement des paroissiens, des Recteurs, des Curés, grâce encore à un certain nombre de nos jeunes prêtres qui n'ont pas craint de se faire maîtres d'école; grâce surtout à Dieu qui ne refuse jamais son concours aux hommes de bonne volonté, toutes ces écoles sont rouvertes et demeurent très florissantes.

Le Saint Père, à qui Nous avons raconté ces choses, en était ému jusqu'aux larmes ; car pour lui, comme pour Nous, les écoles chrétiennes sont la première des œuvres à créer et à soutenir, dans ces temps de décadence et d'impiété. Et ces écoles, il les admirait d'un doux regard, et il les bénissait avec son cœur.

Nous ajoutions : « Très Saint Père, j'avais fait un beau rêve : connaissant les dispositions généreuses de mes diocésains, je voulais doter chacune de mes paroisses d'une école libre ». — « Un autre, reprit-il, réalisera ce rêve que je bénis, et vous aurez votre part dans la récompense. »

Quoi qu'il en soit, Nos très chers Frères, Nous confions ce vœu à votre piété filiale et Nous supplions Nos anciens et toujours chers Collaborateurs de ne point le laisser tomber dans l'oubli.

La campagne contre les congrégations religieuses était à peine terminée, que nos adversaires en entreprenaient une autre contre le mobilier de nos églises, par voie d'inventaires. Ce furent les mêmes menaces, les mêmes expéditions à main armée, les mêmes engins de destruction. Ici encore, vous avez fait preuve d'énergie et de courage : vos églises ont été fortifiées comme les donjons d'autrefois, les portes en ont été fortement barricadées, quelquefois murées, et les fenêtres se sont changées en meurtrières, si bien que, plus d'une fois, l'ennemi a eu la sagesse de renoncer à l'attaque, et de laisser l'église et son mobilier entre les mains de leur légitime propriétaire. Ce que nous ont valu ces nouvelles démonstrations, c'est d'apprendre à nos gouvernants qu'on ne s'attaque pas impunément aux croyances d'un peuple, et que, quand on n'est pas décidé à en venir à des massacres, il y a des limites qui ne doivent point être dépassées.

Nous profiterons, Nos très chers Frères, du délai qui nous est laissé, pour retremper notre foi et notre vaillance par la fréquentation plus assidue de nos églises, par les prières que nous y ferons plus ferventes et par les sacrements que nous aimerons à y recevoir plus souvent.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Après l'inventaire des églises, est venue la fermeture des presbytères. Quarante environ ont vu leurs portes brisées, le mobilier qu'ils contenaient jeté dehors, et les prêtres qui les habitaient honteusement chassés comme des malfaiteurs. Dans cette circonstance, Nous le reconnaissons volontiers, les populations n'ont voulu faire aucune résistance. Conseillées par leurs prêtres, elles ont compris que le presbytère n'est pas un lieu saint, et que si le Fils de Dieu chassait avec des lanières de cuir les vendeurs du temple, parce qu'il s'agissait de la gloire de son Père, il se laissait garrotter sans mot dire, quand il n'était question que de sa propre personne. Nos prêtres ont compris cette leçon, et Nous les félicitons de l'avoir si bien traduite dans leurs actes. Ce qui, dans cette affaire, est tout à votre louange, Nos très chers Frères, c'est que ces prêtres indignement expulsés, vous les avez reçus pour la plupart dans vos maisons, où vous leur avez donné une généreuse hospitalité ; c'est qu'à peu près dans toutes les paroisses, vous avez mis à leur disposition, et cela gratuitement, des maisons où ils continueront à résider, à prier et à bénir. En plus d'un endroit, on a fait mieux encore : les catholiques ont décidé et entrepris la construction de nouvelles demeures pour leurs prêtres.

La question des presbytères est loin d'être définitivement résolue. Placée entre le sequestre et les municipalités, beaucoup de nos Recteurs auront peine à se maintenir dans leurs anciennes habitations. Nous vous demandons, Nos très chers Frères, d'imiter les exemples qui vous ont été donnés déjà par nombre de paroisses et de conserver vos prêtres à côté de leurs églises, quelques sacrifices qui vous soient imposés pour cela.

(A suivre.)

Nous publierons dans notre prochain numéro la fin de la Lettre pastorale. Nous en donnons dès aujourd'hui le Dispositif.

A CES CAUSES,

Le saint Nom de Dieu invoqué, Nous avons ordonné et ordonnons ce qui suit :

ARTICLE Ier. — La présente Lettre pastorale sera lue dans toutes les églises et chapelles du diocèse de Quimper et de Léon, le dimanche qui en suivra la réception.

ARTICLE II. — A partir de ce même dimanche, et toutes les fois que les rubriques le permettront, jusqu'à la prise de possession de Notre successeur, les prêtres réciteront à la sainte messe l'oraison du Saint-Esprit pour attirer sur sa personne et sur ses œuvres les bénédictions du Ciel.

ARTICLE III. — Les personnes pieuses sont invitées à faire de temps en temps la sainte communion à ces mêmes intentions.

Donné à Quimper, sous Notre seing, le sceau de Nos armes et le contre-seing du Secrétaire général de l'Evêché, le 31 Décembre 1907.

PAR MANDEMENT :
F. VIEILLE-CESSAY, Vic. gén.,
Secrét. gén. de l'Evêché.

† FRANÇOIS-VIRGILE,
Archevêque de Chambéry,
Administrateur du Diocèse de Quimper & de Léon.

II. Conseils paroissiaux. — Par décision de Monseigneur, en date du 15 Janvier 1908, ont été nommés les conseillers des paroisses dont les noms suivent :

Faou (le), Goulven, Landévennec, Locunolé, Rumengol.

III. Décès. — Nous recommandons aux prières le repos éternel de l'âme de M. Hascoët, recteur d'Ergué-Gabéric, décédé le 15 Janvier.

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Intentions recommandées aux prières.

I. — L'Eglise et la France. — L'union des catholiques sous la direction du Pape et des Evêques.

II. — Les diocèses de Chambéry et de Quimper : l'Evêque vénéré qui nous quitte et la nomination de son successeur.

Monseigneur Dubillard a pris possession, par procureur, de son siège archiépiscopal de Chambéry, mardi 14 Janvier.

Sa Grandeur quittera Quimper dans le courant de la semaine prochaine, et fera son entrée solennelle à Chambéry, le lundi 27 Janvier.

Le surlendemain, fête de saint François de Sales, aura lieu, à Albertville, le sacre de Mgr Biolley, évêque élu de Tarentaise. Mgr Dubillard, le nouveau métropolitain, sera le prélat consécrateur, assisté de Mgr Campistrou, évêque d'Annecy, et de Mgr Fodéré, évêque de Maurienne.

Monseigneur Dubillard continuera à administrer, par ses vicaires généraux, le diocèse de Quimper et de Léon jusqu'à la prise de possession de son successeur.

Nécrologie. — Au dernier moment, nous apprenons la mort (hélas! prévue depuis plusieurs semaines) de M. Hascoët, recteur d'Ergué-Gabéric, pieusement décédé, mercredi 15 Janvier, à 9 heures du matin.

Nous remettons à notre prochain numéro la notice biographique du regretté défunt.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

L'enterrement de M. Hascoët a lieu aujourd'hui (vendredi), à Ergué-Gabéric. Un service d'octave pour le repos de son âme y sera célébré mercredi prochain, 22 Janvier, à 10 heures.

R. I. P.

Rennes. — **Congrès marial Breton.** — Le deuxième Congrès marial Breton, dont Mgr l'Archevêque métropolitain a confié l'organisation à M. l'abbé Barbot, aumônier de l'Hospice Saint-Melaine, à Rennes, se tiendra dans cette ville, les *22, 23 et 24 Mars* prochain, et se terminera par le couronnement solennel de Notre-Dame de Bonne-Nouvelle, le jour de la fête de l'Annonciation.

Au Congrès, on lira — et on discutera — de nombreux travaux, écrits par les hommes les plus compétents, sur tout ce qui concerne le culte de la T. Sainte-Vierge en Bretagne.

On nous demande d'inviter nos lecteurs, prêtres et fidèles, à assister nombreux à cet important Congrès et à la grande fête religieuse qui doit le terminer.

L'orateur du couronnement de Notre-Dame de Bonne-Nouvelle sera Mgr Morelle, évêque de Saint-Brieuc.

Cause de béatification du serviteur de Dieu Jean-Marie-Robert de la Mennais. — Comme nous l'avons dit, le « Procès » de béatification du vénérable fondateur des Frères de l'Instruction chrétienne a fait un pas important le 10 Décembre dernier, où fut ordonnée la « Revision » des écrits. Nos lecteurs aimeront, croyons-nous, à trouver ici quelques détails au sujet d'une Cause qui intéresse à un si haut point la Bretagne tout entière.

D'abord, il faut savoir que sa Cause n'a été introduite en Cour de Rome qu'après une première enquête, par les soins des Evêques, dans les diocèses où il a vécu et rempli le saint ministère. A la suite de cette enquête, furent rassemblés tous les écrits sortis de sa main ou imprimés sous son nom. L'enquête, *ou Procès d'information,* n'est complète que par la revision minutieuse des écrits.

Cet examen rigoureux arrrête souvent des Causes, d'ailleurs très intéressantes. Longtemps les procédures ont été suspendues dans la Cause du Curé d'Ars, et elles le sont encore pour le vénéré M. Olier, en raison des difficultés suscitées par cette revision.

Or, Jean-Marie de la Mennais a laissé beaucoup d'écrits : discours, lettres, mémoires, brochures, livres de piété, ouvrages plus importants en collaboration avec son frère. Tous ces volumes ont été déposés par le Postulateur à la Chancellerie de la Sacrée Congrégation des Rites, et Son Eminence le Cardinal V. Vannutelli, Ponent de la Cause, les a distribués pour l'examen à trois théologiens reviseurs. Leurs rapports ont été présentés une première fois à une réunion de la Sacrée Congrégation des Rites. Monseigneur le Promoteur de la Foi est intervenu et a fait un grand nombre d'objections, dont quelques-unes ont paru assez fortes aux Eminentissimes Cardinaux pour renvoyer l'affaire à une autre date, afin d'entendre la défense du Postulateur et de l'avocat.

Cette défense a été présentée par Mgr Salotti, avocat et distingué professeur à l'Apollinaire. Sa plaidoirie a eu plein succès, et le 10 Décembre, le *non obstat* a été prononcé. Le terrain ainsi déblayé, la Cause va reprendre son cours normal et, avant deux ans, nous l'espérons, la sainte Eglise aura décerné le titre officiel de Vénérable au « Promoteur convaincu de l'Infaillibilité pontificale, au défenseur zélé des droits et des libertés de la sainte Eglise, à l'ardent apôtre de l'enfance et de la jeunesse ».

Le 10 Décembre, le Saint-Père a approuvé hautement la décision prise par la Sacrée Congrégation des Rites.

Nous sommes heureux de cette bonne nouvelle qui réjouira les nombreux amis des bons Frères de Lamennais, indignement persécutés par un Gouvernement de francs-maçons et de sectaires.

Nécrologe des Missions. — La revue des *Missions catholiques* a publié, comme chaque année, la liste des missionnaires tombés, au cours de 1906, dans les travaux de l'apostolat.

La France occupe le premier rang, qui, de tradition, est le sien dans ce nécrologe d'honneur.

Des 176 noms qui y figurent, en effet, 79 étaient portés par des Français de France et 3 par des Français d'outre-mer, dont 1 de la Guyane, 1 du Sénégal et 1 de l'Inde. En outre, 6 appartenaient à des enfants des diocèses, jadis français, de Strasbourg et de Metz.

Dans cette liste d'apôtres se trouvent deux finistériens : le R. P. Bouguen (Philippe-Marie), des Missions Etrangères de Paris, né (au Bourg-Blanc) en 1851, mort au Bangalore (mission de Pondichéry) le 4 Septembre, et le R. P. Messager (Yves), de la Congrégation du Saint-Esprit, mort le 14 Mai 1906.

Le culte des Saints *(suite)*.

Dans cette revue des grandes âmes qui ont honoré le diocèse de Quimper par leurs vertus toujours insignes, souvent héroïques, nous nous sommes arrêté en dernier lieu aux prêtres et aux évêques qui ont exercé l'apostolat dans les pays infidèles, ou dans de nouvelles chrétientés où tout était encore à créer ; mais ici une gloire nous fait défaut : nous sommes convaincu que la plupart de nos missionnaires, si non tous, étaient disposés à donner à Jésus-Christ le témoignage du sang et que seule l'occasion leur a manqué ; mais enfin, nous n'avons pas de martyrs. Tout au plus pourrais-je citer le nom du R. P. Pierre-Yves Keralum.

Cet excellent religieux, qui appartenait à une honorable famille de Quimper, était entré au noviciat de la congrégation des Oblats

Archives diocésaines de Quimper et Léon

de Marie Immaculée en 1851. Il exerçait avec zèle son pieux apostolat depuis plusieurs années, quand il disparut en 1872. C'est seulement en 1883 que des chasseurs trouvèrent quelque chose de ses restes, dans une forêt où le pauvre prêtre avait dû s'égarer et mourir de faim et de soif; tout près, se trouvaient son calice, sa pierre d'autel, sa clochette, sa croix d'Oblat, sa montre, dix-huit piastres et une fiole qui avait dû contenir du vin pour la messe.

Si nous n'avons pas eu de martyrs de l'apostolat, la France en a donné en grand nombre pendant le cours du XIXe siècle ; en particulier ses Lazaristes, et son admirable société des *Missions étrangères* ont prouvé que si nos soldats donnent joyeusement leur sang pour la patrie, nos prêtres le donnent aussi généreusement pour Dieu, dans les tortures les plus raffinées. Dans son beau livre : *Un siècle de l'Eglise de France,* Mgr Baunard a rappelé succinctement ces vaillants martyrs : en Chine, Mgr Taurin-Dufresse, Jean-François Clet, Gabriel Perboyre, Chapdelaine ; en Indo-Chine, François Gagelin, M. Jaccard, Joseph Marchand, Mgr Dumoulin-Borie, Jean-Louis Bonnard, Mgr Retord, Théophane Vénard ; en Corée, Mgr Berneux, Mgr Imbert, Mgr Daveluy, Just de Bretennières, Beaulieu, Doré, Aumaître, Pourthié, Petit-Nicolas. Et ne doivent-ils pas aussi ajouter à la gloire de la France, les très nombreux chrétiens indigènes qui ont voulu mourir avec les prêtres et les évêques dont ils étaient les fils par la foi et le baptême? Parmi ceux que j'ai nommés, il en est deux que je crois devoir signaler spécialement : Mgr Dumoulin-Borie, à cause des belles pages que lui a consacrées Louis Veuillot, et Théophane Vénard, décapité au Tonkin le 2 Février 1861. Il avait trente-deux ans d'âge et sept ans d'apostolat quand il subit le dernier supplice; sa vie a été écrite par son frère Eusèbe Vénard, prêtre du diocèse de Poitiers ; il n'est point de biographie plus attrayante, parce qu'il n'y avait pas d'esprit plus fin et et plus charmant que celui du futur martyr ; il fut aimable et gai jusque dans la cage où il écrivit ses dernières lettres en attendant la mort. Au premier anniversaire de cette mort précieuse, le grand évêque de Poitiers, Mgr Pie, prononçait son panégyrique dans l'humble église de sa paroisse natale ; parmi les pages éloquentes du grand orateur, il n'en est guère d'aussi belles.

Les barbares de la Chine et du Tonkin n'ont pas été seuls à donner la mort aux prêtres et aux évêques en ce XIXe siècle qui s'est clos il y a sept ans ; des Français égarés ont tué de bons Français. Dans l'ordre du temps, c'est Mgr Affre, le martyr des barricades (1848) ; puis ce sont les nombreux martyrs de la *Commune*, archevêque, jésuites, dominicains, picputiens ; puis le saint abbé Planchat, le serviteur du peuple, et l'angélique Paul Seigneret, séminariste de Saint-Sulpice, que tous aimaient rien que pour l'avoir vu. Parmi les cinq jésuites, il en était un qui avait habité la résidence de Quimper pendant plusieurs années ; je pourrais dire de lui ce que je disais tout à l'heure de Théophane Vénard : il respirait la joie et c'était un charme que de voir son imperturbable gaîté. Il l'a manisfestée jusque dans les dernières paroles qu'il a dites ou écrites.

Le martyre est toujours la mort acceptée pour Dieu, mais les conditions dans lesquelles il est subi peuvent être très différentes. Sainte Brigitte de Suède eut révélation qu'un de ses fils, tué en défendant les droits du Saint-Siège, jouissait au Ciel de la récompense réservée aux martyrs. En notre temps aussi, beaucoup furent les martyrs de Dieu parce qu'ils furent les martyrs du Pape.

Lisez cette page de Mgr Baunard : « Derrière Pie IX, en lui, c'était la papauté qu'on menaçait ; c'était l'Eglise qui souffrait. Toute l'Eglise catholique était donc avec lui : la parole de l'Eglise dans les mandements de ses évêques, qui ne parlaient que de lui ; la prière de l'Eglise, qui, comme autrefois, s'en allait implorer à tous les autels la délivrance de Pierre dans les liens ; l'or de l'Eglise aussi, qui, comme celui des mages, se versait aux pieds du roi appauvri de Bethléhem ; le sang de l'Eglise, le sang des jeunes fils de l'Eglise, qui venaient offrir au pape la plus grande de toutes les preuves d'amour, celle qui consiste à donner sa vie pour ce qu'on aime.

» Ce fut du sang de ce sacrifice que se signa plus étroit encore le pacte de famille entre la papauté et la France. On ne vit jamais alliance plus intime, plus confiante et plus généreuse que celle-là. Il y avait dès lors deux Frances : la France gouvernementale, impériale, officielle, qui trahissait le Pape ; il y avait la France traditionnelle, catholique, la vraie France, qui se serrait d'autant plus près autour du Pape. C'est à cette France que le Pape demanda une épée héroïque : Lamoricière lui tendit la sienne. « Quand un » père appelle un fils à l'honneur de le défendre, avait dit le vainqueur de Constantine, il n'y a plus qu'une chose à faire, à partir. » C'est une cause pour laquelle je serais heureux de mourir. » Et ceux qui s'enrôlaient sous ses ordres, sous la bannière pontificale, c'était la fleur de notre jeunesse, c'était cette brillante légion franco-belge à qui la France, elle aussi, aurait pu dire cette belle parole de la duchesse de Parme : « Allez servir la cause d'un saint sous » la conduite d'un héros » ! C'est à la catholicité tout entière sans doute que le pape, dépouillé de ses plus riches provinces, demandait le nécessaire secours de l'aumône universelle ; mais la France, à elle seule, lui envoyait huit millions sur les vingt millions qui lui parvenaient des deux mondes. Et l'on entendait le Saint-Père répéter, les larmes aux yeux : « Comment ne serais-je pas heureux » d'être le père de tels enfants » ? Il y eut là des années d'éternel souvenir durant lesquelles Pie IX et la France catholique fondirent leurs âmes l'une dans l'autre.

» Elles n'en firent plus qu'une, une âme d'*Addolorata*, percée du même glaive, lorsque, après Castelfidardo et Ancône, le nom de Pie IX retentit dans la chaire chrétienne, parmi les gémissements des prêtres et des mères, mêlé aux noms de ces beaux jeunes hommes, immolés devant Lorette, sous le regard de Marie. Dans leurs mandements, dans leurs discours, les évêques faisaient

Archives diocésaines de Quimper et Léon

lire ces noms déjà glorieux, « immatriculés dans la légion de ceux » qui ont lavé leur robe dans le sang de l'Agneau. Ils ont donné » leur vie, non pour une cause humaine, mais pour une cause » divine », écrivait Mgr Pie. C'était la cause du Pape. »

(A suivre.)

BIBLIOGRAPHIE BRETONNE. — **La Bretagne et les Bretons au XVI^e siècle**, par M. le Vicomte Ch. DE CALAN. — 6^e fascicule : Portrait de Jean de Crosse. — Son gouvernement. Portrait et règne de Henri II. — Création du Parlement de Bretagne, etc...

Le prochain fascicule contiendra : Portrait de Catherine de Médicis et de ses Fils. — Les premiers Protestants Bretons. — Les émeutes du Croisic, de Nantes et de Rennes, etc...

Prix de l'ouvrage : 16 fr. chez M. L. Babon-Rault, imprimeur éditeur, à Rennes. — On peut souscrire à la librairie J. Salaun, Quimper.

CHRONIQUE GÉNÉRALE

ROME. — Le Comité exécutif des pèlerinages a reçu une lettre du comte d'Ursel annonçant l'arrivée de nombreux pèlerins belges, à l'occasion de la fête du Pape.

Le Saint-Père, en bonne santé, a reçu, dimanche 12 Janvier, le cardinal de Lai, nouvellement promu, puis plusieurs personnalités anglaises et françaises. Il a reçu également, en audience de congé, le Père Michel da Carbonara, préfet apostolique de l'Erythrée, avec lequel il s'entretint longtemps, lui demandant des renseignements sur l'œuvre des missionnaires et sur la récente invasion du territoire du Benadir italien par les tribus abyssines.

FRANCE. — **Les réunions d'Evêques.** — La *Corrispondenza Romana* revient, en insistant, sur son démenti catégorique touchant une assemblée générale d'évêques.

« Désormais, dit-elle, il est notoire qu'on ne prépare pas une » telle assemblée, et que les assemblées régionales ont une pleine » raison d'être en elles-mêmes, comme il arrive en d'autres pays, » notamment en Italie, où elles sont habituelles. »

On annonce que la réunion des évêques du Sud-Ouest aura lieu à l'Archevêché de Bordeaux, sous la présidence du cardinal Lecot, les 22 et 23 Janvier.

La *Croix* ajoute « d'après des informations particulières », que « la réunion de la région de Lyon se tiendra vers le 25 Janvier. Pour les régions de Paris et de Reims, la date de leur assemblée n'est pas encore fixée. Les groupes comprendront par provinces l'archevêque et un évêque choisi par ses collègues. »

PARIS. — **A l'église du Vœu national.** — Selon la pieuse coutume établie depuis longtemps par les chapelains de Montmartre, plusieurs centaines d'hommes ont passé en oraison, dans la basilique du Sacré-Cœur, la nuit qui clôturait l'année finissant. En même temps qu'eux, d'autres chrétiens priaient à Notre-Dame des Victoires. Ainsi donc, au milieu de Paris, c'est la foi et la piété qui recueillaient les derniers soupirs de cette lamentable année 1907 et qui offraient à Dieu les prémices de cette angoissante année 1908.

Dans l'église du Vœu national, cette veillée d'armes avait été précédée, deux jours, auparavant, de la cérémonie habituelle, qui, le dernier dimanche de chaque mois, réunit au sommet de la colline le bataillon des adorateurs. Ils étaient venus près d'un millier, et ils avaient vu quatre-vingts membres nouveaux s'enrôler dans leur milice.

Ce sont là des spectacles qui raniment l'espérance.

MONTAUBAN. — **Mort de Mgr Fiard.** — L'épiscopat français vient de perdre un de ses doyens : Mgr Fiard, le vénérable évêque de Montauban, est mort d'une crise cardiaque, à l'âge de 86 ans, après avoir reçu pieusement les derniers sacrements en présence de sa famille épiscopale.

Né dans le diocèse de Valence (1823), Mgr Fiard était curé de Saint-Jean-en-Royans (Drôme) quand son compatriote Mgr Vigne, évêque d'Oran, le prit comme vicaire général. C'est de là qu'il fut appelé au siège de Montauban.

Au cours de ses vingt-six années d'épiscopat, Mgr Fiard avait conquis sur son peuple, par la profonde bonté qu'il alliait à la sûreté de doctrine et à la fermeté de caractère, un grand ascendant fait d'amour et de vénération. On le vit bien notamment, il y a quelques mois, quand il célébra son jubilé épiscopal.

Il y a quelques mois, se sentant affaibli par l'âge, le vénérable prélat avait demandé au Saint-Père un coadjuteur qui lui fut donné dans la personne de Mgr Marty, lequel devient, de plein droit, évêque de Montauban.

Le service militaire des ecclésiastiques. — Le Conseil d'Etat a rendu son arrêt relativement au rappel sous les drapeaux d'un certain nombre de jeunes prêtres. La haute assemblée estime qu'il n'y a plus, à l'heure actuelle, ni d'élèves ecclésiastiques ni de ministres du culte, soit dans le sens du Concordat (abrogé), soit dans le sens de la loi de séparation (des associations cultuelles n'ayant pas été créées). D'où il suit qu'il n'y a *plus* de dispensés ecclésiastiques.

Les anciens dispensés (Art. 5 de la loi militaire) doivent suivre le sort de leur classe. Si cette classe est dans la réserve, ils sont eux-mêmes forcément rangés dans cette réserve : on ne peut plus les rappeler à l'activité à l'âge de 26 ans.

Les décisions contraires du ministre ont été annulées comme manquant de base légale.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

A propos des biens ecclésiastiques ou religieux usurpés : l'achat des produits. — Aux termes d'une réponse faite récemment par la Sacrée Pénitencerie à l'Evêque de Luçon — qui a été publiée dans notre partie officielle — les locataires des biens ecclésiastiques « encourent l'excommunication portée par le Concile de Trente et sont tenus à restitution d'après les règles fixées par les théologiens ».

En même temps avait été posée la question suivante : « Les acheteurs de fruits naturels provenant des biens usurpés, si toutefois ils se procurent ces fruits en quantité notable, encourent-ils la même censure, ou sont-ils tenus du moins à restitution ? »

Réponse : « On peut absoudre les acheteurs de ces fruits naturels *exposés en vente publique,* en leur imposant une aumône en faveur des Congrégations auxquelles ces biens appartiennent, en tant qu'ils les ont achetés à un prix inférieur au juste prix. »

« Ces moines ignorants !... » — Le 27 Décembre dernier, on a célébré, dans l'église Saint-Germain-des-Prés, ancienne église abbatiale des Bénédictins, le 2e centenaire de Dom Mabillon, mort en 1707.

Dom Cabrol a prononcé le panégyrique de l'illustre moine Bénédictin qui créa, voilà deux cents ans, la science de la diplomatie, c'est-à-dire de la critique des documents d'archives antérieurs à la Renaissance. Dom Mabillon rendit par là même le service le plus signalé à l'histoire dont il apprenait aux érudits à rechercher, à apprécier et à utiliser les sources principales.

Son œuvre fut féconde, et la méthode qu'elle enseigne permit aux plus savants travaux de voir le jour pendant le dix-huitième siècle.

La Révolution — qui a tant détruit et si peu et si mal édifié — interrompit les travaux d'érudition et d'histoire documentaire, en même temps qu'elle supprima l'Ordre de Saint-Benoit et les autres Congrégations. Ce n'est que vers le milieu du XIXe siècle que l'étude de la diplomatie fut reprise et renouvelée par l'enseignement de l'Ecole des Chartes.

L'Ordre que Dom Mabillon a si grandement honoré s'est reconstitué après la Révolution. Aujourd'hui, il est de nouveau en exil, ce qui ne l'empêche point de continuer son labeur d'érudition, quoique plus péniblement.

A Appuldurcombe, dans l'Ile de Wight, les moines de Solesmes continuent leurs admirables travaux sur la liturgie, le chant et la littérature ecclésiastiques.

A l'abbaye de Farnborough, en Angleterre, s'élabore le dictionnaire publié à la librairie Letouzey, tandis que Dom Leclerc et Dom Cabrol écrivent l'histoire des Conciles, et que Dom Farotin nous révèle la liturgie mozarabe.

Les Religieux de Ligugé, installés à Chevetogne, dans la province de Namur, rassemblent les archives de la France monastique et éditent la *Revue Mabillon,* sous la direction de Dom Besse.

Ceux de Maredsous, Dom Germain Morin et Dom Ursmer Berlière, notamment, s'occupent de patrologie et d'histoire ecclésiastique.

Enfin, on sait que Rome a chargé un Bénédictin éminent, Dom Pothier, de la nouvelle édition de chant grégorien, et a confié à Dom Gasquet, du même Ordre, la lourde charge d'une édition critique du texte de la Vulgate.

...On vous le dit : des ignorants, ces moines !

BIBLIOGRAPHIE

LA DÉCADENCE DU SILLON. *Histoire documentaire.* Par l'abbé Emmanuel Barbier. In-12, 2.50 ; — (P. Lethielleux, Editeur).

Très curieux et instructif le nouveau volume dans lequel M. l'abbé Barbier, avec son impitoyable méthode documentaire, raconte la Décadence du Sillon. Ce volume est revêtu de l'*Imprimatur* de Mgr Turinaz, évêque de Nancy.

C'est le complément naturel des études de l'auteur sur les *Idées* et les *Erreurs* de cette école.

Ce troisième ouvrage s'ouvre par *le nouveau livre d'or du Sillon.* C'est le recueil des désaveux, des blâmes, des condamnations récemment émanés de l'autorité ecclésiastique. Comment la suspicion et la défaveur ont succédé à l'appui déclaré de l'Episcopat, c'est ce que M. Barbier explique par un piquant et vivant récit des métamorphoses successives, des avatars du *Sillon.* Il y joint l'histoire pittoresque des divisions intestines qui réduisent la fameuse « *âme commune* » à l'état de cliché lamentablement déformé. On y voit aussi quel genre de préoccupations amena le *Sillon,* qui s'annonçait comme un mouvement régénérateur du pur esprit catholique en France, à s'arranger du pur évangile des protestants.

Ces déviations lamentables d'un mouvement généreux, sans doute, mais mal conçu, mal orienté et nullement dirigé, feront réfléchir plusieurs et ouvriront les yeux de quelques-uns...

Quimper, librairie J. Salaun.

« ÉTUDES »

Revue fondée en 1856 par des Pères de la Compagnie de Jésus

Sommaire du numéro du 5 Janvier 1908.

I. L'Eglise et la critique biblique, Joseph Brucker. — II. La spoliation de l'Eglise ; qui est responsable ? H. Berchois. — III. Sur la Côte des Esclaves. La mission du Dr Bayol. A. de Saliais. — IV. Deux nouveaux mondes, P. de Vrégille. — V. Ménandre. Découverte d'un manuscrit, André Brémond. — VI. Balzac inédit. Lettres à G. du Vair et au P. Garasse, Eugène Griselle. — VII. A propos du deuxième centenaire de Mabillon. L'œuvre érudite des Bénédictins de Saint-Maur, Jules Doisé — VIII. Le Motu proprio *Præstantia* de S. S. Pie X, Lucien Choupin. — IX. Revue des livres. — X. Notes bibliographiques. — XI. Evénements de la quinzaine.

Abonnement : Un an, 25 fr.— Le numéro, 1 fr. 50.

L'Administration de la *Semaine religieuse,* 18, rue des Boucheries, Quimper, reçoit et transmet, sans frais, les abonnements aux *Etudes.*

L'Administrateur-Gérant : Ar. de Kerangal.

Quimper, typographie de Kerangal imprimeur de l'Evêché.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Revue Financière

Si les affaires sont encore peu actives, les cours se présentent néanmoins en progrès. La Rente est passée de 95.45 à 95.60. L'Extérieure s'inscrit à 93.57, ex-coupon de 1 0/0. Les fonds russes montrent un peu plus d'entrain.

Fermeté soutenue des valeurs de crédit.

Allégée de son coupon de 15 fr. 54, l'action Banque Centrale Mexicaine s'est avancée à 418 fr. C'est un cours avantageux si l'on considère la progression constante des dividendes distribués par cet établissement qui occupe une situation prépondérante au Mexique.

Parmi les valeurs argentines, on recherche les obligations 4 1/2 0/0 des chemins de fer dans la province de Buenos-Ayres et les obligations 4 0/0 de la Banque hypothécaire Franco-Argentine. Ces titres sont des plus intéressants en raison des garanties qui les entourent, de l'importance de leur rendement et des cours relativement bas auxquels ils se traitent encore.

Chemins français calmes et fermes.

Meilleure tenue du Rio à 1.676. Sosnowice en progrès à 1.740.

Des demandes suivies sont à signaler sur l'action Bec Auer autour de 670 fr.

On vient d'introduire, sur le marché du comptant en banque, les actions « Pétroles Colombia » dont les obligations sont déjà cotées depuis deux ans. Cette Société, au capital de 3.500.000 fr. a pu, dès son deuxième exercice, payer une dividend de 14 1/2 0/0 du capital ; sa situation est donc indéniablement très prospère.

En valeurs de charbonnages, on recherche l'action Malonne-Floreffe à 338 et l'action privilégiée Makeewka à 667 fr.

Hausse à 448 fr. de l'obligation 5 0/0 du Port de Para. Le trafic du port se développe d'une façon remarquable. Pour les trois premiers trimestre de 1907, les douanes du port ont encaissé 41.543.360 fr. contre 33.594.601 fr. en 1906, soit une augmentation de près de 25 0/0.

CHAPEAUX
Barrettes, Rabats
Faux-cols
et Manchettes toile
Ceintures
Gilets de flanelle
etc.

Vêtements Ecclésiastiques.

F. JODELAIS, FILS AINE

Fournisseur du Grand-Séminaire

20, rue Verdelet — **QUIMPER** — rue Verdelet, 20

VINS ET SPIRITUEUX
ANCIENNE MAISON Ferdinand LALANDE
— « *Fondée en 1858* » —
DUPOUY & MAYAUDON
51, Quai des Chartrons, BORDEAUX
Fournisseurs attitrés du Clergé, Noblesse, Bourgeoisie et Communautés religieuses.
Vin de Messe recommandé de la propriété de M. le Curé de Carbon-Blanc (Gironde).
Références, tarifs et échantillons sur demande.
Agent : Emile DANTEC, 32, rue Ange de Guernisac, MORLAIX

23e ANNÉE. Vendredi 24 Janvier 1908. N° 4.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

SOMMAIRE

I. PARTIE OFFICIELLE. — *Communications de l'Evêché :* Lettre pastorale de Mgr François-Virgile Dubillard à l'occasion de sa translation de l'Evêché de Quimper à l'Archevêché de Chambéry (fin) ; Lettre de Mgr l'Archevêque de Chambéry à M. le Doyen du Chapitre de la cathédrale de Quimper ; Association de la Sainte-Famille ; Nominations ; Décès.

II. PARTIE NON OFFICIELLE. — *Chronique du diocèse :* Intentions recommandées aux prières ; Offices extraordinaires ; Mgr Duparc, évêque de Quimper et de Léon ; Les adieux de Mgr Dubillard ; Nécrologie ; Morlaix ; Brest ; Avis.

III. — *Chronique générale :* Rome ; Association Catholique de la Jeunesse Française.

IV. — *Bibliographie.*

V. — *Annonces et avis.*

Offices de la semaine.

Dimanche, 26 Janvier. — 3e Dimanche après l'Epiphanie. Fête de la Sainte Famille. Double-majeur. Blanc. A la messe, mémoires de S. Polycarpe, Evêque, Martyr, et du Dimanche.

Vêpres de la Sainte Famille, avec mémoires du suivant, de S. Polycarpe et du Dimanche.

Lundi, 27. — S. Jean Chrysostome, Evêque, Doct. Double. Blanc.

Mardi, 28. — S. Julien, Evêque *(au Propre diocésain)*. Semi-double. Blanc.

Mercredi, 29. — S. François de Sales, Evêque, Docteur, Double. Blanc.

Jeudi, 30. — Ste Martine, Vierge, Martyre. Semi-double. Rouge.

Vendredi, 31. — S. Pierre Nolasque, Confesseur. Double. Blanc.

Samedi, 1er Février. — S. Ignace, Evêque, Martyr. Double. Rouge.

Dimanche, 2. — 4e Dimanche après l'Epiphanie. PURIFICATION DE LA T. SAINTE VIERGE.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Hôpital civil de Brest	du 25 au 28 Janvier.
Pont-Aven	du 29 au 31 —
Lesneven.	du 1er au 8 Février.

Archives diocésa...es de Quimper et Léon

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

I. LETTRE PASTORALE
DE
MONSEIGNEUR FRANÇOIS-VIRGILE DUBILLARD
A L'OCCASION
de sa Translation de l'Évêché de Quimper à l'Archevêché de Chambéry.
(Fin.)

II. — Cette période de luttes et d'agitation, au milieu de laquelle Nous avons vécu pendant huit années, ne Nous a point empêché d'établir des œuvres très agissantes et très prospères. Au contraire, il semble que la persécution ait réveillé nos esprits et doublé nos forces ; du moins, elle a continué à réunir toutes les âmes de bonne volonté dans cette grande fédération des œuvres diocésaines qui promet pour l'avenir de beaux et très sérieux résultats. En cette année 1908, Nous devions présider son Congrès, donner à l'œuvre une constitution plus ferme et plus conquérante ; le nouvel Evêque de Quimper, avec les solides lieutenants que Nous lui laissons, achèvera cette tâche.

Dans les œuvres que comprend la Fédération, il y en a quelques-unes sur lesquelles nous voulons appeler l'attention, parce qu'elles Nous paraissent plus importantes à l'heure actuelle. Il y a tout d'abord, et en première ligne, l'œuvre des catéchistes volontaires. Très féconde dans nos grands centres, où elle a produit de merveilleux résultats, elle commence à s'étendre dans nos campagnes, où son action n'est pas moins nécessaire.

Tous les vrais catholiques comprendront, en effet, qu'à un moment où les écoles publiques sont devenues neutres et le plus souvent hostiles à la religion, il importe que tous et chacun s'ingénient pour tirer de leur ignorance religieuse de jeunes âmes rachetées par le sang de Jésus-Christ et destinées au bonheur éternel. Autrement, ce serait la ruine immédiate de ces pauvres âmes et, à bref délai, la destruction de cette société française avant tout catholique, qui, depuis plus de quinze siècles, a fait l'admiration du monde entier.

Après l'œuvre des catéchistes volontaires, l'œuvre des écoles et des patronages chrétiens a fait, depuis huit années, de très grands progrès dans le diocèse. Nous l'avons dit, Nous voudrions dans chaque paroisse une école libre ; Nous ajoutons ici qu'à côté de chaque école, nous voudrions un

patronage bien conduit, bien dirigé, pour aider les jeunes à traverser sans dommage la période critique de leur vie, celle où les passions s'éveillent et menacent d'ensevelir les croyances. De grands sacrifices ont été faits en ce sens ; Nous voulons espérer qu'après Notre départ, le mouvement ne ralentira pas. Toutefois, Nous tenons à ajouter que ces patronages devront avoir pour base une réelle piété, une conduite très chrétienne, une doctrine absolument sûre d'elle-même ; autrement, ce serait l'insuccès et souvent d'amères déceptions.

A l'œuvre des patronages, succède naturellement l'œuvre des cercles d'études. Ceux-ci se sont considérablement multipliés chez vous, dans ces dernières années, et Nous les avons soutenus, favorisés autant que Nous l'avons pu. Nous ne Nous sommes jamais fait d'illusion sur ce point, l'œuvre des cercles d'études est assurément une des plus délicates et requiert, de la part des directeurs, une grande expérience, beaucoup de bons sens et une science théologique peu commune. C'est pourquoi Nous n'avons jamais voulu confier officiellement cette charge qu'à des prêtres désignés par les Curés ou les Recteurs, en communion parfaite d'idées et de sentiments avec leur Evêque, et toujours prêts à subir sa haute influence. Nous ne le savons que trop, plusieurs ont voulu, avec le « Sillon », se soustraire à cette tutélaire direction et ont pensé qu'il suffisait de communier souvent et d'observer les pratiques extérieures de notre sainte religion pour avoir le droit de parler en public, de prôner des systèmes de rénovation et d'entraîner les masses catholiques. Nous Nous sommes entretenu avec Sa Sainteté Pie X de ce triste esprit de révolte et d'orgueil qui se rencontre dans plusieurs de nos cercles d'études. Le Pape Nous a répondu, les larmes aux yeux : « Les malheureux ! ils marchent sur le bord des abîmes ; puissent-ils tomber du bon côté. » Il fut plus sévère encore dans son allocution du 16 Décembre, au Consistoire secret où furent nommés les nouveaux Cardinaux et les nouveaux Evêques. Ce discours tout entier est à relire et à méditer par tous ceux qui se rattachent au Modernisme, non seulement au point de vue spéculatif, mais surtout au point de vue pratique, et ils sont nombreux.

« Il serait déplorable, dit Pie X, que de tels hommes, après avoir (en se séparant des Evêques) déserté le giron de l'Eglise, passassent chez les ennemis déclarés ; mais il est bien plus déplorable encore qu'ils en soient venus à ce degré d'aveuglement qu'ils se disent et se présentent encore comme des enfants de l'Eglise, après avoir abjuré, non sans doute en paroles, mais en fait, le serment de fidélité qu'ils ont prêté au baptême. Et, s'abandonnant à une fallacieuse tranquillité d'esprit, ils fréquentent même les sacrements chrétiens, ils se nourrissent du très saint Corps de Jésus-Christ

Archives diocésaines de Quimper et Léon

et même, ce qui est affreux, ils montent à l'autel de Dieu pour y offrir le saint Sacrifice ; et cependant, ce qu'ils enseignent, ce qu'ils discutent, ce qu'ils professent avec la plus grande obstination, montre qu'ils ont perdu la foi et que pendant qu'ils se croient encore sur le navire ils ont fait un honteux naufrage. »

Ces paroles sont de la dernière gravité, et Nous espérons bien que si l'un ou l'autre de Nos chers fils en Jésus-Christ ont été quelque temps aveuglés, bien vite ils reviendront dans le vrai chemin, heureux de fonder, avec leurs amis et leurs frères, cette belle phalange de jeunes catholiques qui, dans l'ardeur d'une foi convaincue et sous la direction de leurs pasteurs légitimes, n'ont d'autre but que de défendre les intérêts catholiques et ceux de leurs frères pauvres et souffrants. Nous n'oublierons jamais les applaudissements et les élans d'enthousiasme qui accueillirent Nos paroles lorsque, au cours de l'année, Nous fîmes entendre cette doctrine et ces conseils à des milliers de jeunes Bretons réunis aux sanctuaires de N.-D. du Folgoat et de N.-D. de Kerinec. L'œuvre de la Jeunesse catholique s'écartera avec fierté de la voie périlleuse où d'autres voudraient la conduire ; c'est ainsi qu'elle vivra et comptera pour une large part dans la victoire que tous nous devons ardemment préparer.

Notre intention n'est pas, Nos très chers Frères, de vous parler ici des œuvres exclusivement pieuses, qui sont nombreuses dans le diocèse, et dont Nous avons vu les splendides manifestations soit dans Nos tournées de Confirmation, soit dans les inoubliables pèlerinages de Rumengol, du Folgoat, de Notre-Dame des Portes et de Sainte-Anne la Palue. Non, cela Nous entraînerait au delà des limites que Nous Nous sommes tracées dans cette Lettre. Mais à côté des œuvres de jeunesse, il Nous semble bon de mentionner encore la Ligue patriotique des Femmes françaises. Nous connaissons l'esprit de cette Ligue, Nous savons qu'elle aussi n'a d'autre but que le salut de la France, par l'action catholique ; Nous savons, en outre, que, tout en ayant son centre à Paris, elle demeure dans chaque diocèse sous la main de l'Evêque pour la propagande à faire, la direction à recevoir et les moyens à employer. C'est pourquoi Nous l'avons encouragée, aidée et soutenue dans ce beau diocèse de Quimper, où déjà elle a donné de très sérieux résultats. Notre conviction intime est que la femme française, avant tout chrétienne et patriote, contribuera pour une large part à nous débarrasser du cauchemar qui nous oppresse et à ramener dans notre chère France la religion qui fut sa gloire, et en même temps la concorde et la paix, qui firent jadis sa force et sa puissance dans le monde. Nos vénérables Frères dans le sacerdoce accueilleront donc avec bienveillance dans leurs paroisses la

Ligue patriotique des Femmes françaises et mettront tout leur zèle à en favoriser le développement.

Nous voudrions, Nos très chers Frères, continuer longtemps encore cet entretien qui, dans sa teinte mélancolique, a bien quelques charmes ; mais Nous sentons que le moment de finir est venu et qu'il faut vous faire Nos derniers adieux.

Que Nos Vicaires généraux, les membres de Notre vénérable Chapitre et tous ceux qui Nous ont aidé dans l'administration du Diocèse reçoivent ici l'expression de Nos sentiments de respect et de reconnaissance pour les services qu'ils Nous ont rendus et pour l'affection qu'en toute circonstance ils Nous ont témoignée.

Ces remerciements sont aussi pour les membres du Clergé qui, avec un incomparable dévouement, n'ont pas cessé un instant de seconder Nos vues, de favoriser Nos projets, de soutenir Nos efforts au milieu de la tempête que Nous traversons.

Nous ne pouvons oublier non plus Nos maîtres aimés de l'un et l'autre sexe qui, malgré d'insurmontables difficultés, portent haut et ferme le glorieux drapeau de la liberté d'enseignement. Ils savent, à n'en pas douter, que Notre cœur demeure dans leur œuvre et que Nous n'oublierons jamais les sacrifices que Nous leur avons imposés et qu'ils ont si généreusement acceptés pour la conduire à bonne fin.

Enfin, chers et vaillants chrétiens de la Cornouaille et du Léon, Nous vous disons adieu à tous, et Nous vous remercions du respect et de l'attachement dont vous avez toujours fait preuve à Notre égard. Nous avons parcouru ensemble des chemins difficiles : vos hautes qualités et vos rares vertus Nous ont rendu la tâche moins pénible. Restez, Nous vous en conjurons, restez dans l'avenir et sous la sage direction de celui qui doit Nous succéder, ce que vous avez été dans le passé, des catholiques intègres, fermes et inébranlables dans leur foi, « *Sic state, filii carissimi* » ! (PHIL., IV, 1.)

Il y a quelques semaines déjà, prosterné aux pieds du Souverain Pontife, Nous versions les tristesses de Notre âme dans la sienne. Voulant Nous consoler, Pie X Nous chargea, pour le Clergé et les fidèles du Diocèse, d'une bénédiction toute spéciale. C'est, Nos très chers Frères, cette bénédiction que, de tout cœur, Nous vous envoyons aujourd'hui en même temps que la Nôtre. Puissions-nous tous, protégés et enrichis par elle, nous retrouver ensemble, après une séparation plus ou moins longue, dans ce beau ciel où il n'y aura qu'un seul troupeau et un seul pasteur. « *Unum ovile et unus pastor* .» (S. JEAN, X, 16.)

(Suit le Dispositif, publié dans notre dernier numéro.)

Archives diocésaines de Quimper et Léon

II. Lettre de Monseigneur l'Archevêque de Chambéry à M. le Doyen du Chapitre de la cathédrale de Quimper.

Bien cher Monsieur le Doyen,

Avant de quitter définitivement Quimper, je tiens à vous remercier encore, vous, les membres du Chapitre et le Clergé du Diocèse, pour la magnifique croix archiépiscopale que tous ensemble vous avez bien voulu m'offrir en souvenir de ma trop courte résidence au milieu de vous.

Je suis vivement touché de cette sympathique et délicate attention ; je vous l'ai dit déjà, et je tiens à le répéter dans notre chère *Semaine religieuse*. Il est à peine besoin de vous assurer qu'en toute circonstance, et principalement dans nos cérémonies saintes, cette précieuse image du Sauveur mourant me rappellera vivement un clergé et un peuple que j'ai beaucoup aimés et pour lesquels j'aurais voulu me sacrifier jusqu'à la fin.

Encore un mot : vous ajoutez à votre riche souvenir une somme de 1,000 fr., reliquat de votre généreuse souscription. Je l'accepte de grand cœur, mais permettez-moi de la déposer sans retard dans la caisse générale du *Denier du Clergé* du diocèse.

Veuillez agréer, cher Monsieur le Doyen, pour vous et pour tous l'assurance de ma vive gratitude et de mon inaltérable souvenir.

† François-Virgile,
Archevêque de Chambéry.

III. Association de la Sainte-Famille. — Dimanche prochain, 3e après l'Epiphanie, a lieu la fête de la Sainte Famille de Nazareth, et aussi la fête annuelle de la pieuse Association établie sous ce vocable par le Souverain Pontife Léon XIII (Bref du 14 Juin 1892) et érigée dans le diocèse de Quimper et de Léon par ordonnance épiscopale en date du 21 Novembre 1900.

C'est donc dimanche que « les familles faisant partie de l'Association se réunissent dans l'église paroissiale, représentées par leurs principaux membres, et qu'elles font ou renouvellent leur consécration à la Sainte Famille ».

A cette occasion, MM. les Curés et Recteurs ne manqueront pas de rappeler à leurs paroissiens le but et les règles de la pieuse Association, ainsi que les nombreuses indulgences qui y sont attachées. Ils auront soin également de recueillir et d'inscrire sur le registre spécial, ouvert à cet effet, les noms des familles qui ne font pas encore partie de l'Association et qui désireraient y entrer.

La liste des nouveaux associés doit être envoyée chaque année, *dans le courant de Mai*, au Directeur diocésain, M. le chanoine Fléiter, vicaire général, qui la transmet au centre de l'Association, à Rome.

Prière à réciter par les familles chrétiennes en faisant ou renouvelant leur consécration à la Sainte Famille. *(Bref du 20 Juin 1892.)*

O Jésus, notre très aimable Rédempteur, qui, envoyé du ciel pour illuminer le monde par votre doctrine et par votre exemple, avez voulu passer la plus grande partie de votre vie dans l'humble demeure de Nazareth, et qui, par votre soumission à Marie et à Joseph, avez consacré cette Famille qui devait être le modèle de toutes les familles chrétiennes, recevez avec bonté notre famille qui se consacre tout entière à Vous. Protégez-la et gardez-la ; confirmez en elle votre crainte salutaire, avec la paix et la concorde de la charité chrétienne, afin qu'elle devienne semblable au divin exemplaire de votre Famille et que tous ceux qui la composent, sans en excepter un seul, jouissent un jour de la béatitude éternelle.

O Mère très aimante de Jésus-Christ et notre Mère Marie, faites, par votre douceur et votre clémence, que Jésus daigne accepter notre consécration et nous accorder ses bienfaits et ses bénédictions.

O Joseph, très saint gardien de Jésus et de Marie, venez à notre aide par vos prières dans toutes les nécessités de l'âme et du corps, afin qu'en union avec vous et la bienheureuse Vierge Marie, nous puissions rendre des louanges et des actions de grâces éternelles à Jésus-Christ, le divin Rédempteur.

IV. Nominations. — Par décision épiscopale du 22 Janvier, ont été nommés :

Recteur d'Ergué-Gabéric, M. Le Bihan, recteur de Pleuven ;

Recteur de Pleuven, M. Labbé, vicaire à Saint-Thégonnec ;

Recteur de Roscanvel, M. Le Séac'h, ancien vicaire de Bénodet ;

Vicaire à Saint-Thégonnec, M. Jézégou, vicaire à Plouégat-Guerrand ;

Vicaire à Plouégat-Guerrand, M. Cloarec, jeune prêtre de Saint-Sauveur-Sizun.

V. Décès. — Nous recommandons aux prières le repos éternel de l'âme de M. Gillard, ancien recteur de Roscanvel, décédé le 21 Janvier.

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Intentions recommandées aux prières.

I. — L'Eglise et la France. — L'union des catholiques.
II. — Le nouvel Evêque de Quimper et de Léon : sa personne et son ministère.

Offices extraordinaires.

Quimper. — Eglise de Saint-Mathieu — *Lundi, mardi* et *mercredi*, 27, 28 et 29 *Janvier*, *Triduum* en l'honneur de saint François de Sales.

Le T. Saint-Sacrement reste exposé toute la journée.

Chaque soir, *à 7 h. 3/4*, chant des Complies ; sermon par M. l'abbé Corre, recteur de Plouguer.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Le *mercredi*, 29, l'**Œuvre de Saint-François de Sales** célébrera sa fête annuelle. A 8 h. 1/2, messe à l'intention des associés.

Indulgence plénière pour toute personne qui, remplissant les conditions ordinaires, fera une heure d'adoration, l'un des jours de ce *Triduum*.

— Chapelle de la Retraite. — A l'occasion de la fête de S. Jean-Chrysostome, Patron de l'**Œuvre des Ecoles d'Orient**, une messe sera célébrée pour les associés vivants et défunts, en la chapelle de la Retraite, le *Lundi 27 Janvier, à 8 heures*. Après la messe, allocution de M. le chanoine Rossi, bénédiction du T. Saint-Sacrement. Indulgence plénière pour les associés. (Quête au profit de l'Œuvre.)

Le même jour, à 2 heures, aura lieu, chez *M. le chanoine Rossi*, la réunion générale des associés.

Monseigneur DUPARC

ÉVÊQUE DE QUIMPER ET DE LÉON

Depuis plusieurs jours déjà, l'heureuse nouvelle est connue de nos lecteurs, dont elle a comblé les vœux les plus chers : en effet, dès le premier moment où fut annoncée l'élévation de Mgr Dubillard au siège archiépiscopal de Chambéry, parmi ses successeurs éventuels à l'évêché de Quimper un nom fut d'abord prononcé et réunit bientôt tous les suffrages, celui de M. le chanoine Duparc, curé-archiprêtre de Lorient. L'autorité suprême du Pontife Romain, vicaire de Jésus-Christ, a répondu au désir aussi unanime que spontané des diocésains de Quimper et de Léon, prêtres et fidèles, en ratifiant un choix auquel applaudit la Bretagne catholique tout entière. Il n'y aura que l'élu pour en éprouver quelque surprise, il n'y aura que ses paroissiens pour en ressentir quelque tristesse. Leurs regrets — ils voudront bien nous pardonner ce sentiment — augmentent aujourd'hui notre joie.

Notre nouvel Evêque est déjà, nous pouvons le dire, presque finistérien ; né à Lorient le 6 Février 1857, il a passé son enfance et sa jeunesse à Pont-Scorff, puis à Quimperlé où sa famille était venue s'établir. Après de brillantes études au Petit-Séminaire de Sainte-Anne d'Auray, M. Duparc y revient comme professeur, après son ordination, et se fit vite apprécier, spécialement par les conférences religieuses qu'il donnait aux élèves de la division supérieure. Au bout de peu de temps, sa réputation d'orateur dépasssait les murs du Séminaire : son éloge funèbre du maréchal de Mac-Mahon et son panégyrique de Jeanne d'Arc, à la cathédrale de Vannes, furent particulièrement admirés.

Mais M. l'abbé Duparc n'était pas seulement un éloquent prédicateur et un maître remarquable. Mgr Bécel, qui se connaissait en hommes, avait remarqué chez le jeune professeur un ensemble de qualités qui le désignaient pour des fonctions plus hautes. Aussi, en 1895, l'Evêque de Vannes appelait d'emblée à la cure de Saint-Louis de Lorient ce prêtre de 37 ans.

M. l'abbé Duparc justifia pleinement ce choix : les œuvres nombreuses qu'il a fondées ou maintenues, et qu'il laisse florissantes,

en sont la meilleure preuve. Tout en acceptant parfois les invitations qui lui étaient faites pour certaines cérémonies solennelles, comme l'inauguration du calvaire breton à Lourdes, il réserva à son troupeau la meilleure part — qu'il eût toujours voulu faire plus large — de son zèle et de son talent. On l'entendait, chaque dimanche, à la « messe des hommes » qu'il avait établie et qui a fait tant de bien... On le trouvait surtout, en face des mesures persécutrices qui ont marqué ces dernières années : suppression des processions, laïcisation des écoles et des hôpitaux, renversement des croix des cimetières, etc., on le trouvait toujours, défenseur éloquent de la liberté religieuse et du droit, comme (nous l'avons raconté) dans ce procès intenté pour « entraves à la liberté des enchères » et, plus récemment, à l'instruction ouverte contre une école chrétienne de sa paroisse.

Tel est, en quelques mots, l'Evêque que Rome nous envoie pour remplacer un autre vaillant, le vénéré Mgr Dubillard. En remerciant Dieu d'un tel choix, à celui qui devient le père de nos âmes nous adressons — en notre nom, au nom de nos confrères et de tous les catholiques du diocèse dont nous sommes l'écho — l'hommage de notre profond respect et de notre filiale soumission. Si la charge et les responsabilités de l'épiscopat sont de nature, aujourd'hui plus que jamais, à inspirer des appréhensions aux âmes les mieux trempées, Mgr Duparc trouvera un premier réconfort dans la respectueuse sympathie qui lui ouvre ici les cœurs de tous, prêtres et fidèles.

***

Mgr Duparc a été avisé par lettre officielle de la Secrétairerie d'État de sa nomination à l'évêché de Quimper et de Léon. L' « institution canonique » lui sera conférée par Bref. Puis aura lieu l'envoi des Bulles. Tout fait espérer qu'elles seront expédiées de façon à ce que le sacre de notre nouvel Évêque ait lieu le 25 Février, fête de S. Mathias, apôtre. C'est à cette même date, il y a huit ans, que fut sacré, à Besançon, Mgr Dubillard.

Ce qui est dores et déjà décidé, c'est que le sacre de Mgr Duparc aura lieu à Sainte-Anne d'Auray. Le prélat consécrateur sera Mgr Gouraud, évêque de Vannes.

Les adieux de Monseigneur Dubillard.

Dimanche, à l'issue des vêpres à la cathédrale de St-Corentin, Mgr Dubillard, archevêque de Chambéry, est monté en chaire pour adresser, une dernière fois, la parole à la population de la ville épiscopale. « J'aurais préféré, dit-il avec une émotion visible qui se communiqua vite à la nombreuse assistance, j'aurais préféré garder le silence, non certes — loin de là — par indifférence ou froideur, mais parce que « les grandes douleurs sont muettes ». Je me rends néanmoins à l'invitation qui m'a été adressée, et je viens dire adieu à cette église qui me rappelle tant de souvenirs, aux

Archives diocésaines de Quimper et Léon

membres du vénérable Chapitre, au clergé et aux fidèles des paroisses de Quimper...

» Saint Paul, le cœur déchiré en quittant les Philippiens qu'il avait engendrés à la vie surnaturelle, leur adressait cette suprême exhortation : « O fils bien aimés, demeurez tels que je vous laisse ; » *sic state filii carissimi* ». L'apôtre savait qu'il viendrait, après lui, des hommes prêchant une doctrine contraire à l'Evangile ou dénaturant son enseignement. Il en est de même aujourd'hui : la foi catholique est attaquée par tous les moyens : à l'école, dans les journaux et les livres, sur les affiches et dans les réunions où des catholiques se proclament « anticléricaux » ! Comme saint Paul à ses disciples, je vous dirai : *Sic state,* demeurez fermes dans la foi de votre baptême, la foi simple du catéchisme, qui ne discute point, mais croit sans restriction et sans réserve à l'enseignement de l'Eglise, qui dédaigne les critiques d'une prétendue science comme elle réprouve toute concession à l'erreur ; la foi qui éclate au dehors par la vie solidement chrétienne et les pratiques religieuses, en un mot la robuste foi bretonne, qui a fait la gloire de vos pères et qui demeurera la vôtre : *Sic state, filii carissimi*...

» Pour conserver cette foi pure, intégrale, vous avez un moyen simple et facile : recevez docilement, sans interprétation fantaisiste, l'enseignement de la Sainte Eglise, qui vient du Pape et vous est transmis par vos évêques et vos prêtres. Orientez-vous du côté de Rome, laissez-vous guider par la lumière qui brille au Vatican, et dites arrière aux doctrines suspectes, aux moyens de prétendue régénération religieuse ou sociale prônés par des hommes sans mission et parlant en leur nom personnel.

» Ma consolation en vous quittant est de penser que vous marcherez toujours dans cette voie qui est la vraie, soumis et dociles à ceux qui ont la charge de vous y conduire, à celui qui me remplace à la tête de ce diocèse. Je sais qu'il est homme de doctrine, qu'il est plein de zèle et de dévouement : à l'exemple de saint Paul, il se dépensera sans compter pour le bien de vos âmes, comme j'ai la conscience de l'avoir fait dans la mesure de mes forces : *impendam et superimpendar pro animabus vestris*... »

***

A la sacristie, Monseigneur fit ses adieux à MM. les Chanoines présents, en s'excusant de ne pouvoir se rendre chez chacun d'eux. M. le Doyen ayant exprimé le regret que la croix archiépiscopale offerte par le clergé du diocèse ne soit pas encore arrivée, Sa Grandeur répondit aimablement : « Quand je la recevrai, ce sera un souvenir venant de Quimper, et elle me sera d'autant plus chère ».

Dans la soirée, Monseigneur s'est rendu à l'Ecole Saint-Yves et à l'Institution Saint-Vincent de Paul, deux établissements dont le diocèse doit à son initiative le maintien ou le rétablissement, et auxquels il a tenu à témoigner jusqu'à la fin son paternel intérêt en allant bénir une dernière fois les maîtres et les élèves.

***

Monseigneur Dubillard a quitté Quimper hier matin (jeudi), par le train de 7 h. 47. Malgré l'heure matinale, un grand nombre de personnes appartenant à toutes les classes de la société s'étaient rendues à la gare pour donner au vénéré prélat ce dernier témoignage de respectueux attachement. On remarquait : M. Fléiter, vicaire général, M. Gadon, supérieur du Grand-Séminaire, M. le Doyen et la plupart des membres du Chapitre, M. le Curé-Archiprêtre de Saint-Corentin, M. le Recteur de Saint-Mathieu, MM. les chanoines Belbéoc'h, Rossi, etc., avec les autres prêtres de la ville que leur ministère n'avait pas retenus.

Monseigneur, très touché de cette démonstration spontanée, a remercié en quelques paroles émues et a donné sa bénédiction ; puis il est monté en wagon d'où, en faisant un dernier geste d'adieu, il dit d'une voix forte : « Vive la Bretagne ! Vive Quimper ! » La foule a répondu par le cri de : « Vive Monseigneur ! » et le train s'est ébranlé...

Et maintenant qu'il nous a quittés pour obéir au Souverain Pontife et reprendre, dans le nouveau champ ouvert à sa piété, à sa doctrine et à l'activité de son zèle, la tâche qu'il a si dignement remplie dans ce diocèse en y semant sans compter, au prix d'un labeur incessant, les œuvres belles et fécondes, à celui qui fut pour nous un chef vénéré et un docteur en même temps qu'un vrai père, au bon et regretté Monseigneur Dubillard nous adressons, une fois encore avec cet adieu, l'hommage de notre affectueux respect et de notre reconnaissance. Nous l'accompagnons de nos meilleurs vœux et de nos prières. Daigne le Seigneur les exaucer ! *Dominus conservet eum et vivificet eum et beatum faciat !...*

***

En même temps que Mgr Dubillard est parti M. le chanoine Vieille-Cessay qui, depuis huit ans, avait mis au service du diocèse les grandes ressources de son érudition et son expérience des affaires. Tous ceux qui l'ont fréquenté ont apprécié surtout le charme de son commerce, sa bienveillance et son amabilité. Il voudra bien, nous l'espérons, se souvenir des amis qu'il laisse à Quimper et qui, de leur côté, ne l'oublieront pas.

Les dames de Quimper et des environs se sont présentées à l'évêché de Quimper, dans la soirée du mardi 28 Janvier, et ont offert à Mgr Dubillard une croix pectorale en or très artistiquement ciselée et ornée d'une belle pierre précieuse. La chaine de suspension, également en or et d'un goût très pur, complète magnifiquement cette précieuse offrande des ouailles à leur pasteur. Mme l'amirale de Penfentenyo, dans un langage simple et élégant, a dit les sentiments et la reconnaissance de toutes.

Monseigneur, très ému, a répondu à cette délicate allocution en

Archives diocésaines de Quimper et Léon

remerciant les Dames de Quimper de leur générosité envers lui et de leur grand dévouement à la cause de la religion. Il les a vivement exhortées à persévérer dans leurs efforts, sans se laisser jamais détourner de la vieille foi par les aspirations modernistes, par les rêveries contemporaines, qui sont sans objet comme sans réalité et ne produiront, en dehors des divisions qu'elles amènent, aucun résultat appréciable.

Les femmes chrétiennes, a-t-il ajouté, sauveront la France en pénétrant de plus en plus dans le peuple pour l'éclairer et l'instruire, mais à la condition qu'elles se tourneront sans cesse du côté de Rome et des Evêques pour en recevoir constamment les directions vraies, celles qui viennent du Christ, guérissent les peuples et sauvent les nations. Monseigneur a parlé ensuite très éloquemment de son successeur.

Sa Grandeur nous ayant prié d'être l'interprète de sa reconnaissance auprès de toutes les personnes qui ont donné une contribution pour l'achat du magnifique présent qu'il a reçu, nous acquiescons volontiers à sa demande et nous disons à toutes : « Merci, Mesdames, vous avez fait une bonne œuvre et donné un bel exemple, plus encore par votre démarche touchante que par le don que vous avez offert ».

Nécrologie. — I. Nous avons annoncé, dans notre dernier numéro, la mort de M. Hascoët, recteur d'Ergué-Gabéric. Ses obsèques y ont eu lieu, vendredi 17 Janvier, devant une assistance de 76 prêtres dont 14 chanoines, au milieu d'un grand concours de fidèles venus non seulement d'Ergué-Gabéric et du Juch, mais encore d'Ergué-Armel et de Bénodet.

Si à chacun des assistants l'on avait demandé de caractériser d'un mot le défunt qu'ils allaient accompagner à sa dernière demeure, tous auraient répondu : « Il était bon ». Bon et serviable dans le commerce ordinaire de la vie ; bon prêtre, pieux et édifiant ; bon recteur, plein de dévouement et de zèle pour la gloire de Dieu et le bien des âmes qui lui étaient confiées ; bon confrère, accueillant, hospitalier, tel fut, durant sa carrière prématurément interrompue, le regretté M. Hascoët, à qui l'on peut appliquer la parole de l'Ecriture : *Dilectus Deo et hominibus*...

Né au Juch, le 26 Juin 1850, ordonné prêtre le 9 Août 1874, M. Hascoët (Jean) fut vicaire d'abord à Rosporden (26 Septembre 1874), puis (2 Novembre 1875) à Ergué-Armel, où l'on garde de lui le meilleur souvenir. Nommé recteur de Bénodet le 4 Janvier 1889, il mena à bonne fin les travaux d'achèvement de l'église. A Ergué-Gabéric, où il fut transféré le 13 Mars 1897, M. Hascoët fit divers embellissements à la chapelle de Notre-Dame de Kerdévot ; mais surtout il dota la paroisse d'une école chrétienne de filles, dont il était justement fier et qu'il a eu la consolation de voir survivre et prospérer, malgré le renvoi des bonnes religieuses du Saint-Esprit à qui il en avait confié la direction.

Malade depuis de longs mois, M. Hascoët a montré dans ses souffrances une patience et une résignation édifiantes. Il a succombé le 15 Janvier, dans la 58e année de son âge.

II. Nous avons le regret d'apprendre la mort de M. Gillard, ancien recteur de Roscanvel, décédé à Mellac, le 21 Janvier, à l'âge de 49 ans.

Né à Tréméven le 7 Janvier 1859, M. Gillard (Jean-Marie) fut ordonné prêtre le 10 Août 1884 et nommé, le 20 Septembre suivant, vicaire à Cléden-Cap-Sizun où il exerça le saint ministère pendant 18 ans. Devenu recteur de Roscanvel le 27 Mai 1902, il y passa quatre ans et demi, aimé et estimé de ses paroissiens. Démissionnaire le 26 Décembre 1906, il se retira à Mellac, ou il vient de mourir après quelques jours de maladie.

R. I. P.

Morlaix. — **Séquestre condamné.** — Le tribunal civil de Morlaix a rendu son jugement relatif à la restitution d'un titre de rente donné à la mense curiale de Saint-Pol-de-Léon, par M. de Kervenoael, en vue d'instituer une fondation pieuse pendant cinquante ans.

Le tribunal révoque la donation et ordonne la restitution du titre avec les arrérages. Il condamne le séquestre à tous les dépens.

Brest. — **Pour la Béatification des Martyrs de la Révolution.** — *L'Echo paroissial* de Brest, après avoir reproduit (n° du 19 Janvier) la lettre adressée à Mgr l'Evêque de Quimper relativement à la Béatification des ecclésiastiques martyrisés (à Paris) aux journées de Septembre 1792 (1), fait remarquer que Claude Laporte, qualifié sur la liste des victimes comme « curé de Saint-Louis de Brest », n'était, en réalité, que *premier vicaire*, le chef de la paroisse étant alors nommé *recteur* de Saint-Louis...

L'*Echo* ajoute : « La paroisse de Saint-Louis est intéressée d'une manière particulière à ce procès. Elle a eu la gloire de donner un martyr dans la personne de l'un de ses vicaires, l'abbé Claude-Antoine-Raoul Laporte. Aussi se fera-t-elle un devoir d'envoyer au vénérable président de la Commission les 500 francs demandés ».

C'est un bel exemple à imiter.

Avis. — Les prêtres qui désireraient avoir le texte officiel (en latin) du décret *Ne temere*, concernant les fiançailles et le mariage, peuvent en faire la demande à M. le Supérieur du Grand Séminaire, à Lambézellec — en joignant à leur lettre un timbre pour l'envoi du document.

---

(1) Publiée par la *Semaine religieuse* du 10 Janvier 1908.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

CHRONIQUE GÉNÉRALE

ROME. — La rigueur de la saison a occasionné au Saint-Père une légère attaque de goutte dont il n'avait rien ressenti depuis quatorze mois. Par précaution, et sans que l'état de l'auguste malade inspirât la moindre inquiétude, les audiences ont été suspendues pendant deux jours. Elles ont repris dès lundi dernier, et le Pape a été sur pied toute la journée. Le matin, il avait reçu le cardinal Merry del Val qui lui a fait les communications quotidiennes sur les affaires de Rome.

Le cardinal vicaire a publié un manifeste invitant les Romains à célébrer le jubilé sacerdotal du Pape, en assistant au triduum qui a été célébré les 16, 17 et 18 Janvier, en l'église du Gesù, avec le P. Zocchi comme orateur.

On a fait courir tout espèce de bruits sur la réduction des solennités qui ont été annoncées pour le centenaire de saint Jean Chrysostome. Si cette cérémonie n'est pas entourée de tout l'éclat réservé à des fêtes de ce genre, c'est uniquement parce que l'argent manque pour couvrir les frais considérables nécessités par toute grande cérémonie religieuse à Saint-Pierre.

ASSOCIATION CATHOLIQUE DE LA JEUNESSE FRANÇAISE. — **Une lettre de Mgr l'Evêque d'Angers.** — A l'occasion du Congrès d'Angers, que nous avons annoncé, Mgr Rumeau a adressé à Jean Lerolle, président de l'A. C. J. F., la lettre suivante, que nous sommes heureux d'insérer :

EVÊCHÉ D'ANGERS — « Angers, le 8 Janvier 1908.

» MONSIEUR LE PRÉSIDENT,

» Vous avez bien voulu choisir la ville d'Angers pour le prochain Congrès national de la Jeunesse Catholique.

» Je ne me contenterai pas d'y adhérer, comme vous m'en avez fait la demande. Je vous en remercie. Ce sera pour mon diocèse un honneur et un bienfait.

» Ces religieuses et patriotiques assises, que nous nous attacherons à rendre aussi solennelles que possible, coopéreront à l'accroissement de vos groupes, déjà nombreux, et les enflammeront d'un nouveau zèle.

» Vive cette chère Jeunesse, prompte à l'action, enthousiaste pour le bien, fortement unie dans la discipline et le respect de la hiérarchie sacrée ! Elle est notre consolation et notre espoir.

» Agréez, Monsieur le Président, l'assurance de mon affectueux dévouement.

» † JOSEPH, *Evêque d'Angers.* »

BIBLIOGRAPHIE

Saint Michel, l'Archange vainqueur, par l'abbé LEGUEU. Chez l'auteur, 1, chemin de la Meignanne, et Mme VIAU, rue Voltaire, 14, Angers : 0 fr. 75.

« Grandeur, beauté de saint Michel, son rôle à l'égard de Notre-Seigneur, de la T. S. Vierge, des Anges, de la Synagogue, de l'Eglise, de chaque âme en particulier, dans la vie, à la mort, au jugement : l'auteur pose toutes ces intéressantes questions et les résout avec compétence, grande clarté et piété pénétrante. »

(Ch. SAUVÉ)

Un Jésuite : Amédée de Damas (1821-1903), par le R. P. BURNICHON. In-8, portrait, 5 fr. *(Ch. Poussielgue, éditeur.)*

Voici la vie d'un jésuite d'esprit et de cœur, fils de vieille race, descendant authentique des croisés. Il a des chevaliers d'autrefois la religion de l'honneur et le mépris de la bassesse. Ame toute de franchise, de droiture et de dévouement, Amédée de Damas mérite de prendre place dans la galerie des grandes figures du catholicisme. — Aux chrétiens timides, impressionnés peut-être par la caricature odieuse que de perfides sectaires ont fait du jésuite, et de l'injure qu'ils veulent représenter par ce mot, il faut donner ce livre et leur dire : Tenez, lisez : voilà ce que c'est qu'un jésuite.

Revue Financière

Marché ferme. La Rente Française se traite à 95.57, l'Extérieure à 93 85, le Turc à 96 25, Fonds russe en progrès.

Fermeté des principales valeurs de crédit.

La Banque Centrale Mexicaine est soutenue à 419, cours avantageux si l'on considère que les dividendes distribués par cette banque ont été en progression constante et ont atteint 11 0/0 pour l'exercice 1906.

Des demandes sont à signaler en obligations 4 0/0 de la Banque Hypothécaire Franco-Argentine à 449 fr. A ce cours, c'est un placement au taux de 4.45 0/0 que l'on peut faire en mettant en portefeuille ce titre, d'ailleurs muni d'excellentes garanties.

Bonne tenue de nos grands chemins français.

Les obligations 4 1/2 0/0 des chemins de fer dans la province de Buenos-Ayres ont un marché actif à 446 fr. En regard de l'intérêt annuel de 22 fr. 50, ce titre se capitalise à plus de 5 0/0.

Reprise du Rio à 1.712 fr. La Sosnowice s'incrit à 1.755.

En banque, l'action de l'Ouest-Africain Français est recherchée à 328 fr. On signale que la mine en exploitation normale de la riche mine d'Akrizi se poursuit avec activité.

Hausse à 451 francs de l'obligation du Port de Para. L'impôt douanier qui complète la garantie de ce titre a déjà produit au 31 Décembre une somme presque double de celle que nécessite le paiement du coupon des obligations en circulation.

Les actions Pétroles « Colombia », récemment introduites sur le marché, ont vivement progressé à 428 fr. Avec un dividende de 36 fr. 25 pour son dernier exercice et d'excellentes prévisions pour l'exercice en cours, ce titre parait d'autant plus intéressant que la hausse de 25 fr. annoncée sur le pétrole brut, représente pour la « Colombia » une augmentation de dividende de plus de 5 fr. par action.

L'action St-Raphaël Quinquina est ferme à 90 fr., bien influencée par la progression des ventes mensuelles.

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Ancienne Maison PIRIOU

SAUVAGE

3, rue Kéréon SUCCESSEUR QUIMPER

HORLOGERIE — BIJOUTERIE — OPTIQUE — ORFÈVRERIE
BRONZES & ORFÈVRERIE D'ÉGLISE

Assortiment considérable de **Candélabres, Garnitures d'autels, Thabors, Calices, Ciboires, Custodes, Boucles de souliers, etc., à des prix excessivement réduits.**
Nouveau candélabre à transformations multiples, breveté S. G. D. G.
Réparations, remise à neuf, dorure et argenture.

Le Chronomètre « **A la Montre de Genève** » que l'on trouve seulement chez M. SAUVAGE, qui en a la *propriété exclusive*, doit son *succès* toujours croissant à sa qualité exceptionnelle, à son bon marché et à son réglage parfait ; c'est sans contredit la *Montre de précision* par excellence. Ce mouvement, entièrement monté sur rubis, est à ancre ligne droite, levées visibles, double plateau, spiral Bréguet, balancier compensé, et se fait en boîtes or, argent, acier et nikel.

ARTICLES POUR FUMEURS
Écume et Ambre 1er choix.

ORFÈVRERIE DE TABLE
Qualité supérieure, prix exceptionnel.

Forte remise sur tous les Catalogues.

VÉRITABLE
LIEBIG EXTRAIT DE VIANDE
est un PUR JUS DE VIANDE DE BŒUF
indispensable dans la CUISINE

UN MONSIEUR offre gratuitement de faire connaître à tous ceux qui sont atteints d'une *maladie de la peau, dartres, eczémas, boutons, démangeaisons, bronchites chroniques, maladies de la poitrine, de l'estomac et de la vessie, de rhumatismes, neurasthénie*, un moyen infaillible de se guérir promptement, ainsi qu'il l'a été radicalement lui-même après avoir souffert et essayé en vain tous les remèdes préconisés. Cette offre, dont on appréciera le but humanitaire, est la conséquence d'un vœu.

Écrire par lettre ou carte postale à **M. VINCENT**, 8, place Victor-Hugo, à GRENOBLE, qui répondra gratis et franco par courrier et enverra les indications demandées.

VINS ET SPIRITUEUX
ANCIENNE MAISON Ferdinand LALANDE
Fondée en 1858

DUPOUY & MAYAUDON
51, Quai des Chartrons, BORDEAUX
Fournisseurs attitrés du Clergé, Noblesse, Bourgeoisie et Communautés religieuses.
Vin de Messe recommandé de la propriété de M. le Curé de Carbon-Blanc (Gironde).
Références, tarifs et échantillons sur demande.
Agent : Emile DANTEC, 32, rue Ange de Guernisac, MORLAIX

23e ANNÉE. Vendredi 31 Janvier 1908. N° 5.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

SOMMAIRE

I. — Apostolat de la Prière. Portrait de Mgr Adolphe Duparc, évêque élu de Quimper et de Léon.
II. PARTIE OFFICIELLE. — *Communications de l'Evêché.*
III. PARTIE NON OFFICIELLE. — *Chronique du diocèse :* Intentions recommandées aux prières ; Offices extraordinaires ; Mgr Dubillard à Chambéry ; Quimper ; Briec ; Plougastel-Daoulas ; Conte breton ; Congrès Marial Breton.
IV. — *Chronique générale :* Rome ; Paris ; Les Assemblées épiscopales ; Besançon ; Faillite de la laïcisation ; Pâques à Jérusalem.
V. — *Bibliographie.*
VI. — *Annonces et avis.*

Offices de la semaine.

Dimanche, 2 Février. — 4e Dimanche après l'Epiphanie. PURIFICATION DE LA T. SAINTE VIERGE. Double de 2e classe. Blanc. A la messe, mémoire du Dimanche.
Vêpres de la Purification, avec mémoires du suivant, du Dimanche et de S. Blaise, Evêque, Martyr.
Lundi, 3. — Ste Geneviève de Paris, Vierge *(au Propre diocésain)*. Double. Blanc.
Mardi, 4. — S. André Corsini, Evêque. Double. Blanc.
Mercredi, 5. — Ste Agathe, Vierge, Martyre. Double. Rouge.
Jeudi, 6. — S. Gildas, Abbé *(au Propre diocésain)*. Semi-double. Blanc.
Vendredi, 7. — S. Romuald, abbé. Double. Blanc.
Samedi 8. — S. Jean de Matha, Confesseur. Double. Blanc.
Dimanche, 9. — 5e Dimanche après l'Epiphanie. S. Tite, Evêque.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Lesneven. . . . . du 1er au 8 Février.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Apostolat de la Prière

LIGUE DE PRIÈRES EN UNION AVEC LE CŒUR DE JÉSUS

INTENTION GÉNÉRALE POUR FÉVRIER 1908

LE JUBILÉ DE LOURDES

Il y aura cinquante ans le 11 Février 1908 que la Vierge immaculée a daigné apparaître sur le rocher de Massabielle. Il convient que les catholiques du monde entier fassent une place à part à cet anniversaire glorieux et consolant entre tous et qu'ils le célèbrent avec toute la solennité possible.

L'événement de Lourdes, en effet, n'a pas été seulement une marque de bienveillance céleste envers une personne ou une nation particulière. Il fut et il est encore l'occasion du retour de la France et de bien d'autres peuples aux traditions des antiques pèlerinages, avec leurs touchantes et naïves manifestations de foi. Il fut et il est de plus la démonstration vivante, tangible de la religion par l'argument tant attaqué, mais toujours probant, du miracle.

On peut l'affirmer en toute certitude, les cinquante années qui viennent de s'écouler n'auraient pas produit les prodiges de piété et de générosité dont nous avons été témoins, au milieu de la poussée furieuse des sectes impies, si Marie n'avait appelé les foules à la grotte miraculeuse, si elle n'y avait opéré des miracles innombrables et, entre autres, celui de ces milliers d'hommes oubliant là le respect humain que nous avaient légué le règne de Voltaire et celui de Louis-Philippe.

Mgr l'évêque de Tarbes a écrit aux évêques de tout l'univers pour les convier à célébrer dans leurs diocèses ces fêtes jubilaires, et ce projet a été hautement loué par S. S. Pie X. Le Saint-Père « a jugé que la douloureuse situation dans laquelle se trouve l'Eglise de France, loin d'arrêter les manifestations de la piété catholique, devait, au contraire, en promouvoir les élans ». Il a accordé une indulgence de 7 ans et 7 quarantaines à tous les fidèles qui, le 11 de chacun des mois qui précèdent le 11 Février 1908, assisteront à la messe et réciteront une prière à la très sainte Vierge. Les pieux serviteurs de Marie ne se contenteront pas de cela et multiplieront leurs œuvres de piété et de zèle, pour que cette grande solennité produise dans toutes les nations chrétiennes des fruits de salut et de régénération.



Mgr ADOLPHE DUPARC,
Évêque élu de Quimper et de Léon.

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

Le tableau de la prochaine tournée pastorale, qui comprend l'archiprêtré de Quimper, est en préparation. Avant qu'il ne soit définitivement établi, MM. les Curés et Recteurs qui ont des observations à faire pour la date de la Confirmation dans leurs paroisses sont priés de les présenter, *au plus tôt*, au Secrétaire de l'Evêché.

L'administration diocésaine désire également être renseignée sur la situation actuelle du clergé par rapport aux presbytères. On voudra donc bien lui faire savoir, sans délai :

Archives diocésaines de Quimper et Léon

1° Quelles sont les paroisses où les prêtres n'ont plus la jouissance de la maison presbytérale ;

2° Celles où cette jouissance est contestée ou offerte à des conditions inacceptables.

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Intentions recommandées aux prières.

I. — L'Eglise et la France. — L'union des catholiques autour de leurs pasteurs.

II. — Les œuvres catholiques de défense et d'apostolat.

III. — Le nouvel Evêque de Quimper et de Léon : sa personne et son ministère.

Offices extraordinaires.

Quimper. — CATHÉDRALE DE SAINT-CORENTIN. — *Dimanche, 2 Février*, fête de la Purification de la T. Sainte Vierge *(Chandeleur)*, avant la grand'-messe, bénédiction solennelle des cierges que l'on tient allumés à la procession, pendant l'Evangile et de l'Elévation à la Communion inclusivement.

— CHAPELLE DE LA RETRAITE. — *Lundi, 3 Février*, réunion des Mères chrétiennes. A 8 heures, messe ; instruction suivie de la bénédiction du T. Saint-Sacrement.

Mgr Duparc, évêque nommé de Quimper et de Léon, s'est rendu ces jours derniers à Paris, où il devait faire sa profession de foi devant Son Em. le cardinal-archevêque. L'accomplissement de cette formalité canonique aura été, nous le craignons, retardée par la maladie soudaine et la mort de Mgr Richard.

Mgr Duparc a bien voulu nous faire savoir que, pendant son séjour à Paris, il se ferait un bonheur d'aller prier pour ses futurs diocésains dans le sanctuaire de Notre-Dame des Victoires et du Sacré-Cœur de Montmartre.

Pour ce qui est de la date de son sacre, Monseigneur nous prie de reproduire l'avis déjà publié par la *Semaine religieuse* de Vannes, déclarant « prématurées toutes les indications données jusqu'ici par les journaux. Il n'est possible actuellement de rien fixer à cet égard ».

Mgr Dubillard à Chambéry. — Dimanche dernier, a été lue, dans toutes les églises et chapelles de l'archidiocèse de Chambéry, la Lettre pastorale écrite par Mgr Dubillard à l'occasion de la prise de possession de son Siège métropolitain. Nos lecteurs aimeront à trouver ici le passage où Sa Grandeur parle du diocèse qu'Elle a quitté avec tant de regret :

« Ce qui ajoute encore à l'épreuve que Nous traversons, c'est que, pour venir à vous, Nous devons briser des liens qui Nous étaient bien chers. Le diocèse de Quimper et de Léon avait toute Notre affection, et Nous pouvons bien le dire, sans blesser votre légitime fierté, Nous espérions y mourir. La terre de Bretagne a aussi ses attraits. Vous avez vos montagnes aux sommets couverts de neige, vos lacs paisibles et vos vallées fertiles ; la Bretagne a ses falaises admirablement sculptées par les vagues de l'Océan, elle a la grande voix de la mer et ses landes remplies de pieuses légendes. La Savoie a ses sanctuaires fameux : *Notre-Dame de l'Aumône, Notre-Dame de Hautecombe, Notre-Dame de Chambéry,* et surtout *Notre-Dame de Myans*, que j'aime à saluer ici d'un cri d'amour tout spécial ; mais le Finistère a aussi ses lieux de dévotion illustres ; entre tous, j'ai nommé *Notre-Dame du Folgoët, Notre-Dame de Rumengol, Notre-Dame des Portes,* et leur jeune sœur, *Notre-Dame des Naufragés,* que Nous avons érigée, il y a quelques années, à la pointe extrême du Raz de Sein, là où les tempêtes sont plus terribles et les catastrophes plus fréquentes.

» La Savoie, nul ne l'ignore, a conservé sa vieille foi, ses mœurs antiques, son amour pour les pratiques religieuses et les cérémonies saintes. Dans le diocèse que Nous quittons, les pieuses légendes sont en honneur ; on aime la vieille église, son clocher à jour et le cimetière qui les entoure ; à l'époque de la belle saison, ce sont les « pardons » qui se succèdent, incomparables par le nombre et la piété des fidèles qui les fréquentent.

» Notre clergé savoyard a une réputation universelle de science, de piété et de dévouement à la cause de Dieu et des âmes ; le clergé finistérien ne se laisse devancer par aucun autre, quand il s'agit de se sacrifier corps et âme au devoir. Cent d'entre eux ont été chassés violemment de leurs presbytères et demeurent dans la paroisse, mal abrités et mal entretenus. Naguère encore, Notre jeune clergé s'exposait aux épreuves du brevet élémentaire pour sauver l'enseignement chrétien dans nos nombreuses écoles libres.

» Toutes ces pensées, tous ces sentiments, Nos très chers Frères, se croisent et s'entrechoquent dans Notre âme d'Evêque et de Père, et Nous en souffrons cruellement. Nous voudrions rester à Quimper, mais Nous sentons bien qu'une voix plus puissante Nous appelle au milieu de vous. C'est la voix de Pie X, c'est la voix de Jésus-Christ, c'est la voix de Notre propre conscience ; et, de tout cœur, sans arrière-pensée, avec toute Notre bonne volonté et toutes Nos énergies, Nous Nous mettons à sa suite, « *Relictis retibus et patre, secuti sunt eum* » (MATT., IV, 22). »

Lundi, a eu lieu l'entrée de Mgr Dubillard à Chambéry et son intronisation solennelle.

Mercredi, 29, le nouveau métropolitain a donné la consécration épiscopale à un de ses suffragants, Mgr Biolley, évêque de Tarentaise.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Quimper. — **Fête de saint François de Sales.** — Le triduum solennel d'adoration du Très Saint Sacrement, par lequel la paroisse de Saint-Mathieu a coutume de célébrer la fête de saint François de Sales, son second patron, a eu lieu lundi, mardi et mercredi dernier. Il était prêché par M. l'abbé Corre, recteur de Plouguer et frère de M. le Recteur de Saint-Mathieu.

Dans un langage d'une élégante simplicité, d'une voix puissante qui se fait entendre facilement dans toutes les parties de la vaste église, M. le Recteur de Plouguer a proposé à son auditoire, chaque soir plus nombreux, saint François de Sales comme un modèle de foi et d'apostolat, par son ardeur à combattre les erreurs de son temps : écrits, parole, exemple, il mit tout en œuvre pour sauvegarder l'intégrité de son troupeau. La grande plaie de notre époque, c'est la lecture des mauvais livres, des mauvais journaux, des feuilletons et des romans innommables. Ils se glissent partout, sous toutes les formes, pour le plus grand détriment des âmes. A ce torrent démoralisateur, il faut à tout prix opposer les saines publications qui s'efforcent de prémunir les esprits contre le poison subtil de la presse impie, ou d'en atténuer les effets meurtriers pour la foi et les mœurs. Il faut, de plus, multiplier les œuvres de jeunesse pour la soutenir et raffermir ses premiers pas dans une vie vraiment chrétienne, sans peur comme sans reproche. Enfin, l'apostolat de l'exemple peut seul entraîner les masses dans le bon combat pour la cause de Dieu et la conservation de la Foi.

Mercredi, dernier jour du Triduum, l'Œuvre qui s'est donné pour patron le grand apôtre de la Savoie, célébrait sa fête patronale. La cérémonie du matin était privée, cette année, de la présence de l'ancien évêque de Quimper, Mgr Dubillard, qui aimait à venir tous les ans prendre sa part de cette fête de famille, la sienne aussi. Il venait avec joie apporter aux membres de l'Œuvre encouragements et bénédictions : tous en conservent le plus reconnaissant souvenir.

A l'Evangile, M. le Recteur de Plouguer, prenant pour texte ces paroles : « *Mandavit unicuique de proximo suo* », a montré brièvement qu'il ne suffit pas aujourd'hui de donner son aumône : le don de soi, le dévouement, la charité pour Dieu et les âmes s'imposent de plus en plus à ceux qui veulent gagner les cœurs et les maintenir dans la vraie voie.

La cérémonie du soir fut des plus brillantes ; après le chant des complies, le prédicateur a prononcé le panégyrique du saint Patron modèle de la sainteté, condition essentielle de succès dans l'apostolat ; puis l'autel s'illuminant sembla vouloir présenter à Jésus-Eucharistie une double gerbe d'étoiles, tandis que des chœurs de chant, justement admirés, exprimaient au Souverain Maître la foi, l'espérance et l'amour de ses fidèles enfants. J. B.

Briec. — **Pieuse mort d'un séminariste.** — Le vendredi 24 Janvier, s'est éteint doucement dans sa famille, à l'âge de 20 ans, un jeune séminariste de Briec, M. Hervé Kergoat, dont la mort a été bien édifiante comme sa trop courte vie.

Dès son enfance, depuis le jour de sa première communion surtout, il n'eut d'autre désir que d'être tout à Dieu. En 1906, il entra au Grand Séminaire de Quimper, mais dut en sortir tôt après vu l'état de sa santé. Ce fut une dure épreuve pour le pieux lévite, qui espérait devenir prêtre ; il se soumit néanmoins avec une entière resignation...

Dieu agréa son sacrifice et, pour le rendre plus grand et ainsi plus méritoire, fit passer la jeune victime par le creuset de cruelles souffrances. Durant trois longs mois, l'abbé Kergoat a gardé le lit. Pendant tout ce temps, il fut fidèle aux exercices de piété du Grand Séminaire, où il aimait à se transporter en esprit au milieu de ses camarades. Bientôt trop faible pour faire lui-même sa lecture spirituelle, il pria ses parents de vouloir lui lire chaque jour quelques chapitres de l'*Imitation*. Ses forces diminuant toujours et ses souffrances devenant de plus en plus aiguës, il demanda à recevoir plus souvent la sainte communion et redoubla de piété envers la Sainte Vierge, à laquelle il avait toujours eu une tendre dévotion. Pour honorer celle qu'il appelait sa « bonne mère du ciel », il avait fait plusieurs pèlerinages à Lourdes. Durant sa maladie, il répétait qu'avec bonheur il donnerait encore une fois rendez-vous à la Sainte Vierge, dans son sanctuaire des Pyrénées. Ce n'est pas à Lourdes que la bonne mère attendait son enfant, mais au ciel... •••

Plougastel-Daoulas. — **Solidarité chrétienne.** — La coopérative d'exportation de la fraise, qui groupe 180 familles, avait fait annoncer le dimanche, 19 Janvier, au prône de la grand'messe, qu'une octave de services seraient chantés dans la semaine pour les défunts des familles associées et qu'une messe serait célébrée le jeudi 23, à 9 heures.

Les familles de l'association ont tenu à honneur de se faire représenter au service de chaque jour par l'un ou l'autre de leurs membres.

L'assistance à la messe du 23, dite à l'autel du Sacré-Cœur, ne comptait pas moins de 300 personnes, dont 60 hommes environ ; les communions furent nombreuses.

Cette messe, célébrée en actions de grâces des résultats de l'année écoulée et en instances de bénédictions pour l'année nouvelle, fut suivie d'une courte allocution où le célébrant rappela aux adhérents les devoirs réciproques que leur imposait la mutualité.... C'était un spectacle édifiant de voir ces rudes travailleurs des champs prier en corps le Père céleste qui donne aux oiseaux la becquée et à la fleur la rosée.

Mettant à profit la lumineuse et féconde parole de Léon XIII, les Plougastels entrent résolument dans la voie de la Corporation où, pendant de si longs siècles, nos pères ont trouvé le bien-être matériel, en pratiquant la vraie fraternité. X....

Archives diocésaines de Quimper et Léon

CONTE BRETON [1]

Il allait évidemment se passer quelque chose d'insolite sur un certain point du paradis. Des anges venaient d'y déployer une magnificence toute spéciale reproduisant ce qu'on voit de plus beau sur la terre et aussi dans le ciel vu de notre côté. C'était évidemment une imitation d'un coin de la Bretagne, imitation incomparablement plus séduisante encore que la réalité. Dans le lointain, on voyait des calvaires et des clochers à jour se dessinant sur les splendeurs d'un soleil couchant ; puis une mer immense semblable à de l'or en fusion et où glissaient doucement d'innombrables barques ; mais si vous aviez pu contempler toutes ces splendeurs, ce qui aurait tout d'abord attiré vos regards ç'aurait été un trône encore inoccupé, et préparé évidemment pour un des plus grands personnages de la cour céleste. C'était, en effet, le trône où allait s'asseoir sainte Anne pour présider une réunion des Saints des pays de Vannes, de Cornouailles et de Léon. Au moment marqué, l'auguste patronne vint y siéger ayant à ses côtés, comme assistantes, sainte Ninnok et sainte Nonne. En face se placèrent, à droite saint Corentin et saint Pol-Aurélien, à gauche saint Patern et saint Gildas ; les autres se tinrent un peu plus à l'écart.

Saint Corentin prit la parole ; il déclara que ses intérêts et ceux de saint Pol étant désormais confondus, il formulait sa demande au nom de son bienheureux collègue comme au sien propre. Son successeur, après huit ans d'un épiscopat heureux et fécond, venait d'être transféré à un siège métropolitain et il fallait pourvoir à son remplacement. Sans doute, ce soin appartenait à l'Eglise de la terre, mais le choix d'un nouvel évêque dépendait aussi, dans une certaine mesure, des prières ferventes adressées dans ce but ; or, non seulement les Cornouaillais et les Léonards demandaient instamment un évêque breton, mais beaucoup parmi eux désignaient un prêtre qu'ils connaissaient et qu'ils aimaient, et ils étaient arrivés à généraliser leurs aspirations dans leur vaste diocèse. Il nomma ce prêtre ; en entendant ce nom sainte Anne sourit mais non sans tristesse. Elle dit qu'elle aurait voulu adhérer au désir bien motivé de saint Corentin et de saint Pol, mais qu'ayant elle-même pour leur candidat une prédilection marquée, elle le verrait avec peine s'éloigner du pays où elle règne et où elle l'a vu enfant, adolescent, jeune prêtre et professeur, exerçant une action si marquée sur les élèves de son cher Petit-Séminaire.

Sainte Ninnok dit qu'elle s'associait au sentiment exprimé par sainte Anne, mais que, de plus, elle réclamait en faveur de la contrée lorientaise, où elle a fondé le premier monastère de vierges en Armorique ; son cœur est resté fidèle à tout ce pays de Plœmeur ; elle voudrait y voir rester toujours le Curé de Lorient ; sans doute, la direction d'une paroisse n'est pas l'équivalent de l'administration

(1) L'abondance des matières ne nous a pas permis de publier ce *Conte* dans notre numéro du 24.

d'un diocèse, mais la ville est si grande et si peuplée et l'influence acquise y est si féconde, qu'il y aurait peut-être lieu de penser à un autre candidat ; d'ailleurs, la marine qui, à Lorient, est tout pour ainsi dire, mérite des égards et serait si heureuse d'éviter ce changement !

Sainte Nonne parla à son tour et dit : « Ma très chère sœur, vous êtes, comme notre bonne et puissante mère sainte Anne, un peu partiale pour les champs du Bocéno, après quoi vous ne voyez que Plœmeur et Lorient, et de plus vous êtes quelque peu injuste en faveur des matelots, mais il y en a ailleurs que chez vous ; dans toute la Bretagne, les matelots poussent comme les primeurs dans les champs de Plougastel et de Roscoff, je réclame donc pour mes marins de Cornouailles et de Léon ».

†

Par courtoisie, les Saints avaient laissé la parole aux bonnes Saintes, d'ailleurs, pour sainte Anne, c'était nécessairement un droit. Saint Patern était le premier intéressé. Malgré la bonne harmonie qui a toujours existé entre les évêques de Vannes et de Quimper et les fidèles des deux diocèses, il ne pouvait se résoudre, dit-il, à faire droit à la prière de saint Corentin ; pour lui, pour son successeur et ses prêtres, il demandait à garder le Curé de Lorient, et, comptant sur l'appui de son ami et voisin, il réclama l'assentiment de saint Gildas. Il ne s'attendait pas à une défection. Saint Gildas, qui sur la terre n'était pas toujours commode, ne le fut pas encore cette fois-ci ; il répondit : « Je suis neutre, car, vivant en Bretagne, j'ai fondé autant de monastères en Cornouaille que dans le *Bro-Erec* (pays de Vannes) ; sans doute, le souvenir de mon abbaye de Rhuys, de mes îles de Hoat et de Hœdic m'est particulièrement cher, mais comme un évêque de Quimper possède un champ d'action plus vaste et plus fécond que la plus grande et la plus belle paroisse, j'adhère au départ ». Naturellement, tous les saints Evêques de Vannes étaient d'avis de garder leur diocésain ; mais comme de l'autre côté, il y avait avec tous les saints Evêques de Quimper tous les saints Evêques de Léon, les chances de l'élection dépendirent de là surtout. Saint Patern vit donc bien que c'en était fait ; il adressa cependant un dernier appel à un Saint sur lequel il avait des droits et y fit immédiatement allusion : « Saint Aubin, dit-il, vous étiez diocésain de Vannes par la naissance et vous étiez le patron de cette paroisse de Pont-Scorff où grandit le futur Curé de Lorient ; vous l'avez aimé et protégé dès ses premières années, demandez qu'il nous reste fidèle. » — « Hélas ! dit saint Aubin, ce serait me déjuger moi-même. Quand Dieu a voulu faire de moi un évêque, j'ai bien consenti naguère à quitter Vannes pour Angers. »

†

Restaient encore plusieurs Saints qui avaient leur mot à dire. Saint Félix parla ainsi : « Comme abbé de Rhuys et de Locminé.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

j'appartiens à l'église de Vannes : mais Léonard par ma naissance, je me conforme au désir de saint Pol Aurélien, à qui j'ai porté une spéciale dévotion et qui m'a sauvé la vie dans un naufrage ».

Saint Gurthiern et saint Gurloës parlèrent en même temps ; ils dirent : « Bonne mère sainte Anne, vous réclamiez de conserver ce prêtre parce que vous avez gardé le souvenir des années qu'il a passées près de votre basilique et dans la maison aujourd'hui déserte qui vous est chère entre toutes, mais nous l'avons vu nous aussi bien longtemps et bien souvent dans notre vieille église abbatiale de Sainte-Croix, et pour cela nous voudrions bien qu'il fût nôtre, encore et toujours ».

Saint Vincent Ferrier, qui avait réussi à entrer à l'assemblée, dit aussi son mot : « Tout le monde connaît mes sympathies pour le lieu de mes derniers jours, mais j'aime aussi le diocèse de Quimper et je réclame pour lui celui que j'ai vu souvent dans le vieux monastère des Frères Prêcheurs de Quimperlé. » — « Et moi, dit saint Maurice, celui que j'ai vu souvent aussi dans mon abbaye et sous les arbres de ma forêt de Carnoët. »

Après ces évêques, ces abbés, ce grand prédicateur, apparurent deux enfants de quinze ou seize ans, et sainte Anne leur sourit en bonne grand'mère. C'étaient saint Mélar et saint Trémeur. Ils dirent : « Au diocèse de Quimper et de Léon, nous avons des frères très aimés, jeunes comme nous ; des séminaires, des collèges chrétiens, des patronages, des ateliers, de leurs bateaux de pêcheurs, de leurs chaumières de paysans, ils demandent à Dieu un évêque breton, et celui-là même que saint Corentin nous a désigné ; aux prières de ces jeunes gens et aux nôtres, laissez-vous attendrir. » Et sainte Anne sourit encore.

Cependant elle semblait hésiter à se rendre à toutes ces supplíques et c'était de ses désirs qu'était préoccupée toute cette sainte et glorieuse assemblée. Le plus beau, le plus vénérable parmi tous ces grands Saints, avait gardé tout le temps le silence ; il se leva et tous attendirent l'avis de saint Guénolé. Celui-ci fit un signe au roi Grallon qui, avec lui, s'avança jusqu'au pied du trône de sainte Anne. L'abbé de Landévénec n'avait pas en ce moment son bon sourire et son habituelle douceur ; il dit : « Glorieuse Mère, vous avez réclamé pour votre pays de prédilection, mais vous n'êtes pas seulement la protectrice des Vénètes, vous êtes la reine de toute la Bretagne ; vous avez là-bas une basilique bien belle, mais longtemps avant d'être connue au Bocéno, vous receviez nos hommages à la Palue, antérieurement à ceux de Nicolazic, et même à ceux de saint Mériadec. Est-il vrai, ô roi Grallon, mon ami très cher et très vénéré, que vous m'avez donné la Palue ? » Et sans attendre la réponse il ajouta : « Eh bien, Mère sainte Anne, s'il est vrai que la Palue me fût octroyée et vous fût offerte par moi, je la reprends et je détourne mes marins-pêcheurs de Concarneau de votre chapelle de Fouesnant, à moins que vous ne fassiez droit à la requête de saint Corentin, qui est aussi la mienne et celle de notre ami Grallon ».

Alors, sainte Anne fit un signe d'assentiment et tous adhérèrent à sa volonté, et l'auguste Reine des Saints de Bretagne alla transmettre cet heureux verdict à la Sainte Trinité. Pendant qu'elle s'avançait ainsi, l'on entendit saint Bieuzi qui gémissait : « Je l'avais si bien garanti contre les chiens enragés », et saint Tujan, devinant de qui il parlait, lui dit : « Laissez toute inquiétude, je me charge de le protéger contre ceux de chez nous. »

Al.-M. Thomas, *Chan. hon.*

Congrès Marial Breton. — On nous écrit de Rennes :

La *Semaine religieuse*, dans son avant-dernier numéro, annonçait le Congrès Marial Breton, qui doit se tenir à Rennes du 22 au 25 Mars et qui coïncidera avec les fêtes du Couronnement de Notre-Dame de Bonne-Nouvelle.

Le Congrès est le deuxième d'une série qui comprendra successivement tous les diocèses de la province ecclésiastique. Le premier, on s'en souvient, s'est tenu à Josselin, en Novembre 1904. Ceux qui en ont lu le compte-rendu (1) ont pu juger de l'intérêt qu'offrirent ses séances. Ceux qui y assistèrent n'ont point oublié ces trois jours trop tôt écoulés et seront heureux de chercher à en renouveler les pieuses jouissances. Retrouveront-ils à Rennes ce qu'ils avaient trouvé à Josselin ? Evidemment le cadre est bien différent, et il serait difficile de donner à ce deuxième Congrès le caractère d'intimité qui marqua le premier. Ce ne sera peut-être pas tout à fait comme à Josselin, mais, avec des formes différentes, ce sera la même union des cœurs, et le Congrès de Rennes pourra être également pieux, instructif et intéressant, pourvu que l'on nous apporte la même sympathie, le même zèle et le même dévouement.

C'est ce que nous venons demander aux lecteurs de la *Semaine*, à tous les diocésains de Quimper, en attendant que notre vénérable Archevêque, leur Métropolitain, leur adresse une invitation solennelle à venir avec Lui, avec nous glorifier la Vierge si populaire autrefois dans toute la Bretagne, que l'on venait de toute la province la prier et qu'un jour on vit auprès de son image « plus de deux cent cinquante mille personnes, y compris les habitants de Rennes ».

On trouvera plus loin le programme d'études rédigé en vue du Congrès. Depuis quelques semaines, des gens compétents en étudient les différents points et nous ont promis des travaux qui ne peuvent manquer d'être intéressants. Mais il serait encore temps pour ceux, prêtres ou laïcs, qui en auraient la bonne volonté, de préparer soit des travaux se suffisant à eux-mêmes, soit des notes que l'on pourrait toujours utiliser. Les organisateurs recevraient avec reconnaissance la plus petite contribution à l'œuvre qu'ils ont entre-

(1) *Premier Congrès Marial Breton*, tenu à Josselin. 1. vol. grand in-8°. Se trouve dans toutes les librairies catholiques.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

prise, tout ce qui, à un titre quelconque, d'une manière plus ou moins immédiate, se rapporterait aux trois titres généraux : Maternité divine, Annonciation, Culte de la Sainte Vierge dans le diocèse de Rennes.

Le Comité diocésain s'occupe activement de régler les derniers détails de l'organisation et les fera connaître incessamment. Dès aujourd'hui, il peut annoncer que, sur l'invitation de leur Métropolitain, les Evêques de la province ont tous promis d'assister à nos fêtes. Plusieurs Evêques, rattachés à la Bretagne par leur origine ou par quelque autre lien, ont pris le même engagement.

Pour tout ce qui concerne le Congrès Marial Breton, s'adresser : à Rennes, à M. le chanoine Dubourg, à l'Archevêché, Contour de la Motte, ou à M. l'abbé Barbot, aumônier de l'hospice Saint-Melaine ; — à Quimper, à M. le chanoine Abgrall, aumônier de l'Hospice.

I. La Maternité divine. — 1° Histoire de ce dogme ; 2° Exposé évangélique ; 3° Sentiments des premiers Pères ; 4° Les adversaires ; 5° Les défenseurs ; 6° Le dogme de la Maternité divine dans les temps modernes : *a)* Renan, Divinité de Jésus-Christ, *b)* Rationalistes, Parthénogénie ; 7° Iconographie, Diverses poses de l'Enfant Jésus sur les bras ou les genoux de Marie, Vierges ouvrantes, Types de statues rejetés et condamnés.

II. L'Annonciation. — 1° Histoire de la Fête, Confréries ; 2° L'Annonciation dans les Arts ; 3° Le lieu de l'Annonciation, la sainte Maison ; 4° L'Ange de l'Annonciation ; 5° Les termes de l'Annonciation ; L'*Ave Maria* dans l'Evangile, dans la liturgie, L'Angelus, Le Chapelet ; 6° Le culte de l'Annonciation dans chacun des diocèses de la province.

Le Culte de la Sainte Vierge dans le diocèse de Rennes. — 1° Aperçu général ; 2° Eglises et chapelles dédiées à la Sainte Vierge dans le cours des siècles ; 3° Histoire liturgique du culte de la Sainte Vierge, introduction des différentes fêtes dans le diocèse ; 4° Pratiques de piété générales ou locales ; 5° Congrégations et confréries ; 6° Statues, images dans les églises, les maisons, les rues, au bord des chemins ; 7° Fontaines miraculeuses ; 8° Arbres à la Vierge ; 9° Grottes de Lourdes, Groupes de la Salette, Vierge de Pontmain, Notre-Dame de Pitié ; 10° Pèlerinages du diocèse à la Salette, à Lourdes, à Pontmain ; 11° Mois des pèlerinages en 1873 ; 12° Monographie des principaux sanctuaires : Notre-Dame de Bonne-Nouvelle (Rennes), Notre-Dame des Miracles et Vertus (Rennes), Notre-Dame des Marais (Fougères), Notre-Dame de la Peinière (Saint-Didier), Notre-Dame de Lorrette (Comblessac), Notre-Dame du Verger (Cancale), Notre-Dame de l'Epine (Pleurtuit), etc., etc. ; 13° Principaux serviteurs de Marie nés ou ayant vécu dans le diocèse : *a)* Evêques : Saint Melaine, Etienne de Fougères, B. Yves Mahyeuc, H. de la Motte-Houdancourt, P. Cornulier, etc., etc. ; *b)* Prêtres et religieux : B. Robert d'Arbrissel, B. Jean Discalcéat, B. Adam de Saint-Victor, P. Quintin, V. P. Maunoir, B. Montfort, P. Dominique de Saint-Albert (Fougères), V. Jean de Saint-Samson, P. Pierre Béhourt (Moulins), P. Nicolle Anjubault (Saint-Jean-sur-Vilaine), P. Etienne Brulefer (Saint-Malo), P. Pierre Bernard, Poulard des Places, V. Jean-Marie de Lamennais, etc., etc. ; *c)* Femmes : Princesse Ermengarde, Marie d'Andigné, Sœur de la Nativité, etc., etc.

CHRONIQUE GÉNÉRALE

Rome. — Dimanche 26 Janvier, le Pape a reçu la visite de son médecin consultant, qui l'a trouvé en excellente santé.

Après avoir travaillé avec le cardinal Ferrata, le Saint-Père a présidé, dans la salle du Consistoire, la lecture de deux décrets de la S. Congrégation des Rites, dont l'un concerne la béatification prochaine de la vénérable Mère Barat, fondatrice des Dames du Sacré-Sœur. La béatification parait fixée au 24 Mai.

Paris. — **Mort du Cardinal-Archevêque.** — Son Em. le cardinal Richard, archevêque de Paris, le doyen vénéré de l'épiscopat français, atteint de congestion pulmonaire dans la journée du 25 Janvier s'est éteint doucement mardi, 28, à 6 h. 1/2 du matin, après une nuit passée tout entière dans la prière. Dès dimanche, il avait reçu les derniers sacrements avec les sentiments de la plus vive piété et une sérénité d'âme admirable.

Né à Nantes le 1er Mars 1819, Mgr Richard fut ordonné prêtre en 1844 ; après trois ans passés à Rome pour parfaire ses études, il fut employé quelque temps au ministère paroissial avant de devenir vicaire général de Mgr Jacquemet... Nommé évêque de Belley en 1871, puis (1875) coadjuteur de Mgr Gilbert, il devint, à la mort de celui-ci, archevêque de Paris, en 1886... Ce qu'il a été, durant cet épiscopat de 22 ans, dans les circonstances difficiles qu'a eu à traverser l'Eglise de France, d'autres le diront ; nous nous contentons de reproduire ici le télégramme adressé de Rome à Mgr Amette, coadjuteur et successeur du vénérable défunt :

« Rome, 28 Janvier, 1 h. soir. — Le Saint-Père, profondément affligé de la douloureuse nouvelle du décès du très vénéré cardinal Richard, modèle inoubliable de vie sacerdotale et du pasteur fidèle, prend la part la plus vive au deuil de l'Eglise de France, et bénit de tout cœur le nouvel archevêque et le diocèse tout entier.

« *Signé :* Cardinal Merry del Val. »

Les obsèques du cardinal Richard seront célébrées à Notre-Dame de Paris, demain samedi, à 10 heures.

Les Assemblées épiscopales. — Plusieurs journaux ont annoncé que « par suite d'incidents divers, les assemblées régionales d'Evêques, qui devaient avoir lieu prochainement, seraient ajournées sans date ».

L'*Univers* a déclaré « pouvoir affirmer avec certitude que cette nouvelle est complétement inexacte ».

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Besançon. — **IIIe centenaire du miracle de Faverney.** — Un Congrès national eucharistique doit se tenir du 20 au 24 Mai 1908, à Faverney (diocèse de Besançon), à l'occasion du 3e centenaire du célèbre miracle dont cette localité a été le théâtre.

Nous rappelons brièvement les faits.

Le 25 Mai 1608, le feu prit au reposoir élevé pour l'exposition du Saint-Sacrement dans l'église abbatiale de Faverney (diocèse de Besançon). Le reposoir tout entier fut consumé, mais l'ostensoir qui renfermait la Sainte Eucharistie fut miraculeusement préservé et resta suspendu dans les airs pendant 33 heures, à la vue d'une foule innombrable. Ce miracle ranima la foi des peuples, ébranlée par les attaques des luthériens et des calvinistes. L'une des deux Hosties miraculeuses est conservée à Faverney et sera exposée pendant le Congrès.

Le programme des travaux est du plus haut intérêt. Une section étudiera l'histoire et les conséquences du miracle de 1608 ; une autre, dite sacerdotale, s'occupera des questions intéressant plus directement les ecclésiastiques ; culture des vocations, communion, etc. La troisième section, réservée aux dames, discutera du rôle de la femme chrétienne dans le culte de la Sainte Eucharistie ; enfin, dans la quatrième, destinée aux jeunes gens, on traitera de « l'Eucharistie source de vie chrétienne pour la Jeunesse ».

Tous les demandes de renseignements doivent être adressées à M. le chanoine Mourot, secrétaire général du Congrès, 14, rue Charles Nodier, à Besançon.

Ajoutons qu'un volume in-8o actuellement sous presse, *Le Miracle de la Sainte Hostie* conservée dans les flammes en 1608 — *notes et documents* — édition de toutes les pièces officielles, encore *inédites*, sera mise en vente le 15 Janvier au Secrétariat général du Congrès.

Faillite de la laïcisation. — La municipalité socialiste de Cherbourg avait essayé de remplacer à l'Hôtel-Dieu les religieuses par des infirmières et des internes laïques.

Les résultats furent si désastreux que la commission administrative vient de réintégrer les religieuses dans leurs anciennes fonctions et de congédier tous les laïques.

Or, détail à relever, la commission de l'hospice compte parmi ses membres notamment le président de la société « la Libre Pensée » et le vénérable de la loge « la Solidarité cherbourgeoise ».

Pâques à Jérusalem. — Le comité du *Pèlerinage Saint-Louis* pour la Terre-Sainte qui depuis de longues années déjà organise deux fois l'an de pieux pèlerinages à Jérusalem, continue sa belle mission que le Souverain Pontife a daigné bénir et encourager en lui accordant plusieurs privilèges.

Le prochain pèlerinage partira le 26 Mars.

Les pélerins auront l'immense avantage de passer la Semaine Sainte à Jérusalem et de suivre un itinéraire incomparable comprenant : Naples, Athènes, Constantinople, Smyrne, Ephèse, Rhodes, Beyrouth, Le Liban, Damas, Tibériade, Nazareth, Jérusalem, Bethléem et toute la Palestine. — Au retour : le sanctuaire de Matarieh en Egypte, Le Caire, les Pyramides.

Faculté de passer par Rome pour le Jubilé de S. S. Pie X.

Demander le programme détaillé à M. le Chanoine Potard, Secrétaire du Pèlerinage de Jérusalem, 25, rue Humboldt, Paris, XIVe arrt.

(On peut aussi demander le programme du pèlerinage qui se fera au mois de Septembre à l'époque des vacances).

BIBLIOGRAPHIE

Instructions et conseils aux enfants de Marie, par le P. F. Vincent. Un vol. in-18. Prix : **1** fr. *(Téqui, éditeur.)*

Ce livre, qui compte plus de cinq cents pages, devrait être entre les mains de toutes les enfants de Marie. Elles y apprendront d'abord beaucoup de choses sur la dévotion à la Sainte Vierge, sur son histoire et les avantages des congrégations ; elles y trouveront les statuts authentiques de l'archiconfrérie, les obligations de chaque dignitaire et de chaque affilié, des instructions et des conseils, enfin des pratiques de piété et des prières. Livre précieux et très spécialement recommandé

Sainte Hélène, par le R. P. A.-M. Rouillon, des Frères Prêcheurs. 1 volume in-12, de la collection « **Les Saints** », précédé d'une Préface par le T. R. P. M.-J. Ollivier, des Frères Prêcheurs, maître en sacrée théologie. Prix : **2** fr. — (Victor Lecoffre, éditeur.)

Le T. R. P. Ollivier s'est chargé de présenter au public cette nouvelle Vie de sainte Hélène ; nous ne saurions mieux faire que de reproduire quelques passages de sa préface :

« La figure de sainte Hélène est une des plus séduisantes de l'histoire de l'Eglise, et sa vie l'une des plus fécondes qui se puissent méditer. La femme, la mère, la souveraine, sont également dignes d'attention, d'admiration même... Dans le cadre surtout où son temps la place, elle a un relief et un charme, dont on subit malgré soi la puissance...

» Telle que le P. Rouillon la présente, et telle qu'elle est réellement, sainte Hélène nous apparaît comme un autre type de la femme forte : païenne d'abord, puis chrétienne, elle réalise un idéal dont le double aspect, si différent qu'il soit, fixe également le regard et la pensée. »

A LOURDES ! Les apparitions de 1858. *Histoire, Ascétisme, Psychologie,* par l'abbé Archelet. In-12, 392 p., avec illustrations, **3.50**. — **P. Lethielleux,** éditeur, 22, rue Cassette, **Paris (6e).**

On a beaucoup écrit, et savamment, sur les Apparitions de Lourdes. Nous ne craignons pas cependant de l'affirmer : personne n'aura présenté ce sujet *à qui sait lire*, d'une manière plus vivante et plus neuve que M. l'abbé Archelet, dans le livre que nous annonçons.

Chacune des 18 Apparitions qui y sont exposées est une monographie où les détails de l'*Histoire* scrupuleuse sont admirablement mis en relief par les considérations d'un *Ascétisme* élevé et les finesses d'une *Psychologie* profonde.

Revue Financière

Le marché reste ferme, particulièrement sur les fonds d'Etats. La Rente a dépassé le cours de 96 fr. et termine à 95.92. Les fonds russes montrent quelque indécision.

Bonne tenue de nos grandes Sociétés de Crédit.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

La Banque Centrale Mexicaine que nous avions signalée lorsqu'elle cotait 415 fr. vient de s'avancer à 430 encore avantageuse à ce cours.

L'obligation 4 0/0 de la Banque hypothécaire Franco-Argentine est recherchée à 450 fr.. en notable plus-value depuis le détachement de son coupon.

Chemins français calmes mais fermes.

Les obligations 4 1/2 0/0 de la Cie des Chemins de fer dans la province de Buenos-Ayres conservent de bonnes dispositions à 447, cours auquel elles se capitalisent à plus de 5 0/0.

Le Rio est en léger progrès à 1.723. Sosnowice ferme à 1.764.

Des demandes sont à signaler en actions et parts de l'Ouest-Africain Français, à 337 et 139 fr. Les travaux miniers de la Compagnie sont poussés avec activité.

A 429 fr. les Pétroles « Colombia » sont recherchés. Il est intéressant de rappeler que cette Société n'a ni actions d'apport ni parts de fondateur et que, par conséquent, l'intégralité de ses bénéfices appartient aux 14.000 actions de son capital.

L'obligation 5 0/0 or du Port de Para donne lieu, sur le cours de 455, à des demandes nombreuses que justifient pleinement d'ailleurs ses excellentes garanties et son rendement très rémunérateur.

La Banque Franco-Espagnole continue de créer sans répit des sociétés nouvelles ; c'est une interminable émission de titres... qui ne valent pas mieux les uns que les autres. Les derniers en date sont les actions de la Société du Buisson Hella, entreprise constituée sous forme de compagnie anglaise. Rien que ce fait doit suffire à en éloigner les capitalistes prudents.

L'action Chenard et Walcker est en progrès à 439, l'exercice en cours s'annonçant comme très favorable.

Vêtements Ecclésiastiques.

CHAPEAUX
Barrettes, Rabats
Faux-cols
et Manchettes toile
Ceintures
Gilets de flanelle
etc.

F. JODELAIS, FILS AINE

Fournisseur du Grand-Séminaire

20, rue Verdelet — **QUIMPER** — rue Verdelet, 20

Spécialité de Vitraux, Grisailles & Sujets

A. Saluden

Peintre-Décorateur

16, rue Traverse — BREST — rue Traverse, 16.

GRAVURES RELIGIEUSES
ENCADREMENTS

DÉCORATION D'ÉGLISES
ET CHAPELLES

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché.

23e ANNÉE. Vendredi 7 Février 1908. N° 6

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

SOMMAIRE

I. PARTIE OFFICIELLE. — *Communications de l'Evêché.*

II. PARTIE NON OFFICIELLE. — L'Enseignement du catéchisme (leçon d'un maitre).

III. — *Chronique du diocèse :* Intentions recommandées aux prières ; Offices extraordinaires ; Mgr Dubillard à Chambéry ; Nécrologie ; Avis de services anniversaires ; Brest ; Saint-Brieuc ; Congrégation des O. M. I. ; Rennes ; Echos de l'exil ; Bibliographie bretonne.

IV. — *Chronique générale :* Rome ; Paris ; Une enquête parlementaire ; Lourdes ; Attentat révolutionnaire ; Les Sœurs de Saint-Vincent de Paul en Amérique.

V. — *Bibliographie.*

VI. — *Annonces et avis.*

Offices de la semaine.

Dimanche, 9 Février. — 5me Dimanche après l'Épiphanie. S. Tite, Évêque *(du 6 Février)*. Double. Blanc. A la messe, mémoires du Dimanche et de Ste Apollonie, Vierge, Martyre. Vêpres, à partir du Capitule du suivant, avec mémoires de S. Tite et du Dimanche.

Lundi, 10. — Ste Scholastique, Vierge. Double. Blanc.

Mardi, 11. — Les Sept Saints Fondateurs des Servites, Confesseurs. Double. Blanc.

Mercredi, 12. — La Bse Jeanne de Valois, Veuve *(au Supplément)*. Double. Blanc.

Jeudi, 13. — S. Cyrille d'Alexandrie, Évêque, Docteur *(du 9 Février)*. Double. Blanc.

Vendredi, 14. — S. Raymond de Pennafort, Confesseur *(du 23 Janvier)*. Semi-double. Blanc.

Samedi, 15. — Office de la Férie ; simple. Vert.

Dimanche, 16. — SEPTUAGÉSIME.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Plounévézel . . . . . du 9 au 11 Février.
Ergué-Gabéric . . . . . du 12 au 16 —

Archives diocésaines de Quimper et Léon

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

I. De grandes solennités se préparent pour le Jubilé de Notre-Dame de Lourdes, qui s'ouvre mardi 11 Février. Notre diocèse, qui en toute circonstance aime à manifester sa dévotion envers la T. Sainte Vierge, aura à cœur de s'associer aux hommages et aux prières qui de Lourdes, de toute la France et même de l'univers entier — selon le désir du Souverain Pontife — s'élèveront en ces jours vers l'Immaculée Mère de Dieu.

L'administration diocésaine accorde à MM. les Curés, Recteurs et Aumôniers les autorisations nécessaires pour ce qu'ils jugeront à propos d'organiser à l'occasion de la fête du mardi 11 Février, et permet de donner la bénédiction du T. Saint-Sacrement, le matin après la messe ou le soir à une réunion spéciale.

II. Décès. — Nous recommandons aux prières le repos éternel de l'âme de M. Le Bras, recteur de Pont-Aven, décédé le 5 Février.

PARTIE NON OFFICIELLE

L'enseignement du Catéchisme.

(Leçon d'un maître.)

Il nous a paru que le fruit du catéchisme ne devait pas être seulement d'apprendre aux fidèles les premiers éléments de la foi, mais encore de les rendre capables peu à peu des instructions plus solides ; de sorte qu'il a fallu commencer à leur inspirer le goût et leur donner quelque teinture du langage de l'Ecriture et de l'Eglise, afin qu'ils fussent en état de profiter dans la suite des sermons qu'ils entendraient.

C'est pourquoi nous vous exhortons à répandre toujours dans vos prônes et dans vos sermons quelque chose du catéchisme, et d'y ramener souvent les mystères de Jésus-Christ et la doctrine des sacrements, parce que ces choses étant bien traitées inspirent l'amour de Dieu, et, avec l'amour de Dieu, toutes les vertus.

Il ne faut pas croire que les peuples, et même les gens de travail, soient incapables d'entendre ces choses. L'expérience fait voir le contraire... On trouve certains villages qui, pour avoir eu seulement quelques bons curés qui se sont donnés tout entiers à les instruire, ont fait de si grands progrès dans la doctrine chrétienne, qu'on en est surpris ; de sorte que quand on crie tant que les peuples sont incapables, il est à craindre que ce ne soit un prétexte pour se décharger de la peine de les instruire...

Je m'adresse maintenant à vous, pères et mères ; sachez que vous devez être les premiers et principaux catéchistes de vos enfants.

Vous êtes les premiers catéchistes de vos enfants, parce que avant qu'ils viennent à l'église, vous leur inspirez, avec le lait, la sainte doctrine que l'Eglise vous donne pour eux.

Vous êtes les principaux catéchistes, parce que c'est à vous à leur faire apprendre par cœur le catéchisme, à le leur faire entendre, et à le leur répéter tous les jours dans la maison ; autrement, ce qu'ils apprendraient à l'église le dimanche et durant un temps de l'année, se perdra trop aisément dans le reste.

Mais comment pourrez-vous les instruire, si vous-mêmes vous n'êtes pas instruits ? Vous devez donc assister au catéchisme avec autant de soin que vos enfants mêmes ; vous devez vous y renouveler avec eux, et reprendre le premier lait que vous avez sucé dans l'église étant enfants.

Et il n'y a point de père ni de mère de famille qui ne doive souvent repasser sur son catéchisme, et le relire avec attention. Les principes de la religion chrétienne, contenus dans le catéchisme, ont cela de grand, que plus on les relit, plus on y découvre de vérités. Nous venons même de remarquer qu'il y a beaucoup de choses qu'on dit aux enfants, qu'ils n'entendent que dans un âge plus avancé ; de sorte qu'il y a dans le catéchisme à apprendre pour tout le monde. Et quand les pères de famille ne reliraient le catéchisme que pour se rendre capables d'en instruire leurs enfants et leurs serviteurs, c'est une assez forte raison pour les y obliger.

Mais il n'est que trop vrai que la plupart des hommes ne le savent pas assez ; et ce qu'il y a de pis, c'est que depuis qu'ils sont arrivés à un certain âge, sans l'avoir bien su, ils négligent, et même ils ont honte de le rapprendre.

Pour empêcher un si grand mal, il faut tâcher d'établir dans ce diocèse une coutume qu'on voit déjà en beaucoup d'autres ; que les hommes et les femmes d'âge, non seulement assistent avec les enfants aux catéchismes, mais encore qu'ils soient bien aises d'y être interrogés et d'y répondre.

Je vous exhorte, mes chers enfants, de vous rendre dociles à pratiquer ce saint exercice.

Et vous, mes frères, les prêtres, je vous exhorte à introduire le plus que vous pourrez une pratique si nécessaire. Surtout ne vous relâchez pas de l'obligation qui vous est imposée, d'interroger ceux qui se présentent pour la confession, pour le mariage, pour être parrains et marraines, et ne les recevez pas, s'ils ne savent leur catéchisme.

Faites entendre souvent aux pères et mères de famille *qu'ils*

Archives diocésaines de Quimper et Léon

sont, comme dit l'Apôtre, *pires qu'infidèles s'ils ne procurent l'instruction de leurs serviteurs* ; et par là faites-leur comprendre ce qu'ils doivent à leurs enfants.

Représentez-leur que les fêtes, et principalement le saint dimanche, est institué particulièrement pour vaquer à cette instruction. Montrez-leur le crime qu'ils commettent en préférant le cabaret et le jeu au salut de leurs enfants ; et faites-leur connaître, au contraire, que si leurs enfants sont bien instruits, ils goûteront les premiers le fruit de leur instruction, puisqu'ils leur seront d'autant plus soumis qu'ils le seront davantage à Dieu, et qu'ils seront mieux informés de ses volontés.

Au reste, vous devez prendre garde à faire le catéchisme, non seulement avec une grande assiduité et affection, mais encore avec une gravité mêlée de douceur, afin que la gravité inspire du respect aux enfants, et que votre douceur leur soit un attrait pour vous entendre.

Avant que de faire réciter le catéchisme aux enfants, faites toujours précéder un discours plein de piété et d'onction, qui leur donne l'idée des vérités dont vous leur demandez compte. Que ce discours soit familier et court, autant qu'affectueux et insinuant. Finissez par quelque chose de touchant, et recueillez en peu de paroles ce qui aura été dit. Répandez à propos dans tout le catéchisme des traits vifs et perçants, pour inspirer aux enfants l'amour de la vérité et l'horreur du vice. Mettez-leur souvent devant les yeux les peines de la vie future et les suites affreuses du péché mortel. Consolez ces âmes tendres par la vue des récompenses éternelles. Tâchez de les attendrir en ne cessant de leur inspirer l'amour de Dieu et de Jésus-Christ. Mêlez aux instructions quelques histoires tirées de l'Ecriture ou des auteurs approuvés, l'expérience faisant voir qu'il y a un charme secret dans de tels récits, qui réveillent l'attention, et vous donneront le moyen d'insinuer agréablement la saine doctrine dans les cœurs... Le tout est de savoir rendre sensibles les choses que vous aurez à raconter. Etudiez-vous à prendre les sens, afin que par les sens vous vous saisissiez de l'esprit et du cœur.

Inculquez et répétez souvent avec force les choses plus difficiles et plus importantes ; et surtout ne vous lassez pas, dans un ouvrage pénible autant que nécessaire, puisque la couronne de gloire vous est réservée pour un aussi utile travail, et que vous n'avez que ce moyen de rendre un bon compte à Dieu des âmes qu'il vous a confiées.

BOSSUET.

(Catéchisme du Diocèse de Meaux. Avertissement préliminaire.)

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Intentions recommandées aux prières.

I. — **Le Jubilé de Notre-Dame de Lourdes. — L'Eglise et la France ; la conversion des pécheurs.**

II. — **Le diocèse de Quimper et de Léon. — Notre nouvel Evêque : sa personne et son ministère.**

Offices extraordinaires.

Quimper. — CATHÉDRALE DE SAINT-CORENTIN. — Depuis le lundi 4 Février, après la première messe, on récite les Litanies de la T. Sainte Vierge comme neuvaine préparatoire à la fête du 11, cinquantième anniversaire de la première Apparition et ouverture du Jubilé de Notre-Dame de Lourdes.

Mardi, 11 Février, la messe de 6 heures et la messe de 8 heures seront dites spécialement en l'honneur de Notre-Dame de Lourdes, avec prières et cantiques.

Le soir, réunion à 7 h. 3/4. Voici l'ordre de la cérémonie : chapelet, chant d'un cantique, allocution, procession avec station au trône de Notre-Dame de Lourdes.

Pendant la procession on chantera le cantique des Apparitions : « L'heure était venue... *Ave, Ave Maria* ».

Pendant la bénédiction du T. S. Sacrement, on chantera le *Magnificat*, et, pour clore la cérémonie, le *Credo*.

La Cathédrale sera illuminée.

Des places gratuites pour les hommes seront réservées au haut de la nef.

Le jeudi 30 Janvier, Mgr Duparc, évêque nommé de Quimper et de Léon, a fait sa profession de foi canonique entre les mains de S. G. Mgr Amette, archevêque de Paris. Il attend de Rome l'envoi des Bulles pour fixer la date de son sacre. A mesure que ce grand jour approche, Monseigneur se recommande plus instamment aux prières de ses futurs diocésains.

Nous espérons donner prochainement les armes de notre nouvel Evêque. Voici, en attendant, la devise qui est en langue bretonne : *Meulet ra vezo Jesus-Krist !*

Ajoutons ici, pour répondre à une question qui intéresse grandement le diocèse, que Mgr Duparc connait le breton et le parle avec facilité ; « il eut souvent occasion de le montrer, dit l'*Echo paroissial* de Lorient, dans les cours profondes et populeuses de notre ville ». L'*Echo* ajoute, et nous ne nous pardonnerions pas de l'omettre : « Comme ils le regretteront, les pauvres émigrés de la campagne bretonne ! ces vieux parents qui, pour répondre aux exigences d'une fille ou d'un fils partis pour la ville, se dépouillent parfois trop naïvement de leur modeste avoir et quittent le village natal pour venir à Lorient partager la misère commune ! »

Mgr Dubillard à Chambéry. — Comme nous l'avons déjà dit, c'est le 27 Janvier que Mgr Dubillard a fait son entrée à Chambéry et qu'il a été solennellement intronisé dans son église métropolitaine. Le cœur du vénéré prélat a dû être doucement ému et réconforté par l'accueil qu'il a reçu : manifestation d'autant plus belle, plus touchante qu'elle était sans aucun apparat officiel ; on y trouvait l'expression spontanée des sentiments de foi et de respectueuse sympathie d'une population chrétienne venant en foule immense acclamer son nouveau pasteur, empressée de recevoir sa première bénédiction.

Mgr Dubillard, qui avait passé la journée du dimanche 26 à

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Belley près de son ami et ancien collègue à Besançon, Mgr Labeuche, est arrivé le lundi matin, à 9 h. 30, à Chambéry. A la gare, M. Descostes, avocat, conseiller municipal, entouré de plusieurs notabilités de la ville et de la région, adressa à l'Archevêque un discours de bienvenue plein de nobles sentiments et d'énergiques affirmations. Monseigneur remercie avec effusion M. le Conseiller municipal et les catholiques pressés autour de lui ; dans un beau mouvement, il salue cette Savoie « si chrétienne et si française qui a donné tant d'illustrations au grand pays auquel elle a librement confié ses destinées », et il termine par le cri de « Vive la Savoie ! » auquel la foule répond par des vivats répétés en l'honneur de son Archevêque...

Comme les processions sont interdites, il n'y aura de cérémonies religieuses qu'à la cathédrale. Pour s'y rendre, Monseigneur, ayant renvoyé sa voiture, marche au milieu des fidèles qui lui font une escorte d'honneur... A l'église métropolitaine, richement décorée, M. le chanoine Dunand, prévôt du Chapitre, lit une adresse de circonstance à laquelle Sa Grandeur répond en quelques mots gracieux à l'adresse du Chapitre et du clergé, exprimant sa joie d'avoir à ses côtés Mgr Turinaz, évêque de Nancy, dont la présence apporte à cette fête un nouvel éclat.

Ensuite, conduit par ses Vicaires généraux, l'Archevêque monte en chaire : « avec beaucoup d'aisance et d'abandon, dans un langage simple, précis, ferme, qui révèle toute son âme, il parle à son peuple comme un père à ses enfants, un pasteur à son troupeau ». Tout naturellement sa pensée se reporte vers le pays qu'il vient de quitter : « Ces foules, dit-il, qui se précipitent sur mon passage, ces bénédictions qu'elles viennent solliciter, cette foi populaire, je les ai vues en Bretagne, à ces pèlerinages de N.-D. du Folgoët et de Rumengol, où plus de 40.000 Bretons venaient apporter à la Mère de Dieu l'hommage de leur robuste piété ! Oui, en Savoie, c'est comme en Bretagne, c'est le même peuple, la même foi, le même attachement à l'Eglise !

» Il a plu à Dieu de m'enlever une couronne. Mais il m'en a donné une autre. Je l'accepte avec joie, reconnaissance et espoir. Aussi, si j'ai cru pouvoir évoquer devant vous le souvenir de ma chère Bretagne, ne craignez rien cependant. Je viens à vous sans réserve, je vous appartiens... » Désormais il se doit à ce diocèse de Chambéry ; il est disposé à y employer tout ce qu'il a de forces et de dévouement pour la gloire de Dieu, le bien des âmes et la défense des intérêts catholiques ; pour la réalisation de ce programme, il fait appel à l'union qui fait la force et assure la victoire.

« De retour au chœur, dit la *Semaine religieuse* de la Savoie en terminant le compte-rendu de cette fête inoubliable, Sa Grandeur gagne son trône. Les trois cents prêtres présents s'avancent alors deux à deux et renouvellent en ses mains le serment de fidélité. Il est aisé de lire sur leur visage le contentement qu'ils éprouvent, tels des fils aimants devant le meilleur des Pères.

» La cérémonie, si émouvante en tous ses détails, s'achève par le Salut du Très Saint Sacrement donné par Monseigneur. Il est midi lorsqu'il sort de la Métropole. La foule a peine à se séparer de lui ; elle l'entoure ; elle le presse ; elle baise son anneau ; elle implore sa bénédiction pour les petits enfants. Et le Pontife, cédant avec le plus aimable sourire, ne cherche pas à se dégager, malgré la pluie qui commence à tomber. Enfin, il rentre, enchanté de cette incomparable démonstration de ses diocésains, chez M. le vicaire général Colombain, d'où bientôt il se rendra à la nouvelle résidence épiscopale, 113, faubourg de Montmélian. »

Dimanche 2 Février, solennité de saint François de Sales, Monseigneur l'Archevêque a officié pontificalement. A l'issue de la messe, en vertu d'un indult spécial, Sa Grandeur a donné la bénédiction papale.

Nécrologie. — Nous apprenons avec un douloureux regret la mort de M. Le Bras, recteur de Pont-Aven, décédé le 5 Février, dans sa 58e année.

Né à Saint-Mathieu de Morlaix, le 31 Mars 1850, M. Le Bras (Pascal-Nicolas-Marie) fut ordonné prêtre le 4 Avril 1874. D'abord précepteur au Relecq, ensuite vicaire à Lanvéoc (12 Août 1877), puis à Saint-Pol de Léon (9 Octobre 1879) et à Saint-Renan (16 Août 1883), il fut nommé recteur de Saint-Derrien le 28 Septembre 1889, et transféré à Pont-Aven le 9 Février 1898. Sa santé depuis longtemps chancelante mit souvent obstacle au bien qu'il était appelé à faire par ses qualités et son talent. Depuis trois mois environ, son état s'était progressivement aggravé, et il a succombé mercredi matin, 5 Février.

R. I. P.

Le service de huitaine pour le repos de l'âme de M. Le Bras sera célébré, à Pont-Aven, mercredi 12 Février, à 10 heures.

Avis de services anniversaires. — I. Scaer. — Deux services anniversaires, l'un pour M. Caradec, ancien curé-doyen de Scaër, et l'autre pour M. Drogou, vicaire, seront célébrés en l'église paroissiale de Scaër, le jeudi 13 Février.

II. Le Faou. — Un service anniversaire pour le repos de l'âme de M. Rouzot, mort curé-doyen du Faou, sera célébré dans cette paroisse, le mardi 18 Février, à 10 heures.

Brest. — **Un vieux chantre.** — Nous venons de suivre le convoi funèbre d'un vieux chantre de l'église Saint-Louis. Il y avait trente ans que M. Ronel chantait dans cette église. Il avait auparavant chanté pendant vingt-deux ans à la cathédrale de Quimper, et pendant huit ans, comme enfant de chœur, à l'église Saint-Mathieu de Morlaix. Sa voix était restée forte et belle jus-

Archives diocésaines de Quimper et Léon

qu'à la fin. Il aimait passionément son métier. Aussi sa dernière maladie fut-elle surtout attristée par la pensée qu'il ne reparaîtrait plus à son cher lutrin.

Il s'est éteint à l'âge de soixante-dix-huit ans. Profondément chrétien, il s'était préparé à mourir. La mort, d'ailleurs, ne lui inspirait aucune crainte. « J'espère bien, disait-il un jour, que la Sainte Vierge, que les Saints et les Saintes, dont j'ai si souvent chanté les mérites et la gloire, m'en tiendront compte et qu'ils ne me laisseront pas à la porte du Paradis. »

Tout le clergé de Saint-Louis assistait aux obsèques. M. le Curé de Saint-Louis a tenu à les faire lui-même. L'absoute a été donnée par M. le Curé de Guipavas. C'était un hommage d'affection et de reconnaissance rendu à la mémoire d'un bon et fidèle serviteur.

(Echo paroissial.) E. T.

Saint-Brieuc. — Mgr Morelle, dans une Lettre émue, a fait part au clergé de son diocèse de la mort de M. Henri Gadiou, chanoine titulaire, vicaire général honoraire, secrétaire général de l'Evêché, pieusement décédé à Saint-Brieuc le 28 Janvier, âgé seulement de 41 ans.

Voici en quels termes Mgr l'Evêque parle de son regretté collaborateur : « Vous l'estimiez tous, bien chers Messieurs, car il offrait à vos yeux une vie de prêtre irréprochable ; vous l'appréciiez tous, car c'était un esprit vif et délié, faisant preuve en matière d'administration de rares aptitudes ; vous l'aimiez tous, car il était franc, ouvert et sympathique ; et la reconnaissance se mêlait à ces sentiments, car il était serviable, et il en est peu parmi vous qui n'aient eu à se louer de ses bons offices.

» Mais sous ces aspects plus superficiels de sa vie, si attachants pourtant, il y avait quelque chose de plus fondamental que vous pouviez soupçonner, mais qu'il ne vous était pas possible de sonder comme j'ai pu le faire : c'était son dévouement au diocèse et à ses œuvres. A ce grand intérêt il avait consacré sa vie, et il la donna sans mesure. Il est peu d'organes diocésains auxquels il n'ait touché par la nature de ses fonctions. Il l'a fait toujours avec une grande compétence et un absolu dévouement. Il a ressenti vivement à mes côtés, et douloureusement, le contre-coup des attentats dirigés contre nos œuvres vives. A essayer de les conjurer, puis à tenter de les réparer, il a déployé toute son activité et dépensé toutes les ressources d'esprit et de cœur dont Dieu l'avait si libéralement pourvu... »

Nous recommandons aux prières de nos lecteurs l'âme de M. le chanoine H. Gadiou et nous offrons à ceux qui le pleurent l'expression de nos respectueuses condoléances.

Congrégation des O. M. I. — Le T.R.P. Auguste Lavillardière, Supérieur Général de la Congrégation des Oblats de Marie Immaculée et Directeur Général des Religieuses de la Sainte-Famille (de Bordeaux), vient de mourir à Lyon le 28 Janvier 1908.

L'éminent religieux, était né à Void (diocèse de Verdun) le 4 Novembre 1844. Profès en 1867 et prêtre en 1871, le vaillant missionnaire s'était dépensé sans relâche et avec beaucoup de succès, pendant trente-six ans, à l'œuvre de l'évangélisation du peuple : « *Evangelizare pauperibus misit me* ».

Elu Supérieur Général de sa Congrégation, le 23 Septembre 1906, son nom fut dès lors sur les lèvres et dans le cœur de ses nombreux enfants. Hélas ! moins de deux ans après, le bon et vénéré Père — après de longues souffrances, endurées avec une admirable soumission à la volonté de Dieu — est allé recevoir la récompense due à ses nombreux travaux apostoliques.

Le diocèse de Quimper et de Léon, qui a fourni à la Congrégation tant de sujets (le nombre des seuls Pères Finistériens est actuellement de soixante-six), s'associe à la douleur des Oblats de Marie et prie Dieu d'accorder à l'âme de leur regretté Père le repos éternel et de répandre sur eux-mêmes ses plus abondantes bénédictions. G. M. T.

Rennes. — I. Double solennité. — La *Semaine religieuse* de Rennes (n° du 1er Février), dans sa partie officielle, annonce que le Souverain Pontife, sur la demande de Mgr l'Archevêque et de M. le Curé de Saint-Sauveur, vient d'accorder la faveur du couronnement de la statue de *Notre-Dame des Miracles*, si vénérée des Rennais.

La fête est fixée au 25 Mars prochain et coïncidera avec celle de *Notre-Dame de Bonne-Nouvelle*, que nous avons déjà annoncée. « C'est dans l'église de Saint-Aubin que se déroulera la première partie de la cérémonie, et c'est l'image miraculeuse de *Notre-Dame de Bonne-Nouvelle* qui sera *la première* couronnée. Le sermon de la fête sera donné, en cette même église de Saint-Aubin, par Mgr Morelle, évêque de Saint-Brieuc. Un grand nombre d'autres Evêques ont promis l'honneur de leur présence ; et tous les prêtres du Diocèse, voire même de la Bretagne entière, sont d'ores et déjà conviés à cette manifestation religieuse qui empruntera à ce fait *unique* de deux couronnements le même jour et dans la même ville un cachet de magnificence exceptionnelle. »

La *Semaine religieuse* ajoute : « Un Congrès Marial, qui durera trois jours, précédera la fête du double couronnement et s'ouvrira le dimanche soir 22 Mars. L'Archevêque de Rennes et, on l'espère, l'Evêque de Vannes et le nouvel Evêque de Quimper feront entendre leur parole le soir de chacun de ces trois jours. »

— II. Sous ce titre : *Notre procès*, nous lisons dans la même *Semaine religieuse* : « C'est qu'en effet nous avons un procès, et en police correctionnelle encore. A la suite d'une note (1) parue dans

(1) La note était conçue en ces termes : « Par ordonnance du 21 Novembre 1907, Mgr l'Archevêque interdit la lecture de la *Vie catholique* et de la *Justice sociale* aux prêtres et aux fidèles soumis à sa juridiction spirituelle. Cette mesure est dictée par des raisons graves d'ordre doctrinal ».

M. l'abbé Naudet adressa à l'archevêque une réponse dont l'insertion dans la *Semaine religieuse* fut refusée. C'est pour ce refus que le gérant est cité devant le tribunal. N. R.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

la *Semaine religieuse* sous la rubrique : *Partie officielle, Communication de l'archevêché*, notre honorable gérant a été cité à comparaître devant le tribunal correctionnel de Rennes. Par déférence pour la justice saisie et qui doit se prononcer, nous n'avons pas voulu faire allusion à cet incident. L'affaire devait être plaidée jeudi dernier, mais notre très dévoué défenseur, Me Jenouvrier, étant empêché, a dû demander un renvoi que le tribunal a accordé suivant un usage constant.

» Et cependant cette remise si simple a donné lieu, dans la presse locale et même parisienne, à des discussions auxquelles nous ne voulons pas nous mêler : mais nous allons faire diligence pour que ce procès très intéressant soit soumis sans tarder aux juges qui doivent en connaître. »

A la suite, notre confrère publie cette note, qui est un avertissement de haute gravité :

« Un canoniste distingué de Rome, membre de la Commission de la « codification » du droit canon, nous a adressé, sans que nous l'ayons demandée, une note très complète réfutant victorieusement, point par point et avec une netteté parfaite, tous les arguments qui ont été produits dans des incidents récents. Cette note se termine par cet extrait de la Bulle *Apostolicæ Sedis*, art. 6, § 1, que l'auteur nous invite à mettre sous les yeux de nos lecteurs :

« Sont frappés d'une excommunication *latæ sententiæ*, spéciale-
» ment réservée au Souverain Pontife : *Impedientes directe vel*
» *indirecte exercitium jurisdictionis ecclesiasticæ, sive interni, sive*
» *externi fori, et ad hoc recurrentes ad forum sæculare.* »

Echos de l'exil. — Nous recevons d'Angleterre une intéressante relation, dont nous ne pouvons malheureusement donner à nos lecteurs qu'un trop court résumé.

En 1905, quelques religieuses de Saint-Thomas de Villeneuve ont dû, comme tant d'autres, chercher de l'autre côté de la Manche un abri contre la persécution qui sévit dans notre pays. Elles se sont établies à Kings'bridge dans le diocèse de Plymouth. Par un hasard providentiel, il se trouve que la maison achetée pour elles a servi, avant la Réforme, de pied-à-terre aux Cisterciens de la région. Sans doute, le bon Dieu a voulu ainsi rendre le pain de l'exil moins amer à ses dévouées servantes.

Cependant, jusqu'à ces derniers temps, la plus grande des consolations leur manquait : faute d'un local convenable, elles n'avaient pas auprès d'elles, d'une façon permanente, Celui qui tient lieu de tout, de parents, d'amis et de patrie même. Aussi, avec quelle ardeur elles se mirent à l'œuvre dès qu'elles purent pour hâter la réalisation de leur vœu le plus cher ! Quelles ne furent pas aussi leur surprise et leur joie en découvrant, pendant les travaux, que la salle destinée à recevoir « leur bon Jésus » n'était autre que l'ancien oratoire des moines ! Ainsi, après quatre siècles, Notre-Seigneur allait reprendre possession de son sanctuaire ! C'est le

10 Décembre dernier qu'eut lieu cet heureux événement, où l'on ne peut s'empêcher de voir le présage d'un nouveau règne de Dieu sur les cœurs chez nos frères d'Outre-Mer.

Quelques jours auparavant, Mgr Graham vint bénir la chapelle, et ce fut une fête inoubliable pour la petite communauté. Catholiques et protestants vinrent nombreux assister aux cérémonies. Après la bénédiction, l'Evêque confirma trois nouveaux convertis. Et pour que les religieuses fussent ce jour-là aussi heureuses qu'on peut l'être en exil, elles reçurent la visite de trois Trappistes français, comme elles bannis. Aussi la patrie ne fut pas oubliée ; elle d'ailleurs n'avait pas oublié non plus. Dans la relation, il est parlé avec une fierté attendrie de « belles et bonnes châtaignes, d'une belle boîte de bonbons venues de Rennes, présents doublement chers aux cœurs des exilées » !

Puisque les exilés font si grand cas de si peu de choses, combien ne doivent-ils pas tenir aux prières de leurs compatriotes. Gardons leur souvenir, ils en seront moins exilés.

•••

BIBLIOGRAPHIE BRETONNE. — **Vie d'Anne-Toussainte de Volvire de Ruffec**, demoiselle du Bois de la Roche, en Néant (Morbihan). In-8° écu, illustré, 1 fr. 85 franco (chez MM. Lafolye, frères, à Vannes).

Cette vie de la *Sainte de Néant*, comme dit le peuple, est entourée d'une documentation un peu touffue peut-être ; elle n'en offre pas moins, à l'honneur de la Bretagne, un modèle de vie chrétienne et charitable jusqu'à l'héroïsme, dont le souvenir est resté vivant au milieu des populations qui entourent Néant et se plaisent à visiter sa tombe, pour y implorer une intercession toujours efficace. (*Semaine religieuse* de Vannes.)

CHRONIQUE GÉNÉRALE

ROME. — Dimanche matin, 2 Février, comme de coutume à l'occasion de la fête de la Purification, le Saint-Père a reçu, dans la salle du Trône, les supérieurs des maisons religieuses et les représentants des chapitres de Rome, pour l'offrande des cierges.

Parmi les personnages reçus ces jours derniers en audience par le Pape, on cite : Mgr Bégin, archevêque de Québec, Mgr Bouquet, évêque de Chartres, et Mgr Augouard, vicaire apostolique du Haut-Congo français.

Un décret du cardinal vicaire, daté du 28 Janvier, prohibe la revue moderniste *Nova et Vetera*, dont le premier numéro a paru. Il est défendu à tout fidèle d'imprimer, de lire ou de vendre cette revue. Les ecclésiastiques qui la liraient seraient *ipso facto* suspendus *a divinis*.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

— **Denier de Saint-Pierre.** — Depuis l'élévation de S. S. Pie X au trône pontifical, la secte n'a cessé de lancer toutes sortes de nouvelles tendant à tarir les maigres ressources du Saint-Siège.

Ces semaines dernières, elle annonçait dans ses journaux que l'empereur d'Autriche, pour remercier Dieu de sa guérison, venait d'envoyer un million au Vatican. C'était pure invention.

Aujourd'hui, autre invention. On dit qu'un employé du Vatican a dérobé au trésor pontifical des sommes s'élevant « aux proportions d'un scandale ».

Le but est toujours le même. On veut faire entendre au clergé et aux fidèles qu'il est inutile de se cotiser pour le Denier de Saint-Pierre, parce que le Pape reçoit d'ailleurs des sommes assez importantes, ou parce que ce que l'on donne n'est point en sûreté !

Nous espérons bien que nos lecteurs ne se laisseront point influencer par tous ces faux bruits.

PARIS. — **Les funérailles du cardinal Richard.** — Les journaux ont donné de longs détails sur les funérailles vraiment grandioses que Paris a faites à son archevêque.

Sur tout le parcours du cortège, une foule immense, émue et recueillie, saluait respectueusement quand passait le modeste corbillard de 5e classe renfermant le corps du vénéré défunt ; plusieurs se signaient pieusement comme pour recevoir une dernière bénédiction du Père qui leur est enlevé... La basilique de Notre-Dame était littéralement comble ; mais grâce aux mesures prises, l'ordre a été parfait.

On remarquait dans le chœur : 5 cardinaux, parmi lesquels Son Em. le cardinal Mercier, primat de Belgique ; 10 archevêques dont Mgr Bourne, archevêque de Westminster, primat d'Angleterre ; 38 évêques, puis un très grand nombre de dignitaires ecclésiastiques, supérieurs de Congrégations religieuses, etc. ; dans l'assistance, la plupart des notabilités catholiques du Parlement, du Conseil municipal, du barreau, de la presse, des œuvres, etc...

Après la messe, célébrée par Son Em. le cardinal Luçon, archevêque de Reims, et les cinq absoutes données par LL. EE. les cardinaux Coullié, Mercier, Andrieu, S. G. Mgr Bourne et le cardinal Lecot, le corps de Mgr Richard est resté dans l'église où plus de 10.000 personnes ont défilé devant le cercueil ; à 5 heures, il a été descendu dans le caveau où repose la dépouille mortelle des archevêques de Paris.

L'oraison funèbre du vénéré défunt sera prononcée, au service de quarantaine, par le cardinal Luçon, archevêque de Reims. Personne n'était plus apte à célébrer les vertus religieuses, douces et fermes, du cardinal Richard.

***

A propos de l'émouvante cérémonie dont Paris a été témoin, le 1er Février, M. François Veuillot, dans l'*Univers*, fait cette réflexion :

« Sans doute, on est douloureusement affecté — pour l'Etat — de le voir s'enfermer dans une abstention volontaire et coupable, en face du cercueil de la plus haute personnalité du clergé français. L'Etat, qui n'est attaché par aucun pacte concordataire au génie, à la science ou à la vertu, tient à honneur de s'associer aux funérailles des grands écrivains, des grands savants, des grands hommes de bien. Par quelle inconvenante aberration a-t-il prétendu devoir ignorer les obsèques de l'éminent prélat, représentant de cette incomparable puissance morale qu'est l'Eglise et incarnation de cette grandeur infiniment respectable qu'est la sainteté ?...

» Mais, si nous avons le devoir de flétrir et déplorer cette insulte par omission, nous avons la consolation de constater que la suppression des pompes officielles n'a fait que souligner l'élan des manifestations populaires. »

Une enquête parlementaire. — Le Sénat vient de nommer une Commission de 27 membres chargée de faire une enquête sur les dilapidations des liquidateurs des biens congréganistes. M. Combes, élu président, a déclaré que, ayant été le principal artisan de l'application de la loi sur les Congrégations, il se proposait de dévoiler les actes répréhensibles qui ont pu se produire et de faire verser aux congréganistes dépouillés les indemnités auxquelles ils ont droit.....

La promesse sera-t-elle tenue ? Il est permis d'en douter. En tout cas, ceux qui ont connaissance positive d'abus commis feront bien d'en envoyer le récit exact à MM. Riou et Provost de Launay, sénateurs, tous deux membres de la Commission d'enquête. Il faut que la lumière se fasse sur les pillages qui ont accompagné le vol des biens consacrés par les catholiques à l'éducation de leurs enfants, au culte de Dieu et au service des pauvres.

LOURDES. — De très belles solennités vont se succéder à Lourdes, durant l'année jubilaire. La fête du 11 Février, 50e anniversaire de la première apparition, sera présidée, comme on le sait, par Son Em. le cardinal Lecot, archevêque de Bordeaux, spécialement désigné par le Souverain Pontife avec le titre de légat.

Un triduum préparatoire à cette fête a lieu du 9 au 11, prêché par Mgr Rumeau, évêque d'Angers.

Quelques jours après — le vendredi 14 Février — Mgr Schœpfer, entouré d'un grand nombre de pèlerins dévots à Notre-Dame de Lourdes, partira pour Rome, où sera célébré, le 23 Février, devant la grotte de Lourdes érigée dans les jardins du Vatican, le cinquantenaire de la septième apparition.

Dans la liste des pèlerinages annoncés dès maintenant, à date fixe, pour le cours de l'année jubilaire, nous relevons — sans compter les pèlerinages des différents diocèses de France — un

Archives diocésaines de Quimper et Léon

pèlerinage algérien, un tunisien, six italiens, deux allemands, quatre espagnols, un havanais, trois belges, deux suisses, deux alsaciens-lorrains, un irlandais, un autrichien.

Attentat révolutionnaire. — Le roi de Portugal et le prince héritier ont été assassinés en pleine ville de Lisbonne, samedi 1er Février, à 5 heures de l'après-midi. Comme par miracle, la reine et son second fils ont échappé aux balles des meurtriers. L'horrible attentat, commis par des anarchistes à l'instigation du parti révolutionnaire, soulève une horreur et une indignation générales : il afflige tous les cœurs honnêtes, particulièrement chez nous. C'est, en effet, une fille de France renommée par ses vertus et sa bonté qui est frappée dans la reine Marie-Amélie ; on s'incline avec une respectueuse sympathie devant cette femme, dont la charité n'a pu désarmer les haines féroces, et devant ce jeune prince, qu'un double deuil tragique vient d'élever subitement sur le trône...

Le Souverain Pontife, en apprenant le crime de Lisbonne, a fait télégraphier ses condoléances à la reine et au gouvernement portugais. Il a décidé, de plus, qu'un service funèbre pour les victimes royales serait célébré au Vatican, dans la chapelle Sixtine.

Les Sœurs de Saint-Vincent de Paul en Amérique. — La *Semaine religieuse* de Toulouse annonçait dernièrement, sur la foi d'un excellent journal, généralement bien informé, qu'un paquebot, parti de France, emportait vers le nouveau monde, un millier de Sœurs de Saint-Vincent de Paul. « Nous apprenons de source certaine, dit la *Semaine religieuse*, que la nouvelle est prématurée. Ce qui est vrai, c'est que de divers côtés de l'Amérique sont arrivées à Paris des demandes tendant à obtenir un grand nombre de filles de la Charité, en totalité un millier environ. Il ne pourra y être satisfait que graduellement. »

BIBLIOGRAPHIE

Le mariage et les fiançailles. Nouvelle législation canonique. Commentaire du décret *Ne temere*, du 2 Août 1907, par l'abbé A. Boudinhon, professeur à l'Institut catholique de Paris. In-8° carré, 2 fr. (P. Lethielleux, Editeur, 10, rue Cassette, Paris, 6e.)

Depuis le célèbre décret « *Tametsi* » par lequel le Concile de Trente imposait, à peine de nullité, de faire le mariage devant le curé et deux témoins, aucune loi n'a été promulguée par l'autorité ecclésiastique, qui égalât en importance le décret « *Ne temere* », publié à la date du 2 Août 1907, par la S. Congrégation du Concile, sur l'ordre du Souverain Pontife.

Suivant pas à pas le texte du décret, le savant professeur de Droit canon à l'Institut catholique de Paris en donne un commentaire aussi complet que possible. Se bornant à renvoyer aux auteurs classiques pour les points de discipline qui n'ont pas été modifiés, il insiste sur les dispositions nouvelles, qu'il étudie avec sa compétence bien connue. Il s'efforce de donner à son

travail un caractère pratique, de manière à en faire un guide sûr et bien informé, non seulement pour les curés qui auront à appliquer la nouvelle loi, mais encore pour les professeurs de séminaires, qui auront à l'expliquer, et pour les évêchés qui devront donner au clergé des instructions opportunes.

« ÉTUDES »
REVUE FONDÉE EN 1856 PAR DES PÈRES DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS
Paraissant le 5 et le 20 de chaque mois.

Sommaire du numéro du 20 Janvier 1908.

I. « Philosophia Perennis », Louis Baille. — II. La troisième loi Briand, Paul Dudon. — III. De quelques conditions nécessaires aux œuvres sociales, Henry Leroy. — IV. Madagascar. — Etapes d'une annexion, Pierre Suau. — V. Sur une traduction d'Aristote, Paul Gény. — VI. Le foyer basque. — La tradition rustique, Pierre Lhande. — VII. Formes littéraires et pensée chrétienne, Charles de Rouvray. — VIII. A propos du recrutement du Clergé, N. D. L. R. — IX. Deux grands morts : P. Jansen et lord Kelvein, Pierre de Vregille. — X. Bulletin scientifique : voies normales de pénétration du virus tuberculeux dans l'organisme, H. Morin. — XI. Revue des livres. — XII. Notes bibliographiques. — XIII. Evénements de la quinzaine.

La Société de Publicité religieuse, 6, place de la Bourse, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour la *Semaine religieuse* de Quimper.

Revue Financière

Le marché reste ferme. La Rente Française est en progrès à 96.82. Reprise de l'Extérieure à 94.95 et meilleure tenue des fonds russes.

L'obligation 5 0/0 or de l'Etat de l'Amazone vaut 387.50, cours auquel elle représente un placement à 6 1/2 0/0 muni d'excellentes garanties. Le prochain coupon semestriel de 12 fr. 50 est à toucher en Mai.

Fermeté des valeurs de crédit.

Il y a lieu de signaler la bonne tenue, à 428 fr., de la Banque Centrale Mexicaine dont les perspectives d'avenir sont d'ailleurs des plus encourageantes.

Remboursable à 500 fr. l'obligation 4 0/0 de la Banque hypothécaire Franco-Argentine est intéressante à 451 francs.

Parmi les valeurs de chemins étrangers, on recherche à 448 fr. les obligations 4 1/2 des chemins de fer dans la province de Buenos-Ayres ; nous en avons déjà signalé les avantages et les garanties.

Lourdeur du Rio à 1 677.

Fermeté de l'Action des Pétroles « Colombia » à 435 fr. Cette affaire possède un nouvel et important élément de prospérité dans la raffinerie de Plopani, dont l'exploitation, assure-t-on, est susceptible de lui procurer un supplément de bénéfices des plus importants.

L'Ouest-Africain Français progresse à 348 fr. Les derniers essais de broyage ont donné 1 548 grammes d'or pour 22 tonnes de minerai, soit 210 fr. environ par tonne.

L'obligation 5 0/0 première hypothèque du port de Para est à 453, demandée en raison de son rendement avantageux et de ses gages de premier ordre.

On va introduire, sur le marché en banque, l'action des Mines d'Etain de Montebras (Creuse), une affaire des plus intéressantes. Cette introduction se fera sous les auspices d'une ancienne et importante maison de coulisse, très connue du public, la maison E. Desfossés et Fabre Frères.

Mines d'or un peu mieux tenues.

IMPRIMEZ vous-même, avec l'A. B. C. COPISTE, nouvelle *Pâte Autographique*, supprimant les anciennes pâtes gélatineuses, auxquelles elle est bien supérieure. — **Mao-Garrey**, 12, rue Vivienne. Paris.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Cie D'ASSURANCES GÉNÉRALES

SUR LA VIE

PARIS — 87, Rue de Richelieu, 87 — PARIS

FONDEE EN 1819

Entreprise privée assujettie au contrôle de l'État

La plus ancienne des Compagnies Françaises.

Fonds de Garantie : **835 Millions** entièrement réalisés

RENTES VIAGÈRES

Rente servie pour chaque somme de **100** francs versée

à 50 ans.	**6** fr. **46**	à 65 ans.	**10** fr. **12**
à 55 ans.	**7** fr. **31**	à 70 ans.	**11** fr. **98**
à 60 ans.	**8** fr. **47**	à 75 ans.	**13** fr. **50**

Les Rentes Viagères peuvent être constituées aussi au profit de deux personnes ou différées d'un certain nombre d'années.

Rentes Viagères payées annuellement par la *Compagnie d'Assurances Générales*

45 MILLIONS

Envoi gratuit sur demande des notices et tarifs. S'adresser à M. Nouvel de la Flèche, agent principal, 23, rue Bourg-les-Bourgs, à Quimper.

L'IVROGNERIE N'EXISTE PLUS.



Un échantillon de ce merveilleux Coza est envoyé gratis.

Peut être donné dans du café, du thé, du lait, de la liqueur, de la bière, de l'eau ou de la nourriture, sans que le buveur ait besoin de le savoir.

Méfiez-vous des Contrefaçons !

La poudre COZA produit l'effet merveilleux de dégoûter l'ivrogne de l'alcool (bière, vin, absinthe, etc.). La poudre Coza opère si silencieusement et si sûrement que la femme, la sœur ou la fille de l'intéressé peuvent la lui donner à son insu et sans qu'il ait jamais besoin de savoir ce qui a causé le changement.

La poudre COZA a réconcilié des milliers de familles, sauvé des milliers d'hommes de la honte et du déshonneur et en a fait des citoyens vigoureux et des hommes d'affaires capables; elle a conduit plus d'un jeune homme sur le droit chemin du bonheur et prolongé de plusieurs années la vie de beaucoup de personnes.

L'institut qui possède cette merveilleuse poudre envoie gratuitement à tous ceux qui en font la demande un livre de remerciements et un échantillon. La poudre est garantie inoffensive.

On trouve la poudre Coza dans toutes les pharmacies et aux dépôts indiqués ci-dessous.

Les pharmaciens ne donnent pas d'échantillons, mais donnent gratuitement le livre d'attestations à ceux qui se présentent à leur pharmacie. Toutes demandes par la poste sont à envoyer directement à

COZA INSTITUTE, LONDRES,

62, Chancery Lane, Angleterre. *1485*

DÉPOTS. — *A Quimper :* Pharmcies F. Fichoux, rue des Reguaires; R. Ladouce, 24, place Saint-Corentin ; A. Clouard, 8, rue Kéréon ; Phcie Normale, 45, rue Kéréon ; *à Douarnenez :* A. Le Quer ; à *Concarneau :* J. Le Nouene ; L. Mocudé, 5, quai d'Aiguillon.

L'Administrateur-Gérant : Ar. de Kerangal.

Quimper, typographie de Kerangal, imprimeur de l'Evêché.

23e Année. Vendredi 14 Février 1908. N° 7.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

SOMMAIRE

I. Partie officielle. — *Communications de l'Evêché.*
II. Partie non officielle. — Cinquantenaire des Apparitions de N.-D. de Lourdes.
III. — *Chronique du diocèse :* Intentions recommandées aux prières; Offices extraordinaires; Avis; Nécrologie ; Plouguer ; Quimper ; Ergué-Gabéric ; Jurisprudence ; Chez les Bretons de Versailles ; Pour les Œuvres catholiques ; Le culte des Saints (suite).
IV. — *Chronique générale :* Rome ; Paris ; Châlons ; Lamentable chute ; Lourdes ; Un périt protestant ; Pensée.
V. — *Bibliographie.*
VI. — *Annonces et avis divers.*

Offices de la semaine.

Dimanche, 16 Février. — Septuagésime. Office du jour ; semi-double. Violet.

Vêpres du Dimanche, avec mémoire du suivant et les Suffrages communs.

Lundi, 17. — S. Guévroc, Abbé *(au Propre diocésain).* Semi-double. Blanc.

Mardi, 18. — La Prière de Notre-Seigneur Jésus-Christ, au Jardin des Oliviers. Double majeur. Rouge.

Mercredi, 19. — De la férie. — Ou Office votif de S. Joseph ; semi-double. Blanc.

Jeudi, 20. — Office votif du T. Saint Sacrement ; semi-double. Blanc.

Vendredi, 21. — De la férie. — Ou Office votif de la Passion ; semi-double. Rouge.

Samedi, 22. — Chaire de S. Pierre à Antioche. Double-majeur. Blanc.

Dimanche, 23. — Sexagésime.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Ergué-Gabéric	du 12 au 16 Février.
Ile-Tudy	du 17 au 18 —
Saint-Servais	du 19 au 21 —
Coat-Méal	du 22 au 23 —

Archives diocésaines de Quimper et Léon

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

Décès. — Nous recommandons aux prières le repos éternel de l'âme de M. Jouve, chanoine honoraire, ancien recteur de Plounéour-Ménez, décédé à la maison de retraite à Saint-Pol de Léon, le 7 Février.

PARTIE NON OFFICIELLE

Cinquantenaire des Apparitions de N.-D. de Lourdes.

Faveurs spirituelles accordées à cette occasion par N. S. Père le Pape.

I. Dans un Bref apostolique, daté du 27 Novembre 1907, Sa Sainteté accorde à tous les Fidèles, qui, avec les dispositions requises, visiteront la Grotte de Lourdes l'un des jours de l'année qui s'écoulera du 11 Février 1908 au 11 Février 1909, l'indulgence plénière du Jubilé.

II. Par un Rescrit en date du 27 Novembre 1907, Sa Sainteté accorde aux fidèles du monde entier chaque fois que, le 11 de l'un des mois de l'année jubilaire de Notre-Dame de Lourdes (11 Février 1908-11 Février 1909), ils assisteront à la sainte messe et y réciteront, soit la prière suivante à Notre-Dame de Lourdes, soit toute autre prière approuvée par l'Eglise en l'honneur de la Très Sainte Vierge (les litanies, le chapelet, etc.), une indulgence de 7 ans et 7 quarantaines.

En vertu de ce même Rescrit, une indulgence plénière pourra être gagnée, aux conditions ordinaires, par ceux qui, six fois au moins, auront pratiqué ces pieux exercices, le 11 de l'un des mois de l'année qui s'écoulera du 11 Février 1908 au 11 Février 1909.

Prière à Notre-Dame de Lourdes

qui est récitée tous les jours dans ses Sanctuaires et à laquelle S. S. le Pape Léon XIII a daigné, le 23 Juin 1902, attacher une Indulgence partielle de 300 jours (toties quoties).

Sainte Marie, Mère de Dieu, qui avez daigné apparaître à Lourdes, pour ranimer la Foi du monde et l'attirer à Votre divin Fils, N.-S. Jésus-Christ; Vous, qui avez choisi pour confidente de Vos miséricordes une humble enfant, afin de manifester plus clairement Votre tendresse maternelle et de rendre nos cœurs plus confiants; Vous, qui avez dit : *Je suis l'Immaculée Conception,* pour nous apprendre le prix infini de

l'innocence, gage de l'amitié de Dieu ; Vous qui, au cours de dix-huit apparitions, n'avez cessé, par Vos actes et Vos paroles, de recommander la prière et la pénitence, seules capables de fléchir le ciel et de désarmer sa justice ; Vous, dont le touchant appel, transmis à l'univers tout entier, a réuni devant la Grotte miraculeuse la foule innombrable de Vos enfants, — ô Notre-Dame de Lourdes, nous voici prosternés à Vos pieds, avec le ferme espoir d'obtenir, par votre toute-puissante intercession, les bénédictions et les grâces de Dieu.

Ceux qui vous aiment, ô Mère de Jésus-Christ, ô divine Mère des hommes, désirent, par dessus tout, servir fidèlement Dieu en ce monde, afin d'avoir le bonheur de l'aimer éternellement dans le ciel. Ecoutez les supplications que nous Vous adressons aujourd'hui, défendez-nous contre les ennemis de notre salut et contre nos propres faiblesses ; avec le pardon de nos péchés, obtenez-nous la persévérance dans la résolution de ne plus y retomber.

Nous Vous conjurons aussi de prendre sous Votre protection nos parents, nos amis, nos bienfaiteurs, et, parmi eux d'une manière spéciale, ceux qui ont délaissé la pratique de leurs devoirs de Chrétiens. Puissent-ils se convertir et redevenir vos fidèles serviteurs !

Nous Vous supplions encore de bénir notre Patrie. Elle a besoin d'implorer la miséricorde divine, et elle y recourt avec confiance, car au milieu de ses erreurs, elle n'a jamais cessé de proclamer, par la voix des meilleurs parmi ses enfants, que Vous êtes et serez toujours sa Mère et sa Souveraine. Vous avez montré une grande prédilection pour notre Patrie ; nous espérons que Vous ne l'abandonnerez pas, après l'avoir prévenue de Vos faveurs et comblée de Vos bienfaits.

En épanchant notre cœur et nos prières à Vos pieds, ô Notre-Dame de Lourdes, ô Vierge Immaculée, nous ne saurions oublier N. S. P. le Pape, et, dans sa personne, l'Eglise Catholique tout entière, que Votre divin Fils l'a chargé de conduire dans les voies du salut éternel. Comme nous, il met en Vous toute sa confiance. Protégez-le, douce Vierge Marie, comblez-le de toutes Vos bénédictions ! Soyez son soutien et sa consolation au milieu de ses épreuves, en l'aidant à étendre le royaume de Dieu.

O Mère de miséricorde, soyez pour nous tous la *cause de notre joie,* en nous *montrant* et en nous donnant *Jésus-Christ* dans cette vie et dans l'éternité. Ainsi soit-il !

III. Une indulgence de 300 jours, que l'on gagne *toties quoties* (aussi souvent qu'on la récitera), applicable aux âmes du Purgatoire, est attachée à l'invocation : « Notre-Dame de Lourdes, priez pour nous ».

IV. Un décret de la S. Congrégation des Rites, en date du 13 Novembre 1907, étend à l'église universelle la fête (du rite

Archives diocésaines de Quimper et Léon

double-majeur) de l'apparition de la Bienheureuse Vierge Immaculée à Lourdes. Cet office et cette messe, *facultatifs* pour la présente année, seront *obligatoires* dans le monde entier à partir de 1909.

Toutes ces faveurs accordées par le Souverain Pontife sont pour tous les fidèles, de France en particulier, une invitation pressante à prier Notre-Dame de Lourdes : elles sont, en même temps, un gage des grâces précieuses que nous obtiendra la toute puissante intercession de l'Immaculée Mère de Dieu. Prions donc ardemment Notre-Dame de Lourdes, en cette année jubilaire, afin qu'elle arrache à la miséricorde divine le relèvement national et qu'après avoir sauvé tant de Français malades, elle guérisse enfin les maladies de la France.

Soyons confiants dans la prière ! Il ne se peut pas que ces bénédictions nous soient prodiguées pour servir de préface à notre ruine. Mais pourtant que notre confiance ne soit point une attente passive ; qu'elle ait plutôt le caractère d'une activité pleine d'espoir ! Car les bénédictions de Dieu, méprisées, tournent parfois en malédictions contre les imprudents et les ingrats qui ont perdu l'heure de la miséricorde !

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Intentions recommandées aux prières.

I. — **Le Jubilé de Notre-Dame de Lourdes. — L'Eglise et la France ; la conversion des pécheurs.**

II. — **Le diocèse de Quimper et de Léon. — Notre nouvel Evêque : sa personne et son ministère.**

Offices extraordinaires.

Quimper. — CHAPELLE DE SAINT-JOSEPH. — La réunion trimestrielle de l'archiconfrérie du Cœur agonisant de Jésus et du Cœur compatissant de Marie aura lieu, le *mardi 18 Février*, fête de la prière de N.-S. J.-C. au Jardin des Oliviers, qui est la fête patronale de l'Œuvre.

A 7 h. 1/2, sainte messe, suivie d'une instruction et de la bénédiction du Très Saint-Sacrement.

Avis. — Nous serions reconnaissant à nos confrères de vouloir bien nous envoyer, *avant le 4 Mars*, les noms des prédicateurs de la station du Carême (ou retraite pascale) dans leurs paroisses, pour que nous puissions en donner une liste complète. Cela intéresse tout le diocèse et procure toujours, nous en avons la certitude, des prières à l'œuvre d'évangélisation.

Nous sommes également désireux d'annoncer et de recommander aux prières des âmes pieuses les retraites ou missions — hélas ! plus rares désormais — qui doivent se donner dans les paroisses du diocèse, comme d'en publier ensuite le compte-rendu. Ce ne sont pas là des réclames ou distributions de vaines louanges,

mais bien des sujets d'édification pour le public, des encouragements pour les paroissiens, — et aussi de précieux documents pour notre histoire religieuse, ainsi qu'on l'a déjà fait remarquer.

Puisque l'occasion s'en présente, nous croyons devoir rappeler que nos colonnes sont ouvertes à toutes les communications — annonces ou relations de fêtes, de cérémonies, de réunions d'œuvres — intéressant le diocèse pour lesquelles on juge à propos de recourir à la publicité de la *Semaine religieuse*.

Nécrologie. — I. Nous annonçons plus haut la mort de M. JOUVE, chanoine honoraire, ancien recteur de Plounéour-Ménez, pieusement décédé à la maison Saint-Joseph, à Saint-Pol de Léon, dans sa 78e année. C'est le vendredi 7 Février, qu'il a rendu sa belle âme à Dieu, après avoir reçu en pleine connaissance les derniers sacrements.

Né à Saint-Louis de Brest le 2 Décembre 1830, ordonné prêtre le 2 Juin 1855, M. Jouve (Antoine-Paul) fut successivement vicaire de Plouguin (1855-1871), recteur de Landudec (1871-1875), puis de Plounéour-Ménez pendant 31 ans (1875-1906).

Avec M. Jouve, c'est une des figures les plus sympathiques du clergé du diocèse qui disparaît. Sa bonté était proverbiale, et, quand on parlait de lui, on ne le désignait guère que sous ce nom : le bon père Jouve. A cette grande bonté s'alliait un zèle ardent pour les âmes, et l'on peut dire que, partout où il a passé, il a laissé le souvenir d'un prêtre selon le cœur de Dieu.

Mais c'est surtout à Plounéour-Ménez que ses grandes et belles qualités purent se manifester dans tout leur éclat. Parmi les œuvres qui y rendront sa mémoire impérissable, il faut citer : l'église paroissiale embellie et richement meublée ; l'antique sanctuaire de N.-D. du Relecq, magnifiquement restauré ; une belle et vaste maison d'école, pour la construction de laquelle il a dépensé la plus grande partie de son patrimoine.

Tant de bonté et de générosité ne pouvait pas ne pas porter de fruits. Aussi la population de Plounéour-Ménez qui, jusqu'à lui, avait la réputation d'être plutôt défiante vis-à-vis de ses prêtres, s'était-elle peu à peu laissé gagner par son nouveau recteur. En se faisant aimer lui-même, il y fit aimer le prêtre ; ce qui permit à des collaborateurs dévoués de compléter son œuvre et de faire tomber bien des préjugés.

L'attachement de Plounéour pour son pasteur se manifesta dans deux circonstances mémorables : par une joie délirante, lors de son élévation à la dignité de chanoine, et, plus tard, par des regrets douloureux, lorsque, fatigué, il dut quitter ses chers paroissiens, qu'il aimait à appeler son « bon petit peuple », pour se retirer à la maison Saint-Joseph.

Il convenait que le pasteur, qui avait tant aimé sa paroisse et qui en était si aimé, vint reposer au milieu de ses ouailles ; et la

Archives diocésaines de Quimper et Léon

splendide manifestation de sympathie qu'il nous a été donné de voir, à l'occasion des funérailles, montre assez que ceux qui en avaient pris l'initiative ne s'étaient pas trompés sur les sentiments de la population de Plounéour-Ménez. Il n'est pas exagéré de dire que toute la paroisse y a pris part. Tout le long du parcours sur le territoire de Plounéour, aux carrefours des chemins, c'étaient des groupes d'hommes et de femmes qui, ne pouvant aller jusqu'à l'église, avaient tenu à venir saluer la dépouille mortelle et à réciter une prière pour leur regretté pasteur ; à 1.500 mètres du bourg, le clergé paroissial, entouré de nombreux prêtres et d'une foule qu'on peut évaluer à 500 ou 600 personnes, était venu au-devant du char funèbre. Auprès de l'église, la place était noire de monde et, lorsque l'office commença, la vaste enceinte était archicomble.

Malgré la coïncidence du dimanche, une quarantaine de prêtres étaient présents, la plupart venus de très loin. Nous avons remarqué dans l'assistance : MM. les chanoines Le Duc, curé-archiprêtre de Morlaix, Poulhazan, curé-doyen de Briec ; M. le curé de Saint-Thégonnec, M. le Supérieur de la maison Saint-Joseph, MM. les Recteurs de Saint-Martin de Morlaix, de Commana, de Plogonnec, de Pleyber-Christ et des environs ; M. de Kervénoaël, professeur au Grand-Séminaire, les anciens vicaires de Plounéour-Ménez, les prêtres originaires de la paroisse, etc., etc.

Quand les dernières prières furent dites au cimetière, ce fut un long défilé devant la dépouille mortelle, et l'attitude émue de toute cette population montrait à tous combien elle était heureuse de posséder son vieux recteur et combien il pouvait compter sur les prières de son ancienne paroisse.

Plaise à Dieu que la présence, au milieu d'eux, des précieux restes de leur pasteur, rappelle toujours aux paroissiens de Plounéour-Ménez que la meilleure manière d'honorer sa mémoire est d'être fidèle à ses enseignements et d'aider ses successeurs par une docilité confiante, à maintenir intacts les droits de l'Eglise et de notre sainte Religion, tout particulièrement dans la période si troublante que nous subissons. J. C.

— Le service de huitaine pour M. le chanoine Jouve sera chanté à Plounéour-Ménez le jeudi 20 Février, à 10 heures.

II. Nous avons souvent exprimé le regret de ne pouvoir, en annonçant la mort de confrères, donner quelques détails sur leurs derniers moments, sur leur ministère, les œuvres qu'ils ont établies... Pour nous fournir ces renseignements, il suffirait de quelques lignes que l'on pourrait joindre à l'annonce du décès adressée au secrétariat de l'évêché, d'où elles nous seraient communiquées. Parfois, il est vrai, le temps manque pour écrire une lettre ; nous voudrions du moins (et c'est le désir de nos lecteurs) que l'on indique, d'un mot, le genre de la mort : décédé *subitement, après maladie*. Enfin, il est toujours possible, d'une semaine à l'autre, de réparer une omission. C'est ce que nous faisons aujourd'hui, le moyen nous en étant fourni, en complétant l'article nécrologique

trop succinct que nous avons consacré à M. Le Bras, recteur de Pont-Aven.

« Esprit conciliant et essentiellement pacifique, M. Le Bras a beaucoup souffert de certaines contradictions... Sa santé, depuis longtemps compromise, l'empêcha de réaliser ce que lui suggérait et qu'ambitionnait son zèle ; mais il a toujours approuvé et encouragé les œuvres qu'il ne pouvait lui-même entreprendre... Il laisse le souvenir d'un homme de grand cœur, d'un prêtre fidèle à tous ses devoirs de pasteur.

» Les 29, 30 et 31 Janvier eut lieu, dans la paroisse, l'Adoration perpétuelle, dont le succès inespéré fut la joie de ses derniers jours. Il avait, d'ailleurs, donné l'exemple à ses paroissiens en recevant la sainte communion pendant les trois jours de l'Adoration, et il eut la consolation de savoir son exemple suivi par un grand nombre de fidèles.

» Comme l'état du bon recteur devenait grave, son dévoué vicaire lui parla de recevoir l'Extrême-Onction : « Volontiers, » répondit le malade, si le moment est venu » ; il s'y prépara aussitôt et s'unit avec un grand esprit de foi aux prières. Sa piété si éclairée et son entière résignation à la volonté de Dieu ont grandement édifié les assistants. Il était si heureux ensuite, qu'il faisait part de sa joie à ses visiteurs. Ses souffrances étaient très vives, et néanmoins M. le Bras a conservé jusqu'au dernier jour cet esprit jovial qui le faisait désirer aux réunions de confrères où il déridait tous les fronts. Plein de courage et de résignation, il a succombé dans la nuit du 4 au 5 Février.

» A l'enterrement, auquel assistaient un grand nombre de prêtres, une foule considérable de fidèles était accourue pour rendre les derniers devoirs à celui qui avait longtemps présidé à leurs joies et à leurs tristesses. Le spectacle, rare et si émouvant, d'un convoi funèbre de prêtre passant par les rues de la petite ville, a redonné, nous en sommes convaincu, aux âmes une foi plus profonde, une confiance plus grande et un amour plus ardent pour le sacerdoce catholique. »

***

R. I. P.

Plouguer. — **Avis de service anniversaire.** — On nous prie d'annoncer qu'un service anniversaire pour le repos de l'âme de M. Dagorn, mort recteur de Plouguer, sera célébré dans cette paroisse mardi 18 Février, à 10 heures.

Quimper. — **Cinquantenaire de l'Apparition de la Vierge Immaculée à Lourdes.** — Après une neuvaine préparatoire, le cinquantième anniversaire de l'Apparition de Notre-Dame de Lourdes a été célébré avec éclat, mardi dernier, dans l'église cathédrale de Saint-Corentin. Sans égaler peut-être les splendeurs des fêtes que provoqua partout, en l'année 1854, la proclamation du dogme de l'Immaculée Conception, et dont les

Archives diocésaines de Quimper et Léon

contemporains conservent encore bien vivant le souvenir, cette solennité néanmoins a porté l'empreinte d'une majestueuse grandeur unie à un goût parfait.

Le chœur de la basilique, tout illuminé dès le matin, présentait une double rampe lumineuse : lustres et corbeilles, brillantes de fleurs et de lumières, entraînaient les yeux et les âmes vers un tableau représentant Marie Immaculée ; de gigantesques proportions, il masquait entièrement, tout près des voûtes, le vitrail central de l'abside. L'effet en était saisissant, et la foule prouva, par le nombre et la piété, combien restent populaires les fêtes de la bonne Mère : superbe ordonnance, milliers de fidèles, calme et silence religieux observé partout, telle est l'impression unanime laissée par cette splendide journée, qui, elle aussi, fera époque dans les annales de Quimper, et restera toute à son honneur.

Le matin, les messes et spécialement celle de 8 heures réunirent, avec la jeunesse des écoles, un grand nombre de personnes dont la plupart s'approchèrent de la Sainte Table. A midi, le grand carillon salua l'heure précise où, il y a un demi-siècle, la Vierge apparut à Bernadette dans la grotte de Massabielle. Il se fit entendre encore à l'Angelus du soir, préludant à la grande manifestation qui, peu après, allait apporter à tous réconfort et espérance en des jours meilleurs. Vers 8 heures, ce fut devant une foule immense, remplissant les nefs, débordant dans le chœur et les chapelles latérales, que M. le Curé-Archiprêtre de Saint-Corentin, si dévoué à Notre-Dame de Lourdes, rappela à grands traits l'historique de l'Apparition de la Très Sainte Vierge. Il dit, en termes bien impressionnants, qu'aujourd'hui c'est cinquante années de prodiges, cinquante années de miracles continus, éclatants, irrécusables : dans l'ordre matériel, par des guérisons instantanées comme celle de l'employé de chemin de fer Gargam, au grand scandale de la fausse science ; dans l'ordre spirituel, par des conversions qui ont ramené à Dieu des milliers d'âmes, qu'il s'agit de glorifier à cette heure : titres magnifiques de la divine Mère à la reconnaissance du monde catholique et tout spécialement de la France, son royaume de prédilection sur la terre...

Le sermon achevé, la procession aux flambeaux se forme, longue et bien pieuse, avec bannières et statues ; une quarantaine de prêtres en rehaussent l'éclat. Elle s'avance lentement, car c'est avec peine qu'elle se fraie un passage à travers les rangs pressés — toute la ville était là —, jusqu'au trône de Notre-Dame de Lourdes, magnifiquement orné de lumières et d'arbustes fleuris, tout comme un reposoir.

Après le Salut solennel du Très Saint-Sacrement, le *Credo*, ce rival du *Te Deum* quand il s'agit de chanter Dieu, sort de milliers de poitrines, irrésistible comme aux plus beaux jours des pèlerinages à Lourdes, étreignant les cœurs et ravivant la foi.

J. B.

ERGUÉ-GABÉRIC. — **Installation du nouveau recteur.** — Charmante fête de famille, dimanche dernier, à Ergué-Gabéric. M. l'abbé Le Bihan, entouré de bon nombre des siens et d'environ 25 prêtres, chantait sa première grand'messe dans sa nouvelle paroisse. Les cérémonies symboliques de l'installation se sont déroulées sous la présidence de M. le chanoine Quidelleur, qui voulut bien ensuite céder à M. le chanoine Archiprêtre de la Cathédrale, ancien professeur du nouveau recteur, l'honneur de le présenter à la foule nombreuse de ses paroissiens. En termes délicats, le vénéré prédicateur rappela les titres des anciens recteurs et particulièrement du regretté M. Hascoët au pieux souvenir de tous ceux qui les ont connus et qu'ils ont aimés. Ils trouvent un digne successeur dans M. Le Bihan dont le passé est garant de l'avenir. Lui-même du reste, quelques minutes auparavant, venait d'assurer les fidèles d'Ergué de toute sa bonne volonté et de tout le dévouement de son cœur pour le bien des âmes dont il a assumé la responsabilité devant Dieu.

Vers la fin du dîner qui suivit, quelques toasts, cordialement applaudis, ont été prononcés par M. Quidelleur, M. le Curé-Archiprêtre, et par M. Favé, aumônier à Quimper : en quelques mots, pleins d'humour, il fit l'historique de la paroisse pendant les dix années qu'il y passa comme vicaire, et qui peut se résumer dans cette affirmation : « Ce n'est pas à Ergué-Gabéric qu'on trouvera, de longtemps, la séparation de l'Eglise et de l'Etat... » La présence des magistrats de la commune et des conseillers à cette fête en était du reste la meilleure preuve.

J. B.

JURISPRUDENCE. — **Les legs aux Fabriques.** — Le Tribunal de Morlaix vient de rendre une décision intéressante sur l'application des lois de séparation des Eglises et de l'Etat.

Quel est le sort d'un legs fait à une Fabrique et provisoirement accepté par elle antérieurement à ces lois (9 Décembre 1905, 2 Janvier 1907), mais qui n'avait pas encore été autorisé par décret du Conseil d'Etat et ne l'est pas encore actuellement ? L'autorisation gouvernementale peut-elle intervenir désormais et conférer un droit à l'établissement qui sera plus tard déclaré attributaire des biens de la Fabrique disparue ?

Le Tribunal de Morlaix a répondu par la négative. Le Conseil d'Etat ne peut plus autoriser la Fabrique à accepter, car elle a disparu juridiquement. Quant à l'établissement dévolutaire, il n'a aucune qualité à recueillir le legs et ne peut être autorisé à l'accepter.

Ce jugement a été rendu dans l'affaire Guillaume Le Guillou contre le séquestre de la Fabrique de Guerlesquin.

Chez les Bretons de Versailles. — Nous apprenons, avec un vif plaisir, par *La Paroisse bretonne* de Paris, que Mgr Gibier, le très actif évêque de Versailles, vient d'appeler dans sa ville épiscopale un prêtre breton bretonnant, M. l'abbé Euzen. A peine

Archives diocésaines de Quimper et Léon

un premier contact l'a-t-il mis en rapport avec nos compatriotes sur la paroisse Saint-Symphorien, où il est vicaire, 14, rue Alain Gervais, qu'un grand espoir de faire le bien est né en lui. Parler la même langue, raviver les souvenirs du pays, se dévouer tout entier aux misères innombrables qui attendent nos émigrés loin de la Bretagne, ce sera son rôle, doux à la fois et pénible. Nous faisons les vœux les plus ardents pour que ses travaux soient féconds.

(Semaine religieuse de Vannes.)

Pour les Œuvres catholiques. — L'UNION DES ASSOCIATIONS OUVRIÈRES CATHOLIQUES, connue également depuis 37 ans sous le nom d'UNION DES ŒUVRES (82, rue de l'Université, Paris 7e), vient de réorganiser entièrement ses services.

Elle offre gratuitement à tous les catholiques et à tous les membres du clergé désireux de créer ou de développer des œuvres et institutions religieuses et sociales, tous les renseignements et facilités qu'ils pourraient souhaiter afin de mener à bien leurs entreprises.

Elle fournit notamment toutes indications utiles et relatives aux patronages, cercles d'études, mutualités, associations professionnelles, écoles ménagères, conférences, projections, jeux, pièces de théâtre, bibliothèques, etc., et se charge non seulement de répondre aux renseignements demandés, mais encore d'exécuter les commandes et d'obtenir des prix réduits.

Elle publie, en outre, une revue mensuelle, *l'Union* (6 fr. par an), qui est la plus complète et la mieux documentée des revues d'œuvres.

Pour tous renseignements, s'adresser aux bureaux de l'UNION, 82, rue de l'Université.

Le culte des Saints *(suite)*.

Ceux qui n'ont pas vécu en 1859 et 1860, au moment où l'Italie révolutionnaire commençait l'odieuse série de ses trahisons envers le Saint-Siège, ne pourront jamais se faire une idée de l'amour qui, tout d'un coup, s'attacha à la personne de Pie IX ; notre pays qui, très peu d'années auparavant, retenait encore contre la papauté tous les préjugés et toutes les défiances du gallicanisme, dépassa dans son attachement toutes les nations catholiques. Il est vrai que le Pape d'alors avait, d'une manière éminente, tout ce qui pouvait attirer les Français ; mais si sur tous les points du territoire on vit surgir les nobles jeunes gens qui allaient former la petite armée pontificale, la Bretagne se montra encore particulièrement généreuse, et notre diocèse de Quimper ne le céda à aucun autre ; il possédait d'ailleurs un zélé recruteur, le chanoine Léopold de Léséleuc qui, douze ans plus tard, devint évêque d'Autun ; à sa voix de nobles dévouements s'affirmèrent : des châteaux et des fermes, du grand et du petit séminaire partirent des jeunes gens prêts à sacrifier leur vie pour la plus noble des causes, et beaucoup parmi eux la sacrifièrent en effet. Jusqu'à leur enrôlement ils avaient pu être des chrétiens ordinaires, mais la sainte cause pour laquelle ils bravaient le trépas a suffi pour donner à leur mort héroïque le caractère de la sainteté. D'ailleurs, il en est parmi eux qui offraient déjà des indices de hautes vertus ; en particulier Joseph Guérin, de Nantes, dont la vie a été écrite, offre un très aimable modèle non seulement de vaillant soldat, mais de parfait séminariste. M. Anatole de Ségur a écrit un charmant volume intitulé *les Martyrs de Castelfidardo ;* il y glorifie plusieurs de nos compatriotes, en particulier Paul de Parcevaux et Hyacinthe de Lanascol. Ce dernier ne mourut pas sur le champ de bataille ; blessé, il fut transporté à l'hôpital d'Osimo, et quand sa mère arriva, elle le trouva vivant encore ; c'était avec une sainte fierté qu'elle l'avait laissé partir. En le trouvant sur le lit où il allait mourir pour Pie IX et l'Eglise, elle lui dit : « Mon fils, disons le *Te Deum* ». Et la mère et l'enfant récitèrent en alternant les versets du cantique d'actions de grâces. Le corps du jeune martyr fut reporté au pays ; l'évêque de Quimper, Mgr Sergent, qui aimait tant le Pape, lui fit faire dans sa cathédrale de splendides funérailles ; un des grands orateurs de ce temps-là, le P. Lavigne, prononça son oraison funèbre. Hyacinthe de Lanascol repose dans le cimetière de Clohars-Fouesnant. Tout près de sa tombe, à l'intérieur de l'église, au-dessus du maître-autel, est un vitrail qui représente Notre-Seigneur en croix entre sa mère et le disciple bien-aimé. Saint Jean y est figuré sous les traits bien ressemblants du jeune soldat de Pie IX. La plupart de ses frères d'armes ont laissé leur dépouille en Italie ; Pie IX, qui aimait d'un amour si tendre ses zouaves pontificaux, les a fait ensevelir dans la crypte de la basilique de Saint-Laurent-hors-les-Murs, où il a ordonné de l'inhumer lui-même afin de leur être uni jusque dans la mort.

Le souvenir de ce Pontife si grand, si saint, si bon, si aimable me rappelle un trait qui se rencontre fréquemment dans la vie des Saints : beaucoup d'entre eux s'éprennent d'une prédilection toute spéciale pour tel ou tel Saint du ciel. De même que Pie IX se mit avec ses zouaves sous la protection du grand diacre et martyr saint Laurent, de même saint Léon le Grand se montre dans ses écrits le grand dévot de l'apôtre saint Pierre ; saint Jean Chrysostome n'est jamais aussi éloquent que quand il parle de l'apôtre saint Paul ; saint Edouard et sainte Elisabeth de Hongrie ne refusaient jamais l'aumône, quand les pauvres la demandaient pour l'amour de l'apôtre saint Jean ; et dans les temps modernes, saint Jean-François Régis accomplissait tous ses miracles par le contact d'une relique de saint Cyr, enfant martyr ; le bienheureux curé d'Ars mettait tous ses prodiges sur le compte de sainte Philomène ; le Père Faber, même quand il était encore officiellement de la religion anglicane, avait une tendre dévotion pour saint Philippe de Néri. Quant à nos deux grands missionnaires bretons, dom Michel Le Nobletz et le P. Maunoir, rien n'apparaît aussi clairement dans leur vie que leur confiance en saint Corentin. *(A suivre.)*

Archives diocésaines de Quimper et Léon

CHRONIQUE GÉNÉRALE

Rome. — Le 7 Février, anniversaire (le 30e) de la mort de Pie IX, beaucoup de fidèles sont allés prier près de sa tombe, à Saint-Laurent-hors-les-Murs. Une messe solennelle a été chantée par les RR. PP. Franciscains qui desservent la basilique.

Parmi les personnages reçus ces jours derniers en audience par le Saint-Père, on cite Mgr Turinaz, évêque de Nancy.

On relève ici une campagne de certains journaux anticléricaux français qui voudrait être perfide et qui imagine de prétendues oppositions de l'épiscopat français au Saint-Siège. Inutile de dire que c'est pure imagination. Le Saint-Siège a la plus grande confiance dans l'épiscopat français, dont il connait et apprécie le zèle apostolique et le dévouement au Chef suprême de l'Eglise.

Paris. — Le service de quarantaine pour Son Em. le cardinal Richard est fixé au 31 Mars. On sait que l'oraison funèbre doit être prononcée par Son Em. le cardinal Luçon, archevêque de Reims.

Chalons. — On annonce que M. Sevin, vicaire général de Belley, est nommé évêque de Châlons. Les instances faites par lui auprès du Souverain Pontife pour le supplier de choisir un autre candidat n'ont pas abouti. Pie X, conscient de ses éminentes qualités, a maintenu son choix.

Mgr Sevin, né en 1852, est vicaire général de Belley depuis 1904.

Lamentable chute. — M. Loisy publie une réponse à l'Encyclique *Pascendi*, qui a condamné ses fantaisies exégétiques. Ce livre est profondément douloureux en ce qu'il affirme l'apostasie d'un prêtre, mais il ne dit rien d'intéressant ni de nouveau. C'est tout simplement le cri d'orgueil d'un malheureux, qui ne veut pas se soumettre et se place lui-même hors de la communion de l'Eglise. Les catholiques savent qu'il leur est interdit de lire son nouveau livre.

Lourdes. — **Les fêtes du cinquantenaire.** — Lourdes a célébré avec un éclat incomparable le cinquantième anniversaire des Apparitions et l'ouverture du Jubilé. A partir de dimanche 9 Février les pèlerins étaient nombreux, venus notamment de Bordeaux, Angers, La Rochelle, Poitiers, de l'Alsace-Lorraine..... On remarquait plusieurs groupes étrangers, Allemands, Italiens, Belges. Au Triduum préparatoire, beaux discours de Mgr Rumeau.

Lundi, arrivée du cardinal Lecot, légat du Pape. Il a été reçu solennellement par le Conseil municipal de Lourdes et longuement acclamé par la foule des 20.000 pèlerins présents. Ils étaient plus nombreux encore, mardi. Les cérémonies ont été grandioses, tout en gardant un caractère de fervente pitié...

Dans tous les diocèses et, on peut le dire, dans toutes les villes de France, on a fêté l'anniversaire béni des Apparitions de la Vierge Immaculée. Puisse-t-elle exaucer les prières qui de toutes parts se sont élevées vers Elle !

Notre-Dame de Lourdes, priez pour nous !

Un péril protestant. — Sous ce titre, nous lisons dans l'*Univers :*

« L'attention et même la sympathie des catholiques ont été récemment sollicitées en faveur d'une série de conférences qui se font rue de Rennes et qui ont pris pour devise : *Foi et vie.* On les a présentées comme une ligue de défense à l'usage de tous les chrétiens indistinctement, catholiques et protestants, contre le commun danger du matérialisme et de la libre-pensée envahissante.

» Sans nier l'utilité que peut avoir l'union des hommes de foi contre les contempteurs de toute croyance au surnaturel et de toute morale, sans oublier que le Pape Léon XIII nous a recommandé de nous allier, en certaines circonstances, avec les hommes d'ordre, malgré des divergences de doctrine, nous devons cependant éviter d'être dupes et de nous faire les auxiliaires d'une propagande calviniste, insidieusement cachée sous les dehors d'une trêve théologique. Cette propagande s'accuse nettement dans la pensée de plusieurs des patrons des conférences : *Foi et vie.* Le concours de certains orateurs catholiques, la présence de divers auditeurs ecclésiastiques ne sauraient masquer le danger.

» C'est ainsi que mardi, à la sortie d'une séance, d'ailleurs très intéressante, où M. Charles Gide avait parlé du *capital et du travail,* on distribuait, à la porte, une revue intitulée : *Foi et vie* (le titre même adopté par l'Œuvre des conférences) où respire le plus pur esprit calviniste et où il se manifeste notamment par l'apologie de l'apostat Tyrell et par l'incrimination véhémente des Jésuites. Que les catholiques se tiennent pour avertis ! »

Pensée. — Afin que le disciple de Jésus ne s'enivre pas dans les douceurs d'une vie heureuse, la persécution lui est promise : elle le tiendra toujours en éveil. Quelque dure qu'elle soit, il la portera d'un cœur vaillant, parce qu'il la connaît et parce qu'il espère : il sait qu'elle passe, et il espère en la plénitude de l'éternelle vie, déjà commencée pour lui en cette terre.

R. P. Didon.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

BIBLIOGRAPHIE

Annales de la Jeunesse Catholique

ORGANE DE L'ASSOCIATION CATHOLIQUE DE LA JEUNESSE FRANÇAISE
Paraissant le 1er et le 16 de chaque mois (76, rue des Saints-Pères, Paris).

Sommaire du numéro du 1er Février 1908.

Une lettre de Mgr l'Evêque d'Angers. — La Jeunesse Catholique et le Progrès matériel : Un exemple. Maurice DE GAILHARD-BANCEL ; — La Vérité Vivante. Robert VALLERY-RADOT. — La France Agricole *(à suivre)*. Ambroise RENDU.

Chez Nous et Autour de Nous : Un Groupe de Jeunesse Catholique. Stanislas DE HOLLAND. — Comment meurt un ministre chrétien. M. M.

Pour l'Etude et l'Action : La Paroisse (plan de conférence) *(suite et fin)*. Maurice GARIEL. — Les Avant-Gardes : Statuts de l'Avant-Garde d'Hénin-Liétard.

Chronique de l'Association : Les Livres et les Revues.

OUVRAGES POUR LE MOIS DE MARS 1908

MOIS DE SAINT-JOSEPH, *Méditations pratiques pour chaque jour du mois de Mars*, par M. l'abbé BERLIOUX. Vingt-neuvième édition. Un volume in-18, broché, 1 fr. 25. (Vic et Amat, éditeurs.)

Ouvrage honoré d'un Bref de N. S. P. le Pape, approuvé par NN. SS. les Evêques de Grenoble, de Mende, de Valence ; par Mgr l'Archevêque d'Albi et par S. Em. Mgr le Cardinal-Archevêque de Bordeaux.

La rapidité avec laquelle s'est écoulée la dernière édition de ce Mois prouve combien ce travail aussi pieux que théologique est digne des approbations dont il a été l'objet.

MOIS DE SAINT-JOSEPH, *d'après l'Encyclique de Léon XIII* « **Quamquam pluries** », approuvé par S. Em. le cardinal Richard, archevêque de Paris, par l'Abbé G. de BESSONIES, Chapelain de Notre-Dame des Victoires. Septième édition. Joli volume in-32 (176 pages), broché, 0 fr. 50. (Vic et Amat, éditeurs.)

Cet ouvrage contient 32 Méditations qui commentent l'Encyclique sur saint Joseph ; chacune d'elles est suivie d'une pratique et d'un trait emprunté à la vie des Saints ou des personnages célèbres par leur piété. On trouve à la fin du volume les plus belles prières à saint Joseph, l'exercice des sept douleurs et des sept allégresses, les prières pendant la Messe et les actes avant et après la Communion *Librairie J. Salaun, Quimper.*

Revue Financière

Marché moins ferme. La Rente fléchit à 96.55, l'Extérieure à 94.40. Fonds russes également en recul.

A la faveur de demandes que justifient ses garanties et son rendement, l'obligation 5 °/. 1906 de l'Etat de l'Amazone est passée de 387.50 à 391.50, encore très intéressante à ce cours.

En valeurs de banques étrangères, on recherche l'Action de la Banque centrale Mexicaine à 428 et l'obligation 4 °/. de la Banque hypothécaire Franco-Argentine, que l'on peut encore obtenir à 451 fr.

L'obligation 4 1/2 °/. des chemins de fer dans la province de Buenos-Ayres donne lieu à des échanges suivis à 449 francs.

Recul du Rio à 1.653.

Fermeté des Pétroles « Colombie » à 440 fr. La Société annonce un bénéfice de près de 50.000 fr. en un mois, pour un traitement de 410 wagons à la Raffinerie de Plopeni.

L'action Ouest-Africain Français est ferme à 355 et la part à 155 fr. Un

second broyage d'essai portant sur 22 tonnes a donné 210 fr. d'or par tonne.

On recherche à 450 fr. l'obligation du port de Para. Les dépêches signalent que, pendant le seul mois de Décembre, 162 vapeurs sont entrés dans ce port, soulignent bien l'importance de son trafic.

L'action Chenard et Walcker, à 435 fr., est toujours l'objet de nombreuses demandes.

C'est aux environs de 50 fr. que seront introduites sur le marché les actions des mines de Montebras (Creuse) dont nous avons parlé. Les rapports des ingénieurs qui ont étudié les gisements de cette Société sont des plus favorables et permettent de bien augurer de l'avenir de l'entreprise.

Une affaire dont il y a lieu de se désintéresser : c'est la Société de renflouage et de remorquage de haute mer, dénommée « L'Atlantique ». Ses promoteurs prétendent qu'elle pourra réaliser, dès ses débuts, 850.000 fr. de bénéfices, soit 33 °/. du capital ! Des prévisions aussi mirifiques sont bien faites pour inspirer aux capitalistes prudents une juste méfiance.

La grippe guérie par le Curatif Vaugirard.

La grippe, cette redoutable visiteuse de nos foyers, frappe en ce moment à coups redoublés, sans distinction d'âge, et sans ménager les plus robustes. Son germe infectieux envahit l'organisme, tenaille le cerveau, brise les muscles des jambes et s'installe dans les poumons. Aucun remède véritablement spécifique n'existait contre un tel ennemi, mais un médicament vient de nous être présenté dont la triple action : antibacillaire, tonique et cicatrisante, exclusivement due à une essence végétale *non toxique* endigue en quelques heures cette redoutable affection.

La fièvre disparaît, la toux se calme, les poumons se décongestionnent, l'appétit reparaît et le malade étonné et ravi assiste à sa propre résurrection.

Telle est l'action thérapeuthique du **Curatif Vaugirard** constatée par des sommités médicales dont nous recevons journellement les attestations élogieuses.

Les rhumes, bronchites, laryngites, pneumonies, pleurésies, affections catarrhales ont trouvé dans le **Curatif Vaugirard** leur plus redoutable adversaire.

Tous les grands Sanatoria du monde emploient déjà cette merveilleuse préparation pour le traitement de leurs tuberculeux et nous publierons prochainement les résultats obtenus dans la clinique d'un de nos plus renommés spécialistes.

On trouve le **Curatif Vaugirard** dans toutes les pharmacies du monde et au dépôt, E. Logeais, 37, avenue Marceau, Paris.

CHAPEAUX
Barrettes, Rabats
Faux-cols
et Manchettes toile
Ceintures
Gilets de flanelle
etc.

Vêtements Ecclésiastiques.

F. JODELAIS, FILS AINE

Fournisseur du Grand-Séminaire

20, rue Verdelet — **QUIMPER** — rue Verdelet, 20

VIN BLANC DE TOURAINE, *garanti pur*, pour la Messe : 70 fr. la pièce, 40 fr. la 1/2 pièce. Fût perdu, gare Richelieu.
Comte du Fort, château du Verger, **par Richelieu** (Indre-et-Loire).

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Ancienne Maison PIRIOU

SAUVAGE

3, rue Kéréon SUCCESSEUR QUIMPER

HORLOGERIE — BIJOUTERIE — OPTIQUE — ORFÈVRERIE
BRONZES & ORFÈVRERIE D'ÉGLISE

Assortiment considérable de **Candélabres, Garnitures d'autels, Thabors, Calices, Ciboires, Custodes, Boucles de souliers, etc., à des prix excessivement réduits.**
Nouveau candélabre à transformations multiples, breveté S. G. D. G.
Réparations, remise à neuf, dorure et argenture.

Le Chronomètre « **A la Montre de Genève** » que l'on trouve seulement chez M. SAUVAGE, qui en a la *propriété exclusive*, doit son *succès* toujours croissant à sa qualité exceptionnelle, à son bon marché et à son réglage parfait ; c'est sans contredit la *Montre de précision* par excellence. Ce mouvement, entièrement monté sur rubis, est à ancre ligne droite, levées visibles, double plateau, spiral Bréguet, balancier compensé, et se fait en boîtes or, argent, acier et nikel.

ARTICLES POUR FUMEURS
Écume et Ambre 1er choix.

ORFÈVRERIE DE TABLE
Qualité supérieure, prix exceptionnel.

Porte remise sur tous les Catalogues.

L'IVROGNERIE N'EXISTE PLUS.



Un échantillon de ce merveilleux Coza est envoyé gratis.

Peut être donné dans du café, du thé, du lait, de la liqueur, de la bière, de l'eau ou de la nourriture, sans que le buveur ait besoin de le savoir.

Méfiez-vous des Contrefaçons !

La poudre COZA produit l'effet merveilleux de dégoûter l'ivrogne de l'alcool (bière, vin, absinthe, etc.). La poudre Coza opère si silencieusement et si sûrement que la femme, la sœur ou la fille de l'intéressé peuvent la lui donner à son insu et sans qu'il ait jamais besoin de savoir ce qui a causé le changement.

La poudre COZA a réconcilié des milliers de familles, sauvé des milliers d'hommes de la honte et du deshonneur et en a fait des citoyens vigoureux et des hommes d'affaires capables; elle a conduit plus d'un jeune homme sur le droit chemin du bonheur et prolongé de plusieurs années la vie de beaucoup de personnes.

L'institut qui possède cette merveilleuse poudre envoie gratuitement à tous ceux qui en font la demande un livre de remerciements et un échantillon. La poudre est garantie inoffensive.

On trouve la poudre Coza dans toutes les pharmacies et aux dépôts indiqués ci-dessous.

Les pharmaciens ne donnent pas d'échantillons, mais donnent gratuitement le livre d'attestations à ceux qui se présentent à leur pharmacie. Toutes demandes par la poste sont à envoyer directement à

COZA INSTITUTE, LONDRES,

62, Chancery Lane, Angleterre. *1485*

DÉPOTS. — *A Quimper :* Pharmcies F. FICHOUX, rue des Reguaires; R. LADOUCE, 24, place Saint-Corentin ; A. CLOUARD, 8, rue Kéréon ; Phcie NORMALE, 45, rue Kéréon ; *à Douarnenez :* A. LE QUER ; à *Concarneau :* J. LE NOUENE ; L. MOCUDÉ, 5, quai d'Aiguillon.

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché.

23e ANNÉE. Vendredi 21 Février 1908. N° 8

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

SOMMAIRE

I. PARTIE OFFICIELLE. — *Communications de l'Evêché.*
II. PARTIE NON OFFICIELLE. — L'action nécessaire.
III. — *Chronique du diocèse :* Intentions recommandées aux prières; Offices extraordinaires; Sacre de Mgr Duparc; Nécrologie ; Echos du cinquantenaire de N.-D. de Lourdes ; Rennes ; Le culte des Saints (fin) ; Bibliographie bretonne.
IV. — *Chronique générale :* Rome ; France ; Un arrêt du Conseil d'Etat en faveur de la liberté du culte ; L'Action Catholique et le cardinal Andrieu ; Pensée.
V. — *Bibliographie.*
VI. — *Annonces et avis divers.*

Offices de la semaine.

Dimanche, 23 Février. — Sexagésime. — Office du jour ; semi-double. Violet.
Vêpres du suivant, avec mémoire du Dimanche.
Lundi, 24. — S. Pierre Damien, Evêque, Docteur *(du 23 Février)*. Double. Blanc.
Mardi, 25. — S. MATHIAS, APÔTRE. Double de 2e classe. Rouge.
Mercredi, 26. — De la férie. — Ou Office votif de S. Joseph ; semi-double. Blanc.
A la Cathédrale de Quimper, fête et office des Trois Gouttes de Sang. *Double-majeur. Rouge.*
Jeudi, 27. — Ste Marguerite de Cortone, Pénitente *(au Supplément)*. Semi-double. Blanc.
Vendredi, 28. — De la férie. — Ou Office votif de la Passion ; semi-double. Rouge.
Samedi, 29. — S. Ruellin, Evêque *(au Propre diocésain)*. Semi-double. Blanc.
Dimanche, 1er Mars. — Quinquagésime.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Coat-Méal	du 22 au 23 Février.
Tréboul.	du 24 au 25 —
Ile-de-Batz.	du 26 au 29 —

Archives diocésaines de Quimper et Léon

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

I. Monseigneur Duparc, évêque de Quimper et de Léon, vient de prendre possession de son siège épiscopal hier, jeudi 20 Février. Cette prise de possession était faite par M. le chanoine Fléiter, vicaire général muni d'une délégation spéciale à cet effet. Monseigneur maintient et renouvelle provisoirement, en tant qu'il est besoin, les pouvoirs ordinaires et extraordinaires accordés par son vénérable prédécesseur.

Désormais les prêtres devront dire au Canon de la messe : « *et antistite nostro ADOLPHO.* »

Le sacre est fixé au 25 Février, et nous n'avons que le temps d'annoncer cette heureuse nouvelle au clergé et aux fidèles du diocèse.

La joie qui accueille notre nouvel Evêque doit se traduire surtout par la prière. Dimanche prochain, 23 Février, dans toutes les églises et chapelles du diocèse, on chantera, immédiatement après la grand'messe, l'hymne *Veni Creator,* avec le verset et l'oraison correspondants. Le même jour, au Salut du Très Saint Sacrement, on chantera, outre les prières ordinaires, et, comme antienne à la Sainte Vierge, le *Sub tuum,* et l'antienne des secondes vêpres de S. Corentin, avec les versets et oraisons qui s'y rapportent. Toutes les communautés religieuses et les pieux fidèles sont invités à faire une communion le mardi 25, jour du Sacre de Mgr Duparc, ou l'un des jours précédents.

En attendant qu'une voix plus autorisée que la nôtre rappelle tout le bien accompli dans le diocèse par Mgr Dubillard, nous tenons à lui envoyer, dès le jour où prennent fin ses pouvoirs d'administrateur, l'expression respectueuse et bien vive de la reconnaissance de tous, particulièrement de sa famille épiscopale qui gardera un profond souvenir de la bienveillance paternelle et dévouée dont il n'a cessé de lui donner le témoignage, pendant les huit années d'un épiscopat laborieux et fécond.

ÉMILE FLEITER, FRANÇOIS CORRIGOU,
Vicaires généraux.

II. **Nominations.** — Par décision de Mgr l'Archevêque de Chambéry, administrateur du diocèse, ont été nommés :

M. Lannuzel, vicaire à Landerneau, recteur de Pont-Aven ;

M. Guyard, vicaire à Audierne, vicaire à Landerneau ;

M. Morvan, jeune prêtre de Lennon, vicaire à Audierne.

III. **Décès.** — Nous recommandons aux prières le repos éternel de l'âme de :

M. Forcès, ancien aumônier du cimetière de Brest, décédé le 12 Février ;

M. Joseph Robinaud, curé-doyen d'Huelgoat, décédé le 16 Février.

PARTIE NON OFFICIELLE

L'action nécessaire.

Les catholiques du doyenné de Saint-Florent, diocèse d'Angers, se sont tracé le programme d'action suivant, très simple et très clair :

« Liés par notre conscience et par notre honneur, nous nous engageons, disent-ils, à combattre nos ennemis par tous les moyens honnêtes qui sont en notre pouvoir, et à ne jamais faire le jeu de nos adversaires par des complaisances ou des timidités coupables.

» Nous nous engageons à exiger que nos enfants aient une instruction religieuse, et partout où il y aura possibilité à les envoyer à l'école libre religieuse.

» Nous nous engageons à veiller à ce que nos petits garçons qui vont, faute d'autre école, à l'école de l'instituteur laïque, n'y reçoivent pas un enseignement à l'encontre de nos croyances. Dans le cas contraire, des observations devront être faites à l'instituteur, et le Comité paroissial averti serait chargé de porter plainte à qui de droit.

» Nous nous engageons à ne pas propager, ni faire gagner la mauvaise presse ; à exiger, comme chefs de famille, que les mauvais feuilletons ne deviennent pas la lecture habituelle de nos enfants et de nos jeunes domestiques et que les mauvais journaux ne soient pas reçus chez nous.

» Nous nous engageons à protéger, à défendre et à aider, dans l'étendue de nos moyens, tous ceux qui, catholiques comme nous, sont de l'association. Par contre, en dehors des devoirs de stricte charité, nous devons éviter de soutenir et faire gagner les amis du pouvoir maçonnique ; gardons nos faveurs et notre argent pour nos amis et non pour nos ennemis.

» Nous nous engageons à faire la propagande autour de nous, c'est-à-dire que, sans froisser personne, nous ne devons pas craindre de discuter et d'affirmer nos convictions.

» Nous nous engageons à défendre notre religion et son culte, ses églises, ses biens et ses prêtres. »

Ce programme, dit la *Semaine religieuse* d'Angers, « est très simple et très clair. Deux points importants s'en détachent, la défense de nos églises et celle de nos écoles. Que les catholiques s'engagent devant Dieu et sur l'honneur à défendre contre tout envahisseur

Archives diocésaines de Quimper et Léon

la maison de leur Dieu qu'ils ont bâtie pour Lui, où ils vont le prier et où ils portent leurs nouveau-nés et leurs morts. Qu'ils s'engagent de même à s'opposer d'une manière absolue à l'empoisonnement moral de leurs enfants par l'enseignement sans Dieu. Là où l'école chrétienne existe, ils lui donneront la préférence et la soutiendront au prix des plus grands sacrifices. Là où elle n'existe pas, ils exigeront que l'école publique soit sincèrement neutre et respectueuse de la foi des élèves. Sinon, ils retireront leurs enfants de ces foyers d'infection et leur feront donner chez eux des leçons particulières.

« A-t-on, oui ou non, le courage et la volonté d'assurer cette double défense ? Que ceux qui en prendront l'engagement s'appellent Comités catholiques, Associations paroissiales, Ligue de résistance, Parti catholique, peu importe l'étiquette, ils seront une force, qui s'organisera d'elle-même et avec laquelle il faudra compter. Ils mériteront de porter la bannière de Jeanne d'Arc et d'invoquer le Sacré-Cœur. Si personne ne comprend ce devoir et ne réclame cet honneur, alors, trêve aux protestations bruyantes, qui font de nous la risée de nos ennemis, et que l'on garde l'attitude silencieuse qui convient seule aux vaincus résignés, prêts à subir tous les outrages et toutes les servitudes. »

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Intentions recommandées aux prières.

I. — **L'Eglise et la France.**

II. — **Le sacre de Mgr Duparc, évêque de Quimper et de Léon, le 25 Février.**

III. — **Retraite.** — LESNEVEN, retraite bretonne pour les hommes, *du 8 au 14 Mars.*

Offices extraordinaires.

Quimper. — CATHÉDRALE DE SAINT-CORENTIN. — Le *mercredi 26 Février*, fête des Trois Gouttes de Sang, les messes de 6 heures et de 8 heures seront dites à l'autel des reliques, qui resteront exposées depuis mardi, après midi, jusqu'à mercredi soir.

Sacre de Mgr Duparc. — Le sacre de Mgr Duparc est définitivement fixé au mardi, 25 Février. Il se fera à la Basilique de Sainte-Anne d'Auray, à 8 heures 1/2.

Le prélat consécrateur sera Mgr Gouraud, évêque de Vannes.

Les prélats assistants seront Mgr Rouard, évêque de Nantes et Mgr Morelle, évêque de Saint-Brieuc.

Mgr l'Archevêque de Rennes présidera la cérémonie.

Doivent y assister en outre : NN. SS. Oury, archevêque d'Alger ; Guillois, archevêque de Passinonte ; de Bonfils, évêque du Mans ; Bardel, évêque de Séez ; Mélisson, évêque de Blois ; le Révérendissime Père Abbé de la Trappe de Thymadeuc.

Le sermon sera prêché par M. le chanoine Buléon, curé-archiprêtre de la cathédrale de Vannes.

Le jour du Sacre, les portes de la Basilique ne seront ouvertes qu'une heure avant la cérémonie.

Toutes les personnes qui doivent entrer devront être munies d'une carte. Seuls MM. les ecclésiastiques pourront entrer sans carte, en passant par la sacristie. Ils sont instamment priés d'apporter leur habit de chœur, *indispensable pour être admis dans le sanctuaire de la Basilique.*

MM. les ecclésiastiques qui assisteront au sacre sont invités à dîner à l'Asile Sainte-Anne. Ils sont priés de prévenir M. l'Econome, dès maintenant et le plus tôt possible, en lui envoyant leur carte de visite. Ceux qui auront informé de leur acceptation, pourront seuls être admis au repas, sur la présentation d'une carte qui leur sera remise à la sacristie de la Basilique.

On peut se procurer des cartes d'entrée à la cérémonie : à la sacristie de Saint-Louis de Lorient ; à la sacristie de la cathédrale de Quimper ; à la sacristie de Saint-Louis de Brest, et à la sacristie de Saint-Mathieu de Morlaix ; à la sacristie de la basilique de Sainte-Anne d'Auray.

†

Les armes de Mgr Duparc sont : parti un et deux, au chef d'hermines ; au un, d'azur au mouton passant d'argent onglé d'or, qui est Quimper ; aux deux, d'or au lion morné de sable tenant une crosse de gueules, qui est Léon. La devise est : « *Meulet ra vezo Jesus-Krist !* »

Nécrologie. — I. M. FORCÈS, ancien aumônier du cimetière de Brest. — Nous avons annoncé plus haut la mort de M. Forcès, ancien aumônier du cimetière de Brest, à l'âge de 81 ans.

Durant cette longue carrière et dans les différents postes qu'il occupa, il fut estimé de tous pour l'austérité de sa vie, et la dignité de sa manière commandait le respect. Victime, lui aussi comme tant d'autres, de l'esprit sectaire qui sévit en tant d'endroits à notre époque, il fut, il y a quelque temps, dépossédé de son poste d'aumônier du cimetière de Brest qui lui avait été confié lorsque son grand âge lui conseilla de se démettre de son rectorat de Baye.

Ce procédé à l'égard d'un vieillard de 80 ans dut lui être bien sensible, et sentant sa fin approcher, c'est avec les meilleurs sentiments de résignation à la volonté du Dieu auquel il avait consacré sa vie, qu'il reçut les derniers secours de la religion pour le redoutable passage dans l'éternité.

M. Forcès (Henri-Marie), naquit à Crozon, le 9 Mai 1827. Ordonné prêtre le 2 Juin 1855, il occupa plusieurs vicariats, entre autres le vicariat important de Lambézellec, puis devint recteur de Tréouergat le 19 Novembre 1868, de l'Ile Tudy, le 25 Juin 1883, et de Baye, qu'il quitta le 27 Octobre 1896 pour Brest, où il devint aumônier du cimetière, jusqu'à la suppression de ce poste par l'au-

Archives diocésaines de Quimper et Léon

torité civile. C'est dans cette ville qu'il est décédé le 12 Février dernier.

Espérons qu'il a déjà reçu la récompense de sa charité envers les malheureux ; car il est mort pauvre, et de l'avis de tous, il a dû donner discrètement et sans compter. C'est ce qui explique l'affluence considérable de fidèles à ses obsèques qui ont été célébrées, en présence de vingt-cinq prêtres, à Saint-Martin de Brest.

II. M. Robinaud, Curé-doyen du Huelgoat. — Un autre décès, qui nous a douloureusement surpris, a été celui de M. Robinaud, curé-doyen d'Huelgoat. Nos regrets seront partagés, nous en sommes convaincu, par tous ceux qui l'ont connu, car on peut dire qu'il n'a jamais eu d'ennemis ici-bas.

Professeur, aumônier, recteur, curé, il s'est toujours montré l'homme de Dieu ; et, partout où il a passé, il a laissé le souvenir d'un prêtre tout au devoir. Sa correction, la distinction de ses allures et son urbanité, dont il ne se départit jamais dans les circonstances même les plus délicates, lui conciliaient l'indulgence pour les traits que son esprit fin et enjoué le portait à décocher parfois, mais toujours de la meilleure grâce. Au collège, pas plus fier ni plus rassuré que cela sur les conséquences de sa faute n'était l'élève à qui il adressait cet exorde gros d'orage : « Mon bon ami... », ou, « mon très cher ami... »

Hautement estimé pour sa science, il dépensa, sans compter, et son zèle et ses forces quand il s'agissait du bien des âmes qui lui étaient confiées. Car il les a toujours aimées, malgré tout, s'il est vrai qu'aimer c'est se dévouer sans espoir d'une récompense humaine. *Majorem charitatem nemo habet...*

A Locmaria de Quimper, où il resta huit ans recteur, le chœur de l'antique église, gracieusement restauré, le riche autel qu'il a érigé comme un trône à Notre-Dame, témoigneront longtemps de sa sollicitude pour la beauté du saint lieu, tandis que les libéralités dont il sut provoquer bien souvent l'effusion sur ses pauvres lui conciliaient les esprits : ils ont tenu du reste à le lui prouver à son départ pour la cure du Huelgoat.

Il y arriva dans un moment critique ; aussi hésitons-nous à affirmer qu'il y trouva le bonheur et les consolations que son désir constant du bien l'autorisait à espérer. Les difficultés qu'il ne tarda pas à rencontrer de la part des pouvoirs établis, son expulsion violente de son presbytère, la mort d'une mère qu'il aimait et qui l'avait partout suivi, n'ont peut-être pas été étrangères à ce mal intérieur qui l'a miné en hâtant sa fin. Elle fut édifiante comme sa vie, précieuse devant Dieu, et nous avons le ferme espoir qu'il a retrouvé reine dans les cieux la très douce Vierge Marie dont, mardi dernier encore, il célébrait en chaire les miséricordieuses faveurs, à l'occasion du cinquantenaire de son apparition à Lourdes. Dès le lendemain, son état devint inquiétant : la congestion pulmonaire s'avançait à grands pas, et c'est réconforté par les derniers sacrements, et après avoir demandé pardon à tous, qu'il

entra en agonie et ne tarda pas à expirer en offrant à Dieu ses souffrances et sa vie pour le salut de sa paroisse.

Ses funérailles, lundi dernier, furent un vrai triomphe, malgré un temps affreux. Plus de cinquante prêtres, dont dix chanoines et un grand nombre d'habitants — l'église était comble — l'ont accompagné jusqu'à sa dernière demeure, qu'il a désirée au Huelgoat même.

M. Robinaud (Joseph-Marie), était né à Saint-Pol de Léon le 17 Septembre 1857. Il fut ordonné le 17 Décembre 1881 et devint professeur au Petit-Séminaire de Pont-Croix. Le 4 Septembre 1891, il fut nommé aumônier du collège de Morlaix, puis recteur de Locmaria le 1er Août 1896, d'où il fut transféré à la cure du Huelgoat, où il est mort le 16 Février, après quatre ans de séjour comme curé-doyen. R. I. P.

Un service d'octave pour le repos de l'âme de M. Robinaud sera chanté au Huelgoat, le mardi 25 de ce mois.

Échos du Cinquantenaire de N.-D. de Lourdes. — Nous avons décrit, dans notre dernier numéro, la fête magnifique célébrée à la Cathédrale, pour toute la ville, le 11 Février. Nous empruntons à diverses sources les renseignements suivants, qui prouvent que, partout dans le diocèse, cette date mémorable a apporté comme un renouveau de foi et suscité de superbes élans de piété.

A Brest, et particulièrement à *Saint-Louis* et à *Saint-Martin*, les églises étaient remplies comme le dimanche et beaucoup de fidèles se sont approchés de la Sainte Table. Les visites à l'autel de N.-D. de Lourdes se sont continuées toute la journée. Le soir, la fête a pris les proportions d'une splendide manifestation religieuse. Dans les églises illuminées, les cantiques ont été chantés avec enthousiasme ; on y a prié avec ardeur pour le Souverain Pontife, pour le nouvel Evêque de Quimper, pour les besoins de la France, pour les malades et les pécheurs.

Du haut de la chaire chrétienne, des prédicateurs ont remis sous les yeux des assistants les faits émouvants relatifs à la première apparition ; ils ont parlé des miracles qui se sont produits dès les premiers jours à la Grotte de Massabielle, des raisons qui semblent avoir déterminé le choix de la France pour l'apparition de Marie, et de sa bonté toute puissante.

A *Saint-Martin*, une grotte monumentale, fac-simile de Lourdes, attira toute la journée un grand concours de fidèles venant apporter des fleurs, de la verdure et des cierges ; huit plateaux pouvaient à peine suffire à recevoir les bougies. Aussi la fête du soir a-t-elle eu un éclat incomparable. Plus de quatre mille personnes envahirent la vaste église, se juchant un peu partout, dans les chapelles latérales, les confessionnaux, jusque sur des échelles. Les marches du maître-autel sont surchargées d'enfants et les hom-

Archives diocésaines de Quimper et Léon

mes remplissent le chœur à rangs pressés. Aussi la procession solennelle eut au moins autant de peine qu'à Quimper à faire le tour de l'édifice sacré. La solennité s'est prolongée jusqu'à dimanche dernier avec le même éclat, la même ferveur, et notre aimable correspondant conclut par ce vœu : « Malgré les lois impies, nos églises deviennent chaque jour plus petites pour contenir la foule qui veut y trouver place. C'est la place publique qu'il faut pour que nos processions puissent se dérouler avec la majesté qui leur convient. Nous saurons la conquérir et Marie nous y aidera ». *Fiat !*

A Pont-Croix, la fête du 11 Février a présenté un cachet tout particulier; car, suivant le vœu émis ci-dessus, ce n'est plus seulement à l'intérieur de la belle église paroissiale, mais à l'extérieur dans toute la ville et même au delà, qu'elle a pu avoir lieu, au milieu de l'enthousiasme général et par une soirée quasi printanière.

Aussitôt que les ombres de la nuit ont pu le permettre, le haut clocher donna le signal des illuminations en s'embrasant lui-même d'une manière féerique. A peu d'exceptions près, toutes les fenêtres se garnissent d'étoiles brillantes, de cordons de lumières, d'inscriptions célébrant les grandeurs de la Patronne de Pont-Croix, et bientôt une fort belle procession parcourt les rues pour se rendre à la fontaine de N.-D. de Roscudon, gracieusement illuminée et ornée. Ce fut une grandiose manifestation et qui dut consoler grandement le cœur du nouveau pasteur, qui en prit l'heureuse initiative et adressa à tous, au retour à l'église, de chaleureux remerciements.

Puisse cette grande journée attirer sur notre pauvre pays de France les bénédictions d'En Haut et préluder à une prochaine résurrection de sa foi.

Rennes. — **Congrès Marial.** — L'une des questions du Congrès Marial de Rennes est ainsi conçue :

« *Exposer le Culte de l'Annonciation dans chacun des diocèses de la province de Bretagne.* »

Pour la réponse à cette question on a déjà réuni quelques éléments : déterminations de certaines églises et chapelles sous le vocable de l'Annonciation ; représentations de ce mystère en sculpture et en peinture ; congrégation d'hommes fondée à Pleyben en 1563, sous le patronage de l'Annonciation, et reconstituée en 1896, — autre congrégation analogue fondée à Saint-Pol-de-Léon en 1739 et se perpétuant jusqu'à nos jours.

Il est à croire qu'on trouverait dans le diocèse bien d'autres matériaux de ce genre : congrégations, confréries, fêtes et dévotions spéciales, chapelles, autels, groupes de l'Annonciation, en statues, bas-reliefs, tableaux, vitraux.

Il appartiendrait à MM. les Curés, Recteurs, Vicaires, Aumôniers et Chapelains de recueillir tous les documents de cette nature qui sont à leur portée, lors même qu'ils leur sembleraient de très minime importance, et d'en faire un exposé clair et détaillé.

La réunion de tous ces matériaux formerait un ensemble très appréciable et apporterait une belle contribution à la gloire de la Sainte Vierge.

Prière d'adresser, avant le 5 Mars, toutes les communications à M. le chanoine Abgrall, aumônier de l'hôpital de Quimper.

Le culte des Saints *(suite)*.

En arrivant à la fin de cette étude, je dois lui reconnaître deux défauts, et cet aveu ne coûtera nullement à mon amour-propre : elle a été beaucoup trop longue ; elle est faite à peu près sans ordre ; mais elle a eu aussi ses avantages : d'abord, elle a été publiée à une époque favorable, car jamais les catholiques n'ont aussi bien aimé leurs Saints. Je vous prie de prendre garde à ce mot « aussi bien » ; j'entends par là que si on a pu les aimer tout autant, par exemple au moyen-âge, on ne l'a pas fait d'une manière si intelligente ; chez les personnes pieuses et suffisamment instruites, la lecture des *Vies de Saints* est entrée dans les usages, et s'il y a beaucoup plus de lecteurs c'est qu'il y a beaucoup plus d'écrivains, parmi lesquels beaucoup sont excellents ; j'en ai signalé naguère un très grand nombre, et cependant je sais bien que dans ces nomenclatures j'ai été incomplet. Je rappellerai que les Saints peuvent aussi être avantageusement étudiés dans des ouvrages dont le titre indiquerait un autre but, par exemple *les Moines d'Occident,* par le comte de Montalembert, *l'Histoire de Bretagne,* par M. de la Borderie, enfin les ouvrages de Ch. d'Héricaut, dont je signalerai seulement trois : 1° *les Mères des Saints ;* 2° *les Amis des Saints ;* 3° *les grands Saints de France et leurs amis.* Je rapporterai au même genre d'ouvrages un volume du comte Anatole de Ségur : *les Qualités naturelles dans les Saints.* Cette tendance à étudier les Saints en dehors d'eux-mêmes, ou en dehors de la sainteté proprement dite, montre chez les hagiographes une pieuse curiosité qui a été féconde en heureux aperçus. Les Vies de Saints écrites à notre époque n'ont pas le moindre rapport de ressemblance avec cette *légende dorée* dont il est de mode de faire l'éloge ; mais elles sont, grâces à Dieu, bien autrement intéressantes et enseignent une spiritualité plus sérieuse et plus vraie.

Aux personnes qui lisent beaucoup de romans, je dirai : essayez d'une lecture différente ; ne serait-ce que pour faire diversion, prenez, par exemple, un des livres de Mgr Bougaud ou de Mgr Baunard, et une fois que vous l'aurez commencé, je n'aurai plus de conseil à vous donner, vous n'aurez aucune tentation de laisser de côté votre lecture ; si vous ne renoncez pas aux livres futiles, du moins ils ne constitueront plus votre unique pâture intellectuelle.

Aux fidèles de la campagne qui n'ont pas de bibliothèque à leur disposition, je dirai : soyez fidèles à la lecture de la Vie des Saints, le soir, en famille ; cependant, quand vous trouverez des notices

Archives diocésaines de Quimper et Léon

hagiographiques plus étendues, profitez de ces bonnes occasions, car ces lectures-là sont d'un plus grand profit.

Aux jeunes prêtres qui forment leur bibliothèque, je dirai : faites-y très large la place aux ouvrages qui parlent des Saints, ou lisez les Vies de Saints ne serait-ce que dans l'histoire de l'Eglise, soit de Rohrbacher, soit de Darras, il s'en trouve d'excellentes. Entendez-vous avec vos confrères voisins pour ne pas acheter tous les mêmes livres, car il existe chez nous un défaut commun : nos bibliothèques se ressemblent beaucoup trop et c'est un inconvénient qu'il serait possible d'éviter.

Et pour terminer, permettez-moi d'exprimer encore un désir : puissiez-vous arriver un jour à faire marcher d'accord votre piété et votre patriotisme breton ; je suis trop vieux pour espérer de voir jamais la réalisation de ce rêve, mais parmi les jeunes plusieurs pourront y travailler et beaucoup pourront en profiter. Nous manquons de livres et il nous en faudrait plusieurs. En publiant de nouveau le chef-d'œuvre d'Albert Le Grand, M. J. Salaun, notre éditeur, mes deux collaborateurs et moi nous avons fait une œuvre utile mais elle serait à continuer. Le volume est trop considérable et par là même d'un prix trop élevé pour être acheté par tout le monde, et beaucoup auraient peur de ces 1170 pages *in-folio*.

En portant son jugement fort bienveillant sur notre édition, dans les *Etudes* (Revue fondée par des Pères de la Compagnie de Jesus), n° du 20 Mars 1902, le R. P. Camenen S. J. disait : « Préparée en vue des nouveaux venus dans le sacerdoce, elle leur sera utile, et fera naitre peut-être chez quelque jeune prêtre intelligent et studieux l'idée de consacrer ses loisirs, pendant quelque vingt ans, à faire pour Dom Lobineau ce qu'on vient de faire pour Albert Le Grand ». Cet espoir du R. Père je ne le partage pas, et c'est à peine si j'en souhaite la réalisation. Une réédition d'Albert Le Grand était vivement désirée ; une réédition de Dom Lobineau ne l'était point en 1902 et ne l'est pas encore. Il se peut que cela vienne, et pour l'étude historique du rôle de nos Saints ce serait chose excellente, mais l'édition ne se vendrait guère ; pour la piété il y aurait mieux à souhaiter : un ouvrage consciencieux mais sans prétention à l'érudition et sans discussions historiques, format portatif, point de luxe typographique afin d'arriver au bon marché ; chaque volume consacré aux Saints d'un diocèse et pouvant se vendre séparément. Le cardinal Richard, archevêque de Paris, a fait ce travail, il y a bien longtemps, pour le diocèse de Nantes.

Outre ces *Vies des Saints de Bretagne*, je souhaiterais encore un autre ouvrage pour la piété : un volume de *Vies des Saints pour tous les jours de l'année* : une édition en Breton, une édition en Français ; je n'y voudrais pas uniquement des Saints bretons, mais je désirerais qu'on leur y fit une large place. Marigo et M. Morvan ont laissé à cet égard des lacunes inconcevables, et M. Nicolas n'en a comblé que deux ; il y aurait mieux à faire, et ce serait même facile.

Pour ces deux ouvrages, il y aurait à puiser non seulement dans Albert Le Grand et Dom Lobineau, mais dans beaucoup d'articles de revues et de monographies publiées ces dernières années, et même dans les *Vies des Saints de Bretagne*, par l'Abbé de Garaby, où se trouvent, au milieu de beaucoup de fatras, quelques précieuses indications.

Nous ne sommes pas aussi riches en monographies qu'en ouvrages généraux sur nos Saints. Je ne pourrai pas de mémoire en donner la liste complète, mais j'en citerai plusieurs : M. le vicomte Hippolyte Le Gouvello a écrit un très intéressant opuscule sur *saint Mélar* (traduit en breton par M. l'Abbé Guillou), un volume sur *le Pénitent P. de Keriolet*, un autre sur *le Vénérable Michel Le Nobletz*; le R. P. Séjourné S. J. : *le Vénérable P. J. Maunoir* (2 volumes) ; M. l'abbé Max Nicol : *Sainte Anne d'Auray* ; M. du Bois de la Villerabel : *S. Yves*, texte et typographie heureusement imités du Moyen-Age ; le fils de cet auteur, M. l'Abbé du Bois de la Villerabel : *Saint Brieuc* ; S. E. le Cardinal Richard : *la Bienheureuse Françoise d'Amboise* (2 volumes) ; M. l'Abbé Jarnoux : *les Enfants Nantais S. Donatien et S. Rogatien martyrs* ; Dom Plaine : *Vie de S. Maurice* ; M. de La Villemarqué, dans sa *Légende celtique*, a donné trois charmantes notices sur *S. Patrice, S. Cadoc* et *S. Hervé* ; j'ai publié : *S. Corentin*, — *S. Pol Aurélien et ses premiers successeurs*, — *S. Ronan et la Troménie*, — *S. Jean Discalcéat* ; et en collaboration avec M. Abgrall, chanoine : un album illustré reproduisant les principaux épisodes de la Vie de *S. Pol Aurélien*. Comme appendice à la *Vie du P. Maunoir*, on peut citer les brochures de M. le Chanoine Peyron sur Catherine Daniélou et Amice Picard.

Puisse cette liste si courte s'allonger, sans trop de retard.

Un travail d'une spéciale importance serait la rédaction d'un nouveau *Propre* diocésain, et une première étude à ce sujet a été déjà commencée ; mais comme l'édition des livres liturgiques impose des dépenses considérables aux églises et aux prêtres, dépenses peu compatibles avec la situation actuelle, cette préparation a été interrompue ; cependant, pour la dévotion de tous ceux qui sont soumis à la récitation de la prière publique, il serait à désirer qu'ils eussent de nouveaux offices de nos Saints nationaux. Plus, en effet, notre dévotion sera liturgique, plus elle sera vraiment catholique, et plus nous serons à même de communiquer aux fidèles une piété intelligente, les mettant en défiance contre les pratiques puériles et superstitieuses basées sur des jeux de mots ou sur la mode. *(Fin.)*

BIBLIOGRAPHIE BRETONNE. — **Kantikou nevez ha Pedennou evit Hent ar Groaz**, *gant eur Missioner breizad.* — Nous sommes heureux de signaler à nos lecteurs bretons un petit recueil de cantiques nouveaux destiné à combler diverses lacunes. Ce recueil supplémentaire est appelé à rendre de réels

Archives diocésaines de Quimper et Léon

services durant les exercices de Missions, des Retraites et des Adorations.

Il sera également utile durant le Carême, parce qu'il comprend *deux nouveaux Chemins de Croix*, l'un sous forme de cantique et l'autre en prose.

La diffusion de ce recueil sera favorisée en outre par la modicité du prix (1).

CHRONIQUE GÉNÉRALE

ROME. — Le 15e centenaire de saint Jean Chrysostome a été célébré avec une solennité exceptionnelle. La cérémonie a eu lieu dans la salle des Béatifications, au-dessus des portiques de Saint-Pierre. La messe a été chantée pontificalement par le patriarche melchite d'Antioche, Mgr Cyrille Géha, assisté de nombreux prélats et prêtres co-célébrants.

Le Pape, comme chef suprême de tous les rites, a pris une part active au développement de la liturgie grecque. Les prières qui lui sont réservées par le Rituel ont été récitées ou chantées en grec, ce qui rendait frappante la manifestation de l'unité de l'Eglise universelle reconnaissant dans le Pape le chef des rites orientaux comme du rite latin, quoique dans l'extérieur la messe grecque apparaisse si différente de la messe latine.

L'assistance, manifestement recueillie, montrait qu'elle comprenait la haute signification d'un telle cérémonie et elle priait pour le retour à l'unité des frères orientaux séparés.

Le lendemain (13 Février), le Souverain Pontife a reçu, dans la salle du Consistoire, les patriarches, évêques, prêtres et laïques orientaux avec le Comité romain des fêtes de saint Jean Chrysostome. Pie X, dans un important discours qui vaut une Encyclique, a remercié les patriarches et les évêques venus à Rome, malgré les fatigues d'un long voyage ; il a redit les mérites de l'Orient chrétien, berceau du christianisme, fécond en génies comme saint Jean Chrysostome ; il souhaite la destruction des préjugés qui empêchent des retours plus nombreux ; il rappelle les preuves incalculables de l'affection du Pontificat romain pour l'Orient...

Le Saint-Père rappelle les Encycliques de Pie IX et de Léon XIII et les actes multiples de ce dernier pour les Orientaux ; il félicite les prélats présents de servir la vérité dans la pauvreté et les privations ; ils rediront en Orient que Rome honore leur rite jusqu'à empêcher le passage des Orientaux au rite latin ; mais la volonté divine fait Rome dépositaire du testament du Christ comme le proclament les docteurs orientaux eux-mêmes.

Ces fêtes du centenaire de S. Jean Chrysostome, le grand docteur de l'Eglise grecque, sont, au dire de tous, un événement historique. Le Pape a solennellement montré son désir de travailler

(1) En vente chez M. J. Salaun, libraire à Quimper, 9 fr. 70 le cent franco ; l'exemplaire, au détail, 0 fr. 10.

partout à l'union des églises, et les Orientaux n'ont plus désormais de raison de croire que le retour à l'unité devait avoir pour condition la disparition de leurs rites nationaux.

FRANCE. — Les assemblées d'Evêques. — L'assemblée régionale des Evêques du Sud-Est s'est tenue à Lyon les 13 et 14 Février, sous la présidence de Son Em. le cardinal Coullié. Ont pris part à ces réunions : Son Em. le cardinal Andrieu, évêque de Marseille ; NN. SS. les Archevêques d'Aix, d'Avignon, de Chambéry ; les Evêques de Montpellier, de Nice, d'Annecy, de Dijon et d'Hiérapolis. Aucune communication n'a été faite à la presse sur les questions étudiées par l'assemblée.

Dans les derniers jours de Janvier, on le sait, avait eu lieu, à Bordeaux, l'assemblée des Evêques du Sud-Ouest. Les décisions prises ont été tenues secrètes et transmises à Rome, qui attendra la même communication des autres assemblées régionales. « D'après ce que peuvent dire les journaux, écrit la *Semaine religieuse* de Clermont, les réunions marquèrent une complète entente de vue entre les évêques ; tous les membres en exprimaient leur joie. On y traita des questions qui nous intéressent le plus en ces jours : le denier du culte et les mesures à prendre pour le généraliser ; le sort des églises, les droits que les curés peuvent y posséder ou y réclamer, les précautions nécessaires pour en assurer l'entretien et en prévenir la désaffectation ; les fondations et la dévolution des biens, avec tous les cas de morale pratique qui vont se poser pour les bénéficiaires des attributions ; les écoles, la presse, les conférences sur des sujets sociaux et religieux, etc. Toute notre vie catholique, à l'heure actuelle, se règlera sur les résolutions prises par nos évêques ; nous en serons instruits en temps voulu, comme cela se fit en 1906 après les assemblées plénières ; attendons avec confiance et respect ; notre légitime désir de savoir recevra satisfaction. »

PARIS. — Le « pallium » à Mgr Amette. — La *Semaine religieuse* de Paris, dans sa partie officielle, publie la note suivante :

« Les archevêques ne peuvent accomplir certaines fonctions sacrées, telles que les ordinations et la consécration des saintes huiles, que revêtus du *pallium*.

» Cet insigne de leur juridiction archiépiscopale est accordé ordinairement par le Souverain Pontife, sur leur demande, en consistoire.

» Pour permettre à Mgr l'archevêque de Paris de ne pas attendre la date du prochain consistoire, Sa Sainteté a daigné lui faire envoyer, le 6 Février, le télégramme suivant :

« Le Saint-Père vous autorise à faire, même avant de recevoir » le pallium, toutes les fonctions et cérémonies qui exigeraient » cet ornement sacré. » Cardinal MERRY DEL VAL. »

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Un arrêt du Conseil d'Etat en faveur de la liberté du culte. — Le Conseil d'Etat vient de rendre, en matière de garantie de la liberté des cultes, un arrêt dont il n'est pas besoin, à la vérité, de souligner l'importance considérable.

La Haute Assemblée a décidé, en effet, que, d'une part, tout fidèle d'une commune a qualité pour poursuivre l'annulation d'un arrêté municipal ordonnant la fermeture de l'église paroissiale, et que, d'autre part, un maire excède ses pouvoirs : 1° quand il tente de mettre obstacle à l'exécution provisoire d'une ordonnance de référé ; 2° quand il ordonne la fermeture d'une église de sa commune, alors qu'aucun désordre ne s'y est encore produit et qu'il cesse ainsi, d'assurer le libre exercice des cultes.

Il résulte, en outre, de la décision du Conseil d'Etat, que, s'il s'agit d'une église catholique, elle est vouée au seul culte catholique jusqu'à sa désaffectation, en dépit de toute association cultuelle dissidente.

En l'espèce, il s'agit du maire de Saint-Hilaire-la-Croix (Puy-de-Dôme), qui, après avoir constitué une association cultuelle, crut pouvoir lui attribuer la jouissance de l'église paroissiale. Or, M. l'abbé Deliard, curé de Saint-Hilaire-la-Croix, obtint du président du tribunal de Riom une ordonnance de référé décidant que l'église paroissiale serait remise en sa possession. Mais le maire ne se tint pas pour battu : il prit aussitôt un arrêté ordonnant la fermeture immédiate de l'église paroissiale, sous prétexte que la célébration du culte pouvait entraîner des désordres.

Le Conseil d'Etat, sur une requête de M. l'abbé Deliard, a purement et simplement annulé l'arrêté du maire et décidé que l'église serait rendue au curé, c'est-à-dire à M. l'abbé Deliard lui-même.

Dans le dernier considérant, le Conseil d'Etat a employé les termes mêmes dont s'était servi le ministre des cultes dans les observations que, conformément à la loi, il a produites au sujet de cette affaire.

— Un autre arrêt récent du Conseil d'Etat vient de déclarer qu'une municipalité ne peut s'appuyer sur aucun motif d'ordre général pour interdire, sur la voie publique, la présence officielle du clergé en ornements sacerdotaux aux enterrements.

Puissent ces arrêtés, qui témoignent de l'indépendance et de la sagesse du Conseil d'Etat, mettre en garde des tyranneaux de village, en mal de sectarisme, contre les excès de pouvoir dont ils sont coutumiers...

L'Action Catholique et le cardinal Andrieu. — S. Em. le cardinal Andrieu annonce que les ordonnances publiées en synode pendant le mois de Septembre 1907 sont sous presse, et, en attendant, fonde des Comités d'apostolat paroissial et un Comité diocésain. Il expose ainsi les principes essentiels de l'Action Catholique :

« Que tous les prêtres préposés à la direction des paroisses se

mettent à l'œuvre, car le mal, chaque jour plus aigu, demande un prompt remède, et que tous les catholiques répondent à leur appel qui est aussi le nôtre, se souvenant, pour se mettre en garde contre l'esprit d'indépendance qui souffle à l'heure actuelle dans toutes les sphères, de ce que Son Eminence le cardinal secrétaire d'Etat de Sa Sainteté écrivait, le 28 Juillet 1904, aux Révérendissimes Ordinaires d'Italie : « *On ne peut, sans l'approbation de l'évêque, fonder* » *des Comités, ni d'œuvres d'action catholique sur le territoire* » *placé sous sa juridiction... Il est préférable qu'une œuvre ne se* » *fasse pas plutôt que de se faire en dehors ou contre la volonté de* » *l'évêque.* » Et le Souverain Pontife confirmait, le 1er Mars suivant, ces instructions en écrivant de sa main au cardinal Svampa, notre éminent prédécesseur au titre de Saint-Onuphre, une lettre qui blâmait énergiquement l'attitude de certains catholiques italiens plus épris de nouveauté que d'obéissance, et qui débutait par ce rappel au respect des droits de la hiérarchie dont tout homme qui veut agir en catholique relève malgré lui : « La lettre circulaire » du 28 Juillet 1904, adressée par l'Eminentissime cardinal, Notre » secrétaire d'Etat, établissait en termes si précis Nos instructions » au sujet des Comités catholiques et de l'action populaire chrétienne, » que même les moins instruits des éléments du catéchisme auraient » dû comprendre *qu'il ne peut y avoir d'action catholique, sans* » *l'immédiate dépendance des évêques.*

» Mais, de même que dans le champ de la parole évangélique, » ainsi dans le champ de l'action catholique, depuis quelque temps » déjà, la zizanie a été semée ; elle croît et étouffe le bon grain, et » cela non par le travail d'ennemis déclarés, mais de ceux-là » mêmes qui professent et qui se vantent d'être catholiques. »

» Nous désirons vivement que les catholiques de France, et surtout que nos biens-aimés fils, les catholiques de Marseille, n'encourent jamais un pareil blâme et méritent, au contraire, de bénéficier, dans l'intérêt de toutes les causes qui leur tiennent à cœur, de cette promesse de l'Ecriture : *Vir obediens loquetur victorias ;* c'est par la discipline que l'on remporte des victoires. »

Pensée. — La vraie liberté d'esprit, c'est de contenir nos affections déréglées par une discipline forte et vigoureuse et non pas de les contenter par une molle condescendance.

BIBLIOGRAPHIE

GOUTTES DE VÉRITÉS, par le T. R. P. Monsabré. In-12 3.00. — (P. Lethielleux, Éditeur.)

Ce livre n'est point un ouvrage didactique, encore moins un cours d'apologétique. Ce n'est pas davantage un recueil de pensées choisies, triées avec soin, comme des perles, dans les œuvres si considérables du P. Monsabré. Ce sont de simples notes prises au courant de la plume, à l'occasion des lectures et des travaux que nécessitait la préparation des conférences qu'il donna, pendant plus de vingt ans consécutifs, du haut de la chaire de Notre-Dame. Le Père les conservait et classait par ordre alphabétique, dans ses cartons,

Archives diocésaines de Quimper et Léon

dont il faisait comme un arsenal où il puisait selon les loisirs de son ministère apostolique. Il nous a laissé là sa pensée sans apprêt, telle qu'elle lui est venue, originale, quelquefois singulière, tantôt sévère à l'excès, souvent souvent familière. Les lecteurs pourront découvrir dans *Gouttes de Vérités* le P. Monsabré intime, et retrouver, avec intérêt et profit, comme s'ils les entendaient tomber de sa bouche, ses saillies, son abandon, sa vivacité quelquefois caustique, jamais méchante, et deviner, sous la forme enjouée qu'elle affectait souvent, sa piété sincère et sa profonde foi.

« LES ÉTUDES »

REVUE FONDÉE EN 1856 PAR DES PÈRES DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS

Administration : Victor RETAUX, 82, rue Bonaparte, VI^e^.

Sommaire du 5 Février 1908.

I. Scolastiques et modernistes, Lucien ROURE. — II. La troisième loi Briand, Paul DUDON. — III Sur la côte des Esclaves ; mission du D^r^ Bayol, A. DE SALINIS. — IV. Le *Sodalentag* de Linz et les congrégations mariales de langue allemande, Pierre BRUCKER. — V. Rudyard Kipling et l'impérialisme, Paul JURY. — VI. Bulletin d'ancienne littérature chrétienne, Adhémar D'ALÈS. — VII Revue des livres. — VIII. Notes bibliographiques. — IX. Evénements de la quinzaine.

Revue Financière

Marché indécis et lourd. On termine à 97.10 sur la Rente, à 94.15 sur l'Extérieure. Fonds russes plus faibles.

L'obligation 1906 de l'Amazone est ferme à 397 fr. Cet emprunt est la seule dette de l'Etat ; il est garanti par la totalité de ses ressources.

L'Action Banque centrale Mexicaine est toujours en faveur à 425. Il en est de même de l'obligation 4 °/. de la Banque Hypothécaire Franco-Argentine que l'on peut encore obtenir autour de 450 fr.

Aux environs du même cours, on recherche les obligations 4 1/2 °/. des chemins de fer dans la province de Buenos-Ayres, dont nous avons dit les excellentes garanties.

Faiblesse du Rio à 1.579 fr.

Des demandes sont à signaler en actions des Usines Métallurgiques de la Basse-Loire sur le cours de 225 fr. Affaire très sagement administrée et intéressante à tous les points de vue.

Fermeté des Pétroles « Colombia » à 439 fr. On annonce que six puits nouveaux sont en forage et sur le point d'entrer en production.

L'obligation 5 °/. du Port de Para est de plus en plus soutenue à 450 fr., d'ailleurs intéressantes à ce cours.

On recherche également à 455.50 les obligations 5 °/. Docks et Port de Bahia qui, comme les précédentes, jouissent de garanties de premier ordre.

Parmi les valeurs coloniales, l'action de l'Ouest-Africain Français est toujours demandée à 367 et la part à 164 francs.

Dans le même groupe, on traite à 490 l'action et à 300 fr. la part de la C^ie^ Minière de Guinée. Les travaux effectués dans cette colonie ont donné les résultats les plus encourageants. On assure que la région atteint et dépasse en certains endroits les meilleures teneurs aurifères du Transvaal.

Les actions des Mines de Montebras ont rencontré sur le marché l'accueil favorable auquel elles pouvaient prétendre, du fait des perspectives d'avenir qu'elles comportent et du patronage dont elles se recommandent. Des échanges très actifs sont à prévoir sur ces titres.

Bonne tenue de l'action Chanard et Walcker à 436 francs.

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché.

23^e^ ANNÉE. Vendredi 28 Février 1908. N° 9.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

SOMMAIRE

I. PARTIE OFFICIELLE. — *Communications de l'Evêché :* Dispositif du Carême ; Tableau de la Visite pastorale et des Confirmations en 1908.

II. PARTIE NON OFFICIELLE. — *Chronique du diocèse :* Intentions recommandées aux prières ; Offices extraordinaires ; Prières des Quarante-Heures ; Le Mois de saint Joseph ; Neuvaine de la Grâce ; Sacre de M^gr^ Duparc ; Quimper.

III. — Chronique générale : Rome ; Journaux condamnés ; France ; Pèlerinage de pénitence à Jérusalem.

IV. — Bibliographie.

V. — Annonces et avis divers.

Offices de la semaine.

Dimanche, 1^er^ Mars. — Quinquagésime. — Office du jour ; semi-double. Violet. A la messe, mémoire de S. Aubin, Evêque *(au Propre diocésain)*.

Vêpres de la Quinquagésime, avec mémoires du suivant et de S. Aubin, puis les Suffrages communs.

Lundi, 2. — S. Joévin, Evêque *(au Propre diocésain)*. Semi-double. Blanc.

Mardi, 3. — S. Guénolé, Abbé *(au Propre diocésain)*. Double-majeur. Blanc.

Mercredi, 4. — Mercredi des *Cendres*. Office du jour. Violet.

Jeudi, 5. — De la férie. — Ou Office votif du T. Saint-Sacrement ; semi-double. Blanc.

Vendredi, 6. — La Sainte Couronne d'épines de N. S. Jésus-Christ *(au Supplément)*. Rouge.

Samedi, 7. — S. Thomas d'Aquin, Confesseur, Docteur. Double. Blanc.

Dimanche, 8. — 1^er^ Dimanche du CARÊME.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Lannéanou	du 1^er^ au 3 Mars.
Le Drennec	du 4 au 6 —
Dinéault	du 7 au 10 —

Archives diocésaines de Quimper et Léon

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

I. — Dispositif du Carême. — La lettre pastorale de Mgr Duparc paraîtra à l'occasion de son entrée solennelle et de son intronisation.

Sa Grandeur voulant donner, en temps opportun, les ordonnances nécessaires pour le Carême, envoie le Dispositif suivant :

« Après en avoir conféré avec Nos Vénérables Frères les Doyen, Chanoines et Chapitre de Notre insigne église Cathédrale :

Le saint Nom de Dieu invoqué ;

Nous avons ordonné et ordonnons ce qui suit :

Article Ier. — Nous rappelons aux fidèles l'obligation de faire pénitence pendant le saint Temps du Carême et d'observer les lois de l'Eglise au sujet du jeûne et de l'abstinence.

Article II. — Les prescriptions de l'abstinence et du jeûne doivent être observées depuis le Mercredi des Cendres inclusivement jusqu'à Pâques. La première oblige tous les fidèles à s'abstenir d'aliments gras ; la seconde oblige, en outre, ceux qui ont atteint l'âge de 21 ans à ne faire chaque jour, les dimanches exceptés, qu'un seul repas auquel il est permis d'ajouter le soir une légère collation (1).

Article III. — En vertu d'un Indult apostolique en date du 18 Novembre 1905, Nous permettons d'user d'aliments gras, pendant le Carême, jusqu'au mardi de la Semaine Sainte inclusivement, les dimanche, lundi, mardi, jeudi et samedi, excepté le samedi des Quatre-Temps. Cette permission s'étend, le dimanche, à tous les repas, et les autres jours à un seul.

On ne peut pas manger de la viande et du poisson au même repas, même le dimanche.

Les personnes qui ne sont pas obligées au jeûne ou qui en sont dispensées peuvent user d'aliments gras plusieurs fois dans la journée.

Article IV. — Nous permettons l'usage du beurre, du lait et du fromage pendant tout le Carême, même à la collation. L'usage des œufs n'est pas permis à la collation, mais seulement au principal repas jusqu'au Mardi Saint inclusivement.

Article V. — MM. les Chanoines pour Nos diocésains, les Curés et Recteurs pour leurs paroissiens, les Supérieurs et Aumôniers pour les communautés et les pensionnats dont

(1) L'usage de faire le principal repas le soir et la collation vers le milieu du jour peut être toléré.

ils sont chargés, les Confesseurs pour leurs pénitents sont autorisés à accorder, en outre, les permissions qui leur paraîtraient justifiées par des motifs légitimes, pourvu qu'ils ne le fassent pas d'une manière générale.

Article VI. — En vertu d'un indult en date du 18 Novembre 1905, Nous accordons, d'une manière générale, pendant cette année, la dispense de l'abstinence du samedi. Cette dispense n'est pas donnée pour les samedis des Quatre-Temps, ni pour les vigiles dans lesquelles il y a obligation de jeûner.

Article VII. — En vertu d'un Indult du 18 Novembre 1905, Nous dispensons de l'abstinence le jour de saint Marc et les trois jours des Rogations.

Article VIII. — Les personnes qui profiteront des dites dispenses sont tenues en conscience de faire une aumône proportionnée à leur fortune. Ces aumônes, destinées aux œuvres diocésaines, seront remises à MM. les Curés, Recteurs et Aumôniers, ou déposées dans un tronc spécial, pour être ensuite envoyées au Secrétariat de l'Evêché avec cette mention : *Aumônes pour les dispenses du Carême.*

Article IX. — Les pauvres qui ne pourraient pas faire une aumône, même légère, devront y suppléer en récitant chaque semaine, pendant la durée du Carême, cinq *Pater* et cinq *Ave* pour les besoins de l'Eglise, de la France et du diocèse.

Article X. — Nous autorisons la bénédiction du Très Saint-Sacrement pour chacune des réunions du soir qui auront lieu à l'occasion du Carême, dans les églises et chapelles de Notre diocèse.

Article XI. — Le temps fixé pour satisfaire à la communion pascale s'ouvrira, pour le diocèse, le Dimanche de la Passion, et finira le second Dimanche après Pâques.

Nous recommandons instamment à MM. les Curés et Recteurs de donner à leurs paroissiens la plus grande liberté pour le choix de leur confesseur.

Le canon du IVe Concile de Latran : *Omnis utriusque sexus fidelis* sera publié le IVe Dimanche de Carême, et MM. les Curés et Recteurs rappelleront à leurs paroissiens le précepte de la confession annuelle et de la communion pascale, en les exhortant à remplir ce devoir.

Article XII. — Une quête sera faite pour les Lieux Saints, le Vendredi Saint.

Et sera le présent Dispositif lu et publié dans toutes les églises et chapelles de Notre diocèse, le dimanche de la Quinquagésime.

Donné à Sainte-Anne d'Auray, sous Notre seing, le 25 Février 1908.

† ADOLPHE,
Evêque de Quimper et de Léon.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

II. Tableau de la Visite pastorale et des Confirmations en 1908.

MOIS	JOURS de SEMAINE	DATES	PAROISSES OU LA CONFIRMATION SE DONNE LE MATIN	PAROISSES OU LA CONFIRMATION SE DONNE LE SOIR
AVRIL	Mercredi.	29	Guengat.....	Plogonnec.
	Jeudi	30	Ploaré. — Le Juch	Pouldavid.
MAI	Vendredi.	1	Pouldergat	Meilars. — Mahalon.
	Samedi ..	2	Poullan	Beuzec.
	Dimanche	3	Pont-Croix.	
	Lundi....	4	Audierne.....	Plouhinec.
	Mardi....	5	Esquibien. — Primelin.....	Plogoff.
	Mercredi.	6	Cléden-Cap-Sizun	Goulien.
	Jeudi	7	Plozévet.....	Landudec. — Guiler.
	Vendredi.	8	Plogastel-Saint-Germain ...	Peumerit. — Tréogat.
	Samedi ..	9	Pouldreuzic. — Lababan...	Plovan.
	Dimanche	10	Plonéour-Lanvern. — Tréguennec.	
	Lundi....	11	Loctudy.....	Ile-Tudy.
	Mardi....	12	Plobannalec.....	Treffiagat.
	Mercredi.	13	Plomeur	Saint-Jean-Trolimon.
	Jeudi	14	Penmarc'h	Guilvinec.
	Vendredi.	15	Combrit. — Tréméoc.	
	Dimanche	17	(Quimper) Saint-Corentin. — Loc-Maria.....	Saint-Mathieu.
	Lundi....	18	Plomelin.....	Pluguffan.
	Mardi....	19	Plonéis. — Gourlizon.....	Penhars.
	Mercredi.	20	Saint-Evarzec	La Forêt-Fouesnant.
	Jeudi	21	Concarneau	Lanriec.
	Vendredi.	22	Trégunc.....	Beuzec-Conq.
	Samedi ..	23	Fouesnant. — Pleuven.....	Clohars-Fouesnant. — Bénodet.
	Dimanche	24	.....	Gouesnac'h.
	Jeudi	28	Pont-l'Abbé.	
JUIN	Lundi....	1	Saint-Yvi.....	Rosporden. — Tourc'h.
	Mardi....	2	Elliant.....	Langolen. — Landudal.
	Mercredi.	3	Briec.....	Landrévarzec.

Arrêté à Sainte-Anne d'Auray, le 25 Février 1908.

† **ADOLPHE,**

Évêque de Quimper et de Léon.

La Confirmation se donne soit le matin, soit le soir, dans la paroisse inscrite la première ; la seconde est convoquée.

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Intentions recommandées aux prières.

I. — **L'Eglise et la France.**
II. — **L'Œuvre de Réparation pendant les Quarante-Heures.**
III. — **Les prochaines stations quadragésimales.**
IV. — **Retraite.** — LESNEVEN, retraite bretonne pour les hommes, *du 8 au 14 Mars.*

Offices extraordinaires.

Quimper. — Cathédrale de Saint-Corentin. — *Dimanche de la Quinquagésime.* — Prières des Quarante-Heures. A la 1re messe, bénédiction du T. Saint-Sacrement, qui reste ensuite exposé jusqu'aux vêpres.

Lundi et *mardi*, bénédiction et exposition, à la 1re messe. A *9 heures*, grand'messe ; à *4 heures*, vêpres suivies de la bénédiction.

Mercredi, un quart d'heure avant la 1re messe, bénédiction et imposition des Cendres.

A *10 heures*, bénédiction solennelle et imposition des Cendres ; grand'messe.

— Église de Saint-Mathieu. — *Dimanche, lundi* et *mardi*, exposition des Quarante-Heures. Le Saint-Sacrement restera exposé, chaque jour, depuis la 1re messe jusqu'aux vêpres qui seront chantées, le dimanche à 3 heures, et les autres jours à *4 heures*. Après les vêpres, bénédiction.

Mercredi, bénédiction solennelle des Cendres et grand'messe, à *8 h. 1/2*.

— Chapelle de la Retraite. — *Dimanche, 1er Mars*, réunion de la Congrégation des Dames A 7 *h. 1/2*, messe, instruction et bénédiction du Très Saint-Sacrement.

Nous prions de nouveau nos confrères de vouloir bien nous envoyer *pour le 3 Mars, midi*, les noms des prédicateurs de la station du Carême dans leurs paroisses, pour que nous puissions en donner la liste complète dans le prochain numéro de la *Semaine religieuse*.

Comme nous le rappelons plus haut, une retraite pour les hommes va avoir lieu à Lesneven ; elle s'ouvrira le dimanche 8 Mars, à *5 h. 1/2 du soir*. En l'annonçant du haut de la chaire, MM. les Curés et Recteurs ne manqueront pas (ceci s'applique à toutes les retraites qui vont se suivre dans les différents centres) d'engager fortement leurs paroissiens à profiter, tant qu'ils le peuvent encore, de cette grande grâce qui leur est offerte.

Prières des Quarante-Heures. — Voici venir ce que saint François de Sales appelait « les tristes jours du bon Dieu ». Le monde appelle cela le « Carnaval », mot qui sent la bête et annonce la licence...

Archives diocésaines de Quimper et Léon

C'est pourquoi l'Eglise, mère des âmes et des peuples, a voulu combattre le déplorable envahissement des plaisirs corrupteurs, des orgies, souvenirs du paganisme, par cette touchante dévotion des Quarante-Heures, et appelle tous les bons chrétiens à réparer l'iniquité qui déborde et à faire surabonder la miséricorde divine sur notre terre souillée de crimes. *Parce, Domine, parce populo tuo !*...

Le Dieu de l'Eucharistie est exposé, dans les églises, aux adorations de ses fidèles serviteurs. Comment ceux-ci pourraient-ils être sourds au tendre appel de la divine Victime et aux pressantes exhortations de l'Eglise ?...

Sans insister davantage sur ce point, nous nous contentons de rappeler les conditions de l'indulgence plénière (applicable aux défunts) accordée à la dévotion des Quarante-Heures. Outre la confession et la communion, il faut « visiter dévotement le T. Saint-Sacrement dans une église où il est exposé ». La durée de la visite, fixée d'abord à une *heure entière* d'adoration, a été réduite au « temps que chacun peut commodément passer dans l'église ». (P. Beringer, I, p. 262-263.)

On ne saurait trop engager les fidèles à faire, pendant ces jours, la communion réparatrice.

N. B. — Outre l'indulgence plénière aux conditions indiquées, une indulgence partielle de 10 ans et 10 quarantaines peut être gagnée, à chaque visite au T. Saint-Sacrement exposé.

Le Mois de saint Joseph. — Le 15 Août 1889, le Pape Léon XIII, de glorieuse mémoire, adressait aux fidèles du monde entier une Encyclique sur le Patronage de saint Joseph, qu'il « importe d'implorer en même temps que la T. Sainte Vierge, son épouse », et prescrivait, à cette occasion, pour le mois du Rosaire, à perpétuité, la prière *Ad te, beate Joseph*. Le Saint-Père ajoutait : « C'est aussi chose salutaire et recommandable de consacrer, comme on a déjà l'habitude de le faire en divers lieux, par des exercices quotidiens de piété, le mois de Mars en l'honneur du saint Patriarche »...

Dans notre diocèse, on a prévenu depuis longtemps les désirs du Souverain Pontife, et le mois de saint Joseph est célébré dans les communautés, dans beaucoup de paroisses et dans un grand nombre de familles. Il est, d'ailleurs, inutile d'insister sur les motifs très pressants pour lesquels on doit recourir, avec plus de ferveur que jamais, à la puissante intercession du glorieux protecteur de l'Eglise et de l'invoquer sous le titre, si cher à son cœur, de « Patron du peuple chrétien ».

Voici les indulgences attachées à la pieuse pratique du Mois de S. Joseph :

1° *Trois cents jours*, chaque jour du mois, pour ceux qui font le Mois complet en l'honneur de saint Joseph ; 2° *une indulgence plénière*, le jour qu'ils voudront, pourvu qu'ils remplissent les conditions ordinaires. Rien n'est prescrit spécialement : toute pratique, prière ou acte de vertu fait en l'honneur de saint Joseph suffit pour mériter ces faveurs spirituelles.

N. B. — Ces indulgences sont distinctes et sans préjudice de celles accordées pour les neuvaines précédant la fête de saint Joseph (19 Mars) ou celle de son Patronage (3e Dimanche après Pâques), et pour chacune de ces fêtes.

Neuvaine de « la grâce ». — Toutes les personnes pieuses connaissent cette pratique de dévotion en l'honneur de saint François Xavier, l'apôtre des Indes. D'après un acte pontifical du 23 Mars 1904, la neuvaine, qui ne se faisait que du 4 au 12 Mars, peut se faire — en public ou en particulier — à n'importe quelle date, et *deux fois* par an. Cependant, il semble tout indiqué de choisir pour la terminer les deux dates suivantes : 1° le 12 Mars, l'anniversaire de la canonisation de saint François Xavier ; 2° le 3 Décembre, jour de sa fête.

Outre la grâce promise par une révélation du saint missionnaire, le Souverain Pontife a enrichi la pieuse pratique de précieuses indulgences : 1° 300 jours, chaque jour de la neuvaine, à la condition de réciter la prière indiquée ou, si on ne le peut, dire 5 *Pater*, 5 *Ave* et 5 *Gloria*, d'un cœur contrit ; 2° une indulgence plénière à ceux qui, ayant accompli le pieux exercice de la neuvaine, se confesseront, communieront et prieront aux intentions du Souverain Pontife, au cours de la dite neuvaine.

Sacre de Monseigneur DUPARC,

Évêque de Quimper et de Léon,

à Sainte-Anne-d'Auray, le 25 Février 1908.

C'est à Sainte-Anne d'Auray, dans le sanctuaire vénéré à l'ombre duquel se sont écoulées 25 années de sa vie, que Mgr Duparc, pour marquer sa filiale reconnaissance et satisfaire en même temps la piété bretonne, a voulu recevoir la consécration épiscopale. De cette cérémonie grandiose et touchante dont nous avons été l'heureux témoin, mardi 25 Février, nous aurions désiré donner ici un compte-rendu complet et fini — digne de la fête ; mais le temps nous est mesuré par la date du tirage de la *Semaine religieuse*, et nous devons nous contenter de reproduire quelques notes rapides, qui auront du moins, nous l'espérons, le mérite de l'exactitude. On voudra bien en excuser le décousu, comme les omissions inévitables qu'on y trouvera...

† †

Le village de Sainte-Anne, si morne pendant l'hiver surtout depuis la fermeture du Petit Séminaire, a repris pour deux jours

Archives diocésaines de Quimper et Léon

son animation. Dès le lundi soir, arrivent beaucoup de prêtres et de nombreux fidèles, venus de toutes les parties du diocèse de Quimper : on remarque des costumes du Léon, du Tréguier, de Pont-l'Abbé, Elliant, Douarnenez ; mais la plupart, dans la crainte — très fondée — de ne pouvoir trouver de logement à Sainte-Anne, sont restés à Lorient, à Auray ou sont allés jusqu'à Vannes.

A Sainte-Anne, plusieurs maisons sont décorées de drapeaux, comme le pourtour de l'esplanade qui se trouve devant la basilique ; le portail et la tour sont sommairement pavoisés ; à l'intérieur, l'église n'a d'autres ornements que sa belle architecture et son riche mobilier avec ses pieux ex-votos... A l'entrée du chœur on a dressé un autel, qui servira au sacre ; de chaque côté, se trouvent les trônes de l'archevêque métropolitain et de l'évêque diocésain, le consécrateur ; puis, en avant de la balustrade, des sièges pour les huit autres prélats qui doivent assister à la cérémonie.

Mardi matin, à partir de 4 heures, des messes nombreuses sont dites aux divers autels ; mais les fidèles n'y sont pas admis. A 7 h. 1/2, les portes de la basilique sont ouvertes, et bien vite le vaste édifice se remplit ; à 8 heures, il est comble. On peut difficilement évaluer, même d'une manière approximative, le chiffre des personnes présentes ; il dépasse certainement 3.000. Aux premiers rangs se trouvent, d'un côté les parents de Mgr Duparc, de l'autre, les invités de marque : MM. de Lamarzelle, de Goulaine, Pichon, sénateurs ; MM. de Mun, Gayraud, Villiers, de Boissieu, Lamy, députés ; M. Glotin, avocat, etc.

Dans le sanctuaire et les abords du chœur, ou dans le transept, il y au moins 700 prêtres, dont une bonne moitié appartient au diocèse de Quimper. Parmi les dignitaires, nous remarquons des chanoines de Saint-Brieuc (dont M. Le Pennec, vicaire général), de Rennes, de Nantes ; le R. P. Le Doré, supérieur général des Eudistes. Les prêtres du diocèse de Vannes sont naturellement en très grand nombre, 300 environ, et parmi eux, tout d'abord : MM. les Vicaires généraux et plusieurs membres du Chapitre, dont le vénérable M. Morio, ancien curé de la Cathédrale, puis MM. le Supérieur et les directeurs du Grand Séminaire (avec tous leurs élèves), le Supérieur du collège Saint-François Xavier, les Curés de Saint-Patern, de Pontivy, d'Elven, de Port-Louis, de Pont-Scorff, de Gourin, de Malestroit, de Baud, etc., etc.

Parmi les membres du clergé de Quimper, si largement représenté à cette fête du diocèse, nous citerons comme présents : M. le chanoine Fleiter, vicaire général ; MM. Coat, Quidelleur et Abgrall, chanoines titulaires ; MM. les Curé-Archiprêtres de Brest, Morlaix, Quimperlé, Saint-Pol de Léon et Châteaulin ; M. Gadon, supérieur du Grand Séminaire, et M. Kerisit professeur ; MM. les Curés de Landerneau, Taulé, Lesneven, Plabennec, Carmes (Brest), Lambézellec, Ploudalmézeau, Châteauneuf, Riec, Concarneau, Douarnenez, Plouigneau, Crozon, Pont-l'Abbé, Landivisiau, Plouguerneau, Saint-Thégonnec, Fouesnant, Carhaix, Ploudiry, Le Faou, Pont-Croix ; MM. les Recteurs de Saint-Mathieu de Quimper, de Combrit, de Cléden-Poher ; MM. les Supérieurs de la maison Saint-Joseph à Saint-Pol de Léon, de l'Institution Saint-Vincent de Paul et de l'Ecole Saint-Yves, à Quimper ; MM. L'Hévéder et Bourdoulous, missionnaires, etc., etc...

† †

A 8 h. 1/2, NN. SS. les Evêques font leur entrée solennelle. En tête du cortège marche M. de Montenon, camérier de cape et d'épée, dont le brillant uniforme attire tous les regards, puis Mgr Cudennec, prélat de la maison du Pape ; ensuite viennent : le T. R. P. Bernard, abbé de Thymadeuc ; Mgr Mélisson, évêque de Blois ; Mgr Morelle, évêque de Saint-Brieuc ; Mgr Rumeau, évêque d'Angers ; Mgr Le Roy, évêque d'Alinda, supérieur général des Pères du Saint-Esprit ; Mgr de Bonfils, évêque du Mans ; Mgr Rouard, évêque de Nantes ; Mgr Guillois, ancien évêque du Puy, archevêque de Pessinonte ; Mgr Oury, archevêque d'Alger ; Mgr Dubourg, archevêque de Rennes, métropolitain de Bretagne ; Mgr Duparc ; Mgr Gouraud, évêque de Vannes.

Les prélats prennent place selon leur rang et les fonctions qu'ils doivent remplir, et aussitôt commencent les imposantes cérémonies du Sacre qui se déroulent avec autant d'ordre que de dignité, sous la direction de M. le chanoine Boschet, directeur au Grand Séminaire, bien secondé par MM. Gadebur et Thubé.

C'est le Pape, successeur de saint Pierre, qui désigne le prêtre appelé à l'épiscopat ; voilà pourquoi le prélat consécrateur réclame d'abord et fait lire le « Mandat apostolique ». Mais avant d'admettre l' « Elu » au rang de ses princes, l'Eglise lui demande le «serment » de fidélité aux engagements qu'il contracte et procède à l' « examen » de sa doctrine. Rien de plus impressionnant, surtout dans les conditions actuelles : le consécrateur prend place au fauteuil, sur les marches de l'autel ; au bas des degrés, tournés l'un vers l'autre, sont les deux évêques assistants, entre eux l'Elu. Alors on entend ce dialogue : « Voulez-vous instruire de la voix et de l'exemple le peuple pour lequel vous allez être consacré ? — Je le veux. — Voulez-vous recevoir et conserver intacte la sainte tradition de l'Eglise ? — Je le veux. — Voulez-vous obéir à l'apôtre Pierre, à Pie X et à ses successeurs ? — Je le veux. — Voulez-vous être affable et bon aux pauvres, aux voyageurs, à tous les indigents ? — Je le veux... » Et le dialogue se poursuit, admirable dans sa concision, énumérant les vertus qui conviennent aux pontifes. C'est ensuite sur la foi que porte l'interrogatoire : « Croyez-vous en la sainte Trinité ? Croyez-vous en Jésus-Christ, le Verbe de Dieu, l'égal du Père en divinité, né dans le temps de la Vierge Marie ? Croyez-vous au Saint-Esprit ? Croyez-vous à la sainte Eglise ?... » A chaque fois, l'Elu se lève, se découvre et, d'une voix ferme, il répond : « *Credo*, je crois ».

Quand il a affirmé son orthodoxie, l'Elu prend les ornements

Archives diocésaines de Quimper et Léon

pontificaux et lit, à un autel latéral, les prières de la messe jusqu'au Graduel. Alors, il vient à l'autel majeur où il se prosterne la face contre terre, comme au jour de ses premiers vœux, pendant que tous, agenouillés, récitent les Litanies des Saints. Lui plaçant alors sur les épaules le livre ouvert des Evangiles — pour signifier qu'il aura à porter désormais le fardeau de la doctrine —, les trois Evêques lui imposent les mains en disant : « *Accipe Spiritum Sanctum* », et lui confèrent ainsi la plénitude du sacerdoce. Ensuite, pendant le chant du *Veni Creator*, on oint avec le Saint Chrême sa tête et ses mains qu'on entoure de bandelettes, comme on le ferait pour la victime du sacrifice ; on bénit la crosse, qui lui sera une arme contre l'erreur, et l'anneau, emblème de la fidélité à l'Eglise, puis on lui remet le livre de l'Evangile qu'il doit prêcher à son peuple...

A partir de l'Offertoire, après que le nouvel Evêque a rendu à son consécrateur l'offrande emblématique de deux cierges, deux pains et deux petits barils pleins de vin, les deux Pontifes continuent simultanément la sainte Messe, au même autel principal, consacrant une seule hostie et un seul calice qu'ils se partageront pour communier.

La cérémonie se termine par la bénédiction de la mître et des gants. On entonne le *Te Deum* et le nouveau Pontife, pendant l'hymne sacré, parcourt l'église en donnant ses premières bénédictions ; toutes les têtes se courbent, tous les cœurs tressaillent, une joie ardente et sincère brille sur tous les fronts. Rentré dans le sanctuaire, il élève la voix pour bénir, solennellement cette fois, les fidèles présents et les frères absents ; le diocèse qu'il va quitter, après l'avoir fécondé des travaux de son zèle sacerdotal, et le diocèse où il va se dévouer en apôtre.

Un témoignage bien touchant de reconnaissance termine la cérémonie ; le nouvel évêque, la crosse en main et couvert de la mître, fait trois génuflexions successives devant son Consécrateur en chantant trois fois, sur un ton de plus en plus élevé : *ad multos annos !* que Dieu vous conserve longtemps ! Et le consécrateur, voyant dans le nouvel évêque un fils spirituel qu'il vient d'engendrer à la plénitude du sacerdoce, lui donne le baiser d'une paternelle affection.

Tous les assistants, prêtres et fidèles, dans l'intime de leur âme, adressaient au Très Haut la même prière : *ad multos annos !* Conservez-nous longtemps, Seigneur, les guides, les pontifes et les pères que votre bonté nous a choisis. Et promettons à nos évêques, fidélité, obéissance et respect : *Ad multos annos !*

† †

Les prières liturgiques terminées, M. le chanoine Buléon, curé-archiprêtre de la cathédrale de Vannes, ami intime et ancien collègue de Mgr Duparc à Sainte-Anne, monte en chaire. Admirateur passionné de tout ce qui concerne la Bretagne, il nous entretient de « l'âme bretonne », et de la place que le prêtre occupe dans la vie du peuple breton.

Le Breton, dit-il en substance, a un type à part, une mentalité spéciale, assez difficile à saisir. Ce n'est pas un tempérament de diplomate ou de philosophe ; il a quelque chose de la naïveté, de la crédulité de l'enfant, n'aime pas plus que lui la discipline ; il est idéaliste, porté à la rêverie, aime tout ce qui est cœur et sentiment, et s'attache de toute la vigueur de son âme. La France en sait quelque chose : jamais pour elle l'heure du danger n'a sonné, sans que le Breton paraisse, prodigue de son sang.

Dans le prêtre, ce peuple voit et l'homme de sa race, et l'homme de Dieu. S'il garde sa foi naïve, le prêtre est l'ami, le conseiller de tous les instants, associé à tous les actes importants de la vie. S'il a oublié sa foi, perdu de son idéal mystique, il essayera de s'en créer un autre, et ne revient au prêtre que dans l'angoisse et le malheur, pour lui ouvrir son cœur et son âme. Quant au Breton, qui ne voit plus dans le compatriote l'homme de Dieu, c'est la proie facile de toutes les erreurs, la dupe de toutes les utopies, et l'amour chez lui se transforme en sentiments de haine.

L'Eglise catholique à l'unité de doctrine sait joindre la souplesse de la méthode, se faire toute à tous. Elle a pris le peuple breton par le cœur, en lui montrant un monde meilleur. Le prêtre s'est mêlé à la vie du peuple, s'est tenu en contact perpétuel avec l'âme populaire ; il s'est attaché à bien parler sa langue, à vivre dans la même atmosphère, ne reculant devant aucun sacrifice. De là, la popularité des Corentin, des Pol Aurélien, des Michel Le Nobletz ou des Maunoir, et de tant de missionnaires...

Pour capter l'âme bretonne, on essaye de former aujourd'hui, dans un nouveau genre de séminaires, des apôtres à l'allure plus ou moins scientifique. Jamais le peuple, en masse, ne s'y laissera prendre, je puis l'affirmer, sans faire le prophète...

Quelle ligne de conduite suivre pour maintenir l'intime union du prêtre et de l'âme populaire ? C'est aux évêques à l'indiquer ; et vous, Monseigneur, qui avez vécu de notre vie, dans notre chère Bretagne, vous saurez nous tracer la voie...

Puissent nos Saints bretons vous conseiller, développer dans votre âme la mansuétude évangélique qui gagne les cœurs, et la force qui les défend contre l'erreur !...

† †

Il est environ 11 h. 1/2 quand les évêques sortent de la basilique en bénissant la foule qui se presse sur leur passage. Ils se rendent à l'asile Sainte-Anne où, dans des salles gracieusement offertes et ornées par les bonnes religieuses avec un goût parfait, un banquet de 700 couverts est servi. Le moment des toasts venu, Mgr Duparc, le nouveau consacré, prend le premier la parole et prononce l'allocution suivante, qui va au cœur de tous :

MESSEIGNEURS,
MESSIEURS,

Je suis trop Breton pour ne pas aborder de front et sans exorde les remerciements que je vous dois.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Et mon Archevêque ne m'en voudra pas de ne pas commencer aujourd'hui par lui. — Ce sera la seule fois, Monseigneur.

C'est mon Evêque de Vannes qui doit être en ce moment le premier dans ma parole, comme il est le premier dans mon cœur, — le premier après le Christ, bien entendu, *meulet ra vezo Jezuz-Krist !* et le premier après le Pape. Mais la fonction même qu'il a remplie en ma faveur, ce matin, me rattache précisément au Pape dont il est le fils spirituel en ligne directe, l'un des quatorze du 25 Février 1906, et par le Pape au Christ, à qui remonte mon remerciement comme toute louange.

Je serai votre frère, à peine plus jeune dans l'épiscopat, Monseigneur. Je ne souhaite qu'une chose : vous ressembler un peu. Ni le bon Dieu, ni le Pape, ni mes prêtres ne s'en plaindront, n'est-ce pas, Messieurs de Quimper et de Léon ?

Il y a deux frères dans vos armes. Puissent-ils être pour nous comme pour nos deux diocèses le symbole d'une fraternité dont j'aurai besoin de sentir le secours, et qui sera rendue encore plus intime par cette cérémonie inoubliable.

Cette fraternité spéciale, entre voisins plus rapprochés, ne nous fera pas oublier que nous sommes les membres d'une famille plus large dont vous êtes le chef, Monseigneur l'Archevêque de Rennes.

La vigilance et la sûreté dans la doctrine, comme l'activité pour les œuvres dont vous nous donnez l'exemple, nous encourageront dans les heures difficiles.

Vous rappelez-vous que notre première rencontre a eu lieu auprès du calvaire des Bretons de Lourdes ? Ce calvaire fut *brisé*. Mais il fut aussitôt *rétabli*. *Brisé !* symbole des désastres actuels, je le veux bien. Mais *rétabli !* présage, non pas certes des victoires immédiates, mais des longs efforts, des labeurs réfléchis, et des succès apostoliques lentement préparés. On peut renverser des croix. On ne peut pas nous empêcher de les rétablir. Pour les combats de l'avenir, avec des chefs comme vous, Monseigneur, l'espérance est permise.

Que ferions-nous dans le monde sans l'espérance, Messeigneurs ?

Même quand, après avoir longtemps combattu, on doit se résigner à se retirer de la lutte, on garde encore au fond du cœur la confiance dans les résurrections promises, et en transmettant à d'autres les armes qui tombent de mains généreuses, mais fatiguées par de trop longs travaux, on vient dire aux plus jeunes de ne pas se décourager. Les batailles fatiguent, mais elles embellissent la vie. Votre présence au milieu de nous, Monseigneur l'Archevêque d'Alger et Monseigneur l'Archevêque de Passinonte, nous donne cette leçon réconfortante, si bien traduite par l'ancre marine, associée à la croix dans les armoiries de l'un d'entre vous : *Utrique fidelis*.

Quel autre sentiment a pu vous rassembler ici, Messeigneurs et Messieurs ? Vous êtes venus vers moi, en vous imposant toutes sortes de gênes.

Vous ne saviez même pas si nous pourrions vous héberger dignement pour la nuit, ni vous accueillir ici dans une salle assez vaste. Il a fallu que la Providence s'en mêle, et que des organisateurs comme ceux de la Basilique, des Religieuses dévouées à toutes les œuvres et exposées à toutes les persécutions, et avec elles des amis de choix, nous aient facilité ici, à Vannes, à Saint-Mériadec et à la Chartreuse, l'accomplissement du devoir de l'hospitalité bretonne. Je les remercie tous, et je ne les remercierai jamais assez.

Mais enfin, Messeigneurs, ce n'est pas pour la joie de cette hospitalité que vous êtes venus de Paris, de Nantes, du Mans, d'Angers, de Saint-Brieuc, de Blois et de la Trappe de Thymadeuc ;

Ni seulement pour me dire votre affection fraternelle et me soutenir de vos prières ;

Ni seulement, Monseigneur d'Alinda, pour la consolation douloureuse de retrouver ici, toujours vivante, la mémoire de l'évêque africain de Plumergat, dont la vie aurait pu, ce matin, nous être offerte en exemple dans la chaire de la Basilique, par le meilleur des frères, le plus fidèles des amis, et le plus accompli des prêtres vannetais ;

Ni seulement pour la joie de revoir l'Archevêque qui vous a sacré et l'Evêque bien-aimé que vous nous avez donné, Monseigneur de Nantes ;

Ni seulement pour la joie de traiter en *bon fils* celui qui, depuis la Saint-Julien de 1903, a toujours vu en vous un bon père, Monseigneur du Mans, et qui vous remercie d'autant plus que vous avez contribué à entraîner ici Monseigneur l'Evêque de Blois, ancien curé venant fraterniser avec un ancien curé ;

Ni seulement pour orner cette fête de famille du prestige tout nouveau de ce grand Triduum de Lourdes que vous venez de prêcher éloquemment, et pour renouveler au milieu des Bretons le souvenir de l'Evêque député que le Finistère n'a pas cessé d'aimer et dont vous êtes le digne successeur, Monseigneur d'Angers ;

Ni même seulement pour rappeler à votre nouveau collègue qu'il a comme vous deux diocèses à gouverner et qu'il aura doublement besoin de votre Saint-Esprit pour l'éclairer et le fortifier « *Dré nerz ar Spered-Santel* », Monseigneur de Saint-Brieuc ;

Ni seulement encore pour affirmer l'union parfaite qui existe entre les Evêques et le clergé régulier dont vous êtes le représentant très austère et très doux, très aimé et très estimé, mon Révérendissime Père.

Non. Vous êtes ici, Messeigneurs, avec tout le clergé qui vous accompagne, pour affirmer votre *Espérance* et encourager la mienne. Un pauvre prêtre est élevé à l'Episcopat, vous venez lui dire qu'il devra être un bon soldat du Christ. Vous en avez l'espoir. Vous m'apportez votre aide. Vous me donnez votre exemple. Vous me promettez vos conseils. Et vous venez faire avec moi un acte de confiance dans l'avenir de l'Eglise chaque jour plus éprouvée et chaque jour plus obstinée dans la vie, dans la lutte, et dans la certitude de la victoire.

Alors, si faible que je puisse être, comment la confiance me manquerait-elle, quand je sens autour de moi, outre l'appui de la grâce divine, tant de bonnes sympathies chrétiennes, et un concours si empressé de tous ceux qui veulent bien s'intéresser à nos diocèses Bretons ?

Messieurs les Sénateurs, Messieurs les Députés, votre présence me dit que vous comprenez toute la grandeur de ma fonction comme je comprends l'élévation de la vôtre. Nous sommes la voix de Dieu. Vous êtes la voix du Peuple, et vous savez la rendre magnifique et vibrante. Vous défendez le droit. Vous affirmez la vérité. Vous rectifiez les idées fausses dans une enceinte où s'agitent autant d'erreurs que de passions. Nous admirons tous l'énergie de votre caractère, la hauteur de vos sentiments et de vos pensées, l'éclat de votre parole. Je vous remercie d'être venus me dire ici l'alliance intime de la Bretagne croyante avec ses Evêques.

Messieurs les Vicaires généraux, Messieurs les Chanoines, et pour tout dire d'un mot, vous tous mes amis du diocèse de Vannes, mes

Archives diocésaines de Quimper et Léon

condisciples, mes vicaires, mes paroissiens, vous qui voulez que je porte toujours, dans mes fonctions d'évêque, sur la tête et au cou, sur la poitrine et dans la main, le souvenir de votre bonne amitié, je n'emporterai de mes longues années d'enseignement et de ministère parmi vous que des impressions consolantes. Je revivrai souvent par la pensée le temps, heureux et laborieux, que nous avons passé ensemble, affectueusement dévoués à nos chefs, depuis Monseigneur Bécel, le premier que j'ai connu et qui fut pour moi si bon, jusqu'à Monseigneur Latieule et Monseigneur Gouraud. Nous avons été soumis de cœur à leur autorité, dociles à toutes leurs instructions, unis dans la foi, unis dans la discipline, un seul cœur, une seule âme. Je n'exagère pas en rendant cette justice à mes confrères d'hier et à mes amis de toujours, n'est-ce pas, Monseigneur ? Vous les connaissez déjà aussi bien que moi.

Il faut pourtant me séparer d'eux, sans pouvoir les oublier. Mais alors je me retourne avec tout mon cœur d'évêque vers ceux qui m'attendent : Monsieur le Vicaire général, Messieurs les Chanoines et les Curés, et vous tous, mes amis de Quimper et de Léon, nous nous connaissons déjà. Mais je ne vous ai guère rencontrés jusqu'ici qu'aux heures reposantes et joyeuses de mes vacances, que je trouvais toujours trop courtes, parce que M. le Curé de Quimperlé et beaucoup d'autres savaient toujours me les rendre très douces. Ce n'est plus pour des vacances que j'irai désormais chez vous. Le bon Dieu veut que, succédant à un Père, énergique et ferme, — et très bon, vous avez su le reconnaître et le lui montrer, — je passe maintenant chez vous du repos au travail.

A Dieu vat ! *Non recuso laborem*. Vous recevrez en moi un homme de *bonne volonté*. Pas plus, pas moins. Je crois d'ailleurs que quand un homme donne tout ce qu'il a, tout son cœur, tout son esprit, toute son âme, toute sa vie, — et l'homme de bonne volonté est celui-là, — le bon Dieu lui-même ne pourrait rien lui demander de plus. Vous ne serez pas plus exigeants que le bon Dieu. Vous aurez tout cela, Messieurs, sans compter. — Et en droiture ! — le dernier évêque de Saint-Pol de Léon s'appelait de La Marche. Il inscrivait dans ses armes cette devise de famille : *Je marche droit !* Ce sera ma méthode. Et ce sera facile, Messieurs, avec un clergé intelligent, généreux, laborieux, et qui sait se passionner pour la défense de l'Eglise et pour la gloire de Jésus-Christ. *MEULET RA VEZO JEZUZ-KRIST !* Ce sera notre devise à tous ; courte ou longue, toute notre vie pour la gloire de Dieu !

Mgr Dubourg, archevêque de Rennes, répond par le « mot du métropolitain ». Il envoie d'abord un souvenir ému au nouvel Archevêque de Chambéry, qui veut bien écrire qu'il est de cœur à la cérémonie d'aujourd'hui, en ajoutant que la « Bretagne ne s'oublie jamais », puis adresse ses vœux paternels au nouvel Evêque de Quimper.

« *Ad multos annos !* » lui dit-il gaiement. « Vous êtes le Benjamin de l'épiscopat ; puissiez-vous le demeurer longtemps, dans nos réunions provinciales... Pendant quinze ans, j'ai été le seul Evêque « bretonnant ». C'est un monopole que vous m'enlevez, mais en retour vous nous apporterez la lumière, et vous ferez revivre le souvenir de Mgr Graveran, « *an eskob gwen* ».

Sainte Anne a abrité votre enfance, a reçu les prémices de

votre sacerdoce, a été la « marraine » de votre sacre. Vous la retrouverez là-bas sur les dunes de la Palue, et elle vous aidera à faire la conquête de votre peuple, à graver plus profondément dans son cœur le Christ et sa foi... « *Meulet ra vezo Jezuz-Krist !* »

Mgr de Bonfils, évêque du Mans, parle ensuite. Il est venu, dit-il, apporter au nouvel évêque breton les vœux du Maine que le curé de Lorient évangélisa, il y a quelques années. En 1903, dans son panégyrique de saint Julien, il nous parla des qualités et des vertus qui font les grands évêques ; il réalisera ce qu'il a si bien célébré dans notre glorieux patron, et s'assurera un épiscopat fructueux. C'est notre vœu le plus ardent... En même temps, pour créer un lien de plus entre les deux diocèses, Mgr de Bonfils nomme chanoine d'honneur de sa cathédrale le nouveau collègue dont il est heureux et fier d'avoir été un des « parrains », au jour de son sacre.

M. Fléiter, vicaire général de Quimper, prend alors la parole. Nous sommes heureux de reproduire son toast *in-extenso*.

MONSEIGNEUR,

La solennité inoubliable de ce matin, la cérémonie du Sacre, si auguste par sa liturgie et par son objet, à laquelle nous venons d'assister, revêt, pour nous fidèles du Diocèse de Quimper, un caractère particulièrement émouvant. Notre nouvel Evêque nous vient de Sainte-Anne d'Auray.

Il me semble que la Patronne bénie des Bretons, se tournant vers l'extrémité de la Petite Bretagne, nous disait : « Voilà votre Evêque ; c'est sans doute Dieu qui vous le donne par le choix et l'autorité du Vicaire de Jésus-Christ ; mais à moi, la joie de vous le présenter. Recevez-le de ma main ; je vous le garantis comme un des meilleurs et des plus chers de mes fils ».

Sous le charme de cette pensée, je voudrais avoir, Monseigneur, tous les secrets de l'éloquence du cœur, pour vous parler au nom de ceux qui sont heureux et fiers d'être devenus vos enfants. Votre encourageante bonté m'y invite ; je me laisse aller à cette intime simplicité qui sera bientôt la forme habituelle de nos entretiens, là-bas, à Saint-Joseph de Quimper, dans cet asile de recueillement, de travail, de prière, tout embaumé du souvenir des saints religieux qui l'ont habité et que la prévoyante prudence de votre prédécesseur vous a ménagé.

Monseigneur, vous étiez notre voisin, non pas dans le sens restreint et trop froid du mot, *celui qui est auprès*, mais avec cette délicate nuance du breton *amézec*, qui fait entendre qu'on se rapproche, qu'on devient le familier et bientôt l'ami.

Depuis vos jeunes années, vous faisiez chez nous une pénétration de sympathie et de fraternité qui avait son point de départ, son foyer, à Quimperlé. A mesure que vos relations s'étendent dans toutes les directions du diocèse, l'affection et une admirative estime accumule pour vous dans les cœurs des sentiments qui n'attendent que leur jour pour éclater. Aussitôt que la nouvelle est arrivée de Rome que vous êtes l'élu du Saint-Siège pour Quimper, l'explosion se produit, dans un concert de joie enthousiaste : « C'est le désiré de tous nos vœux, c'est un ami, c'est notre ami » ! Nous garderons, Monseigneur, de ce

Archives diocésaines de Quimper et Léon

titre d'ami toute la réalité qu'il contient d'attachement dévoué. Si votre sublime dignité met désormais sur nos lèvres le sceau du respect et de la discrétion, il vous restera, à vous, le privilège, précieux pour nous, même le devoir, doux à votre cœur de nous appeler de ce nom, à l'exemple du divin Maître.

Quand les apôtres étaient groupés autour de Jésus, attirés vers Lui par cette vertu divine qui s'échappait de toute sa personne, ils se seraient livrés, d'un élan tout spontané, à l'expansion de leur amour; mais ce Jésus si aimé est le Fils de Dieu, et ils attendent, humbles et haletants, qu'Il leur révèle lui-même toute sa tendresse, et voici que Notre-Seigneur, dépassant leurs désirs les plus osés, leur dit : « *Vos autem dixi amicos ;* je vous donne le nom d'amis ».

Ces paroles retentissaient à leurs oreilles et transportaient leurs cœurs, lorsqu'ils allaient joyeux, *ibant gaudentes*, au-devant des avanies, des persécutions et de la mort. Ainsi, Monseigneur, nous répondrons à votre amitié, à l'amitié condescendante du représentant du Fils de Dieu que vous êtes pour nous, en vous suivant jusqu'au sacrifice de tout nous-mêmes, pour la gloire de Jésus-Christ et le salut des âmes.

Une bonne part de votre vie, si Lorient ne devait réclamer, je dirais, la meilleure part de votre vie, s'est écoulée, sous le regard et la protection de sainte Anne, dans ce petit séminaire, réduit par l'iniquité des hommes à une solitude désolée. D'élève, vous êtes, un jour, devenu professeur. J'ai ouï dire que le professeur de religion et d'histoire enseignait avec une telle distinction, qu'on venait écouter aux portes pour prendre part au régal de savoir et d'éloquence qu'il servait à ses élèves ravis. Cela en dit autant que les plus longues louanges.

Vous aimiez la jeunesse, mais d'un amour éclairé, sans compromis avec ce qui amollit les caractères et laisse en friche les intelligences. En la stimulant dans ses aspirations et son travail, en l'encourageant dans ses initiatives, vous aviez le don de la modérer dans ses exubérantes ardeurs, de la tenir en garde contre son inexpérience et ses trop confiantes témérités. C'est tout l'art de gouverner les hommes, et vous faisiez l'apprentissage du gouvernement qui sera le vôtre, dans la fermeté et la douceur.

Mes jeunes et bien aimés confrères ne verront dans mes paroles rien d'exclusif et de défiant à leur égard et ne les prendront pas dans le sens d'une immunité pour les anciens. Nous nous déclarons tous assez jeunes pour avoir besoin d'être dirigés et d'obéir. Dieu bénira et récompensera notre docilité d'où même nous viendra notre ascendant sur les âmes, *vir obediens loquetur victorias ;* et nous serons une grande joie au chef habile et dévoué qui nous aura appris, pour nous et pour les autres, à marcher par le droit et sûr chemin de la vérité totale, du devoir et de la sainteté.

La paroisse de Lorient, hier encore, vous appelait son pasteur et son père. Les larmes qu'elle verse de votre départ expliquent tout notre bonheur à nous.

Si nous applaudissons à ce que Monseigneur Gouraud a dit avec un légitime orgueil et une toute cordiale complaisance du prêtre éminent qui, par ses vertus et ses talents, était une des gloires du diocèse de Vannes ; si nous admirons cette haute intelligence, cette inflexible loyauté qui impose à ses adversaires eux-mêmes, forcés d'avouer qu'ils ont à qui parler, j'aime surtout, Monseigneur, à vous voir sous cet aspect qui nous découvre toutes les richesses de votre cœur, toute la suave et puissante influence de notre action. Petits et grands, riches et pauvres, hommes de peine, ouvriers, commerçants, sommités du

rang et de la fortune, tous ne font autour de vous qu'une grande et admirable famille. Ah ! si les catholiques s'unissaient ainsi partout entre eux, nous serions bientôt sauvés du lamentable naufrage où nous périssons. Monseigneur, dans votre blason, vous joignez le Léon et la Cornouaille, symbolisés par le lion de Saint-Pol et le mouton de Quimper : c'est l'union, cimentée par tout un siècle de vie commune, de deux régions sœurs qui s'harmonisent et se complètent dans ce tout qu'est le beau diocèse de Quimper et de Léon.

Quelles que soient, dans l'avenir, les vues de la Providence, les décisions toujours opportunes et sages de Rome, nous sommes et serons tous unis pour la défense et la conservation de la foi dans notre catholique Bretagne ; et pas de montagnes d'*Arrée* entre nous pour nous diviser en ce point.

Que les fils d'une même croyance religieuse cessent de se contrarier et de se combattre, que la rivalité des partis s'apaise, que les divergences d'opinions, les dissentiments de l'amour-propre s'effacent et disparaissent : nous souvenant de la famille paroissiale si édifiante de Lorient, nous formerons, autour de notre Evêque, de notre père, une famille diocésaine qui, par son esprit de concorde et d'union, le réjouisse et le console, lui facilite sa tâche et l'aide à porter le lourd fardeau et les responsabilités de l'Episcopat.

Monseigneur, j'aurais fini, si je tenais compte du reproche que l'on fait au *moi* d'être haïssable. Mon intention de vous être agréable jusqu'au bout sera mon excuse, et je continue pour un court instant.

Et moi aussi, Monseigneur, j'ai dû me séparer d'une paroisse très aimée ; et la volonté de Dieu m'a appelé auprès des Evêques pour vivre de leur vie, partager leurs sollicitudes et leurs labeurs, leurs consolations et leurs joies, mais aussi leurs tristesses et leurs douleurs. Ce fut d'abord Mgr Lamarche, de pieuse et aimable mémoire ; Mgr Valleau, si dévoué et si bon, sous les dehors d'une timide réserve ; le troisième vient de nous quitter, Mgr Dubillard, puissant en doctrine, infatigable dans les œuvres, intraitable à l'erreur, mais indulgent aux faiblesses, toujours accommodant et facile pour ceux qui l'entouraient.

Monseigneur, que Dieu me renouvelle et me conserve encore mon cœur de vicaire général d'il y a vingt ans, et je vous le donne, Monseigneur, avec ses derniers souffles et ses derniers dévouements, heureux d'être là pour voir se réaliser les espérances d'un épiscopat inauguré sous de tels auspices.

Tout à l'heure, lorsque, les rites sacrés accomplis, vous êtes apparu dans votre majesté de Pontife, la mitre glorieuse sur la tête et le bâton pastoral à la main, pour nous bénir, vous évoquiez, dans mes plus lointains souvenirs, une vision pieusement conservée au fond de mon âme. Il revivait en vous, aussi beau, plus beau peut-être, cet évêque, idéal de l'évêque breton, breton comme vous jusqu'au langage, comme vous ayant de bonne heure sa couronne de cheveux blancs, Monseigneur Graveran, que le peuple d'Armorique, dont il était, dans la naïve expression de son admiration et de son amour, appelait, comme vient de le dire Mgr l'Archevêque de Rennes, lui-même bretonnant, « l'Evêque blanc, *an Escob guen* ».

Ensuite, c'est M. de Mun qui se lève, aux applaudissements de l'assistance. Il salue, au nom des représentants catholiques du Finistère, le nouvel Evêque de Quimper et de Léon, en lui offrant leurs hommages respectueux. « Je n'ajoute pas, dit-il, les félicitations ; c'est à nous qu'elles s'adressent. » Nous n'essayerons pas de résumer

Archives diocésaines de Quimper et Léon

les paroles de l'éloquent orateur. Son discours — qui sera publié, nous l'espérons — est un chant harmonieux en l'honneur de la Bretagne, du Finistère en particulier. Nous tenons à en donner la finale. « Saint Pol de Léon délivra son pays du dragon qui le désolait, par la vertu de son étole pastorale ; il avait cependant un compagnon, qui le suivait fidèlement, Gournadec'h, dont le nom expressif dit bien l'homme qui ignore la peur. Votre diocèse, Monseigneur, vous le sauverez par les vertus de l'apostolat ; vous trouverez, prêts à marcher à votre suite, les catholiques bretons, dignes descendants de Gournadec'h, l'homme qui ne fuit pas... »

Après M. de Mun, c'est un autre orateur illustre, défenseur des intérêts catholiques, M. de Lamarzelle, sénateur du Morbihan, qui prend la parole. « Je veux, dit-il, adresser quelques mots d'adieu au « Curé de Lorient », au pasteur, au père, qui a été entre tous le trait d'union. Curé vous resterez d'ailleurs, comme Pie X, et uni à nous. Pour les Bretons, il n'y a pas de Finistère, d'Ille-et-Vilaine, de Côtes-du-Nord ou de Morbihan, il n'y a que la Bretagne...

Là-bas, dans le coin de terre immortalisé par l'héroïque défense des Frères et des Religieuses, vous serez ce que Mgr Gouraud est au milieu de nous. Vos diocésains auront un chef, un homme d'action, qui ne recule devant aucun obstacle, pas même le banc des accusés, et ne verra dans certaines mesures qualifiées bien à tort du nom de lois, que — c'est la parole d'un païen, Cicéron — des pactes conclus entre des malfaiteurs. »

Les Finistériens, dans leur lutte pour le droit, n'ont pas réussi ; mais si tous avaient agi comme eux, les catholiques n'auraient pas été vaincus. C'est aux soldats à batailler ; à Dieu de donner la victoire. L'Evêque de Quimper, qui restera notre « grand Curé de Lorient », sera leur digne chef.....

M. de Goulaine, sénateur, en quelques mots bien sentis, paie « une dette de reconnaissance à celui qui fut pour lui un conseiller sûr, un ami dévoué ».

M. le chanoine Le Dorze, curé de Saint-Patern de Vannes, lit un beau compliment en vers.

Mgr Gouraud termine la série des toasts. Il donne d'abord lecture du télégramme qu'il vient d'envoyer à Rome pour exprimer au Souverain Pontife, au nom des onze évêques et des sept cents prêtres présentement réunis à Sainte-Anne d'Auray, l'hommage de leur vénération et de leur fidélité.

Puis le « consécrateur » répond aux vœux que, suivant le Pontifical, lui a adressés le nouveau consacré ; il dit la joie que lui procure cette belle fête, et les souvenirs précieux qu'elle lui rappelle : sa consécration épiscopale, à Rome, par les mains du Pape, père commun des catholiques. « C'est le chevalier armé par Pie X qui vous passe le mot d'ordre ; et, de tout cœur, je vous retourne la parole que vous m'adressiez, à la fin de votre sacre : *Ad multos annos !* »

†

Encore sous le charme des éloquentes paroles entendues, les

assistants quittent l'asile Sainte-Anne pour se rendre de nouveau à la basilique, où va avoir lieu un Salut solennel donné par Mgr Duparc.

On entend, avec un nouveau plaisir, les chants si bien exécutés — comme ceux de la cérémonie du sacre — par le chœur des séminaristes placés dans la tribune des orgues ; puis Notre-Seigneur sort de son tabernacle pour bénir l'assistance qui, de nouveau, remplit la basilique...

La fête du sacre est terminée... D'ici quelques jours — *la date n'en est pas encore définitivement fixée* —, elle se renouvellera sous une autre forme, à Quimper, quand Mgr Duparc fera son entrée solennelle dans sa ville épiscopale, au milieu de ses diocésains qui se disposent à l'acclamer.

† † †

— Au dernier moment, nous recevons, de Monseigneur Duparc, le télégramme suivant que nous sommes trop heureux de pouvoir reproduire dans la *Semaine religieuse :*

Le Saint-Père remercie les Évêques, les prêtres et les fidèles réunis à Sainte-Anne, de leur hommage de fidélité inébranlable ; il bénit de tout cœur le nouvel Evêque, son diocèse et tous ceux qui ont assisté au sacre. *Cardinal MERRY DEL VAL.*

QUIMPER. — **Au tribunal.** — L'Administration des Domaines, comme séquestre des biens de la mense épiscopale, avait assigné Mgr Dubillard devant le tribunal civil de Quimper pour s'entendre condamner à restituer des meubles et objets mobiliers qu'elle prétendait dépendre de la mense, ou à en payer la valeur estimée par elle 19.602 fr. 15. A l'appui de sa demande et comme seul titre établissant son droit, le séquestre invoquait un inventaire, ou plutôt un catalogue dressé en 1899 par M. Gérin-Roze, conseiller de préfecture, nommé administrateur de la mense à la mort de Mgr Valleau, et comprenant tous les objets mobiliers, la plupart sans valeur, que les différents évêques de Quimper avaient apportés et qui avaient été laissés par leurs héritiers.

Or, avant 1899, il n'y eut jamais à Quimper, depuis le Concordat, de mense mobilière. Pouvait-elle être légalement créée par le seul fait de M. Gérin-Roze dressant son inventaire, sans aucun contrôle pour la provenance des objets et leur valeur (singulièrement exagérée) ? Telle était la question qui se posait.

Me de Chabre, père, défendait les intérêts de Mgr Dubillard ; Me Le Diberder plaidait pour le séquestre.

Samedi dernier, 22 Février, le tribunal, adoptant les conclusions du ministère public, a rendu un jugement qui déclare l'Administration des Domaines mal fondée dans sa demande et la condamne aux dépens. L'Evêque obtient, en outre, gain de cause sur sa demande reconventionnelle concernant la remise d'un certain nombre d'objets mobiliers laissés par lui au moment de son départ de l'évêché.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

La Jeunesse catholique, *Idées et Doctrines, par* JACQUES DUVAL. — *Forte brochure de 120 pages, 3e édition, l'exemplaire 0 fr. 40. — Fortes réductions pour les commandes importantes. En vente au Secrétariat de la J. C., 7, rue Rallier, Rennes.*

Au milieu des nombreuses Associations qui, depuis plusieurs années, se sont répandues en France, il en est une qui occupe une place prépondérante, c'est l'*Association Catholique de la Jeunesse Française.*

La Jeunesse Catholique, comme on la nomme ordinairement, a pénétré, en effet, dans toutes les régions, et sa puissante organisation lui a valu de nombreux adversaires, comme elle lui a conquis beaucoup d'amis.

Cet ouvrage de Jacques DUVAL sur les *Idées* et les *Doctrines* de l'A. C. J. F. que nous présentons aujourd'hui, s'il n'a pas le don de convertir les adversaires de l'Eglise et des véritables intérêts du Pays, a, du moins, l'avantage d'exposer avec une grande précision le but et le programme de l'A. C. J. F. Aussi tous les Catholiques sociaux tiendront-ils à lire cette intéressante brochure qui ranimera l'ardeur des uns, écartera les nombreux préjugés des autres.

Amis ou adversaires de cette jeune armée, rangée sous le drapeau de l'A. C. J. F., reconnaîtront à l'œuvre de Jacques DUVAL la loyauté, la précision dont l'*Association Catholique de la Jeunesse Française* a toujours fait preuve.

CHRONIQUE GÉNÉRALE

ROME. — Depuis plusieurs mois, Pie X n'était plus descendu dans les jardins du Vatican. Le 21 Février, profitant de la température véritablement printanière, il a fait une promenade d'une heure environ et s'est arrêté un instant devant la cage des deux lionceaux, envoyés par l'empereur Ménélik.

Dimanche, le Saint-Père, entouré de sa cour, s'est rendu de nouveau dans les jardins, devant la grotte représentant celle de Lourdes où se trouvaient les pèlerins français ayant à leur tête les évêques de Tarbes et de Grenoble. Le Pape a prié avec eux, puis leur a donné sa bénédiction.

Journaux condamnés. — L'*Osservatore Romano* publie un décret du Saint-Office du 13 Février ainsi conçu :

« Les deux journaux la *Justice sociale* et la *Vie catholique* sont réprouvés et condamnés. Les abbés Naudet et Dabry sont avisés formellement et péremptoirement qu'ils n'aient plus l'audace de publier désormais ces journaux, ou autres journaux, ou autres écrits quelconques de même genre, sous leur nom ou sous un nom supposé, sous peine de suspense *a divinis* encourue *ipso facto* et sans autre déclaration. »

FRANCE. — **Nouvelles spoliations en perspective.** — Le texte du nouveau projet Briand sur la liquidation des congrégations est publié. La liquidation, de judiciaire devient administrative ; c'est plus commode, plus expéditif et plus avantageux, surtout pour les liquidateurs. En outre, le projet contient plusieurs injustices : la plus grave est que, contrairement à la loi de 1901, le surplus de l'actif ne revient plus aux congréganistes, mais à des œuvres quelconques. C'est une nouvelle confiscation.

— **Condamnation des ouvrages de M. Loisy.** — Mgr l'Archevêque de Paris et Mgr l'Evêque de Langres, dans le diocèse duquel réside l'auteur, ont condamné *Les Evangiles synoptiques* (2 vol. in 8°) et *Simples réflexions sur le Décret du Saint-Office Lamentabili* (in 12).

La peine de l'excommunication, spécialement réservée au Souverain Pontife, est portée contre ceux qui les liraient, les détiendraient, les imprimeraient ou en prendraient la défense dans ces deux diocèses.

Un grand nombre d'évêques déclarent faire leurs ces ordonnances et appliquent à leurs diocésains les condamnations qu'elles portent.

Deux faveurs : ROME, JÉRUSALEM. — Le XXXVe Pèlerinage de Pénitence, organisé par le Comité des Pèlerinages en Terre Sainte dont le secrétariat est *4, avenue de Breteuil, Paris,* unira cette année au privilège de passer la **Semaine Sainte** et les **fêtes de Pâques** tout entières à **JÉRUSALEM** celui d'une *visite complète de Rome,* avec audience assurée du SOUVERAIN PONTIFE PIE X, vers qui les fêtes du jubilé sollicitent plus particulièrement, en 1908, l'amour des catholiques.

Départ de Marseille le 25 Mars, retour à Marseille le 29 Avril, quatre jours **avant la date du scrutin pour les élections municipales** auxquelles ne voudra manquer aucun catholique, car elles auront cette année plus que jamais une très grande importance religieuse et nationale.

Demander le programme détaillé et tous autres renseignements *à M. le Secrétaire du Pèlerinage de Jérusalem, 4, avenue de Breteuil, Paris.* Le secrétariat n'a pas d'autre adresse à Paris.

Annuaire du Clergé français 1908.

Prix : **6 fr. 50** franco, payables au moment de la mise en impression du volume suivant avis.

L'Annuaire ne devant être édité que pour les Souscripteurs, il y a urgence à souscrire de suite.

Adresser les souscriptions et les demandes d'annonces à M. le Directeur de l'Imprimerie Française à Châlon-sur-Saône (Saône-et-Loire).

BIBLIOGRAPHIE

Saint Pierre Damien (1007-1072), par Dom RÉGINALD BIRON, O. S. B. 1 volume in-12 de XII-204 pages, de la collection « **Les Saints** ». Prix : 2 fr. (Librairie Victor Lecoffre).

Saint Pierre Damien est le grand réparateur de toutes les hontes dans lesquelles faillit s'abîmer l'Eglise au commencement du XIe siècle, et sa vie est un des témoignages les plus éclatants de ce que le catholicisme a toujours eu de force de renouvellement ; car entre les papes saint Léon IX et saint Grégoire VII, qu'il a secondés, encouragés ou suscités, nul n'a eu plus de part que lui à la réforme du clergé. Sa vie, étonnamment austère lui en donnait le droit, de même qu'elle tempérait en lui une fougue naturelle qu'on

Archives diocésaines de Quimper et Léon

a justement rapprochée de celle de saint Jérôme. Le Père Réginald Biron, de l'Ordre des Bénédictins, fait revivre cette originale et puissante figure dans un travail nourri, complet et aussi solide que le méritait un pareil sujet.

Apologie élémentaire. — ***Dieu et la religion***, par le ch. de la Paquerie, in-16 de 580 pages, franco 4 fr. 50. (Bloud, éditeur).

Ce livre est écrit par l'expérience d'un prêtre engagé depuis 40 ans dans la lutte contre l'incrédulité. Il procède simplement par arguments de bon sens, *ad hominem*, clairs et tout personnels, non sans quelque teinte d'originalité, qui rajeunit la forme apologétique.

Sur le Chemin d'Emmaus, par l'abbé Blanc, aumônier des Dominicains de Viry-Chatillon, in-12, 1 fr. 25. (Lethielleux, éditeur).

Sur ce chemin, l'auteur expose la divinité de N.-S., l'établissement et les notes de l'Eglise, le moyen pratique d'obtenir la foi, avec preuves faciles à saisir, claires et solides.

En vente à la Librairie J. Salaun, Quimper.

Armoiries de Sa Grandeur Monseigneur DUPARC.

Nous informons Messieurs les Curés et Recteurs, Communautés et Établissements religieux, qu'ils trouveront à la librairie **J. SALAUN, à Quimper,** à partir de la semaine prochaine, les *Armoiries de Monseigneur*, en grands écussons d'une exécution soignée et d'un effet très décoratif.

Ces écussons seront tout indiqués pour les prochaines réceptions de Monseigneur dans les paroisses et établissements religieux.

Prix en feuilles : 1 fr. 25, et sur cartons prêts à mettre en place, 2 fr. 50. Nous pourrons livrer aux mêmes prix les *écussons d'armes de Bretagne et du Saint Père.*

Revue Financière

Marché calme, plutôt ferme. La Rente Française est à 97 10, l'Extérisure à 94.20. Fonds russes moins bien.

Parmi les fonds américains, l'emprunt 1906 de l'Etat de l'Amazone, représenté par des obligations 5 °/₀ que l'on peut encore obtenir à 399 fr., semble particulièrement attrayant.

Bonne tenue de la Banque Centrale Mexicaine à 423 fr. Des demandes sont à signaler également en obligations 4 °/₀ de la Banque Hypothécaire Franco-Argentine, sur le cours de 451.50.

Chemins français résistants.

On annonce l'émission prochaine d'obligations 4 1/2 °/₀ d'un Chemin de fer Russe, garanties, capital et intérêts, par le Gouvernement Impérial de Russie. Cette émission serait faite par la Banque Privée et le Syndicat des Banques de Province.

Fermeté soutenue, à 445 fr., de l'obligation 4 1/2 °/₀ des Chemins de fer dans la province de Buenos-Ayres.

Petite reprise du Rio à 1.586.

Les Usines Métallurgiques de la Basse-Loire sont fermes à 252 fr. Pour les 12 premiers mois d'exploitation, les bénéfices ont été de 2.772.000 francs, représentant un dividende de 31 fr. 66.

Le Bec Auer s'avance à 729, en prévision de l'augmentation du dividende.

Bien garanties par un impôt fédéral de 2 °/₀, les obligations 5 °/₀ or du Port de Bahia sont avec raison recherchées à 462 francs.

Dans le même groupe, l'obligation 5 °/₀ première hypothèque du Port de Para est également intéressante sur le cours de 449 francs.

L'action des Pétroles « Colombia » est très activement traitée à 445 fr., favorisée par la hausse continue du pétrole et par les excellentes nouvelles de l'exploitation.

Un courant très suivi d'échanges s'établit sur les actions Montebras limited, entre 50 et 52 fr. Nous avons dit les perspectives particulièrement avantageuses de l'affaire, qui se présente d'autre part sous un patronage de premier ordre.

On recherche à 328 fr. les actions et à 300 fr. les parts de la Compagnie Minière de la Haute-Guinée, en raison de la richesse des gisements de la Société et de leurs facilités d'exploitation.

L'action de l'Ouest-Africain s'avance à 377 et la part à 174 fr.

« L'UNION »

Compagnie d'Assurances contre l'INCENDIE

Polices spéciales pour l'Assurance des Églises et de leur contenu.

(Instructions de la *Semaine religieuse* du 22 Novembre 1907.)

« L'UNION »

Compagnie d'Assurances sur la VIE

COMBINAISONS DIVERSES — RENTES VIAGÈRES

aux Taux les plus avantageux.

Gustave MAUDUIT, Agent général, 6, rue Verdelet, QUIMPER.

CHAPEAUX
Barrettes, Rabats
Faux-cols
et Manchettes toile
Ceintures
Gilets de flanelle
etc.

Vêtements Ecclésiastiques.

F. JODELAIS, Fils Aine

Fournisseur du Grand-Séminaire

20, rue Verdelet — **QUIMPER** — rue Verdelet, 20

VINS ET SPIRITUEUX

Ancienne Maison **Ferdinand LALANDE**

— « Fondée en 1858 » —

DUPOUY & MAYAUDON

51, Quai des Chartrons, BORDEAUX

Fournisseurs attitrés du Clergé, Noblesse, Bourgeoisie et Communautés religieuses.

Vin de Messe recommandé de la propriété de M. le Curé de Carbon-Blanc (Gironde).

Références, tarifs et échantillons sur demande.

Agent : Emile DANTEC, 32, rue Ange de Guernisac, MORLAIX

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Ancienne Maison PIRIOU

SAUVAGE

3, rue Kéréon SUCCESSEUR QUIMPER

HORLOGERIE — BIJOUTERIE — OPTIQUE — ORFÈVRERIE
BRONZES & ORFÈVRERIE D'ÉGLISE

Assortiment considérable de **Candélabres, Garnitures d'autels, Thabors, Calices, Ciboires, Custodes, Boucles de souliers, etc., à des prix excessivement réduits.**
Nouveau candélabre à transformations multiples, breveté S. G. D. G.
Réparations, remise à neuf, dorure et argenture.

Le Chronomètre « **A la Montre de Genève** » que l'on trouve seulement chez M. SAUVAGE, qui en a la *propriété exclusive*, doit son *succès* toujours croissant à sa qualité exceptionnelle, à son bon marché et à son réglage parfait ; c'est sans contredit la *Montre de précision* par excellence. Ce mouvement, entièrement monté sur rubis, est à ancre ligne droite, levées visibles, double plateau, spiral Breguet, balancier compensé, et se fait en boîtes or, argent, acier et nikel.

ARTICLES POUR FUMEURS
Écume et Ambre 1er choix.

ORFÈVRERIE DE TABLE
Qualité supérieure, prix exceptionnel.

Forte remise sur tous les Catalogues.

MALADIES D'ESTOMAC ET NERVEUSES
chez l'Homme et chez la Femme.

MALADIES DE MATRICE
HERNIES

Le Docteur Gérard, le spécialiste bien connu de Paris, 76, rue de Maubeuge, l'auteur de la METHODE ORTHOPLANCHNIQUE, la seule qui assure la cure radicale de la HERNIE sans opération et la guérison en *quelques jours* et sans médicaments internes, des *maladies de matrice*, des *maladies de l'estomac et des nerfs*, même les plus anciennes et les plus rebelles à tout traitement et régime, donnera ses consultations à :

GOURIN.....	Lundi 16 Mars	Hôtel Léon.
ROSPORDEN....	Jeudi 19 Mars.....	Hôtel Continental.
QUIMPERLÉ....	Vendredi 20 Mars	Hôtel du Lion d'Or.
QUIMPER.....	Samedi 21 Mars.....	Hôtel du Parc.
AUDIERNE.....	Dimanche 22 Mars....	Hôtel du Commerce (jusqu'à midi).
BREST.....	Dimanche 29 Mars....	Hôtel Continental.
LESNEVEN.....	Lundi 30 Mars	Hôtel de France.

NOTA. — Le Docteur revient tous les deux mois environ.
Notice franco.

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché.

23e ANNÉE. Vendredi 6 Mars 1908. N° 10

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

SOMMAIRE

I. PARTIE OFFICIELLE. — *Communications de l'Evêché.*
II. PARTIE NON OFFICIELLE. — Apostolat de la Prière.
III. — *Chronique du diocèse :* Intentions recommandées aux prières ; Offices extraordinaires ; Prédicateurs de la Station du Carême dans le diocèse ; Quimper ; Plougastel-Daoulas ; Congrès Marial Breton ; Pèlerinage de Rome ; Bibliographie.
IV. — *Chronique générale :* Rome ; Prompte et consolante soumission ; Paris ; Nos églises ; Une éclipse ; Pensée.
V. — *Bibliographie.*
VI. — *Annonces et avis.*

Offices de la semaine.

Dimanche, 8 Mars. — 1er Dimanche du CARÊME. Office du jour ; semi-double. Violet. A la messe, mémoire de S. Jean de Dieu, Confesseur.
Vêpres du suivant, avec mémoires du Dimanche et de S. Jean de Dieu.
Lundi, 9. — Ste Françoise, Veuve. Double. Blanc.
Mardi, 10. — Les Quarante Martyrs. Semi-double. Rouge.
Mercredi, 11. — De la férie. — Ou Office votif de S. Joseph ; semi-double. Blanc.
Jeudi, 12. — S. POL DE LÉON, ÉVÊQUE, 2e Patron du diocèse *(au Propre diocésain)*. Double de 2e classe. Blanc.
Vendredi, 13. — La sainte Lance et les Clous de N. S. Jésus-Christ *(au Supplément)*. Double-majeur. Rouge.
Samedi, 14. — S. Grégoire Ier, Pape, Docteur *(du 12 Mars)*. Double. Blanc.
Dimanche, 15. — 2e Dimanche du Carême.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Dinéault.....	du 7 au 10 Mars.
Mespaul.....	du 11 au 13 —
Elliant.....	du 14 au 19 —

Archives diocésaines de Quimper et Léon

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

Entrée solennelle et intronisation de Monseigneur l'Evêque. — Mgr Duparc, Evêque de Quimper et de Léon, fera son entrée solennelle dans sa ville épiscopale, *mardi prochain, 10 Mars.*

Elle sera annoncée le lundi 9 Mars, à l'angélus du soir, par la sonnerie des cloches de toutes les églises du diocèse, et, le mardi à midi, par une joyeuse volée des cloches des églises et chapelles de la ville.

Pour répondre aux vues de Sa Grandeur, une distribution de pain sera faite aux pauvres de Quimper, par les soins des Religieuses du Bureau de Charité.

En raison du saint temps du Carême, la réception gardera un caractère de grande simplicité ; elle sera marquée surtout par le concours empressé des prêtres et des fidèles qui tiendront, nous n'en doutons pas, à venir nombreux saluer leur Pasteur et recevoir sa première bénédiction.

Monseigneur arrivera à Quimper par le train de midi 35, et prendra immédiatement les ornements pontificaux. Pendant ce temps, le cortège se formera dans la cour de la gare, comme pour les processions ordinaires : les congrégations en rang, tout le clergé en habit de chœur. On se rendra à la Cathédrale en suivant le Boulevard de l'Odet.

A la porte de l'église, M. le Doyen du Chapitre souhaitera la bienvenue à l'Evêque.

En entrant à la Cathédrale, Monseigneur ira d'abord adorer le Très Saint-Sacrement et vénérer la Relique du Bras de saint Corentin, puis il prendra place à son trône, pour recevoir l'obédience des membres du clergé qui viennent baiser son anneau pastoral. Ensuite, il donnera à l'assistance sa première bénédiction solennelle d'Evêque.

Sa Grandeur a bien voulu donner l'assurance qu'Elle adresserait quelques paroles à son peuple. Puis la cérémonie se terminera par la bénédiction du Très Saint Sacrement.

PARTIE NON OFFICIELLE

Apostolat de la Prière

Intention générale pour Mars 1908 : LES MISSIONS PAROISSIALES

Il est d'usage actuellement de compléter le traitement ordinaire d'une maladie par une saison thermale, cure intensive, qui doit déterminer dans l'organisme affaibli une réaction efficace. Les missions paroissiales sont un peu au ministère ordinaire des curés ce que la station thermale est aux visites du médecin, à cette différence près qu'elles sont toujours bienfaisantes.

Les fidèles d'une paroisse s'habituent peu à peu au mouvement régulier des œuvres qui ont pour but leur sanctification, mais l'accoutumance engendre facilement la routine. Quant aux demi-chrétiens, qui donnent quelque chose à Dieu, en lui refusant le plus important, aux retardataires, aux réfractaires, ils ont encore plus besoin de ces grands mouvements de grâce qui entraînent et soulèvent toute une population. D'ailleurs, en ces heures bénies, où les habitudes quotidiennes sont rompues, le respect humain semble parfois faire trêve, et tel qui n'aurait jamais osé reprendre de lui-même le chemin de l'église ou du confessionnal, avancera sans trop de peine, en se voyant escorté par un grand nombre d'autres.

De plus, c'est le moment de secouer la poussière où s'ensevelissent fatalement toutes les œuvres, sous l'action du temps et du laisser-aller ; c'est le moment où chacun, mis en face de sa conscience, est forcé de se demander : « Que fais-je pour le Dieu qui m'a tant aimé ? » Les institutions nécessaires, mais endormies, sont réveillées de leur sommeil ; celles qui ne répondent plus aux nécessités actuelles sont modifiées ; on en crée de nouvelles devenues indispensables. Et une paroisse se trouve en quelques semaines animée d'un esprit tout nouveau. Si, pour continuer le bien commencé, se rencontre un curé zélé et courageux, sachant d'abord entretenir le feu allumé, puis le propager, ce sera peut-être une transformation, une transfiguration.

Il y a, à l'heure actuelle, bien des œuvres utiles, nécessaires même, mais aucune ne peut et ne doit remplacer les missions paroissiales. Au contraire, c'est de la mission qu'elles germeront naturellement, comme le fruit de la fleur. Elles en naîtront d'ailleurs avec ce complément indispensable d'esprit surnaturel, sans lequel les œuvres catholiques ne peuvent prospérer.

Donc que les curés, même et surtout dans notre France si éprouvée, s'efforcent de renouveler leurs paroisses par les missions ; que les fidèles les y aident généreusement, en pourvoyant aux frais de ces saintes expéditions. A la veille de la tourmente, qui sera peut-être sanglante, cette préparation est la meilleure que l'on puisse donner au peuple chrétien. La grâce de la mission transformera les indifférents en fervents, les fervents en apôtres, et — qui sait ? — les apôtres en martyrs.

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Intentions recommandées aux prières.

I. — **L'Eglise et la France.**

II. — **Le diocèse de Quimper et de Léon. L'arrivée de notre nouvel Evêque ; sa personne et son ministère.**

Archives diocésaines de Quimper et Léon

III. — **Retraites.** — LESNEVEN, retraite bretonne pour les hommes, *du 8 au 14 Mars.*

— MORLAIX, retraite bretonne pour les hommes, *du 22 au 28 Mars.*

IV. — **Mission.** — PLOUYÉ, *du 22 Mars au 5 Avril.*

Offices extraordinaires.

Quimper. — CATHÉDRALE DE SAINT-CORENTIN. — Dimanche 8 Mars, 1er Dimanche du Carême, à l'issue des Vêpres — *qui se chantent à 2 h. 1/2* —, ouverture de la Station quadragésimale, par M. Messager, aumônier de la Retraite.

Pendant le Carême, sermon français : le *dimanche*, après les Vêpres ; le *mardi* et le *jeudi*, à 7 h. 3/4 du soir.

Instruction bretonne, le *dimanche* et le *mercredi*, à 7 h. 3/4.

Des places sont réservées aux hommes, dans le haut de la nef.

Tous les vendredis du Carême, *à 7 h 3/4* du soir, exercice du Chemin de la Croix.

— EGLISE DE SAINT-MATHIEU. — La Station du Carême sera prêchée par M. Desbois, missionnaire, de Rennes. Il y aura, comme d'habitude, trois sermons français par semaine : les *dimanche, mercredi* et *vendredi, à 7 h. 3/4* du soir.

Sermon breton, tous les jeudis, à la même heure.

— CHAPELLE DE LA RETRAITE. — Une retraite, pour les dames, aura lieu dans la chapelle de la Retraite, du *lundi 9 Mars au samedi 14*. Elle sera prêchée par M. l'abbé de Penfentenyo.

Paroisse de Kerfeunteun. — CHAPELLE DE LA MÈRE-DE-DIEU. — Tous les vendredis du Carême, 1re messe à *6 h. 1/2*. A *8 h. 1/2*, messe suivie du Chemin de la Croix et de la bénédiction de la Vraie Croix. Le clergé paroissial est à la disposition des pèlerins pour entendre les confessions.

Tous les dimanches du Carême, les vêpres sont chantées, à la chapelle de la Mère-de-Dieu, à 3 heures.

Dimanche 1er Mars, Mgr Duparc, évêque de Quimper et de Léon, a officié pontificalement à la grand'messe, à Saint-Louis de Lorient. La vaste église était littéralement comblé. Le premier vicaire, M. l'abbé Kerdudo, dans une belle et touchante homélie où il appliquait à l'ancien curé l'Evangile du jour, a traduit les sentiments de reconnaissance et de regrets unanimes de la population lorientaise.

A l'issue des vêpres, Monseigneur, du haut de la chaire, au milieu de l'émotion générale, a pris congé de ses paroissiens.

Dimanche prochain, Sa Grandeur présidera les vêpres à la cathédrale de Vannes, et prononcera ensuite une allocution.

Mardi, Mgr Duparc s'arrêtera quelques heures à Quimperlé, et arrivera à Quimper, ainsi qu'il est dit plus haut, par le train de midi 35.

Prédicateurs de la Station du Carême dans le Diocèse.

QUIMPER. — *Cathédrale de Saint-Corentin.* — Station française, 1re partie : M. Messager, aumônier de la Retraite, et M. Guirriec, recteur de Loc-Maria ; 2e partie (retraite pascale) : M. le chanoine Eveno, supérieur du Séminaire de Saint-Jacques ; Station bretonne : le dimanche, M. Carval, recteur de Plogonnec ; le mercredi, le clergé paroissial.

— *Saint-Mathieu.* — Station française : M. Desbois, missionnaire, en résidence à Rennes ; Station bretonne : MM. Breton et Floc'h, professeurs à l'Institution Saint-Vincent de Paul.

BREST. — *Saint-Louis.* — M. l'abbé Duponchel, missionnaire apostolique, en résidence à Nantes ; Station bretonne : M. Henry, aumônier des Petites Sœurs des Pauvres.

— *Notre-Dame des Carmes.* — Le R. P. Le Doré, supérieur général des Eudistes.

— *Saint-Martin.* — Station française : M. Soyer, missionnaire apostolique ; Station bretonne : M. Henry, recteur de Saint-Pierre-Quilbignon.

CONCARNEAU. — Station française : M. Mariot, missionnaire de l'Immaculée Conception, de Nantes ; Station bretonne : M. Le Du, recteur de Benzec-Conq.

DOUARNENEZ. — M. Bourdoulous, missionnaire, en résidence à Quimper.

LANDERNEAU. — M. l'abbé Antoine Béguet, franciscain.

LESNEVEN. — M. Larher, sous-principal du collège.

MORLAIX. — *Saint-Mathieu.* — Retraite pascale bretonne : M. Roué, ancien recteur de la Feuillée.

— *Saint-Melaine.* — M. de Tonquédec, du clergé de Paris.

PLOUGASTEL-DAOULAS. — M. Tromeur, vicaire à Landerneau.

ROSCOFF. — Prédications françaises : M. Coatarmanac'h, supérieur de la maison Keroulas, à Saint-Pol de Léon ; prédications bretonnes : M. Le Roux, aumônier du sanatorium de Perharidy, à Santec.

SAINT-JOSEPH DU PILIER-ROUGE (Lambézellec). — M. Henry, recteur de Saint-Pierre-Quilbignon.

SAINT-MARC. — Mission, du 3e Dimanche du Carême au Dimanche de Pâques ; partie bretonne : M. Gargadennec, vicaire à Sizun ; partie française : M. l'abbé Frot, missionnaire apostolique, du clergé de Paris.

SAINT-POL DE LÉON. — M. Le Pape, sous-principal du collège de Léon.

SAINT-RENAN. — M. Duclos, recteur de Guilers-Brest.

QUIMPER. — Obsèques d'un soldat. — Mardi matin, 3 Mars, ont été célébrées, à la chapelle de l'hôpital, les funérailles de Léopold Broudin, de Brest, infirmier militaire, mort victime de son dévouement en soignant ses camarades atteints de la fièvre typhoïde. Frappé lui-même du mal terrible, au bout de quelques semaines, il n'a pu être sauvé, malgré les soins empressés et paternels qui lui ont été prodigués par MM. les Médecins majors.

Sa mort est une grande douleur et un grand deuil pour sa vénérable mère et ses deux frères.

M. le général Dennery a tenu à lui rendre les plus grands honneurs. Il a suspendu lui-même à son cercueil la médaille ho-

Archives diocésaines de Quimper et Léon

norifique qu'il avait sollicitée pour lui, quelques jours avant son décès. En tête de tout le corps des officiers et d'un nombreux détachement du régiment, il a assisté aux obsèques religieuses. M. le Maire de Quimper, M. le Secrétaire général de la Préfecture, représentant M. le Préfet, M. le docteur Le Jollec, administrateur de l'établissement, M. le docteur Colin, M. le lieutenant-colonel Roudière avec plusieurs de ses officiers de l'armée territoriale, ont tenu, par leur présence, à donner une marque de sympathie au régiment de notre ville et un témoignage de leur condoléance à la famille du jeune soldat.

Le corps a été accompagné à la gare par ce cortège très imposant, et pendant le trajet la musique du 118e a exécuté des marches funèbres.

Après les dernières prières, dites par l'aumônier, M. le docteur Castaing, médecin major, et M. le général Dennery ont prononcé des discours très émus pour faire l'éloge de ce brave infirmier, et prendre congé de ce jeune héros, mort lui aussi sur un champ de bataille, plus modestement que d'autres, mais avec autant de vaillance.

Dieu récompense ceux qui donnent leur vie pour leurs frères.

***

— **Œuvre de projections.** — Lors du Congrès de la Fédération des œuvres diocésaines en 1906, la question de l'organisation d'une œuvre diocésaine de projections fut étudiée. Le Congrès en reconnut l'utilité et émit un vœu favorable à son établissement. Malheureusement, ce projet n'a pas encore été suivi d'exécution. L'idée n'en est cependant pas perdue. Le groupe de la Jeunesse Catholique de Quimper vient de faire l'acquisition d'un cinématographe et d'un appareil de projections fixes. Il se met à la disposition des directeurs d'œuvres, patronages, cercles d'études, à qui son concours pourrait être utile, à des conditions qui seront à débattre.

Beaucoup de directeurs reculent devant les difficultés que présente l'organisation de séances récréatives, qui seraient cependant un moyen d'augmenter les ressources de leur œuvre ; une séance de projections leur permettrait de tourner ces difficultés. Et quant aux œuvres qui possèdent déjà des lanternes de projections, elles pourront peut-être, d'ici quelque temps, trouver à Quimper des vues intéressantes qui leur permettront de donner plus de variété à leurs séances.

Pour tous renseignements, s'adresser à M. l'abbé Odeyé, vicaire à Saint-Mathieu, Quimper.

Plougastel-Daoulas. — **Œuvres sociales catholiques.** — On nous écrit :

« A la suite d'une causerie que fit, en Janvier, M. Abéré sur les bienfaits d'une caisse rurale, un groupe de cultivateurs se constitua en comité d'études. Ces braves gens y mirent tout leur

cœur et, le dimanche 22 Février, sous l'œil bienveillant de M. le Curé, ils signaient les statuts de la caisse rurale et ouvrière de la paroisse.

Plougastel avait déjà sa Mutuelle-Incendie, avec 250 adhérents et 1.200.000 francs d'immeubles assurés ; son syndicat d'exportation qui, fondé depuis 2 ans, a relevé tous les courages ; un fort groupe d'inscrits au syndicat agricole de Daoulas. C'est dire que la paroisse poursuit résolument sa marche vers l'organisation sociale chrétienne.

La question des retraites ouvrières est sur toutes les lèvres. La solution de ce problème passionnant est-elle lointaine ?

Je vais brièvement résumer ma pensée.

Les Mutuelles-Incendies, les syndicats font des bénéfices ; la caisse rurale, type Durand, n'a jamais perdu d'argent, bien au contraire... Que sera-ce, lorsque l'Union des syndicats et mutualités sera effective et que les contingents seront plus nombreux !

On pourrait aisément, avec l'assentiment des intéressés, distraire des réserves une somme destinée à l'amélioration du sort de l'employé agricole, de l'employé économe, s'entend.

Ce prévoyant se rendrait propriétaire d'un livret de la « Caisse Nationale des retraites pour la Vieillesse », avec volonté d'y inscrire au minimum 6 francs par an ; une association de fermiers s'engagerait à verser annuellement, au livret de leur employé, supposons : 5 francs d'étrennes ; l'Union des œuvres locales y ajouterait la quote-part disponible ; puis, comme couronnement, viendrait la subvention de l'Etat qui majore la somme versée de près de 40 %.

Grâce à cette quadruple coopération de l'ouvrier, du patron, de l'Union des Mutualités et de l'Etat, l'ouvrier des champs verrait son pécule s'arrondir, l'avenir assuré et, comme conséquence, la dépopulation des campagnes prendrait fin et quantité de misères imméritées s'évanouiraient...

Ne pensez-vous pas, Monsieur le Directeur, que la moisson s'annonce ? Viennent donc les ouvriers de l'Action catholique !

E. C. »

Congrès Marial Breton. — La *Semaine religieuse* a annoncé, il y a quelques semaines, le Congrès Marial Breton, qui doit se tenir à Rennes, du 22 au 25 Mars, et se terminer par le double Couronnement de Notre-Dame de Bonne-Nouvelle et de Notre-Dame des Miracles et Vertus. Toutes les séances seront présidées par Mgr l'Archevêque, assisté des Evêques de la Province.

Monseigneur l'Archevêque de Rennes, qui a des attaches spéciales à notre diocèse, souhaite qu'il y ait bon nombre de prêtres de Quimper et de Léon à assister à ce beau Congrès Marial. Nous savons que c'est aussi le désir de notre nouvel Evêque, qui a été l'un des initiateurs du Congrès.

Il convient que nos principaux sanctuaires de dévotion à la Sainte Vierge y soient représentés, mais en premier rang nos trois

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Vierges Couronnées : N.-D. de Rumengol, N.-D. du Folgoat, N.-D. des Portes. Puis les autres sanctuaires célèbres : N.-D. de Kernitroun, de Lanmeur ; N.-D. du Mur, de Morlaix ; N.-D. de la Salette ; N.-D. de Kerélou, de Plouénan ; N.-D. du Créisker, de Saint-Pol de Léon ; Prat-Coulm ; Lambader ; Berven ; Grouanec ; Callot ; Trézien ; les cinq Loc-Maria ; N.-D. de la Fontaine-Blanche, de Plougastel ; les deux N.-D. du Relecq ; N-D. de Châteaulin et de Kerluan ; Sainte-Marie du Ménez-Hom ; N.-D. de Lannélec, de Pleyben ; La Mère-de-Dieu de Kerfeunteun ; Kerdévot ; Le Drénec ; Pont-Croix ; Confors ; Kerinec ; N.-D. de l'Assomption de Quimperlé ; Les N.-D. de la Clarté et de Bonne-Nouvelle, etc., etc. Sans compter qu'en dehors de ces paroisses il se trouve des prêtres de bonne volonté et de grande piété, qui tous trouveraient joie et édification à ces assises Mariales et à ce double Couronnement des deux Vierges Miraculeuses de Rennes.

Pour tous les renseignements, s'adresser : à Rennes, à M. l'abbé Barbot, aumônier de l'hospice Saint-Melaine ; à Quimper, à M. le chanoine Abgrall, aumônier de l'hôpital.

M. Abgrall tient des cartes de congressistes et des feuilles de renseignements à la disposition de ceux qui voudront bien lui en faire la demande.

Pèlerinage de Rome. — *Jubilé de notre Saint-Père le Pape. — Fêtes du 24 Mai à Saint-Pierre de Rome, Béatification de la Vénérable Mère Barrat, fondatrice de la Congrégation des Dames du Sacré-Cœur.* — Le Comité national des pèlerinages organise un pèlerinage à Rome comprenant :

1° Un train direct rapide (21-30 Mai) à prix très réduits, 6 jours (7 nuits) à Rome. — Une seule nuit en chemin de fer à l'aller ainsi qu'au retour. Voitures à couloir. Prix, y compris tous les frais et les visites de Rome : De Paris à Paris — *a)* avec hôtel à Rome : 1re classe, 275 francs ; 2e classe, 223 francs ; 3e classe, 162 francs ; — *b)* avec Sainte-Marthe à Rome : 2e classe, 165 francs ; 3e classe, 120 francs.

2° Un train circulaire (18 Mai — 2 Juin) avec trajet par Lyon, Marseille (messe à N.-D. de la Garde), la Côte d'Azur et la Côte Bleue, Pise, Florence (une journée entière), Sienne, Lorette, Padoue, Venise (24 heures), Milan (coucher), le Saint-Gothard, le lac des Quatre-Cantons, Lucerne, 6 jours (7 nuits) à Rome. Trois nuits seulement en chemin de fer de Paris à Paris. Voitures à couloir. Prix, tous frais compris : De Paris à Paris — *a)* avec hôtel à Rome : 1re classe, 420 francs ; 2e classe, 345 francs ; 3e classe, 260 francs ; — *b)* avec Sainte-Marthe à Rome : 2e classe, 275 francs ; 3e classe, 210 francs.

Le numéro spécial de l'*Ave Maria* contenant les programmes détaillés sera envoyé en réponse à toute demande. Ecrire au bureau central du Comité national des pèlerinages, 33, rue de la Barre, Paris (XVIIIe). — Ou à M. le chanoine Coat, Curé-Archiprêtre de la Cathédrale, Quimper, Directeur diocésain.

BIBLIOGRAPHIE. — **La Vie et la Légende de Saint. Gwennolé**, par Pierre Allier (Prix de Kerouartz 1907. Union régionaliste Bretonne.) (1).

En ouvrant le mince volume (il ne contient que XVI-90 pages), je lis tout d'abord : « L'*Union régionaliste* fut bien inspirée en mettant au Concours, pour son grand prix annuel, en 1907, la Vie de *Saint Gwennolé* ; et quand Pierre Allier me confia qu'il avait l'intention de prendre part au Concours, je fus bien sûr qu'il aurait le prix. Je connais son excellente méthode de travail, mise en valeur par un écrivain déjà expérimenté ; et justement, ce qui fait ressortir cette expérience, chez un homme de lettres de son âge, c'est le style tout particulier dont il a voulu se servir pour écrire cette merveilleuse épopée d'un des plus illustres parmi les saints bretons.... »

Ce jugement, non moins motivé qu'il est élogieux, vient d'un homme qui est plus connu, il est vrai, comme poète que comme érudit, mais qui n'en a pas moins une réelle autorité quand il s'agit d'apprécier les études relatives à l'histoire de Bretagne ; c'est M. Frédéric Le Guyader, bibliothécaire de la ville de Quimper.

M. Pierre Allier a pris le Cartulaire de Landévennec et en a rendu réellement la partie vraiment hagiographique, en élaguant avec soin les réflexions pieuses ou simplement morales dont étaient si prodigues les historiens du huitième et du neuvième siècle ; ainsi dégagé, le récit marche à son but et maintient l'intérêt qui se perdrait bien vite dans la lecture d'une traduction complète mais servile. Il était bon, en ce moment, qu'une étude consciencieuse fût faite sur la Vie de saint Gwennolé et basée autant que possible sur les données de l'histoire ; or, le jeune écrivain a bien atteint ce but ; son œuvre et la mienne se complètent et j'en suis heureux ; j'ai dit (*Vie de S. Corentin*, et Annotations d'Albert-Le Grand) tout ce que la légende raconte de charmant sur Landévénec et son premier abbé ; cependant, tout en restant historien, M. Pierre Allier a dit, dans son titre même, qu'il n'exclut pas la légende et il n'a pas cru devoir laisser de côté ce qu'on raconte sur la ville d'Ys. Je crois qu'il a eu raison.

M. Allier, en débutant dans les études sur la Bretagne, suit de bonne heure un louable exemple ; son père a publié naguère une remarquable étude sur Morlaix, écrite par un vieux maire de cette ville ; avec une grande patience de chercheur et un estimable talent d'écrivain, il y a ajouté une continuation, mais ce travail ne se trouve plus que dans les collections de vieux journaux ; plus heureux que son père, si M. Allier, fils, a d'abord publié aussi son premier travail dans l'*Indépendant*, il a trouvé en M. de Kerangal un éditeur qui a donné à son livre une physionomie charmante. Comme frontispice se voit une bonne reproduction gravée du tableau de Luminais : La fuite de Gradlon (*Musée de Quimper*).

---

(1) Librairie J. Salaun, Quimper. Un volume in-8° oblong, 1 fr.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

CHRONIQUE GÉNÉRALE

Rome. — Un des premiers pèlerinages venus à Rome pour le Jubilé sacerdotal de Pie X a été le groupe piémontais, composé surtout de prêtres. Ils ont été présentés au Saint-Père par le cardinal Richelmy, archevêque de Turin, qui, dans une vibrante allocution, a remercié le Pape d'avoir « démasqué l'erreur nouvelle », le modernisme, et ses théories qui « sont la tombe de la doctrine et de la vie chrétienne ».

Le Pape a remercié avec émotion pour ces paroles, « qui sont une suave consolation pour mon âme remplie d'amertume par la nouvelle hérésie, dit le Pape. Cette nouvelle hérésie, ajouta-t-il, a contaminé des ecclésiastiques, qui ne mesurent pas toute l'amertume qu'ils causent par là au cœur du père de tous les croyants ». Le Pape félicita les Piémontais d'être restés indemnes de cette nouvelle hérésie, qu'on « décore du nom barbare de modernisme ».

Le Pape ajouta : « Pour conserver cette foi, les prêtres doivent être des saints, parce qu'ils sont les amis de Dieu, ses représentants, ses ministres, et qu'ils doivent guider les fidèles surtout par leur exemple ».

Le Pape termina en demandant aux prêtres de recommander à leurs fidèles de prier beaucoup pour lui, pour l'Eglise, et spécialement, ajouta-t-il, pour les soi-disant catholiques qui font la guerre à l'Eglise et lui déchirent le cœur.

***

Plusieurs évêques français ont été reçus, ces temps derniers, par le Pape : Mgr Schœpfer, évêque de Tarbes ; Mgr Henry, évêque de Grenoble ; Mgr Boutry, évêque du Puy ; Mgr Grellier, évêque de Laval.

Mgr Fuzet, archevêque de Rouen, est à Rome depuis plusieurs jours pour sa visite *ad limina*. En voyage, il a pris une grippe qui l'oblige à garder la chambre au séminaire de Santa-Chiara, où il est descendu. Son audience, qui devait avoir lieu dès son arrivée, le 26, a été, pour ce motif, renvoyée aux premiers jours de cette semaine.

— **Causes de Béatification.** — Le mardi 11 Février, la S. Congrégation des Rites a émis un avis favorable au sujet de l'introduction de la cause de béatification et canonisation de la Révérende Mère Anne Javouhey, fondatrice de la Congrégation de Saint-Joseph de Cluny, dont la Maison-Mère est à Paris. Cette heureuse nouvelle sera accueillie avec joie dans toutes les parties du monde, où les nombreuses Filles de la Révérende Mère Anne Javouhey sont dispersées pour travailler à la grande œuvre du salut des âmes.

Le 25 Février, la S. Congrégation a examiné la cause de béatification de la Bienheureuse Marguerite-Marie Alacoque.

Prompte et consolante soumission. — Un décret du Saint-Office, en date du 23 Février, a condamné, comme nous l'avons dit, les deux journaux la *Justice sociale* et la *Vie catholique*.

Avec un empressement qui leur fait honneur et qui réjouira tous les vrais catholiques de France, M. l'abbé Dabry et M. l'abbé Naudet ont adressé au Souverain Pontife l'assurance de leur respectueuse et entière soumission.

Paris. — **Le Congrès national de l'Œuvre des catéchismes.** — Le Congrès national de l'Œuvre des catéchismes s'est tenu, les derniers jours de Février, sous la présidence de Mgr Amette, archevêque de Paris. Les congressistes présents et les adhérents au Congrès étaient au nombre de 1.500.

L'Archiconfrérie de l'Œuvre des catéchismes compte actuellement 37 confréries diocésaines complètement organisées, des confréries paroissiales dans 34 diocèses, 30 groupes d'affiliation individuelle, plus de 100 œuvres en rapport avec le secrétariat général dans 70 diocèses.

En 1886, lorsque l'Œuvre présenta son premier rapport à Mgr Richard, alors coadjuteur de Paris, les dames catéchistes étaient au nombre de 200. Elles sont aujourd'hui au nombre de 20.000, enseignant environ 100.000 enfants.

A la première séance du Congrès, Mgr Amette a donné lecture d'une lettre qu'il avait reçue de Son Em. le cardinal Merry del Val, où l'Œuvre des catéchismes est ainsi appréciée :

« ...C'est avec une particulière satisfaction que Sa Sainteté voit réunies tant de personnes distinguées parmi les membres du clergé et les laïques catholiques de France, pour se livrer à l'examen et à l'étude de cette œuvre très importante, dont dépend, pour les jeunes générations, la saine éducation de l'esprit et l'infaillible direction du cœur.

» Sa Sainteté qui, dans une mémorable Encyclique, a vivement exhorté tous les évêques de l'univers catholique à faire converger leurs premiers soins sur l'enseignement du catéchisme, est heureuse de pouvoir saisir cette occasion propice pour renouveler à ses fils de France et particulièrement aux ecclésiastiques cet avis salutaire. Le Souverain Pontife se réjouit d'ajouter à l'expression de son désir la grâce de la bénédiction apostolique pour tous ceux qui assisteront à ce Congrès. » Cardinal Merry del Val. »

A la fin de la séance, Mgr Amette a fait envoyer à Rome cette dépêche, dont les congressistes avaient adopté le texte par acclamation :

« Quinze cents congressistes, prêtres et catéchistes volontaires, parmi lesquels les délégués de soixante évêques réunis pour l'Œuvre des catéchismes, remercient le Très Saint-Père de la bénédiction apostolique transmise par Votre Eminence, et lui offrent leur résolution de pratiquer avec un zèle croissant les instructions de Sa Sainteté pour l'enseignement de la doctrine chrétienne.

» Archevêque de Paris. »

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Nos églises. — Nous attirons l'attention de tous les intéressés, et particulièrement des chefs de paroisses, sur les réflexions suivantes empruntées à la *Semaine religieuse* de Cambrai :

« Ce que nous avons dit des vues maçonniques sur nos églises, manifestées par M. Briand, ne doit point nous donner la pensée de ne plus prendre aucun soin des édifices qui ont pendant tant d'années abrité notre Dieu et nos prières. Gardons-nous de céder à ce sentiment de défaillance. En dépit des lois et de leurs exécuteurs, nos églises sont toujours à nous. Qu'on nous donne le nom de simples occupants ou qu'on nous affuble d'un titre juridique, nous sommes chez nous dans les temples qu'a édifiés la foi de nos pères. Tant qu'on ne nous en aura pas chassés par la force, nous devrons attester notre sainte foi par les honneurs que nous y rendrons au Dieu présent sur nos autels et par les soins que nous donnerons à sa demeure. Gardons-nous donc de laisser se détériorer et tomber en ruines des églises qui nous appartiennent et où, après tout, nous devrons rentrer un jour. On a beaucoup discuté, dans ces derniers temps, pour savoir qui paierait les grosses réparations. Aujourd'hui elles restent à la charge des communes ; mais le jour où elles seront nécessaires, la municipalité peut refuser de les payer, et demander la démolition de l'édifice.

» Pour éviter cette extrémité, il faut faire avec la plus grande vigilance les petites réparations, dont l'absence amène promptement les grands dégâts et les grosses réparations. »

Une éclipse. — L'Académie française décernait, il y a quelque temps, ses prix de vertu.

Dans la liste des lauréats, on trouve des religieuses, des gens du peuple, des servantes, des paysans nés et nourris dans la religion, voir même de petits nobles de province.

Par contre, vous y chercherez en vain un « champion de la morale laïque » ou un « apôtre de la libre-pensée ! »

Pourquoi cette éclipse de la morale sans Dieu ?

Réglez comme vous l'entendrez toutes les institutions ; distribuez comme il vous plaira toutes les jouissances ; ni votre sagesse, ni votre richesse ne combleront l'abîme. La liberté de l'homme est plus forte que les institutions de la société. L'âme de l'homme est plus grande que les biens du monde. Il y aura toujours en lui plus de désirs que la science sociale n'en peut régler ou satisfaire, plus de souffrances qu'elle n'en peut prévenir.

Qui donc sera son refuge, son soutien, son salut ?

La religion ! la religion ! c'est le cri de l'humanité en tous lieux, en tous temps, *sauf quelques jours de crise terrible ou de décadence honteuse.*

GUIZOT.

Pensée. — Mettez en pratique ces deux mots précieux : souffrir et se taire, c'est là une voie et une règle courtes pour devenir en peu de temps parfait.

BIBLIOGRAPHIE

« LES ÉTUDES »

REVUE FONDÉE EN 1856 PAR DES PÈRES DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS

50, rue de Babylone, PARIS,

Sommaire du 20 Février 1908.

I. Le rôle de l'habitude dans le gouvernement de soi-même, A. EYMIEU. — II. Pour l'honneur de Notre-Dame, Adhémar D'ALÈS. — III. Les diamantaires d'Amsterdam, A. MALET. — IV. Autour d'un foyer stable. — La tradition rustique, Pierre LHANDE. — V. De quelques conditions nécessaires aux œuvres sociales, Henri LEROY. — VI. Madagascar. — Les étapes d'une annexion, Pierre SUAU. — VII. Bulletin scientifique. — La Parthénogénèse, Paul DE VRÉGILLE. — VIII. Revue des livres. — IX. Notes bibliographiques. — X. Evénements de la quinzaine.

Conférences de Notre-Dame de Paris. — CARÊME DE 1908. — Les Conférences de Notre-Dame offrent, cette année, un intérêt particulier : M. le chanoine JANVIER, continuant le sujet abordé en 1907 « le Vice et le Péché », parlera de leurs « **effets,** leurs **formes** et de leurs **remèdes** ».

Voici l'énumération des points traités :

I. *Conférences du Dimanche :* 1° Les ravages du péché dans l'ordre de la vie physique ; 2° les ravages du péché dans l'ordre naturel de la vie morale ; 3° les ravages du péché dans l'ordre de la vie sociale ; 4° les ravages du péché dans l'ordre de la vie surnaturelle ; 5° les ravages du péché dans l'ordre de la vie éternelle : l'éternité de l'enfer ; 6° les ravages du péché dans l'ordre de la vie éternelle : les peines de l'enfer.

II. — *Retraite pascale :* Péché mortel et péché véniel ; péchés de la chair et péchés de l'esprit ; péchés du cœur, des lèvres et des actes ; remède au péché : la Confession ; Expiation du péché ; la Passion de N. S. Jésus-Christ ; réparation des ruines accumulées par le péché : la Sainte Communion.

Prix de l'abonnement aux conférences et à la retaite pascale : 2 francs (Librairie Lethielleux, 10, rue Cassette, Paris).

Revue Financière

Marché toujours peu animé et cours assez mollement défendus, la Rente Française fait 97.10, l'Extérieure 94.12. Fonds russes en recul.

L'obligation 5 °/₀ de l'Etat de l'Amazone est demandée à 406 fr. C'est un placement à 6 °/₀, avec un coupon de 12 fr. 50 payable en Mai.

Valeurs de crédit bien tenues.

Dans le groupe étranger on recherche à 423 fr. l'action de la Banque Centrale Mexicaine et à 452 fr. l'obligation 4 °/₀ de la Banque Hypothécaire Franco-Argentine dont le rendement ressort à 4 1/2 °/₀.

Chemins français calmes.

Les 69.840 obligations 4 1/2 °/₀ de la Cⁱᵉ du Chemin de fer du Volga-Bougoulma, émises par la Banque Privée et le Syndicat des Banques de Province, constituent, au prix de 437.50, un placement à plus de 5 °/₀. Ces titres jouissent de la garantie formelle du Gouvernement impérial de Russie. La prime de remboursement, qui s'élève à 62 fr. 50, représente encore pour le souscripteur un avantage appréciable.

On demande à 443 fr. l'obligation 4 1/2 °/₀ des Chemins de fer dans la province de Buenos-Ayres.

Aux environs de 250 fr. les actions des Usines Métallurgiques de la Basse-Loire donnent lieu à des demandes nombreuses que justifie pleinement l'excellente situation de l'entreprise.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Le Bec Auer consolide son avance à 730 francs.

En banque, l'obligation 5 °/₀ du Port de Bahia est active et ferme à 464 fr. Les derniers chiffres publiés font ressortir dans le trafic de ce port une augmentation considérable.

L'action des Pétroles « Colombia », favorisée par des demandes importantes et répétées, s'inscrit en hausse appréciable à 451 francs.

Les actions Montebras Limited sont toujours en faveur autour de 50 fr. On évalue à plusieurs centaines de mille tonnes la quantité de minerai visible.

Une nouvelle avance est à signaler sur l'action de l'Ouest-Africain Français qui passe à 386 et sur la part également en progrès à 180 francs.

Les actions et les parts des Mines de la Haute-Guinée sont fermes respectivement à 330 et 145 francs. Les rapports d'ingénieurs, sur les gisements aurifères de la Société, sont particulièrement favorables.

« L'UNION »

Compagnie d'Assurances contre l'INCENDIE

Polices spéciales pour l'Assurance des Églises et de leur contenu.

(Instructions de la *Semaine religieuse* du 22 Novembre 1907.)

« L'UNION »

Compagnie d'Assurances sur la VIE

COMBINAISONS DIVERSES — RENTES VIAGÈRES.

aux Taux les plus avantageux.

Gustave MAUDUIT, Agent général, 6, rue Verdelet, QUIMPER.

Spécialité de Vitraux, Grisailles & Sujets

A. Saluden

Peintre-Décorateur

16, rue Traverse — BREST — rue Traverse, 16.

GRAVURES RELIGIEUSES — ENCADREMENTS

DÉCORATION D'ÉGLISES — ET CHAPELLES

UN MONSIEUR offre gratuitement de faire connaître à tous ceux qui sont atteints d'une *maladie de la peau, dartres, eczémas, boutons, démangeaisons, bronchites chroniques, maladies de la poitrine, de l'estomac et de la vessie, de rhumatismes, neurasthénie*, un moyen infaillible de se guérir promptement, ainsi qu'il l'a été radicalement lui-même après avoir souffert et essayé en vain tous les remèdes préconisés. Cette offre, dont on appréciera le but humanitaire, est la conséquence d'un vœu.

Écrire par lettre ou carte postale à **M. VINCENT**, 8, place Victor-Hugo, à GRENOBLE, qui répondra gratis et franco par courrier et enverra les indications demandées.

AUX GRANDS MAGASINS

(Maison de Confiance)

ELY-LABASTIRE

BREST

MAGASINS : Rampe 50, 53, 55 et rue de Siam, 38

BUREAUX : Rampe, 53.

FABRIQUE DE MEUBLES ET SIÈGES EN TOUS GENRES

Grand choix d'AMEUBLEMENTS de tous styles.

ATELIER SPÉCIAL DE MEUBLES D'ART BRETON

EXÉCUTION DE TOUTES COMMANDES ET DESSINS

ORNEMENTS D'ÉGLISE. — CHASUBLERIE. — LINGERIE.

Draps et Tentures mortuaires. — Costumes de Suisse.

BRONZE DIVERS :

Croix, Chandeliers, Croix de Procession, etc...

ORFÈVRERIE : Calices, Ciboires, Ostensoirs, Custodes, etc...

DAIS, BANNIÈRES, ORIFLAMMES,

Tapis d'Autel, Nappes, Toiles, etc...

RÉPARATION DE VASES SACRÉS. — DORURE. — ARGENTURE.

Conditions spéciales pour le Clergé et les Communautés.

ENVOI D'ALBUMS DIVERS SUR DEMANDE

VINS ET SPIRITUEUX

ANCIENNE MAISON **Ferdinand LALANDE**

« Fondée en 1858 »

DUPOUY & MAYAUDON

51, Quai des Chartrons, BORDEAUX

Fournisseurs attitrés du Clergé, Noblesse, Bourgeoisie et Communautés religieuses.

Vin de Messe recommandé de la propriété de M. le Curé de Carbon-Blanc (Gironde).

Références, tarifs et échantillons sur demande.

Agent : Emile DANTEC, 32, rue Ange de Guernisac, MORLAIX

Archives diocésaines de Quimper et Léon

MALADIES D'ESTOMAC ET NERVEUSES

chez l'Homme et chez la Femme.

MALADIES DE MATRICE

HERNIES

Le Docteur Gérard, le spécialiste bien connu de Paris, 76, rue de Maubeuge, l'auteur de la METHODE ORTHOSPLANCHNIQUE, la seule qui assure la cure radicale de la HERNIE sans opération et la guérison en *quelques jours* et sans médicaments internes, des *maladies de matrice*, des *maladies de l'estomac et des nerfs*, même les plus anciennes et les plus rebelles à tout traitement et régime, donnera ses consultations à :

GOURIN.....	Lundi 16 Mars	Hôtel Léon.
ROSPORDEN....	Jeudi 19 Mars.....	Hôtel Continental.
QUIMPERLÉ....	Vendredi 20 Mars	Hôtel du Lion d'Or.
QUIMPER.....	Samedi 21 Mars.....	Hôtel du Parc.
AUDIERNE.....	Dimanche 22 Mars....	Hôtel du Commerce (jusqu'à midi).
BREST.....	Dimanche 29 Mars....	Hôtel Continental.
LESNEVEN.....	Lundi 30 Mars	Hôtel de France.

NOTA. — Le Docteur revient tous les deux mois environ. Notice franco.

Ancienne Maison PIRIOU

SAUVAGE

3, rue Kéréon SUCCESSEUR QUIMPER

HORLOGERIE — BIJOUTERIE — OPTIQUE — ORFÈVRERIE
BRONZES & ORFÈVRERIE D'ÉGLISE

Assortiment considérable de **Candélabres, Garnitures d'autels, Thabors, Calices, Ciboires, Custodes, Boucles de souliers, etc., à des prix excessivement réduits.**

Nouveau candélabre à transformations multiples, breveté S. G. D. G.

Réparations, remise à neuf, dorure et argenture.

Le Chronomètre « **A la Montre de Genève** » que l'on trouve seulement chez M. SAUVAGE, qui en a la *propriété exclusive*, doit son *succès* toujours croissant à sa qualité exceptionnelle, à son bon marché et à son réglage parfait ; c'est sans contredit la *Montre de précision* par excellence. Ce mouvement, entièrement monté sur rubis, est à ancre ligne droite, levees visibles, double plateau, spiral Breguet, balancier compensé, et se fait en boîtes or, argent, acier et nikel.

ARTICLES POUR FUMEURS — Écume et Ambre 1er choix.

ORFÈVRERIE DE TABLE — Qualité supérieure, prix exceptionnel.

Forte remise sur tous les Catalogues.

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché.

25e ANNÉE. Vendredi 13 Mars 1908. N° 11.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

SOMMAIRE

I. PARTIE OFFICIELLE. — *Communications de l'Evêché :* Dispositif de la Lettre pastorale de Mgr l'Evêque ; Réceptions à l'Evêché ; Nominations.

II. PARTIE NON OFFICIELLE. — *Chronique du diocèse :* Intentions recommandées aux prières ; Offices extraordinaires ; Prédicateurs de la Station du Carême dans le diocèse (suite) ; Entrée de Mgr Duparc à Quimper ; Vannes ; Souvenirs offerts à Mgr Duparc ; Châteaulin ; Association catholique de la Jeunesse Française ; Congrès Marial Breton, à Rennes.

III. — Chronique générale : Rome ; La loi de spoliation et les tribunaux ; Presbytères.

IV. — Bibliographie.

V. — Annonces et avis divers.

Offices de la semaine.

Dimanche, 15 Mars. — 2e Dimanche du CARÊME. Office du jour ; semi-double. Violet.

Vêpres du Dimanche, avec mémoire du suivant et les Suffrages communs.

Lundi, 16. — De la férie. — Ou office votif des Saints Anges ; semi-double. Blanc.

Mardi, 17. — S. Patrice, Evêque. Double. Blanc.

Mercredi, 18. — S. Gabriel, Archange *(au Supplément)*. Double-majeur. Blanc.

Jeudi, 19. — S. JOSEPH, EPOUX DE LA T. SAINTE VIERGE. Double de 1re classe. Blanc.

Vendredi, 20. — Le Saint Suaire de N. S. Jésus-Christ. Double-majeur. Rouge.

Samedi, 21. — S. Benoît, Abbé. Double-majeur. Blanc.

Dimanche, 22. — 3e Dimanche du Carême.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Elliant.....	du 14 au 19 Mars.
Plourin-Léon.....	du 20 au 24 —

Archives diocésaines Quimper et Léon

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

I. La *Semaine religieuse*, dans son prochain numéro, donnera la première partie de la Lettre pastorale de Mgr l'Evêque à l'occasion de la prise de possession de son siège.

Nous en publions dès aujourd'hui le dispositif.

Article 1er. — Le Dimanche qui suivra Notre entrée solennelle dans Notre ville épiscopale, on chantera dans toutes les églises et chapelles de Notre diocèse, avant la grand'messe, l'hymne *Veni Creator* avec les verset et oraison *de Spiritu Sancto*.

Article 2. — Le soir du même jour, après les vêpres, à la bénédiction solennelle du Très Saint-Sacrement, on chantera trois fois chacune des deux invocations : *Cor Jesu sacratissimum, miserere nobis*, et *Cor Mariæ immaculatum, ora pro nobis ;* puis l'*Ave maris stella* avec les versets et oraisons de la Sainte-Vierge et pour le Pape. Enfin, le *Tantum ergo* et l'oraison comme d'ordinaire.

Article 3. — Pendant neuf jours, à partir de la lecture en chaire de Notre Lettre pastorale, les prêtres *(servatis rubricis)* réciteront, au saint sacrifice de la Messe, les collecte, secrète et postcommunion *pro RR. Episcopo*.

Article 4. — Nous invitons les religieuses vivant en communauté et les pieux fidèles à faire la communion à cette même intention.

Article 5. — Nous maintenons et renouvelons, en tant qu'il est besoin, les pouvoirs ordinaires et extraordinaires accordés par Notre vénérable prédécesseur et par MM. les Vicaires généraux.

Et sera Notre Lettre pastorale lue et publiée dans toutes les églises et chapelles de Notre diocèse, le Dimanche qui suivra Notre entrée solennelle dans Notre ville épiscopale.

Donné à Saint-Louis de Lorient, sous Notre seing et le contreseing du Secrétaire de Notre Evêché, le 26 Février 1908, en la fête de l'Effusion du Sang du Crucifix de Notre Cathédrale de Quimper.

† ADOLPHE,
Évêque de Quimper et de Léon.

PAR MANDEMENT :

J.-M. PILVEN,
Secrétaire de l'Évêché.

II. Réceptions à l'Évêché. — Monseigneur l'Évêque recevra *lundi prochain, 16 Mars*, à 2 heures, les communautés religieuses ; à 3 heures, les représentants des œuvres catholiques.

III. Nominations. — Monseigneur l'Evêque de Quimper a nommé chanoine d'honneur de sa Cathédrale Mgr Gouraud, évêque de Vannes.

Par décision de Mgr l'Evêque, en date du 11 Mars, ont été nommés :

M. Pilven, secrétaire de l'Evêché, secrétaire général ;
M. Goret, recteur de Goulien, curé-doyen d'Huelgoat ;
M. Traon, vicaire à Plougastel-Daoulas, recteur de Goulien ;
M. Sparfel, vicaire à Logonna, vicaire à Plougastel-Daoulas ;
M. Mao, vicaire à Garlan, vicaire à Logonna-Daoulas ;
M. Le Gall, jeune prêtre de Guissény, vicaire à Garlan ;
M. Hémery, jeune prêtre de Pleyben, 2e vicaire à Plobannalec.

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Intentions recommandées aux prières.

I. — **Le diocèse de Quimper et de Léon : son nouvel Evêque ; sa personne et son ministère.**
II. — **Les prédications du Carême.**
III. — **Missions.** — PLOUYE, du 22 Mars au 5 Avril. Président, la 1re semaine, M. le chanoine Poulhazan, curé de Briec.
— LOPÉREC. — Retour de mission, du 22 au 29 Mars. Président : M. Berthou, curé de Carhaix.
IV. — **Retraites.** — MORLAIX, retraite bretonne pour les hommes, du 22 au 28 Mars.
— QUIMPER et QUIMPERLÉ, retraites bretonnes pour les hommes, du 29 Mars au 4 Avril.

Offices extraordinaires.

Quimper. — CATHÉDRALE DE SAINT-CORENTIN. — Pendant le Carême, sermon français : le *dimanche* après les Vêpres, qui se chantent à *2 h. 1/2 ;* le *mardi* et le *jeudi*, à 7 h. 3/4 du soir. — Instruction bretonne, le *dimanche* et le *mercredi*, à 7 h. 3/4 du soir.

Des places sont réservées aux hommes au haut de la nef.

Le vendredi, à 7 h. 3/4 du soir, exercice du Chemin de la Croix.

N. B. — Tous les vendredis du Carême, la relique des Trois Gouttes de Sang est exposée à la vénération des fidèles.

SAINT-MATHIEU. — Sermon français : les *dimanche, mercredi* et *vendredi*, à 7 h. 3/4 du soir. Instruction bretonne, le *jeudi*, à la même heure.

— CHAPELLE DE LA RETRAITE. — La réunion des Mères Chrétiennes aura lieu le *jeudi 19 Mars*. A *8 heures*, messe, instruction, bénédiction du T. Saint-Sacrement.

Prédicateurs de la station du Carême dans le diocèse *(suite)*. — BREST. — *Saint-Sauveur*. — Station française : M. l'abbé Verger, des prêtres missionnaires de Rennes ; Station bretonne : le clergé paroissial.

Pont-l'Abbé. — Retraite pascale : M. Person, missionnaire, en résidence à Quimper.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Entrée de Monseigneur DUPARC à Quimper.

A vingt ans d'intervalle, l'entrée de deux évêques dans leur ville épiscopale a présenté, chez nous, une frappante analogie; en accueillant en Mgr Lamarche l'ancien aumônier militaire, l'ami héroïque et dévoué des soldats sur les champs de bataille comme dans la captivité, Quimper et le diocèse entier montrèrent leur patriotisme français. En acclamant Celui qui vient de nous apparaître, nous avons fait éclater notre patriotisme breton. Sans doute, le patriotisme, c'est toujours l'amour, mais il faut bien reconnaître que, dans les sentiments qu'il inspire, il y a de profondes différences et même, par leur côté extérieur, les deux fêtes ne se sont guère ressemblé.

Le 9 Février 1888, tout le matériel des fêtes municipales servait à décorer les rues et les places où devait passer le cortège; un arc de triomphe d'une belle architecture et surmonté d'une grande et belle statue de Notre-Dame attirait particulièrement les regards; toutes les façades des maisons disparaissaient sous les oriflammes et les étendards; le drapeau tricolore apparaissait partout. Il n'y avait que dix-sept ans d'écoulés depuis la guerre fatale, et combien on se souvenait! Donc, tout ce qu'on voyait, tout ce qu'on entendait ce jour-là voulait dire : « Vive la France! vive l'Evêque qui a été si vaillant Français! »

†

Le 10 Mars 1908, pas d'arc de triomphe, rien de ces décorations que le goût exquis des Quimpérois aime à prodiguer chaque fois que s'en présente l'occasion, mais fête incomparable néanmoins.

Dès le lundi soir, tous les hôtels sont envahis, et les humbles auberges elles-mêmes ont leur contingent de voyageurs; les parents et les amis de la ville ont reçu les amis et les parents de la campagne. Le mardi matin, dès 8 heures, en voyant la circulation dans les rues, on se croirait à un jour de marché; il y a cependant une différence : c'est que la variété des costumes est ici bien plus grande; les environs de Quimperlé, le Morbihan, la ville de Lorient et sa banlieue sont déjà représentés largement; notez, cependant, que de ce côté-là, les voyageurs arriveront de préférence par le même train que l'Evêque.

A midi, pendant que les cloches de l'angélus annoncent à tous la fête qui va bientôt commencer, l'on sort de toute part dans les rues; l'avenue et la cour de la gare sont promptement envahies. Toute cette foule est joyeuse, animée et fait plaisir à voir. Il y a cependant un élément qui fait à peu près défaut : les *Sœurs blanches*, si nombreuses dans toutes les solennités religieuses, ont presque toutes pris le chemin de l'exil; en revanche, on peut voir circuler les Ursulines, que les francs-maçons ont chassées de leur clôture. Pas de Frères des écoles, non plus, pas de joyeuse fanfare des *Likès*. Si aujourd'hui, malgré tout cela, Quimper est

une ville joyeuse et vivante, en temps ordinaire elle n'est plus qu'une pauvre cité frappée à mort.....

Il y a quelque retard pour l'arrivée du train; c'était prévu, il y a eu à embarquer tant de voyageurs depuis Concarneau et Quimperlé!

Et voilà notre Evêque.

Depuis bientôt soixante-dix ans, tous les évêques de Quimper ont été de grande taille; Mgr Duparc est grand comme ses prédécesseurs. Sa physionomie est éminemment sympathique et non moins frappante par sa distinction. L'Evêque prend place sous le dais, baise la croix de son Eglise, reçoit l'encens, est salué par le chant de l'antienne *Sacerdos et Pontifex*, et la procession se met en marche avec une certaine lenteur, car les congrégations, les confréries et les écoles, qui sont en tête, ne peuvent que difficilement s'ouvrir un passage à travers la foule. Entre les rangs interminables des prêtres, s'avance un groupe d'environ soixante séminaristes qui vont faire entendre les chants liturgiques. A une certaine distance, en avant, la fanfare du patronage de Douarnenez donne la note musicale sans laquelle il n'y a point de vraie fête, et voici cependant que des hymnes et de la musique on n'entendra plus rien (si ce n'est dans la cathédrale) : tous ont vu la main qui s'élève bénissant, puis s'abaisse sur ce peuple immense avec une incomparable majesté; ce beau et noble geste va se renouveler lentement mais sans cesse pendant toute cette marche triomphale; alors monte une clameur bien scandée, énergiquement proférée : VIVE MONSEIGNEUR! Les cris viennent de la foule qui suit et entoure le Pontife, des rangs pressés à chaque côté de l'avenue, des fenêtres, et jusque des groupes qui se sont formés sur les toits. Que de fois n'a-t-on pas parlé de l'enthousiasme de la foule cosmopolite qui, sur la place Saint-Pierre, acclamait Pie IX donnant de la *Loggia* la bénédiction *Urbi et Orbi!* Admirateur passionné de ce grand et saint Pape, je n'ai jamais eu la joie de le voir, mais j'ai compris, hier, ce que peut produire la vue d'une main bénissante.

Pendant que nous suivons l'avenue de la Gare, une averse nous contrarie, mais c'est l'affaire d'un instant; d'ailleurs, c'était le cas de nous dire : *Aquæ multæ non potuerunt extinguere charitatem*, car les mêmes sentiments continuèrent à s'affirmer avec une expression nouvelle : on n'entendit plus que ces mots : VIVE L'EVÊQUE BRETON, et toujours proférés avec la même force, la même conviction.

Jusqu'à l'arrivée à Saint-Corentin le chœur des séminaristes chanta l'hymne consacrée aux reliques de nos saints Patrons, l'hymne de saint Pol Aurélien et d'autres encore peut-être; j'en ai entendu assez au premier moment pour constater que, dans leur triste et pénible exil de Brest, ils n'ont pas dégénéré comme chanteurs; mais bientôt je n'ai plus rien entendu que la foule en délire, et il faut reconnaître que c'était bien plus beau que tous les chants et toutes les musiques.

Archives diocésaines Quimper et Léon

†

Cependant la haute portée d'une manifestation si belle et si spontanée ne pouvait faire oublier toutes les tristesses de l'heure présente. J'avoue qu'il m'a été bien dur de passer sous les fenêtres fermées du vieil évêché de Quimper ; oui, fermées en un pareil jour ! Quand se rouvriront-elles, et pour qui ?

Espérons toujours ! il en a vu bien d'autres, le vieil évêché ! Il a vu les belles dames danser dans la salle synodale, au temps du Directoire ; il a vu un gargotier y servir ses fricots, mais les évêques sont revenus, les bâtiments se sont agrandis ; le vieux figuier est mort il est vrai, le beau figuier qui restera célèbre grâce à Louis Veuillot et à Mgr Sergent, mais les fleurs roses de l'arbre de Judée et les grappes parfumées du mimosa si connues de Quimper fleuriront encore pour notre évêque. Espérons toujours !

On comprendra facilement qu'avec un peuple arrivé à un paroxysme de joie et de sympathie, il doit être difficile d'obtenir le calme et le silence ; aussi s'écoula-t-il plusieurs minutes avant que M. Salaün, doyen du vénérable Chapitre, pût haranguer Monseigneur. Il le fit en ses termes :

MONSEIGNEUR,

Je n'ai pas eu la joie d'assister à votre consécration épiscopale, je n'ai pas eu le bonheur de voir verser sur votre tête l'huile sainte, par ce vénérable prélat qui a eu l'insigne avantage d'être sacré par la main du Souverain Pontife lui-même, je n'ai pas pu m'incliner sous votre première bénédiction d'évêque ; mais, aujourd'hui, le bon Dieu me fait la grâce de vous souhaiter la bienvenue au seuil de votre église cathédrale ; je puis enfin vous dire, empruntant les paroles du Psalmiste : « *Hæc est dies quam fecit Dominus ; exsultemus et lætemur in eâ ;* C'est ici le jour que le Seigneur a fait, réjouissons-nous et soyons remplis d'allégresse ».

Cette joie, cette allégresse sont partagées par le nombreux clergé et la multitude des fidèles accourus pour faire au successeur de saint Corentin un cortège digne de lui.

Le siège de saint Corentin où vous allez vous asseoir aujourd'hui, Monseigneur, a été occupé par des évêques bien remarquables ; je ne nommerai que ceux que j'ai connus. Tout d'abord, c'est Monseigneur Graveran, *an Escop guen*, dont il a été parlé à Sainte-Anne d'Auray ; c'est lui qui, avec le « sou de saint Corentin », recueilli dans tout le diocèse, a élevé ces magnifiques flèches de la Cathédrale ; puis Monseigneur Sergent qui débarrassa le monument des masures qui l'environnaient et qui en acheva l'ornementation intérieure. Ensuite, Monseigneur Nouvel, l'Evêque moine, si pieux, et qui disait de lui-même à son lit de mort : « J'ai été l'Evêque du devoir ». Monseigneur Lamarche et Monseigneur Valleau n'ont fait que passer, ne nous laissant que le regret de les avoir connus si peu de temps. Enfin, c'est Monseigneur Dubillard, le bon et savant Evêque, qui a tant travaillé à la nouvelle organisation du diocèse. Nous l'aimions, et il nous aimait ; le Pontife Suprême nous l'a enlevé pour le mettre à la tête de l'Eglise métropolitaine de Chambéry... Puisse l'affection du clergé et des fidèles de son archidiocèse lui faire oublier la peine que lui causa sa nomination !

Cette peine fut allégée, nous le savons, par l'espérance de vous avoir pour successeur. Cette espérance s'est réalisée avant son départ d'au milieu de nous.

Vous étiez son désiré comme vous étiez le nôtre, Monseigneur. Il ne croyait pas pouvoir remettre son cher diocèse de Quimper et de Léon en de meillleures mains ; et nous, nous savions, et par la renommée, et beaucoup d'entre nous de science certaine, toutes les qualités qui vous distinguent.

Que nous reste-t-il donc à dire, sinon en continuant le psaume : « *Benedictus qui venit in nomine Domini ;* Béni soit celui qui vient au nom du Seigneur ». Oui, soyez béni, vous l'élu du Souverain Pontife, vous le désiré de tous.

Sous la houlette que vous tiendrez avec la force du lion, nous marcherons avec bonheur, parce que la douceur de l'agneau rendra facile notre filiale obéissance.

Ainsi, par le Pasteur et le troupeau, *Meulet ra vezo Jezus-Krist,* aujourd'hui et pendant de longues années !

Ad multos annos !

Monseigneur répond avec autant de délicatesse que d'à-propos, remerciant M. le Doyen de ses bonnes et sympathiques paroles, puis l'assurant de la confiance affectueuse et déférente dont il entourera les membres du vénérable Chapitre, en qui il se félicite de trouver — comme l'Eglise l'a voulu en instituant près des Evêques les chapitres cathédraux, — des hommes de prière et de bon conseil.

†

Le moment de l'entrée dans la cathédrale fut pénible : les dignitaires du clergé entouraient l'Evêque ; la foule les pressait fortement, car chacun désirait trouver place dans l'église ; enfin il est heureux que tout ait pu se terminer sans accident. Le *Te Deum* se fait entendre vibrant, et les grandes orgues retentissent.

Le chœur est sobrement décoré ; à la hauteur des galeries se voient les blasons qui figurent aux fêtes de saint Corentin et les armes de notre nouvel Evêque ; elles sont aussi fixées à demeure au baldaquin de son trône, et peintes sur des oriflammes semées d'hermines qu'on voit suspendues entre les arcades ; sur l'autel, profusion de verdure, de fleurs et d'orfèvrerie ; les lampadaires sont allumés.

Monseigneur va d'abord adorer le Saint-Sacrement, puis vénérer le Bras de saint Corentin ; il vient ensuite s'agenouiller au milieu du sanctuaire, et le Doyen du Chapitre chante les prières liturgiques qui précèdent l'intronisation. Dès qu'il s'est assis sur le siège des successeurs de saint Corentin, il procède à la cérémonie de l'obédience : il y a bien là cinq cents prêtres du diocèse de Quimper. Avec Monseigneur, sont venus de Lorient ses vicaires, quelques amis, parmi lesquels le plus intime, M. Buléon, curé-archiprêtre de la cathédrale de Vannes. Pendant que chacun des prêtres, puis des séminaristes, baise l'anneau épiscopal et reçoit une bénédiction individuelle, les élèves de Saint-Vincent, avec quelques-uns de leurs maîtres, chantent le *Pange Solemnes*, comme ils l'ont chanté pour le « Pardon » de saint Corentin (pas mieux, ce n'est

Archives diocésaines de Quimper et Léon

pas possible), puis la cantate bretonne dont M. Mayet a écrit la musique, et dont les paroles sont d'un auteur modeste qui s'intitule *Fanch Noel ;* ils y ajoutent l'hymne de sainte Anne. Sauf pour la cantate, les grandes orgues alternent avec le chant.

Après l'obédience, Monseigneur chante les paroles de la bénédiction épiscopale ; il chante avec un goût musical parfait, je le savais depuis longtemps et je savais aussi que sa voix est agréable, mais j'ignorais qu'elle devait avoir tant d'ampleur et de force soit dans le chant, soit dans la prédication. Car voici maintenant, enfin, le moment tant attendu. Tout d'abord, un simple geste frappe toute l'assistance. De même que la bénédictian épiscopale rappelle la bénédiction donnée par Pie IX, de même le signe de croix par lequel débute l'orateur rappelle le célèbre signe de croix du P. de Ravignan : c'est le respect profondément ressenti, manifesté et inspiré, il y a là déjà une prédication muette.

Nous sommes heureux de reproduire *in extenso* l'allocution de Monseigneur.

Te patrem, te episcopum.
Tu es le Père, tu seras l'Évêque.

Mes bien chers Frères,

En entrant dans cette ville de Quimper qui est la vôtre et dans cette cathédrale qui sera désormais la mienne, je me demande si j'y viens comme un fils ou comme un père.

De longs séjours dans votre Cornouaille et des passages dans le Léon m'ont assez naturalisé bas Breton pour que je sente tressaillir en moi l'âme de la race, à l'heure où, de toutes les classes sociales, ses enfants les plus chers me font accueil dans la cité de S. Corentin et de N.-D. de Locmaria, et, le long de l'Odet et du Stéir, sous l'ombre du mont Frugy, me conduisent jusqu'à ce siège définitif de mon ministère pastoral, et me font retrouver, dans ces murs tout pénétrés de prière et de vertu, les souvenirs des aïeux, les traditions de mes prédécesseurs, les exemples tout proches de celui qui vient de vous quitter et que vous regretterez longtemps, et les sympathies de tant d'âmes croyantes qui m'entourent aujourd'hui et m'ont pour ainsi dire porté jusqu'à ce trône épiscopal comme un fils de la grande famille catholique et bretonne.

J'aurais préféré, mes frères, n'avoir pas à sortir de ce rôle filial et pouvoir rester parmi vous comme l'un d'entre vous, simple confrère des prêtres qui dans ce diocèse font le bien avec désintéressement et avec foi.

Mais Dieu ne l'a pas voulu. Avec les aspirations d'un fils, il veut que je devienne votre père. Et c'est maintenant que je sens toute la vérité du mot du peuple d'Hippone à S. Augustin, dont on a invoqué magnifiquement le souvenir à mon sacre : *Te patrem, te episcopum.* Que tu le veuilles ou que tu ne le veuilles pas, tu es le Père, il faut que tu sois l'Evêque.

Te patrem..... Huit cent mille âmes composeront ta famille.

Mon Dieu, je sens toute la responsabilité qui va peser sur moi. Il y a, dans ce diocèse, en majorité des âmes très fidèles. Il y en a en qui la foi est déjà ébranlée. Il y en a peut-être qui l'ont perdue, ou qui vivent comme si elles en étaient les ennemies. Les unes aussi bien que les autres sont à moi. Je me devrai à l'œuvre de salut qu'elles

attendent ou qu'elles repoussent. Je ne passerai plus un jour sans entendre au fond de mon âme l'écho de leurs sentiments et de leurs pensées. Ma vocation m'appelle à souffrir des infidélités religieuses de mes diocésains, comme à jouir de leur fidélité. Dans une certaine mesure, nous ne pourrons plus nous sauver qu'ensemble, eux par l'action surnaturelle dont je devrai être l'initiateur infatigable, moi par le concours de leurs prières, de leur affection, hélas ! et peut-être aussi de leurs épreuves qui seront les miennes.

Mes frères, avant et pendant le sacre, je me suis fait à la pensée de cet avenir. Prosterné sur le sol de la Basilique de Sainte-Anne, pendant que se déroulaient au-dessus de moi, dans une supplication entraînante, les litanies solennelles, — je n'avais pas encore reçu les onctions saintes, et déjà j'avais dit à Notre-Seigneur : « Mon Dieu, vous pouvez compter sur moi pour tout ce que vous voudrez : pour la paix, je la souhaite afin d'avoir le loisir de mieux développer les œuvres ; pour le combat, je ne le fuirai pas ; pour la peine et les échecs, je m'y résigne. Vous voulez que j'appartienne tout entier à ce grand diocèse, quoiqu'il m'en coûte de me séparer d'une paroisse chère entre toutes. Je le veux bien. » Ma donation totale a été consommée là, sur le granit de Sainte-Anne, sous l'ondée des grâces qu'épandaient en moi les litanies des Saints. Quand on s'est ainsi donné, on ne se reprend pas.

Ma volonté est donc de ne reculer devant aucun des devoirs que l'avenir pourra m'imposer. Je sais, d'ailleurs, que les auxiliaires ne me manqueront pas. Mon clergé a fait depuis longtemps ses preuves d'intelligence et de générosité. Il me donne, en ce moment même, un témoignage de sympathie qui me met le cœur en fête. Au milieu de mes prêtres, je me sens encore plus Père, si c'est possible, puisque ma paternité partagée avec ces enfants du pays, sortis de vos familles et pénétrés de votre esprit, me permettra d'atteindre plus largement et plus sûrement toutes les paroisses et toutes les âmes. Après Dieu, mon clergé sera ma force.

Mais ce n'est pas pour être Père que j'aurai besoin de force. Je n'aurais qu'à suivre la tendance naturelle de mon âme. Cela ne coûte pas d'effort...

Ce qui coûte, c'est de modérer l'élan de son cœur pour être un *chef* autant qu'un Père. *Te Episcopum.* Il faut que je sois Evêque.

La vie devient dure aux Evêques. Ils ont peut-être autant de peine à satisfaire les amis de Dieu qu'à vaincre ses ennemis.

Le Consécrateur me disait, à Sainte-Anne : Pas de colère dans le jugement, du calme dans les heures de sévérité. *Judicium sine irâ tenens,... in tranquillitate severitatis censuram non deserens.* Il est donc vrai que l'Evêque est obligé parfois d'être rigoureux à la façon de son Dieu, de dénoncer le mal et l'erreur quand il les rencontre, d'avertir les âmes, d'éclairer les esprits, de soumettre les volontés, d'arrêter les téméraires, de ralentir même les amis qui vont trop vite et trop loin, de ramener à l'unité ceux qui s'en écartent, de rapprendre l'obéissance filiale aux indépendants qui s'échappent, et de réconcilier, pour le service du Christ et de l'Eglise, ceux que des idées ou des passions contraires tendent à désunir et à irriter les uns contre les autres.

L'Evêque voudrait suivre une ligne droite. Mais, en la suivant, il sait bien qu'il rencontrera, comme en descendant le cours d'un fleuve, des riverains, qui, sur les deux bords opposés, seront divisés d'intérêts et de tendances et auxquels il lui sera difficile de plaire également.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Mes frères, l'Evêque, sans se désintéresser des choses humaines, place son ministère au-dessus des entreprises des partis. Acceptant dans l'ordre de choses établi ce qui est acceptable, il s'attache avant tout à sauver les âmes au milieu des dangers de plus en plus graves qu'elles peuvent courir.

Il ne voit d'ennemis personnels nulle part. Mais, s'il rencontre des ennemis de la vérité et de la justice, il doit les combattre. *Impugnator eorum robustus existat.*

Sa grande mission actuelle est de rendre sensible à tous les yeux l'indépendance de l'Eglise. Gardien de l'intégrité de sa doctrine, il est en même temps chargé d'assurer la liberté de son action. Il respecte les pouvoirs publics. Mais il attend d'eux un égal respect des droits des catholiques. Il a promis de ne livrer ni les biens de l'Eglise, ni ses temples, ni son organisation, ni ses écoles, ni ses âmes. Si quelque loi viole ce domaine sacré, il s'y opposera. C'est son devoir. Il en a fait le serment. Il a reçu la consigne du Pape, qui a reçu la consigne du Christ. Les onctions qui lui ont conféré la plénitude du sacerdoce l'ont revêtu, en même temps, de la force qui doit animer sa parole et son action. De la tête qui pense à la main qui agit, ce n'est pas seulement pour faire des prêtres, ni pour user plus souverainement du pouvoir des clefs, que l'huile consacrée l'a pénétré et assoupli, c'est pour qu'il devienne un autre homme, apte à tous les genres d'apostolat, y compris celui de la persécution, et prêt à pratiquer toutes les vertus intimes du sacerdoce comme tous les devoirs publics du champion de l'Eglise visible.

Te episcopum. Avant moi, dans cette cathédrale, en des temps parfois plus calmes et parfois plus difficiles, une longue série d'évêques ont rempli le ministère que j'aborde aujourd'hui en tremblant. J'ai entendu raconter leur histoire. Aucun d'eux, peut-être, n'aura eu comme leur humble successeur la joie de se sentir libre de toute attache avec les maîtres du jour. Ils n'en ont pas moins lutté avec fierté, selon les circonstances, contre les formes variées de la tyrannie que le cours des siècles leur a fait rencontrer. Je n'aurai qu'à les imiter pour remplir mon mandat sur le siège qu'ils ont illustré.

L'un d'entre eux, reliant aux temps actuels les souvenirs d'autrefois, a voulu qu'entre les deux tours reconstruites par lui avec le sou populaire, fût dressée sur le fronton de l'édifice la statue de granit du vieux roi qui avait associé son influence politique à l'action religieuse de saint Corentin. Ce symbole de l'union des deux pouvoirs, pour la paix du monde, mérite le respect des siècles.

Mais aujourd'hui que ces deux pouvoirs, par la faute de l'un d'entre eux, ont rompu le pacte, il importe, pour la paix et la grandeur de la Patrie, que l'union soit restaurée sur d'autres bases, et votre présence ici, mes frères, la symbolise et la réalise sous sa forme vivante.

Quand tous les évêques de France, au terme de leur assemblée générale, allèrent s'agenouiller au milieu du peuple parisien, dans l'une des églises de la capitale, un évêque, parlant au nom de tous les autres, tira la conclusion du spectacle nouveau donné par l'épiscopat et par le peuple : « L'Etat, dit-il, est séparé de l'Eglise, mais l'Eglise n'est pas séparée du peuple ».

Cette union du peuple et de l'Eglise n'a jamais été plus visible qu'aujourd'hui.

Vous êtes venus de tous les points de la Cornouaille et du Léon, et des bords du Tréguier. Vous remplissez, à la faire déborder, la

merveilleuse cathédrale que vous envient tous les diocèses voisins. Avec vous et presque perdus dans vos rangs, les dignitaires du Chapitre, les maîtres de nos séminaires, les chefs de vos paroisses, et ceux qui sont l'espérance du diocèse, nos jeunes clercs et nos élèves de l'enseignement libre, se pressent ici fraternellement sous la bénédiction de leur nouvel évêque : c'est l'union complète de l'Eglise et du peuple. On essaiera de les séparer. Voilà longtemps qu'on y travaille, par la parole et par la plume. On n'y réussira pas, aussi longtemps que vous garderez la foi des ancêtres, leurs traditions, leurs écoles, leurs sanctuaires, leurs calvaires, et, je puis bien ajouter, la langue des aïeux.

Le mot du poète lorientais sera toujours juste : la langue, c'est le signe des convictions et l'expression de l'âme.

La langue des aïeux, c'est la chaîne éternelle
Par qui sans effort tout se tient ;
Les choses de la vie, on les apprend par elle.
Par elle encore on s'en souvient.

C'est pourquoi j'ai tenu à formuler ma devise dans la langue même des aïeux... *Meulet ra vezo Jezuz-Krist !* Et cette devise me rappelle un fait de l'histoire de Quimper qui en est la traduction exacte.

Quand vos deux tours furent achevées, il y a de cela cinquante ans, un ouvrier fut chargé de planter à leur sommet la croix de fer qui les domine encore l'une et l'autre.

La place, à ses pieds, était noire de monde.

L'ouvrier, qui était de Quimperlé, ayant achevé son œuvre hardie et voyant de là haut la foule immense qui se pressait aux abords de la Cathédrale, se demanda par quel signe assez expressif il pourrait rendre, à cette hauteur et devant cette croix, les sentiments de tout ce peuple et les siens. Et il eut cette inspiration, m'a raconté un témoin oculaire : dessinant sur sa poitrine un grand signe de croix, il prononça lentement les paroles sacrées : *En hano an Tad hag ar Mab hag ar Spered-Santel.*

Il louait Jésus-Christ de son œuvre achevée, et il unissait à sa louange celle du peuple au nom de qui il parlait. Rien ne pouvait être à la fois plus grandiose et plus simple.

Et moi aussi, mes frères, c'est en votre nom à tous que j'ai formulé ma pensée dans cette devise. Elle sera la vôtre, puisqu'elle est celle de votre père et de votre évêque. Vos prêtres vous la rappelleront souvent. Tout notre ministère n'aura pas d'autre but que de la faire entrer dans vos âmes et dans votre vie, pour que, par l'union indissoluble du peuple et de l'Eglise, ce diocèse entier, avec son évêque, ses prêtres, ses fidèles, chante dans ses actes comme dans ses paroles les louanges du Christ qui aime les Bretons et que les Bretons aimeront et serviront toujours !

Meulet ra vezo Jezuz-Krist ! ou, comme le chantait tout à l'heure votre ardente jeunesse :

Breiziz Are, Breiziz Arvor !
Spered sentuz, kalon digor,
Lavaromp hirio a bouez penn :
« *Meulet vo Jezuz* da viken » !

Ainsi soit-il.

Après la bénédiction du Saint-Sacrement, Monseigneur reçoit à la sacristie les chanoines et les curés ; il a pour chacun, un mot gracieux, et pour ceux qu'il connaît, le mot juste, celui qui doit

Archives diocésaines de Quimper et Léon

faire le plus de plaisir. Au moment où cette réception s'achève, une voiture attend l'Evêque à sa sortie ; mais en vue de la foule qui l'attend, il prend à pied le chemin de Saint-Joseph ; aussitôt, les musiciens de l'abbé Le Treut prennent la tête du cortège et dirigent la marche. Le journal l'*Indépendant* dit que la foule était d'abord de 8.000 personnes, sur la place La Tour d'Auvergne, mais qu'au moment de son arrivée à sa nouvelle demeure, Mgr Duparc était acclamé par 10.000 manifestants au moins.

Se tournant vers cette assistance qui criait toujours : « Vive Monseigneur » ! il dit : « Mes chers amis, ou plutôt mes chers enfants, je vous remercie de tout mon cœur de la marque d'affection que vous me donnez, je m'en souviendrai toujours. Votre ovation me touche plus que je ne saurais dire. Mais c'est un autre cri que je voudrais entendre sortir de vos poitrines, celui de : « Vive Jésus-Christ » ! Et, obéissant à cette impulsion, tous d'un magnifique élan crièrent trois fois : « Vive Jésus-Christ » !

Nous n'aurions pas tout dit, si nous n'ajoutions ceci : oui, ce triomphe décerné à l'Evêque qui nous arrive veut bien dire que nous désirions un évêque breton et que nous sommes heureux de le posséder, mais il signifie aussi que déjà, personnellement, chez nous, M. Adolphe Duparc, curé de Lorient, était connu, apprécié, aimé, et que Mgr Duparc, évêque de Quimper, le sera encore davantage, parce que quand les Bretons ont donné leur cœur, ils ne le retirent jamais.

Nos lecteurs aimeront à trouver ici le texte des deux cantates, bretonne et française, composées à l'occasion de l'entrée de Mgr Duparc dans sa ville épiscopale.

I

DISKAN :

Breiziz Are, Breiziz Arvor !
Spered sentuz, kalon digor,
Lavaromp hirio a bouez penn :
« *Meulet vo Jezuz* da viken » !

C'houi, Eskob santel, ra vezot ive meulet !
Setu d'ho tiambroug Breiz-Izel diredet ;
Breiziz, touomp d'hon tad gant hon ene a bez
« Pennou kalet ma 'z omp » lealded, karantez.

Tra ma savo bruk ruz etouez bleun aour al lan,
War lein Sant-Mikel, Mene-Hom, Karreg-an-Tan ;
Tra ma vezo klevet peden gaer an eostik,
Trouz pounner ar steriou ha mouskan ar wažik ;

Tra ma vo e Morgat, Rosko ha Beg-ar-Raz
Kizellet ar reier gant tarsiou ar mor braz ;
Tra ma iudo mouez hirvouduz an avelou
Dre 'n ivin, an dero, e koat koz ar C'hrannou ;

Tra ma vo en o za war o chapeliou kaer
Touriou dantelezet Pont-e-Kroaz ha Kreiz-Ker ;
Tra ma redo an dud diarc'hen ha gant prez
Da Rumengol, d'ar Folgoat, d'ar C'hastel-Nevez ;

Ken vo an heol skeduz euz e hent divuntet,
Hag euz bolz an Envou ar stered diskaret,
Kerne, Leon ha Treguer, daoust d'ar falz lezennou,
Dirak AR GROAZ bepred a stouo o fennou.

Breiz-Izel, a viskoaz krenv ha stard en he feiz
Ha tan ar garantez o virvi en he c'hreiz,
'Vit difen GWIR Doue beteg pred ar maro,
« Gournadec'h » leshanvet, « Gournadec'h » a joumo...

Tra ma lezint frank ha digabestr HOR GWIRIOU,
Ni vo « *Denved* » sentuz evel hor c'hentadou.
Ma o zagont avad, « *Leoned* » ni a zraillo
Enebourien hor yez, hon Doue hag hor Bro...

Setu mennoz Breiziz Are, Breiziz Arvor :
— Hel lennit, o Tad, en o c'halon frank digor —
« Meuleudi da Jezuz, meuleudi da viken ! »
« Ha d'hon Eskob karet buez hir ha laouen ! »

FANCH NOEL.

II

CHŒUR

Loué soit Jésus-Christ ! *(bis)*
A nous, ce cri d'amour que prit pour sa devise
Celui qui vient à nous plein du divin Esprit
Pour rendre le bonheur à notre illustre Eglise !
Loué soit Jésus-Christ ! *(bis)*
Qui nous donne un Pasteur plein du divin Esprit.

O Sainte Anne, ô Patronne aimée,
Nous vous devons ce bon Pasteur,
Dont la brillante renommée
A grandi près de votre cœur !
De vos plus chers enfants, vous l'aviez fait le Père,
Et, des pauvres du Christ, le soutien généreux.
Donnez-lui, parmi nous, un règne long, prospère
Et riche des faveurs des cieux !

Tressaille, antique cathédrale,
Que nous bâtit saint Corentin !
Entonne une hymne triomphale,
Echo de ce passé lointain !
Le Saint des anciens jours arme de sa vaillance
Son digne successeur dans les combats sacrés :
Nous le verrons marcher sans peur, sans défaillance
Au-devant des traits acérés !

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Le dragon, que vainquit naguère
Notre grand saint Pol de Léon,
A pris, pour nous faire la guerre,
Nouvelle forme et nouveau nom.
L'un dévorait les corps ; celui-ci veut les âmes !
Mais quand notre Pontife élèvera la voix,
Ce dragon infernal, percé de traits de flammes,
Sera vaincu comme autrefois !

VANNES. — **Les adieux de Mgr Duparc.** — L'affluence des fidèles était aussi grande à la cathédrale de Vannes, dimanche, pour les adieux de Mgr Duparc, que le 25 Février, à la basilique de Sainte-Anne, pour le sacre de l'Evêque de Quimper et de Léon. Même foule, même recueillement, même enthousiasme pieux.

Les hommes étaient très nombreux. Mgr Duparc n'a-t-il pas été avant tout l'apôtre des hommes ? On se rappelle le magnifique discours qu'il prononça, au Congrès diocésain, sur cet apostolat des hommes qu'il connaît si bien.

Mgr Gouraud a été le très éloquent et très émouvant interprète des sentiments de tous. Il a dit nos regrets et nos espérances au moment où nous voyons Mgr Duparc quitter le diocèse de Vannes pour monter sur le siège de saint Corentin et de saint Pol...

L'Evêque de Quimper a fait entendre ensuite sa parole vibrante et persuasive. Le grand orateur a charmé et remué toutes les âmes.

(*Nouvelliste de Bretagne* du 9 Mars.)

— **A Lorient et à Quimperlé.** — A son départ de Lorient, mardi matin, Mgr Duparc a été salué, à la gare, par un grand nombre de ses anciens paroissiens appartenant à toutes les classes de la société, venus exprimer une fois encore au vénéré pasteur leur reconnaissance et leurs regrets...

A 9 heures environ, Monseigneur arrivait à Quimperlé et se rendit immédiatement à l'église Saint-Croix, splendidement ornée et comble de fidèles.

M. le chanoine Péron, curé-archiprêtre, avec tout son cœur et son talent connu, lui adressa un compliment de circonstance. Dans sa réponse, Mgr Duparc rappela que c'est dans cette église qu'il a chanté sa première grand'messe ; c'est de Sainte-Croix qu'il est parti pour devenir professeur à Sainte-Anne, puis curé de Lorient... C'est de Sainte-Croix encore qu'il a voulu partir pour prendre possession de son siège épiscopal de Quimper et de Léon...

Après avoir béni la foule des assistants, Sa Grandeur a donné le salut du Saint-Sacrement, pendant lequel la maîtrise a fait entendre des chants parfaitement exécutés.

Souvenirs offerts à Mgr Duparc. — On a remarqué sans doute, dans les paroles prononcées par Mgr Duparc à l'asile de Sainte-Anne, cette phrase adressée en remerciement à tous ses

amis du diocèse de Vannes et à ses paroissiens : « Vous voulez que je porte toujours dans mes fonctions d'évêque, sur la tête et au cou, sur la poitrine et dans la main, le souvenir de votre bonne amitié ». C'était une délicate allusion aux dons reçus à l'occasion de son élévation au siège de Quimper et de Léon.

Nous ne pouvons entrer ici dans les détails. Mais nous signalerons, après l'*Echo paroissial de Lorient*, les principales offrandes. D'abord, c'est le clergé du diocèse de Vannes qui a voulu offrir l'étole pastorale et la mitre précieuse ; celle-ci porte l'image de sainte Anne et, à genoux devant elle, Yves Nicolazic et Mgr Adolphe-Yves-Marie Duparc lui-même.

La mitre ordinaire, en drap d'or fin, brodée soie et or, avec croix de feuilles de chênes entrelacées de branches de genêt fleuri, est le cadeau des condisciples de classe.

La mitre blanche et la croix pectorale avec sa chaîne d'or viennent d'amis, particulièrement dévoués.

L'un des anneaux est offert par Mgr l'Évêque de Vannes. L'autre est celui de Mgr Joachim Buléon, vicaire apostolique du Sénégal : avec le Pontifical, c'est le cadeau, doublement précieux pour Mgr Duparc, de M. le chanoine Buléon, archiprêtre de la cathédrale, et de M. Mathurin Buléon, vicaire à Saint-Patern.

Mgr Duparc emportera comme souvenir de ses vicaires à Saint-Louis une croix pectorale dans le style du XIVe siècle, avec monogramme du Christ entouré de diamants et les images en bas-relief de sainte Anne, de saint Louis, de saint Yves et de saint Aubin. Ses paroissiens de Saint-Louis lui ont donné, outre la *Cappa magna*, une chapelle avec crosse magnifique en argent doré, dans le style du XIVe siècle. (*Semaine religieuse* de Vannes.)

CHATEAULIN. — **Expulsion.** — Nous apprenons, au dernier moment, qu'en exécution d'un jugement rendu à la demande du maire, le clergé de Châteaulin a été expulsé du presbytère, mardi dernier 10 Mars. Les portes ont été crochetées, les meubles mis sur la rue. Les prêtres sont logés provisoirement dans des maisons particulières.

ASSOCIATION CATHOLIQUE DE LA JEUNESSE FRANÇAISE. — **Congrès social national d'Angers.** — Le Congrès national que la Jeunesse Catholique tiendra à Angers du 19 au 22 Mars, portera, ainsi que nous l'avons annoncé, sur la *question agraire ;* mais, — et c'est ce qui sera la caractéristique de ce congrès, — la question sera surtout envisagée au point de vue social. Suivant la doctrine chère à l'Ecole sociale catholique, les sujets traités se rapporteront à la *Famille*, à la *Profession*, à la *Cité*. C'est ainsi, par exemple, que les rapporteurs approfondiront les questions de la propriété et de son régime successoral, du salariat agricole, du syndicalisme rural, des biens communaux, du bien de famille, etc.

L'intérêt de ce congrès attirera un nombre considérable de

Archives diocésaines de Quimper et Léon

membres de l'Association, — les premières adhésions en font foi, — d'autant plus que certaines notabilités ont promis leur concours.

Quant à la journée du dimanche, elle s'annonce toujours comme une manifestation unique de la vitalité de l'A. C. J. F. qui n'est plus seulement la force de l'avenir, mais la grande force du présent.

N. B. — Pour tous les renseignements sur le Congrès, on peut s'adresser au Secrétariat général, 3, rue Rabelais, Angers.

Congrès Marial Breton, à Rennes, 22-25 Mars 1908.

I. **Horaire du Congrès.** — L'ouverture du Congrès aura lieu dans l'église de Saint-Aubin en Notre-Dame de Bonne-Nouvelle, le *Dimanche 22 Mars, à 6 heures du soir*. Mgr l'Archevêque présidera cette cérémonie et y prendra la parole.

La messe du Congrès aura lieu chaque matin *à 8 heures*, le *Lundi*, à l'autel de Notre-Dame des Miracles et Vertus, dans l'église Saint-Sauveur ; le *Mardi*, à l'autel de Notre-Dame de Bonne-Nouvelle, dans l'église de Saint-Aubin.

Les séances d'études se tiendront à l'Ancien Cercle Militaire, impasse Alain-Fergent, rue de Dinan.

Elles commenceront : le *matin à 9 heures* et se prolongeront pendant toute la matinée ; le *soir à 2 heures* et dureront jusqu'à *5 heures*.

A *5 heures 1/2*, salut du Saint Sacrement précédé d'une instruction donnée le *Lundi*, à Saint-Sauveur, par Mgr l'Evêque de Vannes, le *Mardi*, à Saint-Aubin, par Mgr l'Evêque de Quimper.

Le *Lundi, à 8 heures du soir*, dans la salle des fêtes de l'Institution Saint-Martin, rue d'Antrain, aura lieu une séance de projections et de vues cinématographiques se rapportant aux matières portées au programme du Congrès, particulièrement au culte de la Sainte Vierge dans le diocèse.

Le *Mardi*, à la même heure et dans la même salle, représentation de quatre tableaux se rapportant tous à un sujet marial et breton ; cette représentation est organisée par les différentes Œuvres et les Patronages de la ville, qui se succéderont dans ces quatre tableaux.

Le *Mercredi matin, à 9 heures*, cérémonie du couronnement de Notre-Dame de Bonne-Nouvelle. Instruction par Mgr l'Evêque de Saint-Brieuc.

A *2 heures 1/2*, cérémonie du couronnement de Notre-Dame des Miracles et Vertus. Instruction par Mgr l'Evêque d'Angers. Dans la soirée, séance de clôture du Congrès.

N. B. — On offre aux prêtres qui en témoigneraient le désir, le repas de midi. Il se prendrait à l'immeuble de l'impasse Alain-Fergent, ce qui permettrait aux prêtres de rester dans l'enclos pendant toutes les heures du jour. Le prix sera le plus modéré possible.

II. **Les fêtes du Couronnement.** — Nous donnons, d'après la *Semaine religieuse* de Rennes, quelques autres renseignements de nature à intéresser nos lecteurs.

« Voici tout d'abord les noms des Evêques et Prélats qui, avec Monseigneur l'Archevêque de Rennes, assisteront à la fête du 25 Mars.

Nosseigneurs : Delamaire, archevêque de Métymne, coadjuteur de Cambrai ; Guillois, archevêque de Pessinonte ; Rouard, évêque de Nantes ; de Bonfils, évêque du Mans ; Guérard, évêque de Coutances ; Rumeau, évêque d'Angers ; Gouraud, évêque de Vannes ; Grellier, évêque de Laval ; Mérel, préfet apostolique de Canton ; Morelle, évêque de Saint-Brieuc ; Boutry, évêque du Puy ; Duparc, évêque de Quimper.

» Ont également annoncé leur présence : Mgr Godin, protonotaire apostolique, curé d'Albert ; Mgr Sallot de Brobèque, protonotaire apostolique, chanoine de Besançon ; Mgr Bauron, protonotaire apostolique, curé de Saint-Eucher de Lyon, directeur de la *Revue Mariale* ; Mgr de Durfort, protonotaire apostolique ; Mgr Bourdon, camérier de Sa Sainteté.

» Le clergé de Bretagne est invité à venir, nombreux, à cette grande manifestation de piété envers la Mère de Dieu. Un frugal repas sera offert par Monseigneur l'Archevêque à NN. SS. les Evêques et aux prêtres présents, à l'issue de la cérémonie du matin, dans la grande salle de l'ancienne Œuvre Militaire, actuellement succursale de l'Œuvre de Toutes-Grâces, rue de Dinan. Cette salle peut contenir 300 personnes. On prie MM. les Membres du clergé breton qui comptent profiter de l'invitation de Monseigneur, de bien vouloir adresser leurs cartes, *avant le 15 Mars prochain, au Secrétariat de l'Archevêché.*

» Sur la demande de Monseigneur l'Archevêque, *le Souverain Pontife a bien voulu accorder la dispense de l'abstinence, le 25 Mars prochain, à toutes les personnes qui se trouveront à Rennes.* »

CHRONIQUE GÉNÉRALE

ROME. — Mgr Fuzet, archevêque de Rouen, rétabli de l'influenza qui l'avait contraint à garder la chambre dès son arrivée à Rome, a été reçu par le Saint-Père dimanche, 8 Mars. Il a eu une nouvelle audience mercredi.

Le Pape a reçu dans la salle du Consistoire, un groupe de catholiques américains de retour du pèlerinage de Jérusalem.

On annonce l'arrivée à Rome de NN. SS. les Evêques de Pamiers et de Séez, venant faire leur visite *ad limina*.

Un décret du Saint-Office, en date du 7 Mars, après avoir constaté que M. Loisy, « s'obstine dans ses théories erronées qui ruinent le fondement même de la foi chrétienne », sur « mandat exprès de Notre Saint Père Pie X, a prononcé la sentence de l'excommunication majeure contre le prêtre Alfred Loisy, nommément

Archives diocésaines de Quimper et Léon

et personnellement »... C'est la plus grave peine canonique que puisse prononcer l'Eglise : M. Loisy est ce qu'on appelle excommunié *vitandus*.

Puisse la sévérité de cette peine, à peu près inusitée depuis des siècles, ramener au devoir le malheureux prêtre dont la scandaleuse révolte afflige l'Eglise !

La loi de spoliation et les tribunaux. — La Cour d'appel de Montpellier, adoptant la jurisprudence des Cours de Riom et de Dijon, vient de déclarer recevable l'action des collatéraux et légataires universels en matière de révocation de fondations pieuses.

On peut affirmer que, outre les Cours, plus de 120 tribunaux de première instance, dans un millier d'affaires au moins, ont jugé dans le même sens.

Presbytères. — Mgr Gieure, évêque de Bayonne, met son clergé en garde contre la rédaction de quelques baux pour loyers de presbytères où ont été introduits les mots : réparations d'entretien, au lieu des mots : réparations locatives. Bien que la différence paraisse peu de chose, Mgr Gieure invite les curés à ne pas accepter les mots : réparations d'entretien, dont le sens vague peut occasionner des chicanes dans l'avenir.

BIBLIOGRAPHIE

Le miracle de la sainte Hostie conservée dans les flammes à Faverney (Diocèse de Besançon). — *Notes et documents publiés à l'occasion du troisième centenaire du miracle.* — Ce livre, d'un vif intérêt, présente au lecteur des arguments péremptoires en faveur de l'authenticité du miracle de Faverney. Les documents judicieusement classés, parfaitement reproduits, forment dans leur ensemble un magnifique volume que l'on met en vente pour couvrir les frais du Congrès. Prix : **3 fr. 50** ; franco, **4** francs.

Le Comité a également édité une gracieuse image reproduisant la gravure originale de l'ostensoir suspendu dans les flammes Cette image, destinée à être répandue à profusion, contient une prière pour le succès du Congrès, et un resumé de l'historique du miracle, et se vend : l'unité, 0 fr. 10 ; la douzaine, 0 fr. 45 ; le cent, 2 fr. 60 ; le mille, 25 francs.

S'adresser au Secrétariat général du Congrès eucharistique, 14, rue Charles Nodier, Besançon.

L'Idéal : revue mensuelle. Directeur : M. l'Abbé Coubé. Paris, 29 rue Chevert. — Prix : 4 francs par an.

Sommaire de Mars. Mgr Amette et la dévotion au Sacré-Cœur. — Faut-il regarder l'hostie ? — Morts sur la brèche. — La Saint-Barthélemy (S. Coubé). — L'Immanence et l'Encyclique (S. C.). — La Science et la Foi. — La papauté, d'après un docteur protestant.

Chemin de Fer d'Orléans

Billets d'aller et retour *entre toutes les gares des réseaux d'Orléans et de Lyon.* — En vue de faciliter les relations des voyageurs entre les réseaux d'Orléans et du P. L. M., les Administrations de ces deux Compagnies viennent de se mettre d'accord en vue de la délivrance de billets d'aller et retour communs, de toute gare à toute gare.

La mise en application n'aura lieu toutefois, qu'après approbation ministérielle.

Attestation du Dr Poirier.

Je soussigné, docteur Poirier, de l'Université de Paris, certifie avoir examiné M. B., atteint d'une lésion tuberculeuse du sommet, et l'avoir traité pendant cinq semaines par le **Curatif Vaugirard.**

Après ce traitement, cette lésion était cicatrisée et le poumon ne présentait plus à l'auscultation aucun signe de tuberculose.

En foi de quoi j'ai délivré le présent certificat.

Fait à Neuilly, le 10 Février 1908. Dr Henri Poirier.

On trouve le **Curatif Vaugirard** dans toutes les pharmacies et chez le préparateur E. Logeais, 37, avenue Marceau, Paris. Brochure franco sur demande.

« L'UNION »

Compagnie d'Assurances contre l'INCENDIE

Polices spéciales pour l'Assurance des Églises et de leur contenu.

(Instructions de la *Semaine religieuse* du 22 Novembre 1907.)

« L'UNION »

Compagnie d'Assurances sur la VIE

COMBINAISONS DIVERSES — RENTES VIAGÈRES

aux Taux les plus avantageux.

Gustave MAUDUIT, Agent général, 6, rue Verdelet, QUIMPER.

Revue Financière

A l'exception de notre Rente, très ferme à 97.72, tout le marché est hésitant et plutôt lourd. Les Rentes Russes flechissent.

L'obligation 5 °/. de l'Amazone est demandée à 406 fr. Cet emprunt est garanti par la totalité des ressources de l'Etat.

Société Générale ferme à 667. Ce grand établissement met en souscription 70.000 obligations de 500 fr. de la Cie du Chemin de fer de Sao-Paulo et Rio-Grande. Ces titres, rapportant 25 fr. par an, sont émis à 440 fr. payables : 100 fr. en souscrivant et 340 fr. à la répartition, du 19 au 24 Mars. Au prix d'émission, le placement ressort à 5.68 °/., brut, sans tenir compte de la prime de remboursement Ajoutons que la Compagnie jouit pendant trente ans d'une garantie kilométrique en or du Gouvernement Fédéral Brésilien.

L'action de la Banque Centrale Mexicaine est soutenue à 419. Des demandes sont à signaler de même en obligations de la Banque Hypothécaire Franco-Argentine, à 452 fr.

Fermeté des Chemins Français.

Dans le groupe étranger, on traite l'obligation 4 1/2 °/. des Chemins de fer dans la Province de Buenos-Ayres à 442.

A 251 fr. les actions des Usines Métallurgiques de la Basse-Loire donnent lieu à des transactions importantes et suivies.

Sur le marché en banque, l'obligation 5 °/. du Port de Bahia, qui vient de détacher son coupon de 12 fr. 50, est très demandée à 450 fr.

Egalement en faveur, l'obligation 5 °/. du Port de Para, à 449 fr. Comme le précédent, ce titre jouit d'une garantie exceptionnelle qui le rend des plus attrayants.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

L'action des Pétroles Colombia est très ferme à 445 fr. Les travaux sont poussés avec la plus grande activité sur les terrains de la Compagnie.

Les actions Montebras Limited ont un marché très suivi entre 50 et 53 fr.; on sait qu'il s'agit là d'une affaire bien étudiée, dont la prospérité est basée sur des données précises.

L'action et la part de l'Ouest-Africain Français poursuivent leur mouvement de hausse et terminent respectivement à 396 et 187.50.

L'action Haute-Guinée est à 330 et la part à 145. On escompte des bénéfices importants de l'exploitation prochaine des concessions de cette Société.

CHAPEAUX
Barrettes, Rabats
Faux-cols
et Manchettes toile
Ceintures
Gilets de flanelle
etc.

Vêtements Ecclésiastiques.

F. JODELAIS, FILS AINE

Fournisseur du Grand-Séminaire

20, rue Verdelet — **QUIMPER** — rue Verdelet, 20

MALADIES D'ESTOMAC ET NERVEUSES
chez l'Homme et chez la Femme.

MALADIES DE MATRICE
HERNIES

Le Docteur Gérard, le spécialiste bien connu de Paris, 76, rue de Maubeuge, l'auteur de la METHODE ORTHOSPLANCHNIQUE, la seule qui assure la cure radicale de la HERNIE sans opération et la guérison en *quelques jours* et sans médicaments internes, des *maladies de matrice*, des *maladies de l'estomac et des nerfs*, même les plus anciennes et les plus rebelles à tout traitement et régime, donnera ses consultations à :

GOURIN.....	Lundi 16 Mars	Hôtel Léon.
ROSPORDEN....	Jeudi 19 Mars.....	Hôtel Continental.
QUIMPERLÉ....	Vendredi 20 Mars	Hôtel du Lion d'Or.
QUIMPER.....	Samedi 21 Mars.....	Hôtel du Parc.
AUDIERNE	Dimanche 22 Mars....	Hôtel du Commerce (jusqu'à midi).
BREST.....	Dimanche 29 Mars....	Hôtel Continental.
LESNEVEN.....	Lundi 30 Mars	Hôtel de France.

NOTA. — Le Docteur revient tous les deux mois environ. Notice franco.

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché.

23e ANNÉE. Vendredi 20 Mars 1908. N° 12

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

SOMMAIRE

I. PARTIE OFFICIELLE. — *Communications de l'Evêché :* Lettre pastorale de Mgr l'Evêque de Quimper et de Léon à l'occasion de la prise de possession de son siège épiscopal (à suivre) ; Nominations ; Décès.

II. PARTIE NON OFFICIELLE. — Le Carême ; La Croisade du Chapelet pour la France.

III. — *Chronique du diocèse :* Intentions recommandées aux prières ; Offices extraordinaires ; Ce qui ressort d'une récente manifestation ; Avis de services anniversaires ; Lesneven ; Echos de Chambéry ; Rescrit de Sa Sainteté Pie X concernant le Scapulaire du Mont-Carmel ; Bibliographie bretonne.

IV. — *Chronique générale :* Rome ; Paris ; Alger ; Le Jubilé de Lourdes ; La défense des églises.

V. — *Bibliographie.*

VI. — *Annonces et avis.*

Offices de la semaine.

Dimanche, 22 Mars. — 3e Dimanche du Carême. Office du jour ; semi-double. Violet.
Vêpres du suivant, avec mémoire du Dimanche.

Lundi, 23. — S. Cyrille de Jérusalem, Evêque, Docteur *(du 18 Mars)*. Double. Blanc.

Mardi, 24. — De la férie. — Ou Office votif des Sts Apôtres ; semi-double. Rouge.

Mercredi, 25. — ANNONCIATION DE LA T. SAINTE VIERGE. Double de 1re classe. Blanc.

Jeudi, 26. — De la férie. — Ou Office votif du T. Saint-Sacrement ; semi-double. Blanc.

Vendredi, 27. — Les Cinq Plaies de N. S. Jésus-Christ. Double-majeur. Rouge.

Samedi, 28. — S. Jean de Capistran, Confesseur. Semi-double. Blanc.

Dimanche, 29. — 4e Dimanche du Carême.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Plourin-Léon.....	du 20 au 24 Mars.
Esquibien.....	du 25 au 28 —

Archives diocésaines de Quimper et Léon

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

I. LETTRE PASTORALE
DE MONSEIGNEUR L'ÉVÊQUE DE QUIMPER ET DE LÉON
à l'occasion de la prise de possession de son siège épiscopal.

ADOLPHE-YVES-MARIE DUPARC, par la grâce de Dieu et du Saint-Siège Apostolique, Evêque de Quimper et de Léon,
Au Clergé et aux Fidèles de Notre Diocèse, salut, paix et bénédiction en Notre-Seigneur Jésus-Christ.

NOS TRÈS CHERS FRÈRES,

I. — L'apôtre des diocèses de Quimper et de Léon, le Vénérable Père Maunoir, écrivait, en 1659, au glorieux saint Corentin, mort déjà depuis plus de douze cents ans, mais toujours vivant au Paradis :

« Il y a treize siècles qu'aucune espèce d'infidélité n'a souillé la langue qui vous a servy d'organe, pour prêcher Jésus-Christ, et il est à naître qui ayt vu un Breton bretonnant prêcher une autre religion que la catholique... La terre sainte arrosée de vos sueurs... ne produit aucun venin contraire au sentiment de notre Mère la sainte Eglise. »

Ces paroles, toujours vraies, malgré quelques ombres au tableau, devraient mettre une joie sans mélange au cœur de celui que le Souverain Pontife envoie comme Evêque vers cette terre choisie, où vous Nous appelez vous-mêmes avec des sentiments dont Nous sommes profondément touché.

Et pourtant, même pour aller vers vous, Nous ne pouvons Nous détacher sans regret du pays de Vannes et de Notre chère paroisse de Lorient. On ne quitte pas, l'âme joyeuse, l'Evêque qui était à la fois un chef par l'énergie, un maître par l'esprit, un père par le cœur, et les prêtres qu'on a eus pour confrères et pour modèles, et enfin l'église de son baptême et la ville où, à travers beaucoup de deuils et de combats, au cours d'un ministère pastoral prolongé, on a rencontré des sympathies si fidèles, des concours si dévoués, des œuvres si vivantes, des conseillers si sages, des auxiliaires si dociles, et des catholiques empressés à faciliter à leurs prêtres l'accomplissement de leur devoir, à l'une des heures les plus difficiles de l'histoire. Vous ne Nous en voudrez pas de Notre aveu, Nos très chers Frères. Il vaut mieux que vous sachiez combien le Père qui vous arrive est capable d'attachement. Les peines supportés en commun sont le meilleur lien des âmes. Il y a de l'inoubliable entre les Lorientais et votre Evêque. Aucune ambition humaine, aucun

rêve terrestre, ni la pensée d'un diocèse de choix où des affections déjà anciennes ne demandent qu'à se rajeunir pour se resserrer encore autour de Nous, ni même l'espérance d'un apostolat plus étendu et plus fécond, rien n'aurait suffi à rompre des liens si étroits. Le choix du Pontife suprême a seul pu le faire. Ceux que Nous quittons sans les oublier le savent bien, et ils Nous l'ont montré. Ceux qui Nous accueillent si filialement sauront, de leur côté, que Nous leur appartenons pourtant sans partage, comme le fils d'une famille aimée s'en sépare, sans esprit de retour, pour fonder un foyer nouveau, tout en gardant pour ceux dont il s'éloigne avec peine, le bon souvenir que rien n'efface.

II. — Avons-Nous besoin de vous dire, Nos très chers Frères, que, si Nous avions cru être auprès de vous les envoyés de quelque autorité purement humaine, si haute et si légitime qu'elle pût être, Nous n'aurions jamais osé aborder une fonction si supérieure à tout ce que le monde connaît ? Mais vous savez le grand changement survenu en France. Vos évêques comme vos prêtres n'ont plus qu'un titre à votre obéissance comme à votre affection, et il faut s'en féliciter. Ils sont auprès de vous les représentants de Dieu seul. Aucun gouvernement de la terre ne les désigne, ni ne les agrée. Les pouvoirs civils ont rompu, de leurs propres mains, les liens fragiles qui nous unissaient à eux. Nous demeurons attachés au pays, comme tous les bons citoyens, par le dévouement qu'il ne faut jamais marchander à sa patrie, par la soumission chrétienne à toutes les lois justes, comme d'ailleurs par les droits civiques qui nous sont communs avec tous nos chers compatriotes. Mais, dans l'exercice de notre ministère à l'égard de vos âmes, nous devons être et nous sommes indépendants de tout pouvoir profane. C'est la garantie nécessaire de la loyauté de notre apostolat et de la confiance que vous lui devez. Et ce qui met en plein relief cette indépendance, c'est le fait même de Notre élection directe par le Pape.

Au nom de Dieu qui lui a confié le gouvernement de la Sainte Eglise, il choisit lui-même, et il institue souverainement, les Evêques qui doivent la gouverner avec lui. Parfois même il les consacre de ses propres mains paternelles. Il l'a fait pour les quatorze élus qui furent envoyés à l'Eglise de France, les premiers et le même jour, après la loi de séparation. Nous avons été sacré à Notre tour par l'un d'entre eux, qu'aucun autre ne surpasse. Notre généalogie pontificale Nous rattachera ainsi directement à Pie X, par le sacre comme par l'élection.

III. — Certes, Nous sentons tout le poids d'un pareil honneur. L'héritage des apôtres fut toujours lourd à porter. Pourquoi ne pas avouer qu'à l'heure actuelle il Nous effraie ?

En lisant, dans le Mandement d'adieu de Notre vénéré Prédécesseur, cette revue de ses œuvres dressée par lui-même, et où son âme énergique rendait compte à la fois de ses travaux

Archives diocésaines de Quimper et Léon

parmi vous et du concours généreux que vous lui avez donné sans compter, Nous étions ému d'inquiétude pour Nous-même, autant que d'admiration pour lui. Comment un pauvre prêtre sans expérience suffirait-il à une mission si complexe ? Et c'est Nous qui y sommes appelé !

Nous ne Nous faisons aucune illusion sur l'étendue de l'œuvre et ses difficultés. Pour être, au nom de Jésus-Christ, le Maître des intelligences, des consciences et des volontés, l'Evêque doit voir de haut et voir au loin. Rien de ce qui menace l'âme des fidèles ne doit lui échapper, et rien de ce qui peut contribuer à la sauver ne doit lui être indifférent. Sa souveraineté s'étend à tout dans l'ordre spirituel. Et la plénitude même du sacerdoce, dont il résume en sa personne tous les degrés, réclame de lui une sainteté qui devrait l'égaler aux anges. Voilà de quoi faire peur aux plus braves, si la grâce de Dieu n'était proportionnée à la fois à Nos devoirs et à Notre faiblesse.

IV. — Mais, puisqu'Il Nous a chargé de gouverner son Eglise, Il Nous doit sa force et sa lumière. Les grâces du sacre Nous les ont transmises.

Il Nous doit aussi un programme clair et les moyens de le réaliser. Etudions ensemble, avec courage et droiture, ce qu'Il veut de Nous.

Et d'abord, Nos très chers Frères, dans Notre ministère, tout se rapporte à Dieu. C'est le programme du Pontife glorieusement régnant : *Instaurare omnia in Christo :* Restaurer toutes choses en Jésus-Christ. La grande apostasie nationale, accomplie par des hommes qui n'en avaient pas reçu le mandat, doit être rétractée. Toute l'activité de Notre apostolat veut tendre à ce but. Il n'y en a peut-être pas de plus difficile à atteindre. Mais il n'y en a pas de plus élevé. Il n'y en a pas non plus qui Nous soit plus strictement imposé par Notre vocation épiscopale. Elle n'a aucun sens, si elle n'a pas celui-là. Nous sommes appelé à rétablir et à faire vivre le Christ dans toutes les âmes, pour qu'Il soit le maître dans toutes les familles, et qu'Il règne un jour dans les cités redevenues chrétiennes et dans l'Etat rebaptisé.

V. — Si donc quelqu'un, parmi ceux qui croient diriger les événements et les hommes, Nous demande, à Notre entrée dans le diocèse, de quel parti Nous sommes, Nous répondrons, dans le même esprit que le saint du Folgoët, que Nous sommes du parti du bon Dieu. Y en a-t-il un meilleur ?...

Au-dessus de tous ceux qui se disputent ici-bas le pouvoir, doit planer l'Eglise. Elle veut l'union complète des fils qui la défendent. Et comment ne l'obtiendrait-elle pas, dans un diocèse où il y a tant de ressources pour le bien, tant de vieilles familles riches de gloire humaine et de vertus chrétiennes, tant de familles nouvelles et toutes populaires dont l'ardeur ne demande

qu'à se dépenser, pour le service du Christ et de la France ? Si des sacrifices s'imposent pour que cette union soit possible, le désir de sauver l'Eglise et le Pays doit les rendre faciles. Toutes les divisions actuelles viennent de nos débats sur la forme du gouvernement. Sur le reste, nous sommes d'accord.

Consultons l'Eglise, et parlons loyalement.

L'Eglise ne maudit aucune forme de gouvernement. Elle n'a même pas hésité à les bénir toutes, à travers l'histoire, dans la mesure où elle pouvait s'en accommoder pour le salut des âmes. Elle a su tenir compte des événements providentiels plus forts que les volontés humaines, et même des erreurs de conduite qui entraînaient parfois toute une nation loin de ses voies traditionnelles et qu'aucune force créée n'eût été capable d'endiguer. Le sens pratique des choses possibles lui a permis de continuer son apostolat, à travers les persécutions et les révolutions ; — sans courber la tête, même quand elle se résignait aux régimes les plus tyranniques ; — en lutte contre les lois mauvaises, tout en se soumettant aux gouvernements établis ; — et travaillant à l'assainissement et à la moralisation des démocraties comme des aristocraties sans s'insurger contre elles. Ainsi a-t-elle fini toujours par conquérir sa liberté et celle des âmes. Le respect de la Constitution n'a jamais entravé ses progrès, ni rendu plus difficile la défense de ses droits, ni éloigné d'elle les citoyens honnêtes, ni entamé la pureté de sa doctrine ou de sa morale. Elle a trouvé, dans cette attitude pacifique et fière, sa meilleure force pour travailler à l'abolition des lois oppressives et à l'avènement d'hommes d'Etat plus sages et plus justes. C'était l'avis de Léon XIII : c'est encore celui de Pie X. Ils donnent tous les deux pour base au groupement des catholiques, pour la défense de leurs intérêts religieux, le sacrifice de leurs préférences personnelles en matière constitutionnelle et l'acceptation de la forme du gouvernement voulu par le peuple, sans refuser aux autres constitutions politiques l'estime et la reconnaissance qui leur sont dues, pour un passé bienfaisant et glorieux. Il Nous semble que cette attitude est dictée par la sagesse même.

VI. — Mais la résignation au présent ne doit pas empêcher l'effort quotidien, pour revendiquer les libertés disparues et pour préparer chrétiennement l'avenir. Nous ne comprendrions pas des populations croyantes qui accepteraient, sans colère et sans combat légal, des spoliations, des expulsions, des fermetures d'écoles, des interdictions de langue bretonne, des inventaires d'église, et tout ce cortège d'injustices lamentables dont votre Evêque évoquait le souvenir, en vous quittant. La patience a des limites. Nous ne sommes pas des parias. Nos droits sont ceux des autres Français. On laisse aux autres les écoles qu'ils préfèrent. On respecte leur demeure et leurs biens. On ne les tracasse pas. On ne les emprisonne pas. On ne les suspecte

Archives diocésaines de Quimper et Léon

pas. Pourquoi nous traite-t-on autrement qu'eux ? Sommes-nous moins patriotes, moins dévoués, moins bons soldats, moins bons marins qu'aucun d'eux ? On nous en veut parce que nous aimons Notre-Seigneur Jésus-Christ. Est-ce donc un crime ou un délit ? Jusqu'ici le Code n'en dit rien. La haine du nom de Dieu n'est pas inscrite dans la Constitution. Nous demandons qu'on n'en fasse pas la règle de la politique dont nous sommes les victimes. Dans la paix de nos âmes et l'énergie de nos volontés, nous réclamons nos droits. Nous le faisons par les moyens légaux. Mais nous entendons que notre voix soit écoutée, comme celle de nos concitoyens. Pour être catholiques, nous ne sommes pas déchus de nos droits civiques. Il dépend de nous de le montrer.

Tels doivent être les sentiments des fidèles qui se rangent dans le parti du bon Dieu.

VII. — Ils ne croiront pas pourtant qu'une attitude sage et chrétienne suffit, pour qu'ils aient rempli tous leurs devoirs. La vie publique ne doit être que le reflet de la vie privée. Il faut donc d'abord assurer le règne de Jésus-Christ dans l'individu et dans la famille. Dieu merci, le diocèse où Nous entrons a la foi bretonne très vive. Le courant de la pratique religieuse y est large et profond. Presque toutes vos paroisses donnent à l'église l'unanimité de leurs fidèles, non seulement dans les grands jours où, comme au temps des Nobletz et des Maunoir, les missions, les adorations, les pèlerinages entraînent au repentir, à la prière, à l'Eucharistie, des paroisses entières, mais dans le cours ordinaire de la vie paroissiale. Aucune bénédiction du ciel ne vaudra jamais celle-là. Quand toutes les âmes d'une commune aiment à prier avec leurs prêtres au pied des autels, quand les familles continuent dans l'intimité l'œuvre de piété commencée à l'église, quand les enfants n'ont qu'à imiter le père et la mère pour vivre en bons catholiques, l'idéal de l'Evangile est atteint, autant que la masse des fidèles peut l'atteindre ici-bas. La Cornouaille et le Léon donnent presque partout cet exemple. Nous ne laisserons pas se ralentir ce mouvement de foi. Il demande à être entretenu par un apostolat constant. Nous y mettrons avec Nos prêtres tout le cœur, toute l'intelligence, et tout le zèle dont Nous sommes capable. Ce sera la meilleure façon de montrer à Notre peuple que Nous l'aimons.

(A suivre.)

II. **Nominations.** — Par décision de Mgr l'Evêque, en date du 18 Mars, ont été nommés :

M. Pilven, secrétaire général de l'Evêché, chanoine honoraire ;

M. Puill, vicaire à Plabennec, recteur de Loc-Eguiner Saint-Thégonnec.

III. Décès. — Nous recommandons aux prières le repos éternel de l'âme de M. Duédal, ancien recteur de Lanneufret, décédé à Landerneau, le 18 Mars. (Voir Dernière heure, p. 200.)

PARTIE NON OFFICIELLE

LE CARÊME

Comme témoignage et comme moyen de la pénitence, l'Eglise nous prescrit les pratiques extérieures de la mortification. Nous pourrions d'abord exposer la vertu mystérieuse du jeûne, c'est-à-dire d'une des formes du sacrifice, d'un des modes de la souffrance volontaire, pour rendre honneur à Dieu et procurer sa gloire : nos saints Livres, commentés par la tradition des premiers siècles, contiennent de grands enseignements à cet égard. Mais sans nous arrêter à ce côté de la question, comprenez le rapport exact entre le péché et l'abstinence considérée comme une expiation et remède du péché. Le foyer du péché, c'est la concupiscence charnelle, c'est l'appétit sensuel ; le fond de l'homme, c'est l'idolâtrie de soi, le culte du bien-être, la recherche des douceurs et des commodités de la vie. C'est par les sens que nous prévariquons ; ce sont eux qu'il faut châtier, qu'il faut dompter, qu'il faut assouplir : d'où part le mal, doit partir l'expiation. Les saints docteurs ont remarqué que le péché est entré dans le monde par la manducation d'un fruit défendu : à l'homme de réparer sa faute en obéissant au précepte qui lui interdit l'usage d'aliments licites en eux-mêmes. Voilà la haute philosophie de l'Eglise dans l'institution du jeûne et de l'abstinence ; voilà l'essence et l'esprit de la loi.

Que par suite d'une dispense humblement demandée, d'une aumône généreusement accordée, l'heure de vos repas, la nature de vos aliments soient mises en rapport avec votre faiblesse, avec les exigences de votre état et les besoins de votre maison : à la bonne heure. Mais encore, que dans la quantité et la qualité de votre nourriture, que dans l'ordonnance de votre table et dans l'assortiment des mets qui s'y rencontrent, l'acte de soumission à l'autorité de l'Eglise demeure toujours sensible, et que la trace du jeûne et de l'abstinence ne soit jamais effacée. Sans cela vous ne participeriez pas au carême ecclésiastique, et l'omission de cette observance constituerait l'infraction coupable d'un principe irrémissible.

Cardinal Pie.

La Croisade du Chapelet pour la France.

Il est opportun, en cette année jubilaire des apparitions de Notre-Dame de Lourdes, à la veille de la fête de l'Annonciation qui est bien la fête de l'*Ave Maria*, de rappeler la Croisade du Chapelet pour la France, bénie et encouragée par S. S. Pie X et par une grande partie de l'épiscopat français.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Pour faire partie de cette croisade, dont la formation remonte à l'année 1899, il faut prendre l'engagement de réciter un nombre déterminé de chapelets pour la France jusqu'au 31 Décembre *1908*, et adresser le nombre promis à M. Blanchon, directeur de l'*Echo de Fourvière*, place Bellecour, 26, à Lyon. On ne publie pas les noms. Le terme de la récitation des chapelets est reculé *jusqu'à la fin de l'année 1908*, afin de répondre, par la persévérance dans la prière nationale, à la prolongation de la persécution religieuse. Le total des promesses dépasse 103 millions. Que les chapelets continuent à se multiplier, pour enlever les derniers obstacles à l'effusion de la miséricorde de Dieu sur notre chère patrie.....

Un écrivain célèbre, Donoso Cortès, a dit cette parole profonde : « La prière fait plus que les batailles ». Or, l'une des prières les plus efficaces (l'histoire de l'Eglise en fournit des preuves) est assurément la prière du Rosaire, ou du chapelet qui en est la troisième partie.

C'est donc un moyen puissant de contribuer au salut de la France et à la conservation de la Religion dans notre pays. Ce moyen est à la portée de tout le monde, des hommes, des femmes, des jeunes gens, des enfants comme des vieillards, des riches et des pauvres. Et prier pour la France, c'est le devoir de tout catholique, de tout bon Français.

Depuis son origine en 1899, la Croisade a déjà recueilli la promesse de plus de cent millions de chapelets. Tant de supplications ne peuvent demeurer sans résultat... La victoire est à nous, si nous le voulons. Nous l'obtiendrons par la prière persévérante. Catholiques, enrôlez-vous dans la Croisade du chapelet !

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Intentions recommandées aux prières.

I. — **Les prédications du Carême. — La conversion des pécheurs.**

II. — **Missions.** — PLOUYÉ, du 22 Mars au 5 Avril. Président, la 1re semaine, M. le chanoine Poulhazan, curé de Briec.

— LOPÉREC. — Retour de mission, du 22 au 29 Mars. Président : M. Berthou, curé-doyen de Carhaix.

— SAINT-MARC. — Mission, du 22 Mars au 19 Avril. Président : M. l'abbé Frot, missionnaire apostolique.

III. — **Retraites.** — MORLAIX, retraite bretonne pour les hommes, du 22 au 28 Mars.

— QUIMPER et QUIMPERLÉ, retraites bretonnes pour les hommes, du 29 Mars au 4 Avril.

Offices extraordinaires.

Quimper. — CATHÉDRALE DE SAINT-CORENTIN. — Mercredi, 25 Mars, fête de l'Annonciation, messes basses à *6 h.*, *7 h.* et *8 heures*.

Il n'y a pas de messe de 9 heures.

A *10 h.*, grand'messe et vêpres. A *2 h. 1/2*, complies et bénédiction du T. Saint-Sacrement.

Le soir, à la réunion bretonne, chants et procession en l'honneur de Notre-Dame de Lourdes.

— EGLISE SAINT-MATHIEU. — Mercredi, 25 Mars, fête de l'Annonciation, grand'messe à 8 h. 1/2. Le soir, à 7 h. 3/4, Complies ; sermon sur l'Immaculée Conception par le P. Prédicateur du Carême ; procession en l'honneur de Notre-Dame de Lourdes. Bénédiction solennelle du T S. Sacrement.

— CHAPELLE DE LA RETRAITE. — *Lundi 23 Mars*, réunion annuelle de l'Œuvre de N.-D. de Salut, en l'honneur de saint Joseph. A 8 heures, sainte messe, sermon et bénédiction du T. Saint-Sacrement. — Indulgence plénière.

Dès les premiers jours qui ont suivi son arrivée à Quimper, Mgr l'Evêque a fait visite à chacun de MM. les Chanoines ; il s'est également rendu à l'Institution Saint-Vincent de Paul et à l'Ecole Saint-Yves, pour bénir les maîtres et les élèves ; il se propose, à son premier moment libre, de voir les communautés de la ville épiscopale.

Aujourd'hui (jeudi), fête de saint Joseph, Sa Grandeur doit donner le sermon à la réunion du soir, à la cathédrale de Saint-Corentin.

Mardi matin, 24 Mars, notre évêque partira pour Rennes où il prêchera, le soir à 5 h. 1/2, au Congrès Marial Breton. Le lendemain, il assistera au double couronnement de Notre-Dame de Bonne-Nouvelle et de Notre-Dame des Miracles.

Monseigneur partira de Rennes le jeudi matin et arrivera, par le *train de 2 heures* de l'après-midi, à Saint-Pol de Léon, pour prendre possession de sa seconde cathédrale.

Le vendredi, il s'arrêtera à Morlaix, où il sera reçu solennellement à l'église Saint-Mathieu. Le soir du même jour il se rendra à Brest et descendra au Grand-Séminaire.

Sa Grandeur sera de retour à Quimper lundi 30 Mars, dans la soirée.

Ce qui ressort d'une récente manifestation. — Dans la belle allocution qu'il a prononcée le 8 Mars, à la cathédrale de Vannes, en faisant ses adieux à Mgr Duparc, Mgr Gouraud a bien montré le sens et la portée des honneurs rendus par les catholiques bretons à leurs Evêques.

« Vous avez conscience, dit-il, de n'en pas faire trop pour honorer l'élu de Pie X et l'oint du Seigneur ; vous savez ce que sont cette élection et cette onction ; vous vous souvenez qu'elles font le représentant de Dieu sur la terre.

» Vous avez conscience de n'en pas faire trop pour honorer l'évêque sorti de vos rangs, l'enfant de ce diocèse, le frère dont la dignité vous rend aujourd'hui justement fiers.

» Vous avez conscience de n'en pas trop faire pour honorer celui dont le ministère sacerdotal restera pour tous les prêtres de

Archives diocésaines de Quimper et Léon

ce diocèse l'idéal de tous ceux qui se dévouent au service des âmes.

» Pour moi, Mes très chers Frères, j'ajouterai avec le Psalmiste : « *Nimis confortatus est principatus eorum.* Vous confirmez magni- » fiquement, ô mon Dieu, l'autorité de vos élus. »

» Par des manifestations comme celle-ci, vous confirmez, vous aussi, mes Frères, l'autorité de vos évêques.

» Quel appui vous leur donnez, dans un temps où l'on essaye de jeter le discrédit sur l'épiscopat catholique et de combattre sa dignité et son influence ! Ce n'est pas que l'autorité des évêques puisse venir d'en bas, comme on a essayé de le faire croire, en cherchant à imposer à l'Église une constitution qui soumettrait le pouvoir des évêques à la foule. Mais il appartient aux fidèles de soutenir cette autorité et ce pouvoir de leurs acclamations et de leur respect. Le gouvernement de l'Eglise est fait bien plus de persuasion que de force coercitive. Il n'atteint son but qu'autant que l'obéissance lui est librement consentie. C'est de la soumission filiale et de la confiance de leurs fidèles que les évêques attendent surtout le résultat de leur mission, c'est sur elles qu'ils comptent pour en accepter les difficultés et pour en soutenir les luttes.

» Voilà pourquoi votre évêque prend sa part des hommages que vous accordez à celui qui est devenu son frère par l'onction épiscopale... »

Avis de services anniversaires. — I. Hanvec. — Un service anniversaire pour le repos de l'âme de M. R. Colin, ancien recteur de Hanvec, sera célébré dans cette paroisse mardi prochain, 24 Mars, à 10 heures.

II. Carhaix. — Le service anniversaire pour le repos de l'âme de M. Quiniou, mort curé-doyen de Carhaix, sera chanté dans l'église de cette paroisse le mardi 30 Mars, à 10 heures.

Lesneven. — **Retraite d'hommes,** *du 8 au 14 Mars 1908.* — 50 paroisses ; 125 retraitants : Plouvien, 12 ; Saint-Frégant, 8 ; Plabennec, 7 ; Bourg-Blanc, 6 ; Plougastel-Daoulas, 6 ; Saint-Vougay, 5 ; Kernilis, 4 ; Lesneven, 4 ; Ploudalmézeau, 4 ; Trégarantec, 4 ; Cléder, 3 ; Kersaint-Plabennec, 3 ; Landerneau, 3 ; Lanhouarneau, 3 ; Plouédern, 3 ; Plounéventer, 3 ; Brélès, 2 ; Le Folgoët, 2 ; Guipavas, 2 ; Guissény, 2 ; Kerlouan, 2 ; Lannilis, 2 ; Loc-Maria-Plouzané, 2 ; Ploudaniel, 2 ; Plouguin, 2 ; Ploumoguer, 2 ; Plouzané, 2 ; Plourin-Ploudalmézeau, 2 ; Plounéour-Trez, 2 ; Bodilis, 1 ; Gouesnou, 1 ; Guilers, 1 ; Dirinon, 1 ; Kernouès, 1 ; Lanildut, 1 ; Lanarvily, 1 ; Loc-Brévalaire, 1 ; Lanneufret, 1 ; Milizac, 1 ; Plouescat, 1 ; Plougoerneau, 1 ; Plougonvelin, 1 ; Plouzané, 1 ; Plouzévédé, 1 ; Saint-Méen, 1 ; Saint-Pabu, 1 ; Saint-Thonan, 1 ; Saint-Servais, 1 ; Tréflez, 1 ; Tréouergat, 1.

Echos de Chambéry. — I. Mgr l'Archevêque de Chambéry a nommé chanoine honoraire de l'Eglise métropolitaine, vicaire général honoraire du diocèse, secrétaire du Conseil épiscopal, M. F. Vieille-Cessay, précédemment secrétaire général de l'Evêché de Quimper et vicaire général honoraire de ce diocèse.

II. Le juge de paix de Chambéry vient d'ordonner l'inscription sur la liste électorale de Chambéry de Mgr Dubillard et de M. le chanoine Vieille-Cessay, inscription qui avait été refusée par les sectaires du lieu.

III. Nous lisons dans la *Semaine religieuse de la Savoie* (n° du 12 Mars) :

« A peine installé dans sa résidence épiscopale du Faubourg Montmélian, Mgr l'Archevêque, avec un zèle tout apostolique, a voulu porter, un peu partout, autour de lui, ses encouragements et ses bénédictions.

» Les paroisses de la Ville, le Cours supérieur de Théologie au château de Pingon, les Ecoles secondaires libres de Rumilly, de Saint-Pierre-d'Albigny, de La Villette, l'Externat de Saint-François-de-Sales, l'Orphelinat du Bocage, toutes les Communautés religieuses, les diverses Ecoles libres de Chambéry, les patronages et les Œuvres de jeunesse, l'Hôtel-Dieu, ont reçu, en un si court espace de temps, la visite du vénéré Prélat. Cette démarche empressée, les paternelles exhortations du Pontife, la facilité de son abord, ont versé dans les cœurs la joie, le réconfort, l'espoir.

» Tous ont confiance dans le Guide éprouvé que la Providence leur envoie, aux heures troublées que nous traversons. Sous son impulsion, un renouveau de foi, de générosité, de vaillance ne saurait tarder à se faire sentir dans le diocèse. Cette impression est également celle des nombreuses personnes de tous rangs qui ont eu l'honneur d'aller offrir leurs hommages à Monseigneur et de s'entretenir avec lui dans l'intimité. »

RESCRIT de S. S. Pie X concernant le Scapulaire du Mont-Carmel. — En vertu d'un Rescrit du Souverain Pontife (4 Janvier 1908), tout soldat qui se trouve à l'hôpital, ou pendant la guerre, en campagne, peut s'imposer lui-même, sans aucune cérémonie, le scapulaire préalablement et dûment bénit. Il suffit qu'au moment de se l'imposer, il récite quelques prières à la Sainte Vierge, par exemple, trois *Ave Maria ;* il est ainsi affilié à la confrérie du Carmel et participe à toutes les indulgences et faveurs du saint Scapulaire.

Ce précieux rescrit est une preuve éclatante de l'extrême bonté du Saint-Père et du désir qu'a le Saint-Siège de propager partout, en particulier dans l'armée, la dévotion au scapulaire de N.-D. du Mont-Carmel : dévotion enrichie, aux conditions requises, de tant d'indulgences et de l'insigne privilège « de la préservation de l'enfer ».

Archives diocésaines de Quimper et Léon

DERNIÈRE HEURE.— **Nécrologie.**— Au moment de mettre sous presse, nous avons le douloureux regret d'apprendre la mort de M. Duval, recteur de Gouesnou, décédé à l'âge de 46 ans.

Nous le recommandons aux prières de nos lecteurs, ainsi que M. Duédal dont nous avons annoncé plus haut la mort. Nous donnerons dans notre prochain numéro les notices biographiques de ces deux confrères.

CHRONIQUE GÉNÉRALE

ROME. — Le jour de la fête de saint Joseph, qui est sa fête patronale, le Saint-Père a dit la messe dans la chapelle Sixtine.

Chaque vendredi, Sa Sainteté assiste régulièrement aux sermons du Carême qui, selon l'usage, sont donnés au Vatican par un religieux Franciscain.

Plusieurs évêques français se trouvent actuellement à Rome. Ce sont, par ordre de date d'arrivée : Mgr Mignot, archevêque d'Albi, LL. EE. les cardinaux-archevêques de Bordeaux et de Lyon ; les évêques de Séez, de Pamiers et de Gap.

On attend sous peu l'arrivée de Mgr Dadolle, évêque de Dijon, puis de NN. SS. Dénéchau, évêque de Tulle, et Germain, archevêque de Toulouse.

A l'occasion du voyage de Mgr Fuzet à Rome et de ses audiences au Vatican, les journaux ont donné diverses informations non fondées, comme le montre cette note publiée par le *Bulletin religieux* de l'archidiocèse de Rouen :

« Nous ignorons ce qui, dans ces entretiens, a été dit sur la situation religieuse de la France. Mais nous savons qu'à la demande de Monseigneur, Sa Sainteté a permis, dès la première audience, que les mutualités ecclésiastiques se constituassent en sociétés *approuvées*, afin d'obtenir les avantages conférés par la loi. C'est une décision de grande importance. »

PARIS. — **L'assemblée épiscopale.** — Le service solennel pour le cardinal Richard, au cours duquel l'oraison funèbre sera prononcée par Son Em. le cardinal Luçon, demeure fixé au 31 Mars.

C'est à la suite que doit se tenir l'assemblée épiscopale de Paris qui réunira, sous la présidence de Mgr Ardin, archevêque de Sens, les archevêques de Paris, Bourges, Tours, Rouen et Rennes, et un évêque par province.

Le cycle de ces assemblées se terminera par celle de Reims, à la fin d'Avril. *(La Croix.)*

ALGER. — Mgr Oury, archevêque d'Alger, vient d'adresser à ses diocésains une touchante lettre d'adieux et annonce que le Souverain Pontife a nommé Mgr Combes, archevêque de Carthage, administrateur apostolique du diocèse d'Alger.

Le Jubilé de Lourdes. — Le *Journal de la Grotte* annonce, pour le 25 Mars, la deuxième des grandes cérémonies jubilaires qui doivent jalonner cette année bénie. Le 25 Mars, il y aura cinquante ans que la très sainte Vierge, répondant aux interrogations de Bernadette, déclara : Je suis l'*Immaculée Conception*.

Les fêtes, qui commenceront dès le mardi 24 Mars, se termineront dans la soirée du mercredi 25, par une procession aux flambeaux parmi les sanctuaires illuminés. Elles seront rehaussées de l'éloquente parole de Mgr Lecœur, évêque de Saint-Flour.

La défense des églises. — Dans une très belle Lettre pastorale sur « les Devoirs du Temps actuel », Mgr Gauthey, évêque de Nevers, adresse aux fidèles les plus viriles exhortations. Pendant que certains publicistes nous conseillent de demander à l'Etat athée la protection et la sauvegarde de nos églises, Mgr Gauthey incite les catholiques à se protéger eux-mêmes :

« On nous a dépouillés ; nous sommes restés pauvres ; mais, grâce à Dieu, dit Mgr Gauthey, nous avons sauvé l'honneur et gardé la liberté. On a même été obligé de nous laisser dans nos églises — sans droits, il est vrai, et sans titres.

» *Qu'importe ? Les tours de nos cathédrales, les flèches de nos clochers portent très haut aux yeux des peuples nos droits séculaires. Et nos titres : c'est la tradition catholique, c'est la foi des aïeux, c'est l'empressement des fidèles à venir prier là où ont prié leurs pères, et la volonté de ne pas se laisser déposséder des églises qui, en dépit de toutes les fictions légales, appartiennent au peuple chrétien par qui et pour qui elles ont été bâties.*

» On n'a pas, croyez-le bien, N. T. C. F., renoncé à nous les prendre un jour, et ce n'est pas pour écrire une phrase à effet que nous vous répéterons : Attachez-vous de plus en plus à nos églises ; aimez-les comme on aime la maison de famille. Fréquentez-y plus assidûment. Le seul moyen de les garder toujours, c'est de montrer à tous que vous y tenez comme à votre plus cher patrimoine, et que vous ne souffrirez jamais qu'on vous les prenne.

» Ah ! nous avons supporté trop de choses. Nos ennemis s'en prévalent. Naguère encore, ils répondaient à ceux qui protestaient contre le vol des fondations pieuses : « Vos réclamations n'émeuvent pas l'opinion : elles se perdent dans l'indifférence publique ». Est-ce vrai ? Non, vos consciences crient et vos cœurs s'indignent ; et cependant, n'y a-t-il pas quelques apparences pour justifier les audacieuses affirmations des sectaires ? »

BIBLIOGRAPHIE

La crise du libéralisme et la liberté d'enseignement, par Gaston SORTAIS. 2e Édition, in-12, de 222 pages, 2,50. — P. Lethielleux, Éditeur, 10, rue Cassette, Paris (6e).

L'importance sociale de la liberté d'enseignement, que les catholiques ont

Archives diocésaines de Quimper et Léon

à reconquérir de haute lutte, comme aux temps héroïques des Lacordaire et des Montalembert, l'attentat que les sectaires préparent contre les droits sacrés des pères de famille et des enfants, les débats qui vont s'ouvrir sur cette question vitale devant les Chambres et le pays, tout donne à la deuxième édition de cet ouvrage la plus douloureuse et, hélas ! la plus durable actualité, parce que la bataille sera longue et acharnée.

Tous ceux qui s'intéressent au triomphe de la liberté d'enseignement feront une œuvre socialement très utile en répandant partout cet ouvrage si opportun et si bien documenté.

« LES ÉTUDES »

REVUE FONDÉE EN 1856 PAR DES PÈRES DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS

50, rue de Babylone, PARIS,

Sommaire du 5 Mars 1908.

Comment interpréter l'ordre du monde ? Joseph DE TONQUÉDEC. — L'apparition du 25 Mars 1858, par Léon-J.-M. GROS. — Le rôle de l'habitude dans le gouvernement de soi-même, par Antonin EYMIEU. — Mémoires de Godefroi Hermant, par Pierre BLIARD. — Mélanges : Œuvres complètes de sainte Thérèse, par Auguste HAMON ; De la communion quotidienne, par J.-V. BAINVEL. — Bulletin d'enseignement et d'éducation : A travers les livres, par Lucien DELILLE ; L'enseignement agricole et ménager, par Jean HACHIN. — Revue des livres.

EN VENTE A LA LIBRAIRIE CATHOLIQUE

J. SALAUN, à Quimper.

VICTOIRE DE SAINT-LUC

DAME DE LA RETRAITE

Par Madame de SILGUY, sa sœur.

JOURNAL DE SA DÉTENTION EN 1793

Un vol. in-8°, 133 pages avec portrait. Prix : 1f50 ; franco-poste, 1f75.

(Cet ouvrage est vendu au profit de l'Œuvre de Saint-Michel.)

CARTES POSTALES

Représentant des Vues variées de l'arrivée de Monseigneur à Quimper.

L'unité : 0f05. — La *douzaine, franco-poste* : 0f75.

Portraits de Monseigneur en Cartes postales.

Modèles variés (mêmes prix que ci-dessus).

Revue Financière

Marché toujours indécis, plutôt ferme cependant en fin de semaine On termine à 97.65 sur la Rente, à 94.15 sur l'Extérieure, à 96.15 sur le Turc. Fonds russes sans grand changement.

Fermeté à 407 fr. de l'obligation 5 0/0 de l'Amazone. Avec un coupon à détacher dans six semaines, ce titre offre un rendement à 6 1/2 0/0 environ, sans tenir compte de la prime de remboursement de près de 100 francs.

Valeurs de crédit soutenues. Le Foncier est à 705, le Crédit Lyonnais à 1 188, le Comptoir d'Escompte à 680, la Société Générale à 667. Par les soins de ce grand établissement, la souscription aux obligations des Chemins de fer de Sao-Paulo et Rio-Grande, s'est effectuée avec un plein succès.

La Banque Centrale Française, dont les bénéfices de 1907 sont en augmentation, s'avance à 425.

Reprise du Rio à 1 589.

Fermeté du Bec Auer à 720.

L'action des Usines Métallurgiques de la Basse-Loire est demandée à 230 fr. La situation de l'entreprise est prospère et l'on escompte pour l'exercice en cours des résultats très importants.

On recherche à 449, l'obligation 5 0/0 du port de Bahia, doublement intéressante par son rendement très rémunérateur et par la sécurité que lui confère la garantie du gouvernement brésilien.

Non moins intéressante est l'obligation du port de Para, que l'on peut encore obtenir à 445 fr. Les nouvelles concernant cette entreprise sont les plus favorables.

L'action Pétroles « Colombia », favorisée par la hausse actuelle du pétrole, s'avance à 450 fr.

Les actions Montebras priviligiées se traitent de 50 à 54 fr. selon les coupures. Les travaux sont activement poussés : l'avancement des galeries a atteint de 17.50 à 25 mètres.

Sur les actions et les parts de la Société Minière de la Haute-Guinée, on enregistre de nombreuses demandes provenant de capitalistes bien au courant de la marche de l'entreprise et de l'avenir qui paraît lui être réservé.

Nouvelle hausse de l'action et de la part Ouest-Africain Français, à 413 et 196 francs.

La tuberculose vaincue.

Après le quinquina qui guérit la fièvre, la colchique qui a vaincu la goutte, la digitale, remède héroïque chez les cardiaques, voici qu'une plante tropicale, d'une efficacité égale sinon supérieure à celle-ci, vient de nous être présentée comme le remède spécifique par excellence des affections du poumon.

Déjà, des tuberculeux gravement atteints ont recouvré la santé !

La terrible grippe, qui nous menace en ce moment, est aussi jugulée en quelques jours ; le mal disparaît et, avec lui, les conséquences redoutables que nous connaissons tous : rhumatismes, ictères, endocardites infectieux.

Les bronchitiques, les catarrheux, les grippés, les tuberculeux bénissent le « *Curatif Vaugirard* », qui guérit infailliblement ces redoutables affections.

On le trouve dans toutes les pharmacies

Brochure : E. Logeais, 37, avenue Marceau, Paris.

Adresse télégraphique : Pulmonia-Paris.

Ancienne Maison PIRIOU

SAUVAGE

3, rue Kéréon SUCCESSEUR QUIMPER

HORLOGERIE — BIJOUTERIE — OPTIQUE — ORFÈVRERIE

BRONZES & ORFÈVRERIE D'ÉGLISE

Assortiment considérable de **Candélabres, Garnitures d'autels, Thabors, Calices, Ciboires, Custodes, Boucles de souliers, etc., à des prix excessivement réduits.**

Nouveau candélabre à transformations multiples, breveté S. G. D. G.

Réparations, remise à neuf, dorure et argenture.

Le Chronomètre « **A la Montre de Genève** » que l'on trouve seulement chez M. SAUVAGE, qui en a la *propriété exclusive*, doit son *succès* toujours croissant à sa qualité exceptionnelle, à son bon marché et à son réglage parfait ; c'est sans contredit la *Montre de précision* par excellence. Ce mouvement, entièrement monté sur rubis, est à ancre ligne droite, levées visibles, double plateau, spiral Breguet, balancier compensé, et se fait en boîtes or, argent, acier et nikel.

ARTICLES POUR FUMEURS
Écume et Ambre 1er choix.

ORFÈVRERIE DE TABLE
Qualité supérieure, prix exceptionnel.

Forte remise sur tous les Catalogues.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

« L'UNION »
Compagnie d'Assurances contre l'INCENDIE
Polices spéciales pour l'Assurance des Églises et de leur contenu.
(Instructions de la *Semaine religieuse* du 22 Novembre 1907.)

« L'UNION »
Compagnie d'Assurances sur la VIE
COMBINAISONS DIVERSES — RENTES VIAGÈRES
aux Taux les plus avantageux.
Gustave MAUDUIT, Agent général, 6, rue Verdelet, QUIMPER.

VINS ET SPIRITUEUX
ANCIENNE MAISON Ferdinand LALANDE
— « Fondée en 1858 » —
DUPOUY & MAYAUDON
51, Quai des Chartrons, BORDEAUX
Fournisseurs attitrés du Clergé, Noblesse, Bourgeoisie et Communautés religieuses.
Vin de Messe recommandé de la propriété de M. le Curé de Carbon-Blanc (Gironde).
Références, tarifs et échantillons sur demande.
Agent : Emile DANTEC, 32, rue Ange de Guernisac, MORLAIX

UN MONSIEUR offre gratuitement de faire connaître à tous ceux qui sont atteints d'une *maladie de la peau, dartres, eczémas, boutons, démangeaisons, bronchites chroniques, maladies de la poitrine, de l'estomac et de la vessie, de rhumatismes, neurasthénie*, un moyen infaillible de se guérir promptement, ainsi qu'il l'a été radicalement lui-même après avoir souffert et essayé en vain tous les remèdes préconisés. Cette offre, dont on appréciera le but humanitaire, est la conséquence d'un vœu.

Écrire par lettre ou carte postale à **M. VINCENT,** 8, place Victor-Hugo, à GRENOBLE, qui répondra gratis et franco par courrier et enverra les indications demandées.

CONSTIPÉS ! Prenez garde !

L'usage des graines, poudres ou pilules à activité merveilleuse ne fera **qu'augmenter** d'une façon insensible, mais progressive, votre infirmité et toutes ses conséquences. Faites usage des Comprimés de Rhubarbe pure de Chine CALLET. Ils **rétabliront sûrement** le péristaltisme normal de votre intestin, sans lequel pas de guérison. — *Milliers d'attestations.* — La b. : 1,50 ; les 6 : 7,50 ; les 12 : 12 fr. — Pharmacie CALLET, 52, r. Charité, Lyon.

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché.

23e ANNÉE. Vendredi 27 Mars 1908. N° 13

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

SOMMAIRE

I. PARTIE OFFICIELLE. — *Communications de l'Evêché :* Lettre pastorale de Mgr l'Evêque de Quimper et de Léon à l'occasion de la prise de possession de son siège épiscopal (fin) ; Examen de douzième année ; Décès : Nomination.

II. PARTIE NON OFFICIELLE. — *Chronique du diocèse :* Intentions recommandées aux prières ; Offices extraordinaires ; Chambéry : Lettre de Mgr Dubillard ; Nécrologie ; Landivisiau ; Avis de services anniversaires ; Quimper ; Saint-Joseph du Pilier-Rouge ; Ploûguerneau ; Congrès Marial Breton ; Association de la « Jeunesse Catholique » ; Action Libérale Populaire ; Les Bretons de Paris ; Evêques de Quimper et de Léon.

III. — Chronique générale : Rome ; Pèlerinage national à Rome.

IV. — Bibliographie.

V. — Annonces et avis divers.

Offices de la semaine.

Dimanche, 29 Mars. — 4e Dimanche du Carême. Office du jour ; semi-double. Violet.
Vêpres du suivant, avec mémoire du Dimanche.
Lundi, 30. — S. Jean Damascène, Docteur *(du 27 Mars).* Double. Blanc.
Mardi, 31. — De la férie. — Ou Office votif des Sts Apôtres ; semi-double. Rouge.
Mercredi, 1er Avril. — De la férie. — Ou office votif de S. Joseph ; semi-double. Blanc.
Jeudi, 2. — S. François de Paule, Confesseur. Double. Blanc.
Vendredi, 3. — Le Très Précieux Sang de N. S. Jésus-Christ. Double-majeur. Rouge.
Samedi, 4. — S. Isidore, Evêque, Docteur. Double. Blanc.
Dimanche, 5. — Dimanche de la PASSION.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Saint-Jean-Trolimon.	du 29 au 31 Mars.
Quimerc'h.	du 1er au 3 Avril.
Plougoulm.	du 4 au 8 —

Archives diocésaines de Quimper et Léon

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

I. LETTRE PASTORALE

DE MONSEIGNEUR L'ÉVÊQUE DE QUIMPER ET DE LÉON

à l'occasion de la prise de possession de son siège épiscopal.

(Fin.)

VIII. — Cet apostolat, Nos très chers Frères, emploiera pour le bien tous les moyens que l'expérience des temps actuels recommande. Les divers groupes d'âmes ont aujourd'hui besoin d'être ramenés ou maintenus au service de Dieu, par des œuvres spéciales.

Les unes ont pour objet principal le développement du sens chrétien dans l'enfance et la jeunesse, et l'affermissement des convictions et de l'action religieuse dans l'homme public et privé. Elles vous sont connues. Vous les voyez fonctionner dans un grand nombre de vos paroisses.

Les autres visent la formation et l'action sociale des catholiques.

Il y a entre ces différentes œuvres une hiérarchie nécessaire. Les premières sont les plus importantes et les plus conformes à notre vocation comme au plan de l'Evangile. Nous les ferons toujours passer au premier rang. C'est l'esprit chrétien qui fait l'esprit vraiment social.

Mais cette préséance des œuvres d'apostolat religieux proprement dit ne doit pas nuire aux œuvres dites sociales, par lesquelles nous devons chercher à introduire dans le monde, non seulement plus de charité, mais encore plus de justice. Assurément nous ne partagerons pas les illusions de ceux qui rêvent la suppression de toute misère, dans une société transformée. Nous réprouverons d'ailleurs les luttes de classes, car elles sont foncièrement injustes et ne servent en réalité ni la cause des riches ni celle des pauvres. Mais nous nous souviendrons que le Capital a des devoirs comme le Travail, et que la loi morale évangélique bien observée est seule capable d'établir une paix durable et féconde entre ces deux forces également respectables. En somme, toutes nos œuvres de mutualité, de prévoyance, de prêts, de retraites, nos coopératives et nos syndicats, nos écoles ménagères, nos jardins ouvriers, visent à rétablir un équilibre meilleur dans la société. Et, qu'on le veuille ou qu'on ne le veuille pas, elles sont essentiellement chrétiennes d'inspiration ; car elles nous viennent de l'Evangile,

non seulement à travers saint Vincent de Paul et Ozanam, mais encore, bien plus près de la source, à travers l'âme et l'apostolat de tous nos grands évêques et de tous nos vieux moines.

IX. — Les deux patrons de ce diocèse, saint Corentin et saint Pol, à cent ans de distance, ont su parfaitement unir dans leur ministère, en Cornouaille et en Léon, cette double préoccupation de leur cœur tout paternel : le règne de Dieu dans les âmes et le progrès social. Sans jamais perdre de vue les pensées surnaturelles, ils n'ont rien négligé de ce qui pouvait servir le bien-être des familles et la prospérité des cités naissantes. Alliés, autant que la conscience et les circonstances le permettaient, aux chefs de colonies bretonnes qui vinrent avant eux ou avec eux se mêler aux populations armoricaines, ils vainquirent d'un même élan et le paganisme renaissant et la stérilité menaçante du sol envahi de nouveau par les halliers et les bois. Et, autour d'eux, les Guénolé et les Tudy, les Joévin, les Goulven et les Gouesnou, menaient, comme eux, de front les travaux apostoliques et les travaux civilisateurs.

Nous aimons à les saluer tous, à Notre entrée dans le diocèse. Ils sont vos pères dans la foi. Ils vous ont évangélisés et formés. Héritier de leur doctrine, puissions-Nous l'être aussi de leur sainteté et de leur dévouement au soulagement des misères humaines !

Comme eux, d'ailleurs, Nous vivrons le plus possible de la vie de Nos prêtres. Nous partagerons leurs fatigues, leurs inquiétudes, leurs espérances. Leurs peines seront les Nôtres. Accoutumés à nous voir de près, nous nous soutiendrons mutuellement, dans une mission où tout succès dépend autant de l'union des apôtres que de la grâce de Dieu.

Rien ne nous coûtera, ni aux uns ni aux autres, pour prouver notre affection au peuple. Nous sortons de ses rangs. Nous n'ignorons aucune de ses épreuves. Nous voulons qu'il nous sente en communion d'idées et de vie avec lui.

X. — La Bretagne naissante présentait ce caractère frappant : toute la vie du peuple était mêlée à celle des prêtres et des moines. Ces monastères d'hommes et de femmes, deux fois, en un siècle, dépeuplés et ruinés par la persécution et le vol, n'avaient qu'une raison d'être providentielle : ils mettaient un foyer de pensée religieuse au centre de toute activité humaine. A Landévennec, à Saint-Mathieu de la « fin des terres », à Saint-Maurice de Carnoët, à Sainte-Croix de Quimperlé, les Guénolé, les Guenaël, les Tanguy, les Gurloëz et les Maurice, portaient aux cieux le cri de l'âme populaire, un moment arrachée aux soucis absorbants de la vie citadine ou paysanne, et enseignaient aux ouvriers l'idéal qui rattache à Dieu le moindre effort manuel et fait qu'on pense à l'ouvrier Jésus-Christ, d'autant plus qu'on a l'air de se courber plus profondément

Archives diocésaines de Quimper et Léon

vers la terre. Tandis que les abbayes féminines, germées de siècle en siècle sur le sol breton, dès avant l'an mil, apprenaient à cette créature de sacrifice et de dévouement qu'est la femme bretonne, l'âme de foi et de bonté qui doit soutenir sa vocation chrétienne, au milieu des devoirs que la vie de famille lui impose.

XI. — Vous savez comment le cours des siècles modifia l'orientation de ces vocations religieuses, sans en atteindre le fond. Elles en vinrent à se consacrer de préférence à la prédication, à l'enseignement et à la charité. C'était nécessaire. La reconnaissance nous fait un devoir de les en remercier. Mais le bien accompli souleva contre elles les haines perfides de la Franc-Maçonnerie. Et, comme en 89 et 93, la Franc-Maçonnerie remporta sur nous une victoire rendue facile par nos divisions. Le même coup de vent a balayé les congrégations enseignantes et déraciné les autres. Bientôt le clergé séculier, dans ce diocèse évangélisé et formé par les moines, se trouvera presque seul, avec de rares et courageux auxiliaires, en face d'œuvres écrasantes qu'il faudrait encore multiplier. Nous ne Nous décourageons pas, Nos très chers Frères. Un jour les exilés reviendront. Ils seront accueillis en triomphe, si les lois de l'époque le permettent. Mais, dans l'intervalle, à moins qu'une tyrannie plus savante et plus radicale nous ait enlevé jusqu'au droit d'enseigner et de nous dévouer, les écoles libres seront ouvertes. L'habit religieux n'est pas nécessaire pour se donner à Dieu et aux âmes. Nos instituteurs et nos institutrices se recruteront parmi les volontaires de l'instruction libre. Les circonstances nouvelles créent les organisations nouvelles. Des expériences heureuses sont déjà faites. Elles se poursuivront sous l'orage, et nos œuvres ébranlées trouveront peut-être moyen de pousser en terre des racines plus profondes encore, sous l'action même des tempêtes qui voudraient leur donner l'assaut final.

XII. — Ce n'est pas dans un pays comme le vôtre que les tempêtes peuvent effrayer ni surprendre. Votre littoral n'a pour ainsi dire pas d'autre histoire. Pourtant aucun malheur ne suffit à détacher vos pêcheurs et vos marins de la dure vocation qu'ils ont dans le sang et dans l'âme. Nous ferons comme eux : Ni les deuils, ni les disettes, ni les échecs ne nous feront perdre confiance en l'avenir.

Pourquoi s'obstinent-ils dans leur confiance ?

Ils sentent fixé sur eux, de tous les points de leur Bretagne, le regard maternel des Madones qu'ils ont aimées depuis l'enfance : Celles qui portent des couronnes, Notre-Dame du Folgoat, Notre-Dame de Rumengol, Notre-Dame des Portes ; Celles qui rendent fameux les pèlerinages du Tréguier et du Léon, Notre-Dame de Kernitroun, Notre-Dame de Lambader, Notre-Dame de Berven et Notre-Dame de Trézien ; et, dans la Cornouaille,

sur la baie des Trépassés, à l'extrême pointe de la presqu'île du Raz, la plus nouvelle et la plus touchante des Vierges Bretonnes, Notre-Dame des Naufragés, témoignage de l'affection d'un Père qui vous regrette, et symbole d'espérance pour tous les naufragés de la vie et pour tous ceux que l'erreur ou le vice promènent d'écueil en écueil et menaceraient de perdition, si la Mère de Dieu n'était pas aussi leur Mère toujours compatissante et toujours toute puissante.

Nous aimerons comme eux la Très Sainte Vierge, Nos bien chers Frères, et, avec vous, d'un même cœur, non contents de la vénérer sur les côtes bretonnes qu'elle bénit, Nous irons cette année même, à Lourdes la remercier des bienfaits que depuis cinquante aas elle répand sur la France, et la prier de grossir encore pour vous le courant de ses grâces à proportion de la fidélité que vous n'avez pas cessé de lui montrer et que vous lui prouverez, au mois de Septembre, avec un élan tout filial où il y aura autant de reconnaissance pour le passé que d'espérance pour l'avenir.

XIII. — Nous répondrons ainsi au plus cher désir du Souverain Pontife. Sa cinquantième année de prêtrise coïncide avec le Jubilé des apparitions de Lourdes. Là-bas nous prierons la Vierge pour lui. Ce sera l'implorer en même temps pour nous, puisqu'il est le Père de toute la famille catholique. Ce n'est pas sur cette terre de Quimper et de Léon, qui a fourni au Vatican tant de soldats et de martyrs, et dont les évêques et les prêtres ont toujours été si ardemment attachés au siège de Pierre, qu'il sera nécessaire d'insister pour inspirer aux âmes l'amour du Pape et la docilité à ses instructions. Le Pape est l'homme de la ligne droite. Il ne nous égarera pas. Il nous donne la lumière. Il nous communique la force. Nous nous attacherons à considérer, au nom de Notre-Seigneur, ses moindres désirs commes des ordres, et à éviter tout ce qui pourrait contrister, fût-ce légèrement, son cœur paternel. S'il doute d'une méthode, s'il se défie d'un système, s'il désapprouve une entreprise, s'il dénonce une erreur, Nous serons soumis d'avance à sa direction. Le Saint-Esprit qui l'éclaire nous conduira, par des voies sages, au but marqué par la Providence, pour la plus grande gloire de Jésus-Christ.

XIV. — Notre devise vous le rappellera, Nos très chers Frères, la gloire du Christ, voilà l'unique règle de notre vie : *Meulet ra vezo Jezuz-Krist !*

Si toute la création intelligente comprenait son devoir, elle n'aurait pas d'autre souci sur la terre.

Au temps où les gouvernements étaient encore chrétiens, ils appliquaient eux-mêmes cette maxime, et jamais notre histoire nationale ne fut plus belle. Ils professent aujourd'hui des principes contraires. Mais nous, qui sommes catholiques, nous

Archives diocésaines de Quimper et Léon

avons le devoir d'autant plus strict de donner à toutes nos paroles comme à toutes nos actions ce but suprême : la gloire du Sauveur !

Loué soit donc, dans tout ce diocèse, le Jésus de l'Eucharistie et du Sacré-Cœur ; Celui que le clergé et les fidèles entourent d'une dévotion chaque jour plus démonstrative et plus affectueuse ; Celui dont le culte doit devenir chez nous plus ardent à mesure que les persécutions s'aggravent ; Celui que nos Pères ont aimé et servi fidèlement en pleine Terreur ; Celui que leurs fils défendront sans lassitude et sans crainte jusqu'au dernier soupir !

Loué soit Jésus-Christ par tout Notre ministère épiscopal, dans le bien que Nous essaierons modestement d'accomplir, dans le mal que Nous pourrons empêcher, dans la doctrine que Nous prêcherons, dans les sacrements que Nous administrerons ! Qu'il soit loué dans Nos jours de peine plus encore que dans Nos jours de joie !

Loué soit Jésus-Christ par tous ceux qui Nous entoureront, depuis les hommes éminents qui veulent bien porter avec Nous le fardeau de l'administration, plus difficile dans les temps actuels, depuis Nos vénérables Frères du Chapitre, dont la sagesse et la bonne affection seront dans le diocèse Notre meilleur appui, jusqu'aux prêtres de l'enseignement et des paroisses dont la Bretagne entière apprécie la loyauté, l'énergie, l'intelligence et le zèle, jusqu'aux chers séminaristes qui, sous des maîtres choisis, se forment à l'apostolat des jours douloureux !

Loué soit Jésus-Christ, Nos très chers Frères, par tous ceux qui servent ici la gloire et les intérêts de la France dans la marine et dans l'armée, sous le drapeau de la Patrie ! Puissent-ils se souvenir toujours que l'honneur chrétien et l'honneur français ne font qu'un !

Loué soit Jésus-Christ par les riches et par les pauvres, par les parents et par leurs enfants, par les maîtres et par les écoliers ; car, du plus petit au plus grand, ils peuvent, et doivent aider à la gloire divine !

Loué soit Jésus-Christ enfin par ceux-là même qui voudraient vivre loin de lui et qui le combattent, mais qui, Nous l'espérons, ressaisis un jour ou l'autre par la grâce du Sang divin, convertis par une humiliation ou une épreuve salutaire, sauvés par nos prières sinon par nos mérites, finiront par aimer Celui qu'ils auront tant haï, et recevront son pardon, sous la bénédiction du prêtre qu'ils auront en vain méconnu et persécuté !

(Suit le Dispositif, publié dans notre numéro du 13 Mars.)

II. Examen de douzième année. — L'*Ordo* (p. 10, § VIII), à propos de l'examen des prêtres susceptibles d'être appelés à avoir charge d'âmes, indique comme devant y prendre part les « prêtres ordonnés avant le 1er Janvier *1898* ». C'est une erreur qu'il y a lieu de rectifier ainsi : « ...avant le 1er Janvier *1897* ». L'examen de ceux-ci avait été retardé d'une année et, ainsi que le portait l'ordonnance prise à ce sujet, la mesure devait « s'étendre aux années subséquentes ». L'examen de onzième année de sacerdoce reste examen de douzième année.

III. Décès. — Nous recommandons aux prières le repos éternel de l'âme de M. Menguy, recteur de Ploudaniel, décédé le 19 Mars.

IV. Nomination. — Par décision épiscopale du 24 Mars, M. Pouliquen, précédemment employé au diocèse de Saint-Brieuc, a été nommé vicaire à Plabennec.

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Intentions recommandées aux prières.

I. — **Les prédications du Carême. — La conversion des pécheurs.**

II. — **Missions.** — PLOUYÉ, du 22 Mars au 5 Avril. Président, la 2e semaine, M. Colin, curé-doyen de Saint-Thégonnec.

— SAINT-MARC. — Mission, du 22 Mars au 19 Avril, Président : M. l'abbé Frot, missionnaire apostolique.

III. — **Retraites.** — QUIMPER et QUIMPERLÉ, retraites bretonnes pour les hommes, du 29 Mars au 4 Avril.

Offices extraordinaires.

Quimper. — Eglise de Saint-Mathieu. — Dimanche prochain (4e Dimanche du Carême), les vêpres à 2 h. 1/2, immédiatement suivies du sermon français et de la bénédiction du T. S. Sacrement.

A 7 h. 3/4 du soir, ouverture de la *Retraite Pascale* pour les Bretons; tous les jours de la semaine y compris le vendredi, à la même heure, sermon breton prêché par MM. Breton et Floc'h, professeurs à l'Institution Saint-Vincent.

Mardi, mercredi et *jeudi*, à 4 h. 1/2 de l'après-midi, sermon français, prêché par M. l'abbé Desbois, prédicateur du Carême, et formant une retraite préparatoire à la fête du Sacré-Cœur pour le 1er vendredi du mois.

Le *Vendredi*, à 8 h. 1/2, messe et communion générale. Instruction par le Père prédicateur, et Bénédiction du T. S. Sacrement.

Le *Jeudi* 2 Avril, à 3 h. 1/2, à l'église de Saint-Mathieu, réunion des *Noëllistes*, présidée par Mgr l'Evêque de Quimper et de Léon. Elle a pour but de s'associer au jubilé sacerdotal de S. S. le Pape Pie X.

Monseigneur l'Evêque, accompagné de M. le chanoine Pilven, secrétaire général de l'Evêché, est parti mardi matin pour Rennes où il a prêché, le soir à 6 heures, la clôture du Congrès Marial Breton. Mercredi a eu lieu la grande solennité du Couronnement des deux Madones Rennaises : Notre-Dame de Bonne-Nouvelle et Notre-Dame des Miracles.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Sa Grandeur est partie de Rennes, hier matin (jeudi), pour arriver à 2 heures à Saint-Pol de Léon où, depuis plusieurs jours, on lui préparait une réception triomphale.

Aujourd'hui (vendredi), Monseigneur s'arrêtera pendant quelques heures à Morlaix et sera reçu solennellement à l'église Saint-Mathieu. Il viendra à Brest par le train de 5 h. 1/2 et descendra au Grand-Séminaire.

Demain (samedi), il recevra au presbytère de Saint-Louis, 9, rue Algésiras, de 9 h. 1/2 à 11 h. 1/2.

Dans l'après-midi, il visitera les écoles et les communautés.

Dimanche, il assistera à la grand'messe à Saint-Louis ; dans l'après-midi, il se rendra à Saint-Sauveur et aux Carmes. Le soir, il présidera les vêpres à Saint-Martin.

A Brest, Monseigneur l'Evêque sera accompagné de M. le chanoine Fléiter, vicaire général.

Sa Grandeur sera de retour à Quimper, lundi dans la soirée.

Chambéry. — **Lettre de Mgr Dubillard.** — M. le chanoine Salaün veut bien nous communiquer la lettre suivante que lui a adressée Mgr Dubillard en recevant la croix offerte par le Chapitre et le clergé du diocèse de Quimper et de Léon :

Bien cher Monsieur le Doyen,

La croix archiépiscopale annoncée m'est arrivée sans accident aucun et, par un hasard providentiel, elle m'a été offerte hier par deux chanoines de Quimper : M. Peyron, retour de Rome, et M. Vieille-Cessay. Vous l'auriez voulue plus belle, Monsieur le Doyen, moi je la trouve admirable de forme et d'expression. Ce n'est pas le clinquant moderne, c'est l'art solide et fort des meilleures époques de notre architecture. Aussi me suis-je empressé d'en féliciter M. Abgrall. Elle lui fait grand honneur. C'est la pensée de M. Peyron et de M. Vieille-Cessay. Mon désir est que cet objet d'art retourne, après ma mort, au Chapitre de Quimper, gage de ma reconnaissance pour lui et de ma grande affection pour mon ancien diocèse. Veuillez, je vous prie, faire part de ces pensées et de mes remerciements à vos vénérables collègues.

Agréez, cher Monsieur le Doyen, pour vous et pour vos confrères, l'assurance de mon affectueux souvenir et de mon inaltérable dévouement.

† FRANÇOIS-VIRGILE,
Archevêque de Chambéry.

Nécrologie. — Nous avons annoncé, dans notre dernier numéro, la mort de M. Duédal, prêtre habitué à Landerneau, et de M. Duval, recteur de Gouesnou. La *Semaine religieuse* était déjà sous presse quand nous est arrivée la douloureuse nouvelle d'un troisième décès : celui de M. Menguy, recteur de Ploudaniel.

I. M. Duédal (Jacques-Marie) était né à Rumengol, le 25 Août 1856. Ordonné prêtre le 18 Décembre 1880, il fut d'abord vicaire à Meilars (11 Août 1881), puis à Concarneau (18 Avril 1884). Nommé chapelain à Kerinou (Lambézellec), le 10 Juin 1895, recteur de Lanneufret, le 15 Octobre 1900, il fut toujours un prêtre régulier, tout à son devoir ; mais sa mauvaise santé ne lui permit pas de faire le bien qu'il eût désiré. Démissionnaire, le 9 Juillet, il se retira à Landerneau où il a succombé le 18 Mars, âgé seulement de 52 ans.

II. La mort de M. Duval, recteur de Gouesnou, a été plus prématurée encore ; il n'avait pas achevé sa 46e année. Né à Landivisiau, le 29 Mars 1862, M. Duval (Francis-Marie) fit, au collège de Saint-Pol de Léon et au Grand-Séminaire de Quimper, de brillantes études qu'il termina à l'Institut catholique de Paris. Ordonné prêtre le 10 Août 1885, vicaire d'abord pendant trois ans à Landerneau, M. Duval fut nommé, à la rentrée d'Octobre 1889, professeur au Grand Séminaire où il occupa spécialement la chaire d'Ecriture Sainte. Ses nombreux élèves se rappelleront toujours la distinction et la facilité de sa parole, comme la lumineuse clarté avec laquelle il exposait les questions les plus ardues de l'exégèse. Malheureusement sa santé était déjà compromise : il quitta l'enseignement et reprit le ministère paroissial pour lequel il avait, du reste, beaucoup d'attrait.

Nommé recteur de Gouesnou, le 10 Juillet 1900, M. Duval se donna tout entier à ses nouvelles fonctions, sans compter suffisamment avec ses forces. Quelques jours seulement avant la crise qui devait l'emporter, déjà souffrant, il quitta le confessionnal pour se rendre près d'un malade pressé ; en retournant à l'église, il fut pris d'un vomissement de sang. Il comprit aussitôt la gravité de son état, demanda les derniers sacrements qu'il reçut en présence de plusieurs de ses paroissiens appelés au son de la cloche. Jusqu'à la fin, il édifia ceux qui l'approchaient par sa piété, sa patience et sa pleine résignation à la volonté de Dieu, et expira doucement le mercredi 18 Mars, à 10 heures du soir.

M. Duval a été enterré à Gouesnou, ainsi qu'il l'avait demandé, voulant donner à ses paroissiens, inconsolables de sa mort, ce dernier témoignage d'affection.

III. Bien vifs également sont les regrets que laisse au cœur de ses paroissiens et de ses confrères le bon et excellent recteur de Ploudaniel, M. Menguy, si rapidement enlevé dans la nuit du 18 au 19 Mars. Il était atteint, depuis longtemps, d'une maladie de cœur qui avait ruiné sa robuste constitution, lui permettant néanmoins, dans l'intervalle des crises, de vaquer aux soins de son ministère... Le mercredi 18 Mars, dans la soirée, il se trouva plus souffrant. Ses vicaires restèrent près de lui jusqu'à 10 heures environ ; puis, sur les instances du malade qui se disait mieux, se retirèrent. Peu après, entendant du bruit, ils revinrent en toute hâte : le recteur agonisait, on n'eut que le temps de lui administrer

Archives diocésaines de Quimper et Léon

l'Extrême-Onction : comme on terminait les prières, il rendait son âme à Dieu. Il était dans sa 62e année.

Né à Ploudalmézeau, le 21 Septembre 1846, ordonné prêtre le 3 Juin 1871, M. Menguy (Jean-Marie) fut, pendant quelques mois, professeur au collège de Lesneven, puis nommé (17 Décembre 1871) vicaire à Plouguerneau, où il a laissé les meilleurs souvenirs. Devenu, le 8 Janvier 1887, recteur de Tréflez, M. Menguy fut transféré, le 6 Septembre 1892, à Ploudaniel. Durant les quinze ans qu'il a passés dans cette importante paroisse, il s'est toujours montré, comme précédemment, homme du devoir, prêtre zélé pour la gloire de Dieu et le bien des âmes : « c'était, écrit un témoin autorisé, le bon pasteur dans toute la force du mot ». Aussi il était universellement aimé, comme on a pu en juger, à ses funérailles célébrées, samedi, au milieu d'un immense concours de fidèles et une assistance d'au moins 120 prêtres venus de tous les points du diocèse donner cette dernière marque d'affection à leur regretté confrère et prier pour le repos de son âme.

R. I. P.

✠

Nous recevons, au dernier moment, la douloureuse nouvelle de la mort de M. Henri de Chamaillard, sénateur du Finistère, décédé à Nice le 24 Mars. Depuis trois semaines, son état ne laissait plus d'espoir de guérison ; le malade s'en rendait compte et, en pleine connaissance, avec les sentiments de la foi vive qui fut toujours la lumière et la force de sa vie, il avait reçu les derniers sacrements.

Nos lecteurs ne manqueront pas d'avoir un souvenir devant Dieu pour ce vaillant défenseur de la cause catholique. Au nom de nos confrères du clergé comme en notre nom personnel, nous offrons à Mme de Chamaillard et à ses enfants nos respectueuses et sincères condoléances.

Landivisiau. — **Service funèbre.** — Outre le grand service chanté, mardi 24 Mars, à Gouesnou, un autre service pour le repos de l'âme de M. Duval sera célébré à Landivisiau, sa paroisse natale, jeudi prochain, 2 Avril, à 10 heures.

Avis de services anniversaires. — I. Saint-Yvi. — Un service anniversaire pour le repos de l'âme de M. Guirriec, ancien recteur de Saint-Yvi, sera célébré dans l'église de cette paroisse, lundi prochain 30 Mars, à 10 heures.

II. Saint-Renan. — Le service anniversaire pour le repos de l'âme de M. Stéphan, mort curé de Saint-Renan, sera chanté dans cette paroisse le mardi 7 Avril, à 10 heures.

Quimper. — **A la Cathédrale.** — La fête de saint Joseph, si chère à la piété catholique et bretonne, a eu, cette année, un éclat tout particulier à la cathédrale de Saint-Corentin. Le matin,

à toutes les messes, les communions furent très nombreuses comme de coutume ; mais la cérémonie du soir a revêtu un caractère vraiment grandiose, imposant.

On avait annoncé, le dimanche précédent, que Monseigneur l'Evêque devait prêcher, et qu'il désirait surtout avoir à l'entendre beaucoup d'hommes. Ce simple appel a suffi : les hommes sont venus en foule. Bien avant l'heure, toutes les places étaient prises dans le côté de la nef qui leur avait été réservé : les autres, au nombre de plus de 400, se sont massés dans le chœur, prêtres et fidèles de toutes les classes fraternellement confondus, plusieurs debout, avides d'entendre la parole de leur évêque dont, pour la plupart, ils n'avaient encore reçu que des échos. Leur attente n'a pas été déçue. Avec cette éloquence vraie, faite de conviction, en un langage élégant, mais clair et simple, que tous comprennent, Monseigneur, ne voulant pas, dit-il, séparer ce que Dieu a si intimement uni, montra dans la Sainte Famille de Nazareth le modèle de toutes les familles chrétiennes : le père, Joseph, l'homme du devoir, toujours docile à la voix de Dieu, gardien vigilant du trésor qui lui est confié ; Marie, la mère aimante et l'épouse dévouée partageant les joies et les épreuves de son époux ; Jésus, le divin Enfant, fils respectueux et soumis à l'égard de son père nourricier, qu'il assista à l'heure de sa mort prédestinée... Pères et mères de famille, dit l'Evêque en terminant, marchez sur les traces de Joseph et de Marie ; c'est le moyen d'assurer votre bonheur et celui de vos enfants en ce monde et en l'autre...

Encore sous le charme et l'impression de ces paroles, religieusement écoutées, les assistants respectueux et recueillis reçurent la bénédiction du T. Saint-Sacrement. Et Monseigneur l'Evêque, très touché et heureux de ce qu'il venait de voir, a pu se convaincre qu'il trouvera dans sa ville épiscopale et dans son diocèse les beaux auditoires d'hommes qui faisaient la gloire et la joie de son ministère à Saint-Louis de Lorient.

Saint-Joseph du Pilier-Rouge. — La fête de saint Joseph a été célébrée, pour la première fois, dans notre coquette église, avec une grande solennité. Ce n'est pas encore cependant la fête patronale, qui aura lieu le 3e dimanche après Pâques ; mais la piété des fidèles envers saint Joseph est trop connue pour que l'on ait pu laisser passer sa fête comme un jour ordinaire. Dès que le zélé pasteur, M. Milin, eut fait connaître ses intentions, ce fut à savoir qui apporterait la plus belle offrande : chacune des familles, on peut le dire, avait son souvenir au pied de la statue de saint Joseph, où s'étalait un splendide parterre de fleurs et de lumières.

Le matin de la fête, aux messes, l'église était pleine ; les communions furent très nombreuses.

Le soir, à 7 h. 1/2, quand les vêpres commencent, il n'y a plus de place dans la gracieuse église, brillamment illuminée. La foule s'y presse en rangs serrés ; toute la paroisse est là. M. le chanoine

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Billant, curé de Saint-Martin, officie, devant une belle assistance de prêtres, venus témoigner leur intérêt à la nouvelle paroisse. Après les vêpres, M. le chanoine Kerisit monte en chaire. Sa parole ardente proclame la grandeur de celui que, dans une inspiration sainte, le vénéré et regretté chanoine Milin a choisi comme patron de la paroisse qu'il se proposait de fonder. C'était, du reste, répondre au vœu de l'Eglise, qui a toujours reconnu dans saint Joseph le patron des foyers chrétiens. M. Kerisit stigmatise l'œuvre des hommes néfastes qui, par tous les moyens, s'acharnent à détruire le lien familial. A ces dangers, l'Eglise oppose la puissante intercession de saint Joseph.... L'éloquent orateur termine par un vibrant appel à une dévotion plus vive envers le glorieux patriarche, qui bénira tout spécialement ses enfants du Pilier-Rouge.

Divers morceaux de chant sont exécutés, et la bénédiction du T. Saint-Sacrement donnée. La cérémonie s'achève par le chant populaire du « Volez, volez, anges de la prière... ».

Cette sainte journée nous en fait espérer de plus belles encore pour notre chère paroisse, qui deviendra (et pourquoi pas?) le centre de la dévotion brestoise à saint Joseph. C'est ici que, désormais, le bon Saint aimera à répandre ses bénédictions. Ses faveurs seront la récompense des prêtres qui se dépensent avec tant de zèle pour la vaillante et chrétienne population du Pilier-Rouge.

H. A.

Plouguerneau. — En appel. — La Cour de Rennes a rendu, le 18 Mars, son arrêt dans l'appel *à minima* relevé par le procureur de la République de Brest contre le jugement du tribunal de cette ville, dans l'affaire des manifestants de l'inventaire de l'église de Plouguerneau.

La Cour infirme le jugement du tribunal de Brest se déclarant incompétent, retient la cause et renvoie l'affaire à l'audience du mercredi 25 Mars pour qu'elle soit plaidée au fond.

Un pourvoi en cassation a été aussitôt formé contre cet arrêt par les soins de l'avoué représentant les manifestants poursuivis.

Congrès Marial Breton

Rennes, 24 Mars 1908.

Le Congrès Marial Breton, a commencé hier d'une façon brillante, et se continue glorieusement.

Nous sommes déjà 15 prêtres du diocèse de Quimper, et ce soir nous serons plus de 20. Nos trois Vierges couronnées ont ici leurs représentants : Rumengol, le Folgoat ; N.-D. des Portes surtout a envoyé une ambassade importante : deux vicaires de Châteauneuf, Recteur de Saint-Thois, vicaires de Plonévez-du-Faou et Spézet (N.-D. du Crann). Citons encore MM. le Curé de Landerneau, Recteur de Dirinon, M. Cardinal et son ancien vicaire de Saint-Vougay, etc.

En ce moment, on lit en séance un travail de notre Père Malgorn sur saint Gabriel, l'Ange de l'Annonciation.

Le diocèse de Quimper a apporté un bon nombre de travaux théologiques, historiques, liturgiques et iconographiques, et notre contribution fait bonne figure au milieu des mémoires présentés au Congrès. Ajoutons que, hier soir, nos images de la Sainte Vierge et nos églises et chapelles, montrées en projection, ont eu un succès très marqué sur le nombreux public qui les a admirées.

A 3 heures, ce soir, arrive notre Evêque, pour assister à la clôture du Congrès et prêcher, à 6 heures, à l'église de Bonne-Nouvelle. La fête de demain s'annonce comme devant être très belle ; les Rennais sont enthousiastes et font des préparatifs de décoration, car ils ont une profonde dévotion pour leurs deux madones vénérées : Notre-Dame des Miracles et Notre-Dame de Bonne-Nouvelle.

J.-M. Abgrall, *chanoine.*

Association de la « Jeunesse Catholique ». — Le Congrès que la Jeunesse Catholique vient de tenir à Angers (où les groupes de notre diocèse étaient bien représentés) a été magnifique de tous points. Nous regrettons de ne pouvoir, faute d'espace, en donner au moins un aperçu succinct.

Le jour de la clôture, dimanche (22 Mars), à la messe de communion, 5.000 jeunes gens se sont approchés de la Sainte Table : à la messe solennelle célébrée à la cathédrale, ils étaient près de 10.000 chantant d'une voix le *Credo*, avec le même enthousiasme qu'ils ont acclamé, à la séance solennelle de clôture après le discours de Jean Lerolle, le programme religieux et social de l'Association. Les défilés à travers les rues, drapeaux en tête, ont été superbes.

Avec Mgr Rumeau, évêque d'Angers, étaient présents : NN. SS. les Evêques de Nantes, Blois, Laval, Le Mans, venus apporter aux congressistes leurs exhortations et leurs encouragements ; NN. SS. les archevêques de Tours et de Paris avaient envoyé par télégramme l'expression de leur sympathie.

Le R. P. Tournade, aumônier général de l'A. C. J. F., qui revient de Rome, a raconté comment il fut accueilli par le Pape quand il lui présenta l'hommage de l'indéfectible attachement des membres de l'Association à la papauté et de leur absolu et filial dévouement à l'Eglise. Pie X en exprima la plus vive satisfaction et aussi toute sa confiance dans les jeunes catholiques de France qu'il encourage à continuer, sous la direction des évêques, leur œuvre d'apostolat et de renovation sociale.

Action Libérale Populaire

Congrès de Landerneau, *29 Mars.* — On nous communique et nous insérons avec plaisir le programme du Congrès que l' « Action Libérale populaire » doit tenir à Landerneau, dimanche prochain 29 Mars.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

9 heures du matin. Séance de travail consacrée aux œuvres sociales. Lecture des rapports des divers comités.

11 heures. Rassemblement des congressistes.

11 h. 1/4. Messe à l'église Saint-Houardon ; allocution de M. le Prédicateur du Carême.

12 heures. Banquet par souscription (1 fr. 50).

2 heures. Conférence par les orateurs du Congrès.

4 h. 1/2. Représentation donnée par le Comité Landernéen, avec le concours de l'Harmonie « Sainte-Cécile ».

Les Bretons de Paris. — Le dimanche 15 Mars, a eu lieu, dans la Basilique du Sacré-Cœur de Montmartre le pèlerinage annuel des Bretons de Paris. Cette année, ce pèlerinage avait revêtu un caractère de solennité exceptionnelle. Mgr l'Archevêque de Rennes, cédant aux instances très vives de la Société « La Bretagne », dont le président est M. le comte de Châteaubriand, ainsi que des aumôniers très dévoués de l'Œuvre, les PP. Kervennic et Camenen, avait accepté de présider la fête et d'adresser la parole en français et en breton à ses compatriotes. A 3 heures, la vaste Basilique était comme prise d'assaut et remplie de milliers de Bretons, dont plusieurs avaient conservé le costume de leur pays. Après le *Magnificat*, suivi du cantique breton : *O Kalon Zakr*, Monseigneur l'Archevêque est monté en chaire et, pendant quarante minutes, dans une allocution éloquente et appropriée à la circonstance, a su intéresser, charmer et faire vibrer son immense auditoire, suspendu à ses lèvres. Il a ensuite porté processionnellement le Saint-Sacrement à travers les rangs pressés de ses compatriotes. Les plus beaux cantiques du répertoire breton, chantés à pleins poumons, ont terminé cette magnifique cérémonie, qui, en ravivant leur foi, laissera dans l'âme des heureux assistants un inoubliable souvenir. Après la bénédiction du Saint-Sacrement, les membres de la Société « la Bretagne », les Dames patronnesses et plusieurs des Députés des départements bretons, parmi lesquels MM. de Mun, de Lanjuinais, Ollivier, sont venus à la sacristie féliciter et remercier le Métropolitain de la Bretagne.

(*Semaine religieuse* de Rennes.)

Évêques de Quimper et de Léon.

L'œuvre révolutionnaire de la *Constitution civile du Clergé* n'a pas été seulement une immixtion odieuse dans un ordre de choses qui ne regardait nullement *l'Assemblée*, mais la preuve d'un abominable mépris pour tout le passé de notre France ; en supprimant des sièges épiscopaux dont chacun avait son histoire et ses gloires, elle froissa de justes susceptibilités ; peu de villes ont manifesté autant que Saint-Pol de Léon leur indignation pour l'injuste mesure qui les atteignait. Cela a été bien prouvé par les *documents* qu'a cités M. l'abbé Peyron et par l'excellent livre de M. l'abbé

Tanguy ; mais au moment précis où nous sommes, il nous est encore plus facile de revivre une époque où l'on chassait les Evêques de leurs maisons épiscopales, les clercs de leurs séminaires, les religieux et les religieuses de leurs communautés, et les enfants de leurs écoles. Cette charmante ville de Saint-Pol n'a pu se défaire du caractère attristé qui est le sien depuis plus d'un siècle, et Brizeux a rendu cette impression de mélancolie exprimée par ses pèlerins cornouaillais entrant dans la *Ville Sainte*.

« Votre main, jeune fille ! En avant ! en avant !
» Marchons avec gaîté, marchons légèrement ! »

O ville de Conan et de Pol, cité sainte,
Ils entrèrent chantant ainsi dans ton enceinte,
Et comme les oiseaux dont le chant suit le vol,
Ils sortirent ainsi de tes murs, ô Saint-Pol !
Mais Conan (lui le chef de la tribu guerrière),
Ils ne l'ont plus trouvé dans sa couche de pierre,
On a brisé son trône et vidé son cercueil,
Et Pol n'a plus de fils siégeant sur son fauteuil !
O ville de Léon, ton langage sonore,
Ton langage de miel seul te console encore ;
Ou bien tu vas prier sous ton clocher à jour,
Orgueil de tes enfants et du passant l'amour !

Deux fois, depuis son veuvage, la bonne ville de Saint-Pol a montré que son deuil est de ceux qui ne se peuvent complètement consoler : en 1868, grâce à l'initiative de Mgr Sergent, elle reçut les restes de son dernier évêque, Jean-François de La Marche, mort à Londres, en 1806, et érigea sur sa tombe une statue que l'on n'admire point assez.

Quatorze ans auparavant, elle avait ouvert ses portes à Mgr Graveran, qui venait célébrer dans sa cathédrale, non point le rétablissement du vieux diocèse, mais la résurrection de l'ancien titre épiscopal. Beaucoup de villes, qui avaient eu leurs évêques à elles mais qui, sous le régime concordataire, ne pouvaient songer à réclamer le retour au passé, demandaient du moins que les sièges fussent rétablis nominalement, et c'est ainsi que l'évêque de Rennes (aujourd'hui l'Archevêque) se proclame en même temps évêque de Dol et Saint-Malo, le successeur de saint Brieuc et de saint Tugdual se dit évêque de Saint-Brieuc et Tréguier, et le successeur de saint Corentin et de saint Pol Aurélien s'intitulera désormais évêque de Quimper et de Léon. C'est le 28 Mars 1854, moins d'un an avant sa mort, que Mgr Graveran fit connaître à ses prêtres qu'à leurs demandes, venues de toutes les parties du diocèse, après avoir obtenu l'assentiment du gouvernement impérial, il avait sollicité et obtenu du Souverain Pontife Pie IX, le rétablissement du titre d'Evêque de Léon.

Dans l'oraison funèbre de celui qui, le premier, a uni ce titre à celui d'Evêque de Quimper, voici ce qu'a dit le futur évêque d'Autun, Chalon et Mâcon, M. Léopold de Léséleuc, alors chanoine honoraire de Saint-Brieuc et recteur de Plougonven, sur la solennité qui eut lieu à cette occasion :

Archives diocésaines de Quimper et Léon

« Dieu voulait encore, avant de le reprendre à la terre, consoler son serviteur en le conviant à une fête de famille. C'est à notre tête, Messieurs, escorté d'une foule immense de ses prêtres, qu'il vint se présenter aux portes rajeunies de la vieille cité de Léon, et montrer à son peuple cette autre couronne pontificale, qu'une précieuse faveur du Siège apostolique venait d'ajouter à la sienne, non pas comme un accroissement de juridiction, mais comme un ornement et comme une relique de ce beau passé dont il est permis à notre foi de regretter les richesses spirituelles. Cette ville, qui a si bien gardé l'empreinte épiscopale, sembla tout à coup n'avoir jamais perdu, malgré soixante ans de deuil, le souvenir et la tradition de ses pompes. C'était, comme au temps où elle régnait sur les beaux rivages de l'Armorique, la même majesté dans ses hommages, la même éloquence dans l'expression de son respect si affectueux pour ses pères en Jésus-Christ ; c'étaient jusqu'aux mêmes familles qui venaient accueillir et entourer le successeur des vieux évêques, et témoigner comme leurs pères de la forte foi qu'aucune épreuve n'a pu altérer. Quelle vie dans cette cathédrale et quel coup d'œil dans ce beau chœur rendu à toutes ses gloires ! La prophétie de Jérusalem restaurée semblait s'accomplir une fois de plus : *Exulta et lauda, habitatio Sion, quia magnus in medio tui sanctus Israel* (Isa., xii, 6) ? Lui aussi était heureux. Huit jours entiers il ne put s'arracher aux souvenirs de sa jeunesse, à ces lieux, à ce touchant accueil. »

Ce qui fut fait en 1854 va se renouveler, en 1908, dans des conditions de frappante analogie ; c'est encore un Breton qui vient prendre possession du Siège de saint Pol Aurélien ; comme Mgr Graveran, il parle la langue bretonne ; les armoiries qu'il a choisies disent clairement son amour paternel pour sa Cornouaille et son Léon ; il y a quinze jours, le brave petit coq rouge de Quimperlé a chanté joyeusement dès le matin (c'était bien l'heure qui lui convenait) ; au milieu du jour, le mouton blanc de Quimper a bêlé d'allégresse ; au moment où l'on imprimera ces lignes, le lion noir de Saint-Pol rugira de bonheur.

CHRONIQUE GÉNÉRALE

Rome. — La fête patronale du Souverain Pontife a été célébrée avec enthousiasme par le peuple romain. Suivant l'invitation du Comité du Jubilé, il y a eu dans les églises un grand nombre de communions. Le soir, la basilique de Saint-Pierre était remplie d'une foule très recueillie. Le cardinal Rampolla a donné la bénédiction du T. Saint-Sacrement.

Au Vatican, le Saint Père a célébré la messe dans la chapelle Sixtine, en présence de nombreux fidèles, entre autres les pèlerins belges.

A l'occasion de sa fête, le Pape a reçu une multitude de télégrammes de toutes les parties du monde, lui apportant les souhaits des cardinaux, chefs d'État, Evêques, associations catholiques, etc.

***

Samedi 21 Mars, à midi, le Pape a reçu, dans la salle du Consistoire, les pèlerins du diocèse d'Arras. Mgr Williez les présenta en en quelques mots émus. Le Pape a répondu avec effusion, appliquant à la France l'évangile de ce jour sur l'enfant prodigue, aimé malgré tout ardemment par son père, qui attend douloureusement son retour ; puis il passa dans les rangs des pèlerins répondant à la plupart en français.

Une délégation de 150 membres de la Ligue Patriotique des Françaises est arrivée à Rome. Elle aura une audience spéciale du Saint-Père.

Les évêques français continuent à affluer à Rome. Outre ceux que nous avons déjà nommés, on cite : Mgr Ricard, archevêque d'Auch, NN. SS. Gauthey, du Vauroux, Touzet, etc. — Le cardinal Coullié a ajourné son voyage aux premiers jours d'Avril, par suite d'une légère indisposition.

***

La prétendue autorisation donnée par le Pape à Mgr Fuzet pour certaines associations repose sur un malentendu : on n'a pas assez remarqué la différence entre les trois espèces de mutualités : libre, déclarée, approuvée.

L'*Osservatore Romano* du 20 Mars a publié à ce sujet le communiqué suivant : « On a affirmé dans diverses feuilles françaises que le Pape a permis aux mutualités ecclésiastiques de se constituer en Sociétés déclarées. Nous sommes autorisés à déclarer que cette nouvelle est absolument erronée. L'information disant que cette permission fut donnée par le Pape pour un projet de mutualité ecclésiastique normande, tombe par ce fait ».

On comprendra facilement les réserves et l'opposition du Vatican sur cette question des mutualités, si l'on veut se rappeler la clause expresse ajoutée par la Chambre des députés à l'amendement de M. l'abbé Lemire, excluant des statuts toute disposition inspirée par le désir de sauvegarder la discipline ecclésiastique et le respect de la hiérarchie, — ce qui a fait dire : « grattez les mutuelles, vous trouverez les cultuelles ».

Pèlerinage national à Rome. — Le pèlerinage national à Rome sera présidé effectivement par S. G. Mgr Amette, archevêque de Paris.

Deux trains sont organisés (6 jours, 7 nuits à Rome) :

1° Un train direct rapide qui partira le 21 et rentrera le 30 Mai. Une seule nuit en chemin de fer à l'aller, une seule nuit au retour.

2° Un train circulaire (28 Mai — 2 Juin) avec arrêts à Marseille,

Archives diocésaines de Quimper et Léon

San Remo, Florence, Sienne, Lorette, Padoue, Venise, Milan. Retour par le Saint-Gothard dont la traversée s'effectuera en plein jour.

Excursion facultative à Naples et Pompéi.

Le nombre des places est limité pour chaque train.

Demander le numéro spécial de l'Ave Maria (programmes détaillés) au Bureau central du Comité national des Pèlerinages, 33, rue de la Barre, Parie (XVIII*), ou à MM. les Directeurs diocésains.

BIBLIOGRAPHIE

Chants d'église (1re série). — Paraphrase poétique des principales hymnes, séquences et antiennes mariales, par l'abbé Irénée Mauri, curé-doyen de Pézenas. Lyon, imprimerie J. Poncet, 1907. En vente chez l'auteur. Prix, 1 franc.

Nous ne pouvons mieux recommander cet ouvrage, « fruit d'une haute piété sacerdotale », qu'en citant quelques extraits des nombreuses lettres d'approbation dont il a été honoré.

C'est d'abord Monseigneur de Cabrières qui écrit à l'auteur : « Ceux ou celles qui se serviront de vos œuvres pour s'aider dans la prière, y trouveront l'orthodoxie et l'onction, que votre âme porte dans toutes ses pensées, et dont elle marque tous vos écrits ». C'est ensuite Monseigneur Thomas, archevêque d'Andrinople, qui déclare à son ancien élève : « Votre *paraphrase* porte le cachet de votre piété toujours la même, de votre zèle sacerdotal et de la distinction de votre talent... Ces trésors de notre sainte liturgie, cachés pour beaucoup, vont s'ouvrir à tous et, par leur diffusion, faire aimer et glorifier notre Mère du ciel ».

Foi et Systèmes, par Bernard Allo, Professeur à l'Université de Fribourg (Suisse). 1 vol. in-16 de la Collection *Etudes de philosophie et de critique religieuse*. Prix : 3 fr. 50. (Bloud, éditeur.)

L'auteur a voulu distinguer la Foi, connaissance toute divine dans son principe et son objet, du bloc des systèmes humains, dont le plus vrai est loin d'atteindre au caractère absolu de la Foi.

Après la récente Encyclique pontificale qui montre si éloquemment la nécessité, pour les catholiques, de dégager la « Foi » de certains « systèmes », et qui même leur impose le devoir de faire un « choix » parmi les « systèmes », le livre de M Allo, si lumineux, si libre de toute compromission, sera le bienvenu auprès de tous ceux qui ont senti toute la gravité d'une question qui intéresse la conscience de tous les chrétiens.

En vente à la Librairie J. Salaun, Quimper.

Chemin de Fer d'Orléans

VACANCES DE PAQUES 1908. — BILLETS DE FAMILLE A PRIX REDUITS. — En vue de faciliter les déplacements pendant les vacances de Pâques, la Compagnie d'Orléans délivre du Jeudi qui précède la fête des **Rameaux** (9 Avril) au Lundi de Pâques (20 Avril) inclus, en toutes classes et pour toutes les gares et stations de son réseau distantes d'au moins 125 kilomètres du point de départ, des billets aller et retour de famille à prix réduits offrant des avantages appréciables.

Ces billets de famille sont établis par l'itinéraire à la convenance du public et comportent la faculté d'arrêt à toutes les gares situées sur le parcours.

Enfin, le chef de famille peut être autorisé à revenir seul à son point de départ. En outre, il peut obtenir une carte d'identité lui permettant de voyager isolément à 1/2 place entre le point de départ et le lieu de destination mentionnés sur le billet.

Pour les relations entre les réseaux d'Orléans et du Midi, ceux-ci délivrent également pendant la même période des billets collectifs de famille à prix réduits valable 33 jours et donnant au chef de famille les avantages mentionnés ci-dessus.

La Société de Publicité religieuse, 6, place de la Bourse, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour la *Semaine religieuse* de Quimper.

A ceux qui souffrent des poumons.

Saint-Laurent-sur-Sèvre, le 1er Mars 1908.

Monsieur Logeais,
37, avenue Marceau, à Paris.

J'ai attendu quelque temps avant de vous faire connaître l'effet produit par le **CURATIF VAUGIRARD.**

Ma femme est maintenant complètement guérie de sa congestion du poumon et je reconnais sincèrement que si je compare ce médicament à tous ceux que j'avais déjà essayés précédemment, aucun remède ne peut l'égaler.

Cette congestion était venue à la suite d'une pleurésie, cette dernière remontant à quinze ans.

Maintenant elle ne souffre plus, elle mange bien et ne se plaint plus de ses douleurs de côté qui la faisaient tant souffrir, en un mot, elle est forte et se sent complètement rétablie.

Je m'efforcerai, cher Monsieur, de faire connaître ce précieux remède.

Pour ma part, je ne puis que vous remercier infiniment et je vous autorise en même temps à publier cette lettre avec ma signature.

J'encouragerai tous ceux qui s'adresseront à moi à essayer le **CURATIF VAUGIRARD.** Car je crois qu'il est le seul médicament qui guérit cette terrible maladie.

Recevez, etc.

Armand Charrier,
à Saint-Laurent-sur-Sèvre (Vendée).

On trouve le **CURATIF VAUGIRARD** dans toutes les pharmacies du monde et chez le préparateur E. LOGEAIS, 37, avenue Marceau, Paris.

Revue Financière

Marché assez ferme. La Rente fait 97.30, l'Extérieure 94.70. Les fonds russes s'améliorent.

On recherche à 407 francs, l'obligation 5 0/0 de l'Amazone, doublement intéressante par son revenu élevé et par ses garanties.

Parmi les banques étrangères, le Banco del Peru y Londres est en hausse à 506 francs. Cet établissement, qui compte parmi les plus importants et les plus estimés du Pérou, répartit depuis sa création des dividendes réguliers ; celui de 1907 a atteint 14 0/0, et les affaires sociales ne cessent de progresser. Au cours actuel, l'action représente un placement au taux d'environ 7 0/0 l'an.

L'Action du Bec Auer est activement traitée à 720 francs.

Fermeté, à 246 francs, des Usines Métallurgiques de la Basse-Loire. M. Hennebicque, depuis treize ans ingénieur en chef des Usines du Creusot, a été adjoint au comité technique, pour diriger les travaux et les transformations en cours.

Des demandes sont à signaler en obligations 5 0/0 hypothécaires du chemin de fer de Goyaz. Au prix de 438 francs ces titres se capitalisent à 5.70 0/0 environ, laissant un bénéfice de 62 francs au remboursement au pair.

D'autres obligations intéressantes sont celles du Port de Bahia, qui se traitent à 447, offrant l'occasion d'un placement avantageux et très solidement garanti.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

On peut en dire autant de l'obligation 5 0/0 du Port de Para, qui s'obtient encore à 443 francs.

L'Action des Pétroles Colombia est très fermement tenue à 450 francs.

On va prochainement introduire sur le marché des actions de la Cie Gle des Phosphates, propriétaire d'un riche gisement situé à proximité du chemin de fer de Bône à Tunis. Très favorisée au point de vue des facilités d'exploitation, cette entreprise se présente dans des conditions d'avenir des plus intéressantes.

L'Action privilégiée Montebras est demandée de 55 à 60 francs, bien impressionnée par les dernières nouvelles signalant l'avancement rapide des travaux.

Nouvelle hausse, à 430, de l'Action Ouest-Africain Français et à 208 de la part de la même Société.

Egalement fermes l'action et la part de la Compagnie Minière de la Haute-Guinée à 330 et 144 francs. La richesse de cette contrée et les facilités d'exploitation permettent d'escompter des résultats très brillants.

Ancienne Maison PIRIOU

SAUVAGE

3, rue Kéréon SUCCESSEUR QUIMPER

HORLOGERIE — BIJOUTERIE — OPTIQUE — ORFÈVRERIE
BRONZES & ORFÈVRERIE D'ÉGLISE

Assortiment considérable de **Candélabres, Garnitures d'autels, Thabors, Calices, Ciboires, Custodes, Boucles de souliers, etc., à des prix excessivement réduits.**

Nouveau candélabre à transformations multiples, breveté S. G. D. G.
Réparations, remise à neuf, dorure et argenture.

Le Chronomètre « **A la Montre de Genève** » que l'on trouve seulement chez M. SAUVAGE, qui en a la *propriété exclusive*, doit son *succès* toujours croissant à sa qualité exceptionnelle, à son bon marché et à son réglage parfait ; c'est sans contredit la *Montre de précision* par excellence. Ce mouvement, entièrement monté sur rubis, est à ancre ligne droite, levées visibles, double plateau, spiral Breguet, balancier compensé, et se fait en boîtes or, argent, acier et nikel.

ARTICLES POUR FUMEURS
Écume et Ambre 1er choix.

ORFÈVRERIE DE TABLE
Qualité supérieure, prix exceptionnel.

Forte remise sur tous les Catalogues.

VINS ET SPIRITUEUX
ANCIENNE MAISON Ferdinand LALANDE
— « *Fondée en 1858* » —

DUPOUY & MAYAUDON
51, Quai des Chartrons, BORDEAUX
Fournisseurs attitrés du Clergé, Noblesse, Bourgeoisie et Communautés religieuses.
Vin de Messe recommandé de la propriété de M. le Curé de Carbon-Blanc (Gironde).
Références, tarifs et échantillons sur demande.
Agent : Emile DANTEC, 32, rue Ange de Guernisac, MORLAIX

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché.

23e ANNÉE. Vendredi 3 Avril 1908. N° 14

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

SOMMAIRE

I. PARTIE OFFICIELLE. — *Communications de l'Evêché :* Biens ecclésiastiques ; Nominations.

II. PARTIE NON OFFICIELLE. — *Chronique du diocèse :* Intentions recommandées aux prières ; Offices extraordinaires ; Paroisse de Kerfeunteun ; Quimper ; Nécrologie. ; Réception de Mgr l'Evêque à Saint-Pol de Léon ; Visite de Mgr l'Evêque aux archiprêtrés ; Loc-Eguiner (Saint-Thégonnec) ; Bibliographie bretonne.

III. — *Chronique générale :* Rome ; Rennes.

IV. — *Bibliographie.*

V. — *Annonces et avis divers.*

Offices de la semaine.

Dimanche, 5 Avril. — Dimanche de la PASSION. Office du jour ; semi-double. Violet. A la messe, mémoire de S. Vincent Ferrier, Confesseur.

Vêpres du Dimanche de la Passion, avec mémoire de S. Vincent Ferrier.

Lundi, 6. — Office de la férie ; simple. Violet.

Mardi, 7. — Office de la férie ; simple. Violet.

Mercredi, 8. — Office de la férie ; simple. Violet.

Jeudi, 9. — Office de la férie ; simple. Violet.

Vendredi, 10. — Les Sept Douleurs de la T. Sainte Vierge Marie. Double-majeur. Blanc.

Samedi, 11. — S. Léon I, Pape, Docteur. Double. Blanc.

Dimanche, 12. — Dimanche des RAMEAUX.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Le temps pascal empêchera l'Adoration d'avoir lieu, aux époques fixées par le tableau, dans les paroisses de : Plougoulm, Kergloff, Roscanvel, Penhars, Saint-Thonan, Porspoder, Saint-Coulitz, Bannalec et Tourc'h. Elle se fera dans les communautés désignées ci-après :

Orphelinat (ancien Refuge) de Brest. .	5- 6 Avril.
Providence de Saint-Pol de Léon . . .	7- 8 —
Petites-Sœurs des Pauvres, à Brest. .	9-10 —
Maison St-Joseph, à St-Pol de Léon. .	11-13 —

Archives diocésaines de Quimper et Léon

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

I. Biens ecclésiastiques. — A l'ouverture du Temps Pascal, Nous croyons devoir rappeler les prescriptions de l'Eglise touchant l'acquisition et la location des biens ecclésiastiques. Notre T. S. P. Pie X a daigné donner aux Ordinaires de France des instructions et pouvoirs spéciaux, afin d'absoudre des censures encourues en cette matière. Et c'est pourquoi Nous établissons les règles suivantes :

A. — Règles relatives aux censures encourues pour acquisition de biens immeubles :

1° Chaque cas particulier Nous sera soumis, et Nous donnerons au confesseur les pouvoirs nécessaires ;

2° S'il y a urgence de remplir le devoir pascal, Nous accordons à MM. les Chanoines et Doyens, ainsi qu'aux Prédicateurs de retraites pascales, le pouvoir d'absoudre les pénitents qui ne peuvent, faute de temps, soumettre l'affaire à Notre jugement, mais promettent loyalement de le faire dans les deux mois et, en attendant, réparent le scandale. Evidemment, le pénitent absous sur promesse et qui ne satisferait pas, encourrait à nouveau l'excommunication.

B. — Règles relatives aux censures encourues pour acquisition de biens meubles :

1° En ce qui concerne les biens meubles tels que récoltes, mobiliers, etc., chaque affaire devra être soumise à Notre jugement, ou bien à celui de MM. les Doyens que Nous déléguons, pour ce fait, à *titre habituel ;*

2° Pour être absous, le pénitent devra réparer le scandale et si le prix d'achat est jugé par l'autorité ecclésiastique inférieur à la valeur réelle des choses acquises, il fera une aumône en faveur des vrais propriétaires.

C. — Règles relatives aux censures encourues pour locations :

1° En ce qui concerne les locations, chaque affaire devra être soumise à Notre décision ou à celle de MM. les Doyens ;

2° Pour réparer le scandale, on annoncera, au prône de la messe paroissiale, que « M. X. est déchargé de toute obligation, après s'être entendu avec l'autorité ecclésiastique pour fournir à l'Eglise une juste compensation » ;

3° Pour fixer cette compensation, on tiendra compte de la valeur réelle du bien, du prix de location, de l'état actuel des locataires ;

4° Dans le cas particulier des locations qui se feraient à prix normal, les locataires, par manière de reconnaissance

des droits de l'Eglise, verseront une somme très légère, d'un franc, par exemple, tant que durera cette location.

Il est d'ailleurs opportun de rappeler aux fidèles que l'Eglise de France maintient ses droits sur les biens sacrés dont elle a été spoliée et que, suivant la déclaration du Souverain Pontife, ces biens réclament et réclameront indéfiniment leur maître légitime.

II. Nominations. — Par décision de Monseigneur l'Évêque, en date du 28 Mars 1908, ont été nommés :

M. Maguet, recteur de la Martyre, recteur de Ploudaniel ;

M. Thomas, vicaire à Ploudaniel, recteur de la Martyre ;

M. Bot, vicaire auxiliaire, vicaire à Ploudaniel ;

M. Joncour, vicaire à Saint-Louis de Brest, recteur de Gouesnou ;

M. de Coataudon, jeune prêtre de Landerneau, vicaire à Saint-Louis de Brest ;

M. Guiavarc'h, vicaire à Guissény, recteur de Loc-Éguiner-Ploudiry ;

M. Cloarec, vicaire à Plouyé, vicaire à Guissény ;

M. Soubigou, auxiliaire à Plougourvest, vicaire à Plouyé ;

M. Jaouen, ancien recteur de Tréouergat, recteur de Plougourvest, en remplacement de M. Kerbiriou, démissionnaire pour cause de santé ;

M. Corre, vicaire à Saint-Martin (Morlaix), recteur de Poullaouen ;

M. Nizi, vicaire à Saint-Mathieu (Quimper), vicaire à Saint-Martin (Morlaix).

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Intentions recommandées aux prières.

I. — Les prédications du Carême ; les communions pascales.

II. — Mission. — SAINT-MARC. — du 22 Mars au 18 Avril. Président : M. l'abbé Frot, missionnaire apostolique.

Offices extraordinaires.

Quimper. — CATHÉDRALE DE SAINT-CORENTIN. — A partir du mardi 7 Avril (inclus), la station du Carême sera prêchée par M. le chanoine Eveno, supérieur du Séminaire de Saint-Jacques de Lézérazien. — Sermon français : le *dimanche*, après les vêpres qui se chantent à 2 h. 1/2 ; le *mardi* et le *jeudi*, à 7 h. 3/4 du soir.

Instruction bretonne, le *dimanche* et le *mercredi*, à 7 h. 3/4 du soir.

Des places sont réservées pour les hommes, au haut de la nef.

— EGLISE SAINT-MATHIEU. — Cette semaine, sermon français, le *dimanche* et le *vendredi* — pas le *mercredi*.

Archives diocésaines d Quimper et Léon

Les *lundi*, *mardi* et *mercredi*, à 4 h. 1/4, instruction pour les enfants de 7 à 10 ans. Les garçons seront confessés *mercredi*, et les filles, le *mardi*. Le jeudi, à 8 h. 1/2, messe, instruction pour tous les enfants ; consécration à la Sainte Vierge et Bénédiction.

Salle Jeanne d'Arc, *mardi*, *jeudi* et *samedi*, à 8 heures précises du soir, *pour les hommes seuls*, conférences par M. l'abbé Desbois, prédicateur de la station, qui traitera : 1° de l'existence de Dieu ; 2° de la divinité de J.-C. ; 3° de la confession.

Projections lumineuses.

Paroisse de Kerfeunteun. — **Chapelle de la Mère-de-Dieu.** — Vendredi 10 Avril, fête de Notre-Dame des Sept-Douleurs, Mgr l'Evêque présidera le pèlerinage annuel qui a lieu, ce jour-là, au sanctuaire de la Mère-de-Dieu.

Messes à 6 heures et à 7 heures.

A 8 h. 1/2, messe de Monseigneur, qui adressera une allocution aux pèlerins.

Quimper. — **Œuvre des Tabernacles.** — Mercredi 1er Avril, Monseigneur l'Evêque a fait la bénédiction des ornements confectionnés par l'œuvre des Tabernacles et destinés aux églises pauvres. MM. les Curés et Recteurs qui voudraient avoir part à la distribution doivent adresser, *le plus tôt possible*, leurs demandes au Secrétariat de l'Evêché, en spécifiant les objets (linges ou ornements) qu'ils désirent de préférence.

— **Pour les pauvres.** — Le tirage de la Loterie de Saint-Vincent de Paul aura lieu le lundi 6 Avril, à 1 h. 1/2, salle Autrou, place Toul-al-Laër.

La loterie sera exposée le dimanche 5 Avril, de 9 h. 1/2 à 6 h. 1/2.

Les lots seront reçus avec reconnaissance chez Mme du Penhoat, 31, rue Royale ou salle Autrou.

Nécrologie. — Au dernier moment, nous apprenons avec un vif regret la mort de M. Cloarec, en religion Frère Bernard, en cette qualité directeur du Pensionnat de Landerneau puis visiteur des Frères de Lamennais, ancien économe de l'Ecole Saint-Yves à Quimper, décédé le 31 Mars. Il fut, durant de longues années, dans notre région, l'apôtre zélé en même temps que l'ouvrier infatigable de l'enseignement chrétien. Nous aimons à croire que Dieu a déjà donné sa récompense au bon et fidèle serviteur, auquel s'appliquent ces paroles des Saints Livres : « *Qui ad sapientiam erudiunt multos fulgebunt sicut stellæ in perpetuas æternitates* ». Dam., xii, 3) ; nous demandons néanmoins à nos lecteurs de prier pour le repos éternel du bon M. Cloarec, dont nous garderons plutôt le souvenir sous le nom qu'une loi inique le contraignit à quitter momentanément, celui de Frère Bernard.

R. I. P.

RÉCEPTION DE MONSEIGNEUR L'ÉVÊQUE

à Saint-Pol de Léon.

Saint-Pol, 26 Mars.

La ville de Saint-Pol a pris sa physionomie des jours de grande joie. Aux façades des maisons pavoisées se penchent les étendards et ondulent les guirlandes. Dans les rues, au haut des mâts, les oriflammes s'agitent gaîment sous la brise. C'est un peuple entier qui est en fête. Toute l'âme du Léon, semble-t-il, a passé dans la manifestation grandiose d'aujourd'hui. Il faut que notre nouveau Pasteur comprenne tout à l'heure ce qu'il y a de pieux bonheur, de respectueux amour, de sainte confiance dans la population si croyante de cette partie de son diocèse. Plus encore que son triple prestige de chef très sûr, d'orateur éminent, d'âme tout apostolique, son caractère d'envoyé de Dieu lui assure notre filiale vénération. Il est notre Evêque — un évêque breton — ! Il est notre Père : « *Benedictus qui venit in nomine Domini* » !

†

Une heure de l'après-midi. Comme las d'avoir eu tant à gravir depuis la Penzé, le train ralentit et stoppe en gare de Plouénan. Une fanfare éclate en accents harmonieux et joyeux. Les musiciens de Trézilidé, sous l'habile autant qu'exubérante direction de M. l'abbé Havas, entendent ainsi saluer, avant tous les autres, notre nouvel Evêque. Mgr Duparc descend de wagon, suivi de son secrétaire général, M. le chanoine Pilven. Aussitôt, un immense cri de « Vive Monseigneur ! » retentit. Monseigneur passe, souriant paternellement et dominant de sa haute taille la foule très dense qui se presse autour de la station, désireuse de s'agenouiller sous la première bénédiction donnée en terre de Léon. Par des prodiges d'ornementation, les Plouénanais ont décoré magnifiquement les abords de la gare. « C'est un paradis, » déclare Monseigneur. Certes, le coup d'œil est incomparable avec la note claire qu'y met le soleil ! N'est-il pas ravissant, le spectacle de ces cavaliers aux culottes blanches, ceints de turbans bleus ou rouges, si fiers sur leurs chevaux, quels chevaux ! tous superbement harnachés et en bon nombre recouverts de tapis de selle aux couleurs pittoresques, à rendre jalouse une mehalla marocaine ! C'est — on les dit une centaine — tout un escadron de cavalerie s'étendant depuis la gare jusqu'à l'allée de Kerlaudy et commandé par M. Louis Kervellec. Là aussi se trouvent, avec leurs drapeaux, et chacune sous la direction d'un commissaire, les délégations des œuvres d'hommes des paroisses environnantes : Mespaul, Sibiril, Plouénan, Plougoulm, Santec, Roscoff, Taulé, Guiclan, etc...

En deçà de la gare, sont les voitures. Il y en a tout près de cent, qui, à la suite d'innombrables cyclistes, formeront la tête du cortège. L'allure sera donnée par une voiture de Saint-Pol conduite par M. Sévère. Puis viendront les cavaliers.

Archives diocésaines d Quimper et Léon

Dans un ordre qu'il est impossible d'attendre meilleur — la preuve en est qu'il n'y a pas à déplorer le moindre accident —, le cortège s'ébranle, précédant le landau où Monseigneur monte accompagné de M. le Curé de Saint-Pol, de M. de Mun, député, et de M. de Guébriant, maire.

Bientôt apparaît nettement, étagée sur sa colline, avec ses clochers de granit et son aspect moyenâgeux, la cité Saint-Politaine. L'âme des vieux évêques couchés dans les tombeaux de la cathédrale a dû à se réjouir : leur peuple a gardé toute la jeunesse de sa foi ardente. L'enthousiasme qui jadis acclamait leur arrivée à cette même entrée de la ville, accueille encore aujourd'hui leur digne successeur.

Dès la Madeleine, les guirlandes se croisent au-dessus de nos têtes. Une double draperie mauve et rose pare en entier le mur de Guernévez, avec, de distance en distance, des touffes de verdure qui en brisent la longueur. La grille principale est recouverte de feuillage. Au centre, un élégant panneau représente saint Pol terrassant le dragon.

† †

A la petite porte du cimetière, Monseigneur met pied à terre et se rend à la chapelle, que des mains pieuses ont splendidement décorée. Il y revêt les ornements pontificaux. Au moment où Sa Grandeur arrive près de la porte principale, M. de Guébriant, maire de Saint-Pol, entouré de son Conseil, lui présente les hommages de la Municipalité et de la population. De ce discours, nous sommes heureux de pouvoir reproduire les phrases suivantes, tout imprégnées d'esprit chrétien et prononcées avec une suprême distinction :

MONSEIGNEUR,

La Municipalité de Saint-Pol de Léon a le grand honneur et la joie profonde de saluer Votre Grandeur au seuil de cette ville, et de lui offrir les souhaits de respectueuse bienvenue de la Municipalité et de la population.

Car en sa presque totalité, vous le savez, Monseigneur, elle est foncièrement catholique, sans qu'il soit d'autre part personne qui ne professe le respect des convictions d'autrui. Nous ne saurions être assez indifférents à l'histoire de notre cité pour ignorer ce qu'elle a dû à la longue succession de ses Evèques, c'est-à-dire sa prospérité, sa situation à la tête du Léon, son importance, la splendeur de ses monuments et jusqu'au nom qu'elle porte.

Aussi, comment ne pas recevoir avec un empressement respectueux et reconnaissant le successeur des Evêques antiques ? Surtout lorsque l'Evêque nouveau est celui que, depuis des mois, pour la haute renommée de ses vertus et pour son éloquence, tous les suffrages désignaient et souhaitaient pour ce diocèse ?

Puissiez-vous, Monseigneur, emporter de votre première visite une impression favorable et douce et telle qu'elle vous engage à renouveler fréquemment vos séjours parmi nous...

Monsieur le Maire, répond Monseigneur, je ne pourrais pas emporter de ma première visite une impression qui ne soit complètement favorable. L'aspect de la ville, l'affluence de la population suffiraient

pour me remplir de joie ; mais les paroles que vous venez de dire, Monsieur le Maire, font en outre naître en moi des sentiments inoubliables. Car, sur quel autre point de la Bretagne pourrait-on entendre des paroles aussi catholiques ?

J'avais l'habitude de rappeler, à Lorient, qu'il n'y a pas de force plus grande pour un pays que l'union des deux pouvoirs, civil et religieux. Vous venez de me prouver, Monsieur le Maire, avec votre Conseil municipal, qu'ici, à Saint-Pol de Léon, l'union est parfaite. Je ne l'oublierai pas, et si le bon Dieu veut me donner des jours de repos, ce sera ici qu'aura lieu pour moi ce séjour de vacances et de joie, dont je remercie à l'avance M. le Curé, M. le Maire et la population de m'offrir le plaisir et la possibilité.

Des acclamations accueillent les derniers mots de Monseigneur. L'Evêque prend alors place sous le dais, que portent quatre ouvriers, quatre paysans, quatre patrons, et que suivent M. de Guébriant, M. Morvan, adjoint, M. le comte de Mun, et d'autres notabilités. Puis on se met en marche vers la cathédrale.

A droite et à gauche, une incroyable foule de spectateurs venus de toute la région. Tous se découvrent et s'agenouillent au passage de Monseigneur.

† †

Lentement, notre longue théorie s'avance. On la dirait interminable. En tête, la musique de Trézilidé, puis les jeunes filles de la Providence, les Enfants de Marie, les Mères chrétiennes, les Ursulines, les Sœurs du Saint-Esprit, les Sœurs de Saint-Vincent de Paul, les Sœurs des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie, les élèves des écoles, les membres du Cercle catholique et toutes les autres œuvres d'hommes, enfin le clergé, dont le groupe comprend plus de deux cents prêtres et chanoines. Nous remarquons : MM. les chanoines Godec, curé de Plouescat, Cozic, curé de Lesneven, Eveno, supérieur du Séminaire de Saint-Jacques, Morvan, recteur de Roscoff, Quéinnec, curé de Taulé, Le Bail, curé de Plouzévédé, Le Duc, curé de Saint-Mathieu de Morlaix ; MM. Berthou, curé de Landivisiau, Talabardon, curé de Plouguerneau, etc., etc...

A des hauteurs différentes dans le cortège, se sont placées la fanfare du Cercle et la musique du Collège. Tous rivalisent de talent : les marches les plus entraînantes et les plus brillamment exécutées alternent avec les cantiques. Un groupe de collégiens, dirigé par M. l'abbé Clech, chante en faux-bourdon l'hymne, d'un fort bel effet, du *Benedictus*. Ailleurs, on chante la « Prière pour notre nouveau Pasteur », où se trouvent traduits, avec tant de justesse, les sentiments de tous :

Kanomp, kanomp a greiz kalon
Oll gristenien a vro Leon ;
Kanomp oll d'an Eskob nevez
Yec'hed, bennoz ha karantez !

Eskob ha Tad madelezus
Hor stardit var galon Jezus,
Ha dious ar Zerpant milliget
Diouallit mad ho Pretouned !

Archives diocésaines de Quimper et Léon

A voir l'entrain que tous y mettent, on comprend la sincérité et la vivacité de la religieuse émotion qui met sur les lèvres des accents aussi vibrants !

Toutes les rues du parcours sont véritablement merveilleuses. Impossible de rêver pour le regard rien de plus gracieux que cette profusion flottante et claire d'oriflammes, de drapeaux, d'étendards, de guirlandes multicolores. Comme fond de décor, à l'extrémité de la rue Verderel, un arc de triomphe, remarquable de délicatesse et de légèreté, et enfin, dominant le tout, la flèche en dentelle du Creisker !

Après avoir franchi l'arc de triomphe et monté la Grand'Rue, nous nous trouvons sur la Grand'Place, où les cavaliers rangés font une haie d'honneur.

La tête du cortège a depuis longtemps pénétré dans la Basilique. Il faut reconnaître que M. le Curé et MM. les Vicaires, à qui revient la sage organisation de la fête, ont prudemment agi en faisant entrer à la cathédrale, par la porte dite du Sacré-Cœur, les figurants au cortège et eux seulement. Les autres portes sont gardées par des commissaires de bonne volonté. La foule n'entrera qu'à la suite de Monseigneur.

† †

Sous le grand porche, M. le Curé reçoit l'Evêque avec les cérémonies d'usage et prononce cette belle allocution, où chaque pensée si judicieuse se présente condensée sous la plus heureuse des formes.

MONSEIGNEUR,

Il y a plus d'un demi-siècle, Saint-Pol de Léon faisait à un Evêque, à l'Evêque breton qui, jaloux des traditions et des gloires locales, reprenait sa place sur le trône de Mgr de Lamarche, un accueil de piété filiale et un triomphe d'hommage-lige, que l'accueil et le triomphe d'aujourd'hui renouvellent, peut-être plus éclatants encore.

Mgr Graveran rendait son lustre passé au siège de Pol-Aurélien. Il faisait revivre le titre d'Evêque de Léon qu'il unissait au titre d'Evêque de Quimper ; et les vieux pleuraient de joie en revoyant, dans leur cathédrale rajeunie, la majesté du Pontife sur le trône resté vide, depuis plus de soixante ans ; et les jeunes écoutaient avec un frémissement d'orgueil un Evêque parlant la langue de leurs mères et de leur catéchisme.

Hélas ! cette joie d'entendre une parole épiscopale bretonne, Saint-Pol de Léon en fut longtemps sevrée. Elle vit bien la mitre posée sur la tête d'un fils de sa race, de ses écoles et de sa langue ; mais Mgr de Léséleuc ne nous était pas destiné, et il alla mourir du mal du pays, loin de la Bretagne.

Un jour d'inoubliable beauté, un Evêque breton bretonnant monta dans la chaire de cette église. Son discours chantait, dans la langue nationale, les gloires de saint Pol de Léon. On ne parla plus, dès lors, que de Mgr de Moulins. Tous les cœurs allaient vers lui. Mais Rennes l'a retenu et le garde.

Enfin, nos vœux sont comblés. Rennes, Monseigneur, vous a désigné au choix de Rome, et nous avons désormais un Evêque breton, parlant notre langue, bercé dès l'enfance aux pieux rêves de la mentalité bretonne.

Comprenez-vous, Monseigneur, les joies et les ovations qui saluent Votre Grandeur à Saint-Pol de Léon, restée la « ville sainte », parce qu'elle a bien gardé l'empreinte épiscopale et conservé le culte de ses premiers Pasteurs ?

Et puis, ce peuple de Léon a été profondément touché, Monseigneur, par une de ces attentions délicates qui révèlent la tendresse d'un père. Vous avez voulu que vos armoiries, ce symbole de l'autorité et du don plénier de soi, portassent, à côté de l'emblème de la douceur cornouaillaise, l'image de la force au service de l'Eglise : le lion soutenant la crosse et s'appuyant sur elle.

Et en effet, l'énergie de race, qui caractérise le Léon, où a-t-elle son appui, où prend-elle sa vie ? Dans sa religion et sa piété, dans son amour du prêtre et son obéissance à sa direction... Oui, le peuple de Léon s'appuie sur la crosse épiscopale. Mais, si toujours il se groupa autour d'elle avec amour et fidélité, que dire, Monseigneur, quand cette crosse est tenue d'une main si vivante, si ferme aux labeurs pieux que la vôtre ! Que dire surtout quand ce peuple, si vaillant et si fier, a découvert dans le cœur de son Evêque la sublime beauté du courage, du courage absolu pour la défense du droit, pour le triomphe de la vérité et du bien !

Mais si le peuple de Léon s'appuie sur la crosse, il la soutient aussi. Il la soutient par les recrues qu'il fournit à la milice sacerdotale et qu'une fécondité sainte multiplie parmi nous. Il la soutient encore par la fermeté de ses convictions. Quand il s'agit de son devoir de citoyen, le peuple de Léon regarde qui aime le plus l'Eglise, assuré qu'alors ses représentants sauront prendre victorieusement en mains les intérêts de la grande et de la petite Patrie, de la nation, de la province, de la cité.

Et quand il s'agit de son devoir de diocésain, de paroissien, honneur à ses prêtres, honneur à son Evêque dont il est le plus tendre et le plus dévoué des fils ! Mais arrière les malfaiteurs, fussent-ils officiels ! arrière les impies qui s'attaquent à ses enfants ! arrière les lois injustes et sacrilèges ! arrière les expulseurs de ses bonnes religieuses, les profanateurs de ses églises ! Ainsi, dans son énergique indignation, s'exclame le poète :

Ma ho zagont avad, leoned, ni a zraillo
Enebourien hor iez, hon Doue, hor bro !

C'est ce peuple de Léon, Monseigneur, que je suis heureux et fier de présenter à Votre Grandeur, au pied de son saint Patron, aux portes de sa cathédrale, ce peuple, qui, parce qu'il a compris que la simple et droite recherche du royaume de Dieu est le plus court et le plus énergique moyen d'obtenir tout le reste, s'est placé au premier rang des agriculteurs de France, a fait de son sol le jardin potager de contrées sans nombre et le champ de réserve d'une des forces vives de la défense nationale.

Au nom de ce peuple, Monseigneur, je fais entre vos mains l'hommage de la plus inaltérable fidélité, du plus généreux dévouement. Tous, prêtres et fidèles, nous nous courbons sous votre bénédiction, vous proclamant, ainsi que le peuple d'Hippone pour Augustin, notre père, notre Evêque : *Te Patrem, te Episcopum !*

Grave, dans le silence recueilli de l'assistance, la voix de Monseigneur se fait entendre :

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Monsieur le Curé,

Je remercie en votre personne tout le clergé et tout le peuple qui en ce moment nous entoure et qui représente encore d'autres foules.

Vous venez de me dire qu'il faut que nous aimions l'Eglise ensemble. C'est le devoir, c'est la vie de tout prêtre, de tout baptisé. Les plus grands pontifes ont consacré leur vie à cette lutte pour la défense des droits les plus sacrés, non pour eux-mêmes, non par égoïsme, mais par amour pour Dieu et pour le peuple. Pendant notre existence entière nous continuerons leur œuvre, et ce sera ma joie de pouvoir m'appuyer sur un clergé dont je connais l'esprit très zélé, très docile, et le cœur très aimant. Vous venez de m'en donner des preuves, en m'accueillant non comme un étranger, mais avec tous les droits d'un père qui sera encore plus plein d'amour que de fermeté. Nous ferons le bien ensemble.

Vous me recevez, Monsieur le Curé, au seuil de votre cathédrale. Elle m'apparait merveilleuse cette cathédrale de Saint-Pol de Léon. L'Evêque du Léon existe toujours, puisque Dieu et Sa Sainteté Pie X ont voulu que je le devienne, et si votre Evêque ne peut par le corps être constamment parmi vous, sachez qu'il y sera toujours par le cœur. Il y est d'ailleurs représenté par un curé très digne. Nous sommes sûrs que l'œuvre de Dieu s'accomplira toujours par tous pour la défense de l'Eglise.

La fin du cortège pénètre alors dans l'église, suivie d'une foule immense. Pendant que Monseigneur adore le Saint-Sacrement et vénère les glorieuses reliques de Pol-Aurélien, les orgues, magistralement tenues par le sympathique M. Dreyer, se font entendre. Au bout de quelques instants, le *Credo* royal est entonné que des milliers de voix poursuivent avec une énergie et une ampleur intraduisiblement saisissantes. A qui ne l'a jamais entendu, rien n'en peut dire l'impressionnante beauté. Quand un peuple a pour manifester ses croyances de telles explosions de chrétienne ferveur, bien profondes et bien enracinées sont les convictions qui l'animent...

† †

Monseigneur vient de monter en chaire. A quel diocésain pourrai-je encore faire connaître le merveilleux don de parole de son Evêque? Une déjà vieille réputation n'a-t-elle pas appris à tous en Bretagne — et au delà — que notre nouveau Pasteur a reçu du Ciel ce dont l'ensemble constitue la haute éloquence : une langue charmeuse, une action parfaite au service de la plus noble inspiration? Ce que fut ce discours de Monseigneur? Nous espérons que les lignes qui suivent pourront en donner quelque idée à nos lecteurs.

Sacerdos et Pontifex, et virtutum opifex,
Pastor bone in populo.

Tu es prêtre et Pontife, tu dois faire des œuvres bienfaisantes, tu dois être un bon Pasteur au milieu de ton peuple.

Mes bien chers Frères,

Dans quelques instants, avant de clore cette instruction que je ferai courte, *an Eskob nevez* parlera dans la langue ancienne, mais il s'exprimera d'abord dans une langue qui lui est plus familière.

Quand je faisais tout à l'heure mon entrée dans votre ville sous la garde de votre Curé et sous la protection de vos deux représentants, qui se sont crus obligés de vous représenter devant Dieu comme ils le font devant les pouvoirs civils je me disais, apercevant ce long défilé de cyclistes, de voitures, de cavaliers, puis à l'horizon surgir les deux tours de votre cathédrale, et un peu en avant la tour toujours haute du Creisker, toujours svelte, toujours si expressive du mouvement aérien de nos âmes vers le ciel, je me disais : « Quelle fête on veut célébrer en l'honneur de celui qui est le successeur du saint Pontife qui a établi ici le culte du vrai Dieu »! Et lorsque j'ai vu déferler les flots de cette marée humaine que vous composez et dont les dernières vagues s'étendent sur la Grand'Place, je me disais encore : « La véritable fête est dans ce spectacle unique, dans ces cyclistes, dans ces cavaliers, dans toute cette foule, mais elle est plus visible encore dans les âmes de cette multitude au milieu de laquelle je me trouverais noyé et submergé, si je ne sentais en même temps que le bon Dieu veut que je domine ces sentiments et que je me donne au salut de toutes ces âmes ».

Puis vos voix se sont mises à chanter, et elles ont chanté : *Sacerdos et Pontifex, et virtutum opifex, Pastor bone in populo.*

« Prêtre et bon Pasteur au milieu de ton peuple. » Quand j'entendais ces mots, je me disais : « Ce n'est pas pour toi qu'on parle, on parle pour le prince des évêques de ce lieu, pour celui qui a été à la fois l'homme de la sainteté et de la puissance, pour celui qui a rencontré des aveugles et leur a rendu la vue, pour celui qui a rencontré des animaux ardents et féroces et les a calmés pour toujours, pour celui qui a détruit le dragon de l'hérésie, du schisme et de l'impiété; oui, de lui on peut dire tout cela : « *Virtutum opifex, Pastor bone in populo* ».

Mais le pauvre Evêque qui vient vers vous, bien qu'il ait été rempli des grâces de l'Esprit-Saint, sans qu'il ait l'ombre d'un mérite, attendez-vous qu'il fasse au milieu de vous des miracles et des merveilles? Certes, le temps des miracles n'est pas passé, vous le savez bien, vous qui connaissez Lourdes et Sainte-Anne d'Auray! Non, le temps des miracles n'est pas passé. Mais quel besoin avez-vous de miracles? Quand Dieu fait des miracles, c'est pour convertir ceux qui en ont besoin. Quand Il exerce son pouvoir souverain sur sa création, rendant par exemple la lumière et la souplesse à ceux qui ne l'avaient plus, c'est qu'Il veut convertir des âmes invétérées dans l'erreur ou le mal... Mais vous n'avez pas besoin de conversion, vous êtes un peuple croyant, je l'ai bien senti en me mêlant à vous, et mon cœur en est devenu de plus en plus ardent comme chez les pèlerins d'Emmaüs; non, il n'est point besoin parmi vous de miracles, et si Dieu m'en donnait la force et la puissance, je refuserais en disant : « Seigneur, ils n'en ont pas besoin, leur foi est assez forte »!

Quand on possède un clergé dont le zèle est à la hauteur des devoirs, dont l'intelligence s'occupe des choses du ciel et de la terre avec la discrétion, l'expérience, la compétence voulue, comment serait-il nécessaire de faire des miracles chez vous? Quand on est dans une paroisse où il y a aujourd'hui soixante prêtres vivants sortis de ses familles, autant de prêtres que de stalles dans le chœur de votre basilique; quand une paroisse a donné cette preuve de vitalité chrétienne, il n'y a qu'à désirer qu'elle ne démérite pas, et que la foi ne vienne pas à s'y éteindre peu à peu. Et si je ne viens pas faire des miracles, du moins je dis, vous peuple, vous clergé, et moi Evêque du Léon, nous avons le devoir tous ensemble de faire des prodiges par notre zèle,

Archives diocésaines de Quimper et Léon

par notre esprit de foi, par nos convictions réfléchies et profondes pour maintenir l'héritage chrétien qui nous vient des ancêtres, même de ceux qui ont eu à traverser l'orage de quatre-vingt-treize, pour garder toujours ici la foi ancienne et la rendre illustre par les vertus qui doivent en être l'expression extérieure.

Alors, nous sommes capables de remplir la seconde partie du programme comme la première : « Bon Pasteur au milieu du peuple ». Avez-vous remarqué cette chose si belle : lorsque l'Eglise fait adresser des salutations liturgiques à son représentant, elle lui rappelle qu'il doit être Père de son peuple par l'affection, par le dévouement, par l'usage enfin de toutes les forces qui sont en lui. Elle semble lui répéter : « Ce n'est pas pour les honneurs dont on t'accable, ce n'est pas pour de vaines complaisances que tu as reçu cette mission sainte, c'est pour que tu viennes en aide à ton peuple ». Pol Aurélien a donné cet exemple. Rien ne lui a coûté quand il lui fallait s'occuper des corps et des âmes de vos ancêtres. Nous nous souviendrons de ses exemples. Nous nous ferons aussi une obligation de nous occuper et de toute la ville de Saint-Pol de Léon et de toutes les bourgades qui l'entourent, nous aurons le souci constant des âmes et aussi des intérêts matériels : et la mission de vos prêtres embrasse aussi ces deux parties du programme auquel ils seront fidèles, comme votre Evêque.

Il y a une différence entre la situation qui fut faite à saint Pol-Aurélien quand il prit possession de son siège, vers lequel il aurait voulu ne pas venir, et la situation faite à l'Evêque du commencement du vingtième siècle. Saint Pol y arrivait avec l'agrément de l'Etat, car il avait été envoyé par le roi de France. Aujourd'hui, votre Evêque n'a pas eu à réclamer l'agrément de l'Etat, mais il se félicite de trouver l'agrément, à son entrée dans la ville, de celui qui exerce l'autorité dans la Municipalité et qui a été élu par vous, peuple de Léon.

Autrefois, saint Pol dut, dans les plis de son étole, saisir un jour le dragon qui avait été dans la contrée l'auteur de tant de maux et de tant de deuils. A la vérité, ce dragon n'est jamais sorti de l'abîme où saint Pol l'avait précipité. Mais celui dont il n'était que le symbole essaie encore aujourd'hui de vous ressaisir et de semer la désolation au milieu de vos familles et au fond de vos âmes. Alors, vous vous souviendrez que votre nouvel Evêque a le devoir et a reçu la mission de vous venir en aide, pour empêcher ce dragon nouveau de faire le mal qu'il médite. Vous vous souviendrez encore que vous êtes obligés, de votre côté, de faire honneur à vos traditions : et de cela j'ai le ferme espoir ; car quand Dieu cherche par le monde la nation où Il est encore le plus aimé et le mieux servi, son regard s'arrête sur la France ; et dans la France quand Dieu cherche le coin de terre où Il est le plus aimé et le mieux servi, Dieu rencontre la Bretagne, et dans la Bretagne quand Dieu cherche ceux qui sont le plus dévoués et sacrifiés, les Léonards se lèvent et disent : « C'est nous » !

Léonards, je suis fier d'être votre Evêque et je vais essayer de vous le dire en peu de mots dans votre langue bretonne.

Puis, dans toute la correction du dialecte léonard, Monseigneur reprend, durant quelques minutes, les idées déjà développées en français, et provoque dans son auditoire breton une émotion où entre sans doute une bien compréhensible fierté.

Ensuite, la maîtrise de la cathédrale, dont chaque solennité marque un progrès nouveau, chante un *O Salutaris* et un *Tota pulchra es* à trois voix, dans le meilleur goût religieux, et la bénédiction de Jésus porté par les mains du Pontife descend sur l'innombrable multitude prosternée.

Nous traversons de nouveau la grande nef de la basilique, à laquelle — il faut en dire autant du chœur — de bonnes volontés infatigablement dévouées ont communiqué un lustre de plus par la savante disposition des faisceaux et des corbeilles de verdure. Au chant majestueux du *Te Deum*, on reconduit processionnellement Monseigneur jusqu'à la petite place qui avoisine le presbytère ; les petits enfants viennent en foule baiser l'anneau épiscopal, que leur tend Sa Grandeur avec le plus accueillant sourire.

Au sortir de ces inoubliables cérémonies, dont on a dit qu'elles étaient non une réception même mêlée d'enthousiasme, mais bien une grandiose ovation et une marche triomphale, nous caressons l'espoir de voir Sa Grandeur un peu plus convaincue encore, en quittant le Léon, que, selon les idées qu'Elle exprimait à Quimper, ni la foi ne court à son déclin, ni la séparation n'est faite entre l'Evêque et son peuple. Elle s'est assez pleinement et assez spontanément vérifiée aujourd'hui, la devise de Monseigneur, pour que tous gardent la certitude que l'avenir la rendra encore plus vivante dans tous les cœurs.

Meulet ra vezo Jezus-Krist !

† †

Cette partie du programme était à peine terminée, que Monseigneur, sans se donner aucun repos, se préoccupe, dans son affabilité, de faire plus ample connaissance avec ses diocésains de Saint-Pol de Léon. Tour à tour il reçoit au presbytère le Conseil municipal, présenté par le Maire, M. de Guébriant, et le Conseil paroissial, que lui présente M. le Curé. Pour tous Sa Grandeur a le mot aimable et juste qui ravit les cœurs.

Ensuite, l'Evêque tient à aller vers tous ceux que sa présence peut spécialement honorer et encourager ; avant tout, il a voulu donner aux prêtres de la maison Saint-Joseph les preuves de sa paternelle affection : « Ma première visite, leur dit-il, a été à Quimper pour MM. les membres du Chapitre ; à vous, vétérans du sacerdoce, je réservais ma seconde visite dans le diocèse ».

Puis sont visitées successivement : l'école libre des garçons, où Monseigneur rappelle le souvenir du R. P. de Guébriant, missionnaire en Chine et fondateur de l'établissement, de M. et de M^me^ de Guébriant qui en sont les insignes bienfaiteurs ; ensuite, l'école de la Charité de la rue du Séminaire ; le Collège. Aux chants et aux charmants compliments qui l'accueillent dans chaque école, Sa Grandeur répond avec une touchante bonté, et amène partout un sourire sur les lèvres des enfants... et sur celles des maîtres et maîtresses, en donnant à toutes les écoles primaires un jour de congé.

D'autres maisons encore garderont l'ineffaçable souvenir de la visite de leur dévoué Pasteur. J'entends parler de ces saintes demeures où les Religieuses, toutes plus ou moins frappées par la

Archives diocésaines de Quimper et Léon

persécution, vivent, retirées, leur vie de prière et de silencieuse souffrance. Sœurs du Saint-Esprit, des Sacrés-Cœurs de Jésus et Marie, Ursulines, Dames de la Providence, n'est-ce pas qu'elle est pour vous précieusement réconfortante, cette bénédiction spéciale qui vous trouve agenouillées aux pieds de votre Evêque ?

† †

Voici maintenant qu'à la table hospitalière du presbytère, où Monseigneur préside, des toasts sont échangés : allusions délicates et fines, sentiments de la plus noble élévation, éloquence et poésie, rien ne fait défaut de ce que l'auditoire savait pouvoir attendre. M. le Curé parle d'abord :

MONSEIGNEUR,

« *Doue ho paeo, hag an Aotrou sant Paol !* » C'est l'une des formules bretonnes du remerciement. Soyez assuré que, dans la « ville sainte », cette formule est aujourd'hui sur toutes les lèvres.

Je me souviens qu'un jour — il y a de cela dix-huit mois environ —, vous me disiez : « Je voudrais revoir Saint-Pol de Léon, son incomparable Kreisker, sa belle Cathédrale. Mais, le loisir ?... » L'homme propose, Dieu dispose... Et voici que mes vœux sont dépassés. Au lieu d'un confrère, à qui l'on fait fête, c'est un Evêque que nous acclamons, c'est un père, qui vient à nous les mains pleines de bénédictions.

Monseigneur, notre joie de vous posséder est d'autant plus vive, qu'elle succède à quelques inquiétudes. Permettez-moi d'en faire ici la confidence : j'ai écouté aux portes... Vous allez me trouver indiscret, mais un père est indulgent, et puis, vous avez plein pouvoir pour absoudre.

Eh bien, savez-vous, Messieurs, que c'est malgré lui que le Curé de Lorient est devenu notre Evêque ? Aux premières ouvertures de Rome il a répondu : « *Non possumus* ». C'était une formule qui lui avait si bien réussi ! Cette fois, elle n'eut pas d'écho, et dans le conflit entre sa modestie et une auguste volonté, conflit qui fait revivre devant nous les belles figures de l'histoire de l'Eglise, ce fut la volonté du Pape qui l'emporta. — Grâces en soient rendues à Dieu et à notre bien-aimé Pontife, Pie X !

Monseigneur, la récompense de votre sacrifice ne s'est pas fait attendre. « *Vir obediens loquetur victorias.* » N'est-ce pas qu'aujourd'hui vous êtes heureux ?... Chef vénéré et aimé d'un clergé qui vous avait élu, avant même que Rome eût parlé, et qui, dès la première heure, s'est donné à vous avec un élan, un enthousiasme, où l'on sent passer le souffle de Dieu ; Pasteur d'un peuple profondément religieux, dont aucune épreuve n'a pu ébranler la forte foi, et qui déjà vous entoure d'une respectueuse affection, que manque-t-il à votre bonheur ? Une âme d'Evêque peut-elle souhaiter rien de plus ?

Il est vrai que vous aurez à lutter. Votre vénéré consécrateur vous le disait : « *Non ad gaudium sed ad crucem* ». Mais la lutte, vous y êtes préparé ; et avec un corps d'armée comme celui que vous avez sous vos ordres et que vous mènerez à la bataille, fortement discipliné, plein de confiance en son chef, la lutte c'est la victoire.

Soyez persuadé, Monseigneur, qu'en vous parlant avec cette belle assurance je ne suis que l'interprète de tous ceux qui vous entourent en ce moment.

Vous les connaissez déjà. C'est M. le Maire de Saint-Pol, chez qui le dévouement à l'Eglise, le zèle du bien public inspirent toutes les pensées, et qui ne vit jamais dans la situation plus élevée, où la Providence l'a placé, qu'un moyen d'être plus utile à ses frères, et surtout de servir les petits et les humbles. C'est M. de Kervenoaël, M. Morvan, M. de Kerdrel, qui ont la même intelligence de leurs devoirs, le même amour du bien, le même désir de se faire en tout et toujours les collaborateurs du clergé. Ces Messieurs sont tous de la race de Nutz.

C'est M. le comte de Mun, dont il suffit de prononcer le nom pour rappeler l'illustre champion de l'Eglise et de la Société, pour évoquer toute une vie d'inlassables labeurs et de luttes glorieuses pour le triomphe du droit et du bien.

Ce sont enfin vos prêtres, Monseigneur, vos prêtres si heureux et si fiers de l'accueil triomphal que le peuple de Léon a fait à Votre Grandeur. En prenant possession de votre première cathédrale, vous avez dit une parole qui nous a été droit au cœur, parce qu'elle venait du cœur ; vous avez dit qu' « *après Dieu le clergé serait votre force* ». Merci, Monseigneur, de ce témoignage public de votre estime. Vous ne sauriez croire à quel prix nous le mettons. Votre confiance ne sera pas trompée. Je le connais, ce clergé, pour lui avoir consacré vingt années de ma vie. Vous pouvez compter sur lui, sur son attachement filial, sur son esprit de soumission, sur son dévouement et son zèle à toute épreuve.

Secondé par lui, aidé par de tels auxiliaires, que ne pourrez-vous tenter, Monseigneur, pour la gloire de Dieu et le salut des âmes ? Quelle entreprise de défense religieuse ou de salut social ne pourrez-vous mener à bien ?

Na kaera traou ni a velo, mignoned ! Oll eta lavaromp a bouez penn : Meulet ra vezo Jezuz-Christ ! Buez hirr d'an Aotrou n'Escop, hon Tad muia karet !

Les derniers applaudissements ont à peine pris fin que M. de Guébriant se lève :

MONSEIGNEUR,

Je vous demande la permission d'associer, en communauté complète d'attachement, de dévouement et de respect, la Municipalité de Saint-Pol de Léon au toast de M. le Curé. Nous sommes grandement reconnaissants et honorés d'être vos convives à cette table, et heureux de pouvoir goûter ce grand charme de bonté qui vous caractérise.

Cette union avec notre clergé, cette union, qui nous est habituelle, des sentiments et des cœurs, cet attachement vous sont connus, Monseigneur. Mais ce que M. le Curé de Saint-Pol ne vous a pas dit, c'est que cet accord si désirable est ici rendu singulièrement facile par la haute et conciliante affection de notre Curé.

Et voici maintenant que, pour resserrer ces liens, pour mieux diriger nos volontés et pour élever nos cœurs à la hauteur des éventualités d'un avenir sombre, Dieu nous envoie ce réconfort nouveau de vous avoir pour chef, vous dont la réputation vous a depuis longtemps précédé. Nous savons quel lourd fardeau est cette charge dont vous a investi la haute confiance de Sa Sainteté Pie X. En toute simplicité, nous venons donc, Monseigneur, assurer Votre Grandeur de notre docilité et de notre filial concours.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Plaise à Dieu qu'un jour vienne où toutes les communes de France entendent pareil langage dans la bouche de leurs mandataires !

Une fois de plus, M. de Mun va nous tenir sous le charme. On pourra en juger, si toutefois nous avons eu le bonheur de ne point trop déflorer, en la reproduisant, l'académique période de l'illustre orateur.

MONSEIGNEUR,

Le jour de votre sacre, j'ai eu le très grand honneur de vous saluer au nom des représentants du Finistère. Aujourd'hui, j'ai la joie profonde de vous saluer au nom de cette population du Léon que j'ai l'honneur de représenter. Vous la connaissez déjà, Monseigneur, vous savez ce qu'elle est. On dit quelquefois que les Léonards ont le front dur comme les durs rochers de leurs rivages ; on dit que leur aspect a quelque chose de la sévérité des côtes battues par les grands flots du large ; mais derrière leur front dur, il y a des pensées profondes dans leur esprit, et dans leur cœur il y a des richesses comme dans le sol même de l'Armorique. J'en ai fait l'expérience, Monseigneur, et je puis vous dire quels trésors on trouve dans ces hommes quand on les fréquente.

Quand saint Pol entra pour la première fois dans le retranchement qui est devenu Kastel-Paol, le peuple y était barbare.

Saint Pol détruisit un vieux chêne qu'on adorait, et devant le mécontentement des habitants, pour les calmer, saint Pol leur distribua les rameaux de l'arbre où les abeilles avaient suspendu leurs essaims et fabriqué leur miel. C'est depuis, Monseigneur, que les Léonards gardent unie à la solidité et à la force du chêne la douceur du miel.

Aujourd'hui, Monseigneur, vous avez rencontré la foi robuste de ces hommes qui ont salue en Votre Grandeur le représentant de l'Eglise catholique, apostolique et romaine, et ils se sont agenouillés avec bonheur devant l'Evêque breton. Vous avez percé l'écorce du chêne, vous avez atteint la fibre intérieure que vous avez fait vibrer en leur parlant de tendresse paternelle et, permettez-moi, Monseigneur, de vous l'assurer — je peux bien le dire de ceux qui m'ont reçu ici avec une si touchante hospitalité, et en particulier du clergé —, permettez-moi, Monseigneur, de vous l'assurer : ces cœurs, quand ils se sont donnés, ne se reprennent jamais !

On dit que quand Marie Stuart débarqua à Roscoff, à l'endroit où s'éleva la chapelle de Saint-Ninien, il arriva que le pont qui reliait le navire à la terre s'écroula. On eut peur pour la reine. Mais aussitôt quelqu'un se leva et cria : « Jamais Breton ne fit trahison » !

Il est arrivé aussi que, dans une heure sombre, le pont qui reliait l'Eglise à la France officielle s'est écroulé. Plusieurs ont frémi, moi j'ai pleuré ! Mais comment trembler ? Vous avez entendu, Monseigneur, le peuple crier d'une seule voix : « Jamais Breton ne fit trahison » !

Des bravos redoublés accueillent cet hommage à la loyauté bretonne. Enfin, Monseigneur, pour qui l'improvisation est toujours, je ne voudrais point dire un jeu, mais un triomphe de gracieux enjouement et d'aimable délicatesse, où l'idée évolue, avec la plus naturelle virtuosité, de la gravité au sourire, Monseigneur nous parle en laissant s'épancher à la fois son esprit et son cœur :

Ce n'est pas par vous que je commence mes remerciements, Monsieur le Curé, parce que c'est vous que je connais de plus vieille date. Monsieur le Maire, vous êtes le plus jeune dans mon affection, mais vous savez que vous entrez déjà profondément dans mon cœur. Je vous ai déjà remercié de l'accueil officiel que vous m'avez fait. Vous le renouvelez ici de façon intime. Vous pourrez toujours compter sur la confiance de votre Evêque, comme il compte sur le concours du premier magistrat de la ville de Saint-Pol de Léon.

Je disais à M. le Curé qu'il était le plus ancien dans mes souvenirs. Vieux professeur d'histoire, je dois rectifier. C'est M. de Mun qui est le plus ancien. J'étais élève au petit séminaire de Sainte-Anne quand j'entendis pour la première fois M. le comte de Mun, qui avait alors son uniforme d'officier. Souvent on nous avait lu des discours qui nous paraissaient splendides ; nos maitres nous enseignaient, non l'art de bien dire, nous en eussions été incapables, mais de bien goûter. Or, l'éloquence nouvelle que nous trouvions ce jour-là sur les lèvres de M. de Mun nous ravit mille fois plus que tous les discours antiques, et rien n'est resté plus vivant dans notre cœur que le souvenir de votre visite, Monsieur le Comte, dans notre petit séminaire à Sainte-Anne ; souvenir ravivé, il est vrai, dans maintes circonstances, en particulier lorsque vous m'avez fourni le texte de mon discours à la première de mes cathédrales : « *Te patrem, te episcopum* ». J'avoue que je ne connaissais pas ce texte de l'histoire de l'évêque d'Hippone, mais j'ai été heureux de le rencontrer. Peut-être, d'ailleurs, ne suis-je pas le seul qui ait recours à votre inspiration. Ne fûtes-vous pas quelque peu consulté lors de l'Encyclique *de Conditione opificum ?* Aujourd'hui, après avoir conquis la seconde de mes cathédrales, je veux remercier encore, M. de Mun, pour son amabilité et pour son esprit chrétien qu'il nous montra pour la première fois en 1873, si je ne me trompe.

Monsieur le Curé, *Doue ho paeo,* parce que votre Evêque ne pourra point le faire suffisamment, mais il n'y songe pas d'ailleurs. Il sait que c'est l'affaire du bon Dieu de payer les dettes qu'il contracte. Car nous avons le bon Dieu pour payeur en même temps que pour créancier et, si nous avons des dettes, il les paiera. Mais nous le prions d'attendre que nous soyons dans notre éternité. Il les paiera, je le lui demande, à M. le Curé, à MM. les Vicaires, au Clergé, à tous ces collaborateurs si habiles, si compétents même dans la direction de la cavalerie, à tous ceux qui m'ont fait une réception si belle que j'en ai été touché jusqu'au fond du cœur.

Messieurs du Clergé, je demande à Dieu pour vous tous un succès croissant dans votre ministère. Quand, dans mon ermitage de Saint-Joseph, je passerai certaines heures amères, je me dirai : « Il y a à Saint-Pol des âmes qui font beaucoup de bien », et cette pensée sera ma joie. Car les Evêques ne peuvent pas faire beaucoup de bien directement par eux-mêmes ; mais quand je sentirai autour de moi le millier de prêtres, qui touchent immédiatement cette population, décidés à marcher dans la bonne voie, voilà quel sera le réconfort de votre Evêque.

Tout se fera de façon parfaite, parce que j'ai déjà fait l'expérience que tout marchait déjà très bien, et j'ai l'espoir que ce mouvement ne fera que se développer, car nous obéirons avec une docilité d'enfants aux directions qui nous seront données : vous êtes des enfants pour votre Evêque, votre Evêque est un enfant pour le Pape. Nous sommes tous des enfants pour le Souverain Pontife et pour le bon Dieu. Nous demandons seulement qu'on nous fasse voir clair ! Car il y a des

Archives diocésaines de Quimper et Léon

heures où le difficile n'est pas de faire son devoir, mais de le connaître ; mais quand nous connaîtrons notre devoir, nous marcherons avec l'aide de nos anges gardiens qui voleront autour de nous, avec le secours des prières de nos bonnes religieuses et de toutes les chères bonnes âmes.

Messieurs, s'il est accablant pour un pauvre homme comme moi, qui sors d'une ville que j'aimais, de se sentir investi d'une dignité redoutable, je me sens du moins réconforté par l'accueil que vous me faites et par tout cet ensemble d'impressions que me laisse le spectacle d'aujourd'hui. Je ne pouvais m'attendre à une réception aussi triomphale. C'est moi qui en bénéficie, mais c'est M. le Curé qui en est l'organisateur. Aussi, je dis au bon Dieu : « O mon Dieu, payez-le au centuple » !

† †

On prétend que parfois, dans Londres la brumeuse, les promeneurs, s'ils veulent apercevoir quelque chose des illuminations de la cité, doivent se munir de torches !

Il n'est point d'épaisseur de brume qui puisse rendre à Saint-Pol de telles précautions nécessaires, ce soir du 26 Mars. Si réussi est l'éclairage de toutes les demeures ! si brillantes les rangées de lumières de toutes sortes ! si éblouissants les cordons d'ampoules électriques ! si éclatant le bariolage des lanternes vénitiennes ! C'est, avant que tombe le grand silence de la nuit, une dernière manifestation de pieux amour par laquelle le Léon voudrait encore réjouir le cœur de son Evêque. Nous ne pouvons — et on le comprendra suffisamment pour nous le pardonner — énumérer tout ce qu'il y a de féeriques décorations frappant les yeux de Monseigneur à son passage dans nos rues. Citons pourtant, pour n'être point trop injustes, le presbytère, la maison de Saint-Joseph, de M. de Kervénoaël, de M. du Penhoat, toute la Grand'Place, la Grand'Rue, la rue Verderel, etc., etc...

†

Le lendemain 27 Mars, Monseigneur célèbre la messe à l'autel des reliques de saint Pol devant une assistance nombreuse ; nombreuse aussi est la foule qui, à la gare, salue Sa grandeur à son départ pour Morlaix et qui, croyant savoir que Monseigneur nous reviendra, peut-être pour nos fêtes de Septembre, lui dit, dans la langue des ancêtres, avec une familiarité qui entend demeurer profondément respectueuse, un filial *Kenavo !*

G. P.

Visite de Monseigneur l'Evêque aux archiprêtrés. — I. Morlaix. — Vendredi matin, Mgr l'Evêque quittait Saint-Pol et arrivait, vers 10 heures, à Morlaix, où il fut reçu à la porte de l'église de Saint-Mathieu par M. le chanoine Le Duc, curé-archiprêtre, entouré des membres du clergé de la ville, parmi lesquels, au premier rang, Mgr Dulong de Rosnay, et de plusieurs prêtres des environs.

M. le Curé adresse à Sa Grandeur quelques paroles de bienvenue « dans une église qui, dit-il, n'est pas pleine de richesses, mais où sont réunis des chrétiens aimant Dieu et dévoués à sa cause ». — « Les plus belles églises sont les églises vivantes, » répond Monseigneur, qui félicite M. l'Archiprêtre d'avoir conservé, grâce au concours généreux de ses paroissiens, les œuvres si nécessaires des catéchismes, des écoles et des patronages...

Après les prières liturgiques de la réception, l'Evêque monte en chaire et, prenant pour thème les paroles de l'antienne du saint Patron qu'on vient de chanter, *Estote fortes...*, il parle de la première vertu nécessaire dans les batailles : le courage... Certes, la lutte est vive et nos ennemis sont forts ; mais notre cause est la cause même de Dieu, qui ne peut être vaincu : depuis sa fondation, l'Eglise marche au milieu des tombeaux où elle a vu descendre successivement ses persécuteurs. Il en sera toujours ainsi... Donc, combattons avec courage. La victoire définitive nous restera, et si nous ne devons pas en être témoins, nous l'aurons du moins préparée... Ayez confiance, chrétiens, dans la protection divine et la toute-puissante intercession de la Patronne séculaire de votre ville, Notre-Dame du Mur : elle interviendra encore, comme dans le passé, à l'heure de la tristesse, qui n'aura pas été l'heure du découragement... Sa Grandeur, s'adressant d'abord aux hommes, puis aux femmes chrétiennes, rappelle aux uns et aux autres leur rôle et leurs devoirs spéciaux, donnant à tous l'assurance qu'ils trouveront leur Evêque prêt à les guider et à les soutenir dans la mesure de ses forces : par l'union disciplinée de tous, prêtres et fidèles, nous réaliserons ce qui est et restera notre devise commune : servir et glorifier Notre-Seigneur Jésus-Christ...

La cérémonie se termine par la bénédiction du T. Saint-Sacrement.

Monseigneur prit son repas de midi au presbytère, fit une courte visite à Mgr Dulong de Rosnay, aux communautés des Ursulines et du Carmel, puis aux paroisses de Saint-Melaine et de Saint-Martin et quitta Morlaix par le train de 3 h. 50.

II. A Brest. — Vendredi, à son arrivée à Brest, Monseigneur a été salué par une foule de personnes de toutes les classes qui s'étaient portées au-devant de lui. Sa Grandeur a traversé, au milieu des vivats, la cour de la gare, puis est montée en voiture pour se rendre au Grand-Séminaire.

Samedi matin, au presbytère de Saint-Louis, réception des membres du clergé de Brest et de la région, des représentants des œuvres paroissiales et divers groupes de catholiques, qui tous ont été charmés de l'accueil affable et paternel qu'ils ont trouvé auprès de l'Evêque. Dans l'après-midi, Sa Grandeur a visité les établissements d'instruction chrétienne : N.-D. de Bon-Secours, collège Saint-Louis, écoles Saint-Joseph, Saint-Martin, etc.

Dimanche matin, Monseigneur a été reçu au grand portail de l'église Saint-Louis avec le cérémonial liturgique prescrit, puis il

Archives diocésaines de Quimper et Léon

a assisté au trône à la grand'messe chantée par M. le chanoine Gadon, supérieur du Grand-Séminaire. La vaste église était à peine suffisante pour contenir la foule des fidèles accourus pour voir et entendre leur nouvel Evêque. Après M. le chanoine Roull, curé-archiprêtre, qui lui souhaite en termes délicats la bienvenue, l'Evêque prend la parole : il remercie M. le Curé et les paroissiens de Saint-Louis de la chaleureuse réception qui lui est faite. Ici, comme ailleurs, depuis son arrivée dans le diocèse, c'est l'union des âmes et des cœurs, puissant motif d'espérer pour l'avenir : forts de leur union et appuyés par la grâce divine, les catholiques peuvent affronter sans crainte la lutte pour la cause du bon Dieu...

Dans l'après-midi et la soirée, Monseigneur se rendit dans les autres paroisses de Brest ; Saint-Sauveur, N.-D. des Carmes, Saint-Martin, partout accueilli avec le même respectueux empressement ; dans chacune des églises, Monseigneur, qui ne regarde pas à la fatigue, a adressé aux auditeurs nombreux qui se pressaient autour de la chaire des paroles qui ont été aux cœurs de tous et, dès ce premier contact, ont créé entre le pasteur et les ouailles des liens qui ne feront que se resserrer pour le plus grand bien des âmes et la plus grande gloire de Dieu. *Meulet ra vezo Jezus-Krist !*

***

Lundi, en quittant Brest, Monseigneur s'est arrêté à Landerneau pendant quelques heures : le temps d'être reçu solennellement à l'église paroissiale remplie de fidèles, comme aux jours de grande fête, de visiter les écoles chrétiennes, et de répondre avec son affable cordialité aux hommages des prêtres de la ville et des environs venus le saluer... Notre Evêque est rentré à 5 heures à Quimper, ne pensant pas à la fatigue de ces derniers jours, au souvenir de l'accueil qui lui a été fait au cours de ces visites rapides, et où il a senti l'expression spontanée des sentiments de ses diocésains.

Loc-Eguiner (Saint-Thégonnec). — **Installation du nouveau Recteur.** — Depuis le 3 Décembre, jour de la mort de M. Corre, la paroisse de Loc-Eguiner (Saint-Thégonnec) était sans pasteur, faute de maison convenable pour le loger. Les démarches ayant enfin abouti à rendre le presbytère sinon à son ancien propriétaire, du moins à sa destination primitive, Mgr l'Evêque a nommé recteur de Loc-Eguiner M. Puill, vicaire à Plabennec. Grande fut l'allégresse des paroissiens à cette nouvelle. Le nom seul du nouveau pasteur était d'ailleurs un heureux présage : il aimerait et serait aimé.

Vendredi (27 Mars), de nombreuses voitures sont allées à sa rencontre jusqu'à la gare de Saint-Thégonnec, et son entrée au bourg a été saluée par les cris de : « Vive M. le Recteur ! vive le prêtre » !

Dimanche, jour de l'installation, l'église de Loc-Eguiner pouvait à peine contenir la foule ; car des paroisses voisines l'on était

accouru nombreux pour voir et écouter le nouveau Recteur. D'une voix un peu émue, le pasteur déclare à ses ouailles qu'il est venu à elles avec tout son cœur et qu'il sera tout à tous ; il partagera leurs joies et leurs peines.

Après le disciple, c'est le maître, M. le Curé-Doyen de Daoulas, qui prend la parole : il a dirigé ses premiers pas vers le sacerdoce, pendant son vicariat à Ploujean, il vient encore aujourd'hui l'initier à sa charge de pasteur, en faisant ressortir devant lui le sens symbolique des cérémonies de l'installation...

Cette journée s'est terminée par le chant des vêpres, et chacun s'est retiré content de pouvoir dire encore : « Nous avons un recteur ».

Il faut espérer que les habitants de Loc-Eguiner ne se mettront plus dans le cas d'en être privés à nouveau, et qu'ils sauront assurer à M. Puill et à ses successeurs la paisible jouissance du presbytère bâti, au prix de tant de sacrifices, par M. Rozec, aujourd'hui recteur de Saint-Vougay. *Un témoin.*

BIBLIOGRAPHIE BRETONNE. — **Geriou keumraek ha brezonek.** (Imp. Saint-Guillaume, Saint-Brieuc.) — C'est un recueil de mots et de phrases en breton et gallois qui permettra aux celtisants des deux côtés de la Manche de lier, avec leurs frères d'origine, conversations sur des sujets faciles. Il a son utilité à une époque où les relations deviennent plus fréquentes entre Armorique et pays de Galles, à la suite surtout de l'exil de nos congrégations religieuses.

CHRONIQUE GÉNÉRALE

Rome. — Les 130 déléguées de la Ligue patriotique des Françaises, dont nous annoncions l'arrivée à Rome, y ont reçu un accueil particulièrement favorable à leur Association et à leurs œuvres.

Chaque matin, la messe célébrée par un des évêques français, en ce moment nombreux à Rome, réunissait les déléguées dans quelqu'un des sanctuaires vénérés. Le jour de la fête de l'Annonciation, dans la salle de la comtesse Mathilde au Vatican, le Souverain Pontife a célébré pour elles la messe et leur a donné la communion de sa main. Le soir, elles ont prié devant la grotte de Lourdes, dans les jardins du Vatican, où Mgr Dadolle, évêque de Dijon, leur adressa une belle et forte allocution.

Samedi 28 Mars, les Ligueuses ont eu une audience mémorable, dans la salle du Consistoire. Son Em. le cardinal Lecot et NN. SS. Dénécheau, Bardel, Dadolle, du Vauroux et Gilbert étaient présents.

A l'adresse lue par l'aumônier, M. l'abbé Puppey-Girard, et au bref compte-rendu de l'œuvre fait par la secrétaire, Mlle Frossard, le Pape a répondu par un important discours. Il félicite les ligueuses du bien qu'elles font, confirme la lettre du cardinal secrétaire

Archives diocésaines de Quimper et Léon

d'État, donne son approbation **pleine** et illimitée à leur programme, les félicite d'agir sous l'approbation de 63 évêques. Le Pape les compare aux saintes femmes qui furent les premières apôtres de la résurrection du Christ. Comme elles, elles montrent courage et mépris des dangers pour travailler à maintenir la foi et conserver à la France son titre de fille aînée de l'Eglise.

Le Pape leur recommande de montrer toujours à tous grande charité et bienveillance ; car la charité est la force même de Dieu. Donc, pratiquée sans limites, la charité obtiendra des prodiges.

Le Pape bénit spécialement la présidente, Mme la baronne Reille, qui est malade, et souhaite que sa bénédiction sur toutes excite encore leur courage dans la voie royale des sacrifices pour la patrie et pour la religion.

Le Saint-Père a décerné la décoration *pro Christo et Ecclesiâ* à Mme la baronne Reille, présidente, et à Mme Frossard, secrétaire générale de la Ligue.

Dimanche a eu lieu un grand pèlerinage des Congrégations des Enfants de Marie. Elles étaient près de 10.000 venues de Rome et des paroisses voisines. A cette occasion, le Pape est descendu à Saint-Pierre, où il a célébré la messe au maître-autel de la basilique. Il a ensuite donné la bénédiction en forme solennelle.

Le pèlerinage français de Jérusalem, venu spécialement à Rome pour le Jubilé sacerdotal du Saint-Père, a eu lundi 30 Mars une magnifique audience dont nous reparlerons.

— **Condamnations de l'Index.** — Par décret du 17 Mars, la Congrégation de l'Index condamne le livre de Paul Bureau sur : *La crise morale des temps nouveaux ;* quatre ouvrages de M. Saint-Yves à savoir : *La réforme intellectuelle, Le clergé et la liberté de l'enseignement* (Paris, 1904), *Les Saints, successeurs des Dieux. Le miracle et la critique historique* et *Le miracle et la critique scientifique.* Puis il condamne, de M. François-Regis Planchet, l'*Absolutisme épiscopal en la Republica mexicana*, et enfin le *Programme moderniste.*

La *Semaine religieuse* de Paris, à la suite de cette liste, publie la note suivante :

« Nous croyons devoir rappeler que par une lettre datée du 25 Novembre 1907 et adressée à S. Em. le Cardinal-Archevêque de Paris, M. Paul Bureau avait déclaré « être prêt à modifier ou » à supprimer » les passages de son livre qui pourraient « faire » suspecter l'intégralité de sa foi et la plénitude de sa soumission » aux directions de l'Eglise ».

» En outre, à la suite des observations qui lui avaient été faites de la part du Cardinal-Archevêque et des Evêques protecteurs de l'Institut catholique, M. Bureau avait, dans le mois de Décembre, retiré son livre du commerce. »

RENNES. — **Fin d'un procès.** — Le 19 Mars, le tribunal correctionnel de Rennes a rendu son jugement dans le second procès, si singulièrement intenté par M. l'abbé Naudet à l'honorable M. H. Vatar, gérant de la *Semaine religieuse*. Il a débouté de sa demande et condamné aux dépens M. Naudet, conformément aux conclusions développées par l'éminent sénateur Me Jénouvrier, avocat de la *Semaine*.

Me Joseph Ménard, avocat de M. Naudet, ayant exprimé le désir d'une conciliation, la *Semaine* a l'espoir et le droit de considérer l'incident comme clos.

BIBLIOGRAPHIE

Luther et le Luthéranisme, par L. CRISTIANI, docteur en théologie, professeur au Grand Séminaire de Moulins. Préface de Mgr A. BAUDRILLART, recteur de l'Institut catholique de Paris. 1 vol. grand in-16. Prix : 3 fr. 50 (BLOUD, éditeur).

L'apparition de l'ouvrage du célèbre P. DENIFLE, dominicain, docteur honoraire de l'Université de Cambridge, sur *Luther et le Luthéranisme* (Luther und Lutherthum), fut, il y a quelques années, un véritable événement littéraire en Allemagne, où il suscita un intérêt puissant et des polémiques passionnées.

Les lecteurs français aimeront sans doute à trouver, dans le travail de M. Cristiani, les principales conclusions du savant historien, et à connaître ainsi d'une manière plus précise et plus « objective » les véritables origines du Luthéranisme.

Publications de la Librairie DOUNIOL, Paris.

Au jour le jour, par L. POULIN. Un vol. in-12. Prix : 3 fr. 50. De son carnet de voyage, M. l'abbé Poulin a détaché quelques feuillets qui forment le présent volume. Il nous conduit d'Italie en Belgique et, de là, en Bretagne, puis en Savoie, autour de Paris et enfin à Lourdes, en passant par Orléans, Tours et Poitiers.

— **Les Frères de Matutinaud,** troisième série de *Matutinaud et Cie ;* controverses familières, par M. l'abbé E. DUPLESSY, premier vicaire de Saint-François de Sales, à Paris. Un vol. in-8° de VIII-272 pages. Prix : 2 fr. 50.

— **De la Présence de Dieu,** qui renferme tous les principes de la vie intérieure, par P. DE GONNELIEU. Un vol. in-32 de VIII-256 pages. Prix : 1 franc. Troisième édition, 1908.

— **Réponses théologiques à quelques questions d'actualité :** La notion de hiérarchie dans l'Eglise de Jésus-Christ. — Analyse de l'acte foi. — Foi et Révélation. — Les concepts dogmatiques. — L'Etat des âmes séparées, par le R. P. Edouard HUGON, des Frères Prêcheurs. Un vol. in-12 de 284 pages. Prix : 2 francs.

— **Bossuet** : *Doctrine spirituelle extraite de ses œuvres ;* 4e édition. Un vol. in-12. Prix : 2 francs. Toute la *Doctrine spirituelle* de Bossuet se trouve condensée dans ce seul volume dont tous les vrais chrétiens feront leur livre de prédilection.

En vente à la Librairie J. Salaun, Quimper.

« LES ÉTUDES »

REVUE FONDÉE EN 1856 PAR DES PÈRES DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS

Sommaire du 20 Mars 1908.

I. L'Immaculée à Lourdes, 25 Mars 1858, par F. JUBARU. — II. La révélation du Fils de Dieu, Jules LEBRETON. — III. La cause de la paix et les deux conférences de La Haye, M. A. PILLET. — IV. Scolastiques et modernistes,

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Lucien Roure. — V. L'Angleterre religieuse. Les catholiques devant le Parlement, Joseph Boubée. — VI. Madagascar. Le pacificateur. Luttes confessionnelles, Pierre Suau. — VII. Bulletin social, Ch. Anzias-Turenne. — VIII. Revue des Livres. — IX. Notes bibliographiques. — X. Evénements de la quinzaine.

Le Serment de Marthe Parquin, par Charles de Vitis. Un volume de 432 pages. Prix : 3 fr. 50 (Librairie Douniol).

Ce livre met en scène une jeune fille de la noblesse épousant un homme sorti des rangs du peuple, mais digne d'elle par la noblesse de son cœur et l'intelligence de son activité.

Le serment de Marthe Parquin continue l'œuvre de Charles de Vitis, le célèbre lauréat du concours de roman feuilleton du *Petit Journal* (1896) dans lequel il a remporté l'unique prix de 30.000 francs, pour son *Roman de l'Ouvrière*, lauréat de l'Institut pour le même roman, lauréat du concours littéraire international antiesclavagiste pour son roman *Sang noir*.

Revue Financière

Marché calme. La Rente Française se traite à 97.10, l'Extérieure à 94.70, le Turc à 94.65. Fonds russes en progrès.

L'Obligation 5 °/. de l'Emprunt de l'Amazone est recherchée à 408 francs. On sait que ce titre est au nominal de 500 francs ; la prime de remboursement est donc appréciable.

Ex-coupon de 25 francs, le Crédit Lyonnais est ferme à 1.168.

Les Actions de 250 francs nominal, et libérées du quart, de la Banque de Cochinchine sont demandées à 275 francs. Cet établissement compte intervenir pour faciliter aux indigènes et à nos colons d'Extrême-Orient l'accès de nos grandes banques, notamment de la Banque de l'Indo-Chine. L'intérêt légal de 12 °/. est en effet souvent doublé et même triplé par les banquiers indigènes ; d'immenses services sont à rendre à notre colonie, en lui permettant de trouver à un taux plus modeste, quoique très rémunérateur encore pour la banque, les capitaux utiles à son développement économique.

Dans le groupe des banques étrangères, on cherche à 505 francs l'action du Banco del Peru y Londres ; les affaires sociales de ce grand établissement se développent d'une manière très satisfaisante.

L'Action du Bec Auer a pris une avance appréciable à 749 francs.

Des demandes sont à signaler en actions des Usines Métallurgiques de la Basse-Loire, sur le cours de 246 francs.

Ferme tenue, à 439.50, des Obligations hypothécaires 5 °/. du chemin de fer de Goyaz. Les travaux des différentes lignes de cette vaste entreprise se poursuivent avec la plus grande activité.

Les Obligations 5 °/. du Port de Bahia sont avantageuses à 446 francs. Bien que les aménagements n'en soient pas terminés, le mouvement du port prend de plus en plus d'extension.

L'Action des Pétroles " Colombia " donne lieu, sur le cours de 450 francs à des transactions suivies.

L'introduction des Actions de la Compagnie Générale des Phosphates est imminente. Les travaux préparatoires sont activement poussés aux gisements d'Hammam Zaïd, où les conditions d'exploitation sont très favorables.

L'Ouest Africain Français conserve toute sa fermeté à 421 francs pour l'Action et à 416 francs pour la part.

Il en est de même, à 330 et 144 francs de l'Action et de la part Compagnie Minière de la Haute-Guinée. Les rapports les plus favorables ont été faits sur cette entreprise par les personnalités les plus compétentes.

L'Administrateur-Gérant : Ar. de Kerangal.

Quimper, typographie de Kerangal, imprimeur de l'Evêché.

23e Année. Vendredi 10 Avril 1908. N° 15.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

SOMMAIRE

I. Partie officielle. — *Communications de l'Evêché :* Application du Décret *Ne temere* sur les fiançailles et le mariage ; Nominations.

II. Partie non officielle. — La Croix.

III. — *Chronique du diocèse :* Intentions recommandées aux prières ; Offices extraordinaires ; Visite de Mgr l'Evêque aux archiprêtrés (suite) ; Frère Bernard ; Quimper ; Argol-Brasparts ; Plouyé ; Quimperlé ; Pie X et la Ligue patriotique des Françaises.

IV. — *Chronique générale :* Rome ; Les mutualités ; Paris.

V. — *Bibliographie.*

VI. — *Annonces et avis divers.*

Offices de la semaine.

Dimanche, 12 Avril. — Dimanche des Rameaux. Office du jour ; semi-double. Violet.

Vêpres du jour, avec mémoire de S. Herménégilde, Martyr.

Lundi, 13. — Lundi Saint. Office du jour ; simple. Violet.

Mardi, 14. — Mardi Saint. Office du jour ; simple. Violet.

Mercredi, 15. — Mercredi Saint. Office du jour ; simple. Violet.

Jeudi, 16. — JEUDI SAINT : Institution de la T. Sainte Eucharistie. Double de 1re classe. Blanc.

Vendredi, 17. — VENDREDI SAINT : Mort de N. S. Jésus-Christ. Double de 1re classe. Noir.

Samedi, 18. — SAMEDI SAINT : Veille de Paques. Double de 1re classe. Blanc (à la messe).

Dimanche, 19. — PAQUES : RESURRECTION DE N. S. JESUS-CHRIST.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Maison Saint-Joseph, à Saint-Pol de Léon. 11-13 Avril.
Hôpital de Quimper . . . . . 14-15 —

Nulle exposition les 16, 17 et 18 Avril.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

I. Application du Décret *Ne temere* sur les fiançailles et le mariage. — Notre vénéré Prédécesseur a déjà promulgué le décret *Ne temere*, qui introduit d'importantes modifications dans la discipline relative aux fiançailles et au mariage.

Ce décret entre en vigueur à partir de la prochaine solennité de Pâques, 19 Avril. Dès ce jour, on devra se conformer aux règles nouvelles et toutes dispositions contraires des Statuts diocésains seront abrogées.

Nous recommandons spécialement aux membres du clergé paroissial de se mettre bien au courant de la nouvelle législation, afin de l'appliquer exactement, à la date indiquée. Et c'est dans ce but que Nous rappelons les principales dispositions du Décret, succinctement énoncées dans la Lettre-Circulaire du 3 Décembre 1907.

Des Fiançailles

Les promesses de mariage n'étant soumises à aucune formalité, il était très difficile de savoir quand elles constituaient de véritables fiançailles au sens canonique.

Désormais, tout contrat de fiançailles passé sans écrit et sans la signature du curé, de l'Ordinaire ou de deux témoins, sera nul aux yeux de l'Eglise. En dehors du cas où ces formalités auront été indiquées, on remplacera donc, à la publication des bans, les mots : « Il y a promesse de mariage » par les mots : « Il y a projet de mariage ».

Du Mariage

I. Pour que le mariage soit *valide*, il faut que l'acte soit passé devant le curé, l'Ordinaire ou leur délégué.

1° Il ne suffit pas que les curés et vicaires aient reçu l'avis de leur nomination ou même leur lettre de pouvoirs ; il faut qu'ils aient pris possession ou qu'ils aient commencé à exercer leurs fonctions.

2° Le curé dont la présence ou la délégation était jusqu'ici nécessaire était le curé du domicile ; dorénavant, ce sera le curé du lieu où se célèbre le mariage. Ainsi se trouvent abrogés les articles 338 et 339 des Statuts.

3° Il est essentiel à la valeur du mariage que le curé ou son délégué non seulement assiste passivement à l'échange du consentement, mais que lui-même le prenne et le reçoive. C'est d'ailleurs ce que prescrit le Rituel. Il ne peut donc plus être question de mariage par surprise.

II. Quoique tout curé puisse validement assister à n'importe quel mariage célébré sur son territoire,

1° Le Décret maintient, sous le rapport de la *licéité*, le droit du « propre curé » ; mais par « propre curé » on entend ici non seulement celui de la paroisse où le contractant a vrai domicile, au sens canonique du mot, mais encore celui de la paroisse où il séjourne depuis un mois au moins. Cette simple habitation de fait, dès qu'elle s'est prolongée trente jours continus et dure encore au moment du mariage, donne au curé un titre suffisant pour assister licitement et donner permission d'assister licitement.

A défaut de cette résidence d'un mois, le curé, pour assister licitement au mariage, doit demander l'autorisation du propre curé ou de l'Ordinaire de l'un ou l'autre des futurs.

2° Si les contractants n'ont pas de paroisse, c'est-à-dire n'ont nulle part ni domicile canonique ni un mois d'habitation effective, ils seront regardés comme *vagi ;* ils pourront alors s'adresser à un curé à leur choix qui, par le fait même, est considéré comme leur propre pasteur *in ordine ad matrimonium ;* le prêtre ne pourra toutefois procéder licitement au mariage qu'après en avoir référé à l'Ordinaire et avoir reçu de lui l'autorisation.

3° Si les contractants n'ont pas le même domicile, c'est normalement au curé de la fiancée à faire ou permettre de faire le mariage. C'est une règle, non pas seulement un usage, ainsi que l'établissait l'art. 339 *d)* des Statuts. Mais il suffit de toute cause juste ou motif raisonnable — par exemple, le désir fondé des familles —, pour légitimer la dérogation.

4° Quand un moribond veut contracter mariage, tout prêtre a qualité pour assister validement et licitement, à condition que l'intéressé soit en péril imminent de mort ; qu'il ait en vue de mettre ordre à sa conscience ou de légitimer sa descendance ; que le temps ou les moyens fassent défaut pour recourir à l'Ordinaire, au curé ou à un prêtre délégué par eux ; enfin, qu'il y ait deux témoins.

La présence de deux témoins suffit en cas d'impossibilité de trouver un prêtre, prolongée depuis un mois.

5° Le Décret renouvelle l'obligation faite au curé qui assiste au mariage de constater l'état libre des contractants ; on continuera donc à observer les prescriptions du Droit canonique et des Statuts diocésains relatives aux bans, à la recherche des empêchements et autres formalités relatives au mariage. On y apporterait d'autant plus de soin qu'il s'agirait de personnes nouvellement arrivées dans la paroisse.

III. C'est au curé de la paroisse où se fait le mariage qu'il appartient de donner *la délégation*. Il n'a pouvoir de déléguer que sur son territoire, et la délégation doit être faite à

Archives diocésaines de Quimper et Léon

un prêtre certain et déterminé, bien qu'il ne soit pas nécessaire de le désigner par son nom, mais qu'il suffise de le faire par son office ou par toute autre circonstance individuelle.

Le délégué devra, soit pour la valeur, soit pour la licéité du mariage, observer ce qui est prescrit au curé lui-même dans les articles IV et V du Décret. Il devra aussi s'en tenir aux limites indiquées dans son mandat.

TENUE DES REGISTRES

1° Comme par le passé, tout mariage devra être inscrit au registre matrimonial. Le Décret spécifie que l'obligation incombe au curé de la paroisse de célébration, alors même qu'un autre prêtre délégué par lui aurait fait le mariage.

2° Outre l'inscription au registre matrimonial, le Décret ordonne que, dans l'avenir, mention sera faite du mariage au registre baptismal, en marge de l'acte de baptême de chacun des contractants. Quant aux contractants baptisés ailleurs, on notifiera leur mariage, dans la semaine qui suivra, à la paroisse du baptême.

Cette notification pourra se faire en ces termes :

Pour me conformer aux prescriptions du Décret Ne temere, *j'ai l'honneur de vous faire connaître que N..., baptisé le..., dans la paroisse de N..., diocèse de N..., a contracté mariage le..., dans la paroisse de N..., avec N..., baptisée le..., dans la paroisse de N..., diocèse de N... Le mariage a été inscrit dans mon registre matrimonial de l'année..., sous le n°...*

Des imprimés pourront être pris, à cet effet, chez M. de Kerangal, imprimeur de l'Evêché.

3° Le prêtre qui procéderait à un mariage ***in extremis***, les témoins qui assisteraient à un mariage conclu suivant l'article VIII, sont tenus, solidairement avec les contractants, de veiller à l'inscription aux registres du mariage et du baptême.

V. L'article X du Décret donne à l'Ordinaire le droit de punir les infractions à la nouvelle discipline, et il exige que les peines soient proportionnées à la nature et à la gravité du délit.

Nous espérons qu'il n'y aura pas lieu de l'appliquer et que tous se conformeront, avec exactitude, aux décisions du Saint Siège.

II. Nominations. — Par décision épiscopale du 7 Avril, ont été nommés :

M. Morvan, jeune prêtre de Ploujean, vicaire à Crozon, en remplacement de M. Fertil, démissionnaire pour cause de santé ;

M. Broudeur, jeune prêtre de Milizac, vicaire au Tréhou.

M. Perrot, recteur de Loc-Eguiner (Ploudiry), démissionnaire pour cause de santé, se retire à la maison Saint-Joseph, à Saint-Pol de Léon.

PARTIE NON OFFICIELLE

LA CROIX

Voici venir les plus saints jours de l'année. Si vous êtes un chrétien véritable, ils ne s'écouleront pas pour vous sans vous apporter un renouveau de foi et de courage.

En ces temps d'épreuves menaçantes, il fait bon se souvenir qu'on est disciple d'un Dieu crucifié. La Croix nous attend : à coup sûr chacun de nous, sous une forme ou sous l'autre, la trouvera bientôt dressée. Accueillons-la comme fit notre Maître : avec douceur envers les événements et les hommes, avec l'énergique certitude des réparations finales.

C'est chose à laquelle nous ne nous résignons pas assez, que la nécessité de souffrir en tant que disciples de Jésus. Je n'appelle pas seulement souffrance les maladies, la pauvreté noire, les angoisses morales et la mort. L'obligation de plier au devoir une nature rebelle, l'urgence du renoncement quotidien prêché par le Christ, le labeur forcé, le détachement des richesses, le pardon évangélique des injures, l'amour des ennemis, toutes ces vertus sans lesquelles, si l'on se dit chrétien, on ne saurait l'être que de nom ou de gestes, cela aussi, c'est la souffrance. Or, combien de nous ne l'acceptent qu'en théorie et, pratiquement, ne la veulent pas ! Combien, sans rougir, demeurent des membres efféminés sous un chef couronné d'épines !

Il faut autre chose aujourd'hui.

Les sentiments pieux ne suffisent pas ; ils nous condamnent, quand la volonté est molle et la conscience engourdie. Certes, il est déjà bien d'aller à Dieu par l'attrait qu'exercent sur nous son infinie bonté et sa beauté souveraine. Nous n'avons à faire fi — laissons cela aux hérésies — ni des douceurs que l'on peut trouver dans le culte, ni des consolations, même humaines, que les pratiques religieuses mettent quelquefois dans la vie. Mais s'arrêter là est d'un catholicisme trop borné. L'Evangile, les instances de l'Eglise, réclament de nous bien davantage.

Chose trop fréquente : quand quelqu'un a donné à Dieu trois minutes le matin et le soir, une demi-heure le dimanche ; quand il s'est assis, deux ou trois fois l'an, à la table de communion ; quand il a fait abstinence régulièrement une fois la semaine ; mieux que cela, quand, de sa parole dans les relations sociales, de son vote peut-être aux heures de consultations civiques, il a défendu la bonne cause, il se croit catholique parfait ; à son sens, tout le devoir religieux est accompli. Il s'en faut bien pourtant !

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Car c'est un devoir encore que de borner ses désirs, de limiter son bien-être, de savoir se contraindre, d'être humble et d'être doux.

Vous ne songez qu'à accroître à tout prix votre fortune et vous poursuivez inconsidérément tous les plaisirs : alors, en quoi votre vie morale est-elle supérieure à celle des non-catholiques ?

Une part de votre revenu doit être attribuée aux pauvres et aux œuvres charitables, Jésus-Christ le veut et les théologiens, l'interprétant, fixent un minimum : vous ne vous en souciez pas : que faites-vous de plus que ceux qui n'ont pas la foi à l'Evangile ?

L'Eglise ordonne de sanctifier le dimanche : cependant la légèreté de nos mœurs laïcise imperceptiblement le dimanche ; réunions profanes, voyages, théâtres, amusements de toute sorte, remplacent les assemblées de prière dans les temples : vous suivez le courant : que léger est donc le lien qui vous rattache à l'Eglise !

Tous ces devoirs imposent un effort. Le catholicisme est une religion de gêne : il met la Croix sur les épaules. Si nous refusons cette Croix, comment nous réclamer de lui !

La persécution va nous ramener à une plus fidèle imitation de notre Maître. Demain nous devrons pourvoir nous-mêmes au culte, et donc opérer dans notre confort accoutumé de notables retranchements ; nous nous rapprocherons ainsi de l'esprit de pauvreté prêché par la divine doctrine. Demain nous devrons lutter pour la conservation de notre foi, et donc nous en pénétrer pleinement ; nous reprendrons ainsi le goût des vertus fortes et austères.

Allons souvent, cette semaine, au pied de la Croix, nous y entendrons les leçons les plus efficaces pour l'heure présente. Oui, soyons chrétiens jusque-là, c'est-à-dire totalement. Oh ! comme l'auteur de l'*Imitation* avait bien raison de dire :

« Dans la Croix est la vigueur de l'âme.
» Dans la Croix est le salut.
» Dans la Croix est la vie.
» Dans la Croix est le triomphe sur nos ennemis. »

Vous l'entendez bien : le triomphe !

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Intentions recommandées aux prières.

I. — **L'Eglise et la France. — La liberté religieuse.**

II. — **Les prédications du Carême. — Les communions pascales.**

III. — **Mission.** — SAINT-MARC. — **Du 22 Mars au 18 Avril. Président : M. l'abbé Frot, missionnaire apostolique.**

Offices extraordinaires.

Quimper. — CATHÉDRALE DE SAINT-CORENTIN. — *Dimanche des Rameaux.* La première messe est à *5 h. 1/2* ; la dernière messe basse à *8 h. 1/2*.

A *9 h. 1/2*, bénédiction et procession des Rameaux ; grand'messe.

A *2 h. 1/2*, sermon et bénédiction du T. Saint-Sacrement. — A *7 h. 3/4*, sermon de la Passion, en breton, par M. Carval, recteur de Plogonnec.

Lundi, mardi et *mercredi*, à *7 h. 3/4* du soir, sermon français par M. le chanoine Eveno Les hommes y sont spécialement convoqués ; *la nef leur sera réservée.*

Le *Jeudi-Saint*, à *7 h. 1/2*, messe de communion au grand chœur. — A *9 heures*, office pontifical : consécration des Saintes-Huiles. — A *2 h. 1/2*, Lavement des pieds.

Vendredi-Saint, l'office commence à *9 h. 1/2*. (Quête pour les Œuvres de Terre-Sainte.) — Dans l'après-midi, à *3 heures*, exercice du Chemin de la Croix. — Le soir, à *7 h. 3/4*, sermon de la Passion et bénédiction de la vraie Croix.

Samedi-Saint, l'office commence à *8 h. 1/2*.

— ÉGLISE DE SAINT-MATHIEU. — Le dimanche des Rameaux, messes basses à *6 h.*, *7 h.*, *8 h.*, *9 h.* et *11 h. 1/2*. La grand'messe commence à *9 h. 3/4* à cause de la cérémonie des Rameaux.

Après les vêpres, qui se chantent à *2 h. 1/2*, sermon français et bénédiction du T. Saint-Sacrement. — Le soir, à *7 h. 3/4*, sermon de la Passion, en breton.

Lundi, mardi, mercredi et *vendredi*, à *7 h. 3/4*, sermon français.

Jeudi, vendredi et *samedi*, l'office du jour commence à *8 h. 1/2*.

Le *Jeudi-Saint*, adoration nocturne pour les hommes des deux paroisses. Elle commencera à *9 heures*, par l'Heure Sainte, après laquelle on pourrait se retirer.

Le *Vendredi-Saint*, à *3 heures*, exercice du Chemin de la Croix.

— CHAPELLE DE LA RETRAITE. — Lundi 13 Avril, réunion des Mères chrétiennes. A *8 heures*, messe ; bénédiction du T. Saint-Sacrement.

Visite de Mgr l'Évêque aux archiprêtrés *(suite)*.

— CHATEAULIN. — Lundi 6 Avril, Monseigneur a fait sa visite à Châteaulin, où il est arrivé à 10 h. 45 accompagné de M. Fléiter, vicaire général. Reçu à sa descente du train par M. le Curé-Archiprêtre, il s'est rendu directement à la sacristie, cependant que toutes les cloches carillonnaient, joyeuses d'annoncer l'arrivée du nouveau Pasteur. Après avoir revêtu les ornements pontificaux, l'Evêque fut conduit processionnellement à l'église par le clergé du canton. L'édifice était archicomble.

Après les chants liturgiques, suivis de la bénédiction épiscopale, Monseigneur est monté en chaire. Il félicite les fidèles d'être venus si nombreux le recevoir, tant de Châteaulin que des paroisses environnantes, et leur adresse une belle allocution sur la nécessité de la foi et de l'esprit de foi, surtout aux époques de persécution... C'est dans les temps d'épreuves que l'on doit être fier de posséder, avec la foi, le glorieux titre de chrétien... Il faut se montrer vraiment chrétiens, et alors nos maux cesseront... Sachons animer d'esprit de foi toutes nos œuvres ; Dieu les bénira et elles réussiront... Suivent quelques mots dans le meilleur breton cornouaillais... Tous les cœurs étaient gagnés ; tous étaient sous le charme de cette parole éloquente et chaude.

La cérémonie s'est terminée par la bénédiction du T. S. Sacrement.

La procession se reforme et, au son du carillon et de la musique du patronage, conduit le clergé et l'évêque jusqu'au domicile provisoire de la Grand'Rue, splendidement décoré... Arrivé près

Archives diocésaines de Quimper et Léon

de la porte d'entrée, Sa Grandeur adresse un petit mot de remerciement aux musiciens et bénit la foule, qui se disperse aux cris répétés de : « Vive Monseigneur !... »

Après le repas, Monseigneur a visité les divers établissements de la paroisse ; il a adressé partout des paroles d'encouragement qui ont laissé à tous la meilleure impression. A 3 heures 1/4, M. le Curé, dans le local du patronage, a présenté à Sa Grandeur les représentants des œuvres chrétiennes et sollicité pour eux sa bénédiction. Monseigneur félicite M. le Curé de son dévouement et de son zèle infatigables, remercie ceux qui veulent bien lui prêter leur concours et bénit toutes les œuvres...

Mais le temps pressait, Sa Grandeur devant partir par le train de 4 heures. A la gare, l'affluence était encore nombreuse ; les paroissiens de Châteaulin ont voulu donner un dernier témoignage de filiale affection et de remerciement au Pasteur venu exprès pour les voir et les bénir...

« Belle journée à Châteaulin, » a dit Monseigneur en montant dans le train. Oui, belle journée : elle a laissé chez tous la meilleure et la plus douce impression. Abbé G.

✠

Frère Bernard (M. Paul Cloarec). — Envers et malgré toutes les persécutions, un homme de caractère, et surtout de tempérament chrétien, peut remplir la mission que la Providence lui a confiée. La vie de Frère Bernard en est la preuve.

Né à Guiclan, remarquablement intelligent, il entra dans la Congrégation des humbles Frères de Lamennais pour propager l'instruction chrétienne parmi ses compatriotes. Il enseigna à Tréguier, dirigea longtemps l'école de Ploézal, et surtout releva la belle école libre de Landerneau. Au bout de dix-sept ans, la confiance de ses supérieurs l'appela au poste de Frère Visiteur ; et il exerçait depuis huit ans cette délicate mission, quand la brutalité de Combes vint, au nom de la liberté, fermer toutes les écoles libres.

Frère Bernard dut quitter la soutane ; mais la persécution n'arrache pas des âmes l'esprit de dévouement, elle le ravive. Devenu économe à l'école Saint-Yves, à Quimper, il aida, beaucoup plus qu'on ne le pense, à la prospérité de cet établissement, sans oublier ses anciennes préférences, les écoles primaires. Sous la haute protection de Mgr Dubillard, des écoles libres surgirent partout où les écoles congréganistes étaient fermées. Les petits Frères de Lamennais, expulsés, y trouvèrent et un moyen de vivre et l'occasion de faire le bien. Quant à ceux qui étaient abandonnés, ou que le service militaire avait appelés à la caserne, Frère Bernard ne les perdait pas de vue. Sa charité était inlassable. L'enquête sur la liquidation des Congrégations a révélé que, pour les Frères de Ploërmel, 150 fr. de secours avaient seulement été distribués. Ils seraient morts de faim, les pauvres vieux Frères dépouillés, si Frère Bernard et quelques autres aussi dévoués n'avaient tendu la main pour eux, et intéressé à leur malheureux sort celui qui est aujourd'hui archevêque de Chambéry.

Rarement un homme posséda, au même degré que Frère Bernard, de l'ascendant sur ses semblables. Un mot de lui allait au cœur, et il savait maintenir dans la bonne voie, encourager et au besoin relever. Jamais d'amertume, mais une bonté ferme, inépuisable, une charité sans bornes. Il voulait le bien, il s'y est dévoué jusqu'au dernier jour et, pour résumer d'un mot cette vie si bien remplie : M. Paul Cloarec, dépouillé de sa soutane, a continué à être un religieux dans tout le beau sens de ce mot, et jamais ses nombreux amis n'ont pu se résoudre à l'appeler autrement que le Frère Bernard. C.

Quimper. — **Réunion noëliste.** — Le jeudi 2 Avril, à 3 h. 1/2 de l'après-midi, a eu lieu, en l'église Saint-Mathieu, sous la présidence de Mgr l'Evêque, la réunion annoncée. Beaucoup d'enfants, beaucoup de mères de famille, pas mal d'hommes : l'église était remplie.

Monseigneur, dans une courte et touchante allocution, a montré le rôle de l'enfant dans l'église, rappelé les saints Innocents, les compagnons de Jésus à Nazareth, les Tarcisius, les petits Croisés, et quantité de traits réellement émouvants... C'était un sermon pour enfants, ce qui n'empêchait pas les grandes personnes d'y prendre le plus vif intérêt.

De beaux chants ont embelli cette réunion tout intime qu'est venue clore la bénédiction du T. S. Sacrement.

Argol-Brasparts. — **Première messe d'un jeune missionnaire** (1). — Le dimanche 22 Mars, la bonne paroisse d'Argol était en fête. L'un de ses enfants, le R. P. Emmanuel Baron, prêtre des Missions Etrangères, et destiné à prêcher l'Evangile en Mandchourie, célébrait sa première grand'messe.

Dès la veille, des mains pieuses avaient su donner à la vieille église sa parure des grands jours. Malheureusement, le temps très beau le samedi avait changé subitement. Pendant la plus grande partie de la matinée du dimanche, il plut à torrents et le vent fit rage. Peu à peu, cependant, le ciel s'éclaircit et, vers 10 heures, le soleil se montra timidement, comme pour prendre part à la fête. La procession put alors s'organiser et vint prendre le jeune missionnaire à la porte du presbytère pour le conduire à l'église.

A l'Evangile, M. l'abbé L'Haridon, vicaire à Saint-Martin de Brest, nous parla du prêtre et du missionnaire avec des accents tellement émus et éloquents qu'à certain moment les larmes coulèrent de bien des yeux. « Le prêtre, dit-il en substance, les impies prétendent que c'est un homme comme les autres. Dans un sens, cela est vrai ; car, la plupart du temps, c'est comme chacun de vous, le fils d'un laboureur, le frère d'un ouvrier ou d'un marin. Mais cet homme a reçu d'en haut des pouvoirs qui ne sont pas

(1) Cet article devait paraître dans notre dernier numéro. L'abondance des matières nous a contraint à en remettre la publication. N. R.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

donnés à tout le monde : il est chargé par Dieu de consoler, de bénir, de pardonner ; il est occupé uniquement des intérêts de Dieu ; pourvu que Jésus-Christ soit loué et aimé, pourvu que les âmes soient sauvées, le reste lui importe peu !... »

De plus, le P. Baron est missionnaire, et le prédicateur évoque le souvenir d'un autre missionnaire, le P. Pierre Baron, frère aîné de celui qui va partir, ravi au bout d'un an d'apostolat en Haïti à l'affection des siens, de son évêque et de ses confrères. Ce que son aîné a fait, le Père Emmanuel le fera à son tour : il se dévouera corps et âme à la gloire de Dieu et au salut des pauvres païens et, pour cela, il donnera s'il le faut jusqu'à la dernière goutte de son sang. Quant à la population d'Argol, le prédicateur ne doute pas qu'elle ne lui vienne en aide par ses prières et ses aumônes... Et, dans une péroraison splendide, il exhorte le jeune missionnaire à bien regarder, une dernière fois, les beaux sites du pays qui l'a vu naître, l'église où il fut baptisé, où il a fait sa première communion, où il a entendu l'appel divin, de façon à en graver profondément l'image dans sa mémoire ; à confier à Dieu son frère et sa famille, ses autres parents, ses amis, et à être au divin Maître, à la vie, à la mort...

Le mardi suivant, au moment du départ du jeune missionnaire, toute la population du bourg d'Argol se trouvait sur la place pour demander une dernière bénédiction de celui qui allait la quitter pour toujours. De dessous le superbe arc de triomphe qui donne accès au cimetière, le Père bénit ses compatriotes, pendant que les cloches sonnant à toute volée souhaitaient heureux voyage à l'élu de Dieu.

†

Le dimanche 29 Mars, la même cérémonie avait lieu à Brasparts. Le bon Recteur, qui est l'oncle du Père Baron, a tenu à ce que celui-ci chante une grand'messe devant sa population, avant qu'il ne parte pour la Mandchourie, et il a fait coïncider cette messe avec le pardon d'un des patrons de la paroisse, saint Jaoua ou Joévin. Cette fois, le temps est beau et nous permet de faire tout à souhait. De chaque paroisse du canton sont arrivés des prêtres pour honorer le missionnaire. Parmi eux se trouve un autre missionnaire, de la Congrégation du Saint-Esprit, le R. P. Le Scao, actuellement chez son oncle, M. le Curé de Pleyben. Le P. Baron est pris processionnellement au presbytère ; le dais sous lequel il marche est porté par les conseillers paroissiaux, et le chant du *Veni Creator* se mêle au joyeux carillon des quatre cloches.

La messe commence, chantée et accompagnée magnifiquement. A l'Evangile, M. le Recteur de Brasparts, après les prières du prône, salue son neveu par quelques mots chaleureux, rappelle le souvenir du P. Pouliquen qui travaille en Chine, du P. Thomas qui évangélise le Basutoland, tous deux enfants de Brasparts, fait un parallèle entre le saint Patron que nous vénérons aujourd'hui et le missionnaire qui est à l'autel. Le P. Baron, comme saint Jaoua, est prêtre, c'est-à-dire l'homme de Dieu et du peuple ; comme

saint Jaoua, il est missionnaire : saint Jaoua a évangélisé Brasparts et ses environs, le nouveau missionnaire aura pour théâtre de ses prédications et de ses travaux la Mandchourie. Qu'il mène une vie sainte comme saint Jaoua, et il sauvera beaucoup d'âmes... Puis M. Quillévéré, recteur d'Argol, nous montre comment le bon Dieu s'y prend pour attirer à lui ceux qu'il a choisis pour être ses prêtres. Jusque dans leurs amusements, il fait paraître, alors qu'ils sont encore petits enfants, l'indice de leur future vocation. Il les confie ensuite à des maîtres dévoués qui les font progresser en science et en vertu, jusqu'au jour béni de leur sacerdoce. Puis le prédicateur nous montre la grandeur et les responsabilités du prêtre catholique, fait entrevoir au jeune missionnaire le déchirement de la séparation d'avec tous ceux qu'il aimait ici-bas et les souffrances qui l'attendent dans le pays tour à tour glacé ou torride de la Mandchourie ; mais tout cela, il le supportera avec le secours de la grâce divine...

Après la messe, la procession de saint Jaoua se déroule à travers les rues du bourg. Les membres de la municipalité portent la croix d'or et le reliquaire contenant les ossements du saint Patron. Le soir, au Salut, M. l'abbé Bossus, professeur à Saint-Vincent et ancien professeur du P. Baron, nous chanta les couplets du beau cantique du départ des missionnaires : « Partez hérauts de la bonne nouvelle », repris pour le refrain par la schola et la foule.

Bon voyage et longue vie au missionnaire, et qu'il récolte une ample moisson d'âmes !

A. B.

Plouyé. — **Mission.** — La paroisse de Plouyé vient d'éprouver les bienfaits d'une grande Mission.

Préparée, depuis plusieurs mois, par le bon et zélé Recteur, présidée successivement par MM. les Curés de Briec et de Saint-Thégonnec, dont l'évangélique parole, toujours, remue les âmes, la Mission a donné les plus consolants résultats.

Les paroissiens, malgré une véritable épidémie de grippe qui sévissait parmi eux, ont montré de l'empressement à suivre tous les exercices.

Les conférences, l'explication des tableaux et les sermons ont été écoutés avec le plus grand intérêt et le plus grand profit pour les âmes.

Dès la première semaine, 625 fidèles sont venus s'agenouiller à la sainte Table.

On a compté, la seconde semaine, 850 communions.

Ces 15 jours de Mission laisseront, à Plouyé, un profond souvenir, et le dévoué Recteur peut espérer leur voir porter des fruits abondants et durables.

***

Quimperlé. — **Retraite bretonne d'hommes**, *du 29 Mars au 4 Avril.* — 8 paroisses, 18 retraitants : Moëlan, 5 ; Le Trévoux, 3 ; Bannalec, 3 ; Quimperlé, 2 ; Guiscriff (diocèse de Vannes), 2 ; Melgven, 1 ; Riec, 1 ; Nizon, 1.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Pie X et la Ligue patriotique des Françaises. — Le Saint-Père, pour montrer l'intérêt qu'il porte à la Ligue patriotique des Françaises, vient d'authentiquer par sa signature la traduction française de son magnifique discours à la délégation de la Ligue. Sa Sainteté y confirme son approbation « pleine et illimitée » de la Ligue.

Le Saint-Père vient d'y ajouter une nouvelle faveur en accordant, à la demande du R. P. Pupey-Girard, aumônier-conseil de la Ligue, « une indulgence de 300 jours, applicable aux âmes du Purgatoire, *pour tout acte d'apostolat accompli, sous quelque forme que ce soit, pour la Ligue ou au nom de la Ligue* ».

C'est la consécration formulée dans le Bref du « caractère éminemment apostolique » de cette œuvre d'action sociale catholique.

(La *Croix*.)

CHRONIQUE GÉNÉRALE

Rome. — Le 30 Mars, comme nous l'avons dit, les pèlerins de Jérusalem, venus à Rome pour fêter spécialement le jubilé sacerdotal du Pape, ont eu une magnifique audience.

Ils ont été présentés par Mgr Ricard, archevêque d'Auch, et Mgr Denéchau, évêque de Tulle, tous deux anciens membres du Pèlerinage de pénitence.

Le Saint-Père a montré à chaque pèlerin une bonté inexprimable et a prononcé un discours très émouvant. Il a vivement félicité les pèlerins et leur cher directeur, le P. Vincent de Paul Bailly, et leur a recommandé une grande piété au cours de leur voyage. Il a manifesté toute sa confiance dans les prières qu'ils feront au Saint-Sépulcre pour l'Eglise persécutée, pour le salut de la fille aînée de l'Eglise, et pour les persécuteurs.

Le Pape se porte bien malgré les nombreuses audiences qu'il donne journellement soit aux groupes de pèlerins, soit aux évêques.

Dimanche soir (5 Avril), il a reçu le cardinal Coullié, archevêque de Lyon, et à 6 heures le cardinal Lecot, archevêque de Bordeaux. Pie X a été d'une délicatesse exquise pour nos cardinaux français, allant au-devant d'eux jusqu'à l'ascenseur et mettant à leur disposition le carrosse qui servit à Pie IX dans ses dernières années.

Le cardinal Lecot a différé son retour en France afin d'assister, le 7 Avril, à une réunion importante de la S. C. des Rites où l'on devait se prononcer sur l'acceptation de la Cause d'un fidèle serviteur de Dieu, l'abbé Cestac, fondateur-aumônier de la Congrégation des Servantes de Marie, mort en odeur de sainteté à Anglet, dans les Basses-Pyrénées, vers 1865.

— **Le Pape et la France.** — Mgr Ricard, archevêque d'Auch, a écrit de Rome aux vicaires généraux de son diocèse, à la suite de l'audience qu'il a eue du Saint-Père, une lettre dans laquelle Sa Grandeur dit :

« Le Saint-Père suit avec une intelligence et une bonté rares nos affaires de France ; nous lui demeurons bien chers malgré tout, et il a pleinement confiance dans la résurrection de notre pays. Avec quel accent il me disait : « Je sais que vous souffrez en » France ; je voudrais aller au milieu de vous pour prêcher, faire » l'apôtre, me mêler à vous... pâtir avec vous... mais je ne le » puis... »

Son Em. le cardinal Lecot s'est déclaré « très satisfait du long entretien que lui avait accordé le Pape ». « Pie X, a-t-il dit, connaît admirablement les choses de France. Le clergé et l'épiscopat français reçoivent toujours avec confiance sa parole. Il n'y aura aucune défection, parce qu'en France règne cette union parfaite de la hiérarchie qui a fait sa force dans les derniers temps. Nulle chose ne tient plus au cœur du Pape que les intérêts de l'Eglise de France. »

Les mutualités. — La question des mutualités n'a pas encore reçu de solution officielle. Il faut d'ailleurs dire que pour les mutualités créées sous le régime de la loi de 1898, la question n'a pas été posée. Il s'est agi surtout à Rome des conditions que veut imposer M. Briand pour dévoluer aux mutualités, qui subiront ses conditions, un certain nombre de fondations. Pour les mutualités de cette espèce, on comprend que Rome, avant de parler, attende la fin de la discussion de la loi de dévolution, présentée devant le Sénat.

Paris. — Le mardi 31 Mars, a été célébré, en présence de 36 archevêques et évêques, le service solennel pour le cardinal Richard.

La foule recueillie remplissait la vaste enceinte de Notre-Dame.

S. Em. le cardinal Luçon, dans sa remarquable oraison funèbre, a retracé la vie du vénéré défunt et montré comment il a, dans les circonstances si graves au milieu desquelles s'est déroulé son épiscopat, pratiqué les plus hautes vertus.

L'éminent archevêque de Reims, d'une voix claire et ferme, en une langue simple, sobre, pénétrante, trace, du regretté cardinal, un portrait vivant et fidèle. Loin de se plaindre de n'avoir à célébrer ni le prestige d'un génie, ni de hautes initiatives, ni une mort héroïque, il se félicite d'avoir à montrer que le cardinal Richard a possédé éminemment le trait qui doit caractériser le prêtre de tous les temps : la sainteté. La vie du défunt fournit le cadre de l'oraison funèbre, qui considère successivement le prêtre modèle, l'évêque, parfait administrateur, législateur, pasteur et docteur, le cardinal, intrépide défenseur de la vérité et des droits de l'Eglise.

Ce bel éloge a été écouté avec une religieuse émotion. Quelles grandes leçons se dégagent pour l'Eglise de France de cette vie de discipline, d'énergie, de piété ! Ce qui fait la merveilleuse unité, c'est la sainteté, et le cardinal Luçon l'a observé avec insistance : la sainteté c'est la force essentielle de l'Eglise.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

— **Assemblée d'Evêques.** — Le mercredi matin, 1er Avril, s'est ouverte, à l'archevêché, l'assemblée de l'épiscopat de la région de Paris, à laquelle assistaient les Archevêques de Sens, de Paris, de Bourges, de Tours, de Rouen, de Rennes et un évêque de chacune des six provinces convoquées.

La réunion était présidée par Mgr Ardin, archevêque de Sens, doyen d'âge, dont les prédécesseurs, il y a trois siècles, étaient les métropolitains des évêques de Paris. L'Evêque délégué de la province de Bretagne était Mgr Gouraud, évêque de Vannes.

Un secret absolu est gardé sur les délibérations de l'assemblée.

Conseil économique.

Le **chocolat** est plus économique que le **cacao en poudre.**

Il est facile de s'en convaincre en comparant la quantité de cacao qu'il faut employer, le prix du cacao et la quantité de sucre qu'il faut ajouter pour préparer un déjeuner.

Le chocolat est 50 0/0 plus nutritif que le cacao en poudre, dont la plus grande partie du beurre a été extraite.

Ajoutons spécialement que le cacao solubilisé est traité par des **procédés chimiques.**

Le chocolat est donc toujours l'aliment préféré, car il est plus économique, plus agréable, et **50 0/0 plus nutritif** que le cacao en poudre.

BIBLIOGRAPHIE

REVUE THOMISTE

PARIS (6e), librairie Saint-Paul, 6, rue Cassette. — TOULOUSE, 7, rue Vélane.

Sommaire du n° de Mars-Avril 1908.

I. Le sens biblique du théologien (3e article). R. P. R. BONHOMME. — II. La profession religieuse et les œuvres d'apostolat et de charité. R. P. E. HUGON. — III. *Principium qui et loquor vobis* (JOH., 8, 25). Dom OLIVIERI, O. S. B. — IV. Traité de l'automatisme conscient (2e article). R. P. A. MONTAGNE.

V. **La Vie scientifique** : Quelques réflexions opportunes sur le modernisme. M.-Fr. C. — Les Martyrologes historiques du Moyen Age. R. P. R. HEDDE. — VI. Revue analytique des Revues. — Revue des livres. — Notes bibliographiques.

Oraison funèbre de S. E. le Cardinal Richard, archevêque de Paris, prononcée à Notre-Dame de Paris, le 31 Mars 1908, par S. E. le Cardinal LUÇON, archevêque de Reims. Belle brochure in-8° écu, *ornée d'un portrait*, 0,75. — *(Lethielleux, éditeur.)*

Ketteler, par Georges GOYAU, 1 vol. grand in-16 (Collection *La Pensée Chrétienne*). Prix : **3** fr. **50.** (BLOUD, Editeur).

Ce que s'est proposé l'auteur de ce volume, c'est de faire connaître, par des fragments bien groupés, Ketteler docteur social. L'Eglise et les temps

nouveaux ; l'Eglise et les diverses variétés d'absolutisme ; l'Eglise et le problème de la propriété ; l'Eglise et la question ouvrière ; la politique sociale ; telles sont les cinq rubriques sous lesquelles viennent se ranger d'abondantes citations de l'œuvre de Ketteler, éclairées et commentées par une longue préface historique. « Mon âme tout entière, écrivait le grand évêque de Mayence, est attachée aux formes nouvelles, que les vieilles vérités chrétiennes créeront dans l'avenir pour tous les rapports humains. » Et ce qui fait précisément l'intérêt de ce livre, c'est le spectacle de Ketteler adaptant sans cesse ces « vieilles vérités » aux « formes nouvelles », appelant l'antique thomisme à la rescousse des revendications sociales et faisant de la plus pure tradition chrétienne un actif instrument de progrès.

PETIT DICTIONNAIRE DE LA FOI, par l'abbé H. CUVILLIER, br. in-16 grand jésus, franco 1 fr. 25, chez P. Lethielleux, éditeur, 10, rue Cassette, Paris, VIe.

C'est un petit ouvrage, unique en son genre, où l'on trouve, par ordre alphabétique, toutes les notions nécessaires ou utiles relativement à la foi. Il est digne par sa richesse et son bon marché de se trouver à portée de toutes les mains intelligentes.

En vente à la Librairie J. Salaun, Quimper.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

Train rapide sur la Bretagne. — La Compagnie d'Orléans mettra en marche les lundi, mercredi, vendredi et samedi de chaque semaine, à partir du 1er Avril, un train rapide de nuit comportant des voitures de toutes classes. Ce train partira de Paris-Quai d'Orsay à 9 h. 12 soir, des Aubrais (Orléans) à 11 h. 4 soir, de Saint-Pierre-des-Corps (Tours) à minuit 43, de Saumur à 1 h. 37, d'Angers à 2 h. 20, arrivera à Nantes à 3 h. 33 matin, à Redon à 5 h. 8, à Vannes à 5 h. 58, à Auray à 6 h. 17, à Quiberon à 7 h. 10, à Lorient à 6 h. 54, à Concarneau à 8 h. 26, à Quimper à 8 h. 3, à Pont-l'Abbé à 8 h. 45 et à Douarnenez à 8 h. 53 matin.

Au retour, le départ des stations aura lieu les mardi, jeudi, samedi et dimanche de chaque semaine à partir du 2 Avril ; il partira de Douarnenez à 7 h. 16 soir, de Pont-l'Abbé à 7 h. 21, de Quimper à 8 h. 8, de Concarneau à 7 h. 17, de Lorient à 9 h. 18, de Quiberon à 8 h. 53, d'Auray à 9 h. 58, de Vannes à 10 h. 19 et arrivera à Nantes à minuit 33, à Angers à 1 h 58 matin, à Saumur à 2 h. 41 matin, à Saint-Pierre-des-Corps (Tours) à 3 h. 38, aux Aubrais (Orléans) à 5 h. 24 matin et à Paris-Quai d'Orsay à 7 h. 12 matin.

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

Pour favoriser le développement du Commerce et de l'Industrie en France.

SOCIÉTÉ ANONYME. — CAPITAL : **300** MILLIONS.

Assemblée générale annuelle du 28 Mars 1908.

Les Actionnaires de la Société Générale se sont réunis en Assemblée générale, le samedi 28 Mars, pour recevoir communication des résultats et statuer sur les comptes de l'exercice 1907.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Le rapport du Conseil d'Administration signale les nouveaux progrès réalisés dans les principaux chapitres d'opérations de la Société Générale. Le mouvement général de la Caisse s'est élevé à 73 milliards, représentant un mouvement moyen de 244 millions par jour et une augmentation de 1.250 millions sur le mouvement général pendant l'année précédente ; celui du Portefeuille commercial est en nouvelle augmentation et passe de 23 à 27 milliards représentés par 57 millions d'effets ; les encaissements de Coupons ont atteint 825 millions et les ordres de Bourse 2.669 millions. Le solde des comptes de Chèques, au 31 Décembre 1907, est de 339 millions, représentés par 155.060 comptes. Le solde de ces mêmes comptes, au 28 Février 1908, s'élève à 367.392.093 francs. Enfin, le montant des Dépôts à échéance fixe se chiffre par 154 millions de francs.

Ces résultats témoignent d'une nouvelle et sensible progression de tous les services. Le rapport rappelle les étapes de ce mouvement de développement, au fur et à mesure des augmentations du capital social. Un accroissement aussi important n'a pu être obtenu que moyennant un effort considérable de tout le personnel, et une extension du nombre des Sièges.

En 1907, la Société a encore augmenté son réseau de guichets, par la création de 3 agences et 21 bureaux en province, 1 agence dans Paris et 1 agence dans la banlieue. Le nombre total des guichets est ainsi de 648, au 31 Décembre 1907.

La Société a, en 1907, participé aux affaires les plus importantes qui se sont traitées sur la place de Paris, notamment aux émissions suivantes : emprunt 4 1/2 0/0 du Gouvernement de Siam ; emprunt Argentin Intérieur 5 0/0 ; emprunt Bulgare 4 1/2 0/0 ; emprunt Japonais 5 0/0 ; obligations 3 0/0 du Crédit Foncier Egyptien ; obligations 4 0/0 du Crédit Foncier Argentin ; obligations 4 0/0, série C, de la Compagnie des Wagons-Lits ; obligations 3 0/0 de la Compagnie Générale des Eaux ; obligations 4 0/0 des Eaux de Tunis ; actions de la Société des Mines d'Anderny-Chevillon ; obligations 5 0/0 de la Société Grenobloise de Force et Lumière.

La Société Générale Alsacienne de Banque, la Société Française de Banque et de Dépôts et la Banque du Nord poursuivent leur développement respectif et sont en très bonne situation.

En ce qui concerne la Participation Guano, un jugement du Tribunal de la Seine, du 10 Juillet 1907, lui a donné pour administrateur la Banque de Paris et des Pays-Bas. Cet important établissement a reçu les pouvoirs des autres créanciers du Pérou, et des pourparlers vont s'ouvrir en vue de profiter du courant d'opinion qui paraît se manifester au Pérou en faveur d'un règlement transactionnel des créances françaises.

Le Port de Callao bénéficie du développement commercial du pays et ses produits continuent à progresser.

Les bénéfices nets de la Société, en y comprenant le solde reporté de l'exercice précédent, se sont élevés à 10.634.423 fr. 10 c. sur lesquels 3.750.000 francs ont été servis aux actionnaires le 1er Octobre 1907.

Le Conseil a proposé de distribuer, à partir du 1er Avril 1908, 9 fr. 25 c. nets par action, déduction faite de l'impôt sur le revenu et de reporter à nouveau une somme de 179.881 francs.

Les Censeurs-Commissaires, dans leur rapport, exposent qu'ils ont suivi toutes les opérations de la Société, et que, durant toute l'année, ils ont examiné les livres, vérifié les écritures et contrôlé la concordance des écritures avec les différents postes du bilan. Ils demandent, en terminant, aux actionnaires d'approuver les propositions du Conseil pour la répartition du dividende, ainsi que le bilan et les comptes qui leur sont présentés.

L'Assemblée a approuvé les comptes de l'exercice 1907 et adopté la proposition du Conseil au sujet du dividende. Elle a réélu Administrateurs pour cinq ans, MM. Buret de Sainte-Anne, le comte René de Matharel et Bénac, et renouvelé pour trois ans le mandat de M. Lavallée, censeur.

Ces résolutions ont été votées à l'unanimité.

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché.

23e ANNÉE. Vendredi 17 Avril 1908. N° 16

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

SOMMAIRE

I. PARTIE OFFICIELLE. — *Communications de l'Evêché :* Faveurs spirituelles aux prêtres zélateurs de la Propagation de la Foi ; Décès.

II. PARTIE NON OFFICIELLE. — *Alleluia !*

III. — Apostolat de la Prière.

IV. — *Chronique du diocèse :* Intentions recommandées aux prières ; Offices extraordinaires ; La bénédiction papale ; L'aumône du Carême ; Nécrologie ; Kerfeunteun ; Association de la Jeunesse Catholique ; *Jeanne d'Arc.*

V. — *Chronique générale :* Rome ; Mort tragique d'un évêque missionnaire ; Le Jubilé de Lourdes ; Presbytères ; Ce qu'est la Séparation aux Etats-Unis ; Histoire d'hier... et d'aujourd'hui.

VI. — *Bibliographie.*

VII. — *Annonces et avis.*

Offices de la semaine.

Dimanche, 19 Avril. — PAQUES : RÉSURRECTION DE NOTRE-SEIGNEUR JÉSUS-CHRIST. Double de 1re classe avec Octave privilégiée. Blanc.

Lundi, 20. — LUNDI DE PAQUES. Office du jour ; double de 1re classe. Blanc.

Mardi, 21. — MARDI DE PAQUES. Office du jour ; double de 1re classe. Blanc.

Aux vêpres, mémoire des Sts Martyrs Soter et Caius.

Mercredi, 22. — Office de l'Octave ; semi-double. Blanc.

Jeudi, 23. — Office de l'Octave ; semi-double. Blanc.

Vendredi, 24. — Office de l'Octave ; semi-double. Blanc.

Samedi, 25. — *In albis.* — Office de l'Octave ; semi-double. Blanc. — *A la procession de S. Marc, violet.*

Dimanche, 26. — Dimanche *In albis* (Quasimodo).

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Religieuses Franciscaines de Brest.	19-21 Avril.
Hôpital de Plougastel-Daoulas.	22-23 —
Hôpital de Quimperlé.	24-25 —

Archives diocésaines de Quimper et Léon

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

I. Faveurs spirituelles aux prêtres zélateurs de la Propagation de la Foi. — Par un Bref du 1er Février 1908, S. S. le Pape Pie X a daigné accorder aux prêtres qui s'emploient à la direction ou au progrès de l'Œuvre de la Propagation de la Foi le pouvoir de bénir d'un signe de croix les chapelets ou rosaires et d'y attacher les indulgences dites des Pères Croisiers, c'est-à-dire une indulgence de 500 jours, applicable aux défunts, pour chaque *Pater* et chaque *Ave*. Toutefois ce pouvoir ne peut être exercé que « du consentement de l'Ordinaire ».

Les prêtres désignés dans le Bref pontifical pour bénéficier de cette faveur sont : 1° le directeur diocésain, nommé par l'Evêque, et exerçant dans le diocèse les fonctions du conseil ou d'un comité de l'Œuvre ; 2° le prêtre qui, dans le cours d'une année, verserait dans la caisse de l'Œuvre une somme égale à mille cotisations, d'où que cette somme lui soit venue ; 3° le prêtre chargé dans une paroisse ou une communauté d'y recueillir les aumônes pour cette Œuvre, quelle que soit la somme recueillie ; 4° tout prêtre qui, de ses propres deniers, fournirait une somme égale à une dizaine. Ces pouvoirs durent tant que ces prêtres restent investis de ces fonctions ou fournissent la somme indiquée ; 5° la même faculté est accordée à tout prêtre, pour sa vie entière, qui, une seule fois, donnerait de ses propres deniers une somme équivalente à mille cotisations.

Mgr l'Evêque accorde toutes les autorisations nécessaires pour l'exécution de ce Bref dans le diocèse de Quimper et de Léon.

II. Décès. — Nous recommandons aux prières le repos éternel de l'âme de M. l'abbé Bulot, ancien aumônier, décédé à Quimper, le 10 Avril.

PARTIE NON OFFICIELLE

ALLELUIA !

Alleluia ! L'Eglise répète ce chant d'allégresse, chaque année ; elle le redit au milieu même des tristesses de la persécution. Elle le chante à la gloire de son divin Fondateur, de celui qui, une fois pour toutes, a triomphé de la mort. Pendant la Grande Semaine, elle a appelé tous les chrétiens au pied de la Croix, leur a fait

méditer les douleurs du Dieu devenu la victime des péchés des hommes ; à Pâques, elle leur montre le glorieux ressuscité, et elle chante *Alleluia*.

Elle chante *Alleluia* pour elle-même, parce qu'elle sait qu'elle a des promesses infaillibles de victoire et de triomphe ; les portes de l'enfer ne prévaudront point contre elle. Ici-bas, elle triomphe au milieu des combats, elle est l'*Eglise militante*. Jamais elle n'a la paix complète ; la lutte vient d'un côté ou d'un autre, mais toujours elle reste victorieuse.

Que ce soit un César romain qui se vante d'avoir détruit le nom chrétien, ou que, dans un banquet, des savants avec de prétendus savants proclament que la Science remplace désormais la Religion et la Foi, l'Eglise chante paisiblement son *Alleluia*. Elle a vu d'autres ennemis et a pu remercier Dieu d'autres triomphes.

L'Eglise n'est pas tout entière sur cette terre ; elle regarde ses enfants qui ont laissé la vallée des larmes, et qui, après avoir participé aux souffrances de Jésus-Christ, partagent ses joies et ses récompenses ; pour eux aussi elle chante *Alleluia*. Même pour ses enfants qui, aujourd'hui, sentent le poids de la persécution, pour son chef prisonnier, pour ses lévites à la caserne, pour ses religieux et religieuses chassés, pour ses prêtres dépouillés, poursuivis de toutes façons, elle chante l'*Alleluia*. Elle n'a pas oublié la parole de son divin Maître : « Lorsqu'on vous persécutera, qu'on vous calomniera, réjouissez-vous, tressaillez d'allégresse, la récompense aura son heure ».

Oh ! qu'il fait bon, au milieu de tant d'angoisses, de regarder l'avenir avec l'Eglise et, tout en luttant chaque jour avec énergie, de se remettre entre les mains de Dieu et de chanter, dans une espérance qui ne sera pas confondue, l'*Alleluia !*

Les Juifs, qui condamnèrent et crucifièrent le Christ, crurent avoir remporté, ce jour-là, une grande victoire. Leur triomphe ne fut pas de longue durée. Ainsi en sera-t-il de la franc-maçonnerie triomphante. C'est l'histoire de toutes les persécutions. L'Eglise, comme son divin Chef, ne meurt que pour ressusciter. *Alleluia !*

Apostolat de la Prière

LIGUE DE PRIÈRES EN UNION AVEC LE CŒUR DE JÉSUS

INTENTION GÉNÉRALE POUR AVRIL 1908

L'intégrité de la Foi.

Le Souverain Pontife vient de condamner par plusieurs décisions solennelles, qui ont eu un grand retentissement, les erreurs *modernistes*, qu'il appelle « le rendez-vous de toutes les hérésies ». Il veut que tous les catholiques sachent qu'il circule dans le monde chrétien une doctrine perverse, dont ils ont à se défier. Cette doctrine offre d'autant plus de dangers qu'elle est plus doucereuse en apparence.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Les modernistes conservent toutes les expressions usitées dans la théologie catholique, mais en leur donnant des significations qui arriveraient à faire de notre religion un véritable protestantisme, et même, si on veut être logique, l'athéisme pur et simple.

Les hérétiques du XVI^e^ siècle n'ont pas osé déduire de leurs principes les conclusions qu'ils amenaient rigoureusement ; les hérétiques de notre époque font le second pas, et permettent de tout nier. Aussi Pie X a-t-il déclaré expressément que le troisième pas « précipitera dans l'athéisme ». C'est pour cela qu'il a élevé la voix, afin de nous signaler le péril.

Retenons bien ceci : il n'y a qu'une manière d'être catholique, c'est de croire ce qu'enseigne le Pape et de lui obéir ; toute autre doctrine religieuse est l'hérésie. Restons donc docilement attachés à notre Chef, à celui que Jésus a chargé du soin de « paître ses agneaux et ses brebis », le docteur infaillible, assisté par l'Esprit-Saint pour instruire et diriger l'Eglise bâtie sur le roc du Calvaire.

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Intentions recommandées aux prières.

I. — L'Eglise et la France.

II. — Les communions pascales.

III. — Retraite pascale. — CHATEAULIN, du 20 au 26 Avril. Prédications par le R. P. Martial, capucin, de Lorient.

IV. — Les élections municipales prochaines.

Offices extraordinaires.

Quimper. — CATHÉDRALE DE SAINT-CORENTIN. — *Samedi soir, veille de Pâques, après 8 heures on ne confessera que des hommes.*

Dimanche de Pâques, 1^re^ messe à *5 h. 1/2.*

A *7 heures,* messe de communion pour les hommes ; la nef leur est réservée. Pour l'édification et le bien général, surtout dans les circonstances présentes, il est à souhaiter que le groupe d'hommes soit aussi considérable que possible Ils doivent avoir à cœur de donner cet exemple, et sacrifier même la joie de se trouver à la Sainte Table avec leur famille.

A *10 heures,* messe pontificale à l'issue de laquelle Monseigneur donnera la bénédiction papale (indulgence plénière).

A *2 h. 1/2,* vêpres ; sermon à la suite duquel Monseigneur l'Evêque prendra la parole. Bénédiction du T. Saint-Sacrement.

A la grand'messe et aux vêpres, quête pour les Séminaires.

Lundi et *Mardi* de Pâques, messes et offices comme les dimanches.

N. B. A partir du Dimanche des Rameaux, la 1^re^ messe est à *5 h. 1/2* sur semaine comme le dimanche.

— ÉGLISE DE SAINT-MATHIEU. — A partir de Pâques, l'angélus sera sonné, le matin, à *5 heures,* et la 1^re^ messe sera dite à *5 h. 1/2 ;* la 2^e^ messe, le dimanche, à *7 h. 1/2 ;* la 3^e^, à *9 heures.* — A *10 heures,* grand'messe. — A *11 h. 1/2,* messe basse spécialement pour les militaires de la garnison.

Pendant la semaine, la 2^e^ messe a lieu à *7 heures* et la 3^e^ à *8 heures.*

Le *Dimanche de Pâques,* les vêpres à *3 heures,* suivies du sermon et de la bénédiction du T. Saint-Sacrement.

Lundi et *Mardi de Pâques,* grand'messe à *8 heures ;* le soir, à *7 h. 3/4,* Complies et bénédiction du T. Saint-Sacrement.

La bénédiction papale. — Lorsque le Souverain Pontife était libre dans Rome, il donnait sa bénédiction solennelle *Urbi et Orbi* du haut du balcon de Saint-Pierre, de Saint-Jean de Latran ou de Sainte-Marie-Majeure, à la foule réunie sur la place, après la grand'messe du Jeudi-Saint, du jour de Pâques, de l'Ascension et de l'Assomption.

Tous les fidèles qui recevaient ainsi la bénédiction papale gagnaient une indulgence plénière, s'ils s'étaient approchés des sacrements.

Cette pratique a été en usage à Rome jusqu'en 1870, où le Pape devint prisonnier au Vatican. Comme, toutefois, même aux époques où le Saint-Père jouissait de la liberté, un petit nombre seulement de fidèles pouvaient se rendre à Rome, les Papes ont communiqué aux évêques le pouvoir de donner cette bénédiction en leur nom, après la grand'messe solennelle du jour de Pâques et d'une autre fête à leur choix (généralement Noël).

Recevoir la « bénédiction papale », c'est recevoir la bénédiction du Souverain Pontife ; une indulgence plénière y est attachée, si l'on remplit par ailleurs les conditions ordinaires (confession, communion, prières aux intentions du Souverain Pontife).

Telle est la précieuse faveur qui est offerte, dimanche, aux fidèles et qui, pour plusieurs, passe inaperçue.

Les personnes qui veulent gagner l'indulgence doivent, au lieu de se retirer immédiatement après le dernier Evangile de la messe pontificale, rester à leurs places à l'église jusqu'à ce que l'Evêque, du trône spécialement dressé à cet effet au bas du chœur, ait prononcé sur les assistants la formule d'absolution avec la bénédiction solennelle.

N. B. — La même communion peut servir pour satisfaire au devoir pascal et pour gagner l'indulgence de la bénédiction papale.

L'aumône du Carême. — Le temps n'est pas encore bien éloigné où le devoir de l'abstinence s'étendait à tous les jours de la sainte Quarantaine. Or, l'Eglise, tenant compte, avec une condescendance toute maternelle, de certaines modifications survenues dans les conditions générales de la vie, a jugé convenable d'adoucir la pénitence en faveur de ses enfants moins courageux ou plus faibles.

Ce qu'elle n'a pas voulu, ce qu'elle n'a pas pu, c'est changer le chemin du salut, qui demeure à jamais le chemin royal de la sainte croix. Si les santés ne supportent plus autant les privations de l'abstinence, il y a des compensations nécessaires.

Au premier rang de ces compensations se trouve l'aumône « du Carême ». Cette aumône diffère de toutes les autres, en cela qu'elle est imposée à notre conscience par l'autorité souveraine qui règle notre vie chrétienne. Elle doit être proportionnée, d'une part, aux ressources de chacun ; d'autre part, à la mesure selon laquelle on a usé des concessions de l'Eglise.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Nécrologie. — Nos lecteurs ont déjà, sans doute, appris le tragique événement qui a causé dans la ville de Quimper et dans tout le diocèse une si profonde émotion. Vendredi 10 Avril, vers 10 h. 1/2 du matin, le bruit se répandait que M. l'abbé Bulot, qui avait disparu depuis la veille au soir, venait d'être trouvé noyé dans le puits de son jardin. La nouvelle n'était que trop vraie !...

A la suite de faits trop douloureux, on avait colporté d'odieux racontars. Le nom de M. Bulot était prononcé ; il reçut, nous dit-on, des lettres anonymes où l'on parlait de menaces d'arrestation... Nature impressionnable, d'une sensibilité augmentée encore par sa faiblesse maladive, il s'en émut plus que de raison ; l'imagination s'exaltant, ce fut bientôt chez lui une idée fixe, puis un affolement que remarquèrent les personnes de son entourage. Elles étaient loin de prévoir le triste dénouement qui allait hélas ! suivre de si près !

Devant un tel malheur, dont nous restons consternés, nous n'avons pu que gémir et prier Dieu de prendre en pitié la victime. Et nous prions avec confiance ; car, pour tous ceux qui l'ont connu et fréquenté, M. Bulot fut un prêtre régulier, un confrère d'une obligeance à toute épreuve, un homme généreux et charitable. Ici nous pourrions en appeler au témoignage des familles pauvres qu'il secourait discrètement, et aussi des hommes — nombreux — occupant aujourd'hui des situations honorables et dont il a payé, en grande partie, les frais d'instruction. L'acte inconscient qui a mis fin à sa vie ne doit pas effacer le souvenir de ses bonnes œuvres, comme il n'en a point — c'est notre intime conviction — détruit le mérite devant Dieu.

R. I. P.

Né à Quimper le 26 Octobre 1854, ordonné prêtre le 10 Août 1881, M. Bulot (Joseph) fut d'abord vicaire à Poullan (30 Octobre 1882), puis aumônier du Noviciat des Frères à Quimper (13 Mars 1887). Démissionnaire en 1891, il fut nommé, quelque temps après, directeur diocésain de l'Œuvre de Saint-François de Sales, fonction dont il s'acquitta avec le plus grand zèle ; il y joignit, à la mort de M. le chanoine Toulemont, en 1904, celle d'aumônier des religieuses Ursulines qu'il eut la douleur, partagée par tous les catholiques de Quimper, de voir, il y a quelques mois, chassées de leur maison et laissées depuis sans ressources.

KERFEUNTEUN. — **Pèlerinage à la Mère-de-Dieu.** — Mgr Duparc, continuant la pieuse tradition laissée par ses vénérés prédécesseurs Mgr Sergent et Mgr Dubillard, est venu, le vendredi 10 Avril, fête de Notre-Dame des Sept-Douleurs, faire son pèlerinage à la chapelle de *Ty-Mam-Doue*. C'était sa deuxième visite au pieux sanctuaire.

Les dames de la L. P. D. F., qui avaient si bien répondu à l'appel chaleureux de leur dévouée présidente, un grand nombre de paroissiens de Kerfeunteun et des paroisse voisines se trouvaient

réunis à 7 heures et demie à la croix de Missilien, où la procession s'organisa. Précédés des bannières, les pèlerins arrivaient à la chapelle vers 8 heures 1/4.

De nombreux fidèles avaient déjà assisté aux premières messes et s'étaient approchés de la sainte Table.

Monseigneur, accompagné de M. le chanoine Pilven, secrétaire général, arrive à 8 heures 1/2. Il est reçu par le clergé de la paroisse et plusieurs prêtres de Quimper. La jeune fanfare des *Potred Ty-Mam-Doue*, si impatiente de saluer le nouveau pasteur, fait entendre ses meilleurs morceaux qui lui valent, de la part de Sa Grandeur, les plus chaleureuses félicitations...

Un autel provisoire avait été dressé, avec le meilleur goût, par des personnes dévouées. Monseigneur commence la messe et, pendant la cérémonie, le chant des pieux cantiques alterne avec la musique instrumentale.

La messe terminée, Monseigneur, malgré les grandes fatigues dont on remarque encore la trace, adresse la parole à la foule, qu'on peut évaluer à 3.000 personnes. Sa voix, puissante et claire, est écoutée avec le plus religieux respect. La chapelle de *Ty-Mam-Doue* et la fête du jour lui rappellent la maison de Nazareth et le Calvaire. C'est d'abord la T. S. Vierge, souriante, tenant Jésus dans ses bras et l'offrant au ciel et à la terre ; puis, au pied de la Croix, debout dans la douleur, elle coopère à la rédemption du genre humain.... Dans ces deux attitudes, elle nous invite à la prière et nous invite à la plus grande confiance.

Bretons, soyons comme nos pères, de dévots serviteurs de Marie, aimons à visiter ses chapelles... Monseigneur termine son allocution par quelques mots dits en un breton clair et facile. Nos braves cultivateurs en sont si émus et si heureux qu'ils ne peuvent s'empêcher d'applaudir.

Après la cérémonie, Sa Grandeur reçoit, à la sacristie, M. le Maire et son Conseil. Pour tous il a une parole aimable.

La musique se fait entendre une dernière fois, et Monseigneur part, acclamé par la foule qui fait une dernière prière à la Mère de Dieu, en lui disant : « A l'année prochaine ». ***

ASSOCIATION DE LA JEUNESSE CATHOLIQUE. — **Une nouvelle faveur du Saint-Père.** — Sous ce titre, nous lisons dans le dernier numéro des *Annales* de l'A. J. C. :

« Notre aumônier général était récemment à Rome, où il a eu la joie d'être reçu par le Souverain Pontife et de l'entendre parler avec la plus affectueuse bienveillance de notre association.

« Il lui a remis la supplique suivante :

TRÈS SAINT-PÈRE,

Humblement prosterné à vos pieds, le Père Léon Tournade, aumônier général de l'Association catholique de la Jeunesse Française, sollicite de Votre Sainteté, pour les membres de chacun des groupes de la dite Association, une indulgence plénière, aux conditions ordi-

Archives diocésaines de Quimper et Léon

naires, à la réception de leur diplôme d'affiliation ou dans le mois qui suivra, au jour désigné par l'Aumônier pour la remise des insignes.

Il demande aussi à votre Sainteté de daigner bénir tous les membres de l'Association, et en particulier les prêtres qui se dévouent avec le plus grand zèle au bien de cette œuvre.

Le Saint-Père a daigné écrire de sa main ces mots en bas de la supplique :

» *Juxta preces ex animo, et dilectis filiis sodalibus apostolicam* » *benedictionem peramanter impertinus.*

» *Die 15 Martii 1908.* *Pius, P. P. X.* »

» Nous accordons de tout cœur ce qui nous est demandé, et » donnons avec affection la bénédiction apostolique à nos chers fils, » membres de l'Association .»

« Il est inutile de souligner l'importance de la faveur par laquelle le Souverain Pontife témoigne à nouveau de sa paternelle bonté envers notre Association. Nous l'en remercions du fond du cœur. Ainsi notre dette de reconnaissance s'accroit sans cesse. S'il nous était possible de l'acquitter par notre profond amour et notre filial dévouement, que le Saint-Père veuille bien être assuré qu'il les possède pleinement. »

Jeanne d'Arc, *par le général* Le Maître. Une élégante brochure de 44 pages, illustrée. — Prix : 1 franc, au profit du Denier du culte. — Parmi les nombreuses approbations épiscopales et les recommandations chaleureuses dont ce livre a été honoré, nous citons cet extrait de la lettre de Son Em. le cardinal Coullié, archevêque de Lyon, à l'auteur : « C'est en vrai soldat et en vaillant chrétien que vous avez étudié la vie de notre Héroïne. Chaque article sonne comme un coup de clairon, qui appelle aux armes, éclate comme une charge terrible contre l'incrédulité. La forme est originale, précise ; le récit est sans trêve. Il semble que vous commandiez encore un assaut.

» Ce travail réjouira les amis de Jeanne et, s'il tombe entre les mains des adversaires, il les obligera à étudier, sérieusement, une mission unique dans l'histoire et vraiment inspirée par Dieu pour le salut de notre France !... Cette merveille du passé n'est-elle pas un gage d'espérance pour l'avenir ? »

CHRONIQUE GÉNÉRALE

Rome. — Les dames membres du Comité de l'Association catholique internationale des œuvres pour la protection de la jeune fille ont été reçues en audience par le Souverain Pontife, le jeudi 9 Avril.

Cette association a pour but, comme on le sait, de susciter et de fédérer les œuvres qui, dans les divers pays, s'occupent de la protection de la jeune fille. Ces œuvres sont très diverses : les maisons de famille pour ouvrières, domestiques, etc., les patronages, les écoles ménagères, etc. L'Association a établi dans plus de 60 villes du monde des maisons des gares, pour les voyageuses isolées. C'est elle qui affiche dans les gares, dans les chemins de fer, bureaux de poste, etc., les renseignements utiles aux jeunes filles cherchant un emploi...

Après lecture d'une adresse par le secrétaire général de l'Association, le Pape a prononcé une allocution. Il se réjouit de voir de si nombreuses représentantes d'une œuvre belle et saine entre toutes. « Vous exercez un véritable apostolat. Les jeunes filles que vous protégez sont exposées à tant de périls ! En leur assurant des secours matériels, vous entretenez chez elles le germe divin de la foi. »

Le Pape fit ici une application touchante aux membres de l'Association de la protection de la jeune fille du mot de la sainte Ecriture : « Un verre d'eau donné en mon nom ne restera point sans récompense », et de cet autre texte : « Tu as sauvé une âme et du même coup tu as prédestiné la tienne ».

En fin d'audience, le Pape a récité l'*Angelus*, auquel répondirent toutes les personnes présentes.

***

La *Semaine religieuse* de Lyon, parlant de l'audience accordée au cardinal Coullié dès le lendemain de son arrivée à Rome, raconte que, « par la plus délicate attention, le Saint-Père avait voulu épargner toute fatigue au vénéré cardinal ; il avait fait disposer, à l'arrivée de l'ascenseur, le fauteuil roulant de Pie IX, pour l'amener jusqu'à son cabinet de travail.

» L'accueil du Pape fut d'une exquise bonté, l'entretien dura longtemps. Sans doute, il dut porter principalement sur les graves affaires générales de la France au sujet desquelles Pie X se montre très complètement éclairé.

» Son Eminence offrit le denier de Saint-Pierre que Sa Sainteté accepta avec émotion, remerciant le diocèse de tant de sacrifices accomplis au milieu de nos propres difficultés. »

***

Pour le jubilé du Pape, il y aura à Rome, vers la mi-Septembre, un congrès de jeunes catholiques italiens. Les étrangers présents à Rome pourront y assister ; mais il n'y aura pas de congrès international d'étudiants catholiques, comme il avait été annoncé.

Mort tragique d'un évêque missionnaire. — Le gouverneur général de l'Afrique occidentale française a annoncé au ministre des colonies que le navire *Saint-Joseph*, jaugeant 40 tonneaux et appartenant à la mission des Pères du Saint-Esprit, parti le 20 Mars, à 7 heures du matin, de N'Gazobil, près de Joal, à destination de Dakar, a disparu. A bord se trouvaient Mgr Kunemann, évêque de Pella, vicaire apostolique de Loanda (Sénégambie), deux passagers indigènes et cinq hommes d'équipage. Toutes les recher-

Archives diocésaines de Quimper et Léon

ches faites par le bâtiment de la station locale, que le gouverneur général avait envoyé sur les lieux, ainsi que par le *Jean-Pierre*, du port de Dakar, sont demeurées infructueuses.

FRANCE. — **Loi de spoliation.** — La Chambre et le Sénat sont partis en vacances, après avoir voté définitivement la loi de dévolution des biens d'Eglise.

Sur le point spécial du respect de la volonté des morts et pour les capitaux légués à charge d'acquitter des messes à l'intention des défunts, M. Chaumié — qui n'est certes pas un clérical — proposait de décider que les établissements attributaires de ces biens feraient célébrer les messes par les prêtres occupants *légaux* des églises, des paroisses désignées par les donateurs. C'était la solution simple et loyale. M. Briand n'en a pas voulu et a fait adopter l'amendement Berger qui remet l'argent destiné à l'acquittement des messes à des sociétés de secours mutuels de vieux prêtres, sociétés encore hypothétiques puisqu'on ne sait pas si le Saint-Père en approuvera la formation.

En tous cas, cet amendement n'enlève pas à la loi ses autres dispositions abominables : la suppression des droits des collatéraux, la spoliation de l'Eglise, le désaisissement des tribunaux réguliers. La loi Briand reste un défi à la conscience des catholiques et un attentat contre la propriété et le droit.

Comme l'a dit éloquemment M. de Marcère au Sénat, « propriété, famille, conscience, étaient jusqu'ici les trois termes intangibles du pacte social dont 1789 a doté notre pays. On leur porte maintenant des atteintes dont on n'aurait pas osé, il y a seulement quelques années, concevoir la pensée.

« On croit masquer l'énormité de cette entreprise en disant que le Parlement a le droit de tout faire. Eh bien, non, il n'est pas vrai que le Parlement soit le maître de tout faire.

« Les Français ont des droits supérieurs aux décisions de la puissance législative. Si l'on méconnaît cette vérité, le parlementarisme n'est plus que la tyrannie. »

Il reste maintenant à attendre la décision du Pape au sujet de la formation des sociétés de secours mutuels, décision devant laquelle tous les catholiques s'inclineront avec respect.

Le Jubilé de Lourdes. — Le *Journal de la Grotte de Lourdes*, en son dernier numéro, publie un émouvant compte rendu des cérémonies qui furent célébrées, les 24 et 25 Mars, pour commémorer le cinquantenaire de l'apparition au cours de laquelle la Vierge Marie dit à Bernadette : *Je suis l'Immaculée-Conception.*

Quinze mille fidèles ont pris part à ces inoubliables fêtes.

Le *Journal de la Grotte de Lourdes* donne également la liste des pèlerinages annoncés d'ores et déjà pour l'année jubilaire. De

la fin d'Avril au commencement d'Octobre, la suite en est ininterrompue, et nombreux sont les jours où plusieurs pèlerinages, accourus des points les plus éloignés du monde, se rencontreront au pied de la grotte.

Presbytères. — Une question de droit intéressant les presbytères : « le curé doit-il une indemnité à la commune pour le temps où il a occupé le presbytère sans bail » ?

La *Revue catholique* donne la solution suivante :

« Non, du moins tant qu'il n'a pas été mis en demeure par le maire de quitter le presbytère.

D'une part, il ne peut être question de location tacite, puisque la loi du 2 Janvier 1907 ne permet la location des presbytères que par bail écrit, soumis à l'approbation du préfet.

D'autre part, le curé ne peut être tenu à des dommages-intérêts, puisqu'il ne saurait être considéré comme un débiteur en demeure de remplir son obligation (art. 1146 C. civ.) et qu'il n'a commis aucune faute (art. 4382 C. civ.) en profitant d'une tolérance qui se justifiait par les pourparlers engagés en vue de la location du presbytère et qu'il appartenait, d'ailleurs, à la commune de faire cesser, si elle la jugeait préjudiciable à ses intérêts. »

Ce qu'est la Séparation aux Etats-Unis. — Beaucoup de personnes, pour s'accommoder du régime de séparation, en France, croient pouvoir invoquer l'exemple des Etats-Unis. C'est une erreur facile à réfuter : il suffit de rappeler la situation religieuse de la grande république américaine. En voici un exposé succinct :

Aux Etats-Unis, la constitution débute par une affirmation de la foi chrétienne.

Le blasphème public est puni comme un désordre social.

En cas de péril national, le président prescrit un jour de jeûne.

Chaque année, un jour est solennellement consacré aux actions de grâces.

Le repos du dimanche est affirmé par la loi.

Les membres du clergé sont exempts de la milice.

Les outrages à leur caractère sont sévèrement réprimés.

Les juridictions ecclésiastiques sont reconnues ; les excommuniés sont sans action en justice contre les autorités religieuses.

Les paroisses, hospices, collèges, établissements religieux, congrégations, obtiennent aisément et souvent la personnalité civile.

Les églises catholiques possèdent des biens considérables.

S'il y a des limites pour les immeubles il n'y en a pas pour la fortune mobilière.

Souvent, les églises, hospices et asiles sont exempts d'impôts.

La liberté de parole est aussi entière dans la chaire que sur la place publique.

Le droit de se grouper subsiste intégralement pour les fidèles, les prêtres séculiers, les religieux.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Aucun obstacle enfin ne s'oppose aux assemblées d'évêques, ni à leurs rapports avec le Pape.

Cette nomenclature, dont l'exactitude défie d'ailleurs toute contestation, ne suffit-elle pas à démontrer que la loi du 9 Décembre 1905 établit en France un régime foncièrement différent de celui qu'on observe aux Etats-Unis ? Notre nouveau statut religieux est, tantôt séparatiste jusqu'à l'apostasie, tantôt interventionniste jusqu'à l'oppression ; celui des Etats-Unis demeure respectueux de la religion naturelle, et traite équitablement, impartialement, parfois même avec faveur, les manifestations les plus expresses de l'activité religieuse. Dès lors, et bien que le régime américain demeure théoriquement discutable, il est certain que, pratiquement, il est cent fois préférable à celui dont on vient de nous doter en France.

Histoire d'hier... et d'aujourd'hui.

Le plan de la Franc-Maçonnerie. — M. Henri Joly, membre de l'Institut de France, dans une conférence récente faite à Annecy et ayant pour sujet Mgr Rendu (ancien évêque de ce diocèse), parla des prophéties ou mieux des prédictions du savant prélat. En relations très suivies avec Victor-Emmanuel II, à deux pas de la France (avant l'annexion), sur la frontière de la Suisse, près de Genève, refuge des Illuminés d'Allemagne, Mgr Rendu était en bonne situation pour connaître le plan de persécution des loges maçonniques. Or, voici ce qu'il écrivait dans un Mandement publié le 25 Janvier 1850. Nous empruntons la citation à l'excellente *Revue du diocèse d'Annecy*.

« Voici les principaux articles de cette Constitution antichrétienne, conçue et méditée dans les sociétés secrètes pour vous enlever la plus précieuse des libertés, celle de faire votre salut et de conquérir par la foi catholique la place qui vous est promise dans le royaume de Dieu. Les adeptes du rationalisme disent à tous les législateurs de la chrétienté, et à ceux qu'on appelle les hommes de l'Etat :

Tenez le prêtre dans la servitude, et quand il s'avisera de trouver les chaînes trop pesantes, dites que c'est de la liberté.

Donnez la liberté de conscience aux hérétiques, aux juifs, aux athées ; mais prenez garde que le prêtre ni le peuple catholique n'en jouissent.

Entravez, autant qu'il vous sera possible, le ministère du prêtre, séparez-le du peuple dont il est l'ami, le défenseur et le soutien.

Ne permettez pas que les œuvres de bienfaisance qu'il a fondées passent par ses mains et le rapprochent du pauvre dont il est le confident et le consolateur.

Pour anéantir son influence, enlevez-lui les biens qui le rendaient indépendant, réduisez-le au salaire de l'employé de l'Etat, à la condition de mercenaire.

Otez-lui tout ce qui pourrait accroître la considération que le peuple a pour lui, chassez-le des conseils, des assemblées délibérantes, des administrations, de partout, afin qu'il tombe dans la condition du paria.

Mettez en tutelle tout ce qui lui appartient ; qu'il soit, s'il est possible, étranger dans le presbytère, sur le sol des morts et jusque dans son église.

Ecartez-le de l'enfance, chassez-le des écoles populaires.

Sécularisez l'enseignement supérieur de manière à l'interdire au prêtre.

Dans la crainte qu'il ne parle trop souvent à la raison du peuple, diminuez le nombre des fêtes, employez le dimanche à des exercices, des banquets, des réjouissances, des occupations qui éloignent le peuple de la morale évangélique, dites-lui surtout que le travail sanctifie le dimanche mieux que la messe et la prière.

Etablissez des fêtes nationales, païennes, ou de quelque nature qu'elles soient, pourvu qu'elles fassent oublier les fêtes chrétiennes.

Ne permettez pas que des missionnaires aillent par les paroisses agiter les consciences et renforcer la foi du peuple.

Pour enlever au prêtre l'avantage d'appuyer ses enseignements par les paroles de l'Ecriture, servez-vous de cette même Ecriture pour démontrer toutes les doctrines que vous voudrez établir contre l'Ecriture; donnez à la raison individuelle le droit de l'interpréter à sa guise et de se faire une religion de fantaisie (1).

Pour affaiblir le prêtre, efforcez-vous de le séparer des siens. Soulevez le simple prêtre contre son évêque ; séparez l'évêque du Souverain Pontife. Brisez le lien de la hiérarchie et l'Eglise croulera.

Arrêtez les conciles, les synodes, les assemblées destinées à maintenir la discipline qui assure la vie de l'Eglise.

Quand vous apercevrez le prêtre sur la route de Rome, arrêtez-le, et si son premier chef lui fait connaître ses décisions sur la foi ou la discipline, empêchez par tous les moyens que la voix du Chef de l'Eglise n'arrive jusqu'au prêtre et par le prêtre jusqu'au peuple.

Faites-vous chefs de l'Eglise, mais sans jamais l'avouer, dans la crainte que le peuple ne refuse de reconnaître votre suprématie spirituelle.

Voulez-vous parvenir à dominer plus sûrement l'Eglise, adjugez-vous le droit de choisir, de nommer et de former les prêtres ; faites-les le plus possible à votre image. Ayez l'inspection des écoles ecclésiastiques; réservez-vous la nomination des professeurs de théologie, dictez leurs leçons. Au lieu des envoyés de J.-C. et de son Eglise, ayez des maitres de religion et qu'ils enseignent la la vôtre.

(1) On est stupéfait en pensant que même l'erreur *moderniste* est le fait des Loges. (Remarque de la *Revue* d'Annecy.)

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Tandis que vous ne serez pas maîtres des consciences, votre pouvoir ne sera qu'un despotisme incomplet.

Pour enlever au prêtre le dévouement absolu qui le rend cher au peuple, tâchez de l'enchaîner à une famille ; soulevez l'opinion contre le célibat. Faites fermer les cloîtres, chassez les religieux, confisquez leurs biens, et quand ils seront réduits à la misère, privés des droits de citoyens, écartés des œuvres de bienfaisance, chassés des écoles, déconsidérés par vos publicistes, vous crierez plus fort que jamais contre leurs usurpations.

Tout le monde ne vous croira pas ; qu'importe ? Il y en aura toujours assez pour paralyser le parti prêtre et nous aider à le détruire. »

Ces lignes donnent, une fois de plus, la preuve que les actes sectaires de nos gouvernants ne sont pas des mesures prises au hasard des circonstances, des *incidents* qui naissent de faits imprévus : il y a un plan établi dont l'exécution se poursuit, et qui ne sera abandonné que lorsqu'il sera entièrement réalisé..... si on laisse faire.

Le but poursuivi est de rendre stérile l'action du prêtre, d'amoindrir son influence ou d'en changer le caractère. Au prêtre d'affirmer avec plus de force que jamais la vérité qu'il doit propager et défendre : à lui donc de s'opposer à quiconque diminue, fausse ou combat la doctrine qu'il prêche.

BIBLIOGRAPHIE

« LES ÉTUDES »

REVUE FONDÉE EN 1856 PAR DES PÈRES DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS

Sommaire du 5 Avril 1908.

I. Une sainte institutrice : la vénérable Marie-Madeleine Postel, Chanoine CAILLARD. — II. Expérience et foi. A propos de la récente Encyclique, Stéphane HARENT. — III. A Lourdes (Février 1908), Guy JOUANNEAUX. — IV. Les origines du christianisme en Arménie, Yves DROULET. — V. La question Mandchou-Chinoise, Albert WETTERWALD. — VI. Bulletin d'histoire moderne, Paul DUDON. — VII. Revue des Livres. — VIII. Notes bibliographiques. — IX. Evénements de la quinzaine.

CHEMIN DE LUMIÈRE. La Vie surnaturelle. — *Aux jeunes filles. Aux jeunes femmes.* Par le chanoine J. VAUDON. In-12 écu, 2.00. — (P. Lethielleux, éditeur.)

M. le chanoine Vaudon, sous ce titre général : *Chemin de Lumière*, a entrepris une série d'ouvrages de doctrine et de piété, plus particulièrement destinés à la jeune fille et à la jeune femme. Le premier vient de paraître : *La Vie surnaturelle*. En voici les titres : L'Origine de la vie, le Sens de la vie, l'Emploi de la vie, la Vie chrétienne, le Progrès de la vie, le Pain de la vie, la Séparation de la vie, les deux Sources de la vie : L'Ordre et Mariage, la Fin de la vie, la Vie éternelle.

Le seul énoncé de ces chapitres dit l'importance capitale et l'intérêt profond du sujet.

La Chasteté, ouvrage dédié aux hommes et aux jeunes gens, par M. l'Abbé DE GIBERGUES. In-12. 1 fr. 50. (POUSSIELGUE, Editeur.)

Jamais sujet si délicat et si grave n'a été traité avec plus de tact et de

force persuasive. L'auteur a écrit ce livre avec son âme d'apôtre, et son expérience de prêtre qui lui a permis d'aborder depuis plus de 25 ans tant d'hommes et de jeunes gens de toutes les classes sociales. Les ravages causés par l'impureté y sont décrits d'une manière saisissante, et les remèdes présentés de main de maître. Profond et entraînant, cet ouvrage ne saurait s'analyser. Il faut que tous les hommes et tous les jeunes gens le lisent ; il faut que les épouses et les mères, soucieuses de l'avenir et de l'intérêt de leurs maris et de leurs fils, le leur donnent à lire : c'est un des plus grands biens qu'elles pourront leur faire.

Vingt cinq années de Vie littéraire, par Maurice BARRÈS, de l'Académie française. Introduction de Henri BREMOND. — 1 vol. in-16 de XCII-442 pages. Prix : 3 fr. 50. (BLOUD et Cie, Editeurs.)

Les critiques les plus exigeants s'accordent à reconnaître en M. Barrès un des maîtres de notre langue et ceux qui, comme nous, subordonnent la gloire des lettres aux intérêts si menacés de nos traditions nationales et catholiques, saluent, dans l'auteur des *Amitiés françaises*, le magnifique défenseur de tout ce qui a fait la force de notre pays. Le jeune maître n'est encore qu'au milieu de sa course ; il était bon néanmoins de mettre dès maintenant *les plus belles pages* de son œuvre à la portée du grand public, et de choisir dans cette longue série d'ouvrages un peu dispersés, une anthologie barrésienne qui fasse mieux connaître et aimer ce noble talent

En vente à la Librairie J. Salaun, Quimper.

Revue Financière

Les tendances générales sont indécises et les cours mollement défendus.

Notre 3 °/₀ cependant, n'est pas dénué de fermeté à 96.55. Extérieure 93 55. Fonds russes plutôt lourds.

L'obligation 5 °/₀ de l'Amazone conserve à 409 fr., une tenue des plus satisfaisantes, titre d'ailleurs bien garanti et d'un rendement avantageux.

Parmi les banques étrangères, le Banco del Peru y Londres donne lieu à des achats suivis sur le cours de 505.

Egalement recherchée, l'action du Crédit Foncier Mexicain à 327.50. Le dividende de 1907 vient d'être fixé à 8 piastres, dont le solde, soit 2 piastres 33, sera payé en Juin.

Ferme tenue, autour de 245, de l'action des Usines Métallurgiques de la Basse-Loire, dont l'exercice en cours s'annonce comme très favorable.

L'action Bec Auer est demandée à 689 fr , ex-coupon de 42 fr.

Un marché de plus en plus actif s'établit sur les obligations hypothécaires 5 °/₀ du chemin de fer de Goyaz que l'on trouve en progrès à 441 fr.

Très sérieusement garanties et constituant un placement des plus rémunérateurs au cours actuel, les obligations 5 °/₀ du chemin de fer de Buenos-Ayres Midland sont l'objet de transactions importantes et suivies à 464 fr.

Fermeté soutenue de l'obligation 5 °/₀ du Port de Bahia, que des achats répétés ont poussé à 450 fr.

Les titres des Houillières de Makeewka se négocient maintenant au Parquet. Les actions privilégiées sont cotées au comptant et à terme, les actions ordinaires au comptant. Cette admission au marché officiel a rencontré le meilleur accueil.

Sur le marché en banque, on demande à 450 fr., l'action Prowodnik. Son revenu de 32 fr. 50 pour les deux derniers exercices capitalise ce titre à plus de 7 °/₀.

L'action des Pétroles Colombia se tient ferme à 444 francs.

Les actions et les parts de l'Ouest-Africain Français continuent leur mouvement ascensionnel à 446 et 217 fr.

A 255 et 170 fr., respectivement, on recherche les actions et les parts de la Cie minière de la Hte-Guinée. La grande place que doit rapidement occuper notre colonie parmi les pays producteurs d'or ne fait plus aucun doute aujourd'hui.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

CHAPEAUX
Barrettes, Rabats
Faux-cols
et Manchettes toile
Ceintures
Gilets de flanelle
etc.

Vêtements Ecclésiastiques.

F. JODELAIS, FILS AINE

Fournisseur du Grand-Séminaire

20, rue Verdelet — **QUIMPER** — rue Verdelet, 20

Ancienne Maison PIRIOU

SAUVAGE

3, rue Kéréon SUCCESSEUR QUIMPER

HORLOGERIE — BIJOUTERIE — OPTIQUE — ORFÈVRERIE
BRONZES & ORFÈVRERIE D'ÉGLISE

Assortiment considérable de **Candélabres, Garnitures d'autels, Thabors, Calices, Ciboires, Custodes, Boucles de souliers, etc., à des prix excessivement réduits.**

Nouveau candélabre à transformations multiples, breveté S. G. D. G.
Réparations, remise à neuf, dorure et argenture.

Le Chronomètre « **A la Montre de Genève** » que l'on trouve seulement chez M. SAUVAGE, qui en a la *propriété exclusive*, doit son *succès* toujours croissant à sa qualité exceptionnelle, à son bon marché et à son réglage parfait ; c'est sans contredit la *Montre de précision* par excellence. Ce mouvement, entièrement monté sur rubis, est à ancre ligne droite, levées visibles, double plateau, spiral Bréguet, balancier compensé, et se fait en boîtes or, argent, acier et nikel.

ARTICLES POUR FUMEURS
Ecume et Ambre 1er choix.

ORFÈVRERIE DE TABLE
Qualité superieure, prix exceptionnel.

Forte remise sur tous les Catalogues.

La Société de Publicité religieuse, 6, place de la Bourse, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour la *Semaine religieuse* de Quimper.

IMPRIMEZ vous-même, avec l'A. B. C. COPISTE, nouvelle *Pâte Autographique*, supprimant les anciennes pâtes gélatineuses, auxquelles elle est bien supérieure — **Mac-Garrey**, 12, rue Vivienne. Paris.

ASTHME EMPHYSEME, BRONCHITE et TOUTES LES OPPRESSIONS
GUÉRISON par POUDRE et CIGARETTES ESCOUFLAIRE
Mr ESCOUFLAIRE. à BAISIEUX (Nord), envoie GRATIS et FRANCO une BOITE D'ESSAI avec NOMBREUX CERTIFICATS DE GUÉRISONS.

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché.

23e ANNÉE. Vendredi 24 Avril 1908. N° 17.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

SOMMAIRE

I. PARTIE OFFICIELLE. — *Communications de l'Evêché :* Lettre de Mgr l'Evêque de Quimper et de Léon au Clergé de son diocèse ; Nomination ; Décès.

II. PARTIE NON OFFICIELLE. — *Chronique du diocèse :* Intentions recommandées aux prières ; Offices extraordinaires ; Tableau de la Visite pastorale et des Confirmations pendant la semaine ; Neuvaine pour les élections municipales ; Nécrologie ; Locronan ; Œuvre de la Propagation de la Foi ; La Station quadragésimale et les fêtes de Pâques ; Névez ; Ligue patriotique des Françaises ; Lorient ; En vue des élections municipales.

III. — *Chronique générale :* Rome ; Mort de Mgr Dénéchau, évêque de Tulle ; Le réveil religieux ; Le budget de la charité dans le monde entier ; Le budget de la charité maçonnique ; — Dernière heure.

IV. — *Bibliographie.*

V. — *Annonces et avis.*

Offices de la semaine.

Dimanche, 26 Avril. — 1er Dimanche après Pâques *(Quasimodo)*. Office du jour ; double. Blanc. A la messe, mémoire de S. Clet et S. Marcellin, Martyrs.
Vêpres du suivant avec mémoire du Dimanche.

Lundi, 27. — S. MARC, EVANGÉLISTE *(du 25 Avril)*. Double de 2e classe. Rouge.

Mardi, 28. — S. Paul de la Croix, Confesseur. Double. Blanc.

Mercredi, 29. — S. Pierre, Martyr. Double. Rouge.

Jeudi, 30. — Ste Catherine de Sienne, Vierge. Double. Blanc.

Vendredi, 1er Mai. — S. PHILLIPPE ET S. JACQUES, APÔTRES. Double de 2e classe. Rouge.

Samedi, 2. — S. Athanase, Evêque, Docteur. Double. Blanc.

Dimanche, 3. — 2e Dimanche après Pâques. INVENTION DE LA SAINTE CROIX.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Hôpital de Morlaix	26-27 Avril.
Sœurs de St-Vincent de Paul, à Morlaix.	28-29 —
Maison de la Miséricorde de Kernisy, Quimper	30 Avril - 1er Mai.
Dames de la Retraite de Lézérazien. . .	2-3 —

Archives diocésaines de Quimper et Léon

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

I. Lettre de Mgr l'Evêque de Quimper et de Léon au Clergé de son diocèse.

Quimper, 14 Avril 1908.

MESSIEURS ET CHERS COOPÉRATEURS,

I. — Vous m'aviez fait à Quimper un accueil qui prit les proportions d'un triomphe, et que tous les malheurs du monde ne me feront jamais oublier.

Vous venez de le renouveler avec le même cœur dans toutes les paroisses où j'ai pu répondre à votre appel, à Saint-Pol, à Morlaix, à Brest, à Landerneau, comme à Châteaulin et à Quimperlé.

Ma reconnaissance va vers les fidèles autant que vers les prêtres, car j'ai senti entre eux l'accord le plus complet.

Je me réjouis de voir bientôt de plus près, dans leurs églises, au milieu de leurs jeunes gens et de leurs enfants, les populations très croyantes et très dévouées que je n'ai pas encore rencontrées. Si la tournée pastorale m'occasionne des fatigues, elles seront largement compensées par les preuves de foi et d'affection qu'elle me réserve à chacune des étapes de ce voyage d'un père en visite chez ses enfants.

Je désire que mes prêtres, dans cette circonstance, me traitent véritablement en membre de leur famille, et qu'ils me reçoivent avec la plus grande simplicité, en évitant, surtout dans les repas, toute dépense superflue.

II. — Avant d'entreprendre cette visite, je viens vous rappeler une requête que mon vénéré Prédécesseur vous adressait au moment de son départ et à laquelle il me paraît urgent de donner suite.

Il vous a exposé, dès 1907, les conséquences financières de la loi de séparation pour le diocèse.

Depuis un an, la situation s'est encore aggravée.

Vous connaissez déjà l'organisation créée par lui, pour suppléer aux ressources disparues. Il a simplement demandé à chaque paroisse de fournir, par des cotisations ou des quêtes, une somme proportionnée au nombre de ses habitants, de manière à assurer annuellement une somme globale de deux cent quarante à deux cent cinquante mille francs, destinée à compléter le modeste traitement du clergé, et aussi à venir en aide aux diocèses de France qui ne peuvent pas nourrir leurs prêtres.

Chaque Curé ou Recteur peut adopter les moyens qu'il

jugera les plus pratiques, pour obtenir de ses fidèles cette contribution volontaire.

Le peu que donneront les pauvres prouvera leur bon cœur et leur sentiment chrétien. Les familles dont les ressources sont plus abondantes et la vie plus large sauront s'imposer un sacrifice plus étendu, et, sur leur budget de luxe intime ou de voyages, économiser cet impôt du culte qui peut être progressif, sans blesser la justice et sans nuire aux aises de la vie.

Une foule de catholiques n'ont pas encore assez compris les derniers événements. Ils ont l'habitude d'un passé tout proche. Ils ne croient presque pas à la suppression réelle du budget des cultes. Cette idée n'entrera que lentement dans les esprits. Nos fidèles n'ont pas vu jusqu'ici, comme en Angleterre, en Irlande ou aux Etats-Unis, la religion soutenue uniquement par la charité des fidèles. Ils se rendront compte peu à peu de cette nécessité qui, actuellement, les étonne. C'est à nous à leur faire comprendre leur devoir, en les éclairant, sans les froisser.

Les cotisations paroissiales auraient dû déjà parvenir à l'Evêché. Elles se font attendre. J'espère que vous pourrez les recueillir, au plus tard, avant la fin de Juin. Si toutes les rentrées n'étaient pas faites vers cette date, il nous serait difficile de distribuer aux intéressés, pendant les retraites ecclésiastiques, les suppléments dont ils auront besoin. Je compte sur votre bonne volonté pour nous faciliter cette tâche.

III. — Il est bien entendu, Messieurs et chers Coopérateurs, que les besoins du culte ne doivent jamais nous amener à supprimer les Œuvres et les quêtes qui les soutiennent. Cette économie mal comprise ne sauverait rien et nuirait à la vie surnaturelle dans nos paroisses. Chaque Œuvre représente une poussée religieuse, un mouvement de piété, d'apostolat, de charité. Pour la fécondité même de notre ministère, nous avons intérêt à entretenir, dans le milieu où nous vivons, cette activité chrétienne dont les formes peuvent être variées à l'infini et que le saint prêtre saura toujours faire servir à la gloire de Dieu et au salut des âmes.

Quelle consolation plus réconfortante pourrions-nous trouver, au milieu des cruelles épreuves que nous traversons ? Nous savons bien que le démon prend parfois terriblement sa revanche des travaux apostoliques du clergé, mais il n'a jamais le dernier mot. Laissons passer l'heure de crise. Nous y puiserons un nouveau désir de nous mieux sanctifier, pour sanctifier plus efficacement les autres. Notre découragement serait la véritable victoire de l'ennemi. Remettons-nous à l'œuvre pieusement, humblement, avec une entière confiance en Dieu. Il connaît le fond de nos cœurs. Il bénira la voca-

Archives diocésaines de Quimper et Léon

tion de dévouement que nous avons embrassée et que nous suivrons avec une générosité d'autant plus fidèle qu'elle est plus combattue et plus outragée.

Veuillez agréer, Messieurs et chers Coopérateurs, l'assurance de mes sentiments affectueux et dévoués.

† ADOLPHE,
Évêque de Quimper et de Léon.

II. Nomination. — Par décision épiscopale du 22 Avril, M. Branquec, maître d'étude à l'Institution Saint-Vincent de Paul, a été nommé vicaire à Saint-Mathieu de Quimper.

III. Décès. — Nous recommandons aux prières le repos éternel de l'âme de M. Morgant, vicaire à Plounévez-Lochrist, décédé le 18 Avril. (V. DERNIÈRE HEURE, *p.* 294.)

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Intentions recommandées aux prières.

I. — **Les retardataires du devoir pascal.**
II. — **Les premières communions et les confirmations.**
III. — **Les prochaines élections municipales.**
IV. — **Retraites pascales.** — Aux Bretons de TRÉLAZÉ, du 26 Avril au 3 Mai ;
— Aux Bretons d'ANGERS, du 3 au 10 Mai, prêchées par M. Person, missionnaire.

Offices extraordinaires.

Quimper. — CATHÉDRALE DE SAINT-CORENTIN. — *Samedi 25 Avril*, a lieu la procession de saint Marc, bien que la fête soit transférée à un autre jour. La procession sort de la cathédrale à *9 heures*, et se rend à la chapelle de Saint-Marc où se chante la messe.

— A partir du dimanche de Quasimodo (inclus) jusqu'à la Toussaint, sauf avis contraire, les vêpres sont chantées à 3 heures.

TABLEAU DE LA VISITE PASTORALE ET DES CONFIRMATIONS pendant la semaine.

La Confirmation se donne soit le matin, soit le soir, dans la paroisse inscrite la première ; la seconde est convoquée.

Avril.	*Matin.*	*Soir.*
Mercredi 29	Guengat.....	Plogonnec.
Jeudi 30	Ploaré. — Le Juch.....	Pouldavid.
Mai.		
Vendredi 1er.....	Pouldergat	Meilars. — Mahalon.

De Meilars Monseigneur l'Évêque rentrera à Quimper pour se rendre, le lendemain, à Saint-Brieuc où il doit chanter la messe pontificale, le dimanche 3 Mai, fête patronale du diocèse.

Sa Grandeur reprendra, le mardi matin 5 Mai, sa tournée de

Confirmation à Esquibien et la continuera ensuite dans l'ordre indiqué au tableau. — Les paroisses de Poullan, Beuzec, Pont-Croix, Audierne et Plouhinec auront la visite épiscopale et la Confirmation à une date ultérieure.

Monseigneur sera accompagné, dans la première partie de sa visite pastorale, par M. le vicaire général Fléiter.

Neuvaine pour les élections municipales, *du 25 Avril au 3 Mai 1908.* — L'Association de Notre-Dame de Salut nous communique l'appel suivant, que nous publions volontiers :

« Les élections municipales, qui vont avoir lieu dans toute la France le 3 Mai prochain, seront cette année d'une importance exceptionnelle au point de vue religieux.

L'heure est donc particulièrement grave, et il importe par tous les moyens de travailler au salut de notre pauvre pays. Le premier, c'est la prière fervente unie à la pénitence. Aussi l'Association de Notre-Dame de Salut demande-t-elle à tous ses associés de s'unir dans une supplication ardente par une neuvaine du 25 Avril au 3 Mai.

Prières proposées : 1° *Une dizaine de chapelet* ; 2° *Trois fois :* Parce Domine ; 3° *Une fois les deux invocations :* Notre-Dame de Salut, sauvez la France ; Notre-Dame de Lourdes, priez pour nous ; 4° *Une messe ou une communion pour la France, un jour de la neuvaine* ; 5° *Un jeûne ou une mortification, le vendredi 1er Mai.*

Il serait à désirer que la *messe demandée* fût dite dans un très grand nombre de paroisses, et si possible *le vendredi 1er Mai.* »

Nécrologie. — Nous avons le regret d'annoncer la mort de M. MORGANT, vicaire à Plounévez-Lochrist, décédé au presbytère de Lambert, le 18 Avril, à l'âge de 42 ans.

Né à Saint-Pol de Léon, le 8 Mars 1866, M. Morgant (Ernest-François-Marie) fut ordonné prêtre le 1er Mai 1890 et nommé vicaire d'abord à Scaër (29 Août 1890), ensuite à Saint-Pierre-Quilbignon (7 Août 1894), puis à Plounévez-Lochrist (22 Janvier 1898). Se trouvant indisposé depuis quelque temps déjà, il avait espéré que le changement d'air avec le repos pourraient le remettre, et il s'était rendu pour cela chez son frère, recteur de Lambert. Malgré les soins dont il y fut entouré, le malade vit son état s'aggraver progressivement et, le 18 Avril, veille de Pâques, il rendit son âme à Dieu. R. I. P.

Un service de huitaine pour M. Morgant sera célébré à Plounévez-Lochrist, mardi prochain, 28 Avril, à 10 heures.

LOCRONAN. — **Avis de service anniversaire.** — On nous prie d'annoncer qu'un service anniversaire pour le repos de l'âme de M. Guéguen (Jean-Guillaume), ancien recteur de Saint-Thois, sera célébré à Locronan, le mardi 5 Mai, à 10 heures.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Œuvre de la Propagation de la Foi. — Le numéro de Mai des *Annales*, dont nous avons reçu communication, publie les comptes de l'Œuvre de la Propagation de la Foi pour le dernier exercice échu. Les recettes, qui étaient en 1906 de 6.403.958 fr. 64, se sont élevées en 1907 à 6.644.397 fr. 72 ; c'est une augmentation de 240.439 fr. 08. Dieu en soit loué !

Malgré les charges accablantes qui pèsent sur les catholiques de France, notre pays figure encore au premier rang, maintenant à peu près son chiffre de recettes qui équivaut à la moitié de la somme totale.

La Bretagne aussi, nous sommes heureux de le faire remarquer, reste toujours fidèle à sa renommée. En effet, si aux libéralités des diocèses de Nantes, Saint-Brieuc, Rennes et Quimper, publiées plus loin, on ajoute la collecte du diocèse de Vannes qui est de 41.568 fr. 70, on obtient un total de 624.871 francs, soit près du dixième de la recette totale et plus du cinquième des recettes de la France entière.....

Les diocèses qui ont été les plus généreux pour cette grande Œuvre des Missions sont :

1.	Lyon	356.046 76
2.	New-York	327.231 05
3.	Boston	215.886 80
4.	Metz	192.115 33
5.	Nantes	173.876 25
6.	Paris	157.959 60
7.	Cambrai	155.045 90
8.	Strasbourg	152.476 28
9.	Saint-Brieuc	151.231 10
10.	Cologne	134.862 27
11.	**Quimper**	**131.988 25**
12.	Rennes	126.206 70

Pour notre diocèse le total des recettes est inférieur de 5.311 fr. 75 à celui du précédent exercice, ce qui nous fait descendre du 4e au 6e rang parmi les diocèses de France, et du 8e au 11e rang parmi les diocèses de tout l'univers catholique. Puissions-nous reprendre la place si honorable que nous occupions !...

Le compte détaillé des aumônes par paroisses, avec le tableau de celles qui ont donné la plus forte moyenne, vient d'être présenté à Monseigneur l'Evêque. Comme de coutume, ce compte rendu sera envoyé en même temps que les *Annales* de Mai.

La Station quadragésimale et les fêtes de Pâques. — I. Quimper. — Au milieu des tristesses où nous vivons, les touchantes cérémonies de la Semaine Sainte et les solennités pascales sont venues, bien à propos, nous donner le spectacle traditionnel et toujours réconfortant d'un peuple qui retrempe sa foi aux sources vitales de la parole sainte, de la Croix et de l'Eucharistie.

Sans doute, dans ces foules qui, à pareils jours, se pressent aux offices et à la sainte Table, on déplore de nombreuses absences : il reste les indifférents ou se proclamant tels ; il y a beaucoup de peureux et de timides, pauvres victimes du respect humain, qui n'osent pas donner à la croyance vivante encore au fond de leur cœur le témoignage extérieur qu'elle appelle irrésistiblement ; il y a les ennemis déclarés de la foi chrétienne : héritiers de la haine des Scribes et des Pharisiens qui poussaient des cris de mort contre le Sauveur au jour de sa Passion, ils prétendent à leur tour mettre définitivement au tombeau Jésus et son œuvre ; à chaque assaut qu'ils lui livrent, ils croient que c'est le dernier coup.... Et chaque fois, le sceau apposé sur la pierre du sépulcre se brise ; Jésus vivant donne au monde l'éclatante démonstration de sa divinité ; l'Eglise entonne le triomphal *Alleluia*, et les chrétiens dignes de ce nom reprennent une énergie nouvelle pour lutter, pour souffrir et pour attendre, avec une invincible confiance, le résultat de leurs prières et de leurs efforts.

C'est la leçon qui se dégage des solennités pascales ; c'est l'enseignement qu'en a tiré Monseigneur l'Evêque, dans l'allocution si chaleureuse et si religieusement écoutée qu'il a prononcée, dimanche, à la suite du sermon de clôture de la Station quadragésimale.

Monseigneur prenait la parole pour féliciter M. le chanoine Eveno du beau sermon qu'il venait de faire entendre et remercier, en même temps que lui, les autres prédicateurs qui, pendant ces semaines, ont prodigué au service des âmes leur zèle et leur talent. Le fruit eût été moins restreint, si les auditeurs étaient venus plus assidument, dès les premiers jours, entendre l'enseignement que les orateurs sacrés ont su adapter aux besoins de tous et de chacun, en variant la forme et y mettant, avec la force du raisonnement qui s'impose à l'esprit, la chaleureuse émotion qui touche le cœur...

C'est le témoignage reconnaissant que, à la suite de Monseigneur l'Evêque, les fidèles de Saint-Corentin se plairont à rendre à M. le chanoine Eveno, supérieur du séminaire Haïtien de Saint-Jacques, à M. Carval, recteur de Plogonnec, à M. Guirriec, recteur de Loc-Maria, et à M. Messager, aumônier de la Retraite, qui, durant la sainte Quarantaine, ont si bien secondé le clergé paroissial dans l'œuvre d'évangélisation...

***

« A Saint-Mathieu, le Carême a été prêché dans les mêmes conditions que les années précédentes — d'abord pour les Bretons, qui sont venus très nombreux écouter les grandes vérités, exposées avec cœur et clarté par MM. Breton et Floc'h, professeurs à l'Institution St-Vincent de Paul —, puis toutes les semaines du Carême pour les fidèles en général. Des conférences spéciales ont été faites pour les dames, pour les petits enfants. A la salle Jeanne-d'Arc, l'exposé des preuves de l'existence de Dieu, de la Divinité de N. S. Jésus-

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Christ, du besoin de la confession vraiment inné en nous, a semblé vivement intéresser un auditoire uniquement composé d'hommes de toutes les classes de la société. La méthode du prédicateur de la station, M. l'abbé Desbois, missionnaire du diocèse de Rennes, est un heureux mélange d'exposé traditionnel de notre religion et d'allusions délicates à la vie contemporaine. La clarté et la chaleur du débit venant s'y ajouter, nul ne s'étonnera de ce que la station de Carême ait été fidèlement suivie. »

II. Brest. — On nous écrit :

« Les sept conférences apologétiques que M. l'abbé Gayraud vient de prêcher, à Saint-Louis, spécialement pour les hommes, ont établi, dans un relief saisissant, le fondement, le plan et la structure de la religion catholique. Il a parlé sur *Dieu*, l'*Homme*, le *Christ*, l'*Eglise*, l'*Eucharistie*, la *Rédemption* et la *Résurrection*, avec une méthode d'exposition, à base rationnelle, où l'on ne sait ce qu'il y aurait à admirer le plus, de la puissance de dialectique de l'orateur, ou de son merveilleux talent d'adaptation de ces thèses à un auditoire aussi varié. J'avoue n'avoir jamais entendu une conférence sur l'existence de Dieu où les preuves de cette existence aient été exposées avec plus de clarté et, en même temps, de simplicité dans les termes et dans la marche de la démonstration.

» On pourrait en dire autant des autres conférences, si bien qu'elles ont suggéré à plusieurs une double observation : que le conférencier a justifié une fois de plus ce titre de « missionnaire apostolique » qu'il porte, et que spécialement il affectionne ; — et surtout que sa parole aura fait d'autant plus de bien qu'elle s'adaptait davantage aux milieux à évangéliser. C'est qu'en effet une notable partie de son immense auditoire (on était bien 5.000 les trois derniers jours) se trouve journellement aux prises avec les objections les plus récentes contre la Foi, et que ce sont ceux-là, hélas ! qui ont le moins de temps pour s'instruire. Or, quand on les a vus venir et revenir si nombreux et si fidèles écouter parler un prêtre à la parole ardente, on est sûr qu'ils retiendront l'essentiel de ces démonstrations, et aussi quelques références de nos Livres Saints, que M. Gayraud a eu la bonne et pratique idée de leur signaler, en les invitant à les relire eux-mêmes.....

» Le meilleur éloge possible du prédicateur sera de reproduire à peu près textuellement les paroles prononcées à l'issue de la dernière conférence, le jour de Pâques, par M. le Curé de Saint-Louis.

Messieurs,

Il est des devoirs dont l'accomplissement n'a rien que d'agréable. Celui de la reconnaissance est de ce nombre. Il m'est doux de le remplir en ce moment, en votre nom et au mien, auprès de M. l'abbé Gayraud.

Il avait bien voulu accepter de venir, huit jours durant, exposer devant vous les grandes vérités de notre Religion catholique.

Vous savez, Messieurs, pour être venus si nombreux l'écouter, avec quelle compétence et quel zèle apostoliques il vous a parlé de Dieu, de l'Homme, de l'Eglise, du Christ, de l'Eucharistie, de la Rédemption, de la Résurrection.

M. l'abbé Gayraud s'est adressé surtout à votre Raison, dans le but de lui faire prendre davantage contact avec ces vérités de votre Foi. Ce but a-t-il été atteint ? Je l'espère, Messieurs, pour un grand nombre d'entre vous.

A ceux qui, toutefois, seraient encore hésitants, je demande, au nom de ce Jésus de Nazareth, Fils de Dieu, dont le conférencier vous a si superbement parlé, de recourir à la prière. C'est elle, Messieurs, qui vous donnera le courage d'aller jusqu'au bout de vos convictions. Et aller jusqu'au bout c'est, Messieurs, aller jusqu'au confessionnal, jusqu'à la communion.

Les derniers obstacles qui vous resteraient à vaincre, nous les connaissons tous : c'est la peur du qu'en dira-t-on ; c'est quelquefois l'orgueil, ou bien encore quelque passion mauvaise dont il faudrait se débarrasser.

Priez, et vous aurez la force d'aller jusqu'au bout. Réalisez en vous la parole de ce grand apôtre saint Paul, dont M. Gayraud vous a parlé si souvent : *Mihi vivere Christus est*, dans ma vie à moi aussi, je veux porter le Christ, je veux être son disciple fidèle.

A l'hommage que nous rendons à M. l'abbé Gayraud, nous unirons, si vous le voulez bien, ce vieil apôtre de Notre-Seigneur, le bon Père Goguyer, dont nous avons entendu, pendant six semaines, cette éloquence du cœur qu'il a su rendre si captivante.

Traduisons notre reconnaissance à tous deux dans une dernière prière...

» A. Cloarec. »

III. Morlaix. — Nous lisons dans un journal catholique de la région, le *Nouvelliste* de Bretagne :

« Les fêtes ont revêtu cette année un éclat particulier. Les communions étaient, de l'avis de tous, plus nombreuses que l'année dernière. Un très grand nombre d'hommes se sont approchés des Sacrements. Les églises des trois paroisses regorgeaient de fidèles à chacun des offices du jour. Un grand nombre, n'ayant pu pénétrer dans l'intérieur, assistaient pieusement à la messe en dehors des édifices. »

Névez. — **Bénédiction du nouveau cimetière.** — Le dimanche des Rameaux, 12 Avril, avait lieu la bénédiction solennelle du nouveau cimetière de Névez. Une foule considérable de paroissiens, qu'on peut évaluer à près de 2.000, étaient accourus à la cérémonie à l'appel de leur pasteur, M. Cornic.

Immédiatement après les vêpres, les assistants se groupent en rangs serrés derrière leurs prêtres, auxquels s'étaient joints quelques confrères des environs, et se rendent en procession au nouveau cimetière, en chantant le *Stabat Mater*. M. le chanoine Kerébel, curé-doyen de Riec, officie. Après avoir bénit suivant les rites accoutumés le nouveau champ du repos et l'ancienne croix de mission qu'on y a transportée depuis peu, il adresse quelques mots de circonstance aux assistants.

D'une voix chaude et forte, il félicite les paroissiens de Névez d'être assez chrétiens pour pourvoir aux besoins du culte à mesure que la population augmente. « Il y a quelques années, dit-il, vous construisiez une magnifique église ; aujourd'hui, vous fêtez l'inau-

Archives diocésaines de Quimper et Léon

guration de ce vaste terrain destiné à la sépulture de vos morts. C'est la preuve que votre foi grandit toujours, puisqu'elle n'hésite pas à faire des sacrifices pour rendre la religion prospère au milieu de vous... » Puis, inspiré soudain par le spectacle de la foule religieusement groupée au pied de la croix, le prédicateur laisse jaillir de sa vieille âme de missionnaire quelques cris d'amour pour Jésus crucifié, et exhorte les assistants à se tenir toujours fermes dans leurs croyances et à les défendre au besoin contre les ennemis de la Croix du Sauveur.

Ces paroles ont impressionné profondément l'auditoire.

Avant de quitter le cimetière, tout le monde s'agenouille pour saluer la Croix, au chant répété de *O Crux ave,* et réciter les prières prescrites pour gagner les indulgences.

La cérémonie s'est terminée, à l'église paroissiale, par la bénédiction du T. Saint-Sacrement.

Le succès de cette fête s'explique par le vif intérêt de nos populations bretonnes pour tout ce qui touche à la vie paroissiale, mais surtout par l'attente prolongée des Névézéens. Depuis longtemps déjà, on leur avait promis un nouveau cimetière, pour enterrer décemment leurs morts ; mais les cercueils s'entassaient toujours les uns sur les autres dans l'ancien cimetière, et les promesses ne recevaient pas un commencement d'exécution. Il appartenait à la jeune municipalité catholique de Névez de réaliser ce projet et beaucoup d'autres encore, à la grande satisfaction de toute la commune. C'est la meilleure preuve que les sentiments religieux d'une municipalité, loin de mettre obstacle à la bonne administration de la commune, lui communiquent au contraire un surcroît d'énergie pour la prospérité des intérêts civils eux-mêmes...

***

Ligue patriotique des Françaises. — I. Landerneau. — Pour la cinquième fois, le comité de Landerneau a publié son rapport annuel. Avec sa franchise accoutumée, il constate une diminution et ne relève plus que dix-neuf cent trente ligueuses. En revanche, l'esprit et les moyens sont restés les mêmes.

La bonne presse a bénéficié d'une grande partie des cotisations, et son action a été d'autant plus étendue que, dans cette branche, le comité de Landerneau est *auxiliaire* et non *donateur,* puisqu'il complète seulement les abonnements des personnes ou des groupes de bonne volonté qui ne peuvent en payer que le quart ou la moitié... Intelligente organisation, car on lit toujours ce qui a coûté quelque chose.

Une autre somme a été réservée aux écoles libres et aux prix de catéchisme demandés dans *dix* paroisses par des ligueuses, zélées pour la science qui prime toutes les autres.

Suivant les terrains, la Ligue modifie avec souplesse ses moyens d'action et, dans ceux du comité de Landerneau entre la conservation de la langue bretonne, de cette langue qui, suivant la belle parole de Mgr l'Evêque de Quimper, est le « signe des convictions et l'expression de l'âme ».

B.

II. Quimper. — Le Congrès annuel des cinq Comités de Cornouailles aura lieu, à Quimper, salle Jeanne-d'Arc, mardi 28 Avril, à 1 h. 1/2.

Monseigneur assistera à la réunion et y prendra la parole.

Lorient. — **Calvaire de réparation.** — On se souvient que, il y a environ deux ans, au fort de la crise des inventaires et des expulsions, le Maire de Lorient, pour satisfaire on ne sait quel caprice d'impiété, fit abattre pendant la nuit la croix qui s'élevait au milieu du cimetière de Carnel. Cette profanation, qui ne correspondait en rien aux vœux de la population Lorientaise, qui, au contraire, froissa tous les administrés de ce triste magistrat, demandait une réparation. M. le Curé de Lorient, qui devait devenir notre Evêque, ne pouvant penser à ériger une croix dans l'enceinte funéraire où, d'après les nouvelles législations, il n'avait plus aucune autorité, forma le projet d'en dresser une en dehors du champ de repos, mais tout contre le mur d'enceinte, dans une propriété particulière, où un emplacement lui fut gracieusement accordé par M. André Mellac, le zélé régionaliste breton.

Au moment où Mgr Duparc quittait sa cure de Lorient pour venir prendre possession de l'évêché de Quimper et de Léon, ce projet était en pleine exécution ; maintenant la Croix s'élève sur son haut piédestal de granit, dominant de 10 mètres le vaste cimetière de Carnel, visible à tous ceux qui y viennent conduire leurs chers morts ou prier sur leurs tombes.

Dans quelques jours, dimanche 26 Avril, Monseigneur aura la joie d'en faire l'inauguration et la bénédiction, et les Lorientais pourront encore entendre sa voix aimée, sa parole à la puissante doctrine, qui sera pour tous un réconfort et un affermissement dans leur foi et dans leur dévouement chrétien.

A...

En vue des élections municipales. — Dans une récente Lettre pastorale, Mgr Gély, évêque de Mende, éclaire ses diocésains sur leurs devoirs électoraux :

« Est-il opportun, N. T. C. F., d'attirer votre attention sur leur importance de plus en plus considérable et sur les obligations de conscience qui s'imposent à ceux qui doivent y prendre part ? Et comment un évêque pourrait-il rester en dehors de ce qui touche de si près aux intérêts matériels et spirituels de son peuple ?

N'est-il pas vrai qu'il en est des communes comme des familles ? Lorsqu'elles ont à leur tête des hommes de devoir, de probité et d'honneur, elles sont heureuses, unies et prospères ; quand au contraire elles sont gouvernées, ou exploitées, par de vulgaires ambitieux, des politiciens intéressés, on y voit souvent la division, le désordre et l'anarchie.

N'est-il pas vrai aussi que les municipalités, aujourd'hui surtout, sont mêlées à beaucoup de questions de l'ordre religieux et de l'ordre moral ? Sans parler des représentants de notre plus

Archives diocésaine de Quimper et Léon

haute assemblée législative qu'elles sont appelées à élire, vous savez tous que nos églises et la plupart de nos presbytères leur ont été alloués. Il y en a qui commencent à s'arroger une partie de la réglementation du culte, demain de nouvelles lois augmenteront leurs attributions. Les pouvoirs supérieurs chercheront de plus en plus à se décharger sur elles de ce qu'a d'odieux la loi de séparation. Il faudrait être aveugle ou de bien mauvaise foi pour ne pas comprendre à quel degré de pareilles responsabilités doivent impressionner la conscience des catholiques.

Les difficultés particulières que nous avons pu trouver dans l'accomplissement des devoirs de notre charge pastorale nous sont presque toujours venues des quelques municipalités, qui vont prendre leurs inspirations auprès des ennemis de l'Eglise.

Et comment se fait-il que des populations foncièrement chrétiennes puissent confier leurs intérêts à des adversaires de leurs croyances, à des hommes qui affectent de vivre en dehors des pratiques religieuses de leurs administrés ? Quelles garanties de dévouement, de probité même, trouvera-t-on dans de tels mandataires ?

N'est-ce pas là une déplorable conséquence de ce faux principe que la religion et la conscience n'ont pas à intervenir dans les actes de la vie civile, que le vote n'est soumis à aucune loi morale, que tout électeur peut disposer de son bulletin au gré de ses caprices ou de ses intérêts ?

En vérité, il est bien extraordinaire que dans notre société, où tout repose sur le suffrage universel, on se soit préoccupé si peu d'en faire l'éducation ! »

Nous savons, N. T. C. F., combien sont en honneur parmi vous les grands principes de la conscience, et avec quel scrupule vous vous en inspirez dans le choix de vos représentants aux assemblées législatives. En est-il toujours de même quand vous avez à élire les administrateurs de vos communes et de vos cantons ? N'êtes-vous pas plus exposés alors à sacrifier les intérêts de la religion aux intérêts matériels, à une fausse camaraderie, à un amour-propre froissé, à une rivalité de village, à l'amitié d'un voisin ?

Comme les cœurs des hommes sont entre les mains de Dieu et que la prière entre pour une large part dans l'économie de sa Providence, nous regardons comme un devoir de notre ministère, de vous engager à élever de plus en plus vos âmes au-dessus des préoccupations terrestres, à demander à Dieu la lumière qui vous éclairera sur tous vos devoirs et la force qui vous est nécessaire pour les accomplir.

CHRONIQUE GÉNÉRALE

Rome. — Le dimanche de Pâques, le Saint-Père a célébré la messe dans la chapelle Sixtine. Il a distribué la communion pendant une vingtaine de minutes. Parmi les assistants, signalons une

trentaine de jeunes étudiants de l'Institut catholique de Paris, et trois cents élèves du collège de Vienne. Il y avait aussi des notabilités espagnoles, belges, etc.

Après la messe, le Pape a reçu ses sœurs et sa nièce.

***

Le prince de Bülow, chancelier de l'empire d'Allemagne, a été reçu dernièrement par le Souverain Pontife. Cette audience a eu lieu suivant le cérémonial en usage pour les chefs d'Etat et les diplomates non catholiques qui rendent aussi visite au roi d'Italie. La démarche, très remarquée, du ministre allemand montre que son gouvernement attache un grand prix au maintien des bonnes relations avec le Saint-Siège.

Mort de Mgr Denéchau, évêque de Tulle. — Le vénérable évêque de Tulle, Mgr Denéchau, est mort la veille de Pâques, après avoir reçu les derniers sacrements en pleine connaissance avec une piété et une résignation remarquables. Il avait contracté une pneumonie, à son retour de Rome où il venait de faire sa visite *ad limina*.

Avec lui disparait l'un des plus anciens de nos évêques et l'un des plus aimés de son peuple.

Né à Trémentines (Maine-et-Loire), le 19 Décembre 1832, M. Denéchau exerça d'abord le ministère dans le diocèse d'Angers. Mais bientôt son oncle, Mgr Fruchaud, évêque de Limoges, l'appela auprès de lui comme secrétaire ; puis, promu en 1871, à l'archevêché de Tours, il lui confia les fonctions de vicaire général, que le jeune prêtre conserva sous Mgr Collet. M. l'abbé Denéchau montra dans ce poste des vertus sacerdotales et des qualités administratives qui le désignèrent à l'attention du Vatican. Aussi, en 1878, Mgr Berteaud, l'illustre évêque de Tulle, ayant donné sa démission après trente-six ans d'épiscopat, Mgr Denéchau fut-il choisi pour le remplacer. Sacré le 1er Avril 1879 en la cathédrale de Tours, il alla prendre possession du siège épiscopal où, durant près de trente années, il devait obtenir, du clergé et des fidèles, un respectueux et profond attachement, en déployant toutes les vertus aimables et fortes du vrai pasteur d'âmes.

Le réveil religieux. — Ceci est tiré d'un journal mondain, le *Figaro* : « Décidément, les lumières qu'un ministre un peu trop ambitieux se flattait d'avoir éteintes dans le ciel sont plus resplendissantes que jamais. Il aurait suffi pour s'en rendre compte — mais nous doutons que nos gouvernants s'y soient résolus — de s'en aller, durant cette Semaine-Sainte, faire un tour dans les églises qui, en aucun temps, ne virent une telle affluence de fidèles. C'est, du reste, un fait bien connu qu'à toutes les époques, les persécutions ou simplement les vexations n'ont fait que provoquer un redoublement de foi.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

» C'est une pierre de touche à laquelle, en aucun temps, on n'a pu se tromper..... »

Le budget de la charité dans le monde entier. — Le *Bulletin* des Sociétés de Saint-Vincent de Paul publie une statistique détaillée des recettes et dépenses de la Société en 1906.

En voici les chiffres par pays (recettes) :

France et colonies	2.060.000 fr.
Hollande	1.945.000
Etats-Unis et colonies.	1.930.000
Angleterre et colonies.	1.635.000
Belgique	1.209.000
Allemagne.	910.000
Autriche-Hongrie	906.000
Brésil	741.464
Espagne.	741.456
Mexique.	314.000
Italie.	394.000
République Argentine.	130.000
Suisse	118.000

Le total des sommes obtenues par les Conférences de Saint-Vincent de Paul, dans le monde entier, se monte à 16 millions de francs. On apprendra avec plaisir que cette somme est en augmentation sur l'année précédente, et que la France continue de tenir le premier rang.

Le budget de la charité maçonnique. — Il existe à Paris un orphelinat maçonnique. Le saviez-vous ? C'est d'ailleurs une des très rares œuvres philanthropiques fondées par les FF.·.. Mais si cet orphelinat n'a rien en lui-même de très curieux, il y a cependant intérêt à souligner ces quelques lignes du compte rendu financier de l'établissement pour l'exercice 1906.

On lit sous la rubrique : « Subventions » :

Conseil municipal de Paris.	10.000 fr.
Conseil général de la Seine.	6.000
Le ministre de l'intérieur.	1.000

Total : 17.000 francs de subventions officielles ! c'est-à-dire sortis de la poche de tous les contribuables.

Mon Dieu ! nous n'en voulons pas aux petits orphelins de cette maison maçonnique d'être les enfants gâtés du gouvernement... cependant, nous avons bien le droit de dire, reprenant une parole qui souvent fut employée contre nous :

« Que ceux qui veulent des orphelinats maçonniques les payent ! »

DERNIÈRE HEURE. — Au moment de mettre sous presse, nous apprenons la mort de M. Kerbiriou, ancien recteur de Plougourvest. Nous demandons à nos lecteurs de prier pour le repos de son âme.

BIBLIOGRAPHIE

Ouvrages pour le mois de Mai, publiés par la librairie Vic et Amat. — **I. Mois de Marie ;** méditations pratiques pour chaque jour du mois de Mai, par M. l'abbé Berlioux. (Quarante et unième édition.) Un volume in-18 de 260 pages, prix : broché, **1** fr. **25.**

Ce livre, béni par le Saint-Père, a obtenu les approbations de Nosseigneurs les Évêques de Grenoble, de Valence, de Saint-Brieuc et d'Albi.

Bien des publications ont paru pour favoriser cette dévotion, mais on n'en connaît aucune réunissant au même degré les avantages d'une doctrine solide, d'une application pratique, d'un style à la fois simple, clair et concis, ferme et onctueux.

II. Mois de Marie du Saint Rosaire, d'après l'Encyclique de Léon XIII sur le Rosaire de la Vierge Marie, approuvé par S. E. le Cardinal Richard, archevêque de Paris, par M. l'abbé G. de Bessonies, Chapelain de Notre-Dame des Victoires. (Nouvelle édition.) Un volume in-32, prix : broché, **0** fr. **50,** relié, **1** franc.

L'Idéal, revue mensuelle, Directeur M. l'abbé Coubé. Paris, 29 rue Chevert. Prix, 4 fr. par an.

Sommaire du mois d'Avril. — La Saint-Barthélemy *(fin)*. — La génération spontanée. — Les fondations de messes. — La Religion de l'honneur. — La confession et les protestants. — Le pauvre Francus (nouvelle). — L'amour (A. Bourgoin). — Le Gouffre du Diable (Légende de Souabe). — La Beauté de Dieu.

Revue Financière

Marché très calme ; peu de changement dans les cours. La Rente se traite à 96.47, l'Extérieure à 93.75. Fonds russes mieux défendus.

Hausse à 410 fr. de l'obligation 5 0/0 de l'Amazone, dont les solides garanties font un titre intéressant pour les capitaux de l'épargne.

On retrouve à 505 fr. l'Action du Banco del Peru y Londres ; l'exercice en cours s'annonce comme particulièrement brillant.

Fermeté du Crédit Foncier Mexicain à 328 fr. On sait que cette Société s'occupe d'opérations hypothécaires, très fructueuses au Mexique où l'intérêt des prêts dépasse souvent 9 0/0.

L'Action des Usines Métallurgiques de la Basse-Loire est l'objet de demandes suivies autour de 240 fr.

Bonne tenue de l'Action du Bec Auer, entre 670 et 680 fr.

En valeurs de chemins étrangers, on recherche l'obligation 5 0/0 Goyaz que l'on peut encore obtenir à 441 50.

De nombreux achats sont à signaler également en obligations du Chemin de fer de Buenos-Ayres Midland. Avec leur revenu de 25 fr., leur prime de remboursement de plus de 80 fr. au cours actuel et leurs solides garanties, ces obligations sont susceptibles de retenir l'attention des capitalistes.

Pour les mêmes raisons, on recherche les obligations 5 0/0 du Port de Bahia, dont le cours de 450 fr. est avantageux.

Parmi les valeurs de charbonnages, les actions privilégiées des Houillères de Makeewka sont fermes à 643 et les ordinaires à 350. Cette entreprise tient une des premières places sur le marché industriel de la Russie, tant au point de vue de sa puissance d'extraction que de la qualité de ses charbons.

Aux environs de 160 fr. les chantiers de Nicolaïeff sont demandés.

L'action Prowodnik est en hausse à 453. On sait qu'il s'agit là d'une entreprise des plus importantes, en pleine exploitation et dont les résultats sont des plus brillants.

L'action Pétroles Colombia est très demandée en raison de son bas cours de 424 fr.

Nouvelle hausse de l'action Ouest-Africain Français à 454 ; la part s'avance à 223 fr.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Les actions Hte-Guinée sont en reprise à 240 et les parts à 137.50 : des achats nombreux ne pouvaient manquer de suivre la réaction momentanée de ces excellents titres.

VINS ET SPIRITUEUX
ANCIENNE MAISON **Ferdinand LALANDE**
« Fondée en 1858 »

DUPOUY & MAYAUDON
51, Quai des Chartrons, BORDEAUX
Fournisseurs attitrés du Clergé, Noblesse, Bourgeoisie et Communautés religieuses.
Vin de Messe recommandé de la propriété de M. le Curé de Carbon-Blanc (Gironde).
Références, tarifs et échantillons sur demande.
Agent : Emile DANTEC, 32, rue Ange de Guernisac, MORLAIX

Ancienne Maison PIRIOU

SAUVAGE
3, rue Kéréon SUCCESSEUR QUIMPER

HORLOGERIE — BIJOUTERIE — OPTIQUE — ORFÈVRERIE
BRONZES & ORFÈVRERIE D'ÉGLISE

Assortiment considérable de **Candélabres, Garnitures d'autels, Thabors, Calices, Ciboires, Custodes, Boucles de souliers, etc., à des prix excessivement réduits.**
Nouveau candélabre à transformations multiples, breveté S. G. D. G.
Réparations, remise à neuf, dorure et argenture.

Le Chronomètre « **A la Montre de Genève** » que l'on trouve seulement chez M. SAUVAGE, qui en a la *propriété exclusive*, doit son *succès* toujours croissant à sa qualité exceptionnelle, à son bon marché et à son réglage parfait ; c'est sans contredit la *Montre de précision* par excellence. Ce mouvement, entièrement monté sur rubis, est à ancre ligne droite, levées visibles, double plateau, spiral Breguet, balancier compensé, et se fait en boîtes or, argent, acier et nikel.

ARTICLES POUR FUMEURS
Écume et Ambre 1er choix.

ORFÈVRERIE DE TABLE
Qualité supérieure, prix exceptionnel.

Forte remise sur tous les Catalogues.

La Société de Publicité religieuse, 6, place de la Bourse, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour la *Semaine religieuse* de Quimper.

A VENDRE Grosse cloche d'église en acier coulé, poids 1.200 kos, diamètre 1 m. 30 environ, donnant le Fa dièze et pouvant être mise au Fa naturel ; ainsi que diverses petites cloches de 30 à 200 kos. Prix absolument exceptionnels. S'adresser à *L. Demolon*, 12, avenue Parmentier, Paris.

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché.

23e ANNÉE. Vendredi 1er Mai 1908. N° 18.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

SOMMAIRE

I. — Apostolat de la Prière ; Mois de Marie ; Indulgences pour la Première Communion.
II. — *Chronique du diocèse :* Intentions recommandées aux prières ; Offices extraordinaires ; Œuvre de Saint-François de Sales ; Tableau de la Visite pastorale et des Confirmations pendant la semaine ; Nécrologie ; Plonévez-du-Faou ; Association de N.-D. de Salut ; Ligue patriotique des Françaises ; Lorient ; Saint-Brieuc ; Chez les Bretons du Havre.
III. — *Chronique générale :* Rome ; Chambéry ; Orléans.
IV. — *Bibliographie.*
V. — *Annonces et avis.*

Offices de la semaine.

Dimanche, 3 Mai. — 2e Dimanche après Pâques. INVENTION DE LA SAINTE CROIX. Double de 2e classe. Rouge. A la messe mémoire du Dimanche.
Vêpres de la fête, avec mémoires du suivant et du Dimanche.
Lundi, 4. — Sainte Monique, Veuve. Double. Blanc.
Mardi, 5. — S. Pie V, Pape. Double. Blanc.
Mercredi, 6. — Martyre de S. Jean devant la Porte Latine. Double-majeur. Rouge.
Jeudi, 7. — S. Stanislas, Evêque, Martyr. Double. Rouge.
Vendredi, 8. — Apparition de S. Michel, Archange. Double-majeur. Blanc.
Samedi, 9. — S. Grégoire de Nazianze, Evêque, Docteur. Double. Blanc.
Dimanche, 10. — 3e Dimanche après Pâques. PATRONAGE DE SAINT JOSEPH.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Guilers-Brest	du 3 au 5 Mai.
Locmélar-Sizun	du 6 au 8 —
Ploujean	du 9 au 13 —

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Apostolat de la Prière

LIGUE DE PRIÈRES EN UNION AVEC LE CŒUR DE JÉSUS

INTENTION GÉNÉRALE POUR MAI 1908

LA CONSÉCRATION A MARIE

Après le règne de Jésus dans ce monde, rien ne nous doit être plus cher que celui de sa divine Mère, paf notre consécration totale à son cœur sacré.

Que les temps soient venus où le règne de Marie doive s'étendre par toute la terre, le bienheureux Grignon de Montfort l'affirme en ces termes :

« Dieu veut, dans ces derniers temps, révéler et découvrir Marie, le chef-d'œuvre de ses mains : 1° Parce qu'elle s'est cachée dans ce monde et s'est mise plus bas que la poussière, par sa profonde humilité, ayant obtenu de Dieu, de ses apôtres, de ses évangélistes, de n'être point manifestée. — 2° Parce qu'étant le chef-d'œuvre des mains de Dieu, aussi bien ici-bas par la grâce que dans le ciel par la gloire, il veut en être glorifié et loué sur la terre par les vivants. — 3° Comme elle est l'aurore qui précède et découvre le Soleil de justice, qui est JÉSUS-CHRIST, elle doit être reconnue et aperçue, afin que JÉSUS-CHRIST le soit. — 4° Etant la voie par laquelle JÉSUS-CHRIST est venu à nous la première fois, elle le sera encore lorsqu'il viendra la seconde, quoique ce ne soit pas de la même manière. — 5° Étant le moyen sûr et la voie droite et immaculée pour aller à JÉSUS-CHRIST et le trouver parfaitement, c'est par elle que les âmes qui doivent éclater en sainteté doivent le trouver. Celui qui trouvera Marie, trouvera la vie, c'est-à-dire JÉSUS-CHRIST, qui est la voie, la vérité et la vie; mais on ne peut trouver Marie qu'on ne la cherche; on ne peut la chercher qu'on ne la connaisse : car on ne cherche ni on ne désire un objet inconnu; il faut donc que Marie soit plus connue que jamais, à la plus grande connaissance et gloire de la très sainte Trinité. — 6° Marie doit éclater, plus que jamais, en miséricorde, en force et en grâce, dans ces derniers temps : en miséricorde, pour ramener et recevoir amoureusement les pauvres pécheurs et dévoyés, qui se convertiront et reviendront à l'Eglise catholique; en force contre les ennemis de Dieu, les idolâtres, schismatiques, mahométans, juifs et impies endurcis, qui se révolteront terriblement pour séduire et faire tomber, par promesses et menaces, tous ceux qui leur seront contraires; et, enfin, elle doit éclater en grâce, pour animer et soutenir les vaillants soldats et fidèles serviteurs de JÉSUS-CHRIST, qui combattront pour ses intérêts. »

Tâchons donc de compter nous-mêmes, au premier rang, parmi ces vaillants soldats et ces fidèles serviteurs.

Mois de Marie. — Les exercices du Mois de Marie vont commencer dans toutes les paroisses du diocèse. Cette année, en raison de la gravité des circonstances, et de la nécessité, plus pressante que jamais, où nous sommes d'implorer le secours de Dieu et la protection de notre Mère du ciel, ils seront suivis, nous l'espérons, avec une ferveur nouvelle. D'ailleurs, les Souverains Pontifes ont attaché de précieuses faveurs spirituelles à cette dévotion salutaire :

1° Tous les fidèles qui feront chaque jour, pendant ce mois, quelque prière ou quelque acte de piété, soit en particulier, soit en public, en l'honneur de la Très Sainte Vierge, obtiendront une indulgence de trois cents jours, chaque fois (Pie VII, rescrit du 21 Mars 1815).

2° De plus, une indulgence plénière peut être gagnée, un jour du mois, au choix, par ceux qui remplissent les conditions ordinaires de la confession, de la communion et des prières aux intentions du Souverain Pontife (Pie VII, rescrit du 21 Mars 1815).

Ces indulgences, qui ont été confirmées à perpétuité par Pie VII le 18 Juin 1822, sont applicables aux âmes du Purgatoire.

Indulgences pour la Première Communion. — 1° Sa Sainteté le Pape Pie X, pour encourager « l'union pieuse des parents et de leurs enfants dans la participation aux saints Mystères », a daigné accorder (12 Juillet 1905) une indulgence plénière aux enfants qui communient pour la première fois et aux parents, jusqu'au troisième degré, qui communient en même temps que leurs enfants.

2° La Rénovation des promesses du Baptême en une cérémonie quelconque autorisée et réglée par l'Ordinaire est enrichie d'une indulgence plénière (S. Cong. Ind., 1er Juin 1906).

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Intentions recommandées aux prières.

I. — **Les élections municipales du 3 Mai.**
II. — **Les premières Communions et les Confirmations.**
III. — **Mission.** — BRIEC-DE-L'ODET, du 3 au 29 Mai. Président, la 1re semaine, M. le chan. Orvoën, curé-doyen de Concarneau.
IV. — **Retraites.** — Retraite pascale aux Bretons d'ANGERS, du 3 au 10 Mai, prêchée par M. Person, missionnaire.
— Retraite pascale aux Bretons de NANTES, du 3 au 10 Mai, prêchée par M. Bourdoulous, missionnaire ;
— Retraite bretonne pour les femmes, à LESNEVEN, du 17 au 24 Mai.

Offices extraordinaires.

Quimper. — CATHÉDRALE DE SAINT-CORENTIN. — L'ouverture du Mois de Marie se fera *jeudi 30 Avril*, à 7 heures 3/4 du soir. Tous les jours du mois de Mai, à la même heure, réunion : récitation du chapelet; le *dimanche* et le *jeudi*, instruction et bénédiction du T.-Saint-Sacrement; les autres jours, lecture, chant de cantiques.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

— Église de Saint-Mathieu. — Jeudi soir 30 Avril, à 7 h. 3/4, ouverture du Mois de Marie. La réunion aura lieu à la même heure, tous les jours, excepté le dimanche où elle suit immédiatement les Vêpres. Bénédiction du Très-Saint-Sacrement, le *dimanche*, le *mercredi* et le *vendredi*. Tous les *mercredis*, instructions ; les autres jours, lecture.

— Église de Notre-Dame de Loc-Maria. — Les exercices du Mois de Marie ont lieu tous les soirs *à 8 heures*. Le *dimanche*, instruction ; les autres jours, récitation du chapelet, lecture. Bénédiction du T.-Saint-Sacrement, les *dimanche*, *mercredi* et *vendredi*.

— Chapelle de la Retraite. — *Dimanche 5 Mai*, réunion de la Congrégation des Dames : à 7 h. 1/2, messe, instruction et bénédiction du T.-Saint-Sacrement.

Œuvre de Saint-François de Sales. — Les personnes qui reçoivent le Bulletin de l'Œuvre de Saint-François de Sales sont priées de réclamer le numéro de ce mois au Secrétariat de l'Evêché.

TABLEAU DE LA VISITE PASTORALE ET DES CONFIRMATIONS
pendant la semaine.

La Confirmation se donne soit le matin, soit le soir, dans la paroisse inscrite la première ; la seconde est convoquée.

Mai.	*Matin.*	*Soir.*
Mardi 5.....	Esquibien. — Primelin.....	Plogoff.
Mercredi 6.....	Cléden-Cap-Sizun.....	Goulien.
Jeudi 7.....	Plozévet.....	Landudec. — Guiler.
Vendredi 8.....	Plogastel-Saint-Germain....	Peumerit. — Tréogat.
Samedi 9.....	Pouldreuzic. — Lababan....	Plovan.

Nécrologie. — Dans notre dernier numéro, nous n'avons pu qu'annoncer, d'après un télégramme reçu au moment de mettre sous presse, la mort de M. Kerbiriou, ancien recteur de Plougourvest, pieusement décédé dans sa famille, à Saint-Joseph du Pilier-Rouge (Lambézellec), le 22 Avril, à l'âge de 63 ans et 3 mois.

Né à Saint-Pol de Léon, le 12 Janvier 1845, M. Kerbiriou (Stanislas-Nicolas-Marie) fut ordonné prêtre, le 10 Août 1869, et nommé vicaire d'abord à Plouégat-Moysan, ensuite (10 Juillet 1871) à Crozon. Après 13 ans d'un ministère laborieux dans cette grande paroisse, il se trouva fatigué et dut prendre (Septembre 1884) un repos de quelques mois. Son état s'étant amélioré, il devint recteur de Tréouergat (23 Juin 1885), puis fut transféré (19 Avril 1894) à Plougourvest où, comme dans tous les postes qu'il avait précédemment occupés, il gagna vite l'affectueuse estime de ses paroissiens. Malheureusement, sa santé s'altéra de nouveau ; ne pouvant, depuis quelque temps déjà, remplir les devoirs de sa charge, il pria Monseigneur d'accepter sa démission et quitta, avec le plus grand chagrin que partageaient les fidèles, sa chère paroisse où il eût voulu mourir.... Retiré dans sa famille, M. Kerbiriou continua à s'affaiblir progressivement ; le lundi de Pâques, il reçut les derniers sacrements avec de vifs sentiments de foi et de piété ; le mercredi

matin, il rendit à Dieu sa belle âme encore purifiée par de longues souffrances, supportées avec la plus grande résignation à la volonté divine.

Les funérailles de M. Kerbiriou ont été célébrées le jeudi 23 Avril, en l'église de Saint-Joseph du Pilier-Rouge, au milieu d'une grande affluence de parents et d'amis. Le corps a été inhumé au cimetière de Brest. R. I. P.

Plonévez-du-Faou. — Avis de service anniversaire. — On nous prie d'annoncer que le service anniversaire pour le repos de l'âme de M. Bohec, mort recteur de Plonévez-du-Faou, sera célébré dans cette paroisse, le mardi 12 Mai, à 10 heures.

Association de Notre-Dame de Salut. — Les dames du Comité de Quimper ont été reçues par le nouvel évêque du diocèse, Mgr Duparc, qui leur a fait un paternel et bienveillant accueil et a bien voulu s'intéresser à l'Œuvre, en autorisant dans son diocèse la neuvaine nationale organisée pour les élections municipales, dont l'annonce et le programme ont été publiés dans le dernier numéro de la *Semaine religieuse*.

Pendant le cours de l'année 1907, la section de Quimper a eu le regret de perdre quelques associées, entre autres Mme Lallour et Mme Burdelot. Une messe a été dite pour le repos de leur âme. Ces dames ont laissé à l'Œuvre : la première, 100 fr.; la seconde 300 fr. Ces secours, venus bien à propos, ont été employés en subventions aux patronages. Car un des principaux buts de l'association est la moralisation de l'ouvrier par les œuvres postscolaires, les cercles, maisons de famille, etc.

Voici le détail des sommes distribuées aux différentes œuvres du diocèse, dans le courant de l'année 1907 :

Quimper. — Écoles de Saint-Corentin et de Saint-Mathieu.	100 fr.
Patronage de filles de Saint-Mathieu.	50
Patronage de filles de Saint-Corentin	50
Jeunesse catholique	50
Patronage de garçons	50
Œuvre de la bonne presse.	100
Envoyé à Mme la Présidente de l'Association à Paris.	50
Aux écoles de Pluguffan.	100
Aux patronages de Brest	100
Aux patronages et aux écoles de Morlaix	50
	700 fr.

Les personnes qui désireraient faire partie de l'Association peuvent se faire inscrire chez Mme Guépin, présidente, 30, place Terre-au-Duc, ou chez Mme Hamonic, trésorière, ancienne route de Douarnenez, Quimper.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Ligue patriotique des Françaises. — QUIMPER. — Le Congrès annuel des Comités de Cornouailles a été tenu mardi dernier, 28 Avril, à Quimper, salle Jeanne-d'Arc, sous la présidence de Mlle Devuns, du Comité central. Environ 20 prêtres y assistaient : MM. les chanoines Coat, archiprêtre de Saint-Corentin, Quidelleur, Rossi, Le Roy, curé-archiprêtre de Châteaulin, Orvoën, curé de Concarneau, Corre, recteur de Saint-Mathieu ; M. le Supérieur de Saint-Yves, MM. Kervennic et Bourdoulous, missionnaires, des vicaires des paroisses de Quimper, de Bannalec, Ergué-Gabéric, Douarnenez, etc. La salle était remplie par les déléguées des différents groupes paroissiaux ou cantonaux et les principales zélatrices des divers Comités.

La séance ayant été ouverte par la prière, on traite d'abord des questions pratiques que Mlle Devuns expose avec une clarté parfaite.

A 2 h. 10, Monseigneur l'Evêque arrive, accompagné de M. le chanoine Peyron, et aussitôt commence la lecture des rapports qui sont présentés dans l'ordre suivant : Comité de Châteauneuf (le plus récent de fondation, qui compte déjà 522 adhérentes), de Douarnenez, de Châteaulin, de Quimperlé, de Concarneau, de Quimper. Le nombre des adhérentes pour toute la Cornouailles est de 15.000. Les moyens employés pour atteindre le but de la Ligue sont les conférences (en français et en breton), la diffusion des bons journaux ; puis, selon les milieux et les besoins, les œuvres d'assistance sous différentes formes : écoles ménagères, ateliers de couture, de dentelles, carnets d'épargne, etc. Partout on donne la première place aux moyens surnaturels, la prière, les pèlerinages aux sanctuaires vénérés dans chaque région : Notre-Dame des Portes, Sainte-Anne de Fouesnant, Kerdévot, la Mère-de-Dieu, Sainte-Anne la Palue, etc.

Les rapports particuliers — tous très intéressants et bien documentés — ayant été lus, Mme de Couesnongle, présidente du Comité de Quimper, prend la parole ; elle remercie Monseigneur l'Evêque, « dont la présence est pour les ligueuses le plus précieux encouragement », et les membres du clergé « dont elles veulent, avant tout, seconder l'action »... Elle énumère ensuite les progrès réalisés depuis le dernier Congrès de Quimper, où 3.000 ligueuses étaient réunies sous le si bienveillant patronage de Mgr Dubillard, à qui elllie adresse un souvenir respectueux et reconnaissant... Le Comité de Quimper peut se rendre le témoignage qu'il a fait des efforts sérieux pour entraver le courant de l'impiété ; il espère, Dieu aidant, faire plus et mieux encore à l'avenir.

Mlle Devuns se lève alors ; elle commence son discours en évoquant le souvenir de l'audience du 28 Mars, au Vatican, où Pie X donna à la Ligue sa pleine et entière approbation, motivée par l'esprit surnaturel de l'Association — dont l'oratrice développe, en termes éloquents, le programme en tout opposé à celui des Loges : contre la secte impie, qui menace tout ce qui est beau et bon, elle fait appel à tous ceux qui veulent travailler à l'œuvre de régénération et de salut...

Monseigneur prend ensuite la parole ; il remercie Mlle Devuns, « qui a si bien prêché la vérité », et la zélée présidente à qui il adresse « un cordial *bennoz Doue* ». Puis, dans une charmante causerie d'une demi-heure, qui paraît bien courte aux auditeurs, il raconte comment il a connu et apprécié la Ligue qui communique aux diverses œuvres un élan nouveau, par le mouvement de prières déterminant le mouvement de zèle, par l'esprit d'apostolat sous ses différentes formes. C'est dire combien l'Evêque est heureux de voir se développer dans son diocèse l'Association qu'il considère comme un centre et un foyer pour les autres œuvres catholiques.

En terminant, Monseigneur bénit l'assistance, puis donne lecture d'une supplique au Souverain Pontife et de la réponse de Sa Sainteté accordant aux membres de la Ligue du Comité de Cornouailles la bénédiction apostolique.

Les ligueuses se séparent, réconfortées par ce qu'elles ont entendu, animées d'une nouvelle ardeur pour continuer et étendre l'action bienfaisante de l'œuvre d'apostolat, dont elles ont mieux compris encore l'importance et la nécessité.

LORIENT. — **Bénédiction du Calvaire de réparation du cimetière de Carnel.** — Nous annoncions, dans notre dernier numéro, cette cérémonie d'amende honorable à la Croix de Notre-Seigneur, profanée et détruite par le maire de Lorient.

Dimanche, 26 Avril, Mgr l'Evêque de Quimper s'est rendu dans cette ville, accompagné de M. Fléiter, vicaire général, et de M. le chanoine Abgrall, architecte du nouveau monument. A la grand'messe de l'église Saint-Louis, après le prône de M. le Curé, Sa Grandeur a adressé une courte allocution à ses anciens paroissiens, accourus en très grand nombre pour entendre de nouveau sa parole.

Mais c'est le soir, à 4 heures, que le prélat devait prononcer son grand discours, si vivement attendu. La fête aurait été trop belle, si le temps avait été favorable. Il fallait bien que le diable prît sa revanche, comme en bien d'autres occasions... Un peu après 3 heures, la pluie se mit à tomber, et elle ne cessa de nous arroser abondamment jusqu'à la fin de la cérémonie. Malgré ce fâcheux contre-temps, une foule de 5 ou 6.000 personnes était massée dans la vaste prairie d'André Mellac, face à l'estrade élevée au pied du Calvaire, foule qui acclama avec enthousiasme son ancien curé, lorsqu'elle le vit apparaître devant elle en habits pontificaux.

Après le chant du *Credo* royal, et d'un cantique au Calvaire, adapté à l'air : *Nous voulons Dieu*, Monseigneur commença son discours et, vaillamment, le continua en dépit de la pluie, devant cette multitude recueillie qui, avec autant de vaillance en affrontait les averses et y semblait insensible, sous le charme de la parole aimée et pénétrante, qui allait au fond de tous les cœurs, flétrissant l'acte profanateur et sacrilège accompli il y a deux ans à la faveur des ténèbres de la nuit, montrant le Christ jeté à la voirie par un

Archives diocésaines de Quimper et Léon

magistrat tremblеur et infidèle à son mandat, le Christ qui est toujours persécuté, mais toujours vainqueur, le Christ mis à mort, mais toujours ressuscitant.

« La patrie honore les plus nobles de ses enfants, non seulement en proclamant leur gloire et leurs hauts faits dans son histoire nationale, mais d'une façon plus sensible encore, plus effective et plus communicative, en leur érigeant des statues, dont la vue est une prédication pour le peuple, un enseignement pour les générations à venir.

» La ville de Lorient a glorifié les plus illustres de ses citoyens en dressant sur ses places publiques des monuments commémoratifs aux nobles représentants de la poésie, de la musique, du courage militaire, de la philosophie et de la politique : Brizeux, Jules Macé, Bisson et Jules Simon. Mais, en ce moment, les Lorientais accomplissent un acte bien plus auguste et plus significatif en érigeant au Chef de l'humanité, à l'Homme-Dieu, à notre Maître, à notre Rédempteur, un trône monumental où il est représenté, non dans son triomphe, mais dans son sacrifice, dans sa mort ignominieuse, mort qui a libéré le monde et racheté le genre humain.

» Gloire à la croix de notre divin Sauveur ! Fidélité à la croix, dévouement de tous les cœurs à notre Dieu crucifié, qui par ses souffrances et sa mort nous a témoigné son amour infini ! »

†

Notre fête, contrariée par le temps orageux, a eu pour compenser cet ennui une joie inattendue. Dès le début de la cérémonie est survenu Mgr l'Evêque de Vannes, avec son vicaire général, M. Le Guénédal, et son secrétaire particulier, M. l'abbé Thubé. Dans la matinée, Sa Grandeur avait bénit une nouvelle église, qui vient d'être construite aux chantiers de Caudan ; dans l'après-midi, elle avait fait la bénédiction de la première pierre d'une seconde église et d'une école chrétienne, au pont Saint-Christophe, en Kerentrec'h.

Cela fait rêver : deux églises se construisant dans la banlieue de Lorient, en pleine séparation de l'Eglise et de l'Etat, en plein abandon du Concordat !.... Mais est-ce bien la France, est-ce bien le peuple qui a fait cette séparation ? ou plutôt n'est-ce pas le fait d'une infime minorité, la Juiverie et la Maçonnerie ?...

Monseigneur de Vannes prend la parole après l'Evêque de Quimper pour remercier celui-ci de son affection si cordiale et de sa bonne volonté à toute épreuve, et aussi pour remercier et complimenter ses enfants de Lorient de l'acte de foi magnifique qu'ils viennent d'accomplir.

Après les prières liturgiques et les aspersions rituelles autour de la base du calvaire et de la nouvelle croix, les deux prélats donnent ensemble leur bénédiction solennelle à cette foule immense

qui, d'un commun accord, les acclame à haute voix, et acclame aussi avec une foi ardente le Christ crucifié, notre roi et notre Sauveur.

J.-M. A.

Saint-Brieuc. — La prochaine fête patronale. — Comme nous l'avons annoncé, Monseigneur l'Evêque de Quimper et de Léon, interrompant pour trois jours sa tournée pastorale, va se rendre à Saint-Brieuc où il doit chanter la messe pontificale, dimanche 3 Mai, fête du saint Patron de la ville et du diocèse. Mgr Morelle l'annonce en ces termes, dans une Lettre adressée « aux habitants de la ville épiscopale », en date du 23 Avril 1908 :

« Mes bien chers Frères,

» C'est de la fête de saint Brieuc que je viens vous entretenir.

» Dans ma lettre du 11 Février dernier sur les *principaux événements religieux de l'année 1908*, je laissai percer quelque inquiétude relativement à notre grand pardon de saint Brieuc. Je manifestai la crainte que la coïncidence des élections municipales ne permît à aucun évêque d'y prendre part, et que l'éclat de notre belle fête ne subît de ce chef quelque diminution.

» Je me hâte de vous rassurer, Mes bien chers Frères. Monseigneur Duparc, évêque de Quimper, arrivé dans sa ville épiscopale après la clôture des listes électorales, n'est pas lié cette année par le devoir civique. Malgré le surmenage et les sollicitudes parfois terribles d'un épiscopat à son début, et que vous souhaitez avec moi long et fécond, comme le méritent le digne prélat et la noble Eglise dont les destinées lui sont confiées ; avec une bonne grâce dont je sens le prix et dont je veux le remercier devant vous, il a bien voulu me promettre d'être cette année notre *pardonneur*. Ce m'est une grande joie de vous annoncer cette bonne nouvelle.

» C'est lui qui chantera la messe pontificale. C'est lui qui présidera la procession traditionnelle. Il connaît d'ailleurs notre fête de saint Brieuc ; et vous n'avez pas oublié qu'il y a quelques années, le curé de Lorient porta éloquemment la parole en cette circonstance.

» A la messe pontificale, le panégyrique de notre vieux saint sera prononcé par M. le Vicaire général de la Villerabel, archidiacre de Saint-Brieuc. Il est déjà l'historien de notre père dans la foi. Il a écrit sur notre Eglise briochine, ses origines et son fondateur, un livre très apprécié. Il était bien juste que sa parole fît écho à sa plume.

» Quant à la procession, si, comme je veux l'espérer, le ciel est plus clément que l'année dernière, elle se déroulera dans nos rues pavoisées avec sa splendeur accoutumée. J'aurai quelque fierté à montrer à l'évêque de Quimper que la foi briochine ne le cède en rien à celle du peuple de Saint-Corentin. C'est si touchant de voir cette foi se manifester de mille manières, au cours du cortège, dans vos maisons richement tendues ou pieusement décorées d'une guirlande de verdure ou d'une simple fleur qui est comme un sou-

Archives diocésain s de Quimper et Léon

rire de l'âme chrétienne et populaire à la relique qui passe ; dans votre recueillement impressionnant ; dans votre agenouillement et votre signe de Croix sur le passage des cendres vénérées ou sous la bénédiction de l'Evêque.....

» Vous aurez, Mes bien chers Frères, en cette journée mémorable, accompli deux actes importants qui relèvent l'un et l'autre de la conscience.

» Citoyens, vous aurez témoigné de votre dévouement éclairé pour votre pays en remettant ses intérêts en des mains habiles et intègres. Catholiques, vous aurez témoigné de votre attachement inviolable à l'Eglise en exaltant la mémoire de ses saints fondateurs. Il en résultera plus de paix dans vos âmes, plus de fraternité entre vos foyers, plus de prospérité dans la cité. »

Chez les Bretons du Havre. — Nous avons reçu communication de l'article suivant, publié par *Havre-Eclair*, du 21 Avril ; nous le reproduisons avec plaisir, sachant qu'il intéressera nos lecteurs.

« La coïncidence de la bénédiction traditionnelle des **enfants** du lundi de Pâques et de l'érection d'une croix dans les vastes dépendances de l'ancienne usine de la rue Gustave-Brindeau, où vient d'être créé le siège de la nouvelle paroisse Saint-Augustin, a permis à M. l'abbé Hamel, le premier et actif curé de cette paroisse, d'organiser un véritable pardon où les Bretons, très nombreux au Havre, et notamment dans le 3e canton, ont retrouvé, dans les chants et dans la parole de leur aumônier, la vieille langue celtique, berceau et racine de tant d'autres et à laquelle ils sont demeurés si étroitement attachés.

Après l'office de vêpres, la procession commença à se développer dans les préaux, battus par l'air vif et mal protégés par les constructions basses des usines et les branches encore dénudées des grands peupliers. Ces préaux étaient déjà envahis par une assistance très nombreuse.

En tête marchait, avec l'insigne rouge analogue à ceux des anciennes confréries de charité, une délégation de Saint-François, entourant l'antique bannière du Saint-Sacrement de cette paroisse. Puis venait, portée par de nombreux hommes, une très grande et très lourde croix de bois, simplement équarri, portant l'inscription : *O Crux, ave*, et destinée à être dressée à l'intérieur du préau.

Ensuite s'avançaient, en grand nombre, des enfants porteurs de bannières, des jeunes filles en blanc, portant sur une crédence une statue de la Vierge ; puis encore, telle une évocation de la Bretagne, une longue théorie de femmes de tout âge portant la robe noire, sombre, relevée de bandes de velours, et les coiffes de tous les pays bretons. Quatre d'entre elles, qui portaient la statue de leur patronne, sainte Anne, avaient la coiffe caractéristique de Quimper, de Léon, de Tréguier et de Lannion.

La fanfare des Sauveteurs-Ambulanciers alternait avec le chant

du cantique breton : *Jezuz, peger braz 've* ; puis la foule, découverte, entendit successivement une allocution française de M. l'abbé Dubois, curé de Sanvic, et un sermon en breton dans lequel M. l'abbé Nicolas, aumônier des Bretons de Saint-François, commenta, en phrases alertes et sonores, dont on percevait l'expression énergique et colorée, les attaques dont la religion catholique n'a cessé d'avoir raison.

Ensuite a eu lieu la plantation de la croix, pour laquelle on avait creusé une fosse profonde, où pénétraient les eaux du sous-sol qu'il fallait épuiser.

Vinrent alors deux cantiques bretons, que l'assistance chantait presque de mémoire : le cantique à sainte Anne : *D'hor mam santez Anna* et *Kristenien da viken* (Chrétiens à jamais).

Enfin, après la consécration à la Vierge et la bénédiction des enfants en plein air, le « pardon » se termina par un salut, dans la nouvelle église, suivi de la litanie des saints de Bretagne.

La foule se sépara ensuite ; les robes sombres et les coiffes se mêlèrent aux costumes banals qu'on porte dans les cinq parties du monde, et nous avons suivi longtemps des yeux une jeune femme en robe verte, au visage ovale, ivoirin, aux cheveux châtains tirés sur les tempes, dont la coiffe avait la ligne d'un hennin et qui était la vivante reproduction d'une miniature des « Heures d'Anne de Bretagne ». Il semblait que le type le plus affiné de la race revivait en ces traits comme sur ces lèvres minces et fines revivait nette et vibrante la langue d'Arvor... »

CHRONIQUE GÉNÉRALE

Rome. — Comme nous le disions dans notre dernier numéro, le dimanche de Pâques le Saint-Père a célébré la messe dans la chapelle Sixtine et distribué la communion pendant une vingtaine de minutes. Il est profondément triste d'avoir à signaler un sacrilège qui s'est produit à cette occasion.

Parmi les assistants se trouvaient un Autrichien, professeur à l'Université de Vienne, sa femme et sa belle-sœur, tous trois israélites. Ils avaient obtenu de pouvoir assister à la messe du Pape, grâce aux recommandations de l'ambassadeur d'Autriche.

Au moment de la communion, voyant s'avancer vers la sainte Table tous ceux qui les entouraient, ils allèrent s'agenouiller, eux aussi, et reçurent la communion. Mais presque aussitôt ils retirèrent furtivement de leur bouche la sainte Hostie ; les voisins s'en aperçurent, ce qui causa une vive émotion.

On invita les trois étrangers à se rendre à la sacristie ; ils y donnèrent les explications de leur conduite, ajoutant, ce qui peut paraître extraordinaire, qu'ils n'avaient pas eu l'intention de commettre un outrage à la religion. Ils avaient cru qu'il s'agissait seulement de rendre hommage au Pape, et lorsqu'ils virent que c'était la communion que le Pape leur présentait, ils n'avaient pas osé reculer, par crainte d'étonner les assistants.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Aussitôt que fut connu à Vienne l'incident douloureux de la chapelle Sixtine, le gouvernement autrichien s'empressa d'adresser à Pie X l'expression de ses regrets les plus vifs au sujet du fait regrettable commis par des Juifs Autrichiens.

Ajoutons que, peu de jours après, l'ambassadeur d'Autriche auprès du Vatican a communiqué au cardinal Merry del Val le texte d'un décret pris par le gouvernement Austro-Hongrois contre l'un des auteurs du scandale, le professeur Feilbogen : celui-ci est révoqué de sa charge de professeur à la Faculté commerciale de l'Université de Vienne.

Sur l'ordre du Saint-Père, les recommandations données par les ambassades seront, à l'avenir, rigoureusement contrôlées.

Le jeudi 23 Avril, le Pape a célébré, dans la salle de la comtesse Mathilde, une messe de réparation pour le sacrilège commis le dimanche de Pâques. Il y a eu de nombreuses communions. Les étudiants de l'Institut catholique de Paris avaient obtenu la faveur d'assister à cette cérémonie.

***

Le lundi de Pâques, le Saint-Père a reçu de nombreuses délégations d'étudiants d'Autriche et de Hongrie. Elles comprenaient chacune environ 300 professeurs et élèves. Les Hongrois ont été reçus dans la salle du Consistoire, les Autrichiens dans la salle Clémentine. Ceux-ci appartenaient à l'école normale des instituteurs de Vienne.

Le Pape, répondant à leur adresse, les remercia de consacrer leurs vacances de Pâques à un pèlerinage à Rome.

Deux jours après (22 Avril), ont été reçus les étudiants venus de l'Institut catholique de Paris, accompagnés de M. l'abbé Bousquet, vice-recteur de l'Institut, de M. l'abbé Guibert, supérieur de la maison ecclésiastique des Carmes, et de M. Digard, professeur.

M. Drouet, secrétaire de l'Association des étudiants de l'Institut, a lu au Souverain Pontife une adresse de filiale reconnaissance pour ses bontés, de félicitations respectueuses à l'occasion du cinquantième anniversaire de sa consécration sacerdotale et d'entière soumission à son autorité infaillible. « Refaire une France chrétienne, voilà, dit-il, le large programme sur lequel s'accordent toutes les bonnes volontés des élèves de l'Institut catholique ;... forts de la bénédiction du Père commun, ils travailleront à remplir ce programme, et ce sera la devise de Votre Sainteté qu'ils réaliseront *en restaurant toutes choses dans le Christ...* »

Pie X a répondu par une allocution remerciant les étudiants d'avoir choisi cette cinquantième année de son sacerdoce pour lui apporter leurs félicitations filiales. Il leur a manifesté sa gratitude, leur disant qu'il ressentait pour eux les mêmes sentiments que Notre-Seigneur pour le jeune homme de l'Evangile : « *Intuitus eum dilexit eum* ».

« Et moi aussi, continue le Saint-Père, je me sens attiré vers vous, vers vous qui êtes les fils des saintes espérances, vers vous

qui nous préparez un avenir chrétien, vers vous que le Seigneur aime comme la pupille de son œil.

» C'est au plus jeune et au plus aimé des apôtres que j'emprunterai les recommandations que je vous adresserai. « *Scribo vobis, juvenes, quia fortes estis, et quia vicistis malignum.* Je vous » écris, jeunes gens, parce que vous êtes forts, et parce que vous » avez vaincu le mauvais... » Oui, soyez forts, pour garder toute la vivacité de votre foi, hélas ! assaillie aujourd'hui par tant d'ennemis. Soyez forts, pour aimer l'Eglise, à cette heure où l'Eglise voit tant de fils rebelles se lever contre elle. Soyez forts pour pratiquer la vertu, malgré toutes les embûches du vice. Soyez forts pour vaincre le respect humain, et pour manifester sur votre front et dans toutes vos œuvres le courage chrétien.

» Ne croyez pas d'ailleurs que j'aie l'intention de vous imposer de rudes sacrifices. Non... Mais je vous demande de faire honneur à votre nation, — à la Fille ainée de l'Eglise, qui doit trouver en chacun de vous de valeureux champions. C'est dans ce sens que je vous demande d'être forts : il faut l'être en ce monde où tant de périls vous entourent, pour pratiquer l'apostolat.

» Vous appartenez à l'Institut catholique de Paris, et, sans doute êtes-vous, à cet égard, le point de mire de l'ennemi. Loin de vous en troubler, exercez une action saintement conquérante parmi vos camarades qui ne fréquentent point votre Institut et qui ne partagent point vos convictions. Persuadez-vous bien que les jeunes gens ne sont pas si mauvais qu'ils le veulent faire croire. Il y a souvent, chez eux, cette hypocrisie du mal : ils feignent une malice qu'ils n'ont pas. En leurs cœurs de nobles aspirations frémissent : trouvez le chemin de ces cœurs, et conquérez ces âmes au Seigneur. Conquérir une âme ! c'est la plus belle des victoires, et il n'en est aucune que le Seigneur récompense plus magnifiquement... »

Après leur avoir donné sa bénédiction, Pie X permit aux jeunes gens de baiser son anneau, et, s'approchant du drapeau de l'Association, il le baisa en souriant paternellement.

***

Le lendemain, le Pape a reçu environ 1.500 paysans habitant la campagne romaine, qui lui ont été présentés par l'œuvre de l'assistance religieuse et matérielle de l'Agro Romano, présidée par le prince Barberini. La réception a eu lieu dans la salle ducale. Le Pape a été acclamé à son arrivée. Dès que le silence se fut rétabli, le Pape dit combien il était heureux de voir ces campagnards de l'Agro Romano qui lui sont d'autant plus chers, qu'ils sont plus voisins de sa propre résidence. Il a parlé de son projet de créer dans la campagne romaine de nombreuses paroisses rurales. Après avoir remercié de leur dévouement les membres de l'œuvre d'assistance, il leur a donné sa bénédiction apostolique.

On attend, pour la fin de cette semaine, le pèlerinage des journalistes belges qui viennent, comme chaque année, apporter le

Archives diocésaines de Quimper et Léon

résultat des souscriptions ouvertes dans leurs journaux pour le Denier de Saint-Pierre.

***

Son Em. le cardinal Coullié, archevêque de Lyon, est rentré dans son diocèse. A un journaliste qui lui demandait son appréciation sur les affaires ecclésiastiques de France, le cardinal a répondu : « Je pense que ce sont des tentatives pour affaiblir, par toute espèce d'insinuations, l'union du clergé et des fidèles. Il faut donc tout faire pour bien faire connaître la vérité dans toute son intégrité. Les fidèles de France, s'ils savaient bien tout, verraient que le Pape n'a en vue que leur bien ; dans l'exercice de son ministère, il cherche uniquement ce qui peut garantir leur intérêt, mais sans jamais manquer à son propre devoir de chef suprême de l'Eglise. »

Mgr de Cabrières, évêque de Montpellier, a été reçu par le Pape avec une particulière affabilité. Après une longue audience personnelle, il a présenté au Saint-Père son vicaire général et son secrétaire particulier. L'éminent prélat s'est rendu ensuite chez le Secrétaire d'Etat qui l'a reçu avec la même bienveillance.

Chambéry. — **Pour la défense du droit.** — Informé, par les affiches, de la mise en location par l'Etat d'une propriété des archevêques de Chambéry, sise à Aillon-le-Jeune, Mgr Dubillard vient de faire signifier, par ministère d'huissier, son opposition au directeur des domaines et au maire de l'endroit chargé de procéder à la location.

Acquis en 1821, ces immeubles n'ont cessé, depuis cette époque, d'être exclusivement possédés par leurs propriétaires, les archevêques de Chambéry, sous la sauvegarde des lois sardes, les garanties du pacte d'annexion et les lois françaises.

Aussi Mgr Dubillard croirait manquer à ses devoirs les plus sacrés s'il ne défendait pas par les voies légales le patrimoine dont il a reçu le dépôt et qu'il a juré de transmettre intact à ses successeurs. En agissant ainsi, il ne fait qu'invoquer le droit de propriété dont la protection est confiée à l'autorité judiciaire. *(Univers.)*

Orléans. — **Les fêtes de Jeanne d'Arc.** — On sait que le maire d'Orléans a refusé de donner, cette année, une place à la délégation des franc-maçons dans le cortège du 8 Mai. Le conseil municipal unanimement a été d'avis de « restituer à la fête de Jeanne d'Arc sa forme traditionelle ».

Voici la note publiée par les *Annales religieuses* d'Orléans, organe officiel de l'Evêché :

« Le 479e anniversaire de la délivrance d'Orléans par Jeanne d'Arc sera célébré, *ut mos est,* le vendredi 8 Mai 1908.

Le panégyrique de la vénérable Jeanne d'Arc, pucelle d'Orléans, sera prononcé par M. l'abbé Coubé, du clergé de Paris.

Un archevêque et plusieurs évêques ont promis d'honorer de leur présence nos fêtes des 7 et 8 Mai. »

BIBLIOGRAPHIE

Ouvrages pour le Mois de Marie, publiés par le P. Lethielleux, Editeur, rue Cassette, 10, à Paris.

I. **Le Mois de Marie à la Grotte de Lourdes,** par l'abbé Archelet. In-12, 3 fr. — Ce Mois de Marie est extrait du livre du même auteur sur *les Apparitions* de 1858, mais il n'en est pas la simple réduction. C'est une œuvre neuve, originale, pleine d'*idées* et de sentiments pieux, qu'en cette année de Cinquantenaire il fera bon, surtout dans les paroisses et les communautés religieuses, utiliser.

II. **La Très Sainte Vierge Marie,** par Mgr Isoard, évêque d'Annecy. Œuvre posthume publiée par les soins de l'abbé Lachenal, Vicaire général d'Annecy. In-12, 2 fr. — Mgr Isoard aimait à parler de la Sainte Vierge et quand il traitait ce sujet, sa parole revêtait un charme tout poétique, un accent saintement passionné. On retrouvera l'écho de ses sentiments dans les différentes parties de cet ouvrage, où l'on remarquera le tact merveilleux avec lequel le pieux prélat savait varier ses instructions et s'adapter à son auditoire, qu'il fût composé d'ouvriers, de jeunes filles ou de fidèles d'une grande paroisse de Paris. Ce livre sera apprécié par les services qu'il rendra, d'une part pendant le Mois de Marie et, d'autre part, à l'occasion des fêtes de la T. Sainte Vierge.

En vente à la librairie J. Salaun, Quimper.

Jeanne-d'Arc. — Au moment où la perfidie d'un Anatole France s'efforce de falsifier la vérité historique et de ternir la gloire de notre grande héroïne nationale, rien n'est plus à propos que la lecture de l'***Histoire Populaire de Jeanne d'Arc, adaptée au mois de Marie*** (I).

Revue Financière

Marché toujours très calme. La Rente Française est à 96.40, l'Extérieure à 83.70 et les fonds russes sont lourds.

L'obligation de l'Amazone est ferme à 413 avec un coupon semestriel de 12.50, venant à échéance en Mai.

Des demandes sont à signaler en actions du Crédit Foncier Mexicain qui s'obtiennent encore à 329 francs.

Un nouveau succès de souscription est celui que remporte l'émission des 60.000 obligations du Chemin de fer de Rosario à Puerto-Belgrano. Les nouveaux titres sont au nominal de 500 fr., productifs d'un intérêt annuel de 25 fr. Le prix d'émission étant fixé à 471 fr. 25, le revenu net de l'obligation, déduction faite des impôts actuels, ressort à 4.889 0/0, sans tenir compte de la prime de remboursement.

Fermeté à 442 fr. de l'obligation du Chemin de fer de Goyaz.

Les obligations 5 0/0 du Chemin de fer de Buenos-Ayres Midland, grâce à leurs sérieuses garanties et à leur rendement rémunérateur, restent en faveur à 464 fr.

Un bon courant d'achats s'établit sur les actions Usines Métallurgiques de la Basse-Loire à 238 fr.

Bonne tenue de l'action du Bec-Auer à 675 fr.

On annonce pour le 12 Mai l'émission de 15.800 obligations 5 0/0 or de 500 fr. de la Cie Rio-de-Janeiro Tramways Light, au prix de 410 fr. L'intérêt

---

(I) Par le chanoine Bleau, aumônier du Lycée de Poitiers, (Siraudeau, éditeur, Angers). 1 vol., 250 pages, franco 2 francs.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

annuel de 25 fr. sera payable en deux coupons semestriels les 1er Avril et 1er Octobre de chaque année. La compagnie prend à sa charge les impôts brésiliens présents et futurs.

A 451 fr. l'obligation du Port de Bahia est avantageuse et recherchée en conséquence.

Après un fléchissement passager, les actions des Houillières de Makeewka ont vivement repris. On sait qu'il s'agit là d'une entreprise dont la situation est particulièrement brillante.

On peut en dire autant de la société russe française de Prowsdnik dont les actions sont recherchées à 460 fr.

Bonne tenue des Pétroles Colombia à 428 fr.

L'action Ouest-Africain Français progresse à 462, la part à 230 fr.

L'action Haute-Guinée est demandée à 175 fr. La part de la même compagnie s'échange de 130 à 135 francs.

La Société de Publicité religieuse, 6, place de la Bourse, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour la *Semaine religieuse* de Quimper.

Spécialité de Vitraux, Grisailles & Sujets

A. Saluden

Peintre-Décorateur

16, rue Traverse — BREST — rue Traverse, 16.

GRAVURES RELIGIEUSES — ENCADREMENTS

DÉCORATION D'ÉGLISES — ET CHAPELLES

CHAPEAUX
Barrettes, Rabats
Faux-cols
et Manchettes toile
Ceintures
Gilets de flanelle
etc.

Vêtements Ecclésiastiques.

F. JODELAIS, FILS AINE

Fournisseur du Grand-Séminaire

20, rue Verdelet — **QUIMPER** — rue Verdelet, 20

AUGMENTEZ VOS REVENUS

Bénéfices mensuels

Ecrire pour renseignements à **M.** *Debeauvais,* 10, rue de Louvois, *Paris.*

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché.

29e ANNÉE. **Vendredi 8 Mai 1908.** **N° 19**

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

SOMMAIRE

I. PARTIE OFFICIELLE. — *Communications de l'Evêché :* Nominations.

II. PARTIE NON OFFICIELLE. — IIIe Dimanche après Pâques : Le Patronage de saint Joseph ; A propos des premières communions.

III.— Chronique du diocèse : Intentions recommandées aux prières ; Offices extraordinaires ; Tableau de la Visite pastorale et des Confirmations pendant la semaine ; Liturgie ; Retraites d'hommes ; Avis de services anniversaires ; L'Apostolat par les projections ; Discours prononcé par Mgr Duparc, à la bénédiction du Calvaire de réparation au cimetière de Carnel, à Lorient ; Mgr Duparc devant la Cour de cassation.

IV. — Chronique générale : Rome ; Assemblées épiscopales ; Saint-Pierre-et-Miquelon.

V. — Bibliographie.

VI. — Annonces et avis divers.

Offices de la semaine.

Dimanche, 10 Mai. — 3e Dimanche après Pâques. PATRONAGE DE SAINT JOSEPH. Double de 2e classe. Blanc. A la messe, mémoires de S. Antonin, Evêque, et du dimanche.

Vêpres de la fête, avec mémoires du suivant et S. Antonin.

Lundi, 11. — TRANSLATION DES RELIQUES DE S. CORENTIN ET DE S. POL DE LÉON *(du 1er Dimanche de Mai ; au Propre diocésain).* Double de 2e classe. Blanc.

Mardi, 12. — S. Nérée et ses compagnons, Martyrs. Semi-double. Rouge.

Mercredi, 13. — S. Brieuc, Evêque *(au Propre diocésain).* Double. Blanc.

Jeudi, 14. — S. Anselme, Evêque, Docteur *(du 21 Avril).* Double. Blanc.

Vendredi, 15. — S. Jean-Baptiste de la Salle, Confesseur. Double. Blanc.

Samedi, 16. — S. Jean Népomucène, Martyr *(au Supplément).* Double. Rouge.

Dimanche, 17. — 4e Dimanche après Pâques. S. Pascal Baylon, Confesseur.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Plonjean. . . . . du 9 au 13 Mai.
Plogastel-Saint-Germain . . . . . du 14 au 16 —

Archives diocésaines de Quimper et Léon

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

Nominations. — Par décision épiscopale, ont été nommés :

M. Caugant, vicaire à Plouvorn, vicaire à Plounévez-Lochrist ;

M. Arzel, vicaire à Pouldergat, vicaire à Plouvorn ;

M. Hénaff, vicaire à Saint-Urbain, vicaire à Pouldergat ;

M. Kermarrec, vicaire auxiliaire à Plounévez-Lochrist, vicaire à Saint-Urbain.

M. Louvière, ancien professeur à l'Ecole Notre-Dame de Bon-Secours, à Brest, est chargé du service religieux au Lycée de Quimper.

PARTIE NON OFFICIELLE

IIIe DIMANCHE APRÈS PAQUES

Le Patronage de saint Joseph.

Pourquoi la Providence semble-t-elle réserver à notre époque le culte spécial de saint Joseph ? C'est que ses vertus et ses exemples répondent admirablement aux besoins de nos âmes.

Deux maux profonds travaillent notre siècle et altèrent les sources de la vie publique et privée : c'est d'abord le dégoût des humbles devoirs qui nous sont imposés, l'aspiration à briser le cercle où la Providence a renfermé notre existence, non pour obéir à une vocation, mais parce qu'on recule devant l'humilité de la vie, parce qu'on recherche l'éclat, les misérables satisfactions de l'orgueil.

A ce mal vient s'en joindre un second : c'est que l'esprit de sacrifice, qui est l'âme de toute vertu, s'est éteint dans un grand nombre ; c'est que beaucoup ne mettent plus le bonheur que dans les jouissances matérielles ; c'est qu'un cri sort incessamment des entrailles de l'homme : il faut jouir !

Comme, en face de ces maux, l'exemple de saint Joseph parle haut à la conscience ! La vie présente, nous dit le saint Patriarche par sa propre vie, ne saurait avoir qu'un but : la soumission à la volonté de Dieu. Renfermer sa vie dans le devoir ; bénir Dieu de ce qu'il envoie, joie ou peine, pauvreté ou abondance ; incliner ses épaules avec résignation sous tout fardeau imposé d'en haut ; mettre une chaîne autour de son cœur pour n'y abriter que les pures affections dont le ciel ne prive aucun être humain ; peser au poids de l'éternité les biens que la foule haletante poursuit et qui

trompent toujours ses désirs inassouvis ; regarder la terre, non comme la patrie, mais comme l'arène où l'homme conquiert ses immortelles destinées, — voilà dans son idéal la vie présente, et voilà dans sa réalité la vie de saint Joseph.

A propos des premières Communions. — Quelques abus à éviter. — Des parents, les mères surtout, excèdent, quand il s'agit de la première Communion, en recherche de sentimentalité religieuse. Longtemps à l'avance, on fait croire aux enfants qu'ils goûteront des joies si extraordinaires que ces petits attendent une sorte d'extase et je ne sais quoi de miraculeux. On leur dit que Dieu leur *parlera*, on tend éperdument leur imagination, si bien qu'on court le risque de les décevoir. Ce sont souvent, d'ailleurs, les mêmes personnes qui font de la première Communion une fête de famille toute profane. Les repas prennent autant d'importance que le sacrement. Notre-Seigneur semble presque disparaître.

Autre abus : la mode païenne d'offrir aux enfant des cadeaux et d'en faire étalage, comme s'il s'agissait de la corbeille matrimoniale : bijoux, bracelets, montres, épingles, etc. N'est-ce pas déraisonnable ? Tous ces bibelots profanes, qu'ont-ils à faire, ce jour de fête chrétienne, sur un guéridon de salon ? Autrefois, tout se bornait à un chapelet, à un livre de prières, à une belle image ; cela avait du sens et du bon.

Bonnes mères, pieuses mères, n'éveillez donc pas ainsi la vanité et la coquetterie dans l'âme des petits et des petites ; elles y viennent toujours trop tôt. C'est le jour de Dieu ; n'en faites pas un jour mondain !

(*Semaine religieuse* de la Savoie.)

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Intentions recommandées aux prières.

I. — **L'Eglise et la France. La liberté religieuse.**
II. — **Les premières Communions et les Confirmations.**
III. — **Mission.** — BRIEC, du 3 au 23 Mai. Président, la 2e semaine, **M.** le chanoine Kérébel, curé-doyen de Riec-sur-Bélon.
IV. — **Retraite.** — LESNEVEN, retraite bretonne pour les femmes, du 17 au 23 Mai.

Offices extraordinaires.

Quimper. — CATHÉDRALE DE SAINT-CORENTIN. — Tous les soirs, à 7 *h. 3/4*, exercice du Mois de Marie. Le *dimanche* et le *jeudi*, il y a instruction et bénédiction du T. Saint-Sacrement.

— EGLISE DE SAINT-MATHIEU. — La réunion du Mois de Marie a lieu à 7 *h. 3/4* du soir, tous les jours sauf le dimanche où elle suit immédiatement les vêpres. Bénédiction du T. Saint-Sacrement, le *dimanche*, le *mercredi* et le *vendredi* ; instruction, le *mercredi*.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

— Eglise de N.-D. de Loc-Maria. — Les exercices du Mois de Marie se font, tous les soirs, à *8 heures*. Le *dimanche*, instruction ; Bénédiction, les *dimanche*, *mercredi* et *vendredi*.

— Vendredi 8 Mai, pèlerinage des dames, anciennes Enfants de Marie du Sacré-Cœur. A *8 heures*, messe, suivie d'une allocution et de la bénédiction du T. Saint-Sacrement.

— Chapelle de la Retraite. — Lundi, 11 Mai, fête patronale des Mères chrétiennes. — A *8 h.*, sainte messe. Le soir, à *5 h.*, instruction et bénédiction du T. Saint-Sacrement.

TABLEAU DE LA VISITE PASTORALE ET DES CONFIRMATIONS
pendant la semaine.

La Confirmation se donne soit le matin, soit le soir, dans la paroisse inscrite la première ; la seconde est convoquée.

Mai.	*Matin.*	*Soir.*
Dimanche 10.....	Plonéour-Lanvern. — Tréguennec.	
Lundi 11.....	Loctudy.....	Ile-Tudy.
Mardi 12.....	Plobannalec	Treffiagat.
Mercredi 13.....	Plomeur.....	Saint-Jean-Trolimon.
Jeudi 14.....	Penmarc'h.....	Guilvinec.
Vendredi 15.....	Combrit. — Tréméoc.	

Liturgie. — Nous avons reçu la communication suivante que nous nous empressons d'insérer, en remerciant l'aimable confrère et savant liturgiste qui a bien voulu nous l'adresser.

Dans un décret de la S. C. R. du 10 Novembre 1906, publié dans les diverses revues, et en particulier dans l'*Ami du Clergé*, 1907, p. 166-167, je relève cette question d'ordre général et qui intéresse onze églises paroissiales et plusieurs chapelles, à ma connaissance, dans le diocèse : « Dubium IV. *Quum non una sit sententia circa Symbolum addendum in festis secundariis Sanctorum vel infra eorumdem octavas, quæ* Credo *in festo principali vel ipsa solemnitatis die exigunt, quæritur : ..... 2° An in festis secundariis Patroni principalis vel Titularis ecclesiæ dici debeat in missa Symbolum, si sub ritu saltem duplici celebrentur, sicuti dicitur in eodem festo principali ; ac dici consequenter debeat in festo Decollationis Sancti Joannis Baptistæ, si idem Præcursor Domini sub quavis mysterii nuncupatione sit Patronus præcipuus vel Titularis principalis ecclesiæ ? — Et S. R. C..... respondendum censuit : Ad IV..... quoad 2m.* Affirmative. »

Il en résulte que, dans les églises et chapelles qui ont pour titulaire, par exemple, S. Corentin ou S. Pol de Léon (1), on doit dire le *Credo* le 11 courant, pour la fête de la Translation de leurs reliques, qui est leur fête secondaire, parce qu'elle est double (elle est même double de 2e classe) ; et cela quand bien même elles n'en posséderaient point de reliques. Les décrets antérieurs le prévoyaient pour le cas où il y aurait dans ces églises des reliques

(1) Ce sont, d'après l'*Ordo* : la Cathédrale de Quimper, Ouessant, Lampaul-Ploudalmézeau, Lampaul-Plouarzel, Tréglonou, Saint-Pol de Léon et l'île de Batz, comme églises paroissiales, et de plus un certain nombre de chapelles.

insignes : le décret du 10 Novembre 1906 le prescrit indépendamment de cela.

De même, comme le décret le dit explicitement, le *Credo* sera à dire le 29 Août aux messes qui se célébreront dans les églises ou chapelles dont le titulaire est S. Jean-Baptiste, et comme églises paroissiales l'*Ordo* indique : La Feuillée, Saint-Jean-du-Doigt, Saint-Jean-Trolimon et Tréboul.

Par contre, le 3 Août, il n'y aura pas *Credo* dans les églises dédiées à S. Etienne, premier Martyr, parce que cette fête secondaire n'est que du rit semi-double ; mais s'il y avait des chapelles dans le diocèse dédiées à S. François d'Assises (je n'en connais pas), le *Credo* y serait obligatoire le 17 Septembre tout comme le 4 Octobre (cette année le 7), parce que la fête secondaire du 17 Septembre est du rit double.

***

Retraites d'hommes. — L' « Union des Retraites Régionales » est une œuvre organisée depuis quelques années à peine et qui a pour but de promouvoir, dans les diverses régions de la France, l'usage des *Retraites fermées* pour les hommes du monde et les ouvriers. Outre celles qui se donnent dans des maisons spéciales, l'œuvre en organise d'autres dans chaque région.

Ce que sont et ce que font ces retraites ?... Voici en quels termes M. le comte A. de Mun en parlait au Congrès de Landerneau en 1896 :

« Il faut que je vous dise où s'allume le foyer de nos œuvres ; c'est dans nos Retraites annuelles. Là, pendant trois jours, devant Dieu, sous la direction d'un prêtre rompu à la manœuvre des âmes, nous nous rassemblons, nous prions, nous méditons, nous essayons de fouler aux pieds les difficultés, les obstacles semés sur la route, d'arracher les épines, compagnes inséparables du travail humain ; puis nous échangeons nos idées, nos craintes, nos espérances ; nous disons nos résultats obtenus, les échecs essuyés ; nous apaisons nos cœurs ; s'il le faut, nous fortifions nos âmes et nous renouvelons nos serments à Jésus crucifié, et nous sortons de là plus forts, plus joyeux, plus résolus ; nous en sortons aussi nous aimant davantage, et par ce temps de luttes stériles et de tristes discordes, il n'y a pas pour le cœur de plus douce et de plus salutaire émotion. C'est là que les hommes se révèlent, entrés indécis à la Maison de Retraites et devenus apôtres avant d'en sortir ; c'est là que se nouent les affections indestructibles entre les hommes qui s'ignoraient et se sont pris au cœur. »

Nous sommes heureux d'annoncer qu'une Retraite-Régionale aura lieu, du 25 Mai soir au 29 Mai matin, à *Roscoff*, pour les régions du Finistère, Côtes-du-Nord, Morbihan, etc...

S'adresser : A M. l'abbé Y.-M. Gauthier, *Directeur de Zône des Retraites-Régionales*, 6 bis, rue Jean-Macé, Brest.

Au *Secrétariat-Central des Retraites-Régionales*, 368, rue Saint-Honoré, Paris (1er).

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Avis de services anniversaires. — I. Locquirec. — Le service anniversaire pour le repos de l'âme de M. Meudec, mort recteur de Locquirec, sera célébré dans cette paroisse le jeudi 14 Mai, à 10 heures.

— II. Plougastel-Daoulas. — Le service anniversaire pour le repos de l'âme de M. Iliou, chanoine honoraire, mort curé de Plougastel-Daoulas, sera chanté dans cette paroisse le mardi 19 Mai, à 10 heures.

L'Apostolat par les projections. — Dimanche 3 Mai, à 6 heures, M. le Supérieur donnait la parole, dans la chaire du Grand-Séminaire, au R. P. Frot, Eudiste, missionnaire et projectionniste infatigable. Le conférencier développa, devant ceux qui doivent être un jour « la lumière du monde » à la suite de leur divin Maître, l'importance de la projection au point de vue de l'apostolat.

C'est une vérité proclamée par le vieil Horace, que ce qu'on perçoit par les yeux impressionne plus que ce qui n'est perçu que par l'ouïe. Pour le P. Frot c'est plus qu'une théorie spéculative, c'est un fait constaté depuis dix ans que l'influence persuasive de l'image. Soyons donc projectionnistes, d'autant que, actuellement, il nous faut user de tous les moyens d'éclairer et instruire : nos ennemis se servent de ces armes, allument des lanternes pour faire pâlir les étoiles. Allumons les nôtres pour les faire briller davantage.

Pour être projectionniste, il faut une lanterne et des vues. Chaque œuvre paroissiale doit avoir sa lanterne, et bien éclairée. Ce sont des frais restreints et, en tout cas, une fois acquise la lanterne reste et l'éclairage est peu de chose.

Ce qui reviendrait le plus cher serait l'acquisition des vues. Pour parer à cette difficulté, la « Bonne-Presse » n'a pas hésité à fonder des « Filiales diocésaines ».

M. Féron-Vrau n'est pas un commerçant qui cherche à s'enrichir des œuvres qu'il fonde : inutile de le dire. M. Coissac, son distingué directeur du service des projections, n'est pas intéressé dans les affaires. Ce que tous deux désirent, c'est de faciliter aux prêtres les moyens les plus économiques et les plus pratiques de faire du bien. Ces « Filiales diocésaines » sont donc simplement constituées pour procurer, plus vite et à très peu de frais, des vues aux projectionnistes abonnés. Il est donc à souhaiter que cette œuvre soit mieux comprise au diocèse de Quimper, qui est vraiment en retard sur ce point. Ne gaspillons pas nos ressources, ne portons pas notre argent à des gens qui nous font la guerre, ou qui tout au moins ne sont que des commerçants. Nous n'y gagnerons rien ; car, même sous le rapport de la solidité des appareils et de leur qualité d'optique comme sous celui de la beauté des vues, la « Bonne-Presse » n'a rien à craindre de la comparaison avec les autres maisons. Ceci, dit le P. Frot, c'est encore de l'expérience : je ne suis pas voyageur de la « Bonne-Presse », je suis

simplement dans le vrai et, avec la permission de M. le Supérieur, je vous le prouverai ce soir.

A 8 heures, en effet, le Père, qui s'était montré à 6 heures un spirituel conférencier, fut un manipulateur artiste. Quelques explications techniques, quelques remarques pratiques sur les qualités d'un conférencier pendant l'allumage de la lanterne, furent le début d'une délicieuse séance. Les vues fixes splendides d'une part, le cinématographe irréprochable de netteté, sans trépidations, d'autre part, firent voir à tous la vérité de l'affirmation du P. Frot : on ne peut faire mieux !

Quelques mots encore sur l'avantage que nous aurions d'unir nos efforts pour avoir à notre disposition une maison vraiment chrétienne comme la « Bonne-Presse », de lui faciliter l'édition des vues de cinéma qui redonnent à tous la reproduction de nos grandes cérémonies catholiques. Et le P. Frot nous fait passer sous les yeux l'entrée de Mgr Duparc à Quimper. Quelle joie de revoir cette triomphante manifestation de foi ! Au passage, sur l'écran, de M. le Supérieur, ses enfants lui envoient une affectueuse salve d'applaudissements... De même, au moment où Monseigneur apparaît, les fils saluent le chef aimé dont ils seront un jour les collaborateurs respectueux et dévoués...

Puis quelques scènes d'une franche gaieté, qui firent passer trop vite les instants de cette bonne soirée, où tous comprirent par expérience comme il est facile de faire du bien, même parfois en faisant rire, et comment on est apôtre par la lanterne.

Merci à M. le Supérieur ; merci au R. P. Frot... A. B.

N. B. Nous rappelons que l'œuvre diocésaine, en formation, possède déjà un cinématographe. Il a été acquis par M. René Fauger-Dupesseau, président de la Jeunesse catholique de Quimper.

DISCOURS

prononcé par Mgr DUPARC, Evêque de Quimper & de Léon
à la bénédiction du Calvaire de réparation
au cimetière de Carnel, à Lorient, le 26 Avril 1908,(1).

O crux, ave, spes unica.

Monseigneur (2),

Ce matin, vous avez bénit, au pays lorientais, une nouvelle église, qui fera l'honneur et la joie des paroissiens du pont de Kerentrech.

Cet après-midi, vous avez scellé, au chantier de Caudan, la première pierre d'un autre sanctuaire paroissial, depuis longtemps attendu par les familles ouvrières de l'Arsenal et du Port.

Et vous voulez bien, ce soir, venir inaugurer avec les trois

(1) Nous empruntons le texte de ce discours à l'*Echo paroissial* de Lorient, du 1er Mai.

(2) Mgr Gouraud, évêque de Vannes.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

paroisses lorientaises le nouveau calvaire de Carnel, érigé en réparation du sacrilège commis voici bientôt deux ans. La cérémonie finale conclut bien les deux autres, Monseigneur.

Le Christ nous a laissé deux témoignages de son rapide passage sur la terre : l'Eucharistie, où il se survit et pour laquelle nous bâtissons des églises, et la Croix sur laquelle il est mort et en souvenir de laquelle nous érigeons des calvaires.

Après l'hommage que vous avez rendu au Christ vivant dans le tabernacle, je salue avec vous, avec ce clergé venu de toute la ville et d'au delà, avec ce peuple, innombrable malgré la rigueur de l'atmosphère, et recueilli malgré les excitations dont il ne cesse d'être l'objet, je salue la croix du Christ mourant, — non pas la croix humiliée, mes frères, mais la croix glorieuse, la croix qui fut jadis le théâtre du dernier effort impuissant du péché contre Dieu et du dernier effort triomphant de Dieu contre le péché, — la croix étendant aujourd'hui ses bras sanglants qui nous montrent les souffrances de Jésus et dressant sa tête désormais lumineuse qui nous affirme sa victoire, — la croix levant sur l'horizon sa silhouette calme et souveraine pour nous rappeler au milieu de nos peines le ciel où elle nous a payé le droit d'entrer.

Pourquoi, mes frères, élève-t-on des calvaires ? Pour perpétuer la mémoire du sacrifice de Jésus-Christ. Les hommes oublient très vite, hélas ! et ils sont capables d'oublier tout. Ils oublient les traditions que leurs ancêtres leur avaient transmises ; ils oublient la foi qu'ils avaient reçue de leurs parents ; ils oublient les promesses de leur baptême, ils oublient les bienfaits reçus ; ils oublient jusqu'à leurs gloires nationales.

Aussi que ne fait-on pas pour graver au plus profond des cœurs le souvenir des bienfaiteurs ou des héros ? On ne se contente pas de raconter leur histoire. On met sous nos yeux leurs statues. Vous savez cela, Lorientais. Ces statues sont comme un enseignement quotidien.

On voit les grands hommes, les uns assis et rêveurs, à la recherche des mélodies harmonieuses ou des vers sonores, les autres debout, élaborant les plans des cuirassés de fer destinés à porter au loin et à défendre l'honneur et les droits de la France, ceux-ci debout encore et la torche à la main, dans l'uniforme de la marine française, prêts à faire sauter le navire qu'ils ont mission de soustraire à l'ennemi, ceux-là dans l'attitude de la tribune, la parole vibrante sur les lèvres, pour les combats de la politique ou les spéculations de la philosophie.

Ainsi sont représentés les grands hommes que le monde acclame et que Lorient s'honore d'avoir vu naître.

Le Christ, Lui, on le représente dans la pose sublime du sacrifice unique qui symbolise et résume tous les autres : debout sur la croix qui le porte, mais les bras retenus par des clous, la tête penchée, les lèvres entr'ouvertes, les bras étendus pour une dernière prière et aussi pour une dernière bénédiction.

Et le sens de ce spectacle ? Le voici. Homme qui m'écoutes, homme qui passes au bord de ce cimetière, rappelle-toi qu'il y a eu autrefois sur la terre un homme de ta race, le plus beau, le plus doux, le plus saint, le plus aimant des enfants des hommes — et que cet homme n'a eu de pensée et de sentiment que pour toi, qu'il a voulu te relever, te consoler, te guérir, te conduire, — et qu'il est mort pour te faire comprendre l'amour infini dont il enveloppait ta faiblesse et ta misère. Souviens-toi du Christ Jésus en le regardant et, si tu as encore au cœur quelque noble sentiment, tu n'auras jamais le courage ni de le haïr, ni de l'insulter, ni de le chaser du coin de terre qu'il occupe ; mais tu diras : en vérité, celui-là mérite qu'on le respecte et qu'on l'aime.

Et pourtant, mes frères, il y a des hommes qui n'ont pour Lui que du mépris et de la haine. Il y en avait sur le Calvaire ; il y en a encore.

Est-ce la croix qu'ils haïssent ?

Non, ils l'ont aimée atrocement, horriblement, tant qu'ils l'ont regardée comme un instrument de torture pour leur victime.

Mais, dès que le contact de Jésus-Christ a sanctifié et transformé la croix, et en a fait un instrument de bénédiction, de civilisation et d'amour, ils l'ont méprisée, haïe, persécutée éperdument parce qu'ils ne veulent pas du règne de J.-Ch., *nolumus hunc regnare super nos*. La suppression des calvaires dérive de la même haine que la suppression des processions et celle des Concordats. Aussi, dans tous les siècles, des batailles se sont livrées autour de la Croix. On l'a renversée. On l'a brisée. On l'a enfouie sous terre. On l'a violemment conquise sur ceux qui l'aimaient et on l'a traînée, captive, au milieu de ses pires ennemis.

Mais les fidèles ont toujours su la retrouver. Il ont creusé le sol avec sainte Hélène pour l'exposer, rajeunie, à la vénération des chrétiens sortis des catacombes. Ils l'ont reconquise avec Héraclius. Ils l'ont, avec nos ancêtres de Bretagne, recueillie pieusement sur le sol qui, après l'accès de vandalisme de 93, gardait encore ses débris épars. Ils l'ont reconstituée, pièce à pièce, avec une dévotion passionnée ; ils l'ont redressée, enracinée dans la même terre bretonne et enveloppée de prière et de foi, plus encore qu'auparavant.

C'est l'histoire des siècles passés ; c'est l'histoire d'aujourd'hui.

Il n'y a pas beaucoup de cités, en France, où la croix des cimetières ait été déracinée. Il n'y en avait pas une seule en Bretagne. Lorient, hélas ! a donné, la première, ce triste exemple ! Mais, vous en êtes témoins, prêtres des paroisses lorientaises, fidèles accourus en si grand nombre malgré le temps et l'influence qu'on a tenté d'exercer sur vous, vous en êtes témoins, Lorient le répare. La croix avait disparu ; voilà la croix redressée, ressuscitée.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Hélas ! ce n'est pas la même !

Là-bas, derrière une porte branlante et un mur qui s'écroule, au milieu des épaves impures échappées aux tombes dépouillées, au rebut en un mot, le Christ Lorientais achève sa deuxième année de proscription et de profanation, tandis que notre foi essaie vainement de l'honorer encore par des fleurs pieusement choisies, mais ne peut l'atteindre que par des prières. Il est à l'humiliation et il ne pourra pas être à la gloire !

Il ne sera pas dit pourtant que la croix de ce cimetière où, depuis plus de 120 ans, se sont succédé tant de générations croyantes, ne se relèvera pas à l'horizon ! *Resurrexit !*

Vos cœurs se sont émus. Vous avez entendu la voix de vos prêtres. Vous avez décidé, par un plébiscite autrement éloquent que celui des élections ordinaires, remplaçant vos bulletins de vote par des aumônes faites au Christ, de lui restituer sa croix de Carnel.

Et c'est fait. *Resurrexit !*

Votre croix, il est vrai, n'est pas dans le cimetière. Elle n'en parlera pas moins éloquemment à vos morts, du bord de ce mur qui ne l'empêche ni de voir ni de bénir, — et elle pourra parler en même temps aux vivants qui s'agitent, qui travaillent, qui voyagent et qui, sur la rade du Scorff et du Blavet, se préparent aux campagnes peut-être sanglantes où le devoir peut les appeler.

Votre calvaire ne sera pas pareil aux calvaires traditionnels de la Bretagne. Ils ont des proportions grandioses, magistrales, que nous n'avons pas voulu rechercher. Ils ont des personnages artistiques et sans nombre. Ils ont une richesse d'ornementation inouïe. Nous aurions pu tenter une œuvre de ce genre, imitant sans les égaler ces merveilleux calvaires du pays de Léon et de Cornouaille que connaissent et admirent les pèlerins de l'art et de la piété.

Nous ne l'avons pas voulu.

Nous avons demandé à notre architecte un calvaire robuste et simple, qui exprime puissamment notre foi et qui, par sa solidité, décourage la malveillance.

Il n'est pas en granit, car le granit même peut être dégradé, sinon brisé, mais en fer. Pour l'ébranler ou l'abattre, il faudrait un acte de guerre ouverte, que les plus hardis n'oseront pas tenter. C'est le calvaire massif des temps de persécution. Laissez souffler l'orage. Au lendemain des tempêtes, vous le trouverez aussi fort, aussi solide que la veille, droit son socle monumental dont les assises sont plus unies et plus fermes que le sol d'emprunt sur lequel il repose.

Ce calvaire n'aura pas un cortège de personnages. Il aura mieux que cela. Plus tard, une statue de la Sainte Vierge, sa compagne de souffrances, le complètera et, d'un geste maternel, bénira nos navires au passage. Mais aucune autre statue ne fera escorte à Jésus-Christ. A quoi bon ? **Nous serons**

nous-mêmes, avec nos morts, son cortège innombrable et fidèle, prêts en ce monde et dans l'autre à ne jamais nous séparer de sa Loi ni de sa Croix.

On a représenté Napoléon Ier, longtemps après sa mort, s'éveillant dans sa tombe, reprenant une nuit ses campagnes militaires, et voyant surgir au cours de sa vie de fantôme tout le peuple de ses vieux braves, depuis les vaincus d'Aboukir et de Trafalgar jusqu'aux soldats glorieux de sa campagne d'Italie ou de sa campagne de France. Tous debout, dans le silence de la mort, pour le saluer du geste et du regard.

Ce n'était qu'une fiction grandiose. Voici une réalité. Ici, autour de notre Dieu en croix, toutes nos âmes seront présentes, après comme avant la mort. Ce ne seront pas des fantômes, mais des êtres réels et vivants.

Nous formerons sa première armée, nous qui sommes encore sur la terre, *nos qui vivimus*. De toutes les rues de cette ville, de toutes ses maisons, de toutes ses familles, des ateliers, des casernes, des écoles, de toutes les demeures où l'on travaille, où l'on souffre, où l'on prie, nous viendrons lui dire notre foi, notre dévouement, notre espérance dans l'avenir. Riches ou pauvres, grands ou petits, jeunes ou vieux, malgré les influences de l'incrédulité, nous sentons en majorité immense, au fond de nos cœurs, une affection profonde et loyale, quoique souvent inavouée, pour Celui qui se dresse là dans l'appareil du sacrifice et de l'amour sublime.

L'humanité le chercherait éperdument, s'il venait à disparaître. Elle l'acclame et le suit toutes les fois qu'elle obéit à l'instinct de son cœur. Le peuple, même négligent, même oublieux, demeure le peuple du Christ. Nous lui faisons, à toutes les heures de notre vie, le cortège qu'il préfère à tous les autres. C'est quand il nous voit l'entourant, réglant notre pensée, notre activité, notre vie sur la sienne et puisant en lui le peu d'énergie dont nous sommes capables, qu'il sent l'efficacité de son œuvre impérissable sur le monde des âmes. *Nos qui vivimus, benedicimus Domino.*

Et les âmes de nos morts ne sont pas, plus que les nôtres, des fantômes Elles vivent. Elles l'aiment. Elles lui parlent plus éloquemment que nous. Pendant qu'ici semblent dormir ceux qui nous ont précédés sur la terre et précédés là-haut, au-dessus de leurs corps vénérables les âmes sorties de cette poussière vivent et agissent, et entourent, mieux que nous ne le pouvons faire, le Christ qu'elles connaissent mieux que nous. Elles lui disent, avec le regret de leurs fautes, leur amour pour Lui qui les a sauvés et leur désir de nous voir entraînés à leur suite par la foi commune et la prière aimante. Elles lui parlent de nous et de nos fatigues, et de nos épreuves, et de nos dangers.

Non, il n'est pas seul sur sa croix d'angoisse et de gloire. Et entre ces deux cortèges d'âmes qui se rencontrent pour le

Archives diocésaines de Quimper et Léon

saluer au bord des deux mondes séparés par l'abîme de la mort, il élève perpétuellement vers le ciel, pour nous instruire et nous fortifier, sa tête au regard attirant et ses bras qui s'ouvrent, sans jamais se lasser, à toutes les âmes de notre cité et de nos familles.

C'est donc au nom de tous que nous avons à parler en ce moment. Eveillons dans la tombe ceux qui nous sont chers. Les uns sont morts entre nos bras. Les autres, saisis dans quelque catastrophe ou quelque bataille lointaine, ont disparu sans que nous puissions consoler leur agonie. Après combien de travaux, combien de peines, combien d'espérances déçues, combien d'amertumes et de tristesses la mort les a pris successivement !...

Evoquons-les tous. Et faisons pour nous comme pour eux le serment de fidélité.

Voici le Père et voici le Chef, mes frères. Nous sommes ses enfants. Qu'il le sente au battement de nos cœurs. Nous ne l'abandonnerons jamais. Nous le promettons, même pour les absents. Nous ne l'aimerons jamais autant qu'il nous a aimés, mais nous l'aimerons autant que nous le pourrons. Qu'au moins il n'ait pas à nous reprocher une infidélité dont nous gémirions toute notre vie et dont la seule pensée a dû lui faire verser des larmes et peut-être du sang, quand il était sur la croix et promenait prophétiquement son regard attristé sur l'avenir du pauvre Lorient et de nos faibles âmes.

Dans ma cathédrale de Quimper on a conservé, depuis le temps des croisades, une relique étrange et touchante. Trois gouttes de sang divin furent un jour versées par un crucifix sur un corporal qui les montre encore. Et ce sang fut répandu par N. S. en croix dans un sentiment d'horreur pour un parjure qui venait, en pleine cathédrale, de violer d'une façon sacrilège le serment de fidélité fait à un ami.

Ne faisons pas couler par nos infidélités le sang ou les larmes de notre Dieu. Sur sa croix il aimera à vous apercevoir dévoués en même temps à son service et au culte de nos morts. La meilleure manière de l'honorer, c'est de vivre avec eux par la pensée et par le cœur. Ils nous apprendront à nous attacher plus que jamais à sa foi, à sa loi, à son Eglise. Ils le savent mieux que nous, ceux qui sont déjà dans l'autre monde : sa croix, c'est tout cela, c'est notre *Credo*, c'est notre décalogue, c'est toute la vie chrétienne résumée dans l'image qui la symbolise et qui l'inspire. Vous la ferez donc planer sur votre existence tout entière, pour mériter que sa bénédiction vous accompagne pieusement pendant votre vie et descende sur vous à l'heure de votre mort. Ainsi soit-il.

Mgr Duparc devant la Cour de cassation. — On se souvient que Mgr Duparc, évêque de Quimper et de Léon, alors qu'il était curé-archiprêtre de Lorient, avait fait apposer sur les murs de la ville une affiche rappelant les peines canoniques encourues par les adjudicataires des biens de Fabrique.

Poursuivi de ce fait devant le Tribunal correctionnel de Lorient, sous l'inculpation d'entraves à la liberté des enchères, il fut acquitté. Sur appel *a minima* du Procureur devant la Cour d'appel de Rennes, un nouvel acquittement fut prononcé.

Le Procureur général de Rennes s'est pourvu devant la Cour de cassation (chambre criminelle) qui vient de casser l'arrêt d'acquittement « pour insuffisance de motifs ». L'affaire sera renvoyée devant une autre Cour, qui sera ultérieurement désignée.

CHRONIQUE GÉNÉRALE

ROME. — Rarement l'affluence de visiteurs aura été plus considérable à Rome. Les audiences par « groupes » se succèdent au Vatican, et le Pape exerce avec une grâce souriante, parmi ses fils, le ministère de la prédication. L'effet en est profond.

Recevant, il y a quelques jours, les étudiants de Padoue, Pie X leur recommanda, comme aux étudiants de Paris — sous une autre forme, mais avec une pareille insistance —, l'apostolat.

Il avait, le matin, prêché la piété, la pureté et la persévérance à un groupe de premiers communiants : c'est désormais une des formes d'évangélisation les plus chères au cœur du Pontife. Il parle, chaque dimanche, ou peu s'en faut, à un auditoire de ce genre, et c'est un des moyens d'ailleurs dont se sert Pie X pour encourager et stimuler à Rome les progrès de la vie paroissiale.

Peu de temps après, le Pape recevait, dans la salle Ducale, un groupe de paysans d'Agnani. Ces pèlerins, braves gens du peuple au costume pittoresque, l'ont entendu préciser les devoirs de la vie chrétienne dans la famille.

Le Pape a reçu également une députation catholique de Polonais de Prusse, présentés par Mgr Liskowski, administrateur provisoire du diocèse de Posen. Ce dernier a lu au Pape une adresse où les catholiques polonais exprimaient leur inaltérable dévouement à Sa Sainteté. Pie X a remercié les catholiques de Posnanie de leurs sentiments de fidélité.

« Dans une famille, a dit en substance le Pape, lorsqu'un enfant est souffrant, c'est sur lui que se reportent particulièrement la tendresse et l'affection des parents : c'est pour ce motif que vous êtes plus près de mon cœur, car je connais vos souffrances, et je sais aussi que vous avez toujours été les fils soumis de l'Eglise. »

Les catholiques polonais ont été vivement touchés de ces déclarations de Pie X.

— **Le Saint-Siège, la France et le Maroc.** — Une agence avait annoncé que le Saint-Siège vient d'ériger le Maroc en préfecture apostolique, en y appelant les Franciscains espagnols.

En réalité, le Maroc est érigé en préfecture apostolique depuis

Archives diocésaines de Quimper et Léon

le XIIIe siècle, et c'est en 1859 que cette mission fut confiée aux Franciscains espagnols.

On sait que, dernièrement, pour les troupes françaises le Saint-Siège a demandé aux Franciscains de prendre avec eux des missionnaires français. Cette demande du Saint-Siège n'avait pas été bien accueillie par le gouvernement espagnol, et il a fallu toute l'énergie du cardinal-secrétaire d'Etat contre les observations du Cabinet de Madrid pour assurer aux soldats français la présence de missionnaires français.

C'est le R. P. Cervera, supérieur actuel de la mission franciscaine, qui a été désigné par le Souverain Pontife comme vicaire apostolique du Maroc. Il est probable que, sur l'invitation de Pie X, d'accord avec le gouvernement espagnol, il ira recevoir la consécration épiscopale à Rome.

Assemblées épiscopales. — Nous lisons dans le *Bulletin* du diocèse de Reims :

« La réunion des archevêques et évêques des régions du Nord et du Nord-Est s'est tenue, mardi et mercredi de cette semaine, à l'archevêché, sous la présidence de Son Em. le Cardinal Luçon. Y ont pris part : LL. GG. Mgr Petit, archevêque de Besançon, Mgr Delamaire, archevêque titulaire de Méthymne, coadjuteur de Cambrai, remplaçant Mgr Sonnois empêché par sa santé ; Mgr Turinaz, évêque de Nancy, délégué de la province ecclésiastique de Besançon ; Mgr Williez, seul suffragant de la métropole de Cambrai ; Mgr Dizien, évêque d'Amiens, délégué de la province ecclésiastique de Reims.

» On sait que des assemblées épiscopales semblables ont été tenues récemment à Lyon, à Bordeaux et à Paris ; selon la règle que Rome leur a imposée, aucune communication n'est faite à la presse sur leurs travaux. »

Saint-Pierre-et-Miquelon. — A la date du 21 Avril, le Pape a adressé un *Bref* très significatif à Mgr Légasse, préfet apostolique des Iles Saint-Pierre-et-Miquelon, actuellement à Paris, 39, rue de Clichy.

Sa Sainteté félicite et loue Mgr Légasse des efforts qu'il fait pour relever les ruines matérielles et morales de sa Mission, si cruellement éprouvée depuis quelques années, et invite tous les gens de bien à favoriser son œuvre patriotique et religieuse.

En outre, il a envoyé une bénédiction et des encouragements autographes aux Comités établis à Paris et à Bordeaux, en 1904, sous les auspices et la présidence de LL. EE. les Cardinaux Richard et Lecot, « pour la reconstruction de l'église et des Œuvres de Saint-Pierre ».

Voici la teneur du Bref pontifical en question :

A Notre cher Fils Christophe Légasse, Préfet Apostolique des Iles Saint-Pierre-et-Miquelon.

Très cher Fils, Salut et Bénédiction Apostolique.

Vous féliciter vivement de votre zèle et concevoir tout à la fois de nouvelles espérances pour le bon succès de vos efforts, tel a été le premier mouvement de Notre cœur, dès que Nous avons appris que vous étiez arrivé à donner une nouvelle église aux fidèles de Saint-Pierre, et que vous travailliez actuellement à préparer aux enfants de cette Eglise des écoles catholiques. — De quelle importance et de quelle utilité est l'œuvre des écoles catholiques, il n'est personne qui ne le voie clairement, surtout en ces temps où les attaques si dangereuses auxquelles la foi est en butte lui sont infligées principalement dans les écoles. C'est pourquoi Nous trouvons fort à propos de vous décerner des éloges pour votre excellente entreprise, et comme c'est une œuvre qui doit réjouir tous les gens de bien et vous donner de nouveaux titres à la reconnaissance de l'Eglise et de la Patrie, Nous avons pleine confiance que vous éprouverez, à des signes éclatants, la satisfaction générale dont votre œuvre sera l'objet et le surcroît de mérites qui en résultera pour vous-même.

Comme présage des dons célestes et comme témoignage de Notre approbation, Nous vous accordons très affectueusement dans le Seigneur Notre Bénédiction Apostolique pour vous et pour ceux qui favoriseront votre entreprise.

Donné près de Saint-Pierre, le 21 Avril de l'an 1908, de Notre Pontificat le cinquième.

PIE X PP.

BIBLIOGRAPHIE

L'Église connue, l'Église vengée. — Conférences aux hommes, données en 1906-1907, par le Chanoine Th. Delmont, docteur ès-lettres, professeur aux Facultés catholiques de Lyon. In-12 (VI-244 pages), 2.50. — (P. Lethielleux, éditeur)

Jamais on n'avait tant parlé de l'Eglise que depuis que l'État s'est séparé d'elle, et que nos gouvernants ont déclaré « ne plus la connaître ». Montrer clairement *ce qu'est l'Eglise* et ce que valent les calomnies lancées contre elle, c'est le double objet de ces Conférences de M. Delmont, qui ont obtenu auprès des hommes le plus vif succès.

« LES ÉTUDES »

REVUE FONDÉE EN 1856 PAR DES PÈRES DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS

Sommaire du 20 Avril 1908.

I. Deux orateurs politiques : Mgr Freppel et le comte Albert de Mun, Georges Longhaye. — II. Expérience et foi. A propos de la récente Encyclique, Stéphane Harent. — III. Les écoles d'Orient et M. Aulard, Henri Riondel. — IV. Les diamantaires d'Amsterdam, A. Malet. — V. Bulletin de morale, Lucien Roure. — VI. Mélanges. Les tribulations d'un vieux chanoine. La science séismologique. B. Bealoly. — VII. Revue des livres. — VIII. Notes bibliographiques. — IX. Événements de la quinzaine.

L'administration de la *Semaine religieuse* de Quimper reçoit et transmet sans frais les abonnements aux *Etudes*.

Revue Financière

Affaires restreintes, marché calme. La Rente Française est ferme à 96.65. Fonds Russes assez soutenus.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

L'obligation 5 °/₀ or, de l'Amazone, qui a détaché son coupon semestriel de 12 fr. 50, est recherchée à 404 fr.

Gros succès pour l'émission, par la Banque I. R. P. des Pays-Autrichiens et la Banque Ch. Victor et Cie, des 60.000 obligations 5 °/₀ de 500 fr. de l'Etat de Espirito Santo (Brésil). Le prix d'émission étant de 475 fr. et le revenu de 25 fr., le rendement de ces titres ressort à 5.29 °/₀, taux exceptionnel pour une valeur particulièrement bien garantie.

Bonne tenue, à 329 fr., de l'action du Crédit Foncier Mexicain.

Transactions toujours actives en obligations du Chemin de fer de Goyaz à 442.50.

L'obligation 5 °/₀ or du Chemin de fer de Buenos-Ayres Midland est recherchée à 463, donnant à ce cours un rendement de 5.40 °/₀.

On annonce l'introduction très prochaine sur le marché de 30.000 obligations 5 °/₀ or du Chemin de fer Nord-Est de l'Espagne Ces titres, productifs d'un intérêt de 25 fr. par an, et solidement garantis, seront offerts à 465 fr.

Fermeté des actions Usines Métallurgiques de la Basse-Loire à 240 fr. L'action du Bec Auer est de même soutenue à 672 fr.

C'est le 12 Mai, que seront offertes au public les obligations de la Société de Tramways, Force et Eclairage à Rio-de-Janeiro. Leur sécurité, leur taux d'intérêt et leurs chances de plus-value sont de nature à intéresser les capitalistes.

L'action de l'Electrique Lille-Roubaix-Tourcoing est avantageuse à 223. La mise en exploitation d'une partie du réseau était annoncée pour le 2 Mai.

On recherche a 450 fr. l'obligation du Port de Bahia. Celle du Port de Para s'obtient également aux environs du même cours.

Des demandes suivies sont à signaler en actions Makeewka, à 340 pour l'ordinaire et à 638 fr. pour la privilégiée.

Hausse de l'action Prowodnik à 469 fr.

Prochainement aura lieu l'introduction des actions de la General Phosphates Cy. On croit savoir que le cours d'introduction sera de 40 fr.

Les Pétroles Colombia sont toujours en faveur à 422.

Hausse de l'action Ouest-Africain à 470 et de la part à 235.50.

L'action Haute-Guinée est ferme à 169 et la part à 120 fr.

JUSTE RECTIFICATION

Nous apprenons de source certaine que M. Michel Cahen, propriétaire des établissements « **au Planteur de Caïffa** » n'a rien de commun avec des fournisseurs au nom similaire, impliqués dans l'affaire de la viande aux soldats.

VINS ET SPIRITUEUX
ANCIENNE MAISON **Ferdinand LALANDE**
— « Fondée en 1858 » —
DUPOUY & MAYAUDON
51, Quai des Chartrons, BORDEAUX
Fournisseurs attitrés du Clergé, Noblesse, Bourgeoisie et Communautés religieuses.
Vin de Messe recommandé, garanti pur, naturel et d'origine.
Références, tarifs et échantillons sur demande.
Agent : Emile DANTEC, 52, rue Ange de Guernisac, MORLAIX.

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché.

23e ANNÉE. **Vendredi 15 Mai 1908.** N° 20

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

SOMMAIRE

I. — Le Dieu caché.
II. — *Chronique du diocèse :* Intentions recommandées aux prières ; Offices extraordinaires ; Tableau de la Visite pastorale et des Confirmations pendant la semaine ; Prières pour les agonisants ; Retraite fermée pour Messieurs et Jeunes Gens ; Les prochaines béatifications ; Rennes ; Saint-Brieuc ; Les prêtres des rites orientaux ; La mentalité du moderniste ; Bibliographie bretonne.
III. — *Chronique générale :* Rome ; Les Mutualités ecclésiastiques ; Besançon ; Orléans ; Paris ; Dévolution des biens ecclésiastiques ; Lourdes ; A propos du service postal ; Contre la pornographie ; etc.
IV. — *Bibliographie.*
V. — *Annonces et avis.*

Offices de la semaine.

Dimanche, 17 Mai. — 4e Dimanche après Pâques. S. Pascal Baylon, Confesseur. Double. Blanc. — A la messe, mémoire du Dimanche.

Vêpres, à partir du Capitule, du suivant avec mémoires de S. Pascal Baylon et du Dimanche

Lundi 18. — S. Venant, Martyr. Double. Rouge.

Mardi 19. — S. Yves, Confesseur *(au Propre diocésain)*. Double. Blanc.

Mercredi 20. — S. Bernardin de Sienne, Confesseur. Semi-double. Blanc.

Jeudi 21. — S. Pierre Célestin, Pape *(du 19 Mai)*. Double. Blanc.

Vendredi 22. — S. Ubalde, Evêque, Semi-double. Blanc.

Samedi 23. — S. Donatien et S. Rogatien, Martyrs *(au Propre diocésain)*. Semi-double. Rouge.

Dimanche 24. — 5e Dimanche après Pâques. Notre-Dame Auxiliatrice.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Loc-Brévalaire	**du 17 au 18 Mai.**
Ergué-Armel.	**du 19 au 22 —**
Ploéven.	**du 23 au 24 —**

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Le Dieu caché

Le temps qui va de Pâques à l'Ascension est plein d'émotion et de mystère. Jésus était mort, et il est ressuscité. Il vit parmi les hommes d'une vie transfigurée.

Tout un peuple l'a vu mort, on a gardé son sépulcre scellé, et on le revoit vivant. Il est apparu aux siens ; ils ont conversé, mangé avec lui, ils l'ont touché de leurs mains, ils ont placé leurs doigts dans ses plaies ouvertes, ils ont entendu sa voix.

Au moment où ils y songent le moins il se montre au milieu d'eux. Il pénètre à travers les murs du Cénacle, il s'entretient avec eux sur le bord de la mer, il sera sur la montagne d'où il s'élèvera vers les cieux. Marie-Madeleine s'est prosternée devant lui au jardin, les saintes femmes l'ont adoré dans la route, il a voyagé avec les pèlerins d'Emmaüs et s'est assis à table avec eux.

Ils seront ses témoins à Jérusalem, et jusqu'aux extrêmes confins de la terre, et pour appuyer leur prédication, ils multiplieront les miracles et verseront leur sang.

Ceux, peut-être, qui doutent le moins de sa résurrection, ce sont ceux qui ont obtenu sa mort de la faiblesse de Pilate et payé le témoignage des gardiens endormis du tombeau. La haine est plus perspicace que l'amour, et ils s'irritent follement contre celui qu'ils ne peuvent plus atteindre.

Une terreur vague les domine ; ils se sentent sous le coup d'une puissance, vengeresse ou miséricordieuse, qui les poursuit, à laquelle ils ne pourraient échapper qu'en se jetant aux pieds du Sauveur, comme Thomas, en lui criant du fond de leur cœur pénitent : « Mon Seigneur, et mon Dieu ! »

Jérusalem éprouve tout le poids de cette influence inexplicable. Elle pressent des événements qui la troublent jusque dans ses profondeurs. Ils s'avancent avec la nécessité d'un destin fatal. En vain ses sages et ses prêtres s'efforcent de la rassurer, en vain ils répondent aux craintes populaires par des sarcasmes ou des textes sacrés. Personne ne s'y fie plus ; eux-mêmes partagent l'émoi de tous.

Un hôte insaisissable est là, il se montre et disparaît : tant d'hommes l'ont vu en des lieux divers ! Quelle n'est point sa puissance dans ce nouvel état, lui qui, durant sa vie mortelle, commandait aux éléments, à qui tout obéissait !

Ses paroles reviennent à la mémoire ; on se rappelle les prophéties qui annonçaient la ruine de la Ville et du Temple, on se redit ses bienfaits, on se représente sa figure douce et majestueuse ; et plus d'un, sans doute, se frappant la poitrine, répète l'aveu du centurion : « Vraiment cet homme était le Fils de Dieu ! »

Jésus-Christ est ressuscité. On entend retentir encore le joyeux *Alleluia* de la résurrection. Notre foi nous le montre assis à la droite de son Père. A lui a été remis le jugement, et nous savons qu'au dernier jour il viendra l'exercer sur les vivants et les morts.

Nous savons aussi que, dans la gloire, il n'abandonne pas les siens qui combattent et souffrent sur la terre. Sur la croix, au moment où il rendait son âme à son Père, il consommait son union mystique et indissoluble avec son Eglise.

Jamais il n'usera envers elle de ce *libelle de divorce* que Moïse avait permis aux Juifs, à cause de la dureté de leurs cœurs. Il l'a acquise au prix de son sang ; il la veut pure, sans tache et sans ride, jusqu'à ce qu'il l'introduise au Ciel avec le dernier des élus.

Les siècles passeront, mais sa parole ne passera pas ; tout ce que la malice des hommes unie aux forces déchaînées de l'Enfer pourra tenter contre elle, viendra se briser contre la promesse infaillible du Maître.

Nous le croyons, nous en avons la certitude absolue. Cette croyance est notre bonheur et notre confiance.

Cependant nous sentons parfois de douloureux soucis se glisser en nos âmes. Nous voudrions croire plus fortement, et contre le doute qui cherche à nous envahir nous ne savons où nous réfugier.

Le Prophète exprimait un sentiment pareil : « Pour vous, ô Dieu, nous sommes tous les jours livrés à la mort ; on nous traite comme les brebis destinées à être immolées. Levez-vous, Seigneur ! Pourquoi vous endormir ? Levez-vous, ne nous repoussez pas à jamais. Pourquoi détournez-vous votre face de nous ? Pourquoi oublier notre détresse et nos tribulations ? »

Mais le Sauveur n'est pas loin, il est au milieu de nous. Regardons attentivement, nous sentirons sa présence invisible. Il se dissimule pour un temps ; quand l'heure fixée par lui aura sonné, il se montrera, il agira, il vaincra en Dieu.

Le Christ ressuscité ne meurt plus. Il laisse ses ennemis s'agiter, escompter une victoire à laquelle ils travaillent vainement depuis vingt siècles. Malgré eux, et à leur insu, ils font son œuvre. Ils préparent le sol où sera jetée la semence féconde, d'où sortiront les moissons bénies de l'avenir. Le regard de Dieu repose sur le grain qui pourrit en terre avant de germer et de porter ses fruits. Il le garde et le protège comme la prunelle de son œil.

Ne craignons pas : bien qu'il se voile, le divin Ressuscité n'est pas loin de chacun de nous. Quand il le faudra, il apparaîtra dans sa gloire et dans sa justice.

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Intentions recommandées aux prières.

I. — L'Eglise et la France.
II. — Les premières Communions et les Confirmations.
III. — **Missions.** — BRIEC, du 3 au 23 Mai. Président, la 3e semaine, M. Kérisit, recteur de Berrien.
— GUILERS-BREST, du 31 Mai au 7 Juin, retour de Mission, sous la direction de MM. L'Hévéder et Bourdoulous, missionnaires.
— PLOUGUERNEAU, du 31 Mai au 20 Juin.
IV. — **Retraite.** — LESNEVEN, retraite bretonne pour les femmes, du 17 au 23 Mai.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Offices extraordinaires.

Quimper. — Cathédrale de Saint-Corentin. — *Dimanche 17 Mai,* Communion des enfants et Confirmation.

A 7 *heures,* messe de communion. — *Il n'y aura pas de messe de 8 heures.*

A *10 heures,* grand'messe, à l'issue de laquelle aura lieu la cérémonie de la Confirmation.

Il n'y aura pas de vêpres paroissiales. — A *2 heures,* réunion des enfants à la Cathédrale ; procession à N.-D. de Loc-Maria. Au retour, rénovation des promesses du Baptême ; consécration à la Sainte Vierge — ce qui tiendra lieu d'exercice du Mois de Marie —; bénédiction du T. Saint-Sacrement.

— Eglise de Saint-Mathieu. — A cause de la retraite des enfants, *jeudi, vendredi* et *samedi,* il n'y aura pas de messe de *8 heures ;* l'exercice du mois de Marie se fera après l'exercice de 5 heures.

Dimanche 17 Mai, messe de communion à 7 *heures.* Par suite, il n'y aura pas de messe de 7 h. 1/2.

A *2 h. 1/2,* Petites Vêpres de la Sainte Vierge, suivies de la Rénovation des promesses du Baptême et de la Consécration de la Sainte Vierge.

A *4 heures,* Monseigneur donnera la Confirmation ; Salut.

Lundi 18, à *7 h. 3/4,* service solennel pour les parents des enfants de la Communion. *Te Deum* pour clore la retraite.

TABLEAU DE LA VISITE PASTORALE ET DES CONFIRMATIONS
pendant la semaine.

La Confirmation se donne soit le matin, soit le soir, dans la paroisse inscrite la première ; la seconde est convoquée.

Mai.	*Matin.*	*Soir.*
Dimanche 17.	(Quimper) Saint-Corentin. — Loc-Maria.	Saint-Mathieu.
Lundi 18....	Plomelin.....	Pluguffan.
Mardi 19....	Plonéis. — Gourlizon.....	Penhars.
Mercredi 20.	Saint-Evarzec.....	La Forêt-Fouesnant.
Jeudi 21....	Concarneau.....	Lanriec.
Vendredi 22.	Trégunc.....	Beuzec-Conq.
Samedi 23..	Fouesnant. — Pleuven.....	Clohars-Fouesnant. Bénodet.

Monseigneur sera accompagné, dans cette partie de sa tournée pastorale, par M. le chanoine Peyron.

Prières pour les agonisants. — On ne peut, sans effroi, penser au nombre considérable de personnes qui meurent chaque jour, et dont beaucoup paraissent devant le Juge suprême sans avoir satisfait à la justice divine. Aussi, c'est une belle œuvre de charité que de prier pour ces âmes afin de leur procurer des grâces de repentir pendant qu'il en est temps encore.

La pensée de cette pratique soumise à Sa Sainteté Pie X a été approuvée par lui et enrichie d'indulgences, le 27 Octobre 1907. Elle a pour objet d'exciter prêtres et fidèles à intercéder, chaque jour, au saint sacrifice de la messe, pour les pécheurs agonisants.

En conséquence, les recommandations ci-jointes pourront être placées : l'une, à la sacristie, en face du prêtre qui se revêt des ornements ; l'autre, à l'usage des fidèles, en un endroit très à la portée de tous.

a) Formule pour les Prêtres : *Singuli sacerdotes, in hac ecclesia Missam celebrantes, obsecrantur in Domino ut in Memento præsentes habeant peccatores totius mundi nunc positos in agonia et hodie morituros.*

(Indulgentia 100 dierum.) Pius PP. X.

N. B. — Il s'agit, bien entendu, d'une intention secondaire et qui ne nuit en rien à l'intention principale pour laquelle le saint sacrifice est offert.

b) Formule pour les Fidèles : Tous les fidèles qui assistent à la sainte Messe dans cette église sont instamment priés dans le Seigneur, de recommander au Cœur sacré de Jésus les pécheurs du monde entier qui sont à l'agonie et qui doivent mourir aujourd'hui.

(Indulgence de 100 jours.) Pie X.

c) Une indulgence de 300 jours, applicable aux âmes du Purgatoire, peut être gagnée par tous ceux qui réciteront la prière suivante : « Mon Dieu, je vous offre toutes les Messes qui se célèbrent aujourd'hui dans le monde entier, pour les pécheurs qui sont à l'agonie et qui doivent mourir ce même jour. Que le sang précieux de Jésus Rédempteur leur obtienne miséricorde. »

Retraite fermée pour Messieurs et Jeunes Gens. — — Nous rappelons qu'une retraite fermée pour Messieurs et Jeunes Gens aura lieu, du *lundi soir 25 Mai* au *vendredi matin 29,* dans la villa Saint-Luc, à Roscoff.

La retraite sera donnée par M. l'abbé Y. Gauthier, secondé par M. l'abbé L. de Penfentenyo, directeur de l'Union des Retraites Régionales.

Ceux qui désireraient y prendre part sont priés d'adresser leur adhésion à M. l'abbé Gauthier, 6 bis, rue Jean-Macé, Brest — ou à M. l'abbé de Penfentenyo, au Secrétariat central des Retraites-Régionales, 368, rue Saint-Honoré, Paris.

Les prochaines béatifications. — Pendant ce mois de Mai, notre pays aura l'honneur insigne de voir deux de ses enfants placés sur les autels. Le 17 et le 24 Mai, les décrets de béatification des Vénérables Mères Postel et Barat seront solennellement promulgués. Les fêtes doivent avoir leurs échos jusque dans les régions où, par leur vie et leurs œuvres, ces héroïnes de la charité chrétienne ont laissé de vivants souvenirs de leur passage ici-bas. Dans presque toutes nos grandes villes, les Religieuses de l'Institut du Sacré-Cœur, surtout, avaient des établissements florissants, que la crise actuelle a dévastés, mais où se sont formées, en très grand nombre, les chrétiennes d'élite qui prient et qui agissent maintenant avec tant d'énergie pour la rédemption et le salut de notre patrie. Déjà, en plusieurs endroits, ces élèves du Sacré-Cœur ont songé à honorer la mémoire vénérée de celle qu'on appellera bientôt la Bienheureuse Sophie Barat, en atten-

Archives diocésaines de Quimper et Léon

dant que Dieu lui accorde les suprêmes honneurs de la canonisation. Il faut que cette pensée se réalise partout, et que, auprès de leurs maisons désertes et de leurs sanctuaires fermés, les chrétiennes formées à l'école de cette femme forte par excellence lui témoignent leur reconnaissance, et obtiennent, par son intercession, la grâce de lutter énergiquement et sans défaillance, jusqu'au jour de la victoire.

RENNES. — **La santé de Mgr Dubourg.** — La *Semaine religieuse* du 9 Mai a publié, dans sa partie officielle, la note suivante :

« Monseigneur l'Archevêque, bien qu'atteint par une grippe opiniâtre, a tenu malgré tout, n'écoutant que son courage, à commencer ses visites pastorales et il a donné, la semaine dernière, la confirmation dans les cantons de Montfort, de Montauban, de Bécherel et dans quelques paroisses du canton de Saint-Méen. Mais il avait trop présumé de ses forces, et il a dû s'arrêter devant une fatigue excessive qui exige un repos forcé. Heureusement notre compatriote, Mgr Guillois, dont l'obligeance et le dévouement ont droit à tous nos remerciements, a bien voulu accepter de remplacer Sa Grandeur, de continuer et de finir la tournée extérieure. Nos populations qui le connaissent et MM. les Curés et Recteurs qui le vénèrent, le recevront comme ils recevraient l'Archevêque lui-même. Nous sommes heureux d'informer nos lecteurs que l'indisposition de Sa Grandeur, occasionnée par le surmenage, ne présente aucun caractère de gravité et que le rétablissement de sa santé est une affaire de quelques jours de complet repos. »

Nous formons pour le prompt rétablissement du vénéré métropolitain les vœux les plus sincères, auxquels s'associeront tous nos lecteurs.

— **Assassinat d'un prêtre.** — Dimanche dernier, M. l'abbé Couasnon, vicaire de Marcillé-Robert, a été frappé de deux coups de couteau par un ouvrier, agissant — il l'a avoué — par haine des prêtres. Le forfait est incontestablement le résultat de la guerre d'insultes déclarée au clergé. D'autres écrivent contre les prêtres ; ce sont eux qui arment le bras des assassins.

M. l'abbé Couasnon, âgé de 28 ans environ, est unanimement aimé et respecté de tous ceux qui le connaissent. Ses premières paroles, quand il a repris connaissance, ont été pour pardonner à son meurtrier.

SAINT-BRIEUC. — Lundi dernier, 11 Mai, a eu lieu l'inauguration du monument élevé par la pieuse générosité des prêtres et des fidèles du diocèse à la mémoire de Mgr Fallières.

Une messe de *Requiem* a été chantée, à la cathédrale, par Mgr Rumeau, évêque d'Angers. Mgr Gouraud, évêque de Vannes, dans un beau discours, a fait revivre la noble figure de Mgr Fallières qui, pendant les 16 ans qu'il a dirigé le diocèse de Saint-Brieuc, y a combattu le mal sous toutes ses formes, luttant surtout pour

l'éducation chrétienne. La construction de 300 écoles libres, élevées ou rétablies sur son initiative, est incontestablement son plus beau titre de gloire....

Mgr Rumeau a donné ensuite l'absoute, et la procession s'est rendue au cimetière où Mgr Morelle a fait l'inauguration du monument.

— Le « Pardon » de saint Yves, à Tréguier, sera présidé, le 19 Mai, par Mgr Morelle, évêque de Saint-Brieuc, qui donnera, la veille, la Confirmation aux enfants de la paroisse.

A cette occasion, M. Le Goff, curé de Tréguier, rappelle fort à propos que « si jamais on a eu besoin de recourir à la puissante protection de saint Yves, c'est bien dans nos temps de troubles et de persécution religieuse. Saint Yves est au ciel ce qu'il a été sur la terre pendant sa vie mortelle : le père des pauvres ; l'avocat de la veuve et de l'orphelin, de toutes les causes désespérées ; l'intrépide défenseur des biens et des droits de l'Eglise. Dom Guéranger, bon juge dans la matière, le proclame, après saint Martin de Tours, le thaumaturge de la France »...

Les prêtres des rites orientaux. — On sait qu'ils ne peuvent être admis à quêter en Europe sans une autorisation écrite de la Propagande. Tout récemment, un étranger, se disant archimandrite de Nazareth, se présenta à l'évêché de Beauvais, demandant la permission de dire la messe. Mgr Douais refusa, et il en avisa le Souverain Pontife. Il reçut de la Propagande cette réponse :

« J'ai reçu la lettre par laquelle Votre Grandeur m'informait, à la date du 26 Mars, qu'Elle avait refusé la permission de célébrer le Saint Sacrifice de la Messe, dans son diocèse, à un certain N... Le motif de votre refus était que ce prêtre n'avait aucune pièce émanant de la Sacrée Congrégation ou de son Ordinaire oriental, lequel d'ailleurs ne peut, sans la permission du Saint-Siège, autoriser ses prêtres à errer de côté et d'autre.

» J'approuve pleinement la conduite de Votre Grandeur, et même je la loue. Plaise à Dieu que tous les évêques de France et des autres régions imitent cette manière de faire et la pratiquent rigoureusement ! »

La mentalité du moderniste. — Quiconque a étudié la mentalité du moderniste, devait prévoir l'attitude qu'il prendrait en face de l'autorité condamnant les doctrines et l'esprit de la théologie nouvelle. Se soumettre cordialement ou se révolter nettement supposent ce réalisme d'une âme qui se juge d'après les dispositions qu'elle éprouve, et non d'après les dispositions qu'elle exprime. La parole du Pape a réveillé quelques modernistes de leur verbalisme décevant, et ils ont repris conscience de la vie réelle, les uns pour se ranger avec les fidèles, les autres pour se jeter dans la révolte, dans les deux cas, pour adhérer à un choix efficace. Par là, ils sont revenus à l'état d'âme normal, suivant

Archives diocésaines de Quimper et Léon

lequel on est catholique ou hérétique, croyant ou incroyant, convaincu ou hésitant. Ils ne comptent plus parmi les modernistes.

Les autres continuent à habiter ce pays fantastique, cette île d'Ennasin où le sens des mots est interverti, où l'on entend une fillette nommer un vieillard : ma fille, et celui-ci répondre : mon père. Les modernistes vous disent qu'ils se soumettent à l'Encyclique : cela signifie, soit qu'ils contestent l'inspiration pontificale du document, soit qu'ils reprochent au Pape de favoriser une coterie d'ignorants ambitieux, soit qu'ils lui imputent de réprouver une erreur imaginaire. Mais il reste entendu qu'ils ont fait acte et déclaration d'obéissance. Après avoir signé une formule officielle de soumission, ils se croient logiquement autorisés à l'interpréter par des commentaires qui l'annulent. Pour ces « nominalistes » incorrigibles, l'orthodoxie se réduit à des formules dites ou écrites une fois pour toutes. Par cette opération « grammairienne et voyelle », comme dirait Montaigne, ils sont en règle, quoi qu'il arrive, avec l'autorité ecclésiastique.....

L'autorité ecclésiastique blâme-t-elle le moderniste ? Il transforme cette censure en une marque de sollicitude, et, de l'idée de sollicitude, il passe résolument à celle d'encouragement et de faveur. Lui reproche-t-on de suivre une voie funeste, *damnosam ?* Le mot n'est pas fait pour entraver l'ardeur de cet étymologiste intrépide, de cet exégète imperturbable. *Damnosam :* cet adjectif ne signifierait-il pas que l'œuvre est pleine de dangers et de risques ? Elle suppose donc de la bravoure, elle réclame de l'héroïsme, comme l'acte du promeneur qui, passant près d'un canal, se jette à l'eau, bien qu'il sache à peine nager, pour porter secours à celui qui se noie.....

Autre exemple de verbalisme subtil. Vous croyez qu'une condamnation d'un ouvrage par le Saint-Office, ou sa mise à l'index, impliquent un blâme pour l'auteur. Erreur grossière ! D'après le moderniste, l'autorité ecclésiastique impose simplement au lecteur le devoir de se munir d'une permission, s'il veut prendre connaissance de l'ouvrage en question, lequel est, non pas réprouvé, mais « inscrit au catalogue de l'*Index* ». L'auteur est hors de cause. C'est du public que l'autorité se défie, le public que son ignorance de la matière et son défaut d'initiation, pourraient exposer à des effarements de conscience.....

Xavier Moisant, *Etudes,* 5 Mai 1908.

Bibliographie bretonne. — Mgr DUPARC. — Lorient, Sainte-Anne, Quimper. — Elégante brochure de 72 pages, illustrée. — La librairie Le Bayon (Lorient) vient de publier, selon la promesse de *l'Echo paroissial,* un *Souvenir* de Mgr Duparc, le grand curé de Saint-Louis, aujourd'hui évêque de Quimper.

C'est une œuvre collective où le rhapsode a une part très personnelle, qui en fait l'unité et en relève l'intérêt. Les paroissiens et les diocésains de Mgr Duparc, ses amis et ses confrères reliront

avec le cœur ces pages qui racontent, qui parlent ou qui chantent. On y revoit la physionomie aimée de l'écolier, du professeur, du curé, de l'évêque, avec les nuances que les années et les positions différentes y ont marquées. On y sent l'âme du prêtre et du pasteur.

C'est vraiment un *Souvenir*, que l'on gardera pieusement, de ces fêtes inoubliables qui ont marqué la consécration et l'intronisation de l'évêque bretonnant sur le siège de saint Corentin.

Cette brochure est donc une œuvre bonne ; c'est aussi une belle œuvre. Elle est enrichie par l'art qui, outre les armoiries de Mgr Duparc, y a multiplié ses meilleurs portraits et nous conduit au pied des tours de sa magnifique cathédrale.

(*Semaine religieuse* de Vannes.)

CHRONIQUE GÉNÉRALE

Rome. — Les pèlerinages nationaux pour le jubilé de Pie X se succèdent sans interruption. A la suite des Tyroliens, qui étaient au nombre de 1.000 environ, sont venus les pèlerins Autrichiens et Allemands. Le Pape a reçu séparément les divers groupes composant ces pèlerinages, et leur a adressé des allocutions bien appropriées à la situation de chacun et aux œuvres qu'ils représentaient.

***

Plusieurs évêques français se trouvent actuellement à Rome, entre autres : Mgr Renouard, évêque de Limoges ; Mgr de Bonfils, évêque du Mans ; Mgr Gazaniol, évêque de Constantine.

Mgr Guérard, évêque de Coutances, est arrivé à Rome pour assister, dimanche 17 Mai, aux fêtes de béatification de la Vénérable Marie-Madeleine Postel. Sa Grandeur est accompagnée de nombreux pèlerins de son diocèse.

Mgr Latty, archevêque d'Avignon, est attendu prochainement.

***

Certains journaux avaient parlé d'un prochain Consistoire, avec promotions de cardinaux. C'était simple invention de journalistes. La nouvelle est fort prématurée. Le Pape tiendra sans doute un Consistoire pour pourvoir aux nombreux évêchés vacants, mais il n'en a pas fixé la date et il n'a pas été question de cardinaux.

Les Mutualités ecclésiastiques. — « La question des mutualités ecclésiastiques continue à préoccuper très vivement le Souverain Pontife.

» Le Pape sait que l'opinion française, mal informée, trouvera peut-être cruelle la solution négative qu'il va prendre, mais un examen approfondi des textes légaux et des intérêts supérieurs de l'Eglise de France imposera peut-être à la conscience du Pape un nouveau *Non possumus.*

Archives diocésaines de Quimper et Léon

» La responsabilité des conséquences que causera cette mesure retombera entièrement sur ceux qui acculent à de telles décisions le Pontife qui, avec sa grande bonté bien connue, est le premier à en souffrir. »

Cette note, publiée par les journaux catholiques, n'étonnera aucun de ceux qui ont examiné d'un peu près le nouveau piège tendu à la catholicité de l'Eglise de France; car c'est bien toujours arracher les fidèles et le bas clergé à l'obédience des évêques, et arracher les évêques à l'obédience du Pape, qu'ont en vue ceux qui ont proposé et fait voter les différentes lois et décrets promulgués depuis la loi de séparation.

Ce piège, ils le dissimulent, ils le couvrent avec un soin de plus en plus attentif, avec une astuce de plus en plus cauteleuse. Ils n'arrivent pas, grâce à la vigilance et à la fermeté d'âme du Souverain Pontife, à nous y faire tomber.

Besançon.— **Le Congrès eucharistique de Faverney.** — Nous avons déjà parlé à plusieurs reprises du Congrès eucharistique national qui va avoir lieu à Faverney (Haute-Saône) du 20 au 24 Mai, à l'occasion du 3e centenaire du miracle de la sainte Hostie conservée dans les flammes (1608). Il y aura à ces fêtes une vingtaine de prélats, parmi lesquels : Son Em. le cardinal Luçon, archevêque de Reims ; NN. SS. Petit, Dubillard, Delamaire, Turinaz, etc.

A cette occasion, un des membres du comité, le R. P. Durand, a demandé et obtenu, en faveur de tous les catholiques français qui prieront pour le succès du Congrès de Faverney, la bénédiction apostolique et une précieuse indulgence. Voici le texte de la supplique et la réponse du Saint Père ;

Humblement prosterné aux pieds de Votre Sainteté, en la fête de votre glorieux patron saint Joseph, le R. P. Henri Durand, de la Congrégation du Très Saint-Sacrement, soussigné, souhaitant vivement, selon les désirs si ardents de Votre Sainteté, concourir à ce réveil du culte eucharistique en France, qui serait le signal de son relèvement religieux et social, et, plein de confiance en la prière si puissante des petits, sollicite la faveur d'une bénédiction spéciale et d'une indulgence de 7 ans et 7 quarantaines pour tous les catholiques de France, surtout pour les enfants, chaque fois qu'ils prieront devant le Très Saint-Sacrement, durant cinq minutes, pour le succès du Congrès national eucharistique de Faverney et pour le triomphe universel du Très Saint-Sacrement par la sainte pratique de la Communion fréquente et quotidienne.

Notre Saint Père le Pape a daigné écrire les lignes suivantes, de sa propre main, en bas de la supplique :

« Selon la demande qui Nous en a été faite, Nous concédons volontiers l'indulgence de 7 ans et 7 quarantaines et Nous accordons de tout cœur la Bénédiction Apostolique.

» Ce 22 Mars 1908. » PIE X, PAPE. »

On remarquera l'appel spécial fait aux enfants. Les retraites de Première Communion fournissent une excellente occasion pour faire prier les enfants aux intentions marquées.

Orléans. — **Les fêtes de Jeanne d'Arc.** — La tradition interrompue l'an passé, dans les conditions que l'on sait, a été heureusement renouée : les fêtes du 479e anniversaire de la délivrance d'Orléans ont eu un éclat extraordinaire.

La remise (la veille au soir) de l'étendard par le Maire à l'Evêque a eu lieu, au milieu d'un peuple immense et enthousiaste ; un seul cri sortait de toutes les poitrines : « Vive la France » ! A la messe célébrée le lendemain, à 10 heures, la cathédrale Sainte-Croix était archi-comble : on remarquait aux premiers rangs le maire d'Orléans avec les corps municipaux, le général commandant du corps d'armée et les officiers de la garnison, le tribunal de commerce et la plupart des fonctionnaires à titre individuel. Le préfet et la magistrature, obéissant à des ordres supérieurs, se sont abstenus.

La procession s'est déroulée à travers les rues de la ville pavoisées. Sur le passage du clergé des cris et des bravos éclataient dans la foule. Les évêques — parmi lesquels Mgr Amette, archevêque de Paris —, ont été longuement acclamés. Après la dislocation, quand, les autorités ayant quitté le cortège, les cinq prélats ont donné, sur le parvis de Sainte-Croix, la bénédiction à la ville, une autre manifestation très sympathique s'est produite de la part des 10.000 assistants.

M. l'abbé Coubé, l'orateur connu, a prononcé un panégyrique superbe, où il étudie le cœur de Jeanne d'Arc dans les trois phases de son histoire : son enfance, sa vie guerrière et sa mort... Tout le discours est un cri patriotique et une prière. « ...Le sacrifice est achevé, termine l'éloquent orateur. Il ne reste plus ici-bas de la libératrice d'Orléans qu'un peu de cendre qui sera dispersé au vent et qu'un cœur de chair intact qui sera jeté dans la Seine.

» Mais son cœur immatériel, ce cœur viril et magnanime, foyer d'héroïsme et d'amour, où est-il ? Un soldat anglais l'a vu monter au ciel sous la forme d'une colombe.

» La colombe est la messagère de la paix et du salut, comme nous le montre l'histoire de l'arche de Noé. Si l'âme de Jeanne s'est envolée au paradis sous cette forme gracieuse, n'est-ce pas qu'elle ne nous a pas abandonnés pour toujours et qu'elle doit revenir quelque beau matin vers l'arche flottante de sa patrie ?... Reviens, oh ! reviens donc vers ta douce France, ô colombe immortelle ! Etends sur nous tes ailes blanches, ô colombe de la foi, qui ne doutas jamais de Dieu ni de ton pays. Etends sur nous tes ailes blanches, ô colombe de l'amour, qui fus si tendre aux malheureux, ô colombe de la pureté, qui sanctifiais les cœurs les plus turpides. Rapporte-nous du haut de l'azur le rameau d'olivier, pour mettre un terme au déluge sanglant de nos révolutions, ô

Archives diocésaines de Quimper et Léon

colombe de la paix. Et si c'est possible, joins au rameau d'olivier un brin de laurier qui relève notre front aux yeux du monde, ô colombe de la victoire. Ainsi soit-il ! »

PARIS. — **Mort d'un savant catholique.** — La religion et la science viennent de faire une perte très sensible dans la personne de M. de Lapparent, professeur à l'Institut catholique de Paris. Sa science éminente l'avait élevé jusqu'à la place la plus en vue parmi ses pairs, celle de secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences. L'illustre géologue avait réalisé d'une façon éclatante l'alliance de la Science et de la Foi. Il s'appliquait, dans son enseignement et dans ses écrits, à mettre en évidence la notion d'ordre qu'il apercevait à travers les bouleversements de notre planète, et cet ordre il en trouvait la raison et l'origine dans la Providence de Dieu. Chacun s'inclinait devant le mérite de ce savant qui avait sondé toutes les profondeurs des découvertes modernes, et qui s'en était fait pour tous le charmant vulgarisateur. En l'écoutant, la foule sentait qu'elle pouvait, à sa suite, s'incliner devant la vérité catholique, en perpétuelle harmonie avec les vérités de tous les temps et de tous les ordres.

Dévolution des biens ecclésiastiques. — Vérités à dire. — Mgr Touchet, évêque d'Orléans, informé que le Conseil général du Loiret avait accepté la dévolution des petits séminaires de Sainte-Croix et de La Chapelle, a écrit à MM. les Conseillers généraux une éloquente lettre ouverte. En voici un important passage :

« Sans indignation ni larmes, voici ce que je dois vous exprimer respectueusement et fermement, parce que cela est de mon très strict devoir :

» Que l'Etat vous ait offert le séminaire de La Chapelle et celui de Sainte-Croix, plusieurs ne s'en étonneront pas ; que vous ayez accepté l'offre, plusieurs s'en étonneront.

» Ni Sainte-Croix ni La Chapelle, en effet, n'appartiennent à l'Etat.

» Ni Sainte-Croix ni La Chapelle n'ont coûté un centime à l'Etat.

» Sainte-Croix, acheté par le vénérable abbé Renaudin, fut cédé par lui à Mgr Dupanloup qui en paya l'acquisition.

» Le terrain de La Chapelle fut acquis par Mgr Fayet. Les constructions sont de lui, de Mgr Dupanloup, de Mgr Coullié, de M. l'abbé Vié, de moi-même. Le mobilier, bibliothèque, literie, batterie de cuisine proviennent également de nous.

» Pas une motte de terre de ces propriétés ; pas un clou de leurs charpentes ; pas une pierre de leurs murailles ; pas un fil du mobilier desquels l'Etat puisse dire : « C'est moi qui l'ai donné ; c'est à moi qu'il appartient. »

» Rien ; rien ; rien n'est de l'Etat. Rien ; rien ; rien ne peut

retourner à l'Etat ; à moins que l'Etat mette la main sur ce qui ne lui appartient pas.

» Voilà ce que l'Etat vous a offert. Il vous a offert ce qui ne lui appartient pas. Vous l'avez accepté.

» Vous êtes d'honnêtes gens. Votre probité est justement honorée. Vous n'eussiez point accepté cela pour vous. Vous auriez pensé qu'on ne reçoit pas, même de l'Etat, ce qui n'appartient pas à l'Etat. Et vous l'avez accepté, vous l'avez reçu pour le département !

» Que le département donc demeure grevé d'un bien qu'il ne peut s'incorporer, qui criera, sans relâche, son origine, qui protestera contre sa destination actuelle, se souvenant de sa destination primitive !

» J'entends ; on dit : Les biens se trouvent sans maître, donc ils appartiennent à l'Etat. Pourquoi n'avez-vous pas fait d'associations cultuelles aptes à les recevoir ?

» Et je reprends : Pourquoi l'Etat n'a-t-il pas mis à notre service des associations cultuelles compatibles avec la constitution catholique ?... »

LOURDES. — **Jugements canoniques.** — Son Em. le cardinal Andrieu, évêque de Marseille, a rendu un jugement établissant canoniquement la guérison miraculeuse de Sœur Maximilien, délivrée subitement, à Lourdes, le 20 Mai 1901, d'une tumeur kystique au foie et d'une phlébite grave et douloureuse de la jambe gauche, qui la tenaient au lit depuis cinq ans.

De son côté, S. Em. le cardinal Luçon, archevêque de Reims, certifie, après examen canonique, le miracle dont a été favorisée, à Lourdes, le 31 Août 1907, Marie-Thérèse Noblet, qui fut subitement guérie du mal de Pott dorsolombaire.

Ces deux jugements canoniques viennent s'ajouter à ceux récemment rendus par l'Evêque d'Arras et par l'Archevêque de Rennes. Ils sont d'une grande importance pour l'histoire de Lourdes.

A propos du service postal. — La *Semaine du Fidèle*, du Mans, a publié la note suivante communiquée de l'Evêché :

« On nous signale, de différents côtés, que des facteurs ont remis aux maires des communes des lettres cachetées portant l'en-tête de l'Evêché et qui étaient adressées à MM. les curés. Dans certains cas même, ces lettres auraient été décachetées et conservées pendant plusieurs jours avant de les remettre à leurs destinataires.

» Nous demandons à MM. les curés de nous signaler tous les faits de ce genre et de nous avertir quand ils ne reçoivent pas les envois qu'ils attendent de nous.

» Nous nous permettons d'ailleurs de rappeler à ceux qui prennent de semblables licences l'article 187 du Code pénal :

« Toute suppression, toute ouverture de lettres confiées à la » poste, commise ou facilitée par un fonctionnaire ou un agent du » gouvernement ou de l'administration des postes, sera punie d'une

Archives diocésaines de Quimper et Léon

» amende de 16 à 500 francs et d'un emprisonnement de trois mois » à cinq ans. Le coupable sera de plus interdit de toute fonction » ou emploi public pendant cinq ans au moins et dix ans au plus. »

Contre la pornographie. — Un bon exemple proposé non seulement aux membres de la *Ligue contre la pornographie,* mais à tous les parents soucieux de la moralité de leurs enfants.

Mlle Maugeret (directrice du *Congrès Jeanne-d'Arc*) met à exécution le projet de campagne qui avait été adopté avant les vacances : c'est un avis à faire passer chez tous les libraires dépositaires de journaux et de cartes postales. Il s'agit là d'un balayage moral. Nos rues sont encombrées de publications ignobles, qui s'étalent à toutes les portes avec l'audace chaque jour grandissante de l'impunité. Il faut que cette impunité cesse, et c'est à toutes les femmes, non pas seulement les femmes chrétiennes, mais d'une manière générale les femmes, qu'il incombe d'y travailler par tous les moyens en leur pouvoir. Mlle Maugeret a imprimé des *Avis aux libraires,* ainsi conçus :

« *Les mères de famille chrétiennes, fermement résolues à empêcher, par tous les moyens en leur pouvoir, les journaux et les images obscènes de souiller l'âme de leurs enfants, ont pris l'engagement formel de mettre à l'index toutes les maisons : librairies, papeteries, kiosques, dépôts de cartes postales, etc., qui, après notification de cette décision, continueraient à exposer ces sortes de publications.*

» *En revanche, elles s'engagent à favoriser, dans leurs quartiers respectifs, les maisons qui feront droit à leur requête et les aideront à sauvegarder les droits de la morale publique.* »

Mères de famille, voilà pour vous un bel exemple et une salutaire leçon.

Le 5e Congrès Jeanne-d'Arc. — Le cinquième Congrès Jeanne-d'Arc se tiendra à l'Institut catholique de Paris, les 25, 26 et 27 Mai prochain, sous la présidence de S. G. Mgr l'Evêque de Saint-Dié.

La première journée sera consacrée aux monographies d'œuvres de Paris et de province pour la défense de la famille et la lutte contre le divorce.

La deuxième journée sera employée à l'étude et à la discussion de la question du travail de la femme à domicile et à l'atelier.

La troisième journée sera consacrée à la question si actuelle du retour à la terre, des moyens à prendre pour y retenir ceux qui y sont encore et y renvoyer ceux qui l'ont quittée.

Les congrès Jeanne-d'Arc sont devenus une institution sociale, dont le succès grandissant chaque année prouve jusqu'à quel point ils répondent au besoin de notre époque, et notamment à cette activité féminine, trop longtemps négligée, et qui apporte un si précieux appoint au travail de régénération chrétienne dont on comprend enfin l'urgente nécessité.

Les différentes questions portées au programme, les noms des orateurs et oratrices déjà inscrits sont un sûr garant de l'intérêt que présentera ce congrès.

Les personnes de province qui veulent y prendre part et bénéficier des tarifs réduits sur les différentes compagnies devront s'adresser, *sans retard,* à la secrétaire générale, Mlle Maugeret, 19, rue Bonaparte, qui leur enverra le programme détaillé et les renseignements complémentaires.

BIBLIOGRAPHIE

Le Cœur de Jeanne d'Arc. — Panégyrique prononcé à la cathédrale d'Orléans, le 8 Mai 1908, par l'abbé S. Coubé. — In-8° écu, orné de gravures. (P. Lethielleux, éditeur.) Prix : 1 franc.

Nous parlons ailleurs de ce panégyrique qui a obtenu, à Orléans, un succès considérable. C'est une œuvre qui mérite d'être lue et relue, car elle éveille des sentiments qui élèvent et ennoblissent l'âme.

Saints d'autrefois, par le Cardinal Newman. Ouvrage traduit de l'anglais. Introduction de Henri Bremond. 1 joli volume grand in-16. Prix : 4 fr. (Bloud, éditeur, Paris.)

Cette élégante traduction est destinée à faire connaître *Newman hagiographe.* C'est là un des aspects les moins étudiés du grand écrivain anglais. Aussi ce volume complétera-t-il fort heureusement la série d'ouvrages dans lesquels de zélés admirateurs ont mis à la portée du public français l'œuvre de Newman philosophe, de Newman théologien, de Newman prédicateur. Une délicate esquisse de M. Henri Bremond sert d'introduction aux pages où Newman a retracé la vie des saints Basile, Antoine, Grégoire, Jean Chrysostome, Benoît et raconté l'histoire des écoles bénédictines.

ÉPÉE BRISÉE, par **Jean de Montalac.** Tel est le titre court et suggessif d'un roman patriotique qui vient de paraître chez Tolra et Simonet, éditeurs, Paris (2 fr. 50 franco).

C'est douloureux, vibrant et réconfortant tout à la fois. Les plus graves questions du jour y sont résolues avec une forte conviction. Tout le monde voudra lire les poignantes pages d'**Epée brisée** dont nous conseillons vivement la lecture à nos abonnés. Dans l'armée, tous nos officiers méditeront, à coup sûr avec fruit, ce roman vécu d'un de leurs frères d'armes, à l'âme héroïquement simple.

En vente à la librairie J. Salaun, Quimper.

REVUE MONTALEMBERT (25 Avril 1908).

Sommaire :

I. Les débuts de l'Episcopat de Ketteler, G. Goyau. — II. Le travail à domicile, G. Salvy. — III. L'Antimilitarisme au théâtre (suite), Habault. — IV. Robert Lorrain 1888-1908, G. Mauriac. — V. Chronique de la Réunion. — VI. Revue des Livres, G. Goyau. — VII. Notes bibliographiques. — VIII. Revue des Périodiques.

La Revue Montalembert paraît le 25 de chaque mois durant l'année universitaire, de Novembre à Juillet.

Prix de l'abonnement : 5 fr. par an. Prix du numéro : 0 fr. 75. — Les abonnements partent de Janvier.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Chemin de Fer d'Orléans

PÈLERINAGE DE SAINTE-ANNE-D'AURAY. — Billets d'aller et retour à prix réduits. — A l'occasion du pèlerinage de Sainte-Anne-d'Auray (Morbihan), il est délivré, chaque année, du jeudi qui précède la fête des Rameaux, au 31 Octobre inclusivement, des billets aller et retour de toutes classes pour les stations d'Auray et de Sainte-Anne-d'Auray, avec réduction de 40 0/0 en 1re classe, de 35 0/0 en 2e classe et de 30 0/0 en 3e classe sur le double des prix des billets simples.

Les billets de pèlerinage donnent droit à l'admission dans tous les trains réguliers de voyageurs (les trains poste et les trains express exceptés) ; ils sont valables pour le retour jusqu'au surlendemain du jour dans lequel ils ont été délivrés ; ceux délivrés au départ d'une gare située à plus de 100 kilomètres de Sainte-Anne-d'Auray ou d'Auray sont valables pendant quatre jours, comptés de minuit à minuit, le jour de départ compris.

Les voyageurs, en provenance des au delà d'Auray vers Lorient, Quiberon ou Pontivy, porteurs de billets pour Sainte-Anne-d'Auray, auront la faculté de s'arrêter vingt-quatre heures à Auray, tant à l'aller qu'au retour.

Revue Financière

La tendance générale est plus favorable et nombre de valeurs sont en progrès. La Rente Française cependant a faibli à 96.60. Au contraire, le Turc, l'Extérieure et les Fonds russes ont gagné du terrain.

L'obligation 5 °/₀ or de l'Amazone, à 406 fr., a déjà regagné une partie de son coupon de 12 fr. 50 détaché le 1er Mai.

A 329 fr., l'action du Crédit Foncier Mexicain est demandée. Les résultats d'exploitation sont passés de 1 million de piastres en 1901 et 1902, à 2 millions pour chacune des années 1903, 1904, 1905 et 1906.

Bonne tenue de l'obligation du Chemin de fer de Goyaz à 443 fr.

On recherche à 467 fr. l'obligation 5 °/₀ or, premier rang, du Chemin de fer de Buenos-Ayres Midland, dont l'intérêt annuel de 25 fr. est payable net d'impôts français.

C'est sous le patronage de la Banque Franco-Américaine que sont offertes au public les 30.000 obligations, première hypothèque, de la Cie Nord-Est de l'Espagne. Le prix d'émission de ces titres au nominal de 500 fr. est fixé, comme nous l'avons dit, à 465 fr.

Des achats suivis sont enregistrés sur les actions Métallurgiques de la Basse-Loire, intéressantes à 237 fr.

Fermeté du Bec Auer à 660 fr.

Le public a fait le meilleur accueil aux obligations de la Cie de Tramways, Eclairage et Force Motrice, à Rio-de-Janeiro. Au prix d'émission de 410 fr., ces titres rapportent environ 6 °/₀, taux d'autant plus avantageux, qu'il s'agit d'obligations bien garanties.

Hausse à 242 fr. de l'Electrique Lille-Roubaix-Tourcoing. On redouble de zèle et d'ardeur pour que soit mis en activité, en Septembre, le boulevard Lille-Roubaix-Tourcoing.

L'obligation du Port de Bahia est ferme à 450. A ce cours, le placement ressort à 5 1/2 °/₀, sans tenir compte de la prime de remboursement.

Également intéressante, à 450 fr., est l'obligation du Port de Para, dont les travaux se poursuivent avec la plus grande activité.

Fermeté de l'action Prowodnik à 450 fr. Situation très solide.

Les actions General Phosphate Cy, récemment introduites sur le marché, sont activement traitées à 41 fr.

Nouvelle avance de l'Ouest-Africain à 481 ; la part passe à 242 fr.

Bonne tenue, à 168 fr., de l'action Cie Minière de la Haute-Guinée. La part est de même en faveur à 120 fr.

L'Administrateur-Gérant : Ar. de Kerangal.

Quimper, typographie de Kerangal, imprimeur de l'Evêché.

23e année. Vendredi 22 Mai 1908. N° 21

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

SOMMAIRE

I. — Partie officielle : *Communications de l'Evêché.*
II. — Partie non officielle. — Les Rogations.
III. — Avis à nos correspondants.
IV. — *Chronique du diocèse :* Intentions recommandées aux prières ; Offices extraordinaires ; Tableau de la Visite pastorale et des Confirmations pendant la semaine ; Pèlerinage de Lourdes ; N.-D. de Rumengol ; Nécrologie ; Douarnenez ; Mgr Duparc cité devant la Cour d'appel de Poitiers ; Appel en faveur d'un grand journal catholique ; Ligue Patriotique des Françaises ; Bibliographie bretonne.
V. — *Chronique générale :* Rome ; La réparation des églises ; Aux pères de famille ; Vacances 1908.
VI. — *Bibliographie.*
VII. — *Annonces et avis.*

Offices de la semaine.

Dimanche, 24 Mai. — 5e Dimanche après Pâques. Notre-Dame Auxiliatrice. Double-majeur. Blanc. A la messe, mémoire du Dimanche.

Vêpres de la fête, avec mémoires du suivant, du Dimanche et de S. Urbain, Pape, Martyr.

Lundi 25. — *Rogations.* — S. Grégoire VII, Pape. Double. Blanc.

Mardi 26. — *Rogations.* — S. Philippe de Néri, Confesseur. Double. Blanc.

Mercredi 27. — *Rogations.* — S. Bède le Vénérable, Docteur. Double. Blanc.

Jeudi 28. — ASCENSION DE N. S. JÉSUS-CHRIST, Double de 1re classe avec Octave. Blanc.

Aux vêpres, mémoire du suivant.

Vendredi 29. — Ste Marie-Madeleine de Pazzis, Vierge. Double. Blanc.

Samedi 30. — S. Isidore, Laboureur *(au Supplément)*. Double. Blanc.

Dimanche 31. — Dimanche dans l'Octave de l'Ascension. Ste Angèle de Mérici, Vierge.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Ploéven	du 23 au 24 Mai.
Plougar	du 25 au 27 —
Beuzec-Conq	du 28 au 31 —

Archives diocésaines Quimper et Léon

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

A la suite d'allégations parues dans divers journaux, Nous déclarons de nouveau que l'Evêché n'a d'autre organe que la *Semaine religieuse.*

I. Comme les années précédentes, une quête doit être faite dans toutes les églises du diocèse, le jour de l'Ascension, pour l'Institut catholique de Paris et les écoles chrétiennes.

Cette quête devra être annoncée en chaire, *dimanche prochain,* et le produit envoyé au Secrétariat de l'Evêché.

II. Il sera utile de rappeler également, *dès dimanche prochain,* la Neuvaine que S. S. le Pape Léon XIII, dans sa Lettre *Provida matris* du 5 Mai 1895 et dans son Encyclique *Divinum illud munus* du 9 Mai 1897, a prescrit de célébrer, chaque année, pendant les jours qui précèdent la Pentecôte.

Cette neuvaine de prières à l'Esprit de lumière et de force, dont on comprendra la nécessité plus pressante que jamais, doit commencer, autant que possible, le *samedi 30 Mai,* pour se terminer le *dimanche 7 Juin.* Les prières recommandées (l'hymne *Veni Creator* avec le verset et l'oraison, la prose *Veni, Sancte Spiritus* et d'autres invocations au Saint-Esprit que l'on jugerait opportunes) peuvent être faites le matin après la messe, ou à un exercice spécial pour lequel la bénédiction du T. Saint-Sacrement est autorisée.

Nous rappelons les indulgences accordées à ceux qui font pieusement la Neuvaine au Saint-Esprit, en public ou en particulier (si l'on est empêché d'assister aux exercices publics) :

1° Sept ans et sept quarantaines chaque jour, à condition de prier aux intentions du Souverain Pontife ; 2° une indulgence plénière, soit l'un des jours de la Neuvaine, soit le jour de la Pentecôte ou l'un des jours de l'octave de cette fête, moyennant la confession, la communion et une prière aux intentions précédemment indiquées.

Ces indulgences sont applicables aux âmes du Purgatoire.

III. Retraites ecclésiastiques. — Nous rappelons à tous Nos prêtres les prescriptions des Statuts diocésains relativement aux retraites pastorales, et leur recommandons instamment de s'y conformer.

Les deux retraites ecclésiastiques, prêchées par le R. P. Janvier, conférencier de Notre-Dame de Paris, seront données à Quimper, à l'Institution Saint-Vincent de Paul (ancien établissement des Frères), rue de Kerfeunteun.

La première retraite s'ouvrira le *lundi soir, 27 Juillet.* Les prêtres ordonnés en 1902, 1903 et 1904 y sont convoqués (à l'exception des professeurs et maîtres d'étude), et devront être rendus à l'établissement indiqué le dimanche soir, 26 Juillet, pour subir le lendemain leur examen.

La deuxième retraite commencera le *lundi soir, 3 Août.* Les prêtres ordonnés en 1905, 1906 et 1907 (à l'exception des professeurs et maîtres d'étude) devront la suivre et arriver, le dimanche soir, pour l'examen du lundi.

Une retraite spéciale pour les professeurs et maîtres d'étude, dont la date exacte sera indiquée plus tard, aura lieu vers la fin de Septembre, au Grand Séminaire (Carmel de Brest), et sera précédée de l'examen des jeunes prêtres qui sont appelés à en suivre les exercices.

L'examen des prêtres ordonnés avant le 1er Janvier 1897 aura lieu aussi au Grand Séminaire. La date en sera fixée ultérieurement.

IV. Paroisse en interdit. — Nous, Adolphe Duparc, Evêque de Quimper et de Léon,

Attendu que le clergé du Cloître-Plourin, après son expulsion du presbytère, a dû quitter la localité ;

Attendu que, sur l'initiative de M. le Maire, on a introduit dans l'église le cadavre d'un suicidé ;

Considérant qu'il est de Notre devoir d'Evêque de condamner cette profanation sacrilège,

Avons ordonné et ordonnons ce qui suit :

Art. I. — Tout culte est interdit dans l'église du Cloître jusqu'à ce que, réparation ayant été faite, il Nous soit permis de la relever de cette sentence.

Art. II. — La communion des enfants sera jusque là différée.

Art. III. — Le clergé de Plourin et celui de Plounéour-Ménez sont chargés d'assurer, en cas de besoin, le service spirituel des habitants du Cloître.

Et sera Notre présente ordonnance lue et proclamée, à toutes les messes, dans les paroisses avoisinantes, le dimanche qui en suivra la réception.

Quimper, le 19 Mai 1908. † ADOLPHE,
Evêque de Quimper et de Léon.

V. Décès. — Nous recommandons aux prières le repos éternel de l'âme de :

M. Le Foll, recteur de Loqueffret, décédé le 13 Mai ;

M. Couloigner, chapelain à Plougonven, décédé le 14 Mai ;

M. Puill, recteur de Loc-Eguiner (Saint-Thégonnec), décédé le 18 Mai.

VI. Nominations. — Par décision de Mgr l'Evêque, ont été nommés :

Archives diocésaines Quimper et Léon

M. Caroff, vicaire à Poullaouen, recteur de Loqueffret ;
M. Louboutin, jeune prêtre de Kerlaz, vicaire à Ploujean, en remplacement de M. Le Séac'h qui se retire pour cause de santé.

PARTIE NON OFFICIELLE

LES ROGATIONS

C'est le nom que l'on donne aux cérémonies liturgiques des trois jours qui précèdent l'Ascension : procession du clergé avec le peuple, litanies des Saints, station et messe à une église chaque jour différente, s'il se peut. Il suffit d'en connaître l'origine pour en comprendre le sens particulier, indiqué d'ailleurs par le mot de « Rogations » lui-même.

Au v^e^ siècle, la province du Dauphiné était en proie à des fléaux de tout genre : invasions de Barbares, tremblements de terre, incendies dont la cause restait mystérieuse... Saint Mamert, évêque de Vienne, pour fléchir la colère divine, fit un vœu auquel il associa son peuple : il promit à Dieu que, si les désastres s'arrêtaient, il ferait, avant l'Ascension, trois processions solennelles d'action de grâces. La prière du saint évêque fut exaucée, et ce fut le germe de cette institution liturgique des Rogations.

Leur usage se répandit rapidement dans la Gaule entière ; un siècle après saint Mamert, le concile de Tours (567) en établit les règles pour tout l'Ouest et recommande que le jeûne soit rigoureusement observé pendant les trois jours.

Partout on suivait à peu près le même ordre. Après l'imposition des cendres, symbole de pénitence, et l'aspersion de l'eau bénite, symbole de purification, le peuple et le clergé des diverses églises formaient le cortège aux portes de l'église principale et, précédés de la croix, s'avançaient pieds nus vers l'église désignée pour la station. Souvent, la procession se prolongeait de l'aurore jusqu'à midi ; pour éviter trop de fatigue, le chant des fidèles alternait avec celui du clergé. Litanies des saints, psaumes et antiennes se succédaient comme aujourd'hui.

Au siècle suivant, les fêtes des Rogations sont adoptées par toute l'Espagne et l'Italie, bientôt par l'Angleterre et enfin par l'Allemagne. Rome, où saint Grégoire le Grand venait, vers 590, d'établir la procession de la fête de saint Marc ou Grandes Litanies, ne se pressait point de célébrer les Rogations. C'est le Pape saint Léon III qui, en proposant la liturgie romaine aux nations étrangères, résolut de les leur emprunter, en gage d'union parfaite.

L'objet a toujours été d'obtenir, par ces supplications et la pénitence qui les accompagne, l'éloignement de toute calamité. Et comme il arrive souvent que cette époque est très nuisible aux biens de la terre, les fidèles prirent insensiblement l'habitude de s'arrêter à cette intention. Et de fait, tant qu'ils ont continué cette

pénitence et ce rite, la main de Dieu protégea les moissons naissantes. Peut-on s'étonner de nos jours, quand on voit si peu d'hommes à ces processions, que Dieu retire son concours, et qu'il abandonne souvent les fruits de la terre aux maladies inconnues, des pommes de terre et de la vigne, par exemple, et nos arbres à de petits insectes qui les dévorent ? Les plaies d'Egypte semblent reparaître : on les combat, non sans succès, par le travail et la chimie. Mais toujours le dernier mot est à Dieu.

Je prie nos lecteurs d'y réfléchir. C'est bien de demander à Dieu le pain quotidien ; n'est-il pas mieux de le demander tous ensemble dans l'union de la foi en sa bonté et dans la pénitence ? On n'impose plus les cendres, on ne jeûne presque plus, on ne pratique plus l'abstinence ; et l'Eglise sur ce point se montre aussi condescendante qu'elle peut, afin d'obtenir au moins la prière et les litanies processionnelles. Nous avons l'air d'oublier que c'est Dieu qui fait grandir la moisson et qui nous donne le pain ; prenons garde qu'à son tour il ne nous oublie, par notre faute. Ce n'est pas la chimie, qui est une forme de son assistance pourtant, qui nous sauverait seule.

Avis à nos correspondants. — *A cause de la fête de l'Ascension, le tirage du prochain numéro de la* Semaine religieuse *devra être avancé. Les communications qui parviendraient passé le mardi, 2 heures — dernier délai — ne pourraient pas être insérées.*

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Intentions recommandées aux prières.

I. — **L'Eglise et la France.**
II. — **Les premières Communions et les Confirmations.**
III. — **Missions.** — PLOUGUERNEAU, du 31 Mai au 20 Juin.
— GUILERS-BREST, du 31 Mai au 7 Juin, retour de Mission, sous la direction de MM. L'Hévéder et Bourdoulous, missionnaires.
IV. — **Retraites.** — LESNEVEN, retraite française pour les femmes, du 30 Mai au 6 Juin.
— QUIMPER, retraite bretonne pour les femmes, du du 7 au 13 Juin.

Offices extraordinaires.

Quimper. — CATHÉDRALE DE SAINT-CORENTIN. — *Lundi, mardi* et *mercredi*, 25, 26 et 27 Mai, procession des Rogations : elle sort de la cathédrale à *9 heures* et se rend : le lundi, à Saint-Mathieu ; le mardi, à Kerfeunteun ; le mercredi, à Loc-Maria.

En vertu d'un indult, on est dispensé de l'abstinence pendant ces trois jours.

Jeudi, 28 Mai, fête de l'Ascension, messes et offices aux mêmes heures que les dimanches.

— EGLISE DE SAINT-MATHIEU. — Les trois jours des Rogations, la procession a lieu à 7 *heures* et se rend : le lundi, à Saint-Corentin ; le mardi, à Loc-Maria ; le mercredi, à Kerfeunteun.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Jeudi, fête de l'Ascension, les messes sont aux mêmes heures que le dimanche. — Il n'y a pas de Vêpres. A 7 *h. 3/4*, complies suivies du sermon et de la bénédiction du T. Saint-Sacrement.

— Chapelle de Saint-Joseph. — *Lundi 25 Mai*, jour anniversaire de la mort, en 1865, de la vénérable Mère Barat, fondatrice de la Société du Sacré-Cœur, à l'occasion de sa béatification par S. S. le Pape Pie X, une messe sera célébrée, à 8 heures, avec panégyrique de la Bienheureuse, suivie de la bénédiction du Très Saint Sacrement.

TABLEAU DE LA VISITE PASTORALE ET DES CONFIRMATIONS
pendant la semaine.

La Confirmation se donne soit le matin, soit le soir, dans la paroisse inscrite la première ; la seconde est convoquée.

Mai.	*Matin.*	*Soir.*
Dimanche 24.....	.....	Gouesnac'h.
Lundi 25.....	Pont-Croix.....	Audierne.
Mardi 26.....	Plouhinec.....	Beuzec-Cap-Sizun.
Mercredi 27.....	Poullan.	
Jeudi 28.....	Pont-l'Abbé.	

Pèlerinage de Lourdes. — Nous recevons, au dernier moment, avis que le pèlerinage diocésain à Lourdes aura lieu du **28 Juin au 4 Juillet.**

En même temps que paraîtra la circulaire, nous expliquerons toutes les difficultés que nous avons rencontrées pour l'organisation de ce pèlerinage. Le temps qui nous reste est très court ; il importe donc que l'on s'inscrive au plus tôt. D'autre part, le nombre des places est limité, les compagnies de chemins de fer ne nous accordant que **quatre trains**, malgré nos instances réitérées.

C.

Notre-Dame de Rumengol. — **Solennités prochaines.** — Cette année a lieu le 50e anniversaire du Couronnement de Notre-Dame de Rumengol, qui sera célébré, comme il convient, avec une solennité particulière, lors du Pardon annuel de la Trinité.

En même temps que nous donnerons le programme des fêtes, nous publierons, dans nos prochains numéros, une relation rappelant les principales circonstances du grand acte de 1858.

Nécrologie. — Nous avons le regret douloureux d'enregistrer, cette semaine, le décès de trois confrères, enlevés inopinément par une mort soudaine sinon tout à fait subite.

I. M. LE FOLL, recteur de Loqueffret, fut frappé, dans la nuit du dimanche au lundi 10-11 Mai, d'une hémorragie cérébrale à la suite de laquelle il demeura paralysé du côté gauche, avec impossibilité de parler. Il avait néanmoins gardé sa connaissance, comme il le montra à diverses reprises, s'associant par signes aux prières qui se faisaient autour de lui. Après quarante-huit heures de souffrances, il entra en agonie et expira le mercredi, vers 6 heures du soir. Il a été enterré à Loqueffret, vendredi 15 Mai, au milieu

d'un nombreux clergé et d'une grande affluence de paroissiens, désolés de la mort si prompte de leur jeune recteur qui s'était fait aimer de tous par son caractère conciliant, sa douceur et sa bonté.

M. Le Foll (Jacques-Marie), né à Logonna-Daoulas, le 2 Décembre 1861, ordonné prêtre le 19 Décembre 1885, fut vicaire d'abord au Relecq (16 Mars 1886), puis à Saint-Sauveur de Brest (24 Septembre 1890). Devenu sous-principal du collège de Lesneven le 22 Août 1893, il avait été nommé recteur de Loqueffret le 6 Novembre 1905.

✠

Un service solennel pour le repos de l'âme de M. Le Foll sera célébré, à Loqueffret, mardi prochain 26 Mai, à 10 heures.

II. M. COULOIGNER, chapelain au Guervénan, en Plougonven, a été foudroyé par une attaque d'apoplexie, dans l'église de cette paroisse où, après avoir travaillé les premiers jours de la semaine à la retraite des enfants, il venait, le jeudi matin, assister à la messe de communion. A peine entré, il tomba à la renverse ; M. le Recteur eut tout juste le temps de lui donner l'absolution et de lui administrer en toute hâte l'Extrême-Onction. Mais on peut dire, sans présomption, que la mort l'a trouvé prêt : « le bon M. Couloigner », comme on aimait à l'appeler, était un prêtre modèle, connu et apprécié pour sa piété et son zèle. C'est le témoignage que lui rendront ses confrères et les fidèles qu'il a édifiés par ses exemples en même temps qu'il les instruisait par son enseignement solide et fort, dans les différentes situations qu'il a occupées.

Né à Guimiliau, le 29 Août 1841, M. Couloigner (Alain-Christophe) fut ordonné prêtre le 12 Août 1866 et nommé vicaire à Plounévez-Lochrist. Après treize ans d'un ministère fructueux dans cette grande paroisse, il devint (24 Avril 1879) aumônier de la Retraite, à Lesneven. Recteur du Folgoët du 9 Octobre 1882 au 14 Juin 1892, transféré à Plounéour-Trez, puis à Plouénan (30 Novembre 1894), il témoigna le désir de quitter le ministère paroissial et fut nommé (1er Octobre 1898), sur sa demande, chapelain du Guervénan, en Plougonven, où il vient de mourir.

III. M. PUILL, recteur de Loc-Eguiner (Saint-Thégonnec), est décédé le 18 Mai, à l'âge de 45 ans. Il a été emporté, en quelques jours, par une fièvre typhoïde compliquée de pneunomie. Sa mort si rapide a causé une véritable consternation dans sa paroisse où il venait d'arriver et où il avait déjà gagné toutes les sympathies.

M. Puill (Jean-Marie), né à Ploujean le 9 Novembre 1862, ordonné prêtre le 10 Août 1891, fut d'abord précepteur à Garlan, puis vicaire à Plabennec (3 Juin 1892). Il avait été nommé recteur de Loc-Eguiner le 18 Mars 1908, deux mois, jour pour jour, avant sa mort aussi prématurée qu'inattendue.

R. I. P.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

DOUARNENEZ. — **Réception de Mgr l'Evêque.** — On nous écrit :

« C'est venir un peu tard parler de la fête du 30 Avril à Douarnenez. Mais mieux vaut tard que jamais » et, vraiment, la chose vaut la peine qu'il en reste un souvenir dans la *Semaine religieuse*... Donc, bien que notre paroisse ne figurât point dans le tableau de la tournée pastorale, Mgr Duparc, passant si près de Douarnenez, a bien voulu s'y arrêter dans la soirée du 30 Avril. Sa visite était vivement désirée. Les 1.200 Douarnenistes qui étaient allés à Quimper, le jour de son arrivée le 10 Mars, avaient tant parlé de lui, que les autres étaient impatients de le voir et surtout de l'entendre... A l'annonce de sa venue la joie débordait, les poètes se révélaient, et tout le monde attendait. Enfin, il est venu ! *Meulet 'ra vezo Jezuz-Krist !*

Je n'ai pas la prétention de vous faire la description de la fête ; il eût fallu la voir. Favorisée par un beau temps exceptionnel, on peut dire, sans chauvinisme aucun, qu'elle a été superbe par l'affluence, l'attitude respectueuse en même temps que l'entrain de la foule.

« C'est Monseigneur qui vient nous voir, avait dit M. le Curé, le dimanche précédent ; allons, mes amis, tout le monde sur le pont ! » Et, ma foi, tout le monde y était.

Dès 4 heures, les rues aboutissant au Stankou sont littéralement inondées d'hommes, de femmes, d'enfants.

4 h. 1/4. Arrive la musique du patronage sous la direction de son fondateur et chef, M. l'abbé Le Treut. Toujours d'attaque et jamais à bout de souffle, elle improvise en plein air un concert à grand succès, charmant ainsi d'autant les ennuis de l'attente.

5 heures. C'est l'heure solennelle ! La voiture de Monseigneur, précédée de 20 à 30 autres, débouche de la route de Quimper.

Plusieurs notables de notre ville, qui se sont fait un devoir de se rendre à Pouldavid porter à l'évêque les prémices de nos hommages, lui font une escorte d'honneur... Tout le monde descend, car c'est à pied et parmi le peuple que Monseigneur désire faire sa première entrée à Douarnenez.

Pendant que les vivats éclatent de toutes parts, on s'organise vivement en cortège, musique en tête, drapeaux déployés ; puis, assisté de M. le vicaire général Fleiter et de M. le chanoine Auffret, curé, Monseigneur, en mosette, bénissant sans cesse à droite et à gauche, d'un geste large, la foule respectueusement inclinée. Immédiatement après, confondus dans un pêle-mêle impossible à dire, prêtres et séminaristes en costume de ville, marins, ouvriers, bourgeois, commerçants, dames, ouvrières des usines, etc., au nombre de plusieurs milliers, tous emboîtant le pas à l'Evêque, tous unis, près de lui, dans un même sentiment de vénération filiale... A voir ainsi passer cette houle énorme entraînée par un seul homme, et grossie à chaque instant des apports nouveaux qu'elle rencontre en sa route, on ne peut s'empêcher de se dire, pensant à d'autres temps : ah ! marins, marins, quel peuple vous

seriez, si vous vouliez moins écouter les mensonges de je ne sais quels politiciens hâbleurs !...

Et les clairons toujours sonnant,
Tambours et cœurs toujours battant,
Et la foule toujours augmentant,
Et Monseigneur toujours bénissant,

l'on finit par arriver sur la place de l'église. C'est là que la dislocation doit avoir lieu, non pas cependant avant que Monseigneur, en quelques phrases choisies, n'ait remercié la population chrétienne de Douarnenez de l'inoubliable accueil qu'elle vient de lui faire, comme représentant du Christ. « Je vous donne à tous rendez-vous ce soir en l'église du Sacré-Cœur:.. » Mille acclamations lui répondent : « Vive Monseigneur » ! Les têtes se montent, les bras se lèvent, les chapeaux s'agitent, et si les coiffes osaient... Des enfants, grimpés sur les épaules des papas, battent, eux aussi, frénétiquement des mains et même des pieds, cependant que vingt codacks braqués travaillent fiévreusement à fixer tous les détails de cette scène indescriptible...

Mais ce n'est là que le premier acte de la fête, le deuxième aura lieu le soir, à 8 heures.

. . . . . .

8 heures du soir. Jamais Mois de Marie ne s'est ouvert devant une pareille affluence de fidèles. Eglise plus que comble... C'est l'auditoire des grands jours : on jetterait une épingle qu'elle ne tomberait pas à terre. Les femmes, naturellement envahissantes, sont tenues en respect par un suisse et cinq vicaires impitoyables. Un millier d'hommes, tassés face à la chaire, attendent avec une impatience facile à comprendre, la parole qui va les remuer tout à l'heure.

On commence par une jolie cantate bretonne, composée pour la circonstance. M. le Curé prend ensuite la parole ; en quelques mots bien sentis, il dit tout le bonheur des Douarnenistes de recevoir, en ce jour, la visite de leur Evêque et Père.,. *Te Patrem, te Episcopum*... Retraçant à grands traits l'histoire de la paroisse, il termine fort délicatement en rappelant combien Monseigneur fut toujours bon pour les marins de Douarnenez : n'est-ce pas lui qui les accueillait si bien naguère dans sa bonne ville de Lorient ; n'est-ce pas lui qui faisait, en son église de Saint-Louis, une place à part aux braves Douarnenistes égarés dans ces parages à la poursuite du poisson ?...

Monseigneur monte en chaire... *Conticuere omnes*... Son discours a été ce qu'il a voulu qu'il fût : un magnifique sermon d'ouverture de Mois de Marie. Les amateurs d'allusions, d'actualités, ont été bien déçus. Ils oubliaient, sans doute, que la seule actualité qui convenait en ce commencement de Mai, c'était de chanter, en un langage incomparable, les gloires de la Vierge Marie, pleine de grâces, étoile de la mer ; c'était d'énumérer, l'un après l'autre, les titres qu'elle possède, comme Mère de Dieu et des hommes, à la confiance des chrétiens. Certes, ce fut bien dit... Mais il ne

Archives diocésaines Quimper et Léon

m'appartient pas, à moi petit, de faire d'une éloquence connue un éloge qui n'est plus à faire...

Comme on ne pouvait pas applaudir, l'enthousiasme se rattrapa sur la cantate française, œuvre de circonstance, elle aussi. Attaquée par le chœur des jeunes gens, elle fut vigoureusement reprise par les hommes et les femmes, et enlevée avec un entrain sans pareil.

Que, dans sa marche triomphale
A travers nos pays chrétiens,
Il (Monseigneur) sente passer en rafale
La Foi vibrante des marins...

C'était fini !... Le lendemain, Monseigneur partait pour Pouldergat. Qu'il soit béni pour tout le bonheur que sa visite nous a procuré. Nous espérons, d'autre part, que les témoignages de cordiale et respectueuse affection qu'il a reçus de ses enfants de Douarnenez lui seront un soulagement dans les fatigues de son ministère, et ne contribueront pas peu à l'attacher pour jamais à notre cher diocèse de Quimper et de Léon. »

Un témoin.

Mgr Duparc cité devant la Cour d'appel de Poitiers. — On sait que Mgr Duparc, évêque de Quimper et de Léon, poursuivi — étant curé de Lorient — pour « entrave à la liberté des enchères », avait été acquitté d'abord par le tribunal correctionnel puis par la Cour d'appel de Rennes. La Cour de cassation, qui avait annulé ce jugement pour « insuffisance de motifs », vient de décider que Mgr Duparc comparaîtra à nouveau devant la Cour d'appel de Poitiers.

Appel en faveur d'un grand journal catholique. — Tout le monde est d'accord pour reconnaître l'influence énorme de la presse, à notre époque. Aussi nos adversaires ne négligent rien, ne reculent devant aucune dépense pour s'assurer ce puissant moyen d'action et le développer chaque jour davantage, au profit de leurs idées... Il importe que l'opinion catholique ait un organe influent, répandu, de haute culture littéraire en même temps que de doctrine, pouvant tenir haut et ferme sur tous les terrains le drapeau de la vérité.

L'*Univers* se propose d'être ce journal. Depuis 75 ans, il mène le bon combat ; il voudrait faire mieux encore et avec plus de succès : voilà pourquoi il demande des souscriptions — qui, disons-le, financièrement se présentent avec de sérieuses garanties. Le propagateur de l'œuvre chargé de recueillir des adhésions à ce projet, M. le chanoine Maunoury, sera à Quimper à la fin du mois de Mai... Pour lui assurer près des catholiques un bienveillant accueil, il nous suffira de citer ici, parmi les « références » qu'il présente, la lettre suivante de Mgr l'Archevêque de Paris et la note dont l'a fait suivre Mgr l'Evêque de Quimper.

ARCHEVÊCHÉ
DE PARIS

« Paris, 25 Avril 1908.

» Nous recommandons à la générosité de nos diocésains l'appel que M. Veuillot se propose de faire en vue de conserver et de développer le journal *l'Univers*.

» Prendre part à cette œuvre sera répondre aux désirs du Souverain Pontife : Sa Sainteté souhaite vivement le maintien d'un organe qui a rendu de longs services à l'Eglise et qui s'est toujours signalé pour sa conformité aux directions et aux enseignements du S. Siège.

» † Léon-Adolphe,
» *Archev. de Paris.* »

« L'Evêque de Quimper et de Léon s'associe volontiers à l'appel de l'*Univers* et à la recommandation de Monseigneur l'Archevêque de Paris. Il sera heureux de voir ses diocésains faire bon accueil à M. le chanoine Maunoury, délégué du vaillant journal catholique.

» Quimper, 15 Mai 1908.

» † Adolphe,
» *Evêque de Quimper et de Léon.* »

Ligue Patriotique des Françaises

I. Pèlerinage à N.-D. du Folgoët. — Le Comité de Landerneau avait organisé un pèlerinage au Folgoët, pour le mardi 12 Mai. Plus de 1.200 personnes s'y trouvèrent réunies, dans un recueillement profond, et y assistèrent à la messe, célébrée pour la France, avec intention spéciale pour nos écoles chrétiennes et les soldats et marins du Maroc. Puis M. le Curé de Plougastel-Daoulas rappela, dans une admirable allocution bretonne, la légende du « Fou du bois » et appliqua, avec délicatesse, la parole de Salaün à l'esprit de la Ligue. Il traça ensuite les devoirs de la ligueuse « à son foyer, dans son entourage, et envers la France ». Bien des yeux se sont mouillés de larmes — mais de fières larmes —, quand il a cité à nos bretonnes l'exemple d'une autre femme, Celte aussi, et toutes ont senti qu'au moment où il faiblirait, elles sauraient, comme l'Irlandaise, crier à leur mari : « Souviens-toi de ton âme et de la Liberté »!.. M. le Recteur du Folgoët a alors bénit la blanche bannière où l'habile pinceau d'une de nous avait gracieusement réuni les marguerites de la Ligue et les lys du Folgoët : un beau champ de lys montant tout droit vers le ciel, comme le lys qui poussa sur la tombe du pauvre fol qui ne savait que répéter : *Ave Maria.*

L'après-midi, M. l'abbé du Reau prêcha en français et sa voix, d'une éloquence indignée, stigmatisa la suppression officielle de Dieu en France, « le seul pays peut-être où le *blasphème* ait pris cette forme !.... » La procession se déroula dans un ordre parfait, grâce à la direction de M. le Recteur du Folgoët, qui eut la bonté de la faire précéder par ses croix et ses bannières. Celle de la Ligue s'avança, portée par les membres du conseil ; des ligueuses se

Archives diocésaines de Quimper et Léon

relayèrent pour retenir les cordelières d'or, et ce ne fut pas sans émotion qu'on remarqua parmi elles une sœur blanche et une sœur noire : image de notre union avec les persécutées...

Combien toutes sentirent aussi l'union des âmes, quand l'*Hosannah* éclata après la bénédiction du Saint-Sacrement ! — Tout le jour d'ailleurs — en breton et en français — les chants de la foule entière avaient retenti avec élan. Deux fois seulement, dans le silence, alla se briser contre les vitraux du chœur l'écho de jeunes voix isolées, dignes du sanctuaire idéal où les femmes bretonnes avaient prié avec tant de douceur.

Une Ligueuse.

II. Quimper. — **Vente de charité.** — Le Comité de Quimper organise, au profit des œuvres religieuses et sociales, une vente qui aura lieu au jardin de M. Chenadec, rue du Quai et quai du Stéir, à Quimper : le *vendredi, 29 Mai,* de 2 à 7 heures ; le *samedi, 30 Mai,* de 10 heures à midi, et de 2 heures à 7 heures ; le *dimanche, 31 Mai,* de midi à 7 heures.

Nous recommandons à nos lecteurs cette vente, dont Monseigneur l'Evêque a approuvé et béni le projet.

BIBLIOGRAPHIE BRETONNE. — I. **Buez Arzur a Vreiz,** *trajedien e pemp arvest*, renket gant *Klaoda* Prat, mestr-skol kristen. Un vol. in-12 de 165 pages (Imprimerie Lafolye, Vannes). Chez l'auteur, à Landivisiau. — C'est une tragique et touchante histoire que celle de ce jeune duc de Bretagne, appelé de plus au trône d'Angleterre à la mort de son oncle, Richard cœur de lion. Le frère de celui-ci, le félon Jean-sans-Terre, pour contraindre Arthur à abandonner ses droits, l'enferma dans une tour à Rouen et le fit noyer ou, selon quelques-uns, le tua de sa main... Tel est le sujet que « Klaoda » a mis en drame, enrichissant ainsi le répertoire de notre théâtre breton d'une pièce qui, lue ou représentée sur la scène, offre un égal intérêt au lecteur ou au spectateur.

II. **La Bretagne et les Bretons au XVI^e siècle**, par M. le Vicomte Ch. de Calan (Bahon-Rault, éditeur à Rennes). — 7^e fascicule, contenant : La première guerre civile (1562-1563). — L'apogée du protestantisme breton. — La noblesse protestante en Bretagne.

Prix de l'ouvrage : 16 francs ; prix du fascicule : 1 fr. 50. — En souscription à la librairie J. Salaun, Quimper.

CHRONIQUE GÉNÉRALE

Rome. — Il y a énormément d'étrangers à Rome. On calcule qu'il en est venu environ cent mille, attirés surtout par le Jubilé du Pape. L'Etat continue à faire de grandes réductions sur les trajets en chemins de fer.

Le cardinal Lorenzelli, ancien nonce à Paris, aujourd'hui archevêque de Lucques, a présenté au Saint-Père environ 300 pèlerins de son diocèse.

Il a dit que le Jubilé sacerdotal de Pie X venait réconforter le peuple catholique, en ce moment si grave pour la religion. Le Pape a répondu avec son affabilité ordinaire et a donné sa bénédiction.

Les 250 pèlerins de Coutances venus à Rome pour la béatification de leur compatriote, la Vénérable Mère Postel, ont été reçus par le Pape, le 15 Mai. Mgr Guérard y a lu une adresse au Souverain Pontife. Il y a fait allusion aux maux que la loi de séparation a entraînés pour notre pays et a exprimé au Pape les sentiments de dévouement de ses diocésains envers le Saint-Siège. Il a terminé en demandant une bénédiction spéciale pour le clergé, pour la bonne presse et pour le peuple de France tout entier. Pie X a répondu à Mgr Guérard par quelques paroles empreintes de la plus grande bienveillance. Au milieu des douleurs inséparables des hautes responsabilités, ce lui est un réconfort, a-t-il dit, de constater les nombreux dévouements qui se pressent autour du Chef de l'Eglise...

Dimanche, 17 Mai, a eu lieu la solennelle béatification de la B^se Marie-Madeleine Postel. La cérémonie s'est faite dans la basilique de Saint-Pierre, richement ornée pour la circonstance.

Des places spéciales avaient été réservées aux pèlerins de Coutances et aux autres pèlerins français, dont un groupe de Marseillais. La messe a été chantée par Mgr Guérard, en présence de plusieurs cardinaux.

Le soir, à 5 h. 1/2, le Pape escorté des cardinaux et des prélats de la cour pontificale est descendu à la basilique pour vénérer la nouvelle Bienheureuse ; après avoir prié devant les reliques exposées sur l'autel, il a assisté à la bénédiction du T. Saint-Sacrement donnée par Mgr l'Evêque de Coutances.

Le pèlerinage national, comprenant 1.200 Français, aura son audience solennelle demain samedi, 23 Mai, et sera présenté au Pape par Mgr Amette, archevêque de Paris, avec la présence de plusieurs évêques français : NN. SS. Pelgé, Le Roy, de Ligonnès, Gély et Bougouïn.

On regarde comme très prochaine la décision du Pape au sujet des mutualités ecclésiastiques ; de plus en plus on est d'accord pour dire qu'elle sera négative.

— **La cause de Jeanne d'Arc.** — Il y aura, le 9 Juin, une réunion de la Congrégation des Rites, fort importante, pour la cause de Jeanne d'Arc. Ce sera ce qu'on appelle la congrégation préparatoire pour l'examen des miracles proposés pour sa béatification. Cette réunion est la plus décisive. Si son issue est favorable, il y aura une nouvelle congrégation générale et la béatification

Archives diocésaines de Quimper et Léon

pourra avoir lieu au début de l'année prochaine, de façon que les triduum de la béatification pourront se célébrer en France à la date du 8 Mai.

La réparation des églises. — Il résulte de l'article 5 de la dernière loi de confiscation que l'Etat, les départements et les communes sont autorisés à engager les dépenses nécessaires pour l'entretien et la conservation des édifices du culte dont la propriété leur est attribuée.

D'ores et déjà, les communes peuvent donc faire légalement dans les églises toutes les réparations nécessaires. Les fonds de l'ancien budget des cultes, répartis entre les communes chaque année, leur en donnent du reste le moyen financier.

Aux pères de famille. — Surveillance des écoles. — Pères de famille chrétiens, associez-vous et surveillez, surveillez plus que jamais l'école laïque. Si on insulte vos croyances ou votre patriotisme, allez trouver l'instituteur et demandez-lui de cesser ces attaques odieuses ; si on ne vous écoute pas, plaignez-vous à son chef hiérarchique, l'inspecteur primaire ; dénoncez le scandale dans les journaux de la région que vous habitez. Au besoin, adressez-vous aux tribunaux et réclamez des dommages-intérêts contre l'instituteur coupable d'avoir déformé l'âme de vos enfants : un récent arrêt de la Cour de Dijon a montré qu'il y avait encore des juges en France. Surtout ne vous laissez pas émouvoir par les criailleries de vos adversaires : ces gens-là ne sont braves que quand on a peur d'eux.

VACANCES 1908. — Jérusalem, Constantinople, Égypte, Sicile. — Le Comité des Pèlerinages à Jérusalem, fondé en 1882 pour les grands pèlerinages en Terre Sainte et dont le Secrétaire est 4, avenue de Breteuil, Paris, organise pour les vacances prochaines sa XXXVI[e] croisade aux Lieux Saints.

Itinéraire des plus attrayants pour la piété et pour le désir de s'instruire : Le Carmel, Nazareth, Tibériade, Jérusalem (11 jours), Bethléem (etc.), et la visite des villes les plus fameuses de l'Orient : Athènes, Constantinople (2 jours), Baalbeck, Damas, l'Egypte (4 jours), avec le Caire, Héliopolis (Matarieh), Memphis.

Retour par l'île de Malte ; escale en Sicile, à Syracuse. Enfin Naples et Pompeï et retour facultatif par Rome et l'Italie.

Le pèlerinage se fait sur le bateau spécial l'*Etoile*, particulièrement aménagé avec chapelle où réside le Très Saint Sacrement pendant toute la traversée et où tous les prêtres peuvent célébrer la sainte messe chaque jour.

Départ de Marseille le 13 Août 1908, retour à Marseille le 25 Septembre 1908.

Demander le programme détaillé et tous autres renseignements à M. le secrétaire du Pèlerinage de Jérusalem, 4, avenue de Breteuil, Paris.

BIBLIOGRAPHIE

Les Deux Aspects de l'Immanence et le problème religieux, par E. Thamiry, professeur à la Faculté de Théologie. Préface de Mgr Baunard, recteur des Facultés catholiques de Lille. 1 vol. grand in-16 de la collection *Etudes de philosophie et de critique religieuse*. Prix 4 francs. (Bloud, éditeur).

Ce livre est à la fois un exposé et une critique du Monisme. On sait la fortune de ce système qui, par ses multiples ramifications, envahit tous les domaines de la pensée contemporaine : métaphysique, psychologie, morale, apologétique, théologie même... C'est de la transposition des doctrines monistiques dans le domaine des questions religieuses qu'est né le *modernisme*. Aussi Mgr Baunard a-t-il pu écrire à l'auteur qu'il venait de rendre « un service très opportun, très actuel, à la vérité, à la science, à l'Eglise, à tant d'âmes enlisées dans ces questions où le pied leur manque et où le flot les recouvre ». C'est dire que la lecture de ce livre s'impose à quiconque se préoccupe du problème religieux, tel qu'il se pose devant la conscience contemporaine.

Discours de mariage, par M. l'abbé Félix Klein, professeur à l'Institut catholique de Paris. 3 fr. 50 (Bloud, éditeur). Sans parler du style encore plus achevé que dans les précédents ouvrages du même écrivain, l'on goûtera sans nul doute la fraîcheur des sentiments et l'élévation des idées qui animent ce gracieux volume. C'est du christianisme vrai, adapté sans compromission aux besoins de chaque cas ; et la variété en est grande, allant des noms historiques aux professions les plus modestes. A la fin du volume, un toast spirituel discute les règles du discours de mariage, et, comme si l'auteur se faisait scrupule d'avoir trop bien parlé du mariage, une étude plus approfondie, donnée en supplément, défend le célibat ecclésiastique contre ses détracteurs.

En vente à la librairie J. Salaun, Quimper.

« LES ÉTUDES »

REVUE FONDÉE EN 1856 PAR DES PÈRES DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS

Sommaire du 5 Mai 1908.

I. Qu'est-ce que le modernisme. Xavier Moisant. — II. Madagascar. La Laïcisation, Pierre Suau. — III. Le Vén. Jean Eudes et la dévotion au Saint-Cœur de Marie, J. V. Bainvel. — IV. Les Saintes Hosties de Faverney, H. Prélot. — V. Le troisième centenaire de la fondation de Québec, J. Lionnet. — VI. Gerbe mariale, A. d'Alès. — VII. Revue des livres. — VIII. Notes bibliographiques. — IX. Événements de la quinzaine.

La Société de Publicité religieuse, 6, place de la Bourse, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour la *Semaine religieuse* de Quimper.

Revue Financière

Marché très ferme. La Rente est en hausse à 96.90 et la plupart des fonds étrangers ont également gagné du terrain.

Des échanges nombreux sont à signaler en obligations 5 0/0 de l'Emprunt de l'Amazone.

Fermeté soutenue, à 329 fr., de l'action Crédit Foncier Mexicain. Malgré l'augmentation du capital, de 2 à 5 millions de piastres, les produits, plus élevés, permettent de maintenir le dividende, pour 1907, à 8 0/0 du capital nominal.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

L'obligation 5 0/0 hypothécaire des Chemins de fer de Goyaz est l'objet de demandes suivies à 444 francs.

De même, on recherche à 467 fr. les obligations 5 0/0 premier rang du Chemin de fer de Buenos-Ayres Midland.

C'est à partir du 25 Mai, que se négocieront sur notre marché les obligations 5 0/0 Nord-Est de l'Espagne.

Alors que le service de ces titres n'absorbera que 807.000 fr. on estime que les recettes du réseau dépasseront 1.360.000 fr.

A la faveur de demandes suivies, les actions Usines Métallurgiques de la Basse-Loire ont progressé à 239 fr.

Hausse du Bec Auer, à 667 fr.

Succès de souscription pour les 45.000 obligations de la Cie des Tramways, Eclairage et Force Motrice à Rio-de-Janeiro. La progression des recettes fait prévoir environ 36 millions de francs comme recettes totales à la fin de l'année 1908.

Nouvelle avance, à 250 fr., de l'Electrique Lille-Roubaix-Tourcoing. La ligne de Lille à Leers a été livrée au public le 9 Mai.

L'obligation du Port de Bahia reste intéressante autour de 450 fr.

C'est au même cours que se traite l'obligation du Port de Para. En Avril, l'impôt douanier affecté à la garantie des capitaux employés aux travaux a produit 428.400 fr.

Vive hausse de l'action Prowodnik à 542 fr.

On recherche à 42 fr. l'action General Phosphate.

Parmi les valeurs coloniales, on demande à 174 fr. l'action Cie Minière de la Haute-Guinée et à 114 fr. la part de la même compagnie.

Dans le même groupe, l'action et la part de l'Ouest-Africain ont encore progressé à 495 et 251 fr.

Ancienne Maison PIRIOU

SAUVAGE

3, rue Kéréon SUCCESSEUR QUIMPER

HORLOGERIE — BIJOUTERIE — OPTIQUE — ORFÈVRERIE
BRONZES & ORFÈVRERIE D'ÉGLISE

Assortiment considérable de **Candélabres, Garnitures d'autels, Thabors, Calices, Ciboires, Custodes, Boucles de souliers, etc., à des prix excessivement réduits.**

Nouveau candélabre à transformations multiples, breveté S. G. D. G. Réparations, remise à neuf, dorure et argenture.

Le Chronomètre « **A la Montre de Genève** » que l'on trouve seulement chez M. SAUVAGE, qui en a la *propriété exclusive*, doit son *succès* toujours croissant à sa qualité exceptionnelle, à son bon marché et à son réglage parfait ; c'est sans contredit la *Montre de précision* par excellence. Ce mouvement, entièrement monté sur rubis, est à ancre ligne droite, levées visibles, double plateau, spiral Bréguet, balancier compensé, et se fait en boîtes or, argent, acier et nikel.

ARTICLES POUR FUMEURS
Écume et Ambre 1er choix.

ORFÈVRERIE DE TABLE
Qualité supérieure, prix exceptionnel.

Forte remise sur tous les Catalogues.

AUGMENTEZ VOS REVENUS

Bénéfices mensuels

Ecrire pour renseignements à M. *Debeauvais*, 10, rue de Louvois, *Paris*.

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché.

23e ANNÉE. **Vendredi 29 Mai 1908.** N° 22.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

SOMMAIRE

I. — PARTIE OFFIELLE : *Communications de l'Evêché.*

II. — PARTIE NON OFFICIELLE. — Apostolat de la Prière ; Indulgences attachées au mois du Sacré Cœur.

III. — *Chronique du diocèse :* Intentions recommandées aux prières ; Offices extraordinaires ; Tableau de la Visite pastorale et des Confirmations pendant la semaine ; Pèlerinage de Lourdes ; Ploujean ; Briec ; Cast ; Lesneven ; Echo de Rome ; Législation canonique du Mariage ; Sainte-Anne d'Auray ; Cinquantième anniversaire du Couronnement de N.-D. de Rumengol (à suivre).

IV. — *Chronique générale :* Rome ; Paris ; Les trésoriers de fabriques et le séquestre ; Pèlerinage national à N.-D. de la Salette.

V. — *Bibliographie.*

VI. — *Annonces et avis.*

Offices de la semaine.

Dimanche, 31 Mai. — Dimanche dans l'Octave de l'Ascension. Ste Angèle de Mérici, Vierge. Double. Blanc. A la messe, mémoires du Dimanche, de l'Octave et de Ste Pétronille, Vierge.

Vêpres, à partir du Capitule, du suivant, avec mémoires de Ste Angèle, du Dimanche et de l'Octave.

Lundi, 1er Juin. — S. Ronan, Evêque *(au Propre diocésain).* Double. Blanc.

Mardi 2. — De l'Octave de l'Ascension. Semi-double. Blanc.

Mercredi 3. — Ste Clotilde, Reine de France *(au Propre diocésain.)* Double. Blanc.

Jeudi, 4. — Octave de l'Ascension. Double. Blanc.

Vendredi, 5. — Saint Boniface, Evêque, Martyr. Double. Rouge.

Samedi, 6. — Vigile de la Pentecôte *(sans jeûne ni abstinence).* Office du jour ; semi-double. Rouge.

Dimanche, 7. — PENTECOTE.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Milizac. . . . . du 1er au 4 Juin.
Plomeur. . . . . du 5 au 8 —

Archives diocésaines de Quimper et Léon

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

I. A l'occasion du Congrès du *Sillon* qui doit se tenir à Quimper, Nous rappelons et renouvelons la défense faite à Nos prêtres d'assister à des réunions politiques.

II. Nomination. — Mgr l'Evêque a accordé à M. Riou, recteur de Cast, le privilège de porter la mosette des curés-doyens.

III. Lettre de Mgr l'Évêque de Quimper et de Léon au clergé de son diocèse.

Quimper, 24 Mai 1908.

MESSIEURS ET CHERS COOPÉRATEURS,

En vous communiquant officiellement la Lettre du Souverain Pontife Pie X aux Cardinaux Français sur les Mutualités ecclésiastiques, je ne crois pas utile d'y joindre un long commentaire, et les fatigues de la visite pastorale ne m'en laisseraient pas le loisir.

Votre opinion sur la question est depuis longtemps formée. Vous n'aurez aucune peine à éclairer les fidèles sur ce point de droit catholique.

Ce que nous demandions au gouvernement français, c'était qu'on nous laissât au moins, après tant de spoliations, les rentes de nos *fondations* pour les morts et les biens destinés à l'hospitalisation de nos prêtres âgés ou infirmes.

Le Parlement nous propose de les attribuer à des Sociétés de secours mutuels qui seraient soumises à toutes les lois de l'Etat laïque et contraires aux règles les plus élémentaires de la discipline ecclésiastique. Ces Mutualités, soustraites au contrôle de l'épiscopat, auraient été ouvertes même aux prêtres infidèles à la sainteté de leur caractère. Elles auraient pu confier nos messes à des malheureux désormais incapables de les célébrer légitimement.

Le Pape, justement soucieux de l'honneur et de la sainteté de l'Eglise de France, repousse en notre nom toute combinaison de ce genre, et nous devons l'en remercier.

Au fond, les pouvoirs publics voulaient à tout prix, sous cette forme détournée, introduire dans notre organisation religieuse le principe des « Associations Cultuelles ». Nous n'en voulons à aucun prix, tant qu'on n'y aura pas inscrit la reconnaissance formelle et claire de la hiérarchie.

De nouveaux sacrifices nous sont imposés. Il vaut mieux les subir que de laisser entamer, fût-ce sur un point de détail, la constitution de l'Eglise.

Nous n'abandonnerons pas, malgré cette nouvelle épreuve, nos vieillards et nos malades. La charité de leurs confrères et des fidèles nous permettra de leur venir en aide avec une générosité croissante. Si les circonstances nous amènent à modifier le système d'hospitalisation adopté avec succès dans le diocèse, les intéressés n'y perdront rien. Je leur demande de se rassurer. Nous ferons tout ce qui sera possible pour leur rendre plus douces les années de fatigue et de tristesse que la Providence leur a imposées.

Quant à nos morts, privés de leurs messes par l'abominable expropriation dont ils sont victimes, nous multiplierons pour eux les prières. Le Souverain Pontife nous donne un grand exemple en s'engageant personnellement à offrir à leur profit la messe mensuelle. Votre Evêque célébrera aux mêmes intentions deux messes par mois. Chacun de vous verra ce que sa charité et les charges du ministère lui permettront de faire sous ce rapport. Je sais que, dans la Cornouaille comme dans le Léon, le clergé n'a pas coutume d'oublier les morts. Les fidèles, sur ce point comme sur tant d'autres, rivaliseront de zèle avec nous. Et la grande injustice sera en partie réparée par ceux-là mêmes qui ont le plus durement souffert des lois de persécution et de vol. Mais la responsabilité du mal commis n'en pèsera pas moins, lourdement et toujours, sur les auteurs de cette double spoliation et sur tous leurs complices.

Veuillez agréer, Messieurs et chers Coopérateurs, l'assurance de mes sentiments affectueux et dévoués.

† ADOLPHE,
Evêque de Quimper et de Léon.

PIUS PP. X

A NOS TRÈS CHERS FILS LES CARDINAUX

Victor-Lucien, cardinal LECOT, archevêque de Bordeaux ;
Pierre-Hector, cardinal COULLIÉ, archevêque de Lyon ;
Louis-Henri, cardinal LUÇON, archevêque de Reims ;
Paulin-Pierre, cardinal ANDRIEU, évêque de Marseille.

Nos très chers Fils,

Le moment Nous paraît venu de vous faire connaître les décisions que Nous avons prises au sujet des *Mutualités* dites *approuvées*, afin que, par votre entremise, tous les membres de l'épiscopat et du clergé français en soient informés.

Nous avons examiné la question avec le plus grand soin et à tous les points de vue, désireux, comme Nous l'étions, de trouver un moyen d'épargner aux ecclésiastiques français de nouveaux sacrifices. Dans Notre amour pour la France et pour ses prêtres, dont Nous suivons à chaque pas les admirables efforts de charité sous le coup des plus cruelles épreuves, Nous étions disposé à autoriser les plus larges concessions,

*

Archives diocésaines de Quimper et Léon

pourvu que la loi eût permis aux prêtres de France de sauvegarder leur dignité et les règles de la discipline ecclésiastique. — Mais voici que l'on demande au clergé français de former des *Mutualités* ouvertes à tous ceux qui se réclameraient de quelque façon que ce soit du titre d'*intéressés*, sans moyen légal d'écarter de leurs rangs des égarés, ou même des membres exclus de la communion de l'Eglise. On demande en somme aux ecclésiastiques français de se constituer en corps séparé, et d'oublier en quelque sorte leur caractère de prêtres en communion avec le Siège apostolique. Ils devraient se considérer comme de simples citoyens, mais des citoyens privés du droit accordé à tous les Français d'exclure de leurs mutualités des sociétaires indignes. Et tout cela pour pouvoir recueillir des avantages matériels fort discutables et précaires, et entourés de restrictions hostiles à la hiérarchie, dont le moindre contrôle est positivement et explicitement exclu de par la loi.

C'est dans l'exercice de leur saint ministère, généreusement accordé à tous leurs concitoyens sans distinction, d'un bout à l'autre de la France, que les prêtres âgés et infirmes acquièrent le droit à des secours pourtant si minimes, et cependant on refuse de reconnaître ces fonctions ecclésiastiques et, par le fait même, les services qu'ils rendent sans cesse à l'Eglise et à leur Patrie. Tandis que les auteurs de la loi cherchent à éviter l'odieux d'avoir enlevé le pain aux pauvres prêtres âgés et infirmes, ils s'offrent à rendre une petite partie de tant de biens séquestrés; mais ce qu'ils donnent d'une main, ils le marchandent de l'autre par des restrictions et des mesures d'exception. Dans ces conditions, il ne Nous est pas possible d'autoriser la formation des *Mutualités approuvées*. Avec sa clairvoyance habituelle, Notre illustre Prédécesseur écrivait en 1892 aux évêques de France que, dans la pensée des ennemis, la séparation de l'Eglise et de l'Etat devait être « l'indifférence absolue du pouvoir à l'égard de la société chrétienne, c'est-à-dire de l'Eglise, et la négation même de son existence ». Et Léon XIII ajoutait : « Ils font cependant une réserve qui se formule ainsi : Dès que l'Eglise, utilisant les ressources que le droit commun laisse aux moindres des Français, saura, par un redoublement de son activité native, faire prospérer son œuvre, aussitôt l'Etat intervenant pourra et devra mettre les catholiques français hors du droit commun lui-même. Pour tout dire en un mot, l'idéal de ces hommes serait le retour au paganisme : l'Etat ne reconnaît l'Eglise qu'au jour où il lui plaît de la persécuter ». C'est, hélas ! ce que nous voyons aujourd'hui.

Plus grave encore est la question des fondations de messes, patrimoine sacré sur lequel on a osé mettre la main au détriment des âmes et en sacrifiant les dernières volontés des testateurs. Il est incontestable, en effet, que ces fondations devaient servir, dans la pensée des défunts, à célébrer les saintes Messes, non pas d'une façon quelconque ou par qui que ce soit, mais

dans la forme légitime et en parfaite conformité avec la discipline de l'Eglise catholique. Or, au lieu de restituer ces fondations sans entraves, on les offre à des *Mutualités* que l'on dépouille explicitement de tout caractère ecclésiastique et auxquelles de par la loi on interdit toute intervention légale de l'épiscopat. La loi, en effet, ne reconnaît aucune intervention de l'autorité ecclésiastique, qui se trouverait désormais dépourvue de toute force légale pour assurer toujours et partout la célébration légitime des saintes Messes, et par là même, malgré toutes les mesures que pourrait prendre l'épiscopat, et malgré le bon vouloir de la majorité des très dignes prêtres de France, la célébration de ces messes serait exposée aux plus redoutables périls. Or Nous devons sauvegarder la volonté des testateurs et assurer la célébration légitime en toute circonstance du Saint Sacrifice. Nous ne pouvons donc autoriser un système qui est en opposition avec les intentions des défunts et contraire aux lois qui régissent la célébration légitime de l'acte le plus auguste du culte catholique. C'est avec une profonde tristesse que Nous voyons ainsi se consommer des spoliations sans nombre par la mainmise sur le patrimoine des morts. Dans le but d'y remédier autant que possible, Nous faisons appel à tous Nos chers prêtres de France de vouloir une fois l'année célébrer une messe aux intentions des pieuses fondations, comme Nous le ferons Nous-même une fois par mois. En outre, et malgré les limites restreintes de Nos ressources, Nous avons déjà déposé la somme nécessaire pour la célébration de deux mille messes par an aux mêmes intentions, afin que les âmes des trépassés ne soient pas privées de suffrages auxquels elles avaient droit et que la loi, telle qu'elle est conçue aujourd'hui, ne respecte plus.

C'est avec toute l'effusion de Notre âme, et comme gage de Notre très vive et paternelle affection pour la France, que Nous vous donnons, Nos très chers fils, à vous, à votre clergé, et aux fidèles de vos diocèses, la bénédiction apostolique.

Donné à Rome, le 17 Mai de l'année 1908, de Notre Pontificat la cinquième.

PIVS PP. X.

PARTIE NON OFFICIELLE

Apostolat de la Prière

LIGUE DE PRIÈRES EN UNION AVEC LE CŒUR DE JÉSUS

INTENTION GÉNÉRALE POUR JUIN 1908

La dévotion au Sacré-Cœur.

Le cardinal Pie a admirablement caractérisé la dévotion au Cœur de Jésus quand il l'a nommée *la quintessence de la religion*.

Incomparables sont les avantages de cette dévotion. Elle est de

Archives diocésaines de Quimper et Léon

toutes : 1° *La plus excellente,* soit par son objet *matériel,* qui est le Cœur de chair de l'Homme-Dieu, la source du sang qui a sauvé le monde ; soit surtout par son objet *spirituel,* qui est l'amour de ce divin Sauveur, le principe de toutes les merveilles de l'ordre surnaturel ; 2° *la plus utile,* puisqu'elle nous unit intimement au modèle de toutes les vertus et à la source de toutes les grâces ; — 3° *la plus consolante,* puisqu'elle nous montre toutes nos souffrances endurées par le Cœur de notre Dieu avant de passer dans notre cœur, et douées par lui de la vertu de nous conduire au ciel ; — 4° enfin, c'est la dévotion *la plus salutaire* à la société, puisque, d'après la révélation faite à la bienheureuse Marguerite-Marie, c'est dans la connaissance et l'amour du Cœur de Jésus que la société engourdie et vieillissante retrouvera la chaleur et la vie.

Mais pour que cette dévotion bénie porte tous ses fruits, il faut s'adonner aux exercices qui constituent la pratique substantielle de cette salutaire dévotion :

1° *Recevoir* les biens dont le Cœur de Jésus est la source ; méditer ses leçons et ses exemples, l'invoquer avec confiance en toute occasion ;

2° *Donner* au Cœur de Jésus la gloire qu'il attend de nous : imiter ses vertus et surtout sa douceur et son humilité ; nous intéresser à tout ce qui l'intéresse ; mettre en pratique la parole de l'apôtre : « Ressentez en vous-même tous les sentiments de Jésus-Christ » ;

Pratiquer et promouvoir la dévotion au Sacré-Cœur, travailler à répandre son culte, en un mot, réaliser par tous les actes d'un zèle ardent cette aspiration du Sauveur : « Je suis venu jeter le feu sur la terre, et que désiré-je sinon qu'il s'allume ? »

Indulgences attachées au Mois du Sacré Cœur. — 1° Sept ans et sept quarantaines une fois par jour à tous les fidèles qui, soit en public, soit en particulier, durant le mois de Juin, honorent le Sacré Cœur de Jésus par des prières spéciales et des pratiques pieuses ;

2° Indulgence plénière pour ceux qui, ou chaque jour pratiqueront ce pieux exercice en particulier ou dix fois au moins pendant le mois de Juin prennent part à cet exercice fait en public. Ils gagnent cette indulgence un jour à leur choix pendant ce mois ou l'un des huit premiers jours du mois de Juillet, s'ils se confessent, communient, visitent une église ou chapelle publique et y prient aux intentions du Souverain Pontife (Léon XIII, décret du 30 Mai 1902) ;

3° Indulgence plénière *totiès quotiès,* le 30 Juin, dans les églises où le Mois du Sacré Cœur aura été solennellement célébré ;

4° Le privilège de l'autel grégorien *ad instar,* à la messe du 30 Juin, pour les prédicateurs du Mois du Sacré Cœur et les recteurs des églises où cet exercice aura été solennellement célébré ;

5° Pour les personnes qui propagent ce saint exercice, une

indulgence de 500 jours à gagner par toute œuvre faite pour le promouvoir ou le faire mieux célébrer ; une indulgence plénière pour les communions faites dans le mois de Juin (Pie X, rescrit du 8 Août 1906).

Toutes ces indulgences sont applicables aux âmes du Purgatoire.

N. B. *a)* Pour faire le Mois du Sacré Cœur de façon à gagner ces indulgences, aucune prière spéciale n'est prescrite. On conseille — à défaut d'une courte instruction — une lecture méditée suivie de la récitation des Litanies du Sacré Cœur (auxquelles demeurent attachées, en plus, les 300 jours d'indulgences accordées par Léon XIII, le 2 Avril 1899). On peut y joindre les invocations et prières indulgenciées par Pie X :

Cœur sacré de Jésus, j'ai confiance en vous. (300 jours d'ind.)
Cœur sacré de Jésus, que votre règne arrive. (300 jours d'ind.)

b) Les indulgences du Mois du Sacré Cœur sont sans préjudice de celles attachées à la fête et à la neuvaine préparatoire.

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Intentions recommandées aux prières.

I. — **L'Eglise et la France.**
II. — **Les premières Communions et les Confirmations.**
III. — **Missions.** — PLOUGUERNEAU, du 31 Mai au 20 Juin. Président, la 1re semaine (mission des enfants), M. Cloarec, recteur de Saint-Rivoal.
— GUILERS-BREST, du 31 Mai au 7 Juin, retour de Mission, sous la direction de MM. L'Hévéder et Bourdoulous, missionnaires.
IV. — **Retraites.** — LESNEVEN, retraite française pour les femmes, du 30 Mai au 6 Juin.
— QUIMPER, retraite bretonne pour les femmes, du du 7 au 13 Juin.
— QUIMPERLÉ, retraite bretonne pour les femmes, du 14 au 20 Juin.

Offices extraordinaires.

Quimper. — Cathédrale de Saint-Corentin. — **La neuvaine au Saint-Esprit** commencera *samedi 30 Mai* pour se terminer le dimanche de la Pentecôte ; elle se fera chaque soir, à 7 *h. 3/4 :* récitation du chapelet, chant du *Veni creator,* bénédiction du T. Saint-Sacrement.

Mois du Sacré Cœur. — Tous les jours pendant le mois de Juin, une messe de réparation se dit à l'autel du Sacré Cœur, à 5 h. 1/2 ; elle est suivie de la récitation des Litanies du Sacré Cœur.

Tous les vendredis du mois, à 7 h. 3/4 du soir, cérémonie réparatrice ; bénédiction du T. Saint-Sacrement.

Eglise de N.-D. de Loc-Maria. — **La clôture du mois de Marie** pour les paroisses de Quimper aura lieu, *dimanche 31 Mai, à 8 heures* du soir, en l'église de Notre-Dame de Loc-Maria. On invite tous les habitants à prendre part à cette pieuse manifestation en l'honneur de la Patronne de Quimper.

Voici le programmme de la cérémonie à l'église : chant du cantique de Notre-Dame de Loc-Maria ; courte allocution ; salut solennel, pendant lequel une quête est faite pour frais du culte au sanctuaire de Loc-Maria ; dernier cantique à la Reine du Ciel.

Archives diocésain de Quimper et Léon

Voici quel sera, cette année, le parcours de la procession de la Fête-Dieu, à Quimper *(Dimanche 21 Juin)* : Rue de l'Evêché, rue du Parc, rue du Quai, rue et place Saint-Mathieu, église Saint-Mathieu (station) ; rue du Chapeau-Rouge, place Médard (reposoir) ; rue Kéréon.

TABLEAU DE LA VISITE PASTORALE ET DES CONFIRMATIONS
pendant la semaine.

La Confirmation se donne soit le matin, soit le soir, dans la paroisse inscrite la première ; la seconde est convoquée.

Juin.	*Matin.*	*Soir.*
Lundi, 1er.....	Saint-Yvi.....	Rosporden. — Tourc'h.
Mardi, 2.....	Elliant.....	Langolen. — Landudal.
Mercredi, 3.....	Briec.....	Landrévarzec.

Pèlerinage de Lourdes. — Il partira, comme il a été annoncé déjà, le soir du dimanche 28 Juin, à des heures que nous ne pouvons encore indiquer.

Nous sommes heureux d'annoncer que S. G. Monseigneur l'Évêque présidera le pèlerinage. Cette bonne nouvelle causera à tous une grande joie.

Cette année des Noces d'or des Apparitions, nous avions demandé 7 trains pour le mois de Septembre. Pour des raisons qu'il serait trop long d'énumérer, tout nous a été refusé, et c'est à la dernière heure qu'on nous a offert 4 trains pour la semaine du 28 Juin au 4 Juillet. Force a été d'accepter, malgré les difficultés que présente à beaucoup cette semaine.

Les prix restent les mêmes : *De Landerneau à Lourdes*, aller et retour, 1re classe, *102 fr.*; 2e classe, *70 fr.*; 3e classe, *46 fr.* — *De Quimper à Lourdes :* 1re classe, *92 fr.*; 2e classe, *65 fr.*; 3e classe, *43 fr.*

Le registre des inscriptions sera fermé le 22 Juin au plus tard.

Nous donnerons, dans le prochain numéro, les autres détails concernant le pèlerinage. C.

Ploujean. — Avis de service. — On nous prie d'annoncer qu'un service solennel pour le repos de l'âme de M. Puill, mort recteur de Loc-Eguiner (Saint-Thégonnec), sera célébré à Ploujean, mardi prochain 2 Juin, à 10 heures.

Briec. — La Mission. — Missionnaire expérimenté autant que pasteur plein de zèle, M. le chanoine Poulhazan connaît bien l'efficacité exceptionnelle d'une Mission pour atteindre et sanctifier les âmes ; et il a voulu procurer à sa paroisse de Briec cette grâce de choix. La nouvelle en fut annoncée, au commencement de cette année, et accueillie avec une vive joie par la population qui, durant

les mois d'attente, a été soigneusement préparée pour l'œuvre de salut.

Des missionnaires choisis parmi les nombreux amis — et obligés — que M. le chanoine Poulhazan s'est faits dans ses courses apostoliques, avaient promis leur concours. Pour les recevoir, tout a pris un air de fête, jusqu'à la pauvre vieille église qui essayait de dissimuler, sous les oriflammes et les guirlandes, l'insuffisance de son enceinte et le délabrement de ses murs...

Le dimanche 26 Avril, le joyeux carillon des cloches annonça l'ouverture de la Mission des enfants. A la fin de cette semaine, 420 jeunes retraitants prirent part au banquet eucharistique.

C'est maintenant le tour des grandes personnes, invitées à se partager, autant que possible, en trois séries égales, du 3 au 23 Mai. M. le chanoine Orvoën, curé de Concarneau, M. le chanoine Kérébel, curé de Riec, et M. Kérisit, recteur de Berrien, assistés chacun de onze auxiliaires dévoués, président successivement les exercices de la Mission. Pour les écouter, la population accourt avec empressement des quatre coins de la paroisse et, malgré les longues distances, remplit l'église dès la première heure. Il serait difficile de trouver des auditeurs plus recueillis et plus attentifs ; aussi, quand sous différentes formes de la chaire de vérité descend la doctrine chrétienne en paroles tantôt graves et solennelles, tantôt émues ou plus familières, toujours claires et persuasives, les esprits et les cœurs sont ouverts pour la recevoir et la faire fructifier. L'enthousiasme naît et se communique ; il entraîne les quelques hésitants, dont le front d'abord timidement baissé se relève peu à peu, secoue tout nuage et manifeste la joie du vrai bonheur retrouvé, la paix de la conscience.

Si quelques uns ont pu ou dû résister au courant salutaire, il faut les prendre en pitié et prier pour eux. Ces rares abstentions semblent faire une tache ; mais elle disparaît dans le tableau grandiose des 3.500 communions qui ont été le couronnement des trois semaines de Mission.

Les petits enfants — inutile de le dire — n'ont pas été oubliés ; eux aussi ont eu leur Mission : réunions à l'église, instructions adaptées à leur âge, confession des plus âgés, bénédiction des plus jeunes en groupes ou sur les bras de leurs parents, procession au chant de l'*Ave, Ave Maria ;* puis, après le Salut, distribution générale de médailles-souvenirs...

La Mission est terminée ; les cloches à toute volée ont accompagné l'hymne de l'action de grâces. Les missionnaires sont partis, mais non oubliés : leurs noms sont sur toutes les lèvres, et un doux écho de leur passage se prolonge dans toute la paroisse. On répète les pieux cantiques appris et chantés pendant la Mission. Les maisons et les champs sont devenus des lieux de réunions contradictoires et de religieuses discussions. Les retraitants de chaque semaine prétendent avoir eu les orateurs les plus éloquents et les plus distingués. « Nos missionnaires, dit l'un, par

Archives diocésaines de Quimper et Léon

leurs paroles souples et leur air de grande sainteté sont certes hors concours. » — « Vous croyez ? répond l'autre ; impossible cependant, il me semble, de trouver des prédicateurs à pouvoir soutenir la comparaison avec ceux qui nous parlaient avec une énergie et une vigueur à émonvoir des cœurs de pierre, à agir même sur des créatures sans raison. » (Il faut savoir que la montre de certain conférencier s'arrêtait pendant les instructions de son propriétaire.) — « Vous parlez bien, vous autres, réplique un troisième ; qu'auriez-vous donc dit, si, comme nous, vous aviez entendu des sermons dont l'originalité égale la profondeur des idées et la sublimité des sentiments ! » — « Accordez la palme à qui vous voudrez, fait observer une voix judicieuse et calme ; quant à moi, je me contente d'admirer les talents nombreux de l'un et de l'autre des missionnaires, de songer à leurs fatigues excessives, que peuvent seuls mesurer le bien opéré parmi nous et la joie semée dans nos familles. »

...Après tout ce dont nous avons été et dont nous sommes témoin, nous croyons pouvoir affirmer que, dès ce jour, avec plus d'énergie que jamais, la chrétienne population de Briec saura défendre le trésor de sa foi contre ses ennemis jaloux et de plus en plus acharnés : jamais elle n'oubliera ces fières paroles que, à la clôture de la Mission, elle lançait vers le ciel en un magnifique cri d'ensemble :

Feiz karet hon tadou, morse ni ho nac'ho,
Kentoc'h ni a varvo.

La pensée du bien accompli est une joie et une consolation pour le cœur du bon pasteur qui, malade pendant la plus grande partie de la Mission, s'était, dit-on, constitué devant Dieu victime volontaire pour attirer de plus abondantes grâces sur ses paroissiens. Ses souffrances ont été pesées et produisent déjà des fruits nombreux dont il sera donné à l'excellent Curé de jouir longtemps encore, nous l'espérons, même sur la terre. XX.

Cast. — **Noces d'or sacerdotales.** — M. Riou, recteur de Cast, a célébré, dimanche dernier 24 Mai, son 50e anniversaire de prêtrise. La fête, à laquelle assistaient de nombreux amis du vénérable jubilaire, a été belle et réussie de tous points. Le compte rendu que nous attendions nous fait défaut par suite d'une indisposition de notre correspondant. Nous sommes heureux de pouvoir donner au moins la lettre suivante, écrite à M. le Curé-Archiprêtre de Châteaulin, par laquelle Mgr l'Evêque, s'associant d'avance à la solennité, en marque si délicatement la raison d'être et la signification.

Quimper, le 17 Mai 1908.

Cher Monsieur l'Archiprêtre,

La cinquantaine de prêtrise de Monsieur le Recteur de Cast sera pour sa paroisse, comme pour tout le clergé du Diocèse, une fête de famille très émouvante et très douce.

Dans les temps de persécution, les vétérans du sacerdoce ont droit à plus de respect et de sympathie. Leur jeunesse cléricale s'est écoulée dans la paix. Leur vieillesse n'a reculé devant aucune des fatigues et des peines imposées par les circonstances actuelles. Ils nous donnent à tous un exemple que nous aimerons à suivre.

Monsieur l'abbé Riou a rempli courageusement son devoir. Il a su comprendre les besoins de sa paroisse. Il y a établi et entretenu de ses deniers une école chrétienne. Il a favorisé, par ses leçons et ses générosités, l'éclosion de nombreuses vocations ecclésiastiques, et l'on pourra dire de lui comme d'un de nos vieux évêques : *Multos reliquit sacerdotii sui successores.*

J'unirai mes prières aux vôtres pour que le bon Dieu lui fasse sentir profondément la consolation d'un jubilé qui lui rappellera tant de souvenirs et lui vaudra tant d'hommages reconnaissants.

Je vous charge de lui marquer mon estime et mon affection personnelles en lui conférant de ma part le droit de porter désormais le camail des Curés-Doyens.

Veuillez agréer, bien cher Monsieur l'Archiprêtre, l'assurance de mon attachement paternel et de mon religieux dévouement.

† ADOLPHE,
Évêque de Quimper et de Léon.

Lesneven. — **Retraite de femmes,** *du 17 au 23 Mai.* — 51 paroisses ; 123 retraitantes : Bourg-Blanc, 7 ; Lannilis, 7 ; Plabennec, 7 ; Plouédern, 6 ; Ploudaniel, 5 ; Saint-Frégant, 5 ; Le Drennec, 4 ; Plouguin, 4 ; Bodilis, 3 ; Kerlouan, 3 ; Lesneven, 3 ; Plougourvest, 3 ; Plounéventer, 3 ; Plouvorn, 3 ; Plouider, 3 ; Ploumoguer, 3 ; Plouvien, 3 ; Saint-Pierre-Quilbignon, 3 ; Saint-Pabu, 3 ; Trégarantec, 3 ; Bohars, 2 ; Guipavas, 2 ; Guipronvel, 2 ; Kernilis, 2 ; Kerlouan, 2 ; Lanrivoaré, 2 ; Plouescat, 2 ; Plougastel-Daoulas, 2 ; Plouzané, 2 ; Saint-Divy, 2 ; Sibiril, 2 ; Brélès, 1 ; Le Folgoët, 1 ; Guissény, 1 ; Kersaint-Plabennec, 1 ; Landerneau, 1 ; Lambézellec, 1 ; Lanhouarneau, 1 ; Landunvez, 1 ; Loc-Brévalaire, 1 ; Lanneufret, 1 ; La Martyre, 1 ; Loc-Maria-Plouzané, 1 ; Pencran, 1 ; Plougoulm, 1 ; Plourin, 1 ; Plouzévédé, 1 ; Plounéour-Trez, 1 ; Le Relecq, 1 ; Saint-Derrien, 1 ; Saint-Vougay, 1.

Echo de Rome. — Plusieurs prêtres et un groupe de fidèles de notre diocèse font partie du pèlerinage national qui se trouve en ce moment à Rome. Ils ont adressé à Mgr l'Evêque de Quimper et de Léon le télégramme qui suit, daté du samedi 23 Mai, 7 h. 10 du soir :

« En sortant de l'émouvante audience pontificale, sous l'impression de l'accueil et des paroles réconfortantes du Saint-Père, les prêtres et les fidèles, pèlerins du diocèse de Quimper pensent à leur Evêque vénéré et lui envoient l'expression de leur filial dévouement. Ils prient pour l'Evêque et pour le diocèse. De Sainte-Marie du Vatican. »

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Législation canonique du Mariage. — On s'est demandé comment il fallait procéder à la vérification de l'état libre des contractants, et si le nouveau décret ne changeait pas le mode de publication des bans, en usage dans le Diocèse.

D'après le can. V. § 1er du Décret *Ne temere,* le curé doit s'assurer, suivant les règles du droit : *servatis de jure servandis,* que les parties sont absolument libres de tout empêchement prohibitif ou dirimant, et qu'elles peuvent donner validement leur consentement.

Or, les règles du droit lui prescrivent d'exiger :

1° *L'acte de baptême* de chaque partie, et cet acte ne devra pas remonter au delà de *trois mois* au moment de sa remise au prêtre. On ne se contentera pas de l'acte de baptême donné pour la première communion ou la confirmation.

2° *Le certificat de publication des bans,* signé du curé du domicile ou de son délégué, et attestant qu'aucun empêchement n'a été découvert.

Rien n'est changé, pour le moment, en ce qui concerne la publication des bans. Mais il faut se rappeler que, conformément à la nouvelle législation civile, la majorité pour les hommes est abaissée à 21 ans, ainsi qu'il a été déjà dit dans le numéro du 30 Août 1907 de la *Semaine religieuse.*

Sainte-Anne d'Auray. — **Fêtes de la Pentecôte,** sous la présidence de *Mgr Gouraud,* évêque de Vannes. — Programme. — *Samedi 6 Juin,* 5 heures, Vêpres ; sermon par M. Person, missionnaire diocésain de Quimper ; bénédiction du Saint-Sacrement ; procession. 8 heures, récitation du chapelet et cantiques en l'honneur de sainte Anne.

Dimanche 7 Juin, à 4 heures, première messe ; 9 heures, grand'messe ; 2 heures, vêpres, bénédiction du Saint-Sacrement ; procession.

Lundi 8 Juin, pèlerinage des paroisses d'Arzon, de Plouharnel, de Camors, de la Chapelle-Neuve, de Plumelin et de Baud.

Cinquantième anniversaire du Couronnement de Notre-Dame de Rumengol.

I

La statue vénérée de Notre-Dame de Rumengol a été couronnée, au nom de Pie IX, par Mgr Sergent, évêque de Quimper et de Léon, le 30 Mai 1858. Le cinquantième anniversaire de ce couronnement sera solennisé cette année, au prochain Pardon de la Trinité, les 12, 13 et 14 Juin. A cette occasion, nous croyons devoir rappeler les principales circonstances du grand acte de 1858, qui fit dans tout le diocèse une si vive impression.

†

Le 25 Mars 1857, une supplique, signée par un grand nombre de prêtres et de notables catholiques, était adressée à l'Evêque en vue de prier le Saint-Père d'accorder à Notre-Dame de Rumengol les honneurs du Couronnement. « De tous les pèlerinages dédiés à la Sainte Vierge, dans la Bretagne Armoricaine, disait la supplique, celui de Notre-Dame de Rumengol est, sans contredit, le plus pieux, le plus fréquenté et aussi, vraisemblablement, le plus ancien. Dans notre pays, catholique avant tout, le culte de la Vierge Marie a traversé les siècles sans recevoir aucune atteinte ; nos pères ne l'auraient pas souffert. Cependant, jusqu'à présent, aucune image de la Mère de Dieu n'a été couronnée en Bretagne. En notre nom, et au nom de tous les Bretons qui, nous n'en doutons pas, seraient heureux d'apposer leur signature au bas de cette supplique, nous venons, avec une respectueuse confiance, supplier instamment Votre Grandeur de déposer nos vœux au pied du trône du Vicaire de Jésus-Christ et d'obtenir de Sa Sainteté l'insigne faveur du Couronnement de Notre-Dame de Rumengol. »

Mgr Sergent, qui avait mis dans ses armes l'image de la Très Sainte Vierge avec la prière *Ave maris stella,* se hâta de faire droit à cette requête. Le 17 Avril 1857, il écrivait en ces termes à Pie IX : « Très Saint Père, la très antique et très persévérante dévotion des Bretons Armoricains envers la Bienheureuse Vierge a, depuis longtemps, bâti en son honneur, orné et merveilleusement enrichi un grand nombre d'églises dans le diocèse de Quimper. Parmi ces églises, c'est à bon droit que celle de Rumengol occupe, depuis des siècles, un rang distingué. Tous les ans, une foule innombrable de pieux pèlerins a coutume d'y accourir, et chacun, en approchant de ces murs bénis, ne peut s'empêcher de se rappeler les paroles de la Sainte Ecriture : « *Digitus Dei est hic* ; le doigt de Dieu est ici ». C'est ce que nous avons pu constater par nous-même, et c'est ce qui nous détermine à nous jeter aux pieds de Votre Sainteté, en la priant avec toute l'effusion de notre âme de couronner cette image que vénèrent tant de milliers de fidèles. »

†

La réponse de Pie IX, le Pape de l'Immaculée Conception, ne se fit pas attendre. Le 8 Mai suivant, il faisait parvenir un Bref accordant la faveur demandée. « Vénérable Frère, disait Sa Sainteté, vous Nous avez fait savoir que dans l'église paroissiale de Rumengol, en votre diocèse, il existe une image de l'Immaculée Vierge, Mère de Dieu, célèbre par le culte et la vénération des fidèles. Vous Nous exprimez le vif désir que vous éprouvez, pour augmenter le culte dont on entoure cette pieuse image, de Nous voir l'enrichir d'un diadème, et vous Nous adressez d'instantes prières, pour qu'il plaise à Notre bienveillance apostolique d'accorder cette grâce. Nous aussi, qui professons pour la Sainte Mère de Dieu, toujours Vierge, le culte le plus dévoué, et qui faisons tout ce qui Nous est possible dans le Seigneur, pour que la dévo-

Archives diocésaines de Quimper et Léon

tion des fidèles s'accroisse de jour en jour, Nous avons exaucé vos vœux avec empressement. C'est pourquoi, après avoir prié la Mère de Dieu de vous protéger et de vous favoriser d'une manière toute spéciale, vous et la portion du troupeau du Seigneur qui vous est confiée, appuyé sur la miséricorde de Dieu Tout-Puissant, et l'autorité des Bienheureux Apôtres Pierre et Paul, Nous vous chargeons par les présentes d'orner et d'enrichir d'une couronne, *en Notre nom*, la statue de Notre-Dame de Rumengol. En outre, Nous accordons miséricordieusement dans le Seigneur à tous les fidèles qui vraiment pénitents, confessés et communiés, visiteront dévotement la susdite église de Rumengol, soit le jour fixé pour la solennité du Couronnement, soit l'un des sept jours continus qui la suivent immédiatement, au choix de chaque fidèle, cette année et les années suivantes, le jour anniversaire de cette solennité, et qui adresseront à Dieu de pieuses prières pour la concorde entre les princes chrétiens, l'extirpation des hérésies et l'exaltation de notre sainte Mère l'Eglise, Indulgence plénière et rémission de leurs péchés, applicable par forme de suffrages aux âmes des fidèles qui ont quitté cette vie, unies à Dieu dans la charité. Et ce, nonobstant toute chose contraire, les présentes devant avoir force et valeur à perpétuité. »

Mgr Sergent, en recevant ce Bref, l'apostilla en ces termes : « C'est avec la plus profonde vénération que nous avons reçu la présente mission, et que suivant la très bienveillante volonté de Notre Saint Père, nous sommes prêt à la remplir. » Puis il fixa la date de la solennité du Couronnement au 30 Mai 1858, dimanche de la Trinité.

II

Le 15 Mai 1858, par un mandement daté de Tourc'h, Mgr Sergent invitait le clergé et les fidèles de son diocèse à venir célébrer avec lui les fêtes du Couronnement de Notre-Dame de Rumengol, tout en s'excusant de n'avoir pas appelé d'autres évêques. « Nous avions eu d'abord la pensée, disait le pieux prélat, de rehausser cette grande solennité par la présence de quelques-uns de nos vénérables frères dans l'Episcopat ; mais, à cette saison de l'année, tous les évêques sont absorbés par leurs visites pastorales, et s'ils les interrompent, ce n'est que pour rentrer dans leurs cathédrales, à cause des ordinations de la Trinité. On ne pouvait se flatter de les avoir qu'en choisissant une autre époque : or, choisir une autre époque, c'était déplacer le grand Pardon de Rumengol, rompre avec d'anciennes traditions, et gêner la dévotion de nos chers habitants des campagnes. Leur pieuse fidélité a su acquérir devant le trône de Marie des droits et des privilèges que nous respecterons toujours, et nous ne reculerons devant aucun sacrifice, quand il s'agira de conserver au pèlerinage de Rumengol le caractère de recueillement qui fait sa gloire..... Préparez-vous donc, nos très chers Frères, disposez vos cœurs et vos âmes à cette journée qui doit être pour tout le diocèse une journée de bénédictions abondantes. »

† †

L'appel de l'Evêque fut entendu. Jamais on ne vit à Rumengol une affluence aussi considérable de pèlerins (une relation de l'époque en porte le chiffre à 100.000 pour les trois journées du vendredi, samedi et dimanche de la Trinité) ; jamais surtout on n'y vit pareil recueillement, pareils témoignages de la foi et de la piété bretonnes. Quelques extraits du procès-verbal du Couronnement nous donneront la physionomie et nous feront connaître le caractère de la fête.

« Le samedi, 29me jour de Mai 1858, vigile de la Fête de la Sainte Trinité, Illustrissime et Révérendissime Seigneur René-Nicolas Sergent, évêque de Quimper et de Léon, accompagné du révérendissime Seigneur François Sauveur, protonotaire apostolique, archidiacre de Cornouaille ; des sieurs Paul de la Lande de Calan, Louis Le Guen de Kerneizon, Léopold de Léseleuc-Kerouara, Emile Evrard, chanoines de l'insigne cathédrale de Quimper, spécialement délégué par le Chapitre, s'est rendu à la très dévote église de Rumengol, pour, par ordre et spéciale délégation de N. S. Père le Pape Pie IX, y procéder avec une grande solennité, et conformément aux rites prescrits, au couronnement de l'ancienne image de Notre-Dame vénérée dans cet illustre sanctuaire.

» Le Seigneur Evêque avait invité tous les serviteurs de la Reine du ciel, très spéciale protectrice de notre Bretagne Armoricaine, à prouver une fois de plus, par leur présence à cette auguste cérémonie, qu'il n'avait pas vainement allégué, pour obtenir du Siège Apostolique une si précieuse faveur, la dévotion très ancienne, très persévérante et très universelle des chrétiens de son diocèse pour Notre-Dame de Rumengol. Aussi, quoique l'imposition des deux couronnes destinées par le Souverain Pontife à l'image de notre Divin Sauveur et à celle de sa Mère Immaculée ne dût avoir lieu que le lendemain, dimanche de la Trinité, néanmoins une foule vraiment innombrable assiégeait depuis longtemps tous les abords de la dévote église.

» Pendant plus de deux jours avant la fête, tous les chemins et sentiers qui conduisent à Rumengol étaient couverts de pèlerins, accourus des paroisses les plus éloignées, ainsi que le Seigneur Evêque put le remarquer avec attendrissement dès qu'il fut sorti de sa ville épiscopale. Tous les prêtres des paroisses voisines et un très grand nombre d'autres étaient venus aussi, non seulement pour satisfaire leur dévotion personnelle, mais pour entendre les confessions des fidèles qui n'auraient pas cru leur pèlerinage complet, s'ils n'avaient participé dans ce lieu même aux sacrements de Pénitence et d'Eucharistie. Pendant toute la journée du vendredi, ainsi que pendant une partie notable de la nuit suivante, aucun des confessionnaux de l'église n'avait cessé d'être rempli ; il en fut de même jusqu'au moment de la cérémonie du Couronnement ; et pourtant, malgré le zèle admirable de tant de prêtres, il fut impossible d'entendre tous les pénitents qui se présentèrent. Ceci soit dit pour que le souvenir demeure de génération en génération,

Archives diocésaine d Quimper et Léon

non seulement de l'acte très solennnel que le présent procès-verbal a pour objet de constater, mais aussi des sentiments de foi très vive et de vraie dévotion que notre pays entier manifestait dans ces saintes journées.

» Le samedi, après l'arrivée du Seigneur Evêque, la messe fut solennellement chantée, en sa présence, par le Révérendissime Seigneur François Sauveur, vicaire général. Dans l'après-midi, quand les vêpres furent achevées, M. Keramanac'h, curé-archiprêtre de Saint-Mathieu de Morlaix, adressa au peuple un premier sermon en langue bretonne. Ensuite eut lieu la procession des « miracles », que l'on a coutume de faire la veille du grand Pardon. Le soir du même jour, un grand feu fut allumé en signe de joie, près du lieu où le Couronnement devait se faire. L'église et son élégant clocher furent aussi illuminés de la manière la plus brillante. Mais ce qui donna à cette nuit de bénédictions la marque et le caractère par excellence des fêtes de la Religion de Jésus-Christ, ce fut l'attitude des innombrables pèlerins qui campèrent sur cette montagne depuis le coucher du soleil jusqu'à son lever, comme autrefois les bergers autour de la grotte de Bethléem. Le chant non interrompu des plus touchants cantiques, la récitation du saint Rosaire, que les groupes séparés des hommes et des femmes se renvoyaient mutuellement comme autant d'échos, tinrent éveillés pendant toute la nuit ceux en très petit nombre qui avaient pu trouver un abri : la grande voix de tout un peuple en prières ne cessa donc pas un instant de monter vers Dieu pendant cette douce nuit de Rumengol. *(A suivre.)*

CHRONIQUE GÉNÉRALE

ROME. — Comme nous l'avons annoncé, le Pape a reçu, samedi 23 Mai, le pèlerinage national français. Les pèlerins, au nombre de 2.000, ont été présentés par Mgr Amette, archevêque de Paris, qui a exprimé au Souverain Pontife les sentiments de filial respect, d'obéissance et de confiance des catholiques français.

Pie X a répondu par des paroles empreintes d'une bonté toute paternelle en même temps que d'une grande fermeté ; il a remercié les pèlerins d'être venus, spécialement après que le Pape a été obligé, malgré sa douleur personnelle, d'imposer de grands sacrifices ; mais ces sacrifices étaient nécessaires « pour sauvegarder l'honneur de l'Eglise qu'on voulait rendre esclave et détacher de ses évêques et par conséquent du Pape... » Il a terminé en bénissant les évêques, les prêtres, les pèlerins et leurs familles, et demandant aux pèlerins de retour chez eux de dire à tous combien le Pape aime les Français et souhaite leur prospérité temporelle et spirituelle...

Dimanche, 24 Mai, a eu lieu à la basilique de Saint-Pierre, magnifiquement décorée et illuminée, la cérémonie solennelle de

la béatification de la Vénérable Mère Barat, fondatrice de la Société du Sacré-Cœur. Plusieurs cardinaux, de nombreux prélats et dignitaires y assistaient, ainsi que les évêques français présents à Rome — NN. SS. d'Amiens, de Poitiers, de Rodez, de Mende, de Montauban — et les pèlerins français.

La messe solennelle a été célébrée par Mgr Amette, archevêque de Paris.

Dans la soirée le Souverain Pontife est descendu à la basilique où étaient massés plusieurs milliers de personnes, parmi lesquels les pèlerins français. Après avoir prié devant les reliques de la nouvelle Bienheureuse, le Pape a assisté à la bénédiction du T. Saint-Sacrement, puis est rentré dans son palais en bénissant la foule qui le saluait en silence.

PARIS. — L'illustre poëte, François Coppée, vient de mourir, succombant à une longue et douloureuse maladie. Depuis plusieurs semaines, ses amis ne conservaient plus aucune espérance et lui-même ne se faisait aucune illusion sur son état. Il a vu venir la mort avec une foi ardente, un magnifique courage et une admirable résignation chrétienne, vraiment digne de celui qui a si éloquemment parlé de la « bonne souffrance ».

Tous les catholiques auront un souvenir devant Dieu pour le poëte qui honora les lettres françaises, pour l'ardent patriote, pour le grand chrétien qui donna de si beaux exemples de piété et de dévouement à la Religion et à son pays.

Les trésoriers de fabriques et le séquestre. — De la *Semaine religieuse* de Bourges :

« Les séquestres des Fabriques adressent en ce moment des réclamations aux anciens trésoriers ; ils leur enjoignent d'avoir à verser immédiatement les sommes qui, restant en caisse en Décembre 1906, ont été, dans les derniers budgets approuvés par Mgr l'Archevêque, attribuées pour des services religieux.

» Ces réclamations font naître une question que seront appelés à juger les tribunaux.

» Les trésoriers doivent répondre que l'attribution de ces sommes a été faite en conformité des règlements sur la matière et que, si les séquestres en jugent autrement, ils n'ont qu'à saisir les tribunaux qui statueront et certainement reconnaîtront que la dépense a été faite régulièrement, les budgets ayant été approuvés par l'évêque, qui seul avait qualité pour le faire. »

Pèlerinage national à Notre-Dame de la Salette *pour les Vacances de 1908.* — Départ de Paris, le mardi 25 Août ; retour, le vendredi matin 4 Septembre. — Stations à Paray-le-Monial, à Notre-Dame de Fourvière, à Notre-Dame du Laus et à Ars. — Visite facultative au Désert de la Grande-Chartreuse.

Archives diocésa es e Quimper et Léon

Prix du pèlerinage, tous frais compris, chemin de fer, voitures, logements, repas, gratifications : 1re classe, 195 fr. ; 2e cl., 170 fr. ; 3e cl., 155 fr. Les pèlerins obtiendront des réductions pour rejoindre à Paris le train spécial.

Pour tous renseignements et pour le programme détaillé, s'adresser à M. l'abbé Louis Petit, directeur de l'Œuvre de Sainte-Philomène, 98 bis, rue de l'Abbé-Groult, Paris-Vaugirard, 15e arrond.

BIBLIOGRAPHIE

Neuvaine en l'honneur du Saint-Esprit, par le P. MARIANUS F. M., capucin. In-18, broché 0 fr. 30. (POUSSIELGUE, éditeur.)

Le but d'une neuvaine est d'attirer sur soi une grâce spéciale. En voici une au Saint-Esprit, tout à fait délicieuse, qui commence par des aspirations douces et touchantes, un cri ému de l'âme, et qui se termine par une prière aussi suave qu'elle est élevée. Ce petit livre fera les délices des cœurs pieux.

VIENT DE PARAITRE : **Les splendeurs de Lourdes** (souvenir des noces d'or). — Un volume in-12 de XXIV-327 pages, avec une lettre-préface de Mgr l'Evêque de Perpignan et de deux épîtres laudatives de NN. SS. les Evêques de Tarbes et de Pamiers, par le chanoine Justin Rousseil, curé de Saint-Nazaire (Pyr.-Or.).

Ce livre est une œuvre d'actualité où le charme du style s'unit tout le temps à la richesse et à la largeur des vues non moins qu'à la force de la nouveauté.

En vente chez l'auteur et chez MM. Barrière, éditeurs, 1, rue des Trois-Rois, Perpignan. — Prix : 3 francs.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

Fêtes de l'Ascension et de la Pentecôte 1908. — VALIDITÉ EXCEPTIONNELLE DES BILLETS ALLER ET RETOUR. — A l'occasion de fêtes de l'Ascension et de la Pentecôte, la Compagnie d'Orléans rendra valables comme suit :

Ascension : du mardi 26 Mai au dernier train du mardi 2 Juin ;

Pentecôte : du jeudi 4 au dernier train du jeudi 11 Juin ;

1° Les billets Aller et Retour ordinaires, à prix réduits, délivrés aux prix et conditions des Tarifs spéciaux G. V. n° 2 et G. V. n° 102.

2° Les billets Aller et Retour de bains de mer dits de Semaine, à prix réduits, exceptionnellement délivrés tous les jours pendant les périodes précitées, aux prix et conditions du Tarif spécial G. V. n° 6, chap. II. § 1er, savoir, en ce qui concerne notre région :

Pour les stations balnéaires de Concarneau, Pont-l'Abbé (Langoz, Loctudy) et Douarnenez, au départ des gares de Lorient et de Landerneau, ainsi qu'aux gares et stations intermédiaires comprises entre ces points.

NOTA. — Ces différents billets conserveront leur durée normale de validité lorsqu'elle expirera après les dates extrêmes indiquées ci-dessus.

Revue Financière

Marché toujours très ferme. Le 3 °/₀ Français est à 96.75, l'Extérieure à 94.75. Fonds russes en progrès.

Bonne tenue, à 402 fr. de l'obligation 5 °/₀ Amazone, titre doublement intéressant par sa solidité et par l'importance de son revenu.

L'action Crédit Foncier Mexicain est demandée à 329 fr. Le dividende a été fixé à 8 °/₀. Un acompte ayant été payé en Janvier, le solde, soit 2 piastres 33, sera payable en Juillet.

On annonce l'émission de 45.000 obligations 4 °/₀ de 500 fr. de la Banque Hypothécaire Franco-Argentine. Ces titres, rapportant 20 fr. par an, seront émis, jouissance du 1er Janvier 1908, au prix de 450 fr. payables : 100 fr. en

souscrivant et 350 fr. à la répartition. Ajoutons que les demandes seront reçues jusqu'au 5 Juin 1908, inclus.

Fermeté des obligations Buenos-Ayres Midland à 465 fr. Le service d'intérêt et d'amortissement sera largement assuré par les produits de l'exploitation.

Le public a fait un excellent accueil à l'introduction sur le marché des obligations Nord-Est de l'Espagne, qui d'ailleurs se présentent dans des conditions d'avenir très favorables.

L'action Usines Métallurgiques de la Basse-Loire se retrouve ferme à 237.

Demandes suivies en actions du Bec Auer à 667 fr.

La souscription aux obligations de la Cie de Tramways, Eclairage et Force à Rio-de-Janeiro a remporté, comme nous l'avons dit, un plein succès, que justifie d'ailleurs l'excellente situation de l'entreprise.

L'Electrique Lille-Roubaix-Tourcoing est à 246. Non moins ferme, est le Central Electrique du Nord à 85 fr. Deux affaires des plus intéressantes.

On recherche à 449 fr. l'obligation 5 °/₀ du Port de Para.

Bonne tenue, à 520 fr., de l'action Prowodnik.

Fermeté de l'action General Phosphate à 42 50.

En valeurs coloniales, on traite l'action de la Cie Minière de la Haute-Guinée à 174 et la part à 114 fr.

L'action et la part de l'Ouest-Africain Français se sont avancées respectivement à 509 et 257 fr.

CHAPEAUX
Barrettes, Rabats
Faux-cols
et Manchettes toile
Ceintures
Gilets de flanelle
etc.

Vêtements Ecclésiastiques.

F. JODELAIS, FILS AINE

Fournisseur du Grand-Séminaire

20, rue Verdelet — **QUIMPER** — rue Verdelet, 20

LIEBIG VÉRITABLE EXTRAIT DE VIANDE

est un PUR JUS DE VIANDE DE BŒUF *indispensable* dans la CUISINE

VINS ET SPIRITUEUX
ANCIENNE MAISON Ferdinand LALANDE
« Fondée en 1858 »

DUPOUY & MAYAUDON
51, Quai des Chartrons, BORDEAUX
Fournisseurs attitrés du Clergé, Noblesse, Bourgeoisie et Communautés religieuses.
Vin de Messe recommandé, garanti pur, naturel et d'origine.
Références, tarifs et échantillons sur demande.
Agent : Emile DANTEC, 32, rue Ange de Guernisac, MORLAIX.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

MALADIES D'ESTOMAC ET NERVEUSES

chez l'Homme et chez la Femme.

MALADIES DE MATRICE

HERNIES

Le Docteur Gérard, le spécialiste bien connu de Paris, 76, rue de Maubeuge, l'auteur de la METHODE ORTHOS-PLANCHNIQUE, la seule qui assure la cure radicale de la HERNIE sans opération et la guérison en *quelques jours* et sans médicaments internes, des *maladies de matrice*, des *maladies de l'estomac et des nerfs*, même les plus anciennes et les plus rebelles à tout traitement et régime, donnera ses consultations à :

CHATEAULIN...	Jeudi 28 Mai	Hôtel de la Grand'Maison.
QUIMPERLÉ....	Vendredi 29 Mai	Hôtel du Lion d'Or.
QUIMPER.....	Samedi 30 Mai.....	Hôtel du Parc.
MORLAIX	Dimanche 31 Mai.....	Hôtel de l'Europe.
BREST.....	Lundi 1er Juin	Hôtel Continental.

NOTA. — Le Docteur revient tous les deux mois environ' Notice franco.

Ancienne Maison PIRIOU

SAUVAGE

3, rue Kéréon SUCCESSEUR QUIMPER

HORLOGERIE — BIJOUTERIE — OPTIQUE — ORFÈVRERIE
BRONZES & ORFÈVRERIE D'ÉGLISE

Assortiment considérable de **Candélabres, Garnitures d'autels, Thabors, Calices, Ciboires, Custodes, Boucles de souliers, etc., à des prix excessivement réduits.**

Nouveau candélabre à transformations multiples, breveté S. G. D. G. Réparations, remise à neuf, dorure et argenture.

Le Chronomètre « **A la Montre de Genève** » que l'on trouve seulement chez M. SAUVAGE, qui en a la *propriété exclusive*, doit son *succès* toujours croissant à sa qualité exceptionnelle, à son bon marché et à son réglage parfait ; c'est sans contredit la *Montre de précision* par excellence. Ce mouvement, entièrement monté sur rubis, est à ancre ligne droite, levées visibles, double plateau, spiral Breguet, balancier compensé, et se fait en boîtes or, argent, acier et nikel.

ARTICLES POUR FUMEURS
Écume et Ambre 1er choix.

ORFÈVRERIE DE TABLE
Qualité supérieure, prix exceptionnel.

Forte remise sur tous les Catalogues.

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché.

23e ANNÉE. Vendredi 5 Juin 1908. N° 23

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

SOMMAIRE

I. — PARTIE OFFICIELLE : *Communications de l'Evêché.*
II. — PARTIE NON OFFICIELLE. — *Veni, Sancte Spiritus*, Venez, Esprit Saint.
III. — *Chronique du diocèse :* Intentions recommandées aux prières ; Offices extraordinaires ; Ordination ; Rumengol ; Pèlerinage de Lourdes ; La Visite pastorale ; Nécrologie ; Quimper ; Cast ; Retraite régionale de Roscoff ; Cinquantième anniversaire du Couronnement de N.-D. de Rumengol (fin) ; Dernière heure.
IV. — *Chronique générale :* Rome ; Lettre des Cardinaux français au Pape ; Condamnations de l'Index.
V. — *Bibliographie.*
VI. — *Annonces et avis divers.*

Offices de la semaine.

Dimanche, 7 Juin. — FÊTE DE LA PENTECOTE. Double de 1re classe avec Octave privilégiée. Rouge.
Vêpres de la fête, sans aucune mémoire.
Lundi, 8. — LUNDI DE LA PENTECOTE. Double de 1re classe. Rouge.
Mardi, 9. — MARDI DE LA PENTECOTE. Double de 1re classe. Rouge.
Mercredi, 10. — *Quatre-Temps. Jeûne et abstinence.* — Office de l'Octave ; semi-double. Rouge.
Jeudi, 11. — Office de l'Octave ; semi-double. Rouge.
Vendredi, 12. — *Quatre-Temps. Jeûne et abstinence.* — Office de l'Octave ; semi-double. Rouge.
Samedi, 13. — *Quatre-Temps. Jeûne et abstinence.* — Office de l'Octave ; semi-double. Rouge.
Dimanche, 14. — 1er Dimanche après la Pentecôte. FÊTE DE LA T. SAINTE TRINITÉ.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Plomeur.....	du 5 au 8 Juin.
Commana.....	du 9 au 13 —
Saint-Méen.....	du 14 au 15 —

Archives diocésaines de Quimper et Léon

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

I. Monseigneur l'Evêque a écrit la lettre suivante à Son Eminence le cardinal Merry del Val :

ÉMINENTISSIME SEIGNEUR,

Le clergé de mon Diocèse a accueilli, avec joie et reconnaissance, la lettre du Souverain Pontife sur les *Mutualités ecclésiastiques*.

Je viens vous demander de vouloir bien mettre sous les yeux de Sa Sainteté la lettre par laquelle j'ai communiqué à mes diocésains cette parole pontificale si paternelle, si délicate et si élevée.

Nos vieux prêtres vont perdre la pieuse maison qui, depuis longtemps, abritait leur maladie et leur pauvreté. Mais ils sont heureux, comme nous tous, de faire généreusement le nouveau sacrifice réclamé par la conscience. Il vaut toujours mieux sauver son honneur que ses biens.

En déjouant le plan de nos persécuteurs, le Pape Pie X a, une fois de plus, montré le désintéressement de l'Eglise et sa résolution de mettre notre indépendance au-dessus de nos intérêts matériels.

Son grand cœur n'a pas oublié nos morts. Nos âmes bretonnes, si attachées au culte des chers trépassés, si habituées à vivre en union avec l'autre monde, sont particulièrement touchées de cette preuve d'affection donnée par Lui à ceux que nous aimons le plus. Nos messes associées à la sienne toucheront, je l'espère, Notre-Seigneur Jésus-Christ, et répareront, dans une certaine mesure, l'injustice sacrilège qui nous atteint à la fois dans notre mission sacerdotale et dans nos sentiments patriotiques.

J'ose solliciter, pour les fidèles et pour les prêtres du diocèse de Quimper et de Léon et pour leur Evêque, la bénédiction de Sa Sainteté, en vous priant de déposer à ses pieds l'hommage de notre vénération filiale.

Daignez agréer, etc...

Quimper, 31 Mai 1908.

II. Un avis publié dans la *Semaine religieuse* (n° du 22 Mai) a rappelé la Neuvaine au Saint-Esprit prescrite par Léon XIII pour les jours qui précèdent la Pentecôte.

Cette Neuvaine peut être renouvelée *pendant l'Octave de la Pentecôte jusqu'au dimanche de la Trinité*, et ceux qui pendant ces jours feront, en public ou en particulier, les prières recommandées (*Veni Creator* avec le verset et l'oraison, la prose *Veni Sancte Spiritus* et autres invocations au Saint-

Esprit que l'on jugerait opportunes), pourront gagner une seconde fois les mêmes indulgences, à savoir : sept ans et sept quarantaines chaque jour ; une indulgence plénière un jour de l'Octave à leur choix, moyennant la confession, la communion et une prière aux intentions du Souverain Pontife. Ces indulgences sont applicables aux âmes du Purgatoire.

III. Nominations. — Par décision épiscopale du 30 Mai, ont été nommés :

M. Ollivier, vicaire à Poullan, recteur de Loc-Eguiner (Saint-Thégonnec) ;

M. Le Goff, jeune prêtre de Saint-Derrien, vicaire à Poullan ;

M. Fily (Guillaume), auxiliaire à Lézérazien, chapelain au Guervénan, en Plougonven.

IV. Décès. — Nous recommandons aux prières le repos éternel de l'âme de M. Boulc'h, prêtre habitué à Saint-Sauveur de Brest, décédé le 31 Mai.

PARTIE NON OFFICIELLE

VENI, SANCTE SPIRITUS

Venez, Esprit Saint.

Pendant les dix jours qui suivirent l'Ascension du divin Sauveur, les Apôtres, rassemblés avec Marie dans le Cénacle, ne cessèrent de redire cette prière : « Venez, Esprit Saint, car Jésus a promis de vous envoyer du sein de son Père, pour nous expliquer sa doctrine et nous la faire mieux comprendre ». Et le Saint-Esprit descendit sur eux, éclairant leurs esprits, enflammant la charité dans leurs cœurs, les remplissant de la plénitude de ses dons jusqu'à déborder sur les autres disciples, et même sur les infidèles par le don des langues.

Depuis ce jour l'Esprit Saint a continué de vivifier l'Eglise et d'habiter les âmes justes. Et c'est pourquoi, à travers les siècles et d'un bout de la terre à l'autre, tous les chrétiens chantent la profession de foi du concile de Nicée : *Credo in Spiritum Sanctum Dominum et vivificantem*. Mais cette affirmation, pour ne pas demeurer lettre morte, doit suggérer l'invocation assidue au Saint-Esprit. Et c'est pourquoi l'Eglise nous met sur les lèvres la prière : « Venez, Esprit Saint, Esprit Créateur », en ce jour solennel de la Pentecôte, anniversaire de sa descente sur les Apôtres. Sans doute aujourd'hui cette prière a revêtu le caractère des hymnes de la reconnaissance et de l'adoration : elle énumère les titres de l'Esprit Saint à nos hommages et à nos actions de grâces, elle nous rappelle tous les fruits de sa présence dans l'Eglise et dans les âmes fidèles. Notre premier devoir est d'associer nos accents à ce cantique universel.

Archives diocésaine de Quimper et Léon

Quand nous l'aurons accompli, il nous restera celui de l'invoquer en commun avec nos frères dans la foi, afin qu'il inspire l'Eglise enseignante et assiste le Souverain Pontife et les Evêques, dans ces heures difficiles où nous sommes. Mais, tout en priant pour nos chefs, demandons au Saint-Esprit de nous éclairer les uns et les autres sur nos devoirs actuels et de fortifier nos volontés, afin que nous soyons capables de les remplir jusqu'au bout.

Chacun a personnellement besoin du Saint-Esprit. Nous oublions trop qu'il est inséparable de N.-S. J.-C.; qu'il est en nous par la grâce, depuis que par son opération le démon a été chassé de notre être et la vie de J.-C. infusée en nous. Son concours nous est absolument nécessaire pour conserver cette vie chrétienne et et en produire les actes. Nous ne saurions nous passer de lui, et avec lui nous devenons capables des plus hautes vertus. Relisez avec attention, si vous voulez avoir une juste idée de ce qu'il est en vous et de ce qu'il peut pour vous, la prose de la messe et l'hymne des vêpres. Ensuite ouvrez votre âme à la lumière qu'il vous apporte, à la charité qu'il rallume en vous, et vous sentirez revivre les dons que vous avez reçus de lui au sacrement de Confirmation.

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Intentions recommandées aux prières.

I. — **L'Eglise et la France.**
II. — **L'ordination du 13 Juin.**
III. — **Missions.** — PLOUGUERNEAU, du 31 Mai au 20 Juin. Président, la 2e semaine, M. Tanguy, curé de Plougastel-Daoulas ;
— SAINT-MÉEN, du 7 au 20 Juin. Président : M. le chanoine Poulhazan, curé de Briec ;
— POULLAN, du 14 au 21 Juin, Adoration prêchée (retour de Mission).
IV. — **Retraites.** — QUIMPER, retraite bretonne pour les femmes, du du 7 au 13 Juin.
— QUIMPERLÉ, retraite bretonne pour les femmes, du 14 au 20 Juin.

Offices extraordinaires.

Quimper — CATHÉDRALE DE SAINT-CORENTIN. — *Samedi, 6 Juin*, veille de la Pentecôte, à 6 heures, bénédiction des Fonts baptismaux.

En vertu d'un antique usage des Eglises de Bretagne, il n'y a pas de jeûne dans le diocèse. La dispense de l'abstinence s'étendant à tous les samedis qui ne sont pas des jours de jeûne, il est également permis d'user d'aliments gras la veille de la Pentecôte.

Lundi de la Pentecôte, messes et offices comme les dimanches.

— CHAPELLE DE LA RETRAITE. — *Dimanche, 7 Juin*, réunion de la Congrégation des Dames. A *7 h. 1/2*, messe, instruction et bénédiction du T. Saint-Sacrement.

Monseigneur l'Evêque vient d'adresser au clergé et aux fidèles de son diocèse une Lettre pastorale annonçant le cinquantenaire du Couronnement de N.-D. de Rumengol et le pèlerinage diocésain à N.-D. de Lourdes.

Nous la publierons dans notre prochain numéro.

Ordination. — Le samedi des Quatre-Temps, 13 Juin, Monseigneur fera, à la chapelle de Saint-Joseph, une ordination comprenant deux sous-diacres et huit diacres. Nous demandons à nos lecteurs une prière pour les ordinands.

RUMENGOL. — **Grand Pardon de 1908 : Cinquantenaire du Couronnement de Notre-Dame,** *sous la présidence de Mgr Duparc, évêque de Quimper et de Léon.* — Voici le programme des fêtes :

Vendredi 12 Juin, ouverture du Pardon. A *5 heures,* vêpres solennelles, suivies de la bénédiction du Saint-Sacrement. Confessions jusqu'à 7 heures ; à *8 heures,* prières du soir. Récitation du chapelet, confessions jusqu'à 10 heures.

Samedi 13 Juin, 1re messe à 4 heures. Messes d'heure en heure jusqu'à 10 heures. A *10 heures,* grand'messe chantée par M. le chanoine Péron, curé-doyen de Châteauneuf-du-Faou ; sermon par M. Le Gall, recteur du Folgoat.

A *3 heures,* arrivée de Monseigneur, réception à l'église. — A *6 heures,* grande procession dite des miracles. Au retour, bénédiction du Saint-Sacrement. — A *8 heures,* prières, chapelet, confessions.

Dimanche 14 Juin, 1re messe à 3 heures, à la chapelle du Couronnement. Messes d'heure en heure, à l'église, jusqu'à 10 h. 1/2. — A *10 h. 1/2,* départ en procession de l'église pour la chapelle du Champ : la statue de Notre-Dame de Rumengol sera portée à cette procession par des prêtres en habits sacerdotaux. A la messe, qui sera chantée par M. Fléiter, vicaire général, Monseigneur tiendra chapelle et prononcera une allocution.

A *2 h. 1/2,* vêpres solennelles, à la chapelle du Couronnement. Grande procession. Retour à l'église. Bénédiction du Saint-Sacrement.

Pèlerinage de Lourdes. — Nous croyons utile de renouveler les divers avis et renseignements que nous donnions dans nos précédentes circulaires.

Les prix sont déjà connus : *de Landerneau à Lourdes :* 1re cl., 102 fr. ; 2e cl., 70 fr. ; 3e cl., 46 fr. ; — *de Quimper à Lourdes :* 1re cl., 92 fr. ; 2e cl., 65 fr. ; 3e cl., 43 fr.

Toutes les demandes d'inscription doivent être adressées à M. Coat, curé de la Cathédrale, ou à M. Le Sann, premier vicaire.

Les enfants au-dessus de 3 ans paient place entière.

Toute demande non accompagnée du prix intégral, est considérée comme non avenue.

Archives diocésain de Quimper et Léon

Nous demandons instamment que tous les pèlerins se fassent inscrire par le clergé de leur paroisse. Il y a souvent des inconvénients à agir autrement.

Nous prions de ne pas nous expédier de télégramme ni de mandat télégraphique.

Les pèlerins qui désirent voyager dans le même compartiment doivent l'indiquer clairement et spécifier le train qu'ils prendront et le lieu où les *cartes* doivent leur être expédiées.

Sur présentation du billet de pèlerinage, la Compagnie d'Orléans accorde une réduction de 50 % pour rejoindre le train de pèlerinage (aller et retour). Les pèlerins qui doivent voyager sur l'*Ouest* devront s'entendre par groupe pour obtenir une réduction et en faire la demande directement.

Croix et bannières. — Le fourgon est réservé aux croix et bannières. Nous désirons qu'elles soient, *cette année* plus nombreuses que jamais. Les intéressés doivent se charger de les surveiller.

Malades. — Ceux qui voudront être hospitalisés devront en faire la demande en s'inscrivant, et indiquer si la nature de leur mal exige leur transport en *petite voiture* ou en *brancard* de la gare à l'hôpital. — Si leur maladie présente un caractère de gravité, ils auront soin de se munir d'un certificat de leur médecin.

Les malades qui pourraient payer les frais de leur séjour à l'hôpital remettront la modique somme de 10 fr. en demandant leur billet. Une carte d'admission leur sera remise avant le départ.

Nous avons le regret, cette année, de ne pouvoir accorder à certains malades la faculté de s'étendre dans le compartiment, les places étant trop limitées. Pour ne pas priver un grand nombre de prendre part au pèlerinage, il est nécessaire de mettre les compartiments au complet.

Nous croyons savoir que Monseigneur, dans la belle Lettre pastorale qui sera lue dimanche prochain, recommande chaleureusement à ses diocésains le pèlerinage de Lourdes. Que Sa Grandeur nous permette de lui en témoigner ici notre cordiale et sincère reconnaissance.

En cette année des *noces d'or* des apparitions, beaucoup ont pensé qu'il convenait que notre diocèse offrît un souvenir spécial à la Vierge Immaculée de Lourdes. Les chapelains du sanctuaire nous ont demandé de contribuer à l'érection de l'une des nouvelles stations du Chemin de la Croix de la montagne. Monseigneur nous autorise à faire appel à la générosité des amis de Notre-Dame de Lourdes, et particulièrement des pèlerins. Notre demande sera exaucée, nous en avons la ferme confiance.

P. S. — *Les demandes viennent très nombreuses. Il ne faut pas s'étonner de ne pas recevoir de billets, la Cie ne nous ne les ayant pas encore remis. Comme nous le disons plus haut, on ne tient aucun compte des demandes qui ne sont pas accompagnées du prix des billets.* C.

La Visite pastorale. — Mercredi s'est terminée, par le canton de Briec, la Visite pastorale qui comprenait, cette année, d'une manière générale l'archiprêtré de Quimper : elle a duré 29 jours, pendant lesquels, en 53 cérémonies différentes, le sacrement de Confirmation a été administré aux enfants de 67 paroisses qui, réunis, donnent un total d'environ 17.000.

Le temps favorable — à part quelques jours — a permis à notre nouvel évêque d'apprécier les aspects si divers de cette partie de son diocèse qu'il parcourait : les riants paysages des environs de Quimper, les campagnes dénudées du Cap et ses côtes abruptes si pittoresques, la région de Pont-l'Abbé plus monotone mais aux plus riches cultures, puis le pays de Concarneau et le canton de Fouesnant qui semble à cette époque un verger fleuri... Il est impossible de rester indifférent à ces spectacles, surtout quand on a une âme de poète et d'artiste ; Monseigneur a admiré spécialement la beauté sauvage de la pointe du Raz, où la blanche statue de Notre-Dame des Naufragés, œuvre d'art et de piété due à son vénéré prédécesseur, produit un effet si saisissant. Mais Sa Grandeur a été heureuse surtout de vivre au milieu de ses prêtres, témoignant sa joie de la respectueuse cordialité de leur accueil, charmée des réceptions enthousiastes que lui ont faites, partout, les fidèles. Chaque paroisse semblait vouloir renouveler les ovations chaleureuses de la première arrivée du prélat dans sa ville épiscopale. Si l'on trouve dans ces manifestations un mouvement de curiosité, d'ailleurs très légitime, on sent que c'est surtout une pensée de foi qui inspire ce pieux empressement, cette rivalité de zèle pour accueillir dignement et cette ardeur à acclamer « Celui qui vient au nom du Seigneur ». Ces chrétiens sont visiblement heureux et fiers de recevoir la visite du premier pasteur, de pouvoir à leur tour lui témoigner leur profond respect et leur affection toute filiale.

Selon l'usage consacré, à la limite de chaque paroisse il trouvait un cortège nombreux de voitures, de cavaliers ou de cyclistes et, à la tête de ce cortège d'honneur, on remarquait les hommes notables de la localité, généralement le Maire avec ses conseillers municipaux... Pour ne point faire de préférences dans l'éloge, mérité de tous, nous ne donnerons pas ici de noms propres. A vrai dire, toutes les paroisses seraient à citer : partout, à l'arrivée, c'était la même affluence de fidèles agenouillés pour recevoir la première bénédiction de l'Evêque, puis remplissant les églises décorées pour le mieux, selon les ressources dont on disposait. Partout aussi Monseigneur, sans compter avec la fatigue, adressait en français d'abord puis en breton la parole aux assistants, ravis d'entendre le chef du diocèse s'exprimer si bien en *brezonnek*. Une chose frappe surtout : inspirée par un fait d'histoire locale, une dévotion particulière, un site, un monument, l'allocution de l'Evêque s'applique de façon saisissante à la population de chaque paroisse ; il est heureux de décerner des éloges à ceux qui en méritent par leur union pour le bien, leurs généreux sacrifices pour garder leurs prêtres

Archives diocésaines de Quimper et Léon

(comme à Plobannalec, puis à Penmarc'h où Monseigneur a béni le nouveau presbytère) ; il insiste sur les devoirs des parents, sur l'obligation pour tous de se montrer chrétiens dans toutes les circonstances de la vie et de ne jamais perdre de vue l'intérêt de l'Eglise et de la Religion dans le choix de leurs représentants à tous les degrés....

Après la cérémonie de la Confirmation, venait le tour des petits enfants, qui ont été présentés plus nombreux que jamais à la bénédiction de l'Evêque. Sa Grandeur a voulu que cette bénédiction se donnât à l'église même, pour qu'elle ait un caractère plus religieux et laisse dans les jeunes âmes un souvenir plus durable. Ajoutons que dès les premiers jours, parents et enfants se sont mis en mouvement avec un ordre qu'on n'osait pas espérer.

Au sortir de l'église, l'Evêque était conduit processionnellement au presbytère. Monseigneur ne manquait jamais de prendre congé de la population, remerciant en termes gracieux tous ceux qui sont venus le saluer, spécialement les porteurs de croix et de bannières, puis, dans un dernier geste, terminait par ce mot toujours couvert d'acclamations : Au revoir, *kenavo !*

Au presbytère, Monseigneur recevait les membres de conseils paroissiaux, puis les maîtres et les maîtresses des écoles chrétiennes quand, faute de temps, il ne pouvait aller jusqu'à leur maison porter sa bénédiction et ses encouragements. Il s'est fait un bonheur de visiter la nouvelle école en construction à Pouldergat et de bénir, à Audierne, le beau patronage élevé sous le vocable du bienheureux Vianney...

De cette tournée pastorale laborieuse, Sa Grandeur a rapporté l'impression la meilleure et a été profondément touchée des démonstrations si cordiales dont elle a été partout l'objet. De leur côté, ses diocésains, prêtres et fidèles, gardent le souvenir reconnaissant de sa bonté simple et toute paternelle. Tous n'ont qu'une voix pour souhaiter à notre Evêque forces et santé, afin qu'il fasse le bien parmi nous pendant de longues années.

Nécrologie. — Nous avons le regret d'annoncer la mort de M. Boulc'h, ancien vicaire, pieusement décédé le 31 Mai, à l'âge de 32 ans.

Né à Saint-Sauveur de Brest, le 1er Juin 1874, M. Boulc'h (Amable-Marie) fut ordonné prêtre le 18 Décembre 1897 et nommé vicaire d'abord au Cloître-Plourin (14 Mars 1898), ensuite à Plouénan (2 Septembre 1902), puis à Plouvien (27 Septembre 1904). Sa mauvaise santé le contraignit de quitter le ministère paroissial et, au mois d'Avril 1906, il se retira dans sa famille à Recouvrance. Atteint d'un mal qui ne pardonne pas, il était parfaitement résigné à la volonté de Dieu et, au milieu de ses longues souffrances, il montra toujours une patience inaltérable ; « ses derniers moments surtout, écrit un témoin, ont été admirables de foi et d'édifiante piété. « Je vais, disait-il, célébrer la fête de » l'Ascension au ciel. » Le bon Dieu ne l'a pas voulu : il a laissé M. Boulc'h encore trois jours sur la terre pour le purifier de plus

en plus et lui permettre d'embellir sa couronne. Dimanche, dernier jour de Mai, après avoir répondu aux prières du matin récitées par sa bonne mère, il s'est éteint doucement, sans agonie, conservant jusqu'à la fin toute sa connaissance. Il envisageait la mort avec une sérénité qui montrait que son âme était prête pour le grand voyage ; il avait réglé lui-même ses affaires, tout prévu pour son enterrement et désigné les amis qu'il désirait voir l'accompagner jusqu'à sa dernière demeure. »

R. I. P.

QUIMPER. — **Clôture du Mois de Marie.** — Dimanche dernier, pour la seizième fois, la paroisse de Saint-Corentin est allée terminer les exercices du Mois de Marie au sanctuaire vénéré de N.-D. de Loc-Maria. On avait pu craindre, un instant, que cette pieuse fête de famille ne fût quelque peu contrariée par la fête plus bruyante du concours hippique, qui se terminait ce jour-là. Grâces à Dieu, il n'en a rien été, et c'est dans l'ordre le plus parfait et le recueillement le plus grand que notre procession a pu s'organiser et se dérouler dans le cadre splendide que lui font, d'un côté, le mont Frugy avec son superbe manteau de feuillage, et, de l'autre, l'Odet coulant silencieusement au pied de cette magnifique plantation de maronniers en fleurs qui, dans la belle saison, font l'orgueil de notre ville.

Elle ne manque pas de charmes, cette procession qui sort de la Cathédrale à 8 heures du soir. L'heure tardive ajoute, en effet, encore quelque chose au calme habituel de la vieille cité quimpéroise. L'âme se sent comme plus à l'aise pour faire monter sa prière vers le ciel. Tout le long du parcours, le chant des litanies, des hymnes et des cantiques en l'honneur de la T. Sainte Vierge alterne avec la récitation du chapelet à haute voix...

Lorsque, par un premier cantique, nous avons salué N.-D. de Loc-Maria entourée de fleurs et baignée de lumière sur le trône gracieux que lui a élevé la piété de ses enfants secondée par le zèle du bon et saint prêtre qui a déjà reçu sa récompense dans un monde meilleur, M. le Recteur tient à nous présenter lui-même à la toute bonne et toute puissante Patronne. Dans une courte et chaude allocution, il nous excite à raviver notre confiance en Marie et notre amour envers elle. Il nous redit les titres qu'Elle a à notre vénération et les droits qu'elle acquiert chaque jour à notre affectueuse reconnaissance.

Notre-Seigneur Jésus-Christ sort ensuite de son tabernacle pour nous bénir et nous accorder les grâces que lui a demandées pour nous sa très sainte Mère. Puis notre reconnaissance éclate dans les accents harmonieux d'un beau cantique exécuté par le chœur des chanteuses de Saint-Corentin, méritant ainsi jusqu'à la fin le compliment flatteur que, en termes délicats, leur donnait M. le Curé quelques jours auparavant, compliment auquel applaudit de tout cœur celui qui écrit ces lignes et qui, mieux que personne, est à même d'apprécier leur bonne volonté. •••

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Cast. — **Noces d'or sacerdotales.** — La *Semaine religieuse* a donné, dans son dernier numéro, la lettre écrite par Mgr l'Evêque à l'occasion du cinquantenaire de prêtrise de M. Riou, recteur de Cast. Les lecteurs aimeront à trouver ici quelques détails sur la fête qui a eu lieu, le 24 Mai, en l'honneur du vénérable jubilaire. Nous les empruntons au *Bulletin paroissial* de Châteaulin.

« ...La population de la paroisse a manifesté d'une manière touchante et digne sa vénération à son Pasteur, par une assistance nombreuse et recueillie aux offices, par une piété attentive et émue à toutes les cérémonies de cette belle journée.

» Tout a concouru à la fête : un temps idéal, un nombreux clergé, 48 prêtres dont 6 chanoines, 40 musiciens, de Crozon, sous l'habile et enlevante direction de l'abbé Le Roy, leur chef ; un prédicateur, M. le chanoine Péron, curé-doyen de Châteauneuf-du-Faou, dont les accents pénétraient au plus intime de ces âmes qu'il avait évangélisées comme vicaire pendant tant d'années ; la beauté des chants ; la voix forte et rajeunie du jubilaire ; la paternelle lettre de Monseigneur, si élogieuse pour le héros de cette journée, traduite en excellent breton, et écoutée avec une si filiale reconnaissance quand M. le Curé-Archiprêtre de Châteaulin en donne connaissance du haut de la chaire... »

Pour faire « comprendre les sentiments qui remplirent de joie et de gaieté cette journée du cœur », le *Bulletin* reproduit quelques unes des paroles prononcées ou chantées, au repas intime du cinquantenaire, entre autres le toast aussi délicat que simple de M. le Curé de Châteauneuf :

« Mon cher Monsieur le Recteur,

» Cette fête fait revivre pour moi les bonnes années que j'ai passées dans votre presbytère. Je dois vous remercier de m'avoir donné pendant mes années vicariales l'exemple d'une régularité que je m'efforce d'imiter. Je prie Dieu de vous conserver au milieu de nous pour l'édification de vos confrères et de vos chers paroissiens. C'est avec plaisir que je reviendrais vers vous ; l'accueil « avunculaire » qu'on reçoit dans votre maison, nous donne la mesure de votre grand cœur.

» Je fais les meilleurs vœux pour que vous restiez encore longtemps le *tonton Jean* des jeunes et des vieux réunis autour de vous aujourd'hui. *Ad multos annos !* »

Nous nous associons aux sentiments si bien exprimés et nous souhaitons au sympathique M. Riou de voir autour de lui une semblable couronne d'amis... au jour de ses noces de diamant.

Retraite Régionale de Roscoff (villa Saint-Luc), *du 25 au 29 Mai* (1). — **Impressions de Retraite.** — Le ciel est gris et la mer basse n'offre à l'œil que la monotonie d'une grève déserte

(1) Pour tous renseignements sur l'Œuvre des Retraites Régionales, s'adresser : à M. l'abbé de Penfentenyo, directeur, 368, rue Saint-Honoré, Paris ; à M. l'abbé Gautier, directeur de zone, 6 bis, rue Jean Macé, Brest.

avec, comme fond de tableau l'île de Batz, qui se devine plus qu'elle ne se voit dans la brume un peu froide de cette soirée du 25 Mai.

Nous sommes là 23 retraitants réunis à la villa Saint-Luc, pour méditer pendant trois jours sur notre avenir éternel... pour méditer dans le *silence :* le règlement qu'on nous a distribué fait du silence la condition première et indispensable d'une bonne et fructueuse retraite. Deux récréations par jour, une après dîner, une autre après souper, et c'est tout... ; pour les débutants (et j'en suis), cela paraît terriblement maigre !

Cette impression se devine au front quelque peu soucieux des jeunes gens, et même de bien des barbes grises... ; évidemment l'on se dit, *in petto*, que l'on n'est pas du bois dont on fait les ermites !

Mais elle est fugitive, cette impression ; dès le milieu de la première journée, la parole chaude du prédicateur en a eu raison en nous mettant en contact avec nous-mêmes ; on commence à mieux y voir, la brume se dissipe au souffle puissant de la grâce et bientôt c'est la claire lumière de la foi qui vient illuminer de ses rayons les replis les plus secrets et les meilleurs de nos âmes.

On a causé avec son directeur spirituel comme avec un ami, simplement, bonnement, à cœur ouvert, on est sorti de cet entretien réconforté, vivifié, et l'on s'aperçoit de plus en plus que l'on commence à respirer à l'aise, largement, à pleins poumons.

Et (pourquoi ne pas le dire ?) la nature elle-même s'est mise à l'unisson, le gai soleil de Mai s'est montré, lui aussi, semant sur la nappe bleue ses mille paillettes d'or, pendant que le flot qui monte chante sa douce chanson.

On a médité, prié, causé, discuté même, aux conférences d'œuvres, de tout un peu, de devoir social, de moyens, d'avenir ; on y a puisé une ample provision de lumières, d'énergie, de courage, et aussi d'espérances. On a appris à se connaître, à s'apprécier, à s'aimer les uns les autres ; les mains se sont unies, les cœurs se sont rapprochés, et lorsque a lui ce dernier jour qu'au début l'on appelait peut-être secrètement de ses vœux, on s'est surpris à murmurer non pas « enfin », mais « déjà » !

Ces trois jours passés dans la maison des bonnes Sœurs Blanches, si attentives et si dévouées, se sont écoulés comme un rêve, et en vérité l'idée ne nous est pas venue un seul instant de nous dire « adieu » mais « au revoir ».

Un retraitant.

Cinquantième anniversaire du Couronnement de Notre-Dame de Rumengol.

(Fin.)

III

« *Dimanche.* — Dès que l'aurore parut et que la dévote église fut ouverte, la foule des pèlerins, plus compacte encore que la

Archives diocésain de Quimper et Léon

veille, entoura les confessionnaux et la table eucharistique. Cependant les croix et les bannières de plus de 40 paroisses arrivaient de tous les côtés, et après avoir salué Notre-Dame venaient se ranger le long des murs extérieurs de l'église en attendant que le signal fût donné pour se rendre au lieu du Couronnement. Un champ très vaste, situé sur le versant occidental de la colline de Rumengol, avait été choisi pour cette cérémonie, pour laquelle aucune église du monde n'aurait été assez vaste. Un autel entouré d'un chœur assez spacieux pour contenir 200 prêtres avait été préparé de telle sorte que, non seulement 60.000 personnes pouvaient assister au saint sacrifice et suivre toutes les cérémonies, mais encore les montagnes environnantes, la ville du Faou et la mer elle-même semblèrent participer au triomphe de Marie. Le soleil aussi parut prendre part à la fête en se *couronnant* d'un halo resplendissant, qui fut très remarqué et qui impressionna vivement toute l'assistance.

» A 10 heures, l'immense procession partit de l'église et se dirigea vers le champ du Couronnement. A mesure que les croix et les bannières des paroisses arrivaient au pied de l'estrade sur laquelle l'autel était placé, elles se rangeaient à l'entour ainsi que sur les nombreux degrés qui s'élevaient depuis le sol jusqu'au sanctuaire. Or, afin que ceux qui viendront après nous sachent quelles paroisses eurent l'insigne honneur d'être représentées à cette solennité, nous inscrivons dans le présent procès-verbal le nom de toutes celles dont les croix et les bannières furent rangées autour de Notre-Dame de Rumengol à l'heure de son Couronnement. Ce sont les paroisses de : Saint-Corentin de Quimper, Pleyber-Christ, Loperhet, Irvillac, Quéménéven, Quimerc'h, Hanvec, Brasparts, Logonna-Quimerc'h, Rosnoen, Le Faou, l'Hôpital, Logonna-Daoulas, Landévennec, Saint-Urbain, Saint-Martin de Morlaix, le Refuge de Morlaix, Plourin-les-Morlaix, Plonévez-Porzay, Saint-Divy, Daoulas, Plouégat-Guerrand, Ploujean, Kersaint-Plabennec, Saint-Thégonnec, Le Bourg-Blanc, Saint-Mathieu de Morlaix, Coatméal, Loctudy, Pont-Aven, Tréboul, Loc-Mélard.

» Quand le Seigneur Evêque eut pris place à son trône, lecture fut donnée par son ordre du Bref de Notre Saint Père le Pape Pie IX qui décrète le Couronnement de Notre-Dame de Rumengol et délègue ledit Seigneur Evêque de Quimper et de Léon pour l'accomplir au nom du Souverain Pontife. Puis observant très exactement les rites prescrits, chantant les psaumes et récitant les prières déterminées, recevant aussi, comme il est dû, le serment du révérend Recteur et du Maire de Rumengol pour la conservation des couronnes, ledit Seigneur Evêque a solennellement couronné premièrement l'image du divin Enfant-Jésus, et puis l'image de sa Sainte Mère *Immaculée*, honorée dans cette église sous le titre de *Notre-Dame* de *tout Remède*. »

« La statue ayant été déposée sur un trône magnifique, la messe pontificale fut chantée en présence d'un peuple moins admirable par le nombre que par la foi très vive avec laquelle

nous l'avons vu prosterné aux pieds de Celui qui est le pain de la véritable vie et de *Celle* par qui Dieu a voulu nous le donner. La messe étant terminée, la sainte image fut reportée processionnellement à l'église, où puissent toutes les générations la saluer dévotement du nom de *Bienheureuse*, et tous ceux qui viendront implorer son appui trouver miséricorde devant Dieu. »

Suivent la signature de l'Evêque et celle d'un très grand nombre de prêtres et de personnages laïques.

† †

Parmi les pèlerins qui vinrent saluer et prier la Vierge couronnée, une mention spéciale est due à l'illustre auteur du *Barzaz Breiz*. M. de la Villemarqué, avait on le sait, le culte enthousiaste des vieux Saints et des vieux sanctuaires. Il vint donc à Rumengol, et laissa par écrit, à la suite du procès-verbal du Couronnement, une admirable prière, tendre effusion de son âme, que nous nous faisons un devoir de reproduire intégralement.

A Notre-Dame de Rumengol.

O Notre-Dame de Rumengol, qui êtes aussi, on l'a dit avec vérité, Notre-Dame de Pise et de Milan, de Burgos et de Cologne, Notre-Dame de Paris, d'Amiens et de Chartres, Notre-Dame de Guingamp, Notre-Dame des Fleurs en Vannes, de la Clarté en Cornouailles, du Folgoat au Pays de Léon, patronne de toutes les contrées et de tous les vrais catholiques, permettez à un Breton, qui peut dire, avec un de vos serviteurs d'autrefois, qu'il n'a jamais fait partie d'aucune suite que de la vôtre, ô Reine du Ciel, de déposer ici à vos pieds l'hommage de sa reconnaissance pour les faveurs qu'il a obtenues de Notre Seigneur Jésus-Christ par votre sainte intercession.

Ce samedi 17 Septembre 1859.

Théodore-Claude-Henri Hersart vicomte de la Villemarqué,
Membre de l'Institut de France.

F. L. P., *vic.*

DERNIÈRE HEURE. — Nous recevons, trop tard pour l'insérer dans ce numéro, un intéressant compte-rendu de la fête du 31 Mai à Saint-Renan. Nous le publierons la semaine prochaine.

CHRONIQUE GÉNÉRALE

Rome. — Le jour de l'Ascension, le Pape a reçu, dans la salle du Consistoire, les deux cents prêtres faisant partie du pèlerinage français. Il leur a adressé en latin un discours où il a développé les vertus nécessaires aux prêtres. Les évêques français assistaient à cette audience.

Dimanche, 31 Mai, a eu lieu la dernière des trois béatifications indiquées pour cette époque de l'année jubilaire : celle de Gabriele Addolorata, religieux Passionniste, mort en 1862 à l'âge de 24 ans. Comme les deux dimanches précédents, le Pape est descendu, le soir, dans Saint-Pierre pour la vénération du nouveau bienheureux.

Archives diocésain de Quimper et Léon

Lettre des Cardinaux français au Pape. — A la lettre du Souverain Pontife au sujet des mutualités ecclésiastiques, les Cardinaux français ont répondu par la lettre suivante :

Bordeaux, 29 Mai 1908.

Très Saint-Père,

Les Cardinaux français ont reçu avec respect filial la Lettre que Votre Sainteté a bien voulu leur adresser sur la question des mutualités ecclésiastiques approuvées.

Leur réponse est une profession d'obéissance absolue au mot d'ordre du Vicaire de Jésus-Christ.

Le Pape a reçu de Dieu la garde des principes qui doivent conserver pure et intacte l'œuvre divine du Christ. A qui irions-nous demander les moyens de sauvegarder ces principes et de défendre cette constitution qui, seule, peut donner à l'Eglise la vie et l'immortalité ?

Tout l'épiscopat français pense et agira comme nous.

Et tous rediront, avec une reconnaissante émotion, quelle bonté magnanime le Pape daigne témoigner à la France, en se chargeant généreusement d'une lourde dépense pour l'acquittement d'une partie des messes supprimées. C'est le cœur du Père se révélant après la nécessaire inflexibilité du Pontife.

Les questions pratiques peuvent être envisagées à des points de vue divers. Mais il ne peut y avoir diversité de sentiments quant aux règles fondamentales, et c'est du Chef de l'Eglise qu'émane l'autorité qui indique les contingences à sacrifier pour sauver les principes.

C'est dans cette fidélité toute filiale à vos ordres que nous nous inclinons à vos pieds, Très Saint-Père, et vous demandons pour la France une nouvelle et toute paternelle bénédiction.

Daigne Votre Sainteté accueillir ces protestations de fidélité et de sincère amour pour la Sainte Eglise.

(Suivent les signatures.)

Condamnations de l'Index. — Un décret de l'Index publié le 29 Mai condamne deux ouvrages de M. l'abbé Emmanuel Barbier : le premier intitulé *Le libéralisme sous Léon XIII*, le second : *Ne mêlez pas Léon XIII au libéralisme.*

Sont également condamnés les ouvrages de M. Jean d'Alma : *Controverse sur le quatrième Evangile ;* de M. Antoine Dupin : *Le dogme et la Trinité dans les trois premiers siècles ;* de M. Romano d'Azzi : *Un vasto inganno, la Risurrezione dei Morti ;* et enfin, de Ferdinand Hamelin : *Le journal d'un prêtre.* Le même décret porte que M. Paul Bureau *laudabiliter se subjecit.*

BIBLIOGRAPHIE

Nouveau mois du Sacré-Cœur d'après l'Evangile, par l'abbé J. Kœnig, auteur du *Nouveau mois du Rosaire d'après les Encycliques de Léon XIII.* Ouvrage approuvé par Mgr l'Evêque de Clermont. Grand in-18 de 200 pages, prix **1** fr. **50.** — Victor Retaux, éditeur.

Ce *Nouveau mois du Sacré-Cœur,* en présentant aux fidèles l'amour du Sauveur, tel qu'il resplendit dans son Evangile, leur en donnera une connaissance plus profonde et les excitera à aimer ce Dieu qui nous a aimés le premier.

Aux Sources de l'Eloquence. Lectures commentées, par Marc Sangnier. Un volume in 8°. — **Prix : 4** fr. (Bloud, éditeur).

Dans ce livre les orateurs ne sont plus ces bustes froids et sans regards rangés et numérotés sur leurs socles isolés que l'on essayait en vain de nous faire aimer dans les écoles : ils nous apparaissent debout au-dessus des marées humaines, domptant ou entraînant le flot des espérances, des pitiés, des révoltes, mais tous soulevant l'homme au-dessus de lui-même et se transmettant de main en main par dessus les siècles le flambeau de l'idéal.

« LES ÉTUDES »

REVUE FONDÉE EN 1856 PAR DES PÈRES DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS

Sommaire du n° du 20 Mai 1908.

I. La Béatification de la Vén. Mère Barat. Aug. Hamon. — II. Qu'est-ce que le modernisme ? Xavier Moisant. — III. Abraham et Hammourabi. Alb. Condamin. — IV. La cause de la paix et les deux conférences de la Haye, Ant. Fillet. — V. Action sociale et religieuse, Pierre Brucker. — VI. Bulletin biblique, Jean Calès. — VII. Albert de Lapparent, A. d'Alès. — VIII. La guerre en ballon. Plus lourd que l'air, Henri Dugont. — IX. Revue des livres. — X Notes bibliographes. — Evénements de la quinzaine.

Revue Financière

Tendance irrégulière et cours hésitants. Le vote par la Chambre de l'imposition de son coupon a provoqué le recul de notre 3 °/₀ à 95,12. Fonds russes bien défendus.

L'obligation 5 °/₀ or de l'Amazone est toujours en faveur, au cours d'ailleurs avantageux de 402 fr.

La Banque de l'Union Parisienne compte un succès de plus, avec l'émission des 45.000 obligations de la Banque Hypothécaire Franco-Argentine.

Les obligations hypothécaires du Chemin de fer de Goyaz ont un marché suivi aux environs de 445 fr.

Fermeté du Crédit Foncier Mexicain à 329 fr. La situation de cet établissement est des plus prospères.

L'obligation première hypothèque du Chemin de fer de Buenos-Ayres Midland est soutenue à 463 fr.

On demande à 465 fr. les obligations du Nord-Est de l'Espagne, qui jouissent d'une première hypothèque sur une ligne établie dans des conditions techniques parfaites.

Aux environs de 235 fr., l'action des Usines Métallurgiques de la Basse-Loire donne lieu à des achats suivis que justifie la prospérité de l'entreprise.

Les recettes de la C^ie^ de Tramways, Force et Eclairage à Rio-de-Janeiro, dont nous parlions récemment, sont, pour Avril 1908, en augmentation de 176 300 fr. sur Avril 1907. Pour les quatre premiers mois, c'est une plus-value de 33 °/₀ sur l'an dernier.

Le Central Electrique du Nord est ferme à 85 fr. On sait qu'avant toute répartition aux parts, ce titre reçoit un intérêt de 4 °/₀ calculé sur sa valeur nominale qui est de 100 fr.

Bonne tenue, à 449 fr., de l'obligation du Port de Para.

L'action Prowodnik s'échange à 529. Pour l'exercice 1907, le bénéfice ressort à 1.714.570 roubles et le dividende de 12 °/₀ n'a employé que 840.000 roubles.

Demandes suivies en actions General Phosphate, à 42,50.

Les actions Ouest-Africain sont en nouveau progrès à 520, ainsi que les parts à 262 fr.

L'action et la part Haute-Guinée sont recherchées respectivement à 174 et 114 fr.

IMPRIMEZ vous-même, avec l'A. B. C. COPISTE, nouvelle *Pâte Autographique,* supprimant les anciennes pâtes gélatineuses, auxquelles elle est bien supérieure. — **Mac-Garrey,** 12, rue Vivienne. Paris.

Archives diocésaine d Quimper et Léon

Ancienne Maison PIRIOU

SAUVAGE

3, rue Kéréon SUCCESSEUR QUIMPER

Forte remise sur tous les Catalogues.

HORLOGERIE — BIJOUTERIE — OPTIQUE — ORFÈVRERIE
BRONZES & ORFÈVRERIE D'ÉGLISE

Assortiment considérable de **Candélabres, Garnitures d'autels, Thabors, Calices, Ciboires, Custodes, Boucles de souliers, etc., à des prix excessivement réduits.**

Nouveau candélabre à transformations multiples, breveté S. G. D. G. Réparations, remise à neuf, dorure et argenture.

Le Chronomètre « **A la Montre de Genève** » que l'on trouve seulement chez M. SAUVAGE, qui en a la *propriété exclusive*, doit son *succès* toujours croissant à sa qualité exceptionnelle, à son bon marché et à son réglage parfait ; c'est sans contredit la *Montre de précision* par excellence. Ce mouvement, entièrement monté sur rubis, est à ancre ligne droite, levées visibles, double plateau, spiral Bréguet, balancier compensé, et se fait en boîtes or, argent, acier et nikel.

ARTICLES POUR FUMEURS
Écume et Ambre 1er choix.

ORFÈVRERIE DE TABLE
Qualité supérieure, prix exceptionnel.

Spécialité de Vitraux, Grisailles & Sujets

A. Saluden

Peintre-Décorateur

16, rue Traverse — BREST — rue Traverse, 16.

GRAVURES RELIGIEUSES
ENCADREMENTS

DÉCORATION D'ÉGLISES
ET CHAPELLES

VINS ET SPIRITUEUX
ANCIENNE MAISON **Ferdinand LALANDE**
« Fondée en 1858 »

DUPOUY & MAYAUDON
51, Quai des Chartrons, BORDEAUX
Fournisseurs attitrés du Clergé, Noblesse, Bourgeoisie et Communautés religieuses.
Vin de Messe recommandé, garanti pur, naturel et d'origine.
Références, tarifs et échantillons sur demande.
Agent : Emile **DANTEC**, 32, rue Ange de Guernisac, **MORLAIX.**

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché.

23e ANNÉE. Vendredi 12 Juin 1908. N° 24

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

SOMMAIRE

I. — PARTIE OFFICIELLE : *Communications de l'Evêché* : Lettre pastorale de Mgr l'Evêque de Quimper et de Léon annonçant le Cinquantenaire du Couronnement de N.-D. de Rumengol et le Pèlerinage diocésain à N.-D. de Lourdes ; Lettre de la S. Congrégation des Indulgences aux Evêques ; Ecoles ; Nominations.

II. — PARTIE NON OFFICIELLE. — *Chronique du diocèse :* Intentions recommandées aux prières ; Indulgences du Mois du Sacré-Cœur ; Quimper ; Pèlerinage de Lourdes ; Pardon de Rumengol ; Prêtres étrangers ; Saint-Renan ; Brest ; Lesneven ; Bibliographie bretonne.

III. — Chronique générale : Rome ; France ; Lourdes ; Paris ; Sonneries des cloches.

IV. — Bibliographie.

V.— Annonces et avis divers.

Offices de la semaine.

Dimanche, 14 Juin. — 1er Dimanche après la Pentecôte. FÊTE DE LA T. SAINTE TRINITÉ. Double de 2e classe. Blanc. A la messe, mémoire du Dimanche.

Vêpres de la fête, avec mémoires du suivant, du Dimanche et des Saints Martyrs Vit et Modeste.

Lundi, 15. — S. Barnabé, Apôtre (*du 11 Juin*), Double-majeur. Rouge.

Mardi, 16. — S. Jean François Régis, Confesseur (*au Supplément*). Double. Blanc.

Mercredi, 17. — S. Hervé, Confesseur (*au Propre diocésain*). Semi-double. Blanc.

Jeudi, 18. — FÊTE DU T. SAINT-SACREMENT (*Fête-Dieu*). Double de 1re classe avec Octave privilégiée. Blanc.

Vendredi, 19. — Ste Julienne de Falconiéri, Vge. Double. Blanc.

Samedi, 20.— De l'Oct. du T. S.-Sacrement. Semi-Double. Blanc.

Dimanche, 21. — 2e Dimanche après la Pentecôte. S. Louis de Gonzague, Confesseur.

Au chœur solennité du T. Saint Sacrement.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Saint-Méen	14-15 Juin.
Poullan	du 16 au 20 Juin.
Lanildut	21-22 —

Archives diocésain de Quimper et Léon

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

I. LETTRE PASTORALE

DE MONSEIGNEUR L'ÉVÊQUE DE QUIMPER & DE LÉON

ANNONÇANT

LE CINQUANTENAIRE DU COURONNEMENT DE N.-D. DE RUMENGOL
ET LE PÈLERINAGE DIOCÉSAIN A N.-D. DE LOURDES

ADOLPHE-YVES-MARIE DUPARC, par la grâce de Dieu et du Saint-Siège Apostolique, Evêque de Quimper et de Léon,
Au Clergé et aux Fidèles de Notre Diocèse salut, paix et bénédiction en Notre-Seigneur Jésus-Christ.

NOS TRÈS CHERS FRÈRES,

I. — Cinquante ans se sont écoulés depuis le couronnement de la Sainte Vierge à Rumengol, et il y a aussi cinquante ans que la Sainte Vierge apparaissait dans la grotte de Lourdes.

Les Livres Saints nous demandent de fêter plus solennellement, dans l'histoire des institutions et des hommes comme dans celle du monde, les périodes de cinquante ans. *Sanctificabis annum quinquagesimum. Ipse est enim jubilæus* (1).

C'est qu'un si long espace de temps offre toujours matière à des réflexions graves, des actions de grâces, des regrets, des espérances, que nous devons exprimer à Dieu pour reconnaître son souverain domaine sur notre vie et sur notre être.

Dans le demi-siècle qui s'achève, depuis le jour où quarante mille Bretons applaudissaient, sous le grand soleil du 30 Mai 1858, l'Evêque de Quimper et de Léon, Mgr Sergent, posant la couronne sur le front de Notre-Dame de Rumengol, que d'événements se pressent! L'Empire, un moment victorieux et sage, bientôt infidèle à sa mission catholique et victime de ses imprudences, renversé par la mitraille allemande moins que par nos colères. Alors la guerre civile, suivie de discordes plus fatales encore, puisqu'elles ont pu, après avoir empêché l'établissement d'un pouvoir chrétien, jeter le pays en proie aux sectaires qui voudraient le ramener au paganisme. Et d'année en année, tandis que la pauvre France se relève péniblement et impose encore aux nations voisines le respect de ses vieilles gloires, la politique intérieure, par ses lois contre l'enseignement chrétien, contre les congrégations religieuses, contre les biens et contre

(1) LEVIT., XXV, 10.

les droits de l'Eglise, aboutissant à chasser Dieu de l'école, des hôpitaux, des tribunaux, et de toutes les manifestations de la vie publique. Voilà, en cinquante ans, de quoi nous faire réfléchir et prier.

Certes, on serait bien tenté de dire que la Couronne de Rumengol, déjà demi séculaire, n'a pas valu aux cœurs Bretons la récompense attendue et méritée.

Mais Dieu en juge autrement que nous. Il apprécie l'effort plus que le succès. Si, pendant que se déroulait le drame des douleurs françaises dont j'ai retracé l'ébauche, il a pu voir, sous la main de sa Mère couronnée, nos âmes Bretonnes se former dans l'épreuve au courage du devoir et retremper leur foi pour les luttes d'un nouveau genre qui se préparent, il n'aura pas jugé que ces cinquante années étaient mauvaises pour nous.

Elles ont été bonnes, Nos très chers Frères, puisque le malheur n'a pas ébranlé votre confiance ni ralenti votre élan. Vous êtes venus l'affirmer, tous les ans, sur cette terre choisie, dans des manifestations populaires spontanées et grandioses. Tout aurait dû fatiguer votre bonne volonté : les défaites presque continuelles, la persécution de jour en jour plus perfide et plus violente, vos charges chrétiennes devenues écrasantes. Rien n'a pu vous abattre. A part quelques exceptions qui font scandale, vous êtes debout pour défendre la Religion des aïeux, comme il y a cinquante ans, avec plus de mérite puisqu'il y a plus de difficultés à vaincre.

C'est la juste récompense de votre dévotion à Notre-Dame de Rumengol. Vous avez toujours regardé la Mère de Dieu comme votre mère. Vous n'avez jamais cessé de venir lui confier vos peines. En dehors même des grands pèlerinages qui vous rassemblent par milliers dans sa chapelle, vous avez eu pour elle un culte intime et familial. Au foyer domestique elle était aimée et vénérée.

Pour le lui montrer, combien de fois, par groupes, d'un bout à l'autre de l'été, souvent même pendant l'hiver, des familles, père, mère, enfants, sont venues, quittant un matin leur bourgade, s'agenouiller rapidement devant l'image sainte, pour lui jeter au cœur un cri de détresse et d'espérance, et s'en sont retournées l'âme pleine d'une paix mystérieuse! Vous lui parliez de tout ce qui inquiète les chefs de familles chrétiennes, de tout ce qui désole et accable la France, de tout ce qui contriste la sainte Eglise. Elle vous réconfortait et vous rendait meilleurs. Vous reveniez plus fermes au labeur quotidien, et vos jeunes gens puisaient dans cette courte entrevue avec Marie un sens de la vie plus religieux et plus profond et une fidélité plus tenace aux vertus de leur âge.

Vous avez donc le droit et le devoir de chanter à la Vierge couronnée l'hymne de votre reconnaissance.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

II. — Nous remplirons ce devoir ensemble, Nos très chers Frères, le 14 Juin prochain, en la fête de la Sainte Trinité, date traditionnelle du plus ancien pardon de Cornouaille.

Des circonstances indépendantes de Notre volonté ne Nous permettront pas de renouveler tout le détail des solennités pieuses qui émurent le diocèse entier en 1858. L'accord des deux pouvoirs n'existe plus. L'éclat humain de la fête en souffrira peut-être. Mais le côté surnaturel devra garder toute son ampleur et sa vie. Il faut que la prière jaillisse ardente et unanime des âmes croyantes. Nous ne désirons ni touristes ni curieux. Que les vrais pèlerins occupent toute la place, et qu'ils n'aient qu'un souci, celui de plaire à la Reine de nos campagnes Bretonnes.

Ils se souviendront que le pape Pie IX a, dès 1856, assimilé le pèlerinage de Rumengol à celui de Notre-Dame de Lorette en lui assurant la jouissance de tous les privilèges spirituels du sanctuaire italien.

En vénérant la statue miraculeuse, ils remonteront, par la pensée, bien au delà du monument si gracieux de 1536, jusqu'à l'époque lointaine où, sur les ruines du culte druidique, naissait dans ce coin de Bretagne le culte de Marie en même temps que celui de Jésus, et où déjà, dans une humble chapelle, les habitants de la côte et des terres voisines venaient avec une filiale affection recourir à la Vierge *de Tout Remède.*

L'œuvre maternelle que Dieu lui a confiée chez nous se continue avec une recrudescence de puissance et de bonté. Nous le lui dirons. Nous invoquerons devant Elle tant de miracles insignes, tant de grâces de consolation, de guérison, de conversion, dont le souvenir est fixé dans les ex-voto de ses murs. Les laboureurs, les marins, les soldats, pourraient ici redire ensemble leur histoire touchante, où l'écho des batailles viendrait se mêler au récit des peines et des joies les plus touchantes de la vie intime. La bénédiction Virginale a rayonné sur la contrée entière. Plus d'un parmi ceux que nous verrons dans nos rangs lui doit la vie du corps ou la vie de l'âme. Nous aurons au cœur cette pensée en présidant, dès le samedi soir, la *procession des miracles* pour l'ouverture du grand Pardon.

Nos très chers Frères, vous viendrez nombreux avec vos prêtres à ce Pardon Jubilaire. Notre-Dame de Rumengol vous y attend. Vous serez chez vous dans l'élégante église que lui ont bâtie vos aïeux du seizième siècle. Elle y accueillera vos prières comme vos hommages. Votre présence dans son domaine, au lieu sacré où pour la première fois en Bretagne elle a reçu une couronne, sera pour la Sainte Vierge un acte d'amour très consolant et pour vous, je l'espère, une source de grâces très abondantes.

III. — Cette fête qui, pour notre diocèse, aura un caractère familial, sera, Nos très chers Frères, le prélude d'un

autre pèlerinage, plus lointain et nécessairement plus restreint. Nous quitterons la mer Bretonne pour la montagne Pyrénéenne. Quatre trains nous conduiront à Lourdes, — où la Vierge de *Tout Remède* nous attendra comme à Rumengol.

Nous vous le disions en commençant, c'est en 1858, à l'heure où s'organisait le couronnement de Rumengol, que l'Immaculée Conception apparaissait à l'humble et pieuse Bernadette dix-huit fois en six mois.

Vous avez déjà, le 11 Février dernier, inauguré dans vos paroisses ce cinquantenaire national; et vous l'avez fait avec une ardeur de piété dont la nouvelle vint jusqu'à Nous, peu de temps après Notre nomination au siège de Quimper et de Léon. Nous en fûmes profondément impressionné. Puisque votre dévotion pour Notre-Dame de Lourdes était semblable à la Nôtre, c'était déjà un premier lien très fort entre le diocèse et le Pasteur.

La Bretagne a, dès le début, été entraînée vers la terre d'élection où l'on prie si bien et où le surnaturel divin répond si largement à la supplication humaine.

Elle aurait voulu, cette année, jeter par milliers ses enfants aux pieds de Marie. Tous les diocèses Bretons désiraient s'unir, sous la présidence du vénéré Métropolitain de Rennes, dans un mouvement d'ensemble qui eût dépassé de beaucoup le très beau pèlerinage du Calvaire des Bretons en 1900. Il a été malheureusement impossible d'obtenir pour la même semaine les vingt-six trains spéciaux réclamés par nos organisateurs diocésains. Il a fallu se résigner à des pèlerinages distincts. La Sainte Vierge n'y perdra rien. Elle verra ses Bretons plusieurs fois au lieu de les recevoir en une seule audience. Elle multipliera ses bénédictions à la mesure de nos besoins et de notre affection filiale.

La date qui est imposée au diocèse de Quimper par les circonstances nous réserve bien des fatigues. Mais elle n'effraiera pas les Bretons de Cornouaille et de Léon. Du 28 Juin au 4 Juillet ils se donneront à la Sainte Vierge avec une confiance entière. Elle rendra leur voyage à la fois heureux et méritoire. Leur Evêque compte bien les conduire lui-même avec le zélé Directeur dont ils connaissent l'expérience et le bon cœur. Nous fêterons de toute notre âme les noces d'or des Apparitions, et nous représenterons devant l'Immaculée Mère de Dieu tous les chers absents que le devoir retiendra au pays.

Le but de ce pèlerinage extraordinaire sera multiple, Nos très chers Frères.

Et d'abord, nous allons prier. Il faudrait une immense clameur de tous les cœurs Français pour déterminer l'élan de résurrection depuis si longtemps attendu.

Nous allons aussi remercier celle qui a répandu à flots ses grâces de toutes sortes, en vagues bienfaisantes et sain-

Archives diocésain de Quimper et Léon

tes, sur tant de pèlerins, de malades, d'affligés, de croyants et même d'incroyants portés irrésistiblement vers Elle par l'instinct filial de l'âme Bretonne.

Nous allons enfin affirmer d'une façon plus solennelle, devant toute la France, que nous croyons à la bonté de Marie et à sa force miraculeuse. Nous ne voulons ni provoquer ni froisser ceux qui ne croient pas. Nous voulons simplement leur montrer que notre foi au Christ et à sa Sainte Mère n'est pas le dernier effort d'un peuple qui agonise, mais l'acte viril et raisonné d'une province pleine de sens et pleine de vie. Nos pèlerinages, avec la foi qu'ils proclament, sont une prédication lumineuse. Vous avez vu à Lourdes, quand la nuit tombe et que se forme la procession aux flambeaux, les avenues du Rosaire brusquement transformées en un fleuve mouvant qui s'écoule au chant des cantiques, en dessinant les contours de l'Esplanade et de la Basilique inondée de lumière. Image frappante, Nos très chers Frères, des enseignements que répandent sur tous les chemins de la France, au début d'un siècle qui prétend tout nier sans preuve, les actes de foi de nos pèlerinages.

Unissez donc dans vos âmes, autour de cette pensée directrice, la double dévotion à Notre-Dame de Rumengol et à Notre-Dame de Lourdes. Et puissiez-vous y trouver, avec une foi encore plus vive, une fidélité plus aimante à Jésus-Christ et à son Eglise.

A CES CAUSES,

Le saint Nom de Dieu invoqué, Nous avons ordonné et ordonnons ce qui suit :

Article Ier. — Dans toutes les paroisses du diocèse un *Te Deum* sera chanté le jour du Pardon de Rumengol, pour célébrer le 50e anniversaire du Couronnement.

Article II. — Nous rappelons aux fidèles que le pèlerinage de Rumengol jouit des mêmes privilèges spirituels que celui de Notre-Dame de Lorette, et que tous les pèlerins peuvent gagner, aux conditions ordinaires, le jour anniversaire du Couronnement, une indulgence plénière applicable aux âmes du Purgatoire.

Art. III. — A l'occasion du pèlerinage des Noces d'or de Lourdes, un Salut du Saint-Sacrement sera donné dans toutes les églises et chapelles du diocèse, le dimanche 28 Juin, et l'on y chantera l'*Ave maris stella* en union avec les pèlerins.

Et sera la présente Lettre pastorale lue au prône de la grand'messe, le dimanche de la Pentecôte.

Donné à Quimper, en Notre maison de Saint-Joseph, le dimanche 31 Mai 1908, en la clôture du mois de Marie.

† ADOLPHE,
Evêque de Quimper et de Léon.

II. Lettre de la S. Congrégation des Indulgences aux Evêques. — A l'approche des solennités de la Fête-Dieu, Nous croyons devoir publier la Lettre de la Sacrée Congrégation des Indulgences, persuadé que Nos prêtres en prendront occasion de promouvoir le culte de la T. Sainte Eucharistie et la pratique de la communion fréquente.

MONSEIGNEUR,

Le Décret sur la Communion quotidienne publié par la S. Congrégation du Concile le 20 Décembre 1905 (1) a été accueilli par les pieux fidèles avec de grands applaudissements et une joie profonde. De très nombreuses lettres parvenues de toute part au Siège Apostolique l'attestent avec éloquence, et démontrent aussi que, dans beaucoup d'endroits, cette pieuse et très salutaire pratique de la Communion quotidienne a commencé à produire des fruits abondants et en produira davantage encore à l'avenir dans le peuple chrétien. Et c'est à bon droit : car au milieu du refroidissement de la piété catholique, pour exciter les chrétiens languissants à rendre à Dieu un amour plus généreux, on ne peut certainement trouver de remède plus efficace que la Communion fréquente et quotidienne, où l'âme reçoit Celui qui est la source de la plus ardente charité.

C'est pourquoi le Souverain Pontife, grandement réjoui des résultats salutaires obtenus jusqu'ici, et animé d'un vif désir qu'ils persévèrent, bien plus, qu'ils se développent de jour en jour, m'a confié la mission d'engager Votre Grandeur et tous les évêques du monde catholique à favoriser de tous leurs efforts ces commencements, afin que les fidèles reçoivent plus fréquemment, et même chaque jour, la Sainte Eucharistie : car c'est grâce à ce divin Banquet que leur vie surnaturelle ne cesse de s'alimenter et de s'épanouir.

Persuadé que pour atteindre la fin désirée il sera très avantageux que les peuples chrétiens s'unissent en des prières assidues et fassent à Dieu une douce violence, le Saint-Père souhaite que chaque année, si c'est possible, durant l'octave de la Fête-Dieu, ou bien, si les circonstances de lieux et de personnes le demandaient, à une autre époque de l'année, à désigner par les évêques, un triduum de prières soit célébré de la manière suivante dans toutes les églises cathédrales.

1° Ces exercices auront toujours lieu le vendredi, le samedi et le dimanche, ou bien immédiatement après la Fête-Dieu, ou bien à une autre époque, comme il a été dit plus haut. Chacun de ces jours, on fera un sermon pour instruire le peuple de l'ineffable excellence du Sacrement de l'Eucharistie, et surtout des dispositions qu'il faut à l'âme pour le bien recevoir.

Après le sermon, on exposera le Très Saint Sacrement, et on récitera la prière suivante :

(1) Publié dans la *Semaine religieuse*, nos du 20 et du 27 Avril 1906.

Archives diocésain de Quimper et Léon

O très doux Jésus, qui êtes venu dans le monde pour donner à toutes les âmes la vie de votre grâce, et qui, pour la conserver et la nourrir en elles, vous offrez vous-même chaque jour dans le très auguste Sacrement de l'Eucharistie comme le remède efficace de leurs infirmités et comme l'aliment divin destiné à soutenir leur faiblesse : nous vous en supplions humblement, daignez répandre sur elles votre Esprit Saint ; qu'il les remplisse, afin que, s'il en est en état de péché mortel, elles se convertissent à vous et recouvrent la vie de la grâce, perdue par leurs fautes ; et pour celles qui, par votre secours, vous sont déjà unies dans la charité, qu'elles s'approchent dévotement, chaque jour, quand il leur sera possible, de votre Table céleste ; qu'elles y prennent l'antidote des péchés véniels commis chaque jour et alimentent en elles la vie de votre grâce, et qu'ainsi, purifiées toujours davantage, elles obtiennent enfin la béatitude éternelle dans le ciel. Ainsi soit-il.

Ensuite, après le chant du *Tantum ergo*, on donnera au peuple la bénédiction du Très Saint Sacrement.

2° Le dimanche, dernier jour du Triduum, on célébrera, comme d'ordinaire la messe paroissiale, durant laquelle le curé fera une homélie sur l'Evangile du dimanche dans l'octave de la Fête-Dieu, qui se prête admirablement à l'explication du mystère eucharistique, et il y aura communion générale. Si on choisit un dimanche en dehors de cette octave, au lieu de l'homélie sur l'Evangile du jour, on adressera au peuple une instruction pour le mieux disposer à communier durant la messe.

L'après-midi, on fera les mêmes fonctions que les jours précédents. Mais, dans le sermon, les orateurs exhorteront les fidèles à une piété de plus en plus fervente envers le Très Saint Sacrement, et spécialement à une participation plus fréquente au céleste Banquet, suivant la doctrine approuvée du Catéchisme romain, ainsi que l'indique le décret mentionné de la S. Congrégation du Concile, au paragraphe 6. Enfin, avant le *Tantum ergo* on chantera le *Te Deum*.

Pour que tout le monde connaisse encore mieux combien vif est le désir du Souverain Pontife de promouvoir la fréquente Communion, il recommande instamment que dans les églises paroissiales aussi, selon que chaque évêque en décidera dans sa prudence et sa sagesse, ait lieu au moins l'exercice qui est indiqué plus haut comme devant se faire dans les églises cathédrales, le dimanche dans l'octave de la Fête-Dieu, ou un autre dimanche de l'année.

Afin que les fidèles soient encouragés à assister à ces pieux exercices, Notre Très Saint Père a daigné accorder les Indulgences suivantes, qui sont applicables aux défunts : 1° *sept ans et sept quarantaines* pour chaque jour du Triduum ; 2° *Indulgence plénière* à gagner une fois durant le Triduum, au jour que l'on choisira, à condition d'assister chaque jour dévotement aux exercices, de se confesser, communier et prier pieusement aux intentions du Souverain Pontife ; 3° *Indulgence plénière* à gagner le dimanche par tous ceux qui, confessés, prendront part à la communion générale dans les églises cathédrales ou paroissiales et prieront comme il est dit plus haut.

En cette circonstance, je souhaite à Votre Grandeur tous les biens dans le Seigneur.

Rome, de la Secrétairerie de la S. Congrégation des Indulgences et Saintes Reliques, le 10 Avril 1907.

S. Card. CRETONI, *Préfet.*

† DIOMÈDE PANICI,
Archev. de Laodic., Secrétaire.

III. Écoles. — MM. les Curés et Recteurs qui désirent obtenir des subventions pour leurs écoles, sont instamment priés de transmettre leurs demandes au Secrétariat de l'Evêché, la Commission devant se réunir vers la mi-Juillet, pour établir la répartition au prorata des ressources et des besoins.

IV. Nominations. — Par décision épiscopale, ont été nommés :

M. Dantec, vicaire à Penmarch, vicaire à Riec-sur-Bélon ;

M. Plouhinec, vicaire à Riec-sur-Belon, vicaire à Penmarc'h.

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Intentions recommandées aux prières.

I. — **L'Eglise et la France.**
II. — **L'éducation chrétienne et les œuvres de jeunesse.**
III. — **Missions.** — PLOUGUERNEAU, du 31 Mai au 20 Juin. Président, la 3e semaine, M. le chanoine Godec, curé-doyen de Plouescat ;
— SAINT-MÉEN, du 7 au 20 Juin. Président : M. le chanoine Poulhazan, curé de Briec ;
— POULLAN, du 14 au 21 Juin, Adoration prêchée (retour de Mission).
IV. — **Retraite.** — QUIMPERLÉ, retraite bretonne pour les femmes, du 14 au 20 Juin.

Indulgences du Mois du Sacré-Cœur. — Dans un récent numéro, la *Semaine religieuse* a donné la liste des indulgences accordées par N. S. P. le Pape Pie X pour le mois du Sacré-Cœur.

Un nouveau document du Saint-Père, en date du 26 Janvier 1908, a déterminé et ordonné :

a) Que la solennité nécessaire pour jouir des grandes grâces accordées pour le Mois du Sacré-Cœur doit consister dans la pré-

Archives diocésain(de Quimper et Léon

dication quotidienne, ou, du moins (mais dans le seul cas où la prédication quotidienne soit tout à fait impossible) dans la prédication de huit jours en forme d'exercices spirituels ;

b) Que l'Indulgence plénière *toties quoties*, accordée pour la clôture du mois doit, pour obtenir l'uniformité et un plus grand concours de fidèles, être fixée au dernier dimanche de Juin ;

c) Qu'on peut jouir des concessions extraordinaires aussi pour la célébration du *Mois* dans les oratoires semi-publics des séminaires, des communautés religieuses et des autres institutions pieuses ;

d) Que si, pour de bonnes raisons, on doit remettre à un autre temps la célébration du *Mois du Sacré-Cœur*, on pourra jouir des mêmes privilèges dans le mois que l'on choisira ; mais l'autorisation de l'Ordinaire est absolument nécessaire pour le changement.

Quimper. — *Paroisse de Saint-Mathieu.* — I. En vue de l'élection sénatoriale du 21 Juin et pour faciliter à MM. les délégués l'accomplissement du devoir dominical, on rappelle qu'une messe est dite, en l'église de Saint-Mathieu, tous les dimanches à *11 heures et demie.*

II. Voici quel sera l'itinéraire de la procession du T. Saint-Sacrement, le dimanche 28 Juin :

Au sortir de l'église, place et rue Saint-Mathieu, bas de la place de La Tour d'Auvergne, rue du Palais, quai de l'Odet, rue de Pont-l'Abbé (reposoir au Patronage Saint-Joseph) ; rue Bourg-les-Bourgs, chapelle de Saint-Joseph (station) ; côté Nord de la place de la Tour d'Auvergne, rue et place Saint-Mathieu.

Après avoir présidé le pardon de Rumengol samedi et dimanche, Mgr l'Evêque donnera la Confirmation, lundi 15 Juin, à l'école Saint-Yves ; jeudi 18, le matin à l'Institution Saint-Vincent de Paul, le soir au Lycée de Quimper.

Vendredi 19, Sa Grandeur partira pour Poitiers, où Elle doit comparaître devant la Cour d'appel, samedi 20, à 1 heure de l'après-midi. On se souvient que Mgr Duparc, alors qu'il était curé-archiprêtre de Lorient, avait fait apposer sur les murs de la ville une affiche rappelant les peines canoniques encourues par les adjudicataires des biens de Fabrique. Poursuivi de ce fait pour « entraves à la liberté des enchères », il fut acquitté en première instance puis en appel, à Lorient et à Rennes. Le Procureur général s'est pourvu devant la Cour de cassation qui a cassé l'arrêt d'acquittement « pour insuffisance de motifs ». L'affaire renvoyée devant la Cour de Poitiers est inscrite pour l'audience du 21 Juin.

Ce jour-là, les diocésains de Quimper et de Léon seront d'esprit et de cœur avec leur Evêque vénéré, appelé de nouveau à l'honneur de défendre, au premier rang, la cause du droit et la liberté de l'Eglise.

Pèlerinage de Lourdes.

Quimper, mercredi, 8 heures du matin.

Ce que nous avions prévu est arrivé : il ne nous reste plus de billets pour les trains du pèlerinage du 28 Juin. Les compagnies de chemin de fer nous refusant absolument un autre train, nous nous voyons contraints, à notre grande désolation, de regarder comme non avenues les dernières demandes qui nous ont été adressées. Mais nous croyons pouvoir annoncer, dès ce moment, qu'un second pèlerinage pourra être organisé, avec l'autorisation de Monseigneur et l'assentiment du clergé, probablement au commencement d'Octobre, depuis longtemps déjà le mois de Septembre nous ayant été refusé.

Cet espoir de voir Lourdes, en cette année du Cinquantenaire, sera, nous n'en doutons pas, une consolation pour tous ceux qui ne peuvent profiter du présent pèlerinage, et ils sont déjà très nombreux...

L'expédition des derniers billets a été faite, ce matin, par ordre d'inscription. Nous avons cru qu'il était de notre devoir de ne favoriser personne.

C.

Pardon de Rumengol. — **Avis à MM. les ecclésiastiques.** — Les prêtres qui doivent assister au Pardon de Rumengol, dimanche prochain, sont priés d'apporter leur habit de chœur, l'église ne possédant pas un nombre suffisant de surplis.

Prêtres étrangers. — Les *Semaines religieuses* de Rennes et de Saint-Brieuc ont publié les avis suivants :

I. « Un archimandrite de Nazareth a parcouru dernièrement le diocèse en se disant, — *contrairement à la vérité,* — autorisé par l'Archevêché à recevoir des intentions de Messes. Nous rappelons à MM. les Membres du Clergé *que cette autorisation n'est jamais accordée par l'Administration diocésaine.* Les dernières prescriptions de la Congrégation du Concile sont rigoureuses et formelles à cet égard : elles obligent *sub gravi.* Les intentions de Messes confiées par les fidèles aux prêtres d'Occident ne peuvent être transmises par ceux-ci aux évêques, prêtres ou religieux d'Orient si ce n'est par l'entremise de la Congrégation du Concile elle-même.

II. » On signale le passage d'un Maronite qui se dit archimandrite et prélat de Sa Sainteté. Il exhibe parfois un *celebret* visé en plusieurs diocèses. On est prié de ne pas lui permettre de célébrer la sainte messe. »

Ces deux notes étaient déjà composées pour le présent numéro de la *Semaine religieuse,* quand nous avons appris qu'un individu répondant au signalement donné plus haut a passé dans notre diocèse, où il a surpris la bonne foi de plusieurs membres du

Archives diocésain de Quimper et Léon

clergé. Dénoncé pour escroquerie, il est activement recherché par la police et, sans doute, déjà arrêté à l'heure où nous écrivons...

C'est l'occasion d'engager, une fois de plus, nos lecteurs à accueillir avec une sage défiance les quêteurs inconnus de tous costumes. Nous rappelons la défense formelle faite par la S. Congrégation de confier des messes aux étrangers de passage et spécialement aux orientaux.

SAINT-RENAN. — **Le Pardon.** — Dans la fête patronale, célébrée le dimanche 31 Mai, le culte de saint Ronan, disparu depuis plus d'un siècle, vient enfin de sortir de l'oubli et de revêtir, par l'affluence et la piété des fidèles, un éclat et une splendeur inoubliables. Un Triduum préparatoire (français et breton), prêché par le P. Le Borgne, des Oblats de Marie, et M. Henry, recteur de Saint-Pierre-Quilbignon, avait d'ailleurs admirablement préparé les voies du Seigneur et avait assuré, par de très nombreuses communions, le succès de la fête.

Il est juste pourtant de reconnaître que si le Pardon de saint Ronan a conservé jusqu'au bout son caractère strictement religieux, on le doit à la bonne harmonie existant dans cette paroisse entre les autorités civile et religieuse. Partageant les vues de M. le Curé, répondant d'ailleurs au désir de la population chrétienne de Saint-Renan, M. le Maire a tenu à ce que fussent bannies de cette fête paroissiale les réjouissances profanes, les réunions bruyantes qui, trop souvent, par les désordres et quelquefois les scandales publics qu'elles entraînent, font perdre à nos pardons le cachet religieux, le seul qui leur convienne, et détermine chez ceux qui les fréquentent un réel abaissement de sens moral, partant une diminution de foi chrétienne...

Avec cette union des cœurs et des volontés, la fête patronale ne pouvait être que belle. Elle l'a été, en effet, à tous égards.

Le temps maussade de la matinée fit craindre une journée pluvieuse ; saint Ronan veillait, et nous obtint le soleil des grands jours, contribuant ainsi à donner aux splendides décors des maisons, enguirlandées et pavoisées, un aspect des plus pittoresques et des plus ravissants. C'est à travers cette profusion de feuillage et de drapeaux que se déroula, majestueuse, la procession de l'après-midi, présidée par M. le chanoine Gadon, supérieur du Grand-Séminaire. Quatre membres du clergé, originaires de la paroisse, revêtus de chasubles, portaient les reliques du Saint : les prêtres du canton leur faisaient une escorte imposante, témoignant ainsi leur sympathie au culte de saint Ronan. Une foule pieuse suivait, reprenant en chœur le refrain d'un cantique composé pour la circonstance par un modeste vicaire que l'on aurait désiré voir prendre, au jour de gloire, un rôle autre que celui de la petite fleur.

Les jeunes clairons du patronage, au nombre de dix, donnèrent, pour la première fois, la mesure de leur savoir et contribuèrent de leur mieux à donner à la fête plus d'éclat.

Il n'est que juste d'ajouter que l'exécution d'une messe grégorienne, par la petite maîtrise de la paroisse, a fait plaisir à tous les auditeurs et, sans nul doute aussi, au Saint dont on honorait la mémoire...

A la grand'messe, M. Henry avait prononcé un éloquent panégyrique du saint Patron. A l'issue des vêpres et de la procession, le vénéré pasteur de la paroisse prit la parole pour exprimer les sentiments dont son cœur débordait au spectacle de « cette fête magnifique et inoubliable ». Il remercia d'abord l'autorité municipale d'avoir si bien compris son devoir et de l'avoir si puissamment aidé à faire de ce Pardon une fête vraiment digne de saint Ronan ; puis ses chers paroissiens, qui ont si bien entendu et compris son appel. Il est heureux de rendre hommage à l'empressement avec lequel la plupart ont décoré leurs habitations...

L'illumination du soir constituait, peut-être, le clou de la fête. Certains quartiers plus populeux avaient, par la diversité et l'originalité de leurs lumières, un aspect vraiment féerique.

Quelques maisons, néanmoins, faisaient tache d'ombre dans le tableau. Nous sommes convaincu que leurs habitants, pour la plupart, le regrettent aujourd'hui et se promettent d'agir autrement l'an prochain. Dans l'ensemble, beaucoup de bonne volonté et un réel désir de bien faire.

Que saint Ronan, patron de la cité, bénisse, protège ses habitants et leur obtienne, avec une augmentation de foi chrétienne, la force et le courage de la professer au grand jour. X...

BREST. — **La liberté des funérailles rendue.** — Le premier acte du nouveau maire de Brest, M. le sénateur Delobeau, fut de rapporter l'arrêté de son prédécesseur socialiste interdisant aux prêtres d'assister aux enterrements en surplis et en étole.

Le nouvel arrêté « vu et approuvé » par M. le Préfet du Finistère en date du 2 Juin, a été notifié à MM. les Curés des quatre paroisses et aussitôt mis à exécution... Voilà une mesure vraiment libérale, qui fait honneur à la municipalité de Brest.

LESNEVEN. — **Retraite française de dames,** *du 30 Mai au 6 Juin*. — 17 paroisses ; 42 retraitantes : Lesneven, 21 ; Brest, 5 ; Ploudaniel, 2 ; Bourg-Blanc, 1 ; Crozon, 1 ; Le Drennec, 1 ; Le Folgoat, 1 ; Kernouës, 1 ; Lanarvily, 1 ; Landerneau, 1 ; Lanhouarneau, 1 ; Lannilis, 1 ; Paris, 1 ; Port-Launay, 1 ; Plabennec, 1 ; Plounéventer, 1 ; Saint-Pol de Léon, 1.

BIBLIOGRAPHIE BRETONNE. — **1. Les fêtes du Couronnement de N.-D. de Bonne-Nouvelle et de N.-D. des Miracles à Rennes, 22 et 25 Mars 1908,** par M. l'abbé J. PINAULT, professeur au Grand-Séminaire. 1 vol. in-18 jésus

Archives diocésaine de Tarbes et Lourdes

avec nombreuses illustrations dans le texte. Prix : 75 centimes ; *franco* : 90 centimes. Chez M. H. Vatar, imprimeur de l'Archevêché et dans toutes les librairies catholiques.

II. Le Vœu à Notre-Dame de Bonne-Nouvelle. — La belle cantate de M. Collin, paroles de M. Tiercelin, qui fut tant admirée aux fêtes du Couronnement de N.-D. de Bonne-Nouvelle, à Rennes, vient de paraître. Elle a été publiée à la demande des catholiques de Rennes, et est en vente chez M. Bahon-Rault (librairie Saint-Joseph), et chez M. Bossard-Bonnel, à Rennes, au prix de 5 francs.

CHRONIQUE GÉNÉRALE

Rome. — L'affluence des étrangers est et sera moindre pendant les mois de grandes chaleurs. Les pèlerinages reprendront en automne.

Dimanche, le Saint-Père a reçu un groupe de premiers communiants.

La réception populaire des Romains pour le jubilé sacerdotal aura lieu le soir du dimanche 5 Juillet, dans la cour du Belvédère.

Mardi, 9 Juin, s'est tenue la Congrégation des Rites pour l'examen des miracles proposés pour la béatification de la Vénérable Jeanne d'Arc.

France. — **La persécution.** — Une série de décrets parus au *Journal Officiel*, le jour de la Pentecôte, ordonne la fermeture de 93 établissements congréganistes ou écoles annexes (dont six dans le département des Côtes-du-Nord).

C'est la continuation de la guerre sans trêve et sans merci faite à l'enseignement chrétien qu'on a juré de détruire. Et l'on y procède toujours à « coups de liberté » !

Lourdes. — **Fêtes jubilaires.** — Le *Journal de la Grotte*, dans son numéro du 7 Juin, donne le programme des fêtes qui seront célébrées le 16 Juillet prochain, cinquantième anniversaire de la 18e et dernière apparition. Elles seront précédées d'un Triduum préparatoire, qui commencera le mardi 14 Juillet et sera présidé par Son Em. le cardinal Andrieu, évêque de Marseille, qu'entoureront de nombreux évêques français et étrangers.

L'orateur du Triduum sera Mgr Izart, évêque de Pamiers.

Le jeudi 16 Juillet, « vers 6 heures du soir, — *à l'heure même où eut lieu la 18e et dernière Apparition de la Vierge Immaculée à Bernadette*, — à la Grotte, en vertu d'un Privilège, sans précédent, dû à l'immense et tendre amour de S. S. le Pape Pie X pour N.-D. de Lourdes : Messe Pontificale célébrée par Son Excel-

lence Mgr Grasselli, archevêque-évêque de Viterbe ; Allocution de S. G. Mgr Schœpfer, évêque de Tarbes ; — Bénédiction papale.

« A 8 h. 30 du soir : Procession aux flambeaux ; Illumination générale de nos Sanctuaires, du Château-Fort et de la Ville de Lourdes. »

Paris. — **Maison de la Bonne Presse.** — Nos doux maîtres du jour ont juré d'anéantir cette œuvre, commencée par les PP. de l'Assomption, puis reprise et continuée avec succès par M. Féron-Vrau. Celui-ci acquit immeubles et matériel au prix de 1.400.000 francs, versement constaté par actes notariés et par la Banque de France. Néanmoins, la Cour d'appel vient d'attribuer à M. Ménage, liquidateur des Assomptionnistes, la maison de la Bonne Presse, sous prétexte que M. Feron-Vrau n'est que personnage interposé, malgré tous les titres et les actes qui prouvent le contraire.

Cet arrêt, comme on devait s'y attendre, a ému toute la presse honnête, dont la protestation est unanime.

Ce qu'on veut atteindre au fond, c'est la *Croix*. Elle vivra ; mais que deviendra la justice en France ?...

Sonneries des cloches. — M. le Préfet de la Marne a pris un arrêté dont voici la teneur :

« Le Préfet de la Marne a l'honneur de rappeler tout particulièrement à Messieurs les Maires du département que l'usage des cloches des églises n'est permis que dans les cas déterminés par l'article 51 du décret du 16 Mars 1906.

» Ainsi que l'a fait remarquer M. le Ministre de l'Instruction publique et des Cultes, par sa circulaire du 21 Janvier 1907, en aucun cas des sonneries ne peuvent être ordonnées pour les mariages et enterrements civils. »

C'est un arrêté qu'il serait bon de rappeler à certains maires de notre région.

BIBLIOGRAPHIE

Notre-Dame de Lourdes, par Henri Lasserre. 20e édition dite du Cinquantenaire, illustrée d'encadrements variés à chaque page, scènes, portraits, vues à vol d'oiseau, paysages. Un beau volume in-8e jésus broché, couverture en quatre couleurs : 6 fr. (Maison Vanblotaque, Paris.)

En présentant au public cette nouvelle édition de *N.-D. de Lourdes*, qui a obtenu le succès mondial que l'on connaît, l'éditeur a voulu rendre hommage à l'écrivain illustre Henri Lasserre. Nous avons voulu aussi continuer et perpétuer l'œuvre de piété et de foi ardente à laquelle il avait consacré sa vie. Henri Lasserre avait voué à Lourdes une affection profonde ; avec un zèle inlassable il a fait connaître ce lieu de prédilection où se produisent les merveilles qui étonnent l'univers entier, et, par son verbe, y a amené ces foules innombrables.

A l'occasion du Cinquantenaire dont les fêtes font revivre les épisodes que nous a conservés sa plume, le lecteur pourra voir que ces récits ont gardé toute leur actualité et tout leur passionnant intérêt.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Comment il faut parler aux âmes, par Mgr Isoard, évêque d'Annecy, *Œuvre posthume* publiée par M. le chanoine Lachenal, du diocèse d'Annecy. In-12. Prix : 2 francs. (P. Lethielleux, éditeur.)

Sous ce titre, la librairie Lethielleux met en vente un petit volume qui ouvre la série des *Œuvres posthumes* de Mgr Isoard, l'ancien évêque d'Annecy.

Ce modeste ouvrage reflète la mentalité de cet esprit logique et robuste ; il est dédié aux confesseurs. Peut-être s'égarera-t-il entre les mains de fidèles curieux de percer le mystère de l'action sacerdotale sur les âmes. Ils ne le liront pas sans profit et constateront, une fois de plus, que la mission du prêtre consiste à réaliser en lui-même la parole tombée des lèvres du Christ : *Je suis le bon Pasteur, je donne ma vie pour mes brebis.*

La Société de Publicité religieuse, 6, place de la Bourse, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour la *Semaine religieuse* de Quimper.

Revue Financière

Marché soutenu. La Rente est à 95.40. Fonds russes en reprise.

On recherche à 402 fr. l'obligation 5 °/. de l'Etat de l'Amazone.

Fermeté soutenue, à 329 fr. du Crédit Foncier Mexicain, dont la situation est toujours fort brillante.

Les obligations 5 °/. Goyaz sont l'objet de demandes suivies à 445.50.

A 462.50, les obligations du Chemin de fer de Buenos-Ayres Midland sont également recherchées. Ces titres sont remboursables à 550 fr. et leur intérêt annuel de 25 fr. net d'impôts français est payable par coupons semestriels à la Société Marseillaise et à la Banque des Pays-Autrichiens.

Des achats suivis sont à signaler en obligations Nord-Est de l'Espagne sur le cours de 466 fr. La Société poursuit activement les expropriations nécessaires à l'établissement du premier tronçon de sa ligne, allant de Barcelone à Martorell où la ligne se raccordera avec celle du Central Catalar. On espère que d'ici à 12 mois ce tronçon sera en exploitation sur toute sa longueur. La Compagnie s'attaquera ensuite au second tronçon qui prolongera son réseau jusqu'à Manresa. L'œuvre étant ainsi complétée, on estime que le revenu atteindra au moins 1.360.000 fr. Or, l'annuité nécessaire au service des obligations ne dépasse pas 807.000 francs.

L'action Usines Métallurgiques de la Basse-Loire se retrouve avec sa fermeté habituelle aux environs de 235 francs.

Les recettes de la Cie de Tramways, Éclairage et Force, à Rio-de-Janeiro ne cessent de progresser. Elles sont pour la période écoulée de 1908 en plus-value de 1.401.974 fr. sur celles de la même période de 1907.

Fermeté soutenue du Central Electrique du Nord à 80 fr. Les recettes sont également fort brillantes. Celles du 25 au 31 Mai donnent une moyenne journalière de 615.75, supérieure à la moyenne acquise jusqu'à ce jour.

Bonne tenue de l'obligation du Port de Para, à 449 fr. Les dernières dépêches signalent l'activité qui règne sur les chantiers de cette entreprise appelée à un développement considérable, en raison du trafic énorme dont le port est assuré.

Demandes suivies en actions Prowodnik à 535 fr. A fin Décembre 1907, les diverses réserves de l'entreprise se chiffrent par 7.187.903 roubles, soit 102.41 °/. du capital initial.

On recherche à 42.50 les actions General Phosphate. Grâce aux participations prises par cette Société dans les plus grandes exploitations phosphatières, elle est appelée à jouer un rôle particulièrement actif dans le commerce des engrais chimiques.

Hausse de l'action Ouest-Africain à 530 et de la part à 267 francs.

On traite l'action Haute-Guinée à 175 et la part de la même Compagnie à 114 francs.

L'Administrateur-Gérant : Ar. de Kerangal.

Quimper, typographie de Kerangal, imprimeur de l'Evêché.

23e Année. Vendredi 19 Juin 1908. N° 25.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

SOMMAIRE

I. — Partie officielle : *Communications de l'Evêché* : Examens ; Retraite ecclésiastique ; Nominations ; Décès.

II. — Partie non officielle. — *Chronique du diocèse :* Intentions recommandées aux prières ; Offices extraordinaires ; Ordination du 13 Juin ; Nécrologie ; Cinquantième anniversaire du Couronnement de N.-D. de Rumengol, grand Pardon 1908 ; Guilers-Brest ; Congrès Eucharistique ; Bibliographie.

III. — *Chronique générale :* Rome ; Paris ; Chambéry ; L'épiscopat et le « Sillon ».

IV. — *Bibliographie.*

V. — *Annonces et avis divers.*

Offices de la semaine.

Dimanche 21 Juin. — 2e Dimanche après la Pentecôte. S. Louis de Gonzague, Confesseur. Double. Blanc. A la messe, mémoires du Dimanche et de l'Octave.

Vêpres de S. Louis de Gonzague, avec mémoires de l'Octave, du Dimanche et de S. Paulin, Evêque.

Au chœur, solennité du T. Saint Sacrement, avec mémoire du Dimanche.

Lundi, 22. — De l'Octave. Semi-double. Blanc.

Mardi, 23. — De l'Octave. Semi-double. Blanc.

Mercredi, 24. — NATIVITÉ DE S. JEAN-BAPTISTE. Double de 1re classe, avec Octave. Blanc.

Jeudi, 25. — Octave du T. Saint-Sacrement. Double. Blanc.

Vendredi, 26. — Fête du SACRÉ CŒUR DE JÉSUS. Double de 1re classe. Blanc.

Samedi, 27. — S. Irénée, Evêque, Martyr. Double. Rouge.

Dimanche, 28. — 3e Dimanche après la Pentecôte.

Solennité du Sacré Cœur.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Lanildut	21-22 Juin.
Moëlan et Plouigneau	du 23 au 30 Juin.

Archives diocésain e Quimper et Léon

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

I. Examens. — L'examen des prêtres ordonnés avant le 1er Janvier 1907, susceptibles d'être appelés à avoir charge d'âmes, est fixé au lundi 21 Septembre, et commencera à 8 heures du matin, au Grand Séminaire (Carmel de Brest). Le même jour et à la même heure, également au Séminaire, aura lieu l'examen des jeunes prêtres professeurs ou surveillants dans les collèges.

II. Retraite ecclésiastique. — La retraite des professeurs et surveillants commencera le lundi 21 Septembre, à 6 heures du soir, et se terminera le vendredi matin, 25.

Cette retraite, à laquelle sont convoqués tous les prêtres employés dans les collèges ecclésiastiques de Notre diocèse et dans Nos séminaires, sera prêchée par M. l'abbé Bainvel, professeur de théologie à l'Institut catholique de Paris.

III. Nominations. — Par décision épiscopale du 17 Juin, ont été nommés :

M. Botéraou, vicaire à Tréméven, vicaire à Plouzévédé, en remplacement de M. Salaün, qui entre dans une congrégation religieuse ;

M. Saccadas, jeune prêtre de Gouézec, vicaire à Tréméven.

M. Le Pape, recteur de Rumengol, et M. Le Gall, recteur du Folgoat, sont autorisés à porter la mozette des curés-doyens.

IV. Décès. — Nous recommandons aux prières le repos éternel de l'âme de M. Laouénan, recteur de Saint-Thurien, décédé le 13 Juin.

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Intentions recommandées aux prières.

I. — **L'Eglise et la France.**
II. — **Le culte de la Sainte Eucharistie et les Œuvres eucharistiques.**
III. — **Prédications.** — SAINT-MARTIN DE MORLAIX, Neuvaine eucharistique, du 21 au 28 Juin, prêchée par M. Gauthier, missionnaire à Brest.
— PLOUIGNEAU, Adoration prêchée, sous forme de Mission, du 23 au 30 Juin. Président : M. le chanoine Poulhazan, curé de Briec.
IV. — **Retraite.** — LESNEVEN, Retraite bretonne pour les femmes, du 5 au 11 Juillet.

Offices extraordinaires.

Quimper. — CATHÉDRALE DE SAINT-CORENTIN. — *Jeudi, 18 Juin*, fête du Saint-Sacrement, exposition toute la journée. Le soir, à 7 h. 3/4, sermon ; procession.

Vendredi, à 7 h. 3/4 du soir, réunion en l'honneur du Sacré-Cœur, comme à l'ordinaire. *Samedi*, à la même heure, chapelet, prière particulière à Jésus-Hostie pour suivre les instructions du Souverain Pontife qui demande ce Triduum en l'honneur du T. Saint-Sacrement.

Dimanche 21 Juin, solennité de la Fête-Dieu, la dernière messe basse est dite à *8 h. 1/2*.

A *9 heures*, grand'messe. *Des places seront réservées aux hommes et aux jeunes gens du Patronage, dans la partie supérieure de la nef.* Ils se grouperont, à la sortie, immédiatement après le dais.

A l'issue de la grand'messe, procession du T. Saint-Sacrement présidée par Mgr l'Evêque. Elle suivra le parcours déjà indiqué : place Saint-Corentin, rues de l'Evêché, du Parc, du Quai, rue et place Saint-Mathieu, église de Saint-Mathieu (station) ; rue du Chapeau-Rouge, place Médard (reposoir) ; rue Kéréon.

Voici l'ordre de la procession : 1° l'orphelinat de la Providence ; 2° le patronage de la Sainte-Famille ; 3° les écoles libres de filles ; 4° la congrégation des demoiselles ; 5° la congrégation des dames ; le Tiers-Ordre ; 6° les confréries du T. Saint-Sacrement et de l'Adoration Réparatrice ; 7° l'école libre de garçons ; le patronage de garçons ; les collèges ; 8° la bannière de Saint-Corentin ; 9° les enfants de chœur ; 10° le clergé et le Chapitre de la Cathédrale ; 11° le dais abritant le T. Saint-Sacrement ; 12° le cortège d'honneur.

On fait, d'une manière spéciale, appel aux hommes de toutes les conditions, pour qu'ils soient plus nombreux que jamais à escorter Notre-Seigneur.

Pendant la semaine, le T. Saint-Sacrement reste exposé tous les jours depuis la première messe jusqu'aux vêpres, qui se chantent à *4 heures* et sont suivies de la Bénédiction.

Tous les jours de l'Octave, grand'messe à *9 heures*.

— ÉGLISE DE SAINT-MATHIEU. — Dimanche, messes basses à *5 h. 1/2*, *7 heures* et *8 heures*. A *9 heures*, grand'messe après laquelle on se rend à la cathédrale pour la procession.

Une messe sera dite à *11 h. 1/2*.

A *5 heures*, vêpres suivies de la procession du Saint-Sacrement dans l'intérieur de l'église.

Pendant l'octave, le Saint-Sacrement sera exposé après la première messe. — Le soir, à *8 heures*, chant des Complies et Salut.

— ÉGLISE DE LOC-MARIA. — Pendant l'octave du T. Saint-Sacrement, tous les soirs à *8 h. 1/4*, chant des Complies et Salut solennel.

— CHAPELLE DE LA RETRAITE. — *Vendredi 26 Juin*, réunion des Mères chrétiennes. Messe à 8 heures. Instruction. Bénédiction du T. Saint Sacrement. Monseigneur a bien voulu promettre de présider la réunion : il dira la sainte messe et fera une allocution.

Mgr l'Evêque est parti, ce matin (vendredi), pour Poitiers où, comme nous l'avons dit, il doit comparaître demain devant la Cour d'appel.

Sa Grandeur sera de retour à Quimper dimanche matin, pour présider la procession du T. Saint-Sacrement.

Ordination du 13 Juin. — Comme nous l'avions annoncé, le samedi des Quatre-Temps, 13 Juin, Monseigneur l'Evêque a fait une ordination comprenant des sous-diacres et des diacres. Voici les noms des nouveaux ordonnés :

Archives diocésaines de Quimper et Léon

SOUS-DIACONAT

MM. Floc'h, Jean-Marie, de Plouvien ;
Méar, Jean-Louis, de Trézilidé.

DIACONAT

MM. Abolivier, Yves, de Plounévez-Lochrist ;
Guéguen, Paul-Nicolas-Marie, de Ploudaniel ;
Kerhervé, Guillaume, de Lampaul-Guimiliau ;
Le Borgne, Jean-François-Mie, de Plounéour-Trez ;
Le Roux, Charles-Mie, de N.-D. des Carmes de Brest ;
Lidou, Auguste-Charles, de Saint-Sauveur de Brest ;
Nédélec, Louis-Baptiste, de Pouldergat ;
Péron, Jean-Marie, de Loctudy.

MM. Guichard, Joseph ; Leroux, Alfred ; Priellec, Aristide ; Tilly, François, du Séminaire haïtien de Saint-Jacques de Lézérazien.

Nécrologie. — Nous avons le regret d'annoncer la mort prématurée, mais non hélas ! imprévue, de M. LAOUÉNAN, recteur de Saint-Thurien, décédé le 13 Juin, à l'âge de 51 ans. A la suite d'une indisposition, trop longtemps négligée au début, il fut atteint d'un mal qui ne pardonne pas : depuis quelques semaines, son état ne laissait plus d'espoir. Lui-même « ne s'est pas longtemps fait illusion sur l'issue de sa maladie ; fortifié par la réception des sacrements, il a vu venir la mort avec sérénité. Au milieu des cruelles souffrances de son agonie, il a renouvelé le sacrifice de sa vie, pleinement résigné à la volonté de Dieu ».

Né à Primelin, le 4 Avril 1857, ordonné prêtre le 17 Décembre 1881, M. Laouénan (Jean-Marie) fut d'abord auxiliaire à Tréméoc, puis nommé (15 Février 1883) vicaire à Briec, où il a laissé les meilleurs souvenirs d'un ministère de seize ans. Devenu recteur de Tréogat le 3 Mai 1899, transféré à Saint-Thurien le 12 Octobre 1907, il a passé seulement huit mois dans cette paroisse, où sa santé déjà bien compromise ne lui a point permis de réaliser le bien qu'il était appelé à y faire. Il laisse du moins à ses paroissiens, désolés de cette fin si prompte, l'exemple d'une vie exemplaire couronnée par une mort édifiante.

R. I. P.

CINQUANTIÈME ANNIVERSAIRE

DU COURONNEMENT DE NOTRE-DAME DE RUMENGOL

Grand Pardon 1908.

Le cinquantenaire du Couronnement de Notre-Dame de Rumengol a été célébré conformément au programme publié dans la *Semaine religieuse*, programme peu différent, on l'a vu, de celui

du Pardon annuel de la Trinité. Les fêtes, en cette année jubilaire 1908, en gardant leur caractère traditionnel, ont été incontestablement plus belles encore et plus grandioses que d'ordinaire, à cause d'abord des glorieux souvenirs évoqués, puis de l'affluence sensiblement plus considérable des pèlerins, grâce aussi à la présence d'un clergé nombreux et surtout du nouvel Evêque venant, pour la première fois, présider le pèlerinage auquel il avait convoqué ses diocésains. Monseigneur a pu se convaincre que ceux-ci ont répondu à son appel et compris son désir ; car, devant cette multitude constamment recueillie, priant avec ferveur, s'agenouillant pour recevoir la bénédiction du prélat et toujours avide d'entendre sa voix, on dirait que tous sont venus par dévotion, sans aucun mélange de touristes ou de simples curieux.

†

Les pèlerins commencent à arriver, dès le vendredi : les premiers viennent surtout du Léon ; parmi eux on remarque un groupe d'Ouessantines dont l'une porte dans ses bras un petit enfant... Tous se rendent directement à l'église et vont s'agenouiller devant la statue de Notre-Dame que l'on a descendue de son piédestal ordinaire et placée sur un brancard richement orné, pour être portée en procession pendant les fêtes du cinquantenaire. A 5 heures, au moment des premières vêpres, chantées par M. le chanoine Péron, curé de Châteauneuf-du-Faou, l'église est presque pleine ; tôt après, elle est comble et ne désemplira plus jusqu'au dimanche soir.

Les vêpres terminées, les prêtres regagnent les confessionnaux qui sont constamment assiégés ; c'est le cas d'employer ce mot qui, dans le cas présent, n'exprime même pas d'une manière suffisante l'empressement des fidèles. Ils savent, ces braves chrétiens, que le meilleur moyen d'obtenir les grâces du ciel par l'intermédiaire de la T. Sainte-Vierge, c'est d'être en paix avec Jésus, son divin Fils, et de le recevoir dans le Sacrement de son amour...

Le samedi, à 3 heures du matin, l'église n'est pas encore ouverte et l'on entend alentour chanter le refrain de Lourdes : *Ave, ave, ave Maria*, auquel font écho des voix lointaines du fond des chemins qui aboutissent au sanctuaire. A 4 heures, les messes commencent ; les prêtres se succèdent pour offrir la sainte Victime, l'Agneau sans tache, là où jadis coulait le sang des sacrifices humains. Les pèlerins arrivés la veille et dans la nuit font la sainte communion et repartent presque aussitôt. D'autres leur succèdent et la foule se renouvelle au moins trois fois dans l'espace de quarante-huit heures.

A 10 heures, la grand'messe est chantée par M. le chanoine Péron, curé de Châteauneuf, gardien du sanctuaire de la Vierge couronnée des Portes ; le sermon est donné par M. Le Gall, recteur du Folgoat, qui est venu saluer Notre-Dame de Rumengol au nom de la Madone couronnée du Léon. Dans son discours, d'un breton pur et élégant, il rappelle les fêtes du Couronnement en 1858, la joie des fidèles, leur confiance augmentée en Marie, Mère de Dieu,

Archives diocésaines e C ıper et Léon

Reine du Ciel, dont la toute-puissante bonté s'exerce en faveur de ses enfants de la terre par des faveurs sans nombre, spécialement en ce sanctuaire béni, depuis quatorze siècles... Plus que jamais, en ce temps d'épreuves, nous avons besoin du secours d'en haut ; prions notre céleste Patronne, et ayons confiance : Marie ne rompra pas le pacte qu'elle a conclu avec nos pères, tant que nous lui serons nous-mêmes fidèles... A la fin de la messe, comme à la suite des autres offices liturgiques, on chante avec enthousiasme le cantique de Notre-Dame de Rumengol, composé — comme beaucoup d'autres — par un poète breton, dont le nom doit être prononcé en cette circonstance, M. Guillou, mort recteur de Penmarc'h. Durant tous ces jours, le chœur est dirigé, avec autant de sûreté que de goût, par M. Gadon, recteur de Lopérec. L'orgue est tenu par un musicien au talent connu, M. Jézéquel, recteur de Logonna-Daoulas.

† †

Les vêpres sont chantées à 2 heures, devant une foule de plus en plus considérable.

Monseigneur, qui s'est arrêté quelques instants à Quimerc'h, puis au Faou, arrive vers 4 h. 1/4 et, peu après, est conduit processionnellement à l'église où ont lieu les cérémonies de la réception de l'Evêque. Sa Grandeur en explique brièvement le sens et donne aux pèlerins rendez-vous dans quelques instants aux pieds de Notre-Dame, pour lui demander que la fête soit belle, pieuse et sainte, féconde surtout en faveurs surnaturelles... Puis, après avoir accompli comme Evêque l'acte solennel marqué, le prélat va, comme particulier, s'agenouiller devant la statue vénérée de Notre-Dame et baise avec respect le bas de riche draperie qui forme son manteau, il visite avec intérêt l'église, avec ses ex-voto, dont il s'inspirera tout-à-l'heure dans son allocution...

A 6 heures a lieu la procession, particulièrement émouvante, dite des Miracles : en tête, les bannières de Rosnoën et de Rumengol, les croix de la paroisse et la belle croix — très remarquée — de Châteauneuf ; ensuite la statue de Notre-Dame de Rumengol portée par huit prêtres en dalmatiques, qui se relaient ; puis le clergé et l'Evêque, suivis d'une foule innombrable de pèlerins, plusieurs portant des cierges, quelques-uns marchant pieds nus. La foule s'agenouille au passage de la statue vénérée et pour recevoir la bénédiction épiscopale.

Après avoir défilé autour du champ, le pieux cortège s'arrête et vient se masser devant la chapelle du Couronnement, où Monseigneur prend la parole. Son premier mot en cette circonstance, dit-il, doit exprimer la reconnaissance, *gratias Deo et Mariæ*, pour les grâces que Notre-Seigneur, par les mains de sa sainte Mère, a répandues sur cette région... Quand a pris naissance ici le culte de la Sainte Vierge ? Quand a commencé ce mouvement qui est allé s'augmentant d'âge en âge et qui, nous l'espérons, grandira encore avec l'amour des fidèles Bretons pour leur Reine de Rumengol ? Quand ?... Nous l'ignorons. A défaut de documents et de parche-

mins, nous avons cette élégante église construite en 1536, à la place d'une autre bien plus ancienne. *Lapides ipsi clamabunt* ; ces pierres, dans leurs formes harmonieuses, crient la reconnaissance de nos pères et notre amour ; elles disent que la Vierge de Rumengol est vraiment le remède à tous les maux, à toutes les peines, à tous les déboires, à tous les échecs : car Notre-Seigneur, depuis qu'il a couronné sa Mère au ciel, l'a établie souveraine dispensatrice de ses grâces ; se réservant le ministère de la justice, il lui a donné celui de la miséricorde et de la bonté. Et, certes, Marie a toujours rempli son rôle de reine et de mère à l'égard de tous les hommes, spécialement à l'égard des Bretons dans ces églises et chapelles sans nombre élevées en son honneur aux quatre coins du pays, plus particulièrement dans ce sanctuaire de Rumengol, comme le proclament ces témoignages de reconnaissance aussi touchants que nombreux qui en couvrent les murs... Et, rappelant quelques-uns des ex-voto qu'il a remarqués tout-à-l'heure, l'Evêque montre la Sainte-Vierge protégeant nos soldats sur les champs de bataille, gardant les marins au milieu des dangers de leur carrière, réconfortant dans leur prison et sur l'échafaud les prêtres fidèles poursuivis en haine de la foi ; elle est en même temps la protectrice des familles, la mère des orphelins, la consolatrice des veuves, la santé des malades, le secours des mourants.... Donc, reconnaissance à Marie, confiance dans sa maternelle bonté.

Monseigneur donne ensuite, en breton, le résumé de son discours : *Bennoz ha trugarez d'ar Verc'hez oll-galloudus*, et promet aux pèlerins d'unir ses prières aux leurs pour qu'ils obtiennent les grâces dont ils ont besoin.

L'église, ouverte toute la nuit, est constamment pleine de pèlerins priant et attendant leur tour pour se confesser : dix prêtres suffisent à peine pour les entendre.

† †

Le dimanche matin, à 5 heures, une messe est dite à la chapelle du champ ; puis, à l'église, trois prêtres distribuent pendant une heure et demie sans discontinuer la sainte communion : à cette heure matinale, 2.300 pèlerins s'approchent de la sainte Table. Le nombre des communiants pendant les deux jours a dépassé 5.000.

Au dehors, la pluie commence à tomber et fait craindre, un moment, pour les cérémonies de la journée ; mais ce n'est qu'une alerte, ou mieux une attention de Notre-Dame pour rafraîchir l'atmosphère. Le temps se remet au beau, et permet à la procession de se déployer jusqu'à la chapelle du Couronnement : les croix et bannières sont plus nombreuses que la veille ; on voit entre autres celles de Landivisiau, avec un groupe de 230 paroissiens. Parmi les membres du clergé, au nombre de 55 environ, on remarque : MM. les chanoines Coat et Abgrall, de Quimper ; Eveno, supérieur du Séminaire de Saint-Jacques ; Roull, curé-archiprêtre de Brest ; Le Roy, de Châteaulin ; Péron, curé de Châteauneuf ; Cozic, de Lesneven ; Corre, recteur de Saint-Mathieu de Quimper ; Rospars ;

Archives diocésaines de Quimper et Léon

MM. les Curés de Daoulas, de Plougastel, de Ploudiry et du Faou ; MM. les Recteurs de Saint-Urbain, de Plourin-Morlaix, de Rédéné, etc., etc.

A la fin de la messe, chantée par M. Fléiter, vicaire général, Monseigneur l'Evêque, en chape, mitre en tête, crosse en main, s'avance sur le devant de l'estrade et, devant une foule qu'on doit évaluer — au bas mot — à 20.000 personnes, prononce un discours d'une éloquence superbe, dont nous sommes heureux de reproduire au moins les parties essentielles.

Gloriâ et honore coronâsti eam. Constituisti eam super opera manuum tuarum.

Vous l'avez couronnée d'honneur et de gloire. Vous l'avez chargée de veiller sur l'œuvre de vos mains.

Mes Frères,

La grande fête recommence.

Peut-être quelques uns d'entre vous étaient ici, le 30 Mai 1858.

Avaient-ils sous les yeux, dans un cadre plus verdoyant et plus grandiose, sous un soleil plus inespéré, un plus beau spectacle, une foule plus nombreuse et plus fervente, un cortège de prêtres plus choisis, un élan de prière plus spontané et plus ardent ?

Voici qu'après cinquante ans la Vierge couronnée elle-même sort de son église qu'elle n'avait pas quittée depuis 1858, et, avec ses ornements de fête, s'avance sur les épaules des prêtres qui l'aiment et la font aimer, et vient prendre au milieu de nous possession de son trône pour recevoir vos hommages et répondre à l'appel de vos cœurs.

Puisque la grande fête recommence, disons simplement, comme il y a cinquante ans, pourquoi Notre-Dame de Rumengol est couronnée.

Quand on rend cet honneur à une image de la Mère de Dieu, c'est toujours pour reconnaître une longue suite de bienfaits et résumer, en un hommage suprême, le culte et les actions de grâces de générations sans nombre.

Le Couronnement de Marie au ciel a été un acte de reconnaissance de son Fils. Dans sa naissance, dans son exil, dans les travaux de sa jeunesse et de sa maturité, dans l'apostolat de sa vie publique, dans sa mort et sa résurrection, Il avait toujours trouvé sa Mère auprès de Lui, aux heures de détresses comme aux heures de joie. Le triomphe ne pouvait pas les séparer. Le Fils-Roi couronnait au ciel la Reine-Mère.

C'est aussi la reconnaissance qui entraine l'âme populaire à réclamer ici-bas la Couronne pour la Vierge Marie. Le Pape sait entendre la voix du peuple et du clergé. Il est intervenu pour sanctionner leur suffrage par le sien en décernant, au nom de Jésus, à notre Reine de Cornouaille, l'honneur depuis si longtemps souhaité.

Je remercie le Pape Pie IX, et j'unis son nom à celui du Pape Pie X. Une dépêche a dit à Rome, dès ce matin, combien les pèlerins de Rumengol, et leurs prêtres, et leur Evêque sont attachés à la Chaire de Pierre par des liens de foi et d'amour que rien ne pourra rompre.

Mais que signifie, chrétiens, la Couronne épanouie au front de la Vierge ?

La Couronne était chez les peuples anciens l'insigne de la victoire. Elle est devenue chez nous le symbole d'une souveraineté : on ne couronne qu'une princesse régnante. La Vierge est souveraine. Elle l'est dans toute la France, car elle tient le pays entier, littoral et montagnes, plaines et fleuves, villes et campagnes, par ses chapelles, par ses statues, et par ce filet d'or de la prière nationale qui lui attache, d'un bout à l'autre du sol français, la presque unanimité des cœurs. Elle l'est plus spécialement dans ce fief souriant et joyeux, où la mer de Brest vient baiser le pied de nos collines, et où sa principauté très antique et très jeune est assurément sans rivale.

Donc souveraine, dans une autre Bretagne, en un monde meilleur, et souveraine encore chez nous en Cornouaille.

Or, la souveraineté au ciel se manifeste par un degré spécial de gloire, la gloire n'étant, au sens chrétien du mot, que le rayonnement de la grâce...

La souveraineté sur terre se manifeste par une forme spéciale, dans les honneurs qu'on reçoit...

La Sainte Vierge porte le double signe de sa double royauté, et notre réunion à Rumengol n'a d'autre but que de célébrer la bonté divine qui a couronné notre Patronne au ciel et sur la terre. *Gloria et honore coronasti eam...*

Mais, si la souveraineté existe, ce n'est pas seulement pour recevoir des *honneurs* et de la *gloire*. Ce n'est pas pour garder au repos et sans emploi une puissance dont l'efficacité et la générosité sont inépuisables. La souveraineté n'existe que pour rendre service au peuple. Les hommes qui détiennent le pouvoir, ou une parcelle du pouvoir, dans un pays, devraient toujours s'en souvenir. Ce n'est pas pour leur jouissance personnelle qu'ils sont investis de l'autorité. Encore moins serait-ce pour opprimer, pour tyranniser, ou pour exploiter leurs administrés. Ils sont nos chefs pour nous servir, pour nous assurer l'ordre et la paix, pour conserver et étendre les libertés nécessaires à nos âmes, et nous permettre de mieux suivre ici-bas les principes de l'Evangile. C'est dans le même sens que Dieu délègue à ses Saints une part de sa souveraineté spirituelle. Il les charge d'exercer ses droits et de veiller sur ses œuvres dans tout un pays. La Vierge de Rumengol doit remplir à notre égard ce ministère sacré. *Constituisti eam super opera manuum tuarum.*

L'œuvre des mains de Dieu, on dit que nous le sommes peut-être plus que d'autres, nous autres, Bretons. Je crois qu'on nous flatte. Oui, sans doute, nous avons eu des jours de foi, de vaillance, de sacrifice, où l'on sentait vraiment que l'âme de la race était toute chrétienne, et que rien ne serait capable d'effacer en elle l'empreinte du baptême. Et c'est à quoi songeait le Pape quand il nous félicitait du courage montré dans des circonstances récentes. Mais, mes frères, jugeons-nous loyalement. Descendez en vous-mêmes. Jetez aussi les yeux autour de vous. Dites s'il n'y a pas eu, au cours des vingt der-

Archives diocésaines de Quimper et Léon

nières années, une diminution de vertu et de fidélité sinon de foi dans les âmes bretonnes, et si vraiment, dans le choix de leurs représentants, à tous les degrés de la hiérarchie civile, elles se sont souvenues de leur devoir chrétien. Dites si la persécution actuelle n'a pas trouvé jusque chez nous des complices, conscients ou inconscients. Que chacun fasse cet examen de conscience personnel et dise à Dieu et à la Vierge dans quelle mesure il peut être, pour sa part, responsable ou non du malheur et de la peine des autres. Même avec nos défauts, même avec nos faiblesses, nous n'en demeurons pas moins l'œuvre des mains de Dieu, le peuple de Dieu, pétri de ses mains, aimé par dessus beaucoup d'autres, et réservé encore, je veux le croire, à bien des exploits chrétiens dans l'histoire future. Mais il est temps, pour faire honneur à notre passé, de nous grouper plus étroitement sous le manteau de la Vierge de Rumengol, qui connait notre âme et saura la ranimer et l'inspirer encore, pour que nous soyons dignes d'une réputation jusqu'ici si bien méritée.

Nous sommes son peuple. Nous sommes son œuvre. Demandons-lui de nous retremper l'âme aux traditions saintes de nos aïeux, et, dans ce temps de bataille et de souffrance, d'ouvrir sur nous, plus abondamment qu'aux âges de calme et de foi, sa source intarissable de grâces et de faveurs.

Vous le savez, dans ses centres de dévotion, Dieu fait par sa Mère des largesses de toutes sortes. Il donne des biens temporels, dans une certaine mesure, même en dépit des lois de la nature, et c'est ce que vous appelez des *miracles*. Il donne surtout des biens spirituels, qui sont la *réconciliation* et la *justification* des âmes. Il prouve ainsi son égale puissance sur les âmes et sur les corps, et fait jaillir sous les yeux les plus incrédules le surnaturel dans ses formes les plus variées et les plus palpables.

Je ne veux pas redire ce que j'ai dit hier soir. Mais je veux augmenter, si c'est possible, votre confiance dans le cœur de Marie. Tout se fait triste autour de nous. Il y a toujours un sourire sur les lèvres de la Sainte Vierge. Vous qui souffrez, vous qui êtes inquiets, vous qui êtes fatigués et faibles, ou peut-être attristés par des peines de conscience, ou peut-être désolés d'avoir suivi sans réfléchir les opinions du jour, venez vers Elle pour rapprendre à sourire aux peines de ce monde et à chercher, dans la conversion du cœur, la confiance joyeuse et le bon courage qui font envisager sans trembler les persécutions et les épreuves.

Je demande à la Sainte Vierge de ramener à son Fils les rares Bretons infidèles et de garder au cœur des autres une foi généreuse et active au service de l'Église et de la France.

Comme la veille, Monseigneur termine par une courte allocution bretonne, demandant surtout avec instances aux fidèles présents de prier et de faire prier pour la conservation de la foi dans leur pays, pour la liberté religieuse et pour l'éducation chrétienne des enfants, afin que toujours, sur cette terre d'Armorique, soit loué Notre Sauveur Jésus : *Meulet ra 'vezo Jezuz-Krist !*

L'immense auditoire, qui a écouté dans un religieux silence le

discours de l'Evêque, en est visiblement impressionné. Il est midi ; après le chant de l'*Angelus*, on retourne processionnellement à l'église.

A la fin du repas servi au presbytère pour les membres du clergé, M. le Recteur de Rumengol, en quelques mots bien sentis, remercie Monseigneur de tout ce qu'il a fait pour donner un éclat exceptionnel aux fêtes du cinquantenaire du Couronnement : daigne Notre-Dame de Rumengol bénir, en retour, l'Evêque qui l'a célébrée en termes si éloquents et le conserver longtemps à la respectueuse affection de ses diocésains.

Monseigneur répond que si la fête est si belle, on le doit en grande partie à ceux qui l'ont si bien préparée et organisée ; il exprime la joie qu'il éprouve d'avoir assisté à cette incomparable manifestation de foi et ajoute, en terminant, qu'il est heureux d'accorder aux gardiens des deux sanctuaire vénérés et directeurs des pèlerinages de Rumengol et du Folgoët, MM. O. Le Pape et J.-M. Le Gall, le privilège de porter à l'avenir la mozette des curés-doyens. Des applaudissements répétés accueillent cette nouvelle, qui sera reçue avec la même satisfaction dans tout le diocèse.

†

A 2 h. 1/2, les cloches se font de nouveau entendre, en même temps que retentit « l'appel » exécuté par les petits tambours et les jeunes clairons du Patronage de Landerneau... On chante, à la chapelle du Couronnement, les vêpres solennelles ; puis la procession défile, une dernière, fois autour du champ et rentre à l'église où la fête se termine par le chant du *Te Deum* et la bénédiction du T. Saint Sacrement. Aussitôt après, la foule se disperse dans toutes les directions ; mais avant de perdre de vue la chapelle, plusieurs pèlerins, fidèles à l'ancien usage, s'agenouillent pour envoyer à Notre-Dame un dernier salut dans une courte prière.

Notre-Dame de Rumengol, priez pour nous.

Dans son discours, à la grand'messe. Monseigneur avait parlé du télégramme qu'il venait d'expédier à Rome. Nous sommes heureux d'en donner le texte avec la réponse du Cardinal Secrétaire d'Etat.

Cardinal Merry del Val, Vatican, Rome.

Milliers de pèlerins bretons assemblés à l'occasion du cinquantenaire du couronnement de Notre-Dame de Rumengol s'unissent à leurs prêtres et à leur Evêque pour assurer Souverain Pontife de leur vénération filiale et de leur obéissance sans réserve. Evêque Quimper.

Voici la réponse :

Evêque Quimper, Le Faou (Francia).

Saint-Père Pie X, très reconnaissant pour le filial hommage des pèlerins bretons réunis autour de leur digne Evêque à Notre-Dame de Rumengol, les remercie vivement et les bénit tous de grand cœur. Card. Merry del Val.

Rome, 14 Juin, 9 h. 30 soir.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

M. le comte de Mun, membre de l'Académie Française, député du Finistère, avait envoyé, samedi, un télégramme à M. le Recteur de Rumengol pour lui dire qu'il s'unissait de cœur à l'Evêque, aux prêtres et aux fidèles présents à la fête.

Guilers-Brest. — **Retour de Mission.** — Comme la *Semaine religieuse* l'a annoncé et recommandé aux prières de ses lecteurs, le retour de Mission de Guilers a eu lieu du 31 Mai au 7 Juin, sous la direction de MM. Lhévéder et Bourdoulous, missionnaires apostoliques.

Ces Messieurs n'étaient pas des inconnus à Guilers. En 1901, ils avaient déjà présidé les exercices de la grande Mission. Aussi leur retour parmi nous a été accueilli avec une sympathie unanime. On peut dire que leurs noms étaient restés gravés dans tous les cœurs, comme ils le sont sur la belle croix de granit de 1901. Espérons qu'ils le seront encore plus profondément désormais, ainsi que les graves enseignements qu'ils ont donnés pendant ces jours bénis.

Nous avons eu plus de mille communions : 450 le mercredi et 550 à 600 le samedi ; plusieurs retours consolants, et aussi, hélas quelques abstentions, faciles pourtant à compter ; il faut bien une ombre au tableau !..... Malgré tout, un grand bien a été opéré dans la paroisse ; Dieu en soit loué et remercié ! Merci aussi à MM. Lhévéder et Bourdoulous, et à leurs dévoués collaborateurs : MM. Le Moan, recteur de Plourin, Lemerdy, de Plouzané, Lavanant, d'Ergué-Armel, et Le Bihan, d'Ergué-Gabéric.

Doue ho paeo, ha ra vezo meulet Jesus-Christ !

***

Congrès Eucharistique. — Le 19e Congrès Eucharistique international se tiendra, on le sait, à Londres du 9 au 13 Septembre prochain.

Il sera présidé par un cardinal, légat de S. S. Pie X, assisté de plusieurs autres cardinaux. Parmi les prélats français attendus on cite : NN. SS. les archevêques de Bordeaux, Paris, Aix, Cambrai (coadjuteur) ; les évêques d'Angers, Arras, Autun, Langres, Moulins, Saint-Brieuc, Soissons, Verdun.

Les prêtres qui se proposent d'assister au Congrès peuvent non-seulement aller à Londres et y séjourner, ainsi que dans toute l'Angleterre, en soutane, mais les autorités ecclésiastiques leur demandent même d'y aller en soutane. Ils sont priés d'être munis d'un *celebret* et de le faire viser, dès leur arrivée.

Pour le programme du Congrès et autres renseignements, on peut s'adresser au Secrétariat général des Congrès eucharistiques, 25, rue Nicolo, Paris.

BIBLIOGRAPHIE. — **RR. PP. Pii IX, Leonis XIII et Pii X Monita et Decreta** *De Institutione clericorum in Seminariis Episcopalibus* Collegit et variis titulis adscripsit M. Bargilliat. — Un vol. in-12 de xx-228 pages. Prix 1 fr. 50.

La lettre de Monseigneur l'Evêque de Quimper à l'auteur, dont nous extrayons les lignes suivantes, caractérise la physionomie de cet ouvrage que nous sommes heureux d'annoncer à nos lecteurs.

Cher Monsieur le Chanoine,

Je vous remercie de m'avoir communiqué les bonnes feuilles du remarquable opuscule que vous publiez...

Puisque vous avez voulu qu'il me soit dédié, vous devez me permettre de vous remercier, et de vous féliciter du bien qu'il fera parmi nous, comme au delà de nos frontières bretonnes.

Tout l'avenir sacerdotal de nos clercs est en germe dans leur formation. Vous n'omettez, pour en rappeler les règles traditionnelles, aucune des instructions pratiques adressées au clergé par nos trois derniers Papes ; vous les classez, vous les groupez, vous les encadrez avec un art qui est une manière de les commenter : nos jeunes gens et leurs professeurs trouveront, dans ce programme de pédagogie cléricale, la direction la plus minutieuse et la plus sûre.

Je souhaite que tous les prêtres s'en inspirent, autant pour développer autour d'eux l'œuvre des vocations choisies et généreuses, que pour orienter leur vie personnelle, et donner un nouvel élan à leur piété, à leur zèle et à leurs études. Nous devons, plus que jamais, fuir la médiocrité : c'est la pire ennemie de la fécondité du ministère apostolique : aux jours de crise, l'Eglise a besoin de serviteurs d'élite.....

Veuillez agréer, bien cher monsieur le Chanoine, avec ma meilleure bénédiction, l'assurance de mon affectueux respect.

† ADOLPHE,
Évêque de Quimper et de Léon.

CHRONIQUE GÉNÉRALE

Rome. — En recevant, le 11 Juin, l'archevêque de Pérouse et le cardinal Satolli, le Pape leur a adressé un discours dans lequel il a exprimé sa confiance que, dans l'avenir, le clergé de Pérouse se montrerait tel qu'il a été dans le passé, docile à ses supérieurs, zélé dans son ministère apostolique. « Il n'a pour cela, assure le Pape, qu'à suivre la voie qui lui était tracée dans le diocèse de Pérouse, par Léon XIII, en pratiquant les vertus chrétiennes, spécialement celle de l'obéissance à ses supérieurs ».

Samedi 13, le Saint-Père a reçu en audience particulière Mgr Latty, archevêque d'Avignon.

— **Louable soumission.** — M. l'abbé Emmanuel Barbier, l'auteur de deux ouvrages sur la politique de Léon XIII mis dernièrement à l'index, a fait parvenir à Rome, par l'intermédiaire de l'évêque de Poitiers, une déclaration de pleine soumission.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

PARIS. — Mgr Amette, archevêque de Paris, par une quintuple ordonnance, a déclaré canoniquement établi le caractère miraculeux de cinq guérisons obtenues par l'intercession de Notre-Dame de Lourdes.

CHAMBÉRY. — **Paroisse privée de curé.** — Par suite de l'expulsion du curé du Mont-du-Chat (Savoie), expulsion imputable aux habitants de la commune, Mgr l'archevêque de Chambéry a déchargé le curé de l'administration et du service religieux de cette paroisse, et décidé qu'il ne sera nommé de curé au Mont-du-Chat qu'autant que les habitants auront mis gratuitement une demeure presbytérale à la disposition de l'autorité diocésaine.

L'épiscopat et le « Sillon ». — Mgr Rumeau, évêque d'Angers, a fait publier dans sa *Semaine religieuse* le communiqué suivant :

« Une conférence de M. Marc Sangnier sur *le Sillon et la démocratie* a été annoncée par voie d'affiches pour mardi prochain, 16 Juin, au Cirque-Théâtre, à 8 h. 1/2 du soir.

» De l'aveu de son propre fondateur, « le Sillon n'est pas une » œuvre confessionnelle catholique ; c'est un mouvement laïque ». Se plaçant en dehors de la hiérarchie de l'Eglise, il poursuit un but politique.

» Si l'on ne peut méconnaître qu'il y a des adhérents du *Sillon* animés individuellement de bonnes intentions, on ne doit pas ignorer, non plus, que l'organisation en elle-même n'a pas cessé de provoquer, sous le rapport de la doctrine comme au point de vue social, de graves et légitimes appréhensions.

» Dans ces conditions, les prêtres comprendront aisément qu'il ne leur convient ni de favoriser ce mouvement, ni de s'y mêler d'aucune façon.

» En conséquence, Mgr l'Evêque les prie de ne point assister à cette conférence et de s'abstenir, sans autre avis de sa part, de toute réunion sillonniste. »

BIBLIOGRAPHIE

Nos Martyrs (1789-1799), par le R. P. LÉOPOLD DE CHÉRANCE. In-12. Prix : 2 fr. 50 (Poussielgue, éditeur).

L'étude de la Révolution passionne de plus en plus le public. Le Père Léopold de Chérancé, profitant de nombreux travaux publiés dans ces dernières années, met en pleine lumière les prêtres, religieux, religieuses qui sacrifièrent leur vie, plutôt que de renier leur foi. La première partie est consacrée aux Martyrs de Nîmes, de Paris, de Laval et de Valenciennes ; la seconde partie donne les monographies des RR PP. Valframbert, Elisée Pégeot de Soye et Grégoire Cornibert. L'ouvrage est complété par la liste alphabétique des martyrs de Septembre.

La Foi en Bretagne, *Hier et Aujourd'hui*, par M. l'abbé MILLON. In-8°. Prix : 4 fr. (Poussielgue, éditeur).

« La Foi en Bretagne, » est suivant l'expression de Monseigneur l'Archevêque de Rennes, « une bonne œuvre et une belle œuvre ».

Après avoir résumé l'histoire de la Bretagne, l'auteur parle du rôle de la foi dans la constitution, dans l'âme, dans la maison, dans l'Eglise, dans les monuments, dans les pèlerinages. M. l'abbé Millon prouve une connaissance profonde de l'âme bretonne et un amour passionné pour la petite patrie.

Evêques de France. Biographies et portraits de tous les Cardinaux, Archevêques et Evêques de France et des colonies. Beau volume in-12, soigneusement imprimé et illustré (IV-188 pp), broché, 1 fr. 35. (Lethielleux, éditeur.)

Les contresens Bibliques des prédicateurs, par l'abbé J.V. BAINVEL. In-12 (2me édition), 2 fr. (Lethielleux, éditeur.)

Ce petit livre sans prétentions scientifiques, mais commode et pratique, est déjà devenu le *Vade-mecum* de bien des prêtres. Ils y trouvent signalés un grand nombre de contresens usuels dans les citations bibliques : ils y ont pris une idée des particularités courantes du langage biblique, tel qu'il se reflète dans presque toutes les phrases de notre Vulgate. L'auteur a su éviter l'écueil de l'ironie, si facile en face de certains contresens.

En vente à la librairie J. Salaun, Quimper.

Revue Financière

Marché hésitant. Notre 3 °/₀ est faible à 95.35. L'Extérieure montre de la fermeté à 96.90. Fonds russes lourds.

L'emprunt 5 0/0 or 1906 de l'Amazone, représenté par des obligations au nominal de 500 fr. qu'on peut encore obtenir à 400 fr. est toujours en faveur.

Le Foncier mexicain est ferme à 329.

Fermeté de l'obligation Buenos-Ayres Midland à 460 fr. Avec ses 533 kilomètres de réseau dans une région réputée pour sa prospérité, le Buenos-Ayres Midland est assuré d'un trafic considérable.

C'est aussi le cas du Nord-Est de l'Espagne qui dessert la province de Barcelone où la densité de population est deux fois plus élevée que celle de la France.

L'obligation Nord-Est de l'Espagne s'obtient encore à 468 fr.

Les Usines Metallurgiques de la Basse-Loire, dont les résultats sont toujours très satisfaisants voient leurs titres recherchés à 230 fr.

Les obligations Cie de Tramways, Eclairage et Force à Rio de Janeiro sont demandées à 413. Les recettes, pour les 21 premières semaines de l'année, sont en plus-value de 1.492.669 fr. sur celles de la même période de 1907.

L'Électrique Lille-Roubaix-Tourcoing est à 247. Les recettes vont encore progresser du fait de la mise prochaine en service de trains ouvriers sur la ligne de Lille à Leers.

Fermeté à 451 de l'obligation du Port de Para.

Hausse de la Provodnik à 550. Le chiffre d'affaires de cette société ne cesse de progresser.

A 42.50, l'action General Phosphate, dont nous avons détaillé les éléments de prospérité, est l'objet de transactions actives et suivies.

L'action de l'Ouest-Africain est en nouvelle avance à 542 et la part à 272 fr.

Bonne tenue, à 175 fr. de l'Action Cie Minière de la Haute-Guinée et à 114 fr. de la part de la même Compagnie.

LOURDES VILLA MADONA, avenue **Peyramale,** près de l'**hôpital** et de la **Grotte.** — Appartements très aérés, confort moderne, éclairage électrique, cuisine très soignée, prix modérés. **Prix de faveur pour MM. les Ecclésiastiques et pour groupes.** Se méfier des pisteurs et cochers payés pour détourner les voyageurs.

Nous recommandons tout particulièrement cette maison à nos lecteurs.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Ancienne Maison PIRIOU

SAUVAGE

3, rue Kéréon SUCCESSEUR QUIMPER

HORLOGERIE — BIJOUTERIE — OPTIQUE — ORFÈVRERIE
BRONZES & ORFÈVRERIE D'ÉGLISE

Assortiment considérable de **Candélabres, Garnitures d'autels, Thabors, Calices, Ciboires, Custodes, Boules de soupiers, etc., à des prix excessivement réduits.**

Nouveau candélabre à transformations multiples, breveté S. G. D. G.
Réparations, remise à neuf, dorure et argenture.

Forte remise sur tous les Catalogues.

Le Chronomètre « **A la Montre de Genève** » que l'on trouve seulement chez M. SAUVAGE, qui en a la *propriété exclusive*, doit son *succès* toujours croissant à sa qualité exceptionnelle, à son bon marché et à son réglage parfait ; c'est sans contredit la *Montre de précision* par excellence. Ce mouvement, entièrement monté sur rubis, est à ancre ligne droite, levées visibles, double plateau, spiral Bréguet, balancier compensé, et se fait en boîtes or, argent, acier et nikel.

ARTICLES POUR FUMEURS
Écume et Ambre 1er choix.

ORFÈVRERIE DE TABLE
Qualité supérieure, prix exceptionnel.

VINS ET SPIRITUEUX
ANCIENNE MAISON **Ferdinand LALANDE**
— « *Fondée en 1858* » —

DUPOUY & MAYAUDON
51, Quai des Chartrons, BORDEAUX
Fournisseurs attitrés du Clergé, Noblesse, Bourgeoisie et Communautés religieuses.
Vin de Messe recommandé, garanti pur, naturel et d'origine.
Références, tarifs et échantillons sur demande.
Agent : Emile DANTEC, 32, rue Ange de Guernisac, MORLAIX.

UN MONSIEUR offre gratuitement de faire connaître à tous ceux qui sont atteints d'une *maladie de la peau, dartres, eczémas, boutons, démangeaisons, bronchites chroniques, maladies de la poitrine, de l'estomac et de la vessie, de rhumatismes, neurasthénie*, un moyen infaillible de se guérir promptement, ainsi qu'il l'a été radicalement lui-même après avoir souffert et essayé en vain tous les remèdes préconisés. Cette offre, dont on appréciera le but humanitaire, est la conséquence d'un vœu.

Écrire par lettre ou carte postale à **M. VINCENT**, 8, place Victor-Hugo, à GRENOBLE, qui répondra gratis et franco par courrier et enverra les indications demandées.

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché.

23e ANNÉE. Vendredi 26 Juin 1908. N° 26

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

SOMMAIRE

I. — Chronique du diocèse : Intentions recommandées aux prières ; Offices extraordinaires ; Pèlerinage de Lourdes ; Mgr l'Evêque de Quimper devant la Cour d'appel de Poitiers ; Quimper ; Quimperlé ; Saint-Pol de Léon ; Poullan ; Plogoff ; Morlaix ; Ve Congrès social de la Jeunesse Catholique Bretonne, à Vannes ; Pèlerinage de la France à Rome ; Prône d'un Curé de campagne sur le Denier du Culte.

II. — Chronique générale : Rome ; France ; Contre la pornographie ; Pour la neutralité de l'école.

III. — Bibliographie.

IV. — Annonces et avis.

Offices de la semaine.

Dimanche, 28 Juin. — 3e Dimanche après la Pentecôte. Office du jour ; semi-double. Blanc (à cause de l'Octave). A la messe, mémoires de S. Léon, Pape, et de l'Octave.

Vêpres du suivant ; mémoire de Tous les Apôtres *(au Propre diocésain).*

Au chœur, solennité du Sacré Cœur de N. S. J.-C.

Lundi, 29. — S. PIERRE ET SAINT PAUL, APOTRES. Double de 1re classe, avec Octave. Rouge.

Mardi, 30. — Commémoration de S. Paul, Apôtre. Double-majeur. Rouge.

Mercredi, 1er Juillet. — Octave de S. Jean-Baptiste. Double. Blanc.

Jeudi, 2. — VISITATION DE LA T. SAINTE VIERGE. Double de 2e classe. Blanc.

Vendredi, 3. — S. Basile le Grand, Evêque, Docteur *(du 14 Juin)*. Double. Blanc.

Samedi, 4. — *Jeûne et abstinence.* — De l'Octave des Saints Apôtres. Semi-double. Rouge.

Dimanche, 5. — 4e Dimanche après la Pentecôte. FÊTE DU T. PRÉCIEUX SANG DE N. S. J.-C.

Au chœur, solennité des Sts Apôtres Pierre et Paul.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Moëlan et Plouigneau . . . . . du 23 au 30 Juin.
Plonévez-du-Faou. . . . . du 1er au 6 Juillet.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Intentions recommandées aux prières.

I. — **L'Eglise et la France.**
II. — **Les œuvres en l'honneur du Sacré Cœur.**
III. — **Le Pèlerinage diocésain à Lourdes,** du 28 Juin au 4 Juillet.
IV. — **Retraite.** — LESNEVEN, Retraite bretonne pour les femmes, du du 5 au 11 Juillet.

Offices extraordinaires.

Quimper. — CATHÉDRALE DE SAINT-CORENTIN. — *Dimanche, 28 Juin,* solennité du Sacré Cœur. Messes et offices aux heures ordinaires. Après les vêpres, procession dans l'intérieur de l'église ; station à l'autel du Sacré Cœur. Lecture de l'Amende honorable et de l'Acte de Consécration. A la bénédiction, chant de l'*Ave maris stella* ordonné par Monseigneur l'Evêque pour le pèlerinage de Lourdes.

Pendant la semaine, à partir de lundi, la messe de 5 h. 1/2 sera dite à l'intention du Pèlerinage de Lourdes ; après la messe, on récitera les litanies de la T. Sainte Vierge.

On engage beaucoup les fidèles à s'unir à ces prières.

— EGLISE DE SAINT-MATHIEU. — Dimanche prochain, solennité du Sacré-Cœur ; à la grand'messe, sermon par M. l'abbé Mesguen, professeur à l'Ecole Saint-Yves.

A *3 heures,* vêpres suivies de la procession solennelle du T. Saint-Sacrement. Elle suivra le parcours déjà indiqué : place et rue Saint-Mathieu, bas de la place de la Tour d'Auvergne, rue du Palais, Quai, rue de Pont-l'Abbé, reposoir au Patronage Saint-Joseph ; rue Bourg-les-Bourgs, chapelle de Saint-Joseph (station) ; côté Nord de la place de la Tour d'Auvergne, rue et place Saint-Mathieu.

Voici l'ordre de la procession : 1° Orphelinat de la Providence ; 2° Patronage de la Sainte-Famille ; 3° les écoles libres de filles et les petites filles de la communion ; 4° Congrégation des demoiselles et le chœur des cantiques ; 5° Congrégation des dames ; 6° les enfants de l'Orphelinat ; 7° les garçons des écoles libres et des communions ; 8° le patronage des garçons ; les clairons et tambours du Patronage ; la musique de Kerfeunteun ; 9° la chorale de l'Institution Saint-Vincent de Paul ; 10° les enfants de chœur ; 11° le clergé ; 12° le dais abritant le Saint-Sacrement, suivi du cortège d'honneur.

On fait appel aux hommes de toutes les classes pour qu'ils soient, dimanche prochain, aussi nombreux que jamais à escorter Notre-Seigneur.

— EGLISE DE N.-D. DE LOC-MARIA. — *Dimanche, 28 Juin,* première messe à *7 heures ;* à *9 heures,* grand'messe.

A *1 h. 1/4,* vêpres suivies de la procession du T. Saint-Sacrement ; bénédiction.

Le soir, à *8 h. 1/4,* Salut solennel.

Pèlerinage de Lourdes. — Dimanche prochain, le vingt-huitième pèlerinage du diocèse de Quimper et de Léon, présidé par Mgr l'Evêque, va prendre le chemin de Lourdes. Les pieux voyageurs, répartis en quatre trains, sont au nombre d'environ 3.000. On sait que le chiffre eût été bien plus considérable si l'on avait pu obtenir le nombre de trains demandés.

Que le ciel accorde aux partants un heureux voyage !

Ceux qui restent les suivront par la pensée, unis de cœur et d'intention pour implorer Marie Immaculée, « secours des chrétiens, refuge des pécheurs, salut des infirmes ».

Afin d'associer au pèlerinage le diocèse tout entier, Monseigneur l'Evêque a prescrit de chanter, dimanche prochain, dans toutes les églises et chapelles, l'*Ave maris stella* en union avec les pèlerins. Ainsi qu'on l'a vu plus haut, une messe sera dite à cette intention, chaque matin, à la cathédrale de Saint-Corentin. Ce « pèlerinage spirituel » se fera, nous n'en doutons point, dans d'autres paroisses, dans les communautés et dans de nombreuses familles. Les prières se répondront à travers la France, des bords de l'Océan aux rives du Gave, et Marie bénira tous ses enfants, pèlerins de fait ou de désir ; elle aura pour tous des grâces de choix — grâces de santé, de lumière, de consolation et de force — qui descendront sur le pays tout entier, sur ce diocèse et sur chacun de nous.

HORAIRE DES TRAINS (Aller).

STATIONS		Premier Train.	Deuxième Train.	Troisième Train.	Quatrième Train.
		28 Juin.	*28 Juin.*	*28 Juin.*	*28 Juin.*
Landerneau. .	*Départ.*	» »	12 16 ‖.	2 8 ‖.	3 30 ‖.
Dirinon		» »	12 35	2 27	3 50
Daoulas		» »	12 48	2 40	4 2
Hanvec		» »	1 3	2 57	4 16
Quimerc'h.		» »	1 19	3 14	4 34
Pont-de-Buis.		» »	1 30	3 25	4 45
Châteaulin		» »	1 51	3 37	4 58
Quéménéven		» »	2 12	4 2	5 25
Quimper. . . .	*Arrivée.*	» »	2 35	4 26	5 59
—	*Départ.*	2 18 ‖.	2 58	5 18	6 29
Saint-Yvi		2 36	3 17	5 36	6 47
Rosporden		2 52	3 34	5 52	7 3
Kerrest		3 »	3 41	» »	7 11
Bannalec.		3 12	3 53	6 »	7 23
Mellac-Le Trévoux . . .		3 26	4 7	6 26	7 37
Quimperlé.		3 35	4 17	6 35	7 46
Lorient.		4 7	4 52	7 11	8 23
Auray	*Arrivée.*	5 7	5 50	8 7	9 11
—	*Départ.*	» »	» »	» »	10 10
Vannes		5 32	» »	» »	» »
					29 Juin.
Redon		6 55	7 44	9 55	12 1 ‖.
Nantes.	*Arrivée.*	8 44	9 42	11 51	1 51
				29 Juin.	
—	*Départ.*	9 5	10 15	12 15 ‖.	2 15
		29 Juin.	*29 Juin.*		
Saintes	*Arrivée.*	» »	5 6 ‖.	7 22	» »
—	*Départ.*	3 45 ‖.	5 28	7 45	» »
La Rochelle.		» »	» »	» »	7 25
Bordeaux . . .	*Arrivée.*	7 55	8 34	11 6	12 40 ‖.
— . . .	*Départ.*	8 13	9 35	11 25	1 10
Morcenx. . . .	*Arrivée.*	10 47	» »	2 » ‖.	» »
—	*Départ.*	11 2	12 57 ‖.	2 15	3 58
Tarbes	*Départ.*	3 10 ‖.	5 22	6 10	8 16
Lourdes	*Arrivée.*	4 »	6 7	6 57	9 3

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Avis aux pèlerins. — I. On recommande aux pèlerins de lire attentivement les avis imprimés sur la carte de compartiment qui leur sera remise.

II. *Tous les compartiments* seront de dix. Le premier et le second trains auront les voitures du matériel de l'État, l'Orléans ne pouvant donner que deux trains. Le voyage sera sans doute pénible. Mais nos pèlerins accepteront cette pénitence demandée par la Très Sainte Vierge, sinon avec joie, du moins avec une filiale résignation.

III. A l'arrivée à Lourdes, il importe de bien veiller sur son porte-monnaie et sur son billet de chemin de fer.

IV. Les pèlerins savent déjà qu'ils peuvent gagner l'**Indulgence du Jubilé** du Cinquantenaire de N.-D. de Lourdes. Les conditions à remplir sont au nombre de trois : la *confession* et la *communion*, qui peuvent se faire ailleurs qu'à Lourdes, et *une visite à la Grotte*, pendant laquelle on priera aux intentions du Souverain Pontife « devant l'image de l'Immaculée Mère de Dieu ».

N. B. Mardi matin, *à 6 heures*, la messe de pèlerinage sera dite à la Grotte, par Monseigneur l'Evêque.

Les pèlerins du Finistère se trouveront à Lourdes avec le pèlerinage diocésain d'Albi (13 trains au moins), peut-être un pèlerinage africain de Tunis et un groupe italien, puis, le dernier jour, un pèlerinage paroissial de Pau.

Mgr l'Evêque de Quimper devant la Cour d'appel de Poitiers. — On sait que Mgr Duparc était appelé, le samedi 20 Juin, à 1 heure, devant la Cour d'appel de Poitiers, pour répondre d'un délit d'entraves à la liberté des enchères qu'il aurait commis, étant encore curé de Lorient.

Vendredi soir, nous arrivons dans la vieille cité des Pictaviens dont l'Evêque, Mgr Pelgé, nous réservait le plus cordial accueil. Malgré la pluie torrentielle qui ne cessait de tomber, le vénéré prélat tint à nous faire lui-même les honneurs de sa ville épiscopale, si riche de souvenirs et de monuments antiques : la cathédrale Saint-Pierre, avec ses trois grandes nefs et son magnifique vitrail qui renferme le portrait d'Eléonore d'Aquitaine ; Sainte-Radegonde, dont la crypte est toute pleine de la senteur des cierges et du parfum des prières ; Notre-Dame-la-Grande, où repose Mgr Pie ; Saint-Hilaire, qui est un véritable musée d'architecture romane...

Vers une heure, nous gravissons les degrés du Palais où résidaient les ducs d'Aquitaine, où fut interrogée Jeanne d'Arc.

Après un court défilé de voleurs et de vagabonds, l'huissier audiencier appelle : le ministère public contre l'abbé Duparc. Et la salle se remplit d'une assistance aussi sympathique que distinguée où se remarque Monseigneur l'Evêque, entouré des dignitaires de son clergé. M. le président Durand pose les questions d'usage

sur l'identité du prévenu et la matérialité du fait ; le rapport présenté par M. le conseiller Dixmier expose l'affaire, et Mgr Duparc fait, d'une voix claire et ferme, la déclaration suivante :

MONSIEUR LE PRÉSIDENT,

J'ai accompli l'acte qu'on me reproche.

Je l'ai fait pour remplir un devoir de conscience.

J'étais curé de Lorient. Mon Evêque m'avait confié non seulement le soin des âmes de la paroisse, mais encore la garde des propriétés de la Fabrique ; et je lui avais promis publiquement, le jour de mon installation, de ne pas laisser voler les biens de mon Eglise.

Parmi ces biens figure une maison donnée par un de mes prédécesseurs pour servir aux œuvres catholiques.

C'est notre propriété incontestée. Depuis 1877, nous n'avons pas cessé de l'occuper. Nos titres sont en règle. L'autorisation authentique du gouvernement lui-même les a sanctionnés. Toute la ville de Lorient le sait.

Cependant l'Etat a pris notre immeuble et l'a mis en location, comme s'il en était devenu le propriétaire.

J'ai dû protester.

Je ne pouvais pas laisser croire ni laisser dire à mes paroissiens qu'une loi de confiscation crée un droit de propriété.

M. le Président. — Il faut s'incliner devant la loi.

Mgr Duparc. — Il faut s'incliner devant la conscience. Je ne pouvais pas autoriser les fidèles par mon silence à se rendre complices d'un sacrilège en même temps que d'une injustice.

J'ai agi en honnête homme et en prêtre consciencieux, en rappelant à mes seize mille paroissiens qu'ils commettraient une faute grave et qu'ils encourraient l'excommunication s'ils louaient notre patronage contrairement à nos droits et malgré sa destination bien connue.

C'est l'enseignement catholique élémentaire sur un point de morale très pratique. Ma charge m'obligeait strictement à le faire connaître aux intéressés. Ma conscience ne pouvait donc pas se taire.

La parole est donnée à M. l'avocat général Blavin dont le réquisitoire tient dans le mot célèbre : *Habemus confitentem reum ;* M. l'abbé Duparc avoue être l'auteur de l'affiche incriminée ; or il n'a pas agi sans discernement, donc il avoue par là-même qu'il avait au moins l'intention de porter atteinte à la liberté des enchères.

Avec une éloquence sobre faite de conviction profonde, Me Le Gouellec, du barreau de Lorient, développe son plaidoyer. Il insiste sur ce point que le curé de Lorient n'a fait que remplir un devoir, sans se préoccuper des conséquences possibles de son acte. « Nous n'attendions pas moins, dit-il, de celui qui, par l'élévation de son caractère et la dignité de son attitude, a su conquérir tant d'estime et de sympathie... » et, dans un saisissant contraste, il oppose l'impérissable dictamen de la conscience à la constante relativité des lois. Puis il établit que, dans l'espèce, il n'y a pas de délit tombant sous l'article 412 du Code pénal. Il ne s'agit pas ici de menace, au sens légal du mot, mais d'un simple avertissement donné aux fidèles de bonne foi : on leur a rappelé les peines canoniques fulminées, depuis des siècles, par l'Eglise, contre les détenteurs de biens ecclésiastiques. S'il plaisait à un socialiste de déclarer exclu du

Archives diocésaines de Quimper et Léon

parti quiconque deviendrait propriétaire par une adjudication publique, aurait-on idée de le poursuivre? Dans un pays de neutralité stricte et de libre discussion, on ne peut traiter différemment les catholiques. Et c'est ainsi que vient de juger la Cour de Pau, en renvoyant des fins de la poursuite le P. Joseph, pour une affiche dont l'objet était le même et dont les termes étaient beaucoup plus vifs que ceux employés par M. le curé de Lorient.

D'ailleurs, le séquestre lui-même a reconnu que la rareté des adjudicataires s'explique par le mauvais état de l'immeuble et sa destination spéciale.

En fait, comme en droit, l'acquittement s'impose.

La Cour a mis l'affaire en délibéré pour l'arrêt être rendu à huitaine.

Le lendemain, Monseigneur l'Evêque présidait, à Quimper, les solennités de la Fête-Dieu. J.-M. P.

Quimper. — **Procession du T. Saint-Sacrement.** — Dimanche dernier, Quimper a donné une fois de plus le consolant spectacle de sa foi et de sa piété au Dieu de l'Eucharistie. Nos compatriotes ont prouvé qu'ils sont toujours heureux de saluer le Souverain Maître qui daigne passer à travers leurs rues : sur le parcours de la procession les maisons étaient tendues, décorées de verdure et de fleurs, quelques-unes richement pavoisées. Au milieu de ces marques générales de respect, seuls faisaient tache les édifices occupés par les administrations publiques, comme l'ancien évêché dont on remarquait jadis en pareille circonstance la belle ornementation, et dont les murs aujourd'hui nus offrent un aspect morne et désolé. Devant cette attestation continuée de l'apostasie officielle, on songe malgré soi avec inquiétude au jour où Dieu accusera réception à la nation française de cette hostilité qu'elle tolère... Du moins, l'immense majorité de la population qui forme la vraie France est loin d'être impie et, en voyant le nombre des personnes qui prenaient part à la procession, en voyant les fidèles s'agenouiller et courber le front devant le Saint-Sacrement ; à l'attitude digne, respectueuse de la foule (moins considérable que d'ordinaire) des prétendus indifférents et des simples curieux, on peut dire, sans crainte d'être démenti, que la foi garde encore dans les âmes des racines bien vivantes.

Vers 10 h. 1/2, le cortège sortait de la cathédrale dans l'ordre accoutumé : les enfants de la Providence, du Patronage et des écoles, les différentes congrégations et confréries; le Patronage des garçons avec son drapeau, les élèves de nos établissements libres; puis les enfants de chœur, les membres du clergé en surplis ou revêtus d'ornements : dalmatiques, chasubles et chapes, précédant le T. Saint Sacrement porté par Mgr l'Evêque et suivi d'un cortège d'hommes appartenant à toutes les classes de la société. Les chants liturgiques, bien exécutés par la maîtrise et un groupe d'élèves de l'Institution Saint-Vincent de Paul, alternaient avec les tambours et clairons du Patronage Saint-Joseph.

La procession s'est arrêtée d'abord à l'église de Saint-Mathieu, parfaitement ornée comme toujours, puis sur la place Médard où s'élevait un superbe reposoir, œuvre de piété et de bon goût qui faisait honneur à ceux qui l'ont conçue et exécutée.

Il était 11 h. 1/2 quand le pieux cortège, au chant du *Te Deum*, rentrait à la cathédrale où le Saint-Sacrement reprit sa place au-dessus de l'autel étincelant de lumières. Durant la semaine il y restera exposé à l'adoration des fidèles, qui ne manqueront pas de se succéder nombreux aux pieds du Sauveur. Puissent leurs hommages empressés et leurs ferventes prières compenser les outrages faits au Dieu de l'Eucharistie dans cette France qui, malgré tout, veut et doit rester chrétienne!

— **Mort de M. de Chabre.** — Lundi, à 10 heures, ont eu lieu, en l'église paroissiale de Saint-Mathieu, les obsèques de M. E. de Chabre, bâtonnier de l'ordre des avocats, décédé le 19 Juin. Dans la nombreuse assistance on remarquait des religieuses de diverses congrégations, des Frères des Ecoles chrétiennes et plus de 20 prêtres de la ville ou des paroisses voisines, venus donner ce témoignage de regrets et de reconnaissance à celui qui, en tant d'occasions, fut leur conseiller et leur défenseur. Pendant ces dernières années surtout, M. de Chabre, par sa grande science juridique et son dévouement infatigable, a rendu les plus précieux services dans les affaires litigieuses intéressant les écoles, les fabriques et les églises. Sa mort est une grande perte pour l'œuvre de défense religieuse dans notre diocèse. Nos lecteurs prieront pour le repos de son âme et pour la consolation de ceux qui le pleurent. Qu'ils veuillent bien agréer nos respectueuses et sincères condoléances.

— **Retraite de femmes**, *du 7 au 13 Juin.* — 12 paroisses ; 22 retraitantes : Cléden-Cap-Sizun, 4 ; Plobannalec, 4 ; Tréogat, 3 ; Plogonnec, 2; Le Juch, 2 ; Quéménéven, 1 ; Douarnenez, 1 ; Plogastel-St-Germain, 1 ; Ploaré, 1 ; Pluguffan, 1 ; Ergué-Gabéric, 1 ; Plonéour-Lanvern, 1.

Quimperlé. — **Retraite de femmes**, *du 14 au 20 Juin.* — 11 paroisses ; 32 retraitantes : Moëlan, 6 ; Mellac, 6 ; Clohars-Carnoët, 5 ; Bannalec, 5 ; Querrien, 2 ; Guiscriff, 2 ; Quimperlé, 2 ; Tréméven, 1 ; Douarnenez, 1 ; Baye, 1 ; Trégunc, 1.

Saint-Pol de Léon. — **Avis de service anniversaire.** — Un service anniversaire pour le repos de l'âme de M. le chanoine Le Roux, mort supérieur de la maison de repos à Saint-Pol de Léon, sera célébré dans la chapelle de l'établissement, mardi prochain 30 Juin, à 10 heures.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

POULLAN. — **Retraite d'Adoration.** — On nous écrit :

« Monsieur le Directeur,

» Vous voudrez bien permettre à un des ouvriers de la dernière Adoration de Poullan — 15-20 Juin — de vous retracer brièvement le spectacle édifiant auquel il vient d'assister, et dont le récit peut intéresser les lecteurs de la *Semaine religieuse*.

» Les exercices de l'Adoration étaient présidés par M. le chanoine Poulhazan, curé de Briec, qui a vraiment la spécialité de ce genre de ministère. Deux retraites successives ont été données dans le courant de la semaine. Chaque jour, messe solennelle avec diacre et sous-diacre, quatre instructions sur l'Eucharistie, sans compter le bouquet spirituel formé chaque soir, par le président, des meilleures pensées exprimées par les différents orateurs de la journée.

» L'empressement des paroissiens de Poullan à suivre, dès le premier jour, les exercices de l'Adoration donnait l'impression d'une population foncièrement chrétienne qui garde l'empreinte de la direction forte et éclairée qu'elle a reçue de ses anciens pasteurs, comme les chanoines Rozec et Hameury dont la mémoire est restée en vénération dans le diocèse. Cette direction, M. l'abbé Siou la continue avec non moins de talent et de zèle que ses prédécesseurs, depuis déjà dix-neuf ans.

» Sur un terrain si bien préparé, le succès de l'Adoration était assuré d'avance ; 618 communions pour la première série de retraitants et 713 pour la seconde ont été les fruits de la semaine. Ces chiffres sont éloquents et prouvent que les paroissiens de Poullan, à part quelques rares exceptions, ont rempli leur devoir...

» Dans le courant de la retraite, l'un des ouvriers avait reçu mission d'organiser l'œuvre de l'Apostolat de la Prière déjà florissante à Poullan, mais dont les cadres avaient besoin d'être refaits. Il n'eut pas de peine à trouver quarante zélatrices, prises dans les différents quartiers de la paroisse, qui se sont immédiatement mises en campagne pour faire connaître le Sacré-Cœur et recruter de nouveaux adhérents à l'Apostolat.

» En même temps, on organisait un groupement d'hommes de France au Sacré-Cœur en union avec Montmartre. Au premier appel, un grand nombre d'hommes se sont fait inscrire dans la confrérie du Sacré-Cœur et ont pris l'engagement d'observer fidèlement le règlement approuvé pour le diocèse : d'assister à la réunion mensuelle et de faire chaque mois leur demi-heure d'adoration devant le Saint-Sacrement exposé.

» A la fin de chaque série d'exercices, M. le Recteur a lu, du haut de la chaire, l'acte de consécration au Sacré-Cœur de toute sa paroisse.

» Puisse l'excellente population de Poullan conserver longtemps le souvenir des heureux moments qu'elle vient de passer aux pieds du Dieu de l'Eucharistie, garder sa foi et défendre en toutes circonstances les droits de Jésus-Christ et de son Eglise !

» *Un ouvrier de l'Adoration.* »

PLOGOFF. — **Pardon de Notre-Dame des Naufragés à la Pointe du Raz,** sous la présidence de Mgr l'Évêque, *le dimanche 19 Juillet.* — La première messe sera dite (sous l'abri élevé près de la statue de Notre-Dame), à *6 heures* ; deuxième messe à *8 heures*.

A *9 h. 1/2,* la procession partira de la chapelle de Saint-Michel, au village de Lescoff, pour venir prendre Monseigneur dans la cour de l'hôtel Keradennec.

A *10 heures,* grand'messe ; sermon.

Une dernière messe sera dite à *midi*.

A *2 heures,* vêpres. Allocution de Monseigneur.

La musique du Patronage de Douarnenez prêtera son concours à la fête.

Le lundi 20 Juillet, à 10 heures, messe à Notre-Dame des Naufragés.

MORLAIX. — **Pèlerinage à N.-D. de la Salette.** — Nous sommes heureux d'annoncer un grand pèlerinage-congrès, *pour les hommes et les jeunes gens exclusivement,* à Notre-Dame de la Salette, le 26 Juillet prochain. Ce pèlerinage sera présidé par Sa Grandeur Mgr Duparc, évêque de Quimper et de Léon. Dès aujourd'hui, nous prions instamment MM. les Curés, Recteurs et Vicaires d'en faire part à leurs paroissiens et de les engager à s'y rendre nombreux.

Nous donnerons prochainement le programme détaillé de la fête, qui ne peut manquer d'être une belle et imposante manifestation.

G. B.

ASSOCIATION CATHOLIQUE DE LA JEUNESSE FRANÇAISE

Ve Congrès social de la Jeunesse Catholique Bretonne, à Vannes, les 3, 4 et 5 Juillet 1908, sous la présidence de S. G. Mgr Gouraud et le haut patronage de S. G. Mgr Dubourg, archevêque de Rennes, métropolitain de Bretagne, et de NN. SS. les Evêques de Saint-Brieuc et de Quimper.

L' « Union provinciale de la Jeunesse Catholique Bretonne » tiendra son Ve Grand Congrès Social, à Vannes, les vendredi, samedi et dimanche, 3 4, et 5 Juillet prochain, sur l'*organisation professionnelle et syndicale chez les ouvriers et employés et chez les agriculteurs*.

Tous les groupes de Bretagne et en général tous les Jeunes Catholiques sont invités de la façon la plus pressante à prendre part à cette réunion.

Nous donnons ici un court aperçu du Programme.

Vendredi, 3 Juillet. — A *8 h. 1/4* du soir, séance d'ouverture (salle des fêtes de l'Ecole Saint-François Xavier). *a)* Histoire de l'A. C. J. F. en France et en Bretagne ; *b)* son organisation, son but (par R. Fauger-Dupesseau, de Quimper).

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Samedi, 4 Juillet. — A *7 heures,* messe à la cathédrale.

A *8 h. 1/2,* séance d'études. Rapports sur : *a)* le groupement professionnel agricole ; *b)* l'organisation ouvrière en France et en Bretagne ; *c)* organisation des catholiques (par Pierre Le Roy, de Quimper).

A *2 heures,* suite de la séance d'études ; discussion des rapports ; conclusions pratiques.

A *5 h. 1/2,* réunion du Conseil provincial.

A *8 h. 1/2,* soirée artistique. Conférence de M. Ilari, de Rennes, sur le *Catholicisme social.* — Chants bretons, pièces.

Dimanche, 5 Juillet. — A *7 heures,* messe de communion générale, à la cathédrale ; sermon par M. l'abbé Tournade, aumônier général de l'A. C. J. F.

8 h. 1/2, séance d'études. Vues d'ensemble sur les travaux de la section agricole et de la section professionnelle.

11 h. 1/4, messe du Congrès, à la cathédrale ; allocution par Mgr Gouraud, évêque de Vannes. — *Midi,* grand banquet populaire, à 2 francs.

2 heures précises, séance solennelle de clôture, sous la présidence de Mgr Gouraud. Allocutions de Louis Dubois, J. Zirnheld ; discours de Zamanski, vice-président d'honneur de l'A. C. J. F. : *La Jeunesse Catholique* et la question sociale. — Discours de S. G. Mgr Gouraud.

N. B. — La Cie d'Orléans accorde aux congressistes une réduction de 50 °/₀. *Demander* AU PLUS TÔT *les feuilles de route à prix réduit* au Secrétariat général de l'A. C. J. F., 7, rue Rallier, Rennes.

Pèlerinage de la France à Rome, sous la direction de M. Léon Harmel, *2-17 Septembre.* — Itinéraire : Paris, Turin, Gênes, Pise, Rome (7 jours), Assise, Florence, Padoue, Venise, Milan. Retour par le Saint-Gothard, à travers la Suisse (Lucerne et Berne).

Excursion et pèlerinage facultatifs : 1° A Naples et Pompéï (pendant le séjour à Rome) ; 2° A Lorette, au retour.

Prix des places (de Paris). — 1° Commission romaine : 3e cl., 208 fr. ; 2e cl., 250 fr. ; 1re cl., 310 fr. — 2° Hôtels : 3e cl., 275 fr. ; 2e cl., 330 fr. ; 1re cl., 390 fr.

Supplément pour l'excursion. — A Naples et Pompéï : 3e cl., 40 fr. ; 2e cl., 50 fr. ; 1re cl., 65 fr. — Pour Lorette : 2e cl., 20 fr. ; 1re classe, 35 fr.

Tous frais compris de chemin de fer, voitures, hôtels, etc., etc.

Demander tous les renseignements : pour le train de Paris, à M. l'abbé Garnier, 36, boulevard Haussmann, Paris (IXe), — ou au correspondant diocésain, M. Mauduit, 6, rue Verdelet, Quimper.

Prône d'un curé de campagne sur le Denier du Culte.

Mes Frères,

Monseigneur et moi nous vous disons : « Il faut s'occuper sérieusement, cette année, du denier du culte. » Et vous pensez, vous : « Denier du culte ! denier du culte ! Qu'est-ce ?... » Ce que c'est, je vais vous le dire en deux mots.

C'est d'abord quelque chose de fort ennuyeux, ennuyeux pour l'évêque, pour vous et pour moi. Réfléchissez un peu. Vous avez, la plupart d'entre vous, une famille à nourrir. Quels seraient vos soucis si les greniers étaient vides et vide aussi la bourse ! C'est tout pareil pour les évêques. Ils ont, eux aussi, une famille à nourrir : ce sont les prêtres de ce diocèse. Et voyez à quoi le nôtre, pour ne parler que de lui, est réduit ! Il nous envoie une lettre qui se résume en ceci : « Donnez-nous un morceau de pain !... »

Et pour vous ! et pour moi donc ! Est-ce assez ennuyeux ! Jusqu'ici, je n'avais, Dieu merci ! qu'à m'occuper de votre âme. Ici, dans cette chaire, je m'asseyais, chaque dimanche, comme un père au milieu de ses enfants, et je vous parlais de votre âme immortelle, des nécessaires épreuves de cette vie, des choses enfin qui seules ont du prix : les choses de l'éternité... Et voilà que pour moi, pour mes confrères, pour notre religion, je suis obligé de vous parler de gros sous. C'est bien ennuyeux, allez, de se faire mendiant. L'amour-propre s'en mêle, et tel que vous me voyez, il m'a fallu recevoir les ordres de Monseigneur pour me mettre en marche...

Venir chez vous pour voir vos malades, vos vieillards, pour parler de vos joies et de vos peines, pour me distraire même, à la bonne heure ! Mais, pour ça !... pour de l'argent !... Quand vous avez tant d'impôts à payer !... tant de dépenses à faire !... quand les récoltes donnent plus ou moins !... Tenez ! J'ai admiré bien des fois les Petites Sœurs des Pauvres allant de porte en porte quêter le pain des vieillards. Je les admire plus encore, aujourd'hui, parce que je sais ce qu'il en coûte de tendre la main.

Cependant, je le fais, parce que c'est essentiel. Et aurais-je de quoi vivre, il me faudrait le faire... pour les autres... à cause de la solidarité et du bon exemple... et pour vous prouver que les prêtres sont unis entre eux, comme des frères. Plus encore. Parce que je suis prêtre, je dois le faire par obéissance. Mon Evêque est mon maître, mon colonel, si vous voulez, et je suis son soldat. Il me dit : « Marche ! Je te bénis » ! Et je marche. Et je vous assure que si je suis soldat, je ne suis pas rentier. Mon père, vous le savez, était un simple ouvrier... un ouvrier comme vous... et comme nous étions cinq frères ou sœurs et qu'il n'y avait à la maison que trois chaises, nous n'eûmes pas, au partage, une chaise pour chacun. Or, un curé ne s'enrichit pas et ne doit pas s'enrichir. Je ne me suis pas enrichi parmi vous, je vous l'assure. Je n'ai donc pas de rentes. Et mes confrères du voisinage ne se sont pas plus enrichis

Archives diocésaines de Quimper et Léon

que moi. Ils sont sûrements riches de talents et de bonnes œuvres. Mais je n'en connais pas un qui soit riche d'écus...

D'autre part, ainsi qu'il arrive à la plupart des hommes, les curés ont faim et soif quelquefois... au moins trois fois par jour, le matin, à midi et le soir. Il faut donc qu'ils mangent. Et comme, pour ma part, je ne peux ni ne veux voler, il me faut donc quelques sous pour acheter de quoi vivre. Autrefois, ces sous, le Gouvernement vous les demandait pour moi ; maintenant, le Gouvernement ne le fait plus ; et c'est donc moi qui suis obligé de le faire, et je le fais parce que c'est essentiel pour moi.

C'est essentiel pour vous aussi. Car enfin, vous voulez de la religion ou vous n'en voulez pas... Si vous en voulez, vous devez aussi vouloir des prêtres — car il n'y a pas de religion sans prêtre — et ces prêtres qui doivent baptiser vos enfants, les instruire... visiter et consoler vos malades, bénir les tombes de vos morts, vous devez les payer au moins comme on paye un avocat, un instituteur, un médecin... Ils ne vous demandent pas une fortune, mais de quoi vivre modestement, de quoi rester au milieu de vous pour vous aider à conserver ou à faire en vous-mêmes ce qu'il y a de meilleur et de seul important et de seul éternel... votre âme !

Et je crois avoir ainsi répondu à votre question sur le Denier du Culte. Pas un ici maintenant qui ne puisse dire ce que c'est. C'est une aumône... c'est de l'argent... c'est le vil métal. C'est tout ce que vous voudrez dans ce genre... le genre ennuyeux. Mais c'est aussi quelque chose de sacré... de sacré comme un devoir... de sacré comme un acte de justice et de religion... Et quand vous me verrez venir dans vos maisons, comme je serai heureux de savoir que chacun se dit : « Voilà mon curé qui arrive me demander son denier... me demander compte, en somme, de mon baptême et de ma foi. » *(Semaine d'Auch.)*

CHRONIQUE GÉNÉRALE

ROME. — Le jeudi 18 Juin, à l'occasion de la Fête-Dieu, le Pape a célébré la messe dans sa chapelle privée, en présence d'un certain nombre d'étrangers. Il a ensuite donné la bénédiction à des enfants qui avaient fait ce matin leur première communion.

Des processions ont parcouru plusieurs quartiers.

— Le mercredi 10 Juin, le Séminaire français a été admis à offrir ses vœux au Saint Père à l'occasion de son jubilé, en audience solennelle. Voici la partie importante de la réponse du Saint Père à l'adresse du P. Le Floch :

« Vous déplorez avec moi les douleurs de l'Eglise, et vous me dites, en particulier, que les plus grandes de ces douleurs me viennent de la France.

» Détrompez-vous.

» Il n'est pas vrai que mes plus grandes douleurs me viennent de la France. Je souffre des très durs sacrifices que je me suis vu obligé d'imposer aux évêques, aux prêtres et aux fidèles de France. Je voudrais être le premier à subir ces sacrifices avec eux et à donner l'exemple dans le support de la souffrance et de la croix.

» Mais au milieu des douleurs et des sacrifices, c'est de la France que me viennent les plus douces consolations. La parfaite union de ses évêques lui a mérité l'admiration du monde entier. Ses excellents prêtres et ses dignes fidèles obéissent en tout au Siège de Pierre. Je fais les vœux les meilleurs pour la nation qui se montre si vaillante.

» C'est peu pour la France, d'avoir été la première dans les œuvres de bienfaisance. C'est peu pour elle, d'avoir porté la lumière de l'Evangile à un grand nombre de nations. Par son union et sa fermeté dans la foi elle a donné un spectacle non moins digne de la Fille aînée de l'Eglise. Je trouve une sainte joie dans cette union des évêques et des prêtres de France au Vicaire de Jésus-Christ sur la terre.

» En priant pour la France, prions aussi pour ceux qui refusent la foi, pour les égarés qui ferment les yeux à la lumière du soleil. L'heure de leur retour n'est pas si éloignée peut-être. La protection de la Vierge immaculée qui invite toutes les nations à l'admiration du surnaturel à Lourdes, et les prières des bons, obtiendront grâce à tous ceux qui sont encore dans les ténèbres. »

FRANCE. — **La persécution.** — Un décret paru le 19 Juin au *Journal officiel* ordonne la fermeture pour le 1er Septembre prochain de 59 établissements congréganistes ou écoles annexes — dont 8 dans le Morbihan et 6 dans l'Ille-et-Vilaine. Quelques jours avant de signer ce décret, M. Clémenceau disait dans un discours prononcé à Rennes : « Notre république est une république ouverte. La tolérance est le premier devoir d'un esprit libéral. Non seulement nous n'avons pas d'ennemis à gauche, mais nous n'avons pas d'ennemis du tout... »

Comme le fait remarquer M. le comte de Mun, dans un éloquent article, « la république est ouverte à tout le monde, excepté aux maîtres chrétiens. La tolérance s'étend à tout, excepté à l'Evangile et au catéchisme. Le gouvernement n'a pas d'ennemis, excepté les parents qui veulent faire élever leurs enfants chrétiennement. »

Contre la pornographie. — Un Congrès international vient d'avoir lieu à Paris en vue de « réprimer l'offre et la vente, même clandestines, des écrits, dessins ou objets outrageants pour les mœurs ». Il n'est que temps, certes, d'endiguer le torrent de boue qui coule sur la France et sur l'Europe, et l'on doit rendre hommage aux efforts sincères faits dans ce but par les hommes de toutes opinions et de toutes croyances qui forment les comités

Archives diocésaines d Quimper et Léon

contre la licence des rues... Comment expliquer, cependant, la réserve expresse formulée, au Congrès de Paris, en faveur des œuvres de Zola ? Est-ce pour ne pas désapprouver publiquement les honneurs du Panthéon décernés par le Parlement français à l'un des écrivains les plus orduriers des temps modernes ? Mais alors ?...

On continuera, après comme avant le Congrès, à faire semblant de s'opposer à la corruption des mœurs ; on continuera à la favoriser pour obéir au mot d'ordre de la Franc-Maçonnerie : pour décatholiciser la France, il faut la démoraliser.

Aux pères et mères de famille de veiller eux-mêmes sur l'innocence de leurs enfants et de prendre pour cela les moyens pratiques qu'on leur a indiqués à diverses reprises.

Pour la neutralité de l'école. — Un instituteur de la Côte-d'Or s'était permis de tenir en classe, devant ses élèves, des propos antipatriotiques, antireligieux et immoraux. Le père d'un des enfants le déféra aux tribunaux. Acquitté par les juges de première instance, le maître d'école fut condamné par la Cour d'appel de Dijon. Le préfet du département souleva le conflit, prétendant qu'un instituteur, quoi qu'il dise en classe, ne relève que de ses chefs : si les inspecteurs, comme il arrive neuf fois sur dix, ferment les yeux et les oreilles, l'instituteur peut continuer impunément !... Le tribunal des conflits, qui doit trancher les contestations relatives à la compétence de la juridiction administrative et de la juridiction des tribunaux ordinaires, a donné raison sur toute la ligne au père de famille. Ainsi donc, quand un instituteur abuse de ses fonctions pour tenir devant ses élèves des propos dommageables à leur patriotisme, à leur foi ou à leurs mœurs, il commet un délit dont on peut lui demander raison devant la justice. Tel est le droit.

Aux associations des pères de famille il appartiendra donc de plus en plus d'assurer efficacement la neutralité de l'école... Nous avons encore quelques moyens de défense. Il est plus utile et plus urgent de les employer que de gémir en vain sur ceux que nous avons perdus.

BIBLIOGRAPHIE

Études sur la Sainte-Vierge : **De la Conception immaculée à l'Annonciation angélique,** par M. l'Abbé Broussolle, aumônier du lycée Michelet. 1 vol. in-8° illustré de 100 gravures. Prix : **3 fr. 50.** (Téqui, éditeur).

Dans ces essais de « théologie artistique », l'auteur étudie les quatre premiers mystères de la vie de la Vierge : l'Immaculée Conception, la Nativité, la Présentation et l'Annonciation. Une introduction générale explique sa méthode : elle s'inspire à la fois des données de l'art, de la légende et de la liturgie. Ce livre sera d'un réel secours pour les prédicateurs, les catéchistes, tous ceux, en un mot, qui ne veulent négliger aucun moyen de documenter leur science de la Très Sainte Mère de Dieu. Nous le recommandons chaleureusement à nos lecteurs.

Au milieu du chemin de notre vie, *Poèmes légendaires, symboliques et religieux,* par Dom Bruno Destrée, O. S. B. Lettre-Préface de S. E. le cardinal Mercier, archevêque de Malines. — Un volume grand in-16. — Prix : **3** fr. (Bloud, éditeur.)

L'ouvrage, avec ses trois parties : légendes hagiographiques, épisode évangélique des Rois Mages, poèmes symboliques et religieux, échappe à l'analyse. C'est une sorte d'itinéraire de l'âme vers Dieu où l'auteur conduit le « pèlerin » jusqu' « en vue de Jérusalem ». La lecture de ces pages suggère invinciblement le souvenir du Louis Veuillot du *Parfum de Rome* et de *Rome et Lorette.* On ne saurait en faire un plus bel éloge.

Le Plan de la Franc-Maçonnerie en Italie et en France, d'après de nombreux témoignages, ou La Clef de l'histoire depuis 40 ans, par Léon Dehon, docteur en droit et en théologie. In-18, 1 franc. (Lethielleux, éditeur).

En vente à la librairie J. Salaun, Quimper.

« LES ÉTUDES »

Revue fondée en 1856 par des Pères de la Compagnie de Jésus

Sommaire du n° du 5 Juin 1908.

Lettre de N. S. P. le Pape aux Cardinaux français. — Le Modernisme en Allemagne, J. Brucker. — Lamennais et les jésuites, Paul Dudon. — Art et archéologie, Sainte-Marie-Perrin. — Le Rachat de l'Ouest, J. Lionnet. — Les sources du martyrologe romain, J. de la Servière. — Bulletin de théologie, Paul Bernard. — Revue des livres. — Notes bibliographiques. — Evénements de la quinzaine.

Revue Financière

Marché calme. La Rente se traite à 94.57. Fonds russes moins bien.

L'obligation 5 0/0 de l'Amazone s'obtient encore à 400 fr. Depuis le 1er Mai, 705.000 fr. ont été versés au compte du coupon de Novembre.

Bonne tenue du Crédit Foncier mexicain à 329 fr. Le bénéfice du dernier exercice a été de 311.120 piastres.

L'obligation 5 °/. Buenos-Ayres Midland se tient à 450, en excellente tendance.

Également ferme est l'obligation du Nord-Est de l'Espagne, à 469.50. La ligne, qui dessert la riche province de Barcelone, relie à cette ville deux lignes en pleine exploitation dont les recettes ne cessent de s'accroître.

Des achats suivis se portent sur l'action Bec Auer à 720 fr.

Aux environs de 230, l'action des Usines Métallurgiques de la Basse-Loire est également l'objet d'intéressantes demandes.

On recherche à 413 les obligations de la Cie de Tramways, Éclairage et Force à Rio-de-Janeiro. Pour la 22e semaine de 1908, les recettes ont été de 727.171 fr.

L'action de l'Électrique Lille-Roubaix-Tourcoing s'échange à 242 fr. La recette journalière a atteint, pour les 14 premiers jours de Juin, le chiffre de 670.85 par jour.

Fermeté, à 455 fr., de l'obligation 5 °/. du port de Para. L'impôt douanier affecté au service des intérêts, a produit, en Mai, 296.800 fr.

L'action Prowodnik se traite à 535, ex-coupon de 32 fr. Les résultats de l'exercice en cours permettent des prévisions très optimistes.

A 42.50, l'action de la General Phosphate est fermement tenue. La Société se propose de créer dans l'Est-Algérien et le Nord-Ouest Tunisien, une Société d'entreprises et de forages susceptibles de donner de très beaux résultats.

Nouvelle hausse de l'action Ouest-Africain Français à 552. La part progresse de même à 278 fr.

L'action de la Société des Mines de la Haute-Guinée, à 175 francs, justifie un bon courant de demandes.

Archives diocésaines d(Q ıper et Léon

Ancienne Maison PIRIOU

SAUVAGE

3, rue Kéréon SUCCESSEUR QUIMPER

HORLOGERIE — BIJOUTERIE — OPTIQUE — ORFÈVRERIE
BRONZES & ORFÈVRERIE D'ÉGLISE

Assortiment considérable de **Candélabres, Garnitures d'autels, Thabors, Calices, Ciboires, Custodes, Boucles de souliers, etc., à des prix excessivement réduits.**

Nouveau candélabre à transformations multiples, breveté S. G. D. G. Réparations, remise à neuf, dorure et argenture.

Le Chronomètre « **A la Montre de Genève** » que l'on trouve seulement chez M. SAUVAGE, qui en a la *propriété exclusive*, doit son *succès* toujours croissant à sa qualité exceptionnelle, à son bon marché et à son réglage parfait ; c'est sans contredit la *Montre de précision* par excellence. Ce mouvement, entièrement monté sur rubis, est à ancre ligne droite, levées visibles, double plateau, spiral Breguet, balancier compensé, et se fait en boîtes or, argent, acier et nikel.

ARTICLES POUR FUMEURS
Écume et Ambre 1er choix.

ORFÈVRERIE DE TABLE
Qualité supérieure, prix exceptionnel.

Forte remise sur tous les Catalogues.

CHAPEAUX
Barrettes, Rabats
Faux-cols
et Manchettes toile
Ceintures
Gilets de flanelle
etc.

Vêtements Ecclésiastiques.

F. JODELAIS, FILS AINE

Fournisseur du Grand-Séminaire

20, rue Verdelet — **QUIMPER** — rue Verdelet, 20

VINS ET SPIRITUEUX
ANCIENNE MAISON **Ferdinand LALANDE**
— « *Fondée en 1858* » —

DUPOUY & MAYAUDON
51, Quai des Chartrons, BORDEAUX
Fournisseurs attitrés du Clergé, Noblesse, Bourgeoisie et Communautés religieuses.
Vin de Messe recommandé, garanti pur, naturel et d'origine.
Références, tarifs et échantillons sur demande.
Agent : Emile DANTEC, 32, rue Ange de Guernisac, MORLAIX.

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché.

23e ANNÉE. Vendredi 3 Juillet 1908. N° 27.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

SOMMAIRE

I. — PARTIE OFFICIELLE : *Communications de l'Evêché.*
II. — PARTIE NON OFFICIELLE. — Le Denier de Saint-Pierre.
III. — *Chronique du diocèse :* Intentions recommandées aux prières ; Offices extraordinaires ; Pèlerinage de Lourdes ; Arrêt de la Cour d'appel de Poitiers ; Plounévez-Lochrist ; Quimper ; Quimperlé ; Lambézellec ; Plouguerneau ; Saint-Servais ; Kerfeunteun ; Notre-Dame du Folgoat ; Guingamp ; Denier du culte : les réflexions d'un quêteur.
IV. — *Chronique générale :* Rome ; France ; Evêque poursuivi ; Les chaises d'églises.
V. — *Bibliographie.*
VI. — *Annonces et avis.*

Offices de la semaine.

Dimanche, 5. — 4e Dimanche après la Pentecôte. FÊTE DU T. PRÉCIEUX SANG DE N. S. J.-C. Double de 2e classe. Rouge. A la messe, mémoires de S. Antoine Marie Zaccaria, Confesseur, et du Dimanche.

Vêpres de la fête, avec mémoires du suivant, de S. Antoine Marie Zaccaria et du Dimanche.

Au chœur, solennité des Sts Apôtres Pierre et Paul, avec mémoire du Dimanche.

Lundi, 6. — Octave de S. Pierre et de S. Paul. Double. Rouge.

Mardi, 7. — Ste Pulchérie, Vierge *(au Propre diocésain).* Double. Blanc.

Mercredi, 8. — Ste Elisabeth, reine de Portugal, Veuve. Semi-double. Blanc.

Jeudi, 9. — S. Goulven, Ev. *(au Propre diocésain).* Double. Blanc.

Vendredi, 10. — Les Sept Frères et leurs compagnons, Martyrs. Semi-double. Rouge.

Samedi, 11. — S. Thurien, Evêque *(au Propre diocésain).* Semi-double. Blanc.

Dimanche, 12. — 5e Dimanche après la Pentecôte. S. Jean Gualbert, Abbé.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Plonévez-du-Faou.	du 1er au 6 Juillet.
Plouguin.	du 7 au 11 —
Querrien	du 12 au 17 —

Archives diocésaines d Qui per et Léon

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

I. Une quête pour l'œuvre du Denier de Saint-Pierre doit être faite dans toutes les églises du diocèse, le jour de la solennité des saints Apôtres Pierre et Paul, c'est-à-dire *dimanche 5 Juillet*. En annonçant cette quête au prône, il sera utile de faire comprendre en quelques mots aux fidèles l'excellence et la nécessité de plus en plus grande d'une œuvre ayant pour objet de fournir au Souverain Pontife les ressources indispensables pour le gouvernement de l'Eglise universelle.

II. Nominations. — Par décision épiscopale du 27 Juin, ont été nommés :

Curé-doyen de Saint-Sauveur de Brest, en remplacement de M. le chanoine Troussel, démissionnaire, M. Kerbiriou, recteur de Saint-Melaine, de Morlaix ;

Recteur de Saint-Melaine de Morlaix, M. Ely, recteur de Locquénolé ;

Recteur de Locquénolé, M. Mével, vicaire à Châteaulin ;

Recteur de Saint-Thurien, M. Le Page, aumônier de l'Ecole libre de garçons, de Lambézellec ;

Aumônier de l'Ecole libre de Lambézellec, M. Salaün, aumônier du Cercle catholique à Quimper.

M. Gouzard, recteur du Cloître-Plourin, a donné sa démission pour raison de santé.

PARTIE NON OFFICIELLE

Le Denier de Saint-Pierre.

Le jubilé de S. S. Pie X est pour tous les catholiques l'occasion de témoigner leur piété filiale et leur admiration au grand Pontife qui est le gardien vigilant de la liberté de nos âmes, de la morale et de la justice éternelles, et qui défend ce dépôt sacré avec une sereine et intrépide fermeté.

Mais comment exprimer notre reconnaissance et notre amour à Celui qui nous rend cet inappréciable service? Inutile de rien ajouter aux merveilles de l'art chrétien que les siècles passés ont accumulées dans le palais du Vatican. Les cadeaux les plus précieux seraient d'un faible secours pour un Pontife qui est pauvre et prisonnier. En effet, on lui a pris ses Etats, sa capitale, et tous les revenus qui constituaient son indépendance et la nôtre, et il est condamné à vivre au jour le jour des dons de ses enfants. Pie X

n'a pas de fortune personnelle ; il sort d'une humble et laborieuse famille ; pour tout ce qui le touche, il mène la vie la plus simple et la moins dispendieuse. Mais le gouvernement de l'Eglise ne va pas sans de grandes charges. Il lui faut entretenir le palais du Vatican et les grandes basiliques de Rome, faire vivre les cardinaux, les nonces, le personnel des Congrégations et des bureaux, encourager dans le monde entier les œuvres d'apostolat, d'enseignement et de charité. C'est un devoir pour tout catholique de prendre sa part de ces dépenses sacrées, et d'inscrire en tête de son budget d'œuvres une contribution volontaire pour notre chef spirituel. En cette année jubilaire, le cadeau le plus utile à lui faire est de doubler notre Denier de Saint-Pierre, afin qu'il soit plus libre dans sa vie de tous les jours et dans ses largesses paternelles.

Les ennemis de l'Eglise font tout pour empêcher ces dons. Tantôt ils soutiennent que Léon XIII a laissé d'immenses trésors à son successeur, tantôt ils prétendent que Pie X est réduit à la pauvreté par les vols de son entourage. Ces mensonges contradictoires, dont le bon sens public et les tribunaux italiens ont fait justice, ne sauraient nous empêcher d'accomplir vis-à-vis du meilleur des Pères notre devoir filial.

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Intentions recommandées aux prières.

I. — **L'Eglise et la France. Le Pape et les Evêques.**
II. — **Le Denier de Saint-Pierre.**
III. — **Retraites.** — LESNEVEN, Retraite bretonne pour les femmes, du 5 au 11 Juillet ;
— MORLAIX, Retraite bretonne pour les femmes, du 19 au 25 Juillet.

Offices extraordinaires.

Quimper. — CHAPELLE DE LA RETRAITE. — *Dimanche prochain 5 Juillet*, réunion de la Congrégation des Dames. A 7 h. 1/2, messe, instruction et bénédiction du T. S.-Sacrement.

Pèlerinage de Lourdes. — Les quatre trains du pèlerinage diocésain sont partis, dimanche, aux heures marquées ; ils étaient, comme nous l'avons dit, au grand complet. D'avance, les pèlerins acceptaient les incommodités et les fatigues du voyage, afin de mériter plus sûrement les grâces qu'ils allaient implorer.

Ils n'ont pas eu, du reste, trop à souffrir de la chaleur, des orages survenus en cours de route ayant rafraîchi l'atmosphère.

M. le Directeur du pèlerinage, a bien voulu nous adresser le télégramme suivant, daté de mercredi 9 h. 51 du matin :

« Voyage heureux. Les pèlerins joyeux prient pour l'Eglise, le diocèse, leurs paroisses, pour tous les chers absents.

» Nous avons eu hier (mardi) une magnifique allocution de

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Monseigneur ; la procession du T. Saint-Sacrement a été splendide : grande foule, pieuse et enthousiaste.

» Le soir, est venu un orage suivi de pluie. Tout va bien.

» COAT. »

Au moment où paraîtront ces lignes, nos pèlerins seront bien près de reprendre le chemin de la Bretagne. On aimera à les suivre par la pensée, au retour comme à l'aller ; aussi nous publions encore les heures de départ de Lourdes et d'arrivée en Bretagne des différents trains.

HORAIRE DES TRAINS (Retour).

STATIONS	Premier Train.	Deuxième Train.	Troisième Train.	Quatrième Train.
	3 Juillet.	*3 Juillet.*	*3 Juillet.*	*3 Juillet.*
Lourdes . . . . *Départ.*	9 50 m.	6 30 m.	6 50 m.	7 15 m.
Pau. . . . . *Départ.*	10 46	7 33	7 53	» »
Dax. . . . . *Départ.*	1 12 s.	» »	» »	» »
Morcenx. . . . *Arrivée.*	2 2	10 22	11 37	11 38
— . . . . *Départ.*	2. 12	» »	» »	12 3 s.
Bordeaux . . . *Arrivée.*	4 40	12 47 s.	1 57 s.	2 23
— . . . *Départ.*	4 50	1 13	2 13	3 5
Saintes . . . . *Arrivée.*	7 47	» »	» »	» »
— . . . . *Départ.*	8 17	4 35	» »	» »
Rochefort . . . *Arrivée.*	» »	» »	6 51	» »
— . . . *Départ.*	» »	6 5	7 35	8 8
La Rochelle. . *Départ.*	» »	7 13	» »	9 25
	4 Juillet.	*4 Juillet.*	*4 Juillet.*	*4 Juillet.*
Nantes. . . . . *Arrivée.*	4 13 m.	12 12 m.	1 16 m.	2 19 m.
— . . . . . *Départ.*	4 27	12 35	1 26	2 35
Redon	6 35	2 44	3 22	4 34
Vannes	7 51	» »	» »	» »
Auray	8 30	4 36	5 14	7 7
Lorient . . . . *Arrivée.*	9 18	5 29	6 7	7 55
— . . . . *Départ.*	10 5	» »	» »	» »
Quimperlé.	10 40	6 4	6 42	8 35
Mellac-Le Trévoux . . .	10 52	6 16	6 57	8 47
Bannalec.	11 4	6 28	7 6	8 59
Kerrest	11 16	6 40	7 18	9 11
Rosporden. . . *Arrivée.*	11 25	6 49	7 25	9 20
— . . . *Départ.*	» »	» »	8 10	» »
Saint-Yvi.	11 37	7 1	8 22	9 32
Quimper. . . . *Arrivée.*	11 53 m.	7 17	8 56	9 48
— . . . . *Départ.*	» »	7 52	» »	10 3
Quéménéven	» »	8 17	9 28	10 28
Châteaulin	» »	9 9	9 52	10 52
Pont-de-Buis.	» »	9 21	10 4	11 4
Quimerc'h.	» »	9 33	10 16	11 16
Hanvec	» »	9 50	10 35	11 35
Daoulas	» »	10 5	10 50	12 »
Dirinon	» »	10 19	11 4	12 14 s.
Landerneau. . *Arrivée.*	» »	10 39 m.	11 24 m.	12 34

Arrêt de la Cour d'appel de Poitiers. — Dans l'affaire de Mgr Duparc, évêque de Quimper, poursuivi pour avoir, étant curé de Lorient, déclaré que les acquéreurs de biens d'Eglise encourent les peines canoniques, la Cour d'appel de Poitiers a ordonné un supplément d'enquête.

« Attendu, dit en substance l'arrêt, que la Cour ne trouve pas dans l'information des éléments suffisants de délit :

» Attendu que le devoir impérieux s'impose à elle de savoir si l'affiche incriminée a réellement entravé la liberté des enchères :

» La Cour ordonne un supplément d'instruction, délègue M. le conseiller Dixmier, rapporteur de cette affaire, pour cette instruction supplémentaire, et le charge de la mission d'interroger notamment le receveur d'enregistrement et le commissaire de police de Lorient. »

PLOUNÉVEZ-LOCHRIST. — **Avis de service anniversaire.** — Un service anniversaire pour le repos de l'âme de M. le chanoine Le Roux, supérieur de la maison Saint-Joseph à Saint-Pol de Léon, sera célébré à Plounévez-Lochrist, sa paroisse natale, mardi 7 Juillet prochain, à 10 heures.

QUIMPER. — **Procession du T. Saint-Sacrement à Saint-Mathieu.** — Dimanche dernier, c'était au tour de Saint-Mathieu d'avoir sa procession solennelle. Comme à la Cathédrale, le dimanche précédent, et dans tout le diocèse, d'après les nouvelles que nous recevons, l'assistance était nombreuse ; un groupe compact d'hommes entourait le Saint-Sacrement.

Les élèves des écoles chrétiennes de garçons et de filles, les membres des différentes confréries de la ville, les congrégations variées que renferme Quimper avaient tenu à faire partie du pieux cortège.

La « phalange d'Arvor », conduite par M. l'abbé Le Goasguen, la musique et les clairons de Kerfeunteun, sous la direction de M. l'abbé Le Mel, la chorale de l'Institution Saint-Vincent, les chœurs de la Providence, et des chanteuses de bonne volonté, ont animé la procession et consolé un peu des spoliations accomplies durant l'année écoulée...

Fermée devant le T. S. Saint-Sacrement, la chapelle du Grand Séminaire, bâtie par les fidèles et les prêtres du diocèse, payée de leurs deniers, et confisquée quand même, malgré l'évidence, au nom d'une loi infâme, contre laquelle protestera toujours l'éternelle justice !

Fermé également, et honteusement nu, l'enclos du Sacré-Cœur, volé aux religieuses, et occupé, contre tout droit, par les cours secondaires de la ville. La raison « d'utilité publique » est bien vite mise en avant, mais ne justifie ni le vol, ni ceux qui s'y associent par leurs votes...

Ces réflexions ont dû se présenter à la pensée de ceux qui passaient et devant le Grand Séminaire, et devant le Sacré-Cœur,

Archives diocésaines de Quimper et Léon

autrefois brillamment pavoisés, et aujourd'hui réfractaires à toute idée religieuse...

L'Etat — et la partie officielle de la ville, sont heureusement les seuls à bouder le bon Dieu. Les Quimpérois ne l'ignorent pas, et c'était une joie de voir toutes les maisons des catholiques décorées avec tant de profusion et de bon goût. C. R.

— **Retraite de jeunes gens.** — « *Il n'y a rien de nouveau sous le soleil.* » Les jeunes gens de Saint-Corentin semblent avoir voulu donner un démenti au vieil adage. Et, de fait, on les a vus, au nombre de 45, arriver tous les matins, pendant quatre jours, à la chapelle de la Retraite, dès avant cinq heures et demie, et y revenir le soir, aussitôt leur travail fini, pour y rester jusqu'à 9 heures. Par leur assiduité, par l'attention avec laquelle ils suivaient les sermons et les conférences, ils ont montré qu'ils comprenaient la grandeur de l'œuvre entreprise. Quelques-uns d'entre eux ont donné aux prédicateurs une collaboration active et très appréciée, en faisant devant leurs camarades des causeries tout imprégnées d'esprit religieux et de sens pratique sur : « idéalisme et matérialisme » —, « moyens de combattre la pornographie ». La camaraderie née ou entretenue pendant ces jours de retraite les aidera à en conserver les fruits : « *Une troupe n'est bonne,* disait Bugeaud, *que si les hommes ont longtemps mangé la soupe ensemble* ». Nos « JEUNES » ont mangé la soupe ensemble : bien qu'ils sortent de milieux très divers : patronage, gymnastique, caserne, etc..., et bien qu'ils travaillent dans des milieux également très variés, il y a désormais entre eux quelque chose de commun : l'idéal chrétien à poursuivre, à réaliser dans tous les milieux, dans toutes les situations.

Les « *jeunes* » ont donné l'exemple ; pourquoi les « *vieux* » ne le suivraient-ils pas ? *Pourquoi ne mangeraient-ils pas la soupe ensemble* » pendant quelques jours ? La parole est aux vieux..... Nous attendons leur réponse avec confiance. J. P.

— **Aux Ursulines.** — Dans le courant de la semaine dernière, le liquidateur des Ursulines de Quimper a fait procéder à la vente du très pauvre mobilier que l'on avait mis sous séquestre en jetant les religieuses elles-mêmes hors de leur maison. La chose — on s'habitue à tout ! — a passé pour ainsi dire inaperçue ; les enchères ont été peu disputées. Quelques mauvais lits, des tables de classe, des lots de chaises, etc., furent adjugés à des prix dérisoires : un grand tableau d'église trouva preneur à 5 francs..... Ce n'est pas encore cette vente qui augmentera le fameux milliard. Quant aux acheteurs, nous craignons pour eux qu'ils n'aient fait tout le contraire d'un « bon marché »...

Pendant ce temps, les pauvres Ursulines se trouvent sans asile assuré, sans pain bientôt, attendant toujours en vain la pension promise par la loi qui les a dépouillées... et M. Clémenceau célèbre, dans de « beaux » discours, la République tolérante et libérale !

Quimperlé. — **Religieuses traquées.** — C'est le mot qui convient dans la circonstance. « Depuis la grande expulsion, écrit la *Semaine religieuse* de Vannes, il restait quelques Ursulines dans une maison de Quimperlé. Leur présence empêchait l'administration gouvernementale de dormir. Aussi, le 16 Juin, a-t-on de nouveau mis le siège devant cette forteresse, donné l'assaut et enfoncé les portes. Ayant constaté la présence de ces ennemies de l'ordre public, qui vivaient dans le silence et que presque personne ne voyait, on a ouvert contre elles une instruction. »

Lambézellec. — **Processions rétablies.** — La municipalité de Lambézellec vient de rétablir les processions. De l'arrêté pris à cette occasion nous citons les passages suivants :

« Considérant que le mot de « Liberté », inscrit au frontispice de la République, doit être entendu dans le sens le plus large ;

» Considérant que ce serait aller à l'encontre de la liberté que de maintenir cette interdiction, que rien ne justifie aujourd'hui, et dont la main-levée est demandée instamment par la grande majorité des habitants ;

» Considérant que cette mesure a porté un préjudice énorme au commerce local, en lui enlevant une des principales branches de son activité ;

» Considérant que s'il appartient au maire d'assurer la sécurité publique sur le territoire de sa commune, il possède des moyens rapides et efficaces pour la maintenir par les pouvoirs qui lui sont conférés par les lois, soit en requérant la force publique, si elle venait à être troublée, soit encore en supprimant la cause qui pourrait la compromettre... »

Plouguerneau. — **La Mission** *(31 Mai-20 Juin 1908).* — Pour inaugurer son ministère à Plouguerneau, le nouveau curé, M. Talabardon, avait à cœur de procurer à ses paroissiens le bienfait d'une Mission, grâce qu'ils n'avaient pas eue depuis treize ans. Ses vœux viennent de se réaliser.

Préparée de longue date par les instructions du zélé pasteur, cette Mission a donné les consolants résultats qu'on pouvait espérer ; c'est avec la plus grande satisfaction que les missionnaires ont constaté combien la foi est vive, combien les habitudes chrétiennes demeurent intactes dans ce pays. Tous les paroissiens, en effet, ont suivi avec un empressement, une assiduité édifiante, et cela dès le premier jour, les différents exercices de la Mission.

Après la préparation des âmes, on ne négligea pas celle de la maison de Dieu : le dimanche 31 Mai, l'église, sous l'habile direction des religieuses du Saint-Esprit, se trouve transformée ; une profusion de fleurs naturelles, disposées avec un goût parfait, encadre les autels ; des étendards, des oriflammes pendent le long des colonnes, et de la voûte descendent de gracieuses guirlandes

Archives diocésaines de Quimper et Léon

aux couleurs variées. Dans sa riche parure, l'église — qui n'est certes pas belle en temps ordinaire — présente un coup d'œil ravissant.

†

La première semaine est réservée aux enfants des trois premières communions, aux infirmes et aux vieillards. Elle est présidée par M. Cloarec, le sympathique recteur de Saint-Rivoal ; ses collaborateurs, à l'exception de M. Pichon, vicaire à Saint-Pol de Léon, sont tous comme lui originaires de Plouguerneau. M. Cloarec, par sa bonté, sa douceur paternelle, ses instructions émaillées de traits bien choisis et admirablement adaptées à l'intelligence des enfants, captive rapidement leurs jeunes cœurs, prouvant une fois de plus que *vieux* et *jeunes* se rapprochent sur plusieurs points. M. Bleunven, vicaire à Guimiliau, à ses débuts comme explicateur des tableaux, fait preuve d'un rare talent dans ce genre de prédication. Fin causeur, narrateur plein d'humour, peintre délicat, orateur éloquent, M. Bleunven est appelé à prendre une place honorable parmi nos « tableauteurs »...

Le jeudi, 365 enfants, 145 infirmes ou vieillards ont communié avec une piété touchante.

Dans l'après-midi, les tout-petits, plusieurs encore sur les bras de leurs mères, rejoignent leurs frères et sœurs. De mémoire d'homme, on n'a jamais vu tant d'enfants à l'église qui se remplit jusqu'à être archi-comble... Après la confession des plus grands et une procession, au chant de l'*Ave Maria,* M. Pichon monte en chaire pour prononcer une allocution qui promettait d'être fort belle. Mais, dès les premières paroles, sa forte voix est couverte par les applaudissements enthousiasmés de la foule enfantine ; puis — l'exemple est entraînant chez l'enfant —, tous se mettent à prêcher avec des gestes moins sobres que ceux de l'orateur attitré : pieds et mains s'agitent avec frénésie, tandis que les notes les plus diverses et les plus aiguës forment un concert nouveau genre. Dans une lutte si inégale, que faire ? capituler, laisser *mourir* sa voix ? Au bout de quelques minutes de louables efforts, c'est ce que fit M. Pichon se rappelant, sans doute, le mot du vieil Horace, dans la tragédie de Corneille.

† †

Après avoir prié pour la réussite de la mission, ces petits anges vont chez eux porter à leurs parents la bonne nouvelle des grâces extraordinaires que Dieu veut leur offrir pendant ces jours bénis.

Au sermon d'ouverture par M. Tanguy, curé de Plougastel-Daoulas, président de la deuxième semaine, l'église, pourtant si vaste, est déjà insuffisante pour contenir la foule qui s'y presse : on remarque qu'il y a plus d'hommes que de femmes ; la population de la côte est particulièrement nombreuse. Chaque jour, plusieurs minutes avant l'heure indiquée pour les exercices, tous prennent place dans l'église comble et surchauffée par les chaleurs exceptionnelles. Personne ne songe à se plaindre de cette atmosphère alourdie par un séjour quelquefois fort prolongé. Orateurs et auditeurs se montrent également infatigables.

M. Tanguy, par sa voix mâle et vigoureuse atteignant les coins les plus reculés de l'église, « empoigne » son auditoire qui ne se lasse pas d'écouter, avec un vif intérêt, ses instructions sur la Pénitence. M. Le Sann, recteur de Plougonven, expose le Décalogue : maître de son sujet, qu'il développe avec une clarté lumineuse, une pureté de diction admirable, le conférencier maintient soutenue l'attention de ses auditeurs.

Aux tableaux expliqués par M. Gargadennec, vicaire à Sizun, malgré les avantages que lui fournit la température, Morphée se voit obligé d'abandonner la place : sourires et larmes se succèdent et parfois se confondent. La voix claironnante de l'explicateur donne à sa prédication quelque chose de jeune et d'attrayant. De lui on peut dire en toute vérité, pour employer une expression consacrée, qu'il connaît le rare secret de tenir son auditoire suspendu à ses lèvres.

D'autres orateurs, non moins distingués par leur talent, ont exposé avec éloquence les grandes vérités : ils ont su ajouter, à la force du raisonnement qui s'impose à l'esprit, la chaleureuse émotion qui touche et ébranle les cœurs...

Le jour de la communion, les zélés missionnaires ont été heureux de constater avec quelle perfection ils avaient mené leur œuvre : rien de plus édifiant et de plus consolant que cette longue file de communiants pieux et recueillis, au nombre de 2.260, s'avançant vers la Sainte Table dans un ordre parfait... Qu'on compare l'ordre et le calme de nos catholiques dans leurs assemblées et leurs cérémonies religieuses aux réunions si tumultueuses de nos adversaires ! Point n'est besoin de gendarmes ni de soldats...

†

M. le Curé a eu l'heureuse pensée de faire solenniser le dimanche séparant les deux séries des grandes personnes, par une procession à la croix du cimetière. Devant une foule immense et compacte qui se pressait autour de la Croix, M. Balanant, recteur de Penhars, prononce une vibrante allocution écoutée avec le plus grand recueillement. Après avoir exposé tout ce que la croix symbolise pour les chrétiens, il termine en conjurant ses compatriotes — M. Balanant est né à Plouguerneau — de rester fidèles à la vieille foi de leurs pères, aux promesses faites pendant la Mission. Si jamais ils viennent à oublier leurs serments, la Croix sera là pour témoigner contre eux...., mais tous seront fidèles, la pierre pourra être détruite par les injures du temps, la foi restera : *ar vein a uzo, ar Feiz a jomo !*

† †

M. le chanoine Godec, curé de Plouescat, le missionnaire si justement apprécié dans tout le diocèse, devait présider la troisième semaine. Empêché par la maladie, il a laissé cette lourde tâche à M. Cardinal, supérieur de la maison de Saint-Joseph, à Saint-Pol

Archives diocésaines de Quimper et Léon

de Léon, qui, n'écoutant que son zèle et son cœur d'apôtre, l'a acceptée avec un empressement, un dévouement dont on ne saurait lui être assez reconnaissant. Ses instructions simples et pratiques, pleines d'onction et de piété, ont vivement intéressé les auditeurs. Un fait qui a son importance et qui explique en partie le succès de M. Cardinal, directeur du *Feiz ha Breiz*, c'est que le Léonard aime sa langue bretonne : la bien connaître, la bien parler sont des qualités qui facilement captivent son esprit et son cœur. M. Cardinal, tous le reconnaissent, possède éminemment ces qualités.

Les conférences de M. Gouzard, recteur du Cloître-Plourin, sur la Pénitence n'ont pas été moins goûtées. Par une exposition originale, simple et lumineuse de son sujet, par une argumentation serrée, par une doctrine alimentée aux sources les plus pures de la théologie, le conférencier a su éclairer les esprits et remuer profondément les cœurs.

Les tableaux ont trouvé un interprète habile en M. Balanant, dont il est superflu de louer le talent comme « tableauteur ». C'est un vétéran, et un vétéran des plus glorieux.

Comme résultat de cette troisième semaine, il faut enregistrer 1.745 communions.

La Mission a donc réussi pleinement dans cette paroisse de Plouguerneau, toujours digne de son antique réputation de foi vive et éclairée. Le succès doit être attribué au pasteur qui l'a préparée avec tant de cœur, aux *52* missionnaires qui ont déployé un zèle admirable soit en chaire, soit au confessionnal, à l'entraînement qu'ont su donner au chant les voix infatigables autant que belles de MM. Kernéis et Gloux, aux prières du Vénérable Michel Le Nobletz, enfant et fidèle protecteur de ce pays.

Les fruits de cette mission, très visibles aujourd'hui, se conserveront, espérons-le, pendant de longues années. F. G.

Saint-Servais. — **L'exhumation de Yan' Dargent.** — *Epilogue.* — On se rappelle le fait très simple qui a occasionné tant de bruit et fourni tant de copie aux journaux avides de réclame.

Le grand peintre Yan' Dargent, né à Saint-Servais près de Landivisiau, voulut y être enterré et exprima la volonté que son *chef* fût placé, près de ceux de sa mère et de sa grand'mère, dans une logette creusée dans l'ossuaire de la paroisse. C'est un joli monument renaissance, qu'il avait, ainsi que l'église, décoré de beaux tableaux.

Son fils, M. Ernest Yan' Dargent, déférant à ses vœux, vint, au mois de Novembre dernier, *huit ans* après la mort, faire pratiquer l'exhumation nécessaire. Contrairement à toute attente, le corps n'était pas complètement réduit à l'état de squelette. Que faire ? après un moment d'hésitation, le fils se décida quand même à exécuter la volonté de son père et, par reconnaissance pour l'illustre peintre et déférence pour la famille, le recteur de la paroisse,

M. l'abbé Guivarc'h, prit lui-même la tête, fit l'effort nécessaire pour la séparer du tronc, et toute la commune, conseil municipal en tête, assista au transfert solennel des vénérables restes du peintre breton.

Notez que M. Ernest Yan' Dargent s'était muni de l'autorisation nécessaire, et que des exhumations, au bout des cinq ans fixés par la loi, se pratiquent journellement.

Mais un prêtre était en cause, et c'est bien son intervention qui a soulevé toute la meute sectaire contre la famille. Le parquet accueillit une dénonciation provenant de parents qui n'avaient pas à intervenir ; une instruction fut ouverte, et, bien qu'il fût clair, comme le jour, qu'on avait agi de bonne foi, avec respect, le fils qui exécutait les volontés de son père, et le prêtre, qui l'y avait aidé, furent appelés devant le tribunal de Morlaix.

M. le Procureur de la République tint un langage modéré, au moins dans la forme. « Les intentions étaient bonnes, il n'en doutait pas, mais la *loi* ne tient compte que des faits » et, à l'instar des journaux, il se complut à refaire le tableau de ce qui avait dû se passer, et il requérait la condamnation et du fils du peintre, et du prêtre. Il consentait, tout de même, à ce qu'on accordât les circonstances atténuantes, tout ce qu'il y a de plus atténuantes.

De fait, les accusés les eurent du tribunal, qui les renvoya tout simplement des fins de la plainte, sans dépens.

Ce jugement, rendu le 26 Juin dernier, met fin à l'exploitation d'un fait démesurément grossi, qui aura fait, pendant des mois, la pâture d'âmes qu'émeuvent seulement les sensibleries maladives, et aura, durant le même laps de temps, causé le tourment d'une famille.

Paix à l'âme du grand peintre !

***

Kerfeunteun. — **Chapelle de la Mère-de-Dieu.** — Grand Pardon, dimanche, 5 Juillet.

Samedi, 4 heures, à *5 h. 1/2*, premières Vêpres.

Dimanche 5, messes basses à *6 h.*, *7 h.* et *8 h.* A *10 heures*, grand'messe chantée par M. Laboy, supérieur de l'Ecole Saint-Yves ; sermon par M. Floc'h, professeur à l'Institution Saint-Vincent de Paul.

A *3 heures*, vêpres suivies de la procession.

La musique de la paroisse prêtera son concours à la fête.

Le jour du Pardon et pendant l'Octave, indulgence plénière aux conditions ordinaires.

Chaque jour, pendant la semaine, messes à la chapelle à *6 h.*, à *7 h.* et à *8 h.* Des prêtres seront à la disposition des pèlerins pour entendre les confessions.

Notre-Dame du Folgoat. — **Pèlerinage des enfants.** — Le grand « Pardon des enfants » qui s'est fait avec tant de succès au Folgoat, il y a quatre ans, et dont le retour est vivement désiré

Archives diocésaines de Quimper et Léon

par toutes les familles des pays environnants, se renouvellera cette année. Il aura lieu le dimanche 12 Juillet, et sera présidé par Mgr l'Evêque.

A *10 h. 1/2*, messe au champ du Couronnement. — A *2 h. 1/2*, vêpres suivies de la procession, à laquelle on portera la statue couronnée de Notre-Dame.

Guingamp. — Les solennités du Pardon de Guingamp et le pèlerinage annuel de Notre-Dame de Bon-Secours seront célébrés, samedi 4 et dimanche 5 Juillet, sous la présidence de Mgr Dubourg, archevêque de Rennes.

Denier du culte.

LES RÉFLEXIONS D'UN QUÊTEUR

Pour répondre à l'appel de mon curé, je viens de remplir la fonction de quêteur pour le *Denier de culte*. Je n'étais guère habitué à tendre la main, la Providence m'ayant gâté jusqu'ici ; mais j'ai cru que, à cause de cela, je devais, malgré mon âge, me mettre à solliciter la charité des autres.

Dirai-je que j'y ai trouvé grande satisfaction ? Inutile, on ne me croirait pas.

J'y ai pourtant rencontré parfois grande édification. Plus que je ne l'imaginais, j'y ai vu combien la foi est vivace encore chez nous ; et j'y ai surtout constaté quel immense trésor de sacrifices est encore notre foi chrétienne. J'y ai vu l'indigent partager avec moi sa misérable réserve, à ce point que je me faisais scrupule de l'accepter ; j'ai vu l'ouvrier prélever généreusement sur son salaire ; j'ai vu l'âme noble et dévouée qui, par tradition de famille, est le soutien de toutes les œuvres, augmenter encore avec joie le budget de sa charité. A ce spectacle, croyez-moi, on devient meilleur ; et n'eussé-je contemplé que cela, je remercierais mon curé de me l'avoir procuré.

Mais c'est le beau côté de la médaille. Tout quêteur a ses déceptions, et je les attendais. Etre repoussé par un ennemi n'a rien qui étonne ; le refus est logique. Quand on a décidé d'affamer le Curé, il faut aller jusqu'au bout, quelque embarrassé qu'on puisse être pour expliquer le nouvel état de choses, et pour se justifier d'écraser ainsi les catholiques.

Mais l'épreuve que je ne connaissais pas, c'est d'être mal accueilli par un ami, par un catholique comme moi. Il m'a fallu toute ma philosophie, ou plutôt toute ma foi, pour en triompher, et je me suis promis de le dire, non pas pour me venger, mais pour rendre service à mes amis.

Ce n'est pas que j'aie été repoussé ; non, tous mes amis m'ont donné, mais de si mauvaise grâce pour quelques-uns, que j'ai senti, pour toute ma vie, la vérité de cette parole :

La façon de donner vaut mieux que ce qu'on donne.

A quel état d'esprit faut-il attribuer cela ?

Quelques catholiques ne me semblent pas avoir compris la nécessité du *Denier du culte*. C'est une mentalité à faire, quoique très simple. Jusqu'ici le gouvernement se substituait aux catholiques pour soutenir leurs prêtres ; il se dérobe à son obligation ; il ne reste plus aux catholiques qu'à s'en charger, jusqu'au jour où ils auront amené le gouvernement à résipiscence. Si les catholiques veulent des prêtres, il leur faut bien leur procurer des moyens d'existence. Dire que ceux-ci n'en ont pas besoin, c'est aller contre l'évidence, et c'est donner raison à nos adversaires d'avoir supprimé le budget des cultes. Réfléchissez un peu, chers amis, étudiez la question, et vous verrez clairement votre devoir.

Un état d'esprit plus inquiétant me semble être celui de quelques hommes, peu nombreux, mais influents, que je serais tenté d'appeler des catholiques anticléricaux. On leur trouve vis-à-vis du prêtre une sorte de défiance ; ils lui reprochent tous les griefs du passé, tous les défauts personnels au besoin, comme si la question actuelle de défense catholique avait quelques relations avec cela ; ils soupçonnent ses intentions, acceptent tous les potins, sans se douter qu'ils font écho aux inventions de nos ennemis ; ils en viennent à se demander quel usage sera fait de leur argent, alors qu'on leur donne l'assurance qu'un contrôle vigilant et désintéressé sera exercé sur la gestion de leurs aumônes, etc. Que nos ennemis entretiennent cet esprit de défiance, je le comprends, mais que des catholiques le partagent, c'est un malheur pire que le refus de l'aumône. C'est vraiment payer trop cher leur offrande que de l'obtenir à ce prix.

Je n'ai trouvé cet esprit qu'à quelques portes, il faut le dire ; mais je supplierai mon curé, une autre année, de me dispenser d'y frapper à nouveau. Je m'en consolerai, en me procurant le spectacle réconfortant des âmes vraiment chrétiennes qui donnent uniquement pour Dieu et pour sa cause. Ce sont les plus nombreuses, et de beaucoup. Je n'ai nommé que celles-là à mon curé, pour qu'il ait le plaisir de se dire que toutes les âmes lui sont fidèles dans l'épreuve.

Un Quêteur.

(*Semaine religieuse* de Vannes.)

CHRONIQUE GÉNÉRALE

Rome. — A l'occasion de la Saint-Pierre, Pie X est descendu, dimanche soir, dans la basilique vaticane. C'était à la tombée de la nuit et après les offices. L'immense basilique était absolument vide, éclairée par la lumière électrique.

Le Pape n'était accompagné que des prélats de son antichambre et des gardes nobles de service. Il est arrivé par la chapelle du Saint-Sacrement, où il s'est arrêté pendant quelques instants. Puis il s'est avancé vers le milieu de la basilique, et s'est prosterné longtemps devant la Confession.

Il est retourné par le même chemin dans ses appartements.

Archives diocésaines

La fête de saint Pierre a été célébrée avec la solennité habituelle. Le cardinal Rampolla, archiprêtre de la basilique, a officié.

Dans sa chapelle privée, le Souverain Pontife a bénit les palliums qui seront ensuite envoyés aux archevêques.

La veille, le Saint-Père avait reçu en audience privée l'archevêque d'Haïti, et ensuite deux nouveaux cercles qui viennent d'être fondés à Rome. L'un d'eux s'appelle le « Cercle de Pie X », l'autre, pour les jeunes, intitulé « Religion et Patrie ».

***

Le cardinal Vincent Vanutelli est désigné par le Pape pour présider, comme légat apostolique, le congrès eucharistique international de Londres, en Septembre.

La Congrégation des Rites, réunie pour l'examen des miracles présentés dans la Cause de Jeanne d'Arc, a émis un avis favorable.

— **Les démocrates chrétiens de Pologne.** — Le 26 Mai dernier, le Saint-Père recevait et bénissait un pèlerinage de Varsovie. Parmi ces pèlerins, se trouvait une députation de démocrates-chrétiens, un ecclésiastique et trois laïques. A la fin de l'audience générale, cette députation déclara au Pape représenter 50.000 ouvriers catholiques et implora pour eux et leurs familles les encouragements et les bénédictions du Saint-Père. Pie X encouragea et bénit.

Or, voici que le *Nowy Sztandar* du 14 Juin, organe de la démocratie chrétienne en Pologne, exploite cette audience pour partir en guerre contre les « réactionnaires-cléricaux », lisez : la très intéressante *Association catholique de Pologne*.

La *Corrispondenza Romana* flétrit énergiquement ce procédé des démocrates-chrétiens, cette « manie de crier à la persécution et d'exploiter les visites du Pape, qu'on retrouve chez certains de leurs camarades d'autres pays ».

« En Pologne comme ailleurs, continue la *Corrispondenza,* il y a des catholiques qui travaillent pour la démocratie chrétienne, telle que Léon XIII l'a définie et que Pie X l'a confirmée. Ils sont à l'abri de toute censure ; ils ont des encouragements paternels de Pie X comme ils les auraient eus de Léon XIII.

» Mais, en Pologne comme ailleurs, il y a des catholiques qui couvrent, sous le pavillon de la démocratie chrétienne, leur marchandise moderniste et libérale. Ce sont eux qui répandent en Pologne les écrits de Sangnier, de Naudet, de Dabry, etc., et qui les exaltent comme des évangiles du xx[e] siècle. Ce sont ceux qui aident (ouvertement ou non) la propagande du parti démocrate-national qui veut l'école neutre, la séparation de l'Eglise et de l'Etat, l'indépendance du catholique vis-à-vis de l'Eglise dans tout ce qui n'est pas strictement et complètement une question religieuse, etc., etc. »

imper et Léon

L'agence romaine ajoute que, à Rome, on n'est point dupe de ce double jeu, et que « la vraie union catholique ne peut se fonder sur des équivoques, mais seulement sur la discipline d'esprit et d'action ».

FRANCE. — **La persécution.** — Un nouveau décret ordonne la fermeture de 34 écoles congréganistes.

M. Doumergue, ministre de l'Instruction publique, vient de déposer à la Chambre un projet de loi aux termes duquel des poursuites seront exercées contre le père, le tuteur ou la peresonne responsable qui aura « empêché l'enfant inscrit à une école publique d'y recevoir l'enseignement sur tout ou partie des matières déclarées obligatoires, ou de faire usage en classe de livres régulièrement inscrits sur la liste départementale »... Sera punie toute personne qui aura provoqué à l'infraction ci-dessus indiquée, par un discours, une affiche ou un écrit...

Ces menaces n'empêcheront pas les pères de famille de défendre l'âme de leurs enfants en assurant la neutralité de l'école. Pour cela ils continueront à se grouper ; c'est leur droit, et c'est leur devoir.

Évêque poursuivi. — Mgr Marty, évêque de Montauban, poursuivi pour entraves à la liberté des enchères, a été convoqué lundi, 29 Juin, au cabinet du juge d'instruction.

Les chaises d'églises. — En certains endroits, les journaux blocards mènent une campagne pour empêcher les curés de percevoir le prix des chaises. Il ne faut nullement s'en tourmenter.

« La loi de séparation, comme le dit très justement la *Semaine religieuse* de Poitiers, assure la liberté de conscience et le libre exercice du culte. Pour cela, il faut des ressources. Les contributions volontaires des fidèles les procurent. De plus, l'article 12 de la loi de 1905 laisse à l'Eglise catholique la propriété des objets mobiliers qu'elle a acquis depuis le 9 Avril 1902.

» Tout locataire peut retirer un bénéfice de ses meubles s'il en a besoin pour vivre. Le curé peut donc recevoir une offrande pour le culte à l'occasion de l'usage des bancs ou des chaises. »

BIBLIOGRAPHIE

Psyohologie de l'incroyant, par Xavier MOISANT. 6e volume de la *Bibliothèque apologétique*. 1 vol. in-16 double couronne 340 pages, 3 fr. 50 ; franco, 3 fr. 75. (Gabriel Beauchesne, éditeur.)

M. Moisant a divisé son ouvrage en trois parties : division que lui a suggérée l'expérience historique. Trois sortes d'incroyants attirent l'attention de l'apologiste : les railleurs, dont Voltaire est le patron ; les positivistes, disciples d'Auguste Comte ; les intellectuels, dont Charles Renouvier fut peut-être, en France, le meilleur représentant.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

L'auteur n'emploie que des documents authentiques et précis, dont plusieurs inédits. De ces documents, disposés dans un ordre méthodique, il tire des conclusions non moins intéressantes pour le psychologue et l'historien de la philosophie, que pour l'apologiste.

Traité de la Police du Culte sous le Régime de la Séparation, par L. Crouzil, docteur en droit civil et canonique, professeur à l'Institut catholique de Toulouse. — Un volume in-16. — Prix : **3** fr. (Bloud, éditeur.)

Cet ouvrage rendra des services inappréciables aux administrations diocésaines, aux curés, aux membres des conseils paroissiaux, à tous ceux que la crise matérielle de l'Eglise préoccupe et qui veulent s'éclairer sur sa situation légale. *En vente à la librairie J. Salaun, Quimper.*

Revue Financière

Le marché est irrégulier. La Rente se traite à 94.50. Reprise des fonds russes.

On retrouve à 400 fr., l'obligation 5 0/0 de l'Amazone. Le développement commercial des Etats brésiliens ne cesse de s'accentuer.

Fermeté, à 329 fr., du Crédit Foncier mexicain, dont la situation continue d'être fort brillante.

On recherche à 438 l'obligation 5 0/0 du chemin de fer Buenos-Ayres Midland.

L'obligation 5 0/0 du Nord-Est de l'Espagne a gagné le cours de 470 fr. Ces titres sont particulièrement intéressants.

L'action du Bec Auer est très ferme aux environs de 700 fr.

Des demandes se portent toujours sur les actions des Usines Métallurgiques de la Basse-Loire, autour du cours de 235 fr.

Bonne tenue à 411 fr. des obligations de la Cie des Tramways, Éclairage et Force à Rio-de-Janeiro. La plus-value des recettes pour les 23 semaines de l'année en cours s'élève à 1.660.765 fr.

On recherche à 243 fr. l'action de l'Electrique Lille-Roubaix-Tourcoing. Depuis l'ouverture, les recettes se sont élevées à 27.019 fr. 05.

L'obligation du Port de Para est soutenue à 447 fr.

Prowodnik 525 fr. Les usines pouvant suffire à une grande augmentation de production, les bénéfices vont devenir encore plus importants.

L'action Pétroles Colombia est demandée à 415. Les résultats de l'exercice permettront dès Juillet la distribution d'un dividende de 30 fr.

Nouvelle avance de l'action de l'Ouest-Africain Français à 563 et de la part à 283 francs.

Spécialité de Vitraux, Grisailles & Sujets

A. Saluden

Peintre-Décorateur

16, rue Traverse — BREST — rue Traverse, 16.

GRAVURES RELIGIEUSES — ENCADREMENTS

DÉCORATION D'ÉGLISES — ET CHAPELLES

L'Administrateur-Gérant : Ar. de Kerangal.

Quimper, typographie de Kerangal, imprimeur de l'Evêché.

29e Année. Vendredi 10 Juillet 1908. N° 28.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

SOMMAIRE

I. — Partie officielle : *Communications de l'Evêché.*

II. — Partie non officielle. — Apostolat de la Prière ; La Sainte Eucharistie.

III. — *Chronique du diocèse :* Intentions recommandées aux prières ; Nécrologie ; Mort de M. Ernest Yan' Dargent ; Folgoat ; La Salette ; Leuhan ; Fondations pieuses ; Vannes ; Les catéchistes volontaires ; Congrégations mixtes ; Association catholique de la J. F.

IV. — *Chronique générale :* Rome ; Le Congrès contre le duel ; Les pères de famille ; Deux poids, deux mesures ; Neutralité ; Lectures dangereuses ; Lourdes ; A quoi bon ça ?

V. — *Bibliographie.*

VI. — *Annonces et avis divers.*

Offices de la semaine.

Dimanche, 12. — 5e Dimanche après la Pentecôte. S. Jean Gualbert, Abbé. Double. Blanc. A la messe, mémoires du Dimanche et des Saints Martyrs Nabor et Félix.

Vêpres de S. Jean Gualbert, avec mémoires du suivant et du Dimanche.

Lundi, 13. — S. Anaclet, Pape, Martyr. Semi-double. Rouge.

Mardi, 14. — S. Bonaventure, Evêque, Docteur. Double. Blanc.

Mercredi, 15. — S. Henri, empereur, Confesseur. Semi-double. Blanc.

Jeudi, 16. — Notre-Dame du Mont-Carmel. Double-majeur. Blanc.

Vendredi, 17. — S. Alexis, Confesseur. Semi-double. Blanc.

Samedi, 18. — S. Camille de Lellis, Confesseur. Double. Blanc.

Dimanche, 19. — 6e Dimanche après la Pentecôte. S. Vincent de Paul, Confesseur.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Querrien . . . . . du 12 au 17 Juillet.
Tréméoc. . . . . du 18 au 20 —

Archives diocésaines de Quimper et Léon

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

I. Messieurs les *séquestres* ont fait des démarches dans quelques paroisses du diocèse pour obtenir livraison des titres, documents et valeurs contenus dans les caisses à trois clefs. Nous rappelons à Messieurs les Curés, Recteurs et anciens membres des Conseils de fabrique qu'ils ne doivent se prêter sous aucun prétexte à cette opération injuste et sacrilège.

II. Nous recommandons aux prières le repos éternel de l'âme de M. Jean Bouard, vicaire de Plouarzel, enterré mercredi dernier, 8 Juillet.

PARTIE NON OFFICIELLE

Apostolat de la Prière

LIGUE DE PRIÈRES EN UNION AVEC LE CŒUR DE JÉSUS

INTENTION GÉNÉRALE POUR JUILLET 1908

LES SÉMINAIRES.

Afin de donner au peuple chrétien les prêtres qui lui sont nécessaires pour la prédication et l'administration des sacrements, il y a dans chaque diocèse des maisons d'étude et de prière, où se forment les recrues de l'armée sacerdotale.

C'est le devoir des chrétiens de soutenir de leurs prières, de leur concours moral et même matériel, à l'occasion, des œuvres si indispensables à la vie de l'Eglise. Pourtant il est une obligation non moins sacrée, mais hélas moins comprise, l'obligation de coopérer à l'œuvre des séminaires, en lui fournissant des élèves. Les familles chrétiennes devraient être fières de voir un ou plusieurs de leurs fils honorés du caractère sacerdotal. Ne rencontre-t-on pas, et trop souvent, des catholiques pratiquants qui consentent à entretenir au séminaire un enfant pauvre, mais qui n'admettent pas que Dieu puisse leur réclamer pour lui un des leurs? Il ne faudrait pas cependant considérer le sacerdoce comme un déshonneur, alors qu'il est au contraire la plus haute fonction qui puisse être conférée à un homme.

Tous les pays ont besoin de prêtres ; il n'y en a jamais trop, car, si toutes les paroisses de nos diocèses étaient pourvues, il resterait toujours des contrées païennes à évangéliser. Toutefois il est des peuples encore chrétiens, chez lesquels la pénurie des ouvriers

apostoliques se fait cruellement sentir : notamment la France, surtout depuis la sacrilège loi de la séparation. De tous côtés on entend les évêques, les supérieurs de séminaires et de communautés religieuses pousser le cri d'alarme. Ce n'est pas au moment où l'impiété est triomphante qu'il faut lui laisser le champ libre. Nous avons besoin de prêtres et de bons prêtres. Pour cela, qu'on multiplie les prières et les quêtes : c'est bien, mais ce n'est pas assez. Les familles chrétiennes doivent donner ce qui leur est plus précieux encore, leurs enfants. Il est des races généreuses, où l'on est toujours sûr de trouver des soldats quand la patrie est envahie. Aujourd'hui c'est la patrie des âmes, l'Eglise, qui appelle ses enfants au secours. Resterons-nous sourds à cet appel ?

LA SAINTE EUCHARISTIE

Instruction du Curé d'Ars aux enfants du catéchisme.

Jésus est là, mes enfants, dans le sacrement de son amour, qui soupire et intercède sans cesse auprès de son Père pour les pécheurs. A quels outrages n'est-il pas exposé pour rester au milieu de nous ? Il est là pour nous consoler ; aussi devons-nous lui rendre visite souvent. Combien un petit quart d'heure, que nous dérobons à nos occupations, à quelques inutilités, pour venir le prier, le visiter, le consoler de toutes les injures qu'il reçoit, lui est agréable !

Mes enfants, quand vous entrez à l'église et que vous prenez de l'eau bénite, quand vous portez la main à votre front pour faire le signe de la croix, regardez le Tabernacle : Notre-Seigneur Jésus-Christ l'entr'ouve au même moment pour vous bénir.

Ah ! si nous avions les yeux des anges, en voyant Notre-Seigneur Jésus-Christ qui est ici présent sur cet autel, et qui nous regarde, comme nous l'aimerions ! nous ne voudrions plus nous en séparer ; nous voudrions toujours rester à ses pieds : ce serait un avant-goût du ciel ; tout le reste nous deviendrait insipide. Mais, voilà !... c'est la foi qui manque. Nous sommes de pauvres aveugles ; nous avons un brouillard sur les yeux. La foi seule pourrait dissiper ce brouillard...

Tout à l'heure, mes enfants, quand je tiendrai Notre-Seigneur dans mes mains, quand le bon Dieu vous bénira, demandez-lui donc qu'il vous ouvre les yeux du cœur ; dites-lui comme l'aveugle de Jéricho : « Seigneur, faites que je voie ! » Si vous lui disiez sincèrement : « faites que je voie ! » vous obtiendriez certainement ce que vous désirez, parce qu'il ne veut que notre bonheur ; il a ses mains pleines de grâces, cherchant à qui les distribuer, hélas ! et personne n'en veut... O indifférence ! ô ingratitude !...

Notre-Seigneur est là comme victime... aussi, tenez ! une prière bien agréable à Dieu, c'est de demander à la Sainte Vierge d'offrir au Père éternel son divin Fils, tout sanglant, tout déchiré pour la conversion des pécheurs.

Mes enfants, écoutez bien cela : toutes les fois que j'ai obtenu une grâce, je l'ai demandée de cette manière ; cela n'a jamais

Archives diocésaines de Quimper et Léon

manqué. Quand vous faites la sainte communion, il faut toujours avoir une intention, et dire, sur le point de recevoir le corps de Notre-Seigneur : « O mon bon Père qui êtes dans les cieux, je » vous offre en ce moment votre cher Fils, tel qu'on l'a pris, qu'on » l'a descendu de la croix, qu'on l'a déposé entre les bras de la » très sainte Vierge, et qu'elle vous l'a offert en sacrifice pour » nous. Je vous offre son très saint corps, et par la bouche de sa » sainte Mère, je vous demande la rémission de mes péchés, afin » de faire une bonne communion, pour obtenir telle ou telle » grâce : la foi, la charité, l'humilité... »

Lorsque nous sommes devant le saint Sacrement, au lieu de regarder autour de nous, fermons nos yeux et ouvrons notre cœur ; le bon Dieu ouvrira le sien. Nous irons à lui, il viendra à nous, l'un pour demander et l'autre pour recevoir : ce sera comme un souffle de l'un à l'autre. Que de douceur ne trouvons-nous pas à nous oublier pour chercher Dieu !

C'est comme dans les premiers temps que j'étais à Ars... Ecoutez bien cela, mes enfants : Il y avait un homme qui ne passait jamais devant l'église sans y entrer. Le matin quand il allait au travail, le soir quand il en revenait, il laissait à la porte sa pelle et sa pioche, et il restait longtemps en adoration devant le saint Sacrement. Oh ! j'aimais bien cela !... Je lui ai demandé une fois ce qu'il disait à Notre-Seigneur pendant les longues visites qu'il lui faisait. Savez-vous ce qu'il m'a répondu ? « Eh ! monsieur le curé, je ne lui dis rien. Je l'avise et il m'avise !... » (Ici les larmes interrompaient la voix du saint catéchiste.) Il reprenait : « Que c'est beau, mes enfants, que c'est beau !!! »

Les saints se perdaient pour ne voir que Dieu, ne travailler que pour lui ; ils oubliaient tous les objets créés pour ne trouver que lui ; c'est ainsi qu'on arrive au Ciel...

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Intentions recommandées aux prières.

I. — **L'Eglise et la France. L'union des catholiques sous la direction du Pape et des Evêques.**
II. — **L'Ordination du 25 Juillet** (Retraite préparatoire du 20 au 24).
III. — **Retraites.** — MORLAIX, Retraite bretonne pour les femmes, du 19 au 25 Juillet.
IV. — **Mission.** — PORT-LAUNAY, Mission prêchée, du 12 au 19 Juillet, en deux séries de quatre jours. Président, M. l'abbé Hamon, des prêtres auxiliaires du diosèse de Rennes.

Samedi, à Lesneven, Monseigneur bénira la nouvelle école. Dimanche, Sa Grandeur présidera le « Pardon des enfants » au Folgoët.

Du Folgoët, Monseigneur se rendra à Morlaix, pour une cérémonie au Carmel, fera une visite au Séminaire de Saint-Jacques et rentrera à Quimper mardi.

Nécrologie. — Nous avons le regret d'annoncer la mort prématurée et bien imprévue de M. Bouard, vicaire à Plouarzel.

Né à Cléden-Poher, le 27 Juillet 1863, Jean-Claude Bouard fut ordonné le 18 Août 1892. Nommé à Mahalon le 24 Août 1892, il fut transféré à Plouarzel le 6 Août 1896. C'est le 7 Juillet qu'il est mort.

Nous n'avons point, pour encore, d'autres renseignements.

R. I. P.

Le service de huitaine sera chanté, à Plouarzel, mercredi 15 Juillet, à 10 heures.

Mort de M. Ernest Yan' Dargent. — Le fils du grand peintre breton Yan' Dargent, M. Ernest Yan' Dargent, lui-même aquarelliste de grand talent, acquitté à Morlaix, le 26 Juin dernier, malgré le réquisitoire du ministère public, a succombé aux émotions qu'il avait ressenties. Il est mort le mardi 30 Juin.

Le gouvernement, qui semblait l'avoir poursuivi, uniquement parce qu'un prêtre était en cause, aura à se reprocher cette fin prématurée.

Nous adressons à Madame Ernest Yan' Dargent nos respectueuses condoléances.

FOLGOAT. — **Grand pardon des Enfants.** — Cette fête est impatiemment attendue par toutes les familles des pays environnants. Depuis quatre ans elle n'a pas eu lieu.

Monseigneur arrive à Lesneven le samedi 11 Juillet, à 2 heures. Réception solennelle. Le soir, fête du cinquantenaire de Lourdes ; illumination de toute la ville. Monseigneur doit prêcher.

Le dimanche matin, 9 heures, bénédiction solennelle de la nouvelle école chrétienne des filles. De l'école on se rendra directement en procession jusqu'au Folgoat. Messe à 10 h. 1/2, au champ du Couronnement. Vêpres à 2 h. 1/2. La statue de Notre-Dame sera portée en procession, et c'est devant des milliers d'enfants et de parents accourus de toutes parts pour recevoir la première bénédiction du nouvel Evêque, que Monseigneur prendra la parole. Le pardon des enfants est la plus touchante fête du Folgoat.

Grand Pèlerinage-Congrès d'hommes et de jeunes gens

Sous la présidence de Mgr DUPARC,

à Notre-Dame de la Salette, près Morlaix, le 26 Juillet 1908.

PROGRAMME

Messes à *6, 8* et *9 heures*.

A *10 heures*, messe solennelle, au reposoir, dans la grande allée de Pennélée, chantée par Mgr Dulong de Rosnay, prélat de la maison du Pape. Sermon breton.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

A *1 heure,* réunion générale, sous la présidence de Mgr Duparc, évêque de Quimper et de Léon. Conférence de M. le chanoine Treussier, curé-archiprêtre de Saint-Pol de Léon, sur la « Presse catholique » et les « Maisons du peuple ». Voici l'ordre dans lequel cette conférence aura lieu : 1° allocution de M. le chanoine Treussier ; 2° rapport, par un jeune homme de Plouénan, *sur l'apostolat du jeune homme à la campagne;* 3° rapport sur la Presse dans le Finistère, *a)* statistique des journaux quotidiens, hebdomadaires, revues mensuelles, *Kannad* paroissiaux, *b)* manière d'en favoriser la diffusion, par Louis Dizès, de Saint-Pol de Léon ; 4° rapport sur les cercles d'études, les patronages, les maisons du peuple, etc. ; comment les établir, les développer et les maintenir, par Paul Guillou, de Saint-Vougay. (Pour tous les renseignements concernant l'objet de la conférence, prière de s'adresser à M. le chanoine Treussier, curé de Saint-Pol, ou à M. Cardinal, supérieur de la maison Saint-Joseph, à Saint-Pol.)

Conclusion par Mgr l'Evêque.

A *3 heures,* vêpres solennelles, sermon de Mgr Duparc, bénédiction, *Te Deum,* adieux.

M. Havas, recteur de Trézélidé, et M. Bosson, vicaire de Saint-Martin de Morlaix, sont chargés de la direction du chant liturgique et de la musique.

N. B. — Nous rappelons qu'à ce pèlerinage sont convoqués les hommes et les jeunes gens. Nous désirons qu'ils soient accompagnés, autant que faire se peut, d'un prêtre de la paroisse. Ils auront soin d'apporter une bannière ou le drapeau de l'œuvre paroissiale.

Le pèlerinage de la Salette de Morlaix étant avant tout un pèlerinage d'expiation et de pénitence, nous tenons à lui conserver, en cette circonstance, son vrai caractère. Nous engageons donc vivement les pèlerins à se confesser et à communier ce jour-là, soit dans leurs paroisses, soit au sanctuaire de N. D. de la Salette, où ils trouveront des confesseurs à leur disposition dès 5 heures du matin.

Les pèlerins du Haut-Léon se donneront rendez-vous à l'église paroissiale de Taulé, à 8 heures, et de là regagneront processionnellement la chapelle de la Salette.

La réunion générale du Congrès se tiendra dans la cour des retraites, et nous prions les pèlerins d'y assister sans faute et dans le meilleur ordre possible.

A l'issue de la grand'messe, Messieurs les ecclésiastiques se réuniront autour de Sa Grandeur Mgr Duparc, au réfectoire de la maison de retraites, pour prendre le repas en commun. Ils verseront 2 francs à M. Blouët.

Les pèlerins qui n'apporteraient point de provisions sont assurés d'en trouver dans un restaurant qui se tiendra près de la chapelle. (Viandes froides assorties, pain, vin, cidre, bière et café.)

G. B.

LEUHAN. — **Pardon de N.-D. de Lourdes.** — Ce gracieux pardon a lieu, cette année, le 19 Juillet. En voici le programme :

Samedi 18 Juillet. — Messes à 6 h., 7 h. et 9 h. Des prêtres entendront les confessions des fidèles.

8 h. du soir, départ de la procession, qui se rend de l'église paroissiale à la chapelle, où se chantent les vêpres, suivies d'une procession, d'un sermon et de la Bénédiction du Saint-Sacrement.

Toute la nuit, les pèlerins pourront se confesser.

Dimanche. — Messes à 2 h., 5 h., 6 h., 7 h. et 8 h.

Grand'messe à 10 h. Instruction.

Vêpres à 3 h. Procession et bénédiction.

Lundi. — Messes à 6 h., 7 h. et 9 h. Bénédiction. Retour de la procession à l'église paroissiale.

Fondations pieuses. — La nouvelle loi Briand, concernant les fondations pieuses, ne semble atteindre que celles qui sont absolument légales et reconnues par l'Etat, et pour celles-là seules il faut être *héritier* en ligne directe pour avoir des chances de faire rendre gorge.

Mais il y a des fondations nombreuses pour lesquelles l'autorisation gouvernementale n'a pas été sollicitée, ou bien n'a pas été notifiée à qui de droit. Dans ces cas, tout héritier, même en ligne collatérale, est qualifié pour faire résilier la fondation établie et réclamer la somme versée ou l'immeuble donné.

Voici d'ailleurs ce que dit à ce sujet la *Semaine religieuse* de Poitiers, sous ce titre : « Un arrêt intéressant ».

« La 1re Chambre de la Cour d'appel de Poitiers vient de rendre un arrêté de principe fort important sur la portée d'application de la loi du 13 Avril 1908, modificatrice, comme on le sait, de la loi du 9 Décembre 1905 sur la séparation des Eglises et de l'Etat.

» La question soumise à la Cour était la suivante : un legs avait été fait en 1876 à une Fabrique (celle de Sammarçolles). La délivrance de ce legs avait été effectuée l'année suivante au président de la Fabrique. Seule de toutes les formalités prescrites l'autorisation gouvernementale requise par la loi n'était point intervenue, n'ayant point été sollicitée. Il s'agissait dès lors de savoir si le légataire universel du testateur pouvait, à défaut d'héritiers en ligne directe, réclamer la restitution des biens légués, qui, depuis 1877, étaient possédés par la Fabrique, et dont le séquestre s'était emparé.

» M. Morand, au nom du légataire universel, soutenait l'article 3 de la loi de 1908 restreignant aux seuls héritiers en ligne directe l'exercice des actions en l'espèce, le legs se trouvant, par suite du défaut d'autorisation, entaché de nullité et n'ayant, en conséquence, pas pu transférer la propriété. Dès lors, en effet, les immeubles litigieux n'étaient jamais sortis du patrimoine du testa-

Archives diocésaines imper et Léon

teur et ne pouvaient constituer des biens d'établissements ecclésiastiques, seuls visés par la loi de 1908.

» Pour le séquestre, M. Poulle prétendait que, loin de faire une distinction basée sur la condition du bien revendiqué, le législateur avait, au contraire, très nettement et sans y apporter la moindre exception, enlevé à tous les collatéraux et aux légataires universels le droit d'exercer une action en revendication pour quelque cause que ce fût.

» Rejetant cette thèse, la Cour a décidé que la demande du légataire universel devait être accueillie, les actions, dont la loi récente restreint l'exercice aux héritiers en ligne directe, ne concernant que les biens légalement transmis à un établissement ecclésiastique.

» De cette décision, une des premières, sinon la première, rendue par une Cour d'appel en la matière, il résulte donc que les actions en revendication peuvent être exercées par tout ayant-droit, sans distinction, toutes les fois que l'acte de libéralité translatif de propriété se trouve entaché de nullité absolue, ce qui a pu se produire encore assez fréquemment. »

VANNES. — **Protestation épiscopale.** — Mgr Gouraud, évêque de Vannes, dont le diocèse a été gravement atteint par le décret du 19 Juin, dont nous avons parlé, proteste en ces termes dans une note officielle publiée par la *Semaine religieuse* :

« Le diocèse de Vannes va encore subir les coups de la persécution. Huit écoles chrétiennes doivent être fermées à la date du 1er Septembre. Ce sont les écoles des garçons d'Hennebont et de Plœmeur et les écoles de filles d'Hennebont, de Saint-Jacut, d'Elven, de la Chartreuse d'Auray, d'Ambon et de Vannes.

» L'évêque de Vannes envoie aux chères victimes de la persécution l'expression de son affectueuse sympathie. Il souffre avec elles et il voudrait que sa peine pût alléger la leur.

» Pour avoir été prévu, le coup n'en est pas moins dur. Il est vrai, une fois de plus, que dans notre pays de France, il y a des hommes et des femmes qui sont frappés uniquement à cause du bien qu'ils font. Il est vrai, une fois de plus, que, en les frappant, on atteint surtout ceux qui ne peuvent se défendre et se protéger : les petits et les pauvres ; des enfants, des femmes, des vieillards !

» Tout ce qu'il y a d'honnête en France le sent et le réprouve. Comment cela peut-il être cependant ? C'est que la secte qui nous ruine et nous ravage a trop de témoins indifférents et naïfs, refusant de voir son œuvre et d'en mesurer les désastres, trop de complices imprudents y coopérant par toutes sortes de lâchetés ou de compromis. C'est que les honnêtes gens eux-mêmes, affaiblis déjà par leurs rivalités mesquines, ne savent pas être conséquents avec leurs principes et les renient dans leur vie sociale et publique : ils favorisent les élections des autres, ils soutiennent ou lisent leurs journaux, ils prennent part à leurs fêtes antichrétiennes, etc. ; ils ne croient pas que la force des autres est faite de leurs abdications

successives. Quand donc tous les catholiques comprendront-ils que celui qui n'est pas avec Dieu est contre Dieu ? Pour rentrer dans leurs droits, il faut qu'ils reconnaissent et accordent eux-mêmes à Dieu tous les siens. Les droits des catholiques sont ceux de Dieu, et celui-là manque d'autorité pour réclamer les uns qui viole les autres.

» † ALCIME. »

Les catéchistes volontaires. — Il y a quelque temps, nous lisions dans la *Semaine religieuse* de Paris, sous la signature de M. le vicaire général Odelin :

« Le mois dernier, comme le Souverain Pontife recevait avec son ordinaire bonté deux visiteurs venus de France, l'un d'eux, une jeune femme qui est une de nos dames catéchistes, s'enhardit à interroger Pie X : « Très Saint-Père, lui demanda-t-elle, à quel » apostolat les femmes doivent-elles, de nos jours, se livrer particulièrement ? » A cette question, le Souverain Pontife répondit aussitôt et sur le ton le plus affirmatif :

« Faites l'œuvre du catéchisme. Apprenez le catéchisme à ceux » qui ne le savent pas. C'est l'œuvre capitale. Que de gens qui » n'ont pas la foi, parce qu'ils ignorent le catéchisme ! L'ignorance de la religion engendrant l'absence de la foi, voilà le malheur des populations. Beaucoup de gens ne croient pas et ne » pratiquent pas, parce qu'ils ignorent.

» Enseignez le catéchisme. C'est une des œuvres les plus urgentes, un des plus beaux apostolats.

» Beaucoup de gens ne vont plus à l'église, mais veulent avoir » une église sans s'en servir. Ils y tiennent, mais ils ne la fréquentent pas. C'est que leur ignorance de la religion a contribué à » leur absence de foi vraie et pratique. Il faut répandre la doctrine.

— » Et la joindre au bon exemple ?

— » Ah ! le bon exemple, s'écrie le Pape, il faut le donner toujours et partout. L'enseignement ou la parole entre souvent par » une oreille et sort par l'autre. Mais ce qui frappe les yeux, ajoute » le Pape, c'est ce qu'on voit faire aux autres, c'est ce qui s'adresse » à la vue, c'est le bon exemple.

» Mais qu'est-ce que le bon exemple ? c'est celui qui consiste à » être assidu dans la fréquentation des églises et dans la prière, à » s'approcher de plus en plus des sacrements, à fréquenter surtout » la sainte table et à prêcher par toute sa conduite, car le bon » exemple est une prédication. C'est une prédication nécessaire, » un devoir capital. Pour transformer les autres, il faut se transformer soi-même, de façon qu'en nous voyant, les autres comprennent que la foi et la doctrine ne sont pas lettre morte. »

Une décision importante de la Cour de Cassation au sujet des Congrégations mixtes. — Quand une congrégation est-elle hospitalière ? — Les congrégations dites mixtes, c'est-à-dire celles qui ont été autorisées à la fois pour l'enseigne-

Archives diocésaines imper et Léon

ment et pour un autre objet, ne doivent pas être dissoutes et par suite échappent à la liquidation : elles conservent le bénéfice de l'autorisation pour les services étrangers à l'enseignement.

Il en est ainsi notamment pour les congrégations à la fois enseignantes et hospitalières, sous la condition d'avoir conservé le caractère hospitalier.

Mais, quand peut-on dire qu'une congrégation de femmes est hospitalière ? Suffit-il qu'elle donne des soins aux religieuses âgées ou infirmes de la congrégation ; ou au contraire ne présente-t-elle le caractère hospitalier que si les soins sont donnés à des personnes étrangères, extérieures à la congrégation ?

C'est la première solution que vient d'adopter la Cour de cassation, pour une espèce dans laquelle un grand nombre de Sœurs donnaient des soins à leurs compagnes malades ou infirmes, avec cette constatation toutefois, que des personnes laïques venaient dans la communauté pour y passer un temps de retraite.

Association catholique de la Jeunesse française. — Nous sommes heureux d'informer nos lecteurs que l'administration des *Annales de la Jeunesse catholique*, organe officiel de l'A. C. J. F. consent à servir, durant la période des vacances, des abonnements de 3 mois (1er et 16 Juillet ; 1er et 16 Août ; 1er et 16 Septembre), au prix réduit de *1 fr. 50*.

De son côté, l'administration de la *Vie Nouvelle*, journal d'action catholique et sociale, consent également à servir pendant les mêmes mois de Juillet, Août et Septembre, des abonnements au prix réduit de *1 franc*.

Beaucoup de nos lecteurs se trouvent dans l'impossibilité de recevoir les *Annales* et la *Vie Nouvelle* toute l'année. Susceptibles de lire ces publications au temps des vacances, ils y trouveront aide et conseil pour fonder des groupes de J. C., créer ou soutenir des œuvres religieuses et saintes, etc... C'est de plus un excellent moyen de connaître l'œuvre si belle et si sympathique de l'Association catholique de la Jeunesse française.

Pour s'abonner écrire, 76, rue des Saints-Pères, Paris. Il sera fait droit immédiatement à toute demande accompagnée de son montant en mandat-carte, mandat ou bon de poste.

CHRONIQUE GÉNÉRALE

Rome — A la S. C. des Rites. — La cause de béatification de la R. Mère Anne-Marie Javouhey, fondatrice des Sœurs de Saint-Joseph de Cluny, a été introduite à la S. Congrégation des Rites, et le titre de *Vénérable* lui est désormais acquis. Au passage de Pie VII, à Chalons, quand il revenait de sacrer à Paris l'empereur Napoléon Ier, elle et ses trois sœurs eurent la faveur de lui parler. Elles lui exprimèrent le désir de se vouer à l'éducation chrétienne des enfants. Fortifiées par les encouragements de

Pie VII, elles se mirent aussitôt à l'œuvre et un an plus tard, 1806, elles avaient fondé leur première maison.

Peu à peu les filles de la R. Mère Javouhey remplirent certaines régions de la France et les colonies. Depuis deux ans, le gouvernement de la franc-maçonnerie les chasse.

La même Congrégation des Rites a conclu, à l'authenticité de trois miracles attribués à la Vén. Jeanne d'Arc: Il est à espérer que le décret de Béatification ne sera point retardé, non plus que celui de Canonisation de la B. Marguerite-Marie, dont la cause reviendra en Août prochain.

On a examiné, en congrégation particulière, la cause du martyre des Vén. Théophane Vénard, missionnaire ; Guénot, évêque ; Jean-Pierre Néel et leurs compagnons.

La S. C. a aussi examiné le procès, instruit au diocèse du Puy, pour la cause de frère Bénilde, de l'institut des Ecoles chrétiennes ou de la Salle ; puis les procès de non culte pour la vénérable Catherine Labouré, de la médaille miraculeuse, et pour Don Bosco, fondateur des Salésiens.

Le Congrès contre le duel. — Le congrès international contre le duel qui vient de se tenir à Budapest, sous la présidence du prince Alphonse de Bourbon et sa femme, la princesse Marie de Las Nieves de Bragance, a demandé par dépêche au Pape de bénir ses travaux, voués, dit le télégramme, au bien de l'humanité.

Le Pape a fait répondre par le télégramme suivant :

« Le Saint-Père éprouve une profonde satisfaction des efforts que font les membres du congrès international contre le duel pour supprimer ce fléau cruel et funeste, si opposé aux idées chrétiennes et aux principes de la véritable civilisation. Il les remercie de leurs hommages et fait des vœux pour la réussite de leurs travaux, sur lesquels Sa Sainteté implore les bénédictions célestes.

« Cardinal Merry del Val. »

Les pères de famille, voilà l'ennemi ! — Les Congrégations ont été dispersées, les écoles chrétiennes fermées en masse : et cependant les Francs-Maçons sont inquiets. Voilà qu'une « nouvelle force d'opposition s'est manifestée contre l'école publique et l'enseignement de l'Etat ».

Cette nouvelle force d'opposition, c'est simplement la protestation indignée de quelques pères de famille, que l'enseignement donné par certains instituteurs a justement révoltés.

Il paraît que pour vaincre cette nouvelle conspiration contre l'école laïque et la République, ce ne sera pas trop de deux lois nouvelles. A l'œuvre donc, la machine à fabriquer des lois : encore une liberté de plus qui va y passer !

Un premier projet menace de poursuites et de pénalités les pères de famille qui auraient l'audace de surveiller l'enseignement donné à leurs enfants et de s'en faire juges.

Archives diocésaines imper et Léon

On nous annonce que MM. Briand et Doumergue viennent de se mettre d'accord pour élaborer un second texte ayant pour objet de substituer à la responsabilité de l'instituteur la responsabilité de l'Etat. Ainsi l'instituteur sera, par fiction, irresponsable, tout comme le Président de la République ; couvert par l'Etat, il pourra déclarer, comme l'instituteur Morizot : que ceux qui croient en Dieu sont des imbéciles ; que les soldats français sont des voyous et des lâches. Il pourra, comme le même Morizot, tenir devant une classe de garçons et de filles des propos obscènes que la pudeur nous interdit de rapporter. Aucune poursuite ne pourra être exercée contre lui. Il sera inviolable, il sera *tabou*.

Allons ! il y aura de beaux jours pour les disciples d'Hervé ! C'est maintenant seulement qu'ils vont pouvoir, à leur aise, corrompre les jeunes enfants qui leur sont confiés.

Si ces deux projets sont votés, le sort des pères de famille français ne sera guère enviable. Dépouillés des quelques garanties qui leur restaient encore, obligés de subir sans se plaindre toutes les fantaisies des maîtres d'école, ils seront en réalité expropriés de leurs droits sur leurs enfants au profit de l'Etat.

Se résigneront-ils à un pareil esclavage ?

Deux poids, deux mesures. — De quelle pénalité le Gouvernement a-t-il frappé l'instituteur Morizot publiquement flétri par la Cour d'appel de Dijon et le tribunal des conflits ? M. le ministre Doumergue l'a déplacé, mais avec avancement. Le poste que M. Morizot occupait à Vievigne valait 1.700 francs, celui où il est installé aujourd'hui rapporte 1.950 francs. Tel est, du moins, le renseignement que nous puisons dans le *Peuple français*.

Voyons maintenant de quelle façon les autorités officielles traitent nos instituteurs libres.

M. Montet, instituteur libre à Saint-Barthélemy-le-Plein (Ardèche), avait reçu dans son école plus d'élèves que les règlements ne le permettent. Dénoncé au conseil départemental pour cette infraction légère, M. Montet a été frappé de la peine de l'interdiction d'enseigner dans le département de l'Ardèche. Aucun compte n'a été tenu des circonstances atténuantes. Il n'est pas inutile de faire observer que les écoles publiques violent journellement les règlements relatifs à l'effectif scolaire. A Paris surtout, de telles contraventions sont la règle. Mais il n'y a pas de loi pour l'instituteur officiel. Aliboron fait partie d'une caste qui peut tout se permettre.

Neutralité ! ! ! — Il a paru dernièrement un *Nouveau Cours de Pédagogie* où il est fait aux instituteurs cette recommandation essentielle :

« Toute l'attention que nous mettions à moraliser, nous la mettrons maintenant à ne pas moraliser. »

Et l'auteur — *qui est un inspecteur primaire en fonctions* — ajoute sur le ton badin :

« Que deviendront alors, me dira-t-on, la société et la morale ? *Elles deviendront ce qu'elles pourront !* »

Voilà où en est arrivé l'enseignement de « la Morale » dans les écoles laïques : le mépris de toute morale. C'est logique. Dès que Dieu est supprimé officiellement, il n'y a plus de morale obligatoire, il n'y a même plus de morale définie.

Lectures dangereuses. — *Les Magasines.* — M. M. Talmeyr, dans la *Bastille*, a appelé l'attention des pères et des mères de famille sur les *Magasines*, ces revues faites pour amuser les enfants, que l'on trouve à toutes les gares de chemins de fer et dans tous les kiosques, et qui sont accueillis dans tant de familles parce qu'on les croit innocents.

Pour montrer ce qu'ils deviennent et comment ils servent, eux aussi, les desseins manifestés, il y a quatre-vingts ans, dans les instructions secrètes données à la Haute-Vente et, par elle, à toute la Franc-Maçonnerie, il prend pour exemple un *Magasine* édité par l'une des maisons de librairie les plus honorables, *La Vie heureuse*, de la maison Hachette. Il ouvre devant ses lecteurs le numéro d'Avril de cette année. On n'y voit que continuelles et maladives préoccupations d'amour, de galanterie, de *flirts*, d'intrigues, de plaisir, de baisers, de volupté.

M. Maurice Talmeyr demande à l'éditeur, qui ne peut manquer ni de sens moral, ni de bon sens, ce qu'il pense, en conscience, après s'être relu, de sa propre publication, en se reportant, bien entendu, aux jeunes esprits et « aux familles » pour lesquels il écrit plus spécialement.

***

La *Semaine religieuse* de Nancy, numéro du 23 Mai 1908, fait cette observation :

On a éprouvé une pénible surprise à constater qu'une Revue à laquelle sa réputation de neutralité donne accès dans un grand nombre de familles chrétiennes, les *Lectures pour tous*, de la maison Hachette, consacra quatre pages de son numéro d'Avril à faire au dernier roman d'Anatole France une réclame aussi étrange qu'imméritée.

» Nous invitons les milliers de catholiques, lecteurs habituels de cette Revue à s'associer à notre protestation.

Que ceux dont la bonne foi aurait été surprise sachent bien que la *Jeanne d'Arc* d'Anatole France est une falsification de la vérité, une œuvre historiquement nulle et médiocre au point de vue littéraire, dont les Loges, les Sociétés de libre-pensée, les Jeunesses laïques, se servent pour diminuer et ternir notre grande héroïne nationale ».

Touchant épisode d'un pèlerinage à Lourdes. — Nous relevons dans le *Bulletin religieux* du diocèse de Bayonne un fait qui s'est passé à Lourdes et qui mérite d'être signalé :

« Lundi soir, au moment où la procession aux flambeaux se

Archives diocésaines imper et Léon

déroulait sur les rampes du Rosaire, les porte-drapeaux français ont vu un groupe imposant de pèlerins de Lorraine s'avancer vers eux précédés de leur bannière, et un prêtre, les larmes aux yeux, leur demander s'ils voulaient permettre à la bannière de Metz de saluer « ce cher étendard français, symbole de la patrie tant aimée ».

Immédiatement, les neuf drapeaux tricolores du pèlerinage de Bayonne se plaçaient contre l'étendard de Metz et posaient leurs plis sur la soie blanche de la bannière. — Alors, il y eut une minute de vive émotion ! Tous les yeux se mouillèrent de larmes, et en une immense acclamation, Basques et Béarnais saluèrent leurs frères annexés. Aux cris mille fois répétés de « Vive la Lorraine » ! les pèlerins messins répondent par ceux de « Vive la France » !

Puis la procession reprend son cours et drapeaux et bannières se séparent, non sans garder dans leurs plis les parfums de cette accolade inspirée par Marie, Reine de France, consolatrice de tous ceux qui pleurent, et qui, nous l'espérons, voudra bien, un jour, faire de nouveau flotter notre drapeau sur la terre délivrée d'Alsace et de Lorraine. »

A quoi bon ça ? — C'est Mgr de Versailles qui l'a conté naguère. A Bordeaux, un monsieur et un ouvrier montent dans le même compartiment. Ils sont seuls. Un prêtre se promène sur le quai d'une station des Landes. Alors le monsieur, l'indiquant de la main ; « A quoi bon ça ? » Et il expliqua sa pensée, pendant que le train file. A son tour l'ouvrier : « Quel désert ! J'ai bien envie de vous étrangler et de vous jeter par la portière. — Mais. — Oui, il faut que je fasse le coup. — Mais je n'ai rien, ça ne vous rapporterait rien. — Pardon, à Bordeaux, chez tel banquier, vous avez touché 30.000 francs ; ils sont là dans cette valise. » Et au monsieur tremblant il ajoute : « Ne craignez pas ; j'ai été élevé par des prêtres, qui m'ont appris à craindre Dieu et à ne faire aucun mal au prochain. Vous voyez qu'ils sont bons à ça, au moins. »

BIBLIOGRAPHIE

« LES ÉTUDES »

REVUE FONDÉE EN 1856 PAR DES PÈRES DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS

Sommaire du n° du 20 Juin 1908.

I. La cause de la paix et les deux conférences de La Haye, M.-A. PILLET. — II. Le modernisme en Allemagne, Joseph BRUCKER — III. Saint Ignace de Loyola et la communion quotidienne, J.-M. CROS. — IV. Mélanges pour l'étude du Pentateuque, Gabriel HUVELIN. — V. Deux systèmes de théosophie, Paul CARTY. — VI. Madagascar, dix ans, Pierre SUAU. — VII. Bulletin d'histoire moderne, Jos. de la SERVIÈRE. — VIII. François Coppée, Pierre SUAU. — IX. Revue des Livres. — X. Notes bibliographiques. — Evénements de la quinzaine.

Vie de la Bienheureuse Marguerite-Marie, *d'après les Manuscrits et les Documents originaux*, par Auguste HAMON, docteur ès-lettres, lauréat de l'Académie française. **Troisième mille.** Edition complète sans l'appareil ni les notes scientifiques. Un fort volume in-16. **Prix : 4 fr.** (Gabriel Beauchesne et Cie, éditeurs.)

Pour satisfaire un désir souvent exprimé, M. Hamon donne une édition populaire de son beau travail sur la bienheureuse Marguerite-Marie.

Cette édition in-16 reproduit, dans son intégrité, le texte de l'édition in-8 ; les notes seules ont été supprimées, sauf celles qui ont paru particulièrement intéressantes. Ce livre, maintenant à la portée de tous, va devenir un instrument très efficace de la dévotion au Sacré-Cœur de Jésus, qui attire de plus en plus les cœurs et les esprits chrétiens.

Du tac au tac. Réponses aux objections modernes contre la Religion, par l'abbé Ernest AUGIER, Curé-Archiprêtre. In-12 (IV-204 pp.)..... **1.50.** (P. Lethielleux, éditeur.)

Voici un petit livre, dans lequel l'auteur prend corps à corps, sous cent trente-trois subdivisions typiques, nettes et incisives, les objections, les accusations, les calomnies, les préjugés, les préventions de toutes sortes qui ont été accumulés contre la Religion, et s'efforce de démolir l'échafaudage libre-penseur. A certains, quelques questions paraîtront peut-être trop brièvement traitées : s'inspirant de la parole célèbre de Mgr de Ségur : « Malheur au livre sur lequel on s'endort ! » l'auteur a préféré être incomplet plutôt que d'endormir son lecteur. Le fond, la forme, l'utilité pratique de ce petit livre, si justement intitulé *Du tac au tac*, lui assurent un très gros succès.

Les Devoirs du jeune homme, par B. EMONET. Opuscule de 130 pages : **1 fr. 25.** — Gabriel BEAUCHESNE et Cie.

En vérité ce petit livre est parfait : à la fois sobre, éloquent et suggestif. Ce sont là de solides qualités. J'ai la conviction qu'il plaira et fera du bien..... Voyez surtout les chapitres intitulés « la richesse du jeune homme » ; « la vie de famille et le devoir professionnel ».

Ces pages sont dédiées aux membres de la Jeunesse catholique. Ceux-ci les liront avec le désir ému de répondre à un appel si éloquent et si chrétien.

En vente à la librairie J. Salaun, Quimper.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

Les trains rapides « Bains de Mer » circulant quatre fois par semaine entre Paris et Quimper et vice versa auront lieu tous les jours pendant la période du 1er Juillet au 14 Octobre inclus.

Le premier part de Paris-quai d'Orsay à 9 h. 11 soir et arrive à Concarneau à 8 h. 52 matin, à Quimper à 8 h. 14, à Pont-l'Abbé à 8 h. 56 et à Douarnenez à 9 h. 4.

Le second part de Douarnenez à 7 h. 16 soir, de Pont-l'Abbé à 7 h. 21, de Quimper à 8 h. 8, de Concarneau à 7 h. 23 et arrive à Paris-quai d'Orsay à 7 h. 12 matin.

Le train expresse du matin de Nantes sur la Bretagne est rétabli comme chaque été, il part de Nantes à 6 h. 15 matin au lieu 5 h. 27, de Vannes à 8 h. 42, d'Auray à 9 h. 10, de Lorient à 9 h. 50 et arrive à Quimper à 10 h. 57, à Pont-l'Abbé à 11 h. 49, à Douarnenez à midi 1 et à Landerneau à 1 h. 27 soir.

Le train omnibus venant de la direction de Lorient arrivant à Quimper à 9 h 56 matin y arrivera à 10 h. 16 et desservira les stations de Kerrest et de Saint-Yvi.

Un nouveau train omnibus part de Quimper à 9 heures matin pour arriver à Landerneau à 11 h. 6.

Ce train relève à Quimper la correspondance du train Rapide partant de Paris quai d'Orsay à 9 h. 11 soir ainsi que celle des trains en provenance de Pont-l'Abbé et Douarnenez et correspond à Landerneau aux trains allant sur Brest et Morlaix, Saint-Brieuc et Rennes.

Archives diocésaines imper et Léon

Revue Financière

Affaires restreintes, tendance irrégulière. La Rente est reprise à 95.30.

Les obligations 5 °/₀ or de l'Etat de l'Amazone, qui présentent l'occasion d'un placement avantageux, donnent lieu à des demandes suivies autour de 400 francs.

Fermeté des valeurs de crédit et des Chemins français.

La Banque de Paris et la Société Générale émettent 100.000 obligations de 500 fr. de l'Emprunt 5 °/₀ du Brésil destiné à la construction de chemins de fer fédéraux.

Ces titres, rapportant 25 francs d'intérêt par an sont amortissables en cinquante années et le prix d'émission en est fixé à 466 fr. 25, jouissance du 1er Juillet 1908.

A 468 fr., l'obligation du Nord-Est de l'Espagne est ferme. Un coupon intérimaire de 5 fr. 76 net est en paiement depuis le 1er Juillet à la Banque Franco-Américaine, à la Banque de Bordeaux et à la Société Marseillaise.

Bonne tenue, à 710 fr. de l'action du Bec Auer.

On retrouve aux environs de 230 fr. l'action des Usines Métallurgiques de la Basse-Loire.

L'obligation de la Cie de Tramways. Eclairage et Force à Rio-de-Janeiro s'échange à 412 francs.

On recherche à 450 l'obligation du Port de Bahia.

L'obligation du Port de Para est ferme à 445 francs.

Fermeté à 415 fr. des Pétroles Colombia. Rappelons que les actionnaires ont, avant le 20 Juillet, un droit de souscription à exercer, au prix de 330 fr. à raison de 3 actions nouvelles pour 7 anciennes.

La hausse s'est encore accentuée sur l'action Ouest-Africain Français à 571 francs. La part est passée à 287 francs.

Ancienne Maison PIRIOU

SAUVAGE

3, rue Kéréon SUCCESSEUR QUIMPER

HORLOGERIE — BIJOUTERIE — OPTIQUE — ORFÈVRERIE
BRONZES & ORFÈVRERIE D'ÉGLISE

Assortiment considérable de **Candélabres, Garnitures d'autels, Thabors, Calices, Ciboires, Custodes, Boucles de souliers, etc., à des prix excessivement réduits.**

Nouveau candélabre à transformations multiples, breveté S. G. D. G. Réparations, remise à neuf, dorure et argenture.

Le Chronomètre « **A la Montre de Genève** » que l'on trouve seulement chez M. SAUVAGE, qui en a la *propriété exclusive*, doit son *succès* toujours croissant à sa qualité exceptionnelle, à son bon marché et à son réglage parfait ; c'est sans contredit la *Montre de précision* par excellence. Ce mouvement, entièrement monté sur rubis, est à ancre ligne droite, levées visibles, double plateau, spiral Breguet, balancier compensé, et se fait en boîtes or, argent, acier et nikel.

ARTICLES POUR FUMEURS
Ecume et Ambre 1er choix.

ORFÈVRERIE DE TABLE
Qualité supérieure, prix exceptionnel.

Forte remise sur tous les Catalogues.

La Société de Publicité religieuse, 6, place de la Bourse, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour la *Semaine religieuse* de Quimper.

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché.

23e ANNÉE. Vendredi 17 Juillet 1908. N° 29.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

SOMMAIRE

I. — XXVIIIe Pèlerinage du diocèse de Quimper et de Léon à N.-D. de Lourdes, 28 Juin-4 Juillet 1908.

II. PARTIE OFFICIELLE. — *Communications de l'Evêché* : Fermeture d'écoles ; Nominations ; Retraites ecclésiastiques.

III. PARTIE NON OFFICIELLE. — *Chronique du diocèse* : Intentions recommandées aux prières ; Avis de services anniversaires ; Nécrologie ; Lesneven ; Succès scolaires ; Ecoles fermées ; Carhaix ; Sainte-Anne d'Auray.

IV. — *Chronique générale :* Rome ; Montauban ; Tulle ; Peines canoniques.

V. — *Bibliographie.*

VI. — *Annonces et avis.*

Offices de la semaine.

Dimanche, 19 Juillet. — 6e Dimanche après la Pentecôte. S. Vincent de Paul, Confesseur. Double. Blanc. A la messe, mémoire du Dimanche.

Vêpres, à partir du Capitule, du suivant avec mémoires de S. Vincent de Paul, du Dimanche et de Ste Marguerite, Vierge Martyre.

Lundi, 20. — S. Jérôme Emilien, Confesseur. Double. Blanc.

Mardi, 21. — S. Ténénan, Evêque *(au Propre diocésain)*. Double. Blanc.

Mercredi, 22. — Ste Marie Madeleine. Double-majeur. Blanc.

Jeudi, 23. — S. Apollinaire, Evêque, Martyr. Double. Rouge.

Vendredi, 24. — S. Cyrille et S. Méthode, Evêques *(du 7 Juillet)*. Double. Blanc.

Samedi, 25. — S. JACQUES, APÔTRE. Double de 2e classe. Rouge.

Dimanche, 26. — 7e Dimanche après la Pentecôte. Ste ANNE, MÈRE DE LA T. SAINTE VIERGE.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Tréméoc.	du 18 au 20 Juillet.
Saint-Ségal	du 21 au 23 —
Plouédern.	du 24 au 26 —

Archives diocésaines d Quimper et Léon

XXVIIIme PÈLERINAGE

DU DIOCÈSE DE QUIMPER ET DE LÉON

à N.-D. de Lourdes

28 JUIN-4 JUILLET 1908

Dimanche, 28 Juin.

Il y a cinquante ans, la Vierge disait : « Je veux qu'il vienne ici du monde ; je veux qu'on y vienne en procession ». Le monde a entendu cette parole et s'est précipité vers la Grotte de Lourdes, avec un élan qui rappelle celui des Croisades. La Vierge le veut, et les foules affluent vers Lourdes ; et, de plus en plus grossissant, le flot des pèlerins envahit la Grotte de Massabielle ; et de tous côtés, les peuples accourent vers les bords du Gave ; il semblerait que le monde catholique tout entier s'est donné rendez-vous au pied de ces montagnes des Pyrénées.

Voici la vingt-huitième fois que les Bretons du diocèse de Quimper et de Léon répondent à cette invitation de la Reine du ciel. Le 28 Juin, fête du Sacré-Cœur, ils vont, sous la conduite de leur Evêque vénéré, célébrer les noces d'or des Apparitions. Ils sont 3.000. Quatre trains, littéralement bondés, les emportent des rives de l'Elorn et de l'Odet vers les montagnes pyrénéennes. Il y a de la gaieté partout, pas une plainte, pas un murmure ! Et cependant, quel entassement : ils sont dix dans chaque compartiment ; et quelle chaleur : on étouffe ! Mais la Vierge n'a-t-elle pas dit : « Pénitence, pénitence, pénitence ! » Ce sera l'esprit de ce pèlerinage ; car, nous autres, Bretons, nous voulons faire les choses sérieusement, entrer pleinement dans les idées de notre Mère et réaliser tous ses désirs.

Mais voici, gracieusement assise sur le coteau, en face de la rade de Landévennec, la vieille église de la glorieuse Patronne de la Cornouaille. Les pèlerins du Léon et du Tréguier chantent, de tout cœur, son cantique si plein de poésie :

Lili, archantet ho deliou,
Var bord ann dour zo er prajou
Doue d'ezho a roaz dillad
A skuill er meziou peb c'houez vad.

Et les échos répètent :

Itroun Varia Rumengol,
Guerc'hez gallouduz remed holl,
Roït d'eomp hirio, enn han' Doue,
Iec'hed ar c'horf hag ann ene.

Cela fera, sans doute, plaisir aux Cornouaillais de savoir, aux prochains pèlerinages, que le cantique qu'ils aiment tant, et qu'ils chantent de si bon cœur, se trouvera dans le *Manuel des Pèlerins*, et qu'ils pourront le chanter aussi sur les bords du Gave. Mais qu'ils veillent bien sur le sanctuaire de leur bonne Mère *Itroun-Varia Rumengol ;* car nous autres, gars du Léon, nous leur envions cette terre bénie ; et si jamais ils l'abandonnent, nous serons là pour la prendre et nous saurons la défendre ; car, nous aussi, nous aimons bien *Guerc'hez Gallouduz Remed holl ;* tous les ans, nous venons nombreux à son pardon ; nous aussi, nous sommes ses enfants.

Presqu'en même temps et à la même heure, là-bas, dans les plaines d'Auray, les pèlerins de Quimper saluent à leur tour la grand'mère, la bonne sainte Anne ; tout le long du train, l'on entend le joyeux refrain :

D'hor mam Santez Anna,
D'an Intron Varia,
D'hor Zalver benniget,
Ni 'vo fidel bepred !

Ou bien encore :

Sainte Anne, ô bonne mère,
Toi que nous implorons,
Entends notre prière
Et bénis tes Bretons.

Sainte-Anne d'Auray ! Plusieurs se souviennent et parlent de la belle fête qui s'est passée là, il y a quelques mois, et qui nous a donné un Pontife selon le cœur de Dieu. Un vœu jaillit spontanément de tous les cœurs : « Glorieuse sainte Anne, vous nous l'avez donné, oh ! conservez-le-nous longtemps, longtemps, toujours. Il sera bien chez nous ; il est si bon et déjà nous l'aimons tant ! »

A la tombée de la nuit, éclate un orage épouvantable : le tonnerre gronde juste au-dessus de notre tête ; les éclairs sillonnent les nues. Les moins braves ont peur et se signent ; les autres admirent le ciel tout en feu ; quelques-uns dorment, sans aucun souci de l'orage. Bientôt, le ciel blanchit et annonce le retour du jour : les nuits sont si courtes à pareille époque.

†

Maintenant, un petit aperçu de la journée du pèlerin en chemin de fer. Eh bien, c'est comme chez nous, en Bretagne, dans toute famille chrétienne. D'abord, c'est la prière ; un Breton, digne de ce nom, commence toujours par offrir sa journée au bon Dieu. Un vœu : pourquoi ne mettrait-on pas dans le *Manuel* les prières bretonnes, celles du matin et celles du soir ; elles sont si jolies et on les chanterait volontiers, comme dans les retraites et missions ? Nos pèlerinages

Archives diocésaines d(Q ıper et Léon

à Lourdes ne sont-ils pas de vraies retraites ? Ils en ont tous les caractères et font tout autant de bien... Le reste du jour, tantôt on chante et tantôt on prie. Tout bon pèlerin, nous répète souvent le vénérable aumônier de notre compartiment, qui en est à son trente-deuxième pèlerinage, doit réciter le rosaire tous les jours. Nos pèlerins n'y manquent jamais. Puis, ce sont les repas en commun ; ce sont de véritables agapes chrétiennes. Hier encore inconnus et étrangers les uns aux autres, tous sont frères aujourd'hui : l'obligé ce n'est pas celui qui reçoit, mais bien celui qui donne. En les voyant si unis, on pourrait dire d'eux ce que les païens disaient autrefois des premiers chrétiens : « Voyez comme ils s'aiment » ! et encore : « Ils n'ont qu'un cœur et qu'une âme » !

La Rochelle ! La mer ! oh ! la mer ! comme un petit coin de chez nous ! Les marins de Douarnenez, de Kerhorr, d'Ouessant et de l'Ile de Batz se précipitent aux portières pour respirer la brise qui vient du large. La mer ! cela leur fait oublier les fatigues du voyage ; ils rêvent à leurs barques et à leurs filets qu'ils ont laissés là-bas, au pays !...

Nous traversons rapidement les vastes prairies de la Charente, les riches vignobles du Bordelais ; nous admirons le cours lent et majestueux de la Dordogne et de sa sœur la Garonne, et nous entrons solennellement dans la grande et belle gare de Bordeaux. Ici, le train rouge a une heure d'arrêt. Une heure à Bordeaux, quelle bonne affaire ! On pourra un peu voir la ville, ses quais, ses places, ses églises, surtout ses églises. Un pèlerin veut surtout visiter les églises. Hélas ! plusieurs oublient l'heure du départ. Que voulez-vous : il y avait ordination à la Métropole ; elles sont si belles, si touchantes, les cérémonies d'une ordination ! et l'on s'attarde un peu. On espère rattraper le temps perdu ; mais, pour comble de malheur, voilà le cheval qui s'abat, la voiture qui se brise, l'on se met à courir. Pendant ce temps, le train file à toute vapeur vers Puyoo. Tant pis pour les retardataires ; il ne fallait pas s'y laisser prendre ; et puis, ils viendront par le train suivant, et nous les reverrons à Lourdes. Lourdes, mais hâtons-nous d'y arriver. Lourdes, mais c'est le but de ce long voyage, l'unique objet de nos désirs. Enfin, on aperçoit, encore un peu dans le lointain, le pic du Jer, avec ses trois croix. Là, tout près, derrière cette montagne, est la cité aimée de Marie, honorée de sa présence sensible. *Magnificat !* Le train s'arrête, nous sommes à Lourdes !

†††

Ce n'est pas sans une vive émotion que le pèlerin touche, pour la première fois, le sol béni foulé dix-huit fois par le pied virginal de Marie. L'on voudrait tomber à genoux et baiser cette terre de grâces et de bénédictions. Vite, on va

chercher son logement, on dépose ses bagages et l'on prend le chemin de la Grotte. La voilà, telle qu'on se l'est figurée dans ses rêves, si on la voit pour la première fois, telle qu'on l'a vue toujours si on la revoit, avec ses mille lumières, ses mille ex-voto suspendus là par les paralytiques, les boiteux, les estropiés de toute sorte, trophées qui proclament, plus éloquemment qu'aucune parole humaine, la puissance de Marie et sa bonté envers les malades, les infirmes et tous ceux qui souffrent ; trophées qui crient à tous : « C'est Elle qui nous a guéris » ! La voilà, avec son rosier sauvage qui grimpe le long des parois, avec sa blanche Madone dans le creux du rocher, surtout sa Madone à la ceinture bleue ; sur le bras, le grand chapelet à la croix d'argent, à la chaîne d'or et aux grains blancs comme le lait ; les mains pieusement jointes comme pour la prière ; les yeux légèrement levés vers le ciel ; le front nimbé de ces mots : « Je suis l'Immaculée Conception ». A la vue de tout cela, on reste ravi dans une sorte d'extase, comme devait l'être, il y a cinquante ans, Bernadette devant la vision. Volontiers, l'on dirait, comme autrefois l'apôtre sur le Thabor : Qu'il fait bon être ici ; que nous voudrions toujours y rester et y établir notre demeure ! Alors, commence, entre le pèlerin et Notre-Dame de Lourdes, un colloque intime, familier, quelque chose de sublime que l'on sent, mais que l'on ne peut exprimer. Il Lui dit sa joie de se trouver auprès d'Elle ; lui raconte les incidents du voyage, lui parle des êtres chers qui sont restés à la maison, entre dans mille petits détails, choses insignifiantes pour d'autres, mais chères à son cœur d'enfant ; il lui dit tout, tout, heureux de verser son cœur dans le cœur de la meilleure des Mères. Tel un enfant qui revient auprès de sa mère après avoir été longtemps séparé d'elle a mille choses à lui raconter, ne peut plus la quitter, ne se lasse de lui parler. Et la Vierge écoute tout cela, avec une bonté infinie ; elle sourit à son enfant qui est venu de si loin la voir, le bénit et promet d'exaucer tous ses vœux pendant les trois jours qu'il aura le bonheur de passer auprès d'Elle.

Cette première entrevue est ce que l'on peut goûter de plus doux à Lourdes : c'est la rencontre de la mère et de son enfant. Mais comme le temps passe vite aux pieds de sa mère du ciel ! Là-haut, l'horloge de la Basilique sonne lentement les douze coups de minuit ; il faut se retirer et aller chercher un repos bien mérité.

Mardi 30 Juin.

Que de monde ! Dans les rues, sur la grande place du Rosaire, devant la Grotte, partout ce sont des foules de pèlerins. C'est que, durant toute la nuit, treize trains ont emmené à Lourdes 8.000 pèlerins du diocèse d'Albi. Dans la

Archives diocésaines d Quimper et Léon

soirée on en attend 500 autres du diocèse de Cambrai ; cela fera 12.000 en tout. Tant mieux, ce ne sera que plus beau, ce sera comme aux grands jours de pèlerinage. A 6 heures, tout Quimper est à la Grotte. Mgr Duparc monte en chaire et parle à ses Bretons, *e iez koz ho zadou*. Vos Bretons vous remercient, Monseigneur, d'avoir eu la gracieuse pensée d'adresser le premier salut à la Vierge dans la belle langue d'Armor. Il semble, en effet, que la bonne Vierge s'attende à ce que nous autres, Bretons bretonnants, nous nous adressions à Elle dans cette langue des aïeux, et que dans cette langue nos prières lui plaisent davantage. N'est-ce pas dans cette langue que, tout petits, sur les genoux de nos mères, nous avons commencé à l'invoquer : *Me ho salud Mari, leun a c'hras*... N'est-ce pas dans cette langue que, chaque dimanche, dans toute paroisse bretonne, on la salue lorsqu'on récite le *Rozera ?* Soyons donc fidèles à notre belle langue bretonne.

Rag ar brezounek hag ar feiz
A zo breur ha c'hoar e Breiz.

Soyons également fiers de voir, sur le siège de saint Corentin, un pontife qui sait dire à sa Mère du Ciel : *Me ho salud Mari.*

Monseigneur commence la messe. M. Havas, recteur de Trézilidé, tient l'harmonium ; M. Henry, recteur de Saint-Pierre-Quilbignon, dirige le chant ; il entonne le cantique : *Elez euz ar baradoz, sellit pebez henor*, cantique aux paroles de flamme, à la si douce mélodie qui pénètre et embaume les cœurs de foi et de piété. Tous les Bretons s'approchent de la Table sainte et, pendant une heure entière, deux prêtres leur distribuent la communion sans discontinuer. Spectacle digne d'édifier les anges qui, certainement en ce moment, étaient jaloux de leur bonheur.

Voulez-vous savoir ce que font les Bretons à Lourdes ? Nous allons le dire tout de suite :

Eh bien, ils chantent leurs pieux cantiques, ils écoutent la parole de Dieu, ils prient et ils communient. Rien d'étonnant, alors, que leur séjour dans ces lieux bénis soit pour eux une source de grâces et de toutes sortes de bénédictions, et qu'ils rentrent chez eux sanctifiés, plus forts dans la foi, plus fermes dans la vertu.

La messe d'action de grâces a été dite par M. le chanoine Coat, curé-archiprêtre de Saint-Corentin, directeur du pèlerinage. Tout le monde sait sa dévotion à Notre-Dame de Lourdes ; il a en Elle une confiance sans bornes. Il pardonnera à un témoin indiscret d'en citer un exemple. Il y a quelques années, lors d'une maladie assez grave, son principal médecin c'était la Vierge de Massabielle : toujours à côté de son lit de malade, un petit flacon rempli de l'eau

miraculeuse de la Grotte. Avec quelle foi il demandait à en boire, et quand il avait bu, avec quel accent il répétait : « Oh ! qu'elle est bonne et qu'elle fait du bien » ! Sa confiance ne fut pas trompée, et la Sainte Vierge lui rendit la santé. Aussi, qu'elle est grande sa reconnaissance envers Elle! Quand il est question de la Vierge, sa devise est : « *De Maria nunquam satis*, Pour Marie, jamais assez ». Il aurait voulu, cette année, à l'occasion des noces d'or de Notre-Dame de Lourdes, lui présenter une belle gerbe de 5.000 pèlerins ; les circonstances l'en ont empêché ; il lui a fallu en laisser 2.000 à la maison. Mais il reviendra ; et ceux-ci aussi, au mois d'Octobre, au mois du saint Rosaire, il les conduira à la blanche Madone. Plus ils seront nombreux et plus il sera content !

†

9 heures. — Les pèlerins de Quimper se hâtent vers le Rosaire. Bientôt l'église est littéralement bondée. Que de coiffes ! Quelle blancheur ! On dirait renouvelé le miracle des neiges ! La messe est chantée par M. Quidelleur, chanoine du Chapitre de Quimper. Malgré l'âge, sa voix n'a rien perdu de sa justesse ; c'était plaisir de l'entendre, et ses anciens élèves, nombreux à ce pèlerinage, se croyaient comme transportés dans la gracieuse chapelle du Kreisker, un jour de grande fête. Doux souvenir d'un heureux passé !

A l'Evangile, Monseigneur monte en chaire ; un grand silence se fait : l'Evêque va parler. Nous eussions été heureux et fiers de pouvoir reproduire ses paroles, toutes ses paroles ; nous regrettons de n'en donner qu'une pâle analyse.

La première parole qui nous vient au cœur en entrant dans cette Basilique du Rosaire est celle qui fut dite à Marie par l'ange de l'Annonciation, répétée par Jésus à sa mère, redite de siècle en siècle par l'univers chrétien, et redite encore, à satiété, par la petite Bernadette, d'une voix plus douce, plus forte que tous les bruits du monde, au cours des dix-huit visites que lui fit la Sainte-Vierge : *Ave Maria.*

Mais pourquoi, du bord du Finistère, Bretons, venons-nous à notre tour lui redire ici cette salutation pieuse ?

D'abord, parce que cela nous plaît. Nous sommes chez nous à Lourdes. L'Evêque de Tarbes et les chapelains nous le prouvent par leur cordial accueil. Et nous savons que les lieux de pèlerinages appartiennent à tous les chrétiens. Les habitants des pays qui en sont honorés n'en sont que les gardiens très heureux. La terre qu'ils gardent est le patrimoine commun des fidèles. L'Eglise est fondée sous le régime de la communauté des biens spirituels. Dans la langue catholique, les pèlerins sont des chrétiens en visite de dévotion, de reconnaissance et de prière dans une de leurs propriétés surnaturelles. Ils y sont chez eux. Seuls ceux qui ne croient pas y seraient vraiment des étrangers ; et souvent même ils cessent de l'être, la foi les y ressaisit, de manière à leur rendre l'esprit de la famille.

Pourtant, si nous aimons à venir ici plus que partout ailleurs, ce n'est pas par un simple caprice de piété. On ne se dérange pas, à ce moment de l'année, sans des raisons profondes. Nous venons ici, parce

Archives diocésaines d(Q ıper et Léon

que avant nous la Vierge y est venue. Elle a paru sur le roc qui nous porte. Elle a parlé ici. Elle a enseigné, béni, sauvé, guéri ici. Et alors, le monde catholique s'est mis en mouvement pour venir baiser la trace de ses pas et recevoir l'écho de sa parole et le rejaillissement de ses grâces. Nous autres, Bretons, nous comprenons cela mieux que d'autres. Il a suffi pour nous entraîner par milliers, depuis des siècles, à Rumengol et au Folgoat, du souvenir des grâces reçues, d'une tradition établie autour d'une statue, de l'histoire vraie d'un pauvre innocent dévot à Marie, et du nom de la Vierge miraculeuse inscrit sur les feuilles du lys issu de sa tombe et de son cœur. Toute la Bretagne a répondu. Etonnons-nous alors que l'apparition présente, parlante, de la Mère Immaculée à Lourdes ait eu encore plus de puissance et nous attire pour la 28e fois !

Et si vous voulez, maintenant, savoir le sens de notre visite cette année et des *Ave Maria* que nous réciterons, écoutez :

Nous venons féliciter la Sainte Vierge et lui exprimer notre reconnaissance pour le passé et lui porter nos vœux pour l'avenir. Déjà, cinquante ans depuis sa première descente au bord du Gave ! cinquante ans de prières et de miracles ! C'est beaucoup pour les hommes, cinquante ans ! C'est peu pour la Sainte-Vierge. Mais ce n'est qu'un commencement. Nos pèlerinages Bretons sont moins éclatants. Ils sont aussi moins jeunes. Cinq cent cinquante ans depuis la mort de Salaün le *fou du bois*, en 1358 ! Et des siècles sans nombre depuis que Rumengol attire devant sa statue pieuse la Cornouaille et le Léon ! Eh bien, nous ne sommes pas envieux ni jaloux. Puisse ce pèlerinage de Lourdes, qui éclipsa tous les nôtres, les dépasser aussi dans la durée, garder plus longtemps qu'eux, si c'est possible, sa jeunesse et sa fécondité, prolonger jusqu'au jugement dernier son action bienfaisante et sanctifiante sur la France et le monde, tandis que nous continuerons d'aimer et de servir nos Vierges de la mer, de la montagne et de la campagne bretonne. *Ave Maria !*

Mais quel sens d'intérêt général ou personnel prendront nos *Ave Maria ?* Nous ne nous bornerons pas à des compliments. Les conversations de famille ont un autre ton. Les affaires du cœur y ont la première place. Je ne suis pas chargé de dire à la Sainte Vierge tout ce que vous avez dans l'âme. Vous le lui direz vous-mêmes. Faites, en priant, le tour de vos misères et de toutes celles qui vous touchent. Racontez les peines de vos malades, présents ou absents. Pensez aux membres de vos familles, que les nécessités de la vie ou l'esprit d'aventure ont peut-être jetés loin de vous. N'oubliez pas vos pécheurs, pour lesquels vous priez depuis si longtemps. Voilà le moment de mériter leur conversion. Vous avez trois jours à passer en tête à tête avec le Refuge des pécheurs. Si vous employez bien ces heures précieuses, vous pouvez réussir. Son cœur sera complice du vôtre. Que votre âme s'élève de vos intérêts particuliers aux intérêts généraux de vos paroisses, de votre diocèse. Recommandez nos écoles, nos patronages, nos œuvres de jeunesse. Et, vous élevant plus haut encore, ayez un souvenir filial pour l'Eglise et la France. C'est grande pitié de les voir l'une et l'autre en tel état de persécution. Comment la Vierge ne répondrait-elle pas à votre appel, quand vous lui parlerez de la terre de son choix et de l'Eglise de son fils Jésus ?...

Vous ne penserez pas à tout. Faites, dès ce matin, votre revue d'ensemble pour ne rien oublier dans les jours qui suivront. Si votre conversation avec Marie est incomplète ici, vous la compléterez plus tard, dans les visites qu'elle vous fera au cher pays des aïeux. Vos

chants populaires racontent qu'elle aime à fréquenter vos familles, et que, partout où la foi et la charité sont vivantes au foyer domestique, on sait bien reconnaître la Vierge et son fils Jésus qui l'accompagne. Vous continuerez là-bas la vie de piété commencée ici pour s'épanouir un jour dans le Paradis.

Ce beau discours a profondément ému tous ceux qui l'ont entendu, et chacun se propose d'en faire son profit.

A la sortie de la messe, un petit incident ; mais rien de grave. Les pèlerins d'Albi sont là à la porte, qui attendent que nous sortions pour prendre notre place. Ils sont 8.000 et ils barrent tout le passage ; il en résulte une légère bousculade. Quelques cris poussés par les femmes ; un pèlerin a sa montre brisée ; un autre voit son chapeau emporté, et c'est tout. Bientôt l'ordre est rétabli et le calme se fait.

†††

A 2 heures, nouvelle réunion au Rosaire pour le chant des vêpres, qui sont présidées par M. Orvoën, l'excellent curé de Concarneau.

Après les vêpres, M. le Directeur du Pèlerinage donne ses avis, et l'on s'apprête à sortir pour la procession à la Croix des Bretons. Pas de bagarre à craindre, cette fois, quoique les Albigeois soient encore là, impatients comme toujours et bien pressés de prendre notre place. Toutes les mesures sont prises pour que l'ordre ne soit pas troublé, comme le matin. Hélas ! voici un nouvel ennemi ; au dehors, il pleut. Cependant, les plus braves n'hésitent pas, se mettent sur deux rangs et font la procession traditionnelle au chant des cantiques. En les voyant ainsi faire leur procession sous la pluie, les Italiens, s'ils avaient été là, auraient encore dit : *« Quella fide ! quella fide ! »* Ah ! quelle foi dans ces Bretons !

Vers 4 h. 1/2, une accalmie s'étant produite, tous les pèlerins, ceux d'Albi comme ceux de Quimper, avec ceux de Cambrai, se rendent à la Grotte pour la procession du Très Saint-Sacrement.

La procession du Très Saint-Sacrement, mais c'est le grand événement, c'est le point culminant de la journée. C'est, en effet, pendant les processions du Saint-Sacrement que se sont opérées, pour la plupart, les grandes guérisons de Lourdes. Les hommes, un cierge à la main, se mettent sur deux rangs, puis les prêtres en noir, les prêtres en surplis ; après ceux-ci les dignitaires. Notre Evêque, Mgr Duparc, porte le Saint-Sacrement ; Mgr Mignot, archevêque d'Albi, suit le dais ; après lui, vient le cortège des femmes, récitant à haute voix le chapelet. Tout le monde est grave, pieux, recueilli ; on sent qu'il se passe là quelque chose de grand, de sublime.

Nous voici sur la grande place du Rosaire. Quel spectacle

Archives diocésaines d Qu per et Léon

inoubliable, qui émeut jusqu'aux larmes tous ceux qui le voient ! Là, un immense cercle de petites voitures d'infirmes, de malades, arrêtées et roue à roue. Quel cortège pitoyable : petits rachitiques portés sur les bras de leurs mères ; aveugles, qui n'ont jamais vu la lumière ou qui l'ont perdue depuis longtemps ; jeunes filles, au délicieux et pâle visage ; jeunes gens, aux joues creusées par la terrible maladie ; vieillards même, auxquels l'accoutumance de la souffrance n'a pas enlevé un dernier espoir de soulagement. Toutes les douleurs, toutes les infirmités, toutes les souffrances sont étendues là. Tout autour, la foule prie. Le dais paraît : aussitôt tous les regards, toutes les pensées, tous les désirs des malades, comme de la foule, se concentrent sur un point unique, sur l'ostensoir d'or porté par le Pontife. C'est que Jésus est là réellement, quoique caché sous la blanche Hostie, vivant, tout puissant. Jésus ! c'est-à-dire le Fils de Dieu et le Fils de Marie, Jésus, le gracieux enfant de Bethléem, l'aimable jeune homme de Nazareth ; celui-là même qui, sur les routes poudreuses de la Judée et de la Galilée, guérissait autrefois tous les malades, qui multipliait les bienfaits sous ses pas, qui passait sa vie en faisant le bien ! Il est là avec toute sa puissance, avec toute sa bonté ! Dieu ne change pas. Nous nous sentons incapables de rendre les sentiments de la multitude en ce moment : cela se sent quand on est là ; mais cela ne se décrit point. Quelles muettes et ardentes supplications ! « Jésus, ayez pitié de moi, car mon fils, ma fille est malade... Jésus, faites que je voie, faites que je marche ! Jésus, si vous le voulez, vous pouvez me guérir. Oh ! Jésus, guérissez-moi ! » Et la foule, fidèle interprète de tous ces désirs, s'écrie à son tour : « Oh ! oui, Jésus, faites qu'ils voient, faites qu'ils entendent, faites qu'ils marchent. Oh ! Jésus, vous qui êtes la douceur et la bonté même, guérissez-les, guérissez-les tous, tous. » Et comme le Fils semble rester sourd à tous ces appels, on s'adresse au cœur de la Mère, et on lui dit : « Montrez donc que vous êtes notre Mère : que nos prières soient exaucées par Celui qui s'est fait notre Frère et qui a voulu être votre Fils ! »

Monstra te esse matrem
Sumat per te preces
Qui pro nobis natus
Tulit esse tuus.

Du haut du parvis, Jésus bénit une dernière fois son peuple et rentre de nouveau dans son temple.

Les pèlerins se dispersent lentement ; les brancardiers reconduisent les malades à leur lit de souffrance, et la place reste déserte.

Pas de miracle, point de guérison. Eh ! ne triomphez pas si vite, âmes incrédules ; et vous, âmes souffrantes, ne perdez pas courage, ne cessez pas d'espérer. Demain, peut-être,

vous trouverez la santé ; Dieu a son heure. Et d'abord, rien ne se perd en ce monde ; aucune de nos prières ne tombe à terre : c'est la loi des âmes aussi bien que de la nature. Toutes ces supplications, toutes ces larmes, toutes ces souffrances, tous ces sacrifices, toutes ces pénitences, toutes ces œuvres de dévouement, tout cela aura son efficacité sur le cœur de Dieu et nous sera payé en pluie abondante de grâces et de bénédictions, grâces pour nous-mêmes, grâces pour nos familles, grâces pour tous les êtres qui nous sont chers. Et puis, qu'on se le rappelle, ce que Jésus cherche à atteindre par la guérison des corps, c'est la guérison des âmes ; ce qu'il attend en semant les bienfaits matériels sous ses pas, c'est la moisson des vertus morales ; s'il fait des miracles, c'est pour convertir le monde à son Père ; les miracles ne sont pas la fin que Jésus veut atteindre ; ce ne sont que des moyens pour arriver à cette fin. Jésus n'a pas dit : « Suivez-moi et vous serez bien portants ; croyez en moi, aimez-moi et je vous mettrai à l'abri de toutes les adversités ; obéissez-moi et je vous ferai réussir dans toutes vos entreprises. C'est là le Dieu des Juifs qui promettait à ses serviteurs les biens de la terre, *pinguedinem terræ*... Le Dieu des chrétiens est un Dieu crucifié qui nous dit : « Que celui qui veut venir après moi se renonce à lui-même, prenne sa croix et me suive... Vous serez haïs, persécutés à cause de moi ; mais ne craignez rien, j'ai vaincu le monde... Bienheureux ceux qui souffrent ; bienheureux ceux qui pleurent. » C'est là même l'essence de la religion chrétienne ; le chrétien ne doit attendre sa récompense qu'au ciel : le calvaire d'abord, le ciel après.

Elle comprenait bien cette doctrine, cette femme des environs de Brest, mère de quatre petits enfants, poitrinaire au dernier degré, venue à Lourdes demander sa guérison. « Oh ! oui, disait-elle à un prêtre qui l'encourageait à bien prier, oh ! oui, je voudrais guérir à cause de mes petits enfants. Cependant, ce matin, à la Grotte, regardant la verdure et toutes les belles choses qui sont là, je me disais : Que tout cela est beau ! Mais aussitôt, je pensais : le ciel est plus beau encore, et je me résignais complètement à la volonté de Dieu. »

Quelle est belle, la Religion qui met de tels sentiments dans les cœurs de ceux qui souffrent ; que la vie sur la terre serait triste sans l'espérance d'être un jour heureux au ciel ! Qu'ils sont à plaindre les impies, les incrédules !!

8 heures du soir. — Encore de la pluie, du tonnerre et des éclairs ; impossible de sortir : c'en est fait de la procession aux flambeaux ; cependant, un groupe plus courageux va quand même à la Grotte ; ces quelques pèlerins allument leurs flambeaux et là, à genoux et la tête découverte, ils prient. A Lourdes, on brave tout, même la pluie. Quant à

Archives diocésaines

nous, nous croyons que le parti le plus sage est de nous coucher de bonne heure, afin de nous trouver le lendemain plus frais et plus dispos.

Mercredi 1er Juillet.

Ce matin, la pluie a cessé, et le temps, sans lequel il n'y a pas de fête complète, s'est mis à l'unisson des cœurs. Le soleil, qui s'est montré si avare envers nous dans la soirée d'hier, illumine de ses doux rayons la basilique et les alentours. Pas un nuage, et nous pouvons contempler le ciel pyrénéen dans son incomparable beauté : la journée s'annonce splendide.

Le pèlerinage de Quimper est vraiment favorisé : les deux messes de communion sont encore dites à la Grotte, la première par M. Salaün, doyen du Chapitre, la seconde par M. le chanoine Quidelleur. Même affluence à la Table sainte : nos Bretons ne peuvent se rassasier de ce pain de vie. C'est vrai que plus on mange de ce pain et plus on a faim.

A 9 heures, grand'messe au Rosaire. Un peu moins de monde. Quelques groupes, peu nombreux d'ailleurs, se sont échappés pour faire des excursions dans les environs. Ce serait fâcheux que nos pèlerins se conduisent, en quelque sorte, comme des touristes. Ce n'est pas trop de trois jours pleins à Lourdes. Il me semble entendre la bonne Mère dire à ces enfants prodigues : « Eh quoi, vous n'avez pu rester trois jours avec moi ! J'avais cependant tant de plaisir à vous voir, tant de choses à vous dire, tant de grâces à vous accorder. Restez donc avec moi ».

M. le chanoine Treussier, curé-archiprêtre de Saint-Pol de Léon, chante la messe. A l'Evangile, M. le chanoine Le Bail, curé de Plouzévédé, nous adresse une allocution bretonne, dont voici un trop court résumé :

« Nous voilà arrivés sur cette terre bénie, sanctifiée par le plus grand miracle de notre époque. L'événement de Lourdes réfute la négation du surnaturel et confirme l'enseignement de l'Eglise catholique.

» Nous sommes heureux de nous trouver ici, malgré les fatigues du voyage et l'absence du pays natal. Cet éloignement est un sacrifice pour le Breton, si attaché à sa Bretagne, où règne en général dans la famille la charité chrétienne. Mais à Lourdes, le Breton se trouve peut-être plus rapproché de sa vraie patrie, le Ciel, grâce à l'atmosphère surnaturelle qu'y a laissée l'apparition de l'Immaculée. Ici, le Breton est chez sa mère, et le Père de nos âmes nous accompagne. L'Evêque, dit saint Polycarpe, est le canal par lequel coule la vie chrétienne, et le canal prend sa source directement en Dieu. Actions de grâces soient rendues à Dieu et à la Sainte Vierge pour nous avoir donné un Père si dévoué, un vrai Breton, qui ne compte pas avec les fatigues. Merci !...

» La dévotion à Marie est un gage de prédestination sur-

Q ıper et Léon

tout à notre époque si tourmentée. Un orage épouvantable s'est déchaîné sur la France ; il a été préparé depuis des siècles par le gallicanisme et par le philosophisme. La grande Révolution en a été la première phase ; mais notre patrie ne s'est jamais relevée de cette révolte contre l'autorité religieuse. La fille aînée de l'Eglise souffre de voir sa foi attaquée, au point que sa vie comme nation est gravement compromise. Charité, justice, liberté, famille, armée, religion, rien n'est respecté. Périra-t-elle ? Le dire mériterait le reproche d'hommes de peu de foi. La Providence divine domine les agitations et les haines humaines. L'Apparition miraculeuse de Lourdes se manifeste d'une manière soudaine. Bernadette est une enfant pauvre, peu instruite, mais pure ; elle aperçoit la Dame, qui lui indique une source abondante, qui lui commande la prière, qui lui demande la construction d'une chapelle.

» L'enfant demande à la Dame son nom. L'apparition lui répond : « Je suis l'Immaculée Conception ». Ce terme dépasse l'intelligence de l'enfant et, plus tard, Bernadette en demandera naïvement l'explication ; en attendant, elle répète Conception, Conception, de peur de l'oublier. Mais ceux qui l'ont entendu le comprennent et, aussitôt, dans un élan de foi, tous s'écrient ; « O Marie, conçue sans péché, priez pour nous qui avons recours à vous ». Ainsi est confirmée la définition solennelle du 8 Décembre 1854. »

Le prédicateur établit ensuite la maternité divine de Marie contre toutes les erreurs anciennes et modernes, et termine en nous exhortant à rester forts dans la foi, à mettre toujours notre confiance en Dieu et en la Vierge Immaculée.

Pour faire l'éloge du sermon du distingué Curé de Plouzévédé, je me contenterai de citer ce bout de conversation saisi en passant : *« Piou hennez zo bet bremaïk o sarmoun ? »* — *« Aoutrou persoun Guitevede. »* — *« Mad, eur sermouner dispar eo ; n'omp ket bet inouet ouz her c'hlevet ; kalz plijadur memez hor beuz bet. »*

Pendant la messe, on fait une quête pour l'érection de la IXe station du Chemin de la croix de la montagne : c'est le cadeau que le diocèse de Quimper et de Léon offre à Notre-Dame de Lourdes, à l'occasion de ses noces d'or.

†

2 heures. — Allons, les Bretons, encore au Rosaire ; c'est l'heure des vêpres. Comme c'est beau ces vêpres chantées par tous les fidèles qui, réunissant leurs nombreuses voix en une seule, envoient vers le ciel la plus belle et la plus fervente des prières, la prière de l'Eglise ! Puissions-nous jouir, tous les dimanches et dans toutes nos églises de Bretagne, d'un semblable spectacle ! Pourquoi tout le peuple, hommes et femmes alternant, ne chanterait-il pas nos beaux

Archives diocésaines d[illegible]per et Léon

chants liturgiques ? Quel avantage pour la piété chrétienne ; combien plus grands seraient le recueillement, l'attention et la dévotion dans nos églises ! Puisqu'à Lourdes tout le monde chante, pourquoi pas chez nous, en Bretagne ?

Après le chant du *Magnificat*, Monseigneur monte en chaire ; tous les fronts s'illuminent ; un éclair de joie brille dans tous les yeux ; on s'approche pour mieux entendre : il parle si bien notre Evêque et avec tant de cœur !

Vous venez de chanter le *Magnificat*. En avons-nous le droit ? Nous aurions désiré le redire pour remercier la Sainte Vierge de quelque miracle obtenu. Déjà, c'est vrai, une malade de la paroisse de Berrien a vu son état s'améliorer. Nous espérons que la grâce lui sera accordée plus complète au cours de ce pèlerinage ou plus tard. Notre foi et notre confiance n'ont pas coutume de se décourager.

D'ailleurs, Dieu est le Maître de ses dons. Il a des vues providentielles. Il sait la mesure dans laquelle il est sage de nous donner ses miracles.

Nous autres, nous sommes souvent tentés de juger autrement que lui. Pendant que je le portais hier dans vos rangs, au milieu de vos cris de détresse et d'affection, je me demandais et je demandais à Notre Seigneur pourquoi nous, qui tenons en main dans l'ostensoir le Dieu de force et de bonté, nous n'avons pas le droit de déchaîner sa puissance à travers les malheurs qui l'implorent, et de rendre en son nom la vie et la vertu à ceux qui les réclament d'un cœur si sincère et si soumis.

Mais non. Le Maître est plus prudent que nous. Il nous a donné un pouvoir supérieur à celui des miracles, en nous faisant prêtres et sacrificateurs de son Eucharistie. Le pouvoir moindre de guérir les malades, il ne nous en concède pas l'usage, parce que notre pauvre esprit et notre pauvre cœur en useraient peut-être indiscrètement. Même entre les mains de Marie il en règle l'emploi par les lois de la prévoyance, en subordonnant sa générosité au bien des âmes, en tenant compte des secrets de l'avenir pour chacun de nous, en équilibrant nos chances de mérite avec nos risques de péché, et en soumettant les désirs de son propre cœur aux raisons de justice et de charité qui président à tout son gouvernement.

Est-ce à dire que, n'ayant pas encore eu de miracles constatés, cette année, parmi nos pèlerins, nous n'ayons pas le droit et le devoir de chanter ici, de tout cœur, notre *Magnificat ?*

A Dieu ne plaise ! Notre pèlerinage a développé notre piété et fortifié notre foi.....

Il nous a rappelé, plus puissamment que jamais, les leçons de pénitence et de prière données ici par la Sainte Vierge au monde entier.

Les prêtres qui vous accompagnent le sentent comme vous et comme moi. Est-ce que nos cœurs n'étaient pas brûlants au-dedans de nous, tandis que se déroulaient successivement nos processions, nos exercices de piété, nos passages à la Grotte, nos messes et nos vêpres solennelles ?

Voilà de quoi justifier, avec l'espoir des grâces prochaines et la certitude de notre amélioration personnelle, tous les *Magnificat* de nos âmes.

Avez-vous pensé que les Bretons ont avec cette terre de Lourdes un lien de foi très spécial et très vivant ? Au pays de sainte Anne de

la Palue et au pays de Lourdes, l'acte de foi des pèlerins porte rigoureusement sur le même point de doctrine. Nous vénérons ici Celle qui fut immaculée dans sa conception et Vierge dans sa maternité divine, et sur la terre Cornouaillaise, comme en la terre de Vannes, de Sainte-Anne d'Auray, nous vénérons la grand'mère de Dieu, qui a été le temple de l'Immaculée Conception. Et nous donnons ainsi au rationalisme du siècle passé et du siècle nouveau le plus formel démenti, puisque nous affirmons d'un seul coup, avec miracles à l'appui, la déchéance trop évidente de la nature humaine dans le péché originel et son relèvement par l'Immaculée Conception de la Sainte Vierge annonçant les gloires de Jésus-Christ vainqueur du péché sous toutes ses formes.

C'est pourquoi, en renouvelant dans quelques instants la procession du S. Sacrement, vous aurez, Bretons, des moyens plus éloquents que d'autres pèlerins pour agir sur le Cœur de Jésus. Vous direz à sainte Anne : « Vous êtes la mère de Marie, insistez pour que ce cœur habitué à vous obéir nous obtienne les grâces attendues ». Et vous direz à Marie : « Unissez vos prières personnelles à celles de sainte Anne et aux nôtres pour que Jésus, fils de l'une et petit-fils de l'autre, donne aux enfants de la Cornouaille et du Léon la bénédiction dont ils ont besoin pour leurs malades, pour leurs familles, pour leur pays.

» Vous entendrez alors le plus beau *Magnificat* que la Bretagne ait jamais chanté ! »

Après que Monseigneur est descendu de chaire, M. le Curé de Saint-Corentin monte à son tour et, dans un de ces petits mots du cœur dont il a vraiment le secret, il remercie vivement Sa Grandeur d'être venue présider ce pèlerinage, prie sainte Anne de le bénir et lui jure que les Bretons du Finistère lui seront toujours fidèles, à la vie à la mort ; car quand le Breton aime, c'est pour toujours, et quand il a donné son cœur, c'est pour ne jamais le reprendre.

† †

Maintenant, il faut encore se rendre à la Grotte pour la procession du Saint-Sacrement ; c'est nous autres, Bretons, qui la faisons ce soir ; ce sont des prêtres de chez nous, des gens de chez nous qui portent la croix, l'encensoir, le dais, les flambeaux, l'ombrellino. Nous allons voir si nous ne savons pas prier, si Jésus et sa mère resteront sourds à nos appels. Admirez en passant les belles bannières de Landivisiau, Moëlan, Châteaulin, Saint-Pol de Léon, Quimper ! M. le Vicaire général d'Albi porte le Saint-Sacrement, assisté de M. Livinec, recteur de Plouénan, et de M. Messager, aumônier de la Retraite de Quimper. Mgr Duparc suit le dais.

Arrivé sur la place du Rosaire, M. Henry, directeur du chant, fait les invocations d'usage. Sa voix claire et forte retentit jusqu'au fond de la place ; c'est un de ceux qui réussissent le mieux cet exercice. « Jésus, fils de David, guérissez nos malades » ; le peuple répond : « Guérissez nos malades ». Et voici que Jésus écoute les prières des Bretons, fidèles serviteurs de sa mère ; sa miséricorde s'abaisse et sa puissance

Archives diocésaines

éclate. Tout à coup, en effet, une jeune fille d'Albi se lève de sa couchette et tombe à genoux : elle vient d'être guérie, au passage du Saint-Sacrement. Voici, au sujet de cette guérison, le certificat qui a été délivré par le bureau des constatations :

« Mlle Joséphine Caston, de Castres, 28 ans.

» Malade depuis plusieurs années ; s'était fatiguée à soigner sa mère et dut s'aliter au mois de Février 1907. Ne buvait que du lait et des pâtes alimentaires, avait une gastro-entérite chronique, d'après le certificat médical. A pris trois bains de piscine, a été améliorée aux deux dernières immersions, s'est levée à la procession du Saint-Sacrement. La malade marche seule maintenant, mais paraît faible. »

Impossible de décrire le mouvement qui s'est produit dans la multitude quand cette guérison s'est opérée : on oublie un instant le Saint-Sacrement ! Et quand la procession est terminée, tout le monde accourt, tout le monde veut voir la miraculée, celle que Jésus a touchée de sa grâce ; tout le monde en parle et tout le monde est content. Elle n'est pas de chez nous, c'est vrai ; mais ici on est tous frères, ici il n'y a pas d'étrangers....

†

« Ah ! mais ce soir, il ne faudra pas manquer la procession aux flambeaux, le temps est magnifique et elle sera très belle ; » c'est la conversation que l'on entend dans tous les groupes. L'on soupe à la hâte, l'on achète un flambeau, et l'on se dirige vers la grotte. Comme la procession du Saint-Sacrement, la procession aux flambeaux part de la grotte, où l'on récite un chapelet avant de la commencer ; puis elle se rend à l'esplanade du Rosaire, gravit la première rampe qui va à la Basilique, descend par l'autre, continue vers la Croix des Bretons, contourne la statue de saint Michel, pour s'arrêter devant l'église du Rosaire. Tous les pèlerins ont un cierge allumé. Quand on regarde cette procession, on dirait un fleuve de lumière. Sur les divers points, le chant a lieu en diverses langues et redit les louanges de Marie, en y intercalant le gracieux refrain :

Ave, Ave, Ave Maria.

Tout à coup, des centaines et des milliers de lampes électriques font vivement resplendir la façade de la Basilique, le Rosaire, la Vierge Couronnée ; toutes les couleurs y sont : bleu, blanc, violet, rouge. La flèche, légèrement éclairée, fait rêver à la candeur de l'Immaculée.

Spectacle rare et peut-être unique au monde. « J'ai beaucoup voyagé, disait un spectateur enthousiasmé, j'ai été en Amérique, pays des choses grandioses, j'ai parcouru toutes les parties du monde ; j'ai vu des fêtes nationales, de superbes illuminations, je n'ai rien vu de si merveilleux. Que c'est

Q ıper et Léon

beau ! que c'est beau ! C'est la première fois que j'y viens, ce n'est pas la dernière, je reviendrai tous les ans. »

La procession tourne et retourne sur la place du Rosaire : très curieux, ce mouvement tournant, fait dans le plus grand ordre. Enfin, la foule se masse devant le parvis ; une voix forte et puissante entonne le *Credo,* que la foule continue : A l'*Incarnatus est,* tous, d'un seul mouvement se mettent à genoux. Que c'est imposant ce *Credo,* chanté par dix mille poitrines ! *Credo.* Oui, nous croyons en Dieu, nous, enfants de la Bretagne, nous, pèlerins d'Albi. *Credo,* oui, nous croyons à la Sainte Vierge, à l'Immaculée Mère de Dieu, à Notre-Dame de Lourdes. *Credo,* oüi, nous croyons à l'Eglise Catholique, Apostolique et Romaine. Nous croyons. *Credo ! !*

Après ce chant, Monseigneur de Quimper, qui est infatigable quand il s'agit de distribuer à ses ouailles le pain de la parole de Dieu, exalte l'union de tous les cœurs dans l'amour de Marie. Daigne Notre-Dame de Lourdes rendre cette union encore plus complète et plus parfaite ; qu'elle inspire à tous les Français l'esprit d'abnégation personnelle et l'unique désir du plus grand honneur de la Religion et de la prospérité de notre chère Patrie !

Puis tous les fronts se courbent sous la main bénissante du Pontife, et chacun se retire, gardant dans son cœur la meilleure impression de cette journée.

Jeudi 2 Juillet, fête de la Visitation.

C'est la dernière journée de notre séjour à Lourdes. Que les deux premières se sont rapidement écoulées ! Ici, le temps passe si vite !

Les messes du pèlerinage sont dites à la Grotte, à 6 h. 1/2, la première par Monseigneur, la seconde par son jeune et sympathique secrétaire général, M. le chanoine Pilven, qui accompagne Sa Grandeur. Après son action de grâces, Monseigneur se dirige tout seul et en toute simplicité vers les fontaines. La Sainte Vierge n'a-t-elle pas dit : « Allez vous laver et boire à la fontaine ». Une femme remplit son gobelet et est très heureuse de l'offrir à Monseigneur : ce sera le meilleur souvenir de son pèlerinage. Là-bas, au retour, elle racontera à ses enfants et à ses petits-enfants qu'elle a eu le bonheur d'offrir un verre d'eau à son Evêque. Aussitôt, Sa Grandeur est entourée, tout le monde veut baiser sa main, son anneau. En voyant cela, on comprend mieux cette scène de l'Evangile : « Mais qui donc m'a touché ? » — « Qui vous a touché ? Mais la foule vous presse et vous accable, et vous dites : Qui m'a touché ? » Mais voilà qu'un brancardier écarte la foule. Il y eut dans les yeux de Monseigneur comme un doux reproche : « Laissez-les, mais laissez-les venir à moi, ce sont tous mes enfants ».

†

Archives diocésaines d Q ıper et Léon

9 heures. — Depuis longtemps déjà, les Bretons sont en prière devant les piscines ; c'est l'heure où l'on va baigner les malades. Ils sont là en longue rangée, attendant leur tour. Au milieu, un groupe de prêtres, souvent les bras en croix, récite le chapelet à haute voix. M. Kerbaol, recteur du Guilvinec, M. Madec, recteur de Tréflévénez, M. Henry, directeur du chant, tous dévots serviteurs de Notre-Dame de Lourdes, expliquent tour à tour les mystères du Rosaire et, en termes émus, excitent le peuple à prier avec ardeur pour les pauvres malades. La Très Sainte Vierge a daigné écouter nos prières, et nous avons à relater une guérison :

« Madame Marie Briand, née Marie Scao, à Brélez, âgée de 44 ans.

» Certificat du docteur Le Clec'h, attestant qu'elle est atteinte d'hémoptysies compliquées d'attaques épileptiformes et d'une paralysie du bras et de la jambe du côté droit depuis trois ans. Ce certificat est daté du 26 Juin 1908.

» Le 30 Juin, la malade a vu disparaître, à la piscine, sa contracture des orteils du pied droit. L'avant-bras droit était fléchi à angle droit sur le bras, ainsi que la main sur l'avant-bras et les doigts sur la paume de la main.

» Le 2 Juillet, après la communion, la malade a pu faire avec peine le signe de la croix, puis, au sortir de la piscine, le membre supérieur a recouvré tous ses mouvements ; un tremblement continu, qui agitait la main droite depuis la veille au soir, a également disparu.

» Marie Scao déclare avoir ressenti de vives douleurs dans le genou et le pied droits, au moment où ces membres ont été guéris ; pour la guérison du bras, elle n'a éprouvé qu'un peu de chaleur. Les attaques, commencées il y a trois ans, ont cessé l'année dernière, elles étaient graves et duraient d'une heure à deux.

» La malade ne tousse pas, son teint est très pâle, elle est amaigrie. Cette guérison exige la confirmation du temps. »

Très curieuse, l'histoire de la guérison de cette femme ! L'année dernière, elle vint à Lourdes et, comme nous venons de le voir, fut guérie de son épilepsie ; mais la paralysie du côté droit restait. Cette année, elle voulait revenir : on tire une loterie, juste le billet lui échoit. Vite, on écrit à Quimper. Hélas, plus de billet de 3e classe ! Son bon Recteur lui cède son propre billet, pour lui permettre de faire le pèlerinage, et prend lui-même une classe supérieure. Il est évident que la Sainte Vierge voulait achever ce qu'elle avait commencé l'an dernier en faveur de cette pauvre femme. Elle vient donc à Lourdes, on la plonge dans la piscine, et la voilà complètement guérie, cette fois. On dira : la science discute sa guérison. Il semble qu'elle pourrait répondre : « Je ne sais pas ce que la science et les savants pensent de ma guérison; mais ce que je sais, c'est que je ne marchais

pas et maintenant je marche ; je ne pouvais remuer le bras, et maintenant je le remue. Peu m'importe l'opinion des savants ! Je me sens guérie et cela me suffit. Gloire à Notre-Dame de Lourdes ! »

On peut encore citer, comme ayant reçu des faveurs signalées de la Sainte Vierge, Mlle Françoise Quéméneur, de Berrien, âgée de 40 ans, paralysée du côté droit, et muette. Elle peut aujourd'hui marcher parfaitement ; mais son mutisme reste à peu près aussi complet qu'auparavant et la paralysie du bras n'a pas disparu.

Une fillette de 6 ans, de l'hôpital de Pont-Croix, sourde et infirme, marchait avec une béquille. Sa surdité a disparu et, le jour du départ, elle a laissé sa béquille à la gare

Une jeune fille de Bohars, Marie-Anne Cahagnon, tuberculeuse au dernier degré, a été conduite de Bohars à Landerneau en voiture, pour ne pas être obligée de changer de train ; a fait le voyage de Landerneau à Lourdes couchée sur un grabat; s'est déclarée guérie, et est revenue à la maison, assise comme tout le monde, contente et joyeuse de sa guérison.

Ces dernières améliorations n'ont pas été enregistrées par le Bureau des Constatations.

†

Après les prières aux piscines, on se réunit au Rosaire, où M. le Directeur donne ses avis pour le départ.

Aux premières heures de l'après-midi, les Bretons prennent le chemin du Calvaire ; c'est le nom de la montagne la plus proche de la Basilique. Il est beau et émouvant de voir les pèlerins partir en bon ordre de la crypte en chantant :

Oh ! kaer eo enn eur gana pigna var ar menez
Gant banielou ker skedus ag askel ann Elez.
Ann nos zo steredennet gant tan ar pilejou
Me gred bali Sant-Jacquez kouezet euz an Envou.

Au sommet de la montagne, nouvelle scène évangélique : les pèlerins s'assoient sur l'herbe, en groupes par centaines et par cinquantaines, à l'ombre des grands arbres ; ils sont fatigués et le soleil est si ardent ! On va leur distribuer à tous non pas le pain qui nourrit le corps, mais le pain qui fait vivre l'âme.

M. Didou, vicaire à Lampaul-Guimiliau, sera le prédicateur. M. Didou a le souffle de l'orateur. Dans un style imagé et poétique, il nous dit « que la Bretagne est le pays des clochers à jour et des calvaires, surtout des calvaires. La croix, on la trouve partout au pays breton : à l'ombre de l'église, sur la tombe des aïeux, sur tous les chemins. Et c'est avec raison ; car la croix est une lumière et une force, une lumière pour l'esprit, une force pour le cœur. Marins, là-bas, luttant contre la fureur des flots; laboureurs courbés sur le sillon, au milieu de vos peines, regardez la croix, et

Archives diocésaines

vous entendrez la voix du Christ qui vous dira : « Et moi aussi j'ai travaillé, moi aussi j'ai lutté, moi aussi j'ai souffert ; mais ne l'oubliez pas, après le calvaire c'est le ciel ».

Après ce beau sermon, la procession se remet en marche. M. Salaün, qui la dirige, gronde un peu les pèlerins ; mais on sait comment gronde le Doyen du Chapitre, comme une mère qui gourmande ses enfants lorsqu'ils ne sont pas sages. Et puis, comment rester fâché quand on entend chanter de tous côtés :

Jesus, peguen bras ve
Plijadur an ene
Pa vez e graç Doue
Ag en e garante.

Nous contournons les grottes des Espélugues, et nous arrivons aux lacets.

Très intéressante et pas banale du tout, cette descente par les lacets ! Du monde dessus, du monde dessous, des chants divers : ici, *Patronez dous ar Folgoët ;* là, *Guerc'hez Vari,* j'aime ton nom ; plus loin, *Laudate, laudate, laudate Mariam ;* tous les tons, toutes les notes, le tout formant un magnifique concert, peu harmonieux et peu gracieux peut-être pour les oreilles d'un musicien et d'un artiste, mais certainement très agréable à la Sainte Vierge.

A la Grotte, une agréable surprise : Monseigneur de Tarbes, ou plutôt l'Evêque de Notre-Dame de Lourdes, le gardien fidèle de sa Grotte, est là qui nous attend : il veut dire au revoir aux Bretons. Il commente avec bonheur notre cantique : « Nous venons encore » ; il nous dit de garder toujours notre cœur fort, et il le sera tant que nous aimerons Dieu, la Vierge Marie et le Pape, chef de toute l'Eglise ; de rester toujours fiers de notre foi, car la foi c'est notre plus précieux trésor, plus précieux mille fois que tout l'or et l'argent de la terre, plus précieux que tous les biens de ce monde.

Monseigneur de Quimper le remercie de tous ces bons conseils, de toutes ces bonnes paroles ; puis, en termes touchants, qui ont fait venir des larmes dans bien des yeux, il fait nos adieux à la blanche Madone de Massabielle. Adieu, non, mais au revoir, au revoir au mois d'Octobre, au revoir à l'année prochaine, au revoir au moins encore une fois quelconque, le plus tôt que l'on pourra.

Nous assistons ensuite à la procession du Saint-Sacrement faite par les pèlerins de Cambrai. Elle est moins nombreuse que celles des jours précédents, mais tout aussi pieuse.

Le soir, dernière procession aux flambeaux ; un instant toutes les églises sont illuminées, mais bientôt tout rentre dans l'ombre.

Par leur tenue générale pendant ces trois jours et ces trois nuits, par leur assiduité et leur recueillement aux offices

Q ıper et Léon

divins, les pèlerins du Finistère ont montré que la religion du Christ et l'amour de Marie sont vivants plus que jamais dans le cœur des Bretons.

Vendredi 3 Juillet.

A 2 heures du matin, les portes du Rosaire s'ouvrent pour permettre aux prêtres qui partent par les premiers trains de dire la sainte Messe, et aux fidèles d'y assister.

On expose le saint Sacrement et on fait *l'heure sainte.* Elle est prêchée par M. Joncqueur, vicaire à Plouénan. Sa trop courte méditation sur les quatre fins du sacrifice dénote chez lui une grande piété, et un grand amour pour Jésus Hostie ; cette méditation a été très goûtée des fidèles.

A 3 heures, la grand'messe a été chantée par M. Orvoën, curé de Concarneau.

Vite une dernière visite à la Grotte, et vivement à la gare, et surtout ne manquons pas le train. Je vous entends dire :

Pa vezer ker brao assamblez
A red e viche kimmiada ?
Perag eta eo er vuez
Hir an anken, berr a joa ?

On demandait, un jour, à Bernadette : « Etait-elle donc bien belle la Dame » ? — « Si belle, répondit l'enfant, que quand on l'a vue une fois, il tarde de mourir pour la revoir encore. » Telle est l'impression triste et douce à la fois qu'emporte le pèlerin de ses adieux à la Grotte chérie. On veut la revoir, la belle Dame !

Pèlerins qui n'aurez plus le bonheur de revenir à Lourdes, consolez-vous, vous irez un jour la voir au ciel. Elle l'a promis : « Et moi, je vous promets de vous rendre heureuse, non pas dans cette vie, mais dans l'autre. »

Et maintenant, heureux pèlerins, rentrons raconter à nos foyers combien le Seigneur est doux, et combien la Vierge de Lourdes est bonne.

J.-F. S.

P. S. — Nous avons su, au dernier moment, la mort de M^lle^ Quéinnec, fille de l'ancien maire de Landivisiau, pieusement décédée le surlendemain de son retour de Lourdes. Tous les pèlerins auront pour elle un souvenir dans leurs prières. Il semble qu'il soit doux de mourir immédiatement après avoir été à Lourdes et y avoir gagné le Jubilé ! Il n'y a pas de doute qu'elle ait été bien reçue là-haut par la Vierge de Massabielle qu'elle a priée avec tant de ferveur ; ce sera là une grande consolation pour sa famille que cette mort a si douloureusement éprouvée.

S.

Archives diocésaines d Q ıper et Léon

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

I. Fermeture d'écoles. — L'Evêque de Quimper adresse ses condoléances aux religieuses de son diocèse qui viennent d'être privées de leur droit d'enseigner par les arrêtés ministériels du 8 Juillet.

Cette fois, la persécution atteint les plus déshérités des enfants, les enfants sans famille.

Des orphelins et des orphelines, à Bourg-les-Bourgs, à l'Adoration de Quimper et de Brest, aux hôpitaux de Brest et de Landerneau, avaient été recueillis par la charité.

Des religieuses dévouées leur donnaient, avec l'éducation chrétienne, l'instruction nécessaire pour les préparer à la vie. Ces orphelins n'ont plus, pour la plupart, d'autres mères que ces religieuses. Ils recevaient donc l'instruction *familiale*, que les lois de tous les pays autorisent, pourvu qu'elle soit donnée par des maîtres pourvus des brevets officiels. La main de l'Etat va prendre ces enfants dans leur famille adoptive, et, quoique cette famille soit en mesure de les instruire sous le contrôle de l'Académie, il refuse ce droit élémentaire aux Sœurs de la Sagesse, de l'Adoration et de Saint-Thomas de Villeneuve.

Va-t-on maintenant leur imposer l'obligation monstrueuse de conduire leurs orphelins à des écoles sans Dieu ?...

C'est au moment où un nouveau projet de loi se prépare à accorder aux maîtres et aux maîtresses de l'enseignement public le moyen de violer impunément la neutralité autrefois promise, et menace de peines judiciaires les pères de famille qui voudraient protéger dans l'école la foi et le patriotisme de leurs enfants, que l'on ose prendre cette mesure jacobine.

Comment l'opinion publique peut-elle se résigner à une politique d'oppression brutale qu'un mouvement électoral franchement catholique suffirait à enrayer ?

II. Nominations. — Mgr l'Evêque a conféré la mozette de curé-doyen à M. Ely, recteur de Saint-Melaine de Morlaix, et à M. Le Bras, ancien aumônier de l'Hôpital de Quimperlé, à l'occasion de son cinquantenaire de prêtrise.

III. Retraites ecclésiastiques. — Les prêtres qui doivent prendre part à l'une ou à l'autre des deux prochaines retraites et qui ne se sont pas encore fait inscrire sont priés d'envoyer leur nom au plus tôt à M. l'Econome de l'Institution Saint-Vincent de Paul, Quimper.

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Intentions recommandées aux prières.

I. — **L'Eglise et la France.**
II. — **L'Enseignement chrétien.**
III. — **L'Ordination du 25 Juillet** (Retraite préparatoire du 20 au 24.)
IV. — **Retraites.** — MORLAIX, Retraite bretonne pour les femmes, du 19 au 25 Juillet,
— SAINT-SÉGAL, retraite d'Adoration, du 19 au 26 Juillet. Président : M. Le Coz, curé de Pleyben.

Monseigneur présidera la distribution des prix à l'Institution Saint-Vincent-de-Paul, mardi 21 Juillet, et à l'Ecole Saint-Yves jeudi 23.

Dimanche, comme nous l'avons déjà dit, Sa Grandeur présidera le Pardon de Notre-Dame des Naufragés, à Plogoff.

Avis de services anniversaires. — I. PLABENNEC. — Un service anniversaire pour le repos de l'âme de M. l'abbé Cuillandre, directeur de l'école chrétienne à Plabennec, sera célébré dans cette paroisse, mercredi prochain 22 Juillet, à 10 heures.

II. BOTSORHEL. — Un service anniversaire pour le repos de l'âme de M. Guenver, mort recteur de Botsorhel, sera célébré dans cette paroisse le jeudi 23 Juillet, à 10 heures.

Nécrologie. — Nous avons annoncé, dans notre dernier numéro, le décès de M. Bouard, vicaire à Plouarzel, prématurément enlevé à l'âge de 44 ans. « La mort, écrit un témoin, ne l'a pas surpris. Il en parlait souvent et s'y préparait par une vie de piété et de zèle au service des âmes... Le 29 Juin, il s'est alité, atteint d'une fièvre typhoïde compliquée bientôt de fièvre cérébrale. Dès le premier moment, il dit à ses confrères : « C'est la fin ». Il vit son confesseur à deux reprises pendant sa maladie... Du 29 Juin au 4 Juillet, le mal fut stationnaire, mais fit de rapides progrès le 5 et le 6. Le 7, à 8 heures du matin, se produisit un transport au cerveau ; l'agonie, accompagnée de grandes souffrances, se continua encore quelque temps ; à 9 h. 1/2, M. Bouard rendait son âme à Dieu... Ses confrères et les paroissiens de Plouarzel le regrettent vivement ; car, par l'aménité de son caractère et son zèle dévoué il avait su gagner tous les cœurs... »

R. I. P.

Archives diocésaines d Q ıper et Léon

LESNEVEN. — **Visite de Mgr l'Evêque et bénédiction d'école.** — Mgr Duparc a fait son entrée solennelle à Lesneven, samedi dernier, à 2 heures. Reçu par le clergé et la municipalité, acclamé par la population, Monseigneur s'est rendu processionnellement à l'église, où M. le chanoine Cozic lui a souhaité la bienvenue. L'Evêque a répondu en invitant les paroissiens de Lesneven à rester fidèles à la devise de leur patron, saint Michel : *Quis ut Deus ?* et à soutenir en toute circonstance les droits de Dieu.

A l'occasion du cinquantenaire des apparitions de Lourdes, Sa Grandeur a pris de nouveau la parole au salut du soir.

Le lendemain, dimanche, après avoir célébré la messe à 8 heures, Monseigneur, en présence d'une foule innombrable, a béni l'école libre des filles élevée par les soins de M. le Curé. M. Soubigou a prononcé de fortes et chrétiennes paroles, qui furent accueillies par d'unanimes applaudissements.

Puis la procession de Lesneven s'est dirigée vers le Folgoët, où Monseigneur, infatigable, doit présider le « Pardon des enfants ».

Nous recevons, au dernier moment, une relation complète de la visite de Monseigneur à Lesneven. Nous la publierons la semaine prochaine, avec le compte rendu de la fête du Folgoët que l'abondance des matières nous empêche d'insérer aujourd'hui.

Succès scolaires. — QUIMPER. — On nous communique, et nous sommes heureux d'annoncer les résultats obtenus par l'Institution Saint-Vincent de Paul aux examens du baccalauréat ès lettres, session de Juillet. Sur 14 élèves présentés, 11 ont été déclarés admissibles, à savoir :

1re partie (latin-grec) : 7 présentés, 6 admissibles ; 2e partie (philosophie-lettres) : 7 présentés, 5 admissibles.

Ecoles fermées. — Un décret paru au *Journal officiel* du 8 Juillet ordonne la fermeture, pour le 1er Septembre prochain, d'une nouvelle série d'établissements congréganistes parmi lesquels *5 écoles annexes* dans le Finistère, à savoir : école des Filles de la Sagesse, à Quimper ; écoles des Sœurs de l'Adoration Perpétuelle, à Quimper et à Brest ; écoles des Dames de Saint-Thomas de Villeneuve, à Brest et à Landerneau.

Les établissements « hospitaliers » auxquels ces écoles étaient annexées sont maintenus ; mais les religieuses qui — pourvues du brevet d'institutrice — y donnaient l'instruction aux enfants recueillis seront forcées de les envoyer désormais dans une autre école. Ce sont de graves embarras, c'est surtout un surcroît de dépenses, spécialement pour les excellentes Sœurs de l'Adoration, qui déjà ne parvenaient à nourrir leurs orphelines qu'en se privant souvent elles-mêmes du nécessaire. Comme les autres, elles sont frappées uniquement à cause du principe religieux qu'elles représentent et à cause du bien qu'elles accomplissent avec un incomparable dévouement. Cette nouvelle épreuve ne les découragera point ; réconfortées par la bénédiction et les encouragements paternels de leur Evêque, elles comptent sur la Providence et la généreuse sympathie des catholiques, qui leur est de plus en plus assurée.

CARHAIX. — **Le Couvent des Ursulines.** — La maison des Ursulines, avec toutes ses dépendances, avait été acquise par la municipalité au prix de 50.100 francs. Mais une surenchère du sixième a été mise, avant l'expiration du délai légal, au nom d'une personne que nous savons être dûment autorisée par qui de droit. Une nouvelle adjudication sera donc nécessaire.

LESNEVEN. — **Retraite de femmes**, *du 5 au 12 Juillet 1908.* — 32 paroisses ; 50 retraitantes : Kersaint-Plabennec, 3 ; Landéda, 3 ; Loc-Maria-Plouzané, 3 ; Plouarzel, 3 ; Plounévez-Lochrist, 3 ; Saint-Pabu, 3 ; Brélès, 2 ; Bodilis, 2 ; Le Drennec, 2 ; Kerlouan, 2 ; Plounéour-Trez, 2 ; Ploudaniel, 2 ; Saint-Vougay, 2 ; Bourg-Blanc, 1 ; Cléder, 1 ; Le Folgoat, 1 ; La Forêt-Landerneau, 1 ; Guipavas, 1 ; Lampaul-Guimiliau, 1 ; Lampaul-Ploudalmézeau, 1 ; Lesneven, 1 ; La Martyre, 1 ; Ile Molène, 1 ; Plabennec, 1 ; Plouescat, 1 ; Ploudern, 1 ; Plounider, 1 ; Saint-Renan, 1 ; Saint-Servais, 1 ; Trégarantec, 1 ; Crozon, 1 ;

SAINTE-ANNE D'AURAY. — **I. Pèlerinage du Tiers-Ordre franciscain.** — Le 8e pèlerinage annuel franciscain à Sainte-Anne d'Auray est fixé au dimanche 19 Juillet. La veille, au soir, comme les années précédentes, il y aura procession aux flambeaux suivie de l'Adoration nocturne.

Une large part sera faite aux allocutions en langue bretonne.

II. Fêtes solennelles, *25-26 Juillet*, sous la présidence de Monseigneur Gouraud, évêque de Vannes, assisté de Monseigneur Conan, archevêque de Port-au-Prince, et de Monseigneur Guiot, évêque de Augustopolis.

PROGRAMME. — *Samedi 25 Juillet*, à 5 h., vêpres pontificales à la *Scala Sancta ;* sermon par M. le chanoine Valentin, doyen de la Faculté des Lettres à l'Institut Catholique de Toulouse. — Au retour de la *Scala Sancta*, procession du T. Saint-Sacrement.

8 h. 1/2, procession aux flambeaux.

Dimanche 26. — Messes depuis 3 h. 1/2.

A 8 h., dans la chapelle de l'archiconfrérie (abside Sud), réunion pour les Mères chrétiennes et messe par Monseigneur Gouraud.

9 h. 1/2, messe pontificale ; 11 h., dernière messe.

2 h., vêpres pontificales ; allocution par Monseigneur l'Evêque de Vannes.

Archives diocésaines d[illegible] Q[illegible]iper et Léon

CHRONIQUE GÉNÉRALE

Rome. — Malgré les nouvelles alarmantes données par quelques journaux, la santé du Saint-Père continue à être bonne.

Le 10 Juillet, il a reçu les curés de Rome. Le cardinal Respighi, vicaire du Pape pour le gouvernement du diocèse de Rome, assistait à l'audience. Le secrétaire du collège des curés a lu une adresse. Pie X a remercié les curés de leurs souhaits à l'occasion de son jubilé. Il a insisté sur l'importance de la mission des curés ; difficile dans les petites villes, elle l'est davantage dans les grands centres. Il leur a recommandé de s'appliquer à la formation de leurs vicaires.

Quelques jours auparavant, Pie X avait reçu les recteurs et les élèves du séminaire romain et du séminaire Pie. Le cardinal vicaire, qui les a présentés, a exprimé leurs souhaits à l'occasion du jubilé sacerdotal. Le Pape a répondu en leur recommandant surtout la vertu de l'obéissance. Les séminaristes ont assisté à la messe que le Pape a célébrée avec le calice et le ciboire qu'ils lui avaient eux-mêmes offerts.

* * *

Le Pape vient de publier un nouveau règlement pour les Congrégations romaines. C'est un acte très important qui unifie et simplifie les ressorts des tribunaux du Saint-Siège et rend le recours aux diverses Congrégations plus facile, en particulier pour les pauvres. Depuis Sixte V, rien d'aussi grave n'avait été fait en ce genre.

* * *

La messe du jubilé à Saint-Pierre n'aura pas lieu le 18 Septembre, qui serait l'anniversaire de l'ordination sacerdotale du Pape ; mais à cause des vacances, cette cérémonie a été renvoyée au 16 Novembre qui est justement le 25e anniversaire de la consécration épiscopale du Souverain Pontife et ouvre ainsi son jubilé épiscopal.

Montauban. — **Fier langage.** — Mgr Marty, évêque de Montauban, est poursuivi devant les tribunaux — comme Mgr Duparc — pour « entraves à la liberté des enchères ». A ceux de ses diocésains qui lui ont à cette occasion exprimé leurs vœux, leurs félicitations ou leurs condoléances, il a adressé une lettre de remerciements dont nous citons ce passage : « Peu nous importe à nous, évêque par la grâce de Dieu, d'être absous ou condamné par un tribunal. Il nous importe seulement de faire notre devoir : nous l'avons fait hier, en apprenant ou en rappelant à nos diocésains les peines encourues par les acquéreurs de biens ecclésiastiques. Nous le ferons demain, quoi qu'il arrive ; et si un jour venait où nous aurions à souffrir pour la religion et la liberté, nous bénirions ce jour comme le plus heureux de notre vie.

» En attendant, nous croyons que le peuple aimerait voir comparaître devant des magistrats qu'il paie, non point les évêques qui l'aiment, mais les malfaiteurs petits et grands qui l'exploitent. Le peuple a raison. »

Tulle. — **Le nouvel Evêque.** — Le Souverain Pontife a nommé évêque de Tulle M. l'abbé Albert Nègre, supérieur du Grand-Séminaire de Mende.

Né en 1853, à Saint-Bonnet-de-Chirac (Lozère), élève du collège romain, docteur en théologie, il fut missionnaire de 1879 à 1881 et professeur de théologie dogmatique de 1881 à 1906, supérieur du Grand-Séminaire en remplacement de Mgr de Ligonnès depuis 1906, il est l'auteur d'une théologie très estimée.

C'est un prêtre remarquable par la gravité de sa vie, la sûreté de sa doctrine, son intelligence et son dévouement aux œuvres d'apostolat.

Regretté de tout le diocèse de Mende, il sera pour le diocèse de Tulle un évêque distingué par ses éminentes qualités.

Peines canoniques. — *La Croix* du 17 Juin a donné la note suivante relative aux peines canoniques encourues par ceux qui ont voté la loi de séparation.

« C'est à cette question générale que se ramènent les doutes posés par un vicaire général à la Sacrée Pénitencerie. Celle-ci y a répondu par un rescrit daté du 20 Mai 1908, que les *Questions ecclésiastiques* publient et commentent.

» Les députés et sénateurs qui, en France, ont voté la loi de séparation, ont-ils encouru l'excommunication portée par la législation canonique contre tous ceux qui attentent aux droits fondamentaux de l'Eglise catholique ? Oui, déclare la Sacrée Pénitencerie, ils tombent du fait même de leur vote, sous le coup de l'excommunication *latæ sententiæ*. Cette censure suppose une faute grave, et n'est donc encourue que si, en fait, les conditions exigées pour une faute grave se sont trouvées réunies.

» Au regard de la sépulture ecclésiastique, la Sacrée Congrégation donne une règle que les *Questions ecclésiastiques* résument ainsi :

» 1° Si les auteurs de la loi de séparation viennent à décéder repentants ou pénitents, on ne doit pas leur refuser les honneurs accoutumés. Les confesseurs, appelés à régulariser de pareilles situations, sauront désormais qu'ils ont devant eux des excommuniés et des pécheurs publics.

» 2° Si le fait du repentir ou de la pénitence demeure douteux, il y a lieu de s'en tenir à cette pratique : accorder seulement à ces parlementaires défunts une messe basse avec simple absoute du corps.

» 3° S'il est notoire qu'un sénateur ou député, ayant voté la loi de séparation, est mort dans les dispositions qui ont dicté son vote, il est indigne de la sépulture ecclésiastique. »

Archives diocésaines d Quimper et Léon

M. le docteur Quilliet, dans les *Questions ecclésiastiques*, fait cette observation :

« Le rescrit que nous rapportons vise directement les sénateurs et députés qui ont voté la loi de séparation proprement dite. Mais il est permis d'en faire l'application, sans crainte d'erreur, aux sénateurs et députés qui ont, depuis lors, voté les lois consécutives, et notamment la loi de dévolution des biens ecclésiastiques. Ces votes, comme le précédent, sont attentatoires aux droits essentiels de l'Eglise catholique. »

BIBLIOGRAPHIE

Traité de la Police du Culte sous le Régime de la Séparation, par L. Crouzil, docteur en droit civil et canonique, professeur à l'Institut catholique de Toulouse. 1 vol. in-16. Prix : **3** fr. (Bloud, éditeurs.)

Le présent livre est d'un caractère essentiellement pratique. On y traite successivement des divers modes d'exercice du culte sous le régime de séparation, de la police du culte à l'intérieur des églises, des cérémonies et manifestations extérieures du culte, des monuments, signes et emblèmes religieux, des atteintes à la liberté de conscience, des troubles apportés à l'ordre public par les ministres du culte dans l'exercice de leur ministère, de la police spéciale des objets et monuments classés. C'est la première fois que ces questions, encore obscures et indécises pour bien des esprits, sont traitées avec cette ampleur et cette précision. L'ouvrage rendra des services inappréciables aux administrations diocésaines, aux curés, aux membres des conseils paroissiaux, à tous ceux que la crise matérielle de l'Eglise préoccupe et qui veulent s'éclairer sur sa situation légale.

Manuel pratique du Conférencier-Projectionniste, par G. Michel Coissac, rédacteur en chef du *Fascinateur*, directeur du service des projections de la Maison de la Bonne Presse. 1 vol. in-16 de 224 pages, avec 73 figures. Prix : broché, **2** fr.

Voici, condensée sous un format de poche, une véritable *Somme* des connaissances indispensables au praticien et à l'amateur. Il n'est pas téméraire d'affirmer que ce livre est voué d'avance au succès, puisque d'Angleterre, d'Italie, d'Espagne et de Russie, l'éditeur a reçu déjà des lettres demandant l'autorisation de le traduire.

En vente à la librairie J. Salaun, Quimper.

La Société de Publicité religieuse, 6, place de la Bourse, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour la *Semaine religieuse* de Quimper.

VIN BLANC DE TOURAINE, *garanti pur*, pour la Messe : **70** fr. la pièce **40** fr. la 1/2 pièce. Fût perdu, gare Richelieu. **Comte du Fort,** château du Verger, **par Richelieu** (Indre-et-Loire).

L'Administrateur-Gérant : Ar. de Kerangal.

Quimper, typographie de Kerangal, imprimeur de l'Evêché.

23e Année. **Vendredi 24 Juillet 1908.** N° 30.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

SOMMAIRE

I. Partie officielle. — *Communications de l'Evêché.*
II. Partie non officielle. — Priez pour vos prêtres.
III. — *Chronique du diocèse :* Intentions recommandées aux prières; Offices extraordinaires; L'Ordination; Avis; Retraite sacerdotale à Redon; Biens ecclésiastiques; Lesneven; Le Folgoët; Plogoff; Port-Launay; Guilers-Brest; Châteaulin; Quimper; Bibliographie bretonne; etc.
IV. — *Chronique générale :* Rome; Saint-Brieuc; Pèlerinage National à N.-D. de La Salette.
V. — *Bibliographie.*
VI. — *Annonces et avis.*

Offices de la semaine.

Dimanche, 26 Juillet. — 7e Dimanche après la Pentecôte. Ste ANNE, Mère de la T. Sainte Vierge. Double de 1re classe avec Octave. Blanc. A la messe, mémoire du Dimanche.

Vêpres de Ste Anne, avec mémoires du suivant et du Dimanche.

Lundi, 27. — S. Samson, Evêque *(au Propre diocésain).* Semi-double. Blanc.

Mardi, 28. — S. Nazaire et ses compagnons, Martyrs. Semi-double. Rouge.

Mercredi, 29. — Ste Marthe, Vierge. Double-majeur. Blanc.

Jeudi, 30. — S. Guillaume, Evêque *(au Propre diocésain).* Double. Blanc.

Vendredi, 31. — S. Ignace de Loyola, Confesseur. Double. Blanc.

Samedi, 1er Août. — S. Pierre aux liens. Double-majeur. Blanc.

Dimanche, 2. — 8e Dimanche après la Pentecôte. Octave de Ste Anne.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Plogonnec et Ouessant	du 27 au 31 Juillet.
Ursulines de Morlaix et Saint-Louis de Brest	du 1er au 8 Août.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

I. On recommande d'une manière expresse aux prêtres qui doivent assister à la cérémonie de l'ordination ou prendre part aux retraites pastorales d'apporter avec eux un surplis.

II. Nominations. — Par décision de Mgr l'Evêque, ont été nommés :

M. Le Pemp, vicaire à Kerlouan, vicaire de Meilars ;
M. Le Bras, vicaire de Meilars, vicaire à Kerlouan.

PARTIE NON OFFICIELLE

Priez pour vos prêtres.

L'approche des Retraites ecclésiastiques doit rappeler aux fidèles le devoir qui leur incombe en tout temps, et qui s'impose plus encore pendant ces jours.

Notre société rationaliste et impie en veut au prêtre. Faut-il s'en étonner ? Quand elle n'admet plus Dieu, comment verrait-elle quelque part des représentants de Dieu ? Elle dépouille le prêtre de son prestige, de son caractère surnaturel, elle ne considère en lui que l'homme ; ou plutôt elle le distingue encore, mais pour créer contre lui des lois et des mesures d'exception, parce qu'il se dit l'Homme de Dieu, comme les Juifs condamnaient Notre-Seigneur parce qu'il se disait le Fils de Dieu.

Les vrais fidèles ne subissent pas l'influence de ces doctrines perverses qui, en visant le prêtre, s'attaquent surtout à Dieu et à l'Eglise. Ils multiplient, au contraire, les témoignages d'estime envers lui ; c'est la protestation de ceux qui ne manient ni la parole ni la plume, mais elle est la plus éloquente. Ils vouent au mépris et combattent de toutes les manières la presse qui ne paraît vivre que pour vilipender les personnes et les choses sacrées et empoisonner le public.

C'est surtout un besoin pour les fidèles de recommander à Dieu ses ministres avec une ferveur d'autant plus grande que d'autres s'acharnent davantage après eux. Ils l'attaquent en haine de Dieu et de l'Eglise sans tenir compte de ses qualités, de sa charité, de son dévouement, de sa science ; aimons-le, estimons-le à cause de Dieu et de l'Eglise, sans tenir compte de ses imperfections. Et que cette respectueuse estime, toute surnaturelle, ait son expression dans une prière fervente.

Donc, que tous et chacun prennent cette pieuse résolution : « En ces jours où le clergé diocésain va se retremper dans les exercices de la Retraite, pour nos prêtres surtout, nous allons prier et offrir quelques sacrifices... Nous recueillerons au centuple les fruits de cette grande charité. »

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Intentions recommandées aux prières.

I. — **L'Eglise et la France.**
II. — **L'Ordination du 25 Juillet. Les nouveaux prêtres.**
III. — **Les Retraites ecclésiastiques** : du 27 Juillet au 1er Août; du 3 au 8 Août.

Offices extraordinaires.

Quimper. — CHAPELLE DE LA RETRAITE. — Lundi 27 Juillet, réunion des Mères chrétiennes. A 8 heures, messe ; instruction et bénédiction du T. Saint-Sacrement.

L'Ordination. — L'Ordination générale de fin d'année a lieu, on le sait, le 26 Juillet, fête de saint Jacques, apôtre, c'est-à-dire demain samedi. Elle comprendra 36 prêtres, 31 diacres et 21 sous-diacres.

La retraite préparatoire a été prêchée par le R. P. Mouton, Rédemptoriste.

L'ordination du samedi (ordres majeurs) se fera à l'église paroissiale de Saint-Martin, et commencera à 7 heures. Ce matin (vendredi), dans la chapelle du Séminaire, a lieu la cérémonie de la tonsure et l'ordination des minorés.

De Brest, Mgr l'Evêque se rendra directement à Morlaix où il doit présider, dimanche, le pèlerinage-congrès de la Salette.

Avis. — On engage les prêtres à profiter de la retraite ecclésiastique pour se procurer les feuilles, pour Bréviaire et Missel, de l'office des Apparitions de la T. Sainte Vierge à Lourdes qui sera obligatoire en 1909. On en trouvera chez M. Salaun, libraire.

Retraite sacerdotale à Redon. — L'Union Apostolique des Prêtres séculiers convoque ses membres à une retraite fermée, qui sera donnée à Redon (Maison des Retraites), du 14 au 18 Septembre. Les confrères qui, sans faire partie de l'œuvre, seraient désireux d'assister à cette retraite, pourront s'y faire admettre en adressant une demande à M. Cogneau, Directeur au Grand Séminaire, Lambézellec.

Biens ecclésiastiques. — On annonce, pour le 1er Août, la mise en vente de deux fermes appartenant au Petit-Séminaire de Pont-Croix. Ces biens n'ont jamais été cédés ni à l'Etat ni aux

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Domaines. C'est dire que nul n'en peut acquérir la propriété, à quelque prix que ce soit, si ce n'est des mains des légitimes propriétaires ou avec leur autorisation expresse.

LESNEVEN. — **Cinquantenaire de N.-D. de Lourdes et bénédiction d'une école chrétienne.** — Le samedi soir, 4 Juillet, la ville de Lesneven, sous l'inspiration de N.-D. du Folgoët, célébrait le cinquantenaire de N.-D. de Lourdes, par une fête dont tous ceux qui en furent les témoins ne perdront jamais le souvenir. Mgr l'Evêque avait paternellement accepté de la présider. Ah ! qu'il était impatiemment attendu par toute cette population chrétienne du Léon, toujours si heureuse de prodiguer les manifestations de sa piété filiale à son Evêque, à son Père !

Quand les cloches annoncèrent son arrivée, tout Lesneven était à la gare pour le saluer et lui faire cortège. Et quel rayonnement sur les visages ! Quelle délicieuse intimité dans ces réunions que provoque l'Eglise et où nul n'est privé de sa part de la joie que possède la grande famille ! Au presbytère, Monseigneur reçut d'abord le Conseil municipal en corps, que présentait le maire de son choix unanime, M. le docteur Odeyé. Avec quelle délicatesse, sous l'inspiration d'un cœur ardemment chrétien, ce digne héritier de toutes les traditions léguées par le vénérable M. Bergot dit à l'Evêque la joie de tous, la fidélité toujours plus dévouée de Lesneven à ses croyances et à celui qui a mission de les sauvegarder, le bonheur d'être chrétien qu'on ne sent jamais si vif que lorsque des orages mauvais viennent le menacer. Monseigneur, dans sa réponse, nous donna l'illusion de croire qu'il avait toujours vécu parmi nous, tant il mit de précision et de chaleureuse cordialité à évoquer le passé chrétien du pays de Lesneven. L'impeccable archiviste diocésain qui l'accompagnait n'a pu qu'en être lui-même étonné et ravi.

Le cœur de l'Evêque se doit à tous ; chacun en a sa part et tous l'ont tout entier. Les courses de Monseigneur recommencent. Il va apporter la joie de sa présence et de sa parole successivement aux pauvres, aux malades de l'hospice qui n'avaient pu accourir vers lui ; aux religieuses de la Retraite, que les coups de l'an dernier ont privées de leurs enfants ; aux instituteurs chrétiens, si nécessaires, si chers à Lesneven ; au patronage, où de zélés vicaires, par je ne sais quel charme, attirent et fixent tous les jeunes gens de la ville. Nul ne fut oublié...

A 6 heures, M. le Curé tint à grouper autour de Monseigneur, avec son conseil paroissial, tous les amis qu'il pouvait recevoir. Dans un toast, dont chaque parole allait au cœur, il présenta à son Evêque, en caractérisant la forme précise du dévouement de chacun, les auxiliaires laïques dont il est sûr d'avance que le concours ne lui sera jamais refusé. Monseigneur répondit en déclarant qu'il était tenté de porter un toast à ses prédécesseurs qui avaient su choisir un tel pasteur pour de tels fidèles...

Mais on se hâtait ; la cloche du soir nous appelait à l'église où l'on craignait, en s'attardant, de ne plus trouver de place. Elle était parée avec un goût merveilleux qui faisait resplendir sa modestie. Les chants d'un chœur qu'en cinq jours un vrai artiste, M. Huntziger, avait excellemment préparé, accueillaient notre Evêque, et nous eûmes l'impresssion que Lesneven ne manque d'aucune des ressources que possèdent les grandes villes quand il s'agit d'épanouir sa foi...

Monseigneur était en chaire, et ce fut un enchantement : le moyen de ne pas être toujours nouveau, quand toutes les circonstances ambiantes inspirent un grand orateur et qu'il fait parler tout les objets qui l'entourent ? Saint-Michel de Lesneven, et dans son voisinage le Folgoët, lui rappelèrent Lourdes d'où il nous revenait, et il nous distribua — avec quelle force et quelle grâce, avec quelle hauteur de doctrine et quelle transparence de paroles ! — les leçons de foi active, de confiance en Dieu et de mortification chrétienne que Lourdes proclame. Puis il nous donna la bénédiction du T. Saint-Sacrement.

Alors on sortit sur la place du général Le Flô, pour jouir du spectacle de la ville entièrement illuminée en l'honneur de la Mère du Ciel et du paternel prélat. Aucune maison ne faisait tache noire ; les plus pauvres avaient trouvé des ressources pour contribuer à cette fête, et, cette nuit-là, la lumière électrique, que nous devons à une municipalité amie de tous les vrais progrès, avait dû s'éclipser et s'éteindre devant l'éblouissement des fenêtres. Un feu d'artifice, dont le succès fut complet, couronna cette belle fête.

Et nous eûmes encore les prémices du lendemain. Quand Monseigneur eut célébré la messe de 8 heures, une procession l'attendait ; car tant qu'il fut à Lesneven, M. le Curé eut la cruauté de ne lui laisser aucun moment de repos. Et ce qu'il y a de plus fort, c'est que Monseigneur trouvait qu'il en avait le droit : car M. Cozic, cette fois, le conduisait à la maison d'éducation chrétienne qu'il a eu l'audace de construire. C'est un magnifique établissement ; un des plus distingués architectes de notre pays, M. Serrurier, en a dressé le plan, si bien réalisé par l'entrepreneur, M. Mazé. L'année dernière, un décret avait fermé aux enfants l'école de la Retraite, et Lesneven était en deuil. M. le Curé, qui n'a pas pour principe de pleurer, les bras croisés, devant des ruines, dans une attitude de stérile désespoir, alla visiter ses ouailles. Les bonnes volontés s'offrirent avec un généreux empressement, et sa paroisse ne souffrira pas ; car, en moins d'un an, un nouvel édifice se trouve prêt à ouvrir ses portes aux jeunes filles de Lesneven et à celles qui, de tous les environs, se laisseront attirer par tous les agréments qu'on leur y aura préparés, par le besoin d'une éducation parfaitement chrétienne, et par le mérite de maîtresses choisies, au courant de tous les programmes.

Au seuil de cette maison, c'est M. Soubigou, notre conseiller général, qui accueillit Monseigneur. Il est assez connu ; on sait que

Archives diocésaines de Quimper et Léon

nul ne représente mieux que lui et ne peut mieux exprimer les sentiments d'une population dont les suffrages volent vers lui. En offrant cette maison à son Evêque, avec quelle fierté, après avoir salué les nobles victimes qui pleurent à la Retraite leurs enfants dispersés, il réclame, pour les pères de famille, le droit sacré, inviolable et dont nulle oppression ne pourra les dépouiller, d'élever chrétiennement leurs enfants. Hélas ! je le trahirais indignement en essayant de résumer son discours. Et il fallait être là pour jouir de l'allégresse de l'Evêque et du Père, ravi de constater qu'à Lesneven la foi chrétienne bâtit toujours du nouveau sur des ruines.

Quand furent bénites toutes les salles où Notre Seigneur continuera à enseigner, la procession de Lesneven reprit Monseigneur, qui allait, pour le reste de la journée, se donner au Folgoët.

***

Le Folgoet. — Pèlerinage des enfants. — Ils s'en viennent, les petits enfants, accrochés aux robes de leurs mères ou portés sur les bras de leurs papas, non seulement des paroisses voisines, mais de Plounéour et de Plougastel, et de Brest et de Landéda, et de Porspoder et de Saint-Pol..... Beaucoup sont venus en procession. Vingt-deux croix ou bannières précèdent le cortège qui conduit Monseigneur, à 10 h. 1/4, de l'église au champ du Couronnement. Dix mille pèlerins se pressent autour de l'estrade où M. le chanoine Léon célèbre la sainte messe, en présence de cinquante-huit prêtres ; et, sous les parapluies qu'il faut tenir ouverts pendant près d'une heure, cette foule chante à plein cœur le *Gloria* et le *Credo* et récite, alternativement avec le clergé, aux intentions que M. le Recteur indique et commente à chaque dizaine, les *Pater* et les *Ave* d'un chapelet entier. « Les bras en croix, demande M. le Recteur, pour réciter la dernière dizaine aux intentions des petits enfants ! » Et l'on est témoin de ce touchant spectacle : les pères et les mères de famille prenant dans leurs mains les mains de leurs enfants et les élevant vers le ciel, persuadés que Jésus et Marie ne sauraient résister à la prière de l'innocence.....

On a souvent remarqué une prédilection de Notre-Dame du Folgoët pour les humbles et les petits ; parmi les grâces de guérison obtenues dans son sanctuaire, les plus belles sont accordées à des enfants : témoin le jeune Joseph Abiven, de Plabennec, qui, terrassé par des crises épileptiques en moyenne cinq fois par jour, fut guéri au mois de Mai 1902 ; témoin surtout un autre petit garçon de Bodilis, Jean-Louis Jaffré, âgé de 3 ans, guéri le 25 Février 1904 après un vœu fait par ses parents à Notre-Dame du Folgoët. Le médecin avait fait comprendre au malheureux père que ses visites étaient inutiles ; tout était déjà préparé pour la veillée de mort et, un jour après, l'enfant était guéri !... Joseph Abiven et Jean-Louis Jaffré, tous deux forts et bien portants, se trouvaient parmi les jeunes pèlerins du Folgoat ; M. le Recteur les a présentés à Monseigneur, qui a été heureux de les bénir...

Le ciel se rassérène au moment où Monseigneur, la messe terminée, s'avance pour adresser à son peuple, en pur breton, un appel enflammé à la confiance envers Marie... ; puis la procession se reforme pour ramener Monseigneur à l'église, au chant du *Patronez dous ar Folgoat.*

***

Il est midi. Les pèlerins se disséminent, tandis que le soleil semble vouloir prendre sa revanche de sa défaite du matin...

Au presbytère, M. le Recteur se fait l'interprète de ses confrères et des fidèles en bénissant la Vierge Marie de leur avoir donné un évêque selon leur cœur ; puis il remercie Monseigneur de la distinction dont il a honoré, en sa personne, le sanctuaire du Folgoët. — Monseigneur se réjouit du spectacle édifiant qu'il lui est donné de contempler, en ce lieu béni ; il déclare que s'il n'a pas voulu tarder davantage à venir saluer N.-D. du Folgoët, c'est afin de témoigner que, « portant Notre-Dame incrustée dans sa croix pectorale, il la porte aussi, et bien mieux, dans son cœur. » — Enfin, M. le Maire du Folgoët assure Monseigneur des sentiments chrétiens de la population qu'il représente.

Cependant, à l'église, de nouveaux groupes de pèlerins ne cessent de défiler devant l'antique statue de Notre-Dame, que l'on a descendue aujourd'hui de son trône : c'est à qui la serrera le plus fort contre ses lèvres et sur son cœur ; et les petits enfants, instruits par l'exemple de leurs parents, embrassent eux aussi, vigoureusement, la vénérée Madone..... La grande place est noire de monde, et l'on n'exagère pas en évaluant à 18.000 personnes la foule qui s'y entasse à l'heure des vêpres. Cette foule s'ouvre, recueillie, et se signe respectueusement au passage de la Vierge couronnée que l'on porte, ce soir, les joues tout humides encore des baisers de ses enfants, au pied de l'autel où Sa Grandeur célèbre les vêpres solennelles.....

Et voici que de nouveau l'on jouit de l'entendre. Nous regrettons de ne pouvoir donner ici qu'une simple analyse de son discours.

—

« Sinite parvulos venire ad me.
Laissez venir à moi les petits enfants. »

En présence de cette multitude assemblée autour de N.-D. du Folgoët, et où se pressent si nombreux les tout petits enfants, je serais tenté, sans faire injure aux autres pardons, de dire avec le poète Lorientais :

Ce pardon, sans mentir, est le roi des pardons.

Car ailleurs j'ai pu rencontrer des foules aussi empressées et aussi pieuses que celles-ci ; mais je n'en ai pas vu où l'enfance souriante et joyeuse ait donné à une réunion de prière un caractère si spécial et si touchant.

Qu'est-ce qui vous a attirés ici, enfants et parents chrétiens ?

Ce n'est pas le soleil, puisque la Vierge et le bon Dieu ont voulu que le Ciel soit gris et pluvieux. Vous en aurez plus de mérite. Votre acte de foi et de confiance leur donnera plus de joie.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Je sais pourquoi vous êtes venus. Jésus et Marie vous ont répété la parole de l'Evangile : « Laissez venir à moi les petits enfants ».

Marie, qui n'a eu qu'un enfant, mais un enfant Dieu, qui valait à lui seul mieux que tous les autres, a voulu vous dire par là : Puissent vos enfants ressembler au mien ! Frères de Jésus et fils de Marie par le baptême, qu'ils ne démentent jamais leur origine sacrée et qu'ils soient dignes de leur aîné divin !

Pour qu'ils viennent à Lui, que faire ?

Parents chrétiens, ils ne viendront pas sans vous : c'est à vous à les conduire. Vous les avez reçus de Notre-Seigneur ; vous les lui donnerez à votre tour, pour qu'il les garde, et que sa Mère les préserve de la haine d'Hérode, de l'imprudence de leur âge, de la faiblesse de leur volonté. Leur vie surnaturelle dépend beaucoup de la vôtre. Ne les laissez pas s'en aller tout seuls, même pour la prière. Qu'ils vivent le plus possible en famille. C'est la meilleure sauvegarde de leur religion et de leur vertu. La Vierge elle-même fut inquiète et elle pleura, le jour où elle put croire que Jésus lui avait échappé, au retour de Jérusalem. Retenez cette leçon.

Souvenez-vous aussi que, dans leur marche vers Jésus, vos enfants sont arrêtés par leurs défauts. Autant d'obstacles que vous devez faire tomber pour leur permettre d'avancer vers leur divin modèle. Veillez sur leurs regards, leurs paroles, leurs lectures, leurs fréquentations. Gardez leur foi claire, leur conscience pure, leur volonté droite. Grande affaire et pénible combat ! L'enfant, si aimable à première vue, est souvent redoutable par les tendances de sa nature. Que deviendra-t-il en grandissant ? Il peut être l'honneur de son pays, de sa famille, et de l'Église. Il peut aussi les couvrir de honte et les remplir d'amertume.... Corrigez l'enfant dès son jeune âge. Ecartez les obstacles qui l'éloigneraient de Jésus.

D'autres que vous travailleront à sa formation : vous devrez le confier à des écoles qui continueront votre œuvre. Veillez à ce que maîtres et maîtresses ne déforment pas l'âme que vous leur avez transmise. Tout est à craindre. Les enfants qui criaient le « *tolle, crucifige* » sur la route du Calvaire étaient peut-être les mêmes qui avaient chanté l'*hosanna*, le jour des Rameaux. En cinq jours, leur âme avait été retournée. En quelques mois, le prisonnier du Temple, Louis XVII, avait appris de son nouveau maître les refrains infâmes du Paris révolutionnaire, et son étrange professeur avait pu croire qu'il étouffait en lui pour toujours les vertus et les souvenirs qui l'auraient rendu digne de continuer les traditions de ses aïeux, s'il y avait eu encore un trône de France où il pût monter..... C'est à vous, pères et mères de famille, à choisir pour vos fils des maîtres chrétiens. Et, si vous n'avez pas les maîtres de votre choix, c'est à vous à veiller, en matière de foi et de patriotisme, sur l'enseignement que l'on distribue à vos enfants. Exigez qu'on respecte leur baptême et les convictions que vous leur avez données.

Et maintenant, faites-les prier. Marie a prié avec Jésus. Quelle croisade de prières serait plus éloquente que celle d'enfants purs et fervents ? Unissez-vous à eux. Votre Evêque et vos prêtres donneront à cet élan de supplications le concours de la prière officielle de l'Eglise. Ce mouvement de nos cœurs atteindra le ciel, et, dirigé par Marie, forcera le cœur de Dieu.

Tous les fronts s'inclinent sous la bénédiction que Jésus vient apporter lui-même à ses fidèles en son sacrement d'amour... Et

tandis que l'on ramène à son sanctuaire la statue de Notre-Dame, les processions se dispersent...

Daigne la Vierge du Folgoët offrir à son divin Jésus les prières que les petits enfants lui ont adressées, en ce jour béni, pour les plus grands intérêts du diocèse, de la France et de l'Eglise. Certes, ils n'y comprennent rien, pour le moment, les chers petits ! Mais à cause de leur foi naïve et de leur innocente simplicité, Jésus, leur céleste ami, accueillera leur requête, et nous goûterons, bientôt peut-être, les fruits de leur puissante intercession. F.

PLOGOFF. — **Fête annuelle de Notre-Dame des Naufragés.** — Il garde bien sa physionomie première, le pardon de la Pointe du Raz : de toute évidence, c'est une dévotion populaire. Le long de la route qui va du bourg à la Pointe, toutes les maisons sont pavoisées ; l'important village de Lescoff est tout rutilant de drapeaux aux trois couleurs.

Dès le matin, quelques pèlerins sont arrivés ; puis, à mesure que l'heure avance, par l'unique chemin qui aboutit à ce promontoire, commence le défilé des voitures, chars-à-bancs, omnibus, tapissières, automobiles, bicyclettes, groupes de piétons ; et, jusqu'à 10 heures et au delà, c'est un courant ininterrompu qui vient former un essaim immense aux pieds de la statue colossale dominant le vaste plateau.

La grande procession blanche traditionnelle a traversé la lande, passé devant l'image vénérée, contourné l'enclos du sémaphore, et s'est rangée dans la cour de l'hôtel du Raz-de-Sein, pour faire cortège à Mgr l'Evêque. Sur le passage de Sa Grandeur, la foule forme deux haies compactes pour contempler le Pasteur aimé et recevoir ses larges bénédictions. La vaillante musique de Douarnenez commence l'attaque de ses morceaux et, toute la journée, prêtera son généreux concours pour l'embellissement de la fête et le charme des oreilles bretonnes.

La grand'messe solennelle est chantée dans l'oratoire-abri, voisin de la statue. Le célébrant et le prédicateur sont deux enfants de la paroisse, deux patriarches de Lescoff : l'un, ancien vicaire à l'Ile-de-Sein, maintenant vieux recteur sur la côte sauvage de la baie d'Audierne, en face de la houle et du vent du large ; l'autre, naufragé de 1906, qui n'a dû son salut qu'à une protection évidente de la Sainte Vierge.

Faut-il esquisser rapidement son magistral sermon, donné dans un breton dont la pureté et la noblesse sont une joie pour le cœur ? Sainteté et dignité de la Sainte Vierge, bonté, puissance et miséricorde, intervention en faveur des âmes et des corps ; allusion discrète à l'assistance maternelle dont il a été l'heureux bénéficiaire ; confiance que nous devons tous avoir en notre Mère du ciel.....

A la fin de la messe, Monseigneur tient à adresser la parole, en breton, à cette foule pieuse, pour la remercier de son acte de foi et de dévotion et lui recommander une continuelle fidélité à la

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Sainte Vierge, à cette Notre-Dame des Naufragés qu'a érigée la pieuse générosité de son prédécesseur.

Mais c'est à l'issue des vêpres que Sa Grandeur a glorifié la Vierge du Raz, dans un magnifique discours que nous sommes heureux de reproduire.

« Venti et mare obediunt ei.
Les vents et la mer lui obéissent. » (MATH., VIII, 27.)

MES FRÈRES,

Le Souverain Maître des vents et des flots, c'est N. S. Jésus-Christ. Mais il a délégué son pouvoir à la Sainte Vierge, et c'est pourquoi nos hymnes liturgiques l'ont appelée « l'Étoile amie des naufragés, *amica stella naufragis* ».

Il y a diverses façons d'exercer la maîtrise des mers.

Un jour, Jésus dit à Pierre : « Pousse ta barque au large ; tu feras une pêche sans pareille ». Et les filets furent pleins à se rompre. Le Christ est le maître des eaux profondes, et il sait en faire sortir, pour les besoins de l'homme, le peuple innombrable des poissons qui animent et enrichissent l'Océan... Puisse la Vierge Marie rendre, comme son divin Fils, aux pêcheurs de nos côtes le poisson qui les fuit et la nourriture qui leur manque !

Un autre jour, Jésus sommeillait dans la barque de ses disciples, au milieu des flots soulevés par l'orage. Et il n'eut qu'un geste à faire dès son réveil : la mer apaisée porta l'équipage vers la rive voisine, sans encombre et sans effort. Puisse ainsi la Vierge bénie apaiser, entre l'île de Sein et la pointe du Raz, et bien au delà, la mer trop souvent furieuse, et conduire au port de salut les flottilles en danger de se perdre : « la barque est si petite et la mer est si grande » !

Un autre jour, Jésus marchait sur les eaux. Pierre voulut l'imiter. Mais Pierre sur la vague glissante sentit sa foi défaillir. Le pied lui manque. Le corps s'enfonce. Il va sombrer. Il crie sa détresse. Jésus lui tend la main : « Homme de peu de foi, pourquoi as-tu douté » ? Il le ramène à la surface, et il le sauve du naufrage.

Car les vents et la mer lui obéissent.

Mes frères, c'est ce troisième épisode de la vie maritime du Sauveur que, par l'inspiration de Mgr Dubillard et d'un grand artiste, ce marbre a fait revivre sous vos yeux, en l'appropriant à la dévotion bretonne et au cadre terrible et grandiose où la statue se dresse. Ce n'est plus le patron de barque du lac de Tibériade qui se noie. C'est le marin de Cornouaille. Ce n'est plus le Christ qui sauve directement ; c'est le Christ par sa mère. La mère, portant au front l'étoile, symbolique, domine toute la ceinture des rocs de granit. Le naufragé, cramponné de la main gauche à la pierre saillante, élève la main droite désespérément vers l'Enfant-Jésus. Et Marie se penche maternellement pour permettre à l'enfant de saisir la main tendue et de sauver, lui tout petit, l'homme qu'un dernier effort de l'abîme pourrait reprendre et perdre à jamais, mais que la Vierge libératrice n'abandonnera plus parce qu'elle emploiera à le garder tout le pouvoir et tout l'amour de l'Enfant-Dieu.

C'est dans ce rôle que je veux vous la présenter. Mon allocution ne sera que le commentaire de la scène tragique et consolante que l'artiste a figurée si puissamment dans son marbre massif.

Naufrages des corps, — naufrages des âmes, — naufrages des peuples,

— naufrages où l'Eglise elle-même paraît menacée sans jamais sombrer, tout est symbolisé dans la scène dont vous êtes les témoins, et qui nous montre que la Vierge intervient en mère et en maîtresse pour sauver les corps, les âmes, les peuples, l'Eglise.

Je sais. Bien des corps périssent pourtant tout le long de ces côtes. La baie des Trépassés est sous nos yeux, et dans un instant nous chanterons le *Libera* sur les tombes de l'Océan. « O flots, que vous savez de lugubres histoires ! » Mais vous en avez vu aussi de merveilleuses. La Vierge des naufragés vous a ravi souvent votre proie. Le marin vaincu se croyait en perdition. Il a crié vers le Ciel. La miséricorde a entendu. Quelle main mystérieuse et invisible l'a ramené au rivage ? Il n'en saurait rien sans la foi qui l'éclaire. Il a prié. On a prié. Son bras tendu a rencontré l'aide providentielle. C'est la bonne Mère des falaises bretonnes qui, dans la tempête déchaînée, a discerné le vaillant lutteur et l'a sauvé. Tous ceux que nous avons vus en actions de grâces, dans nos chapelles du littoral, peuvent rendre à Marie ce témoignage. Et, si tous en même temps venaient dire à cette Vierge leur reconnaissance, leur clameur unanime couvrirait le grondement de la mer démontée et du vent d'orage.

Si pourtant, malgré la prière, ou parce que la prière a été insuffisante et faible, des corps se perdent, les âmes du moins se sauvent. Il y a des jours où la Vierge Marie semble dire à l'Océan : Laisse-moi les âmes. Prends le reste. *Da mihi animas : cætera tolle tibi.* Et, tandis que la pauvre épave humaine tente son dernier effort pour un salut impossible, la douce Mère du ciel éveille dans l'âme angoissée, avec le souvenir rapide des êtres chers qu'il faut quitter, la pensée des repentirs nécessaires, et l'amène au sacrifice méritoire qui efface les fautes et consomme les vertus. Elle a plus de tendresse et d'expérience que nous. Elle sait tirer parti de nos luttes et de nos peines pour nous sanctifier. Quand la vie de ce monde nous serait peut-être dangereuse, elle nous assure la vie divine, loin des tempêtes et des passions qui agitent les cœurs.

Hélas ! le naufrage des âmes serait autrement douloureux que celui des corps.

Quel est le chrétien ici qui ne connaît pas les orages intérieurs du péché ? Ce qu'ils n'ont pas eux-mêmes ressenti, ils l'ont vu tout autour d'eux. Quand souffle le vent des tentations, quand le courant des habitudes fatales entraîne un cœur misérable, ils menacent de tout engloutir à la fois : honneur chrétien, fierté humaine, joie de la famille, sécurité de l'avenir. La foi ne parle plus. L'espérance est éteinte. Arraché à la barque du devoir qui le portait au milieu des écueils, sans pilote, sans ancre, sans phare, le pauvre être vaincu tombé dans les abîmes sans fond, n'a plus même le courage de dresser au sommet des vagues son âme déshonorée. Il faut que, sous l'effort inquiet et confiant de la prière aimante, la Vierge, refuge des pécheurs, s'incline avec son Fils, et, par la vertu du sang divin versé sur la croix, attire à elle l'âme naufragée, et lui répète la leçon chrétienne : « Tu es mauvais. Tu te damnes. Sauve-toi. C'est ton Dieu lui-même qui te tend la main. Il t'a vu d'en haut en proie aux flots et aux rochers. Il a pitié de toi. Fais un dernier effort. Elève ton cœur vers moi. Je te rendrai la paix, la vie, l'honneur. » C'est le cœur de Marie qui, dans tous les siècles, a sauvé les pauvres pécheurs, soit à l'heure de la mort, soit au cours de la vie. Et combien parmi eux sont devenus ensuite des modèles de force et de pénitence chrétienne ! C'est la loi de la vie surnaturelle. A travers les orages périodiques qui mettent en péril la

Archives diocésaines de Quimper et Léon

faiblesse humaine, l'âme n'échappe au naufrage qu'en se confiant à la direction maternelle de Celle qui commande aux vents et à la mer.

Heureux les peuples qui remettent en ses mains le gouvernail du navire qui porte leurs destinées ! Ils connaissent, comme les autres, de furieux ouragans. Quelle nation échappe à l'épreuve ? Mais, dans les plus cruelles secousses qui les brisent pour un temps, ils sentent que la vie, la force, l'espoir leur restent, et qu'ils retrouveront par la grâce de Marie leur souplesse première pour la conquête de la gloire par la vertu.

Longtemps la France a connu ce bienfait. Elle était, dans l'escadre des peuples croyants, le navire préféré de Marie. Et pourtant, sur l'océan de l'histoire, quel navire a été plus souvent désemparé, couché sous le vent et presque englouti par les vagues, assailli par les corsaires et pillé par les pirates ? Mais toujours l'équipage national a pu traverser la tempête au milieu de l'admiration et de l'envie, sous la bénédiction de Notre-Dame de la mer et des naufragés. Orages du paganisme agonisant, raz de marée des invasions normandes ou musulmanes, conquête anglaise, guerres de religion, brouillard de l'indifférence et de l'athéisme aboutissant à la Terreur, courant mortel de la Franc-Maçonnerie et des lois dictées par elle aux pouvoirs publics, aucune des perfidies ou des violences de la mer en ses plus mauvais jours n'a manqué à notre histoire politique ou religieuse. Et le navire a échappé, et il a réparé sa membrure, et il a raffermi ses mâts. Et il a repris sa campagne providentielle, parce qu'à chaque escale, la France a renouvelé son vœu à la Reine de France, à l'autel de Sainte-Marie de Reims, à Notre-Dame de Paris, à Notre-Dame la Grande de Poitiers, comme à Chartres, comme au temps de Jeanne d'Arc ou de Louis XIII, comme à Notre-Dame des Victoires ou à Lourdes. L'étoile a brillé chaque fois sur la nation rajeunie. Un bras très-fort et très-doux a, sans secousse, ramené au port le vaisseau fatigué. Ce n'a jamais été pour longtemps, hélas ! Ressaisi par la tempête, il est en plein danger. Ses chefs ont oublié ou blasphémé Celle qui nous aime et nous sauve. Mais l'équipage et les passagers valent mieux que les chefs de hasard qui ont eu l'audace de prendre le gouvernail et de lancer le navire errant vers les parages les plus redoutables. Nous prierons. Nous ferons entendre notre voix aux imprudents. Nous leur ferons sentir notre volonté. Et Marie, malgré eux, orientera notre traversée dans une direction salutaire et sauvera cette France qui, depuis les temps de Clovis et de Clotilde, n'a pas cessé de l'aimer ardemment et de la servir fidèlement.

A plus forte raison, chrétiens, elle sauvera l'Eglise. Pierre est encore assis à la barre sur l'humble vaisseau qui portait et qui porte toujours Jésus et sa fortune. Il se souvient que Marie a gardé du naufrage, pendant trois siècles de martyre, l'Eglise ballottée sur une mer de sang par les édits des Césars, — qu'elle l'a dirigée entre les écueils des hérésies et des schismes, — conduite sans effort à travers les menaces du mahométisme ou les tyrannies des empereurs de tous les temps et de tous les pays, — protégée contre les Protestants et les Révolutionnaires. Il n'a pas peur. Il n'hésite pas. Ce n'est pas encore sous le Pontificat de Pie X que l'on pourra craindre la défaite ou la perte du navire infatigable et sacré. La Vierge, qui aime ce navire comme le berceau agrandi de son Fils, le protégera contre tous les dangers prévus ou imprévus, avec la même aisance et la même sûreté de main que dans tous les siècles passés.

C'est ma foi, et c'est la vôtre. Nous avons confiance. D'autres verront la fin de l'orage déchaîné. En le traversant, nous ne courbons pas le front. Droits sous le vent, prêts à la manœuvre, fiers du poste où nous sommes appelés, empressés à l'action, à la prière, au sacrifice, nous renouvelons ici, devant la Vierge des Naufragés, qui est bien sous tous les rapports la Vierge appropriée aux temps actuels, nous renouvelons notre hommage à Notre-Dame : elle est la puissance, elle est la bonté, elle est le salut. Nous lui renouvelons nos prières pour tous ceux, morts ou vivants, qui sont les fils de son Océan Breton. Nous lui demandons de rendre à la pauvre France sa vieille gloire dans un nouvel élan de foi et de vertu, et de continuer à son Eglise la protection maternelle qui la fera plus forte encore que ce monument indestructible, plus féconde et plus belle que la grande mer qui s'étend, sans limites, sous nos yeux.

La cérémonie est close par une absoute solennelle, chant funèbre du *Libera*, en face de ce passage du Raz qui a englouti tant de barques et de navires, et qui, dans une demi-heure, va encore démâter un côtre qui, en ce moment, vogue en toute sécurité ; en face de cette *baie des Trépassés* et de cet Océan immense, cimetière qui recèle tant d'ossements de naufragés et de péris en mer.

Une dernière procession, toujours animée par les accords de la musique et le chant du *cantique du Raz*, ramène à la cour de l'hôtel Monseigneur et le nombreux clergé qui l'entoure.

Le Prélat tient à féliciter et à remercier tous ceux qui ont été les dévoués acteurs de ce beau drame qu'est un Pardon Breton : les gracieuses et pieuses jeunes filles aux riches costumes blancs, qui d'une main ferme et vigoureuse ont porté leurs statues et maintenu haut leurs bannières en dépit de la forte brise du Nord ; les intrépides marins faisant voguer sur leurs épaules toute une escadre brillamment pavoisée ; les petits mousses qui n'aspirent qu'après le moment où il leur sera donné de naviguer comme leurs pères et leurs aînés ; les musiciens et leur si sympathique directeur ; M. le Recteur et son Vicaire qui, chaque année, savent si bien organiser cette fête.

A midi, par une très délicate attention, Monseigneur avait adressé à Sa Grandeur l'Archevêque de Chambéry une dépêche, pour lui dire toute la joie qu'il a éprouvée dans cette solennité dont il a été le fondateur, lui assurer que son œuvre était sainte et salutaire et que, en ce jour, son souvenir avait été évoqué dans le cœur de tous les pèlerins, prêtres et fidèles.

De cette mémorable journée une double moralité se dégage : dévotion de tous pour Notre-Dame des Naufragés, — filiale affection pour le Pasteur du diocèse.

J.-M. A.

Mgr Dubillard a répondu en ces termes au télégramme de Mgr l'Evêque de Quimper :

« Très vivement touché du souvenir qui a été fait de lui, à la pointe du Raz, aux pieds de N.-D. des Naufragés, l'Archevêque de Chambéry en exprime sa sincère reconnaissance à Mgr l'Evêque de Quimper, au clergé et aux nombreux fidèles qui ont pris part à la cérémonie.

» † François-Virgile,
» *Archevêque de Chambéry.* »

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Port-Launay. — **La Mission.** — La Mission de Port-Launay, que la *Semaine religieuse* a bien voulu recommander aux prières de ses lecteurs, a réussi au delà de toute espérance. A dire vrai, de bons ouvriers apostoliques ont su préparer les âmes à l'action de la grâce divine. C'étaient : M. l'abbé Hamon, missionnaire apostolique du diocèse de Rennes, président, dont la parole chaude et sympathique a touché les cœurs et fait couler bien des larmes ; — M. Balanant, recteur de Penhars, qui en est à sa 131e Mission et qui fait toujours le même bien par l'explication de ses « taolennou » ; — M. Gadon, recteur de Lopérec, et M. Jézéquel, recteur de Logonna-Daoulas, qui ont su faire passer dans le chant des cantiques le souffle d'enthousiasme qui pousse les âmes vers le bon Dieu. L'assiduité aux exercices, la bonne tenue des fidèles à l'église, l'entrain dans la prière et le chant, et surtout le chiffre des confessions et des communions (700 sur une population de 1.000 habitants à peine) nous sont une preuve que les Port-Launistes ont su apprécier, comme il le faut, les bienfaits d'une Mission. Vraiment, nous avons vu, pendant ces jours de grâce, des choses bien consolantes. Puissent mes compatriotes en garder fidèlement le souvenir ! *Un témoin.*

Guilers-Brest. — **En l'honneur du Bienheureux J.-B. Vianney.** — Dimanche dernier, 19 Juillet, avait lieu à Guilers une cérémonie bien touchante. On inaugurait à l'église paroissiale le culte du Bienheureux Curé d'Ars. Depuis sa béatification, M. Vianney avait une place d'honneur au presbytère. Au lendemain, et comme souvenir du Retour de Mission qui vient d'avoir lieu, l'occasion était toute trouvée de l'intrôniser dans l'église paroissiale. Monseigneur, à qui l'idée fut soumise, l'approuva chaudement et la bénit de tout son cœur. Aujourd'hui, elle est une réalité : tout le monde peut admirer la belle statue de M. Jean-Marie-Baptiste Vianney et, devant elle, prier le Bienheureux Curé. Il est debout, revêtu du surplis et de l'étole pastorale, les mains jointes, dans l'attitude qu'il devait avoir lorsqu'il prêchait ou faisait ses légendaires catéchismes. Quelle sérénité sur ce visage émacié par la pénitence ! Quel air de bonté, de sainteté ! Dans son regard quelle vive expression de foi et d'amour de Dieu ! L'artiste, M. L. Noël, a vraiment été inspiré, et sa statue nous est doublement précieuse ; outre qu'elle est une œuvre artistique de haute valeur, elle est une fidèle reconstitution des traits et de l'expression habituelle de notre Bienheureux.

Dès la veille, à l'angélus du soir, un joyeux carillon annonçait la fête. Le lendemain, pour la grand'messe, l'église était comble. La statue se dresse dans le chœur orné comme aux grandes fêtes, sur un brancard que de pieuses mains ont garni avec un goût parfait. Au devant, dans un gracieux reliquaire, est exposée à la vénération des fidèles une relique du bon Curé, entourée de lumières et de fleurs. Après l'*Asperges*, M. le chanoine Grall, curé-doyen

de Ploudalmézeau, entouré d'un nombreux clergé, procède à la bénédiction de la statue. Puis on entonne l'*Iste confessor*, que tous chantent avec enthousiasme sur l'air du *Pange solemnes* de l'office de Saint-Corentin. La grand'messe commence. A l'issue du prône, M. Le Gall, recteur de N.-D. du Folgoat, monte en chaire pour donner le panégyrique du Bienheureux. Il vient de publier une *Vie* du Curé d'Ars. Il était donc l'orateur tout désigné. Pendant trois quarts d'heure, il nous a tenus sous le charme de son harmonieuse parole. Ce temps nous a paru bien court. Il fallait voir avec quelle attention, quelle pieuse avidité on écoutait le récit de cette vie si belle et si merveilleuse.

Aux vêpres, même affluence qu'à la grand'messe. La procession s'organise ; en tête les croix et les bannières, ensuite la statue et la relique, portées, la première par les membres du conseil municipal, la seconde par les membres du conseil paroissial. Dans un ordre parfait, encadrée par les enfants de l'école chrétienne des filles et par les Enfants de Marie, au chant des hymnes et des cantiques, la procession s'avance et fait le tour du cimetière et du bourg, suivie par les paroissiens. Sur le parcours, on aperçoit un grand nombre d'étrangers accourus des paroisses voisines et curieux de contempler les traits du nouveau Bienheureux. Pas une note discordante ; tous n'ont qu'un cœur et qu'une âme pour honorer la sainteté qui passe devant eux.

Cette belle cérémonie se termine par la bénédiction du T. S. Sacrement et le baisement de la relique.

Voilà donc inauguré dans le diocèse le culte du Bienheureux Curé d'Ars. Dieu en soit loué ! Les temps sont menaçants, l'orage gronde ; pasteurs et fidèles ne sauraient avoir au ciel trop de protecteurs.

L'honneur de cette inauguration revient à M. le Recteur de Guilers. C'était justice. En effet, le père de M. Duclos ne fut pas seulement le compatriote de M. Vianney, il eut, dans sa jeunesse, le bonheur de le voir à l'œuvre.

O bienheureux Curé, en ce jour de votre entrée solennelle dans le diocèse, et désormais, priez pour notre Evêque bien aimé et ses dévoués collaborateurs et les âmes à eux confiées, afin que N. S. Jésus soit de plus en plus connu, aimé et glorifié. V. D.

Chateaulin. — **Mort de M. Berthévas, directeur de l'école chrétienne.** — Le pensionnat Saint-Louis de Châteaulin vient d'éprouver une perte cruelle et d'autant plus sensible qu'elle était inattendue : son bon et vénéré directeur, M. Berthévas, a été appelé à Dieu, subitement on peut le dire, car il souffrait seulement d'une indisposition qui n'avait rien de menaçant pour lui ni d'inquiétant pour son entourage. Dieu l'a rappelé, à l'heure marquée par Lui, le mardi matin 14 Juillet. Mais si la mort est venue cette fois comme un voleur, elle n'a pas trouvé un homme insoucieux des choses de Dieu et de l'éternité. Bien au contraire :

Archives diocésaines de Quimper et Léon

toujours fidèle au devoir et dévoué à ses chers élèves, M. Berthévas était resté, sous le régime nouveau auquel il avait dû se soumettre, aussi régulier qu'auparavant et aussi sévère pour lui-même dans l'accomplissement de toutes ses obligations. Sans rien négliger de ce qu'il fallait pour donner aux élèves de son Pensionnat une éducation forte et une instruction solide, son principal souci était d'en faire des enfants vertueux et de fermes chrétiens pour l'avenir.

Né à Henvic, en 1866, M. H. Berthévas, anciennement Frère Robert, débuta dans la carrière d'instituteur chrétien à Douarnenez ; puis il passa onze ans à Morlaix, où l'on vint le prendre pour lui confier la direction de l'école libre de Briec, qui venait d'être fondée (1897). Au mois de Septembre 1900, il fut choisi pour succéder au Frère Calixte, de chère et vénérée mémoire, comme directeur du pensionnat Saint-Louis de Châteaulin. C'est là qu'après huit années de labeurs consacrés à « Dieu seul », la mort est venue le frapper à la fleur de l'âge et le ravir à l'affection de ses dévoués collaborateurs, en même temps qu'à la piété vraiment filiale qu'avaient pour lui ses élèves. Le morne silence qui régnait, le jour de sa mort, dans les cours de récréation d'ordinaire si bruyantes, montrait bien le sentiment de profonde tristesse qu'éprouvaient ces chers enfants. D'autre part, la nombreuse assistance de prêtres et de fidèles qui se pressait en l'église de Châteaulin, lors de ses obsèques, a bien fait voir aussi de quelle estime et de quelle sympathie M. Berthévas était entouré.

Il repose maintenant dans le cimetière de Landerneau, son frère aîné, directeur du pensionnat Saint-Joseph, ayant tenu à avoir près de lui sa dépouille mortelle.

Que son âme trouve près de Dieu le rafraîchissement, la lumière et la paix ! A. C.

Quimper. — **La distribution des prix à l'Institution Saint-Vincent de Paul.** — Elle a eu lieu, mardi 21 Juillet, sous la présidence de Mgr l'Evêque entouré de cinquante prêtres environ, devant une nombreuse réunion de parents d'élèves. Après avoir assisté, dans un coin pittoresque de l'enclos, à une séance de gymnastique aussi intéressante que réussie, on s'est rendu à la salle des fêtes où l'on a entendu avec plaisir et applaudi de tout cœur différentes saynètes entremêlées de chants et une comédie enfantine, *l'Ecole buissonnière*, que les acteurs ont rendue avec beaucoup de naturel.

Avant la distribution des prix, M. Uguen, supérieur, prend la parole et remercie d'abord Monseigneur de la paternelle bonté qu'il témoigne à l'Institution Saint-Vincent de Paul, les membres du clergé de l'intérêt qu'ils portent à cette maison qui est un peu la leur, puis les parents venus plusieurs de loin : leur présence, en même temps qu'elle est une preuve d'affection pour leurs enfants, est une marque de sympathie pour les maitres auxquels il les ont confiés. Votre sympathie nous est précieuse, ajoute M. le

Supérieur ; pour votre confiance, nous croyons la mériter ; nous comprenons nos devoirs ; nous nous efforçons de faire de vos enfants des hommes instruits, surtout des chrétiens solides, en réalisant le programme invariable de cette maison diocésaine, et qui se résume en ces trois mots : piété, travail, vertu...

Monseigneur répond, sur le ton d'une aimable et charmante causerie. En parlant de reconnaissance, dit-il, M. le Supérieur a changé les rôles ; c'est bien à nous, évêque, prêtres et familles chrétiennes, à le remercier, lui et ses dignes collaborateurs... Ce que nous voyons adoucit les regrets douloureux que nous éprouvons en pensant au Petit-Séminaire de Pont-Croix, dont nous nous avons été dépouillés contre toute justice. C'est une iniquité contre laquelle nous protestons et protesterons toujours... Du moins avons-nous été heureux de trouver cet établissement, tout rempli encore des traditions de travail, de dévouement... et de succès des excellents Frères des Ecoles chrétiennes. La maison est changée ; mais, comme on le disait tout à l'heure en si bons termes, le programme reste ; l'instruction religieuse occupe la première place, mais les études n'en sont pas moins fortes ; les succès obtenus aux examens, que l'on vient de rappeler, en sont la meilleure preuve.

Sa Grandeur termine en souhaitant aux élèves et aux maîtres des vacances bonnes, reposantes. *Otiare quo melius labores.*

Ensuite on fait l'appel des lauréats. Voici les noms des élèves le plus souvent couronnés :

Neuvième : Jean-Marie L'Haridon, de Landrévarzec ; Jean-Louis Jacq, de Pluguffan ; Jean Le Roy, de Gouézec.

Huitième : René Cosmao, de Plogonnec ; Henri Floc'h, de Plogonnec ; Francis Priol, d'Audierne.

Septième : Noël Plouzennec, de Plomelin ; Yves Scouarnec, de Cléden-Cap-Sizun.

Sixième : Auguste Prigent, de Guerlesquin (11 prix) ; Jean-François Saliou, de Gouézec ; Pierre-Jean Guillou, de Pleyben.

Cinquième : Adolphe Labbé, de Clohars-Carnoët ; Pierre Le Reste, de Quimper ; Emile Lucas, de Loctudy.

Quatrième : Yves Heurté, de Plomelin ; Louis Le Bot, de Plougastel-Daoulas ; Jean Poupon, de Douarnenez.

Troisième : Alfred Le Guellec, de Pouldavid ; Jean-Louis D'Hervé, de Penhars ; Sébastien Castric, de Combrit.

Seconde : Joseph Le Pape, de Loctudy ; Joseph Treussier, de Quimper ; Alain Riou, de Landudal.

Première : Joseph Cloître, de Saint-Pierre-Quilbignon ; Joseph Le Baut, de Pleyben ; Louis Quillivic, de Concarneau.

Philosophie : Joseph Branquec, de Gouézec ; Jean-Marie Le Cann, de Logonna-Daoulas ; Cerentin Le Grill, de Langolen.

Le prix d'honneur (dissertation française), en Première, a été remporté par Joseph Cloître, de Saint-Pierre-Quilbignon.

La rentrée des classes est fixée au lundi 5 Octobre.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Bibliographie Bretonne. — **La Bretagne et les Bretons au XVI^e siècle**, par M. le Vicomte Ch. de Calan.

9^e fascicule contenant : Voyages de Charles IX en Bretagne ; Deuxième et troisième guerre civile ; La Saint-Barthélemy en Bretagne.

Prix de l'ouvrage : 16 francs.

Adresser les commandes à M. L. Bahon-Rault, Imprimeur-Editeur, 17-19, rue Le Bastard, Rennes.

Librairie catholique J. Salaün. — M. J. Salaun a l'honneur d'informer MM. les ecclésiastiques du diocèse qu'il sera à l'établissement du Likès, pendant la durée des deux Retraites, à l'heure habituelle de la récréation, et qu'il sera particulièrement bien pourvu de tout ce qui pourra leur être utile et les intéresser en fait d'ouvrages nouveaux et d'actualité, sermonnaires, ouvrages de Théologie, Missels et Bréviaires, objets de piété, etc., etc.

A céder, aux meilleures conditions, 15 années du **Correspondant** (1894-1908) en livraisons.

S'adresser au Directeur de la *Semaine religieuse.*

Objet perdu. — Au moment du départ du train de Quimper pour Lourdes, il a été perdu un tablier de laine, tirant sur le vert. Le rapporter au bureau de la *Semaine.*

CHRONIQUE GÉNÉRALE

Rome. — En principe, tous les dimanches, Pie X reçoit un groupe de premiers communiants. Dimanche dernier, c'étaient les premiers communiants de la paroisse de Sainte-Marie du Transtévère, auxquels Pie X a adressé une affectueuse allocution et auxquels il a donné en souvenir une médaille d'argent. Contrairement à certaines informations de journaux, la santé du Saint-Père est vraiment satisfaisante.

Lundi (20 Juillet), le service funèbre pour Léon XIII a été célébré devant le Pape par le cardinal Satolli, dans la chapelle Sixtine ; 17 cardinaux y assistaient.

Le corps diplomatique était représenté par un attaché à l'ambassade du Portugal, les secrétaires des légations de Prusse et de Russie, le secrétaire d'Ambassade d'Autriche, les ministres du Chili et du Brésil.

***

L'information annonçant que le Consistoire aura lieu en Septembre est controuvée. Il est peu probable que ce Consistoire soit tenu avant les fêtes jubilaires, c'est-à-dire en Novembre.

Lourdes. — I. Le cinquantenaire de la 18^e et dernière apparition de la T. Sainte Vierge à Lourdes, le 16 Juillet, a été célébré dans la ville de l'Immaculée Conception avec un éclat incomparable. Plus de 60.000 fidèles y assistaient avec un très grand nombre de prêtres et environ 25 évêques, dont plusieurs italiens. Les fêtes étaient présidées par Son Em. le cardinal Andrieu, évêque de Marseille. Le triduum préparatoire a été prêché par Mgr Izart, évêque de Pamiers.

Le 16, à 6 heures du soir, heure approximative de la dernière apparition de la Sainte Vierge à Bernadette, une messe a été célébrée, en vertu de l'indult apostolique, par Mgr l'Evêque de Viterbe, directeur du pèlerinage italien, spécialement délégué par le Souverain Pontife.

II. **Une ordonnance de Mgr Dubourg.** — La *Semaine religieuse* du diocèse de Rennes a publié une ordonnance de Mgr Dubourg déclarant miraculeuse la guérison, survenue à Lourdes, du P. Salvator de Rouelle, capucin, professeur à l'école séraphique de Dinard.

Le P. Salvator a été guéri le 25 Juin 1900, à l'âge de 38 ans, d'une péritonite tuberculeuse. Il avait été abandonné de tous les médecins. La guérison fut constatée par le D^r Boissarie, directeur du bureau des constatations médicales, qui rangea ce cas « parmi les plus décisifs ».

Saint-Brieuc. — I. **Innocence d'un prêtre proclamée.** — M. le Recteur d'Illifaut fut dénoncé par les agents du bloc, avec la connivence du sous-préfet de Loudéac. Du premier coup le parquet le fit emprisonner. Heureusement, devant le jury des Côtes-du-Nord, M^e Joseph Ménard l'a vengé des odieuses accusations portées contre lui. A l'unanimité, on l'a déclaré innocent. A la sortie du tribunal, les honnêtes gens lui ont fait une ovation : à son retour dans sa paroisse, il a été reçu en triomphe. Mgr l'Evêque de Saint-Brieuc a adressé une lettre touchante à cette victime des haines sectaires...

II. **Le culte rétabli.** — A la suite d'un accord avec la nouvelle municipalité, Mgr l'évêque de Saint-Brieuc vient de nommer recteur de Langueux (Côtes-du-Nord) M. l'abbé Le Beau, recteur de Mégrit. En conséquence, le culte est rétabli dans cette paroisse où il avait été supprimé en Octobre dernier, lors de l'expulsion du clergé du presbytère par l'ancien maire.

Pèlerinage National à N.-D. de La Salette, avec Stations : à Paray-le-Monial, à N.-D. de Fourvière, à N.-D. du Laus, au Tombeau du Bienheureux Curé d'Ars. — Visite facultative au Désert de la Grande Chartreuse.

Départ de Paris le mardi 25 Août, retour le vendredi matin 4 Septembre. Les réductions accordées aux pèlerins pour rejoin-

Archives diocésaines de Quimper et Léon

dre à Paris le Train spécial et regagner ensuite le point de départ seront valables du lundi 24 Août au samedi 5 Septembre inclusivement.

Prix, tous frais compris, chemin de fer, voitures, logements, repas : 1re classe : 195 fr. ; 2e classe : 170 fr. ; 3e classe : 155 fr.

Envoyer les souscriptions, avant le 15 Août, à M. l'abbé Louis Petit, 98 bis, rue de l'Abbé-Groult, Paris-Vaugirard, 15e arrondissement. Même adresse pour renseignements et programme détaillé.

BIBLIOGRAPHIE

« LES ÉTUDES »

Revue fondée en 1856 par des Pères de la Compagnie de Jésus

50, rue de Babylone, Paris,

Sommaire du n° du 5 Juillet 1908.

Le 16 Juillet à Lourdes en 1858, Cros. — Madagascar, P. Suau. — La sainteté de Jeanne d'Arc, Chan. Dunand. — Les tombeaux des Médicis, G. Sortais. — La suppression des Jésuites, L. Delplace. — Autour de la question religieuse, L. Roure. — Le décret *Ne Temere,* L. Chaupin.

Revue des livres. — Notes bibliographiques. — Evénements de la quinzaine.

Saint Ambroise, par P. de Labriolle, professeur de littérature latine à l'Université de Fribourg (Suisse) — Un volume grand in-16 de la collection : *La Pensée chrétienne.* — Prix : **3** fr. **50.** (Bloud, éditeur.)

M. de Labriolle a traduit, avec soin, un grand nombre de morceaux dont plusieurs n'avaient jamais été transposés en notre langue. Il les a entourés d'un commentaire substantiel pour lequel les travaux les plus récents ont été mis à contribution. La lecture des textes deviendra ainsi parfaitement aisée et attachante pour le lecteur, même le moins initié.

En vente à la librairie J. Salaun, Quimper.

La Société de Publicité religieuse, 6, place de la Bourse, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour la *Semaine religieuse* de Quimper.

UN MONSIEUR offre gratuitement de faire connaître à tous ceux qui sont atteints d'une *maladie de la peau, dartres, eczémas, boutons, démangeaisons, bronchites chroniques, maladies de la poitrine, de l'estomac et de la vessie, de rhumatismes, neurasthénie,* un moyen infaillible de se guérir promptement, ainsi qu'il l'a été radicalement lui-même après avoir souffert et essayé en vain tous les remèdes préconisés. Cette offre, dont on appréciera le but humanitaire, est la conséquence d'un vœu.

Écrire par lettre ou carte postale à **M. VINCENT,** 8, place Victor-Hugo, à Grenoble, qui répondra gratis et franco par courrier et enverra les indications demandées.

L'Administrateur-Gérant : Ar. de Kerangal.

Quimper, typographie de Kerangal, imprimeur de l'Evêché.

23e Année. Vendredi 31 Juillet 1908. N° 31.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

SOMMAIRE

I. Partie officielle. — *Communications de l'Evêché :* Nominations.

II. Partie non officielle. — Apostolat de la Prière.

III. — Chronique du diocèse : Intentions recommandées aux prières ; Offices extraordinaires ; Plourin-Morlaix ; Retraite ecclésiastique ; Prière pour les agonisants ; Ordination ; Quimper ; Succès aux examens ; Morlaix ; Une belle carrière sacerdotale.

IV. — Chronique générale : Rome ; Les couronnements du Sacré-Cœur ; Important arrêt du Conseil d'Etat ; Les dispensés ecclésiastiques ; Congrès Eucharistique international de Londres ; Jubilé sacerdotal de N. S. le Pape.

V. — Bibliographie.

VI. — Annonces et avis.

Offices de la semaine.

Dimanche, 2 Août. — 8e Dimanche après la Pentecôte. Octave de Ste Anne. Double. Blanc. A la messe, mémoires du Dimanche et de S. Etienne, Pape, Martyr.

Vêpres de Ste Anne, avec mémoires du suivant et du Dimanche.

Lundi, 3. — Découverte du corps de S. Etienne, Premier Martyr. Semi-double. Rouge.

Mardi, 4. — S. Dominique, Confesseur. Double-majeur. Blanc.

Mercredi, 5. — Dédicace de Notre-Dame des Neiges. Double-majeur. Blanc.

Jeudi, 6. — Transfiguration de N. S. Jésus-Christ. Double-majeur. Blanc.

Vendredi, 7. — S. Cajétan, Confesseur, Double. Blanc.

Samedi, 8. — S. Cyriaque et ses compagnons, Martyrs. Semi-double. Rouge.

Dimanche, 9. — 9e Dimanche après la Pentecôte. Office du jour.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Ursulines de Morlaix et Saint-Louis de Brest	du 1er au 8 Août.
Saint-Louis de Brest	du 9 au 16 Août.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

Nominations. — Par décisions de Mgr l'Évêque en date des 25 et 28 Juillet, ont été nommés :

Vicaire général, M. Cogneau, directeur au Grand Séminaire, en remplacement de M. le chanoine Corrigou, démissionnaire pour cause de santé et nommé vicaire général honoraire ;

Inspecteur diocésain de l'enseignement libre, M. Messager, aumônier de la Retraite, à Quimper ;

Secrétaire de l'Evêché, M. Louvière, précédemment chargé du service religieux au Lycée de Quimper ;

Vicaire à Châteaulin, M. Nédélec, surveillant à l'École Saint-Yves, à Quimper ;

Vicaire à Plouarzel, M. Copy, vicaire auxiliaire à Lampaul-Ploudalmézeau ;

Vicaire auxiliaire à Lampaul-Ploudalmézeau, M. Mao, vicaire à Logonna-Daoulas ;

Vicaire à Logonna-Daoulas, M. Chaussy, précédemment employé dans le diocèse de Saint-Brieuc.

M. Cogneau, vicaire général, M. Uguen, supérieur de l'Institution Saint-Vincent de Paul, M. Guéguen, directeur au Grand Séminaire, et M. Messager, inspecteur diocésain, sont nommés chanoines honoraires ;

M. Louvière, secrétaire de l'Evêché, a reçu la mozette de curé-doyen.

PARTIE NON OFFICIELLE

Apostolat de la Prière

LIGUE DE PRIÈRES EN UNION AVEC LE CŒUR DE JÉSUS

INTENTION GÉNÉRALE POUR AOUT 1908

L'ÉDUCATION CHRÉTIENNE

De cet être irresponsable et faible, qu'est l'enfant, faire progressivement sortir un homme conscient et libre, tel est le but de *l'éducation*. L'étymologie même de ce mot indique une œuvre de dégagement, de libération. Il y faut donc un effort.

Notre responsabilité morale supposant d'abord la connaissance du bien et du mal, la première œuvre de l'éducateur est d'instruire. Instruire, c'est édifier sur une base solide le principe de discernement du vrai et du faux, du bien et du mal. Toute science étant tronquée et périlleuse qui ne s'appuie pas sur la révélation divine,

l'instruction exige l'enseignement des vérités révélées. Mais elle ne se borne pas là — et l'instruction d'ailleurs, même la plus complète, est loin de constituer le tout de l'éducation.

Vaine, en effet, serait la connaissance du devoir, s'il restait inaccompli. Bien plus, la lumière apportée dans l'âme ne servirait qu'à la rendre plus coupable. Attacher les enfants à la pratique du devoir, c'est donc l'obligation essentielle de l'éducateur. La connaissance peut solliciter la volonté ; elle ne la décide pas. Celle-ci s'inclinera le plus souvent par le poids de ses propres habitudes. Voilà pourquoi il est souverainement important que l'œuvre de l'éducation commence dès l'éveil de la raison et que les germes des vertus (c'est-à-dire des bonnes habitudes, puisque la vertu n'est pas autre chose) soient semés de bonne heure dans l'âme des petits enfants.

De là l'obligation pour les parents de donner à leurs enfants de bons conseils et de bons exemples. De là le crime de ceux qui, sous de vains prétextes, confient l'éducation de leurs enfants à des mercenaires sans conscience.

Enfin parce que l'âme humaine, depuis surtout le péché originel, est contamment sollicitée au mal et détournée du bien par sa propre faiblesse non moins que par les tentations extérieures, il faut apprendre aux enfants à lutter contre leurs passions ; il faut, au prix même de bien des chagrins et des larmes, résister à leurs caprices. C'est pour n'avoir pas su résister à ses fils et les élever avec vigueur, que le grand-prêtre Héli fut si cruellement puni. C'est pour n'avoir pas voulu faire pleurer leurs enfants, que tant de parents pleurent quand ces enfants ont vingt ans.

L'œuvre de l'éducation est une des plus grandes, des plus belles, que Dieu puisse nous confier. Mais c'est aussi une des plus difficiles ; il y faut parfois bien des larmes, toujours bien des efforts et des prières.

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Intentions recommandées aux prières.

I. — **L'Eglise et la France.**
II. — **Le Pèlerinage national à Lourdes,** du 20 au 24 Août.
III. — **Les Retraites ecclésiastiques** : du 27 Juillet au 1er Août ; du 3 au 8 Août.

Offices extraordinaires.

Quimper. — CHAPELLE DE LA RETRAITE. — *Dimanche, 2 Août*, à 7 h. 1/2, réunion de la Congrégation des Dames. Messe, instruction et bénédiction du T. S.-Sacrement.

PLOURIN-MORLAIX. — **Avis de service anniversaire.** — On nous prie d'annoncer qu'un service anniversaire pour le repos de l'âme de M. Melscoët, sous-diacre, sera célébré à Plourin-Morlaix, le lundi 10 Août, à 10 heures.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Retraite ecclésiastique. — La première retraite pastorale se continue en ce moment, à l'Institution Saint-Vincent de Paul, sous la présidence de Mgr l'Evêque assisté de M. Fléiter, vicaire général. Les exercices sont prêchés, comme nous l'avons déjà dit, par le R. P. Janvier, l'éloquent conférencier de Notre-Dame, dont nous avions déjà pu, il y a quatre ans, apprécier la doctrine et le zèle apostolique.

Les retraitants sont au nombre de 275 ; d'autres viendront la semaine prochaine. Sous l'impression des graves événements qui se produisent, sous la menace d'un avenir plus sombre encore, au milieu des contradictions et des difficultés incessantes, chacun sent le besoin de se retremper dans l'esprit de son état, d'entendre les avis de son Evêque et de faire provision de forces nouvelles pour accomplir son devoir quoi qu'il arrive.

Nous aurons à parler plus longuement de ces belles réunions sacerdotales.

Nous demandons instamment aux fidèles de continuer, durant ces jours, à prier pour leurs prêtres afin qu'ils sortent de la retraite sanctifiés et prêts, plus que jamais, à tous les dévouements, à tous les sacrifices pour la cause de Dieu et de son Eglise.

Prières pour les agonisants. — On nous a demandé de faire connaître et d'aider à répandre une pratique pieuse ayant pour objet d'exciter prêtres et fidèles à implorer la miséricorde divine pour les pécheurs agonisants par l'offrande des messes qui se célèbrent chaque jour dans le monde entier, sollicitée au moyen de tableaux placés à la sacristie et dans l'église.

La *Semaine religieuse* (N° du 15 Mai 1908, p. 332-333) a déjà parlé de cette dévotion, en donnant le texte des trois formules approuvées et enrichies d'indulgences par le Souverain Pontife.

A la suite de N. S. Père le Pape, 59 cardinaux, archevêques et évêques ont déjà formellement approuvé le projet. Mgr l'Evêque de Quimper et de Léon est du nombre : il autorise dans son diocèse l'usage des tableaux en *breton* ou en *français* suivant les besoins des paroisses.

On nous dit que les tableaux seraient fournis gratuitement par des personnes charitables. Dès que celles-ci nous auront fait connaître leur adresse, nous nous empresserons de la transmettre aux intéressés par la voie de la *Semaine religieuse*.

Ordination. — Le vendredi 24 Juillet, dans la chapelle de l'ancien Carmel de Brest, actuellement Grand Séminaire diocésain, Mgr l'Evêque a donné la tonsure à 17 séminaristes ayant terminé leur première année de philosophie, et conféré les ordres mineurs à 27 clercs.

Le lendemain a eu lieu, dans l'église paroissiale de Saint-Martin, l'ordination aux ordres majeurs qui comprenait : 21 sous-diacres, 31 diacres et 36 prêtres.

Commencée à 7 heures, la cérémonie s'est terminée vers 11 heures. Malgré sa fatigue, avant d'entonner le *Te Deum*, Monseigneur a pris la parole et a adressé aux ordinands, spécialement aux nouveaux prêtres, et à leurs familles, une forte et émouvante allocution, avidement écoutée par l'assistance très nombreuse qui remplissait la vaste église à déborder, si bien qu'on a dû renoncer, faute d'espace pour se développer, à la procession finale habituelle.

Voici les noms des ordinands promus, le 25 Juillet, aux ordres majeurs :

SOUS-DIACONAT

MM. Abéguilé, Jean-Marie, de Plouénan ;
Bourhis, Auguste-Jean, de St-Melaine de Morlaix ;
Le Roux, Yves-Marie, de Lanarvily ;
Brinquin, Yves, de Querrien ;
Grall, Paul-Yves-Marie, de Landivisiau ;
Guéguen, François-Marie, de Gouézec ;
Guillou, Jean-Yves, d'Esquibien ;
Le Gall, François-Gabriel, de Rosnoën ;
Le Moan, Corentin, de Ploaré ;
Lozac'hmeur, Albert-Daniel, de Tréboul ;
Marc, Henri, de Plomodiern ;
Marzin, Corentin-Eugène-Mie, de St-Corentin de Quimper ;
Masson, Yves-Marie, de l'île Molène ;
Nicolas, Pierre-Marie, de Henvic ;
Ollivier, François-Joseph, de Plounéour-Trez ;
Pengam, Samuel, de Ploudaniel ;
Perrot, Jean-Louis, de Châteaulin ;
Poulhazan, Clet-Simon, de Primelin ;
Riouallon, Maurice, de Saint-Pol de Léon ;
Thépaut, François-Marie, de Ploudaniel ;
Thoër, François-Marie, de Plounéour-Trez.

DIACONAT

MM. Fily, Clet-Théophile, de Douarnenez ;
Floc'h, Jean-Marie, de Plouvien ;
Le Neuder, Louis-Ange, de St-Melaine de Morlaix ;
Méar, Jean-Louis, de Trézilidé ;
Seité, Mathieu, de Roscoff ;
Bervas, François, de Guipavas ;
Bihan-Poudec, Jacques-Marie, de Plounéour-Trez ;
Caroff, Toussaint-Yves, de Guimiliau ;
Corre, Léon-François, de Lampaul-Guimiliau ;
Gouriou, Paul-Joseph, de Lambézellec ;
Gouriou, Ténénan, de Kersaint-Plabennec ;
Guillerm, François-Marie, de Saint-Pol de Léon ;
Kermarec, Louis, de Plougastel-Daoulas ;
Le Bars, Alain-Yves-Marie, d'Esquibien ;

Archives diocésaines de Quimper et Léon

MM. Le Bihan, Ignace-Pierre, de Plouigneau ;
Le Grand, Corentin-Pierre, de Saint-Corentin de Quimper ;
Le Lay, Jean-Marie, de Pluguffan ;
Léost, Joseph-François-Marie, de Ploudaniel ;
Le Pemp, Vincent-Jean, de Penmarc'h ;
L'Hostis, Athanase, de Kernouès ;
Lichou, Gabriel, de Ploudaniel ;
Lozac'hmeur, Corentin, de Ploaré ;
Madec, Jean-François, de Lambézellec ;
Mélanson, Louis-Pierre, de Concarneau ;
Morvan, Jean-Marie, de Guipavas ;
Paillier, Jean-Marie, de Lannilis ;
Pengam, Joseph-Marie, de Lesneven ;
Pensec, Lucas, de Querrien ;
Poupon, Henri-Joseph, de Landrévarzec ;
Sparfel, Jean-François, de Plounévez-Lochrist ;
Talabardon, Alain-Charles, de Roscoff.

PRÊTRISE

MM. Fily, Jean-Pierre, de Plogoff ;
Suignard, Corentin, de Lopérec ;
Abgrall, François-Marie, de Landivisiau ;
Abgrall, Laurent-Marie, de La Roche ;
Abiven, Yves-Marie, de Kerlouan ;
Abolivier, Yves, de Plounévez-Lochrist ;
Baot, Prigent, du Relecq-Kerhuon ;
Caugant, Victor-Noël, de Pont-Croix ;
Corvez, Joseph-Marie, de Lannéanou ;
Guéguen, Jean-François, de Commana ;
Guéguen, Paul-Nicolas, de Ploudaniel ;
Jézégou, Joseph-Gabriel, de Saint-Servais ;
Jézéquel, Hervé-Marie, de La Forêt-Landerneau ;
Jézéquel, Ténénan, de La Forêt-Landerneau ;
Jouanne, René-Léon-Marie, de Plouvorn ;
Kerhervé, Guillaume, de Lampaul-Guimiliau ;
Kerveillant, Henri-Marie, de Landudec ;
Le Borgne, Jean-François, de Plounéour-Trez ;
Le Grand, Hervé-Joseph, de Saint-Corentin de Quimper ;
Le Roux, Augustin-François, de Lannilis ;
Le Roux, Charles-Marie, de N.-D. des Carmes de Brest ;
Le Stang, Albert-Jean, de Saint-Louis de Brest ;
Le Tiec, François, de Pont-Croix ;
Lidou, Auguste-Charles, de Saint-Sauveur de Brest ;
Mazé, Joseph-Auguste, de Plouider ;
Mazéas, Yves-Marie, de Plouescat ;
Nédélec, Louis-Baptiste, de Pouldergat ;
Neildé, Jean-René, du Juch ;
Péron, Jean-Marie, de Loctudy ;
Pichon, Pierre, d'Audierne ;

MM. Prigent, Jean-Marie, de Trégarantec ;
Quillévéré, Jean-Yves, de Plounévez-Lochrist ;
Saliou, François-Marie, du Relecq-Kerhuon ;
Seité, Goulven-Marie, de Plouider ;
Thomas, Jacques-Yves-Marie, de Plomodiern ;
Verne, Charles-Ambroise, d'Audierne.

QUIMPER. — **Distribution des prix à l'Ecole Saint-Yves.** — La distribution des prix aux élèves de l'Ecole Saint-Yves a eu lieu le jeudi 23 Juillet, sous la présidence de Mgr l'Evêque, devant une assistance nombreuse et choisie. Parmi les membres du clergé présents, on remarquait : MM. les chanoines Bourlé, Rossi, Bargilliat, Corre, Rospars ; MM. Uguen, supérieur de l'Institution Saint-Vincent, L'Hévéder, Guirriec, recteur de Loc-Maria, Messager, etc.

La séance s'ouvre par une allocution du Supérieur, M. Laboy, qui, remerciant d'abord Monseigneur des marques de paternel intérêt que, depuis son arrivée à Quimper, il a données à l'établissement, se félicite d'avoir retrouvé dans le successeur de Mgr Dubillard, le restaurateur de l'Ecole, « l'autorité qui dirige, l'expérience qui conseille, l'affection qui soutient ». C'est le plus précieux encouragement pour les maîtres, et pour les élèves qui sauront dans la suite rester fidèles aux leçons qu'ils reçoivent ici et aux traditions que leurs familles leur auront transmises...

S'adressant alors aux parents, puis aux élèves, M. le Supérieur ajoute :

Mesdames, Messieurs, je vous suis reconnaissant d'être venus en si grand nombre assister à notre solennité. Votre présence est le signe d'un attachement sincère à l'Ecole que vous avez choisie de préférence pour y faire élever vos enfants. Rien ne peut nous être plus agréable que de vous trouver toujours empressés à répondre à notre appel. C'est ici véritablement que l'entente est complète entre les familles et les maitres. Entre eux c'est une collaboration incessante, dans l'intérêt des études et de l'éducation. Je vous en remercie du fond du cœur.

Chers élèves, l'année qui s'achève a été une année de travail et de discipline. Je suis heureux de féliciter un groupe d'élèves de chaque classe, qui ont mérité, par leur application à l'étude et par leurs succès, d'être inscrits tous les mois au Tableau d'Honneur avec les mentions Bien ou Très Bien. Je n'ose dire leurs noms dès ce moment : ce serait trahir le secret du palmarès. Nous les applaudirons avec plaisir, quand on proclamera leurs noms...

Les élèves de Philosophie et leurs condisciples de l'Institution Saint-Vincent de Paul ont prouvé, par leurs succès aux examens du baccalauréat, qu'ils avaient écouté avec profit les leçons de leurs excellents maitres. Ils ont fait honneur à l'enseignement de l'Ecole.

A vous désormais, élèves de Seconde, qui serez dans deux mois, si vous ne l'êtes déjà, nos élèves de Première, de soutenir une réputation légitimement acquise d'assiduité au travail, de méthode persévérante, de mérite personnel. Le succès est à ce prix. Il y faut de la volonté, de la patience, de l'obstination.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

On ne peut se flatter de mener à bien une entreprise si l'on n'a préparé de longue main les moyens de réussite...

Un serviteur reçut un jour de son maître un talent, avec mission de le faire fructifier. Le serviteur enfouit le talent. Lorsqu'il rendit ses comptes, son maître lui adressa de sévères reproches. L'intelligence, mes amis, c'est le beau talent que le Bon Dieu a confié à chacun de vous. Le Bon Dieu vous en demandera compte.

Vos parents désirent connaître aussi l'emploi que vous avez fait de cette noble faculté. Je ne doute pas qu'ils soient satisfaits, parce que vous avez accompli dans les lettres et dans les sciences de véritables progrès. Vous y avez mis votre peine.

Je ne veux pas trop retarder le moment où vous recevrez la juste récompense de ce travail. Je vous souhaite à tous d'excellentes vacances. Amusez-vous bien ; travaillez un peu ; et que votre présence dans la famille procure chaque jour une joie nouvelle à vos chers parents ; témoignez-leur par votre affection respectueuse que vous leur êtes pieusement reconnaissants de tous les soins dont ils entourent votre jeunesse.....

Monseigneur se lève alors et, dans une aimable et facile improvisation, déclare dignes du premier prix en ce jour M. le Supérieur et les maîtres de Saint-Yves, pour la façon dont ils conduisent leurs élèves dans la voie où les parents le veulent. Il est heureux de constater que les sacrifices faits par son prédécesseur, Mgr Dubillard, et les créateurs de l'Ecole n'ont pas été stériles : les élèves restent nombreux, et leur nombre ne peut manquer d'aller croissant dans cette maison où, avec l'esprit chrétien, fleurissent les études classiques bien battues en brèche aujourd'hui, mais dont Monseigneur se montre partisan convaincu — et défenseur éloquent. Sa Grandeur montre ensuite la nécessité du travail, et termine par des conseils paternels et pratiques aux élèves pour leurs vacances...

Ensuite commence la lecture du palmarès, entrecoupée de morceaux de musique vocale fort bien exécutés par des chœurs d'élèves.

Parmi les lauréats dont les noms ont été le plus souvent proclamés, nous citerons :

Classes enfantines et préparatoires : Xavier Salaun, Charles Mir, Alain Le Vergos, de Quimper ;

Classes élémentaires : Charles Le Paul, Joseph Villard, René Le Bras, de Quimper ; Yves du Cleuziou, de Châteaulin ; Robert de Lambilly, de Quimper ;

Classe de Cinquième : François Rolland, de Brasparts ; Paul Sévrain, Pierre Louboutin, de Quimper ;

Classe de Quatrième : Yves Jahier, de Châteauneuf-du-Faou ; Alain Bargilliat, de Pont-l'Abbé ;

Classe de Troisième : Yves Morvézen, de Névez ; François Sergent, de Pont-Croix ; Bertrand d'Amphernet, de Penhars ;

Classe de Seconde : Guillaume Auffret, de Pleyben ; Guillaume Le Doaré, de Plomodiern ;

Classe de Première : Roger Coquerelle, de Quimper ; Corentin Cornic, de Kerteunteun ;

Philosophie : Alexandre Trévidic, de Quimper.

La rentrée des classes est fixée au vendredi 2 Octobre. Les classes enfantines, *pour les externes seulement*, s'ouvriront le 14 Septembre.

SUCCÈS AUX EXAMENS. — I. **Enseignement secondaire** *(suite)*. — Nous continuons à publier, à mesure qu'ils nous sont connus, les résultats des examens du baccalauréat (session de Juillet), pour nos établissements ecclésiastiques ou libres.

Ecole Notre-Dame de Bon-Secours, à Brest. — Philosophie A et B : 4 admissibles, 4 reçus (dont 1 avec mention Assez Bien). — Mathématiques A : 2 admissibles, 2 reçus. — Première A : 3 admissibles, 3 reçus (1 mention Assez Bien). — Première B : 3 admissibles, 2 reçus (1 mention Assez Bien). — Première C : 9 admissibles, 7 reçus (3 avec mention Assez Bien). Première D : 1 admissible, reçu (mention Assez Bien).

N. B. — Un élève présentait deux séries du baccalauréat : A et B ; un autre en présentait trois : B. C. D. Ils ont réussi partout.

Un élève de Première C, admissible, n'a pas pu, pour raison de santé, prendre part aux examens oraux.

Collège Saint-Louis, à Brest : 7 élèves présentés ; 6 admissibles, 6 définitivement reçus (sciences-langues) ;

Collège de Lesneven : En Première, 13 élèves présentés ; 8 admissibles, 7 reçus ;

Collège de Saint-Pol de Léon : 9 admissibles dans la classe de Première.

— II. **Enseignement professionnel.** — *Ecole libre (Pensionnat N.-D. de Bonne-Nouvelle)*, à Lambézellec. — Élèves mécaniciens de la marine ; 13 présentés, 13 reçus. — Fourriers de la Flotte : 5 présentés, 5 reçus. — Brevet élémentaire : 23 présentés, 22 reçus. — Institut catholique des Arts et Métiers, de Lille : 10 élèves présentés, 7 reçus. — Postes et Télégraphes : 6 élèves présentés, 4 reçus. — Ecole d'électricité, de Paris : 1 élève présenté, reçu. — Baccalauréat (sciences-langues) : 2 élèves présentés, 1 reçu. — Certificat d'études primaires : 29 élèves reçus.

Cette année, 9 élèves ont pris part au concours d'admission à l'Institut catholique de Lille (section Arts et Métiers) ; les 9 ont été déclarés admissibles. L'examen oral a eu lieu le 27 Juillet. Le résultat définitif ne sera connu que vers la mi-Août.

De tels résultats se passent de tout commentaire.

— III. **Enseignement supérieur.** — Quatre ecclésiastiques du diocèse viennent de subir avec succès les épreuves de la licence ès-lettres : MM. Le Meur, jeune prêtre, de Morlaix ; Le

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Guellec, séminariste, de Mahalon ; Pouliquen, séminariste, de Landivisiau, et Kerbiriou, séminariste, de Saint-Pol de Léon.

Nous sommes heureux d'annoncer, en même temps, que MM. Rosec, ancien vicaire de Tréboul, et Guillermit, jeune prêtre, de Lambézellec, ont été reçus docteurs en théologie, à Rome.

Que tous veuillent bien recevoir nos cordiales et sincères félicitations.

MORLAIX *(La Salette)*. — I. **Retraite de femmes**, *du 19 au 25 Juillet*. — 14 paroisses, 66 retraitantes : Morlaix, 25 ; Guiclan, 11 ; Plouénan, 7 ; Carantec, 6 ; Pleyber-Christ, 5 ; Saint-Thégonnec, 2 ; Henvic, 2 ; Locquénolé, 2 ; Plouzévédé, 1 ; Sibiril, 1 ; Saint-Vougay, 1 ; Cléder, 1 ; Plougar, 1 ; Berrien, 1.

— II. **Pèlerinage des Tertiaires de S. François** (Région de Morlaix), *le Dimanche 9 Août 1908. — 9 heures.* — Messe de communion, allocution. — *10 h. 1/2.* — Grand'messe, sermon. — Repas.

1 heure. — Entretiens sur le Tiers-Ordre. — *2 heures.* — Vêpres, procession et salut du Saint-Sacrement. — Rénovation de la profession. — Bénédiction papale. — Adieux.

N. B. — Les Tertiaires peuvent arriver la veille, elles trouveront un logement chez les Sœurs de la Communauté de Saint-François. Elles auront aussi la nourriture à des prix modérés, servie par les Religieuses, la veille et le jour du pèlerinage. En ce cas prévenir à l'avance M. l'abbé BLOUET, aumônier de la Salette, Morlaix.

Une belle carrière sacerdotale.

CINQUANTENAIRE DE PRÊTRISE D'UN MISSIONNAIRE BRETON

Nous avons reçu la relation suivante qu'on lira avec autant d'édification que d'intérêt. Le vénérable missionnaire dont elle raconte la vie compte encore dans notre diocèse quelques condisciples et de nombreux amis. Il est le frère de M. le chanoine Cloarec, mort curé de Saint-Louis de Brest.

« Au cours de la dernière quinzaine de Juin, la population catholique de Burlington (Vermont) a assisté à l'une des plus belles solennités qui aient eu lieu dans le diocèse depuis sa fondation. On a, en effet, célébré les noces d'or sacerdotales de Mgr Cloarec, recteur, depuis plus de quarante ans, de l'église Saint-Joseph de Burlington, la plus ancienne paroisse de langue française dans les Etats de la Nouvelle-Angleterre.

Nous croyons qu'on lira avec un certain intérêt une esquisse de la vie et des œuvres de ce vénérable prêtre durant ces cinquante années de ministère sacerdotal, tout rempli de dévouement et de sacrifice.

Mgr Cloarec naquit, le 17 Juin 1833, à Saint-Sauveur, en Bretagne, diocèse de Quimper. Il fit ses études classiques dans ce cher Petit Séminaire de Pont-Croix, dont tous les anciens élèves ont appris avec une pénible émotion la confiscation par un gouvernement impie. Après un an de philosophie au Grand Séminaire de Quimper, il vint en Amérique en 1855 et, entré au Séminaire de Baltimore, il y passa trois ans à étudier la théologie. L'un de ses condisciples était James Gibbons, aujourd'hui Son Eminence le cardinal Gibbons, archevêque de Baltimore. Il fut ordonné prêtre à Burlington, dans la vieille église Sainte-Marie, par Mgr de Goësbriand, de sainte et vénérée mémoire, le 4 Juillet 1858.

L'abbé Cloarec fut d'abord envoyé exercer le saint ministère à Bennington, où il demeura environ deux ans. En 1861, il fut rappelé à Burlington, où Mgr l'Évêque le nomma recteur de la cathédrale. Après avoir dirigé cette paroisse avec beaucoup de zèle et de dévouement pendant huit ans, il fut nommé curé de Sainte-Marie de Rutland. Il n'était cependant pas destiné à y demeurer longtemps ; Mgr de Goësbriand ayant en vue les intérêts de la paroisse de Saint-Joseph de Burlington, qui augmentait rapidement, estima que le meilleur sujet qu'il pouvait mettre à la tête de cette paroisse, destinée à être un jour la plus considérable de l'Etat du Vermont, était l'abbé Cloarec, remarquable par son zèle, sa prudence et ses talents d'administrateur. Cette nomination eut lieu le 1er Août 1871.

Il devint bientôt évident que la vieille église Saint-Joseph, située sur la colline où se trouve aujourd'hui l'Académie Saint-Joseph, était bien insuffisante. L'emplacement de l'église actuelle fut acquis, et la première pierre du nouvel édifice fut posée le 4 Juillet 1884. Les travaux avancèrent rapidement et l'église Saint-Joseph actuelle, la plus grande du diocèse de Burlington, fut solennellement bénite par Mgr Fabre, archevêque de Montréal, le 24 Juin 1887.

Le privilège d'avoir une église consacrée est un honneur très envié, mais dont il n'est que rarement donné de jouir. Une seule paroisse dans le Vermont, en dehors de la ville de Burlington, peut se réclamer de cet honneur. L'église Saint-Joseph, exempte de toute dette et enrichie d'un magnifique autel de marbre, fut solennellement consacrée, le 21 Août 1901, par Sa Grandeur Mgr Michaud, évêque de Burlington, assisté de Mgr Decelles, évêque de Saint-Hyacinthe (Canada) et de Mgr Gabriels, évêque d'Ogdensburg.

Ceux qui ne connaissent point le Vermont se feront difficilement une idée des travaux que Mgr Cloarec a accomplis, pendant un demi-siècle de ministère pastoral. Outre sa splendide église actuelle et son superbe presbytère, il a encore bâti, dans la banlieue de Burlington, une autre église pour les catholiques de langue française. Et cette nouvelle paroisse, placée sous le patronage de saint Antoine de Padoue, est aujourd'hui en pleine prospérité.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Tout en étant curé résidant à Burlington, Mgr Cloarec a, pendant un certain nombre d'années, desservi plusieurs autres localités : Shelburn, Charlotte, Richmond, et partout sans exception il a été aimé, estimé à cause de son zèle, de son dévouement et de sa charité.

Aussi le « Père Cloarec », comme l'appellent prêtres et fidèles, a été investi de tous les honneurs pouvant être conférés à un prêtre, à l'exclusion de la mitre. Il fut choisi comme l'un des conseillers de l'évêque au premier bureau qui fut constitué dans le diocèse, au mois de Juillet 1886. Depuis lors, il a été toujours réélu à cette charge à chaque élection, qui a lieu tous les trois ans. Il est l'un des syndics de la corporation diocésaine organisée en 1896. Le 6 Décembre 1899, lorsque Mgr Michaud succéda à Mgr de Goësbriand comme évêque de Burlington, M. Cloarec fut choisi comme vicaire général. Mais le plus grand honneur qui a couronné tant de si utiles œuvres accomplies, ce fut lorsque, à la requête de Mgr Michaud (22 Août 1901), il fut élevé par le Souverain Pontife au rang de prélat de sa maison.

Jamais honneur ne fut plus mérité ; Mgr Cloarec a, dans sa longue vie sacerdotale, réalisé l'idéal du prêtre. Son zèle, son dévouement, ainsi que sa prudence lui ont attiré l'affection des fidèles, l'estime et l'admiration de la population non catholique. Pendant longtemps, Mgr Cloarec a dirigé seul cette grande paroisse de Saint-Joseph ; il est aujourd'hui aidé de deux jeunes vicaires : J.-A. Lacouture, né à Saint-Ours, diocèse de Saint-Hyacinthe (Canada), et J.-M. Billon, né à Locronan, diocèse de Quimper (France). La paroisse de Saint-Joseph comprend 1.250 familles ; elle possède deux écoles paroissiales, où sont instruits plus de 800 enfants.

C'est cette vie de labeur et de dévouement que les habitants de langue française de Burlington ont voulu célébrer ; ils l'ont fait avec solennité et enthousiasme, le 30 Juin dernier. Il y eut une grand'messe solennelle, à laquelle assistèrent en masse les habitants de la ville, sans distinction de langue et de nationalité, et même sans distinction de croyances. Mgr Gabriels, évêque d'Ogdensburg, assistait à la cérémonie, entouré de 77 prêtres, c'est-à-dire la presque totalité du clergé du diocèse.

Un seul nuage planait sur cette fête, toute de joie et d'actions de grâces ; c'était l'absence de notre évêque vénéré, Mgr Michaud, retenu depuis de longs mois par une cruelle maladie. Puisse l'empressement de son clergé auprès de son cher vicaire général être un réconfort pour son cœur ; puissent nos prières à nous tous, prêtres et fidèles qui le vénérons, obtenir pour ce bon évêque la force et la santé !

La veille au soir, les paroissiens de Saint-Joseph, pour témoigner leur attachement au vénéré jubilaire, lui donnèrent une brillante réception et lui présentèrent une adresse toute cordiale, où l'on parle en ces termes de la Bretagne et des missionnaires bretons :

» ..... La Providence vous fit naître au pays d'Armorique, le pays de la lande et des genêts d'or, le pays aussi du granit et des chênes,

« Où le sol est dur, où le cœur est fort, »

où l'austérité dans la vie, la ténacité dans le caractère, la constance dans le devoir, la fierté dans la foi sont des vertus de race unies à une bonhomie, à une simplicité, à une tendresse d'âme que le vulgaire ignore, mais qui captivent les cœurs et font d'un prêtre, au milieu des humbles et des petits, le portrait fidèle de Jésus-Christ.

» Vous êtes au milieu de nous, Monseigneur, comme le dernier représentant d'une génération disparue, mais qui ne peut être oubliée, celle qui a fondé ce diocèse, celle qui nous a donné notre premier évêque d'apostolique mémoire, ces braves ouvriers et ces vaillants missionnaires dont les noms sont attachés à l'origine de presque toutes nos paroisses, et qui ont fait bénir chez nous la France et la Bretagne. »

J.-M. B.

CHRONIQUE GÉNÉRALE

ROME. — **Les Béatifications.** — Le 22 Juillet, le Pape a donné l'approbation définitive sur le martyre du vénérable François de Cabillas, que la Congrégation des Rites, réunie la veille en séance spéciale avait étudié ; le décret de béatification sera lu dimanche, 2 Août, en même temps que le décret de béatification de trente-trois martyrs parmi lesquels se trouve le vénérable Venard.

Le vénérable François de Cabillas, dominicain, est le premier missionnaire qui soit mort pour la foi en Chine.

— **Les associations de pères de famille.** — On continue à suivre ici avec intérêt la multiplication des associations de pères de famille. On n'ignore pas qu'en nombre de localités l'action se limite de façon immédiate à la surveillance des écoles officielles ; réclamer de plus du maître le respect de la neutralité prescrite par la loi est le minimum nécessaire. C'est le devoir rigoureux pour les pères de famille d'empêcher d'empoisonner leurs fils intellectuellement et moralement. Cette tâche immédiate, indispensable partout, ne doit pas faire perdre de vue le maintien et, au besoin, la création d'écoles catholiques. On sait que les associations de pères de famille ont ce but et c'est le mérite de leur initiative.

— **Les religieux sécularisés.** — On a diversement interprété la sécularisation des religieux et religieuses, membres de congrégations enseignantes, qui ont renoncé à la vie commune et relâché le lien religieux, pour continuer l'œuvre de l'éducation chrétienne des enfants.

Mgr de Bonfils, évêque du Mans, voulant obtenir pour eux du

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Saint-Père une bénédiction qui, dans sa pensée, devait surtout, en louant la conduite de ces sécularisés, leur apporter la paix de l'âme et le réconfort dont ils ont besoin pour persévérer dans leur esprit de sacrifice, adressa une supplique à S. S. Pie X qui a daigné lui répondre en ces termes :

« A tous ces chers fils et filles nous prions le Seigneur d'accorder la récompense réservée à ceux qui instruisent les âmes dans la foi — qui sera de briller au ciel dans les éternités sans fin — et, en témoignage particulier de notre gratitude et de notre bienveillance, nous leur donnons de tout cœur la bénédiction apostolique.

» PIUS PP. X.

» Du Vatican, le 4 Mai 1908. »

La *Semaine du Fidèle* du Mans vient seulement de publier cette réponse avec la lettre de l'évêque.

Les couronnements du Sacré-Cœur. — Depuis quelques années la question du couronnement des statues du Sacré-Cœur avait été posée, discutée et tranchée en sens divers par les théologiens et les écrivains religieux. En fait, l'usage tendait à prévaloir en faveur du couronnement. Aussi bien désireux de rendre au Sacré-Cœur de Jésus tous les hommages en son pouvoir, Mgr l'évêque de Nevers, à l'occasion de l'érection d'une statue du Sacré-Cœur sur une colline de Varzy, avait sollicité du Souverain Pontife le mandat de couronner cette statue. Le Saint-Père a répondu avec une touchante bonté :

Vénérable Frère,

Je regrette de ne pouvoir pas exaucer votre prière, la Sacrée Congrégation des Rites ayant déclaré, ces derniers jours, qu'il était inconvenant d'imposer des couronnes aux images du divin Cœur. Elle a seulement permis, si la piété populaire désire rendre ce tribut de dévotion, que la couronne soit déposée aux pieds de la statue : ce que vous pourrez faire en mon nom.

Au surplus, je me réjouis beaucoup des fêtes que vous préparez en esprit de réparation....

Entre ceux qui voulaient qu'on couronnât le Sacré-Cœur, pour lui rendre le suprême hommage que les hommes peuvent décerner, et ceux qui soutenaient que cet hommage était au-dessous de lui, il n'y avait qu'une émulation pieuse à qui honorerait le mieux le divin Cœur.

Maintenant la question est tranchée. Nous déposerons humblement nos couronnes aux pieds des images du Sacré-Cœur.

Le divin Sauveur a été couronné d'épines par ses bourreaux. Notre-Seigneur Jésus-Christ ressuscité, entrant triomphalement au ciel, a été couronné de gloire par son Père. Il ne nous reste plus qu'à déposer, de génération en génération, nos hommages de sujets et de dévots serviteurs aux pieds de l'image du Roi immortel des siècles, en le priant d'abaisser un regard bienveillant sur nos pauvres couronnes.

Important arrêt du Conseil d'Etat. — Le Conseil d'Etat, dans une séance récente, a rendu un arrêt annulant un arrêté du préfet du Puy-de-Dôme qui ajournait jusqu'à approbation du bail du presbytère les crédits pour dépenses facultatives du budget de la commune de Randan. Il résulte de cet arrêt que le préfet commet un abus de pouvoir s'il use de son droit de contrôler le budget pour faire pression sur le Conseil municipal et le contraindre à accomplir *un acte de gestion, qui relève de la seule initiative de l'assemblée communale.*

C'est une barrière efficace au sans-gêne avec lequel M. Briand ordonnait aux préfets de faire litière des libertés municipales.

Les dispensés ecclésiastiques. — Le ministre de la Guerre vient d'écrire à M. l'abbé Gayraud, député du Finistère, qu'il avait donné des instructions pour que soient maintenus dans leurs foyers les dispensés ecclésiastiques de la classe 1902 qui ont justifié de la fin de leurs études avant la mise en vigueur de la loi de séparation.

Une autre lettre, à M. Groussau, député du Nord, porte que les rappelés ecclésiastiques de la classe 1904 seront renvoyés dans leurs foyers à la date du 1er Août.

Congrès Eucharistique international de Londres. — Paris-Londres par train spécial et bateau spécial (9-14 Septembre).

***

Jubilé sacerdotal de N. S. Père le Pape. — Pèlerinage à Rome, en union avec la Jeunesse catholique (18 Septembre-1er Octobre). Départs de Paris et de Lyon ; 6 jours à Rome.

Itinéraire : Milan, Venise, Florence, Rome, Gênes, Chartreuse de Pavie, Saint-Gothard, Lac des Quatre-Cantons, Lucerne, le Brünig, Interlaken.

Prix des places, de Paris, tous frais compris : hôtel à Rome, 1re classe, 357 fr. ; 2e classe, 295 fr. ; — Sainte-Marthe, à Rome, 2e classe, 232 fr. ; 3e classe, 187 fr.

Pour toutes ces organisations, demander au Bureau central du Comité national des pèlerinages, 33, rue de la Barre, Paris XVIIIe (par lettre accompagnée de 0 fr. 10), le no spécial programme de « l'Ave Maria » qui contient tous les renseignements détaillés.

BIBLIOGRAPHIE

Pour le Peuple. *Conférences dialoguées* par Joseph et Paul GABOREAU, prêtres du diocèse d'Angers ; préface par le chanoine A. CROSNIER. *Non nova sed novè.* Un volume in-16 double couronne, 3 fr. (BEAUCHESNE et Cie, éditeurs.)

TABLE DES MATIÈRES : De l'indifférence religieuse. — Du péché mortel. — De la divinité de Jésus-Christ. — De la Confession. — Çà et là.

Mgr Duparc, évêque de Quimper, écrit aux auteurs de cet ouvrage : « Vous avez raison. Un dialogue est toujours plus intéressant qu'un monologue. Le tout est d'y garder le ton et l'allure qui conviennent. Vous l'avez essayé avec

Archives diocésaines de Quimper et Léon

un plein succès. Je souhaite que le bon Dieu, qui vous a donné des auditeurs fidèles, vous procure aussi des lecteurs nombreux et des imitateurs choisis. Votre livre est excellent. »

En vente à la librairie J. Salaun, Quimper.

La Basilique de Saint-Pierre de Rome sera dotée prochainement d'orgues monumentales.

Le Saint-Père vient d'agréer, sauf quelques modifications, le projet présenté en 1868 par la maison Cavaillé-Coll. Sa Sainteté a fait également savoir qu'il lui serait agréable, à l'occasion de son jubilé sacerdotal, de voir doter d'orgues monumentales la Basilique de Saint-Pierre, et qu'Elle remerciait à l'avance tous ceux qui prendront part à ce témoignage de piété et de dévouement à l'Eglise.

Cette innovation artistique sera chaleureusement accueillie des amateurs de musique sacrée.

M. Paul Bourget, de l'Académie française, publie, à ce propos, dans l'*Echo de Paris*, un remarquable article dont nous tenons à citer l'extrait suivant :

« C'est un bien petit hommage que la présentation d'un orgue, si parfait soit-il. C'est un hommage pourtant, et tous les bons Français voudraient les multiplier, ces marques de respect, quand il s'agit de Pie X, — du Pontife, peut-être, qui a le plus clairement vu que le caractère essentiel de la Catholicité est dans sa discipline et sa hiérarchie. Grand pape, qui s'appellera devant l'histoire le pape de l'Ordre ! Je ne sais pas de plus glorieux surnom. Un perspicace sociologue de notre époque a dit un jour : « Il n'y a plus » contre la barbarie que quatre forteresses encore debout : la Chambre des » lords en Angleterre, le grand Etat-major allemand, l'Institut de France et » le Vatican ». Formule admirable, quoiqu'elle soit si douloureuse pour ceux d'entre nous, il en reste, qui se souviennent de Sedan. Raison de plus pour être reconnaissants de toute notre âme au gardien vigilant de la quatrième de ces forteresses, celle qui est la nôtre, au même titre que l'Institut, puisqu'elle est, elle aussi, un des bastions de notre pensée. Ce présent, venu de France, lui dira cette reconnaissance, et si méritée .»

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

Amélioration aux billets aller et retour collectifs de famille. — La Compagnie d'Orléans délivre, pendant la saison d'été, des billets aller et retour collectifs de famille à longue échéance.

Les années précédentes ces billets étaient émis à partir du 1er Juillet avec validité jusqu'au 1er Novembre.

Cette année, la délivrance de ces billets aura lieu du 25 Juin au 1er Octobre et leur validité cessera le 5 Novembre (nuit du 5 au 6 Novembre).

En outre, la carte d'identité permettant au titulaire de voyager à demi-tarif entre le point de départ et le lieu de destination mentionnés sur le billet pourra être délivrée, non plus seulement au chef de famille, mais à une ou plusieurs personnes de la famille.

Enfin, la taxe de ces billets sera calculée sur les mêmes bases que précédemment, sans que la réduction moyenne par personne *soit limitée à 50 °/₀*.

Pour tous renseignements complémentaires s'adresser dans les gares et bureaux de ville de la Compagnie d'Orléans.

AUGMENTEZ VOS REVENUS

Bénéfices mensuels

Ecrire pour renseignements à M. *Debeauvais*, 10, rue de Louvois, *Paris*.

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché.

23e ANNÉE. **Vendredi 7 Août 1908.** N° 32

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

SOMMAIRE

I. PARTIE OFFICIELLE. — *Communications de l'Evêché :* Lettre de Monseigneur l'Evêque à M. le chanoine Corrigou ; Nominations.

II. PARTIE NON OFFICIELLE. — *Chronique du diocèse* : Intentions recommandées aux prières ; Retraite sacerdotale à Redon ; Les retraites ecclésiastiques ; Morlaix *(La Salette)*, Pèlerinage congrès, *26 Juillet ;* Douarnenez ; Le Havre ; Plouzévédé ; Châteauneuf-du-Faou ; Succès aux examens ; Rennes.

III. — Chronique générale : Rome ; Vannes ; Pour les âmes d'enfants.

IV. — Bibliographie.

V. — Annonces et avis divers.

Offices de la semaine.

Dimanche, 9 Août. — 9e Dimanche après la Pentecôte. Office du jour ; semi-double. Vert. A la messe, mémoires de S. Germain, Evêque *(au Propre diocésain)*, et de S. Romain Martyr.

Vêpres du suivant, sans aucune mémoire.

Lundi, 10. — S. LAURENT, MARTYR. Double de 2e classe, avec Octave. Rouge.

Mardi, 11. — S. Alphonse-Marie de Liguori, Évêque, Docteur *(du 2 Août)*. Double. Blanc.

Mercredi, 12. — Ste Claire, Vierge. Double. Blanc.

Jeudi, 13. — De l'Octave de S. Laurent. Semi-double. Rouge.

Vendredi, 14. — *Jeûne.* — Vigile de l'Assomption. Office de l'Octave de S. Laurent ; semi-double. Rouge.

Samedi, 15. — ASSOMPTION DE LA T. SAINTE VIERGE MARIE. Double de 1re classe avec Octave. Blanc.

Aux Vêpres, mémoires du suivant, de S. Roch, Confesseur, et du Dimanche.

Dimanche, 16. — 10e Dimanche après la Pentecôte. S. JOACHIM, Père de la T. Sainte Vierge.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Saint-Louis de Brest . . . . . du 9 au 16 Août.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

I. Lettre de Monseigneur l'Evêque à M. le chanoine Corrigou.

BIEN CHER MONSIEUR LE VICAIRE GÉNÉRAL,

Au moment où vous allez nous quitter pour rejoindre votre ermitage du Drennec, je veux vous exprimer une fois de plus la reconnaissance du diocèse et la mienne.

J'ai eu à peine le temps de vous connaître personnellement, mais je sais tout le bien que vous avez fait dans les paroisses où vous exerciez le saint ministère, et les services que vous avez rendus à l'administration depuis que Mgr Valleau vous a confié la haute fonction où l'estime et la sympathie de ses successeurs vous ont maintenu.

Je regrette que mes instances n'aient pas pu vous retenir auprès de moi.

Puisque votre état de santé vous fait croire que l'heure de la retraite a sonné pour vous, je tiens du moins à vous dire que ma confiance vous suivra dans la paroisse très pieuse où s'est écoulée votre enfance. Le titre de vicaire général honoraire que je vous confirme vous prouvera mon affection.

Je souhaite que vos forces se rétablissent et vous permettent de poursuivre dans le recueillement de la vieillesse les études qui vous sont chères.

Nous continuerons, quoique éloignés l'un de l'autre, à prier ensemble pour le clergé et les fidèles de ce grand diocèse et pour que le règne de Dieu s'y établisse de plus en plus solidement.

Veuillez agréer, bien cher Monsieur le Vicaire général, l'assurance de mon plus affectueux respect et de mon paternel dévouement.

† ADOLPHE,

Évêque de Quimper et de Léon.

II. Nominations. — Par décision épiscopale du 5 Août, ont été nommés :

Vicaire à Plouguerneau, en remplacement de M. Nicolas qui entre dans une congrégation religieuse, M. Colin, instituteur à Plabennec ;

Vicaire à Poullaouen, M. Neildé, jeune prêtre du Juch ;

Vicaire à Mahalon, M. Le Goff (Alain), en remplacement de M. Le Guen, démissionnaire pour cause de santé.

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Intentions recommandées aux prières.

I. — **L'Eglise et la France.**
II. — **L'instruction chrétienne des enfants.**
III. — **Le Pèlerinage national à Lourdes, du 20 au 24 Août.**

Dimanche 9 Août, Mgr l'Evêque présidera la cérémonie d'installation de M. Kerbiriou, curé de Saint-Sauveur de Brest.

Retraite sacerdotale à Redon. — On rappelle aux prêtres du diocèse qu'ils peuvent être admis, sur leur demande, à la retraite qui sera donnée à Redon aux membres de l'Union Apostolique, du 14 au 18 Septembre. — Prière d'envoyer les adhésions à M. Cogneau, vicaire général, à l'Evêché, Quimper.

Les Retraites ecclésiastiques. — En ce moment s'achève la deuxième retraite pastorale. Présidée comme la première par Mgr l'Evêque assisté de M. le Vicaire général Fléiter, elle a été suivie par 220 prêtres, ce qui donne pour ces deux séries — une autre retraite sera donnée, en Septembre, aux professeurs et surveillants des collèges — un total d'au moins 490 retraitants.

Nous n'avons pas à faire connaître le prédicateur, le R. P. Janvier, qu'il suffit de nommer : comme l'a dit Monseigneur résumant en ces mots l'éloge le plus complet, « le conférencier de Notre-Dame nous a parlé comme un prêtre breton, avec son éloquence et avec son cœur »... En faisant ses adieux, le R. Père a bien voulu nous dire que de toutes les retraites pastorales qu'il a prêchées celles de Quimper lui laisseraient un souvenir particulièrement cher ; ses auditeurs se rappelleront avec une égale émotion l'illustre orateur et lui présentent ici, par notre plume, l'expression de leur respectueuse sympathie et de leur reconnaissance.

En même temps que le prédicateur expose les vérités doctrinales et en tire pour le prêtre les règles d'une vie personnelle plus sainte, il appartient à l'Evêque de donner à son clergé les avis qu'il juge utiles pour la bonne administration des paroisses et le succès du ministère sacerdotal. Monseigneur l'a fait, avec autant de netteté que de force, ayant toujours en vue la gloire de Dieu et le bien des âmes. Il indique comme moyens particulièrement efficaces de sanctification les retraites fermées, les missions paroissiales ; il recommande les associations pieuses, spécialement la confrérie des Mères chrétiennes, les congrégations de jeunes filles, les vocations à diriger. Il insiste sur la nécessité des œuvres d'instruction, catéchismes des enfants, catéchisme de persévérance... Pour les écoles

Archives diocésaines de Quimper et Léon

chrétiennes, il faut les maintenir à tout prix, en fonder de nouvelles ; pour cela, faire appel à des associations de pères de familles qui en assurent le fonctionnement et l'entretien (il cite l'exemple de Morlaix), préparer un personnel capable, formé à l'esprit de sacrifice.

Au sortir de l'école, l'enfant à mesure qu'il grandit a besoin d'être préservé, soutenu au milieu des dangers de toutes sortes, perfectionné dans la connaissance de la religion pour être à même de la défendre au besoin ; c'est la raison d'être des patronages, des cercles d'études, des associations pour les jeunes gens et les hommes faits. Mais le but de toutes ces œuvres doit être la formation religieuse, le bien des âmes : l'Evêque veut que ses prêtres s'abstiennent des œuvres purement politiques ou exclusivement sociales ; qu'ils évitent les questions irritantes, causes de division entre catholiques ; qu'ils laissent de côté les associations à tendances hasardées, suspectes à bon droit et dénoncées comme dangereuses. Une condition essentielle de toutes les œuvres est qu'elles soient soumises pleinement à la direction de l'autorité ecclésiastique compétente, à savoir : les chefs de paroisses, l'Evêque et le Souverain Pontife. Et Monseigneur résume ses recommandations à cet égard en rappelant l'ordre formel fait par le Pape à « tous les Comités, Cercles et Unions catholiques, de quelque nature et de quelque forme qu'elles soient, d'afficher dans le lieu de leurs réunions et de relire souvent » le *Motu proprio* sur l'Action populaire chrétienne, du 18 Décembre 1903.

Monseigneur, on le devine facilement, n'a pas manqué d'entretenir ses prêtres des difficultés spéciales créées par la Séparation, de l'organisation de l'œuvre du « Denier du culte », dont il est indispensable de faire comprendre aux populations l'urgente nécessité. Sa Grandeur a ajouté, pour l'administration temporelle et spirituelle des paroisses, les avis les plus pratiques dictés par le zèle et l'expérience d'un curé dont on peut dire : *Cœpit facere et docere...*

Ces enseignements et ces conseils, écoutés de tous avec une religieuse déférence, seront suivis avec une entière docilité. Eclairés et guidés par la voix de leur Evêque, qui se dépense sans compter pour le bien de son diocèse, les prêtres se mettront avec une ardeur nouvelle à l'œuvre, aujourd'hui si difficile, du saint ministère. Sanctifiés eux-mêmes, ils travailleront avec plus de zèle encore à la sanctification des autres. Que les fidèles, de leur côté, se serrent autour de leurs pasteurs et qu'ils acceptent docilement leurs leçons et leurs avertissements ; ainsi les fruits de la retraite leur seront communiqués à eux-mêmes, avec abondance.

MORLAIX *(La Salette)*. — **Pèlerinage-Congrès**, *26 Juillet* (1). — Le dimanche 26 Juillet, a eu lieu le grand pèlerinage des hommes de toutes les paroisses environnantes à N.-D. de la Salette. L'éclat de ce pèlerinage était rehaussé, cette année, par la présence de S. G. Mgr Duparc, Mgr Dulong de Rosnay et Mgr Baudrillart, recteur de l'Institut catholique de Paris.

(1) Le compte-rendu que nous publions est emprunté, en très grande partie, à la *Résistance* de Morlaix. N. R.

Le matin, dès 5 heures, les pèlerins commencent à arriver au sanctuaire. La première messe est célébrée à 6 heures, et l'on y distribue la sainte communion à un bon nombre d'hommes de Morlaix, Plouénan, Saint-Thégonnec, Guiclan, Taulé, etc. Bientôt la foule grossit, et la chapelle est absolument pleine aux messes de 8 heures et 9 heures. Voici les pèlerins de Plouigneau, Plougonven, Plourin, Pleyber-Christ etc. ; puis le défilé des groupes réunis à l'église paroissiale de Taulé, amenant les jeunes gens et les hommes du canton de Saint-Pol de Léon et de Plouescat. A la tête de chaque groupe, une bannière ou drapeau, parfois la fanfare des tambours et clairons, avec le recteur ou le vicaire de la paroisse.

Vers 10 h. moins 1/4, l'on voit arriver les groupes du canton de Lanmeur et du canton de Saint-Thégonnec ; Trézilidé avec sa musique, dirigée par l'infatigable M. Havas ; le patronage Saint-Melaine de Morlaix avec sa bannière nouvelle, et la délégation du patronage de Landerneau conduite par son zélé directeur, M. Fleiter, vicaire.

A 10 heures, la grand'messe est chantée en plein air, dans l'allée de Pennelé dont les arbres forment au-dessus de l'autel et de l'assistance un superbe dôme de verdure. Le célébrant est Mgr Dulong de Rosnay, assisté de MM. Kervellec, professeur à Saint-Yves de Quimper, et Herry, professeur au collège de Léon.

A l'Evangile, M. le chanoine Le Bail, curé de Plouzévédé monte en chaire et prononce, en breton, un sermon très émotionnant sur le culte dû à la Sainte Vierge : « Le meilleur soutien de la fidélité au Christ, dit en substance l'orateur, c'est la piété pour la Sainte Vierge. Nous voyons que tous les peuples protestants ont perdu la foi. Considérez au contraire la Bretagne : chez nous, la religion, les traditions, la fidélité aux croyances de nos ancêtres, se développent sans cesse. Pourquoi ? parce que la terre de Bretagne est couverte de sanctuaires élevés en honneur de la T. S. Vierge : le Folgoët, Rumengol, la Salette, etc... Conservons donc les traditions de nos ancêtres et le culte de Marie pour conserver la foi au Christ ».

Ensuite le célébrant entonne le *Credo*, que les 4.000 hommes avec les 75 prêtres présents reprennent et chantent d'un seul cœur, d'une seule âme, affirmant leur foi à la face du ciel...

La grand'messe terminée, les prêtres se réunissent dans la salle de l'aumônerie de la Salette et y prennent leur repas, présidé par Mgr l'Evêque. Pendant ce temps, la foule des pèlerins déjeune aussi et fort gaiement : les uns ayant apporté des provisions se sont dispersés dans le bois, et chaque clairière devient une délicieuse salle à manger. Les autres ont pris d'assaut la buvette installée en contre-bas de l'allée, et viandes froides, bière, limonade, disparaissent avec rapidité....

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Mais les moments sont comptés : à 1 heure commence la conférence sur « l'Œuvre de la Presse dans le Finistère ». La réunion se tient dans une cour derrière la chapelle. Plus de mille hommes s'y pressent et bien d'autres sont obligés de rester au dehors, faute de place. Sur l'estrade ont pris place : Mgr l'Evêque, entouré de NN. SS. Dulong de Rosnay et Baudrillart, prélats de la Maison du Pape, le comte de Guébriant, maire de Saint-Pol, MM. les chanoines Le Duc, curé-archiprêtre de Morlaix, Kérisit, professeur de dogme au Grand-Séminaire, qui accompagne Monseigneur, Treussier, curé-archiprêtre de Saint-Pol, qui dirige la conférence, etc.

Monseigneur Duparc prononce d'abord, en breton, quelques mots. Il dit aux jeunes gens qui l'écoutent : « Vous êtes venus vous mettre sous la protection de N.-D. de la Salette. Vous êtes venus travailler et étudier, à l'aide des lumières surnaturelles, les moyens de mieux connaître votre religion, pour mieux défendre la sainte Eglise et servir plus efficacement votre pays... »

Monseigneur, au nom de tous les assistants, remercie Monseigneur Dulong de Rosnay et Monseigneur Beaudrillart d'être venus assister à cette fête et termine sur ce mot : « Travaillez, travaillez toujours et fermement pour Dieu et pour la patrie... »

M. Treussier ouvre la discussion par ce préambule : « Nous voulons étudier ici ce qu'il y a de meilleur pour le bien de l'Eglise et pour le pays. Ce que nous pouvons par nous-mêmes est peu : mais chacun est tenu de faire son possible... Dieu ne fait rien sans que l'homme travaille. Il ne donne la récolte que quand nous avons semé. La Foi, nous ne la garderons que si nous travaillons à la défendre contre les attaques. Le pays ne restera ce qu'il est, que si ses enfants la défendent. Voilà pourquoi vous êtes venus ici pour réfléchir, aux pieds de la Sainte Vierge, sur ce que vous avez à faire pour devenir des chrétiens éclairés et solides. Nos adversaires sont préparés à leur travail subversif, vous devez être préparés comme eux. Ecoutez les renseignements et les avis que l'on va vous donner. »

M. Creff, de Plouénan, qui succède à M. le chanoine Treussier, développe les mêmes pensées.

A son tour, M. Dizez, de Saint-Pol de Léon, prend la parole. Il a été chargé de la tâche délicate des statistiques et a fait là un travail très documenté et fort intéressant. Voici le résumé de sa causerie : « L'instruction est nécessaire à tous aujourd'hui. Il ne suffit pas de mener la vie chrétienne, simplement. Il faut pouvoir se défendre, connaître sa religion pour répondre aux objections, être au courant des progrès matériels. Pour arriver à ce but, lisez les bonnes publications, la presse catholique. »

L'orateur énumère les différents journaux à lire et à propager, puis termine par ces conclusions pratiques :

« 1° N'achetez jamais un journal contraire à la foi et à la morale.

2° Propagez les bons journaux ; faites-les vendre ; et puisque l'on fait de la propagande en faveur des journaux qui nous sont hostiles, dévouez-vous aussi sur ce terrain là.

3° Collaborez, si vous le pouvez, aux bons journaux en leur communiquant tout ce qui se passe d'intéressant dans votre commune.

4° Donnez vos annonces à la presse qui a vos préférences, à la presse catholique. »

Le jeune Paul Guillou, de Saint-Vougay, donne ensuite un rapport très étudié sur les cercles d'études. Sa parole spirituelle, éloquente, passionne l'assistance qui hache d'applaudissements sa conférence. Et M. le chanoine Treussier tire la conclusion de cette conférence, qui restera féconde en enseignements et en résultats, en répétant une fois de plus aux jeunes gens qui l'écoutent : « Travaillez ! »

Infatigable, Mgr Duparc se lève une fois de plus. Il répète ses exhortations à l'union et à la concorde, nous exhorte à nous grouper autour des évêques et du T. S. Père, et demande que tous crient avec lui : « Vive Jésus-Christ. »

Ce cri, mille fois répété, est suivi d'ovations sans fin pour Sa Grandeur.

La foule se rend alors, au chant du *Bro goz ma Zadou*, exécuté et chanté par la fanfare et la chorale de Trézilidé, dans la grande allée de Pennélé où sont célébrées les Vêpres solennelles. Mgr Dulong officie..... Un *Magnificat* impressionnant, superbe, éclate sous le dôme de verdure, et Mgr l'Evêque, du haut des degrés de l'autel, donne sa bénédiction.

Après le salut, Sa Grandeur monte dans la chaire et prononce un superbe discours, dont nous essayons de donner une analyse.

Le moment est donc venu de fixer les impressions et de dégager les conclusions de cette journée.

Vous êtes venus vous mettre sous la protection de la Vierge de la Salette, en ce jour de la fête de sainte Anne. Là-bas devant vous se dresse, au-dessus de l'autel que l'on a édifié en ce jour, une statue de la Vierge. Derrière vous se trouve le sanctuaire vénéré de N.-D. de la Salette. Et par conséquent de quelque côté que vous vous tourniez, aux deux extrémités de cette magnifique allée de verdure, le regard de la Vierge vous saisit et vous ne pouvez lui échapper.

Elle vous a regardés afin de vous choisir, afin de laisser en vos âmes le souvenir ineffaçable de cette journée trop tôt terminée. Combien le regard d'une mère est doux et puissant ! Qui donc n'a gardé le souvenir de ce regard tendre et affectueux fixé sur son esprit, sur son cœur, sur sa conscience ? Le regard de la Sainte Vierge est plus puissant encore... Je me demande s'il aura produit l'effet voulu et s'il vous aura laissé un souvenir inoubliable.

C'est de vous-mêmes que montait tout à l'heure la parole de vérité. Vous avez dit : Il faut obéir aux chefs, se munir l'esprit de science, se rendre capable de remplir des devoirs nouveaux, qu'impose le lourd fardeau des batailles perpétuelles. Et tout cela peut se résumer d'un mot : la lutte.

Pourquoi ? sommes-nous donc en pays ennemi ? Non ! nous sommes dans un pays que nous avons contribué à faire. Nous payons les impôts : nous portons, nous aussi, les armes pour la défense de la Patrie. Nous lui avons consacré ce qu'il y avait de meilleur dans notre être.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Nous avons été au-devant des sacrifices que nous pouvions consentir, et nous avons toujours donné l'exemple du devoir. Et pourtant nos adversaires viennent chez nous, afin de nous opprimer. Ils ont supprimé les libertés qui nous sont chères et jusqu'à la liberté de penser, de prier, la liberté d'élever les enfants comme Dieu veut qu'ils soient élevés, de soigner nos malades comme Dieu veut qu'ils soient soignés : ils nous ont enlevé la liberté de sentir l'ombre du Christ au-dessus de nos têtes quand nous sommes devant la justice du pays.

On nous traite en étrangers, en parias, même en ennemis à qui l'on doit tout refuser, jusqu'à l'eau, le pain et le sel.

Et pourtant il semble que nous n'ayons plus la faculté de nous indigner. Nous protestons : mais l'indignation ferme et virile, nous ne l'avons plus. La vocation des catholiques semble être aujourd'hui de retourner aux catacombes. Or, peut-on faire rentrer l'homme fait dans le berceau où il couchait, enfant ? Eh bien ! faites reculer l'Eglise : faites-la redescendre aux catacombes saintes, et vous verrez qu'elle ne peut plus y vivre et y respirer à l'aise.....

Un autre peuple fut violemment opprimé jadis : et cet autre, c'était le peuple de Dieu.

Nous aussi nous sommes le peuple de Dieu. Saurons-nous, comme lui, rester fidèles à nos traditions, à notre foi, à l'honneur national ?

. . . . . .

Monseigneur montre alors David luttant contre Goliath avec des armes primitives, mais remportant la victoire parce qu'il avait la foi.

De même, dit-il, nous remporterons la victoire si nous sommes des hommes de foi. David avait visé à la tête.

Vous aussi, s'écrie Monseigneur, visez à la tête. Ne coupez pas de têtes, ne soyez pas des hommes sanguinaires. Visez à la tête pour y jeter plus de lumière, pour éclairer, pour convaincre, pour retourner l'opinion publique. Discutez avec vos adversaires : ne les insultez pas. Si vous les respectez, ils vous respecteront. Commencez par vous éclairer vous-mêmes. Combien en est-il parmi vous qui soient capables d'exposer la vérité religieuse ? Formons donc des cercles d'études. Groupons-nous. Ne créons pas, par nos passions personnelles, des causes de division qui pourraient à tout jamais nous être nuisibles.

Faites partie des groupes de jeunesse, mais formez des groupes de croyants, de fidèles, de communiants, autour desquels on verra se réunir, peu à peu, ceux qui ne veulent pas dire adieu à leurs traditions et à leurs croyances.

J'appelle sur tous ceux qui sont ici la bénédiction de Dieu, de la T. S. Vierge, de sainte Anne, afin que vous vous en alliez, le cœur plein de bonnes résolutions, comme je m'en irai moi-même, le cœur plein de paternelles espérances.

Après ce discours, qui a profondément ému l'assistance, le cortège se forme pour retourner à la chapelle de la Salette.

En tête vient l'excellente fanfare de Saint-Martin, puis les prêtres en habit de cœur, les chanoines, NN. SS. les prélats, S. G. Mgr Duparc, autour duquel se presse la foule qui veut baiser l'anneau pastoral ; puis les groupes de paroisses avec leurs bannières, la fanfare de Trézilidé, les fidèles. Sur le terre-plein, devant la chapelle, M. l'abbé Bosson fait exécuter, par sa fanfare, la marche du

patronage Saint-Martin, aux applaudissements de tous. Monseigneur félicite les exécutants et leur dévoué directeur...

Cette belle fête religieuse est terminée. Mais, dans l'âme de tous, demeure le désir de bien faire et de travailler au bien commun par l'exemple et le dévoûment.

Douarnenez. — **Bénédiction de la Mer.** — Les Douarnenistes qui goûtent si vivement, dit-on, toutes les fêtes, religieuses ou profanes, ont eu, dimanche dernier, la joie d'assister à deux cérémonies également touchantes, mais à des titres divers. A la bénédiction traditionnelle de la mer est venue, en effet, s'ajouter, cette année, une première grand'messe. M. Corvez, le neveu de M. le chanoine Auffret, curé-doyen, avait le bonheur de gravir pour la première fois les degrés de l'autel. Et on doit dire, à l'honneur de la chrétienne population de Douarnenez, que sa piété et son esprit de foi se sont montrés aussi vifs que jamais. Une foule sympathique, précédée du clergé et de la musique paroissiale, a formé autour du jeune prêtre une escorte qui l'a conduit du presbytère à l'église.

A 10 heures, la messe commençait. Après l'Evangile, M. le Curé, à la suite du prône d'usage, invite sa population à venir nombreuse à la procession de l'après-midi, pour unir ses prières à celles du prêtre qui, au nom de l'Eglise, demandera à Dieu de vouloir bien répandre ses bénédictions sur la ville, sur les barques, sur la mer elle-même. Puis il annonce le sermon de M. Eveno, supérieur du Séminaire de Saint-Jacques. Celui-ci a pris pour texte les paroles de saint Pierre : *In verbo tuo laxabo rete*... Ceux qui l'ont entendu ne peuvent oublier le charme et la force de sa parole. Il a fait passer dans sa voix l'accent d'une âme apostolique et, en constatant l'impression profonde qu'il produisait sur l'esprit et le cœur de son auditoire, on pouvait déja prévoir que la population de Douarnenez apporterait à la cérémonie de la bénédiction de la mer un surcroît de piété et de recueillement...

Après les vêpres, commence la procession qui, deux heures durant, parcourt la ville. Elle a un caractère bien émouvant : outre les enfants des écoles catholiques, les membres des confréries, elle comprend de très nombreux marins, hommes à l'aspect énergique et rude. Sans peur du respect humain, ils chantent de tout cœur les cantiques, et leur recueillement aux diverses bénédictions montre bien leur foi, leur confiance dans les rites de la sainte liturgie...

En terminant, on ne peut oublier de faire mention de la belle musique du Patronage. Elle s'est fait entendre toute la journée ; elle a rehaussé l'éclat de la première messe et, pendant la procession, elle a empêché la fatigue de se faire sentir.

La bénédiction solennelle du T. Saint-Sacrement a terminé la fête qui, de l'avis de tous, n'eût rien laissé à désirer si l'église avait pu contenir le millier de personnes qui s'écrasaient aux portes....

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Puisse le Ciel exaucer les prières qui, en ce jour, ont jailli de tous les cœurs avec un élan incomparable ! Plaise à Dieu de bénir le jeune prêtre qui, pour la première fois, offrit avec solennité le saint Sacrifice, et récompenser la foi des marins en rendant féconde la bénédiction donnée à la mer. Ils ont réellement besoin de la faveur faite à saint Pierre, lorsqu'il disait à Notre-Seigneur : « *In verbo tuo laxabo rete.* » R.

Le Havre. — **La fête de sainte Anne chez les Bretons,** *26 Juillet 1908.* — Il semble que, cette année, le pardon de sainte Anne a eu, au Havre, plus de solennité que de coutume.

De toutes les parties de la ville, une foule nombreuse de Bretons s'était donné rendez-vous dans l'église Saint-François. Dès 4 h. 1/2, l'église était pleine et, comme malgré tout des groupes nouveaux faisaient sans cesse leur apparition, il devint nécessaire d'établir un service d'ordre. Notre zélé et infatigable aumônier, M. l'abbé Nicolas, en fit lui-même les frais, aidé de quelques marins bretons. La grande nef et les nefs latérales ne suffirent bientôt plus à contenir les nouveaux arrivants ; les chapelles latérales furent donc mises à contribution. Et c'est au milieu de cette foule énorme que commencèrent, à 5 heures précises, les petites vêpres de la Sainte Vierge.

Chantés alternativement par les voix mâles et puissantes de nos « loups de mer », et par celles plus faibles, mais aussi plus timbrées de nos Bretonnes aux coiffes variées, les psaumes faisaient un effet vraiment grandiose. Pour un peu, on se serait cru transporté sous d'autres cieux ; et beaucoup, j'en suis sûr, ont eu alors l'illusion d'être encore en Bretagne, au milieu de leurs genêts et de leurs ajoncs sauvages, ou bien au bord de leurs redoutables et non moins sauvages falaises bretonnes.

La belle hymne *Ave, Maris stella* est chantée toujours avec le même entrain et la même foi : en priant Marie, c'était encore sa mère que l'on honorait...

Les vêpres sont terminées. Au chant des psaumes succède un de ces cantiques bretons dont la simplicité touchante et le rythme plaintif font monter de lui-même le cœur vers Dieu : le *Jezuz peger braz ve* est le cantique que lance vers Dieu toute âme désireuse du ciel, et qui n'a qu'un désir ici-bas : vivre de manière à ce que le terme de cette vie soit le repos en Dieu, dans le Paradis.

M. l'abbé Hello, recteur de Gommenech, monte alors en chaire et, dans un langage vibrant d'émotion, il déroule sous les yeux de ses auditeurs la vie si pleine d'exemples de leur glorieuse patronne, sainte Anne. Il dit à tous : « Regardez-la, et suivez son exemple ! *Inspice, et fac secundum exemplar* ». Les jeunes la verront servant Dieu fidèlement, dans une vie toute de vertu et d'innocence ; les époux pourront s'édifier à son exemple et imiter sa vie, dans ses rapports avec Joachim ; les veuves et les mères enfin n'auront qu'à la regarder agir pour savoir comment élever leurs enfants ; c'est

elle, en effet, qui a donné au monde la créature la plus pure et la plus sainte qu'il ait jamais connue.

Après avoir rappelé comment s'est établie la fête de sainte Anne en Bretagne, l'orateur conclut en faisant appel plus que jamais à la foi des Bretons du Havre ; qu'ils se souviennent de cette parole que prononça autrefois le grand Jules César, quand, ne pouvant vaincre facilement les Bretons, il s'écria : « Qu'ils sont terribles, » ces Bretons, lorsqu'ils crient : *Torr he benn !* » Qu'il en soit de même actuellement ; car plus que jamais, il faut de la fermeté dans ses convictions ; moins que jamais il ne faut de respect humain.

M. le Curé de Saint-François procède alors à la bénédiction d'un drapeau qui sera destiné désormais à marcher à la tête des processions bretonnes du Havre. Puis, au chant des Litanies de la Sainte Vierge, la procession se met en marche. La confrérie du T. Saint-Sacrement, dont les membres sont tout heureux de porter sur leurs robustes épaules la statue de leur glorieux patron saint Yves, ouvre la marche. Puis viennent les jeunes filles revêtues de longs voiles blancs : de petits enfants les accompagnent, vêtus également de blanc, le front ceint d'une couronne blanche ; et, dominant tout ce groupe, la Vierge Marie dont les mains étendues semblent attirer à elle tous les cœurs. Puis vient le groupe des femmes, à qui revient l'honneur d'accompagner et de porter en triomphe celle dont en ce jour on célèbre la fête. Enfin, et clôturant la procession, marche un clergé nombreux.

Cette procession se déroule majestueusement à travers les nefs, aux chants des Litanies de la Vierge, auxquelles succède le fameux cantique populaire de la Bretagne : « *D'hor mamm Santez Anna* », dont le refrain, toujours repris en chœur par des centaines de voix, semble un hymne de louanges et un témoignage de la confiance de cette foule en la mère de Marie.

Puis M. le Curé de Saint-François monte en chaire : il ne veut rien ajouter de plus à ce que vient de leur dire le prédicateur ; il demande seulement aux Bretons de rester toujours ce qu'il les a connus, fidèles à leur Dieu, attachés à leur Religion, sans peur et sans reproches, malgré les tentatives des ennemis de notre Foi. Qu'ils reproduisent toujours dans leur vie cette devise, qui est celle de la Bretagne : « *Potius mori quam fœdari ! Plutôt mourir que faillir !* » En un mot, qu'ils restent ce qui est marqué sur leur drapeau : « *Catholiques et Bretons toujours !* »

Le chant pieux et majestueux de l'*Adoromp holl* annonce alors que Jésus vient de sortir de son tabernacle et qu'il n'attend plus qu'un instant pour bénir son peuple. Le *Tantum ergo* solennel de Boulogne retentit sous les voûtes, entonné par un jeune clerc, auquel répond la masse imposante des assistants ; et c'est par le *Laudate* que toute cette foule recueillie remercie et loue, encore une fois, le Dieu qui les a tant aimés.

La cérémonie est achevée. M. l'aumônier remercie chaleureusement ses Bretons d'être venus si nombreux, et il fait une mention spéciale de ceux qui, chaque dimanche, tiennent à honneur

Archives diocésaines de Quimper et Léon

d'assister à leur réunion intime. Il espère que le nombre de ces Bretons fidèles ne fera que s'accroître, et alors Dieu bénira et mettra le bonheur au milieu de ce troupeau immense qui lui a été confié.....

Il ne nous reste plus, à nous tous, qu'à adresser nos plus sincères remerciements à M. l'abbé Nicolas qui nous a ménagé une si belle fête ; et maintenant, à l'année prochaine ! Espérons que la Sainte-Anne 1909 égalera en solennité celle qu'il nous a été donné de voir cette année. H. L.

Plouzévédé. — **Pèlerinage à Notre-Dame de Berven,** *le samedi 15 Août.* — Le succès de ce pèlerinage, inauguré l'an dernier, a montré qu'il répond aux vœux de la très chrétienne population du Haut-Léon. Les paroisses de Plougar, de Saint-Vougay, de Tréflaouénan et de Trézilidé ont promis d'y prendre encore part, cette année.

Voici le programme de la fête :

Le matin, première messe à la chapelle, *à 5 heures.* Ensuite, messes d'heure en heure jusqu'à la grand'messe.

A *10 heures,* grand'messe ; instruction. A la fin de la messe, chant du cantique de Notre-Dame de Berven, avec accompagnement de la musique de Trézilidé.

L'après-midi, à 2 h. 1/4, arrivée des processions des paroisses voisines. — A 2 h. 1/2, vêpres suivies d'une instruction. — Repos. — Ensuite on récitera le chapelet, et les processions retourneront dans leurs paroisses respectives où l'on donnera la bénédiction du T. Saint-Sacrement.

Notre-Dame de Berven, priez pour nous !

Chateauneuf-du-Faou. — **Grand Pardon de N.-D. des Portes,** *les 29 et 30 Août.*

Samedi 29, messe à la chapelle, à *6 h. 1/2* et à *10 heures.*

Le soir, à *5 heures,* la procession se rend de l'église paroissiale à la chapelle. — Vêpres.

A *8 h. 1/2,* procession aux flambeaux.

La chapelle des Portes reste ouverte toute la nuit, ainsi que l'église paroissiale où des prêtres se tiennent à la disposition des pèlerins pour les confessions.

Dimanche 30 Août. — Les messes commencent à *3 heures* et se succèderont d'heure en heure jusqu'à *8 heures* inclusivement. A *10 h. 1/2,* grand'messe, chantée par M. Le Coz, curé de Pleyben ; sermon par M. Berthou, curé de Carhaix.

A *3 heures,* vêpres ; retour de la procession à l'église paroissiale, et bénédiction solennelle du T. Saint-Sacrement.

Lundi 31, à *6 heures,* messe pour les bienfaiteurs de la chapelle.

N. B. Pendant l'octave, les fidèles qui visitent la chapelle de N.-D. des Portes et y prient aux intentions du Souverain Pontife

peuvent gagner (aux conditions ordinaires : confession et communion) une indulgence plénière.

Une indulgence de 300 jours est attachée à chaque visite à la chapelle.

Succès aux examens. — Nous sommes heureux de compléter aujourd'hui ce que nous avons dit du résultat des examens du baccalauréat (session de Juillet), pour nos établissements ecclésiastiques.

Collège de Saint-Pol de Léon. — 2e partie, Philosophie : 4 admissibles, 4 reçus. — 1re partie, (latin-grec) : 10 admissibles, 6 reçus ; (latin-sciences) : 2 admissibles, 2 reçus.

Collège de Lesneven. — 2e partie, Philosophie : 10 élèves présentés, 6 reçus. — 1re partie (latin-grec) : 13 présentés, 8 admis. — (Latin-sciences) : 1 reçu.

Rennes. — **L'Institution Saint-Vincent à l'Ecole de Saint-Cyr.** — On lit dans la *Semaine Religieuse* de Rennes du 11 Juillet 1908 :

« La liste d'admissibilité à l'Ecole spéciale militaire de Saint-Cyr vient de paraître. Sur *onze* élèves présentés par l'Institution Saint-Vincent-de-Paul, de Rennes, *dix* sont admissibles. Ce sont :

« MM. Marcel Beaufils, Paul de Bernon, Armel de la Bigne de Villeneuve, Georges de Geyer d'Orth, Paul Guillais, Bernard d'Halewyn, Patrice Lucereau, Yves Potiron de Boisfleury, Georges Robert, Raymond Sesboué.

« C'est le plus beau résultat que nous ayons eu jusqu'à présent à enregistrer pour cette maison, pourtant si habituée aux succès, et nous ne croyons pas qu'il y en ait de comparable en France. »

CHRONIQUE GÉNÉRALE

Rome. — Le vendredi matin 31 Juillet, le Saint-Père a donné audience, dans la salle Royale, aux Petites-Sœurs des Pauvres de Rome et à leurs vieillards. Cent vieux et soixante-dix vieilles s'y trouvaient assis quand le Pape entra vers 11 heures et demie. Les bons vieux se levèrent et acclamèrent le Saint-Père. Le Pape s'arrêta un instant, sourit, puis, faisant cesser les applaudissements, il fit le tour de la salle donnant à chacun des vieillards son anneau à baiser. Quand il se fut assis sur le trône, deux vieux s'avancèrent. L'un d'eux lui exprima, au nom de tous les vieux hospitalisés des diverses maisons, leur gratitude : « Nous prions tous saint Joseph, notre protecteur spécial, pour la conservation de votre précieuse existence », a-t-il dit. L'autre portait un lis qu'il offrit au Pape. Le Pape acccepta ce don, adressa aux Petites-Sœurs et aux vieillards des paroles d'affectueuse bienveillance et les bénissant, s'est plu à leur faire son offrande personnelle.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Deux cents pèlerins américains sont arrivés à Rome, mardi 4 Août. Ils seront présentés au Pape par Mgr Farley, archevêque de New-York.

***

Comme nous l'avions annoncé, dimanche 2 Août, a été lu, devant le Pape, le décret de béatification du vénérable Théophane Venard, des autres martyrs missionnaires des Missions Etrangères et de leurs compagnons indigènes tonkinois, et le décret de béatification du vénérable de Capillas, dominicain espagnol, le premier martyr de Chine.

VANNES. — **Les chapelains de Sainte-Anne d'Auray.** — Par une ordonnance datée du 20 Juillet, Mgr l'Evêque de Vannes vient d'organiser d'une manière plus complète et plus stable le service de la basilique de Sainte-Anne d'Auray qui se trouvait en souffrance depuis la fermeture brutale du Petit-Séminaire.

Le nombre des chapelains attachés au sanctuaire sera désormais de 10 ; ce nombre pourra être augmenté, si le besoin s'en fait sentir.

Quand ils ne seront pas retenus par le service de la basilique, les chapelains viendront en aide au clergé des paroisses pour les prédications et pour la pratique des œuvres.

M. Le Penven, aumônier du collège Jules-Simon à Vannes, chanoine honoraire, est nommé supérieur des chapelains. C'est à lui qu'on devra s'adresser pour obtenir des prédicateurs. M. Cadic, précédemment chapelain, chanoine honoraire, reste spécialement chargé de la direction des pèlerinages.

Pour les âmes d'enfants. — Après les religieux et les prêtres, voici les pères de famille atteints dans les droits sacrés qu'ils tiennent du droit naturel et par conséquent de Dieu. Des lois nouvelles tendent à leur enlever la possibilité pratique de surveiller l'enseignement moral qui est donné à leurs enfants. Ils semblent comprendre enfin que leur responsabilité est engagée à fond, et des réunions ont eu lieu dans le but de concerter les efforts contre la tyrannie scolaire. Dans l'une de ces réunions, à la Salette, Mgr Henry, évêque de Grenoble, vient de faire la déclaration suivante à laquelle applaudira la France religieuse tout entière.

« Nous continuerons de plus belle, dit-il. J'ai examiné toutes les perspectives.

» Que le ministère fasse de nouvelles lois, il nous trouvera devant lui.

» L'amende ? Nous la payerons ou nous ne la payerons pas. (Applaudissements.)

» La prison ? nous la subirons ; mais j'estime que le jour où l'on jettera un évêque en prison pour avoir défendu l'âme des enfants, il y aura quelque chose de changé en France...

» ....Il ne doit pas y avoir ici d'équivoque. Nous n'attaquons pas

le régime. Nous servons la République avec loyauté. Mais nous lui demandons de laisser aux pères de famille le droit d'élever les enfants dans les principes qui sont les leurs. Et s'il était démontré que République est synonyme d'athéisme, nous nous souviendrions qu'il y a quelque chose au-dessus des régimes et des ministres qui passent, il y a la France ! » (Vifs applaudissements et acclamations prolongées.)

BIBLIOGRAPHIE

La Bienheureuse Marie-Madeleine Postel, *Fondatrice de l'Institut des Sœurs de la Miséricorde dites aussi des Ecoles chrétiennes*, par **Mgr** LEGOUX, protonotaire apostolique. Edition en 2 forts volumes in-8, **8** fr. ; édition in-12 de 424 pages (société Saint-Augustin), **2** fr. ; édition format in-32 (Paillart), **0 fr. 15**. En vente à la Maison-Mère de l'Institut, à l'Abbaye de Saint-Sauveur-le-Vicomte (Manche).

Ce livre, où revit la vénérable servante de Dieu récemment déclarée Bienheureuse, a été honoré d'un Bref de N S Père le Pape Pie X et de nombreuses approbations épiscopales. Parmi celles-ci nous donnons la lettre de Mgr Leroy, évêque d'Alinda, qui caractérise ainsi l'ouvrage et en indique la haute portée :

« ... Historien consciencieusement enthousiaste de votre Sainte, après avoir été l'infatigable et heureux avocat de sa Cause, vous nous la montrez, en un « portrait beau comme l'idéal », parfaite comme enfant, parfaite comme jeune fille, parfaite comme chrétienne, parfaite comme éducatrice, parfaite comme religieuse, parfaite comme fondatrice, comme supérieure et comme mère... On vous saura gré, cher Monseigneur, d'avoir ainsi fait revivre cette physionomie si pure, cette nature si droite, si simple et si forte, cette chère Sainte de notre chère Normandie. En ce moment plus que jamais, nous avons besoin de retremper nos âmes affaiblies au contact des âmes vaillantes. Ce que vit Julie Postel, il y a cent ans, à Barfleur, à Cherbourg. à Octeville, à Tamerville, à Valognes et à Saint-Sauveur, nous allons le voir en nos villes et en nos villages de France. Ce qu'elle fut, d'autres aujourd'hui doivent l'être. Ce qu'elle fit, d'autres vont le faire. Et, une fois encore, par la Femme, par la Chrétienne, par la Sainte, la Patrie sera sauvée ! »

La Doctrine de l'Amour, par M. l'abbé DE GIBERGUES, supérieur des Missionnaires diocésains de Paris. In-12, **3** fr. (POUSSIELGUE, éditeur.)

Ce livre, fruit d'une connaissance profonde du cœur humain, et qui couronne vingt-cinq années d'apostolat, réalisera la devise du saint Cardinal Richard : « Faictes sur toutes choses que Dieu soyt le mieulx aymé ».

En vente à la librairie J. Salaun, Quimper.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

FÊTE DE L'ASSOMPTION, *samedi 15 Août 1908.* **Validité exceptionnelle des Billets aller et retour.** — A l'occasion de la Fête de l'Assomption, la Compagnie d'Orléans rendra valables, du mardi 11 au dernier train du vendredi 21 Août :

1° Les billets aller et retour ordinaires, à prix réduits, délivrés aux prix et conditions des Tarifs spéciaux G V. n° 2 et G. V. n° 102.

2° Les billets aller et retour de bains de mer dits de semaine, à prix réduits, exceptionnellement délivrés tous les jours pendant la période précitée, aux prix et conditions du Tarif spécial G. V. n° 6, chap. II. § 1er, savoir :

Pour les stations balnéaires de Concarneau, Pont-l'Abbé (Langoz, Loctudy) et Douarnenez, au départ des gares de Lorient et de Landerneau, ainsi qu'aux gares et stations intermédiaires comprises entre ces points.

NOTA. — Ces différents billets conserveront leur durée normale de validité lorsqu'elle expirera après le 21 Août.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Revue Financière

Le marché demeure calme et plutôt résistant. La Rente Française a reconquis le cours de 96 fr. et finit à 96.32. Turc Unifié plus lourd à 94.80. L'Extérieure a faibli à 95.75 et les fonds russes se sont alourdis.

L'introduction sur notre marché des obligations de l'Etat de Minas-Gerals a eu lieu le 24 Juillet et cette valeur se traite activement à 490 fr.

Ferme tenue de nos grandes sociétés de crédit. Le Crédit Lyonnais se traite à 1.185, le Comptoir d'Escompte à 698 et la Société Générale à 664 fr.

La souscription aux obligations des Chemins de fer Nationaux du Mexique a été largement couverte. C'est un succès de plus à l'actif des grands établissements de crédit qui ont prêté leur concours à cette opération.

Chemins français fermes.

Dans le groupe des chemins étrangers, on recherche à 436 fr. l'obligation du chemin de fer de Victoria-Minas (Brésil) qui donne à ce cours un rendement de 5.70 °/₀, sous déduction des seuls impôts français.

Fermeté soutenue, autour de 700 fr. de l'action du Bec Auer.

Des échanges suivis sont à signaler en actions des Usines Métallurgiques de la Basse-Loire sur le cours de 229 fr.

L'obligation des Tramways, Eclairage et Force à Rio-de-Janeiro vaut 415 fr. Les recettes nettes pour Juin 1908 ont été de 1.070.017 fr. contre 875.585 fr. en Juin 1907.

Bonne tenue, à 450 fr. de l'obligation du Port de Bahia. La concession appartient à une compagnie brésilienne, mais l'entreprise en a été rétrocédée à une société de construction française, qui jouit pour son capital-obligations de la garantie du gouvernement brésilien, tant pour la période de construction que pour la période d'exploitation.

Les Pétroles Colombia se retrouvent à 415, avec leur fermeté précédente.

Dans le groupe des valeurs coloniales, l'action de l'Ouest Africain prend une nouvelle avance à 425. La part n'est pas moins bien tenue à 225 fr.

Spécialité de Vitraux, Grisailles & Sujets

A. Saluden

Peintre-Décorateur

16, rue Traverse — BREST — rue Traverse, 16.

GRAVURES RELIGIEUSES ENCADREMENTS. | DÉCORATION D'ÉGLISES ET CHAPELLES

La Société de Publicité religieuse, 6, place de la Bourse, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour la *Semaine religieuse* de Quimper.

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché

23e ANNÉE. Vendredi 14 Août 1908. N° 33

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

SOMMAIRE

I. PARTIE OFFICIELLE. — *Communications de l'Evêché :* Correspondances avec l'Evêché ; Nominations.

II. PARTIE NON OFFICIELLE. — Marie, reine du ciel, notre espérance.

III. — Chronique du diocèse : Intentions recommandées aux prières ; Offices extraordinaires ; L'avenir de nos enfants ; Saint-Sauveur de Brest ; Angers ; Enseignement primaire privé ; Une œuvre apostolique ; Jubilé sacerdotal de Sa Sainteté Pie X ; Indulgences en faveur du Congrès eucharistique de Londres.

IV. — Chronique générale : Rome ; Belley ; Rennes ; Bancs et chaises dans les églises ; Les sonneries de cloches ; Cri d'alarme ; La faillite de l'école laïque ; 10e Pèlerinage aux sanctuaires d'Afrique ; Le denier de Saint-Pierre il y a mille ans.

V. — Bibliographie.

VI. — Annonces et avis divers.

Offices de la semaine.

Dimanche, 16 Août. — 10e Dimanche après la Pentecôte. S. JOACHIM, PÈRE DE LA T. SAINTE VIERGE. Double. Blanc. A la messe, mémoires de S. Roch, Confr, et du Dimanche. Vêpres de S. Joachim, avec mémoires du suivant, de S. Roch et du Dimanche.

Lundi, 17. — Octave de S. Laurent. Double. Rouge.

Mardi, 18. — S. Hyacinthe, Confesseur *(du 16 Août)*. Double. Blanc.

Mercredi, 19. — Office de l'Octave de l'Assomption ; semi-double. Blanc.

Jeudi, 20. — S. Bernard, Abbé, Docteur. Double. Blanc.

Vendredi, 21. — Ste Jeanne Françoise de Chantal, Veuve. Double. Blanc.

Samedi, 22. — Octave de l'Assomption. Double. Blanc.

Dimanche, 23. — 11e Dimanche après la Pentecôte. Fête du Cœur Immaculé de la T. Sainte Vierge.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Retraite de Lesneven . . . . . du 17 au 23 Août.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

I. Correspondances avec l'Evêché. — Nous rappelons (v. l'*Ordo*, p. 5) que les lettres d'affaires (demandes de dispenses, de pouvoirs, questions administratives, etc.) doivent être adressées *sans nom propre* — et sans numéro —, avec la simple indication du titre : à Mgr l'Evêque..., à M. le Vicaire général, à M. le Secrétaire de l'Evêché.

Toutes les lettres qui portent un nom propre sont considérées comme personnelles et ne sont pas ouvertes en l'absence du destinataire. On voit les inconvénients et les retards fâcheux qui peuvent résulter d'un oubli sur ce point.

II. Nominations. — Par décision épiscopale du 12 Août, ont été nommés :

Aumônier du Lycée de Quimper, M. Pichon, vicaire à Saint-Pol de Léon ;

Vicaire à Saint-Pol de Léon, M. Fily, jeune prêtre, de Plogoff.

PARTIE NON OFFICIELLE

MARIE, REINE DU CIEL, NOTRE ESPÉRANCE

Dans la belle Encyclique, si pleine de piété et de doctrine, que notre bien-aimé Pie X consacrait au Cinquantenaire de l'Immaculée Conception, nous lisons ces consolantes paroles : « Il nous semble, à en croire un secret pressentiment de Notre âme, que nous pouvons nous promettre, pour un avenir peu éloigné, l'accomplissement des hautes espérances que fit concevoir à Notre prédécesseur Pie IX la définition du Dogme de l'Immaculée Conception ». Plus loin, le Souverain Pontife insiste sur ce pressentiment secret, tout embaumé d'espoir : « C'est donc avec une entière confiance, dit-il, que Nous attendons Nous-même l'heure prochaine où nous pourrons Nous écrier avec le Prophète : « Le Seigneur a brisé la verge des impies ». Avec une insistance significative, voulant graver dans les âmes l'invincible espoir dont la sienne est remplie, Pie X ajoute : « Que la tempête se déchaîne, nul ne doit trembler : la vue de Marie apaisera Dieu. Et, si nous mettons en Elle notre espérance, nul doute qu'elle se montre pour nous la Reine puissante qui, de son pied virginal, a écrasé la tête du serpent ». — Enfin, n'est-ce pas dans une Lettre écrite à l'éminent Gardien du Sanctuaire de Lourdes que le Saint-Père disait : « Nous Nous abandonnons à sa protection maternelle. C'est par son secours surtout que nous avons la confiance de voir votre patrie se relever des maux dont elle est assaillie ».

Ne se pourrait-il pas qu'elles fussent téméraires, ces solennelles affirmations jetées à tous les échos du monde par la grande voix du Vicaire de Jésus-Christ? Des hauteurs du Vatican, le Chef de l'Eglise ne voit-il donc pas l'immense travail de désorganisation sociale et religieuse qui se fait au sein des peuples, et surtout dans notre France?.....

En vérité, Mes Frères, est-ce un cri d'espérance, comme celui de Pie X, qui peut s'élever du sein de ces deuils et de ces ruines?... Encore une fois, est-ce à l'espérance que peuvent s'ouvrir nos cœurs? Ne sommes-nous pas tentés plutôt de gémir et de dire : Pourquoi ce silence de Dieu parmi ces clameurs de l'impiété triomphante? Que fait Dieu quand tout se fait contre lui? — Ce que Dieu fait, Mes Frères? D'abord, il attend notre repentir pour nos lâchetés, pour nos mondanités païennes, pour nos peurs du sacrifice ; puis il attend que notre religion trop gémissante devienne, enfin, une religion agissante ; que nos prières, au lieu d'effleurer nos lèvres, jaillissent du sein de nos renoncements. Mais ce que Dieu attend surtout, c'est que ses ennemis entonnent le chant de leur triomphe définitif, pour briser leur audace et faire retentir sa grande parole : « *Ego Dominus!* — C'est moi qui suis le Maître! »

L'histoire est pleine de ces audaces triomphantes de l'impiété, soudainement foudroyées par la Justice divine. « Toujours, vous dirai-je avec l'abbé Pereyve, toujours, jusqu'au dernier moment, plus tard encore, il faut compter sur ce que n'attendent jamais les fils de la défaillance, je veux dire : sur le dernier mot de Dieu.....

Ah! ce mot libérateur, Dieu le dira-il bientôt pour la France? L'impiété dressera-t-elle longtemps encore vers le ciel sa tête insolente, parce qu'elle s'imagine avoir arraché au Christ l'âme de la Patrie? C'est le secret de Dieu. Mais, de toute la conviction de mon âme, j'affirme que trop de bénédictions illuminent le passé de notre pays pour qu'elles n'éclairent point son avenir d'un rayon d'espérance. Le dernier mot de Dieu, Mes Frères, nous l'avons entendu dans le passé et nous l'entendrons dans l'avenir... A ce dernier mot je crois de toute ma foi de Français et de Catholique ; et, sur cette terre de Lourdes, je salue avec une ferme espérance la virginale Messagère, qui nous l'apportera dans un sourire maternel : *Spes nostra salve!*

(Mgr IZART, *Evêque de Pamiers,* discours prononcé au récent triduum de Lourdes).

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Intentions recommandées aux prières.

I. — **L'Eglise et la France.**
II. — **L'instruction chrétienne des enfants.**
III. — **Le Pèlerinage national à Lourdes,** du 20 au 24 Août.

Archives diocé ne de Quimper et Léon

Offices extraordinaires.

Quimper. — Cathédrale de Saint-Corentin. — *Samedi 15 Août*, fête de l'Assomption de la T. Sainte Vierge, les messes basses sont aux heures ordinaires. A 10 heures, messe pontificale célébrée par Mgr l'Evêque.

A 2 *h.* 1/2, Vêpres ; sermon par M. le chanoine Pilven, secrétaire général de l'Evêché ; procession du Vœu de Louis XIII, suivant le parcours des années précédentes. Au retour bénédiction solennelle du T. Saint-Sacrement.

A la messe et aux vêpres, quête pour les séminaires,

— Eglise de Saint-Mathieu. — Le jour de l'Assomption, les messes et les offices sont aux mêmes heures que les dimanches. A la grand'messe, sermon.

Après les Vêpres, procession suivie de la bénédiction du T. Saint-Sacrement.

— Eglise de Notre-Dame de Loc-Maria. — *Samedi 15 Août*, fête patronale. — A *6 heures*, première messe. A *10 heures*, grand'messe chantée par M. Trévidic, professeur à l'Ecole Saint-Yves ; sermon par M. Odeyé, vicaire à Saint-Mathieu.

A 2 *heures*, Vêpres suivies de la procession et de la bénédiction du T. Saint-Sacrement.

Nous rappelons les indulgences accordées à perpétuité au sanctuaire de N.-D. de Loc-Maria (Indult du 16 Novembre 1857) :

Indulgence plénière : 1° le jour de la fête de l'Assomption ou l'un des jours de l'Octave ; 2° le jour de la fête l'Immaculée Conception, ou l'un des sept jours qui suivent ; 3° le 4e dimanche du mois de Mai. — Conditions : s'être confessé, communier, visiter l'église de Loc-Maria et y prier aux intentions du Souverain-Pontife. La communion peut se faire ailleurs qu'à Loc-Maria.

Indulgence partielle de 100 jours pour toute visite à l'église de Loc-Maria, quelque jour que ce soit.

Ces indulgences sont applicables aux défunts.

Mgr l'Évêque sera absent de Quimper toute la semaine prochaine (17-23 Août).

L'avenir de nos enfants.— Sous ce titre, la *Croix* a ouvert une enquête sur la question scolaire. Voici la réponse qui lui a été adressée par Mgr Duparc, évêque de Quimper et de Léon :

Cher Monsieur Bouvattier,

Je n'ai pas le loisir de vous fournir une longue interview sur les questions que vous me posez.

Voici mon opinion, qui n'a rien d'original.

Les familles doivent orienter de préférence leurs enfants vers les carrières indépendantes. Je ne demande pas qu'on délaisse l'armée, la marine et encore moins les carrières dites libérales. Mais les cadres en sont congestionnés. Il faut aiguiller la jeunesse intelligente vers l'industrie et le commerce.

Notre enseignement libre commence à se réorganiser en ce sens, à tous les degrés.

Il lui manque encore un peu le personnel très spécial que nécessite ce genre de formation.

Nous l'aurons bientôt, si les familles nous donnent l'encouragement et le concours attendus.

Il y a un fléchissement dans leur confiance en nous. C'est du moins mon impression, les lois en discussion leur ont donné peur. Elles voient nos établissements menacés et nos maîtres bientôt peut-être frappés d'incapacités nouvelles. Faute de sécurité, disent-elles, elles s'en vont ailleurs.

Ce calcul est mauvais. Il aboutira à un affaiblissement des forces catholiques. Il ne procurera pas à nos jeunes gens de meilleures chances de succès dans la vie. L'éducation foncièrement chrétienne leur manquera. Ils seront moins bien armés pour croire et pour agir. Ils ne feront pas pour cela meilleure figure dans le monde.

Les familles chrétiennes ne se rendent pas assez compte des responsabilités qui leur incombent dans la préparation de l'avenir de leurs enfants. Les unes croient que le milieu universitaire ne fait aucun mal à ceux qu'on y élève, et ce n'est vrai que dans une mesure très restreinte et pour des âmes bien trempées, fortement soutenues par l'action religieuse de la famille. D'autres croient avoir rempli tout leur devoir en confiant leur fils à des maîtres pieux. Ce n'est en réalité que le commencement du devoir. Il faudrait ensuite aider le maître qu'on a choisi, aiguillonner l'élève, l'entraîner par une collaboration constante. Cela demande moins de temps que de volonté. On a beaucoup parlé de la banqueroute de l'enseignement libre du dernier siècle. Il y a une part de vérité dans ce mot-là. Nous n'avons pas formé assez de caractères. Mais nous prions les familles de s'interroger et de dire loyalement si elles n'ont pas souvent, par leur faiblesse ou leur indifférence, contrarié inconsciemment l'œuvre des éducateurs les plus énergiques et les plus habiles.

Leur obligation présente est très claire. Elles doivent donner sans hésitation leurs fils et leurs filles à l'enseignement libre. Il a, dans ses trois ordres, des maîtres choisis, qui peuvent rivaliser avec tous les autres, et dont le dévouement ne recule devant aucun sacrifice. Il saura, si la loi lui crée des difficultés plus grandes, faire face à toutes les conditions qu'on lui imposera. Plus il affronte avec courage la persécution, plus il a le droit de compter sur notre fidélité.

L'âme de la jeunesse catholique est ici en jeu. L'avenir même de la France en dépend.

Si l'enseignement libre était légalement supprimé, il faudrait évidemment se contenter d'autres moyens de formation chrétienne. Et nous les avons déjà en partie sous la main. Mais ils sont moins efficaces que l'école. Nous ne les ferons passer du rang auxiliaire au rang principal qu'à défaut de l'école.

Le danger, Monsieur le rédacteur, n'est pas surtout dans les lois qu'on nous fait. Il est dans l'inertie des catholiques. Ils ne savent pas user des derniers restes de liberté qu'on n'a pas encore pu leur ravir.

Ils trouvent plus simple de laisser les événements suivre leur cours, pendant qu'ils se désunissent et se combattent, dépensant pour des rêves politiques irréalisables leurs meilleures ressources

Archives diocésaines de Quimper et Léon

d'esprit et de cœur, et abandonnant le seul terrain solide où la cause catholique ait chance d'action utile et de vie féconde.

Veuillez agréer, cher Monsieur Bouvattier, l'assurance de mon affectueux respect.

† ADOLPHE,
Evêque de Quimper et de Léon.

SAINT-SAUVEUR DE BREST. — **Installation du nouveau Curé.** — Dimanche 9 Août, l'église de Saint-Sauveur de Brest avait essayé de se faire belle pour recevoir son curé, M. Kerbiriou, ancien recteur de Saint-Melaine de Morlaix. Ses atours un peu épais alourdissaient encore son épaisse structure ; mais, si drapeaux et festons ne réussissaient pas à l'embellir, ils criaient du moins bien fort la bonne volonté, le dévouement et le zèle que les paroissiens désirent mettre à la disposition de leur pasteur.

L'affluence des fidèles est si grande que plusieurs assisteront à la cérémonie debout, sous le porche, sans pouvoir pénétrer dans les nefs devenues trop étroites.

Après qu'il a pris possession selon le rite consacré, M. le Curé monte en chaire et remercie Mgr l'Evêque de la marque de bienveillance que Sa Grandeur a bien voulu lui accorder ainsi qu'à son troupeau, en venant elle-même lui conférer l'investiture. Il exprime avec émotion les regrets que doivent ressentir les fidèles au souvenir du prêtre toujours si régulier dans l'exercice de son ministère qui vient de les quitter. Puis, d'une voix ferme et résolue, en pasteur soucieux de son devoir et décidé à le remplir, M. le Curé nous dit comment il remplira sa charge au milieu du troupeau qui lui est confié. Ministre de paix, il s'efforcera de conserver avec tous, la bonne entente ; sans provocation pour personne, mais aussi sans timidité, il sera le gardien vigilant de la foi et des mœurs, le conducteur des âmes dans les voies du bon Dieu...

L'impression de ce discours est évidente ; les fidèles paraissent satisfaits de leur pasteur, ils se sentent déjà un grain de fierté d'avoir un tel curé. Aussi, lorsqu'au prône Monseigneur monte en chaire, Sa Grandeur n'a-t-elle pas besoin d'insister longtemps sur les mérites du curé qu'elle donne à la paroisse de Saint-Sauveur, car déjà la place est conquise.

Captivés par le charme d'une parole abondante, lumineuse et chaude, les fidèles écoutent avec un respect mêlé de confiance les enseignements que l'Evêque leur donne en cette occasion : le prêtre est le ministre de N.-S. J.-C., l'intermédiaire choisi par Dieu entre le ciel et la terre, l'instrument dont se sert le Christ lui-même pour faire son œuvre parmi les hommes. Il n'y a qu'un pasteur, c'est le Bon Pasteur ; il n'y a qu'un prêtre, c'est le Christ...

Après la cérémonie, les prêtres venus en grand nombre pour faire un cortège d'honneur au nouveau curé se retrouvent à la table commune. Dans la gaieté faite de cordialité, de franchise et de modestie qui règne entre les convives, on sent une impatience. On attend le moment des toasts.

Ils nous furent servis au dessert, comme le meilleur des régals.

M. le Curé Saint-Sauveur, tout d'abord, exalte le diocèse de Quimper tout entier : « Car s'il est vrai, dit-il, que les peuples ont pour le gouverner les hommes qu'ils méritent, il faut avouer que Léonards, Cornouaillais et même Trégorrois, nous sommes tous bien bons, puisque nous avons mérité d'avoir un pasteur tel que vous, Monseigneur. » L'argument était indiscutable et contenta tout le monde. Puis M. le Curé célèbre l'alliance, voulue de Dieu et qui sera féconde, entre le peuple breton et son évêque breton. Après les chants de triomphe et d'espoir qui réclament la magnificence et l'éclat du langage, les confidences et les promesses pleines d'émotion ardente et douce : au poste de choix qui lui est confié, bien qu'il ne s'y crût aucun titre, M. le Curé se tiendra fidèle jusqu'à l'effusion du sang, s'il le faut... Enfin ce sont les remerciements à tous, une supplication à M. le Curé de Saint-Louis pour qu'il veuille bien permettre au Pactole de couler aussi vers les rues desséchées de Recouvrance ; une prière confiante à M. Gloanec qui voudra bien élargir encore l'hospitalité qu'il donne à son curé, afin que les vicaires puissent se retrouver sous le même toit, pour la plus grande édification et le plus grand bien des paroissiens.

M. le chanoine Péron, curé de Quimperlé, à titre de doyen des prêtres originaires de Recouvrance, célèbre les curés disparus qui ont exercé leur zèle dans la paroisse de Saint-Sauveur : M. Quéinnec, dont le souvenir demeure toujours vivant, un père dont la gloire fut surtout la fondation du patronage ; M. Bellec qui s'attacha spécialement à l'œuvre des écoles ; M. Troussel, qui fut un modèle pour tous par sa parfaite régularité, par la fidélité avec laquelle il remplit les devoirs de son ministère... Hélas ! la Séparation est venue, et l'œuvre des anciens est bien compromise : il faudra relever bien des ruines. M. Kerbiriou sera le digne successeur de ces vaillants dont M. le chanoine Péron vient d'évoquer le souvenir. Il lui faudra du temps pour cela ; aussi, quel meilleur souhait pouvait-on lui faire que celui-ci : *Ad multos annos !*

Enfin, Monseigneur augure bien du ministère de M. le Curé de Saint-Sauveur, puisqu'il a commencé par faire un miracle ; car c'en est un que d'avoir pu arracher M. Péron à sa paroisse et d'avoir pu l'attirer jusqu'à Recouvrance, où il est venu avec son éloquence et son cœur.

Cependant, si M. Kerbiriou doit réussir, il faut compter sur autre chose que sur le soleil du bon Dieu. Certes, c'est Dieu qui donne l'accroissement, mais il faut quelqu'un qui arrose. Qui sera l'Apollo ? Monseigneur fait appel à tous les marguilliers présents et, par eux, à tous les paroissiens. Il joint ses vœux à ceux de M. Kerbiriou pour que M. Gloanec accorde au clergé paroissial l'abri commun dont il a besoin.....

Provision de confiance et de courage pour accomplir la tâche souvent pénible, voilà le meilleur gain de cette journée tout entière ensoleillée de cordialité, d'entrain et d'espérance.

J.

Archives diocé ne de Quimper et Léon

Angers. — **Le pardon de sainte Anne.** — Les Bretons célébraient, le dimanche 2 Août, à la Madeleine, la fête de sainte Anne, leur illustre patronne. Cette fête avait un caractère entièrement religieux. Sur la place publique, il n'y avait rien du bruyant des *assemblées* ou même des pardons de chez nous ; point de tourniquets, point de chevaux de bois pour arrêter, par leur bruit assourdissant, l'élan de la prière. Tout le monde était à la piété. Dès le matin, de nombreux fidèles s'empressèrent d'inaugurer la fête par une fervente communion. A 9 heures, ce fut une messe très solennelle, pendant laquelle la jeunesse bretonne se distingua en interprétant de son mieux les mélodies grégoriennes. A 4 h. 1/2, ce furent les vêpres, chantées devant une assistance encore plus compacte que le matin. Mais le côté original de la fête fut, comme toujours, la procession. Ne pouvant se déployer sur la rue, elle serpenta à l'intérieur des grilles qui entourent le parvis de l'église. Les jeunes filles portant le brancard de la sainte Vierge, les jeunes femmes portant celui de sainte Anne, s'étaient coquettement parées des jolis costumes du Finistère et des Côtes-du-Nord ; les hommes qui entouraient le brancard de saint Yves, à défaut de braies ou de larges chapeaux, avaient des physionomies qui révélaient l'origine de la race. Pendant que deux groupes de chanteurs alternaient dans les cantiques, — les mêmes absolument que ceux qu'on chante au pays des landes et des bruyères, — les autres *pardonneurs* égrenaient leur chapelet dans la langue de leurs aïeux. Voilà la paroisse bretonne reconstituée en plein Anjou ; une bonne paroisse, je vous assure, car les assistants forment l'élite de la colonie.

Par une singulière coïncidence, les divers offices de la journée étaient présidés par les membres du clergé angevin. Le matin, c'est M. le Curé de Sainte-Madeleine qui adressait la parole à la Congrégation des mères de famille ; la grand'messe fut chantée par M. le Directeur de l'Institution Urbain-Mongazon ; enfin, M. l'Archiprêtre de la Cathédrale, — notre ancien curé que nous étions si heureux de revoir, — présidait les cérémonies du soir et fit le panégyrique de notre sainte patronne. Allez donc crier après cela contre l'union de l'Anjou et de la Bretagne ! Inutile de dire que chacun de ces Messieurs s'acquitta de son rôle à la satisfaction générale et surtout au plus grand profit des âmes ; mais ce qu'il sera bien permis de relever, c'est la sympathie dont ils firent preuve envers les émigrés bretons et dont ceux-ci sauront conserver le souvenir reconnaissant. X.

(*Semaine Religieuse* d'Angers.)

ENSEIGNEMENT PRIMAIRE PRIVÉ

Avis pour l'ouverture d'une école. — Nous croyons devoir attirer l'attention des intéressés sur la teneur des pièces qui doivent être remises à M. l'Inspecteur d'Académie. Faute, en effet, d'une assez grande précision sur ce point, plusieurs dossiers ont été jugés incomplets.

Les pièces qui composent le dossier sont :

1° Une copie de la déclaration d'ouverture d'école faite au maire de la commune où l'on doit s'établir, copie certifiée conforme, signée et munie du cachet du maire. On doit éviter, dans cette déclaration, tous les détails inutiles.

2° L'acte de naissance de l'instituteur (sur timbre et légalisé).

3° Le diplôme de l'instituteur (brevet élémentaire ou supérieur), *signé de l'impétrant.*

4° Un extrait de son casier judiciaire.

5° Son *curriculum vitæ* (sur papier libre), c'est-à-dire l'indication des lieux où il a résidé et des professions qu'il y a exercées *depuis 10 ans.*

Ce *curriculum vitæ* doit former *une pièce à part,* et il n'est pas suffisant de profiter, pour remplir cette formalité, de la lettre d'envoi du dossier.

Ce *curriculum vitæ* doit être, de plus, *donné de façon précise,* avec l'indication exacte des lieux où l'on a été *de telle année à telle année,* et les emplois que l'on y a exercés.

6° Le plan du local affecté à l'établissement.

S'il s'agit d'un pensionnat, ce plan doit être certifié exact par le maire, et, *dans le cas d'une nouvelle déclaration, un nouveau visa du maire constatant l'état conforme des lieux est nécessaire.*

P. Messager,
Inspecteur diocésain.

Une œuvre apostolique. — La Congrégation des Prêtres du Sacré-Cœur de Jésus, de Saint-Quentin, fondée en 1877 par M. le chanoine Dehon et définitivement approuvée par le Saint-Siège, le 4 Juillet 1906, avait en France — avant la persécution — de belles œuvres, entre autres une école apostolique florissante où elle formait des prêtres soit pour les missions du Congo et du Brésil, soit pour les œuvres diocésaines de France. Cette école a été rouverte à Mons (Belgique), en Octobre dernier, et les fondateurs seraient heureux d'y voir entrer des enfants Bretons.

Si donc les prêtres de notre diocèse rencontraient dans leur paroisse « quelques jeunes âmes qui rêvent d'aller mourir pour Dieu auprès des nègres de l'Afrique, qu'ils veuillent bien penser à la belle mission du Congo et diriger les futurs missionnaires vers l'école apostolique ou la maison d'études des Prêtres du Sacré-Cœur.... On accepterait aussi avec joie des enfants à qui la position peu aisée de leurs familles semblerait interdire les études et le séminaire, pourvu qu'ils aient une vocation sacerdotale sûre, une intelligence suffisante et beaucoup de bonne volonté... »

S'adresser à M. le chanoine Dehon, supérieur des Prêtres du Sacré-Cœur, à Saint-Quentin (Aisne).

Archives diocésaines de Quimper et Léon

École Sainte-Geneviève de la « Rue des Postes ». — **Création en Octobre 1908 d'un cours préparatoire à la marine.** — On nous prie de communiquer la note suivante aux familles chrétiennes :

Le cours préparatoire à la marine qui existe au Collège de Vaugirard depuis 1900, va disparaître à la fin de cette année scolaire 1907-1908, comme a disparu, il y a deux ans, celui de Vannes.

L'Ecole Sainte-Geneviève a été sollicitée de reprendre ce cours ; elle est toute prête à venir en aide aux familles chrétiennes qui l'honorent de leur confiance, et à compléter ainsi le cycle de ses cours préparatoires aux grandes écoles scientifiques.

La « Rue des Postes » fut d'ailleurs le berceau de cette préparation qu'on transporta ensuite à Brest, et qui de là, dut émigrer à Jersey où elle devint si fameuse. Vannes et Vaugirard l'avaient reçue en pleine prospérité, lors de la fermeture de l'Ecole spéciale de Jersey.

Nous nous efforcerons de la maintenir à la hauteur de ses succès passés : cours proprement dits, conférences et travaux pratiques seront rendus aussi efficaces que possible, pour l'examen d'entrée au Borda, véritable sélection dans une élite de candidats.

Pour tous renseignements, prière de s'adresser à M. A. Mativet, Directeur de l'Ecole Sainte-Geneviève, 18, rue Lhomond, Paris, V^e^.

JUBILÉ SACERDOTAL DE SA SAINTETÉ PIE X

Pèlerinage de « La France à Rome », *sous la direction de M. Léon Harmel, au Val-du-Bois (Marne)*, du 2 au 17 Septembre 1908.

Itinéraire : Paris, Turin, Gênes, Pise, Rome (7 jours), Assise, Padoue, Venise, Milan. Retour par le Saint-Gothard, à travers la Suisse (Lucerne et Berne).

Excursion facultative : 1° à Naples et Pompéi (pendant le séjour à Rome) ; 2° à Lorette (au retour).

Prix des places (de Paris) : *Commission romaine* : 3^e^ cl., 208 fr. ; 2^e^ cl., 250 ; 1^re^ cl., 310 ; — *Hôtels* : 3^e^ cl., 275 fr. ; 2^e^ cl., 330 ; 1^re^ cl., 390.

Supplément pour l'excursion (selon la classe) : à Naples, 40, 50, 65 fr. — pour Lorette, ,, 20, 35 fr. Tous frais compris des chemins de fer, voitures, hôtels, etc.

S'adresser à M. l'abbé Garnier, 36, boulevard Haussemann, Paris (IX^e^) ; ou au correspondant diocésain, M. G. Mauduit, 6, rue Verdelet, Quimper.

Indulgences en faveur du Congrès eucharistique de Londres. — Sur la demande d'un apôtre des Congrès eucharistiques, Notre Saint-Père le Pape Pie X vient d'accorder de très riches indulgences à tous les *chrétiens du monde entier* qui s'intéresseront devant Dieu au succès du Congrès eucharistique de Londres.

C'est d'abord la bénédiction apostolique et une indulgence de 7 ans et 7 quarantaines *chaque fois* que l'on priera devant le Très Saint-Sacrement durant cinq minutes pour le succès du Congrès eucharistique de Londres et pour la conversion de l'Angleterre par la sainte pratique de la communion fréquente et quotidienne ; c'est, en plus, *une indulgence plénière* pour *chaque* communion que l'on fera à ces mêmes intentions.

De telles faveurs spirituelles sont d'autant plus dignes d'être appréciées que les œuvres surnaturelles n'ont de succès que par la prière.

Instante prière de propager une gracieuse image du Cœur eucharistique de Jésus pour annoncer ces indulgences.

Au bureau du Comité, 25, rue Nicolo ; le cent : 4 francs ; la douzaine : 0 fr. 50 franco.

CHRONIQUE GÉNÉRALE

Rome. — Le 6 Août, Mgr Farley, archevêque de New-York, a présenté au Pape, dans la salle du Consistoire, un pèlerinage de deux cents Américains. Mgr Farley a lu une adresse en latin à laquelle Pie X a répondu par une affectueuse allocution.

Après l'audience du Pape, les pèlerins descendirent chez le cardinal secrétaire d'Etat qui les reçut dans le grand salon et leur fit, en anglais, un discours plein de cordialité.

Les Romains ont célébré avec enthousiasme le cinquième anniversaire de l'élection de Pie X au souverain Pontificat (4 Août). Au Vatican les fêtes solennelles pour l'anniversaire du Couronnement ont eu lieu dimanche, 9.

A 9 h. 1/2, le Pape est descendu de ses appartements et s'est rendu à la salle des Paramenti où l'attendaient les cardinaux. Après avoir revêtu les ornements pontifiaux, il s'est dirigé, précédé par le cortège de la cour, à la chapelle Sixtine. Après avoir récité l'*Introibo* au pied de l'autel avec le cardinal Merry del Val, qui célébrait la messe, il s'est assis au trône et a reçu l'obédience des cardinaux.

Les chants de la messe étaient dirigés par le maestro Perosi.

Outre le cardinal Merry del Val, 18 cardinaux assistaient à la cérémonie, c'est-à-dire tous les membres du Sacré Collège présents à Rome.

Dans la tribune diplomatique se trouvaient le ministre de Bavière, les conseillers et secrétaires des autres ambassades et légations.

Après la messe, le Pape, précédé du cortège, a repassé dans la salle Grand-Ducale et Royale, où il a été chaleureusement acclamé.

En lisant le récit de ces fêtes, la pensée se reporte à cinq ans en arrière, quand le patriarche de Venise, le cardinal Sarto, après une semaine de Conclave, fut élu Pape...

Archives diocé ne de Quimper et Léon

Quels graves événements se sont déroulés pendant ces cinq années de Souverain Pontificat, et quel immense labeur accompli par ce Fils du peuple devenu Vicaire du Christ, quel labeur pour la gloire de Dieu et le triomphe de l'Eglise !

Tous ont dû unir leurs prières pour remercier Dieu d'avoir donné un si grand Pape à son Eglise en des circonstances si difficiles, et prier pour que le Seigneur le garde longtemps au gouvernail de la Barque de Pierre, qu'il dirige d'une main si vaillante et si sûre, et lui accorde la satisfaction de voir se réaliser son apostolique désir : « Tout restaurer dans le Christ ! *Omnia instaurare in Christo !* »

***

A l'occasion du cinquantenaire prochain de son sacerdoce, le Souverain Pontife adresse, avec une vive et paternelle affection, une Exhortation au clergé catholique pour l'exhorter à être en tout tel qu'il convient à son sublime office.

Nous publierons ce document qui porte la date du 4 Août, anniversaire de l'élection de Pie X.

Belley. — **Les fêtes d'Ars.** — Les fêtes traditionnelles célébrées à Ars, le 4 Août, pour solenniser l'anniversaire de la mort du bienheureux Jean-Marie Vianney ont été dignes de la gloire toujours grandissante du bienheureux curé d'Ars.

La piété, la confiance et l'amour qui entourent son tombeau ne font que croître.

Cette année, trois évêques honoraient les pieuses solennités de leur présence : S. Em. le cardinal Luçon, S. G. Mgr Labeuche, évêque de Belley ; Mgr Sevin, évêque de Châlons-sur-Marne.

La messe solennelle pontificale a été célébrée par S. G. Mgr Sevin, sous la tente immense installée, selon l'usage, au chevet de la basilique. S. Em. le cardinal Luçon a prononcé un magistral panégyrique.

Le soir, après les vêpres solennelles, Mgr Labeuche, en termes émus, s'est fait l'écho de tous les pèlerins d'Ars pour remercier ses nobles hôtes, et adresser un dernier hommage au bienheureux, dont il implore la protection pour son diocèse et la France.

Pendant toute la journée, une foule immense se pressait au pied de la châsse, où sont pieusement vénérées les chères reliques du saint curé. Une neuvaine préparatoire très suivie avait précédé la fête.

Rennes. — **Culte rétabli.** — A la suite de difficultés survenues entre le recteur de la paroisse de Cuguen. M. l'abbé Bastard, et l'ancienne municipalité, l'archevêque de Rennes avait interdit le culte dans ladite commune.

L'accord ayant pu se faire avec la nouvelle municipalité, Mgr Dubourg a rétabli le culte à Cuguen et M. l'abbé Bastard est rentré dans son presbytère.

Bancs et chaises dans les églises. — Dans une récente circulaire adressée à MM. les Maires du département, le Préfet de la Somme prétend s'opposer à la location des places dans les églises, en alléguant la circulaire ministérielle du 1er Décembre 1906.

Le susdit Préfet est en retard. Depuis la circulaire en question est intervenue la loi du 7 Janvier 1907 qui, d'après les règles générales du droit et l'interprétation de plusieurs tribunaux, donne au curé et aux fidèles de chaque paroisse la faculté de s'organiser pour jouir des églises que cette loi met à leur disposition.

Le droit de déterminer les places de chacun à l'église, par la location des bancs et chaises, tout en laissant l'église ouverte à tout venant, rentre dans cette faculté générale.

C'est ce qui vient d'être encore reconnu implicitement par un jugement du tribunal de Niort du 17 Avril que ledit préfet de la Somme fera bien de mettre, entre autres pièces, dans ses archives, pour ne pas s'exposer à commettre d'inutiles et illégales tracasseries.

Les sonneries de cloches. — Un certain nombre de maires sectaires ont multiplié les entraves contre la liberté du culte, notamment en ce qui concerne les cloches, soit qu'ils en interdisent ou en restreignent l'usage religieux, soit qu'ils s'en emparent illégalement pour sonner aux cérémonies civiles. Plusieurs de ces arrêtés ont été annulés par divers tribunaux. Le Conseil d'Etat entre autres a annulé un arrêté du Maire de Vendeuvre (Aube) qui autorisait, contrairement au droit, l'usage des cloches pour des mariages ou des enterrements civils.

Cela va-t-il rappeler au bon sens les tyranneaux de village qui s'obstinent à réglementer les sonneries de cloches selon leur caprice ou leur sectarisme mesquin ?

Cri d'alarme. — Sous ce titre, le cardinal Lecot dit dans l'*Aquitaine* :

« Un cri d'alarme retentit partout en France : « Que vont devenir nos enfants ? » se demande-t-on à tous les foyers. L'instituteur, oubliant son rôle sacré d'éducateur de la jeunesse, donnera à ses élèves, selon ses dispositions et ses goûts de sectaire, l'enseignement qui lui conviendra ; il tournera en dérision les choses les plus saintes ; il traitera de mômeries et de vieilles guitares les traditions qui ont créé à travers les générations, depuis quinze siècles, les dévouements les plus généreux à l'honneur et aux besoins de la patrie française, et le père de famille, spectateur de l'assassinat moral de son fils, restera les menottes aux mains, impuissant à sauver l'âme de son enfant...

» Le devoir des pères de famille dans cette circonstance est de s'unir dans le sentiment de leur dignité et de leur force, et de protester avec l'indignation de leur autorité outragée contre les projets mis en avant par un gouvernement aveugle.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

» Nous recommandons à nos prêtres de faire connaître la situation telle qu'elle est aux pères de famille capables de la comprendre et de leur rappeler que de leur union seule peut naître la résistance qui sauvera la foi, leur foyer et leur pays.

» Que les associations se constituent, soit sous forme cantonale, soit sous forme communale, et nous remercierons Dieu d'avoir suscité dans nos populations chrétiennes assez de bon sens pour comprendre à quel abîme moral nous sommes entraînés et assez de force pour combattre nos pires et plus redoutables ennemis. »

La faillite de l'école laïque. — Dans un rapport parlementaire qui a fait grand bruit, M. Ferdinand Buisson, un des propagateurs de l'enseignement laïque, qui a voté toutes les lois sectaires contre les catholiques, constatait, ces jours-ci, que le nombre des conscrits illettrés a considérablement augmenté, en France, pendant ces dernières années.

Il a publié dans ce rapport des enquêtes absolument navrantes sur les résultats obtenus après vingt-six ans d'instruction laïque et obligatoire.

Voilà qui n'est pas à l'honneur de ce que les Blocards appellent prétentieusement « l'œuvre scolaire de la Troisième République ».

Dans une partie de son rapport, M. Buisson publie le résultat d'une enquête faite en Suisse, et il rend un hommage enthousiaste à l'instruction des conscrits de ce pays.

Il vante tout particulièrement les progrès scolaires accomplis dans les cantons de Fribourg et du Valais.

A ce sujet, le *Nouvelliste Valaisan*, qui consacre un article au rapport Buisson, publie les lignes suivantes :

« Ces résultats, nous les devons au dévouement incomparable des inspecteurs scolaires et des instituteurs.

» Qui sont-ils ?

» Les premiers sont, en majeure partie, des ecclésiastiques ; en tous cas, tous sont des croyants qui assistent régulièrement à la messe et se font gloire, dans les processions, de chanter les louanges de Dieu.

» Or, M. Buisson ne cesse d'affirmer, dans ses discours et ses conférences, que les principes de religion et les idées de progrès, d'instruction, se contredisent et s'excluent.

» Comment concilie-t-il cette audacieuse affirmation avec la page de son Rapport, page où il reconnaît que les progrès les plus sensibles se remarquent en Suisse, dans les cantons de Fribourg et du Valais, deux cantons au gouvernement essentiellement catholique ? »

Dans son rapport, M. Buisson avait oublié de faire remarquer que les magnifiques résultats obtenus à Fribourg et dans le Valais étaient dus à des instituteurs ecclésiastiques ou catholiques pratiquants.

En France, depuis vingt-six ans, on travaille à démolir les admirables écoles chrétiennes libres qui ne coûtent rien aux contribuables.

La comparaison est saisissante : dans le Valais, progrès continus et constants dus aux instituteurs catholiques ; en France, l'instruction semble reculer, avec les instituteurs laïques.

Il est vrai qu'en Suisse l'instituteur politicien n'existe pas. Il s'occupe de sa classe et de pas autre chose. Il ne fait ni socialisme, ni anticléricalisme, ni hervéisme !

La Commission centrale des patronages et œuvres de jeunesse de France, la Rédaction des bulletins « Le Patronage » et « Le Patronage des jeunes filles » dont le siège est à Paris, 11, rue du Cherche-Midi, ont reçu de l'Eminentissime Cardinal Merry del Val une lettre leur apportant les plus précieux encouragements du Souverain Pontife.

« Sa Sainteté, écrit le Cardinal secrétaire d'Etat, me charge de vous remercier de l'hommage que vous lui avez fait des travaux publiés par la Commission. Elle fait des vœux pour le succès des œuvres pieuses entreprises par celle-ci avec l'approbation de l'Autorité ecclésiastique, et bien volontiers Elle accorde à tous les membres de la Commission et à leurs familles la Bénédiction Apostolique. »

10e Pèlerinage aux sanctuaires d'Afrique. — Le 10e départ aura lieu le 3 Octobre et le retour le 26 Octobre. — Itinéraire : Rendez-vous général à N.-D. de la Garde, le 3 Octobre ; Bizerte, Tunis, Carthage, Kairouan, Sousse, Bône, Hippone, Constantine, Batna, Lambèze, Timgad, Biskra, Sétif, La Kabilie, Bougie, Alger, Blidah, etc. — Demander le programme à M. le chanoine Potard, 25, rue Humboldt, Paris (14e).

— Le denier de Saint-Pierre il y a mille ans. — Dans les fouilles importantes qui sont faites actuellement à Rome, autour du Forum, on a trouvé dans la maison ou le palais des vestales, qui a été découvert, un vase renfermant 830 monnaies d'argent anglo-saxonnes, quatre monnaies diverses, une pièce d'or byzantine et une boucle niellée portant le nom du Pape Martin II (Xe siècle). Le très savant archéologue, M. De Rossi, a prouvé qu'il s'agit d'une somme d'argent appartenant au denier de Saint-Pierre, qui fut institué en Angleterre par le roi saxon Offa.

L'Angleterre continua pendant plusieurs siècles à envoyer chaque année de grandes sommes au Pape jusqu'à ce que, soit par la donation de Charlemagne, soit par des acquisitions ultérieures, le Saint-Siège étant devenu possesseur de territoires et de revenus étendus, le denier de Saint-Pierre n'eût plus guère sa raison d'être.

Depuis, le Pape ayant été dépouillé de ses Etats par le roi du Piémont, le denier de Saint-Pierre a été rétabli spontanément par les catholiques.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

BIBLIOGRAPHIE

« LES ÉTUDES »

REVUE FONDÉE EN 1856 PAR DES PÈRES DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS

Sommaire du n° du 20 Juillet 1908.

I. Une conversion en Angleterre, 1850. M. D'ARRAS. — II. L'action des catholiques dans la vie publique. MAURICE DE LA TAILLE. — III. Albert de Lapparent. Sa vie et son œuvre. J. MUTHUON. — IV. La suppression des Jésuites (1773-1814). L. DELPLACE. — V. L'œuvre de saint Luc. ADHÉMAR D'ALÈS. — VI. Bulletin des Missions. ALEXANDRE BROU. — VII. Revue des Livres. — VIII. Notes bibliographiques. — IX. Événements de la quinzaine.

Je serais prêtre. — *Entretiens sur la vocation sacerdotale,* pour les enfants des catéchismes et des patronages, et les élèves des petits Séminaires, par M. l'abbé J. MILLOT, vicaire général d'Oran. — Lethielleux.

La crise religieuse au point de vue intellectuel, par Léon DESERS, Chanoine honoraire, Curé de Saint-Vincent-de-Paul, à Paris. In-18 raisin, **0.75**. (P. LETHIELLEUX, éditeur).

Le but de l'auteur a été de donner une vue d'ensemble des objections qui se présentent, de nos jours, à l'esprit des gens du monde.

Il expose ces objections avec loyauté et en traite avec clarté. On trouvera, dans ces pages, une solution à nombre de difficultés, et par cela même, des réponses aisées à produire.

Le décret sur la communion quotidienne et son application aux fidèles, par le R. P. J.-M. LAMBERT, missionnaire apostolique, directeur de l'Œuvre des Prêtres Educateurs. 1 vol. in-16 double couronne, **2** fr. (BEAUCHESNE, éditeur).

Le R. P. Lambert a d'autant mieux saisi l'esprit du Décret *Sacra Tridentina Synodus* que, depuis de longues années, il s'est efforcé, par ses prédications et ses écrits déjà nombreux, de répandre cette même doctrine et d'en promouvoir l'application parmi les gens du monde, ainsi que dans beaucoup de Maisons d'éducation.

Il est à désirer que son volume « *Le Décret sur la communion quotidienne et son application aux fidèles* » soit connu aussi bien des personnes du monde que des directeurs de conscience. Ils y trouveront un guide sûr et pratique.

NEWMAN : Du Culte de la Sainte Vierge dans l'Église catholique, nouvelle édition revue et corrigée par un Bénédictin de Farnborough avec une préface de Dom CABROL. In-12. Prix : **2** francs. (Téqui, éditeur.)

Après les attaques dont les dogmes concernant la Vierge Marie ont été récemment encore l'objet, les catholiques seront heureux de retremper leur foi dans une doctrine aussi éclairée, aussi vivante et aussi sensée que celle du cardinal Newman, doctrine dont le Saint Père proclamait encore naguère l'excellence dans une lettre à l'évêque de Limerick.

En vente à la librairie J. Salaun, Quimper.

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché.

23e ANNÉE. **Vendredi 21 Août 1908.** **N° 34**

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

SOMMAIRE

I. PARTIE OFFICIELLE. — *Communications de l'Evêché :* Nominations ; Décès ; Lettre de Mgr l'Evêque de Quimper et de Léon communiquant au clergé de son diocèse l'Exhortation pontificale « Hærent animo » ; Exhortation de S. S. Pie X au clergé à l'occasion du cinquantième anniversaire de son Sacerdoce (à suivre).

II. PARTIE NON OFFICIELLE. — *Chronique du diocèse* : Intentions recommandées aux prières ; Œuvre du Cœur agonisant de Jésus ; Nécrologie ; Pouldavid ; Plonévez-Porzay.

III. — *Chronique générale :* Rome ; Paris ; Le Mans ; Vannes ; Saint-Brieuc ; Nouvelle catastrophe à Toulon ; La liberté religieuse en Allemagne ; Pèlerinage en Espagne.

IV. — *Bibliographie.*

V. — *Annonces et avis.*

Offices de la semaine.

Dimanche, 23 Août. — 11e Dimanche après la Pentecôte. Fête du Cœur Immaculé de la T. Sainte Vierge *(au Supplément)*. Double-majeur. Blanc. A la messe, mémoires de S. Philippe Béniti et du Dimanche.

Vêpres du suivant, avec mémoires du Cœur Immaculé de Marie et de S. Philippe.

Lundi, 24. — S. BARTHÉLEMY, APOTRE. Double de 2e cl. Rouge.

Mardi, 25. — S. Louis, roi de France. Confesseur. Double. Blanc.

Mercredi, 26. — S. Zéphirin, Pape, Martyr. Simple. — Ou office votif de S. Joseph ; semi-double. Blanc.

Jeudi, 27. — S. Joseph de Calazanz, Confesseur. Double. Blanc.

Vendredi, 28. — S. Augustin, Evêque, Docteur. Double. Blanc.

Samedi, 29. — Décollation de S. Jean-Baptiste. Double-majeur. Rouge.

Dimanche, 30. — 12e Dimanche après la Pentecôte. Ste Rose de Lima, Vierge.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Retraite de Lesneven . . . . . **du 17 au 23 Août.**
Calvaire de Landerneau . . . . . **du 24 au 31 —**

Archives diocésaines de Quimper et Léon

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

I. L'Evêque de Quimper présente ses condoléances aux familles de son diocèse que la catastrophe de la *Couronne* plonge dans le deuil.

Les hommes de cœur qui consacrent leur jeunesse au service du pays ont droit à la reconnaissance et aux prières des âmes chrétiennes. La Bretagne dont ils sont les enfants est fière de leur dévouement et de leur courage. Elle sait qu'aucun malheur ne diminuera leur patriotisme, et que la France pourra toujours compter sur les vaillants habitants de nos côtes pour la guerre comme pour la paix.

Mais elle a le devoir de rappeler aux pouvoirs publics que la loi de séparation ne peut pas enlever aux deuils patriotiques le caractère religieux qui les ennoblit en nous consolant. La situation faite au clergé près du cercueil des victimes, à Toulon, laissera aux populations Bretonnes un souvenir attristant. Elles aiment à voir entourer leurs morts de plus d'égards. Les honneurs militaires ne suffisent pas à satisfaire les consciences croyantes. Et la Patrie ne se diminuera jamais, elle s'honorera au contraire, en appelant les bénédictions de Dieu sur les braves enfants qui lui ont donné leur vie.

Le Clergé du diocèse s'associera de cœur, avec son Evêque, au deuil des familles de notre littoral. Il multipliera ses prières pour ceux que la mort vient de prendre en plein accomplissement du devoir et pour ceux qui leur survivent dans l'épreuve.

II. Nominations. — Par décision de Monseigneur l'Evêque, en date du 17 Août, sont nommés :

Aumônier à la Norgard (Le Trévoux), M. Corvez, vicaire à Huelgoat ;

Vicaire à Huelgoat, M. Kervarec, jeune prêtre de Saint-Melaine de Morlaix.

III. Décès. — Nous recommandons aux prières le repos éternel de l'âme du R. P. Le Nouëne, de la Congrégation du Saint-Esprit, décédé à la mission d'Angola (Congo Portugais).

IV. LETTRE DE Mgr L'ÉVÊQUE DE QUIMPER & DE LÉON

COMMUNIQUANT AU CLERGÉ DE SON DIOCÈSE

l'Exhortation pontificale « Hærent animo ». (1)

Quimper, 15 Août 1908.

MESSIEURS ET CHERS COOPÉRATEURS,

Notre retraite pastorale, dans les jours où elle s'achevait, a reçu du Souverain Pontife un complément inespéré, dont je veux vous faire part dès aujourd'hui.

A l'occasion de sa cinquantaine de prêtrise, Pie X adresse au clergé du monde entier une exhortation à la sainteté, qui sera pour vous le meilleur memento de la retraite et le manuel le plus pratique de tous vos devoirs.

Il y a quelque chose de touchant dans le geste de ce vieillard, s'arrachant un moment aux préoccupations du gouvernement de l'Eglise universelle, pour se recueillir devant Dieu à la pensée d'un ministère sacerdotal si prolongé, et rechercher dans son expérience et dans sa foi les leçons utiles à tous ses fils du sacerdoce et particulièrement aux prêtres des paroisses.

Vous lirez cette Lettre en entier avec une attention pieuse et filiale, vous souvenant qu'elle sort du cœur d'un Père et en même temps de l'esprit d'un maître de la vie spirituelle.

En vous la présentant, je veux seulement vous en indiquer le sens général et les points principaux.

Un grand principe domine tout l'enseignement du Pape. Nous, prêtres, nous personnifions le Christ sur la terre. Nous devons donc être saints comme Lui. Si nous trahissons cet idéal, nous risquons de perdre le peuple chrétien au lieu de le sauver, car le prêtre ne peut être bon ou mauvais pour lui seul. Les âmes vivent ou meurent par lui. Quel bienfait que la présence et l'action d'un bon prêtre !

Qu'on ne s'y trompe pas. Il ne s'agit pas, seulement ni surtout, d'une vertu *extérieure* et se traduisant par des œuvres de zèle. Il faut acquérir la *perfection intérieure*. Léon XIII a rappelé avec raison la nécessité des vertus *passives* comme des vertus actives, et il a mis au premier rang cette humble abnégation de soi sans laquelle le prêtre perd l'esprit de sacrifice qui doit être l'âme de sa vocation.

Est-ce à dire que le clergé a le droit de se borner à la perfection intérieure ? Non. Ce souci nécessaire ne doit pas lui

(1) Avec cette Lettre, Mgr l'Évêque envoie à son clergé le texte officiel (en latin) de l'Exhortation pontificale, dont nous publions la traduction française empruntée à l'*Univers*.

*

Archives diocésaines de Quimper et Léon

faire négliger le service des âmes sous les formes variées que réclame le ministère des temps actuels.

Mais il se souviendra que tout le succès de son action vient de la grâce divine. Nous sommes des instruments de Dieu. Comme tels, nous devons, sans doute, être dans un état d'âme qui nous rende aptes à notre emploi. Dieu pourtant n'a pas besoin de nos forces pour procurer sa gloire. « Il choisit ce qui est faible pour confondre les forts. » Il n'en a pas moins le droit d'exiger le concours de notre sainteté personnelle pour opérer dans l'Eglise des fruits de salut plus abondants et plus durables. L'exemple à suivre est celui du Bienheureux J.-B. Vianney, qui fut le curé parfait, saint pour lui-même, saint pour les autres.

Deux grands moyens attirent en nous la grâce et préparent notre âme à la recevoir efficacement. Ce sont la prière et la méditation. Les exemples ici nous viennent du Christ lui-même. La leçon de l'expérience n'est pas moins claire ni moins pressante. Sans la prière et la méditation, ni fermeté dans la foi, ni sérieux dans la pensée, ni élan dans l'apostolat, malgré les plus belles qualités naturelles. Il faut chercher dans ces défaillances l'origine certaine des défauts dans la conduite et des erreurs dans la croyance que le Pape a dû condamner dernièrement.

Voulez-vous être d'autres Jésus-Christ ? Méditez sa vie. Elle se reproduira dans la vôtre.

Entretenez ce courant d'énergie spirituelle par la lecture des livres inspirés et des ouvrages de piété. Ce sont nos meilleurs amis et nos conseillers les plus sages. Hélas ! Combien parmi nous les remplacent peut-être par toutes sortes de livres et de journaux !

Examinez-vous régulièrement sur l'état de votre âme. Les gens du monde mettent plus de passion et de soin à l'administration de leurs petites affaires humaines que nous au progrès de notre vie divine. Ainsi peu à peu se perd la délicatesse de la conscience sacerdotale. Et l'on en vient à négliger les moyens de vertu que l'on prêche aux autres.

C'est l'heure pourtant de consoler l'Eglise par notre fidélité ardente à une vocation si haute, et par notre docilité aux vues du Pape. Comment pourrions-nous autrement entreprendre avec sincérité notre apostolat charitable au milieu du peuple souffrant et surtout auprès des jeunes gens, qui attendent de nous « des œuvres d'assistance, de patronage, de correction et de paix » ?

Et le Pape, pour conclure, nous recommande les retraites annuelles, les retraites du mois, la vie commune, — sans négliger, à un autre point de vue, les sociétés de secours mutuels, les ligues de défense sacerdotale, et les associations pour maintenir la liberté de l'enseignement chrétien et pour multiplier les vocations ecclésiastiques.

En parcourant ce résumé trop rapide, il vous semblera, Messieurs et chers Coopérateurs, que vous revoyez, en raccourci, tous les sujets abordés avec tant de compétence et de cœur, dans nos retraites pastorales, par M. le chanoine Janvier. C'est, en effet, toute une méthode de vie sacerdotale que le Pape Pie X offre à nos méditations. Et vous ne pouvez pas lui présenter de cadeau jubilaire plus émouvant et plus doux que cette gerbe de vertus dont il vous a lui-même esquissé le tableau.

Répondons tous pieusement à son appel. Effaçons le plus possible en nous ce que nous y avons gardé de trop humain. Nous sommes bien exposés, dans l'exercice de nos fonctions, à voiler le caractère divin de nos actes sous les défauts de notre nature. Attachons-nous de toutes nos forces à montrer, au contraire, que la vertu de notre ministère est assez divine pour transfigurer peu à peu notre nature pauvre, comme au Thabor la divinité de Jésus fut assez puissante pour faire disparaître dans sa gloire les faiblesses de son humanité.

Je vous le disais, pendant ces jours où vous m'avez tant édifié, nous sommes des prêtres du bon Dieu. C'est l'unique point de vue qui doit éclairer notre vie tout entière. L'esprit de foi ne nous égarera jamais. Quand nous faisons des calculs ou que nous cédons à des entraînements humains, nous nous trompons et nous trompons les autres. Agissons toujours comme il nous semble que Dieu aurait agi. Ce principe donne la solution pratique, à la fois surnaturelle et raisonnable, de tous les cas qui peuvent nous intéresser dans le ministère pastoral aussi bien que dans notre attitude à l'égard des particuliers ou des pouvoirs publics. Nous saurons comprendre notre temps et nous aurons le sens du possible. Nous ne romprons pas en visière à nos contemporains sans raison grave. Mais nous chercherons toujours dans notre foi les motifs de nos jugements et de notre conduite ; et, si nous devons pardonner à ceux qui s'égarent autour de nous, nous ne confondrons pas le pardon dû aux personnes avec la complaisance coupable pour les erreurs et pour les fautes.

Le Pape, en nous bénissant au terme de son Exhortation, confie ses vœux pour nous à la très sainte Vierge, reine des apôtres. Nous confierons nous-mêmes, en ce jour du 15 Août, à la Vierge, reine du pays breton, nos prières pour le Père et le Pontife qui veut nous aider à devenir réellement « le sel de la terre et la lumière du monde ».

Veuillez agréer, Messieurs et chers Coopérateurs, l'assurance de mes sentiments affectueux et dévoués.

† ADOLPHE,
Évêque de Quimper et de Léon.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

EXHORTATION DE S. S. PIE X

PAPE PAR LA DIVINE PROVIDENCE

AU CLERGÉ

A l'occasion du cinquantième anniversaire de son Sacerdoce.

PIE X, PAPE

CHERS FILS, SALUT ET BÉNÉDICTION APOSTOLIQUE.

Nous avons profondément présentes à l'esprit, et elles Nous remplissent d'effroi, les paroles qu'adressait aux Hébreux l'apôtre des nations, lorsque, en les instruisant de l'obéissance due aux supérieurs, il signifiait en termes si graves « qu'ils sont obligés d'exercer leur ministère, comme ayant à rendre compte de leurs âmes ».

Si cet avertissement concerne, en effet, tous ceux qui ont autorité dans l'Eglise, il s'adresse surtout à Nous qui, malgré Notre insuffisance, exerçons chez elle, par une permission de Dieu, la suprême autorité. Aussi, dans Notre sollicitude incessante, de nuit et de jour, Nous ne cessons de penser et de chercher à conserver et à accroître le troupeau du Seigneur. Un objet surtout nous préoccupe : c'est que les ministres de Dieu soient ce qu'ils doivent être par leur charge. Nous sommes persuadé, en effet, que c'est de là surtout qu'il faut attendre le bon état et le progrès de la religion. C'est pourquoi, dès que Nous avons été investi du Pontificat, quoique, en considérant l'ensemble du clergé, ses nombreux mérites éclatassent à Nos yeux, cependant Nous avons cru devoir exhorter particulièrement Nos vénérables frères les évêques, pour qu'ils n'eussent rien de plus à cœur ni qu'ils jugeassent plus utile que de former le Christ dans ceux qui sont destinés par leurs fonctions à former le Christ dans les autres. Nous avons vu quel a été le zèle des Pontifes à s'acquitter de ce soin. Nous avons vu avec quelle vigilance et quelle sollicitude ils se sont appliqués assidument à former leur clergé à la vertu, et de cela il Nous plaît de n'avoir pas eu tant à les féliciter qu'à leur rendre grâces publiquement.

Mais si, d'un côté, Nous avons à Nous réjouir que, par suite de cette action des évêques, le feu divin se soit rallumé chez un certain nombre de prêtres et leur ait fait recouvrer ou ait vivifié en eux la grâce de Dieu, qu'ils avaient reçue par leur ordination sacerdotale ; de l'autre, Nous avons encore à déplorer que plusieurs, en certains pays, ne se montrent pas tels que le peuple chrétien en les regardant, à juste titre, comme dans un miroir, puissent voir en eux de quoi les imiter. C'est à ceux-là que Nous voulons ouvrir Notre cœur dans cette lettre que Nous leur adressons, et ce cœur est celui d'un père qui bat d'un amour plein d'angoisse à la vue de son enfant malade. C'est sous l'inspiration de cet amour que Nous voulons ajouter

Nos exhortations à celles de l'épiscopat, et bien qu'elles aient surtout pour but de rappeler au bien les dévoyés et les tièdes, Nous voulons aussi qu'elles soient un stimulant pour les autres ; Nous montrons le chemin que chacun doit s'efforcer, plus studieusement de jour en jour, de suivre pour être vraiment, selon la belle expression de l'apôtre, l'homme de Dieu, et pour répondre à la juste attente de l'Eglise.

Nous ne vous dirons rien qui ne vous soit connu, ni de nouveau pour personne, mais qu'il importe à chacun de se rappeler ; et Dieu Nous donne l'espérance que Notre parole portera un fruit abondant. Tout Notre désir s'exprime dans cette pensée : « Renouvelez-vous... dans votre esprit et revêtez en vous l'homme nouveau qui a été créé, selon Dieu, dans la justice et la sainte vérité (Eph., XIII, 17) ». Et ce sera pour Nous, de Notre côté, le plus beau et le plus agréable présent que vous puissiez Nous offrir en ce cinquantième anniversaire de Notre sacerdoce. Pour Nous, quand Nous repasserons sous le regard de Dieu, avec un cœur contrit et en esprit d'humilité (I Tim. VI, 11) ces cinquante années passées, Nous paraîtrons en quelque sorte expier tout ce qu'il peut y avoir d'humain à en effacer, en vous recommandant et en vous exhortant à marcher dignement pour plaire à Dieu en tout (Ephes. IV, 23. 24). Mais dans cette exhortation, Nous n'aurons pas seulement en vue votre bien particulier, mais le bien général des nations catholiques, l'un ne pouvant être séparé de l'autre. Car telle est la condition du prêtre, qu'il ne peut être bon ou mauvais seulement pour lui ; mais sa manière d'être influe nécessairement sur le peuple. Là où il y a un bon prêtre, de quel bienfait et de quelle importance n'est-ce pas autour de lui ?

Nous commencerons donc, chers fils, Notre exhortation par vous exciter à la sainteté de vie que requiert votre dignité. Quiconque, en effet, exerce le sacerdoce, ne l'exerce pas seulement pour lui, mais aussi pour les autres. « Car tout Pontife pris parmi les hommes est constitué pour les hommes, dans les choses de Dieu (Hebr., V, 1). » Jésus-Christ a exprimé la même pensée lorsque, pour montrer à quoi doit tendre l'action des prêtres, il les compare au sel et à la lumière. Le prêtre, donc, est la lumière et le sel de la terre. Personne n'ignore que cela consiste surtout pour lui à communiquer la vérité chrétienne ; mais peut-on ignorer davantage que ce ministère n'est rien, si le prêtre n'appuie pas de son exemple ce qu'il enseigne par sa parole ? Ceux qui l'écoutent pourraient dire alors, injurieusement il est vrai, mais avec raison : « Ils professent Dieu en paroles, mais ils le nient par leurs actes (Tit. I, 16) ; » et ceux-là alors repousseront la doctrine et ne profiteront pas de la lumière du Christ. C'est pourquoi, Jésus-Christ lui-même, constitué le modèle des prêtres, a d'abord enseigné d'exemples et ensuite par paroles : « Jésus a fait d'abord et il a enseigné ensuite (Act. I, 1) ».

Archives diocésa e de Quimper et Léon

De même, en négligeant la sainteté, le prêtre ne pourra, en quoi que ce soit, être le sel de la terre ; car ce qui est corrompu et contaminé n'est aucunement propre à conserver ; et là où manque la sainteté, il est inévitable que la corruption se mette. Aussi, Jésus-Christ, continuant cette comparaison, appelle de tels prêtres un sel fade, « qui n'est bon qu'à être jeté dehors, pour être foulé aux pieds par les hommes (Matth. v, 13) ».

Ces vérités ressortent d'autant plus que nous, prêtres, nous n'exerçons pas la fonction sacerdotale en notre nom, mais au nom de Jésus-Christ. « Et ainsi, dit l'apôtre, que l'homme nous considère comme les ministres du Christ et les dispensateurs des mystères de Dieu (I Cor. IV, 1) : car nous sommes les lieutenants du Christ (II Cor. v, 20). » C'est pour cette raison aussi que Jésus-Christ lui-même nous a enrôlés au nombre de ses amis et non de ses serviteurs. « Je ne vous appellerai pas mes serviteurs... mais je vous ai appelés mes amis, parce que tout ce que j'ai appris de mon Père, je vous l'ai fait connaître à vous... Je vous ai choisis et constitués pour que vous alliez dans le monde et que vous produisiez du fruit (Ioan. XV, 15, 16). »

Nous avons donc à remplir le rôle du Christ ; la mission qu'il nous a donnée, nous devons l'accomplir en prenant pour but celui auquel il a tendu. Et comme « vouloir et ne vouloir pas la même chose est le propre d'une solide amitié », nous sommes tenus, en notre qualité d'amis, de nous comporter comme Jésus-Christ qui est « saint, innocent et immaculé (Hebr. VII, 26) ». Comme ses légats, nous devons gagner l'esprit des hommes à ses doctrines et à sa loi, en commençant d'abord par les observer nous-mêmes ; en tant que participant à son pouvoir, nous sommes tenus, pour délivrer les âmes des liens du péché, de nous efforcer courageusement de ne pas nous y impliquer nous-mêmes. Mais surtout, comme ses ministres, dans l'oblation du sacrifice par excellence, nous devons nous mettre dans la même disposition d'âme avec laquelle il s'est offert lui-même sur l'autel de la croix en hostie immaculée à Dieu. Car si, autrefois, quand il ne s'agissait que d'apparences et de figures, une si grande sainteté était requise des prêtres, qu'est-ce pour nous, quand la victime est le Christ ? « Combien donc ne doit pas être plus pur celui qui offre un tel sacrifice ? Quelle splendeur plus éclatante que celle du rayon de soleil doit avoir la main qui partage cette chair ? Que doit être cette bouche qui se remplit d'un feu spirituel, cette langue qui se rougit d'un sang redoutable ? (S. Io. Chrysost. Hom. LXXXII in Matth. n. 5.) »

Très justement saint Charles Borromée insistait ainsi dans ses discours à son clergé : « Si nous nous rappelions, nos très chers frères, quelles grandes et saintes choses le Seigneur Dieu a mises dans nos mains, quelle force aurait cette considération pour nous porter à mener une vie digne de prêtres ! » Que le Seigneur n'a-t-il mis dans ma main quand il y a placé

son propre Fils unique, coéternel et consubstantiel à lui ? Il a mis dans ma main tous ses trésors, ses sacrements, ses grâces ; Il y a placé les âmes qui lui sont ce qu'il a de plus cher et qu'il s'est acquises à lui-même dans son amour, qu'il a rachetées par son sang : il a mis dans ma main le ciel, que je puis ouvrir et fermer aux autres... Comment donc pourrais-je être ingrat pour tant d'honneur et d'amour, au point de pécher contre lui ? au point d'offenser en moi Sa Majesté ? au point de contaminer un corps, qui est le sien ? au point de souiller cette dignité, cette vie consacrée à son service ?

A cette sainteté de la vie, dont nous voulons vous parler encore davantage, l'Eglise tend par de grands et continuels efforts. Les séminaires sacrés ont été institués dans ce but : là, si les jeunes gens qui s'élèvent pour le recrutement du clergé sont initiés aux lettres et aux sciences, ils sont en même temps et surtout formés, dès leurs plus tendres années, à tout ce qui concerne la piété. Ensuite, comme une mère vigilante, l'Eglise en les conduisant de degré en degré au sacerdoce, par de longs intervalles, n'épargne pas ses exhortations pour leur faire acquérir la sainteté qui leur convient.

Il Nous plaît de le rappeler ici. Dès qu'elle nous a enrôlés, en effet, dans la milice sacrée, elle a voulu que nous nous engagions par ces paroles solennelles : « Le Seigneur est ma part d'héritage et de calice : C'est vous, mon Dieu, qui me rendrez cet héritage qui est mien (Ps. XV, 5). » « Par ces paroles, dit saint Jérôme, le clerc est averti que celui qui est lui-même une part du Seigneur, ou qui a le Seigneur pour sa part, doit se montrer tel que lui-même possède le Seigneur et qu'il soit possédé par lui ». (Ep. LII, ad Nepotianum, n. 5.) Et quel grave langage parle l'Eglise à ceux qui vont être promus au sous-diaconat ! « Vous devez considérer et considérer encore quelle charge vous assumez volontairement aujourd'hui... Que si vous entrez dans les ordres, il ne vous sera plus permis de revenir sur votre décision, mais il vous faudra servir Dieu toujours et garder avec son aide, la chasteté. » Et enfin : « Si jusqu'à présent, vous avez été négligents de l'église, vous devez désormais y être assidus ; si vous avez été somnolents, vous devez être vigilants. Si jusqu'à présent vous avez été déshonnêtes, maintenant vous devez être chastes... Voyez quel ministère vous est conféré ! »

Pour ceux qui vont passer au diaconat, l'Eglise prie ainsi par la voix de son Pontife : « Qu'en lui abonde tout genre de vertu, une autorité modeste, une pudeur constante, la pureté de l'innocence et une observance spirituelle de la discipline... Que dans leurs mœurs brillent, Seigneur, vos préceptes, afin qu'à la vue de leur chasteté le peuple imite un si saint exemple. » Mais ses exhortations redoublent surtout pour ceux qui vont être élevés au sacerdoce. « Il faut monter avec grande révérence à un si haut degré et s'appliquer à ce que la sagesse

Archives diocésaines de Quimper et Léon

céleste, la probité de vie et la perpétuelle observation de la justice soient en vous une recommandation de ces vertus pour les élus... Que le parfum de votre vie soit le charme de l'Eglise de Dieu, en sorte que par la prédication et l'exemple vous construisiez la maison, c'est-à-dire la famille de Dieu. » Elle insiste par dessus tout, avec ce dernier et important conseil : « Imitez ce que vous tenez, » ce qui s'accorde avec le précepte de saint Paul : « Que nous rendions tout homme parfait en Jésus-Christ » (Coloss. I, 28).

La pensée de l'Eglise étant donc telle, quant à la vie sacerdotale, il ne pourrait sembler étrange à personne que les Pères et les saints Docteurs se soient rencontrés dans leur sentiment sur ce point, et que ce sentiment soit tel qu'on ait pu estimer que, peut-être, ils allaient trop loin : et pourtant, si nous en jugeons avec la gravité voulue, nous jugerons qu'ils n'ont rien enseigné qui ne fût, au premier chef, et vrai, et juste. Or, leur avis, en somme, est celui-ci : entre le prêtre et quelque homme probe que ce soit, il y doit avoir autant de différence qu'il en existe entre le ciel et la terre ; et pour cette raison, il faut que l'on prenne garde que la vertu du prêtre soit exempte de tout reproche, non seulement en matière grave, mais encore en ce qui concerne les fautes réputées minimes. Le Concile de Trente s'est tenu au jugement de ces hommes si vénérables, lorsqu'il a averti les clercs de fuir « même les fautes légères, qui en eux seraient très grandes » (Sess. XXII, *De reform.*, c. 1) ; très grandes, en effet, non pas en soi, mais eu égard à celui qui les commettrait et à qui, à bien meilleur droit qu'aux édifices de nos temples, convient cette parole des Saints Livres : « La sainteté convient à ta maison » (Ps. XCII, 5).

Mais cette sainteté, de laquelle il serait horrible que le prêtre vînt à manquer, il faut déterminer en quoi elle doit consister : car celui qui l'ignorerait ou l'entendrait mal serait exposé à un danger considérable.

Il en est qui pensent, et même qui professent que la gloire du prêtre doit être tout entière en ceci, qu'il se dépense sans réserve à ce qui est utile aux autres. Ceux-là, délaissant presque tout souci de ces autres vertus — qu'ils appellent *passives* — par lesquelles l'homme se parfait lui-même, disent que toute la force et tout le soin doivent être employés par chacun à l'acquisition et à l'exercice d'autres vertus, qu'ils nomment *actives*.

On ne saurait trop remarquer quels germes d'illusion et de perdition sont contenus dans cette doctrine. C'est d'elle que Notre prédécesseur, d'heureuse mémoire, a, dans sa sagesse, écrit : (Ep. *Testem benevolentiæ*, ad archip. Baltimor, 22 Janvier 1899) « Celui-là seul qui ne se souvient pas des paroles de l'apôtre : « Ceux qu'Il a préconnus et prédestinés comme de-» vant devenir conformes à l'image de son Fils » (Rom., VIII, 29.) celui-là seul voudra que les vertus chrétiennes varient selon

les temps auxquels elles doivent s'accommoder. Le Christ est le Maître et l'exemple de toute sainteté ; et il est nécessaire que quiconque prétend à prendre place parmi les bienheureux s'adapte à la règle du Christ. Or, le Christ ne change pas à mesure que les siècles passent, mais « Il est le même hier et » aujourd'hui : et il sera le même dans tous les siècles » (Hebr., XIII, 8). C'est donc aux hommes de tous les âges que s'adresse ceci : « Apprenez de moi que je suis doux et humble de cœur » (Matth., XI, 29) ; il n'y a pas une époque où le Christ ne se montre à Nous fait obéissant jusqu'à la mort (Philipp., II, 8) ; et la parole de l'Apôtre : « Ceux qui sont du Christ ont crucifié » leur chair avec les vices et les concupiscences » (Gal., V, 24), est en vigueur dans tous temps. »

Ces enseignements, il est vrai, s'appliquent à chacun des fidèles ; mais ils ont trait plus immédiatement aux prêtres : et il faut que ceux-ci reçoivent comme ayant été dit pour eux, avant tous les autres, ce que Notre prédécesseur ajoutait dans son apostolique ardeur : « Plût à Dieu que ces vertus-là fussent maintenant en honneur auprès d'un plus grand nombre d'hommes, et pratiquées par eux comme elles l'ont été par tant de saints personnages des temps passés, qui, en soumission du cœur, en obéissance, en abstinence, furent puissants par les œuvres et la parole, pour le plus grand profit des institutions non seulement religieuses, mais mêmes publique et civiles. »

Il ne serait pas hors de propos de faire remarquer ici que le très sage Pontife faisait une mention toute particulière de cette vertu d'abstinence que, dans la langue évangélique, nous appelons l'abnégation de soi. C'est qu'en effet, mes chers fils, dans cette vertu est contenue la force et l'efficacité et tout le fruit du ministère sacerdotal ; et de sa négligence procède tout ce qui, dans les mœurs du prêtre, peut offenser les yeux et les âmes des fidèles. Car, si l'on agit par l'attrait d'un gain honteux, si l'on s'engage dans les affaires du siècle, si l'on recherche les premières places et si l'on méprise les autres, si l'on acquiesce à la chair et au sang, si l'on cherche à plaire aux hommes, et si l'on se confie aux paroles persuasives de la sagesse humaine, toutes ces choses dérivent de ce qu'on néglige l'ordre du Christ et qu'on méprise la règle posée par Lui : « Si quelqu'un veut venir après moi, qu'il se renonce lui-même (Matth., XVI, 24) ». *(A suivre.)*

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Intentions recommandées aux prières.

I. — **L'Eglise et la France. L'union des catholiques sous la direction du Pape et des Evêques.**
II. — **L'œuvre de l'éducation chrétienne.**

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Œuvre du Cœur agonisant de Jésus. — Comme nous l'avons déjà dit, un comité s'occupe de l'exécution des tableaux sollicitant l'offrande des messes pour les pécheurs agonisants.

La confrérie de Quimper fera parvenir, à la fin de l'année, en même temps que les registres paroissiaux, ces tableaux offerts gratuitement à toutes les églises du diocèse. Ce laps de temps permettra de surmonter les difficultés que rencontre une entreprise onéreuse. Tous les cœurs dévoués à la gloire de Notre-Seigneur comprendront l'excellence de cette offrande du saint Sacrifice pour le salut des mourants de chaque jour.

Les plus minimes cotisations seront reçues avec reconnaissance chez Mme Sellier, 4, rue du Sallé, Quimper.

Nécrologie. — I. Le R. P. Yves Rot. — Une existence longue et bien remplie vient de s'éteindre à Quimper. Le Révérend Père Yves Rot, que l'on aimait et que l'on vénérait, s'est endormi pieusement dans le Seigneur, le 14 de ce mois, exaucé dans son désir d'aller au ciel célébrer la belle fête de l'Assomption de la T. Sainte Vierge. Il avait communié, le matin même, en pleine connaissance.

Après s'être dépensé, pendant plus de cinquante ans, pour les missions de la Basse-Bretagne, il s'occupait encore de la direction des âmes et prêchait quelquefois. Forcé, par des circonstances qu'il serait trop douloureux de rappeler, de quitter sa chère cellule de Saint-Joseph et de demander à la charité le vivre et le couvert, c'était pitié de voir cet humble vieillard parcourir péniblement les rues de notre ville, appuyé sur son bâton. Plus tard, un compagnon lui devint nécessaire ; arriva, enfin, l'heure du repos complet dans sa chambre, sacrifice bien pénible pour une nature ardente comme la sienne. « Désormais, disait-il, mon unique apostolat est de prier et de souffrir ». Cet apostolat, il l'a rempli, généreusement, jusqu'à la fin, offrant sa vie pour l'Eglise et pour la France.

Vous tous qui avez tenu à honorer de votre présence les obsèques du vieux missionnaire succombant, à l'âge de 91 ans, plus aux fatigues de longs travaux pour la plus grande gloire de Dieu et le salut des âmes, qu'à l'étreinte d'une maladie douloureuse et rebelle à tout remède, veuillez recevoir l'expression de la reconnaissance de ceux qui l'ont aimé et qui ont goûté, avec lui, le mélange délicieux de douceur et de peine renfermé dans ces paroles du Sauveur Jésus : « *Beati qui persecutionem patiuntur propter justitiam, quoniam ipsorum est regnum cœlorum ;* Bienheureux ceux qui souffrent persécution pour la justice, parce que le royaume des cieux leur appartient ».

S. J.

II. Le R. P. Le Nouene. — Un télégramme de Saint-Paul de Loanda (Congo Portugais), en date du 6 Août, a annoncé la mort du R. P. Amand Le Nouëne, de la Congrégation du Saint-Esprit, décédé à l'âge de 28 ans. Né à Concarneau, ordonné prêtre à Chevilly (Octobre 1905), il était parti, au mois de Novembre 1906,

pour la mission de l'Angola (Congo Portugais). Le jeune religieux, plein de zèle, y travaillait au salut des âmes avec autant de succès que d'ardeur, quand, après un an à peine, la maladie vint interrompre son apostolat. Comprenant la gravité de son état, il fit généreusement son sacrifice et, dès les derniers jours du mois de Mai, il reçut les derniers sacrements, écrivait un témoin, « avec le calme, la foi et la piété d'un saint ». *Consummatus in brevi explevit tempora multa.*

R. I. P.

Un service funèbre pour le repos de l'âme du R. P. Le Nouëne sera célébré, en l'église paroissiale de Concarneau, le mardi 25 Août, à 10 heures.

Pouldavid. — **Noces d'or sacerdotales.** — Dimanche dernier 16 Août, M. Le Bras célébrait, à Pouldavid, sa messe de cinquantaine de prêtrise...

D'abord vicaire à Crozon — qu'il dut quitter pour cause de santé —, puis de Camaret ; recteur de Pleuven, ensuite de Camaret et, en dernier lieu, de l'importante paroisse de Plogonnec (où il fit restaurer église et chapelles et construire une magnifique école libre de filles), M. Le Bras avait demandé, il y a quelques années, comme place de repos, l'aumônerie de l'hôpital de Quimperlé. Il y déploya un grand zèle à préparer les malades à supporter avec patience et résignation leurs souffrances et à mourir en paix avec Dieu. Craignant de ne pouvoir plus remplir les devoirs de son ministère, il résigna — à la fin de l'année 1907 — ses fonctions d'aumônier ; et, lorsqu'un de ses enfants préférés, M. Marc, fut appelé au rectorat de Pouldavid, il se retira chez lui.

La population de Pouldavid a bien compris ce qu'était M. Le Bras. Elle l'a montré, dimanche dernier : nombreuse était l'assistance à la messe et aux vêpres.

Parmi les 25 prêtres venus à la cérémonie, on remarquait : MM. les chanoines Coat, archiprêtre de Quimper, Péron, archiprêtre de Quimperlé, Auffret, curé-doyen de Douarnenez ; MM. Creignou, curé-doyen de Bannalec, Picard, curé-doyen de Pont-Croix, etc.

A la grand'messe, M. le Curé de Douarnenez a lu la lettre de S. G. Mgr Duparc au vénérable jubilaire :

Bien cher Monsieur Le Bras,

Quand vous m'avez annoncé votre cinquantenaire de prêtrise, je me suis rappelé le temps heureux et lointain où, dans votre presbytère de Camaret, vous faisiez bon accueil à de jeunes professeurs de Sainte-Anne d'Auray, en tournée de vacances sur la rade de Brest.

Je faisais partie du groupe. Vous nous paraissiez déjà vénérable. Votre piété sacerdotale nous avait impressionnés. J'ai eu la joie de vous rencontrer, depuis, à Quimperlé et de vous rendre, à Lorient, l'hospitalité cordiale que j'avais reçue de vous. Les années n'ont rien changé à l'humeur douce, au bon cœur, à la vertu bretonne du saint prêtre que ma jeunesse cléricale avait connu et apprécié.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Le bon Dieu permet que vos noces d'or soient célébrées loin des paroisses où vous avez exercé le saint ministère. Mais les âmes évangélisées par vous n'oublieront pas le pasteur qui leur a fait tant de bien. Leurs prières iront vous rejoindre dans l'ermitage de Pouldavid, où l'amitié d'un confrère vous offre un abri avec l'occasion de rendre service à une population croyante et généreuse. Et j'espère que le bon Dieu voudra bénir largement, comme votre Evèque, la date jubilaire que vous allez fêter.

Quand pendant cinquante ans on a abordé humblement l'autel de sa messe, il s'est établi entre le prêtre et le bon Dieu qu'il y rencontre familièrement un lien, qui devient plus intime à mesure qu'on avance dans la vie. En le resserrant d'année en année, Notre-Seigneur nous rapproche du ciel, mais il tient aussi à nous faire sentir, dès cette terre, qu'Il est content de la façon dont nous avons célébré le sacrifice de l'autel. C'est cette joie qu'Il vous fera éprouver au cinquantième anniversaire de votre ordination.

Je désire la traduire moi-même aux yeux des fidèles et du clergé, en vous autorisant à porter désormais la mosette des curés doyens.

Veuillez agréer, bien cher M. Le Bras, l'assurance de mon plus affectueux respect.

† Adolphe,
Évêque de Quimper et de Léon.

Après cette lecture, religieusement écoutée, M. Creignou, curé-doyen de Bannalec, a prononcé le discours de circonstance. Il a montré le prêtre continuant dans le monde l'œuvre de Jésus-Christ. On pourra dire de M. le Bras ce qu'on a dit de Notre Seigneur Jésus-Christ : « *Pertransiit benefaciendo* ; il a passé en faisant le bien. » Ce n'a pas été sans difficulté ; car le prêtre, comme son maître Jésus, est persécuté et le sera parce qu'il enseigne la vérité. La vérité est dure à entendre. Ceux qui font le mal n'aiment pas qu'on le leur dise....

A la fin du dîner, M. Marc, recteur de Pouldavid, a remercié M. Le Bras de l'avoir traité en fils, lorsque séminariste il passait ses vacances à Plogonnec. « En vous recevant, ajoute-t-il, chez moi, dans mon presbytère, je ne fais que payer une dette de reconnaissance ».

M. le Curé-archiprêtre de Quimperlé, dont tout le monde connait le cœur et le talent, a admirablement résumé, en quelques mots soulignés par les applaudissements de toute l'assistance, la vie si belle de M. Le Bras. Celui-ci aurait voulu cacher ses nombreuses vertus ; il ne l'a pas pu. Car les vertus de l'homme que « le Seigneur conduit par des voies justes et droites » éclatent aux yeux de tous ; *Justum deduxit Dominus per vias rectas.*

M. le chanoine Coat, archiprêtre de Quimper, avec cette aisance et cette simplicité qui vont au cœur, a dit : « Si je suis curé de Saint-Corentin, c'est par la faute de M. Le Bras. Il m'a obligé à accepter cette charge qui me faisait peur »... — Nous qui connaissons l'humilité de M. le chanoine Coat, ainsi que ses qualités, nous remercions M. Le Bras, non pas d'avoir commis cette faute, mais d'avoir coopéré à cette bonne œuvre.

M. le chanoine Auffret, curé-doyen de Douarnenez, s'est levé

à son tour et a dit : « Quand je suis arrivé dans le pays, il y avait deux prêtres vénérables et vénérés : M. Fromentin et M. Le Bras. C'étaient mes deux conseillers. Le bon Dieu a pris M. Fromentin ; pendant quelque temps Il m'a privé de M. Le Bras, Il me l'a enfin encore rendu ! »

Aux vêpres, les musiciens de Douarnenez, sous la direction de M. Le Treut, ont fait entendre de charmantes harmonies. Une splendide procession, que tous nos pardons peuvent envier, a parcouru les principales rues de Pouldavid. A la bénédiction du T. Saint-Sacrement, on a chanté le *Te Deum*, pour remercier Dieu des grâces qu'Il a accordées au jubilaire, pendant ses cinquante années de prêtrise. Espérons, pour le plus grand bien des âmes, pour l'édification des habitants de Pouldavid, que nous pourrons célébrer, après les noces d'or, les noces de diamant du bon M. Le Bras.

Ad multos annos !

•••

Plonévez-Porzay. — **Grand Pardon de Sainte-Anne-la-Palue**, *le dimanche 30 Août*, sous la présidence de S. G. Mgr Duparc, évêque de Quimper et de Léon.

Le samedi 29 Août, la première messe se dit à *5 heures* ; les autres messes se succèdent jusqu'à 10 heures. — A *10 heures*, grand'messe.

Le soir, à *4 heures*, vêpres solennelles ; sermon. Ensuite a lieu la grande procession dite « des Miracles ».

Le dimanche 30, la première messe à *2 heures* ; les autres messes se succèdent d'heure en heure jusqu'à la grand'messe. — A *10 h. 1/2*, grand'messe ; sermon breton.

A *2 heures*, vêpres ; allocution de Mgr l'Evêque ; grande procession ; bénédiction du T. Saint-Sacrement.

Le mardi après le grand Pardon, il y a des messes à Sainte-Anne-la-Palue, depuis 6 heures jusqu'à 10 heures. A *10 heures*, la grand'messe suivie de la procession pour clore les exercices.

Le *samedi*, toute la journée, pendant toute la *nuit du samedi au dimanche* et le *dimanche jusqu'à midi*, des confesseurs se tiennent à la disposition des pèlerins. Il en est de même le *mardi* suivant.

Pendant les fêtes, un prêtre se tient à la sacristie pour bénir et indulgencier les objets de piété.

CHRONIQUE GÉNÉRALE

Rome. — Dimanche 16 Août, le Souverain Pontife, après avoir travaillé avec le cardinal Ferrata, a reçu le P. Mayer, supérieur général des missionnaires du Sacré-Cœur. Il a reçu ensuite en audience plusieurs groupes d'enfants qui avaient fait leur première communion, le matin.

La veille, le Saint-Père avait donné une nouvelle audience au

Archives diocésa es e Quimper et Léon

cardinal Gibbons, archevêque de Baltimore, qui, avant de retourner en Amérique, doit assister au Congrès eucharistique de Londres.

Le cardinal Merry del Val est actuellement en villégiature à Castelgandolfo, d'où il se rend, chaque semaine, à Rome pour les réceptions diplomatiques ordinaires du vendredi.

On annonce de Lucques que le cardinal Lorenzelli, ancien nonce du Pape à Paris, a eu ses jours gravement compromis à la suite de la morsure d'un scorpion. Il est aujourd'hui hors de danger.

Le bureau de l'Association de la Jeunesse Catholique vient de publier le programme des fêtes jubilaires. Le 17 Septembre, la messe sera célébrée à l'autel de la Chaire de Saint Pierre par le cardinal de Lai, ancien assistant du conseil supérieur de la Jeunesse. Ensuite les congressistes se rendront au Vatican pour l'audience pontificale. Le lendemain, ils assisteront à la messe du Pape, puis s'ouvrira le Congrès national de la Jeunesse Catholique qui durera jusqu'au 20 Septembre.

Paris. — Le mercredi 12 Août, a eu lieu, à l'archevêché de Paris, la réunion de la commission permanente des évêques fondateurs de l'Institut catholique. Les membres de cette commission sont : le cardinal Luçon, NN. SS. Amette, Petit, Turinaz, Touchet, Gouraud et Péchenard. Cette assemblée, qui se tient habituellement à la fin de l'année scolaire, a été retardée d'un mois par l'absence de Mgr l'archevêque de Paris. NN. SS. Touchet et Gouraud n'ont pu venir.

Le même jour, à deux heures, s'est tenue, comme l'an dernier, la réunion de la commission interdiocésaine qui a pour but de répartir entre les diocèses moins fortunés les ressources provenant de dons généreux et des versements opérés par les diocèses plus fortunés.

Cette commission comprend le cardinal Luçon, les archevêques de Paris et de Rouen et NN. SS. Delamaire, Touchet et Gibier.

Le Mans. — **Prochain couronnement de Madone.** — Le Souverain Pontife vient d'accorder à Notre-Dame du Chêne, au diocèse du Mans, l'honneur du Couronnement qui ne se donne qu'aux sanctuaires en renom, justifiant d'une certaine antiquité, d'une affluence considérable de pèlerins et de grâces insignes reçues en grand nombre. Le Pape a bien voulu dire à Mgr de Bonfils : « Que votre Vierge du Chêne soit couronnée ! qu'Elle reçoive » tous les honneurs afin qu'Elle vous garde, afin qu'Elle vous » sauve des affreux dangers qui vous menacent. »

Les fêtes du couronnement sont fixées au 6 Octobre prochain. Douze évêques, au moins, ont promis l'honneur de leur présence.

Deux allocutions seront prononcées par des orateurs dont les catholiques français acclament les noms : Mgr Rumeau, évêque d'Angers, et Mgr Duparc, évêque de Quimper.

Comme Notre-Dame du Chêne rayonne à la fois sur trois diocèses, Mgr l'évêque du Mans, délégué par le Souverain Pontife, s'associera pour le couronnement NN. SS. les évêques d'Angers et de Laval. Tous les trois poseront ensemble la couronne sur le front de Celle qui protège les trois troupeaux que Dieu leur a confiés. *(Univers.)*

Vannes. — **Un nouvel établissement d'instruction secondaire.** — Mgr l'Evêque de Vannes a l'intention de créer à Ploërmel, à la rentrée prochaine, une institution d'enseignement secondaire. Dès cette année, les élèves y seront reçus pour la cinquième et pour les classes au-dessous.

Ce nouvel établissement est destiné à favoriser le recrutement des vocations ecclésiastiques dans toute la région ; en même temps, il rendra très grand service aux familles qui désirent pour leurs enfants, avec une éducation fortement chrétienne, le complément d'instruction qu'exigent souvent aujourd'hui le commerce, l'industrie et l'agriculture. Les programmes qui régissent actuellement l'enseignement secondaire en France permettent de le varier ainsi suivant les besoins de chaque région ; il est à croire que la région de Ploërmel saura profiter des avantages qui lui sont offerts.

Monseigneur a désigné pour diriger le nouvel établissement M. l'abbé Le Floch, sous-supérieur de l'école Saint-François-Xavier, à Vannes, anciennement sous-supérieur du Petit Séminaire de Ploërmel.

Saint-Brieuc. — **Pèlerinage diocésain à N.-D. de Lourdes.** — Nous lisons dans la *Semaine Religieuse*.

« La direction est au regret de ne plus pouvoir donner de billets pour les trois trains qui partent de Saint-Brieuc. Si nos pèlerins veulent être aussi charitables que ceux de Quimper, ils voyageront à dix personnes par compartiment et permettront ainsi d'augmenter le nombre des heureux visiteurs de la Grotte miraculeuse. »

Nouvelle catastrophe à Toulon. — Au cours d'expériences de tir à bord du navire-école la « Couronne », une explosion s'est produite et a fait de nombreuses victimes : 9 morts et plusieurs blessés.

Mgr l'Evêque de Fréjus, dès qu'il apprit la fatale nouvelle, envoya ses condoléances aux autorités maritimes avec ses témoignages de sympathie aux martyrs du devoir, appelant en faveur des décédés les prières du clergé et des fidèles. Regrettant en même temps que l'hostilité des règlements — ainsi qu'on le lui signifia lors d'un autre accident de tir de la « Couronne » — lui interdit l'accès de l'hôpital maritime, Monseigneur a recommandé

Archives diocésa es e Quimper et Léon

à la sollicitude du curé de Saint-Mandrier les nombreux blessés dont la plupart sont Bretons (1).

Les obsèques des victimes, célébrées le 17 Août en présence du ministre de la Marine, ont été purement civiles. Le clergé de Toulon, qui avait spontanément offert son concours, a dû le retirer devant les inconcevables procédés employés à son égard...

Les catholiques ne peuvent s'empêcher de remarquer avec douleur qu'une série bien noire se poursuit dans la marine depuis qu'on a supprimé la bénédiction des navires et le service religieux. Le départ des aumôniers coïncida avec la catastrophe de l' « Iéna ».

Pour les victimes de la « Couronne », devant être transportées au pays natal, elles ne seront pas privées des prières que le Gouvernement refuse à ceux qui meurent pour la France.

La liberté religieuse en Allemagne. — On annonce que le gouvernement allemand a autorisé la création à Altkirch d'un séminaire des Pères Blancs.

Nous chassons nos moines, l'Allemagne les reçoit et leur fait bon accueil. C'est une leçon de tolérance que nous donne l'Empereur protestant ; c'est aussi une leçon de sagesse, car les Allemands n'ignorent pas les services que peuvent rendre les religieux de tous ordres, et, comme nos bons amis les Anglais, ils se hâtent de leur offrir l'hospitalité que nous leur refusons.

Ainsi les deux pays protestants tirent parti de notre sectarisme anticatholique, comme l'Italie, qui a édifié son influence en Orient et en Extrême-Orient sur les ruines de notre protectorat religieux — protectorat que nous ne voulons pas exercer, que nous ne saurions pas défendre et qui subsiste encore grâce à la générosité de Pie X.

Pèlerinage en Espagne. — Du 17 Septembre au 5 Octobre à l'occasion du *Congrès Marial* de Saragosse.

On verra les villes les plus intéressantes du Nord et du Centre de l'Espagne. On visitera les sanctuaires les plus célèbres. On assistera aux fêtes du *Congrès Marial* qui s'annoncent comme merveilleuses.

Le voyage est organisé seulement pour un groupe, et il se fera dans les meilleures conditions possibles.

Demander le programme détaillé au *Conseil des Pèlerinages*, 4, avenue de Breteuil, Paris, VII^e^.

BIBLIOGRAPHIE

Almanach paroissial pour 1909, brochure in-8° de près de cent pages, avec illustrations dans le texte : **10** centimes.

Demander renseignements et spécimen à M. le Directeur de l'Imprimerie de la Presse Populaire, 24, boulevard de Strasbourg, Arras (Pas-de-Calais). Prix spéciaux pour la propagande.

(1) Deux des morts sont du Finistère ; l'un de Plogoff, l'autre de Clohars-Carnoët.

N. R.

« LES ÉTUDES »

REVUE FONDÉE EN 1856 PAR DES PÈRES DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS

Administration : 50, rue de Babylone, PARIS,

Sommaire du n° du 5 Août 1908.

I. L'Action des catholiques dans la vie publique, Maurice de la TAILLE. — II. Eglise constitutionnelle de Paris. Le dernier office paroissial avant la Terreur, P. BLIARD. — III. La sainteté de Jeanne d'Arc et l'histoire, Chanoine DUNAND. — IV. La question Herzog-Dupin et la critique catholique, Eugène PORTALIÉ. — V. Mysticisme, prophétisme délirant, subconscience, Lucien ROURE. — VI. M. le chanoine Joly et les Jésuites du Maduré, Aug. FAISANDIER. — VII. Bulletin d'ancienne littérature chrétienne, Adhémar d'ALÈS. — VIII. Le chant liturgique, Guy de LIONCOURT. — IX. Revue des livres. — X. Notes bibliographiques. — XI. Evénements de la quinzaine.

Vient de paraître :

La Voix des Anoêtres et **Après l'Expulsion,** par Marie TAY, *Bibliothèque de la Femme Contemporaine.* Prix 3 fr. 50. — Ces deux romans forment le premier volume d'une série d'ouvrages que la revue *la Femme Contemporaine* publiera prochainement. L'auteur, M^lle^ Marie TAY, a puisé dans les événements politiques des dernières années et dans la situation morale et religieuse de notre pays le sujet de ses intéressants récits.

Demander ce volume aux bureaux de la *Femme Contemporaine*, 30, rue de la Vieille Monnaie, Besançon, ou 37, rue de l'abbé Grégoire, Paris.

Revue Financière

Le marché a témoigné, pendant cette semaine, d'une plus grande activité, mais la tendance tout d'abord favorable s'est alourdie par la suite.

Notre 3 °/₀, comme les autres fonds d'Etats, n'a pas entièrement conservé son avance. Il n'en reste pas moins fermement tenu à 96.40.

L'Extérieure demeure à 96 fr., le Turc à 93.70, plus lourd. Les fonds russes restent fermes.

Bonne tenue de nos grands établissements de crédit. On termine à 1.207 sur le Crédit Lyonnais.

Il en est de même de la Société Générale à 666 et du Comptoir d'Escompte à 680.

Nos grands chemins français sont calmes et fermes. Leurs obligations 3 °/₀ et 2 1/2 °/₀ donnent lieu à des transactions suivies ; celles de l'Ouest sont particulièrement attrayantes à 434.25 et 395.50.

On recherche à 436 fr. les obligations 5 °/₀ du chemin de fer de Victoria-Minas. Cette affaire est appelée à réaliser de très belles recettes.

De bonnes demandes sont à signaler en Actions des Usines Métallurgiques de la Basse-Loire à 227 fr.

Hausse du Bec Auer à 715 fr.

L'obligation 5 °/₀ du Port de Bahia continue de se classer dans les meilleurs portefeuilles.

Bonne tenue, à 415, des Pétroles Colombia

Les actions de l'Ouest Africain Français sont très fermes à 441 et les parts à 235, bien influencées par l'approche de la mise en valeur des gisements reconnus.

VINS NATURELS du ROUSSILLON (10 à 18°) ; rouges et blancs (10 à 12°) pour la table ; blancs (12°) pour la messe Ecrire, M. le Curé de Fourques (Pyrénées-Orientales).

AUGMENTEZ VOS REVENUS

Bénéfices mensuels

Ecrire pour renseignements à M. *Debeauvais,* 10, rue de Louvois, *Paris.*

Archives diocésa es e Quimper et Léon

VIN BLANC DE TOURAINE, *garanti pur*, pour la Messe : 70 fr. la pièce 40 fr. la 1/2 pièce. Fût perdu, gare Richelieu. **Comte du Fort,** château du Verger, **par Richelieu** (Indre-et-Loire).

UN MONSIEUR offre gratuitement de faire connaître à tous ceux qui sont atteints d'une *maladie de la peau, dartres, eczémas, boutons, démangeaisons, bronchites chroniques, maladies de la poitrine, de l'estomac et de la vessie, de rhumatismes, neurasthénie*, un moyen infaillible de se guérir promptement, ainsi qu'il l'a été radicalement lui-même après avoir souffert et essayé en vain tous les remèdes préconisés. Cette offre, dont on appréciera le but humanitaire, est la conséquence d'un vœu.

Écrire par lettre ou carte postale à **M. VINCENT,** 8, place Victor-Hugo, à GRENOBLE, qui répondra gratis et franco par courrier et enverra les indications demandées.

LIEBIG VÉRITABLE **EXTRAIT DE VIANDE**

est un **PUR JUS DE VIANDE DE BŒUF** *indispensable* dans la **CUISINE**

VINS ET SPIRITUEUX

ANCIENNE MAISON **Ferdinand LALANDE**

« Fondée en 1858 »

DUPOUY & MAYAUDON

51, Quai des Chartrons, BORDEAUX

Fournisseurs attitrés du Clergé, Noblesse, Bourgeoisie et Communautés religieuses.

Vin de Messe recommandé, garanti pur, naturel et d'origine.

Références, tarifs et échantillons sur demande.

Agent : Emile **DANTEC,** 32, rue Ange de Guernisac, **MORLAIX.**

CHAPEAUX
Barrettes, Rabats
Faux-cols
et Manchettes toile
Ceintures
Gilets de flanelle
etc.

Vêtements Ecclésiastiques.

F. JODELAIS, FILS AINE

Fournisseur du Grand-Séminaire

20, rue Verdelet — **QUIMPER** — rue Verdelet, 20

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché.

23e ANNÉE. **Vendredi 28 Août 1908.** N° 35

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

SOMMAIRE

I. PARTIE OFFICIELLE. — *Communications de l'Evêché :* Comptes et budgets ; Bulletins paroissiaux ; Honoraires de messes ; Exhortation de S. S. Pie X au clergé à l'occasion du cinquantième anniversaire de son Sacerdoce (à suivre).

II. PARTIE NON OFFICIELLE. — Apostolat de la Prière.

III. — Chronique du diocèse : Intentions recommandées aux prières ; Offices extraordinaires ; Pèlerinage de Lourdes ; Pèlerinage à N.-D. de Berven ; Notre-Dame du Folgoat ; Pèlerinage des Tertiaires de Saint-François ; Saint-Pol de Léon.

IV. — Chronique générale : Les sonneries des cloches devant le Conseil d'Etat ; L'inspection des écoles libres ; Pensée.

V. — Bibliographie.

VI. — Annonces et avis.

Offices de la semaine.

Dimanche, 30 Août. — 12e Dimanche après la Pentecôte. Ste Rose de Lima, Vierge. Double. Blanc. A la messe, mémoires du Dimanche et des Sts Martyrs Félix et Adauctus. Vêpres, à partir de Capitule, du suivant, avec mémoires de Ste Rose et du Dimanche.

Lundi, 31. — S. Raymond Nonnat, Confesseur. Double. Blanc.

Mardi 1er Septembre. — S. Giles, Abbé. Simple. — Ou office votif des Sts Apôtres ; semi-double. Rouge.

Mercredi, 2. — S. Etienne, roi de Hongrie, Confesseur. Semi-double. Blanc.

Jeudi, 3. — S. Fiacre, Confesseur *(au Propre diocésain).* Semi-double. Blanc.

Vendredi, 4. — De la férie. — Ou office votif de la Passion ; semi-double. Rouge.

Samedi, 5. — S. Laurent Justinien, Evêque. Semi-double. Blanc.

Dimanche, 6. — 13e Dimanche après la Pentecôte. Office du jour.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Calvaire de Landerneau. . . . . du 24 au 31 Août.
Augustines de Cuburien. . . . . du 1er au 8 Septembre.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

I. Comptes et Budgets.—I. Plusieurs curés ou recteurs n'ont point encore adressé à l'Evêché les comptes et budgets qui, aux termes de l'ordonnance épiscopale du 3 Décembre 1907, publiée dans la *Semaine religieuse*, devaient être immédiatement communiqués à l'Administration diocésaine. Cette omission est d'autant plus regrettable qu'il s'agit du budget de l'année en cours, et que, par suite, ce budget se trouve être exécuté avant d'avoir été approuvé par l'Evêque. Nous prions donc les chefs de paroisse qui n'auraient point encore satisfait à cette obligation, de se hâter d'expédier à notre Evêché le budget de 1908 avec le compte de l'exercice précédent.

II. Plusieurs de ceux qui ont envoyé leur budget, n'ont point fourni le compte de l'année 1907 qui devait y être joint. Nous leur demandons de réparer, au plus tôt, cette omission.

III. Nous croyons utile de rappeler, dès à présent, à MM. les Curés et Recteurs qu'en vertu de l'ordonnance épiscopale citée plus haut, ils ont à préparer actuellement le budget de 1909, de manière à pouvoir le présenter à la réunion du Conseil paroissial qui devra se tenir dans la première quinzaine d'Octobre. La feuille du budget devra ensuite être envoyée, en *double* exemplaire, au Secrétariat de l'Evêché, *avant le 1er Novembre.*

IV. Nous invitons, d'une manière générale, MM. les Curés et Recteurs, à bien se pénétrer des instructions données par Mgr Dubillard dans l'ordonnance précitée. Nous attirons spécialement leur attention sur les points suivants :

a) Sous le régime concordataire, le vote du budget pour l'année suivante et l'examen du compte de l'exercice écoulé, avaient lieu au cours de la session de Quasimodo. Désormais, les deux opérations seront séparées. *Le budget* doit être établi dans la réunion d'Octobre, afin de pouvoir être soumis à l'approbation de l'Evêque avant le 1er Janvier suivant et devenir exécutoire à cette date. *Le compte* sera dressé et vérifié en réunion du Conseil paroissial dans la 1re quinzaine de Janvier, pour être soumis également au contrôle de l'Evêché.

b) MM. les Curés et Recteurs n'ont à tenir qu'un seul livre de comptabilité : le *Livre-journal*, sur lequel doivent s'inscrire les recettes et les dépenses de l'exercice en cours,

au fur et à mesure qu'elles se font. Ce registre devra être soumis, avec les pièces justificatives qu'il comporte, à l'examen des conseillers paroissiaux dans la réunion de Janvier. Il devra être présenté également au Vicaire général, au cours de la visite canonique.

II. Bulletins paroissiaux. — Nous prions MM. les Directeurs des *Bulletins paroissiaux* et des publications analogues d'adresser désormais à M. Cogneau, vicaire général, l'exemplaire qu'ils sont tenus de soumettre à la censure épiscopale.

III. Honoraires de messes — Une récente instruction de la S. C. de *la Propagande* renouvelle la défense faite par la S. C. du *Concile* de remettre *directement* des honoraires de messes aux fidèles comme aussi aux membres du clergé oriental, simples prêtres, supérieurs de congrégations, prélats, vicaires patriarchaux ou même évêques titulaires. Il n'y a d'exception que pour les évêques ayant juridiction ordinaire ; encore faut-il, dans ce cas, prévenir de l'envoi le délégué apostolique de la Région.

EXHORTATION DE S. S. PIE X

PAPE PAR LA DIVINE PROVIDENCE

AU CLERGÉ

A l'occasion du cinquantième anniversaire de son Sacerdoce.

(Suite.)

Tandis que nous prêchons ces choses, Nous aussi, Nous n'en avertissons pas moins le prêtre que ce n'est pas pour lui seul qu'il lui faut vivre saintement ; il est, en effet, l'ouvrier que le Christ sortit... engager pour sa vigne (Matth. xx, 1). C'est donc à lui qu'il appartient d'arracher les herbes folles, de semer les utiles, de les irriguer, et de veiller pour empêcher que l'homme ennemi ne sème par dessus l'ivraie. C'est pourquoi le prêtre doit se garder de se laisser conduire par un soin inconsidéré de la perfection intérieure, qui lui fasse omettre quelqu'une des charges de son ministère qui se rapportent au bien des autres. De cette espèce sont : la prédication de la parole de Dieu, l'audition fidèle des confessions, l'assistance des malades et surtout des mourants, l'enseignement de ceux qui ignorent la foi, la consolation des affligés, la réconciliation de ceux que l'erreur entraîna, et, pour tout dire d'un mot, l'imitation du Christ « qui passa en faisant le bien, et en guérissant tous ceux qu'opprimait le diable (Act., x, 38) ». Mais parmi toutes ces œuvres, qu'il ait profondément inscrit dans sa pensée

Archives diocésa es e Quimper et Léon

l'avertissement solennel de saint Paul : « Ni celui qui plante, ni celui qui arrose ne sont rien, mais Dieu seul qui donne l'accroissement (I Cor., III, 7) ».

Qu'on aille donc en pleurant aux semailles à faire ; qu'on cultive ensuite le champ, d'un grand labeur ; mais pour que la semence germe et pour qu'on en mange le fruit qu'on en attend, qu'on ne compte que sur Dieu seul et sur son secours tout-puissant. Il faut remarquer qu'on ne peut considérer trop que les hommes, en fin de compte, ne sont rien que des instruments dont Dieu se sert pour le salut des âmes ; et qu'il faut que ces instruments soient dans un état qui les rende aptes à être employés par Dieu. Mais dans quel sens ? Croyons-nous que Dieu ait besoin, pour l'accroissement de sa gloire, des ressources qu'il a mises en nous ou qu'il nous a été permis de développer par notre zèle ? En aucune manière. Et en effet, il est écrit : « Dieu a choisi ce qui est fou selon le monde pour confondre les sages ; et ce qui est faible, pour confondre les forts, et les choses qui sont sans noblesse et méprisables, Dieu les a choisies, et celles qui ne sont pas, pour détruire celles qui sont (I Cor., I, 27-28) ».

Il n'y a, en réalité, qu'une chose qui unisse l'homme à Dieu, une chose qui le rende agréable à Dieu, et qui en fasse comme l'aide supplémentaire, non indigne, de la divine miséricorde ; et c'est la sainteté de la vie et des mœurs. Si cette sainteté, qui, au fond, est la science suréminente de Jésus-Christ, manque au prêtre, tout lui manque. Car, séparées de cette sainteté, même l'étendue de la science la plus choisie (que Nous-même nous efforçons de promouvoir dans le clergé), et l'adresse et la circonspection dans l'action, quand bien même elles pourraient procurer quelque bénéfice soit à l'Eglise, soit aux individus, leur causent souvent de lamentables détriments. Mais celui qui serait orné de la sainteté, et en qui la sainteté abonde, celui-là, fût-il le plus petit, peut le plus pour produire et faire resplendir des fruits de salut magnifiques dans le peuple de Dieu ; et c'est ce que, dans tous les temps, prouvent les plus nombreux témoignages : entre autres, dans un temps peu éloigné de nous, celui de Jean-Baptiste Vianney, ce curé exemplaire d'âmes, à qui Nous nous réjouissons d'avoir Nous-même décrété les honneurs dus aux bienheureux.

La sainteté seule nous rend tels que nous veut notre vocation divine : c'est à savoir des hommes crucifiés au monde, et à qui le monde lui-même soit crucifié ; des hommes marchant dans le renouvellement de la vie, et qui, comme l'enseigne saint Paul (II Cor., VI, 5 sq.), « par les travaux, par les veilles, par la chasteté, par la science, par la patience, par la suavité, par l'Esprit-Saint, par la charité non feinte, par le verbe de vérité », se montrent eux-mêmes comme des ministres de Dieu, qui tendent uniquement aux choses célestes, et s'efforcent de tout leur pouvoir à y conduire les autres avec eux.

Mais parce que, comme personne ne l'ignore, la sainteté de vie est le fruit de notre volonté en tant qu'elle soit fortifiée de Dieu par le subside de la grâce, Dieu a pourvu lui-même abondamment à ce que nous ne manquassions jamais, si nous le voulons, du secours de sa grâce ; et ce secours, nous nous l'assurons tout d'abord par le zèle de la prière. Entre la sainteté et la prière une fonction réciproque existe, de toute nécessité, qui fait qu'en aucune façon l'une ne peut exister sans l'autre. A cet égard, le sentiment de la vérité tout entière est exprimé par cette parole de saint Jean Chrysostome : « J'estime qu'il est manifeste pour tous qu'il est simplement impossible de vivre vertueusement sans le secours de la prière ».

Saint Augustin conclut de même, avec sagesse : « Celui-là, dit-il, sait bien vivre, qui sait bien prier (*De precatione*, orat. I) ». Et ces enseignements, le Christ en personne nous les persuade et par l'exhortation constante de sa parole, et plus encore par son exemple. Pour prier, Il se retirait dans les déserts, ou gravissait seul les montagnes ; Il s'absorbait des nuits entières dans cette occupation à laquelle Il se livrait tout entier ; Il allait fréquemment au temple ; et même, sous les yeux des foules qui s'étonnaient, Il priait en public, les yeux levés au ciel ; enfin, attaché à la croix, au milieu des douleurs de la mort, Il supplia encore son Père avec larmes, et dans un grand cri.

Tenons donc pour certain et prouvé que le prêtre, pour pouvoir soutenir son rang et son office, a besoin de se donner profondément au soin de la prière. Trop souvent, il y a à déplorer que lui-même prie plus par habitude que par ardeur de cœur ; qu'il y vaque sans attention aux heures prescrites, et n'y ajoute que peu de prières, et qu'ensuite il ne se souvienne, en aucun autre moment du jour, d'offrir à Dieu, avec ses pieuses aspirations, le tribut de son oraison. Et cependant, le prêtre, beaucoup plus que tout autre, devrait obéir au précepte du Christ : « Il faut prier toujours (Ev. Luc., XVIII, 1) », précepte sur lequel saint Paul insistait avec tant de zèle : « Persistez dans la prière, veillant par elle, en action de grâces (Coloss., IV, 2) », « Priez sans intermission (I Thess. V, 17) ». Et combien d'occasions de s'élever vers Dieu se présentent, durant le jour, à une âme possédée par le désir de sa sanctification propre et du salut des autres âmes ! Les angoisses intimes, la force et l'opiniâtreté des tentations, la faiblesse des vertus, le relâchement et la stérilité des œuvres, les offenses et les négligences sans nombre, enfin la crainte des jugements de Dieu ; toutes ces choses nous incitent avec force à pleurer devant le Seigneur, et à nous enrichir de mérites faciles, dont le bienfait s'ajoute pour nous au secours obtenu de lui. Et il ne faut pas que nous ne pleurions qu'à cause de nous. Dans ce déluge de crimes qui, de partout, se répand et s'étend sans cesse, c'est surtout à nous d'implorer par nos supplications la divine clémence ; c'est à nous d'insister devant le Christ, prodigue de

Archives diocésa es e Quimper et Léon

toute grâce dans son immense bonté dans l'admirable sacrement, et de lui demander sans cesse : « Pardonnez, Seigneur, épargnez votre peuple ».

Le point important en ceci est qu'il soit concédé, chaque jour, un temps déterminé à la méditation des choses éternelles. Il n'est aucun prêtre qui puisse, sans encourir la note d'une imprudence grave, et un détriment pour son âme, négliger cela. Ecrivant à Eugène III, qui avait été son disciple et qui, depuis, était devenu Pontife romain, Bernard, le très saint abbé, l'avertissait sans cesse, et librement, de ne manquer jamais un jour à la méditation des choses divines, sous quelque excuse que ce fût des occupations, si nombreuses et si graves, que le suprême apostolat comporte. Il s'efforçait, et à bon droit, d'obtenir cela, énumérant ainsi, avec une grande sagesse, les utilités de cet exercice :

« La méditation purifie la pensée sa propre source, d'où elle procède. Elle règle ensuite les affections, dirige les actes, corrige les écarts, compose les mœurs, rend la vie honnête et l'ordonne ; enfin, elle confère également la science des choses divines et des choses humaines. C'est elle qui précise ce qui est confus, resserre ce qui est lâché, recueille ce qui est épars, scrute ce qui est caché, découvre ce qui est vrai, examine ce qui est vraisemblable et explore ce qui est embrouillé et obscur, C'est elle qui préordonne ce qui doit être fait, et repasse ce qui est fait, en sorte que rien ne reste dans l'esprit, qui n'ait été corrigé ou ait besoin de correction.

C'est elle qui, dans la prospérité, fait pressentir les épreuves et fait qu'on ne sente pas, pour ainsi dire, l'adversité quand elle arrive : deux biens dont l'un est de la force et l'autre de la prudence. L'ensemble de ces grands services que la méditation nous rend nous enseigne, à la fois, et nous avertit qu'elle nous est, à tous et en toutes parts, non seulement salutaire, mais tout à fait indispensable.

Bien que les différentes fonctions sacerdotales soient augustes et vénérables, il arrive cependant que, par l'habitude, ceux qui les accomplissent ne les apprécient pas avec toute la religion qu'elles méritent ; et, la ferveur diminuant peu à peu, ils tombent facilement dans la négligence et même dans le dégoût des choses les plus saintes.

De plus, c'est une nécessité pour le prêtre de passer sa vie « au milieu d'une société mauvaise », de sorte que souvent, même dans l'exercice de sa charité pastorale, il doit redouter les pièges cachés de l'infernal serpent. Et quoi d'étonnant : n'est-il pas trop naturel que les âmes, même les plus religieuses, contractent une certaine souillure de commerce du monde?

De là, pour le prêtre, l'urgente nécessité de revenir chaque jour à la méditation des vérités éternelles, afin d'affermir par de nouvelles forces son esprit et son cœur contre les perfides embûches de l'ennemi.

En outre, le prêtre doit être doué d'une certaine aptitude à s'élever et à tendre vers les choses d'en haut, lui qui a pour mission essentielle de goûter, d'enseigner et d'inculquer les choses célestes ; lui qui doit régler toute sa vie d'une manière si surhumaine que, quoi qu'il fasse dans l'ordre de son ministère, il le fasse selon Dieu, sous l'inspiration et la direction de la foi. Et ce qui surtout établit et conserve le prêtre dans cet état d'âme, dans cette union pour ainsi dire naturelle avec Dieu, c'est la pratique de la méditation quotidienne : cela est tellement clair pour tout homme sage, qu'il est inutile d'y insister plus longuement.

Nous pouvons demander la confirmation de ces vérités, confirmation pénible assurément, à la vie de ces prêtres qui font peu de cas de la méditation ou qui s'en dégoûtent complètement. On voit, en effet, des hommes chez lesquels « le sens du Christ », ce bien si précieux, est à peu près éteint. Ils sont tout entiers à la terre, ils ne poursuivent que la vanité et la frivolité, ils remplissent leurs fonctions saintes avec relâchement, avec tiédeur, quelquefois même d'une manière indigne. Naguère encore, imprégnés de l'onction sacerdotale toute récente, ils se préparaient avec soin à l'office divin, pour ne point ressembler à ceux qui tentent Dieu ; ils cherchaient les temps les plus propices et les plus recueillis ; ils s'appliquaient à pénétrer le sens des paroles divines ; avec le Psalmiste, ils louaient, ils gémissaient, ils étaient dans l'allégresse, ils répandaient leur âme dans la prière.

Mais aujourd'hui, quel étrange changement !

De même, c'est à peine si réside encore en eux quelque chose de cette vive piété qu'ils ressentaient devant le mystère divin. Combien autrefois leur étaient chers ces tabernacles ! Leur cœur tressaillait de se trouver dans l'ombre de la table du Seigneur et de lui attirer de plus en plus de dévots. Avant le saint sacrifice, que de purifications, que de prières d'une âme remplie de désir ! Alors, dans son accomplissement, combien grand était leur respect pour l'intégrité du rite des augustes cérémonies ! Quelles effusions de cœur dans l'action de grâces, et comme heureusement dans le peuple se répandait la bonne odeur du Christ !

« Souvenez-vous, » Nous vous en conjurons, chers fils, « Souvenez-vous... des jours d'autrefois (Hebr., x, 32) » ; alors l'âme brûlait, nourrie par l'étude de la sainte méditation.

Mais chez ceux à qui pèse de « repasser en leurs cœurs » (Jerem., xii, 11), ou qui le négligent, il n'en manque pas qui ne dissimulent pas la faiblesse qui en résulte pour leur esprit et qui s'en excusent sous prétexte qu'ils sont englobés dans le tourbillon du ministère, pour les multiples services qu'ils doivent rendre aux autres. Mais ils s'abusent fâcheusement. Car ceux qui ne sont pas en commerce habituel avec Dieu, lorsqu'ils parlent de lui aux hommes ou donnent des conseils pour

Archives diocésa es e Quimper et Léon

la pratique de la vie chrétienne, manquent complètement du souffle divin, en sorte que la parole évangélique paraît presque morte avec eux.

Leur voix, si vantée qu'elle soit pour son habileté et son éloquence, ne rend pas du tout la voix du bon Pasteur que les brebis écoutent avec profit ; elle éclate, en effet, et se répand dans le vide et elle est souvent d'un fâcheux exemple, non sans honte pour la Religion et sans scandale pour les bons. Et il en est de même dans les autres emplois de leur activité ; car il n'en résulte aucun profit sérieux, ou il est de courte durée, car elle manque de cette rosée céleste, que fait descendre avec abondance « la prière de ceux qui s'humilient (Eccli., xxxv,21) ».

Et ici Nous ne pouvons ne pas Nous plaindre vivement de ceux qui, entraînés par les pernicieuses nouveautés, ne craignent pas d'être d'un autre avis et qui considèrent comme perdu le temps donné à la prière et à la méditation.

O funeste aveuglement ! Plût à Dieu que, s'examinant eux-mêmes loyalement, ils reconnaissent enfin à quoi aboutissent cette négligence et ce mépris de la prière !

C'est de là, en effet, que proviennent la vanité et l'arrogance ; c'est de là que sont sortis ces fruits amers que Notre amour paternel répugne à rappeler et qu'il désire couper. Que Dieu exauce nos vœux ; que, regardant avec indulgence les dévoyés, il répande sur eux, avec une telle abondance, l'esprit de grâce et de prière, que ceux-ci venant à déplorer leur erreur, reprennent avec joie les sentiers communs témérairement abandonnés et y marchent de nouveau avec prudence. Que Dieu aussi, comme autrefois pour l'apôtre (Philipp., 1, 8.), Nous soit témoin de l'amour que Nous leur portons dans les entrailles de Jésus-Christ !

(A suivre.)

PARTIE NON OFFICIELLE

Apostolat de la Prière

LIGUE DE PRIÈRES EN UNION AVEC LE CŒUR DE JÉSUS

INTENTION GÉNÉRALE POUR SEPTEMBRE 1908

La fidélité aux Commandements de Dieu.

I. — Appelés du néant à l'être par un acte compatissant du Créateur, qui éternellement nous a aimés ; soutenus à chaque instant dans notre existence contingente par le seul effet de son vouloir, nous sommes obligés d'obéir à Dieu ; et c'est assez, pour contraindre notre volonté à l'exécution et notre raison même à l'assentiment, de savoir que Dieu parle et commande.

Pourtant, de sa volonté même, Dieu daigne, par un souverain honneur, nous faire apercevoir les raisons tout au moins fondamentales. Les préceptes qu'il dicta, du milieu des flammes, au sommet du Sinaï ; ceux que, sur les collines de Galilée, dans la grâce bénissante de ses entretiens familiers avec les hommes, a promulgués JÉSUS-CHRIST, ne sont que les obligations même de la loi naturelle, les devoirs résultant évidemment de la relation nécessaire des êtres, et sans l'observation desquels il ne saurait plus y avoir dans l'univers ni ordre ni harmonie. A peine un commandement sur dix, le troisième, précise-t-il un précepte positif, déterminé dans le détail par la volonté formelle du législateur.

II. — Par cette loi qu'il nous impose et dont il nous montre les raisons, Dieu ne reprend certes pas la liberté dont lui-même nous a fait le don royal. Loin de la supprimer, il l'éclaire et la fortifie en la guidant. Nous ayant créés raisonnables, nous ayant assigné un but à atteindre librement, Dieu se devait de nous donner les moyens nécessaires pour arriver librement et raisonnablement à cette fin. C'est pour cela, pour nous indiquer la route à suivre et les écueils à éviter, qu'il nous a donné les préceptes du Décalogue.

Seulement, après tous nos efforts et au bout même de notre fidélité la plus constante, Dieu pourrait encore, en rigueur de justice et parce qu'il ne nous devra jamais rien, nous faire rentrer dans le néant, nous laisser sans récompense, ou, s'il daignait en donner une, la faire proportionnée à nos travaux, petite et finie comme eux. Il n'agit certes pas ainsi. A celui qui observe ses commandements, Dieu promet, dans sa miséricorde immense, un salaire sans proportion avec le travail : une joie sans mesure, pour un effort sans ampleur ; un bonheur qui demeure, pour une fidélité qui passe. Comme prix de nos actes bons, élevés sans doute et divinisés par la grâce, mais où, en fin de compte, nous n'avons mis, de notre part, que nos puissances physiques et morales, si faibles et si bornées, il se donne lui-même à nous pour toujours ! La fidélité aux commandements de Dieu, c'est la condition même de notre bonheur éternel.

Encore est-il visible que bien souvent, dès ce monde, le vrai et tranquille bonheur est le partage de ceux qui vivent dans la crainte du Seigneur et observent pieusement sa sainte loi.

III. — Ames courageuses des pères et des mères de famille, âmes humbles des travailleurs et des pauvres, âmes généreuses des apôtres, âmes héroïques des martyrs, âmes idéales des vierges, âmes sublimes des souffrants, des immolés, de tous ceux qui portent en silence leur croix, sur l'interminable chemin du Calvaire, toutes ces âmes nous disent, par leur exemple, que l'observation des commandements, si elle est *obligatoire*, si elle est *bienfaisante*, est aussi et avant tout *possible*, Dieu aidant, à la fragilité humaine. Nous savions d'avance que Dieu, en nous imposant un fardeau, ne pouvait pas le faire trop lourd pour nos épaules. Mais mieux que tous les raisonnements, l'exemple des saints, l'exemple des chrétiens et des chrétiennes qui vivent autour de nous, proclame que nous pouvons être fidèles, si nous le voulons bien, à cette *loi du*

Archives diocésa es e Quimper et Léon

Seigneur, dont il a dit lui-même qu'elle est un joug — mais léger — et combien doux à porter si nous marchons à sa suite !

Résolution apostolique : Prêcher par notre exemple l'observation des commandements.

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Intentions recommandées aux prières.

I. — **L'Eglise et la France. L'union des catholiques.**
II. — **Les écoles chrétiennes.**
III. — **Retraites de soldats :**
LESNEVEN, 1re retraite (pour les cantons de Brest, Lambézellec, Saint-Renan, Ploudalmézeau, Lanmlis, Lesneven et Plabennec), *du 15 au 19 Septembre ;*
— 2e retraite (cantons de Landerneau, Ploudiry, Daoulas, Sizun, Landivisiau, Plouescat et Plouzévédé), *du 22 au 26 Septembre.*

Offices extraordinaires.

Quimper. — Chapelle de la Retraite. — Réunion des Mères chrétiennes, *lundi 31 Août*, à 8 heures : messe et bénédiction du Saint Sacrement.

Pèlerinage de Lourdes. — Nous sommes heureux d'annoncer que les Compagnies de chemin de fer viennent d'agréer la demande que nous leur avions faite d'organiser un second pèlerinage pour Notre-Dame de Lourdes. Il aura lieu du dimanche 11 au samedi 17 Octobre prochain. Nous savons que cette nouvelle sera reçue avec joie par les nombreuses personnes — 1.500 environ — qui n'avaient pu prendre part au pèlerinage du 28 Juin, et nous avons, déjà, la certitude que beaucoup d'autres voudront se joindre à elles.

On peut s'inscrire dès maintenant, si on le désire. Le registre des inscriptions sera fermé le soir du 5 Octobre.

Les conditions restent les mêmes :

De Landerneau à Lourdes (aller et retour) : 1re classe, 102 fr. ; 2e classe, 70 fr. ; 3e classe, 46 fr.

De Quimper à Lourdes : 1re classe, 92 fr. ; 2e classe, 65 fr. ; 3e classe, 43 fr.

Nous renouvelons nos recommandations pour l'inscription des *malades* qui veulent être hospitalisés. Nous ne délivrerons plus de cartes en cours de route.

Nous donnerons ultérieurement les autres avis qui nous paraîtront nécessaires ou utiles et nous demandons à tous de prier la Vierge Immaculée de bénir notre pèlerinage. C.

Pèlerinage à N.-D. de Berven. — Malgré les fatigues qu'occasionnent les travaux de la moisson, l'affluence des pèlerins a été grande encore cette année, à l'antique sanctuaire de N.-D. de Berven. Il y a eu là, le 15 Août, un pardon, au sens propre et

religieux de ce mot qu'on voudrait détourner de sa véritable signification pour l'appliquer aux assemblées profanes.

Dès 4 h. 1/2 du matin, beaucoup de pèlerins se pressaient autour des quatre confessionaux provisoires, élevés dans la chapelle. Ces chrétiens, à la conscience droite et non relâchée, demandaient à la miséricorde divine le pardon de leurs fautes. Marie n'est-elle pas le refuge des pécheurs ? Le sanctuaire, qui lui est consacré, est, par excellence, la maison du pardon. A toutes les messes, dites d'heure en heure, et surtout aux trois premières, nombreux furent les fidèles qui vinrent nourrir leur âme du corps sacré du Fils de Dieu et de Marie, voilé sous les espèces eucharistiques.

A 10 h. moins 1/4, la belle sonnerie de Berven annonce l'approche de la procession de la paroisse de Trézélidé. Bientôt les échos d'alentour retentissent des harmonieux accords de la fanfare organisée et dirigée par le dévoué M. Havas. M. le chanoine Le Bail, curé de Plouzévédé, portant l'étole et accompagné d'un crucigère et d'un abbé, s'avance à leur rencontre. Après l'accolade traditionnelle des croix, symbole d'union, la procession continue sa marche et ne tarde pas à faire son entrée triomphale dans la superbe chapelle de Berven, parée d'oriflammes et de festons de verdure et de fleurs. A 10 heures, commence la grand'messe, chantée par M. Gloanec, ancien principal du collège de Lesneven. Le vaste édifice ne peut contenir la foule des fidèles. Après l'évangile, M. Pengam, recteur de Plouvorn, monte en chaire : « Réjouissons-nous, s'écrie le prédicateur, en cette fête de l'Assomption, méritée par la pureté, l'humilité, la charité de la Vierge Immaculée de Nazareth. Si les anges exaltent par leurs louanges, aux Cieux, Celle qu'ils voient assise à côté de son divin Fils, c'est qu'ils la reconnaissent pour leur Reine. Mais nous, nous avons plus lieu de nous réjouir : la Reine des anges est notre Mère. » A la fin de la messe tous les assistants chantent avec un entrain émotionnant, le cantique du pèlerinage à N.-D. de Berven.

A 2 h. 1/4, arrivent les autres processions, que M. le Curé reçoit avec le cérémonial accoutumé. La procession de Plougar se présente la première. Un fort groupe de paroissiens la compose. Celles de Saint-Vougay et de Plouzévédé la suivent avec leurs longues théories d'hommes, d'enfants, de femmes, de jeunes filles habillées de blanc, portant bannières, croix, oriflammes, statues et reliques. Tous se rangent, dans un ordre parfait, au nombre de trois mille environ, autour d'une estrade, ornée avec goût et érigée dans l'enclos de la chapelle. Les vêpres commencent aussitôt. Après vêpres, M. Cardinal, supérieur de la Maison Saint-Joseph, à Saint-Pol de Léon, rappelle dans un breton irréprochable, d'une voix puissante, à ce bel auditoire, les bontés de Celle que toutes les générations proclament bienheureuse. La chapelle avec ses boiseries sculptées et l'admirable clocher de Berven, chefs-d'œuvre d'architecture, sont un faible témoignage des grâces reçues de nos pères.

Une demi heure de repos est donnée aux pèlerins. Au premier tintement de cloche, tous accourent et c'est au milieu du plus pro-

Archives diocésa es e Quimper et Léon

fond recueillement que l'on récite le chapelet pour l'Eglise et pour la France. Quelques prières dites aux intentions du Souverain Pontife, de notre Evêque bien aimé terminent cet édifiant et consolant pèlerinage. Les processions reprennent, dans un ordre admirable, le chemin de leur paroisse respective, au chant de l'action de grâces : le *Magnificat*.

Notre-Dame de Berven, priez pour nous !

Notre-Dame du Folgoat. — **Grand Pardon**, *le lundi 7 et mardi 8 Septembre*, présidé par Sa Grandeur Mgr Duparc, évêque de Quimper et de Léon.

Lundi, 7 Septembre, depuis 6 heures du matin jusqu'à 6 heures le lendemain, le Saint-Sacrement sera exposé en union de prières et de réparation avec le Sacré-Cœur de Montmartre. Pendant tout ce temps, les pélerins trouveront des confesseurs à leur disposition.

A 10 heures, grand'messe à l'église paroissiale.

A 4 heures, vêpres au Champ du Couronnement ; sermon et procession des miracles.

A 8 heures, procession aux flambeaux et illumination ; Heure sainte par M. Sévellec, vicaire à Pleyben.

Mardi 8 Septembre, première messe à minuit ; ensuite les messes se succèdent d'heure en heure ; dès 8 heures, réception des processions.

A 10 heures, grand'messe solennelle, chantée par M. le chanoine Martin, curé des Carmes. Sermon par M. le chanoine Corre, recteur de Saint-Mathieu, de Quimper.

A 2 heures 1/4, vêpres solennelles. Monseigneur adressera la parole aux pèlerins.

Pèlerinage des Tertiaires de Saint-François *(région de Brest, Landerneau et du Léon)*, à N.-D. du Folgoat, le *dimanche 13 Septembre 1908*. — Pour la troisième fois, les Tertiaires sont convoqués à ce célèbre sanctuaire pour y chanter les gloires de Marie et travailler à l'organisation et propagation du Tiers-Ordre dans la région.

8 h. 1/2. — Ouverture du Pèlerinage, allocution, messe de communion.

9 h. 1/2. — Grand'messe, sermon. (Le repas est à 11 heures.)

Midi. — Entretiens sur le Tiers-Ordre.

2 heures. — Réceptions dans le Tiers-Ordre. (Apporter les certificats.)

2 h. 1/2. — Vêpres, processsion et salut du Saint-Sacrement.

4 heures. — Rénovation de la professsion, consécration à la Sainte Vierge, bénédiction papale, adieux.

N. B. — La Retraite bretonne des Tertiaires à La Salette du 4 au 11 Octobre.

Saint-Pol de Léon. — Les fêtes de la **Translation des Reliques de saint Pol-Aurélien**, le premier dimanche de Septembre, seront présidées par Mgr Duparc, évêque de Quimper et de Léon.

Elles seront précédées d'un Triduum de prières et de confessions.

Programme des Fêtes. — *Le samedi, 5 Septembre,* 1res vêpres à 4 heures. — A 8 heures, procession aux flambeaux ; illuminations de la ville, des tours et de la nef de la cathédrale.

Au retour de la procession, allocution de Monseigneur. Bénédiction du T. Saint-Sacrement.

Le dimanche, 6 Septembre, messe pontificale à 10 heures ; sermon par M. Tanguy, curé de Plougastel-Daoulas. — A 1 heure, vénération des Reliques de Saint-Pol-Aurélien et de la cloche miraculeuse ; à 3 heures, vêpres, procession solennelle. — Au retour, allocution de Monseigneur et bénédiction du T. Saint-Sacrement.

Le lendemain, *7 Septembre,* service solennel, à 10 heures, pour les prêtres originaires de Saint-Pol de Léon.

CHRONIQUE GÉNÉRALE

Les sonneries des cloches devant le Conseil d'Etat. — Nous avons fait connaître plusieurs décisions d'espèces, rendues par le Conseil d'Etat, en matière de sonneries des cloches.

Il n'est pas sans intérêt de dégager de ces décisions anciennes et nouvelles, les principes généraux posés par la haute assemblée.

Tout d'abord, le Conseil d'Etat déclare qu'en l'état actuel de la législation et en l'absence d'associations cultuelles, le maire a, dans ses attributions, la réglementation des sonneries religieuses ou civiles. Mais il ajoute que le maire ne doit pas oublier que la loi du 2 janvier 1907 a posé aussi un principe général aux termes duquel les édifices affectés à l'exercice du culte et leur mobilier doivent continuer à être laissés à la disposition des fidèles.

Il résulte de ces deux principes, dit le Conseil d'Etat, que si le maire peut déroger aux usages locaux concernant les sonneries des cloches, par exemple, pour assurer la tranquillité ou le repos des habitants, son pouvoir ne saurait aller jusqu'à apporter à la célébration des cérémonies et des offices religieux des entraves de nature à paralyser le libre exercice du culte.

A été annulé, en conséquence, un arrêté du maire de Salins portant « que chaque office religieux pourrait être précédé d'une sonnerie unique dont la durée n'excéderait pas cinq minutes. Ces sonneries pourraient être portées à deux pour les enterrements. Aucune sonnerie, sauf celle du tocsin, ne devait avoir lieu avant 7 heures du matin et après 8 heures du soir. »

Le commissaire du Gouvernement a fait remarquer qu'une pareille réglementation rendait impossible un certain nombre de cérémonies et de pratiques religieuses conformes à de très ancien-

Archives diocésa es e Quimper et Léon

nes traditions et dont l'annonce par les cloches ne semblait pas susceptible de troubler la tranquillité publique.

Le Conseil d'Etat a partagé cette manière de voir.

L'inspection des écoles libres. — Voici comment l'Evêque de Versailles dépeint et justifie l'inspection qu'il a organisée pour ses 150 écoles chrétiennes :

« De tout temps, bien avant que l'Etat n'eût établi ses inspecteurs primaires, l'Eglise a institué et pratiqué l'inspection des écoles. Ce qu'elle a toujours fait, elle le fait encore aujourd'hui et elle le fera de plus en plus et de mieux en mieux. Elle n'entend pas faire de son enseignement primaire une pâle copie de l'enseignement primaire officiel. Sans doute, elle prend son bien partout, et, dès qu'une nouveauté est utile, elle s'empresse de l'adopter et de l'introduire dans la pratique. Mais depuis bientôt vingt siècles elle fait le métier d'institutrice, et, en fait de capacité intellectuelle et éducative, elle n'est certainement au-dessous de personne. Elle a ses principes, auxquels elle ne dérogera jamais. Elle a ses méthodes, qui sont éprouvées par un long usage et ratifiées par de nombreux succès. Elle a sa pédagogie, qui est éminente. Elle a ses livres qui sont parfaitement adaptés à la saine formation des intelligences enfantines. Elle a, enfin, une haute conception de l'instruction et de l'éducation, et on ne dit rien de trop en affirmant qu'elle veille sur ses écoles comme elle veille sur ses sanctuaires.

« Quand nos inspecteurs vont dans nos écoles libres, ils portent leur attention non seulement sur l'enseignement religieux, qui comprend la récitation des prières, l'étude du catéchisme, de l'Evangile, de l'Histoire sainte et de l'Histoire de l'Eglise, mais encore sur le choix des livres, sur les dictées et les modèles d'écriture et sur la discipline : distribution du travail et du temps, études et récréations, absences et présences à la classe, compositions, examens, notes hebdomadaires, etc. Ils descendent aux plus petits détails, aux plus minutieuses précautions. Et, non contents de s'intéresser aux écoliers, ils prodiguent aux maîtres et maîtresses les conseils et les encouragements dont ils ont tant besoin dans leur sainte et laborieuse profession. Nous attachons le plus grand prix à notre inspection diocésaine, et nous sommes décidés à la maintenir, à la compléter, à la perfectionner, dussions-nous pour cela ajouter de nouvelles charges à celles qui déjà pèsent si lourdement sur nous. »

Pensée.

La Providence ne nous laisse pas maître de l'heure où nous devenons ses ouvriers ; elle choisit pour nous les moyens divers, selon les âges, par lesquels elle nous admet à collaborer à son œuvre.

E. LAMY.

BIBLIOGRAPHIE

Le Prédicateur de la Doctrine chrétienne, par l'Abbé J. SABOURET, ancien aumônier, pour les messes hautes et les messes basses du dimanche. 3 volumes in-8° — Prix : 9 francs. (CHADUC FRÈRES, Editeurs à Belley.)

Le Predicateur de la Doctrine chrétienne est peut-être l'ouvrage qui convient le mieux à l'enseignement paroissial, dans le temps actuel.

Il répond parfaitement à ce qu'a demandé Sa Sainteté Pie X : exposition courte, solide, claire, intéressante, pratique. à la portée de tous ; — style simple et châtié, qui rappelle la noble simplicité des sermons de Bossuet ; — chaleur apostolique C'est le langage d'un cœur sacerdotal qui veut gagner les âmes à J.-C.

70 instructions supplémentaires.

1° Apologie, fêtes, dévotions, missions, première communion, etc.
2° *Six séries* de sept ou huit instructions, pour le Carême.

Le Prédicateur sera un excellent Manuel de la Prédication paroissiale. Il sera d'une grande utilité pour les messes basses des dimanches et particulièrement pour les messes d'hommes.

Marie, Reine de France par droit d'héritage, de conquête et d'élection, par M. l'Abbé FUZIER, Chapelain d'honneur et Chevalier de Notre-Dame de Lorette. — Un volume, comprenant 35 Chapitres, et, en forme d'Appendice, un relevé, par diocèses, des principales *Notre-Dame,* en France. Aux bureaux du *Propagateur des Trois Ave Maria,* à Blois (Loir-et-Cher), — ou à la librairie OUDIN, 24, rue de Condé, Paris, — et à la librairie VITTE, 3, place Bellecour, à Lyon (Rhône). — Prix : **2.50.**

C'est un beau et bon volume qui vient de paraître. Il intéressera, au plus haut point, les serviteurs de Marie et de la France, en même temps qu'il sera d'un grand secours aux prédicateurs, conférenciers, maîtres et maîtresses de pensionnat.

Il n'est pas un seul diocèse de France où l'on ne voie la puissance et la bonté de « notre Reine » se manifester à un moment ou à un autre, de notre histoire.

Naturellement une place plus considérable est réservée aux dernières manifestations de la Très Sainte Vierge en faveur de notre patrie...

En vente à la librairie J. Salaun, Quimper.

La Société de Publicité religieuse, 6, place de la Bourse, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour la *Semaine religieuse* de Quimper.

LES ORGUES DE SAINT-PIERRE

Au sujet des orgues monumentales qui seront offertes au Pape, à l'occasion de son Jubilé sacerdotal, pour la Basilique de Saint-Pierre, certains journaux italiens, feignant de croire qu'il s'agit d'une tentative de résurrection d'un projet consistant à placer un instrument monumental au-dessus des portes d'entrée du sanctuaire, s'insurgent contre cette soi-disant profanation de l'architecture et affirment que cette information a été inventée à plaisir dans un but de réclame. Or, renseignements pris, le correspondant de l'*Echo de Paris* affirme que la nouvelle est des plus sérieuses.

Ces instruments, l'un d'une puissance inconnue jusqu'à ce jour, l'autre de moindre importance, mais en harmonie parfaite avec le premier, n'auront aucune adhérence ni aux murs, ni au sol de l'édifice, ils seront placés en face l'un de l'autre, dans l'endroit jugé le plus favorable à l'accompagnement des cérémonies.

Archives diocésa es e Quimper et Léon

Revue Financière

La Bourse a témoigné, cet e semaine, d'une plus grande animation et la cote s'est sensiblement améliorée.

Notre 3 0/0 est en progrès à 96.75, l'Extérieure à 96.25, le Turc à 94.35. Fonds russes très fermes, en l'attente du prochain emprunt qui sera réalisé, dit-on, en Octobre.

Fermeté soutenue des grandes valeurs de banques. Le Crédit Foncier s'est avancé à 726.

Chemins français toujours très fermes. Les obligations 2 1/2 et 3 0/0 de l'Orléans sont recherchées à 440 et 399 fr.

Des achats nombreux se portent sur les obligations 5 0/0 du chemin de fer de Victoria à Minas (Brésil). Les premières obligations de cette compagnie ont été placées, au début de l'entreprise, en 1902, à 365 fr., et elles cotaient, en Mars 1907, 470 fr.

Le Rio s'est raffermi à 1.742.

Bonne tenue de l'action du Bec Auer dont la hausse s'accentue, à 717 fr.

Parmi les valeurs à revenu fixe, l'obligation 5 0/0 du port de Bahia est fermement tenue à 452 fr. En cas de rachat par le gouvernement brésilien, opération qui peut être faite à partir de 1922, le prix de ce rachat, placé en titres de la Dette publique, devra produire une rente de 6 0/0 du capital non encore amorti.

On retrouve à 415 l'action des pétroles Colombia.

Poursuivant leur hausse, l'action Ouest-Africain passe à 448 et la part à 239 fr.

UN MONSIEUR offre gratuitement de faire connaître à tous ceux qui sont atteints d'une *maladie de la peau, dartres, eczémas, boutons, démangeaisons, bronchites chroniques, maladies de la poitrine, de l'estomac et de la vessie, de rhumatismes, neurasthénie,* un moyen infaillible de se guérir promptement, ainsi qu'il l'a été radicalement lui-même après avoir souffert et essayé en vain tous les remèdes préconisés. Cette offre, dont on appréciera le but humanitaire, est la conséquence d'un vœu.

Écrire par lettre ou carte postale à **M. VINCENT,** 8, place Victor-Hugo, à GRENOBLE, qui répondra gratis et franco par courrier et enverra les indications demandées.

VINS ET SPIRITUEUX
ANCIENNE MAISON **Ferdinand LALANDE**
— « *Fondée en 1858* » —
DUPOUY & MAYAUDON
51, Quai des Chartrons, BORDEAUX
Fournisseurs attitrés du Clergé, Noblesse, Bourgeoisie et Communautés religieuses.
Vin de Messe recommandé, garanti pur, naturel et d'origine.
Références, tarifs et échantillons sur demande.
Agent : Emile DANTEC, 32, rue Ange de Guernisac, MORLAIX.

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché

23e ANNÉE. Vendredi 4 Septembre 1908. N° 36

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

SOMMAIRE

I. PARTIE OFFICIELLE. — *Communications de l'Evêché :* Nominations ; Exhortation de S. S. Pie X au clergé à l'occasion du cinquantième anniversaire de son Sacerdoce (à suivre).

II. PARTIE NON OFFICIELLE. — *Chronique du diocèse* : Intentions recommandées aux prières ; Offices extraordinaires ; Nécrologie ; Pouldergat ; Grand Pardon de Sainte-Anne la Palue ; Plogonnec ; Combrit ; Morlaix ; Les actions en reprise résultant de la loi du 13 Avril 1908.

III. — *Chronique générale :* Rome ; Le Congrès eucharistique de Londres ; Cambrai ; Rennes ; Saint-Brieuc ; Contre les « mauvais Instituteurs » ; Défense des droits du père de famille.

IV. — *Bibliographie.*

V. — *Annonces et avis divers.*

Offices de la semaine.

Dimanche, 6 Septembre. — 13e Dimanche après la Pentecôte. Office du jour ; semi-double. Vert.
Vêpres du Dimanche, avec mémoire du suivant et les Suffrages communs.

Lundi, 7. — De la Férie. Simple. — Ou office votif des Saints Anges ; semi-double. Blanc.

Mardi, 8. — NATIVITÉ DE LA T. SAINTE VIERGE. Double de 2e classe, avec Octave. Blanc.

Mercredi, 9. — Office de l'Octave ; semi-double. Blanc.

Jeudi, 10. — S. Nicolas de Tolentino, Confesseur. Double. Blanc.

Vendredi, 11. — Office de l'Octave de la Nativité de la T. Sainte Vierge ; semi-double. Blanc.

Samedi, 12. — Office de l'Octave ; semi-double. Blanc.

Dimanche, 13. — 14e Dimanche après la Pentecôte. Fête du T. Saint Nom de Marie.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Augustines de Cuburien. . . . . du 1er au 8 Septembre.
Lanmeur . . . . . du 9 au 14 —

Archives diocésa es e Quimper et Léon

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

I. Nominations. — Par décision de Mgr l'Evêque, en date du 1er Septembre, ont été nommés :

M. Guennec, vicaire à Melgven, recteur de Ploéven, en remplacement de M. Ollivier, démissionnaire ;

M. Grignoux, vicaire à Loctudy, vicaire à Melgven ;

M. Rozuel, vicaire à Tourc'h, vicaire à Loctudy ;

M. Jacopin, jeune prêtre de Plabennec, vicaire à Tourc'h ;

M. Le Grand (Hervé), jeune prêtre de Saint-Corentin Quimper, vicaire à N.-D. du Mont-Carmel, à Brest ;

M. Tanguy, vicaire à N.-D. du Mont-Carmel, professeur au Grand Séminaire.

II. Décès. — Nous recommandons aux prières le repos éternel de l'âme de M. Jaouen, recteur de Logonna-Quimerc'h, décédé le 30 Août.

EXHORTATION DE S. S. PIE X

PAPE PAR LA DIVINE PROVIDENCE

AU CLERGÉ

A l'occasion du cinquantième anniversaire de son Sacerdoce.

(Suite.)

Qu'en vous tous, donc, chers fils, demeure profondément inscrite Notre exhortation, qui est celle du Seigneur Christ : « Voyez, veillez et priez (Marc., XIII, 33) ». Que chacun d'entre vous exerce donc surtout son activité et ses soins à méditer pieusement : qu'il y exerce aussi la confiance de son âme, en demandant toujours aussi : « Seigneur, apprenez-nous à prier (Luc., XI, 1) ». Une cause particulière nous doit être un nouveau motif puissant de méditer ; car la grande force de conseil et de vertu qui naît de la méditation est bien utile à la direction des âmes, œuvre difficile entre toutes.

Elle se rapporte à ce sujet que Nous traitons, et elle est digne de mémoire, cette allocution pastorale de saint Charles : « Comprenez, mes frères, que rien n'est nécessaire aux hommes d'Eglise, tous tant qu'ils sont, comme leur est l'oraison mentale, laquelle doit précéder, accompagner et suivre tous nos actes. Je chanterai, dit le prophète, et je comprendrai (Ps. c, 2). Si tu administres les sacrements, ô frère, médite ce

que tu fais ; si tu célèbres la messe, médite ce que tu offres ; si tu chantes, médite à qui tu chantes et ce que tu dis ; si tu diriges des âmes, médite par quel sang ces âmes ont été lavées (Ex orat. ad clerum). » C'est dans ce même esprit que l'Eglise, à bon droit, nous fait répéter souvent ces paroles de David : « Bienheureux l'homme qui médite dans la loi du Seigneur ; sa volonté demeure et le jour et la nuit ; et toutes les choses qu'il fera prospéreront. » — Qu'une chose, ajoutée à ces choses, serve, enfin, à déterminer dans ce sens notre zèle à tous.

Que si le prêtre est appelé, et, par la communication de la puissance du Christ, s'il est, en effet, *un autre Christ*, ne devrait-il pas de fait, et en tous points, se rendre et apparaître tel, par l'imitation de ses actes ? « Que, donc, notre étude suprême soit de méditer sur la vie de Notre-Seigneur Jésus-Christ *(De imit. Christi*, I, 1) ».

Il importe beaucoup que le prêtre joigne assidûment à la méditation quotidienne des choses divines la lecture des livres pieux, et tout d'abord de ceux qui ont été inspirés de Dieu. Ainsi l'ordonnait Paul à Timothée : « Sois attentif à la lecture (I Tim., IV, 13). » Ainsi Jérôme, instruisant Népotien sur la vie sacerdotale, lui inculquait ceci : « Que jamais les saints livres ne sortent de tes mains » ; et il en ajoutait la raison que voici : « Apprends ce que tu as à enseigner : cherche pour toi d'abord cette parole fidèle, qui est conforme à la doctrine, afin que tu puisses ensuite exhorter dans la saine doctrine, et convaincre les contradicteurs. »

Quel profit, en effet, font les prêtres qui agissent ainsi avec constance, dans tous les instants de leur vie ! Combien savoureusement ils prêchent le Christ, et comme ils poussent vers le mieux, comme ils élèvent vers les désirs d'en haut plutôt que de les amollir et de les flatter, les esprits et les âmes de ceux qui les écoutent !

Mais le précepte fructueux du même Jérôme : « Que les livres sacrés soient toujours dans tes mains (Ep., LVIII, ad Paulinum, n. 6) » vaut, à un autre titre encore, chers fils, en ce qui vous regarde. Qui, en effet, peut ignorer que la plus grande force qui puisse agir sur le cœur d'un ami est la voix de l'ami qui l'avertit loyalement, qui l'aide de son conseil, le reprend, le réveille et le détourne de l'erreur ? « Heureux celui qui trouve un ami véritable (Eccli. XXV. 12)... Celui qui l'a trouvé a trouvé un trésor (Ib., VI, 14). » Au nombre donc de nos amis vraiment fidèles, nous devons inscrire les livres pieux.

De fait, il nous font gravement nous souvenir de nos devoirs et des prescriptions de la discipline légitime ; ils réveillent dans nos cœurs les voix célestes endormies ; ils châtient la nonchalance de nos bons propos ; ils troublent nos mauvaises tranquillités ; ils accusent nos affections secrètes et dissimulées ; ils nous découvrent les dangers qui, souvent, guettent notre imprudence. Et tous ces bons offices, ils nous les rendent

Archives diocésa es e Quimper et Léon

avec une telle bienveillance et d'une manière tellement discrète, qu'ils se montrent à nous non pas seulement comme des amis, mais comme les meilleurs, et de beaucoup, des amis.

Nous les avons, quand il nous plaît, comme attachés à nos côtés, prêts à toute heure à subvenir à nos nécessités intimes ; et leur voix n'est jamais amère, leurs avis ne sont jamais intéressés, leur parole n'est jamais timide ni mensongère. Des exemples nombreux et insignes démontrent l'efficacité très salutaire des livres pieux ; mais elle nous est montrée surtout dans l'exemple de saint Augustin, dont les si grands mérites à l'égard de l'Eglise ont fait de lui un oracle : « Prends, lis ; prends, lis... Je pris (les épîtres de saint Paul), j'ouvris et je lus en silence... Comme si la lumière de la sécurité s'était répandue dans mon cœur, toutes les ténèbres de mes doutes se dissipèrent (Conf., l. VIII, c. XII). »

Hélas ! au contraire, de nos jours, il arrive trop souvent que des hommes du clergé soient peu à peu envahis par les ténèbres du doute et en arrivent à suivre les obliques sentiers du siècle, principalement du fait qu'ils préfèrent de beaucoup aux livres pieux et divins tant d'autres livres de toute sorte et jusqu'à ces nombreux journaux, qui sont infectés d'une erreur maligne et subtile.

Prenez garde à vous, mes chers fils : ne vous fiez pas à votre âge adulte, même à votre âge avancé ; ne vous laissez pas abuser par cette espérance illusoire que vous pourrez ainsi aviser plus utilement au bien commun. Observez les règles certaines que les lois de l'Eglise ont tracées et que votre prudence et votre charité envers soi-même vous font voir ; car il est extrêmement rare que celui qui une fois aurait laissé son âme s'imbiber de ces poisons-là échappe à la perte finale dont il a pris le principe.

Or, le profit que le prêtre retirera, tant de ses lectures pieuses que de la méditation des choses célestes, sera d'autant plus abondant qu'il s'y proposera un point particulier, par où il puisse reconnaître s'il s'applique dans un esprit vraiment religieux à faire passer dans la pratique de sa vie ses lectures et ses médidations. Il y a pour cela un moyen excellent recommandé surtout au prêtre par saint Jean Chrysostome : « Chaque jour, au moment de la nuit, avant que le sommeil ne vienne, fais l'examen de ta conscience, demande-lui sévèrement compte, et les mauvaises pensées que tu as pu avoir pendant la journée... perce-les, déchire-les et fais-en pénitence (Exposit. in Ps. IV, n. 8.). » Combien cet exercice est convenable et profitable à la vertu chrétienne, les maîtres les plus sages de la vie spirituelle le prouvent par les meilleures raisons et considérations. Il Nous plaît surtout de citer ce précepte de la règle de saint Bernard : « En investigateur diligent de ta pureté d'âme, rends-toi compte de ta vie dans un examen de chaque jour. Recherche avec soin en quoi tu as gagné, en quoi tu as

perdu... Applique-toi à te connaître toi-même. Mets sous tes yeux tous tes manquements. Mets-toi en face de toi-même, comme en face d'un autre, et ainsi frappe-toi la poitrine (Meditationes piissimæ c. v, *De quod. sui ipsius exam.*). »

(A suivre.)

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Intentions recommandées aux prières.

I. — **L'Eglise et la France. L'union des catholiques.**

II. — **Le Congrès eucharistique de Londres** *(9-13 Septembre).* — **La conversion de l'Angleterre.**

III. — **Retraites de soldats :**

LESNEVEN, 1re retraite, du *15 au 19 Septembre ;*
— 2e retraite, du 22 *au 26* —

QUIMPER, 1re retraite (pour les cantons de Fouesnant, Concarneau, Elliant, Carhaix, Châteauneuf, Pleyben, Le Faou, Châteaulin et Briec), *du 15 au 19 Septembre ;*
— 2e retraite (cantons de Quimper, Douarnenez, Crozon, Pont-Croix, Plogastel, Pont-l'Abbé), *du 22 au 26 Septembre.*

MORLAIX *(La Salette)*, pour les cantons de Morlaix, Lanmeur, Plouigneau, Saint-Thégonnec, Sizun, Saint-Pol de Léon, Taulé, Landivisiau, Plouescat, Plouzévédé, Huelgoat, du *22 au 26 Septembre.*

N. B. — Cet appel par cantons aux divers centres de retraites n'a rien d'exclusif. Les jeunes gens empêchés pour une retraite peuvent être admis à une autre qui serait plus à leur convenance. Il leur suffira de prévenir M. le Supérieur ou M. l'Aumônier de la maison de retraite où ils doivent se rendre.

Offices extraordinaires.

Quimper. — CATHÉDRALE DE SAINT-CORENTIN. — *Mardi, 8 Septembre,* fête de la Nativité de la T. Sainte Vierge, offices aux mêmes heures que les dimanches, sauf qu'il n'y a pas de messe de 9 heures. — Après vêpres, bénédiction du T. S.-Sacrement.

— CHAPELLE DE LA RETRAITE. — *Dimanche, 6 Septembre,* réunion de la Congrégation des Dames. A 7 h. 1/2, messe, suivie d'une instruction et de la bénédiction du T. S.-Sacrement.

Nos lecteurs trouveront, encartée dans le présent numéro de la *Semaine religieuse*, une circulaire relative à l'œuvre des projections, sur laquelle nous appelons leur attention bienveillante.

Nécrologie. — I. Nous avons le regret d'annoncer la mort de M. JAOUEN, recteur de Logonna-Quimerc'h, décédé le 30 Août, à l'âge de 52 ans.

Né à Audierne le 11 Février 1856, ordonné prêtre le 10 Août 1880, M. Jaouen (Alain-Marie) fut d'abord vicaire à Edern (24 Décembre 1880), puis à Telgruc (10 Juin 1884), ensuite à Motreff

Archives diocésa es e Quimper et Léon

(7 Février 1890). Il fut nommé recteur de Logonna-Quimerc'h le 24 Avril 1900. Après quelques années de ministère dans cette paroisse, le mauvais état de sa santé le contraignit de demander un auxiliaire. Cependant, un mieux se produisit; M. Jaouen semblait se remettre peu à peu, quand une nouvelle congestion est venue le terrasser. Le dimanche 23 Août il avait encore dit la sainte messe; c'est mardi, 25, qu'il a été frappé, gardant assez de connaissance pour se confesser, sans avoir toutefois le bonheur de pouvoir communier. Samedi soir, 29, il recevait l'Extrême-Onction et, le lendemain, il rendait son âme à Dieu.

II. Nous recommandons également aux prières M. Simonnot, curé de Membrey (diocèse de Besançon), chanoine honoraire de la cathédrale de Quimper, décédé subitement le 23 Août en présidant les obsèques d'un de ses paroissiens.

M. Simonnot, né à Valey en 1848, ordonné prêtre en 1872, avait été successivement professeur au Collège Saint-François-Xavier de Besançon et curé d'Angirey, il était curé de Membrey depuis 1897. Il avait été nommé chanoine honoraire de Quimper, par Mgr Dubillard, en 1905.

R. I. P.

Pouldergat. — **Bénédiction d'école** (1). — Il y a un an, la paroisse de Pouldergat était en deuil : la grande et florissante école dont elle était si fière venait d'être non pas fermée, mais laïcisée, ce qui pour une population chrétienne revient exactement au même. Les religieuses, longtemps épargnées, venaient de subir le sort commun ; frappées à leur tour, brutalement jetées à la porte, elles se voyaient réduites à chercher asile ailleurs.

Pour ces saintes femmes, violemment arrachées à leurs affections, le coup fut rude ; pour la vénérée Mère Supérieure qui, depuis un demi-siècle, dirigeait la maison avec tant d'intelligence, de sagesse et de succès, l'épreuve fut particulièrement dure ; pour les élèves, si attachées à leurs dévouées maîtresses, ce fut un gros chagrin ; pour la population tout entière, ce fut une véritable consternation.

Aujourd'hui, grâces à Dieu, les choses ont changé de face : je ne dirai pas que le deuil soit terminé, car il est des plaies qui ne se ferment jamais ; d'autre part, nous n'aurons pas la joie de rendre aux enfants leurs excellentes maîtresses ; mais enfin, le mal est réparé dans la mesure du possible : une nouvelle école est debout, et devant cette école, si fraîche dans sa robe blanche, si coquette dans son cadre de verdure, élèves et maîtresses se réjouissent et se consolent, les premières à la pensée de retrouver dans les nouvelles maîtresses les méthodes et le dévouement des anciennes, les secondes à la pensée de confier leurs enfants à des personnes qui, par leur zèle et leurs capacités, sauront continuer

(1) Cet article nous est parvenu trop tard pour être inséré dans notre dernier numéro. N. R.

les bonnes traditions de la maison et lui conserver le bon renom qui a fait sa fortune dans le passé et assurera sa prospérité dans l'avenir.

La nouvelle école a été bénite solennellement, le dimanche 23 Août, jour du pardon de la paroisse, par M. le Curé-Doyen de Douarnenez. Une vingtaine de prêtres assistaient à cette belle fête ; ils ont tenu à venir apporter un témoignage de sympathie, d'encouragement et aussi de remerciement à l'excellent pasteur, qui n'a reculé devant aucun sacrifice pour procurer une éducation chrétienne aux enfants dont il a la charge. X...

Grand Pardon de Sainte-Anne la Palue.

Aux étrangers qui, vers la fin d'Août, arrivés presque au terme de leur villégiature, voudraient emporter comme une parcelle de l'âme bretonne, on ne manque pas de dire : « Allez au Pardon de Sainte-Anne la Palue ». Là-bas, à l'extrémité de la plaine riante du Porzay, devant la baie qui s'ouvre très large entre le cap de la Chèvre et la pointe du Raz, se trouve le douaire constitué pour sainte Anne par le roi Gradlon, en même temps qu'il donnait Rumengol à la Vierge et consacrait Landévennec à la prière. Rien de plus breton que ce coin de terre, de plus simple et de plus grandiose que ce paysage, surtout lorsque le vent souffle âprement du large et que la mer ourlée d'argent reflète le ciel bleu frangé de nuages blancs.

Quelle variété de costumes et de types accourus de l'Arvor et de l'Argoët, du Cap et de la Presqu'île, du pays de Châteaulin, de Quimper et de Pont-l'Abbé ! Des pentes du Ménez-Hom et de Locronan dévalent toutes sortes de carrioles, qui contrastent étrangement avec les élégantes et fortes limousines et forment une exposition rétrospective des différents modes de locomotion. Quelques attelages, conduits par des mains habituées à tenir le gouvernail, tanguent et roulent parfois de façon inquiétante ; mais tous finissent par arriver et se ranger sous l'œil vigilant de la police. Comment ne pas obéir à la voix persuasive d'un gendarme qui vous dit de l'air le plus poli du monde : « Vous me feriez un sensible plaisir en prenant telle direction ». Et l'on dit que cet homme est sans pitié !

Le cadre est trop large pour qu'il soit facile d'évaluer le nombre de pèlerins. Il y a, d'ailleurs, beaucoup de touristes dont l'attitude fut toujours respectueuse et souvent très édifiante. Aussi bien, faudrait-il être là dès la veille ; car beaucoup de pèlerins sont partis, leurs dévotions finies.

Ils sont pourtant près de dix mille, groupés en amphithéâtre, pour la grand'messe chantée en plein air, dans un charmant édicule adossé à la chapelle. Auparavant, la plupart en ont fait le tour, lentement, pieusement, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, et caressé doucement, au passage, le pied de la statue vénérée.

Archives diocésa es e Quimper et Léon

« Ah ! gardons bien ces vieux usages ! » s'écrie l'éloquent prédicateur, M. le chanoine Eveno, supérieur du Séminaire Haïtien. Après avoir salué le fils de sainte Anne devenu le Père de nos âmes, il adjure les Bretons de tenir fidèlement à la foi comme aux traditions antiques. On se demande, paraît-il, dans les journaux, si la Bretagne ne va pas changer, au contact de la civilisation moderne. Question angoissante pour un vieux Celte ! Sans doute, l'homme découvre peu à peu les énergies latentes que le Créateur a déposées au sein de la Nature, il les exploite, il les dirige jusqu'à transformer, pour ainsi dire, la surface du globe. Mais la Vérité ne change pas, et c'est le sens religieux que la Bretagne doit garder pour rester digne d'elle, digne de sainte Anne que Jésus lui donne pour patronne, ne pouvant lui donner sa Mère, puisqu'elle appartient à l'Eglise universelle.

L'éminent prédicateur de Notre-Dame, qui se trouvait dans l'auditoire, exprimait ses regrets de ne pas comprendre cette parole ardente que soulignait un geste si fort, un accent si convaincu.

A vêpres, Mgr l'Evêque commente la magnifique antienne : « Mère de la patrie, Anne très puissante, sois le salut de tes Bretons... » Plus humble et moins ornée que la Basilique d'Auray que couronne la Sainte en manteau d'or, la chapelle de la Palue a l'insigne avantage de posséder intacte l'image vénérée par nos ancêtres...

Gardez-la pieusement. Elle vous rappelle la fidélité des aïeux qui ont exposé leur vie pour défendre la maison et l'image de leur sainte Patronne.

Priez-la avec confiance. Elle vous a donné des preuves de sa puissance et de sa bonté. A toutes les étapes de la vie, sur toutes les situations de famille, sur toutes les classes de la société, elle étend son maternel patronage. De son sanctuaire cornouaillais, comme si sa statue dominait à la fois et la plaine, et le Ménez-Hom, et la baie immense qui s'élargit entre la pointe du Raz et le Cap de la Chèvre, elle bénit la terre et la mer et tous ceux qui les peuplent et en vivent, répandant ses meilleures grâces sur les âmes laborieuses et leur enseignant le secret et les lois de leur destinée chrétienne.

Écoutez aussi ses leçons, mes frères. Elle est éloquente, cette attitude de la mère très expérimentée et très âgée qui ouvre sous les yeux de son enfant le livre de son avenir et de son devoir.

Toutes les statues de sainte Anne sont des statues de l'éducation. Le volume qu'elle met aux mains de la fille n'est pas un ouvrage de science banale. C'est le Livre inspiré, qui peut seul apprendre aux âmes le chemin de la sainteté et du salut... Son geste n'a rien perdu de son autorité ni de sa vertu persuasive. Elle ouvre sous vos yeux le même Livre sacré, où vos destinées sont inscrites, où vos devoirs sont exposés.

Et voici ce que la statue antique vous dit à-tous :

Aux enfants d'abord. Petits Bretons, le baptême a fait de vous des âmes pures comme le fut celle de la T. Sainte Vierge. Pour la bien garder et la préparer à ses devoirs, sainte Anne la conduisit au temple. Vos parents font comme sainte Anne. Sur leurs bras quand vous êtes tout petits, à leur main quand vous avez grandi, ils vous mènent à l'église du pays pour y réciter les prières apprises au foyer de la famille. Et, comme la mère de Marie, ils vous apprennent à lire, dès

l'éveil de votre raison, dans le Livre qui résume vos croyances, qui vous fait connaître les commandements de votre Dieu, et qui vous montre au ciel votre patrie définitive, car vous êtes appelés, à la suite de Marie, à rejoindre là-haut et sainte Anne et Jésus.

Mais vous deviendrez des jeunes gens, petits enfants. Et qu'il est difficile, parfois, aux jeunes gens d'avancer dans les voies indiquées par sainte Anne ! Dès que vous échappez à vos mères, vous rencontrez toutes sortes de maîtres. S'ils ne sont pas chrétiens, ils ne respectent pas votre foi. Les exemples, les lectures, les causeries créent aujourd'hui une atmosphère dangereuse à respirer pour les jeunes. Comment avez-vous traversé tant de périls ? Pour vous apprendre à en sortir victorieux, la bonne grand'mère qui est là vous ouvre son Livre, et c'est un Livre d'or. Il renferme toute sagesse, toute lumière, toute vérité. Si vous ne l'aviez pas bien compris dans l'enfance, vous devez le mieux étudier, à l'âge de vingt ans. C'est l'âge où la foi doit être le plus active et la vertu le plus ardente, car c'est l'âge de toutes les passions, des passions généreuses comme des passions dégradantes. Le Livre saint qui instruira votre jeunesse ouvre à vos passions l'horizon magnifique du sacrifice et du dévouement pour toutes les causes saintes... L'âme de vos aïeux bouillonne en vous et vous entraîne aux devoirs grandioses par la pratique des vertus austères... Vous êtes faits pour le ciel et pour les œuvres difficiles qui y conduisent. C'est la leçon donnée par sainte Anne aux jeunes gens comme aux jeunes filles.

Jeunes filles, vous demeurerez donc fidèles à la piété et à la vertu bretonne, comme à la langue et au costume du pays. La Bible a dessiné vigoureusement le portrait de la femme parfaite. Et ce portrait n'est pas seulement celui des mères énergiques et saintes qui vous conduisent ici. Il deviendra le vôtre. Vous en reproduisez dès maintenant dans vos âmes les premiers traits. Le grand Livre de sainte Anne est tout plein du souvenir des vierges pieuses qui ont, comme vous, rempli leur jeunesse de vertu pour mieux pratiquer plus tard les devoirs que l'avenir leur réserve.

Et vous, jeunes gens, vous devenez des hommes. De nombreux périls vous attendent. Il y en aura pour l'âme. Il y en aura peut être pour le corps. La marine ou l'armée vous appelleront. Vous n'êtes pas de ceux qui fuient le combat. Le service du pays est noble. Il pourrait être sanctifiant, si l'on y portait des habitudes chrétiennes. Mais combien les négligent ! Dans le volume que tient en main sainte Anne, tournez quelques pages. Que vous remontiez avant les prophéties ou que vous descendiez vers les temps voisins de l'Evangile, vous rencontrerez l'exemple de jeunes gens fameux qui, pour leur Dieu et leur patrie, supportèrent toutes les fatigues militaires et affrontèrent toutes les batailles. On parle du soldat et du marin bretons. Voilà leurs modèles. La Bible, qui a prophétisé la Vierge et ses vertus douces et fortes, a exalté aussi la grandeur virile des héros qui savaient chasser l'envahisseur et imposer aux peuples voisins le respect du sol national, parce que leur âme était courageusement fidèle au Dieu de leur jeunesse.

Une fois cette épreuve finie, vous reviendrez. Vous n'imiterez pas ceux qui fuient la terre des aïeux. N'émigrons pas. Ici sont vos demeures, vos champs de travail, vos églises, vos sépultures de famille. La Bible vous apprendrait à les aimer, si vos cœurs n'y étaient déjà naturellement attachés. La maturité de la vie est le temps du labeur réfléchi et prolongé. Vous rendrez féconde par votre effort quotidien la terre aimée où vous avez vécu. Vous unirez votre œuvre à l'œuvre divine dans la préparation des moissons joyeuses. La pensée chrétienne

Archives diocésa... ...e Quimper et Léon

viendra surnaturaliser ce travail terrestre. Et la vie de famille tout entière, telle qu'elle a été esquissée dans le tableau de la femme forte organisant tout à son foyer pour son mari et ses enfants, couronnera chacune de vos journées laborieuses par les joies intimes de la maison bien close où Dieu est le véritable Père.

Ainsi, pères et mères de famille, vous parcourrez toutes les étapes de l'existence, reproduisant à chaque pas les vertus domestiques de sainte Anne et de saint Joachim, fidèles à toutes vos traditions et empressés à les transmettre à ceux qui vous suivront dans la vie bretonne.

Et un jour la mort viendra vous saisir dans le recueillement pieux de la vieillesse, si ce n'est pas dans l'activité de l'âge mûr. Nos saints sont morts. Nous ne serons pas traités mieux qu'eux. Ils nous ont appris l'art de mourir saintement. Comme les patriarches vénérables, comme les jeunes héros de l'Ancien Testament, nous aurons le regard fixé sur le bon Dieu. La mort ne fait pas peur à l'âme croyante. Elle a lu, au livre de sainte Anne, la leçon des agonies courageuses et méritoires. Beaucoup de foi, beaucoup de prière donne beaucoup de patience et de résignation. Nous embrasserons d'un dernier regard tous ceux que nous aimons. Nous ferons le signe de la croix, et nous dirons à Dieu : « Prenez mon âme. Elle est à vous. Vous avez pris celle de votre mère Marie, et celle de saint Joseph, et celle de sainte Anne et de saint Joachim, et celle de nos vieux saints Bretons, et celle de nos propres aïeux. Vous pouvez prendre aussi la mienne. Elle est à vous pour toujours..... »

La procession se déroule, un peu longue peut-être, — mais il ne faut pas oublier que nous sommes au pays de la Grande Troménie — et, la bénédiction donnée, elle rentre dans la chapelle en passant sous les reliques.

Puis la foule se disperse sans trop de bruit et, je l'espère, sans trop de heurt. Au loin, la mer brasille, et le flot continue sa lente mélopée un moment dominée par le bruit de la fête, sur le sable de la Palue.

J.-M. P.

Plogonnec. — **Noces d'or.** — Le lundi 31 Août, Plogonnec voyait honorer et fêter deux de ses plus dignes enfants : M. et Mme Hénaff, de Pennaprat-Lorrette, célébraient le cinquantenaire de leur mariage. A cette occasion, une messe d'actions de grâces a été dite, à 10 heures, en l'église paroissiale, en présence des vénérables jubilaires, de leurs enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants. Ce fut une vraie fête de famille : le célébrant lui-même n'était autre que le R. P. Barnabé, Capucin, neveu des heureux époux...

Commencée par le chant du *Veni Creator*, la cérémonie religieuse se termina par le chant du *Te Deum* et la bénédiction du T. Saint-Sacrement.

En honorant ces vénérables vieillards, on sentait qu'on honorait vraiment le mérite : la famille Hénaff est une famille aux mœurs patriarcales où l'esprit de foi n'a rien perdu de sa vivacité primitive, où le sentiment du devoir garde toute son intensité.

M. et Mme Hénaff ont donné le jour à onze enfants ; trois de leurs fils sont devenus religieux, et une de leurs filles religieuse...

Que Dieu accorde encore de nombreuses années de vie aux deux jubilaires, pour l'édification de la paroisse de Plogonnec !

Un Témoin.

Combrit. — **Pardon de Notre-Dame de la Clarté.** — *Samedi 12 Septembre,* à 2 h. 1/2 de l'après-midi, la procession partira de l'église paroissiale pour se rendre à la chapelle de Notre-Dame de la Clarté.

A l'arrivée à la chapelle, vêpres ; procession et bénédiction du T. Saint-Sacrement.

Dimanche 13 : Messes basses à 5 h., à 6 h., à 7 h. A 10 heures, grand'messe, chantée par M. le chanoine Peyron, chancelier-archiviste de l'Evêché ; sermon par M. Balanant, recteur de Penhars.

A 3 heures, vêpres solennelles ; procession et bénédiction du T. S. Sacrement.

N. B. Une indulgence plénière, applicable aux âmes du Purgatoire, peut être gagnée (aux conditions ordinaires) à la chapelle de Notre-Dame de la Clarté, le jour de la fête de la Nativité de la Sainte Vierge ou l'un des 7 jours suivants.

Morlaix. — **Grand Pardon de N.-D. de la Salette,** *18-19 Septembre.*

Ordre des exercices :

Vendredi soir, 18 Septembre, à 3 heures, premières vêpres, chantées à la chapelle ; confessions. — A 9 heures, prières du soir ; confessions durant toute la nuit.

Samedi, 19 Septembre. — Première messe à minuit ; les autres messes se succèderont de demi-heure en demi-heure, jusqu'à 10 heures ; à 10 heures, sur l'esplanade, messe solennelle, chantée par M. Ely, recteur de Saint-Melaine de Morlaix, sermon breton par M. Gouzard, ancien recteur du Cloître-Plourin ; à 2 heures, vêpres solennelles ; salut du Saint-Sacrement.

Dimanche 20 Septembre, confessions, à partir de 5 heures du matin ; messes basses à 6, 8 et 9 heures, salut du Saint-Sacrement ; à 2 heures, *pèlerinage des trois paroisses de Morlaix,* à la Salette ; heure d'adoration ; rosaire, vêpres solennelles, sermon français sur la sanctification du dimanche ; bénédiction ; *Te Deum.*

Pendant l'octave, indulgence plénière aux conditions ordinaires.

Les actions en reprise résultant de la loi du 13 Avril 1908. — La loi du 13 Avril 1908, qui consacre la spoliation des héritiers collatéraux et des légataires universels, laisse subsister le droit de revendication pour les auteurs des libéralités faites aux fabriques et pour leurs héritiers en ligne

Archives diocésa es e Quimper et Léon

directe. Il en est de même relativement aux libéralités faites aux menses, aux séminaires et autres établissements ecclésiastiques.

Les fondateurs ou leurs héritiers en ligne directe peuvent exercer, — soit l'action en révocation pour inexécution des charges, — soit l'action en reprise proprement dite à laquelle donne ouverture, même en cas de libéralité pure et simple, le seul fait de la disparition de l'établissement gratifié.

Ils doivent agir dans les six mois à compter de la publication au *Journal officiel* de la liste des biens attribués ou à attribuer. Cette publication sera faite à l'*Officiel* en une seule fois pour tous les établissements d'un département. Ils peuvent agir sans attendre cette publication.

Ceux qui ont réuni les pièces nécessaires et dont le dossier est constitué feront bien d'exercer leur droit immédiatement.

Les fondateurs ou héritiers directs, qui n'ont pas ouvert de procès avant le vote de la loi du 13 Avril 1908, doivent déposer un mémoire sur papier libre entre les mains du Directeur des domaines du département (1). Au cas où il y aurait plusieurs héritiers, le mémoire sera, autant que possible signé par tous. En cas d'impossibilité, un seul héritier pourra signer le mémoire et, le cas échéant, exercer l'action. Il est essentiel de se faire déliver un récépissé du mémoire déposé.

L'action en reprise ou en revendication appartient également à ceux qui ont donné aux fabriques des objets mobiliers, vases sacrés, tableaux, etc., ou à leurs héritiers directs. Aux termes de l'article premier, § 1er, nº 1 de la loi du 13 Avril 1908, le mobilier ayant appartenu aux fabriques et garnissant les églises devient la propriété de l'Etat, des départements ou des communes propriétaires desdites églises ; mais ce texte réserve en termes exprès le cas de restitution ou de revendication dans le délai légal.

La même action pourrait encore être exercée dans le cas beaucoup plus rare où la donation aurait pour objet un édifice religieux. Un certain nombre d'églises appartenaient aux fabriques ; par la loi nouvelle elles sont attribuées aux communes. Ceux qui ont donné ces églises, ou qui les ont fait construire, peuvent se prévaloir de l'action en revendication formellement réservée par la loi.

Un adjudant d'infanterie coloniale retraité, père de famille, 35 ans, pouvant fournir les meilleures références, demande place de comptable, gérant ou autre situation analogue.

S'adresser aux bureaux de la *Semaine religieuse*.

Dimanche, à la sacristie de la chapelle de Sainte-Anne la Palue, un camail tout neuf, portant les initiales J. Q., a été échangé. Prière de le rapporter au presbytère de Plonévez-Porzay.

(1) On peut se procurer des modèles de mémoire au Comité de défense religieuse, 35, rue de Grenelle.

CHRONIQUE GÉNÉRALE

Rome. — Le Souverain Pontife a eu un entretien particulier avec le cardinal V. Vannutelli avant son départ pour Londres, où il va présider le Congrès eucharistique.

Le 26 Août il a donné une grande audience aux pèlerins de Sardaigne, qui lui ont été présentés par leurs deux archevêques.

Le vendredi 28, Pie X a reçu un groupe de pèlerins allemands revenant de Terre Sainte et qui lui ont été présentés par le vicaire général de Wurtzbourg.

***

Mgr Aversa, délégué apostolique à Cuba, est à Rome en congé ordinaire. A La Havane, il avait pour mission d'entrer en accord avec le gouvernement de Washington pour établir le régime de la séparation à Cuba. Il s'est déclaré enchanté de l'esprit d'équité et de la bienveillance de MM. Roosevelt et Taft. L'entente a complètement abouti.

Le gouvernement américain conserve la propriété des biens ecclésiastiques, dont il s'est emparé à la suite de la conquête ; mais, à Cuba comme aux Philippines, il a reconnu la nécessité de payer au Saint-Siège une indemnité convenable. Aux Philippines, cette indemnité s'élevait à 34 millions de francs. A Cuba, elle a été fixée à près de 7 millions.

On le voit, le gouvernement américain a une autre façon que le gouvernement français d'entendre le régime de la séparation.

***

Dimanche 30 Août, sont arrivés à Rome MM. Léon Harmel et A. Maupetit, précédant de quelques jours les pèlerins français.

Le Congrès eucharistique de Londres. — On sait que le Congrès international eucharistique doit se tenir, cette année, dans la capitale anglaise, du 9 au 13 Septembre courant : 9 cardinaux, 80 archevêques et évêques, venus de tous les points du monde, 11 abbés mitrés et des milliers de prêtres — dont un grand nombre de notre diocèse — prendront part aux fêtes que présidera Son Em. le cardinal V. Vannutelli, légat du Pape.

La première messe pontificale du Congrès sera célébrée (jeudi 10 Septembre) par Mgr Amette, archevêque de Paris ; la seconde, celle de vendredi, par Mgr l'Archevêque d'Utrecht. Le samedi, la messe sera célébrée selon le rite grec. Enfin, le dimanche, le cardinal légat officiera, pendant que le chœur exécutera une messe de Palestrina.

Dans l'après-midi, une procession solennelle du T. Saint-Sacrement se déroulera dans les rues de Londres, ce qui ne s'est pas vu depuis quatre siècles en Angleterre. Cette liberté dont joui-

Archives diocésa es e Quimper et Léon

ront les catholiques, disait le cardinal Vannutelli à un journaliste, « fait grand honneur au peuple anglais, qui montre ainsi le sérieux et l'honnêteté de son caractère. Nous n'allons pas au Congrès de Londres comme des conquérants prêts à porter ombrage aux sentiments populaires anglais, mais nous y allons inspirés pour les protestants qui sont nos frères, de ce respect qu'ils montrent pour nous. Nous ne leur demandons pas de privilèges, mais seulement cette liberté qu'ils nous offrent avec tant de courtoisie. »

CAMBRAI. — **Un nouveau Recteur à l'Université catholique de Lille.** — Mgr Baunard qui, à l'occasion du 80e anniversaire de sa naissance, vient de recevoir les remerciements, les vœux et une bénédiction spéciale du Souverain Pontife, a jugé que le rectorat de l'Université catholique de Lille était trop lourd pour un octogénaire, et a donné sa démission. Il est remplacé par M. le chanoine Margerin, vicaire général de Cambrai.

Ancien professeur de littérature, M. Margerin était curé de Fourmies, au moment des tragiques événements que l'on n'a pas oubliés. Comme vicaire général, il avait spécialement la charge de directeur de l'Enseignement dans le diocèse. C'est un homme de caractère, de grande science et de doctrine.

Mgr Baunard, qui a conservé toute sa vigueur d'intelligence, ne prend pas une retraite définitive; il reste membre du comité directeur de l'Université catholique, et ses admirateurs comptent bien qu'il profitera de ses loisirs pour nous donner encore de beaux livres comme ceux qu'il a déjà publiés.

RENNES. — **Un maire chanoine.** — Mgr Dubourg, archevêque de Rennes, vient de nommer chanoine honoraire « M. l'abbé Baslé, maire de Mondevert ».

L'élection de M. l'abbé Baslé aux fonctions de maire fut une première fois annulée par le préfet d'Ille-et-Vilaine, contre tout droit et en violation même de la loi de séparation. Mais les braves gens de Mondevert ont le sens de la liberté et, n'entendant pas qu'on piétine la leur, ils ont réélu M. l'abbé Baslé au conseil municipal qui, lui-même, s'est empressé de lui remettre à nouveau l'écharpe de maire.

Le témoignage d'estime donné par Mgr l'Archevêque de Rennes à cet excellent prêtre, qui est un non moins excellent maire, honore en même temps ses électeurs.

SAINT-BRIEUC. — **Mort et funérailles de Mgr Carmené.** — Mgr Carmené, archevêque d'Hiérapolis, ancien évêque de la Martinique, est décédé le 23 Août, à Loudéac, où il s'était retiré depuis quelques années déjà.

Né à Trébry en 1829, ordonné à Paris, Mgr Carmené avait été d'abord, à la Réunion, secrétaire de Mgr — plus tard cardinal —

Desprez, curé de la cathédrale de Saint-Denis, vicaire général de Mgr Maupoint, puis évêque de la Martinique (1876-1898) pendant vingt-deux années, remplies « d'honneur, de labeurs apostoliques, de fidélité à l'Eglise » et d'épreuves de toutes sortes vaillamment supportées. Contraint par l'état précaire de sa santé, il dut offrir sa démission au Souverain Pontife qui le nomma archevêque titulaire d'Hiérapolis.

Revenu dans son pays d'origine, Mgr Carmené menait une vie retirée, trouvant dans la prière et la pratique des bonnes œuvres une consolation à ses souffrances.

Les funérailles du vénérable prélat ont été célébrées à Loudéac, le 26 Août, au milieu d'une affluence considérable et recueillie. Dans le cortège on remarquait : NN. SS. Dubourg, archevêque de Rennes; Morelle, évêque de Saint-Brieuc; Conan, archevêque de Port-au-Prince (Haïti); Guillois, archevêque de Pessinonte; Guérard, évêque de Coutances; Duparc, évêque de Quimper; le R. P. Abbé de la Trappe de Thymadeuc, Ribault, protonotaire apostolique, vicaire général d'Haïti; M. le chanoine Le Guénédal, vicaire général de Vannes, représentant Mgr Gouraud. Mgr Morelle a prononcé l'oraison funèbre.

Le corps de Mgr Carmené a été inhumé, le lendemain, à Trébry, sa paroisse natale.

Contre les « mauvais Instituteurs ». Défense des droits du père de famille. — Un « Comité d'Initiative pour la défense des Droits du Père de famille » vient de se constituer et s'est choisi pour président : M. l'Amiral Bienaimé, député de Paris. — *Le but :* défendre les droits du père de famille et la liberté de conscience de l'enfant; *les moyens :* la conférence, le tract, la presse avec la collaboration de toutes les ligues et de toutes les associations déjà constituées.

Pendant les vacances, il faut envoyer des délégations aux Sénateurs et aux Députés.

Le siège du Secrétariat général de ce Comité est établi à Paris, 123, rue Montmartre, où l'on peut, dès maintenant, s'adresser pour les conférences, les tracts et tous renseignements.

BIBLIOGRAPHIE

« LES ÉTUDES »

REVUE FONDÉE EN 1856 PAR DES PÈRES DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS

Administration : 50, rue de Babylone, PARIS,

Sommaire du n° du 20 Août 1908.

I. L'enseignement de la métaphysique scolastique, Paul GÉNY. — II. Un Etat éphémère. L'Etat indépendant du Congo, P. CASTILLON. — III. Le Liban et son rôle géographique en Syrie, Henri LAMMENS. — IV. La question Herzog-Dupin, et la critique de M. Turmel, Eugène PORTALIÉ. — V. Joseph de Maistre et l'absolutisme, M. NEYRON. — Une édition prototypique des Exercices de Saint-Ignace, Paul DEBUCHY. — VII. Réponse de la Commission biblique pontificale. — VIII. Revue des livres. — IX. Notes bibliographiques. — X. Evénements de la quinzaine.

Archives diocésa es e Quimper et Léon

Les Associations de Pères de Famille pour la défense de la neutralité de l'Ecole.

Une brochure de 32 pages : **0** *fr.* **25** *franco.*

L'Action Populaire publiera dans le courant de l'année, sur cette intéressante question, une série de dix brochures.

Prix de la série, franco : **2** francs.

Action Populaire, 48, rue de Venise, Reims.

En vente à la librairie J. Salaun, Quimper.

Revue Financière

En dépit de quelques réalisations, le marché montre une grande résistance et reste orienté vers la hausse.

Notre 3 °/₀ s'est un peu tassé à 96,65 et l'Extérieure a faibli à 96,15. Turc Unifié 94,57. Les fonds russes ont encore gagné du terrain.

La fermeté domine toujours au groupe des valeurs de crédit. Le Crédit Lyonnais à 1.208, la Société générale à 672, et le Comptoir d'Escompte, à 682, sont particulièrement bien tenus.

Chemins français calmes et fermes.

On retrouve à 443 fr. les obligations du chemin de fer de Victoria à Minas (Brésil). C'est un rendement de 5,68 °/₀, dont il n'y a à retrancher que les seuls impôts français. Rappelons que ces titres, outre la garantie kilométrique du gouvernement brésilien, ont comme garantie générale tout l'actif et tous les biens de la Société situés au Brésil, avec préférence sur toutes autres créances.

Le Rio est toujours agité; la clôture se fait à 1.761.

Les valeurs industrielles russes sont bien tenues.

L'action du Bec Auer réalise de nouveaux progrès, à 719 fr.

Sur le marché en banque, les Pétroles Colombia sont l'objet d'échanges suivis, à 415 fr.

Un bon courant d'achats s'établit sur les obligations 5 °/₀ du Port de Bahia, que l'on peut encore obtenir à 452 fr. On sait que ce sont là de véritables obligations douanières, pouvant marcher de pair avec les fonds d'Etats, et qui ont l'avantage, aux cours actuels, de donner un revenu de 5 °/₀ net d'impôts.

Les actions de l'Ouest-Africain Français donnent lieu à des demandes suivies, sur le cours de 552. Les parts s'échangent à 242 fr.

Spécialité de Vitraux, Grisailles & Sujets

A. Saluden

Peintre-Décorateur

16, rue Traverse — BREST — rue Traverse, 16.

GRAVURES RELIGIEUSES — ENCADREMENTS

DÉCORATION D'ÉGLISES — ET CHAPELLES

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché.

23e ANNÉE. Vendredi 11 Septembre 1908. N° 37.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

SOMMAIRE

I. — Exhortation de S. S. Pie X au clergé à l'occasion du cinquantième anniversaire de son Sacerdoce (fin) ; Indulgences.

II. — Chronique du diocèse : Intentions recommandées aux prières ; Retraites des Professeurs ; Avis de service anniversaire ; Les retraites de soldats ; Association catholique de la Jeunesse Française ; Ligue Patriotique des Françaises ; Ergué-Gabéric ; Saint-Pol de Léon : Fête de la Translation des Reliques (6 Septembre 1908) ; Journaux menteurs : Ecole libre d'agriculture d'Hennebont (Morbihan).

III. — Bibliographie.

IV. — Annonces et avis divers.

Offices de la semaine.

Dimanche, 13 Septembre. — 14e Dimanche après la Pentecôte, Fête du T. S. Nom de Marie. Double-**majeur**. Blanc. A la messe, mémoire du Dimanche.

Vêpres du suivant, avec mémoires du T. Saint Nom de Marie et du Dimanche.

Lundi, 14.— Exaltation de la Ste Croix. Double-majeur. Rouge.

Mardi, 15. — Octave de la Nativité de la T. Sainte Vierge. Double. Blanc.

Mercredi, 16. — Quatre-Temps. Jeûne et abstinence. — S. Corneille, Pape, et S. Cyprien, Evêque, Martyrs. Double. Rouge.

Jeudi, 17.— Impression des Stigmates de S. François d'Assise. Double. Blanc.

Vendredi, 18. — Quatre-Temps. Jeûne et abstinence. — S. Joseph de Cupertino, Confesseur. Double. Blanc.

Samedi, 19. — Quatre-Temps. Jeûne et abstinence. — Vigile de S. Mathieu. S. Janvier et ses compagnons, Martyrs. Double. Rouge.

Dimanche, 20. — 15e Dimanche après la Pentecôte. NOTRE-DAME DES SEPT DOULEURS.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Lanmeur	du 9 au 14 Septembre.
Plouzévédé	du 15 au 18 —
Leuhan et Plougonvelin	du 19 au 22 —

Archives diocésa es d Quimper et Léon

EXHORTATION DE S. S. PIE X

PAPE PAR LA DIVINE PROVIDENCE

AU CLERGÉ

A l'occasion du cinquantième anniversaire de son Sacerdoce.

(Fin.)

Ce serait une honte que, sur ce point, se vérifiât la parole de Jésus-Christ : « Les enfants du siècle sont plus sages que les enfants de lumière (Luc., XVI, 8). » Voyez, en effet, avec quels soins ils administrent leurs affaires; combien souvent ils supputent leurs dépenses et leurs recettes ; avec quelle rigueur ils établissent leurs comptes ; combien ils déplorent leurs pertes et s'excitent eux-mêmes plus ardemment à les réparer. Et nous, prêtres, qui ne pensons peut-être qu'à briguer les honneurs, qu'à augmenter notre patrimoine, qu'à acquérir seulement de la renommée et de la gloire par la science, nous traitons avec mollesse et indifférence la plus grande et la plus difficile affaire, à savoir notre propre sanctification. A peine de temps en temps nous recueillons-nous et examinons-nous notre âme qui, à cause de cela, végète péniblement, comme la vigne du paresseux dont il est écrit : « J'ai passé à travers le champ du paresseux et le vignoble de l'insensé, et j'ai vu que les orties les avaient entièrement envahis, que les épines avaient couvert leur surface et que leur mur de pierres était détruit (Prov., XXIV, 30, 31). » Et le mal est d'autant plus grand, que les mauvais exemples, si nuisibles à la vertu du prêtre même, se multiplient autour de lui ; en sorte qu'il lui faut redoubler chaque jour de vigilance et d'efforts sur lui-même. L'expérience prouve que celui qui se livre fréquemment à un sévère examen de ses pensées, de ses paroles, de ses actions, a plus de courage pour haïr et fuir le mal et aussi plus de zèle et d'ardeur pour le bien. Elle ne montre pas moins à combien d'inconvénients et de dommages est exposé celui qui s'abstient d'user de ce tribunal où la justice est assise pour juger et devant lequel la conscience comparaît pour s'accuser. En lui vous chercheriez vainement cette circonspection, si nécessaire au chrétien, qui fait éviter jusqu'aux moindres péchés, cette pudeur d'âme qui est surtout le propre du prêtre et qui s'effarouche de la plus petite faute envers Dieu. Bien plus, cette incurie et cette négligence de soi-même aboutissent souvent à la désuétude plus grave encore du sacrement de pénitence, par lequel Jésus-Christ a le plus efficacement pourvu, dans son insigne miséricorde, à la faiblesse humaine. On ne saurait nier, et il y a bien plutôt à le déplorer, qu'il ne soit pas rare de voir des prêtres, qui détournent les autres du péché avec une éloquence enflammée, ne rien craindre de pareil pour eux et s'encrouter dans leurs fautes ; qui exhortent et pressent les autres à se hâter de laver par le rite sacramentel les souillures de leur âme, et d'y mettre pour leur compte la plus grande négligence jusqu'à attendre des mois entiers ; qui sont habiles à répandre l'huile et le vin salutaires sur les plaies d'autrui, et rester eux-mêmes blessés sur la route, sans avoir soin de réclamer le secours d'une main fraternelle qui est tout près d'eux. Hélas ! combien il en est résulté et il en résulte encore, çà et là, d'indignités à l'égard de Dieu et de l'Eglise, de maux pour le peuple chrétien et de hontes pour le sacerdoce !

Et Nous, chers fils, pendant que nous faisons, par devoir de conscience, ces observations, Notre âme se remplit d'amertume et Notre voix éclate en gémissements. Malheur au prêtre qui ne sait pas tenir sa place et qui souille, par ses infidélités, le nom du Dieu saint à qui il doit être consacré ! La corruption des grands est la pire. « Or, grande est la dignité des prêtres, mais grande aussi est leur déchéance s'ils pèchent : réjouissons-nous de leur élévation, mais tremblons pour leur chute ; il y a moins de joie pour s'être élevé en haut que de douleur pour être tombé des sommets (S. Hieron. in Ezech., l. XIII, c. XLIV, v. 30).

Malheur donc au prêtre qui, oublieux de lui-même, perd le zèle de la prière, qui a le dégoût des lectures pieuses, qui ne rentre jamais en lui-même pour écouter la voix de sa conscience accusatrice ! Ni les plaies saignantes de son âme, ni les gémissements de l'Eglise sa mère ne toucheront le malheureux, jusqu'à ce que le frappent ces terribles menaces du prophète : « Endurcis le cœur de ce peuple, bouche-lui les oreilles, ferme-lui les yeux, afin qu'il ne voie plus de ses yeux, qu'il n'entende plus de ses oreilles et qu'alors il comprenne dans son cœur, qu'il se convertisse et que je le guérisse » (Is., VI, 10). Que le Dieu riche en miséricordes écarte de chacun de vous, chers fils, ce triste oracle ; ce Dieu voit au fond de Notre cœur, et le sait exempt de toute amertume envers qui que ce soit, mais rempli d'un amour de pasteur et de père envers tous ! « Car quelle est notre espérance, et notre joie, et notre couronne de gloire ? N'est-ce pas vous devant Jésus-Christ Notre-Seigneur » (I Thess., II, 19).

Mais vous voyez vous-mêmes, qui que vous soyez, en quels malheureux temps l'Eglise se trouve par un secret dessein de Dieu. Considérez aussi et méditez combien sacré est le devoir qui vous lie, afin que vous, qui avez été dotés par elle d'une si haute dignité, vous vous efforciez aussi d'être avec elle et de l'assister dans ses épreuves. C'est pourquoi, en ces temps plus que jamais, une haute vertu est nécessaire au clergé ; une vertu exemplaire, ardente, active, prête enfin à faire de grandes choses et en supporter de lourdes pour Jésus-Christ. Et il n'y a rien que Nous demandions et que Nous désirions avec

Archives diocésaines de Quimper et Léon

plus d'ardeur pour vous et pour chacun de vous. Qu'en vous donc brille d'une splendeur inaltérable la chasteté, le plus bel ornement de notre ordre sacerdotal. Par l'éclat de cette vertu, de même que le prêtre devient semblable aux anges, ainsi il apparaît plus vénérable au peuple chrétien et devient plus fécond en fruits de salut. Que le respect et l'obéissance promis par lui à ceux que le Saint-Esprit a établis pour régir l'Eglise s'accroissent continuellement ; et surtout que les esprits et les cœurs soient enchaînés par les liens toujours plus resserrés de la fidélité dans la soumission si justement due à ce Siège apostolique. Qu'en vous tous domine aussi une charité, qui ne cherche en rien ses avantages, afin que, après avoir réprimé en vous les aiguillons des jalousies et des ambitions propres à la nature humaine, tous vos efforts tendent, dans une fraternelle émulation, à l'accroissement de la gloire divine.

« La grande multitude des anémiques, des aveugles, des boiteux, des malingres, » cette multitude si malheureuse, attend les bienfaits de votre charité ; elles les attendent surtout, ces masses de jeunes gens, espoir chéri de la société et de la religion, entourés qu'ils sont de toutes parts de « mensonge et de corruption ». Appliquez-vous avec ardeur, non seulement à leur faire le saint catéchisme, ce que Nous vous recommandons de nouveau et avec plus de force encore, mais aussi à mériter excellemment d'eux tous par toutes les ressources et les industries de votre zèle. Œuvres d'assistance, de patronage, de correction, de paix : que par tous ces moyens vous cherchiez et que vous ayez à cœur de gagner ou de conserver des âmes à Jésus-Christ. Oh ! combien ses ennemis travaillent, peinent, s'agitent de leur côté, pour la perte, aujourd'hui si énorme, des âmes ! C'est de cette gloire de la charité que l'Eglise catholique se réjouit et se glorifie dans son clergé, qui propage la paix chrétienne, qui apporte le salut et la civilisation jusqu'au sein des peuples barbares, chez qui, au prix de ses immenses travaux et souvent même de son sang, le royaume du Christ s'étend de jour en jour et la foi chrétienne est consacrée et rendue plus auguste par de nouvelles victoires. Que si, chers fils, l'envie, la médisance, la calomnie répondent, comme il arrive souvent, aux offices extérieurs de votre charité, n'allez pas pour cela succomber de tristesse à la tâche, « ne vous découragez pas en faisant le bien » (II Thess., III, 13). Ayez devant les yeux ces phalanges de martyrs, aussi éminentes en nombre qu'en mérites, qui, à l'imitation des apôtres, au milieu des opprobes les plus cruels supportés pour le nom du Christ, « allaient joyeux et, maudits bénissaient. » Car nous sommes les fils et les frères des saints, dont les noms brillent au livre de vie et dont l'Eglise célèbre les mérites : « Nous n'acceptons pas que vous nous imputiez à crime notre gloire ! (I Macch., IX, 10.) »

L'esprit de la grâce sacerdotale étant restauré et ancré dans

les ordres du clergé, Nos autres projets de réforme, tous, n'en auront que plus d'efficacité, avec l'aide de Dieu. C'est pourquoi il nous paraît bon d'ajouter quelques conseils à ce que Nous avons déjà dit plus haut, au sujet des moyens propres à conserver et à entretenir cette grâce. Il y en a un d'abord, connu et recommandé par tout le monde, mais que tous ne pratiquent pas également, ce sont les retraites avec les exercices dits spirituels ; elles doivent avoir lieu une fois par an, autant que possible, soit en privé, soit, ce qui vaut mieux, en commun, pour que le fruit en soit plus abondant, sous la réserve toutefois des prescriptions épiscopales. Nous avons déjà assez fait ressortir les avantages de cette institution, dont l'utilité Nous a paru l'emporter sur toute autre pour ce qui concerne la discipline du clergé romain (Ep. *Experiendo* ad Card. in Urbe Vicarium, 27 Déc. 1904). Et il ne sera pas moins bon pour les âmes que des retraites de ce genre aient lieu, chaque mois, pendant quelques heures, soit en particulier, soit en commun. Nous voyons favorablement cet usage des recollections mensuelles s'établir dans plusieurs endroits, d'après les recommandations des évêques eux-mêmes et quelquefois même sous leur présidence.

Nous avons à cœur aussi de vous recommander d'établir entre vous des unions étroites de prêtres, comme il convient pour vous, sous la sanction et la direction de l'autorité épiscopale. Il est recommandable surtout qu'ils s'unissent en sociétés, soit pour s'assurer de mutuels secours contre les malheurs, soit pour défendre l'intégrité de leur honneur et de leurs fonctions contre les attaques ennemies, ou pour tout autre objet de ce genre. Mais il importe surtout de former des unions pour l'usage de la liberté de l'enseignement chrétien, et surtout pour la conservation plus efficace de la vocation ecclésiastique, pour la sauvegarde des intérêts des âmes, en mettant en commun les pensées et les efforts. Les annales de l'Eglise attestent, pour les temps où les prêtres, en certains pays, vivaient en communauté, quels heureux résultats avait ce genre d'association. Qui empêcherait, de notre temps, de le rétablir avec opportunité, en certains endroits ? Ne pourrait-on pas en attendre, avec raison, pour l'avantage de l'Eglise, les mêmes fruits qu'autrefois ?

En fait, il ne manque pas de communautés de ce genre, munies de l'autorisation des évêques, et elles sont d'autant plus utiles que l'on y entre plus vite et au début même du sacerdoce. Nous-même à l'époque où Nous remplissions la charge épiscopale, Nous en avons fondé une dont l'expérience Nous a montré l'avantage et que Nous continuons à entourer, ainsi que d'autres semblables, de Notre particulière bienveillance. Ces adjuvants de la grâce sacerdotale et d'autres que la prudence éclairée des évêques pourrait leur inspirer, selon les circonstances, vous chers fils, appréciez-les et employez-les

Archives diocésaines de Quimper et Léon

afin que, de jour en jour, « vous marchiez plus dignement dans le chemin de la vocation à laquelle vous avez été appelés » (Ephes., IV, 1), honorant votre ministère et parachevant en vous la volonté de Dieu, qui est « votre sanctification ».

Ce sont là Nos pensées les plus habituelles et Nos plus constantes sollicitudes : aussi, les yeux levés au ciel, renouvelons-Nous fréquemment, pour le clergé tout entier, la prière même de Jésus-Christ : « Père saint, sanctifiez-les (Joan., XVII, 11, 17) ». Nous sommes heureux qu'un grand nombre de fidèles de toute condition, soucieux de notre bien et de celui de l'Eglise, s'associent à Nous dans cette prière ; et même Nous avons ce bonheur que beaucoup d'âmes généreuses, non seulement dans les cloîtres, mais au milieu même de la vie du siècle, s'offrent en victimes à Dieu dans ce but, par une intention continuelle. Que Dieu agrée, comme un suave parfum, leurs pures et sublimes prières et qu'Il ne dédaigne pas non plus Nos très humbles supplications. Que dans sa bonté et sa providence Il nous soit en aide, Nous l'en supplions, et que du très saint Cœur de son Fils, il répande sur tout le clergé des trésors de grâce, de charité et de toute vertu. Enfin, il Nous est doux, chers fils, de vous exprimer toute Notre reconnaissance pour les vœux et souhaits que vous Nous avez offerts, sous toutes les formes de la piété, à l'occasion du cinquantième anniversaire de Notre sacerdoce, et afin qu'en retour Nos vœux vous arrivent aussi et soient plus efficacement exaucés, Nous voulons les confier à l'auguste Vierge-Mère, Reine des apôtres. Elle a illustré, en effet, avec eux par son exemple, ces heureux commencements du sacerdoce, en leur montrant comment ils devaient persévérer dans la prière, jusqu'à ce qu'ils fussent revêtus de la vertu d'en-haut ; et cette vertu, elle la leur a certainement obtenue plus étendue, en même temps qu'elle l'a accrue et fortifiée de ses conseils, pour l'heureux succès de leurs travaux. Et maintenant, Nous souhaitons, chers fils, que la paix du Christ exulte dans vos cœurs avec la joie du Saint-Esprit ; ayez-en pour gage la bénédiction apostolique que Nous vous accordons à tous très affectueusement.

Donné à Rome, près Saint-Pierre, le 4 Août 1908, au commencement de la sixième année de Notre Pontificat.

PIE X, PAPE.

Indulgences. — Un décret de la S. C. des Indulgences, en date du 28 Juin 1908, a concédé des Indulgences en faveur de quelques actes de dévotion envers Notre-Seigneur au Saint-Sacrement. Elles peuvent être gagnées *toties quoties* et sont applicables aux âmes du Purgatoire.

1. Une indulgence de *cent jours* pour la récitation de l'invocation suivante, en faisant *la génuflexion devant le tabernacle* où se trouve la sainte Eucharistie : *Jésus, mon Dieu, je vous adore ici présent dans le sacrement de votre amour.*

2. Une indulgence de *trois cents jours* pour celui qui récite cette même invocation pendant qu'il fait *la génuflexion à deux genoux* devant le Saint-Sacrement solennellement exposé.

3. Une indulgence de *cent jours* pour celui qui fera un signe extérieur de respect en passant devant une église ou un oratoire où la sainte Réserve est conservée (1).

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Intentions recommandées aux prières.

I. — **L'Eglise et la France. Les œuvres catholiques.**

II. — **Retraite ecclésiastique (pour les professeurs),** *du 21 au 25 Septembre.*

III. — **Retraites de soldats :**

QUIMPER, 1re retraite, du *15 au 19 Septembre ;*
— 2e retraite, du *22 au 26* —
— 3e retraite **(française),** du *26 au 30 Septembre.*
LESNEVEN, 1re retraite, du *15 au 19* —
2e retraite, du *22 au 26* —
QUIMPERLÉ, du *22 au 25* —
MORLAIX *(La Salette),* du *22 au 26* —

La retraite pour les Tertiaires, à la Salette (Morlaix), est retardée de trois semaines ; elle commencera le 25 Octobre au lieu du 4.

Retraite des Professeurs. — On rappelle que tous les professeurs et surveillants y sont convoqués. Ceux qui en auraient été dispensés sont priés d'en donner avis à M. l'Econome du Grand-Séminaire.

Avis de service anniversaire. — On nous prie d'annoncer qu'un service anniversaire pour le repos de l'âme de M. Sagot, mort recteur de Plougonvelin, sera célébré dans cette paroisse le mercredi 23 Septembre, à 10 heures.

Il est de notre devoir de mettre en garde les fidèles contre les journaux dont la lecture peut leur être nuisible ou dangereuse. Au nombre de ces journaux nous avons le regret de ranger désormais *ar Bobl,* de Carhaix, qui, dans un récent article (2) — non désavoué depuis, au contraire, — sur la question de la « natalité » et celle de la désertion des campagnes, soutenait des thèses nettement contraires à la morale chrétienne et au droit de propriété. Ce n'est pas — ou ce n'est plus — un journal à lire ni à recevoir.

---

(1) Ce signe extérieur peut être, pour les hommes, se découvrir, pour les femmes, faire le signe de la croix.

(2) Numéro du 29 Août 1908.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Les retraites de soldats. — I. Dans quelques jours, vont avoir lieu, comme d'habitude, aux quatre centres ordinaires, les retraites pour les soldats ayant terminé leur service militaire et spécialement pour les conscrits appelés sous les drapeaux. On sait quels dangers les attendent dans le nouveau milieu où ils vont se trouver. Combien de bons jeunes gens se sont perdus à la caserne, faute d'avoir été prémunis contre les assauts qui seront livrés à leur foi comme à leur vertu, faute d'avoir pu se tracer une ligne de conduite appropriée à leur nouvelle existence!

Nous n'avons pas besoin d'insister près de nos confrères pour qu'ils recommandent ces retraites dont le succès dépend surtout d'eux, et dont la nécessité se fait plus urgente encore que par le passé : en effet, les périls que courent les jeunes militaires dans les villes de garnisons se sont encore accrus par suite des obstacles mis au ministère du prêtre auprès du soldat et de la guerre ouverte faite partout à l'idée religieuse.

A la retraite, on mettra les partants en garde contre les dangers de leur vie nouvelle, on leur indiquera les moyens de rester chrétiens quand même, et aussi on les initiera aux détails de la vie de caserne, si pénibles parfois pour un débutant; pour les soldats libérés, il est à désirer qu'ils viennent également nombreux à la retraite où ils répareront les défaillances et misères morales, oublieront les impressions mauvaises du passé, pour reprendre, dans leurs familles et leurs paroisses, les solides habitudes chrétiennes d'autrefois.

II. **Retraite française.** — Nous recommandons d'une façon toute spéciale la retraite française qui sera donnée, à Quimper, du 26 Septembre soir au 30 Septembre au matin. Elle est destinée aux jeunes soldats : ouvriers, employés et commerçants et même aux étudiants ou jeunes gens de l'enseignement secondaire.

Nous faisons appel aux prêtres des paroisses, aux directeurs des patronages et cercles d'études afin que ce premier essai de **retraite française** de soldats ait le succès désirable.

Prière d'envoyer au plus tôt les adhésions à M. le chanoine Messager, aumônier de la Retraite, à Quimper.

Association catholique de la Jeunesse Française. — Plusieurs cercles d'études de notre région, ceux d'Audierne, de Douarnenez, d'Esquibien et de Tréboul ont reçu, ces temps derniers, la visite de M. H. Reverdy, avocat à la cour d'appel de Paris et ancien président de l'A. C. J. F.

Ce fut certainement un grand plaisir pour les jeunes gens de ces cercles d'études d'entendre la parole, si éloquente dans sa simplicité, de cette homme d'action qu'est M. Reverdy. Mêlé depuis de longues années au mouvement catholique, il pouvait mieux que tout autre exposer d'une façon bien précise ce que doit être l'action des œuvres de jeunesse.

Depuis que la Révolution française est venue, en adoptant dans la législation les principes individualistes des philosophes du XVIIIe siècle, empêcher l'organisation de toutes associations, les catholiques ont constamment reculé devant leurs adversaires entre les mains desquels ils ont vu passer successivement toutes les œuvres dont ils étaient les créateurs. Depuis la loi de Séparation, ils ont atteint certainement le dernier degré de leur décadence.

Faut-il en conclure que tout est perdu? M. Reverdy affirme, au contraire, qu'il y a de puissants motifs d'espérer et de reprendre confiance. D'abord, les classes intellectuelles reviennent de plus en plus vers le catholicisme, d'autre part l'individualisme par ses excès mêmes soulève contre lui les classes ouvrières dont il est impuissant à améliorer la condition. Enfin, ne voyons-nous pas de vaillantes phalanges de jeunes gens qui, s'inspirant des principes catholiques, et volontairement soumis à l'influence de l'Eglise, viennent se jeter dans la mêlée sociale? Et en face des doctrines utopiques du socialisme, l'Association catholique de la Jeunesse Française dresse un programme raisonnable et pratiquement réalisable qui consiste à réorganiser, d'après les principes chrétiens, les organismes sociaux naturels : la famille, la profession et la cité.

Souhaitons que les idées exposées par M. Reverdy deviennent celles de tous les jeunes gens qui l'ont écouté, et que, persuadés de la force de l'association, ils viennent joindre leurs efforts à ceux de leurs camarades de l'A. C. J. F.

...

Ligue Patriotique des Françaises. — PONT-AVEN. — Le mercredi 2 Septembre, s'ouvrait, à Pont-Aven, une retraite de jeunes filles qui a eu un plein succès, grâce au zèle et à l'esprit d'initiative du Pasteur qui dirige cette paroisse. Plus de 100 jeunes filles, appartenant la plupart à la classe ouvrière et commerçante de cette petite ville, sont venues se retremper, sous l'habile direction de M. l'abbé de Penfentenyo, dans le zèle et l'amour de Dieu. Sa parole entraînante, convaincue et parfois austère, a fait le plus grand bien à cette jeunesse, qui est sortie de la retraite profondément remuée.

Sa Grandeur Mgr Duparc avait envoyé aux retraitantes, avec ses encouragements, sa paternelle bénédiction.

Nous espérons le plus grand bien de ces retraites et nous formons le vœu ardent qu'elles se multiplient dans les centres où la Ligue a formé des groupements et sections de jeunes filles.

ERGUÉ-GABÉRIC. — **Grand Pardon de Notre-Dame de Kerdévot,** *le dimanche 13 Septembre.* — Le *samedi 12,* à partir de 2 heures de l'après-midi, confessions. — A *4 heures,* vêpres; procession, suivie de la bénédiction du T. Saint-Sacrement. Confessions jusqu'à 6 h. 1/2.

Le *dimanche 13,* à partir de *5 heures,* les messes se succède-

Archives diocésa s d Quimper et Léon

ront sans interruption jusqu'à la grand'messe. — A *10 heures*, grand'messe chantée par M. le chanoine Quidelleur ; sermon par M. Le Sann, recteur de Plougonven.

A *3 heures*, vêpres solennelles ; procession ; bénédiction du T. Saint-Sacrement.

N. B. Une indulgence plénière, applicable aux âmes du Purgatoire, peut être gagnée (aux conditions ordinaires) par les pèlerins de Kerdévot : 1° aux deux Pardons, c'est-à-dire le dimanche de *Quasimodo* et le 2e dimanche de Septembre ; 2° le 4e vendredi du Carême.

SAINT-POL DE LÉON

Fête de la Translation des Reliques (6 Septembre 1908).

Lorsque, au début du printemps, Mgr l'Evêque nous fit cette première visite dont le souvenir nous est resté si cher, notre joie reçut comme un prolongement, par la pensée que Sa Grandeur viendrait encore honorer de sa présence sa seconde cathédrale, lors des solennités de Septembre. Notre espoir s'est trouvé pleinement réalisé, et il nous a été donné de revivre la journée d'enthousiasme où la population de Saint-Pol fêtait, en Mars dernier, la réception de son nouveau Pasteur.

Les premières vêpres sont à peine terminées, samedi, que les joyeuses envolées du carillon, passant sur la ville et les campagnes, annoncent à toute la paroisse l'arrivée de Monseigneur, qu'accompagne M. le chanoine Cogneau, vicaire général. M. le chanoine Treussier, curé de Saint-Pol, et M. Cardinal, supérieur de Saint-Joseph, ainsi que de nombreux prêtres, saluent Sa Grandeur à la gare.

Fière d'être toujours en harmonie avec son clergé, heureuse de se rencontrer encore aujourd'hui dans la spontanéité de son enthousiasme avec le désir exprimé par M. le Curé, la population a tenu à ce que la solennité revêtit un caractère grandiose. Le religieux empressement à suivre le triduum préparatoire et à s'approcher des sacrements, l'entrain avec lequel tous prennent part à la fête, témoignent bien de la profondeur et de la vérité du culte que les paroissiens veulent rendre à leur saint Patron, et en même temps de la joie qu'ils éprouvent de posséder leur Père et leur Pasteur.

† †

Bientôt, à la tombée de la nuit, s'organise cette splendide procession aux flambeaux si impatiemment attendue de tous en son retour annuel. Oh ! ce n'est pas l'ampleur des cortèges de Lourdes, les masses innombrables, les milliers et milliers de petites flammes qui voltigent là-bas devant le Rosaire ! Mais que d'autres caractères pour racheter cette infériorité numérique ! Rien ici qui donne l'impression d'une cohue.

C'est l'ordre parfait, c'est le calme, c'est la gravité de la piété bretonne. C'est encore la beauté spéciale de notre pays, le soir. On connaît le dicton du tourisme : « L'aurore dans les montagnes, le crépuscule sur les côtes ! » De fait, la soirée est d'une limpidité merveilleuse. Là-haut, sur nos têtes, scintillantes comme la lueur de nos cierges, s'allument les étoiles dont le doux regard fait passer en nos âmes quelque chose de leur éternelle sérénité. Après l'agitation du travail ou des affaires, dans la paix reposante de la fin du jour, la procession se fait recueillie et étrangement impressionnante.

Symbolique aussi. Tous ces chrétiens portant en main leur lumière, chantant leur prière et leurs croyances, ne serait-ce point le chœur des vierges prudentes et sages de l'Evangile ?

C'est, de plus, une évocation du passé : sur cette terre où jadis des peuples étaient assis dans les ténèbres et les ombres de la mort, brillent maintenant les clartés de la foi que les générations transmettent aux générations ; et, à ce souvenir rapide, la gloire n'en ressort que mieux de ce Pol Aurélien qui, il y a déjà quatorze siècles, embrasa les cœurs, illumina les esprits, alluma ici le feu que le Maître avait apporté à la terre, et dont l'œuvre ne connaît pas la caducité.

Il n'y a pas jusqu'au parcours même de notre cortège qui n'amène, par les noms à consonnance ancienne que nous rencontrons, une réviviscence fugitive des siècles écoulés. D'abord, la place du Petit-Cloître ; tout auprès, les rues des Vieilles-Ursulines, de la Psalette ; voici, en suivant la rue des Minimes, que nous passons près du Vézen-Dan, où saint Pol dut abattre l'arbre qu'adoraient nos ancêtres :

El lanneier hag er c'hoajou,
Men-hir, dolmen ar fals doueou,
Dre nerz ar zant 'zo diskaret,
Ha kroaz ar C'halvar 'zo savet.

Et les louanges du Saint de monter plus affectueuses et plus reconnaissantes vers le ciel étoilé, cependant qu'autour de nous s'éclairent les façades magnifiquement illuminées de toutes les demeures.

Juste au moment où s'embrasent les tours de la cathédrale, notre cortège débouche sur la grande place, à laquelle les multiples lacets mouvants de la procession communiquent un aspect des plus pittoresques. Dès que Monseigneur y parvient, tous s'arrêtent et on entonne le *Credo* royal. Cent fois entendu, il saisit toujours. Nous sommes loin à cet instant des mièvreries d'une certaine musique dite religieuse. A la foi bretonne, robuste et pleine de vitalité, il faut, pour se traduire, un chœur immense aux sonorités puissantes. Le chant ici n'est que la traduction adéquate des sentiments intimes de tous.

A la rentrée à la Basilique, Monseigneur dégage, avec le charme habituel de sa parole, la signification de la fête d'aujourd'hui.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Quelle est, mes bien chers frères, cette force qui met tout ce peuple en mouvement, et l'arrache à la paix de ses demeures ; quelle est la pensée qui le pousse, quelle est l'idée qui, en ce moment, traverse son esprit et son cœur ? Est-ce l'appel adressé par un clergé très zélé, très dévoué, aidé d'une manière si intelligente, si généreuse par les autorités municipales ? Non, rien de cela ne suffit à expliquer la manifestation dont j'ai été le témoin et à laquelle j'ai tenu à participer moi-même. Il a fallu une voix plus éloquente que tout, la voix de celui qui fut le premier anneau de la chaine glorieuse des soixante-huit pontifes dont s'honore votre ville épiscopale. C'est la voix de Pol Aurélien.

C'est lui qui, ce soir, est allé vous appeler les uns après les autres. C'est lui qui a dit à chacun de vous : « Rends ton âme aussi croyante, rends ton cœur aussi simple, aussi soumis à la volonté du bon Dieu, qu'autrefois tes ancêtres quand je vins en ce pays. » Et celui qui, au son de sa cloche merveilleuse, attirait jadis vos pères dociles, vous a attirés aujourd'hui et vous a rendus tels que le veut le bon Dieu dont il était et est toujours l'organe.

Car les morts parlent : *Defunctus adhuc loquitur*. C'est vrai des saints incontestablement. Leur voix puissante au ciel ne cesse pas d'être éloquente sur la terre, et ils peuvent continuer d'exercer avec fruit, au milieu des fils et des petits-fils, l'apostolat qu'ils ont exercé au milieu des ancêtres. Leur voix n'a rien perdu de leur ardeur, de leur élan, de leur portée ; au contraire. Car c'est la voix sensible à l'âme, c'est la voix de l'âme elle-même, et l'âme a toujours le moyen de se rapprocher des autres âmes.

Quand, au fond de sa tombe, le corps gît dans la poussière, l'âme devient plus aimante, plus croyante, plus dévouée, et elle prend les cœurs des enfants et des petits-enfants, comme elle prenait les cœurs des pères. Elle vous prend aujourd'hui, l'âme de saint Pol, comme à toutes les heures tristes ou joyeuses que vous avez traversées. C'est bien lui qui vous rassemble encore ce soir dans cette fête de famille. C'est à lui que vous devez reporter tous les sentiments qui remplissent maintenant vos cœurs et toutes les pensées qui remplissent vos intelligences ; vous devez vous le représenter vivant au milieu de vous. Le mort parle toujours, il parle de façon plus claire encore et plus chrétienne qu'autrefois : *Semper vivens ad interpellandum pro nobis*. J'applique à saint Pol les paroles que l'Ecriture applique à N. S. Jésus-Christ lui-même. Il n'y a pas deux saint Pol, l'un vivant au ciel, l'autre mort sur la terre ; il est toujours vivant, votre saint patron, et vient vers vous, non pas défunt encore une fois, mais toujours vivant, vous conduisant, vous soutenant. Vous pouvez l'invoquer dans votre cœur, vous pouvez l'apercevoir dans votre intelligence, tel qu'il était aux yeux des chrétiens du VII^e^ siècle, avec l'auréole de sa mission glorieusement et fructueusement remplie, et c'est bien lui qui vous rappelle aujourd'hui les vérités anciennes et toujours nouvelles.

De même que jadis il était accueilli, avec quelle affection et quel bonheur vous vous en doutez bien, de même qu'alors le pays tout entier s'agitait et allait vers lui, de même aujourd'hui vous vous levez pour l'accueillir, afin qu'il vous adresse les mêmes leçons, qu'il vous prêche les mêmes vertus, et qu'il vous fasse entendre les mêmes vérités qu'autrefois il faisait entendre à tous, et aux chefs de la famille, et aux chefs de la cité.

Ce soir, en vous livrant au sommeil, vous lui confierez les destinées

de tous ceux qui vous sont chers. Vous lui direz : « L'heure est venue d'exercer sur eux votre protectorat de façon plus attendrie, plus effective, plus puissante. Je vous présente tous ceux que j'aime et moi-même pour que vous nous bénissiez. »

Ce soir lui appartient, mais demain lui appartient encore plus. Demain matin, l'heure venue, la plupart s'approcheront de la Sainte Table et se livreront avec une douce familiarité au Dieu de l'Eucharistie que saint Pol a prêché. Vous ne pouvez pas lui faire de joie plus profonde, car il verra en vous des enfants fidèles qui l'imitent, qui sont en communauté complète d'âme, de sentiment et de pensée avec lui, et qui ont une générosité absolue pour le bon Dieu.

Et quand, représentant de Dieu, je célèbrerai demain la sainte messe en l'honneur de votre saint Patron, quand je lui demanderai : « Les paroissiens de cette ville, en êtes-vous content ? Certes, belles sont les décorations des demeures, et magnifiques les illuminations. Pourtant tout cela n'est que le dehors. Mais êtes-vous content des âmes, êtes-vous content des cœurs ? » Saint Pol et Jésus me répondront : « Oui, les âmes sont préparées comme il convient à la fête qui va se célébrer, il n'y a rien à leur reprocher, elles sont venues droites, loyales, bien disposées, elles ont suivi la voie qui leur était indiquée. » Heureux ces paroissiens ! Saint Pol doit être content de les bénir, et il doit dire : « Il n'y a rien de changé ! »

Cependant, il y a bien des choses qui changent, il y a des progrès légitimes. Changée, la vieille Cathédrale de jadis, changée la triple enceinte du château de Saint-Pol, changé le pays par les cultures très savantes, mais rien n'est changé dans les âmes, et à ne considérer que l'extérieur, les âmes d'aujourd'hui valent bien celles du VII^e^ siècle....

Mais vous, non plus, vous n'avez pas changé, ô glorieux Saint ; c'est pourquoi nous célébrons, une fois de plus, l'alliance entre le chef de famille et la famille tout entière, et nous vous demandons que nous soyons toujours bien gardés sous votre protection très paternelle. Ainsi soit-il.

On chante ensuite le *Tantum ergo*, puis, dans le rayonnement de son ostensoir, Jésus, porté par les mains du pontife, nous bénit.

Dimanche.

La cathédrale est comble, quand, au coup de 10 heures, Monseigneur fait son entrée au chœur. Sa Grandeur officie, assistée au trône pontifical par M. le chanoine Quéinnec, curé de Taulé, et M. Cardinal, et à l'autel par M. Derrien, recteur de Plouézoc'h, diacre, et de M. Prigent, aumônier de Trélazé, sous-diacre. M. Livinec, recteur de Plouénan, dirigera les cérémonies avec une aisance de tacticien rompu au métier.

Après l'Evangile, la parole si apostolique et si goûtée de M. Tanguy, curé de Plougastel-Daoulas, nous retrace la miraculeuse et féconde existence de Pol Aurélien et nous excite à renouveler nos sentiments de gratitude à l'égard du saint apôtre qui donna à nos aïeux la vie précieuse entre toutes, la vie de la grâce destinée à s'épanouir dans la gloire.

L'office se poursuit, dans toute la pompe des cérémonies pontificales et avec toutes les beautés que la liturgie a su rassembler dans nos messes solennelles. Comme hier soir, le *Credo* s'élève

Archives diocésaines de Quimper et Léon

puissamment chanté, et de véritables houles sonores roulent sous les arceaux de pierre. Puis Monseigneur, d'une voix singulièrement expressive dans sa douceur grave, nous fait entendre la préface, cette préface si majestueuse que Mozart, dit-on, eût donné toute sa gloire pour l'avoir composée.

A l'élévation, l' « Harmonie Sainte-Cécile », de Landerneau, salue, d'un andante suave, la venue de Jésus descendu sur l'autel entre les mains du Pontife, pendant que prie la foule recueillie.

L'office s'achève par la bénédiction de Monseigneur. Nous sortons, aux accents d'un brillant pas redoublé.

†

A la table du presbytère, que M. le Curé a réussi à élargir, à la mesure de son cœur, pour nous accueillir tous, des toasts sont prononcés, tantôt très familiers, tantôt très élevés, et — nous sommes en France — très spirituels.

Nous avons la bonne fortune de reproduire *in extenso* celui de M. le Curé-Archiprêtre.

MONSEIGNEUR,

Voici la douzième année que les fêtes de Saint-Pol ont l'honneur d'être présidées par le premier pasteur du diocèse. Douze ans ! c'est deux ans de plus que n'en demande le droit pour établir une coutume, même quand les faits se passent à l'insu de l'autorité. Or, la coutume crée des obligations et confère des droits. *Intelligenti pauca*.....

Monseigneur, le premier dimanche de Septembre n'est plus pour votre Grandeur une date libre. Elle appartient aux Saint-Politains. Ils m'en voudraient de ne pas vous le rappeler dès aujourd'hui. Pourrais-je, d'ailleurs, vous dire d'une façon plus expressive à quel prix nous mettons l'honneur de votre visite et quelle joie elle nous procure ?

Cette joie, laissez-moi vous l'avouer, Monseigneur, est, je ne dirai pas doublée — l'expression dépasserait ma pensée, elle aurait surtout l'inconvénient très grave d'être inexacte au regard du droit canonique, l'évêque et son vicaire général ne font pas deux — je dirai donc, tout simplement que ma joie est grandement accrue par la présence à, vos côtés de M. Cogneau. Et je suis sûr d'être un interprète fidèle en vous assurant que ces sentiments sont partagés par tous les confrères qui m'entourent. Comme moi, ils ont applaudi au choix que Votre Grandeur a fait de ce prêtre éminent, pour l'associer aux soucis et aux labeurs d'un gouvernement plus difficile que jamais.

Merci, Monsieur le Maire et Monsieur le Député, d'avoir bien voulu répondre à mon invitation. Vous le voyez, Monseigneur, ici nous vivons sous le régime de « l'entente cordiale ». Les deux pouvoirs sont associés dans une étroite union, dans une collaboration constante, et j'ajoute féconde en résultats de tout ordre. Merci aussi à vous, mes chers confrères, d'être venus si nombreux m'apporter votre concours et rehausser par votre présence l'éclat de cette fête. Il va sans dire que j'exprime tout particulièrement ma reconnaissance au panégyriste breton de notre glorieux Patron. L'éloge de M. Tanguy n'est plus à faire. Il y a beau temps que sa parole ardente et tout apostolique se fait entendre dans nos paroisses, produisant partout d'abondants fruits de salut. Et je m'imagine que les Saint-Politains, en l'entendant, ont dit après tant d'autres : « *Nag a draou kaer a zo renket e penn an Aotrou-se.* »

Après M. le Curé, nous entendons M. le comte de Guébriant, qui offre à Monseigneur l'hommage de son respectueux attachement et de son filial dévouement, puis M. de Mun, qui déclare vouloir consacrer « les restes d'une voix qui meurt et d'une ardeur qui s'éteint » à la défense des nobles causes qui ont pris son existence entière, et enfin Monseigneur qui, avec une délicatesse vraiment paternelle, sait trouver pour chacun le mot gracieux et juste qui va au cœur.

†

De nouveau, la foule s'entasse dans la cathédrale; bien avant la fin des vêpres, les premiers rangs de la procession doivent commencer à sortir et à défiler : le cortège sera superbe sous ce soleil, tempéré quoique radieux, de Septembre. Nous nous acheminons lentement, entre deux haies compactes de spectateurs qui, au passage, s'agenouillent sous la bénédiction de Monseigneur.

A tous les coins de rues, des appareils sont braqués sur nous ; avec le plus grand sans-gêne, on nous photographie, à bout portant, ni plus ni moins qu'un roi d'Angleterre en villégiature ! Si encore ils nous rendaient ce qu'ils trouvent devant leur diaphragme ! Mais non ! d'une procession qui, sans doute, tant pour l'art que pour la piété, vaut surtout par l'ensemble, ne prendre qu'un infime petit coin, c'est la mutiler. Evanoui aussi dans leurs plaques et pellicules, ce qui principalement flatte l'œil : les jeux de lumière sur les couleurs, les exquises nuances des opulentes bannières, les teintes variées des emblèmes et des oriflammes, les tons chauds des ornements ! Que deviendra, par exemple, dans l'uniformité grise de la carte postale, ce parterre de coquelicots mouvants qui attirent tous les yeux, c'est-à-dire, ces quatre-vingts enfants de chœur mignons comme des chérubins, aux cheveux bouclés, fiers comme des princes, qui, dans un ordre et un équilibre sans cesse instables, menacent de se débander presque à chaque pas, parce qu'ils comprennent qu'un beau désordre est un effet de l'art, et la plupart si menus, si menus qu'ils doivent se retrouver sans aucun étonnement en robe quand on leur met la soutane !

Ce qui ne sera pas non plus rendu, c'est l'entrain dans les cantiques, le brio des marches entraînantes de la « Sainte-Cécile », au rhythme impeccable, à la justesse satisfaisante pour tous, sauf, par endroits, pour les dillettanti intraitables dont l'oreille tient à percevoir le quart de demi-ton.

La rentrée s'opère avec ordre dans la basilique, à la lettre débordante d'auditeurs avides d'entendre Monseigneur. Car, ni d'avoir chanté la messe solennelle, ni d'avoir présidé, sous la chape lourde, la longue procession, n'a épuisé la bienveillante condescendance de Sa Grandeur qui tient encore à prononcer le panégyrique français de S. Pol Aurélien.

D'un thème rebattu, Monseigneur fait un sujet nouveau, riche en développements inédits.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Mes bien chers frères,

Je vous disais, hier soir, que les reliques des saints nous parlent. Après la procession d'aujourd'hui, je dois dire qu'elles marchent.

Après la mort, Dieu ne laisse pas ses saints au repos ; la Providence leur impose des travaux, elle les enlève à leur tombe pour leur procurer l'occasion d'un apostolat d'outre-tombe, et leur permettre d'exercer leur œuvre d'évangélisation au milieu de peuples qu'ils n'ont pu évangéliser de leur vivant.

C'est ainsi que presque tous nos saints bretons ont été, par le vent des persécutions ou de la guerre, jetés si loin de leur berceau et de leur tombe. Ils ont été enlevés, pour fuir la profanation et les violences, jusqu'aux extrémités de la France. Il a fallu aller les chercher et les reconquérir, pour les retourner dans leurs cathédrales.

Saint Pol a eu ce sort. Pour fuir les vieux Normands, il a fallu le jeter en exil. Il a accompli là-bas un ministère nouveau. Il a été au milieu de populations qu'il n'avait pas rencontrées quand il était moine, prêtre ou évêque sur cette terre. Son cadavre, la Providence l'a envoyé là-bas pour qu'il y fît des miracles, et qu'il y exerçât son ministère de protection.

Alors il a fallu le reconquérir ; nous ne l'avons pas, il est vrai, tout entier. Du moins nous avons sa tête et son bras ; par conséquent, nous avons la pensée ou le siège de la pensée, nous avons la parole, et aussi le geste, c'est-à-dire sa prédication tout entière.

Gardez-les précieusement entre tous les trésors, car il n'en est pas de plus précieux. Vous avez enchâssé ces reliques dans un reliquaire aussi remarquable par sa solidité que par son caractère artistique.

Or, ces reliques ne sont pas faites pour rester en vénération sur l'autel. Sans doute, il faut qu'elles soient là. On vient les voir et on parle au saint. On lui expose ses peines, ses joies, et ses espérances, on lui conduit les enfants de la famille, et les anciens avec les tout petits ; et Dieu sait quelles confidences touchantes sortent de ces cœurs très jeunes et de ces cœurs âgés demeurés très vivants. On vient, dis-je, lui parler. Moi-même j'ai rempli ce devoir, je me suis agenouillé à son autel, et je lui ai parlé du diocèse de Quimper et de Léon.

Oui, il est bon qu'il reste là. Mais il n'est pas bon qu'il y reste toujours ou qu'il y reste tout entier. De son vivant, il ne restait pas toujours dans son église. Sans doute, il s'y tenait pour donner audience à ses fidèles et remplir à leur égard son ministère religieux et pastoral. Mais souvent il sortait. Il allait dans vos rues et dans vos places. Il entrait dans vos demeures.

Depuis, à certaines époques, vous l'invitez encore à sortir comme autrefois et à visiter vos maisons. Vous envoyez des hommes choisis pour le prendre avec respect et amour, et le porter, pleins de vénération, pleins de foi et d'espérance, dans vos rues. Vous ornez vos demeures afin qu'il dise : « C'est comme autrefois ! Je sens autant de foi et d'amour pour moi que dans les temps très anciens ! » et alors il vient vous bénir. Ses grâces, il vient les répandre avec prodigalité, car son cœur est formé à l'image du cœur de son Dieu.

Il vient donc vers vous, mais point tout entier ; sa tête demeure ici. Tête de penseur, tête de saint, il faut que tu restes dans le voisinage du tabernacle et dans la présence bénie de ton Dieu, pour y puiser l'inspiration que tu dois répandre sur les hommes qui viendront te vénérer. Oui, quand vous venez le prier, la tête du saint vous écoute et elle vous répond.

Tête pleine de richesse et d'intelligence, temple de la science et de la sagesse, tête qui n'a connu que des pensées vertueuses et saintes, de laquelle n'est jamais sortie une parole malsaine ou impie, qui n'a pas jeté autour d'elle l'erreur, tête toujours pénétrée de la prudence et de la sagesse d'en haut, afin de pouvoir les livrer abondamment aux âmes ; tu n'as pas flatté les hommes au pouvoir, tu n'as pas essayé d'exciter dans l'âme populaire des passions, des ambitions, des injustices, tu fus la tête d'un homme toujours consciencieux, toujours juste, toujours sage ! Quelle leçon pour les hommes du temps où nous vivons, ou plutôt quelle leçon pour les hommes de tous les temps ! Elle a été toujours à travers tous les siècles comme l'ange du bon conseil, et elle le demeure si vous voulez venir souvent vous prosterner devant elle et lui dire les difficultés au milieu desquelles votre vie s'écoule. Priez-la de répandre sur la cité et sur ses chefs, sur les hommes et sur les jeunes gens, sur toutes les têtes qui rendent vos foyers si doux, l'esprit de sagesse et de dévouement, l'esprit chrétien en un mot. Priez-la pour qu'elle accorde à tous ceux qui, à un titre quelconque, s'occupent en cette ville de l'éducation et de l'instruction, soit primaire, soit secondaire, des vertus de lumière et de force, afin que jamais ils ne puissent se reprocher d'avoir laissé tomber dans une conscience d'enfant une parole ou un exemple qui puisse être, chez cet enfant, une occasion de scandale pour la vie entière ; afin que tous, dans les écoles et dans le collège, ne pensent et n'enseignent, toute leur vie, que ce qui est juste et sage, et qu'ainsi la vie chrétienne demeure, par toute la contrée, riche et féconde.

Si la tête ne sort pas, le bras sort. Il était porté, tout à l'heure, par des hommes du pays. Ce bras, saint Pol s'en servait pour baptiser, pour absoudre, pour sanctifier toute vie naissante, toute agonie commencée. Dans toutes les cérémonies il s'en servait pour bénir.

Bras d'un saint, Dieu en a fait un instrument de miracles ; il a fait reculer la mer envahissante, il a vaincu et enchaîné les monstres qui en voulaient à la paix publique ; au sens moral et au sens physique, il a fait jaillir des sources abondantes et rafraîchissantes ; il a rendu, par geste, la vue aux aveugles, l'ouïe aux sourds, la force aux paralytiques ; il a sonné cette cloche des miracles qu'on promenait dans vos rues avec piété et esprit de foi, cette cloche qui guérissait les malades et qui ressuscitait des morts ; et quand, vers sa centième année, il a été obligé, le pauvre vieux saint, de laisser retomber le long de son corps son bras fatigué, ce bras n'est pas demeuré inutile ; Dieu lui a donné de continuer à être le soutien de ceux qui sont faibles et défaillants, de ceux qui s'affaissent sous le poids de la tristesse, de la souffrance et de l'accablement. Combien de fois ce bras n'a-t-il pas réconforté ceux qui ne pouvaient plus marcher seuls ou droits !

Il agira encore ! Invoquez-le, en attendant qu'il ait sa gloire au ciel. Car si le saint a déjà la gloire de l'âme, il n'aura la gloire du corps qu'à la résurrection. Invoquez-le pendant que vous le possédez. Dans ce bras desséché, Pol Aurélien a toutes les vertus anciennes, et je souhaite qu'il les utilise pour vous venir en aide dans les moments difficiles, et pour vous défendre contre tous les dangers du corps et de l'âme que vous pouvez rencontrer.

La marche triomphale est achevée : les reliques du saint vont être replacées sur l'autel réservé. Gardez-les bien ! Le saint n'a pas voulu vous quitter. C'est en vertu d'un acte formel de sa volonté qu'il a été d'abord enterré ici et qu'il y est ensuite revenu. Répondez à cet acte de sa volonté par les actes de vos volontés pieuses et aimantes. Ces

Archivés diocésains de Quimper et Léon

reliques très précieuses, ces débris très sacrés et très saints, vous les avez entourés d'une gloire incomparable, il y a une dizaine d'années, lors de cette fête magnifique de la Translation dont toute la Bretagne a eu connaissance ; et les bénédictions de saint Pol sont descendues sur votre cité. Eh bien ! répondez à son amour par votre amour et à ses sacrifices et à son dévouement d'autrefois, par vos sacrifices et votre dévouement de chaque jour. Gardez-le pour qu'Il vous garde.

Il partage avec Notre-Dame du Creisker l'honneur insigne de défendre votre cité. J'associe en une seule parole, car je ne puis à cause de la fatigue, donner à cette idée tout le développement qu'elle comporte, j'associe le nom de Saint-Pol au nom de Notre-Dame du Creisker et je déclare qu'il y a grande joie au ciel, entre Marie et saint Pol, chaque fois qu'on sait unir en un seul, l'amour, la confiance et le culte qu'on leur adresse. Ainsi soit-il.

Puis, la cérémonie se termine pieusement par le chant du *Te Deum* et la bénédiction du T. Saint-Sacrement.

Le lendemain, lundi, à 7 heures, Monseigneur célèbre la sainte messe, à l'autel des reliques, pour les malades de la paroisse.

A 10 heures, est chanté un service solennel pour les anciens évêques et prêtres de Saint-Pol. M. Roué, ancien recteur de la Feuillée, officie, avec comme diacre et sous-diacre, M. Moal, vicaire à Guiclan, et M. Kervellec, professeur à l'Ecole Saint-Yves, à Quimper.

†

Nous voudrions, en terminant, exprimer notre gratitude à tous ceux qui, en une mesure quelconque, ont contribué à nous donner le spectacle de cette réconfortante manifestation religieuse, ou qui en ont été les organisateurs ; à la population tout entière qui, sans réserve, a apporté son concours, à M. le Curé et à ses dévoués Vicaires, enfin et surtout, à Monseigneur de Quimper, que nous aimons, en la circonstance, à saluer, avec une spéciale fierté, de son titre plus que jamais justifié, d'Evêque du Léon. En accédant au désir que tous expriment de vous voir, Monseigneur, revenir chaque premier dimanche de Septembre, à l'occasion de semblables solennités, c'est un engagement à très long terme que contracte votre extrême bienveillance, s'il plaît à Dieu d'exaucer, dans la mesure de nos espérances, les prières que nous lui adressons pour Votre Grandeur, par l'entremise de saint Pol-Aurélien.

P.

Journaux menteurs. — Au sujet d'un fait-divers aussi méchant que ridicule colporté depuis quinze jours par les journaux anticléricaux de France et de Navarre — y compris la *Démocratie Bretonne* de Quimper —, on lit dans l'*Eclair de l'Est* :

« Voici une petite idiotie qu'on présente comme expédiée de Nancy, 27 Août. Nous n'hésitons pas à donner à nos lecteurs ce morceau de littérature avariée.

En gare de Nancy un impotent fut guéri par un express.

Nancy, 27 Août.

Ce matin avait lieu le départ de deux trains de pèlerins pour Lourdes. Quelques heures avant le départ, on avait amené en voiture un malade pour y prendre le train. Des employés allèrent le chercher avec un brancard sur lequel ils le déposèrent avec des précautions infinies. Les brancardiers improvisés traversaient la voie lorsqu'un inspecteur se précipita vers eux et leur cria de se dépêcher, car le train de Metz entrait en gare.

Le malade, entendant cet avertissement, se dressa sur son brancard, sauta à terre et prit la fuite à toute vitesse vers le quai où il arriva avant ses porteurs...

Cette fuite a beaucoup amusé les voyageurs et il est hors de doute que ce malade entrera guéri à la Grotte miraculeuse.

» Les 3.000 personnes qui assistaient à l'embarquement des malades, les reporters présents des journaux de toute nuance peuvent juger de la bonne foi de cet entrefilet, plus bête encore que méchant ; le seul malheur, dans l'histoire, c'est que l'embarquement se fait sur une voie de garage, tout au bord du quai des colis postaux, à 25 mètres environ de la voie où aboutissent les trains de Metz, sans qu'il soit nécessaire, pour mettre les malades dans le train, de passer sur une seule voie.

» Sans autre commentaire : cela n'empêchera pas une masse de gogos qui font leur régal des mauvais journaux, de dire, en lisant des articles du même goût : *Ça, c'est un peu raide, mais ce doit être vrai, puisque c'est dans mon journal !* »

Il est bien entendu que les feuilles qui ont accueilli ce canard se garderont bien de démentir.

Ecole libre d'agriculture d'Hennebont (Morbihan). — Cette école, fondée dans le but de donner à ses élèves les connaissances théoriques et pratiques nécessaires pour la culture raisonnée du sol dans l'Ouest de la France et notamment en Bretagne, a fixé sa rentrée au 1er Octobre prochain.

La durée des études y est de 3 ans. Un cours supérieur de français est annexé aux cours agricoles et horticoles. Les élèves sont acceptés à partir de l'âge de 12 ans. Deux professeurs parlant le breton sont attachés à l'établissement.

Les prix de pension sont de 300 fr., 450 fr. et 750 fr. par an.

Le prospectus-programme est envoyé gratuitement à toute personne qui en fait la demande à M. l'abbé Planté, directeur.

Un adjudant d'infanterie coloniale retraité, père de famille, 35 ans, pouvant fournir les meilleures références, demande place de comptable, gérant ou autre situation analogue.

S'adresser aux bureaux de la *Semaine religieuse*.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

BIBLIOGRAPHIE

La Foi en Bretagne, *Hier et Aujourd'hui,* par M. l'abbé MILLON. In-8°. 4 fr. (Ch. Poussielgue, éditeur).

La Foi en Bretagne que publie M. l'abbé Millon, est suivant l'expression de Mgr l'Archevêque de Rennes, « une belle œuvre ».

Depuis l'ouvrage de La Borderie, il n'avait pas été écrit de livre plus exact et plus intéressant sur la Bretagne. Après en avoir résumé l'histoire, l'auteur, avec le style merveilleux qui le caractérise, parle du rôle de la Foi dans la constitution, dans l'âme, dans la maison, dans l'Eglise, dans les monuments, dans les pèlerinages. Grâce à sa connaissance profonde de l'âme bretonne et à son amour passionné pour la petite patrie, M. l'abbé Millon a élevé à la gloire de son pays un splendide monument.

En vente à la librairie J. Salaun, Quimper.

« **L'Apostolat dans les Temps présents** » ; revue pratique d'œuvres, s'adressant aux personnes s'occupant des diverses œuvres paroissiales. œuvres de piété, catéchisme, presse, cercles, patronages, etc., etc.

Parait tous les mois (**2** fr. **75** par an).

S'adresser à M. l'abbé CRETIN, curé de Deluz (Doubs).

Revue Financière

Le marché conserve des dispositions favorables, quoique moins brillantes que précédemment.

Notre 3 % est à 96.92, l'Extérieure à 96.45 et le Turc à 95.45. Les fonds russes se sont raffermis.

Les grands établissements de crédit sont pour la plupart en reprise. Le Crédit Lyonnais s'inscrit à 1.218, le Comptoir d'Escompte à 689 et la Société Générale à 673.

Bonne tenue des actions de nos grands chemins français, dont les recettes continuent de s'accroitre. Parmi les obligations de ce groupe, on recherche les 2 1/2 % et les 3 % de l'Ouest à 401 et 440 fr.

Fermeté des obligations 5 % du Chemin de fer de Victoria-Minas, à 441 fr. La ligne atteint maintenant le plateau qu'occupe le grand Etat de Minas-Géraes dont on connait les immenses ressources territoriales. C'est cette région d'une richesse exceptionnelle qu'il s'agissait de relier à la mer par le port de Victoria. Le projet est aujourd'hui aux trois quarts exécuté.

Nouvelle hausse du Bec Auer à 751.

L'obligation de la Cie de Tramways, Eclairage et Force, à Rio-de-Janeiro, est ferme à 426.50. Les recettes, pendant les 33 semaines écoulées de l'année sont en augmentation de 2.328.817 fr. sur celles de l'an dernier pour la même période.

Petite reprise du Rio à 1.770.

Ex-coupon de 11 fr. 40, l'obligation du Port de Bahia, 5 % or, se traite à 440 fr., intéressante non seulement à cause du taux élevé auquel ressort son revenu, mais aussi en raison des garanties sérieuses dont elle jouit par suite du contrôle officiel que l'Etat brésilien exerce sur la compagnie.

On retrouve à 415 fr. les Pétroles Colombia, recherchés à ce cours.

Les actions et les parts de l'Ouest Africain Français ont encore progressé à 461 et 247 fr.

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL imprimeur de l'Evêché

23e ANNÉE. Vendredi 18 Septembre 1908. N° 38

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

SOMMAIRE

I. PARTIE OFFICIELLE. — *Communications de l'Evêché :* Nomination ; Décès ; Lettre de Mgr l'Evêque de Quimper et de Léon au clergé de son diocèse, au sujet des écoles ; Décret de la S. Congrégation des Rites.

II. PARTIE NON OFFICIELLE. — *Chronique du diocèse :* Intentions recommandées aux prières ; Offices extraordinaires ; Nécrologie ; Locmaria-Berrien ; Notre-Dame du Folgoat ; Rennes ; Les peines canoniques ; Le péril protestant ; Des ouvriers !

III. — Chronique générale : Rome ; Le Congrès eucharistique de Londres ; Paris ; Lourdes ; Dimanche laïque ; Paris ; Un appel aux conscrits.

IV. — Bibliographie.

V. — Annonces et avis.

Offices de la semaine.

Dimanche, 20 Septembre. — 15e Dimanche après la Pentecôte. NOTRE-DAME DES SEPT DOULEURS. Double de 2e classe. Blanc. A la messe, mémoires de S. Eustache et ses compagnons, Martyrs, et du Dimanche.

Vêpres du suivant, avec mémoires de S. Eustache et du Dimanche.

Lundi, 21. — S. MATHIEU, APÔTRE ET ÉVANGÉLISTE. Double de 2e classe. Rouge.

Mardi, 22. — S. Thomas de Villeneuve, Évêque. Double. Blanc.

Mercredi, 23. — S. Lin, Pape, Martyr. Semi-double. Rouge.

Jeudi, 24. — Notre-Dame de la Merci. Double-majeur. Blanc.

Vendredi, 25. — De la férie. — Ou office votif de la Passion ; semi-double. Rouge.

Samedi, 26. — Office votif de l'Immaculée Conception ; semi-double. Blanc.

Dimanche, 27. — 16e Dimanche après la Pentecôte.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Leuhan et Plougonvelin . . . . du 19 au 22 Septembre.
Plougastel-Daoulas. . . . . du 23 au 30 —

Archives diocésain s d Quimper et Léon

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

I. Nomination. — Par décision du 14 Septembre, M. Kerouanton (François), vicaire au Conquet, a été nommé recteur de Logonna-Quimerc'h.

II. Décès. — Nous recommandons aux prières le repos éternel de l'âme de M. Le Séac'h (Germain), ancien vicaire de Ploujean, décédé le 12 Septembre.

III. Lettre de Mgr l'Évêque de Quimper et de Léon au clergé de son diocèse, au sujet des écoles.

Quimper, le 5 Septembre 1908.

MESSIEURS ET CHERS COOPÉRATEURS,

La fin des vacances m'amène à vous parler une fois de plus de nos écoles primaires.

Je crois inutile de refaire pour vous la critique des lois criminelles qui régissent la matière dans l'Etat français. Toutes les âmes droites sentent aujourd'hui le scandale et le danger d'une législation mortelle pour la morale et mortelle pour le patriotisme, autant qu'insolente pour Dieu.

Je n'ajouterai pas sur ce sujet une dissertation nouvelle à toutes celles que vous avez déjà pu lire.

Vous vous êtes rendu compte, aux retraites ecclésiastiques, de l'importance que nous devons attacher à l'organisation de nos petites écoles libres. Je sais que vous vous imposez pour les fonder et les entretenir tous les sacrifices compatibles avec vos ressources. Beaucoup d'âmes généreuses vous apportent dans ce but un concours auquel j'aime à rendre hommage. Je souhaite que tant d'autres, dont ce serait le devoir, entrent chrétiennement dans la même voie, et surtout que les parents prennent partout comme il convient, par la rétribution scolaire, leur part des frais nécessités par l'éducation de leurs enfants.

Sur ce point, dans plus d'une paroisse, l'éducation des familles elles-mêmes est encore à faire. Parce que la gratuité est inscrite dans la loi, elles s'imaginent qu'elle l'est aussi dans la conscience. Rien n'est plus faux. La première obligation des parents est de pourvoir à l'instruction catholique des petites âmes qu'ils ont reçues de Dieu, et les dépenses qu'entraînent nos écoles croyantes leur incombent dans la mesure où l'état de leur bourse le leur permet. Vous devez le leur rappeler.

Mais comment s'étonner que le sentiment de ce devoir élémentaire échappe à quelques-uns, quand on constate chez trop de chrétiens, même pratiquants, l'oubli d'un devoir autrement grave et pressant, celui d'envoyer leurs élèves à l'école libre ? Ils voient la tournure que prennent les écoles publiques, les doctrines qu'on y prêche, les dangers qu'on y court. Leur cœur, s'il aime droitement les âmes d'enfants, devrait suffire, à défaut de conscience, pour les détourner de livrer de jeunes baptisés à certains maîtres athées. Mais non ! Ils sont aveugles.

Vous avez, Messieurs et chers Coopérateurs, à les éclairer de nouveau sur la ligne de conduite qu'ils doivent suivre. Dès qu'ils ont une école libre à leur portée, il ne peuvent pas conduire leurs enfants à l'école sans Dieu. A moins de raison grave, ils commettent une faute en les y laissant. Vous êtes juges des circonstances qui peuvent les excuser dans quelques cas exceptionnels. Mais vous ne leur laisserez pas ignorer la règle générale qui les atteint et qui est seule conforme à la loi de l'Eglise.

Je sais qu'un trop grand nombre de paroisses sont encore dépourvues d'écoles libres. S'il est impossible d'en fonder, il faut y suppléer par des cours de catéchisme plus fréquents et plus prolongés, et, si on le peut, par la création de patronages où l'on s'attachera à donner aux enfants une mentalité profondément chrétienne.

En dehors de ces moyens de défense, le clergé et les parents n'oublieront pas qu'il leur appartient de contrôler de très près l'enseignement de l'école communale et le choix des livres qu'on y met entre les mains des écoliers. Des associations de pères de famille se sont créées dans ce but. Il est à désirer qu'elles se multiplient. Nous avons le droit d'exiger que les instituteurs ne sortent pas de la neutralité inscrite à leur programme, n'insultent pas les croyances des enfants catholiques égarés sous leur férule, et ne les élèvent pas dans un esprit ouvertement contraire à celui de leur père et de leur mère.

J'ajoute que, dans tous les centres où on le pourra faire, je serai heureux de voir des associations du même genre se substituer au clergé paroissial pour prendre la responsabilité des écoles libres, les fonder, leur fournir des maîtres ou des maîtresses, les entretenir et les surveiller d'accord avec le prêtre, et s'occuper en même temps du recrutement des élèves et de la fixation d'un tarif scolaire raisonnable, qui varierait nécessairement selon les ressources moyennes de chaque pays. Une expérience de ce genre vient d'être faite à Morlaix, et elle a pleinement réussi.

La nomination de l'Inspecteur diocésain facilitera, je l'espère, les progrès à réaliser encore dans le fonctionnement de nos classes. Il recevra volontiers vos renseignements pra-

Archives diocésaines de Quimper et Léon

tiques, au cours de ses tournées scolaires, et de votre côté vous ferez bon accueil à ses avis. Il importe que l'accord soit parfait entre lui et le recteur, qui est le premier intéressé au succès de l'école.

Vous trouvez, je le sais, chez les maîtres et les maîtresses de l'enseignement libre une compétence et un dévouement au-dessus de tout éloge. Et ils trouvent aussi dans votre cœur paternel tous les encouragements et les secours dont ils ont besoin. Je garde l'espoir que leur recrutement ne tarira pas, et que nous les verrons toujours assez nombreux pour occuper les postes créés ou à créer dans le diocèse. Vous ne manquerez pas de contribuer à ce recrutement par le choix de jeunes élèves pour nos écoles de formation, et je suis convaincu que vous tiendrez aussi à vous intéresser aux sociétés de secours mutuels par lesquelles ils essaient de pourvoir à leurs difficultés présentes et aux incertitudes de l'avenir.

Veuillez agréer, Messieurs et chers Coopérateurs, l'assurance de mon affectueux dévouement.

† ADOLPHE,
Évêque de Quimper et de Léon.

Une lettre prochaine de M. le chanoine Messager mettra le clergé au courant des désirs précis de Monseigneur en ce qui concerne la contribution des prêtres aux frais d'instruction des maîtres et des maîtresses de l'enseignement libre et à l'entretien de leur Caisse de Secours mutuels.

DÉCRET DE LA S. CONGRÉGATION DES RITES

Fête de Notre-Dame des Sept-Douleurs double de 2e classe.

Bien que les douleurs de la Sainte Vierge, Mère de Dieu, soient honorées dans l'Eglise universelle par une double fête annuelle, à savoir le vendredi après le dimanche de la Passion et le troisième dimanche de Septembre, cependant ces deux fêtes mobiles de la bienheureuse Vierge Marie, étant secondaires, ne sont célébrées que sous le rite double-majeur. Dans le but de favoriser le culte de Notre-Dame des Douleurs, et d'exciter de plus en plus la piété et la reconnaissance des fidèles envers la miséricordieuse corédemptrice du genre humain, le Révérendissime Père Prieur général de l'Ordre des Servites, qui vénèrent tout particulièrement la Mère des Douleurs comme leur fondatrice et principale patronne, saisissant l'occasion de la cinquantième année de sacerdoce de Sa Sainteté le Pape Pie X qui va s'accomplir heureusement en Septembre prochain (mois consacré aux Douleurs de la Sainte Vierge), a supplié, au nom de toute sa famille religieuse, le Saint Père de vouloir bien, en mémoire de cet événement, élever pour toute l'Eglise la fête de Notre-

Dame des Sept-Douleurs, fixée au troisième dimanche de Septembre, au rite double au moins de seconde classe.

Sa Sainteté, sur le rapport du Cardinal soussigné, Préfet de la Congrégation des Saints Rites, accueillant très favorablement cette demande, a décrété que la fête des Sept-Douleurs de la bienheureuse Vierge Marie, qui se fait le dimanche susdit, serait, à l'avenir, célébrée partout sous le rite double de seconde classe ; les rubriques étant observées, nonobstant toutes choses contraires.

Le 13 Mai 1908. S. Card. CRETONI, *Préfet,*
D. PANICI, Archev. de Laodicée, *Secrétaire.*

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Intentions recommandées aux prières.

I. — **L'Eglise et la France. Les écoles chrétiennes.**
II. — **Retraite ecclésiastique (pour les professeurs),** *du 21 au 25 Septembre.*
III. — **Mission.** — LOCMÉLARD, du *4 au 18 Octobre.*
IV. — **Retraites de soldats** :
QUIMPERLÉ, du *22 au 25 Septembre ;*
MORLAIX *(La Salette)*, du *22 au 26* —
QUIMPER, 2e retraite, du *22 au 26* —
— 3e retraite **(française)**, du *26 au 30 Septembre.*
LESNEVEN, 2e retraite, du *22 au 26* —
V. — **Retraites.** — QUIMPER, retraite pour les Tertiaires, du *4 au 10 Octobre ;*
— LESNEVEN, retraite bretonne pour les hommes, du *4 au 10 Octobre.*

Offices extraordinaires.

Quimper. — CHAPELLE DE LA RETRAITE. — Lundi, 21 Septembre, réunion des Mères chrétiennes. A 8 heures, messe ; instruction et bénédiction du T. Saint-Sacrement.

Les Évêques de France adressent au pays une « Déclaration » collective, rappelant aux pères de famille leurs droits et leurs devoirs en face de la législation scolaire existante, que menacent d'aggraver encore de nouvelles lois en préparation.

Ce document, dont la publication a été faite prématurément par quelques journaux, sera lu dans toutes les églises de France, dimanche prochain 20 Septembre.

Mgr l'Evêque de Quimper fera lui-même cette lecture dans sa Cathédrale, à la messe de 9 heures.

Le prochain numéro de la *Semaine religieuse* donnera le texte de la Déclaration des Evêques.

Archives diocésain de Quimper et Léon

Mgr l'Evêque se rendra lundi à Brest, où il doit présider la retraite des professeurs, prêchée, comme nous l'avons dit, par M. l'abbé Bainvel, professeur à l'Institut catholique de Paris.

Sa Grandeur sera de retour à Quimper le vendredi soir.

Nécrologie. — Nous avons le regret d'annoncer la mort de M. Le Séac'h, ancien vicaire de Ploujean, décédé dans sa famille, à Lennon, le 12 Septembre, à l'âge de 34 ans et 10 mois.

Né à Lennon, le 25 Octobre 1873, M. Le Séac'h (Germain-Yvès-Marie) fut ordonné prêtre le 25 Juillet 1898 et nommé vicaire d'abord à Guilligomarc'h (17 Mars 1899), puis à Ploujean (9 Octobre 1905). Partout où il a passé, il a laissé le souvenir d'un prêtre bon et dévoué, toujours prêt à la besogne et animé d'un zèle spécial pour la beauté du culte divin.

Miné par une maladie qui ne pardonne pas, il dut donner sa démission, au mois de Mai dernier, pour se retirer dans sa famille. « A Lennon comme à Guilligomarc'h et à Ploujean, écrit un témoin, il aimait à s'occuper des offices de l'église et, quinze jours à peine avant sa mort, il tenait encore l'harmonium au chœur. Son courage et son esprit de foi ont seuls pu le soutenir et lui donner la force pour célébrer la sainte messe jusqu'au vendredi, veille de sa mort.

» M. Le Séac'h s'est éteint, chez ses parents, samedi matin 12 Septembre, à 7 heures, ayant conservé toute sa connaissance jusqu'à la fin et répondu lui-même à toutes les prières de l'Extrême-Onction. Son enterrement a eu lieu, lundi 14, au milieu d'une affluence considérable de parents et d'amis ; 34 prêtres l'on conduit à sa dernière demeure. »

R. I. P.

Un service de huitaine pour le repos de l'âme de M. Le Séac'h sera célébré à Lennon, lundi 21 Septembre, à 10 heures.

Locmaria-Berrien. — **Avis de service anniversaire.** — Un service anniversaire pour le repos de l'âme de M. Guenver, mort recteur de Botsorhel, sera célébré en l'église de Locmaria-Berrien, mardi 22 Septembre, à 10 heures.

Notre-Dame du Folgoat. — **Grand Pardon de 1908 : Centenaire de la translation de l'Image miraculeuse de Notre-Dame.** — « Il n'y a rien de nouveau sous le soleil, » est-il dit au Livre de la Sagesse. Non, pas même la persécution, et l'église vénérée de N.-D. du Folgoat n'y avait pas échappé, en 1793. Elle fut profanée, souillée ; les images des saints furent brisées ou brûlées. Un vaillant chrétien eut assez d'adresse et d'énergie pour enlever la statue miraculeuse et la cacher soigneusement pendant de longues années. Quand l'ouragan eut passé, l'église paroissiale de Guicquelleau la reçut provisoirement...

Le trône de la Vierge devait être au Folgoat, la « ville de Marie », et, le 8 Septembre 1808 — il y a exactement un siècle —, un peuple nombreux, un clergé éprouvé par la persécution et décimé par l'exil ou la guillotine, transférèrent dans l'église « prise à bail au sieur Anquetil, ancien marchand fripier à Brest », l'antique statue.

Le souvenir de cette translation et la présence de Mgr l'Evêque de Quimper et de Léon ont contribué, cette année, à embellir, si c'est possible, la grande fête annuelle du 8 Septembre.

Dès la veille au matin, les pèlerins arrivent, font pieusement leurs « visites ». A 10 heures, la grand'messe est chantée. A 4 heures, ce sont les vêpres, suivies d'une touchante allocution de M. l'abbé Sévellec, vicaire à Pleyben, et d'une procession bien recueillie. A 8 h. 1/2 du soir, la procession aux flambeaux se déploie à travers le bourg, dont toutes les maisons sont illuminées. Pas le moindre désordre, pas une voix discordante. La « Reine » impose à tous le respect et la vénération.

Le « gigantesque *Ave Maria* en dentelles de pierres » est trop étroit pour recevoir les fidèles avides d'assister à l'*Heure sainte.* Elle est prêchée par M. l'abbé Sévellec, qui proclame les beautés touchantes de la sainte Eucharistie. Le peuple s'y associe par son chant puissant. Il n'y a là qu'un cœur et une âme pour adorer Jésus, le Fils de la Reine de céans.

Pendant toute la nuit, des prêtres reçoivent la confession des pèlerins. A minuit, se célèbre la première messe, et d'heure en heure un prêtre offrira le saint sacrifice. Sans discontinuer, la sainte Table est assiégée, et plus de cinq mille communions sont distribuées.

Plus de vingt paroisses arrivent avec leurs processions, croix et bannières déployées. A 10 heures, la grand'messe est chantée par M. le chanoine Martin, curé des Carmes. Monseigneur adresse d'abord à la foule un cordial salut de bienvenue. Après l'Evangile, M. le chanoine Corre, recteur de Saint-Mathieu de Quimper, prend la parole. Il est du pays, il aime donc le Folgoat, où il a si souvent travaillé, et son cœur chante la fondation, les gloires du Folgoat ; les tribulations qui l'ont assailli ; le peuple toujours fidèle, envers et contre tout, à celle qu'il appelle sa Mère et sa reine :

Jesus a zo eur Roue,
Mari, hor Rouanez ;

baisant les portes, quand il ne peut pénétrer dans le sanctuaire; triomphant au jour de son couronnement, et lui faisant « par le nombre et la piété » une des plus belles ovations qui aient été vues.

A l'heure des vêpres, malgré un temps menaçant, on se retrouve aux pieds de la T. Sainte Vierge. Plus de quinze mille pèlerins attendent avec impatience l'allocution promise de Mgr l'Evêque de Quimper et de Léon. Sa Grandeur, en un magnifique langage, fait revivre la vie de Salaün, dépeint l'œuvre immense du « pauvre Fou » ; puis, s'élevant plus haut et arrachant à l'histoire ses terribles leçons, il montre la nécessité du sacrifice, de la mortification

Archives diocésaine de Quimper et Léon

chrétienne, l'impérieux besoin de l'union entre catholiques. « Ni Blois, ni Montfort, mais serviteurs de Marie, de Dieu et de son Eglise. Assez de divisions ! »

Les processions se forment, s'éparpillent dans toutes les directions. Celle du Folgoat entre seule à l'église, où la bénédiction du T. Saint-Sacrement est donnée.

La fête est finie, comme elle avait commencé, dans le calme et la piété.

C'est la caractéristique des solennités du Folgoat. M. le Recteur et son dévoué vicaire se sont dépensés pour organiser ce vrai Pardon.

Que la bonne Vierge le leur rende ! *Un pèlerin.*

RENNES. — **Contre le vol légal.** — Mgr Dubourg, archevêque de Rennes, a fait publier, dans la partie officielle de sa *Semaine religieuse,* une belle et vigoureuse protestation contre la vente aux enchères du couvent de la Visitation et de l'école des Frères du Thabor.

Les propriétaires légitimes de ces établissements, qui ne sont pas des biens vacants, écrit Mgr Dubourg, « conservent, devant Dieu, devant la conscience, devant la justice et devant la raison, tous leurs droits ; nul n'a le pouvoir de les en déposséder ; cette dépossession est une spoliation sacrilège et impie, digne de toutes les réprobations et de tous les anathèmes ».

« On doit donc en conclure, dit en terminant l'éminent prélat, que l'achat des établissements religieux, sans l'assentiment de leurs légitimes propriétaires, est entaché de nullité. Les violations de ces lois élémentaires de la justice et de l'équité ont été condamnées avec raison par l'Eglise. L'on pourrait ajouter, en jetant un coup d'œil rétrospectif sur le passé, et en s'étayant sur les données expérimentales de l'histoire : « Bien mal acquis ne profite jamais » à personne ».

Les peines canoniques. — A propos de la dévolution des biens ecclésiastiques, S. Em. le cardinal Lecot, archevêque de Bordeaux, a fait paraître, dans le bulletin diocésain l'*Aquitaine,* une note où il dit :

« L'Eglise n'a à sa disposition que des armes spirituelles, mais celles-là sont les plus redoutables, parce qu'elles suivent l'homme au delà du tombeau. Séparés de la grande famille catholique pendant leur vie, poursuivis par l'impitoyable anathème qui marque leur dépouille funèbre de la flétrissure des indignes, jetés comme une proie sous la griffe de l'ange infernal qui fait des vainqueurs d'aujourd'hui les vaincus de l'éternité, les attributaires des petits cadeaux qui ne coûtent pas cher sentiront toute leur vie le poids du remords, laisseront à leur postérité la marque indélébile de leur félonie et mourront dans un blasphème, si la grâce de Dieu ne les a pas touchés avant la mort.

» Prions pour eux ! Que la crainte des jugements de Dieu les ramène au sentiment vrai de la justice, et qu'ils noient leur trahison dans les larmes de leur repentir. C'est le vœu, qu'après avoir dit sévèrement la vérité, nous formons au fond de notre cœur, dans un sentiment d'inaltérable charité. »

Le péril protestant. — Nous avons reçu l'extrait suivant d'un journal anglais, *The Guernesey Advertiser,* du 8 Août ; nous le reproduisons sans commentaires : il est suffisamment instructif par lui-même.

« Pendant les mois de Mai, Juin et Juillet, la population de Jersey augmente tout à coup, en raison de l'afflux des 2.000 Bretons et plus qui viennent de Basse-Bretagne pour aider les fermiers de Jersey au moment de la récolte des pommes de terre.

Au début de la saison, on peut les voir errer dans le quartier français, s'asseyant souvent sur les trottoirs brûlants en plein soleil pour attendre un engagement. C'est un spectacle curieux, les femmes avec leurs coiffes et leurs sabots, les hommes portant de grosses miches sous le bras et tenant leur fourche à la main. Ils travaillent dur. Très souvent leur journée commence à 3 heures du matin et continue jusqu'à la nuit. Le dimanche, ils viennent en ville et se réunissent dans le quartier français....

Il existe à Jersey une mission spéciale pour les Bretons ; elle est dirigée par un ex-prêtre catholique, ancien franciscain, qui s'est complètement séparé de Rome et désire vivement amener ses compatriotes à la « foi évangélique ». Il a aussi organisé un foyer pour les prêtres qui veulent quitter l'église catholique romaine. Les Bretons prennent contact avec la religion protestante et souvent, au retour dans leur pays, ils parlent de ce qu'ils ont vu.

C'est un spectacle inaccoutumé pour l'œil de l'étranger qui pénètre dans la salle, de voir les prêtres en soutane, il se demande si par erreur il n'est pas entré dans une église catholique romaine ; mais l'absence d'autels, de statues et de tableaux ne lui laisse aucun doute. Bientôt un prêtre se lève et, sans aucun préliminaire, fait une simple instruction évangélique, insistant sur les vérités fondamentales du Nouveau Testament.

Dans l'église même de ce prêtre, au petit village de Culey (Meuse), l'autorité du Pape n'est plus reconnue, on a rejeté la confession, et les subsides du gouvernement sont cependant refusés. Dans une conversation particulière, il reconnut qu'il était encore obligé d'observer beaucoup de formes extérieures et de cérémonies, mais graduellement et sûrement il amène ses ouailles des anciennes croyances aux nouvelles. Il porte encore la soutane ; car, dit-il, les Français pour la plupart n'ont pas encore appris à reconnaître le serviteur du Christ sous des vêtements civils. Pour eux, il est vrai de dire que « l'habit fait le moine ».

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Des ouvriers. — Des ouvriers ! des ouvriers ! C'est le cri du Divin Maître appelant les cœurs d'élite à la conquête des âmes. C'est le cri de nos évêques qui voient leurs séminaires se dépeupler. C'est encore, c'est surtout le cri de ceux qui travaillent au loin à la conversion des infidèles. *Messes albæ sunt.* La moisson blanchit sous tous les climats. L'Afrique elle-même, si longtemps maudite et inféconde, frissonne au souffle de l'Evangile ; le bon grain a levé, ses épis sont mûrs, la moisson bat son plein. Au nombre des plus anciens et des plus ardents travailleurs, il faut compter les missionnaires dont la Maison Mère se trouve à Lyon, cours Gambetta, et le Petit Séminaire à Pont-Rousseau (Loire-Inférieure). A leur vaste domaine, la Propagande vient d'ajouter récemment deux nouveaux territoires : la préfecture de Libéria et celle du Haut-Niger. C'est un champ de rude labeur, mais d'immenses richesses. Les ouvriers de la onzième heure s'y confondent avec ceux de la première. Tout enfant de 12 ans, tout jeune homme qui ne dépasse pas 30 ans peut y réclamer une place, dès aujourd'hui, soit comme grand ou petit séminariste, soit en qualité de frère coadjuteur. La seule condition de rigueur, c'est un dévouement sans mesure à la gloire de Dieu et au salut des âmes.

Puisse cet appel être entendu et les ouvriers apostoliques se présenter en grand nombre !

A. F.

CHRONIQUE GÉNÉRALE

Rome. — Lundi 7 Septembre, a eu lieu l'audience des pèlerins français.

Mgr Bonnefoy, archevêque d'Aix, a lu une adresse affirmant l'amour des Français pour le Pape. « L'âme française, dit-il, n'est pas plus aujourd'hui avec les détenteurs de la force qu'elle n'était avec eux, lorsque Pie VI mourait à Valence et lorsque Pie VII languissait à Fontainebleau. Ce qui l'afflige particulièrement, c'est que l'âme des enfants est menacée par les hommes qui prétendent éclairer en supprimant la lumière. »

Mgr Bonnefoy a demandé une bénédiction spéciale pour un groupe d'instituteurs et d'institutrices libres, qui faisaient partie du pèlerinage.

Le Pape a répondu, exprimant la vive émotion qu'il ressent toujours en recevant des pèlerins français. « Un père, a-t-il dit, souffre des souffrances de ses enfants, surtout quand ces souffrances sont imméritées. » Il engage les prêtres à demeurer fidèles à leurs œuvres d'apostolat et les assure du succès ; il remercie les instituteurs et les institutrices libres, qui remplacent avec dévouement les maîtres religieux chassés au nom d'une prétendue liberté.

L'émotion du Souverain Pontife redouble en parlant des petits enfants dont la foi est menacée. Puisse ne jamais venir le jour où la foi, chassée de France, devrait se réfugier dans les pays étrangers ! L'injustice commise par les hommes qui s'insurgent contre

Dieu est extrêmement dommageable à la France. Pie X demande à Dieu de toucher enfin le cœur de ces hommes.

Le discours du Pape a produit une profonde impression. Après la bénédiction, de longues acclamations ont retenti.

Le 10 Septembre, le Pape a reçu, dans la salle du Consistoire, un pèlerinage nombreux de Maltais présentés par leur archevêque. Au discours du prélat, Pie X a répondu en recommandant aux pèlerins la fidélité à la religion à laquelle leurs pères furent convertis par saint Paul avant les Romains eux-mêmes. Le Pape reconstitua, d'une façon remarquable, l'arrivée de saint Paul dans l'île de Malte et il en tira des leçons appropriées à ses auditeurs. Puis les dames maltaises offrirent des ornements sacrés pour les églises pauvres.

Le surlendemain le Souverain Pontife a donné audience, dans la salle du Trône, à un groupe de soixante-dix institutrices libres françaises ; il exprima sa haute satisfaction pour leur zèle dans l'œuvre, essentielle aujourd'hui, de l'éducation chrétienne des enfants de France.

Dimanche 13, à midi, fut reçu par le Pape un groupe d'une centaine de pèlerins de Rouen, conduits par le chanoine Pasquet. Le Pape leur répéta sa satisfaction de voir de nombreux Français, ajoutant que si de France lui venaient de grandes douleurs, de là aussi lui venaient les plus grandes consolations par les témoignages d'attachement des bons catholiques.

Vendredi 18, le Pape célébrera la messe dans la salle des Béatifications pour le cinquantième anniversaire de son ordination sacerdotale ; les pèlerins vénitiens et d'autres encore y assisteront.

***

Mgr Gibier, évêque de Versailles, se trouve en ce moment à Rome, au séminaire français, où est également descendu Mgr Bonnefoy, archevêque d'Aix.

Le Congrès eucharistique de Londres. — Le Congrès a dépassé en splendeur tout ce qu'on pouvait attendre et qui s'était vu en semblables circonstances ; il demeure un admirable triomphe qui produira des fruits précieux.

Nous ne pouvons pas, on le comprend, donner même un aperçu de ces cérémonies multiples dont chacune demanderait une relation spéciale : réception du cardinal légat, offices solennels célébrés par des prélats de nationalité diverse et de tous les pays du monde, réunions où ont été lus et discutés des rapports sur le culte de la sainte Eucharistie, discours des orateurs catholiques les plus éminents par leur dignité et leur éloquence, manifestations de foi et de piété dont la moins touchante ne fut pas un défilé de 15.000 enfants chantant des cantiques et acclamant au passage les évêques qui les bénissaient...

Archives diocésain de Quimper et Léon

On a remarqué l'attitude de la population, universellement respectueuse, on peut le dire; car les prétendues protestations, auxquelles les journaux blocards ont cherché à donner tant d'importance, n'en avaient aucune en réalité. Il faut à ce sujet admirer la prudence dont ont fait preuve les organisateurs du Congrès, et en particulier l'archevêque de Westminster. Dès le principe, ils ont tenu à affirmer que le congrès eucharistique n'avait aucune couleur politique; c'est une démonstration de la piété en l'honneur de l'Eucharistie, et ils ont par suite écarté tout ce qui aurait pu donner à ces fêtes un caractère de provocation.

Au dernier moment, le gouvernement anglais a demandé à Mgr Bourne de ne pas faire sortir le Saint-Sacrement, et « dans l'intérêt de l'ordre et de la bonne harmonie », l'archevêque a renoncé à la cérémonie projetée. Mais la procession a circulé pendant plus d'une heure dans les rues remplies d'une foule dépassant 300.000 hommes. Le cortège, comprenant 20,000 personnes a défilé dans l'ordre suivant : la croix, environ 2,000 prêtres dont 1,200 en surplis, les supérieurs d'ordres religieux, les abbés mitrés, plus de 80 archevêques et évêques, 7 cardinaux, puis le cardinal-légat précédé du crucifix ; à sa droite, le duc de Norfolk, à sa gauche, lord Ripon, ex-vice-roi des Indes ; deux membres du parlement français, MM. Jenouvrier et D. Delahaye, sénateurs, revêtus de leurs insignes, suivaient immédiatement le cardinal-légat. Dans les rangs on remarquait les pairs catholiques d'Angleterre, des délégations des diocèses de Cambrai, de Bretagne et du Poitou ; un grand nombre de Belges venus de Namur, de Tournai, de Malines, etc., avec leurs drapeaux.

A 5 h. 20, la procession rentre à l'église ; la foule est recueillie dans un silence impressionnant. Le Saint-Sacrement est alors porté sur la terrasse circulaire de la tour, par le cardinal-légat. Des sonneries d'honneur retentissent. La foule chante le *Tantum ergo*, et la bénédiction du Saint-Sacrement est donnée avec une majesté suprême, au milieu d'une émotion indicible. Puis, de cent mille poitrines, jaillissent des hourrahs formidables.

Un salut a été ensuite célébré à l'intérieur de la cathédrale. Après le chant du *Te Deum*, les cardinaux et l'archevêque ont donné ensemble la bénédiction.

Ces majestueuses cérémonies ont produit une impression que Mgr Bourne a résumé ainsi : « L'effet général a été excellent. L'interdiction de la sortie du Saint-Sacrement est légale. Nous pensions que la loi qu'on nous oppose était devenue lettre morte. Il paraît que non. L'interdiction prouve aux catholiques qu'ils doivent continuer la lutte. »

Paris. — **Institut Catholique.** — *Résultats des examens 1907-1908.* — Les examens subis dans le cours de l'année scolaire 1907-1908 par les élèves et anciens élèves de l'Institut catholique de Paris, soit devant les professeurs de l'Institut pour les matières théologiques, soit devant les Jurys d'Etat pour le Droit, les Lettres et les Sciences, ont donné les résultats suivants :

Facultés de Théologie, de Droit canonique et de Philosophie : 1 docteur, 19 licenciés, 148 bacheliers dont 14 à l'Institut et 134 dans les grands séminaires de la circonscription universitaire. — Il a été délivré 4 diplômes pour les langues sémitiques.

Faculté de Droit : 11 docteurs, dont 8 pour le doctorat juridique et 3 pour le doctorat ès sciences économiques et politiques [3 ont obtenu la note *Bien* ; 4 la note *Très-Bien*, et 1 l'*Eloge*] ; — 26 licenciés, 32 bacheliers et 2 capacitaires.

École des Lettres : 1 docteur et 76 licenciés, dont 16 pour la philosophie, 18 pour l'histoire, 34 pour la littérature et 8 pour les langues vivantes. — En outre, 3 anciens élèves ont obtenu le diplôme d'études supérieures.

Ecole des Sciences : 38 certificats portant sur les mathématiques générales, le calcul différentiel et intégral, l'astronomie, la chimie, la physique, la géologie, la minéralogie.

Soit au total : 13 docteurs, 121 licenciés, 180 bacheliers, 7 diplômes d'études supérieures et 38 certificats scientifiques.

Lourdes. — L'affluence à Lourdes dépasse tout précédent. Les pèlerins de Grenoble, Metz, Florence Grenade et Belley sont spécialement nombreux. Ceux de Florence restent toute la nuit en prières à la Grotte.

Suivant la statistique générale, 1908 aurait donné déjà 2 millions et demi de pèlerins contre treize cent mille seulement pour 1907.

Dimanche laïque. — Bien souvent nous avons signalé le dessein des francs-maçons de laïciser les fêtes religieuses, en attendant qu'ils puissent les singer en des fêtes purement laïques, ou plutôt maçonniques.

Insensiblement, la Franc-Maçonnerie espère remplacer Pâques par la fête de Jean Macé, Noël par celle d'Etienne Dolet et la Pentecôte par celle de Zola ou autres « saints laïques ».

Tout cela a été élaboré, discuté et résolu dans les Loges .·. et sera exécuté si les catholiques ne parviennent pas à l'entraver, tout au moins en n'y prenant aucune part.

Ce n'est pas une affirmation en l'air, voici des documents.

Il y a quarante ans, le Grand Conseil de la F.·.-M.·. a communiqué l'instruction suivante à toutes les Loges du monde :

Pour éloigner peu à peu et sûrement les catholiques de la fréquentation des églises, vous aurez soin d'inventer des fêtes, de créer des occasions de plaisir *que vous fixerez toujours au dimanche.*

Au dimanche également les ventes, foires, concours, qui arracheront les peuples aux foyers de la superstition.

Nous ne pouvons supprimer le jour du repos ; déplaçons-le.

Au lieu du dimanche, prenons le lundi. Succédant aux juifs, les chrétiens ont substitué au sabbat de leurs prédécesseurs le jour qui

Archives diocésaines de Quimper et Léon

suit, c'est-à-dire le dimanche. Nous, à notre tour, succédant aux chrétiens, nous remplacerons le dimanche par le lundi. Mais, en attendant, laïcisons le dimanche en l'enlevant à la religion pour le donner au plaisir.

Comprendrons-nous enfin que les catholiques se font les complices bénévoles de ce plan satanique, soit en organisant pour le dimanche, surtout à l'heure des offices religieux, des fêtes mondaines, sportives ou philanthropiques, soit en y prenant part, soit même en les annonçant dans les journaux ?

PARIS. — **Cercle du Luxembourg.** — Nous croyons rendre aux familles, à cette époque de l'année, un véritable service en leur parlant de l'*Association Générale des Etudiants Catholiques (Cercle du Luxembourg)*, 18, rue du Luxembourg.

Cette Association est établie principalement pour les Etudiants inscrits aux Facultés de l'Etat ou de l'Institut Catholique et pour les jeunes gens qui viennent à Paris suivre les cours des Ecoles supérieures. Ils y trouvent des délassements en même temps que des moyens sérieux d'étude, de bonnes relations, en un mot, tout ce qui peut assurer la conservation de leurs principes religieux et moraux.

Œuvre d'émulation au travail et au bien, destinée à grouper tous les Etudiants catholiques sans distinction de parti politique, l'Association est placée directement sous le haut patronage de Sa Grandeur Monseigneur l'Archevêque de Paris et dirigée depuis plus de vingt ans par M. le chanoine Fonssagrives.

Des conférences de Droit, de Médecine, de Littérature et de Philosophie, de Science ; des leçons de Peinture, de Sculpture, de Danse, d'Equitation, d'Escrime, de Musique et de Chant, sont données à des prix exceptionnels aux membres du Cercle qui trouvent des réductions avantageuses chez plusieurs fournisseurs attitrés.

Sous le patronage de l'Institut catholique, le Cercle a créé cette année des cours d'Enseignement médical complémentaire qui ont obtenu le plus grand succès. Ces cours recommencent au mois de Novembre.

Un atelier de préparation à l'Ecole des Beaux-Arts (section d'architecture) s'ouvrira au mois d'Octobre. Cet atelier sera *sérieusement* tenu et les parents seront mis au courant de l'assiduité et des progrès des élèves.

Les membres de l'Association ont le droit d'assister, *sans cotisation*, aux Conférences publiques, aux Soirées du Dimanche consacrées à la musique et aux Concerts ou Soirées dramatiques qui se donnent dans la grande Salle des Fêtes.

Tels sont, énumérés en peu de mots, les avantages d'une Association, dont l'utilité a été maintes fois reconnue par des adversaires mêmes de nos croyances, qui donne aux parents toutes garanties tout en offrant aux futurs étudiants, avec les distractions nécessaires à leur âge, des moyens sérieux d'études.

Ajoutons qu'une *Réunion du Dimanche* pour les lycéens internes existe au Cercle et supplée auprès de ces jeunes gens à l'absence de leur famille.

Pour tous renseignements complémentaires, s'adresser au Secrétariat, 18, rue du Luxembourg, Paris.

Un appel aux conscrits. — Alors que la C. G. T. renouvelle impunément ses incessants appels à la désertion, il n'est pas sans intérêt de faire connaître l'excellente initiative que prend cette année l'Association Catholique de la Jeunesse Française (76, rue des Saints-Pères, Paris).

Cette Association consacre entièrement aux conscrits le n° du 20 Septembre de son organe populaire *la Vie Nouvelle*.

Vibrant, patriotique, enthousiaste, ce numéro aura dans le monde des jeunes, où l'A. C. J. F. possède une si légitime influence, un grand retentissement.

Tous les conscrits partant à la caserne le liront avec profit. Nous lui souhaitons la plus grande diffusion et applaudissons à cette initiative intéressante.

BIBLIOGRAPHIE

« LES ÉTUDES »

REVUE FONDÉE EN 1856 PAR DES PÈRES DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS

Administration : 50, rue de Babylone, PARIS,

Sommaire du n° du 5 Septembre 1908.

I. L'enseignement de la métaphysique scolastique, Paul GÉNY. — II. « La question Herzog-Dupin » et la critique de M. Turmel, Eugène PORTALIÉ. — III. La sainteté de Jeanne d'Arc et l'histoire, chanoine DUNAND. — IV. La semaine sociale de Valence et le mouvement moderne, Antony BOISSEL. — V. Une Thébaïde moderne, Jules DOISÉ. — VI. Bulletin de l'enseignement et de l'éducation, Joseph BURNICHON. — VII. Revue des livres. — VIII. Notes bibliographiques. — X. Événements de la quinzaine.

Saint Raphaël, par l'abbé S. LEGUEU. — Chez l'auteur, boulevard de Laval, 32, Angers. In-32 : **0 fr. 50.**

Il y a tant de tristes et tant de malades que plus d'une âme lira, sans doute, avec profit et consolation un livre qui parle de *l'Ange de la guérison et de la joie.*

La doctrine de l'Amour, par M. l'abbé DE GIBERGUES, Supérieur des Missionnaires diocésains de Paris. In-12, **3** fr. (Poussielgue, éditeur.)

Ce livre, fruit d'une connaissance profonde du cœur humain, et qui couronne vingt-cinq années d'apostolat, réalisera la devise du saint Cardinal Richard : « Faictes sur toutes choses que Dieu soyt le mieulx aymé ». — Il dira aux lecteurs la nature, l'excellence, les motifs, la sanction et les effets de l'amour divin avec une doctrine forte et sûre, un style clair et simple et ce je ne sais quoi qui vient du cœur et qui va au cœur.

En vente à la librairie J. Salaun, Quimper.

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché.

Archives diocésain de Quimper et Léon

Revue Financière

Après diverses fluctuations assez marquées dans les deux sens, les cours se sont finalement relevés.

La Rente Française termine à 96.80, l'Extérieure à 96.40, le Turc à 96 fr. Bonne tendance des divers emprunts russes.

Bien influencées par la proximité de grosses opérations financières, nos principales Sociétés de Crédit conservent une remarquable tenue. Le Crédit Lyonnais, la Société Générale et le Comptoir d'Escompte sont particulièrement fermes.

Chemins français calmes et résistants.

L'obligation Victoria-Minas est demandée à 442. On sait quels brillants résultats ont obtenus les lignes de pénétration au Brésil et dans l'Argentine. Il n'est pas douteux que le réseau de Victoria à Minas ne soit appelé à figurer avant peu parmi les entreprises de ce genre les plus productives et les plus intéressantes.

L'Action du Bec Auer est en nouveau et sensible progrès à 764 francs.

On retrouve à 429 fr. l'obligation de la Cie de Tramways, Eclairage et Force à Rio-de-Janeiro. Les recettes de l'exercice en cours sont en augmentation de 2.387.433 fr. sur celles correspondantes de l'an dernier.

Des achats suivis se portent sur l'obligation 5 % du Port de Bahia, qui cote 439, ex coupon semestriel de 12.50, doublement intéressante par son système de garantie et par le pourcentage élevé de son revenu.

A 415 fr. les Pétroles Colombia sont demandés.

Soutenues par des demandes nombreuses, les actions et les parts de l'Ouest-Africain ont encore progressé : les premières à 468, les secondes à 250 francs.

CHAPEAUX
Barrettes, Rabats
Faux-cols
et Manchettes toile
Ceintures
Gilets de flanelle
etc.

Vêtements Ecclésiastiques.

F. JODELAIS, FILS AINE

Fournisseur du Grand-Séminaire

20, rue Verdelet — **QUIMPER** — rue Verdelet, 20

VINS ET SPIRITUEUX
ANCIENNE MAISON Ferdinand LALANDE
—« *Fondée en 1858* »—
DUPOUY & MAYAUDON
51, Quai des Chartrons, BORDEAUX
Fournisseurs attitrés du Clergé, Noblesse, Bourgeoisie et Communautés religieuses.
Vin de Messe recommandé, garanti pur, naturel et d'origine.
Références, tarifs et échantillons sur demande.
Agent : Emile DANTEC, 32, rue Ange de Guernisac, MORLAIX.

23e ANNÉE. Vendredi 25 Septembre 1908. N° 39.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

SOMMAIRE

I. PARTIE OFFICIELLE. — Les Cardinaux, Archevêques et Evêques de France aux Pères de famille de leur Pays : Déclaration.

II. — Communications de l'Evêché : Mois du Rosaire ; Enseignement chrétien ; Nominations ; Décès.

III. PARTIE NON OFFICIELLE. — *Chronique du diocèse :* Intentions recommandées aux prières ; Offices extraordinaires ; Pèlerinage de Lourdes ; Nécrologie ; Préliminaires de confiscation ; Retraites de conscrits 1908 (à suivre) ; Pour les soldats libérés ; Les secours religieux aux soldats malades.

IV. — Chronique générale : Rome.

V. — Bibliographie.

VI. — Annonces et avis.

Offices de la semaine.

Dimanche, 27 Septembre. — 16e Dimanche après la Pentecôte. Office du jour ; semi-double. Vert. A la messe, mémoire des Sts Martyrs Cosme et Damien.

Vêpres du Dimanche, avec mémoires du suivant et des Sts Martyrs Cosme et Damien, puis les Suffrages communs

Lundi, 28. — S. Wenceslas, Martyr. Semi-double. Rouge.

Mardi, 29. — S. MICHEL, ARCHANGE. Double de 2e classe. Blanc.

Mercredi, 30. — S. Jérôme, Confesseur, Docteur. Double. Blanc.

Jeudi, 1er Octobre. — S. Remi, Evêque. Double-majeur. Blanc.

Vendredi, 2. — Les Saints Anges Gardiens. Double-majeur. Blanc.

Samedi, 3. — S. Meloir (ou Mélar), Martyr *(au Propre diocésain)*. Semi-double. Rouge.

Dimanche, 4. — 17e Dimanche après la Pentecôte. SOLENNITÉ DU T. SAINT ROSAIRE.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Plougastel-Daoulas . . . . . **du 23 au 30 Septembre.**
Scaër . . . . . **du 1er au 6 Octobre.**

Archives diocésaine de Quimper et Léon

PARTIE OFFICIELLE

Les Cardinaux, Archevêques et Évêques de France

AUX PÈRES DE FAMILLE DE LEUR PAYS

DÉCLARATION

Deux projets de loi étaient déposés naguère sur le bureau de la Chambre des Députés (25 Juin et 30 Juin 1908), qui appellent de graves observations.

C'est aux pouvoirs publics que l'Episcopat s'adressait jadis, lorsqu'il avait à réclamer contre des mesures législatives qui lui semblaient porter atteinte à la cause catholique. A la suite de la loi de séparation, le gouvernement déclare ne plus connaître les Evêques ; il nous est donc difficile de présenter utilement à son audience nos réflexions.

Toutefois, nous ne saurions nous résigner au silence : c'est à vous, Pères de famille, que nous dirons ce que nous ne pouvons pas ne pas dire, assurés que notre parole trouvera un écho dans vos âmes lorsqu'elle traitera de ce que vous avez de plus cher : votre liberté de citoyens et de croyants, la formation morale et religieuse de vos enfants.

Que des entraves nombreuses aient été apportées, au cours de ces dernières années, à l'exercice de vos droits en matière d'enseignement et d'éducation, vous ne le savez que trop, et nous ne songeons pas, à cette heure, à reprendre ce pénible sujet.

Du moins, la loi contenait une promesse qui, si elle avait été fidèlement gardée, vous donnait une sécurité relative : elle proclamait la stricte neutralité de l'école.

Quelle que soit la tendance de l'Etat à s'approprier les enfants pour en faire des citoyens, le législateur avait dû tenir un certain compte de l'autorité paternelle. Aussi lisons-nous encore dans l'exposé des motifs des nouveaux projets : « Les parents qui confient à l'Etat leurs enfants ont le droit » d'exiger que leurs croyances et leurs sentiments intimes » ne soient ni combattus, ni froissés par un enseignement » agressif, et, d'autre part, l'Etat a trop souvent et trop sin- » cèrement réclamé la collaboration de la famille à l'œuvre » scolaire pour réprouver sa sollicitude et même son con- » trôle ».

L'on affirme au même endroit, sans hésitation aucune, ce principe que « des garanties doivent être accordées aux » pères de famille en vue de leur permettre d'obtenir répa- » ration des fautes commises par les membres de l'ensei- » gnement public dans l'exercice de leurs fonctions ».

Maintien d'une neutralité absolue ; respect des croyances des parents et de leurs sentiments intimes, ainsi que de la conscience des enfants ; protection efficace contre toutes les entreprises des maîtres qui manqueraient à ce respect ou violeraient cette neutralité : tels sont les engagements de la loi vis-à-vis des familles.

Ces engagements ont-ils été toujours tenus dans le passé ? Non.

Les nouveaux projets de loi, s'ils venaient à être votés, aideraient-ils à leur faire mieux honneur à l'avenir ? Moins encore.

La neutralité scolaire a deux ennemis : le livre et la parole. Le livre, qui attaque plus ou moins ouvertement la foi chrétienne ; la leçon orale, qui peut être agressive lors même que le livre de classe est irréprochable, et dont les excès deviennent facilement pires.

Quel a été jusqu'ici le recours légal contre les abus de la parole et du livre ?

« En ce qui concerne le choix des livres, » est-il dit dans l'exposé des motifs du premier des deux projets qui nous occupent ici, « toutes les précautions ont été prises pour rassurer les familles. »

Pères de famille, lisez le dispositif de ces précautions dans l'arrêté organique du 18 Janvier 1887 : vous y verrez que celui d'entre vous dont la conscience aurait été blessée par le texte d'un manuel scolaire imposé à son enfant, pourra porter plainte devant les « autorités compétentes », et même saisir de l'affaire le Ministre de l'Instruction publique.

Or, prenez garde que les « autorités compétentes » auxquelles vous aurez dû vous adresser sont celles-là mêmes qui ont approuvé l'insertion, au catalogue des livres scolaires, du manuel qui alarme votre conscience. Quelle chance y a-t-il que ces « autorités » se déjugent elles-mêmes, en reconnaissant le bien-fondé de votre plainte ? Et quand l'affaire lui sera portée, est-ce que le Ministre de l'Instruction publique prendra fait et cause pour le père de famille ? Comment oser l'espérer ? Nous n'avons pas à chercher bien loin de quoi justifier nos doutes et nos inquiétudes. En effet, dans l'exposé des motifs du projet de loi déposé le 25 Juin, il est rappelé que les livres scolaires ont été frappés d'interdiction par les *Semaines religieuses*, et il y est affirmé que cette proscription est l'œuvre d'un « sectarisme étroit », qu' « elle atteint moins des livres ouvertement hostiles aux » croyances religieuses que des ouvrages simplement em- » preints de large libéralisme et de tolérance éclairée, et fai- » sant appel à la raison et au libre examen ». C'est de la sorte que M. le Ministre de l'Instruction publique tranche le débat. Cependant, parmi ces ouvrages, il en est qui battent en brèche tout une suite des dogmes du *Credo*, sans en excepter

Archives diocésaine de Quimper et Léon

l'existence de Dieu et l'immortalité de l'âme. Quelle preuve meilleure pourrait-on souhaiter de ce qu'il y a d'illusoire dans le moyen fourni par la loi aux pères de famille pour exclure de l'école les livres opposés à la religion ?

Etes-vous mieux protégés contre les écarts de la parole ?

A s'en tenir aux termes de la loi scolaire, il semble que non.

L'*exposé des motifs*, auquel nous continuons de nous référer, rappelle que l'instituteur demeure « responsable de son » enseignement devant les autorités scolaires » et qu' « il » appartient à celles-ci de prendre les mesures édictées par » les règlements à l'égard des maîtres qui, oublieux de la » réserve imposée par leurs fonctions, porteraient atteinte à » la liberté de conscience de leurs élèves ». Si donc le père de famille croit avoir des griefs relatifs à l'enseignement oral qui est distribué à ses fils, qu'il les soumette aux « auto- » rités dont le devoir est d'examiner les réclamations de cet » ordre et d'en faire justice ».

Fort bien ! Mais, ainsi qu'il leur arrive de ne voir que « large libéralisme » et « tolérance éclairée » dans les ouvrages contraires à la foi chrétienne, les « autorités constituées » pour sauvegarder la neutralité scolaire » pourront bien qualifier de largement libérales et de simplement raisonnables des opinions destructives de toute vie religieuse ou attentatoires aux sentiments intimes des parents. Une connaissance même superficielle de l'histoire contemporaine autorise à prétendre que le cas n'est pas chimérique. De nouveau, la juste protestation du père de famille sera en pure perte ; pas plus contre la parole que contre le livre il ne réussira à défendre son enfant.

Quel conflit douloureux ! L'enseignement scolaire disputant au père l'âme du fils ; niant, méprisant, combattant ce que le père croit et adore, et, d'autre part, le père obligé d'envoyer son enfant à l'école où se donne cet enseignement : y a-t-il plus émouvante situation d'esclave ?

Aussi, des pères de famille trouvant le joug intolérable, ont-ils résolu de défendre la neutralité de l'école inscrite dans la loi.

Aux abus du livre et de la parole, çà et là, ils ont opposé ce que le Ministre appelle la « grève » de l'enseignement.

De plus, ils se sont souvenus que la loi est égale pour tous et qu'elle reconnaît à tout citoyen le droit d'obtenir la réparation du dommage qu'il a subi. Si un membre de l'enseignement public manque à ses devoirs dans l'exercice de ses fonctions, pourquoi n'aurait-il pas à en répondre devant les tribunaux de droit commun ? Rien de plus naturel. De la sorte, la loi elle-même protègera, du moins en partie, cette neutralité scolaire qui paraissait, de prime abord, dépourvue de sanction efficace.

C'est ainsi que le comprirent, dans l'affaire désormais fameuse de Dijon, ces pères de famille qui assignèrent, devant le tribunal civil de cette ville, un instituteur accusé d'avoir tenu en classe des propos délictueux. Le jugement qui fut rendu put faire croire qu'il y avait donc un moyen légal de travailler au maintien de la neutralité scolaire.

L'illusion devait être brève. Le 25 Juin 1908, exauçant les réclamations d'une certaine presse, le Ministre de l'Instruction publique déposait un projet de loi, suivi rapidement d'un second projet (30 Juin), présenté, celui-ci, par les deux Ministres de l'Instruction publique et de la Justice. Une menace de plus pesait sur les catholiques, et le peu qui subsistait de la liberté des pères de famille, en matière d'enseignement, était encore compromis.

Un court exposé de ces deux projets nous permettra aisément de nous en convaincre.

Le premier reconnaît, de façon théorique, le droit des parents au respect de leurs croyances : il déclare ne réprouver ni leur sollicitude ni leur contrôle, dans l'œuvre de l'école. En réalité, loin de raffermir le droit de la famille, il vise à en rendre l'exercice pratiquement impossible. Les garanties qu'il offre se ramènent de nouveau à porter plainte devant les autorités scolaires : autant vaut dire, nous l'avons bien vu plus haut, qu'elles sont l'inconsistance même. Que si — et voilà l'énormité dans la nouveauté —, n'ayant pas obtenu justice, les parents défendent à leurs enfants de se servir du livre qu'ils jugent mauvais, ou de prêter l'oreille aux propos blâmables du maître, alors, un délit jusque-là inconnu est constitué. Mais, chose incroyable ! l'auteur du délit nouveau ne sera pas celui qui tient ces discours ou qui impose ce livre : ce sera le père de famille qui n'aura pas consenti à laisser déformer l'âme de son enfant ; ce sera toute personne qui, par parole ou par écrit, se sera permis d'approuver ou de recommander la conduite de ce père de famille.

Et comme il reste que les membres de l'enseignement public peuvent commettre des délits véritables à l'encontre des droits de la famille, savez-vous, Pères de famille, qui, dans cette hypothèse devenant une réalité, vous devrez désormais poursuivre ? Eh bien ! non pas l'instituteur coupable, mais l'Etat, en la personne de M. le Préfet. Ainsi le veut le second projet de loi (30 Juin). Par une exception inouïe en droit naturel et en droit français, l'auteur du dommage que vous aurez subi se dérobera légalement devant vous. La loi s'apprête à le priver de l'honneur d'être responsable de ses actes, et, en son lieu et place, elle va faire surgir l'Etat !

« Loin de diminuer les droits du père de famille, » déclare le Ministre, non sans ironie, nous voulons le croire, « cette » disposition ne tend qu'à les fortifier, puisqu'elle lui pro-

Archives diocésain d Quimper et Léon

» cure la garantie de l'Etat au lieu et place de la responsa-
» bilité des maîtres ». Mais quel père de famille voudra croire que la liberté de ses revendications éventuelles s'accroîtra du fait qu'il aura à les exercer contre un adversaire beaucoup plus puissant, d'une part, et, d'autre part, qui ne représentera qu'une responsabilité adoptive ou déléguée ?

Pourquoi cette déshonorante immunité qu'on projette de créer au profit du maître d'école ? L'exposé des motifs dit qu'il s'agit de le soustraire à la perpétuelle menace d'actions en justice. C'est là une inquiétude que ne connaissent pas les gens qui vivent irréprochables : ne suffirait-il pas que l'on invitât tous les instituteurs à s'en souvenir ?

Pour résumer toute la situation qui est la vôtre en regard de la législation scolaire déjà existante et mise en péril d'aggravation par les projets de loi des 25 et 30 Juin derniers, Pères de famille, retenez ceci : l'école est obligatoire : de 7 à 13 ans, vos enfants lui appartiennent. Elle les marquera de son empreinte, c'est inévitable. De quelle qualité sera cette empreinte, vous avez le droit de le savoir et le devoir de l'apprendre.

Cependant, s'il arrive que, informés, vous ayez sujet de vous plaindre, sachez que désormais vous ne rencontrerez plus le coupable en face. Vous exercerez, s'il vous plaît de le faire, un recours auprès des autorités scolaires ou de M. le Préfet : recours laborieux toujours, et pour l'ordinaire, sans résultat efficace possible à prévoir. Évincés de votre plainte, si votre conscience insiste, si elle vous persuade de préserver par tous les moyens l'âme de votre enfant, alors c'est vous qui tomberez dans un délit légal, pour lequel vous ne serez pas épargnés.

Une pareille législation revient à l'expropriation de la famille et à la confiscation de l'enfant : de toutes les tyrannies, c'est la plus odieuse.

Pères de famille, nous devions vous mettre sous les yeux ce douloureux état de choses.

En suite de quoi, nous voulons vous rappeler encore, en quelques mots, vos droits et vos devoirs.

Tout d'abord, contrairement à la doctrine césarienne qui prétend que l'enseignement public est donné exclusivement *au nom de l'Etat*, nous vous disons, nous, vos Evêques, qu'il l'est, qu'il doit l'être principalement au vôtre. L'élève, l'enfant ne commence pas par appartenir à l'Etat, il est à vous. Quand il aura grandi, lorsqu'il aura pris son essor de citoyen, l'Etat, alors, lui demandera directement sa part de contribution au service du bien social. Mais aussi longtemps qu'il n'est qu'un enfant, c'est de la famille qu'il relève avant tout : celle-ci, en l'élevant, continue de le mettre au monde. Que dans votre tâche d'éducateurs naturels l'Etat s'offre à vous aider, qu'il vous supplée au besoin, soit ! mais qu'il ne

pense jamais à vous supplanter. Qu'il ouvre des écoles, qu'il rédige des programmes, qu'il indique quelles connaissances, au jugement des gens compétents, doivent être, comme il dit, « le viatique intellectuel nécessaire à la mise en valeur de la personne humaine », nous l'acceptons. Loin de nous de songer à lui contester le rôle qui est le sien, de diriger l'enseignement de manière à pourvoir, soit aux besoins généraux de la société, soit à la plus grande utilité de ses membres. Ce que nous demandons, c'est qu'en toutes les formes de ses initiatives et de ses concours, il ne perde jamais de vue le droit primordial de la famille. L'Etat peut faire des maîtres d'école qui enseignent l'écriture, le calcul, l'histoire, la géographie, les sciences : quant au maître de l'école, en ce qui concerne la formation morale de l'enfant, c'est Dieu qui le fait : et vous l'êtes, vous, Pères de famille, par Celui qui vous a faits pères. Là encore, que l'Etat vous aide, qu'il vous fasse aider : qu'il n'ose pas se substituer.

La sainte Eglise est la grande auxiliaire, d'institution divine, vous le savez, Pères de famille chrétiens. A partir du Baptême, auquel vous les avez librement présentés, vos enfants sont ses fils spirituels, et, en sa qualité de mère, elle réclame le droit de vous aider, elle aussi, à les élever.

Mais ici ce n'est pas le lieu d'insister sur son rôle et sur ses droits ; devant la situation de fait qui existe, Elle se borne à vous rappeler, par notre organe, que si l'école officielle ne sait que faiblement aider, du moins, il lui est interdit d'entraver l'œuvre de formation dans la foi et les mœurs. Et puisque l'œuvre de l'école s'accomplit premièrement en votre nom, par une délégation d'où vous n'êtes jamais absents, votre droit de la surveiller est absolu.

Ajoutons que, vu les circonstances où nous sommes jetés, si vous avez la possibilité, pour faire élever vos enfants, de choisir entre plusieurs écoles, la conscience vous fait un devoir de préférer celle qui donnera le plus de garanties au respect de tous vos droits.

En toute hypothèse, vous surveillerez l'école publique, employant d'abord tous les moyens légaux pour la maintenir dans l'observation de ce que, à défaut d'une expression meilleure, nous appellerons l'honnête neutralité.

Que si, ce qu'à Dieu ne plaise, elle s'obstinait à être un péril pour la foi de vos enfants, vous devriez — nous ne cesserons de vous le rappeler et de vous soutenir dans la défense de vos droits — vous devriez leur en interdire l'accès, au prix des suites quelconques pouvant résulter de l'acte de conscience que vous auriez ainsi accompli, en bons français et en bons chrétiens.

Nous, vos Evêques, nous ne vous tenons ce langage que par l'inspiration du double et indivisible amour que nous éprouvons pour les âmes et pour notre pays.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Pères de famille, comptez sur nous, de même que vos Evêques comptent sur vous.

La présente déclaration aux Pères de famille de France sera lue dans toutes les églises de nos diocèses, le dimanche 20 Septembre 1908.

Août 1908.

Suivent les 86 signatures de tous les cardinaux, archevêques et évêques de France.

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

I. Mois du Rosaire. — Les exercices du Mois du Rosaire doivent avoir lieu, comme les années précédentes, pendant le mois d'Octobre, conformément aux prescriptions de S. S. Léon XIII, d'illustre et sainte mémoire. Jamais, à coup sûr, les chrétiens n'eurent de motifs plus pressants de recourir à la Reine du Ciel par la dévotion et la formule de prière qu'Elle-même a désignée comme moyen de salut, dans des circonstances également critiques. Il faut donc que les pieuses réunions du Rosaire soient suivies partout avec plus d'assiduité et de ferveur que jamais.

Nous renouvelons à cet égard les ordonnances qui suivent : elles devront être publiées au prône, *dimanche prochain*, avec l'annonce des exercices du Mois du Rosaire et les indulgences qui y sont attachées.

Article 1er. — Le dimanche, 4 Octobre, la fête du Saint Rosaire, annoncée la veille au son des cloches, sera célébrée solennellement.

Art. 2. — Chaque jour de ce mois, dans les églises et chapelles du diocèse, on récitera, le matin à la messe, ou le soir, cinq dizaines de chapelet, avec les litanies de la Sainte Vierge et la Prière à saint Joseph ordonnée par le Souverain Pontife.

Art. 3. — On pourra exposer le Saint-Sacrement, pendant la récitation du chapelet, et donner ensuite la bénédiction.

Art. 4. — Les fidèles qui ne pourraient assister à ces pieux exercices sont invités à réciter le chapelet, tous les jours, en famille ou dans leur particulier.

Art. 5. — Nous engageons les communautés religieuses à multiplier les communions et leurs prières aux intentions du Souverain Pontife.

Art. 6. — Nous rappelons aux pieux fidèles les indulgences concédées par S. S. Léon XIII à la pratique du Mois du Rosaire :

1° Une indulgence de 7 ans et 7 quarantaines *singulis vicibus*, — c'est-à-dire chaque fois — à ceux qui, pendant ce mois, assisteront à l'exercice du Saint Rosaire ;

2° Une indulgence plénière à ceux qui, réunissant les conditions ordinaires, assisteront aux mêmes exercices, au moins dix fois. Les mêmes indulgences sont accordées à ceux qui, légitimement empêchés d'assister à la récitation publique du chapelet et autres prières prescrites, les auront faites en leur particulier ;

3° Une indulgence plénière à ceux qui, le jour du Saint Rosaire ou l'un des huit jours suivants, auront, après avoir confessé leurs péchés, reçu la sainte communion et prié Dieu, la Sainte Vierge et saint Joseph, aux intentions désignées.

II. Comme les années précédentes, une quête devra être faite, dans toutes les églises du diocèse, le dimanche du Rosaire, pour les œuvres des Patronages et des Cercles, et le produit envoyé à l'Evêché.

En recommandant cette quête *au prône de dimanche prochain*, MM. les Curés et Recteurs voudront bien montrer en quelques mots l'importance de plus en plus grande des œuvres de préservation pour l'enfance et la jeunesse.

III. Enseignement chrétien. — Il Nous importe d'être fixé de façon précise sur l'état de l'enseignement libre dans le diocèse. Nous prions donc MM. les Curés et Recteurs de vouloir bien adresser, *au plus tôt*, à M. l'Inspecteur diocésain les réponses aux questions suivantes :

1° Nombre des écoles libres de la paroisse : — pour les garçons, — pour les filles. Indiquer le nombre de classes pour chaque établissement ;

2° Propriétaires des écoles : particuliers (donner leurs noms), ou société civile ;

3° Noms des maîtres ou maîtresses de chaque établissement.

IV. Nominations. — Par décision épiscopale, ont été nommés :

Aumônier de la Retraite de Brest, en remplacement de M. Branquet autorisé à entrer dans une congrégation religieuse, M. Tromeur, vicaire à Landerneau ;

Vicaire à Landerneau, M. Creignou, précepteur à Tréflévénez ;

Professeurs à l'Institution Saint-Vincent de Paul, à Quimper :

Professeur de philosophie, M. Gaonac'h (Jean-Marie), précédemment professeur d'histoire ;

Professeur d'histoire, M. Le Meur, jeune prêtre, de Saint-Martin de Morlaix ;

Professeur de sciences physiques et naturelles, M. Le Garrec ;

Professeur de mathématiques, M. Kerhervé, jeune prêtre, de Lampaul-Guimiliau ;

Surveillant, M. Le Tiec, jeune prêtre, de Pont-Croix ;

A l'Ecole Saint-Yves, à Quimper :

Professeurs, de Septième, M. Philippon, ancien professeur au Petit-Séminaire de Pont-Croix ; de Huitième, M. Saliou, jeune prêtre, du Relecq-Kerhuon ;

Archives diocésa es e Quimper et Léon

A l'Ecole Notre-Dame de Bon-Secours, à Brest : Professeur de Cinquième, M. Méar, diacre, de Plouzévédé ;
Surveillants : MM. Quillévéré, jeune prêtre, de Plounévez-Lochrist, et Baot, jeune prêtre, du Relecq-Kerhuon.

Monseigneur l'Evêque a accordé la mosette de curé-doyen à M. de Coataudon, recteur de Plounéour-Trez, à l'occasion du 25e anniversaire de la fondation de la paroisse du Guilvinec, dont il fut le premier recteur.

V. Décès. — Nous recommandons aux prières le repos éternel de l'âme de M. Mével, recteur de Bohars, décédé le 22 Septembre.

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Intentions recommandées aux prières.

I. — **L'Eglise et la France. L'Enseignement chrétien.**
II. — **Missions.** — LOCMÉLARD, du *5 au 18 Octobre*. Président, la 1re semaine, M. le chanoine Poulhazan, curé de Briec.
— BRASPARTS, du *6 au 25 Octobre*.
III. — **Retraites.** — QUIMPER, retraite pour les Tertiaires, du *4 au 10 Octobre ;*
— LESNEVEN, retraite bretonne pour les hommes, du *4 au 10 Octobre*.
— QUIMPERLÉ, retraite bretonne pour les femmes, du *11 au 17 Octobre*.

Offices extraordinaires.

Quimper. — CATHÉDRALE DE SAINT-CORENTIN. — Jeudi, 1er Octobre, à 7 *h.* 3/4 du soir, ouverture du Mois du Rosaire : exposition du T Saint-Sacrement, chapelet, Prière à saint Joseph, chant des Litanies de la T. Sainte Vierge ; Bénédiction.

Les mêmes pieux exercices se feront tous les jours du mois, *sauf avis contraire*, à 7 h. 3/4 du soir. Le jeudi et le dimanche, l'exercice commence par la procession.

— EGLISE DE SAINT-MATHIEU. — Dimanche, 27 Septembre, solennité de saint Mathieu, fête patronale. A *10 heures*, grand'messe chantée par M. le chanoine Le Roy, ancien recteur de la paroisse.

A 2 h. 1/2, vêpres suivies du sermon prêché par M. le chanoine Pilven, secrétaire général de l'Evêché.

Monseigneur l'Evêque assistera en chape à la messe et aux vêpres.

Aujourd'hui, sous la présidence de Mgr l'Evêque, se termine, au Grand Séminaire à Lambézellec, la retraite prêchée par M. l'abbé Bainvel aux professeurs et surveillants des maisons d'éducation du diocèse. Elle comptait 105 retraitants.

Dimanche prochain, 27 Septembre, commencera une retraite, prêchée par le R. P. Frot, Eudiste, pour les 21 séminaristes appelés à faire leurs deux années de service militaire.

Nous recommandons les retraitants aux prières de nos lecteurs.

Pèlerinage de Lourdes. — Le pèlerinage s'annonce bien. Le chiffre des inscriptions s'élève actuellement à 1.200, et nous espérons qu'il atteindra facilement deux mille, sans tarder, si nos vénérés confrères veulent bien continuer à nous aider, en recommandant à leurs paroissiens de profiter de l'occasion inespérée d'aller à Lourdes gagner l'indulgence du Jubilé du cinquantenaire des Apparitions. On sait que le Jubilé ne se termine qu'au 11 Février 1909. La seule condition pour la gagner est de prier, *à la Grotte*, aux intentions du Souverain Pontife. La confession et la communion peuvent se faire même ailleurs qu'à Lourdes.

Que notre confiance en la Vierge Immaculée augmente sans cesse, pour le salut de la France! C.

Nécrologie. — I. Nous avons appris avec douleur la mort de M. Mével, recteur de Bohars, décédé le 22 Septembre, à l'âge de 57 ans.

Né à La Feuillée, le 22 Juillet 1851, M. Mével (Pierre) fut ordonné prêtre le 10 Août 1876 et nommé presque aussitôt (22 Août) vicaire à Trégourez. Après avoir passé douze ans dans cette paroisse où, nous le savons, son souvenir est encore bien vivant, il devint (30 Avril 1888) aumônier des Ursulines, à Saint-Pol de Léon, puis (2 Octobre 1893) recteur de Bohars. Dans les diverses situations qu'il a occupées, M. Mével se montra prêtre exemplaire, plein de zèle et de dévouement pour le salut des âmes, estimé et aimé de ses paroissiens comme de ses confrères. Ceux-ci gardent le souvenir de son obligeance et de son affable bonté ; il laisse à la paroisse de Bohars, comme monuments d'un fécond ministère de quinze ans, des œuvres florissantes qu'il a développées ou établies, et surtout une élégante église construite et meublée par ses soins.

Un service de huitaine pour le repos de l'âme de M. Mével sera célébré à Bohars, mercredi prochain 30 Septembre.

II. Nous recommandons également aux prières de nos lecteurs le R. P. Urien, de la Congrégation du Saint-Esprit et du Saint-Cœur de Marie, décédé à Paris, dans le courant du mois d'Août, à l'âge de 51 ans. Un grand service pour le repos de son âme a été célébré à Saint-Pol de Léon, sa paroisse natale.

Le P. Urien fut d'abord missionnaire en Afrique ; mais, sa santé ne pouvant se faire au climat, il dut rentrer en France. Ses supérieurs le placèrent successivement à N.-D. de Langonnet, puis à Beauvais et enfin à Paris, rue Lhomond, où il exerçait la fonction de Procureur de la Congrégation et où il vient de mourir.

R. I. P.

Archives diocésa es e Quimper et Léon

Préliminaires de confiscation. — Il y a quelques semaines, M. le Conservateur des hypothèques, de Quimper, se présentait au presbytère de Saint-Mathieu, demandant à M. le Recteur de la paroisse de lui remettre ou de lui laisser prendre des titres de rente au porteur affectés à des fondations et rapportant 360 francs par an.

Naturellement, il fut accueilli par une fin de non recevoir absolue.

Samedi, 19 Septembre, au nom de son Directeur principal, le même fonctionnaire s'est présenté de nouveau, cette fois accompagné d'un huissier de Quimper, Me Jacq, dont on lui avait imposé le concours.

La réponse, conforme aux décisions pontificales, fut nette : « Je ne suis rien pour vous au point de vue légal, et en conscience je croirais forfaire en contribuant d'une façon quelconque à ce que je considère comme un vol, de quelque légalité qu'on le décore. Ce serait m'en faire le complice. »

Ces messieurs se sont inclinés, et ont dû rendre compte à qui de droit du résultat de leur mission.

M. le Recteur de Saint-Mathieu s'est refusé à contresigner le constat de l'huissier.

RETRAITES DE CONSCRITS 1908.

QUIMPER. — 1re **Retraite**, *du 15 au 19 Septembre.* — 20 paroisses ; 97 retraitants : Elliant, 16 ; Briec, 12 ; Gouézec, 12 ; Saint-Évarzec, 11 ; Melgven, 10 ; Langolen, 6 ; Edern, 5 ; Pleyben, 4 ; Fouesnant, 4 ; Saint-Yvi, 3 ; Le Cloître-Pleyben, 2 ; Dinéault, 2 ; Landrévarzec, 2 ; Landudal, 2 ; Lothey, 1 ; Bénodet, 1 ; Cast, 1 ; Kerfeunteun, 1 ; Rosnoën, 1 ; Trégourez, 1.

(A suivre.)

Pour les soldats libérés. — La date du départ des conscrits a fait avancer, depuis quelques années, l'époque des retraites, de sorte qu'elles sont généralement terminées au moment de la libération des soldats qui achèvent leur service militaire. Or, plusieurs de ceux-ci seraient heureux de faire une retraite de retour. Pour leur permettre de réaliser leur désir, il est à propos de rappeler qu'une retraite d'hommes doit s'ouvrir, à Lesneven, le 4 Octobre prochain, et qu'on y recevra volontiers les militaires récemment libérés. MM. les Curés et Recteurs voudront bien en donner avis aux intéressés, en les engageant à profiter de l'occasion et de la grâce précieuse qui leur est offerte.

Les secours religieux aux soldats malades (1). — On sait qu'il n'y a plus d'aumôniers dans les hôpitaux militaires ; mais, aux termes de la circulaire ministérielle du 14 Novembre 1905, tout malade a le droit absolu de recevoir la visite d'un ministre du culte, s'il en fait la demande, soit au cours de sa maladie, soit d'avance par une lettre spéciale dont nous donnons plus loin la formule.

(1) On trouve aux bureaux de l'*Action Populaire*, 48, rue de Venise, à Reims, le *Carnet du soldat et du marin* qui contient toutes les indications nécessaires. Prix de l'exemplaire : 0 fr. 10 ; les 50 : 4 fr. 50 ; le 100 : 8 fr. Port en sus.

Le second moyen est le plus sûr et c'est celui que l'on doit employer de préférence. Voici en quoi il consiste :

1° Faire écrire et signer, *en double,* par chacun des nouveaux soldats un billet rédigé à peu près en ces termes : « Je soussigné..., soldat au ...Régiment, à..., déclare professer la religion catholique et désire recevoir aussitôt, en cas de maladie ou d'accident, la visite d'un prêtre et les secours de son ministère. Prière de le prévenir. »

Ce billet, sur papier libre, sera écrit, daté et signé de la main du soldat, ou à son défaut (s'il ne sait pas écrire) par les parents.

Un exemplaire de ce billet resterait entre les mains du soldat qui le porterait, autant que possible, toujours sur lui ; il pourrait encore l'intercaler dans son livret ou le placer dans son paquetage, afin qu'il soit trouvé facilement en cas d'accident. Une autre copie serait remise, soit par le soldat lui-même, soit par envoi direct d'un prêtre de sa paroisse ou d'un membre de sa famille, à l'aumônier de la garnison à laquelle il est affecté ; le papier peut aussi être confié à un bon camarade de la compagnie, qui aura promis de le faire valoir à l'occasion.

2° Que le soldat tombe malade ou soit victime d'un accident ; dès son admission à l'hôpital ou à l'ambulance, l'attention est attirée sur le papier qu'il porte ou qu'on a trouvé, et nous ne pouvons croire qu'on refuse d'en tenir compte. D'autre part, averti que le soldat X..., dont il a la demande écrite, est à l'hôpital, l'aumônier s'y rend, muni de la pièce authentique, et obtient d'approcher du malade.

3° Pendant son séjour à l'hôpital, le soldat malade peut avoir aussi souvent qu'il le veut la visite du prêtre et entendre la messe le dimanche, en en faisant la demande écrite qu'il remettra au médecin-chef ou à l'infirmier-major. En cas de refus, le malade pourrait adresser sa réclamation aux officiers de visite (capitaine ou commandant) qui passent chaque jour dans les salles.

N. B. Les réservistes et territoriaux sont soumis aux mêmes formalités et feraient bien de prendre les mêmes précautions.

4° MM. les Curés et Recteurs devraient encore rappeler souvent aux familles qu'elles sont dans l'obligation, dès qu'elles apprennent qu'un des leurs est à l'hôpital, d'exprimer leur volonté formelle, au besoin par dépêche adressée au médecin-chef de l'hôpital militaire, que le malade soit visité par l'aumônier.

Ces moyens, conseillés par des hommes de dévouement et d'expérience, sont aussi simples que pratiques. Les intéressés ne manqueront pas d'y recourir pour s'épargner, le cas échéant, d'amers et tardifs regrets.

Nous espérons donner, dans notre prochain numéro, la liste des prêtres chargés de l'Œuvre militaire dans les villes de garnison où sont envoyés les conscrits de notre département.

Archives diocésa es de Quimper et Léon

CHRONIQUE GÉNÉRALE

Rome. — Le Souverain Pontife, en excellente santé, a donné ces temps derniers de nombreuses audiences. Celle du pèlerinage vénitien, le 16 Septembre, fut particulièrement émouvante. Le Saint Père pleurait en revoyant ses compatriotes et ses anciens diocésains dont il connaissait la plupart. Après les avoir remerciés du don jubilaire qu'ils lui offraient (un trône), il leur adressa une paternelle exhortation, recommandant avec instance l'obéissance, surtout l'obéissance des prêtres à leurs supérieurs.

La plaie de tous les temps, dit Pie X, fut la désobéissance (*Non serviam* a été dit dans le ciel même) ; mais elle est plus répandue aujourd'hui ; le modernisme, l'autonomisme ont leur base dans la désobéissance.

Répondant à ceux qui ont osé se railler de l'obéissance, le Pape montre que, sans l'obéissance, sont impossibles la foi, l'espérance, la charité. Les évêques vénitiens rendent hommage à leurs prêtres, mais le Pape les met en garde contre d'habiles propagateurs du modernisme, même sous des vêtements de lumière.

Il charge ceux qui sont présents de dire au pays que le Pape reste au milieu d'eux par la pensée et par le cœur.

Le jeudi 17, le conseil supérieur de la Jeunesse Catholique italienne a présenté au Saint-Père le calice d'or offert par les souscriptions de la jeunesse catholique de tous les pays. Répondant à l'adresse du président général, le commandeur Pericoli, Pie X a remercié les jeunes gens de leur magnifique présent ; puis il a commenté les trois mots inscrits sur le nouvel étendard fédéral : « Prière, action, sacrifice ». Ce drapeau sera bénit, le lendemain, au cours de la messe du cinquantième anniversaire ; le Pape l'a ainsi voulu, pour donner à la cérémonie un caractère plus solennel.

On sait que la fête officielle du cinquantenaire est renvoyée au 16 Novembre. La messe basse célébrée par le Pape à l'autel de la Chaire de Saint-Pierre, le 18 Septembre, anniversaire de son ordination sacerdotale, avait un caractère d'intimité qui rendait la cérémonie plus touchante et le recueillement général plus profond.

Des deux côtés de l'autel huit cardinaux étaient présents ainsi que de nombreux évêques et prélats dont Mgr Gibier, évêque de Versailles ; le premier rang de l'assistance était occupé par la famille du Pape, son frère et ses trois sœurs qui seuls furent présents, le 18 Septembre 1858, à l'Ordination et à la première messe du jeune frère aujourd'hui Pape. Etaient aussi présents les pèlerins de Venise, les pèlerins français de Toulouse et des milliers de jeunes catholiques congressistes dont les bannières faisaient autour de l'autel une merveilleuse couronne.

Le Pape célébra le Saint-Sacrifice avec le calice offert la veille ;

après la messe, le Pape bénit le *Labarum* nouveau de l'Association de la Jeunesse catholique. Enfin, Sa Sainteté termina par la bénédiction pontificale solennelle et se retira par la chapelle du Saint-Sacrement où les cardinaux, prélats et les personnes présentes purent lui présenter leurs vœux, leurs félicitations et baiser son anneau. Le frère, les sœurs, les neveux et nièces du Pape le suivirent dans ses appartements où revivent les souvenirs des journées d'il y a cinquante ans.

Des fêtes ont eu lieu dans la plupart des églises de Rome, à l'occasion du Jubilé du Pape. Une foule de télégrammes et dépêches sont arrivées au Vatican, de tous les points du monde.

BIBLIOGRAPHIE

La Sainte Eucharistie, par Mgr J. C. Hedley, évêque de Newport. Ouvrage traduit de l'anglais par A. Roudière, ancien élève de l'Ecole des Carmes. 1 volume in-12. Prix : **3** fr. **50**. (Victor Lecoffre, Editeur.)

Mgr Hedley présente son ouvrage comme un « utile manuel » destiné surtout aux prêtres, mais il convient également aux fidèles ; il offre la doctrine catholique sur tous les aspects de la sainte Eucharistie. L'institution, la présence réelle, la transsubstantiation, le sacrement, les conditions de réception depuis l'origine, les effets de la sainte communion, la fréquente communion, le saint sacrifice, la liturgie de la messe, la messe aujourd'hui, les fruits et les effets du saint sacrifice, le culte du saint Sacrement et son histoire : tels sont les sujets traités. Tous sont étudiés dans un esprit large, bien informé, scientifique et plein de dévotion.

Revue Financière

Marché indécis et plutôt lourd dans son ensemble.

La Rente Française, coupon de Septembre détaché, s'inscrit à 95,95. L'Extérieure est mieux à 96,55, le Turc moins bien à 93,95 ex-coupon. Fonds russes bien tenus.

Les actions de nos grandes Sociétés de Crédit sont fermes aux environs de leurs cours précédents.

Chemins français résistants.

Des demandes suivies se portent sur les obligations du chemin de fer de Victoria à Minas (Brésil). Bien que la ligne ne soit encore en exploitation que sur la moitié de son parcours, un fort trafic lui est assuré dès à présent et l'entreprise apparait sous des perspectives fort intéressantes.

L'action Bec Auer consolide son avance à 767 fr.

Bonne tenue des Usines Métallurgiques de la Basse-Loire, à 236. Les actionnaires sont convoqués en assemblée générale pour le mercredi 7 Octobre, à 3 heures, au siège social, 13, rue Lafayette, à Paris.

Fermeté de l'obligation 5 °/₀ du port de Bahia, à 439 fr. L'avenir de cette entreprise française est d'autant mieux assuré que le gouvernement brésilien a donné une garantie très réelle aux capitaux engagés dans les travaux.

On a introduit tout récemment sur le marché les titres de la Société des Plantations de Caoutchouc de Tapanoélie (Ile de Sumatra). On sait que les îles de l'Océan Indien sont une des régions où la culture rationnelle du caoutchouc a donné les meilleurs résultats. La Société, d'autre part, compte dans son conseil d'administration des personnalités particulièrement compétentes en cette matière. Les actions valent 242 fr. et les parts 51,50.

Bonne tenue des Pétroles Colombia à 415 fr.

Nouvelle avance, à 484, de l'action Ouest-Africain Français. La part progresse de même à 253,50.

Archives diocésa es e Quimper et Léon

La Société de Publicité religieuse, 6, place de la Bourse, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour la *Semaine religieuse* de Quimper.

Ancienne Maison PIRIOU

SAUVAGE

3, rue Kéréon SUCCESSEUR QUIMPER

HORLOGERIE — BIJOUTERIE — OPTIQUE — ORFÈVRERIE
BRONZES & ORFÈVRERIE D'ÉGLISE

Assortiment considérable de **Candélabres, Garnitures d'autels, Thabors, Calices, Ciboires, Custodes, Boucles de souliers, etc., à des prix excessivement réduits.**

Nouveau candélabre à transformations multiples, breveté S. G. D. G.
Réparations, remise à neuf, dorure et argenture.

Le Chronomètre « **A la Montre de Genève** » que l'on trouve seulement chez M. SAUVAGE, qui en a la *propriété exclusive*, doit son *succès* toujours croissant à sa qualité exceptionnelle, à son bon marché et à son réglage parfait ; c'est sans contredit la *Montre de précision* par excellence. Ce mouvement, entièrement monté sur rubis, est à ancre ligne droite, levées visibles, double plateau, spiral Bréguet, balancier compensé, et se fait en boîtes or, argent, acier et nikel.

ARTICLES POUR FUMEURS
Écume et Ambre 1er choix.

ORFÈVRERIE DE TABLE
Qualité supérieure, prix exceptionnel.

Forte remise sur tous les Catalogues.

DU TRAVAIL CHEZ SOI. — Nous offrons travail facile, sans apprentissage, pouvant rapporter de 3 à 5 fr. par jour. Se présenter ou écrire aux *Travailleurs Laborieux*, 6, quai Duquesne, Nantes.

VINS ET SPIRITUEUX
ANCIENNE MAISON **Ferdinand LALANDE**
« Fondée en 1858 »

DUPOUY & MAYAUDON
51, Quai des Chartrons, BORDEAUX
Fournisseurs attitrés du Clergé, Noblesse, Bourgeoisie et Communautés religieuses.
Vin de Messe recommandé, garanti pur, naturel et d'origine.
Références, tarifs et échantillons sur demande.
Agent : Emile DANTEC, 32, rue Ange de Guernisac, MORLAIX.

AUGMENTEZ VOS REVENUS
Bénéfices mensuels
Ecrire pour renseignements à M. *Debeauvais*, 10, rue de Louvois, *Paris*.

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché.

23e ANNÉE. Vendredi 2 Octobre 1908. N° 40.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

SOMMAIRE

I. PARTIE OFFICIELLE. — *Communications de l'Evêché :* Lettre de Mgr l'Evêque aux quinze condamnés de Plouguerneau ; Nominations ; Décès.

II. PARTIE NON OFFICIELLE. — Apostolat de la Prière.

III. — Chronique du diocèse : Intentions recommandées aux prières ; Offices extraordinaires ; Le « Pardon du Rosaire » ; Nécrologie ; Retraite des Professeurs ; Loperhet ; Guilvinec ; Plouguerneau ; Retraites de conscrits 1908 (suite) ; Œuvres militaires ; Attentats sacrilèges ; Quimper ; Une nouvelle catastrophe à Toulon ; Catholiques, soyons unis et agissons !

IV. — Chronique générale : Coutances ; Paris.

V. — Bibliographie.

VI. — Annonces et avis divers.

Offices de la semaine.

Dimanche, 4 Octobre. — 17e Dimanche après la Pentecôte. SOLENNITÉ DU T. SAINT ROSAIRE. Double de 2e classe. Blanc. A la messe, mémoire du Dimanche.
Vêpres du Rosaire, avec mémoires du suivant, du Dimanche et des Sts Martyrs Placide et ses compagnons.

Lundi, 5. — S. Maurice, Abbé *(au Propre diocésain)*. Semi-double. Blanc.

Mardi, 6. — S. Bruno, Confesseur. Double. Blanc.

Mercredi, 7. — S. François d'Assise, Confesseur *(du 4 Octobre)*. Double-majeur. Blanc.

Jeudi, 8. — Ste Brigitte, Vierge. Double. Blanc.

Vendredi, 9. — S. Denis et ses compagnons, Martyrs. Semi-double. Rouge.

Samedi, 10. — S. François de Borgia, Confesseur. Semi-double. Blanc.

Dimanche, 11. — 18e Dimanche après la Pentecôte. Fête de la Maternité divine de la T. Sainte Vierge.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Scaër . . . . . du 1er au 6 Octobre.
Grand-Séminaire . . . . . du 7 au 12 —

Archives diocésa s de Quimper et Léon

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

I. Après la catastrophe du *Latouche-Tréville,* qui vient de mettre de nouveau en deuil plusieurs paroisses de son diocèse, Mgr l'Evêque de Quimper et de Léon a prié MM. les Curés et Recteurs de transmettre aux familles des victimes ses vives et religieuses condoléances.

II. Lettre de Monseigneur l'Evêque aux quinze condamnés de Plouguerneau. — Mes chers enfants, je n'aurais jamais cru que le jugement de Rennes, qui vous condamnait si durement et qui fut rendu sans que vos défenseurs pussent plaider votre cause, dût jamais être exécuté.

Vous voilà pourtant en prison.

La prison pour Dieu n'a rien qui déshonore. Vous en souffrirez. Mais l'épreuve subie ne vous diminuera ni dans l'opinion de vos amis, ni dans celle de vos adversaires. Il y a des condamnés que la conscience publique absout. Ils sont des victimes du Devoir.

En défendant votre église et ses droits contre les agents du gouvernement, vous avez obéi à votre conscience.

Qu'auriez-vous à vous reprocher ?

Ceux qui ont employé contre vous les pires violences vous accusent de les avoir traités sans respect. Vous avez le respect de l'autorité civile, quand elle ne sort pas elle-même de ses attributions pour violer la justice au nom d'une loi inacceptable. Le jour où elle vous brutalise, nul ne peut s'étonner que votre indignation se manifeste d'une manière un peu vive. Vous désirez la paix. Mais vous la réclamez pour vous, comme pour les autres.

Prêtres ou laïques, que je trouve unis dans le même sort, vous n'attendez pas de moi des condoléances. Je viens plutôt vous encourager et vous remercier. Votre paroisse a prouvé, une fois de plus, l'esprit chrétien qui l'anime. Elle vous fera, au sortir de la prison, l'accueil qui est dû à des hommes de cœur et de foi. Je dirai au Souverain Pontife, dans quelques semaines, les peines auxquelles vous avez été condamnés, comme catholiques, et que vous avez vaillamment supportées. Ce ne sera pas, au milieu de ses émotions actuelles, la moindre de ses joies.

Prisonnier comme vous dans son Vatican, Il vous réserve, ainsi qu'à vos familles et à votre clergé, une de ses bénédictions les plus paternelles, que je vous transmettrai sans retard. Vivez en attendant avec le souvenir de la présence de Dieu, et donnez à vos geôliers, comme aux étranges compagnons avec lesquels vous allez vous trouver mêlés, l'impression que vous êtes emprisonnés pour vos vertus, dans cette maison d'arrêt où tant d'autres sont retenus pour leurs vices. C'est là aussi une manière de défendre et de prêcher son Dieu.

Votre Évêque priera pour vous et vous assure de son affection et de son dévouement.

† ADOLPHE,
Évêque de Quimper et de Léon.

III. Nominations. — Par décision de Monseigneur l'Evêque, ont été nommés :

Recteur de Bohars, M. Baron, aumônier de l'hôpital civil de Brest ;

Vicaire à Plouider, M. Saliou, vicaire à Mespaul, en remplacement de M. Montfort, qui, pour cause de santé, s'est retiré provisoirement à la Maison Saint-Joseph, à Saint-Pol de Léon ;

Vicaire à Mespaul, M. Lamendour, surveillant au collège N.-D. de Bon-Secours, à Brest ;

Vicaire à Saint-Jean-du-Doigt, M. Nicolas, auxiliaire à Logonna-Quimerc'h, en remplacement de M. Philippe, nommé instituteur au Conquet.

IV. Décès. — Nous recommandons aux prières le repos éternel de l'âme de M. Milliner, ancien professeur au Petit-Séminaire de Pont-Croix, décédé le 24 Septembre.

PARTIE NON OFFICIELLE

Apostolat de la Prière

LIGUE DE PRIÈRES EN UNION AVEC LE CŒUR DE JÉSUS

INTENTION GÉNÉRALE POUR OCTOBRE 1908

LA FAMILLE CHRÉTIENNE

C'est en Dieu même que la famille trouve, avec ses lois fondamentales, le type de sa perfection. Dieu, unique parce qu'il est infini, n'est pourtant pas solitaire ; il est en famille. La trinité de Nazareth n'est qu'une image de celle du Ciel. Mais c'est aussi l'image parfaite, le modèle de toute famille chrétienne.

La famille chrétienne doit multiplier les enfants de Dieu ici-bas et les bienheureux dans l'éternité. Elle est donc comme l'Eglise en raccourci. C'est un corps vivant, dont l'âme est Jésus-Christ présent et agissant dans chacun des membres, par son esprit et sa grâce, par son Eucharistie surtout.

Cet idéal de la famille chrétienne est un des plus consolants

Archives diocésaines de Quimper et Léon

spectacles qu'on puisse voir réalisés en ce monde. Le père, c'est le chef, la tête de la famille, en qui réside l'autorité de Jésus-Christ lui-même. La mère, c'est le cœur, en qui est la douceur et la tendresse de Jésus. Jésus, habitant dans l'âme du père et de la mère, par la communion, leur renouvelle incessamment le don de lui-même, leur fait comprendre les vérités éternelles qui dissipent les craintes, exaltent l'espérance, passionnent l'affection. L'enfant, que Jésus nourrit de sa chair divine, se transfigure en lui, car Jésus est essentiellement Fils, et fils parfait ; il substitue à l'orgueil naturel son esprit de soumission et de douceur ; il virilise de bonne heure la fragile volonté de l'enfant. Les serviteurs enfin donnent leur travail et leur dévouement volontiers à ceux qui pour eux représentent Dieu même et qui en eux respectent les membres de Jésus-Christ.

Si actuellement nous voyons rarement réalisé cet idéal, c'est que Jésus-Christ ne vit plus dans la famille et qu'à son esprit divin s'est substitué l'esprit satanique de la révolution. Ayant perdu son principe de vie, la famille agonise. Le mariage est un contrat résiliable, l'amour y est un caprice, la bonté une faiblesse sans dignité.

A cette mort envahissante, il faut substituer de nouveau le seul principe de vie capable de ranimer la famille chrétienne. Il faut, selon la devise du Pape : « Tout renouveler dans le Christ, *Instaurare omnia in Christo* ». Prions donc le Cœur de Jésus d'épancher, sur la famille chrétienne qui descend vers la mort, les grâces puissantes qui la ramèneront à la vie.

Résolution apostolique : Exercer notre apostolat dans notre propre famille, par la parole et l'exemple.

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Intentions recommandées aux prières.

I. — **Les Écoles chrétiennes.**

II. — **Missions.** — LOCMÉLARD, du *4 au 18 Octobre*. Président, la 1re semaine, M. le chanoine Poulhazan, curé de Briec ;

— LANRIVOARÉ, du *4 au 18 Octobre*. Président, la 1re semaine, M Henry, recteur de Saint-Pierre-Quilbignon ;

— SAINT-NIC, du *4 au 18 Octobre*. Président, la 1re semaine, M. Mervan, curé-doyen de Pont-l'Abbé ;

— BRASPARTS, du *6 au 25 Octobre*. Président, la 1re semaine (mission des enfants), M. Cloarec, recteur de Saint-Rivoal ;

— GOUÉZEC, du *11 au 25 Octobre*.

III. — **Retraites.** — GRAND-SÉMINAIRE, retraite de rentrée, du 7 *au 11 Octobre ;*

— QUIMPER, retraite pour les Tertiaires, du *4 au 10 Octobre ;*

— — retraite bretonne pour les femmes, du *18 au 24 Octobre ;*

Retraites. LESNEVEN, retraite bretonne, pour les hommes, du *4 au 10 Octobre*.

— retraite bretonne, pour les femmes, du *18 au 24 Octobre*.

— QUIMPERLÉ, retraite bretonne pour les femmes, du *11 au 17 Octobre*.

Offices extraordinaires.

Quimper. — Cathédrale de Saint-Corentin. — *Dimanche, 4 Octobre,* fête du Saint Rosaire, après les vêpres — *qui se chantent à 3 heures* — procession (dans l'intérieur de l'église) ; exposition du T. Saint-Sacrement ; chapelet, prière à S. Joseph, et bénédiction. — *Le soir, il n'y a pas de réunion.*

Les autres jours du mois, tous les soirs, à *7 h. 3/4*, exercice du Mois du Rosaire. Le *jeudi* et le *dimanche*, l'exercice commence par la procession.

— Église de Saint-Mathieu. — La réunion pour le Mois du Rosaire a lieu, chaque soir, à *7 h. 3/4*, sauf le dimanche où elle se fait à l'issue des vêpres.

— Chapelle de la Retraite. — *Dimanche, 4 Octobre,* réunion de la Congrégation des Dames. A *7 h. 1/2*, messe, instruction et bénédiction du T. S. Sacrement.

Mgr l'Evêque présidera, dimanche prochain 4 Octobre, la fête de Notre-Dame des Victoires, à Lorient. De là il se rendra au Mans, où il doit prêcher, le mardi 6, pour le couronnement de Notre-Dame du Chêne.

Sa Grandeur sera accompagnée de M. le vicaire général Cogneau.

Le « Pardon » du Rosaire. — On appelle ainsi une indulgence plénière accordée par le Pape saint Pie V, en souvenir de la victoire de Lépante (1571), et confirmée par ses successeurs, notamment par Léon XIII dans le nouveau Catalogue des indulgences du Rosaire (n° 62). Nous résumons ici ce qui concerne cette précieuse faveur, trop peu connue :

1° *Tous les fidèles* peuvent la gagner, le jour de la fête du T. Saint Rosaire, c'est-à-dire *le premier dimanche d'Octobre,* pourvu que, s'étant confessés et ayant communié, ils visitent la chapelle du Rosaire dans une église où la Confrérie est canoniquement érigée et qu'ils y prient aux intentions du Souverain Pontife.

Les associés à la Confrérie, appartenant à une communauté cloîtrée ou non, collège ou autre association catholique, peuvent, s'ils s'acquittent des autres prescriptions, gagner la susdite indulgence en visitant la chapelle de leur communauté ou association, quoiqu'il n'y ait pas de statue ou d'autel du Rosaire (Pie IX, 8 Février 1874).

Comme celle de la Portioncule, cette indulgence peut être gagnée totiès quotiès, c'est-à-dire autant de fois qu'on réitère la visite et les prières, depuis *le samedi veille de la fête,* vers 2 heures de l'après-midi, jusqu'au coucher du soleil ou même le crépuscule du lendemain, à savoir, pour cette année, depuis l'après-midi du *samedi 3 Octobre* jusqu'au soir du *dimanche 4*.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Pour les visites, il est suffisant d'être dans un endroit de l'église d'où l'on peut apercevoir la chapelle ou l'autel du Rosaire.

La confession de la quinzaine suffit. La communion peut se faire, le jour de la fête ou la veille, dans n'importe quelle église.

N. B. *a)* Il est recommandé de faire, au commencement de chaque visite, avant la récitation des prières, un fervent acte de contrition parfaite pour disposer son âme à recevoir l'indulgence.

b) Comme toutes celles du Rosaire, l'indulgence du « Pardon » est applicable aux âmes du Purgatoire.

Nécrologie. — Nous avons le regret d'annoncer la mort de M. Milliner, ancien professeur au Petit-Séminaire de Pont-Croix, prématurément enlevé dans sa 32e année.

Né à l'île de Sein le 24 Décembre 1876, M. Milliner (Stanislas-Noël-Marie) fut ordonné prêtre le 25 Juillet 1901 et nommé, au mois d'Octobre suivant, professeur au Petit-Séminaire de Pont-Croix où il se fit vite apprécier et aimer par les élèves comme par ses confrères. Malheureusement, sa santé ne put pas s'accommoder aux fatigues de l'enseignement : il dut accepter un remplaçant, en restant néanmoins au Petit-Séminaire. Après la brutale expulsion de Janvier 1907, il se retira au presbytère de Plobannalec, auprès du vénérable M. Guillou, qui avait été son premier maître de latin pendant son rectorat à l'île de Sein. Là encore la persécution l'atteignit : il fut une deuxième fois expulsé en Mai 1907. Après quelques semaines passées à Loctudy, M. Milliner rentra dans sa famille, à l'île de Sein, où il est mort saintement comme il avait vécu.

Un témoin de ses derniers moments écrit : « ...Il était bien résigné, et se rendait le témoignage qu'il avait été un prêtre dans l'acception du mot. Il nous édifiait par sa piété, son désir d'aller vers le bon Dieu. Il fut un moment sans parler, et il nous disait ensuite qu'il avait eu un peu peur de la mort, mais que cela n'avait pas duré. Il se disait heureux comme jamais il n'avait été...

Il nous a quittés le jeudi 24 Septembre, à 1 heure de l'après-midi ».

R. I. P.

Retraite des Professeurs. — Comme nous l'avons dit dans notre dernier numéro, la Retraite des Professeurs, à Lambézellec, s'est terminée le vendredi 23 Septembre.

Elle a été prêchée par M. l'abbé Bainvel, de l'Institut catholique de Paris. C'est un distingué professeur de théologie dogmatique, mais il a montré, dans ses prédications, qu'il connaît aussi à fond la théologie mystique. Négligeant systématiquement les artifices de l'éloquence humaine, il a tout bonnement, tout simplement, rappelé aux retraitants la dignité du prêtre, la sainteté de l'état ecclésiastique, l'obligation pour le prêtre d'entretenir dans son âme la ferveur, l'amour ardent de N. S. Jésus-Christ, les moyens

à mettre en pratique pour y parvenir, la nécessité de l'oraison mentale, de l'examen particulier, de la visite au T. Saint-Sacrement. Voilà les principaux sujets traités par le prédicateur. « Ce fut une pieuse retraite ; » ce sont les termes dont s'est servi Monseigneur en remerciant M. l'abbé Bainvel. « Soyez des saints et vous serez de dignes ministres de Jésus-Christ et vous consolerez son divin Cœur, et vous ferez du bien autour de vous et, en particulier, aux élèves qui vous sont confiés. » Voilà les excellentes exhortations que, pendant ces jours, M. le prédicateur a adressées à ses auditeurs.

Monseigneur s'était réservé de parler aux retraitants de leurs devoirs d'état. Il a parlé à 11 heures, comme aux autres retraites ecclésiastiques, traitant, le premier jour, des relations entre MM. les Supérieurs et MM. les Professeurs, de la vie de famille qui doit régner dans un collège ; puis, du travail, de l'obligation qu'ont les maîtres de donner à leurs élèves une nourriture intellectuelle fortifiante, et enfin du soin, du zèle qu'on doit mettre à former des chrétiens et à préparer des vocations sérieuses. Dans ces conférences, toujours trouvées trop courtes par les retraitants, Monseigneur leur a donné les conseils que son expérience et son cœur d'apôtre lui suggéraient.

Et tous ont quitté le Grand Séminaire, enchantés de leur retraite, remplis d'un nouveau zèle, et disposés à se consacrer avec plus d'ardeur encore à l'œuvre si belle de l'éducation de la jeunesse.

X...

LOPERHET. — **Noces d'or.** — Le 24 Septembre dernier, nous avons eu une belle fête. Les parents de M. le chanoine Pédel, recteur de Combrit, ancien secrétaire de l'évêché, célébraient leurs noces d'or. La fête avait dû être un peu différée, car dans la nombreuse famille on a pour devise : « Dieu et patrie », et il fallut attendre que plusieurs des enfants qui ont heureusement fait leur carrière dans la marine, retenus au loin par les nécessités du service, revinssent au pays. Des huit enfants, l'un cependant ne put venir prendre part à la fête, et dans le groupe joyeux des petits-enfants, il y avait aussi des vides.

A 10 heures eut lieu la messe. Plusieurs prêtres, amis de la famille, y assistaient. Avant de monter à l'autel, M. le chanoine Pédel adressa une allocution à ses parents : il dit, en termes émus, leur vie pleine de vertu et d'humble labeur, le courage et la piété qui distinguèrent toujours son père, soit pendant cette rude guerre de Crimée à laquelle il prit part, soit parmi les périls où, à tout instant, s'exposent les marins de nos côtes, cependant qu'au foyer sa digne épouse élevait de la façon la plus chrétienne leurs nombreux enfants... Il les invita ensuite à remercier Dieu qui, en ce monde déjà, les a récompensés en partie, puisqu'il leur permet, à un âge avancé, de voir leur famille vivante, unie et prospère, imitant les bons exemples qu'ils ont toujours reçus au foyer domestique.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Puis, s'adressant à ses frères et sœurs, il leur dit aussi de remercier Dieu qui leur a donné de si bons parents. Ils ont tenu compte de leurs leçons et de leurs exemples, et élèvent selon les mêmes principes chrétiens leurs propres enfants. En se réunissant pour fêter les noces d'or de leurs parents, ils donnent un bon exemple, exemple salutaire surtout à une époque où l'on perd le respect de Dieu, des parents et des maitres. Et cet exemple est déjà suivi ; deux autres jubilaires ont demandé à M. le Recteur de célébrer aussi leurs noces d'or, en ce même jour.

Enfin, il termine en faisant, au nom de toute la famille, le vœu que ses parents vivent encore de longs jours, et surtout que la famille, réunie en cette occasion autour des vieux parents, se trouve plus tard encore réunie, au ciel.

En montant au saint autel, M. le chanoine Pédel eut la consolation de donner la sainte communion aux jubilaires après leur avoir communiqué la bénédiction spéciale que le Saint-Père avait daigné leur accorder.

Pendant la messe, les enfants de chœur et les filles de l'école libre chantèrent alternativement de beaux cantiques. L'assistance était nombreuse et recueillie. La cérémonie fut suivie de la bénédiction du Saint Sacrement...

A la fin du repas familial, le clergé alla saluer les parents de M. Pédel, qui annonça que Monseigneur l'Evêque de Quimper, en l'autorisant à donner la bénédiction du Très Saint-Sacrement après la messe, lui avait confié l'agréable mission de dire aux vénérables jubilaires qu'il les bénissait et faisait des vœux pour leur bonheur.

M. Le Recteur, qui n'a rien négligé pour rendre la fête aussi belle que possible, et qui, du reste, y a pleinement réussi, lut ensuite une lettre de Mgr Dubillard, archevêque de Chambéry, qui « s'unissait d'esprit et de cœur à la joie de M. le chanoine Pédel, de sa mère et de son père ». Ne pouvant oublier les services que lui avait rendus son ancien secrétaire, il écrivait : « Que Dieu exauce nos prières et nos vœux ; qu'il donne à ceux qui vont célébrer leurs noces d'or longue et verte vieillesse, qu'il les comble de ses faveurs les plus précieuses et qu'il remplisse l'âme de notre cher chanoine des satisfactions les plus intimes. » Et il terminait en envoyant « au père et à la mère sa plus paternelle bénédiction et à son ancien secrétaire sa meilleure affection ».

M. le chanoine Vieille-Cessay, ancien secrétaire de l'évêché, avait également assuré son ancien collègue qu'il prenait une grande part à sa joie et priait pour les jubilaires.

M. le chanoine Pilven, secrétaire de l'évêché, avait, au nom de l'administration diocésaine, exprimé à son prédécesseur les sentiments de sympathie qu'on a conservés pour lui et sa famille...

On récita ensuite les prières, avec un *De profundis* pour les parents défunts et un *Pater* et un *Ave* pour les deux jubilaires... *Ad multos annos !*

XXX.

GUILVINEC. — **Jubilé paroissial.** — Le dimanche 20 Septembre dernier, la paroisse de Guilvinec célébrait une fête intime, mais combien touchante : ses noces d'argent. Il y a, en effet, vingt-cinq ans déjà que Mgr Nouvel, cédant aux instances réitérées des habitants, érigeait en paroisse cette nombreuse mais pauvre agglomération de pêcheurs et y envoyait comme pasteur le vénéré M. de Coataudon...

D'autre part, hélas ! la population de nos côtes se débat, depuis quelques années, au milieu d'une double détresse matérielle et morale et, pour l'aider à se ressaisir, il est bon de lui rappeler certains souvenirs... C'est ce qu'a pensé le zélé Recteur actuel de Guilvinec, et son attente, semble-t-il, n'a pas été déçue...

Voulant une fête de famille, il y convia les prêtres qui ont exercé le ministère dans la paroisse, ceux qui en sont originaires, en même temps qu'il faisait appel à son peuple. Certes, tous les pêcheurs ne pouvaient venir, car il leur faut toujours compter avec les dures nécessités de l'existence : depuis des semaines, un certain nombre se trouvent retenus dans « le Sud » où la pêche « donne ». Néanmoins, la population a de son mieux répondu au désir de son pasteur. Le matin, nombreuses, très nombreuses furent les communions et, à toutes les messes, la foule débordait hors de l'église... C'était une occasion unique pour parler à cœur ouvert à ces braves gens, pour les ranimer, les réchauffer au contact du passé... Avec le talent qu'on lui connaît, M. Henry, recteur de Saint-Pierre-Quilbignon, l'a fait d'une façon aussi magistrale que pénétrante. Pendant plus d'une demi-heure, il nous a fait revivre toute l'histoire de Guilvinec, et, analysant avec la plus grande simplicité l'isolement d'autrefois, la fondation et le développement si laborieux de la paroisse, le rôle fécond du prêtre, il a su dégager des faits les leçons les meilleures et les plus pratiques pour le présent et pour l'avenir. En un mot, sans taire aucune vérité, il remua tout son auditoire et des larmes silencieuses coulèrent sur les plus rudes visages.

L'émotion fut à son comble lorsque M. Henry évoqua la bonne et douce figure de M. de Coataudon ; car l'orateur sut faire la part belle au premier recteur de Guilvinec, et c'était justice. En effet, n'était-ce pas aussi, ce jour-là, la fête de cet excellent prêtre dont le souvenir demeure inséparable de celui de la paroisse qu'il a fondée, au milieu de difficultés et de peines incroyables ?

Quand il y arriva, c'était, on peut le dire, le dénuement de Bethléem : tout était à faire, et il n'y avait rien pour commencer. Le bon Recteur loua une maison particulière, restaura une vieille chapelle tombant en ruines : ce fut le début. Mais la chapelle se trouvait trop loin du centre de la population. M. de Coataudon prit comme église une usine de conserves, et rapprocha en même temps son presbytère de ses ouailles. Au bout de deux ou trois ans d'efforts, il put réaliser son rêve : avoir une église paroissiale, au cœur même de Guilvinec... Puis ce fut la construction du presbytère si coquet, et enfin celle de la magnifique école des filles...

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Pour tout cela, il lui fallut quêter, quêter auprès de ses paroissiens qui donnèrent ce qu'ils purent, quêter surtout au loin. Combien de démarches, combien de courses même dut faire M. de Coataudon, combien de lettres il lui fallut écrire ! Il ne le sait pas, il ne l'a jamais su. Mais Dieu le sait, comme Dieu seul aussi connaît les angoisses, les déboires, les peines, les ingratitudes qu'il traversa, malgré les consolations et les charités sans nombre qu'il sema sous ses pas...

C'était donc aussi la fête du bon M. de Coataudon, qui devait nous chanter la messe. Par malheur, subitement indisposé, il ne put venir à Guilvinec. Ce fut M. Jaïn, son si dévoué vicaire d'autrefois, qui le remplaça à l'autel. Tous nous avons regretté bien vivement l'absence de M. de Coataudon, d'abord parce que notre fête n'a pas été complète, mais surtout parce qu'il n'a pu ainsi recevoir sur le théâtre même de son rude labeur la récompense accordée à son mérite. En effet, dès qu'il connut le projet de la fête, Mgr Duparc voulut, lui aussi, y participer en accordant à M. de Coataudon la mozette des curés-doyens. Par une attention des plus délicates, Sa Grandeur voulut que ce fût en ce jour-là même que le Recteur actuel de Guilvinec annonçât la bonne nouvelle au fondateur de la paroisse. Merci à notre Evêque d'avoir si bien deviné le secret désir de tous, merci d'avoir récompensé un prêtre si méritant ! Ah ! vraiment, Monsieur de Coataudon, quelle douce joie eût été la nôtre, de vous posséder à ce moment-là au milieu de nous !...

Après la messe, un dîner tout fraternel réunissait, au presbytère, prêtres et conseillers paroissiaux. Au dessert, M. Kerbaol, dans un toast des mieux sentis, remercia, au nom de la paroisse, M. Henry et M. Jaïn d'avoir tant travaillé, eux aussi, à Guilvinec, où leur souvenir demeure inoubliable, les braves conseillers toujours si dévoués (et dont trois au moins célébraient aussi comme tels leurs noces d'argent), de leur active collaboration.

A vêpres, ce fut une assistance digne des plus beaux jours : pieuse et recueillie. Puis, une longue procession déroula sa magnifique théorie le long des principales rues de Guilvinec... Et, après la bénédiction du Saint-Sacrement, clôturant le tout, chacun rentra chez soi enchanté de cette belle fête...

A la pointe extrême de Guilvinec, un gigantesque rocher, qu'on appelle Men-Meur, se dresse solitaire. On dirait un sphinx solidement accroupi, qui regarde en face l'océan, dont il dédaigne avec sérénité les fureurs : il en a vu de si fréquentes sans jamais se laisser entamer !

A l'exemple de ce fier rocher, puissent désormais les braves marins de Guilvinec demeurer toujours solides dans leur foi ; puissent-ils toujours dédaigner et les intrigants politiques et les faux prophètes : puissent-ils enfin ne jamais oublier que le meilleur artisan de leur bonheur... demeure le prêtre ! Avec la grâce de Dieu, le souvenir de cette belle fête, y aidera : nous en avons la ferme espérance.

Un témoin.

PLOUGUERNEAU. — **Epilogue de l'inventaire.** — A la suite des incidents qui se produisirent lors de l'inventaire de l'église de Plouguerneau, des poursuites furent exercées — on se le rappelle — contre plusieurs manifestants. Ceux-ci comparurent devant le tribunal correctionnel de Brest (qui se déclara incompétent), puis — sur appel du Procureur — furent cités à Rennes. La Cour prononça *quinze* condamnations (prison et amende).

Mais, ce jugement ayant été rendu par défaut, les condamnés en appelèrent, et, sur la demande des avocats, l'affaire avait été remise, pour les plaidoiries, au mois d'Octobre. Or, tout récemment, on apprenait que, en dehors des inculpés et en l'absence de leurs défenseurs, l'affaire a été brusquement appelée, et l'arrêt rendu. Et cet arrêt, déclaré définitif, confirme un jugement qui condamne MM. les abbés Tanguy et Floc'h, vicaires, à 40 jours de prison, et 13 de leurs paroissiens à des peines variant de 30 à 6 jours !...

MM. Tanguy et Floc'h et les 13 autres « manifestants » de Plouguerneau sont arrivés, lundi soir 28 Septembre, à Brest pour subir leur peine. Ils étaient accompagnés de M. Talabardon, curé, et de nombreux amis auxquels s'était joint M. le chanoine Roull, curé-archiprêtre de Saint-Louis. Au palais de justice, le greffier du parquet délivra aux « condamnés » leur « billet d'écrou » et, quelques moments après, ils sont entrés à la maison d'arrêt du Bouguen...

Nos sympathies, avec celles de tous les catholiques, les suivent dans leur prison.

RETRAITES DE CONSCRITS 1908

(Suite).

QUIMPER. — **2me retraite**, *du 22 au 26 Septembre.* — 33 paroisses ; 208 retraitants : Ergué-Armel, 19 ; Kerfeunteun, 16 ; Guengat, 14 ; Beuzec-Cap-Sizun, 14 ; Pluguffan, 12 ; Plogonnec, 12 ; Poullan, 10 ; Plonéis, 10 ; Ergué-Gabéric, 10 ; Pont-l'Abbé, 9 ; Plonévez-Porzay, 9 ; Mahalon, 8 ; Tourc'h, 8 ; Landrévarzec, 6 ; Plozévet, 6 ; Meilars, 5 ; Le Juch, 5 ; Cléden-Cap-Sizun, 4 ; Saint-Goazec, 4 ; Plobannalec, 4 ; Dinéault, 3 ; Lanriec, 2 ; Combrit, 2 ; Primelin, 2 ; Briec, 2 ; Penhars, 2 ; Kerlaz, 2 ; Goulien, 2 ; Plouhinec, 2 ; Quéménéven, 1 ; Gouézec, 1 ; Elliant, 1 ; Le Relecq, 1.

— **Retraite française**, *du 26 au 29 Septembre.* — 6 paroisses, 11 retraitants : Quimper, 4 ; Pont-Aven, 2 ; Tréboul, 2 ; Melgven, 1 ; Pouldreuzic, 1 ; Riec-sur-Bélon, 1.

LESNEVEN. — **1re retraite**, *du 15 au 19 Septembre.* — 51 paroisses ; 338 retraitants : Plouguerneau, 21 ; Plabennec, 20 ; Lannilis, 15 ; Ploudaniel, 15 ; Ploudalmézeau, 13 ; Bourg-Blanc, 12 ; Brélès, 12 ; Plouider, 12 ; Cléder, 11 ; Le Folgoat, 11 ; Guissény, 10 ; Kerlouan, 10 ; Lesneven, 10 ; Landéda, 10 ; Plougar, 10 ; Ploumo-

Archives diocésaine de Quimper et Léon

guer, 9 ; Plouvien, 9 ; Saint-Pabu, 8 ; Landunvez, 8 ; Kersaint-Plabennec, 7 ; Plouguin, 7 ; Guilers, 6 ; Guipronvel, 6 ; Goulven, 6 ; Lanhouarneau, 6 ; Plouzévédé, 6 ; Saint-Vougay, 6 ; Milizac, 5 ; Kernilis, 4 ; Kernoués, 4 ; Lanarvily, 4 ; Loc-Maria-Plouzané, 4 ; Saint-Méen, 4 ; Le Drennec, 3 ; Saint-Frégant, 3 ; Gouesnon, 3 ; Lanrivoaré, 3 ; Lampaul-Ploudalmézeau, 3 ; Plourin-Ploudalmézeau, 3 ; Plouzané, 3 ; Coat-Méal, 2 ; Lanildut, 2 ; Plouvien, 2 ; Plounéour-Trez, 2 ; Trégarantec, 2 ; Landerneau, 1 ; Landivisiau, 1 ; Lampaul-Guimiliau, 1 ; Loc-Brévalaire, 1 ; Porspoder, 1 ; Trémaouézan, 1.

— 2me retraite, *du 22 au 26 Septembre.* — 30 paroisses ; 182 retraitants : Landivisiau, 17 ; Plounévez-Lochrist, 17 ; Plouédern, 15 ; Plounéventer, 15 ; Ploudiry, 14 ; Plougastel-Daoulas, 13 ; Bodilis, 11 ; Lampaul-Guimiliau, 10 ; Plouescat, 8 ; Saint-Derrien, 8 ; Saint-Servais, 8 ; Saint-Divy, 5 ; Saint-Thonan, 5 ; Cléder, 4 ; Loc-Eguiner, 4 ; Pencran, 4 ; Lanneufret, 3 ; La Roche, 3 ; Plougonvelin, 3 ; La Forêt-Landerneau, 2 ; Landerneau, 2 ; Saint-Méen, 2 ; Trémaouézan, 2 ; Guipavas, 1 ; Ploudaniel, 1 ; Plabennec, 1 ; Plougourvest, 1 ; Saint-Renan, 1 ; Tréflez, 1 ; Tréflévénez, 1.

— Morlaix *(La Salette)*. — Retraite, *du 22 au 26 Septembre.* — 32 paroisses ; 225 retraitants : Saint-Pol de Léon, 32 ; Guiclan, 21 ; Pleyber-Christ, 19 ; Roscoff, 18 ; Plouénan, 17 ; Plouvorn, 11 ; Lanmeur, 10 ; Saint-Thégonnec, 10 ; Plouigneau, 8 ; Plougoulm, 7 ; Plougonven, 6 ; Plouézoc'h, 6 ; Guerlesquin, 5 ; Plouégat-Guerrand, 5 ; Guimiliau, 4 ; Santec, 4 ; Trézilidé, 4 ; Saint-Martin (Morlaix), 4 ; Sainte-Sève, 3 ; Plougasnou, 3 ; Saint-Jean-du-Doigt, 3 ; Plougourvest, 2 ; Loc-Mélard, 2 ; Saint-Vougay, 2 ; Henvic, 2 ; Guimaëc, 2 ; Mespaul, 1 ; Comanna, 1 ; Plouégat-Moysan, 1 ; Plourin, 1 ; Berrien, 1 ; Cloître-Plourin, 1.

— Quimperlé. — Retraite, *du 22 au 26 Septembre.* — 18 paroisses ; 125 retraitants : Querrien, 23 ; Le Trévoux, 19 ; Nizon, 15 ; Clohars-Carnoët, 14 ; Bannalec, 9 ; Arzano, 8 ; Mellac, 8 ; Moëlan, 7 ; Saint-Thurien, 6 ; Kernével, 3 ; Névez, 3 ; Guilligomarc'h, 2 ; Riec-sur-Belon, 2 ; Lanvénégen (diocèse de Vannes), 2 ; Guiscriff (diocèse de Vannes), 1 ; Rédéné, 1 ; Quimperlé, 1 ; Tréméven, 1.

Le nombre des conscrits ayant suivi les retraites de départ monte, cette année, à près de 1.200. C'est un progrès sensible que nous sommes heureux de constater. Nous ne pouvons que bénir Dieu de ces résultats si consolants, en remerciant, au nom des familles, des paroisses et du diocèse tout entier, les organisateurs, les ouvriers et tous les bienfaiteurs qui ont donné leur concours à l'œuvre et en ont assuré le succès.

Œuvres militaires. — Pour se maintenir dans leurs bonnes dispositions et échapper aux dangers qu'ils rencontreront, spécialement aux heures de loisirs et de désœuvrement, les jeunes soldats ont besoin de s'assurer pendant leur service militaire, surtout au début, de bonnes fréquentations avec les conseils d'hommes sages et expérimentés qui les soutiennent et les encouragent — tout en leur procurant des distractions honnêtes. Ils trouveront tout cela en se mettant en relation, dès leur arrivée au régiment, avec les prêtres qui, dans chaque ville de garnison, sont plus spécialement chargés par NN. SS. les Evêques de s'occuper des soldats au point de vue religieux.

Il est à souhaiter que tout les partants soient munis d'une lettre de recommandation — un mot, une simple carte suffit — pour l'ecclésiastique chargé de l'œuvre militaire dans la ville où ils sont appelés.

Dans plusieurs localités, des laïques catholiques dévoués ont fondé, pour les jeunes soldats, des œuvres qui offrent les mêmes garanties et les mêmes avantages. Nous indiquons les adresses de celles qui nous sont connues.

Pour ce qui est de ces réunions au point de vue des règlements militaires, les futurs soldats doivent savoir que, si des « défenses » arbitraires s'opposent à l'existence officielle des « cercles », les portes du presbytère et celles d'un local particulier ne peuvent leur être consignées. Les parents ont, incontestablement, le droit et la liberté de choisir, pour leur fils soldat, le correspondant civil et l'ami en qui ils ont confiance, sans avoir de raison à rendre à personne.

Nous donnons, ci-après, l'adresse des œuvres militaires catholiques dans les villes où sont envoyées les recrues de notre département. Si, malgré nos efforts pour la faire complète, il y avait des lacunes ou des inexactitudes, on voudrait adresser la recommandation sous cette forme : « M. le Directeur de l'œuvre paroissiale militaire, à..... »

Alger : M. l'abbé Allard, aumônier du Lycée ; M. le chanoine Planells, curé de Saint-Joseph, cité Bugeaud ;
Ancenis : M. l'abbé Bourigeot, vicaire, impasse Tartifume ;
Angers : M. le chanoine Chaplain, 12, rue Kellermann ;
Bar-le-Duc : M. l'abbé Laurent, vicaire, avenue du Château ; — M. René Deltour, secrétaire du « Cercle des Bons Amis ».
Belle-Isle (Morbihan) : M. l'abbé Baucher, vicaire à Palais ;
Brest : M. l'abbé Caroff, 11, rue de l'Harteloire ;
Châlons-sur-Marne : M. le chanoine Camut, 6, rue Chamorin ;
Camp de Châlons : M. l'abbé Truchon, curé de Mourmelon-le-Grand ;
Cherbourg : M. l'abbé Gesnouin, vicaire à la Sainte-Trinité, 22, rue Tour-Carrée ;
Commercy : M. l'abbé Bosse, au presbytère ;
Constantine : M. l'abbé Béruard, à l'Evêché ;

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Crozon : M. le Curé ;
Fontenay-le-Comte : M. l'abbé Dupont, vicaire, rue du Puits-Lavau ;
Landerneau : le clergé paroissial ;
La Rochelle : M. le chanoine Maché, 9, rue Nicolas Venette ;
La Roche-sur-Yon : M. l'abbé Cherbonnier, vicaire ;
Laval : M. l'abbé Perrin, 33, rue d'Avenières ;
Lunéville : M. l'abbé Guyon, vicaire à Saint-Jacques, 1, place de l'Eglise ;
Morlaix : M. l'abbé Vigouroux, vicaire à Saint-Melaine ;
Nantes : M. l'abbé Girousse, 85, rue de Rennes ; — M. Hubert-Douillard, industriel, 6, rue des Orphelins ;
Paris : M. l'abbé Labeyrie, 102, rue de Paris, Vincennes ; — M. le chanoine Louis, 187, rue de Grenelle ; — ou, *plus sûrement*, d'une manière générale : M. le Directeur de l'Œuvre militaire du quartier de..... (indiquer la caserne) ;
Pontivy : M. l'abbé Gosmat, vicaire ;
Quimper : le clergé paroissial de Saint-Mathieu ;
Rambouillet : M. l'abbé Guérin, curé-archiprêtre ;
Reims : M. l'abbé Kollen, 73, rue de Bétheny ; — M. l'abbé Manteau, 22, avenue de Laon ;
Rennes : M. l'abbé Lecoiffier, 13, rue des Dames ;
Saint-Mihiel : M. l'abbé Bonne, place des Regrets ;
Saint-Nazaire : M. l'abbé Jarnet, aumônier de l'Hôpital, boulevard Gambetta ;
Toul : M. l'abbé Bachelier, 5, rue des Clercs ;
Troyes : M. l'abbé Balanger, 12, rue de la Tour-Boileau ; — M. l'abbé Michel, 51, rue Saint-Martin ;
Vannes : M. l'abbé Guyomar, aumônier militaire, 56, rue de l'Hôpital ;
Vendôme : M. l'abbé Nouvellon, vicaire de la Sainte-Trinité, au presbytère ;
Verdun : M. l'abbé Basinet, aumônier militaire, 26, rue Mautroté ;
Versailles : M. le chanoine Gueusset, 4, impasse des Gendarmes ; — M. l'abbé Drouin, à l'hôpital militaire ;
Vincennes : M. l'abbé Labeyrie, 102, rue de Paris.

Attentats sacrilèges. — Il y a quinze jours environ, des malfaiteurs ont abattu une croix ancienne qui se trouvait en face de l'église de Gouesnac'h.

Dans la nuit du 28 au 29 Septembre, on a également renversé et brisé une partie du magnifique calvaire de Saint-Thégonnec. La désolation est grande dans toute la région.

Monseigneur l'Evêque, informé de cet attentat sacrilège, a ordonné une cérémonie de réparation.

QUIMPER. — **Spoliation consommée.** — Samedi dernier, 26 Septembre, a eu lieu, au tribunal de Quimper, l'adjudication du couvent des Ursulines, ces humbles religieuses qui se dévouèrent pendant si longtemps à l'instruction des petites filles, spécialement des classes pauvres, et qui depuis un an ont été jetées sur la rue sans aucunes ressources.

Leur maison, avec ses dépendances, a été adjugée, pour 69.000 fr., à M. Tersiguel, Henri, boulanger, rue Neuve, n° 25. La spoliation est définitivement consommée. Il ne reste plus, à l'actif de tous ceux qui y ont porté une main sacrilège, directement ou indirectement, qu'une lourde part de responsabilité devant Dieu et devant les hommes.

Nous ne pouvons que rappeler ici le grave avertissement — reproduit dans notre numéro du 18 Septembre — qu'adressait naguère à des acquéreurs de ce genre Son Em. le cardinal Lecot, archevêque de Bordeaux, et qui se termine par ce souhait : « Prions pour eux ! Que la crainte des jugements de Dieu les ramène au sentiment vrai de la justice.... C'est le vœu que, après avoir dit sévèrement la vérité, nous formons au fond de notre cœur, dans un sentiment d'inaltérable charité. »

Une nouvelle catastrophe à Toulon. — Notre pauvre marine, dont les désastres ne se comptent plus, vient d'être éprouvée par une nouvelle catastrophe : une explosion s'est produite, le 22 Septembre, près de Toulon, sur le croiseur *Latouche-Tréville*, tuant sur le coup 13 hommes et en blessant 2 autres, dont un a succombé depuis.

Comme toujours, chaque fois qu'un malheur semblable se produit dans la marine, la Bretagne et le Finistère en particulier paie trop largement son tribut à la patrie : 5 des victimes du *Latouche-Tréville* appartiennent à des paroisses de notre diocèse : Argol, Brest, Daoulas, Lambézellec, Landévennec.

Monseigneur l'Evêque a adressé aux familles, par l'intermédiaire de MM. les Curés ou Recteurs, ses condoléances émues. Tous les prêtres et fidèles du diocèse s'y associent, en priant pour le repos éternel de ceux qui sont morts au poste du devoir.

Cette fois, après entente des autorités maritimes et ecclésiastiques, une absoute a été faite, à l'hôpital maritime, par le clergé de la paroisse Saint-Louis en corps. La *Semaine religieuse* de Fréjus et Toulon a publié, à ce sujet, un double communiqué de Mgr Guillibert, qui se termine ainsi :

» Il ne peut plus être tenu sous silence — et les esprits les plus rebelles aux idées surnaturelles commencent à en être frappés — que la série noire bat presque sans interruption depuis la suppression du service religieux dans la marine française. Nous prions pour les innocents, qui, suivant la loi providentielle des rédemptions, expient pour la nation coupable ; et en bénissant ces trop nombreux cercueils, de nouveau rangés devant les représentants

Archives diocésain de Quimper et Léon

officiels de la France, qui ont tenu cette fois à ce que la prière ne fût ni clandestine ni isolée, prions aussi le Dieu des miséricordes d'ouvrir les yeux aveuglés, de dissiper les préjugés invétérés et de rendre au pays la liberté de ses croyances, dans l'Union fraternelle et généreuse de tous les cœurs français. »

Catholiques, soyons unis et agissons ! — Dans une réunion tenue, il y a quelques jours, à Landivisiau, M. le comte A. de Mun, député de la 2e circonscription de Morlaix, a prononcé un discours dont nous donnons les principaux passages, en les signalant à la sérieuse attention de nos lecteurs. Puisse la parole de l'éminent orateur catholique être comprise et son appel entendu!

J'ai écrit, l'année dernière, un petit livre que plusieurs d'entre vous ont pu lire. Je l'ai intitulé *la Conquête du peuple*, voulant dire par là que notre grande préoccupation doit être, non d'exercer sur le peuple une sorte de domination morale ou intellectuelle, mais de gagner ou de conserver à Dieu, à la foi chrétienne, à l'église catholique, les âmes de ces hommes, de ces jeunes gens, de ces enfants qu'une conjuration impie travaille, sans trêve, depuis plus d'un quart de siècle, à leur arracher.

Il peut y avoir, Messieurs, il y a certainement entre mes conceptions sociales et celles de quelques uns d'entre vous, des divergences ; comment, dans un temps troublé comme le nôtre par le conflit des idées, au milieu du grand courant démocratique qui l'agite en tous sens, comment ces divergences pourraient-elles nous être épargnées ? Elles sont l'effet inévitable du mouvement ininterrompu des générations successives. Je ne m'en alarme pas, quant à moi, outre mesure, car les divergences ne sont pas nécessairement des divisions : elles ne doivent jamais les engendrer quand il s'agit de la cause catholique, du salut des âmes et de l'amour du peuple.

Permettez, Messieurs, à un vétéran blanchi dans les durs combats livrés pour Dieu et pour la patrie, de vous parler à cœur ouvert.

A l'heure où nous sommes, dans la grande crise morale et sociale que traverse la France, lorsque l'Eglise séparée de l'Etat n'a plus d'autre appui humain que le bras de ses fils, lorsque tout : Dieu, la patrie, la propriété privée, la sécurité publique, l'armée nationale, est livré aux attaques, trop souvent victorieuses, de l'impiété et de l'anarchie, à cette heure si grave et si douloureuse, l'union des catholiques est le premier, le plus urgent, le plus sacré des devoirs.

Mais qu'est-ce que l'union ?

Assurément, ce n'est pas, dans ma pensée, je puis le dire en toute conscience, une entente en vue d'une révolution politique. Vous n'ignorez rien de mon histoire : vous savez quelles ont été mes opinions, et comment, à l'époque même où vous m'avez appelé parmi vous, je les ai inclinées devant la volonté de Léon XIII : la loyauté de mon attitude ne s'est jamais démentie : dans mes paroles, dans ma conduite, je suis toujours resté sur le terrain constitutionnel. Mais là, comme sur d'autres terrains, je suis demeuré ce que j'ai toujours été, catholique avant tout. C'est notre nom de famille : républicains de conviction ou de raison, ralliés, démocrates, conservateurs, nous sommes d'abord catholiques. Voilà notre trait d'union, ineffaçable et puissant.

Cette union, comme la vie familiale elle-même, comme d'ailleurs toute action collective, ne va pas, il est vrai, sans sacrifices, sacrifices d'idées, de sentiments, de préférences, d'amour-propre souvent légitime. Il faut les faire pour Dieu et pour le pays. Souffrez que, fort de mon passé, je vous tienne ce langage peut-être audacieux.

Mais l'union, ainsi conclue, ne serait qu'un mot, si elle demeurait la stérile affirmation d'une bonne volonté platonique.

Les catholiques doivent être des hommes d'action : l'indifférence, la neutralité ne leur sont pas permises. Leur union doit avoir un but, qui les appelle impérieusement, c'est le service de Dieu, la défense de la religion, le dévouement envers le peuple qui en sont les manifestations pratiques.

Ce but, elle a un moyen de le poursuivre, un seul, c'est l'apostolat, et l'apostolat, pour les laïques, ce sont les œuvres sociales.

Messieurs, depuis trente ans, j'ai ardemment, passionnément demandé que, partout, les œuvres sociales devinssent la grande affaire des catholiques. Plus que jamais, je le répète avec une conviction fortifiée par l'expérience et par le spectacle douloureux des œuvres antichrétiennes, si nombreuses, si fortes, aidées de si puissants concours. Si, pour me bien faire entendre, il faut définir les œuvres sociales, je dirai que, dans ma pensée, ce sont celles qui s'appuient sur la fraternité chrétienne, qui reposent sur l'association, qui offrent aux travailleurs la préservation de leur foi, la force de l'entente commune et, en même temps, l'amélioration de leur condition, le moyen de défendre pacifiquement leurs intérêts et leurs droits.

Regardez autour de vous : voyez le flot révolutionnaire qui monte. Comptez les associations ouvrières toujours plus fortes, plus nombreuses qu'il pousse, en mouvements tumultueux, vers la guerre sociale.

Entendez le bruit grandissant des revendications qui s'élèvent de cette foule. Il y en a de justes : il faut les écouter. Il y en a d'illégitimes ; pour les discerner, il faut les étudier. Le socialisme qui les exaspère, qui les dénature, qui ne leur apporte d'autre ressource que la violence, le socialisme vous guette : il est à vos portes. Vous ne lui barrerez la route qu'avec des œuvres, non pas seulement des œuvres de charité, quelles que soient leur nécessité et leur efficacité, mais des œuvres de groupement social. Choisissez celles qui conviennent à votre pays, à votre ville, à ses besoins, à ses habitudes. Mais celles-là, faites-les sans perdre un jour, ou, si déjà, comme c'est le cas heureusement pour quelques unes, elles sont commencées, développez-les et multipliez-en le nombre.

Ne laissez pas le peuple croire à l'indifférence, à l'égoïsme de ceux qui possèdent : ne l'abandonnez pas à ceux qui l'égarent par de perfides conseils, à ceux, plus dangereux encore, qui le détournent de toutes les pensées hautes et généreuses, pour refixer son esprit sur les ambitions terrestres.

Les gains honnêtes, le succès des affaires, la vie matérielle enfin, ce sont assurément de très légitimes préoccupations. Je n'en parle pas avec dédain, ni avec une austérité déplacée dans ma bouche. Je crois au contraire que nous ne devons pas nous en désintéresser : les obligations professionnelles, les devoirs de famille nous le défendent. Mais en prenant de nos intérêts un juste souci, il nous faut aussi songer à ceux des travailleurs, et les aider à les satisfaire dans toute la mesure du possible. C'est une part du devoir social, une part seulement : il faut plus encore. Etre et former des chrétiens énergiques et complets,

Archives diocésaines de Quimper et Léon

des hommes dignes de ce nom par le caractère, le courage et le travail, voilà l'œuvre sociale par excellence.

C'est le grand objet de l'union. Quant à son fondement, je n'en connais qu'un, vraiment stable et solide pour les catholiques, c'est l'obéissance au Pape, l'obéissance du cœur et de la volonté, l'obéissance à ses conseils comme à ses instructions, la soumission à l'Evêque, si facile quand l'Evêque s'appelle Mgr Duparc, enfin le groupement paroissial, cellule de toute la vie chrétienne.

Je me suis attaché toute ma vie à ces principes, et c'est là seulement, que, dans la confusion des idées, dans le choc des opinions, dans la surprise des événements, j'ai trouvé la force, le calme et la sécurité.

Pardonnez-moi, Messieurs, cette exhortation. J'aurais pu vous parler de la politique générale de la France, du Maroc ou de l'impôt sur le revenu ; mais quand j'aurais du fond du cœur adressé aux vaillants soldats qui soutiennent là bas, au prix de tant de fatigues, l'honneur du drapeau, le salut ému de leur ancien camarade, quand je vous aurais montré les duperies et les vexations que prépare la réforme soi-disant démocratique de l'impôt, il m'eût fallu en venir à ce qui, toujours, fait le fond de la politique de nos gouvernants, à la guerre systématique contre Dieu, aux dangers nouveaux qui menacent l'enseignement chrétien et que les évêques de France viennent de dénoncer si éloquemment, et, alors, nécessairement, je serais retourné à ma pensée première, défendre Dieu et faire des chrétiens !

CHRONIQUE GÉNÉRALE

COUTANCES. — **Le Centenaire du Mont Saint-Michel.** — Mgr Guérard, évêque de Coutances, vient d'écrire une lettre pastorale pour annoncer l'ouverture du 12e centenaire du Mont Saint-Michel.

Le 16 Octobre prochain, il y aura douze cents ans que l'évêque d'Avranches, Aubert, déclara qu'il venait de voir en songe saint Michel, et que l'archange avait demandé qu'on lui élève un sanctuaire au sommet du Mont Tombe. Le 16 Octobre de l'année suivante, Aubert, ayant achevé le temple de saint Michel, en célébrait la dédicace.

Les solennités du centenaire s'ouvriront le 16 Octobre prochain. Une indulgence plénière, en forme de jubilé, est accordée aux conditions ordinaires, à tous les fidèles qui visiteront l'église Saint-Michel.

PARIS. — **Congrès de la « Bonne Presse », *les 19, 20, 21 et 22 Octobre prochain.*** — Le congrès des œuvres de la *Croix* (qui va célébrer le 25e anniversaire de sa fondation) aura, cette année, une importance spéciale. On y joint le congrès des Conférences et Projections qui n'a pas pu avoir lieu en Février dernier.

Le congrès s'ouvrira le lundi 19, à 2 heures, dans la grande salle de l'hôtel Condé, 10, rue Monsieur, où se tiendront toutes les séances. Cette première après-midi et la journée entière du mardi seront consacrées à l'étude des œuvres de presse. Le congrès des projections occupera les deux réunions du mercredi. Enfin, il y aura le jeudi matin la séance de clôture habituelle, avec discours d'orateurs en renom.

Les lundi, mardi et mercredi soir, seront données, dans le même local, des séances de démonstrations pratiques destinées à faire connaître les ressources qu'offrent à la propagande religieuse les projections, le cinématographe et le théâtre populaire.

N. B. — Le nombre des places étant limité, les personnes qui désirent assister au congrès sont priées de demander le plus tôt possible leur carte de congressiste, en indiquant exactement leur adresse.

BIBLIOGRAPHIE

« LES ÉTUDES »

REVUE FONDÉE EN 1856 PAR DES PÈRES DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS

Administration : 50, rue de Babylone, PARIS.

Sommaire du n° du 20 Septembre 1908.

I. Le Concile pananglican de Londres et la conférence de Lambeth, J. DE LA SERVIÈRE. — II. Une thèse sur les institutions d'assistance au XVIIIe siècle, Paul DUDON. — III. La question Herzog-Dupin et la critique de M. Turmel, Eugène PORTALIÉ. — IV. Les Associations de pères de famille, H. AUFFRAY et J. DESBUQUOIS. — V. Les fêtes du centenaire de la fondation de Québec. Récit d'un témoin, Michel TAMISIER. — IV. La semaine sociale de Valence et le mouvement social en Espagne, Ant. BOISSEL. — VII. Revue des livres. — VIII. Notes Bibliographiques. — IX. Evénements de la quinzaine.

Revue Financière

Lourdes au début de la semaine, les dispositions générales du marché se sont raffermies par la suite. La Rente Française est à 96.20, l'Extérieure à 96.70. Fonds russes fermes.

Bonne tenue de nos grandes valeurs de crédit. La Société Générale, qui déclare un acompte de 6 fr. 25 sur le dividende de l'exercice, payable le 1er Octobre, s'inscrit à 673.

Fermeté des chemins français.

L'obligation 5 0/0 du Chemin de fer de Victoria à Minas (Brésil) qui jouit de la garantie du gouvernement brésilien, présente au cours de 434, un revenu de 5.80 0/0 net de tous impôts brésiliens, qui est susceptible de tenter les acheteurs. Aussi de nombreux achats sont-ils journellement enregistrés sur ces titres.

L'action du Bec Auer est soutenue à 765 fr.

L'obligation 5 0/0 du Port de Bahia est l'objet d'échanges suivis à 439.50. La tutelle étroite que l'Etat du Brésil exerce sur la Compagnie et le contrôle auquel il soumet toutes ses opérations engagent sa responsabilité vis-à-vis des obligataires, qui ont ainsi devant eux, non seulement l'entreprise elle-même, mais encore le gouvernement brésilien qui garantit l'exécution des engagements pris envers eux.

Depuis leur introduction, les Plantations de Caoutchouc de Tapanoelie n'ont cessé de progresser. Les actions sont à 256 et les parts à 59 fr. On estime que les bénéfices seront de 5 0/0 en 1908, 8 1/2 0/0 en 1909, pour atteindre 45 0/0 en 1913. Le marché du caoutchouc est d'autre part très animé. On vient d'enregistrer à Anvers une hausse de 0f50 par kilo.

Les Pétroles Colombia sont toujours soutenus à 415 fr.

Bien influencées par les déclarations du président de la compagnie à la dernière assemblée générale, les actions de l'Ouest-Africain s'avancent à 479 et les parts à 256 fr.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

AUX GRANDS MAGASINS
(Maison de Confiance)
ELY-LABASTIRE
BREST

MAGASINS : Rampe 50, 53, 55 et rue de Siam, 38
BUREAUX : Rampe, 53.

FABRIQUE DE MEUBLES ET SIÈGES EN TOUS GENRES
Grand choix d'AMEUBLEMENTS de tous styles.
ATELIER SPÉCIAL DE MEUBLES D'ART BRETON

EXÉCUTION DE TOUTES COMMANDES ET DESSINS

ORNEMENTS D'ÉGLISE. — CHASUBLERIE. — LINGERIE.
Draps et Tentures mortuaires. — Costumes de Suisse.

BRONZE DIVERS :
Croix, Chandeliers, Croix de Procession, etc...
ORFÈVRERIE : Calices, Ciboires, Ostensoirs, Custodes, etc...
DAIS, BANNIÈRES, ORIFLAMMES,
Tapis d'Autel, Nappes, Toiles, etc...

RÉPARATION DE VASES SACRÉS. — DORURE. — ARGENTURE.

Conditions spéciales pour le Clergé et les Communautés.

ENVOI D'ALBUMS DIVERS SUR DEMANDE

CHAPEAUX
Barrettes, Rabats
Faux-cols
et Manchettes toile
Ceintures
Gilets de flanelle
etc.

Vêtements Ecclésiastiques.

F. JODELAIS, FILS AINE

Fournisseur du Grand-Séminaire

20, rue Verdelet — **QUIMPER** — rue Verdelet, 20

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché.

23e ANNÉE. Vendredi 9 Octobre 1908. N° 41.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE DE QUIMPER ET DE LÉON

SOMMAIRE

I. PARTIE OFFICIELLE. — *Communications de l'Evêché :* Lettre pastorale de Mgr l'Evêque de Quimper et de Léon au Clergé et aux Fidèles de son diocèse, à l'occasion de son voyage *Ad limina* et du Jubilé Sacerdotal de S. S. Pie X (à suivre) ; Décès.

II. PARTIE NON OFFICIELLE. — Avis aux Abonnés.

III. — *Chronique du diocèse :* Intentions recommandées aux prières ; Offices extraordinaires ; Grand Séminaire ; Nécrologie ; Pèlerinage de Lourdes ; Avis aux Pèlerins ; Œuvre des Campagnes ; Union des Retraites régionales ; Brest ; La location des presbytères ; Une expulsion ; Bibliographie bretonne.

IV. — *Chronique générale :* Rome ; Lourdes ; Nantes ; Vannes ; Pèlerinages ; Avis.

V. — *Bibliographie.*

VI. — *Annonces et avis divers.*

Offices de la semaine.

Dimanche, 11 Octobre. — 18e Dimanche après la Pentecôte. Fête de la Maternité divine de la T. Sainte Vierge. Double-majeur. Blanc.

A la messe, mémoire du Dimanche.

Vêpres de la fête, avec mémoires du suivant et du Dimanche.

Lundi, 12. — De la férie. — Ou office votif des Saints Anges ; semi-double. Blanc.

Mardi, 13. — S. Edouard, roi d'Angleterre, Confesseur. Semi-double. Blanc.

Mercredi, 14. — S. Callixte I, Pape, Martyr. Double. Rouge.

Jeudi, 15. — Ste Thérèse, Vierge. Double. Blanc.

Vendredi, 16. — S. Conogan, Evêque *(au Propre diocésain)*. Double. Blanc.

Samedi, 17. — La Bse Marguerite-Marie, Vierge *(au Supplément)*. Double. Blanc.

Dimanche, 18. — 19e Dimanche après la Pentecôte. S. Luc, Evangéliste.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Grand-Séminaire	du 7 au 12 Octobre.
Bohars	du 13 au 15 —
Névez	du 16 au 19 —

Archives diocésaines de Quimper et Léon

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

I. LETTRE PASTORALE

DE MONSEIGNEUR L'ÉVÊQUE DE QUIMPER & DE LÉON

Au Clergé et aux Fidèles de son Diocèse

A L'OCCASION

de son Voyage « Ad limina » et du Jubilé Sacerdotal de S. S. PIE X

ADOLPHE-YVES-MARIE DUPARC, par la grâce de Dieu et du Saint-Siège Apostolique, Evêque de Quimper et de Léon,

Au Clergé et aux Fidèles de Notre Diocèse salut, paix et bénédiction en Notre-Seigneur Jésus-Christ.

NOS TRÈS CHERS FRÈRES,

I. — On raconte que nos Saints Bretons du VIe siècle, fondateurs des nouvelles chrétientés armoricaines, aimaient à porter au Pape l'hommage de leur apostolat et l'assurance de la fidélité des âmes que la Providence leur avait confiées. La légende les représente presque tous accomplissant pieusement, à travers des difficultés et des fatigues sans nombre, le pèlerinage de Rome, *al limina apostolorum.*

Votre Evêque, à son tour, va entreprendre, vers la fin d'Octobre, cette visite obligée au tombeau des Apôtres et rendre compte au successeur de Pierre de l'état du diocèse.

Rome est la mère patrie de tous les croyants. Par un concours de circonstances que connaissent bien les prêtres du ministère, jamais jusqu'ici, malgré Notre désir très vif et très ancien, Nous n'avions trouvé le temps de visiter en simple pèlerin la Ville Eternelle. Cette première arrivée dans la cité des Papes sera pour Nous d'autant plus émouvante.

Vue avec un esprit chrétien, Rome fait toujours du bien à l'âme. C'est que, disait Léon XIII au dernier jubilé (1), Jésus-Christ, Sauveur du monde, a choisi cette ville, « seule » entre toutes, pour une mission élevée et plus qu'humaine, » et il se l'est consacrée. Il y a établi, non sans une longue » et mystérieuse préparation, le siège de son empire. Il a » décidé que le trône de son vicaire s'y dresserait dans la » perpétuité des temps. Il a voulu que la lumière de la » céleste doctrine y fût gardée religieusement, sans subir la » moindre atteinte, et que de là, comme de son principe et

(1) Bulle *Properante ad exitum sæculi,* 11 Mai 1899.

» de sa source très auguste, cette lumière se répandît au » loin sur toute la terre, de sorte que quiconque se sépare » de la foi Romaine s'éloigne du Christ lui-même.

» D'autres élèments contribuent à accroître la sainteté de » Rome : ce sont les antiques monuments religieux qu'elle » renferme, l'extraordinaire majesté de ses temples, les » tombeaux des princes des Apôtres, les catacombes où » reposent d'héroïques martyrs. Le fidèle qui saura écouter » comme il convient la voix de tous ces monuments sentira » qu'il n'est pas à Rome semblable à un voyageur dans une » ville étrangère, mais au contraire qu'il séjourne dans son » propre pays ; et, avec l'aide de Dieu, il s'éloignera meil- » leur qu'il n'était venu. »

II. — Le Pape qui tenait ce langage si élevé n'est plus. Il nous a trop aimés, nous autres Français, pour que son souvenir ne plane pas sur Nos premiers pas dans ce domaine pontifical où il personnifia pendant si longtemps l'autorité divine resplendissant dans la sainteté humaine.

Nous irons vers son auguste successeur comme vers l'homme providentiel.

Il y a une différence entre ce fils de la République Vénitienne et son prédécesseur. Léon XIII était issu de famille princière, et Pie X sort du peuple. Ses frères exercent des professions populaires. Ses sœurs n'avaient pas quitté, dans son palais patriarcal, la coiffure de leur jeunesse villageoise. Ce détail le rapproche de saint Pierre, qui fut un ouvrier de la mer et passa comme lui sa vie au milieu des gondoliers avant de devenir Pape et pêcheur d'hommes.

La vocation divine prend ses ministres dans toutes les situations que la Providence peut créer, et elle les forme en leur donnant l'éducation et l'entraînement. Comme le Christ avait formé Pierre en le rendant témoin de ses souffrances et de sa gloire, en l'associant à ses miracles et à ses œuvres de charité, en le faisant participer à son apostolat avant de lui faire partager dans la foi et dans l'amour son autorité souveraine, ainsi le même Christ a formé de même façon, dans des circonstances différentes, ce fils d'un campagnard Italien et d'une contadine Trévisane.

Depuis 1835, à mesure qu'il lui donnait l'âme vigoureuse et le cœur d'or dont tous les témoins de sa vie ont parlé, et cette physionomie où la bonté s'épanouit sans éteindre la force, et cette main toujours prête à secourir et à bénir, et cette ardeur dans l'étude et dans le zèle qui rendait chaque jour plus large son esprit et son cœur, il le faisait monter, d'étage en étage, du collège dont il suivait les cours, en sabots, au séminaire où sa vertu est demeurée inoubliable, et l'élevait lentement du ministère paroissial et du professorat à l'épiscopat et aux grandeurs cardinalices, sans lui permettre de perdre de vue un seul instant le tableau instruc-

Archives diocésain de Quimper et Léon

tif des épreuves et des gloires de la Papauté sous Grégoire XVI, sous Pie IX et sous Léon XIII.

Il faut le reconnaître, l'histoire contemporaine constitue un champ immense de formation pour les nouveaux Papes. Saint Pierre n'avait rien vu d'aussi compliqué. Pie IX est acclamé par tout un peuple. Mais le même peuple le jette en exil. Il revient dans la gloire de l'Immaculée Conception et de l'Infaillibilité. Mais son calvaire recommence dans le sang de ses fils glorieusement versé pour le pouvoir temporel et dans la prison vaticane qui ne s'ouvrira plus que pour laisser passer son cercueil. Léon XIII comble l'univers de ses bienfaits. Il rend à tous les peuples des services inappréciables. Il leur donne la vérité en traits fermes et précis sur les sujets les plus délicats. Il leur laisse la leçon et l'exemple de toutes les vertus qui sauvent les nations. Il démasque, sous leurs yeux, les plus dangereux ennemis de leur prospérité et de leur gloire. Il développe dans le monde un mouvement de prières qui n'a peut-être été égalé dans aucun siècle. Et ses intentions sont calomniées, ses conseils méconnus, son affection repoussée, sa bénédiction dédaignée par ceux qu'il aimait le plus et qu'il servait le mieux.

Quand on a vu de près cette longue série d'ingratitudes et de contradictions, on ne garde plus d'illusion humaine, et l'on est mûr pour aborder les fonctions les plus hautes.

Pie X pouvait devenir Pape. Il avait la complète expérience et des difficultés du passé et de celles de l'avenir.

III. — Vous le savez, Nos très chers Frères, il laissa dès le début, comme son prédécesseur, entraîner son cœur paternel au charme indéfinissable et souverain de cette Fille aînée de l'Eglise, dont l'âme demeurera catholique en se transformant à travers les siècles nouveaux. Pie X nous a aimés autant que Léon XIII, malgré les perfidies et les violences par lesquelles on a voulu nous séparer de Lui. Il nous a tout pardonné en considération d'un long passé de service et d'honneur. La nation qui absorbe aujourd'hui ses pensées, c'est la nôtre. Depuis cinq ans qu'il est Pape, nous lui avons occasionné plus d'angoisses qu'aucun peuple du monde. Mais nous avons aussi reçu de lui plus d'affection paternelle que personne sur la terre. La plus grande preuve qu'il pût nous en donner, c'était de nous dénoncer les dangers d'une loi fatale entre toutes et de nous maintenir comme il l'a fait, avec calme, sans entêtement ni colère, dans la discipline et dans la doctrine. Nous lui devrons une éternelle reconnaissance pour ses directions toujours sages. Nous ne laisserons jamais dire qu'en condamnant les cultuelles, en désapprouvant les mutualités, il a agi contre les intérêts de l'Eglise de France. L'Eglise de France n'a qu'un intérêt essentiel : celui de garder entière et pure la constitution catholique qui la rattache à Rome et à Jésus-Christ. Cette constitution était

gravement atteinte par les lois nouvelles. Nous ne pouvions accepter le principe de ces lois. Nous avons fait à ce devoir de conscience tous les sacrifices dont vous souffrez aujourd'hui. Ne regrettez rien dans l'attitude de vos évêques et du Pape. Ils ont sauvé non seulement l'honneur, mais la vie de l'Eglise en France.

Nous publierons dans le prochain numéro la fin de la Lettre épiscopale ; nous en donnons dès aujourd'hui le Dispositif :

A CES CAUSES,

Le saint Nom de Dieu invoqué, Nous avons ordonné et ordonnons ce qui suit :

Article Ier. — A dater de la réception de Notre Lettre jusqu'au 31 Décembre prochain, tous les prêtres diront à la messe, lorsque la Rubrique le permettra, les oraisons *pro Papâ*.

Article II. — Nous exhortons les fidèles, et surtout les personnes pieuses et celles qui vivent en communauté, à faire pendant ce temps plusieurs communions pour le Pape.

Article III. — Le dimanche 15 Novembre, on chantera, à la bénédiction, dans toutes Nos églises et chapelles, un *Te Deum* d'actions de grâces, pour les cinquante ans de prêtrise du Souverain Pontife.

Article IV. — Nous invitons MM. les Curés, Recteurs et Aumôniers à Nous transmettre, avant le 20 Octobre, les offrandes destinées par les fidèles à la messe jubilaire du Pape Pie X.

Et seront la présente Lettre pastorale et le Mandement qui la suit lus et publiés, dans toutes les églises et chapelles de Notre diocèse, le Dimanche qui suivra leur réception.

Donné à Quimper, en Notre maison Saint-Joseph, sous Notre seing, le sceau de Nos armes et le contreseing du Secrétaire général de Notre Evêché, le 19 Septembre 1908, au cinquantième anniversaire de la première messe du glorieux Pontife.

PAR MANDEMENT :

J.-M. PILVEN, Ch. hon.,
Secrét. gén. de l'Évêché.

† ADOLPHE,
Évêque de Quimper et de Léon.

II. **Décès.** — Nous recommandons aux prières le repos éternel de l'âme de M. Monfort, ancien vicaire de Plouider, décédé le 4 Octobre.

PARTIE NON OFFICIELLE

AVIS aux Abonnés. — *Les souscripteurs dont l'abonnement a pris fin le 1er Octobre courant et qui sont dans l'intention de continuer à recevoir la* Semaine,

Archives diocésain[illegible] de C[illegible]mper et Léon

sont priés de faire parvenir à l'Administration les 6 francs *du renouvellement, à moins qu'ils ne préfèrent le recouvrement par la poste, avec majoration de 50 centimes pour les frais. Ces recouvrements se feront à partir du 15 Octobre, date après laquelle,* pour éviter toute cause d'erreur ou double emploi, nous recommandons de s'abstenir de tout versement.

Cet avis intéresse également les retardataires des mois précédents.

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Intentions recommandées aux prières.

I. — **L'Église et la France. Les Écoles chrétiennes.**
II. — **Le 2e pèlerinage diocésain à Lourdes,** du 11 au 17 Octobre.
III. — **Missions.** — LOCMÉLARD, du *4 au 18 Octobre.* Président, la 2e semaine, M. Colin, curé-doyen de Saint-Thégonnec ;
— LANRIVOARÉ, du *4 au 18 Octobre.* Président, la 2e semaine, M. le chanoine Godec, curé-doyen de Plouescat ;
— SAINT-NIC, du *4 au 18 Octobre.* Président, la 2e semaine, M. Le Jacq, curé-doyen de Crozon ;
— BRASPARTS, du *6 au 25 Octobre.* Président, la 2e semaine, M. Berthou, curé-doyen de Carhaix ;
— GOUÉSEC, du *11 au 25 Octobre*
IV. — **Retraites.** — QUIMPERLÉ, retraite bretonne pour les femmes, du *11 au 17 Octobre ;*
— LESNEVEN, retraite bretonne pour les femmes, du *18 au 24 Octobre ;*
— QUIMPER, retraite bretonne pour les femmes, du *18 au 24 Octobre ;*
— MORLAIX *(La Salette),* retraite pour les Tertiaires du *25 au 31 Octobre.*

Offices extraordinaires.

Quimper. — CATHÉDRALE DE SAINT-CORENTIN. *Dimanche 11 Octobre,* à l'issue de la grand'messe, chant de la prière de l'*Itinéraire* pour le pèlerinage diocésain à Lourdes

Pendant la semaine, à partir de lundi, la messe de *5 h. 1/2* sera dite à l'intention du pèlerinage ; après la messe, on récitera les Litanies de la Très Sainte Vierge.

— CHAPELLE DE LA RETRAITE. — Le *mercredi 14 Octobre,* réunion des Mères chrétiennes. A *8 heures,* messe, instruction et bénédiction du T. Saint-Sacrement.

I. Dimanche 11 Octobre, en l'église paroissiale de Saint-Mathieu, pendant la messe de 7 h. 1/2, service, suivi d'une absoute solennelle, à l'intention des « Morts pour la Patrie ».

Les enfants des écoles libres y assisteront, à leurs places réservées — et les élèves des écoles communales pourront user de la même faculté.

II. A la suite de l'inauguration du monument aux Morts pour la Patrie et à La Tour d'Auvergne, sur la demande des membres directeurs du *Souvenir Français,* un service funèbre avec messe basse sera célébré à la cathédrale de Saint-Corentin, lundi prochain, 12 Octobre, à 7 h. 3/4 du matin.

Monseigneur l'Evêque présidera la cérémonie et prononcera une allocution.

Si l'Etat français s'est « légalement » séparé de l'Eglise, les catholiques n'en constituent pas moins la majorité de la nation. Dimanche et lundi, les catholiques quimpérois auront à cœur de s'associer à tout ce que l'inauguration du monument des « Morts pour la Patrie » offrira de patriotique et de religieux.

Grand Séminaire. — La rentrée au Grand Séminaire s'est faite mardi dernier, 6 Octobre, plus nombreuse de quelques unités que l'année dernière : au lieu de 162, 166 séminaristes dont 50 nouveaux et 21 revenant de la caserne ; 21 autres viennent de commencer leurs deux années de service militaire, après une retraite prêchée, comme nous l'avons dit, par le R. P. Frot, eudiste, qui donne encore, en ce moment, la retraite de rentrée aux séminaristes présents à la maison de Lambézellec.

Nous demandons instamment aux âmes pieuses de prier pour que Dieu répande ses grâces les plus abondantes sur les élèves du sanctuaire, pour qu'Il les éclaire sur leur vocation et leur donne la force d'y être toujours fidèles — et aussi qu'Il garde au milieu des dangers ceux qui viennent d'échanger momentanément la robe du lévite pour l'uniforme du soldat.

Nécrologie. — Dans notre dernier numéro nous annoncions la démission de M. Montfort, vicaire à Plouider ; aujourd'hui, nous avons le regret d'annoncer sa mort. Retiré, comme nous le disions, à Saint-Pol de Léon, il était venu — en apprenant la nomination de son successeur — faire ses adieux définitifs à Plouider ; il y a été pris d'une nouvelle crise de l'affection cardiaque dont il souffrait depuis deux ans, et il a succombé dimanche 4 Octobre. Mais on peut dire que la mort ne l'a pas surpris ; il s'y était préparé par une retraite de cinq jours à la Maison Saint-Joseph, à Saint-Pol, il l'accepta avec une entière résignation, et reçut avec piété les derniers sacrements.

Né à Saint-Pol de Léon, le 11 Janvier 1861, M. Montfort (Ange-Florimond) acheva tardivement ses études et fut ordonné prêtre le 10 Août 1890. Nommé vicaire à Lennon, le 24 Septembre suivant, il fut transféré à Plouider le 23 Avril 1897. Contraint par son état de santé, il s'était retiré « momentanément » du ministère... La Providence a permis qu'il revînt mourir dans la paroisse où il a fait le bien pendant plus de 11 ans et où il laisse d'unanimes regrets.

R. I. P.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Pèlerinage de Lourdes. — Dimanche prochain, le 29e pèlerinage du diocèse de Quimper et de Léon — le second en cette année jubilaire — va prendre le chemin de Lourdes. Les pieux voyageurs sont au nombre de 2.000, répartis en quatre trains.

Notre pensée et nos vœux les accompagnent aux pieds de la Vierge Immaculée que nous prierons ensemble durant ces jours de grâces et de bénédictions.

HORAIRE DES TRAINS (Aller).

STATIONS	Premier Train.	Deuxième Train.	Troisième Train.	Quatrième Train.
	11 Octobre.	*11 Octobre.*	*11 Octobre.*	*11 Octobre.*
Landerneau. . *Départ.*	» »	11 40 m.	2 » s.	3 » s.
Dirinon	» »	12 9 s.	2 20	3 25
Daoulas	» »	12 21	2 32	3 40
Hanvec	» »	12 40	2 47	4 2
Quimerc'h.	» »	1 10	3 5	4 20
Pont-de-Buis.	» »	1 22	3 20	4 30
Châteaulin	» »	1 35	3 32	4 44
Quéménéven	» »	2 6	4 »	5 30
Quimper. . . . *Arrivée.*	» »	2 45	4 25	5 59
— . . . . *Départ.*	2 18 s.	2 58	5 18	6 5
Saint-Yvi	2 36	3 16	5 36	6 24
Rosporden.	2 52	3 32	5 52	6 40
Kerrest	3 »	3 40	6 »	6 48
Bannalec.	3 12	3 52	6 18	7 »
Mellac-Le Trévoux . . .	3 26	4 6	6 26	7 13
Quimperlé.	3 35	4 16	6 35	7 22
Lorient	4 7	4 32	7 30	7 58
Hennebont	4 23	5 5	» »	» »
Auray	5 7	5 50	8 27	9 »
Vannes	5 32	» »	» »	9 28
Redon	6 55	7 44	10 18	10 44
			12 Octobre.	*12 Octobre.*
Nantes. . . . . *Arrivée.*	8 44	9 42	12 »	1 15 m.
— . . . . . *Départ.*	9 5	10 20	12 10 m.	1 51
		12 Octobre.		
La Rochelle. . *Arrivée.*	» »	» »	5 26	» »
— . . *Départ.*	» »	3 15 m.	7 35	7 36
	12 Octobre.			
Rochefort	2 32 m.	» »	» »	» »
Saintes . . . . *Arrivée*	» »	4 51	» »	» »
— . . . . *Départ.*	3 46	5 1	7 53	9 28
Pons . . . . . *Départ.*	5 5	» »	» »	» »
Bordeaux . . . *Arrivée.*	7 50	8 30	11 27	12 43 s.
— . . . *Départ.*	8 5	8 45	11 50	1 10
Morcenx. . . . *Arrivée.*	10 42	» »	2 22 s.	» »
— . . . . *Départ.*	11 »	11 57	2 40	4 »
Mont-de-Marsan.	12 25	» »	» »	» »
Tarbes.	3 34	5 » s.	» »	» »
Pau. . . . . *Départ.*	» »	» »	6 8	7 39
Lourdes . . . . *Arrivée.*	4 19 s.	5 45	7 38	9 9

Monseigneur l'Evêque autorise à réciter publiquement les prières de l'*Itinéraire, In viam pacis,* et à donner la bénédiction du T. Saint-Sacrement dans toutes les églises et chapelles, le dimanche 11 Octobre, pour attirer les faveurs du ciel sur le pèlerinage. Afin d'y associer le diocèse tout entier, il est dans les intentions de Sa Grandeur que les prières indiquées soient faites même dans les paroisses qui ne fournissent pas de pèlerins.

Avis aux pèlerins. — 1. On recommande aux pèlerins de lire attentivement les avis imprimés sur la carte du compartiment qui leur sera remise, de bien garder leur billet de chemin de fer et de veiller avec soin sur leur porte-monnaie, spécialement à Lourdes.

2. Les insignes et les manuels de cantiques seront distribués après le départ des trains, quand les compartiments seront au complet.

3. M. Henry, recteur de Saint-Pierre-Quilbignon, est chargé de la direction du chant.

N. B. On désire qu'il y ait plusieurs croix et bannières paroissiales pour figurer aux processions à Lourdes.

Les prêtres sont priés de porter leur habit de chœur.

Œuvre des campagnes. — MM. les Curés et Recteurs recevront incessamment une circulaire en faveur de l'Œuvre des Campagnes, établie depuis longtemps dans le diocèse, et dont la présidente actuelle est Mme de Mauduit, quai de l'Odet, à Quimper.

Ces Messieurs verront quels grands avantages ils peuvent en retirer, moyennant de très petits sacrifices, pour eux-mêmes ou pour leurs œuvres paroissiales : missions, retraites, écoles, patronages, bibliothèques, associations de piété... Nombreuses aussi sont les indulgences que l'on peut gagner pour soi-même et pour les défunts.

Mgr l'Evêque de Quimper et de Léon encourage et bénit l'Œuvre des Campagnes dont il apprécie l'importance, et il serait heureux de la voir se répandre dans son diocèse.

Union des Retraites régionales. — QUIMPER. — Une retraite fermée pour Messieurs, analogue à celle qui fut donnée, en Mai dernier, à la villa Saint-Luc de Roscoff, aura lieu à Quimper, 27, rue des Reguaires, du jeudi 29 Octobre soir au lundi 2 Novembre matin.

Elle sera prêchée par M. l'abbé E. Lallour, de Poitiers, et dirigée par M. l'abbé L. de Penfentenyo, de Paris.

Sa Grandeur Mgr Duparc, qui avait bien voulu prendre sous son haut patronage la retraite de Roscoff, et qui avait été très satisfaite de ses heureux résultats, a bien voulu accorder à nouveau son patronage pour la retraite de Quimper.

Puissions-nous tous consoler le cœur de notre Père et de notre

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Evêque en contribuant par tous moyens au recrutement de cette retraite.

Elle s'adresse à tous ceux qui, ayant reçu une certaine instruction, sont désireux de venir se former davantage à la vie chrétienne et à la vie d'action catholique dans le cénacle de la retraite fermée.

Nous demandons à MM. les Curés, Recteurs ou Vicaires de vouloir bien nous aider dans cette œuvre, et de faire savoir son existence à ceux de leurs paroissiens qui seraient susceptibles d'en tirer profit pour le bien de leurs âmes et pour celui de la paroisse. Prière d'envoyer les noms des adhérents à : M. Mauduit, 6, rue Verdelet, Quimper ; ou à M. l'abbé de Penfentenyo, 368, rue Saint-Honoré, Paris.

Une retraite semblable sera organisée, cet hiver, pour les cultivateurs à même de suivre une retraite française. Nous serions reconnaissants aux prêtres des paroisses d'en dresser une liste et de la faire parvenir à M. l'abbé de Penfentenyo, à l'adresse indiquée ci-dessus.

Brest. — **Union catholique.** — Sur la proposition de M. Lidou, secrétaire général de la Jeunesse catholique du Léon, l'Union catholique a voté à l'unanimité, dans sa réunion du 29 Septembre :

1° Une adresse de chaude admiration aux deux vicaires de Plouguerneau et à leurs 13 paroissiens incarcérés, lundi 28 Septembre, à la maison d'arrêt du Bouguen, à Brest, pour avoir résisté aux profanateurs de leur église, dans l'affaire des inventaires ;

2° Une énergique protestation contre la loi spoliatrice et sacrilège de séparation ;

3° L'engagement formel de s'opposer énergiquement, en toutes occasions, aux oppresseurs de la conscience chrétienne.

La location des presbytères. — Le ministre de la Justice et des Cultes a fait savoir qu'il allait adresser une circulaire pour donner des instructions en vue d'assurer la location ou l'évacuation des anciens presbytères, qui sont « indûment occupés actuellement par les curés ou desservants ». Ceux-ci vont être mis en demeure « d'obéir à la loi ou d'être expulsés ».

Les journaux officieux font savoir que les « 3.643 presbytères non encore en règle avec la loi sont situés principalement dans les Côtes-du-Nord, le Finistère, les Basses et Hautes-Alpes, la Savoie, l'Aveyron, la Dordogne, les Hautes et Basses-Pyrénées ».

On doit donc s'attendre à de nouvelles vexations, ou du moins à des menaces. Il s'agit de savoir si l'Etat usurpera le peu de droits qui restent aux municipalités, en confisquant les dernières franchises municipales.

« Une municipalité, remarque la *Croix*, a le droit de disposer, comme elle l'entend, des édifices et biens communaux. Si elle peut

loger où elle veut et comme elle veut, un instituteur, si elle peut adjoindre à son logement un jardin et des dépendances, et ce gratuitement ; si elle peut librement affecter au logement et à l'entretien d'un homme qui a bien mérité de la commune les dépenses qu'elle juge convenables, de quel droit lui rogner cette maigre autonomie quand il s'agit d'un prêtre, si elle juge qu'il est lui aussi un bon serviteur de la commune ?

» En Angleterre, en Belgique, en bien d'autres pays, qui ont le sens des libertés civiles et des droits individuels, l'opinion publique flétrirait ces attentats.

» Espérons que nos municipalités ne s'agenouilleront pas devant le dieu-Etat. »

DERNIÈRE HEURE. — **Une expulsion.** — Au moment de mettre sous presse, nous apprenons, par un télégramme de Saint-Thégonnec, que le clergé de Plounéour-Ménez a été expulsé du presbytère « manu militari », au nom de la Municipalité, mercredi matin, 7 Octobre.

Triste date pour les catholiques de Plounéour !

BIBLIOGRAPHIE BRETONNE. — **Saint Gildas de Ruis et la société bretonne au VI^e siècle,** par J. Fonssagrives, chanoine honoraire de Paris. — In-12, *avec 6 gravures et 2 cartes hors texte,* **3.50**.

Nous avons hâte de signaler à nos lecteurs ce livre de notre confrère, publié à la librairie Poussielgue, rue Cassette, 15, à Paris. Il nous appartient par l'auteur, qui est de notre diocèse, et par le saint qui, venu de la Grande-Bretagne, vécut et mourut en notre pays.

Ce serait déjà un double motif de se procurer la nouvelle histoire du grand saint Gildas. Mais nous pouvons promettre à ses lecteurs une vraie jouissance. Écrit avec piété, il édifiera ; plein d'une riche érudition, il plaira aux amis de la science ; par l'examen des sources et documents, il donnera satisfaction aux esprits que n'effraie pas la critique historique. La poésie et, si j'ose le dire, le goût de terroir breton parfument le plus grand nombre des 400 pages où chaque trait de la vie de saint Gildas revit sous la plume, alerte et savante à la fois, de notre ami. Qu'il soit remercié de la bonne et belle œuvre qu'il vient d'offrir à la vieille Bretagne.

(Semaine religieuse de Vannes.)

CHRONIQUE GÉNÉRALE

Rome. — Les pèlerinages à l'occasion du Jubilé pontifical se succèdent ainsi que les audiences particulières et collectives. La réception des délégués de la Jeunesse Catholique Française, présentés par Mgr Gibier, Evêque de Versailles, a eu lieu le 25 Septembre.

Le Président, M. Jean Lerolle, a lu une adresse exprimant la

Archives diocésaines de Quimper et Léon

filiale soumission et l'entier dévouement des membres de l'A. C. J. F. « Dans cette action catholique et sociale, dit-il, à laquelle depuis vingt et un ans se consacre notre Association, nous avons toujours pris pour loi l'enseignement traditionnel de l'Eglise, dont Votre Sainteté, au début de son pontificat, a rappelé les principes essentiels, et la soumission à l'autorité épiscopale. Nous resterons fidèles à cette règle, convaincus que cette fidélité est la condition de tout progrès véritable.

» Par l'étude de la doctrine catholique, nous continuerons, guidés par le zèle de nos aumôniers, à préparer la libération de l'âme française des erreurs de l'athéisme et du libéralisme... »

Il a terminé ainsi : « Pour fortifier nos résolutions, nous osons, Très Saint-Père, demander votre bénédiction pour nous, pour les 2.169 groupes que nous représentons, pour nos familles, pour nos cités, pour notre patrie, heureux de répéter ici ce cri dont tant de fois ont retenti nos assemblées, cri de notre foi et de notre reconnaissance : Vive Pie X ! »

Le Saint Père a répondu par des paroles pleines de bonté et de paternels encouragements... « Je me félicite, dit-il, de cette protestation de vouloir vous maintenir toujours attachés à la foi de vos pères, foi jurée à saint Rémy par Clovis, qui a rendu la France si glorieuse.

» Je vous félicite de persévérer dans votre action, sans reculer d'un pas devant les ennemis et les obstacles de toutes sortes, devant les persécutions...

» Votre action en vue de restaurer l'ordre chrétien dans la famille et la société réussira parce qu'elle s'exerce sous la direction de vos pasteurs.

» Le marin doit regarder l'étoile, les soldats doivent obéir à leur capitaine, quand il forme leurs rangs, quand il commande l'attaque et aussi la retraite.

» La lumière de la religion est votre étoile ; vos chefs, ce sont les évêques, à l'égard desquels vous protestez de votre obéissance, de votre respect, de votre docilité en tout ce qu'ils vous commandent.

» Voilà vingt et un ans que votre association travaille, et peut-être quelques-uns pourraient-ils se décourager. Ne craignez pas. Dans les paroles de Notre-Seigneur on ne trouve pas « victoire tout de suite », mais « patience, constance, résignation »...

***

Le samedi 27, le Pape a assisté au concours international de gymnastique, donné dans la cour du Belvédère. 80 sociétés, plusieurs avec musique, ont pris part au défilé et aux exercices qui ont suivi ; on remarquait des délégués de plusieurs sociétés françaises — au nombre de 150 environ — avec le président général, M. le docteur Michaud.

A l'arrivée du Souverain Pontife, d'immenses acclamations retentirent. Les jeunes gens jetaient en l'air leurs bérets, puis

dans un élan irrésistible, ils coururent au pied de la tribune pour acclamer le Pape de plus près. Pie X, ému, les bénit en souriant.

Le lendemain, les sociétés eurent une audience générale, dans la salle des Béatifications. Le Pape se déclara heureux de la réussite du concours, remercia les organisateurs et félicita les jeunes gymnastes des succès qu'ils ont obtenus et des sentiments de piété dont ils se montrent animés. « N'oubliez pas vos études, ajouta-t-il, soyez fidèles à tous vos devoirs, fidèles toujours aux pratiques religieuses ; car sans piété les vertus, même naturelles, ne peuvent subsister. En restant chrétiens, vous serez de bons citoyens, la joie de vos parents, l'honneur de la religion, et la gloire de votre pays. »

***

A l'occasion du Jubilé du Pape, les empereurs d'Autriche et d'Allemagne, et la reine de Hollande, enverront des ambassades extraordinaires. Guillaume II a désigné pour ces fonctions le baron Schorlemer, qui apportera au Saint-Père une lettre autographe de félicitations.

On attend pour ce mois d'Octobre de nombreux pèlerinages annoncés, notamment de Belgique, d'Angleterre et d'Allemagne. Le pèlerinage espagnol, conduit par l'archevêque de Séville, est déjà arrivé.

— **Un bulletin officiel.** — Avec la réforme de la curie se réalisera un projet depuis longtemps étudié de la création d'un « bulletin officiel » du Saint-Siège, qui publiera les actes officiels du Pape et des dicastères romains ; il paraîtra en principe hebdomadairement ; le premier numéro sera publié avant la fin d'Octobre.

Lourdes. — La quatrième fête jubilaire a été célébrée, samedi et dimanche (solennité du S. Rosaire), au milieu d'une grande affluence de pèlerins parmi lesquels plusieurs évêques français et étrangers.

Les premières vêpres ont été chantées, à la Grotte, par Mgr Espinosa, archevêque de Buenos-Ayres ; Mgr du Vauroux, évêque d'Agen, a parlé éloquemment sur le Rosaire. C'est le même prélat qui, le lendemain, célébra, à la grotte, la messe pontificale à laquelle assistaient six autres évêques.

A l'issue des Vêpres, chantées sur l'esplanade du Rosaire, M. le chanoine Janvier, conférencier de Notre-Dame de Paris, prononça, devant un auditoire de 30.000 personnes au moins, un discours émouvant...

La bénédiction du T. Saint-Sacrement aux malades eut lieu ensuite. Enfin, le soir, procession aux flambeaux, à 8 heures ; illumination générale de la citadelle, des maisons particulières et de la Basilique. Favorisées par une température exceptionnelle, les fêtes ont été splendides. On estime à 40.000 le nombre des étrangers qui y ont pris part.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

NANTES. — Le dimanche 27 Septembre, Mgr Rouard a bénit la première pierre d'une chapelle paroissiale auxiliaire à l'église Saint-Similien, à Nantes. La nouvelle chapelle — future église paroissiale — est dédiée à saint Pasquier, « le seul des saints Evêques du diocèse qui n'eût pas encore un sanctuaire sous son vocable ».

Saint Pasquier, ou mieux S. Paschaire *(Pascharius)*, vivait dans la dernière partie du VIIe siècle et « figure au 21e rang d'après les uns, au 23e d'après les autres, sur le catalogue des évêques de Nantes ».

VANNES. — Au retour du pèlerinage de Lourdes qu'il a présidé, Mgr Gouraud a adressé au clergé de son diocèse une Lettre Circulaire à l'occasion de la mort de M. Jégouzo, vicaire général, décédé le 25 Septembre.

D'abord vicaire à Saint-Christophe de Lorient (Kerentrech), fondateur et premier recteur de la paroisse de Merville, puis curé de Pluvigner, d'où il fut appelé par Mgr Bécel à la charge de vicaire général (en 1883), M. Jégouzo fut « un modèle de toutes les vertus sacerdotales, s'imposant à l'exemple de tous ; d'un accueil bienveillant et doux, il se gagnait, à l'avance, tous les cœurs ; d'une sagesse consommée, il était le conseiller toujours écouté »... Contraint par la maladie de renoncer à tout ministère, il s'était retiré à Kermaria, maison Mère de la Congrégation des Filles de Jésus dont il était le Supérieur. C'est là qu'il vient de terminer par une pieuse mort une vie sacerdotale de 47 ans, tout entière consacrée à la gloire de Dieu et au bien des âmes, et que ses obsèques ont été célébrées le lundi 28 Septembre, sous la présidence de Mgr l'Evêque de Vannes, entouré de 125 prêtres venus de tous les points du diocèse...

R. I. P.

Pèlerinages à Rome pour la messe du Jubilé épiscopal de N. S. Père le Pape.

I. PÈLERINAGE NATIONAL, sous la présidence d'honneur de Mgr Amette, archevêque de Paris.

Train circulaire. — Départ de Paris le 11 Novembre, dans la matinée. Rentrée le 25 Novembre. Milan, Venise, Lorette, 6 jours (7 nuits) à Rome, Assise, Florence, Gênes, Chartreuse de Pavie, Lugano, Saint-Gothard, Lac des IV Cantons, Lucerne. Réductions habituelles pour rejoindre. Prix, tous frais compris, variant de 385 fr. à 255 fr.

S'adresser au Comité des Pèlerinages, 33, rue de La Barre, Paris (XVIIIe).

II. PÈLERINAGE DU SALUT, sous le haut patronage de Son Em. le cardinal V. Vannutelli, protecteur de l'Association. Deux trains spéciaux partant de Paris le 12 Novembre.

a) Train circulaire (retour le 25 Novembre). Prix de Paris : 390 fr. ; 320 fr. ; 255 fr.

b) Train direct (retour le 20 Novembre). Prix : 275 fr. ; 220 fr. ; 160 fr. — Tous frais compris, comme ci-dessus.

Demander le programme détaillé au Secrétariat de N.-D. du Salut et Conseil des pèlerinages, 4, avenue de Breteuil, Paris.

AVIS

A l'occasion de l'Inauguration d'un Monument aux Morts pour la Patrie, à Quimper, la Compagnie d'Orléans mettra en marche, le Dimanche 11 Octobre prochain, des trains spéciaux de voyageurs au départ des gares suivantes :

Aller.		Retour.	
Départ de Brest à.....	6 h. 11 mat.	Départ de Quimper à..	11 h. »» soir.
Arrivée à Quimper à..	8 43 —	Arrivée à Brest à	1 35 mat.
Départ de Lorient à...	7 h. 20 mat.	Départ de Quimper à.	11 h. 10 soir.
Arrivée à Quimper à..	8 55 —	Arrivée à Concarneau à	12 29 mat.
		— à Lorient à ...	12 52 —
Départ de Douarnenez à	7 h. 43 mat.	Départ de Quimper à.	11 h. 20 soir.
Arrivée à Quimper à..	8 19 —	Arrivée à Douarnenez à	11 59 —
Départ de Pont-l'Abbé à	7 h. 24 mat.	Départ de Quimper à.	11 h. 45 soir.
Arrivée à Quimper à..	8 1 —	Arrivée à Pont-l'Abbé à	12 23 —

Ces trains desserviront toutes les stations comprises sur leur parcours.

BIBLIOGRAPHIE

Premiers pas vers le Bon Dieu, ou *Trois minutes de Lectures pieuses quotidiennes pour les petits enfants*, par Mlle DE MONTGERMONT (2e édit.) 2 fr. 50. (POUSSIELGUE, Editeur.)

« S'inspirant des diverses fêtes de l'année liturgique, fruit d'une observation exacte et d'une connaissance peu commune des qualités et des défauts de l'enfant, écrit avec une piété sincère, où se révèle l'amour de Notre-Seigneur Jésus-Christ et de la Sainte Vierge, cet ouvrage guidera sûrement vos petits lecteurs dans la pratique des vertus chrétiennes, appropriées à leur âge et dans leur préparation à la Première Communion. » *(Extrait d'une lettre de M. l'abbé Gardey, vicaire général, curé de Sainte-Clotilde.)*

Aux Catéchistes. — PROGRAMME POUR LE TEMPS PRÉSENT, par l'abbé F. GELLÉ, professeur de Pédagogie catéchistique. 1 brochure in-16 double couronne, 0 fr. 75. (BEAUCHESNE, éditeur.)

Cette brochure d'un spécialiste se recommande à tous les catéchistes, mais spécialement aux catéchistes volontaires, à qui elle est dédiée, et plus encore aux prêtres qui ont la délicate fonction de les former. Elle est un programme clair, sûr et pratique.

Des chiffres marginaux et une table alphabétique très soignée facilitent les recherches.

PRÉCIS DE DROIT USUEL, spécialement à l'usage du Clergé, des élèves des Grands Séminaires et de l'enseignement libre, par l'abbé G. DE JAVEL, prêtre du diocèse de Versailles, licencié en droit, In-12, 3.50. — P. Lethielleux, Éditeur.

Le Manuel ou *Précis de Droit usuel* a été rédigé avec la haute autorisation et sous l'inspiration de Mgr Gibier, évêque de Versailles.

Frappé de cette pensée que le Clergé devait, surtout à l'heure actuelle, ne pas rester étranger aux questions qui intéressent la société au milieu de laquelle il vit, et en particulier qu'il lui serait très utile d'avoir quelques notions au moins générales sur la législation du pays où il est appelé à exercer

Archives dioc sa es de Quimper et Léon

son ministère, Mgr Gibier a demandé à un prêtre de son diocèse, que ses études y avaient préparé, de rédiger un manuel de droit usuel spécialement destiné au Clergé et pouvant servir de base à un Cours à faire aux élèves ecclésiastiques, là où ce serait jugé possible et utile.

C'est pour répondre à ce désir que le *Précis de Droit usuel* a été publié.

En vente à la librairie J. Salaun, Quimper.

Revue Financière

Marché lourd, sous l'influence des événements d'Orient. La Rente Française est en réaction à 95.62, l'Extérieure à 96.40 et le Turc à 92.30. Les Fonds russes abandonnent aussi du terrain.

Nos grandes valeurs de crédit se montrent résistantes, de même que les actions de nos grands chemins Français.

L'obligation 5 0/0 du chemin de fer de Victoria à Minas (Brésil) est ferme entre 430 et 435 francs. La ligne est maintenant ouverte au service sur près de 300 kilomètres. Le projet de relier à la mer les centres miniers et agricole de la riche province de Minas-Geraes, projet conçu depuis fort longtemps, marche ainsi rapidement vers sa réalisation.

L'action du Bec Auer est ferme à 765 fr.

Bonnes demandes en obligations 5 0/0 du Port de Bahia. Comme nous l'avons montré, ce titre constitue une véritable obligation douanière, pouvant être assimilée aux fonds d'Etats, et offrant, aux cours actuels, un rendement de 5 0/0 net d'impôts.

Les actions et les parts des Plantations de caoutchouc de Tapanoelie se traitent respectivement à 257 et 60 francs. Sur les principaux marchés de Londres et d'Anvers, les prix du caoutchouc de plantations sont très fermement tenus. Une hausse marquée des cours de cette matière vient d'être enregistrée.

Toujours très favorisées par des demandes nombreuses, les actions et les parts de l'Ouest Africain Français accentuent leur hausse. On termine à 482 sur les premières et à 258 sur les secondes.

Ancienne Maison PIRIOU

SAUVAGE

3, rue Kéréon SUCCESSEUR QUIMPER

HORLOGERIE — BIJOUTERIE — OPTIQUE — ORFÈVRERIE
BRONZES & ORFÈVRERIE D'ÉGLISE

Assortiment considérable de **Candélabres, Garnitures d'autels, Thabors, Calices, Ciboires, Custodes, Boucles de souliers, etc., à des prix excessivement réduits.**

Nouveau candélabre à transformations multiples, breveté S. G. D. G. Réparations, remise à neuf, dorure et argenture.

Le Chronomètre « **A la Montre de Genève** » que l'on trouve seulement chez M. SAUVAGE, qui en a la *propriété exclusive*, doit son *succès* toujours croissant à sa qualité exceptionnelle, à son bon marché et à son réglage parfait ; c'est sans contredit la *Montre de précision* par excellence. Ce mouvement, entièrement monté sur rubis, est à ancre ligne droite, levées visibles, double plateau, spiral Bréguet, balancier compensé, et se fait en boîtes or, argent, acier et nikel.

ARTICLES POUR FUMEURS
Écume et Ambre 1er choix.

ORFÈVRERIE DE TABLE
Qualité supérieure, prix exceptionnel.

Forte remise sur tous les Catalogues.

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché.

23e ANNÉE. Vendredi 16 Octobre 1908. N° 42.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

SOMMAIRE

I. PARTIE OFFICIELLE. — *Communications de l'Evêché :* Ordonnance épiscopale ; Lettre pastorale de Mgr l'Evêque de Quimper et de Léon au Clergé et aux Fidèles de son diocèse, à l'occasion de son voyage *Ad limina* et du Jubilé Sacerdotal de S. S. Pie X (fin) ; Nominations ; Décès.

II. PARTIE NON OFFICIELLE. — *Chronique du diocèse :* Intentions recommandées aux prières ; L'enseignement religieux dans les lycées ; Morlaix ; Pèlerinage de Lourdes ; Nécrologie ; Quimper ; Œuvre des Projections ; Mgr l'Evêque de Quimper à Lorient, et au diocèse du Mans ; Vannes ; Pour nos étudiants ; A nos abonnés.

III. — Chronique générale : Rome ; Droit du curé sur les cloches ; Affectation des bancs et chaises d'église ; Le « milliard » des Congrégations au gaspillage ; Douloureux contraste.

IV. — Bibliographie.

V. — Annonces et avis divers.

Offices de la semaine.

Dimanche, 18 Octobre. — 19e Dimanche après la Pentecôte. S. LUC, ÉVANGÉLISTE. Double de 2e classe. Rouge. A la messe, mémoire du Dimanche.

Vêpres de S. Luc, avec mémoires du suivant et du Dimanche.

Lundi, 19. — S. Pierre d'Alcantara, Confesseur. Double. Blanc.

Mardi, 20. — S. Jean de Kenty, Confesseur. Double. Blanc.

Mercredi, 21. — Ste Ursule et ses compagnes, Vierges, Martyres *(au Propre diocésain)*. Double. Rouge.

Jeudi, 22. — Ste Edwige, Veuve *(du 17 Octobre)*. Semi-double. Blanc.

Vendredi, 23. — Le T. Saint Rédempteur *(au Supplément)*. Double-majeur. Blanc.

Samedi, 24. — S. Raphaël, Archange *(au Supplément)*. Double-majeur. Blanc.

Dimanche, 25. — 20e Dimanche après la Pentecôte. Office du jour.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Névez.	du 16 au 19 Octobre.
Briec.	du 20 au 25 —

Archives diocésaines de Quimper et Léon

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

I. Ordonnance épiscopale. — Nous, Adolphe Duparc, Évêque de Quimper et de Léon,

Considérant que la résidence du clergé paroissial de Plounéour-Ménez a été rendu impossible dans cette localité par le fait du Conseil municipal,

Avons ordonné et ordonnons ce qui suit :

Article Ier. — M. Lein, recteur, et M. Péron, vicaire, quitteront immédiatement la paroisse.

Art. II. — Un prêtre, désigné par Nous, résidera au presbytère de Pleyber-Christ et sera chargé de la visite des malades, des enterrements et de l'administration des sacrements.

Art. III. — Toutes les sonneries religieuses sont interdites, même pour l'angélus et pour les enterrements.

Art. IV. — Nous ne rétablirons le clergé paroissial que lorsqu'un logement convenable lui sera assuré.

Donné à Quimper, le 9 Octobre 1908.

† Adolphe,
Évêque de Quimper et de Léon.

II. LETTRE PASTORALE

DE MONSEIGNEUR L'ÉVÊQUE DE QUIMPER & DE LÉON

Au Clergé et aux Fidèles de son Diocèse

A L'OCCASION

de son Voyage « Ad limina » et du Jubilé Sacerdotal de S. S. PIE X

(fin.)

IV. — En allant porter à Rome votre acte de reconnaissance et le Nôtre, Nous y joindrons les vœux qui sont dus au Pape pour les noces d'or de son sacerdoce. Joseph Melchior Sarto fut fait prêtre le 18 Septembre 1858. Un jubilé de prêtrise est toujours émouvant. La messe est une action plus divine qu'humaine. Tout prêtre est pontife. Une seule messe suffirait à honorer une vie entière. Quand le cours prolongé d'une existence a permis de monter au saint autel pendant cinquante ans, l'homme qui a eu ce privilège porte à la fois un fardeau de gloire et de responsabilité à peine allégé par les joies pieuses qui l'accompagnent. Et si cet homme a passé en outre par tous les degrés de la hiérarchie pour atteindre dans l'épiscopat la plénitude du sacerdoce et aboutir au Souverain Pontificat, comme sa messe a été celle du représentant direct et du Vicaire immédiat de Notre Seigneur Jésus-Christ, il semble que l'âme de l'Eglise universelle s'y soit mêlée plus intimement à l'œuvre propre de son Chef invisible, et qu'il en résulte pour le célébrant de cette messe mondiale plus de grandeur, sans doute, mais aussi plus de responsabilité devant Dieu et devant les hommes. C'est à quoi faisait allusion le vénéré Pontife au début de son Exhortation pontificale au clergé catholique. Nous nous unirons à ses sentiments. Nous remercierons le Ciel de nous l'avoir donné pour Pape et de l'avoir si puissamment inspiré dans l'accomplissement de sa mission. Nous demanderons que, longtemps encore, il puisse continuer à gouverner ses millions de fidèles et à puiser, dans la messe dite sur les Reliques des Apôtres, la lumière et l'énergie nécessaires à son œuvre infaillible. C'est seulement le 16 Novembre, que Sa Sainteté a l'intention de célébrer solennellement l'office du cinquantenaire de sa prêtrise. Nous représenterons, ce jour-là, auprès du Pape, le diocèse tout entier. Nos prêtres et Nos fidèles auront à cœur de s'associer le même jour aux émotions et aux prières de Rome et du monde catholique.

V. — Mais, Nos très chers Frères, Notre visite ne sera pas seulement une visite jubilaire. La charge que Nous remplissons Nous fait une obligation stricte d'aller rendre, à des époques fixes, Nos devoirs de filial respect et d'affectueuse obéissance au Chef de l'Eglise. Nous Nous y sommes engagé le jour même de Notre sacre. Si la présence réelle de Jésus-Christ existait sur la terre autrement que dans l'Eucharistie, Nous irions vers elle, en quelque lieu du monde qu'elle eût établi son siège. A son défaut, Nous allons à Celui qui continue ici-bas, depuis vingt siècles, son autorité paternelle et pontificale, et qui est, après lui, dans l'église militante, le premier personnage. Nous allons lui parler comme à un Christ visible, qui Nous écoutera, Nous conseillera, Nous inspirera, et, en retour de Nos témoignages de vénération, Nous bénira d'un grand cœur avec tous les prêtres et les fidèles de la Cornouaille et du Léon.

Nous lui dirons combien Nous avons été touché de l'accueil fait par vous à l'Evêque qu'il vous a choisi. Nous lui raconterons ce pèlerinage pastoral qui Nous a conduit, de paroisse en paroisse, au milieu d'un concours de peuple sans cesse renouvelé, dans la joie pieuse des familles partout groupées pour Nous voir et Nous entendre, sous des arcs de triomphe et à travers des décorations qui disaient éloquemment votre foi Bretonne. Nous lui exposerons l'état du diocèse. Il a le droit de le connaître. Il sera mis au courant de votre vie et de vos œuvres. Il saura que vos prêtres sont zélés, intelligents, généreux, et il saura aussi que vous vivez unis à vos prêtres, que vous commencez à vous associer pour la

Archives diocésaines de Quimper et Léon

défense de vos droits et des nôtres, que vous soutenez généreusement vos écoles, et que, si quelques-uns d'entre vous contristent le cœur de Dieu par un injuste esprit d'opposition à l'Eglise, l'immense majorité comprend son devoir et demeure fidèle à la cause chrétienne. Nous vous connaissons assez déjà pour lui garantir votre docilité à tous ses ordres et votre dévouement au service du Christ persécuté. En payant Notre tribut aux Saints du diocèse et à la Vierge qui est leur Reine, Nous avons vu de près, dans vos grands *pardons*, l'ardeur calme qui vous anime. Nous avons constaté que les difficultés présentes ne vous troublent pas. Sans doute, vous ne vous faites pas illusion. Vous savez que la persécution durera, qu'elle prendra des formes plus radicales encore sinon plus savantes, et qu'autour de vous peut-être plusieurs n'imiteront pas votre ténacité. Mais vos convictions sont réfléchies. Vous ne vous déconcertez pas. Vous êtes décidés à tout souffrir plutôt que de perdre votre âme. Vous ferez tout ce qui sera humainement possible pour demeurer de solides chrétiens. Votre confiance en Dieu vous assurera le succès. Ce sont là vos sentiments. Nous en rendrons bon témoignage au Père commun des fidèles.

Il Nous sera donc très doux de faire connaître, à Rome, une fois de plus, l'état du diocèse. En Nous l'ordonnant, les lois de l'Eglise, fixées sur ce point par Sixte Quint, mais dans leur principe bien antérieures à ce grand Pape, Nous imposent le plus agréable des devoirs, puisque Nous n'avons à dire que des choses qui vous honorent et Nous réjouissent.

VI. — Nous n'omettrons pas, d'ailleurs, à l'occasion de cette visite *ad limina*, de Nous occuper aussi des œuvres de Béatification qui vous intéressent. Les sages lenteurs de la Curie Romaine ne doivent pas nous décourager. Le procès du Vénérable Dom Michel Le Nobletz Nous tient à cœur autant qu'à vous. Nous avons connu plusieurs des prêtres éminents qui y furent mêlés dès le début. Leur zèle les poussait à chercher pour leur grand missionnaire les plus humbles appuis, et Nous les avons vus maintes fois, partant de Langonnet ou de Kerfeunteun, venir auprès des pèlerins et du clergé de Sainte-Anne d'Auray solliciter des signatures et des prières pour le succès d'une cause qui intéresse si puissamment toute la Bretagne et qui est confiée, dans notre diocèse, à un vice-postulateur si compétent et si zélé.

Nous aborderons, à Rome, les membres de la commission chargée du procès et Nous redoublerons d'instances pour que les conclusions depuis longtemps justifiées et attendues soient enfin rendues publiques, pour la plus grande gloire de notre saint compatriote et pour la plus douce joie des paroisses qu'il a si souvent remuées par son merveilleux apostolat.

Nous formons les mêmes vœux pour la cause de son disciple, le Vénérable P. Maunoir. Il a à la Cour Romaine des amis fidèles. Puissent-ils faire triompher le disciple en même temps que le maître ! Ce serait dans notre diocèse double joie, et l'heure est opportune vraiment, en pleine persécution, pour exalter les prédicateurs infatigables qui renouvelèrent à fond, au XVII^e^ siècle, la mentalité catholique, dans les quatre cantons de Bretagne, et laissèrent à nos missionnaires paroissiaux d'aujourd'hui les traditions fécondes qui assurent encore leurs succès.

Enfin, Nous n'oublierons pas que le diocèse réclame depuis longtemps le culte de saint Jean Discalcéat. Ici, le terrain est déjà déblayé. La découverte d'un document très important, remontant aux années qui suivirent la mort du fils de saint François, hâtera le dénouement espéré. Le « petit saint noir » que nous prions déjà avec tant de confiance recevra bientôt de nouveaux honneurs auxquels s'associera toute la cité de saint Corentin.

Le cœur du vieux Pape tressaillera d'aise en apprenant que ses fils de Bretagne préparent ainsi pour les autels des Saints très humbles, très pieux et très zélés, qui montrent en leur personne et par leur vertu combien l'âme de notre race est ardente et désintéressée, tenace et généreuse, méditative et active. Puisse cet exemple influer sur les générations présentes et les mieux former à la vie surnaturelle dans l'accomplissment complet de tous leurs devoirs humains !

Aucun autre hommage du diocèse de Quimper et de Léon ne pourrait plus doucement toucher le cœur du Saint Père à l'occasion de son jubilé. Nous tiendrons pourtant à lui offrir en outre une aumône filiale qui lui rendra sensible notre affectueuse vénération. Les offrandes que vous Nous ferez remettre dans ce but lui seront présentées en votre nom par votre Evêque, comme honoraire de sa messe jubilaire, et Nous lui rappellerons, en même temps, que si votre pauvreté ne lui permet pas de lui faire les dons princiers que d'autres auront pu déposer entre ses mains, du moins il y a dans vos cœurs une énergie et une tendresse de prières qui suffiront à rendre votre générosité plus douce à son âme que toutes les richesses de ce monde.

III. Nominations. — Mgr l'Evêque a nommé chanoine d'honneur de sa cathédrale Mgr de Bonfils, évêque du Mans.

Par décision du 10 Octobre, ont été nommés :

Recteur de Loperhet, en remplacement de M. Roudaut, démissionnaire, M. Gouzard, ancien recteur du Cloître-Plourin ;

Recteur de Trémaouézan, en remplacement de M. Morvan, démissionnaire pour cause de santé, M. Riou, vicaire à Ploudiry ;

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Aumônier de l'hospice civil de Brest, M. Mével, vicaire à Saint-Mathieu de Quimper ;

Vicaire à Saint-Mathieu de Quimper, M. Rosec, ancien vicaire de Tréboul, docteur en théologie ;

Vicaire au Cloître-Pleyben, M. Nicolas, auxiliaire à Trémaouézan ;

Vicaire à Cast, M. Corvez, jeune prêtre, de Lannéanou ;

Vicaire à Ploudiry, M. Desnos, vicaire au Cloître-Pleyben ;

Vicaire à Saint-Thégonnec, en remplacement de M. Bonizec, démissionnaire pour raison de santé, M. Cuillandre, vicaire au Guilvinec ;

Vicaire au Guilvinec, M. Moullec, surveillant à l'école libre de Concarneau.

III. Décès. — Nous recommandons aux prières le repos éternel de l'âme de M. Riouallon, ancien professeur, décédé à Saint-Pol de Léon, le 7 Octobre.

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Intentions recommandées aux prières.

I. — **Missions.** — BRASPARTS, du *6 au 25 Octobre*. Président, la 3e semaine, M. Cuillandre, curé-doyen de Plouigneau ;

— GOUÉZEC, du *11 au 25 Octobre*.

II. — **Retraites.** — LESNEVEN, retraite bretonne pour les femmes, du *18 au 24 Octobre* ;

— QUIMPER, retraite bretonne pour les femmes, du *18 au 24 Octobre* ;

— MORLAIX *(La Salette)*, retraite pour les Tertiaires, du *25 au 31 Octobre*.

Mgr l'Evêque, accompagné de M. Fléiter, vicaire général, quittera Quimper, dimanche dans l'après-midi, pour se rendre à Vannes où il doit assister au Congrès diocésain d'œuvres catholiques.

Mardi, Sa Grandeur prononcera l'éloge funèbre de Mgr Latieule, à l'occasion de l'inauguration de son monument.

Monseigneur sera de retour à Quimper le mercredi.

Le lundi suivant, 26 Octobre, notre Evêque est cité à comparaître devant le Tribunal correctionnel de Lorient comme locataire responsable de l'externat de la rue Paul-Bert, qu'il a mis à la disposition des Sœurs de la Sagesse.

Le jeudi 5 Novembre prochain, reviendra devant la Cour d'appel de Poitiers, à la suite du « supplément d'instruction » ordonné le 27 Juin dernier, l'affaire intentée à Mgr Duparc, alors qu'il était curé de Lorient, pour « entraves à la liberté des enchères. » On sait qu'il s'agit d'affiches rappelant les peines canoniques encourues par les adjudicataires des biens de Fabrique...

L'enseignement religieux dans les lycées. — La *Semaine religieuse* de Cambrai a publié, dans sa partie officielle, l'« Avis suivant » qui a son application dans tous les diocèses de France :

« Précédemment, pour que les élèves des Lycées et Collèges fussent dispensés d'assister aux cours d'enseignement religieux, il fallait, de la part de leurs parents, une volonté formellement exprimée. Depuis la rentrée des classes, pour qu'un élève ait le droit d'assister aux offices et de suivre les cours d'instruction religieuse, même pour la première communion, il faut une demande expresse de sa famille, s'engageant à payer une redevance spéciale. Nous n'apprécions pas ici cette innovation. Mais peut-être certains parents n'y ont-ils pas suffisamment prêté attention. C'est notre devoir de la leur signaler, et de leur rappeler qu'ils ont l'obligation d'assurer à leurs enfants une éducation chrétienne et de leur faire pratiquer leurs devoirs religieux. Ils doivent aussi se souvenir que, dans les Lycées et Collèges, comme à l'école primaire, LA DÉCLARATION des Evêques de France peut et doit recevoir son application, et que, par conséquent, ils doivent veiller à ce qu'il n'y soit donné aucun enseignement contraire à la morale ou à la religion. »

MORLAIX. — **Œuvre des Tabernacles.** — Les Dames de l'Œuvre des Tabernacles, de Morlaix, prient MM. les Curés et Recteurs de vouloir bien faire *dès maintenant* leurs demandes à l'Œuvre.

Ces dames tiennent à exprimer de nouveau leur intention formelle que les ornements, fruits de leur travail et de leur bourse, ne figurent sur aucun inventaire. Ils sont et restent leur propriété. En les mettant au service du culte, elles entendent bien faire un prêt plutôt qu'un don.

Prière d'adresser les demandes soit à Mlle Le Bozec, présidente, Grande Place, Morlaix, soit à Mgr Dulong de Rosnay, à Morlaix.

Pèlerinage de Lourdes. — Nos pèlerins, au nombre de 2.000, partis dimanche pleins de joie et d'entrain, sont arrivés à Lourdes, le lundi dans la soirée, après un heureux voyage.

M. le Directeur a bien voulu nous adresser le télégramme suivant daté de mercredi, 10 h. 32 du matin :

« Pèlerins heureux et fervents prient de tout cœur Notre-Dame du Rosaire pour l'Eglise, le diocèse et son Evêque aimé.

» Nous sommes, présents à Lourdes, au moins 10.000 pèlerins, dont Mgr l'Evêque de Limoges à la tête de ses diocésains. Le temps est superbe. Nous avons eu, hier (mardi), de magnifiques processions... En résumé, pèlerinage délicieux. » COAT. »

Mgr l'Evêque a reçu, de son côté, de M. le Directeur du Pèlerinage, la dépêche suivante :

« Diocésains saluent respectueusement leur Evêque vénéré, regrettant son absence ; ils prient pour lui, demandent sa bénédiction pour tous et spécialement pour les malades. » COAT. »

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Sa Grandeur a répondu aussitôt :

« Je bénis de tout cœur les pèlerins de Lourdes et leurs chers malades. Je recommande le Diocèse à leurs prières.

» † ADOLPHE, *Ev. de Quimper et de Léon.* »

Nos lecteurs aimeront à suivre par la pensée les pèlerins à leur retour, ainsi qu'ils l'ont fait à l'aller. Aussi, nous publions, comme d'habitude, les heures de départ de Lourdes et d'arrivée en Bretagne des différents trains.

STATIONS		Premier Train.	Deuxième Train.	Troisième Train.	Quatrième Train.
		16 Octobre.	*16 Octobre.*	*16 Octobre.*	*16 Octobre.*
Lourdes	*Départ.*	10 30 m.	6 30 m.	6 50 m.	7 » m.
Pau	*Départ.*	11 40	7 35	8 »	» »
Dax	*Départ.*	1 45 s.	» »	» »	» »
Tarbes	*Départ.*	» »	» »	» »	8 10
Morcenx	*Arrivée.*	2 35	» »	» »	» »
—	*Départ.*	2 50	10 55	11 40	12 10 s.
Bordeaux	*Arrivée.*	5 10	1 21 s.	2 6 s.	3 4
— . . .	*Départ.*	5 20	1 32	2 15	3 15
Saintes	*Arrivée*	8 45	» »	» »	6 27
—	*Départ.*	8 55	4 45	5 50	7 15
Rochefort . . .	*Arrivée.*	» »	» »	6 52	» »
— . . .	*Départ.*	10 5	» »	7 35	8 30
La Rochelle . .	*Départ.*	11 5	7 5	» »	» »
		17 Octobre.			
Roche-s'-Yon .	*Départ.*	1 56 m.	10 5	» »	» »
			17 Octobre.	*17 Octobre.*	*17 Octobre.*
Nantes	*Arrivee.*	4 15	12 12 m.	1 30 m.	2 30 m.
—	*Départ.*	4 27	12 35	1 43	2 51
Redon		6 35	2 38	3 46	4 30
Vannes		7 51	» »	» »	» »
Auray	*Arrivée.*	8 16	» »	» »	» »
—	*Départ.*	8 42	4 29	5 45	6 29
Hennebont		9 17	» »	» »	» »
Lorient		9 37	5 3	6 34	7 16
Quimperlé		10 16	5 57	7 20	7 55
Mellac-Le Trévoux . . .		10 30	6 8	7 30	8 8
Bannalec		10 43	6 21	7 45	8 21
Kerrest		10 56	6 33	7 56	8 34
Rosporden		11 8	6 42	8 7	8 45
Saint-Yvi		11 21	6 54	8 18	8 57
Quimper	*Arrivée.*	11 37	7 10	» »	9 13
—	*Départ.*	» »	7 52	8 51	9 49
Quéménéven		» »	8 17	9 30	10 13
Châteaulin		» »	9 9	9 54	10 34
Pont-de-Buis		» »	9 21	10 6	10 48
Quimerc'h		» »	9 33	10 18	11 »
Hanvec		» »	9 50	10 35	11 17
Daoulas		» »	10 6	10 50	11 32
Dirinon		» »	10 20	11 4	11 48
Landerneau . .	*Arrivée.*	» »	10 40	11 24	12 8

Nécrologie. — Nous avons le regret d'annoncer la mort de M. l'abbé Riouallon (Jean-Marie), décédé à la maison Saint-Joseph, à Saint-Pol de Léon, le 7 Octobre, à l'âge de 29 ans.

Né à Saint-Pol de Léon le 8 Octobre 1879, ordonné prêtre le 19 Décembre 1903, il avait été nommé, au mois d'Octobre suivant, professeur à l'Ecole Saint-Yves, à Quimper, et il y est resté tant que ses forces le lui permirent. Mais la phtisie le minait. Son énergie et les soins constants dont il a été entouré à Saint-Joseph ont seuls pu soutenir sa vie pendant les deux années qu'il y a passées.

Averti de la gravité de son état, il parut d'abord un peu étonné et effrayé ; ce ne fut qu'un instant ; il se reprit presque aussitôt, demanda son confesseur, et accepta de faire généreusement le sacrifice de sa vie. — « Oui, je désire faire la volonté de Dieu, » toute sa volonté. — Mon Dieu, je vous aime de tout mon cœur ; » du moins, je désire vous aimer. »

Au moment de recevoir le saint Viatique, d'une voix forte, il demanda pardon à son père (le sacristain de Saint-Pol de Léon) et à tous les prêtres présents de toutes les peines qu'il aurait pu leur causer. Puis, s'adressant à son Dieu, il demanda pardon de tous ses péchés avec un accent tellement pénétré qu'il arracha des larmes à tous les yeux.

Pendant la nuit suivante et dans la matinée du mercredi 7, ce furent des effusions d'amour de Dieu. Quand la souffrance devenait plus vive et son oppression plus grande, il se plaignait un peu ; mais immédiatement il se reprenait : « Je vous offre mes souf- » frances, mon Dieu, pour expier mes péchés, j'accepte de souf- » frir encore davantage. »

Souvent, il se tournait vers ceux qu'il voyait autour de lui : » Que vous êtes bons pour moi ! Merci de m'avoir averti qu'il » était temps de recevoir mes sacrements. Comme je suis heureux » de les avoir reçus ! Tous les jours, j'ai prié à cette intention, et » je suis exaucé. Je ne voudrais pas guérir ; je suis trop content » de me sentir dans la grâce Dieu. Je n'ai plus peur maintenant. »

Jusqu'au dernier soupir, il garda sa pleine connaissance. Ayant demandé quelque chose qu'on n'avait pas sous la main : « Oh ! » dit-il, avec son bon sourire, un caprice de malade ! » Et quand ce qu'il avait demandé arriva, ce furent de nouvelles effusions de reconnaissance.

Sa mort a été vraiment précieuse devant Dieu. X...

R. I. P.

QUIMPER. — Cérémonie religieuse et patriotique. — Lundi matin, à 7 h. 3/4, a été célébré, en la cathédrale de Saint-Corentin, le service religieux annoncé, à l'occasion de l'inauguration du monument aux « Morts pour la Patrie et à La Tour d'Auvergne ».

L'église avait reçu une décoration des plus simples : quelques

Archives diocé ai es de Quimper et Léon

drapeaux, placés au haut de la nef et sur le modeste catafalque dressé à l'entrée du chœur, pour indiquer le caractère de la cérémonie. L'assistance était très nombreuse : aux premiers rangs, on remarquait MM. Pichon, Gassis et Fortin, sénateurs ; M. le général Pendézec en tenue, et d'autres officiers en civil ; des membres du *Souvenir Français*, des Vétérans avec deux drapeaux de section. Dans le chœur, à la suite de MM. les chanoines, avaient pris place environ 25 prêtres de la ville et des environs.

Après la messe, dite par M. Le Goasguen, vicaire, Mgr l'Evêque est monté en chaire et a prononcé une allocution que nous sommes heureux de reproduire.

MESSIEURS,

Quand on éleva à Carhaix la statue de La Tour d'Auvergne, notre Brizeux écrivit :

Un artiste a taillé le granit de Bretagne.
Le héros va monter sur le haut piédestal.

Et le Premier Grenadier de France fut, en effet, représenté debout, en pleine vigueur, serrant sur sa poitrine le sabre offert par Bonaparte.

C'est une autre attitude que vous lui avez donnée sur la place de Quimper qui porte son nom, l'attitude du soldat mourant.

Pleure, pays d'Arvor ! Pleure, pays de France,
Ton Premier Grenadier tombe d'un coup de lance !
Il tombe noblement d'un coup de lance au cœur.

Et, tandis que sa main laisse échapper son arme, la Patrie le soutient maternellement et lui offre une palme qui symbolise le caractère triomphal de son sacrifice.

Les deux monuments se complètent et racontent toute sa vie. Trente ans de campagne, l'épée ardente. La guerre en dentelles, puis la guerre en haillons. La même bravoure au début qu'à la fin. Il rend son épée le dernier jour, mais il ne la rend qu'à la mort, c'est-à-dire à Dieu.

Il y a ainsi des vies qui n'ont tout leur sens et ne donnent toute leur mesure que dans les camps. Elles ont une prédestination militaire. Les qualités de l'homme de paix, de science, d'étude, ne manquent pas au héros. Mais la vocation le porte plus haut. Il sait que le service du pays veut souvent des victimes. Il n'est pas homme à marchander sa vie. Il l'offre à la France. C'est le patriotisme dans sa forme sublime. « Avant la fraternité humaine, aux devoirs vagues et lointains, il y a la fraternité nationale, avec ses exigences précises et ses sacrifices immédiats. » Assurément, il faut souhaiter la paix, et la souhaiter longue et féconde. Mais la guerre n'est pas une chose qu'il dépende de nous d'éviter. C'est en la préparant qu'on garantit la paix. Voilà pourquoi nous aimons l'armée. Et nous ne l'aimons pas seulement parce qu'elle défend le pays et augmente chaque année son patrimoine de gloire, ni seulement parce qu'elle pratique dans une égale mesure le mépris de l'argent et la religion de l'honneur, mais parce que vraiment elle est d'essence et de composition absolument nationales. Notre race, notre famille, notre sang constituent l'armée de France, et, à travers huit ou dix siècles tragiques et grandioses, elle porte en elle l'âme et la fortune du pays. Je ne dis pas cela seulement comme citoyen. Je le dis comme prêtre. Le ministère sacerdotal s'étend sans peine des horizons de la famille à ceux de la Patrie. La Religion bénit l'idée de

Patrie. L'idée de Patrie n'a rien d'étroit. Elle n'exclut ni la charité, ni la justice. Elle vit de ces vertus. Elle n'est pas faite « de haine, ni de défiance, ni d'indifférence hautaine pour l'étranger ». Une patrie ainsi faite ne serait pas la France. La France n'est « ni boudeuse, ni méprisante, ni jalouse ». Magnanime, conciliante, accueillante au contraire. Mais elle tient avec raison à garder son âme nationale et ses frontières, en les rectifiant. Comme chaque famille elle tient à garder l'unité de ses affections, de ses intérêts et de son action. Elle mêle le culte du passé aux espérances de l'avenir. Elle a toutes ses générations séculaires présentes à la fois dans son esprit et dans son cœur, — comme elle a toutes ses institutions de travail, d'enseignement, de littérature et d'art, de religion et d'apostolat, d'administration et de combat, également vivantes en elle sous la bénédiction de Dieu. Et elle en confie la garde à ceux qui sont en même temps ses enfants et ses défenseurs.

J'ai analysé, Messieurs, dans cette courte *théorie* tout le patriotisme de La Tour d'Auvergne, et donné le secret de sa valeur.

De la Monarchie à la République l'homme n'a eu besoin ni de changer ni de grandir. Le héros de Minorque vaut celui d'Oberhausen. Il a le même sang-froid dans les furieux combats des deux époques; et le même bonheur : les balles ne l'atteignent pas, on dirait qu'il les charme. Il est homme à prendre, avec un canon et quelques centaines de volontaires, une ville maritime pourvue d'une artillerie puissante et gardée par toute une garnison. On pourra le faire prisonnier en voyage, sur un navire de hasard, mais jamais sur un champ de bataille. Il n'émigre pas, parce que, même après la mort du Roi Martyr, la France est encore là, qu'il veut servir comme il l'aime. Il ne s'humilie pas devant les Conventionnels : « Je ne fais ma cour à personne ». Autour de lui tout monte en grade : il préfère rester à son rang. Les autres abandonnent leur nom de vaillance et de noblesse : il réclame le droit de garder le sien. Les autres s'enrichissent : il demeure pauvre. Les autres vont à cheval : il marche à pied : sa monture sert aux éclopés ou aux malades. Les autres recherchent le mandat de député : élu malgré lui, il refuse. Les autres, quand vient l'âge, se résignent à la retraite : plus que quinquagénaire, il en sort deux fois pour reprendre du service à la place d'un conscrit Breton, soutien de famille. Et, quand on lui offre une arme d'honneur, trois mois avant sa mort, ce n'est pas pour la parade qu'il l'accepte, c'est pour la suprême bataille.

D'où lui vient cette âme droite et dévouée ? On dit : c'est la Race. Je la connais. La race Bretonne est fière. Elle est indépendante. Elle est rude et tenace. Elle est généreuse et désintéressée. Elle aime la pauvreté. Elle est volontiers silencieuse. Elle mêle facilement l'esprit de lointaine aventure à l'amour mélancolique du pays natal. Elle est capable à la fois de rêve et d'action.

Tous ces traits, je les retrouve en La Tour d'Auvergne.

Mais n'omettez pas le trait essentiel. Ce qui imprime à la race dont nous sommes un ineffaçable caractère de grandeur et donne à sa vie morale son ressort, c'est sa Foi. Interrogez vos cœurs, Messieurs. Ils vous donneront le commentaire de cette parole, avec une éloquence poignante parce qu'elle s'appuiera sur l'expérience personnelle.

Les hommes qui, dans cette ville, formèrent l'âme de La Tour d'Auvergne s'entendaient au métier d'éducateurs. Le vent de la proscription les a dispersés quatre fois en cent cinquante ans. Mais leurs élèves ont porté partout, avec leur reconnaissance, l'empreinte des vertus qui leur furent enseignées et des croyances qui en étaient la source.

Archives diocé es de Quimper et Léon

Le Premier Grenadier de France ne cachait pas ses convictions. Il faisait honneur à la Religion de ce qu'il valait comme homme. Un crucifix d'ivoire était son compagnon de guerre. Il portait dans son havresac un missel. Il priait, Messieurs. Toutes les hautes inspirations viennent du ciel, et la force de leur obéir en descend également. C'est la prière qui alimente en nous l'esprit d'indépendance et de courage. Le Grenadier Breton savait se mettre à genoux. On le surprit dans cette attitude, au moment de son dernier départ pour l'armée. Pendant sa longue carrière, il avait ainsi préparé chacun de ses exploits. Il faisait planer Dieu sur sa vie pour le sentir plus présent à sa mort.

Longtemps cette mort parut le fuir. Elle vint enfin, en pleine nuit, à plusieurs centaines de lieues de sa Bretagne. Mais, sur les hauteurs d'Oberhausen, elle n'eut pas à le chercher bien loin. Elle le trouva au premier rang, enveloppé d'Autrichiens, calme, droit, communiquant à ses soldats son âme. Une heure avant minuit, elle l'atteignit au cœur par la lance d'un uhlan. Il expira sans une parole. Dieu et la France l'accueillirent. Il n'avait pas rêvé d'autre fin.

Vous avez eu raison, Messieurs, de lui élever un monument en face de la caserne où notre jeunesse prend, à son tour, le fusil et le drapeau.

Ce sera le monument du Souvenir, puisque vous l'avez dédié aux Morts pour la Patrie dans la personne de celui qui a si puissamment réalisé l'idéal des vertus militaires. Il évoquera pour nous la pensée de nos Bretons de l'Armée ou de la Marine tombés en plein accomplissement du devoir, et par conséquent, comme leur illustre ainé, morts au champ d'honneur. En priant pour le Vétéran des grandes guerres du XVIII[e] siècle, nous unirons aussi dans nos pieux suffrages le nom des victimes de la *Couronne* et du *Latouche-Tréville* à celui de tant de soldats et de marins sacrifiés obscurément sur quelque terre lointaine, dans quelque mer inconnue, au cours d'une expédition coloniale, ou dans nos hôpitaux de France, laissant derrière eux dans les larmes des familles que notre compassion chrétienne et notre admiration patriotique ne suffiront pas à consoler.

Mais ce monument du Souvenir sera en même temps celui de l'Espérance, Messieurs. Les soldats d'en face y puiseront une confiance nouvelle dans l'avenir de leur pays. Dieu est le Juge des peuples. Il est aussi leur Père. Il n'oublie rien. Il sait mieux que nous notre histoire. Il a des raisons pour nous faire sentir l'épreuve. J'aime à croire qu'il en a aussi pour nous relever. Tant de bien qui persiste au milieu de tant de mal doit avoir son mérite de salut. En tout cas, l'âme Française est encore vivante et chrétienne dans le corps de la nation. Elle anime d'une foi profonde la plupart des recrues qui vont recevoir les leçons de leurs chefs et celles de La Tour d'Auvergne. La Tour d'Auvergne mourant n'a pas connu le désespoir. Sa main laisse tomber son arme. C'est pour la passer à d'autres. Ceux qui la reçoivent aujourd'hui se souviendront qu'entre les mains Bretonnes elle fut toujours vaillante, et que, pour refaire la fortune d'un peuple après avoir sauvé son honneur, rien ne vaut l'Epée bénie par la Croix. Ainsi soit-il.

La cérémonie s'est terminée par les prières de l'absoute, que donna Monseigneur l'Evêque, assisté de ses vicaires généraux, MM. les chanoines Fléiter et Cogneau.

QUIMPER. — **Retraite de Tertiaires**, *du 4 au 10 Octobre.* — 29 paroisses ; 73 retraitantes : Plouhinec, 9 ; Plougastel-Daoulas, 7 ; Fouesnant, 6 ; Plogonnec, 5 ; Cléden-Cap-Sizun, 5 ; Quimper, 4 ; Pont-l'Abbé, 4 ; Pleuven, 4 ; Ergué-Armel, 3 ; Landudec, 3 ; Beuzec-Cap-Sizun, 3 ; Pouldergat, 2 ; Landrévarzec, 2 ; Briec, 1 ; Cléden-Poher, 1 ; Concarneau, 1 ; Coray, 1 ; Douarnenez, 1 ; Edern, 1 ; Melgven, 1 ; Peumerit, 1 ; Ploaré, 1 ; Plogastel-Saint-Germain, 1 ; Plogoff, 1 ; Pluguffan, 1 ; Pont-Croix, 1 ; Quéménéven, 1 ; Quimerc'h, 1 ; La Roche, 1.

Œuvre des Projections. — Nous sommes heureux d'annoncer que l'Œuvre des Projections en formation à Quimper sera en mesure de répondre, dès le 1[er] Novembre, aux commandes qui lui seront adressées.

De nombreuses adhésions sont arrivées. Que les hésitants se hâtent. Le prix des abonnements sera reçu dès maintenant.

On publiera prochainement les statuts définitifs et la liste des séries mises à la disposition des projectionnistes.

Adresser correspondances, valeurs et commandes à M. le Secrétaire de l'Œuvre des Projections, 16, rue du Quai, Quimper.

Mgr l'Evêque de Quimper à Lorient. — La fête traditionnelle de Notre-Dame de Victoire, le dimanche 4 Octobre, a eu plus d'éclat que les années précédentes, grâce à la présence de Mgr Gouraud, évêque de Vannes, qui assistait au trône, et de Mgr Duparc, évêque de Quimper, dont la parole émue rappela, devant ses anciens paroissiens de Saint-Louis, le souvenir de la délivrance de Lorient et de la fuite des Anglais, dues à la protection évidente de Notre-Dame. En 1746, les volontaires, dit-il, purent sauver l'honneur, mais c'est la Vierge qui sauva Lorient. Elle est toujours le secours des chrétiens. Aujourd'hui, nous avons besoin d'elle encore. Les gouvernements apostasient, mais les peuples doivent garder leur foi. Cela n'est possible que par la prière et la pénitence, avec la protection de Marie. Et Mgr Duparc termina par le vœu d'un prochain couronnement de la statue de Notre-Dame de Victoire.

Aux vêpres, que présida l'évêque de Quimper, Mgr Gouraud voulut, du haut de la chaire, exprimer aux Lorientais ses félicitations pour leur fidélité aux traditions du passé. Il en conclut qu'on peut attendre une victoire définitive sur le mal, à la condition d'une lutte sans découragement et d'une vie pratiquement chrétienne.

Alors la procession se déroula autour de la nef principale, aux accents enthousiastes du cantique en l'honneur de N.-D. de Victoire.

(Semaine religieuse de Vannes.)

— **Au diocèse du Mans.** — Le couronnement de Notre-Dame du Chêne, près de Sablé (diocèse du Mans), a été une imposante manifestation de foi et de piété. Le cardinal Luçon,

Archives diocésaines de Quimper et Léon

archevêque de Reims, présidait, entouré de quatorze archevêques ou évêques, parmi lesquels tout l'épiscopat de Bretagne. Vingt mille pèlerins les environnaient. Toutes les cérémonies se sont déroulées au milieu d'un profond recueillement et dans le plus grand ordre, grâce au membres de la Jeunesse Catholique organisés en « brancardiers » comme à Lourdes.

Le matin, Mgr Rumeau, évêque d'Angers, « avec sa science doctrinale et l'ingénieuse pénétration de sa piété », commenta le nouvel office accordé par le Saint-Siège au pèlerinage. L'orateur de l'après-midi était Mgr l'Evêque de Quimper et de Léon. Son discours, que nous espérons publier *in extenso*, a été résumé en ces termes dans un article paru dans l'*Univers*, sous la signature de François Veuillot :

« .....Mgr Duparc, évêque de Quimper, apparaît à la balustrade du monument. Sa grande taille et son port majestueux dominent de très haut la foule, que sa voix ardente et vigoureuse va saisir.

» Ce sont les raisons du couronnement que l'apostolique orateur exposera. Et, pour les exposer, il lui suffit de retracer à grands traits l'histoire de Notre-Dame du Chêne, histoire des merveilles accomplies et des bienfaits répandus par la Vierge Marie, histoire de la dévotion persistante et enthousiaste de plusieurs générations de fidèles. Que de maux soulagés, que de vertus raffermies, que de pécheurs arrachés au mal ! Quelle source de courage et de dévouement ouverte au sein de cette vaillante population, qui a manifesté sa valeur et sa foi sur tant de champs de bataille et contre tant de persécuteurs ! Enfin, que de vocations suscitées en ce pays chrétien, qui a vu fleurir et s'épanouir un dom Guéranger ! Et, dans une superbe envolée, Mgr Duparc évoque la superbe figure du grand moine, qu'il prie de venir lui-même, accompagné de tout le cortège de prélats, de prêtres, de religieux, de chrétiens, que Solesmes abrita, chanter les gloires et les libéralités de la Vierge Marie.

» Mais l'évêque de Quimper ne se borne pas à ressusciter l'histoire, il augure l'avenir. Les splendeurs du couronnement ne mettent pas un point final à ces gestes divins. Elles ouvrent une nouvelle période. Il faut que le peuple fidèle, après s'être rassemblé devant le trône de Notre-Dame du Chêne afin de célébrer sa gloire, y revienne encore afin de s'organiser pour les combats nécessaires...

» Ce discours pieux et vibrant avait si vivement impressionné la foule que des applaudissements l'avaient d'abord interrompu. Ils ne s'étaient tus que sur une parole énergique de l'orateur.

» Quelques instants plus tard, en dépit de la sainteté du lieu et de la majesté des rites, ils rejaillissaient spontanément de la foule enthousiasmée... »

Vannes. — **Congrès diocésain.** — Une lettre pastorale de Mgr Gouraud annonce et règle le « 2e Congrès diocésain d'œuvres catholiques » qui se tiendra à Vannes, les 20, 21 et 22 Octobre

courant. Voici, en dehors des nombreuses séances de travail, les principales cérémonies indiquées au programme:

L'ouverture du Congrès se fera, à la cathédrale, le lundi 19 Octobre, sous la présidence de NN. SS. les Archevêques et Evêques de Bretagne. La cérémonie de clôture, avec sermon et procession du T. Saint-Sacrement, aura lieu le jeudi soir, à 8 heures.

Le mardi 20 Octobre, à 10 h. 1/2, à l'occasion de l'inauguration du tombeau de Mgr Latieule, service funèbre ; messe pontificale célébrée par Mgr Rouard, évêque de Nantes ; discours par Mgr Duparc, évêque de Quimper.

Le jeudi 22, à 8 heures du matin, messe annuelle des écoles, pour les enfants et les bienfaiteurs des écoles libres.

Pour nos Étudiants. — La rentrée des Facultés approche. Nous rappelons à nos familles chrétiennes, dont les fils suivront les cours de l'Université de Rennes, que M. l'abbé Groult, professeur au Grand-Séminaire, reçoit les Étudiants, 1, rue de Robien (place Hoche), tous les jours, spécialement le soir, de 5 heures à 9 heures 1/2. Nous espérons qu'elles inviteront leurs jeunes gens à se mettre en rapport avec lui dès leur arrivée à Rennes.

Il tient déjà à leur disposition une liste de chambres à louer particulièrement recommandables.

Nous pouvons dès à présent annoncer que deux retraites vont être offertes aux Etudiants : l'une du 4 au 8 Novembre, l'autre, immédiatement après, du 8 au 12, à la Maison des Retraites, 54, rue Saint-Hélier. Qu'on veuille bien en tenir compte dans les projets de fin de vacances, et ménager à ces jeunes gens ces trois jours de recueillement, de réflexion et de prière.

Pour tous renseignements, s'adresser à M. l'abbé Groult, 1, rue de Robien, à Rennes.

Prière à nos abonnés de vouloir bien tenir compte de l'avis que nous avons publié dans le précédent numéro.

CHRONIQUE GÉNÉRALE

Rome. — Les pèlerinages continuent, de plus en plus nombreux.

Le 7 Octobre, a eu lieu la réception des pèlerins espagnols, que le Pape remercia d'une manière spéciale des prières qu'ils avaient faites précédemment pour lui aux sanctuaires del Pilar et de Lourdes.

Dimanche 11, le Saint-Père a donné audience à 700 pèlerins hongrois, présentés par Mgr Prohaszka, évêque de Alba Reale et le baron Rakowiski vice-président du Parlement de Hongrie.

Mgr Prohaszka lut un discours en latin disant qu'aujourd'hui le peuple hongrois doit se défendre, non plus du côté de l'Orient,

Archives diocé[illegible]es de Quimper et Léon

mais du côté de l'Occident, contre les erreurs qui menacent la foi catholique.

Le Pape a répondu en remerciant de ces souhaits et en encourageant les publicistes, nombreux dans le pèlerinage, à combattre vigoureusement pour la défense des traditions catholiques contre les artifices d'une critique effrénée.

Dans l'intervalle, le Souverain Pontife a reçu de nombreux groupes de pèlerins d'Italie et d'autres venus des pays les plus divers : d'Islande, du Danemark, d'Arménie, etc.

Lundi 12 Octobre, dans la salle royale, a eu lieu la réception de sept cents pèlerins appartenant à plusieurs diocèses toscans.

Le cardinal Maffi a lu une adresse exprimant les souhaits et les remerciements des catholiques pour les grands actes par lesquels Pie X réalise son programme : « Tout restaurer dans le Christ », et notamment pour la lettre *Fermo proposito,* l'Encyclique *Pascendi* et l'Exhortation au clergé.

Après avoir, à son tour, exprimé ses remerciements, le Souverain Pontife a rappelé qu'en effet son principe directeur, son objectif unique c'est de tout restaurer dans le Christ.

Montrant l'étendue et la portée pratique de ce programme pour chacun des auditeurs, Pie X a insisté sur le devoir de combattre les erreurs qui menacent la vie chrétienne.

D'une façon particulière, le Pape a souligné l'obligation qui incombe aux pasteurs d'enseigner la doctrine et l'obligation des fidèles de recevoir cet enseignement.

Tour à tour enjoué, grave, éloquent, le discours de Pie X a produit une émotion profonde.

***

Le 13 Octobre a été promulgué un décret créant un bulletin officiel des actes du Saint-Siège, sous le nom de *Acta Sanctæ Sedis*. Ce bulletin sera bimensuel. Les actes du Saint-Siège n'auront leur valeur juridique qu'après leur publication dans ce bulletin qui remplacera l'affichage aux portes de Saint-Pierre, réclamé pour certains actes par les anciennes constitutions.

I. **Droit du curé sur les cloches.** — Des lois combinées de 1905 et 1907 sur la séparation, il résulte, d'un côté, que le curé conserve la libre disposition de l'église et de son mobilier, et, par conséquent, des cloches qui en sont une partie intégrante ; d'un autre, que le maire a le droit de réglementer les sonneries.

Ces droits respectifs du maire et du curé sont-ils corrélatifs au point que le maire puisse, comme représailles, retirer au curé l'usage des cloches et l'accès du clocher pour refus d'obéissance à son arrêté de réglementation ? — Non, les droits du curé restent entiers quelle que soit son attitude vis-à-vis de l'arrêté municipal.

La question vient d'être portée par M. le doyen de Darney devant le tribunal de Mirecourt et résolue en sa faveur à l'audience de référé du 12 Septembre 1908.

II. **Affectation des bancs et chaises d'église.** — Ce n'est pas seulement aux heures d'exercice du culte public, c'est d'une manière continue que les bancs et chaises, comme les églises elles-mêmes, doivent être laissées à la disposition des fidèles.

Cette solution résulte de la correspondance échangée dernièrement entre M. Groussau, député du Nord, et M. le Ministre de la Justice et des Cultes.

Le « milliard » des Congrégations au gaspillage. — Un nouveau rapport sur la liquidation des Congrégations dissoutes vient de paraître : c'est le deuxième en date, et il a pour auteur M. Régismanset, sénateur radical de Seine-et-Oise.

Malgré toutes ses complaisances forcées pour les liquidateurs, il est obligé de reconnaître que certains de ceux-ci se sont livrés à des malversations des plus condamnables.

C'est ainsi que, pour la liquidation des Augustines de Montmorency, M. Lecouturier s'est fait attribuer, en outre de 4.500 francs d'honoraires, une somme de 2,213 francs pour soins donnés aux instances et voyages.

Sur les dépouilles des Augustines de Lorette, M. Ménage prétendait s'adjuger 25.000 francs ; le tribunal estima que 15.000 francs constituaient déjà une assez large rétribution.

Le liquidateur des Sœurs de la Croix de Chavanod avait inséré une clause restée inaperçue dans le cahier des charges de l'adjudication. Cette clause contenait, à son profit, la charge, par les acquéreurs, de verser en sus du prix une redevance proportionnelle de 2 fr. 50 %. Il avait ainsi touché indûment, en dehors des honoraires homologués, une somme de 2.487 francs qui augmentait de plus de deux tiers ses honoraires.

Bref, le prétendu milliard des congrégations s'est si bien volatilisé, que les 115 liquidations terminées, de 1901 à 1906, et qui étaient censé représenter 58 millions, ont produit seulement un actif brut de 3.062.233 fr. 98, grevé d'un passif de 2.872.385 fr. 10, soit, en chiffres ronds, 2.800.000 francs de passif pour un actif de 3 millions : actif net, 200.000 francs. Quant aux avocats des liquidateurs, leurs honoraires se sont montés à 1 million 671 fr. 05.

Douloureux contraste. — Dans une lettre éloquente, datée du 29 Septembre, Mgr l'Evêque de Saint-Brieuc proteste contre la « fermeture par décret de 27 écoles libres » de son diocèse : mesure « qui frappe au cœur » les chefs des paroisses, « les dignes religieuses que l'on réduit à la misère et à l'exil », comme « les innombrables familles dont on violente la conscience et la liberté ». Et Mgr Morelle continue par ce rapprochement, douloureux pour des âmes françaises et bretonnes :

« ... C'est sur le bateau qui me ramenait de la libre Angleterre dans la France asservie que j'ai appris la mesure d'exception prise dans ce département « *sur le rapport et les propositions du Préfet des Côtes-du-Nord* ».

Archives diocésaines de Quimper et Léon

» Le contraste est grand entre les deux situations. Au delà de la Manche, les catholiques, la minorité, respectés, leurs œuvres vivantes, les manifestations publiques de leur culte protégées, et si quelque entrave est apportée à leur liberté, l'opinion publique se soulevant contre ce qu'elle regarde comme un déshonneur et un amoindrissement du renom de libéralisme de l'Angleterre. En deçà du détroit, les catholiques, la majorité, opprimés, traités comme des parias dans leur pays, leurs œuvres ruinées, leurs biens spoliés et, ce qui est bien la plus insupportable des tyrannies, leurs enfants confisqués, arrachés à leurs bras et à leur conscience et conduits d'office dans des écoles où, plus d'un fait récent l'a prouvé, leur foi, leur patriotisme, la fleur de leur vertu, seront en péril, sans que le père et la mère, témoins navrés et impuissants de cette déformation de l'âme de leur enfant, aient, surtout si les lois en projet sont votées, le moindre recours contre cette œuvre criminelle.

» Comment, devant ce contraste, n'aurais-je pas éprouvé, au fond de mon âme, une immense et patriotique douleur accrue d'une profonde humiliation ? N'avais-je pas encore dans l'oreille cette parole prononcée la veille au congrès de Londres, aux acclamations de tous, par le sympathique archevêque de Montréal, Mgr Bruchesi : « Nous autres, Français du Canada, nous n'avons » rien oublié. Nous aimons la France comme notre mère pour la » foi qu'elle nous a donnée ; mais nous aimons l'Angleterre pour » la *liberté*, qu'elle nous assure, de professer notre foi ».

» Et mon humiliation s'augmente de ce fléchissement des caractères en France, qui est pour l'étranger un phénomène incompréhensible. Car enfin, n'est-ce pas notre faiblesse qui a fait la force de nos tyrans ? N'est-ce pas notre manque de cohésion, notre émiettement, qui leur a permis de nous écraser par petits paquets ? Et si quelques exemples de dignité et de résistance se sont produits çà et là, n'ont-ils pas été stérilisés par l'apathie générale et l'indifférence de la masse ?... »

La Feuillée. — **Avis de service funèbre.** — Une lettre arrivée à la dernière heure nous prie d'annoncer qu'un service pour le repos de l'âme de M. Mével, mort recteur de Bohars, sera célébré à *La Feuillée*, mercredi prochain, 21 Octobre, à 10 heures.

BIBLIOGRAPHIE

« LES ÉTUDES »

Revue fondée en 1856 par des Pères de la Compagnie de Jésus

Administration : 50, rue de Babylone, Paris,

Sommaire du n° du 5 Octobre 1908.

I. Déclaration des cardinaux, archevêques et évêques de France. — II. Le Congrès pananglican de Londres et la conférence de Lambeth, J. de la Servière. — III. Les fêtes du troisième centenaire de la fondation de Québec. Michel Tamisier. — IV. Lettre inédite d'un Acadien à Richelieu, 1627, Eugène

Griselle. — V. Questions d'Ecriture sainte. A propos d'un livre récent, Gabriel Huvelin. — VI. La semaine sociale de Marseille, Benoit Emonet. — VII. La critique de M. Turmel. *a)* Lettre à M. Portalié. *b)* Réponse à M. Dubois, Eugène Portalié. — VIII. Comment enseigner la théologie dans les séminaires, J. V. Bainvel. — IX. Le romantisme français, Albert Bauzet. — X. Bulletin d'histoire religieuse chez les protestants, Paul Dudon. — XI. Revue des livres. — XII. Notes bibliographiques. — XIII. Evénements de la quinzaine.

Sainte Mélanie (383 439), par M. Georges Goyau. 1 volume in-12 de x-211 pages, de la collection **" Les Saints "**. Prix : **3** fr. (Victor Lecoffre, Editeur.)

La vie de sainte Mélanie la Jeune et de son mari Pinien est un des épisodes les plus attachants du progrès des idées chrétiennes au déclin de l'empire romain. Les découvertes archéologiques du cardinal Rampolla étaient récemment venues l'éclairer d'une lumière nouvelle. Plus historique que les livres si populaires de *Fabiola* et de *Quo Vadis*, puisque c'est un livre où tout est rigoureusement authentique, ce nouveau volume de M. Goyau ne sera pas trouvé moins attrayant.

En vente à la librairie J. Salaun, Quimper.

Chemin de Fer d'Orléans

La Compagnie d'Orléans maintiendra en circulation trois fois par semaine, du 15 Octobre 1908 au 31 Mars 1909, les trains rapides (toutes classes) de nuit n°s 629 et 632, affectés aux relations de Paris avec la Bretagne et vice-versa, savoir :

1° Le train 629 partant de Paris-Quai d'Orsay à 9 h. 11 soir, les mardi, jeudi et samedi de chaque semaine : il circulera jusqu'à Quiberon (arrivée à 7 h. 12 matin), Quimper (arrivée à 8 h. 14 matin), Pont-l'Abbé (arrivée à 8 h. 56 matin), Douarnenez (arrivée à 9 h. 4 matin), Châteaulin (arrivée à 9 h. 49 matin), Landerneau (arrivée à 11 h. 6 matin).

2° Le train 632 partant de Quimper à 8 h. 8 soir les mercredi, vendredi et dimanche de chaque semaine ; il relèvera la correspondance des embranchements de Douarnenez (départ à 7 h. 16 soir), Pont-l'Abbé (départ à 7 h. 21 soir) et Quiberon (départ 8 h. 53 soir).

Ces deux trains rapides auront lieu tous les jours à partir du 1er Avril 1909.

Revue Financière

Une nouvelle baisse marque la semaine qui s'achève. Les cours accusent sur ceux de la huitaine des moins-values encore importantes.

La Rente est en recul à 95.05, l'Extérieure à 93.55 et le Turc à 87.15. Les fonds russes ont abandonné un nouveau terrain.

Les valeurs de crédit résistent de leur mieux. Les chemins de fer sont également défendus.

On traite à 427.50 les obligations 5 % du chemin de fer de Victoria à Minas (Brésil). Le trafic est déjà fort intense sur la partie de la ligne en service. La province d'Espirito-Santo, qu'elle traverse, est d'ailleurs dans une situation industrielle très brillante Les exportations, qui étaient de 21.357.000 fr. en 1905, dépassent 27 millions à l'heure actuelle.

L'action du Bec Auer est fermement tenue à 720 fr.

L'obligation du Port de Bahia se tient à 438 fr. Les travaux du port avancent rapidement et tout permet de penser qu'ils seront achevés dans les délais prévus. Au fur et à mesure de leur réception, la valeur de ces travaux entre dans le calcul de la garantie accordée par le gouvernement brésilien et gagée par l'impôt de 2 %.

Bonnes demandes en actions des caoutchoucs de Tapanoelie, à 258. Les parts de la même société sont recherchées à 56 fr. La hausse actuelle du caoutchouc favorise d'une manière toute particulière les prévisions bénéficiaires de cette entreprise, dont l'exploitation agricole est déjà commencée.

Les mines d'or sont plus fermes. Les actions de l'Ouest-Africain Français sont toujours l'objet de transactions suivies, à 440, et les parts à 245 francs.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

CHAPEAUX
Barrettes, Rabats
Faux-cols
et Manchettes toile
Ceintures
Gilets de flanelle
etc.

Vêtements Ecclésiastiques.

F. JODELAIS, FILS AINE

Fournisseur du Grand-Séminaire

20, rue Verdelet — **QUIMPER** — rue Verdelet, 20

Ancienne Maison PIRIOU

SAUVAGE

3, rue Kéréon SUCCESSEUR QUIMPER

HORLOGERIE — BIJOUTERIE — OPTIQUE — ORFÈVRERIE
BRONZES & ORFÈVRERIE D'ÉGLISE

Assortiment considérable de **Candélabres, Garnitures d'autels, Thabors, Calices, Ciboires, Custodes, Boules de soupiers, etc., à des prix excessivement réduits.**

Nouveau candélabre à transformations multiples, breveté S. G. D. G. Réparations, remise à neuf, dorure et argenture.

Le Chronomètre « **A la Montre de Genève** » que l'on trouve seulement chez M. SAUVAGE, qui en a la *propriété exclusive*, doit son *succès* toujours croissant à sa qualité exceptionnelle, à son bon marché et à son réglage parfait ; c'est sans contredit la *Montre de précision* par excellence. Ce mouvement, entièrement monté sur rubis, est à ancre ligne droite, levées visibles, double plateau, spiral Bréguet, balancier compensé, et se fait en boîtes or, argent, acier et nikel.

ARTICLES POUR FUMEURS
Écume et Ambre 1er choix.

ORFÈVRERIE DE TABLE
Qualité supérieure, prix exceptionnel.

Forte remise sur tous les Catalogues.

VINS NATURELS **du ROUSSILLON** (10 à 18°) ; **rouges** et **blancs** (10 à 12°) pour la table ; blancs (12°) pour la messe Ecrire, M. le Curé de Fourques (Pyrénées-Orientales).

VINS ET SPIRITUEUX
ANCIENNE MAISON **Ferdinand LALANDE**
— « *Fondée en 1858* » —

DUPOUY & MAYAUDON

51, Quai des Chartrons, BORDEAUX

Fournisseurs attitrés du Clergé, Noblesse, Bourgeoisie et Communautés religieuses.

Vin de Messe recommandé, garanti pur, naturel et d'origine.
Références, tarifs et échantillons sur demande.

Agent : Emile **DANTEC, 32**, rue Ange de Guernisac, **MORLAIX.**

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché.

23e ANNÉE. **Vendredi 23 Octobre 1908.** N° 43.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

SOMMAIRE

I. PARTIE OFFICIELLE. — *Communications de l'Evêché :* Prêtres surveillants, ou instituteurs ; Nominations ; Décès, etc.

II. PARTIE NON OFFICIELLE. — *Chronique du diocèse :* Intentions recommandées aux prières ; Discours prononcé par Mgr Duparc au Couronnement de Notre-Dame du Chêne (diocèse du Mans), le 6 Octobre 1908 ; Brest ; Locmélard ; Bohars ; Arzano ; Lesneven ; Quimperlé ; Quimper ; Devant la persécution.

III. — *Bibliographie.*

IV. — *Annonces et avis.*

Offices de la semaine.

Dimanche, 25 Octobre. — 20e Dimanche après la Pentecôte. Office du jour ; semi-double. Vert. A la messe, mémoires de S. Gouesnou, Evêque *(au Propre diocésain)*, et des Sts Martyrs Chrysanthe et Darie.

Vêpres du suivant, avec mémoires : 1° du Dimanche, 2° de S. Gouesnou, 3° de S. Alain, Evêque *(au Propre diocésain)*, 4° de S. Evariste, Pape, Martyr.

Lundi, 26. — S. Alor, Evêque *(au Propre diocésain)*. Double. Blanc.

Mardi, 27. — S. Magloire, Evêque *(au Propre diocésain)*. Semi-double. Blanc.

Mercredi, 28. — S. SIMON ET S. JUDE, Apôtres. Double de 2e classe. Rouge.

Jeudi, 29. — Fête de la Pureté de la T. Sainte Vierge *(du 3e Dimanche d'Octobre ; au Supplément)*. Double-majeur. Blanc.

Vendredi, 30. — De la férie. — Ou office votif de la Passion ; semi-double. Rouge.

Samedi, 31. — *Jeûne et abstinence.* — Vigile de la Toussaint. Office votif de l'Immaculée Conception ; semi-double. Blanc.

Dimanche, 1er Novembre. — 21e Dimanche après la Pentecôte. FÊTE DE TOUS LES SAINTS.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Briec.	du 20 au 25 Octobre.
Ploudaniel	du 26 au 31 —
Pleyber-Christ.	du 1er au 6 Novembre.

Archives diocé ines de Quimper et Léon

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

I. **Prêtres surveillants, ou instituteurs.** — En ce qui concerne le ministère de la confession, les prêtres qui occupent un poste de surveillant dans les établissements d'enseignement secondaire de Notre diocèse jouiront des pouvoirs que Nous accordons à tous Nos prêtres pourvus d'un titre régulier (art. 269 des Statuts). Toutefois, Nous ne leur permettons pas d'en faire usage, dans l'établissement où ils exercent leurs fonctions, sans l'exprès consentement du Supérieur.

Les mêmes pouvoirs sont accordés aux prêtres instituteurs ou surveillants de nos écoles libres, avec la même réserve qu'il devront avoir le consentement du Curé ou Recteur pour confesser dans la paroisse où l'école est située.

II. **Nominations.** — Par décision épiscopale, ont été nommés instituteurs :

A l'école libre de Concarneau : MM. Autret, jeune prêtre de Saint-Louis de Brest, et Thomas, jeune prêtre de Plomodiern ;

A l'école libre de Landivisiau : MM. Mazé, jeune prêtre de Lesneven, et Guéguen (Paul), jeune prêtre de Ploudaniel ;

A l'école libre de Sainte-Croix de Quimperlé : M. Guivarc'h (Jacques), prêtre de l'Ile-Tudy, et Péron (Jean-Louis), de Plomeur ;

A l'école libre de Plougastel-Daoulas : M. Prigent, jeune prêtre de Trégarantec.

Surveillants : à l'école libre de Sainte-Croix de Quimperlé, M. Péron (Jean), jeune prêtre de Loctudy ;

A l'école libre de Plonéour-Lanvern, M. Kerveillant, jeune prêtre de Landudec.

III. **Décès.** — Nous recommandons aux prières le repos éternel de l'âme de :

M. Salaün, recteur de Mahalon, décédé le 15 Octobre ;

M. Cotonnec, vicaire à Clohars-Carnoët, décédé le 17.

IV. MM. les Ecclésiastiques du diocèse sont priés de vouloir bien adresser, *sans retard*, au Secrétariat de l'Evêché les observations qu'ils auraient à faire concernant l'*Ordo* de 1909.

MM. les Curés et Recteurs voudront bien corriger, s'il y a lieu, les indications relatives aux écoles libres de leurs paroisses et aux Religieuses s'occupant des œuvres paroissiales.

D'autre part, M. l'Inspecteur diocésain insiste pour recevoir

au plus tôt les renseignements demandés dans sa lettre du 11 Septembre 1908 et dans une note précédente de la *Semaine religieuse*.

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Intentions recommandées aux prières.

I. — **L'Eglise et la France.**

II. — **L'instruction chrétienne des enfants. — L'œuvre des catéchismes.**

III. — **Retraites.** — MORLAIX *(La Salette)*, retraite pour les Tertiaires, du *25 au 31 Octobre.*

— QUIMPER, retraite fermée, pour les hommes du monde, du *jeudi soir, 29 Octobre, au lundi matin 2 Novembre.*

DISCOURS PRONONCÉ PAR Mgr DUPARC,

ÉVÊQUE DE QUIMPER ET DE LÉON,

Au Couronnement de Notre-Dame du Chêne (diocèse du Mans),

le 6 Octobre 1908.

Data est ei corona, et exiit vincens ut vinceret.

On lui a mis au front une couronne, et elle est sortie pour courir de victoire en victoire. (*Apoc.*, VI, 2.)

EMINENCE, MESSEIGNEURS, MES FRÈRES,

I. — Dans ce texte de l'Apocalyse, il s'agit de Jésus-Christ. Mais je crois pouvoir l'appliquer à Notre-Dame du Chêne, couronnée comme un Roi et comme lui victorieuse.

Quand on couronnait à Reims nos vieux Rois, les pairs de France leur faisaient cortège. Ils étaient les répondants et les parrains du souverain nouveau.

Ils avaient au milieu d'eux, comme nous aujourd'hui, l'homme qui résume dans sa dignité et dans sa fonction toutes les vertus et les gloires de l'Eglise de France, l'Eminent archevêque de Reims.

Dans l'ordre humain, il n'y a plus de roi en France. Dans l'ordre surnaturel, le trône n'est jamais vacant. Le Christ est le seul roi, qu'on essaie en vain de détrôner. Il est contesté, il est contredit, il est combattu, mais il est toujours Roi. Et nous voyons ici une fois de plus combien, malgré la persécution, il est toujours aimé et généreusement servi par son peuple.

Toujours Roi.

Seulement, ce Roi, la main de l'homme n'a pas à le couronner. C'est lui-même qui donne et qui parfois reprend les couronnes. Son

Archives diocé ines de Quimper et Léon

Vicaire nous a dit : « Placez à ses pieds, si vous le voulez, l'insigne de la souveraineté. Il n'appartient qu'à lui seul de se le mettre au front, si cela lui plaît. Votre hommage à vous ne peut être qu'une offrande d'adoration. Le divin crucifié a déjà son diadème où l'or s'associe aux épines. Nous n'avons pas à refaire ce que Dieu a fait lui-même. »

Mais, si l'on ne couronne pas le Christ, on couronne sa mère. Elle est une créature. Les enfants de sa famille ne violent aucun de ses privilèges de nature ou de grâce et remplissent un devoir, quand ils lui disent : « C'est l'ordre du Pape. Tu as droit à l'honneur éclatant, puisque tu as l'autorité bienfaisante. Nous te couronnerons pour les victoires passées et pour celles de l'avenir. C'est la couronne de ton Fils qui descendra ainsi sur ton front. Les mères n'en ont jamais de plus belle. Tu peux la porter très haute. C'est la terre qui te l'offre. Mais elle vient du Ciel. Et elle sera pour toi, comme pour nous, le gage d'une gloire nouvelle acquise par de nouveaux bienfaits. *Data est ei corona, et exiit vincens ut vinceret.* »

Voilà le point de départ de cette cérémonie, et voilà pourquoi seize évêques sont ici rassemblés, mes frères.

II. — A quel titre y sont-ils avec vous ?

Trois d'entre eux pour *couronner ensemble* la Sainte Vierge au nom du Pape, parce que leurs trois diocèses, fraternellement unis, ont presque les mêmes droits sur *le Chêne* par la juridiction du cœur, sinon par celle du territoire.

Et nous autres, Messeigneurs, l'Eminent cardinal de Reims à notre tête, nous sommes ici, avec nos frères de la Prélature romaine, pour servir, comme jadis les pairs de France à Reims, de répondants et de parrains. Nous venons dire à la foule chrétienne les droits de la Sainte Vierge à la confiance populaire. Nous sommes les répondants de Marie auprès du peuple. — Et nous sommes aussi les répondants du peuple auprès de Marie, car nous venons proclamer devant la Vierge que toutes les âmes ici présentes et toutes celles qui de loin prennent part à nos émotions pieuses acclament d'un suffrage unanime, comme une Reine digne de la couronne, Notre-Dame du Chêne.

Marie fidèle à son peuple, le peuple fidèle à Marie ! De part et d'autre, cette fidélité dure depuis plus de quatre cents ans. Si bien que, au premier abord, nous serions tentés de nous demander si, dans les intentions du Pape, le couronnement est accordé, surtout comme un hommage à son affection maternelle, ou surtout comme une récompense à votre piété filiale.

Et les deux choses sont vraies.

La Vierge, vous ayant un jour adoptés, n'a plus voulu vous quitter, ni pendant les jours douloureux des guerres de religion, ni pendant les temps d'abandon et d'oubli qui suivirent, ni pendant l'orage révolutionnaire. Cette obstination dans l'attachement et le dévouement a sa valeur. Et je comprends Rome disant à votre vaillant évêque : « Quatre cents ans de miracles, de conversions, d'apostolat aimant au milieu de ce peuple, c'est un titre au couronnement. Le Chapitre de Saint-Pierre le reconnaît lui-même. Et je contresigne son avis favorable. »

Mais d'autre part je comprendrais Rome se disant : « Voilà un peuple qui, à travers quatre siècles d'histoire, malgré les déchirements du Protestantisme et de la Ligue, malgré les prédications de l'athéisme et le sang ou les prisons de 93, s'est empressé aux pieds de la statue très simple, l'a priée, l'a chantée, l'a aimée, l'a servie, lui a bâti successivement autant d'oratoires, de chapelles ou de basiliques qu'il y a

de siècles écoulés depuis la naissance de son culte, et qui a sauvé sa statue de toutes les profanations avant de lui ménager le triomphe d'aujourd'hui. Ce peuple mérite qu'on donne à sa Vierge tant aimée la couronne attendue. »

III. — Quelles sont pourtant les raisons plus précises de ce couronnement ?

Au fond, puisque, après tout, ce qui se fait ici n'est qu'une répétition ou plutôt un pâle symbole de ce qui se fait au ciel, les raisons qui autorisent vos trois évêques à couronner la Vierge sont les mêmes raisons qui vous poussent à avoir confiance en Elle, et les mêmes raisons que le bon Dieu lui-même a eues pour mettre la couronne à son front virginal, maternel et royal, dans les splendeurs de son Assomption céleste.

J'admire dans son humble simplicité votre statue de pierre. L'ouvrier, quel qu'il soit, qui l'a sculptée voyait en elle un idéal supérieur à celui qu'il réalisait. Le regard de son âme allait au delà de l'Œuvre de son ciseau peut-être inhabile. Il apercevait, dans le rayonnement de sa foi, une créature presque divinisée, parce que, pleine de gloire dans sa vocation, pleine de grâce dans sa fonction, pleine d'amour dans son sacrifice, pleine de mérite dans son triomphe, pleine de beauté dans sa vertu, elle dominait les Anges et les hommes et n'avait, au-dessous de son fils Jésus, aucun égal, ni en honneur, ni en puissance, ni en bonté. Il savait cela, cet homme obscur. La théologie rudimentaire que tout chrétien a dans le cœur suffisait à le lui apprendre. Elle suffisait aussi à justifier la couronne qu'il entrevoyait peut-être achevant son œuvre sur ce front dans les siècles lointains.

IV. — Quelqu'un en tout cas s'en rendait compte nettement. Et il voyait en outre la série de bienfaits que la Vierge répandrait sur vos aïeux, et qui lui donnerait un droit de plus à l'insigne de la royauté. C'était le Curé de Vion.

Prêtres de paroisse qui m'écoutez, vos labeurs sont méritoires et vous avez des jours douloureux dans l'accomplissement de votre ministère. Mais le peuple vous aime et vous obéit, parce que, attentifs à tous les mouvements de sa foi, vous vous attachez à élever l'âme populaire vers Dieu, et à maintenir fermement sa piété sous la direction d'une doctrine sûre.

Le curé de cette paroisse remarqua le courant surnaturel qui venait d'y naître mystérieusement, vers la fin du quinzième siècle. Il comprit le sens pieux des vols de colombes et des flammes étoilées qui rendaient célèbre votre vieux chêne de la Jarriaye. Il y vit l'écho ou le reflet des *Ave Maria* de ses fidèles. Il y vit en même temps l'espérance des grâces et des forces de l'avenir. Si l'humble prière des habitants du pays suffisait à provoquer cette réponse du ciel, quels élans de dévotion susciterait une statue de la Madone établie au cœur du chêne encore robuste ! Une statue parle aux yeux. Elle fait revivre tout le passé évangélique. Elle raconte comment Marie aima Jésus et les hommes. En le racontant, elle instruit, elle émeut, elle convertit. Quand les âmes vraiment croyantes savent discerner et atteindre, à travers cette pierre inanimée, la Reine du ciel qu'elle représente, leur amour et leur confiance apprennent vite à lui arracher des grâces de vie et de résurrection pour les individus comme pour les peuples.

C'est l'histoire de tous les lieux de pèlerinage. Le prêtre saint qui porta ici la statue de Notre-Dame savait cela. Il ne se doutait pas, sans doute, du développement que prendrait son Sanctuaire en plein vent.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Mais il rêvait le plus grand bien de son cher pays. Il sait maintenant comment le germe dont il avait été le semeur s'est épanoui de manière à réjouir le ciel et la terre.

Il est bon que les curés de paroisse aient parfois la consolation du succès, pour leur faire oublier les peines qui en ont été la rançon. Ce sera la joie et un peu l'honneur du curé de l'an de grâce 1494, James Buret, d'entendre aujourd'hui, de là-haut, la rumeur respectueuse et attendrie de tout ce peuple Angevin et Manceau répondant à l'appel de ses évêques pour célébrer le diadème royal qui doit refléter, au front de Notre-Dame du Chêne, l'éclat de son couronnement céleste au jour de l'Assomption.

V. — Mais, pour fournir à cette cérémonie son motif principal, ou du moins le plus impressionnant, le curé fondateur du Pèlerinage et ses pieux successeurs jusqu'à ce jour ne se contenteraient pas du témoignage de cette foule visible, empressée à s'associer à notre hommage solennel. Ils convoqueraient ici, plus nombreuse encore, et plus fervente, et plus éloquente, la foule invisible des amis et des clients qui, depuis quatre siècles, ont entouré de vénération le vieux chêne ou les autels pauvres et magnifiques qui, après l'arbre vieilli, servirent de trône à la Mère du pays. Et cette foule, reconstituant au milieu de nous l'histoire qu'un évêque théologien et orateur nous racontait ce matin à grands traits, n'aurait qu'à énumérer les grâces reçues, les miracles obtenus, les cœurs changés, les esprits éclairés d'en haut, les consciences redressées, les volontés raffermies, la santé des corps rétablie, les yeux ouverts, la paralysie vaincue, les vocations fixées, les naufragés sauvés, les forces restituées aux infirmes, les difformités du corps et du visage rectifiées et guéries, et les persécuteurs chassés, et les profanateurs frappés, et les cierges allumés spontanément dans la main de celui qui les portait à la minute même où il était guéri, pour que ce récit, dans son ensemble et ses détails, amplement déroulé sous nos yeux, devienne l'hymne triomphal du couronnement, et fournisse à quelque successeur du Seigneur de la Chesnaye la matière d'un long poème en même temps que du plaidoyer le plus vivant, le plus rempli, le plus vibrant, pour la couronne de Notre-Dame du Chêne.

Et il devrait donner à sa parole un accent digne des temps héroïques, car ce n'est pas seulement la santé des corps et des âmes, les joies de la famille, les vertus ordinaires de la vie, que Notre-Dame du Chêne assurait à ses pèlerins. Elle leur communiquait son âme d'héroïsme, cette âme que le glaive de douleur a transpercée sans l'affaiblir, et que l'épreuve du Calvaire n'a pas pu vaincre. Elle a jeté ses enfants, sans hésitation ni inquiétude, au milieu des tentations et des coups.

« Va, tu es de Sablé, tu es de Solesmes, ou de quelque grande ville, ou de quelque bourgade ignorée de cette terre sainte et courageuse. N'aie pas peur du huguenot. N'aie pas peur du Jacobin. Tu as la Vierge avec toi, tu ne faibliras pas. Sois bon catholique. Défends ta foi. Meurs pour ton Dieu. Veille sur ta chapelle. Sois-lui fidèle. Si on la menace, arme-toi pour la sauver. Si on la ferme, va t'agenouiller à la porte close, et baise le seuil béni que le pas des pèlerins a usé et sanctifié. Si on la détruit, rebâtis-la. Fais-la splendide. Ce sera une Basilique, à laquelle le sang versé autrefois par les aïeux, pour sauver la religion des petits-fils, donnera de nos jours une consécration de plus et une suprême grandeur. »

Si quelque argument a pu peser dans les délibérations de Pie X pour le décider à octroyer à votre évêque le privilège depuis si longtemps réclamé par vous pour votre Vierge, assurément celui-ci suffisait :

« Très saint Père, les miracles ont de la valeur. Les prières en ont plus encore. Les vertus longuement pratiquées en ont encore davantage. Donnez des couronnes aux Vierges des sanctuaires qui ont acquis ce triple prestige. Mais quand un lieu de pèlerinage a été comme celui-ci un foyer de courage et de bon combat, et qu'il a rendu les âmes capables d'affronter la mort pour leur croyance, pour leur Eglise et pour leur Dieu, il n'y a pas de couronne assez belle pour le front de la Vierge Victorieuse qui a transformé en héros de la *guerre des géants* d'humbles enfants du Maine et de l'Anjou et jeté encore, au siècle dernier, les meilleurs d'entre eux sur les champs de bataille de l'Italie Pontificale ou de la France, sous la conduite des Lamoricière ou des Sonis. Donnez-lui la couronne, très saint Père. Jamais elle n'aura été mieux méritée. » « *Data est ei corona, et exiit vincens ut vinceret.* »

VI. — Et, si mon raisonnement vous parait d'allure trop peu théologique, je pourrais lui donner un autre accent. Des vocations militaires sont nées ici. Mais des vocations de prêtres et de pontifes y sont nées également, et des vocations de religieux et de religieuses. Je pourrais demander leur suffrage aux femmes d'élite qui sont venues offrir à la Vierge le sacrifice de leur vie mondaine pour s'en aller au Calvaire ou au Carmel. Je pourrais, à défaut des moines que l'exil a éloignés de leur pèlerinage familier, évoquer dans sa tombe celui qui fut l'impeccable docteur de la liturgie romaine et le défenseur des droits pontificaux, et lui dire :

« Abbé de Solesmes, rendez témoignage à la mère de votre vocation et de votre âme. Parlez pour Dom Couturier autant que pour vous. Parlez pour vos Frères dont elle vous a aidé à former l'esprit. Parlez pour ceux qui, après vous, au temps des expulsions, ont fait si souvent, de Solesmes au Chêne, le pèlerinage du deuil et de l'espérance. Parlez pour votre abbaye tout entière, et pour tous les grands cœurs qui ont appris de vous une dévotion tendre et ferme. Donnez les raisons doctrinales et morales de cet honneur choisi dont la Vierge est digne. Parlez au nom de tout ce pays dont vous étiez l'enfant et dont vous connaissez l'âme. Parlez au nom des laïques et des prêtres, au nom des séminaristes et des conférenciers de S. Vincent de Paul, au nom du saint homme de Tours qui fut votre ami et votre compagnon de pèlerinage, au nom de cette grande Université catholique de l'Ouest dont vous n'avez pu saluer la naissance que du bord de l'autre monde, mais qui sera flattée de vous avoir pour organe, au nom des évêques de France ou des prélats missionnaires qui vinrent ici faire bénir leur ministère, au nom du Cardinal qui honora votre cercueil de son éloquence, et au nom de l'évêque patriote dont je puis me réclamer presque autant que Mgr d'Angers, puisqu'il fut au Parlement Français le député de mon diocèse, et dont Notre-Dame du Chêne a le droit d'escompter hardiment le suffrage, puisqu'il consacra à la gloire de ce Sanctuaire le dernier effort de sa voix mourante. Parlez au nom de tous. Vous êtes un moine. Parlez avec indépendance et désintéressement. Donnez les raisons doctrinales et morales du grand honneur dont notre Vierge est digne. »

Et il vous dirait en résumé : « Quand même j'ajouterais au chant de gloire entonné en l'honneur de la Vierge par les hommes d'église,

Archives diocé ... es de Quimper et Léon

par les hommes d'épée, par les hommes d'étude, par les hommes d'œuvres, la voix plus grave et plus pénétrante des âmes monastiques qui rendent grâce à Marie de la vocation reçue et de toute une existence consacrée à la louange divine et à l'expiation des fautes du monde, je n'aurais encore fourni à la cause qu'un argument accessoire. Que Marie ait remporté des victoires sur la nature et sur les consciences, sur les gouvernants et sur les hommes, sur les pécheurs et sur les justes, et que l'histoire de ses bienfaits embrasse quatre cents ans, il n'y a rien là que d'humain, de borné, et pour tout dire d'insuffisant. L'histoire de sa couronne remonte bien plus haut. Sa souveraineté et sa victoire se sont exercées d'abord sur le cœur de Dieu. Elles sont descendues ensuite à l'Eglise triomphante tout entière. Elles n'atteignent qu'en dernier lieu, quoique du même élan, l'Eglise militante. Mais elles l'atteignent pour la faire remonter avec Marie, d'un essor souvent douloureux et pourtant toujours splendide, jusqu'à la hauteur où elle habite elle-même. Toutes les grâces intérieures ou extérieures qui lui assurent le domaine des corps, le domaine des âmes, toutes celles qui rendent ici-bas la prière plus constante, la doctrine plus pure, la vertu plus austère, la sainteté plus profonde et plus féconde, n'ont pour objectif supérieur que de remettre au niveau du ciel l'humanité défaillante. L'œuvre victorieuse de la Vierge trouve toute sa valeur dans ce mouvement de conquête auquel elle nous associe. Elle conquiert le cœur de Dieu pour pouvoir conquérir le nôtre. Voilà son mérite fondamental et son droit à la couronne en ce monde et dans l'autre. Pour vaincre le mal sur la terre elle a vaincu Dieu dans le ciel. Cette victoire vaut bien une couronne. *Data est ei corona et exiit vincens ut vinceret.*

VII. — Messeigneurs, vous allez donc la couronner au nom du Pape qui est au XX^e^ siècle le Pape des combats et le Pape des victoires.

Alors tout sera-t-il fini ?

Monseigneur l'Evêque du Mans, on semblait vous le dire jusqu'ici. Après la consécration de l'Eglise, on réclamait l'érection en Basilique. Après la basilique, un dernier effort, on réclamait la couronne.

Et peut-être on supposait que vous vous arrêteriez là. *Opus consummavi.*

Non, Monseigneur, je ne dirai pas cela. Je connais trop votre âme.

Je crois au contraire que cette fête en appelle d'autres. *Exiit vincens ut vinceret.*

La couronne est merveilleuse, mais elle n'est qu'un symbole. La vraie couronne est celle des âmes. Et vous voudrez, continuant l'apostolat inlassable que vous poursuivez depuis dix ans dans ce pays chrétien, ramener souvent à ce rendez-vous de la foi virile et active tout ce peuple qui ne demande qu'à être entraîné plus puissamment chaque jour dans la voie du combat pour l'Eglise et pour Dieu. Ces fêtes-là seront encore plus belles que celle-ci. Elles donneront au cœur de la Vierge comme à l'âme de l'Evêque et du Clergé une joie grandissante, comme sera grandissante la force des catholiques groupés autour d'eux.

Peuple de l'Anjou et du Maine, quand la Rome ancienne couronnait ses héros, elle variait ses couronnes selon le mérite des personnages. La couronne de chêne était réservée à ceux qui avaient sauvé leurs concitoyens. Votre Vierge l'aurait méritée, aussi bien pour symboliser la reconnaissance de tous ceux qu'elle a sauvés jusqu'ici, que pour traduire l'espérance de tous ceux qui, comme nous, attendent

d'elle avec confiance les victoires de l'avenir. Le chêne qui jadis ombrageait ici son front la lui donnait d'avance.

Mais je connais pour elle une couronne mieux choisie encore, parce qu'elle est plus vivante. C'est vous-mêmes. Elle vous préférera même aux joyaux artistiques et bénis qu'un grand cœur lui offre aujourd'hui. Soyez de plus en plus dignes de ses préférences maternelles. Qu'on rende partout témoignage à votre fidélité et à votre énergie. Justifiez le symbolisme de l'arbre séculaire qui a donné son nom à la statue. Du cœur du chêne, qu'en entrant dans vos cœurs elle y rencontre la même force tranquille, la même résistance aux orages et à la fatigue des siècles, la même fécondité pour la religion et la vertu, la même générosité bienfaisante pour Dieu et pour les hommes.

Ainsi se poursuivra de siècle en siècle, pour ne s'achever que dans le ciel, la fête dont ce couronnement n'aura été que l'ouverture.

Ainsi soit-il.

Nécrologie. — Nous avons le regret d'enregistrer, cette semaine, deux morts de confrères, décédés l'un le 15 et l'autre le 17 Octobre.

I. M. Salaün, recteur de Mahalon, était depuis longtemps déjà souffrant et pensait même à se retirer du ministère, quand Dieu l'a appelé à lui. Le mercredi 14 Octobre au soir, il a été frappé d'une attaque et n'a plus recouvré connaissance pendant les quelques heures qu'il a vécu encore. Son vicaire n'a pu que lui donner une dernière absolution avec l'Extrême-Onction et l'indulgence de la bonne mort. Mais nous savons que le bon Recteur, qui avait dit la messe le jour où il fut frappé, s'était confessé la veille.

Né à Plonévez-Porzay le 12 Janvier 1853, ordonné prêtre le 10 Août 1877, M. Salaün (Yves) fut nommé vicaire d'abord à La Martyre (15 Août 1877), ensuite à Rédéné (16 Septembre 1878), puis à Mahalon (23 Août 1879) et à Moëlan (24 Juin 1880). Il était recteur de Mahalon depuis le 27 Septembre 1895.

Le service de huitaine pour le repos de l'âme de M. Salaün aura lieu à Mahalon, mardi 27 Octobre, à 10 heures.

Un autre service sera célébré, à la même intention, dimanche prochain, à Kerlaz.

II. M. Cotonnec, vicaire à Clohars-Carnoët, a succombé la veille du jour où il allait accomplir sa 32^e^ année.

Né à Saint-Thurien, le 18 Octobre 1876, M. Cotonnec (René) fut ordonné prêtre le 22 Décembre 1900 et nommé, le 2 Décembre 1901, vicaire à Laz. Il se fit vite apprécier dans cette paroisse à laquelle il s'attacha lui-même de tout son cœur, et y laissa, nous le savons, les plus vifs regrets quand, le 29 Août 1906, il fut transféré à Clohars-Carnoët. Là encore il gagna, dès le premier moment, l'estime et la confiance et il fit le bien. Malheureusement, ses forces ne répondaient pas à sa bonne volonté et à son zèle. Atteint d'un mal qui ne pardonne point, il consentit à se faire soigner à l'hospice de Quimperlé ; il y retrouva un peu de force et reprit son

Archives diocésaines de Quimper et Léon

ministère qu'il put continuer pendant quelques mois, grâce à une énergie peu commune... Il a rendu son âme à Dieu, samedi 17 Octobre, après avoir grandement édifié ceux qui l'approchaient, par sa patience inaltérable et sa résignation.

R. I. P.

Brest. — **Pour la rentrée des Tribunaux.** — Le vendredi 16 Octobre, à 9 heures, une messe a été dite dans la chapelle Saint-Joseph (paroisse Saint-Louis), à l'occasion de la rentrée des Tribunaux.

Autrefois, tout le tribunal assistait en robe à cette pieuse cérémonie. C'était le temps où la France était chrétienne dans son gouvernement et ses différentes administrations.

Ceux qui ont aujourd'hui le pouvoir entre les mains ne veulent plus de Dieu ni de la religion. Ils affectent même de professer l'athéisme et d'agir en « libres-penseurs ». Et parce qu'ils sont chargés de déchristianiser la France, ils imposent à tous ceux qui sont, à un titre quelconque, sous leur dépendance, de ne plus se montrer chrétiens et de ne plus paraître officiellement à une cérémonie religieuse.

Leur impiété est tyrannique. Beaucoup d'hommes hélas ! n'osent pas y résister. Il règne partout un sentiment de crainte servile, et l'héroïque *Non possumus* est sur bien peu de lèvres.

C'est, disons-nous avec l'*Echo paroissial* de Brest, « une raison de plus de rendre hommage au courage, et à l'esprit de sainte indépendance qui animent le petit troupeau resté fidèle et sait encore s'agenouiller sans ostentation, mais sans peur, au pied de l'autel pour y entendre la Messe et recevoir la bénédiction de Notre-Seigneur avant de reprendre les graves travaux qui l'attendent. »

Locmélard. — **La Mission.** — Les paroissiens de Locmélard ont suivi, avec un grand recueillement et une assiduité parfaite, les exercices de la Mission qui vient de leur être prêchée, par des prêtres du diocèse, du 4 au 18 Octobre. Plus instruits, et sanctifiés de plus en plus par la grande grâce que le bon Dieu leur a accordée, ils comprendront et pratiqueront mieux leurs devoirs, et ils auront à cœur d'être, plus que jamais, les fidèles défenseurs de leur Foi.

Aux découragés et aux indifférents, que l'on trouve malheureusement trop nombreux dans quelques-unes de nos campagnes, ils prouveront que

Paotred Locmélard, tud a Feiz,
A zifenno mad henor Breiz.

Aux sectaires qui ne cessent d'entraver la liberté de l'Eglise catholique, et aux impies qui s'en vont ricanant que la foi disparaît peu à peu de notre Bretagne, ils crieront, avec leurs frères de Lanrivoaré, de Saint-Nic, de Gouézec et de Brasparts qui ont eu comme eux le bonheur d'entendre, pendant le mois du saint

Rosaire, la parole divine de la bouche de nos vaillants missionnaires bretons :

Tud digaloun, kaër ho pezo,
Ni d'hor Feiz kristen a zalc'ho.

Non, la foi n'est pas morte dans le cœur de nos populations et, pour le constater, il aurait suffi d'assister, à Locmélard, à la messe solennelle le jour de la clôture de la première semaine de la Mission. Le *Kyrie*, le *Gloria*, le *Credo* royal, chantés à pleine voix par ces braves chrétiens, qui ne connaissent pas encore le plain-chant Grégorien de l'édition vaticane, faisaient dire à l'un de nos vieux missionnaires : « Qu'elles sont belles nos missions bretonnes ! Comme le Bon Dieu sait transformer les âmes, et comme Michel Le Nobletz, le Père Huby et le Père Maunoir savaient bien faire les choses ! »

La seconde semaine a été marquée par un fait bien consolant. Un paroissien, qui avait loué les biens appartenant à la fabrique, est venu trouver son recteur et le prier de faire proclamer devant ses compatriotes qu'il regrettait sa faute. M. le Président de la Mission est monté en chaire et a déclaré que ce « frère, égaré un moment », était relevé de l'excommunication, et qu'il reprenait son rang dans l'assemblée des fidèles...

Gloire et reconnaissance à Dieu qui sait toucher les cœurs !

Merci aux vaillants missionaires, pour le bien qu'ils ont fait à Locmélard. Que le Dieu de toute bonté le leur rende au centuple ! Qu'Il répande ses bénédictions les plus ardentes sur les chrétiens de Locmélard. Que tous vivent et meurent dans sa sainte grâce !

***

Bohars. — **Installation du nouveau Recteur.** — Après les jours de deuil, la paroisse de Bohars se trouve de nouveau dans la joie : elle possède un nouveau pasteur.

La coquette église a revêtu ses plus belles parures : oriflammes, guirlandes, fleurs, etc. ; et pour que rien ne manquât à la fête, le temps, si mauvais pendant la nuit, s'est remis au beau ; c'est par un ciel presque sans nuage que la procession va prendre le nouveau Recteur au presbytère pour le conduire, au chant du *Veni Creator*, à l'église qui est devenue la sienne.

La cérémonie de l'installation, présidée par M. Abhervé-Guéguen, curé-doyen de Lambézellec, est suivie avec attention par la population, qui semble en deviner le touchant symbolisme.

Puis, M. Baron est conduit en chaire. En quelques mots émus, il salue la nouvelle paroisse qu'il vient de recevoir de la main de Mgr l'Evêque de Quimper, il dit la joie et la confiance qui remplissent son cœur en venant à Bohars ; il rappelle tout le bien qu'y a fait son regretté prédécesseur, et déclare n'avoir d'autre ambition que de continuer son œuvre en se mettant nuit et jour à la disposition de tous pour les aider, avec la grâce de Dieu, à vivre d'une vie profondément chrétienne et à maintenir parmi eux l'union et la paix.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Après l'Evangile, M. le Curé de Lambézellec monte en chaire à son tour. Il fait revivre la bonne et sympathique figure de M. Mével, le recteur bon, aimable, pieux, instruit, modeste, zélé, qui a fait de Bohars une paroisse modèle, l'a dotée de confréries pour les jeunes filles et pour les jeunes gens, et d'une église capable de rendre jalouses les paroisses voisines. Aussi M. Mével s'était-il attaché pour toujours à Bohars, et il a voulu qu'après sa mort son corps reposât dans le cimetière où lui-même avait béni tant de tombes. Ses anciens paroissiens ne l'oublieront pas. Si les fidèles de Bohars ont perdu un bon père, la Providence, par la voix de Mgr l'Evêque, leur en envoie un autre qui, sans faire oublier M. Mével, continuera le bien qu'il avait commencé. M. Baron sera à Bohars ce qu'il a été à Cléden-Poher, à Douarnenez et à l'hospice civil de Brest, un pasteur selon le cœur de Dieu et selon l'attente de ses paroissiens. Il apportera dans tout son ministère la charité, le zèle, la piété qui caractérisent le vrai prêtre de Jésus-Christ.

Après la messe, le nouveau Recteur réunit autour de sa table quelques paroissiens et les nombreux ecclésiastiques venus prendre part à la fête. A la fin du repas, après quelques mots de M. le Curé de Lambézellec, M. Baron le remercie d'avoir bien voulu présider son installation et le présenter à ses nouveaux paroissiens. Il remercie également M. l'adjoint, délégué par le maire, malheureusement souffrant, M. le chanoine Billant, curé de Saint-Martin, M. le chanoine Kérisit, M. le Curé de Recouvrance et tous les autres confrères présents. Cependant, parmi eux, il en est deux qui font déborder le cœur du nouveau Recteur de Bohars, et sont l'objet, de sa part, d'une attention toute particulière. C'est d'abord le vénérable curé de Plabennec, M. le chanoine Billon. M. Baron déclare qu'il se considère comme son enfant, et à bon droit. C'est M. Billon, en effet, qui le choisit autrefois — à Guimiliau — pour son enfant de chœur, lui fit faire sa première communion, lui donna les premières leçons de latin, veilla sur ses études et l'entoura d'un si affectueux dévouement qu'il remplaça, peut-on dire, auprès de lui les parents que la mort lui ravit prématurément. M. Baron aurait voulu se faire installer à Bohars par celui qui dirigea ses premiers pas vers le sanctuaire, il y avait bien quelques droits ; mais le bon M. Billon a tenu à en laisser l'honneur et la joie à celui qui, étant comme le père de ses suffragants, semble mieux qualifié pour présenter les nouveaux pasteurs aux paroisses de son canton.

C'est ensuite M. Kerscaven, recteur de Cléden-Poher. Il fut pour M. Baron, au début de son ministère, un guide éclairé et discret, et un père bienveillant et affectueux.

M. le Curé de Plabennec ne veut pas qu'on exagère ce qu'il a pu faire, et il déclare qu'en tous cas ici l'élève a dépassé le maître, car M. Baron a déjà conduit plusieurs jeunes gens vers le sacerdoce et il continuera dans cette voie, c'est un besoin de son cœur...

Les vêpres solennelles, suivies d'un *Te Deum* d'actions de grâces et de la bénédiction du Saint Sacrement ont terminé la fête.

P.

ARZANO. — **A la mémoire de Brizeux.** — Dimanche 18 Octobre, a été inauguré le monument élevé au poëte breton Brizeux, à l'occasion du cinquantième anniversaire de sa mort. C'est un monolithe de granit, avec médaillon de bronze, érigé sur la limite même du Finistère et du Morbihan, au pont Kerlo si gracieusement chanté par l'auteur de *Marie*.

La fête s'est ouverte par une messe solennelle en l'église paroissiale, où Brizeux, dans ses jeunes années, « balançait l'encensoir » et mêlait sa voix au chant liturgique.

Après l'Evangile, M. le Curé d'Arzano est monté en chaire et a prononcé une belle allocution qui était bien de circonstance. Rappelant la fête du centenaire de la naissance de Brizeux, célébrée à Lorient le 12 Septembre 1903, et dont l'orateur fut M. Duparc, aujourd'hui évêque de Quimper et de Léon. M. Béchu transmet d'abord aux nombreux assistants les regrets de Sa Grandeur de ne pouvoir se trouver en ce jour au milieu d'eux. Ensuite, « laissant à d'autres plus autorisés » le soin de louer dignement les œuvres de Brizeux, il évoque le souvenir de son séjour à Arzano, près du vénérable curé, M. Lenir, « homme de science et de zèle », professeur éminent en même temps que prêtre d'une haute piété, pour lequel le poëte garda une affection et un respect inaltérables ; puis il nomme les écoliers qui, avec Brizeux, fréquentaient le presbytère. Deux de ceux-ci sont devenus prêtres : M. Stanguennec et M. Moëlo, ce dernier mort à Quimper, il y a 25 ans environ, réalisant l'horoscope de son ami d'enfance :

A ta mort on verra, fils d'une paysanne,
Les pauvres s'arracher les pans de ta soutane
Et près de ton cercueil tout un peuple fervent,
O serviteur de Dieu, canonisé vivant.

Cette pièce (1), dont M. le Curé d'Arzano cite avec à propos de larges extraits, est pour nous une des plus belles — parce que des plus vraies —, des plus touchantes, des plus fières aussi de notre Brizeux :

...Dans l'humble sentier par toi-même affermi,
J'ai voulu dire au ciel : J'eus un saint pour ami !
Quand d'autres vont suivant quelqu'ambition basse,
Bonheur de recueillir un mot du saint qui passe ;
O bonheur de passer fier devant la fierté
Et de s'humilier devant l'humilité !...

Les paroissiens d'Arzano, conclut M. le Curé, sont heureux de posséder ce monument. Le souvenir de Brizeux doit réveiller leur foi et leur patriotisme ; le poète dont ils sont justement fiers, puisqu'il s'est en grande partie formé au milieu d'eux et qu'il a immortalisé leur pays, a puisé ses plus belles, ses seules inspirations « dans la religion, la patrie, la liberté, le culte du beau et du bien ». Il a célébré en vers immortels la vieille Armorique et ses traditions, les croyances et les pratiques religieuses qui donnent un peuple

---

(1) ***La légende des Immortels.***

Archives diocé de Quimper et Léon

Breton sa physionomie spéciale et sa grandeur. Puissent ses compatriotes, par leur fidélité à la foi des ancêtres, mériter toujours cet éloge inscrit sur le monument du pont Kerlo :

Ni 'zo bepred Bretoned,
Bretoned, tud kaled !

Lesneven. — **Retraite d'hommes**, *du 4 au 10 Octobre.* — 37 paroisses ; 77 retraitants : Saint-Servais, 7 ; Plourin-Ploudalmézeau, 5 ; Bodilis, 4 ; Le Folgoët, 4 ; Plabennec, 4 ; Plouédern, 4 ; Ploudaniel, 4 ; Bourg-Blanc, 3 ; Kersaint-Plabennec, 3 ; Lesneven, 3 ; Plouider, 3 ; Coat-Méal, 2 ; Saint-Frégant, 2 ; Saint-Divy, 2 ; Landunvez, 2 ; Lanneufret, 2 ; Plouarzel, 2 ; Plougastel-Daoulas, 2 ; Guiclan, 1 ; Guissény, 1 ; Kernilis, 1 ; Landerneau, 1 ; Lampaul-Guimiliau, 1 ; Lanarvily, 1 ; Locmaria-Plouzané, 1 ; Ploudiry, 1 ; Ploudalmézeau, 1 ; Plougonvelin, 1 ; Plounéventer, 1 ; Plouzané, 1 ; Plourin-Morlaix, 1 ; Plounéour-Trez, 1 ; Lannilis, 1 ; Saint-Pabu, 1 ; Saint-Pol de Léon, 1 ; Trémaouézan, 1 ; Trégarantec, 1.

Quimperlé. — **Retraite bretonne de femmes**, *du 11 au 17 Octobre.* — 10 paroisses ; 27 retraitantes : Moëlan, 12 ; Clohars-Carnoët, 3 ; Baye, 3 ; Querrien, 2 ; Kernével, 2 ; Mellac, 1 ; Nizon, 1 ; Névez, 1 ; Riec, 1 ; Quimperlé, 1.

Quimper. — **Retraites de femmes**, *du 18 au 24 Octobre.* 16 paroisses ; 34 retraitantes : Le Juch, 6 ; Dinéault, 5 ; Douarnenez, 3 ; Plomeur, 3 ; Ploaré, 3 ; Plouhinec, 2 ; Pluguffan, 2 ; Kerfeunteun, 2 ; Langolen, 1 ; Pleyben, 1 ; Quimper, 1 ; Tréboul, 1 ; Plogoff, 1 ; Melgven, 1 ; Plogonnec, 1 ; Beuzec-Cap-Sizun, 1.

Devant la persécution. — Mgr l'Evêque de Saint-Brieuc vient d'adresser à ses diocésains une Lettre à l'occasion de la circulaire Briand, relative aux presbytères et dont le « ton comminatoire présage une recrudescence de violences ».

Voici quelle serait, dit Mgr Morelle, la situation des paroisses où les prêtres seraient chassés de leurs demeures sans que la population leur assure un autre logement :

« ..... Je plaindrais sincèrement vos paroissiens ; car ce pourrait être pour eux la privation, au moins momentanée, du culte ; et le prêtre parti, c'est le désert dans une paroisse : *domus deserta.* J'ai pour leurs âmes la plus grande estime, et pour leur salut le plus vif intérêt, mais je suis Evêque et Père, et je ne puis me désintéresser du sort de mes prêtres et de mes fils. S'il n'y a pas pour eux dans la paroisse une demeure suffisante et digne, il faudra bien qu'ils s'en aillent, et la paroisse devra à son tour aller chercher chez des voisins plus heureux les secours de la Religion :

le baptême pour ses nouveau-nés, les dernières prières pour ses morts, les leçons du catéchisme pour ses enfants. Et je ne pourrai lui rendre ses prêtres que le jour où la population m'aura offert pour eux un presbytère convenable. Ce sera elle, en définitive, qui sera encore et toujours la victime. Il faut que vos paroissiens le sachent, afin que, le fait accompli, les plaintes et les griefs ne s'égarent pas et que les responsabilités aillent à qui aura voulu les prendre. »

BIBLIOGRAPHIE

L'âme d'un grand chrétien, L. Veuillot, d'après sa correspondance, par G. Cerceau, fort in-12, 3 fr. 50. (Lethielleux, Editeur.)

Les lettres de L. Veuillot forment une série de sept gros volumes, tous à lire s'il est possible. Mais ce trésor est inaccessible au grand nombre. De là l'idée de grouper certaines lettres au point de vue de la foi et de la piété. On y verra l'âme de l'illustre écrivain tout illuminée de l'esprit de foi : ce fut sa vertu maîtresse, et la source de ses meilleures inspirations.

Instruction et éducation au catéchisme, par l'Abbé L. Désers, Chanoine honoraire de Paris, Curé de Saint-Vincent-de-Paul. In-12, 1.50. — (P. Lethielleux, Editeur.)

Voilà un petit livre qui touche à une série de questions des plus importantes à l'heure actuelle, bien que l'auteur, dans sa Préface, le regarde comme une simple conversation « inter fratres » sur les Catéchismes. Nous sommes intimement persuadés que ce livre répond à un besoin et qu'il éclairera quantité de prêtres, laïques, dames catéchistes, chargés de distribuer à l'enfance l'enseignement religieux.

En vente à la librairie J. Salaun, Quimper.

Revue Financière

Une reprise assez sensible des cours succède à la baisse de la précédente semaine. La Rente Française termine à 95.02, l'Extérieure à 94.82 et le Turc à 87.85. Les Fonds russes ont également repris.

Meilleure tenue des valeurs de crédit.

La Banque de Paris et la Société Générale offrent, au prix de 450 fr. par titre, 100.000 obligations 5 % de la Cie Française du Port de Rio-Grande do Sul (Etats-Unis du Brésil). Sans tenir compte de la prime de remboursement, le placement ressort à 5 % net. Le produit de cet emprunt est destiné à l'exécution des travaux et au développement de l'exploitation du port de Rio-Grande do Sul.

Aux environs de 430 fr. les obligations, nouvelle série, du Chemin de fer de Victoria à Minas sont recherchées. Ces obligations sont sur le même pied que les anciennes, bien que moins chères, et offrent, avec leur revenu garanti, un sérieux intérêt pour les capitalistes.

De bonnes demandes se portent sur l'action du Bec Auer, à 751.

Ferme tenue, à 438 fr., de l'obligation 5 % du Port de Bahia qui se capitalise donc à 5.50 %. Les événements actuels sont sans effet sur ce titre d'ailleurs hors de cause et qui jouit de parfaites garanties.

La hausse se poursuit sur les actions et les parts des caoutchoucs de Tapanoélie, qui s'inscrivent respectivement à 260 et 59 fr. L'entreprise suit une marche régulière et les prévisions formulées à son sujet sont en bonne voie de réalisation.

Les parts et les actions de l'Ouest-Africain Français ont gagné du terrain à 249 et 445 francs.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Ancienne Maison PIRIOU

SAUVAGE

3, rue Kéréon SUCCESSEUR QUIMPER

HORLOGERIE — BIJOUTERIE — OPTIQUE — ORFÈVRERIE
BRONZES & ORFÈVRERIE D'ÉGLISE

Assortiment considérable de **Candélabres, Garnitures d'autels, Thabors, Calices, Ciboires, Custodes, Boucles de souliers, etc., à des prix excessivement réduits.**

Nouveau candélabre à transformations multiples, breveté S. G. D. G. Réparations, remise à neuf, dorure et argenture.

Le Chronomètre « **A la Montre de Genève** » que l'on trouve seulement chez M. SAUVAGE, qui en a la *propriété exclusive*, doit son *succès* toujours croissant à sa qualité exceptionnelle, à son bon marché et à son réglage parfait ; c'est sans contredit la *Montre de précision* par excellence. Ce mouvement, entièrement monté sur rubis, est à ancre ligne droite, levées visibles, double plateau, spiral Brèguet, balancier compensé, et se fait en boîtes or, argent, acier et nikel.

ARTICLES POUR FUMEURS
Écume et Ambre 1er choix.

ORFÈVRERIE DE TABLE
Qualité supérieure, prix exceptionnel.

Forte remise sur tous les Catalogues.

VINS ET SPIRITUEUX
ANCIENNE MAISON **Ferdinand LALANDE**
— « *Fondée en 1858* » —

DUPOUY & MAYAUDON
51, Quai des Chartrons, BORDEAUX
Fournisseurs attitrés du Clergé, Noblesse, Bourgeoisie et Communautés religieuses.
Vin de Messe recommandé, garanti pur, naturel et d'origine.
Références, tarifs et échantillons sur demande.
Agent : Emile DANTEC, 32, rue Ange de Guernisac, MORLAIX.

DU TRAVAIL CHEZ SOI. — Nous offrons travail facile, sans apprentissage, pouvant rapporter de 3 à 5 fr. par jour. Se présenter ou écrire aux *Travailleurs Laborieux*, 6, quai Duquesne, Nantes.

VINS NATURELS du **ROUSSILLON** (10 à 18°) ; **rouges** et **blancs** (10 à 12°) pour la table ; blancs (12°) pour la messe. Ecrire, M. le Curé de Fourques (Pyrénées-Orientales).

FORTE HAUSSE
à prévoir d'ici trois mois sur valeur cotée à Paris. *Ecrire, pour renseignements, à MM.* **Lefèvre** *et* **P. Père, banquiers,** *4, rue Blanche, à* **Paris.**

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché.

23e ANNÉE. Vendredi 30 Octobre 1908. N° 44

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

SOMMAIRE

I. — XXIXe Pèlerinage du diocèse de Quimper et de Léon à N.-D. de Lourdes, 11-17 Octobre 1908.

II. PARTIE OFFICIELLE. — *Communications de l'Evêché :* Nominations ; Décès.

III. PARTIE NON OFFICIELLE. — *Chronique du diocèse :* Intentions recommandées aux prières ; Offices extraordinaires ; Offrande de la sainte messe pour les agonisants ; Nécrologie ; Mgr l'Evêque de Quimper devant le Tribunal de Lorient ; Missions paroissiales ; Vannes.

IV. — Chronique générale : Rome ; Mort du cardinal Mathieu ; Pour la neutralité scolaire ; Dernière heure : Rosnoën.

V. — Bibliographie.

VI. — Annonces et avis.

Offices de la semaine.

Dimanche, 1er Novembre. — 21e Dimanche après la Pentecôte. FÊTE DE TOUS LES SAINTS. Double de 1re classe, avec Octave. Blanc. Mémoire du Dimanche, à la messe et aux vêpres.

Lundi, 2. — Commémoration de Tous les Fidèles Trépassés. *(Fête des Morts).* Double. Noir.

Mardi, 3. — S. Guénaël, Abbé *(au Propre diocésain).* Semi-double. Blanc.

Mercredi, 4. — S. Charles Borromée, Evêque. Double. Blanc.

Jeudi, 5. — La Bse Françoise d'Amboise, Veuve *(au Propre diocésain).* Double. Blanc.

Vendredi, 6. — S. Hiltut, Abbé *(au Propre diocésain).* Semi-double. Blanc.

Samedi, 7. — Office de l'Octave ; semi-double. Blanc.

Dimanche, 8. — 22e Dimanche après la Pentecôte. Octave de Tous les Saints.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Pleyber-Christ . . . . . du 1er au 6 Novembre.
Lambézellec . . . . . du 7 au 14 —

Archives diocé ains de Quimper et Léon

XXIXme PÈLERINAGE

DU DIOCÈSE DE QUIMPER ET DE LÉON

à N.-D. de Lourdes

11-17 OCTOBRE 1908

« L'ère des pèlerinages est finie, » s'écriait naguère un mauvais prophète dont le nom ne me revient pas. S'il est encore de ce monde, je doute fort qu'il soit fier de sa prophétie, en voyant toutes ces foules qui, depuis le 11 Février dernier, accourent de toutes parts vers la Grotte bénie, où, il y a cinquante ans, la Très Sainte Vierge les convoquait par l'intermédiaire de la jeune Bernadette Soubirous, l'heureuse voyante. En effet, en cette année jubilaire des Apparitions, deux millions de pèlerins ont, jusqu'à ce jour, visité les sanctuaires et la Grotte de Lourdes. Ce qui fait un contingent de onze cent mille pèlerins de plus qu'il n'y vient habituellement. Il y a vraiment de quoi faire mal au cœur à celui qui, il y a quelques années, croyait, je ne sais trop pourquoi, avoir assisté à la mort des pèlerinages.

†

Le dimanche 11 Octobre, notre diocèse répondait, pour la seconde fois cette année, à l'invitation de la Vierge : « Je veux qu'on vienne ici en procession ».

Certes, ce second pèlerinage n'a eu ni l'importance, ni l'éclat du premier. Nous n'étions pas trois mille, comme au mois de Juin ; nous n'avions pas surtout l'honneur et la joie d'être conduits par notre Evêque bien-aimé. Il ne faudrait pas croire, cependant, que ce pèlerinage a été un pèlerinage « raté », comme plusieurs semblaient le craindre. Nous étions deux mille et plus, ayant au cœur la même joie, le même enthousiasme que les pèlerins du mois de Juin. Le soleil, dont les caresses furent à certaines heures si brûlantes pour ces derniers, tint également à présider nos fêtes, et ses rayons, quoique moins chauds (ce qui n'était pas pour nous déplaire), étaient, semblait-il, tout aussi lumineux.

Quelqu'un a dit qu'il n'y a rien de moins poétique qu'une gare. On serait tenté de croire que ce curieux observateur a fait sa remarque un jour de rentrée de collège. Il ne l'a certainement pas faite après avoir assisté au départ d'un train de pèlerinage, à Quimper ou à Landerneau. Le brouhaha d'une foule bigarrée, aux mouvements fébriles, courant d'ici de là, les rencontres de parents et d'amis heureux de se revoir

et de voyager ensemble, l'empressement de chacun à prendre sa place dans le compartiment qui lui a été désigné, et même la vue de ces pauvres malades étendus sur leurs grabats, et que des mains délicates transportent avec tant de précautions, tout cela, je crois, est de nature à faire vibrer harmonieusement la lyre d'un poëte en veine d'inspiration. Et en effet, si la poésie est la créatrice qu'on nous a dit d'émotions fortes et nobles, qu'importe le cadre où elle les fait naître, fût-ce un hall nu de fer et de pierre ? Ce n'est point ici le cadre qui rapetisse les émotions, ce sont celles-ci qui le grandissent à leur taille.

Il est 3 heures, quand le quatrième et dernier train emporte son contingent de pieux voyageurs. Dès qu'il se met en marche, tous nos pèlerins se signent et, s'armant de leurs cantiques, entonnent joyeusement le chant du départ :

En hent, en hent gant joa, bugale Breiz-Izel.

Nous chantons toujours, lorsque nous arrivons en vue de l'antique sanctuaire de N.-D. de Rumengol. Chacun se découvre et salue la Madone vénérée. Telle est la consigne, et personne n'y manque. Si, par mégarde, quelque Léonard, distrait, venait à l'oublier, il trouverait à ses côtés ou dans son voisinage un bon Cornouaillais pour la lui rappeler.

Un pieux chroniqueur contemporain nous recommandait tout récemment et avec les plus vives instances, à nous autres Cornouaillais, de bien garder notre bonne Mère de Rumengol. Cette recommandation, croyons-nous, n'était nullement nécessaire. Nous savons ce qu'il nous en a coûté de perdre de vue, un instant seulement, l'hôte frétillant de la fontaine du pieux ermite du bois de Névet. La leçon a été trop dure ; et puisqu'un homme averti, dit-on, en vaut deux, nous veillerons de plus près, car nous tenons à notre sanctuaire de Rumengol comme à la prunelle de notre œil....

Nous voici à Quimper. Cà et là, nous voyons flotter quelques drapeaux aux trois couleurs. La ville paraît en fête. Nous demandons quelle peut bien être la raison de ces réjouissances publiques. On nous répond que, dans la matinée de ce jour, sur l'initiative du « Souvenir français », on a inauguré un monument à La Tour d'Auvergne et aux Morts pour la Patrie. En ce temps d'antimilitarisme à outrance, on ne saurait trop multiplier ces fêtes du patriotisme. Le Ministre de la Guerre, le général Picquart a daigné venir présider celles-ci. C'est bien. Le Premier Grenadier de France et les héros qui l'ont imité dans son sacrifice méritaient au moins cela.

Bientôt, la vapeur nous emporte de nouveau ; la nuit nous enveloppe de son manteau, et chacun s'installe, comme il le peut, pour goûter quelques instants de repos. Ceux que le sommeil a favorisés d'une visite s'éveillent enfin pour

Archives diocé . de Quimper et Léon

chanter encore et prendre part à la récitation du chapelet, que plusieurs ont continué toute la nuit. Le pays bordelais, avec ses vignobles à perte de vue, n'a guère conservé pour nous en cette saison que la moindre partie de ses charmes. La riche moisson de raisins dorés est déjà tombée sous les ciseaux des heureux vendangeurs.

Voici Bordeaux, avec ses nombreuses flèches élancées et ajourées qui nous rapellent les nôtres, et plusieurs d'entre nous ne peuvent résister à la tentation de les voir de plus près. Quelques imprudentes, ayant sans doute oublié de régler leurs montres, s'exposent à payer bien cher leur mouvement de curiosité. Elles nous arrivent tout essoufflées, mais hélas ! le vieux proverbe aura toujours raison :

Rien ne sert de courir,
Il faut partir à point ;

le train est déjà en marche, impossible d'y monter. Quelques larmes versées, une heure de retard sur leurs compagnes inquiètes de leur sort, ce fut toute leur punition. Décidément, il y a une Providence, même pour celles qui manquent le train.

Quelques heures plus tard, une immense clameur s'élève tout-à-coup ; nous sommes en face de la Grotte miraculeuse, et chacun la salue au cri souvent répété de : « Vive Notre-Dame de Lourdes » !

Dans quelques instants, et malgré l'heure tardive, nous y serons tous pieusement agenouillés pour recevoir le premier sourire et la première bénédiction de la bonne Mère, et lui dire un affectueux « à demain » !

† †

Mardi 13.

Dès 6 heures du matin, tous nos pèlerins sont fidèles au rendez-vous qui leur a été donné à la Grotte. La joie la plus pure remplit tous les cœurs et brille sur toutes les physionomies. Comment pourrait-il en être autrement ? Nous sommes si prêts du rocher foulé jadis par le pied virginal de Marie : *Ubi steterunt pedes ejus.*

En quelques mots sortis du cœur, M. le Curé de Saint-Corentin salue la blanche Madone et lui présente ses deux mille pèlerins, qui ont vaillamment supporté les fatigues d'un long voyage pour venir lui dire et leur foi et leur amour. Puis, toujours très heureux de céder à la délicatesse de son bon cœur, M. le Curé annonce qu'il va dire la sainte messe à toutes nos intentions.

M. l'abbé Havas est à son poste et accompagne, avec sa maëstria connue et appréciée de tous, le chant de nos beaux cantiques. Sitôt la consécration terminée, la Très Sainte Vierge veut nous donner à tous son meilleur, son plus pré-

cieux présent, Notre Seigneur Jésus-Christ, son divin Fils, qui vient de descendre sur l'autel. Tous nos pèlerins s'empressent de se rendre à son appel, et défilent à la Table sainte dans le recueillement le plus grand et l'ordre le plus parfait. Pendant la messe d'actions de grâces, dite par M. l'abbé Le Saout, aumônier de la Marine, en retraite, M. l'abbé Henry, recteur de Saint-Pierre Quilbignon, avec cette éloquence persuasive qui va tout droit au cœur, adresse quelques paroles aux pèlerins pour les exciter de plus en plus à la confiance en la miséricordieuse bonté de Marie. « Grande, très grande, est votre joie, nous dit-il, à vous tous qui vous trouvez ici réunis devant cette Grotte privilégiée. Certes, le beau spectacle que vous avez sous les yeux, les sites merveilleux qui vous entourent sont de nature à réjouir votre cœur. Mais ce qui doit surtout faire votre bonheur, c'est la pensée que vous êtes ici en présence de la gardienne et de la dispensatrice des trésors célestes. Vous savez que son cœur tout bon, tout compatissant n'a rien à vous refuser ; elle est disposée à mettre sa toute-puissance au service de son amour pour vous obtenir toutes les grâces, même les plus inespérées. Confiance donc et confiance toujours en Celle que personne n'a jamais invoquée en vain, car jamais on n'a entendu dire qu'Elle soit restée insensible à la prière fervente et persévérante. »

Il est 10 heures, et nous voici réunis à nouveau dans la vaste et splendide basilique du Rosaire. M. le chanoine Le Duc, curé-archiprêtre de Saint-Mathieu de Morlaix, monte à l'autel. Sous l'habile direction de M. Henry, les chants liturgiques alternent avec le chant de nos cantiques populaires. Leur exécution est parfaite, et de l'effet le plus saisissant.

Pendant la saison des pèlerinages, il ne se passe guère de semaine que l'on n'entende résonner sous ces voûtes les œuvres de quelque grand maître, parfaitement rendues par des chœurs d'une justesse impeccable. C'est là un véritable régal pour les dilettanti. Sans doute, ceux-ci ne sont pas les seuls à goûter les beautés de ces exécutions musicales, d'une inspiration souvent très haute, et j'imagine qu'elles ne sont pas sans charmes pour les oreilles de la bonne Mère, habituées cependant aux concerts angéliques. Mais serait-ce téméraire d'affirmer que nos cantiques et les prières liturgiques chantés par des centaines et des centaines de voix lui sont pour le moins aussi agréables ?

A l'Evangile, M. le Curé de Saint-Corentin monte en chaire. Après nous avoir donné quelques avis pratiques, il nous rappelle le devoir de la prière qui s'impose à nous ici plus que partout ailleurs. En effet, si la prière n'est pas l'unique but de notre pèlerinage, elle en est du moins le principal. Et puis, nous avons tous fait des promesses à ceux que

Archives diocé ... de Quimper et Léon

nous avons laissés là-bas derrière nous, au pays. Il ne faut en oublier aucune. « Je me permets, continue-t-il, de vous demander un souvenir tout spécial pour les vaillants chrétiens de Plouguerneau qui, avec deux de leurs prêtres, expient en ce moment, dans les prisons du Bouguen, le crime d'avoir défendu leur église et l'Hôte divin qui l'habite. Demandons pour eux que, à l'exemple des Apôtres, ils s'estiment heureux d'avoir été jugés dignes de souffrir pour le nom de Jésus-Christ, et pour nous le courage d'imiter leur exemple... » Monsieur le Curé, votre cœur en ce moment battait à l'unisson des cœurs de tous les pèlerins. Il vous a été facile de vous en apercevoir à l'émotion qui se traduisait sur tous les visages, et à l'accent tout particulier avec lequel on a récité la dizaine de chapelet que vous nous avez demandée à cette intention...

†

A 1 h. 1/2, nous étions réunis devant la crypte de la basilique. Une très agréable surprise nous y était réservée. Le R. P. Janvier, l'éloquent conférencier de Notre-Dame, et orateur des fêtes du Rosaire à Lourdes, avait bien voulu y prolonger son séjour pour saluer ses compatriotes de Bretagne. Bien vite, nous nous groupons autour de lui, tout heureux de notre bonne fortune. « C'est de grand cœur, nous dit-il, que j'ai accepté de vous adresser quelques paroles, car je n'ai rien à refuser à la chaude amitié qui me lie à M. l'Archiprêtre de la cathédrale de Quimper. J'en suis d'autant plus heureux que cela me permet de revivre, pendant quelques instants, les heures délicieuses que j'ai vécues avec vos prêtres à l'occasion des dernières retraites pastorales. Comme vous, je sens battre dans ma poitrine un cœur de Breton ; comme vous, je sens couler dans mes veines du sang breton. J'appartiens à votre race, et j'en suis fier. » On le remarque bien aux accents enflammés avec lesquels ce maître de la parole sacrée chante les gloires et les beautés de sa Bretagne.

« Nous autres Bretons, dit-il, avec nos âmes rêveuses, nous ne saurions nous contenter de boire, de manger, de dormir et de nous amuser comme tant d'autres. Il nous faut plus que cela. Nous avons soif de l'infini : il nous faut Dieu. Supplions donc tous ensemble la Vierge de Massabielle de nous conserver toujours au cœur la foi et l'esprit de foi. Mais ne soyons pas égoïstes, et sollicitons la même grâce pour tous les absents dont les cœurs sont ici avec nous. Dans notre chère Bretagne, il existe une coutume que l'on ne retrouve nulle part ailleurs. Laissez-moi vous la rappeler, parce que je trouve une leçon à en tirer. C'est toujours avec joie que vous accourez en foule à vos légendaires pardons. Vous n'en revenez jamais les mains vides. Vous tenez à envoyer leur « part de pardon » à ceux qui, moins heureux

que vous, n'ont pu assister à la fête. Eh bien ! vous êtes venus ici au grand pardon de Lourdes, ne vous en allez pas non plus les mains vides. Oh ! je sais que vous gâterez ceux que vous aimez, en leur envoyant quelque souvenir matériel de votre pèlerinage à Lourdes ; mais je vous en supplie, gâtez-les encore davantage en leur offrant mieux que cela. Demandez à la Reine du pays des miracles de leur donner à tous de rester fidèles jusqu'au bout à la vieille et fière devise de nos aïeux : *Potius mori quam fœdari*, Plutôt la mort que le déshonneur ! »

Des bravos enthousiastes accueillent ces paroles brûlantes, et disent à notre éloquent compatriote combien nous sommes fiers de lui, et heureux du plaisir qu'il a fait à tous.

Quand le silence se rétablit, M. le Curé de Saint-Corentin, avec un à propos charmant, assure au Révérend Père qu'il aura, lui aussi, son *lod ar pardon*. Les pèlerins de Quimper ne se contenteront pas de lui traduire leur joie et leur reconnaissance par leurs applaudissements répétés, ils le feront encore, et bien mieux, dans le silence de la prière, pour que Dieu donne de plus en plus à sa parole l'onction qui touche les cœurs, et la force qui entraîne les âmes à Jésus-Christ.

Mais l'heure presse, et il est grand temps d'organiser la procession autour de la Vierge couronnée, pour entrer au Rosaire et y chanter les vêpres. Le pittoresque de nos costumes aux formes et aux couleurs si variées, et aussi le chant entraînant de notre cantique préféré :

Nous venons encor
Du pays d'Arvor,

attirent sur notre passage une foule de curieux. Plusieurs de ceux-ci, habitués déjà à voir nos belles processions, ont un air quelque peu désappointé. « Où ont-ils donc laissé, se disent-ils, leurs magnifiques croix d'or et d'argent, aux ciselures si artistiques et si fines ? Où sont donc leurs splendides bannières recouvertes de riches broderies, qu'ils portent toujours avec une fierté bien légitime ? » Hélas ! peut-être les mauvais prophètes du pèlerinage prétendu « raté » sont-ils un peu la cause de l'absence de toutes ces richesses qui donnent à nos processions un cachet si spécial. Puissent-ils le regretter, et que désormais nos riches bannières et nos belles croix reprennent avec nous le chemin de Lourdes !...

Je m'en voudrais cependant de ne pas décerner un éloge bien mérité à la paroisse de Crozon, qui a été fidèle au mot d'ordre. Elle est là avec sa belle bannière toute neuve qu'elle porte avec un certain orgueil. Et cela se comprend facilement, pour peu qu'on examine de près cette œuvre d'art. Ceux qui l'ont fait exécuter ont eu l'heureuse idée d'y faire broder l'image de l'inoubliable Mgr Graveran, la gloire des Crozonais, le légendaire « Escob guen » offrant à Notre-Dame les deux flèches de sa cathédrale.

Archives diocé in de Quimper et Léon

M. Léal, recteur de Plouvien, préside les vêpres, dont tous les psaumes sont chantés sur les tons de « chez nous ». Puis, M. Tanguy, recteur de Santec, monte en chaire. Dans un langage que ne désavoueraient pas nos meilleurs celtisants, il nous adresse une fort belle instruction dont je regrette de ne pouvoir donner qu'un très court et bien pâle résumé.

Il y a cinquante ans, à Lourdes, dans son cabinet, M. Jacomet, commissaire de police, essayait de prendre en défaut Bernadette, la voyante. Mais ses ruses furent déjouées par la droiture, la candeur de l'enfant, timide cependant. Tout-à-coup, un tumulte se fait entendre à la porte. Un homme, pauvrement vêtu, mais à la voix forte et énergique, entre : « Je veux ma fille », dit-il au représentant de la loi. Cet homme était l'humble meunier Soubirous... Partant de cet épisode de l'histoire de Lourdes, le prédicateur pense, dit-il, à une autre voix qu'on entend aujourd'hui en France, comme jadis à Rama, pleurant et gémissant sur des enfants. Cette voix, c'est la voix de l'Eglise, c'est la voix de la France, c'est la voix des familles chrétiennes, à qui on veut, par des lois nouvelles et tyranniques, arracher l'âme de leurs enfants. Ces enfants leur appartiennent. Dieu les leur a confiés. Vouloir les leur enlever, c'est commettre un vol...

Le grand honneur de la paternité entraîne des responsabilités bien lourdes, des devoirs parfois pénibles à remplir. Que les pères et mères de famille aiment leurs enfants en Dieu et pour Dieu. Qu'ils ne se contentent pas de pourvoir à tous les besoins de leurs corps, qu'ils songent aussi et pardessus tout aux besoins de leurs âmes. « L'âme de l'enfant, dit un orateur contemporain, attirait les regards et les caresses du Christ, et après le Christ seuls les anges et les mères devraient avoir le droit d'y toucher. Arrière donc cette ogresse des âmes qui s'appelle l'école où l'on apprend qu'il n'y a pas de Dieu, pas d'âme immortelle, et que le ciel est désert ! » Parents chrétiens, rappelez-vous que le Juge souverain vous demandera un compte rigoureux de l'obligation que vous avez de conserver, de grandir, d'embellir les âmes de vos enfants par une éducation foncièrement chrétienne, par la correction, le bon exemple, et même par vos larmes et vos prières. C'est à ce prix que vous obtiendrez tôt ou tard les douces joies et la brillante couronne des Monique.

Puissent ces belles et bonnes paroles éclairer, réconforter les âmes des pères et des mères de famille qui les ont entendues, et leur donner à tous dans la lutte présente le courage d'imiter les vaillants catholiques belges qui, dans une situation analogue, ont marché à la victoire au cri de cette devise : « Des écoles sans Dieu, des maîtres sans foi, délivrez-nous, Seigneur » !

Nous voici arrivés à la cérémonie belle, impressionnante entre toutes, je veux dire à la procession du Très Saint

Sacrement. Mais comment la décrire de façon à en faire soupçonner seulement les beautés à ceux qui n'en ont jamais été les heureux témoins ?

Quel coup d'œil merveilleux que cette manifestation encadrée entre le Gave écumant, les Pyrénées neigeuses, les lignes sévères de l'antique château féodal et les splendides sanctuaires étagés comme autant de degrés s'élevant vers le ciel !

Quand Notre Seigneur, parti de la Grotte escorté par des centaines d'hommes portant tous un cierge à la main, arrive sur l'esplanade du Rosaire, celle-ci est déjà envahie par la multitude. Un large espace réservé reçoit les malades, les uns péniblement assis dans leurs petites voiturettes d'hôpital, les autres, véritables loques humaines, lamentablement étendus sur leurs brancards. On se croirait au rendez-vous dont parle l'Evangile, des boiteux, des aveugles, des paralytiques, de tous les abandonnés de la science humaine, recueillis dans les carrefours et sur les places publiques.

Un même courant de foi emporte la commune prière, ardente, vibrante, enflammée, faisant penser à l'audacieuse témérité de la Chananéenne, qui ne craignait pas d'importuner Jésus : « Seigneur, faites que je voie, que j'entende, que je marche ! Seigneur, vous êtes la résurrection et la vie ! Seigneur, celui que vous aimez est malade !.... » Ces invocations, faites une première fois par M. Henry, avec toute l'émotion de son cœur, et la puissance de sa belle voix, montent vers le ciel, répétées par huit à dix mille poitrines. Et, en effet, en même temps que nous se trouvent là, pour acclamer et supplier Notre Seigneur, les pèlerins de Limoges conduits par leur vénérable évêque Mgr Renouard, les pèlerins de Narbonne, de Cazères-sur-Garonne, de Lembaye, de Saint-Girons, etc.

Que de douces et nobles émotions font battre les cœurs devant de pareils spectacles ! Et ils sont rares, ceux qui peuvent les cacher. Je vois encore ce vieil officier décoré de la croix des braves, pieusement agenouillé au milieu de la foule et essuyant tout simplement les grosses larmes qui lui coulaient tout le long du visage.

Le célébrant, le R. P. Janvier, s'arrête devant chaque malade, sur la tête duquel, avec l'ostensoir, il trace le signe de la croix. Souvent, très souvent la même vertu qui s'échappait de la personne du Christ en sort à nouveau. Un effluve divin pénètre l'un ou l'autre des misérables que le mal tenait terrassé, et rétablit son organisme avec la rapidité de l'éclair.

Hélas ! durant ce pèlerinage, il ne nous sera pas donné de contempler une seule de ces guérisons merveilleuses qui électrisent les foules, et font jaillir du cœur et des lèvres de tous le chant de la reconnaissance : *Magnificat anima mea Dominum !*

Archives diocé de Quimper et Léon

Pendant quelques instants, un voile de tristesse semble s'étendre sur tous les fronts ; mais il disparaît bien vite sans avoir pu pénétrer jusqu'à nos cœurs. Car nous sommes tous persuadés que si Notre Seigneur n'a pas cru devoir exaucer nos prières par des grâces sensibles et extérieures, Il nous en a donné beaucoup d'autres qui nous furent plus salutaires. Aussi, après avoir reçu une dernière bénédiction, nous lui disons toute notre reconnaissance : « *Sit nomen Domini benedictum*, Béni soit le nom du Seigneur » !

†

C'est l'heure de la féerique procession, la joie des pèlerins. Les premiers accourus à la Grotte y récitent le chapelet pour attendre les retardaires. Puis, instantanément, les cierges s'allument par milliers, et la procession s'organise au chant de l'*Ave Maria* de Lourdes, que chaque groupe répète dans la langue de son pays. Le français, le breton, le basque, l'espagnol résonnent tour à tour à nos oreilles, et ce n'est point là le côté le moins pittoresque de cette fête de nuit.

Le cortège monte la rampe du Rosaire et redescend pour contourner le magnifique calvaire en kersanton que les diocèses de Bretagne ont donné en cadeau à la Très Sainte Vierge, il y a quelques années.

On a souvent comparé cette procession à un fleuve de feu, roulant majestueusement ses eaux flamboyantes autour de la magnifique esplanade qui lui sert de lit. En cette soirée du 13 Octobre, quelques rares étoiles seulement sont suspendues à la voûte sombre du ciel, et l'on est tenté de croire que leurs compagnes habituelles sont descendues pour quelques instants sur la terre, afin d'honorer et d'entourer de plus près celle que l'Eglise appelle « l'Etoile du matin, *Stella matutina* ». Tout naturellement, se présente à l'esprit le souvenir de ces beaux vers du grand poète breton que fut M. Guillou, mort recteur de Penmarc'h :

Ann noz 'zo steredennet gant tan ar pilejou,
Me gred bali sant Jacquez kouezet eus an envou.

Lorsque tout le monde est groupé en rangs serrés devant la basilique du Rosaire, merveilleusement illuminée par mille feux électriques aux couleurs variées, un prêtre entonne le *Credo* royal que tous chantent avec un ensemble parfait. On ne discute pas, dit-on, des goûts et des couleurs. On me permettra cependant de dire en toute simplicité que le *Credo* de Dumont, malgré ses imperfections au point de vue du rythme, restera toujours le *Credo* des grandes solennités et des masses populaires.

† †

Mercredi 14.

Il pleut ; mais c'est une pluie d'orage comme il en tombe souvent à Lourdes ; elle cesse bientôt et ne contrariera aucune de nos cérémonies de la journée.

Nos pèlerins se rendent au Rosaire, à 7 heures, pour assister à deux messes dites par M. Pichavant, aumônier du Chapitre, et M. Le Dilasser, recteur de La Forêt-Fouesnant. Les communions se renouvellent très nombreuses, comme la veille. Aucun pèlerin breton ne veut passer un seul jour à Lourdes sans y recevoir son Dieu.

A 10 heures, nous remplissons de nouveau la basilique pour entendre la messe chantée par M. le chanoine Kérébel, curé-doyen de Riec-sur-Belon, dont la voix garde toute sa belle sonorité, malgré son chiffre très respectable de printemps.

A l'Evangile, M. le chanoine Le Roy, curé-archiprêtre de Châteaulin, nous fait une splendide instruction dans cette langue française dont il connaît toutes les délicatesses, en même temps qu'il sait en faire ressortir toutes les beautés. Voici l'analyse de ce discours, que tous liront avec plaisir et profit, n'ayant au cœur qu'un regret, celui de ne pouvoir le lire en son entier.

Unde hoc mihi ut veniat mater Domini ad me ?
D'où me vient cet honneur que la mère de mon Dieu daigne me visiter ?
(Luc, I, 43.)

I. — Pèlerins de la Vierge du Rosaire, réunis dans le mois du Rosaire, à la Basilique du Rosaire, trois raisons pour puiser dans un des mystères du saint Rosaire les pensées et les résolutions pratiques que j'ai mission de vous exposer.

II. — Apparition de Marie aux montagnes de Judée. Elle possède l'Auteur de la grâce, elle est poussée par lui à le communiquer aux autres. Tressaillement de Jean recevant, par l'intermédiaire de Marie, les illuminations et la purification de la grâce. *Ave* de l'Ange continué et complété par Elisabeth. Admirable action de grâces à Dieu par le *Magnificat*. Puis fructification des grâces communiquées par Marie, dans la personne du Baptiste pénitent et apôtre...

III. — La Visitation de Marie près d'Elisabeth forme les prémices des missions de Marie, couronnée au ciel, devenue en plénitude mère des hommes : *Abiit eum festinatione*. La France est l'Elisabeth privilégiée des temps chrétiens. Marie, connue à Chartres, à Paris, à Rocamadour, à Liesse, à la Salette. Mais visitation sublime, et de conséquences prodigieuses, *in montana* des Pyrénées...

IV. — Et c'est l'*Ave* de l'ange, d'Elisabeth et de l'Eglise que Marie y vient rappeler. C'est le *gratia plena* de l'Immaculée Conception. C'est le tressaillement des foules chrétiennes affluant de toutes parts pour recevoir les leçons de Marie, proclamer sa gloire, ses bienfaits, implorer son assistance maternelle, y recevoir comme Jean la purification, l'illumination de la foi, et comme les deux augustes cousines y chanter les exaltations du *Magnificat*. C'est la pompe des offices liturgiques,

Archives diocé fr de Quimper et Léon

des processions eucharistiques, ce sont les rosaires médités, les acclamations ardentes et suppliantes...

V. — Mais ces tressaillements renouvelés de ceux du Baptiste, ne doivent pas rester une émotion de l'âme, et des cris d'amour reconnaissant. Ce sont là des semences jetées en terre, mais qui doivent fleurir, fructifier et mûrir sous l'action des épreuves supportées, des vertus pratiquées, de la vie chrétienne épanouie pour servir d'exemple et répandre tout à l'entour la « bonne odeur de Jésus-Christ ». Ce ne sont pas ceux qui disent : « Seigneur, Seigneur, qui entreront dans le royaume des cieux, mais ceux qui accompliront la volonté de mon Père ».

VI. — Quel sera donc le fruit de ce pèlerinage, pour nous, Bretons ? D'abord, l'amour renouvelé, raffermi des solennités liturgiques, des offices paroissiaux. Voilà le tressaillement d'amour que nous devrons communiquer aux autres, à notre retour en Bretagne. Prenons garde d'oublier que la foi bretonne est rendue solide par l'amour des saints offices et des enseignements qu'on y reçoit ; et que, si en bien des endroits, elle paraît chanceler et faiblir, c'est peut-être, c'est surtout parce que l'on y commence à déserter la prière liturgique.

Puis ce sont les œuvres de la foi, la pratique des vertus chrétiennes, l'exemple au foyer, et dans la vie publique, l'éducation chrétienne des enfants en dépit de toutes les laïcisations, la fréquentation de la Sainte Eucharistie qui fait à Lourdes nos délices et qui ne doit pas rester un aliment des grandes circonstances, mais l'aliment ordinaire qui soutient et renouvelle nos forces.

Alors, nous serons dignes d'aller au grand pèlerinage éternel où l'apparition ne sera plus d'instants trop courts, mais durera dans la pérennité du face à face avec Dieu et Marie. Ainsi soit-il.

†

A 2 heures moins un quart, nous nous disposons à gravir la montagne des Espélugues pour y faire le Chemin de la Croix. A l'entrée du sentier qui y mène, un ange indique la voie à suivre et nous fait pressentir que la fatigue nous attend, car il tient en main une grande croix, symbole de la souffrance. Mais qu'importe la fatigue, qu'importe la peine aux cœurs aimants ? N'y trouvent-ils pas toujours de véritables jouissances ? Aussi, nous nous mettons en marche chantant de tout cœur :

Meulomp, meulomp a vouez huel
Jesuz hag he groaz santel !

Elles sont vraiment belles et impressionantes, les stations du Chemin de la Croix avec leurs nombreux personnages en bronze de grandeur naturelle. Quand elles seront au complet, le pieux pèlerin qui les visitera pourra facilement se rendre compte de ce que dut être le douloureux cortège du Vendredi-Saint. Parmi celles qui sont déjà placées, nous remarquons surtout la sixième. L'expression de douleur poignante empreinte sur la physionomie de la pieuse Véronique à la vue de l'état lamentable auquel les bourreaux ont réduit Notre Seigneur produit un effet saisissant.

Arrivés à la douzième station, à la scène du crucifiement, nous nous arrêtons et chacun s'installe de son mieux pour entendre le sermon qui fait partie du programme. Il ne manque pas de pittoresque, le spectacle que l'on a alors sous les yeux. Tout naturellement se présente à l'esprit le souvenir de ces scènes évangéliques, des foules avides d'entendre Notre Seigneur, se groupant autour de Lui sur ces lieux élevés d'où il aimait à leur adresser la parole.

Au milieu du plus religieux silence, M. Gargadennec, vicaire à Saint-Corentin, d'une voix forte qui se fait facilement entendre des plus éloignés, adresse aux pèlerins une courte allocution dont voici le résumé :

La Croix est et sera toujours le livre le plus beau et le plus instructif. Saint Thomas d'Aquin avouait à son ami saint Bonaventure y avoir plus appris que dans tous les autres livres à la fois. Très nombreuses, en effet, sont les leçons que Jésus y a écrites pour nous. Deux seulement d'entr'elles fourniront une ample matière à cette instruction : Leçon de charité, — Leçon de souffrance.

I. — « L'ami sincère donne sa vie pour son ami », avait dit Jésus. Et voici qu'il nous en donne l'exemple, Lui tout le premier : « *Dilexit me et tradidit semetipsum pro me.* Il m'a aimé, et il s'est livré pour moi » (Gal., II, 20). Voilà donc le modèle et la mesure de notre charité. Cette charité peut revêtir plusieurs formes. L'une des plus agréables à Notre Seigneur, au temps où nous vivons, sera celle de catéchiste volontaire. « *Parvuli petierunt panem, et non erat qui frangeret eis*, Les petits enfants ont demandé du pain, et il n'y avait personne pour leur en donner » *(Lament.*, IV, 4)... Que d'enfants dans nos villes, et ailleurs hélas ! dont la détresse spirituelle égale pour le moins la détresse matérielle des enfants de Jérusalem, sur lesquels pleurait le prophète. Distribuons à ces pauvres affamés le pain de la vérité chrétienne. La récompense sera belle : « *Qui erudiunt multos ad justitiam, fulgebunt quasi stellæ in perpetuas æternitates,* Ceux qui auront enseigné à plusieurs la voie de la justice luiront comme des étoiles dans toute l'éternité » (Daniel, XII, 3).

II. — La souffrance sous toutes ses formes nous poursuit partout et toujours. Inutile de vouloir l'éviter. Que faire donc alors ? Ecoutons Jésus : « Si quelqu'un veut venir après moi, qu'il se renonce lui-même : *Abneget semetipsum* » ; résignation complète à la volonté de Dieu. Qu'il prenne sa croix, *Tollat crucem suam.* Cette croix, il faut la porter courageusement et non la traîner ; et si parfois elle nous meurtrit les épaules, « baisons-la plus fort, dit le saint Curé d'Ars, car elle sue le baume ».

« Et qu'il me suive, *sequatur me.* » En portant généreusement notre croix, nous sommes sûrs d'être toujours dans le voisinage de Jésus : « *Juxta est Dominus iis qui tribulato sunt corde*, Le Seigneur est proche de ceux dont le cœur est affligé (*Psalm.* XXXIII, 19). Le bon larron, et combien d'autres se sont rencontrés avec Dieu dans le rude sentier de la « bonne souffrance ».

Voilà deux des leçons précieuses que la Croix nous donne. Ayons les yeux toujours fixés sur ce livre admirable, et ne permettons jamais qu'on le soustraie à nos regards.

Après les quelques instants de repos, la procession se réor-

Archives diocé in de Quimper et Léon

ganise avec le plus grand ordre. M. le chanoine Salaün, doyen du Chapitre, est là au bon endroit ; car, pour rien au monde, il ne voudrait faire, dans la même année, deux accrocs à sa douceur proverbiale.

Nous contournons la montagne pour descendre à la basilique du Rosaire, au chant du cantique du Paradis :

Jesuz, peguen bras ve
Plijadur an Ene
Pa ve e grac Doue
Hag en he garante.

M. le Curé de Saint-Corentin nous donne alors quelques avis pour le lendemain, et nous dit, avec une certaine fierté, que le Directeur du pèlerinage de Limoges supplie nos hommes de vouloir bien se mettre nombreux dans le cortège pour la procession du Très Saint-Sacrement qui va avoir lieu dans quelques instants. Tous se font une joie de répondre à cette pressante et flatteuse invitation, et la grandiose manifestation de la veille se renouvelle sous nos regards émerveillés.

Mgr l'Evêque de Limoges, à qui son grand âge ne permet pas de présider la procession, y assiste cependant du parvis du Rosaire, et laisse à l'un de ses grands vicaires l'honneur de porter le Très Saint-Sacrement.

Malgré nos ardentes supplications et nos larmes, Notre Seigneur semble rester encore insensible, et nous ne voyons se produire aucune guérison. Nos pauvres malades, admirables de résignation et le cœur rempli de la plus grande confiance, reprennent le chemin de l'hôpital, traînés par leurs dévoués brancardiers, dont la grande majorité (on l'a constaté avec plaisir) porte sur leur poitrine l'insigne du pèlerinage de Quimper.

†

8 heures du soir. — La pluie tombe très abondante. Ne croyez pas que, pour si peu, les pèlerins bretons fassent leur deuil de la belle procession aux flambeaux. Ils se rappellent toujours la fière réponse de leurs vieux ancêtres aux envoyés de César : « Nous ne craignons qu'une seule chose, c'est que le Ciel nous tombe sur la tête. Allez le dire à votre empereur ». « Les Celtes sont braves, » dit le prétendu maître du monde en entendant cette parole... Chacun s'arme donc de son parapluie, de son cierge, de son cantique, et en route pour chanter les louanges et les gloires de Marie envers et contre tout !

† †

Jeudi 15.

Ce matin, nous avons la bonne fortune d'avoir la Grotte à notre disposition de 6 h. 1/2 à 8 heures. Trois prêtres pourront y dire la sainte messe. C'est pour eux une grande joie,

un grand honneur, et le meilleur souvenir qu'ils puissent emporter de leur pèlerinage.

Pendant que M. le chanoine Le Roy, curé de Châteaulin, M. Gargadennec, vicaire à Saint-Corentin, et M. Tanguy, recteur de Santec, se succèdent à l'autel, nos pèlerins chantent toujours avec le même enthousiasme leurs beaux cantiques, et disent toute leur reconnaissance à Notre Seigneur qu'ils viennent de recevoir par la sainte communion.

M. le Curé de Saint-Corentin qui, la veille, avait expédié un télégramme à Mgr l'Evêque pour lui dire qu'il avait lui aussi son *lod ar pardon*, monte en chaire et nous lit la réponse de Monseigneur :

« Je bénis de tout cœur les pèlerins de Lourdes et leurs chers malades. Je recommande le diocèse à leurs prières.

» † ADOLPHE, *Ev. de Quimper et de Léon.* »

Nous vous avons déjà donné ce que vous nous demandez, Monseigneur, et c'est de grand cœur que nous continuerons nos prières plus ferventes encore pour que Dieu et la Vierge de Lourdes vous gardent longtemps..., toujours, à notre affection que nous sentons chaque jour plus profonde et plus confiante.

9 h. 1/2. — Nous nous trouvons réunis devant les piscines pour prier plus spécialement pour nos malades, qu'on baigne en ce moment. Ils sont là sous nos yeux, le cœur plein de confiance et unissant leurs supplications aux nôtres pour demander à Marie, sinon la guérison complète, du moins un adoucissement à leurs souffrances, et une résignation plus parfaite à la volonté de Dieu.

Elle est bien émotionnante, cette scène des piscines. Les larmes coulent abondantes des yeux de tous, pendant que les prières les plus ardentes montent de nos cœurs vers Celle qui aime à s'entendre appeler : la Santé des infirmes, la Consolatrice des affligés.

M. Henry récite le rosaire, et en commente chaque dizaine. Dans chacun des mystères qu'il propose à notre méditation, il trouve une leçon appropriée à la circonstance, et que sa parole de feu fait admirablement ressortir.

Certes, ces prières aux piscines attirent sur les malades une abondance de grâces précieuses ; mais comme elles sont aussi pour les autres l'occasion d'un renouveau dans la vie chrétienne, dans la vie vraiment surnaturelle, par les résolutions généreuses qu'elles inspirent à tous !

3 heures. — Après les vêpres, chantées au Rosaire et présidées par M. le chanoine Grall, curé de Ploudalmézeau, M. le Curé de Saint-Corentin fait les adieux officiels du pèlerinage. Je dis officiels, car chacun de nous a là, dans un petit coin au fond de son cœur, quelque chose de spécial, d'intime, et qu'il dira à la bonne Mère dans le silence et le recueille-

Archives diocé in de Quimper et Léon

ment d'une dernière visite à la Grotte, demain avant le départ.

« Toute séparation, nous dit M. le Curé, a ses tristesses. Il semble que celle-ci a quelque chose de plus pénible que beaucoup d'autres. Et, en effet, on est si content, si heureux à Lourdes ; on se sent si près de son Père et de sa Mère qui sont au ciel, qu'on voudrait toujours y rester. Mais puisque la chose n'est pas possible, disons au revoir sinon ici du moins au Paradis. Et pour que ce dernier vœu se réalise, aimons à répéter souvent cette prière si simple et si belle à la fois qui s'appelle le Rosaire. En l'égrenant elle-même sous les regards ravis de sa petite privilégiée, Notre-Dame de Lourdes nous dit assez clairement combien cette prière est agréable à son cœur et salutaire pour nos âmes. Le meilleur et le plus sûr moyen d'être fidèles au rendez-vous que Jésus nous a donné au ciel, c'est la dévotion à Marie, la dévotion au saint rosaire. Allons donc « à Jésus par Marie, *ad Jesum per Mariam* ».

Après ces quelques paroles, M. le Curé, en vertu de pouvoirs particuliers, nous donne à tous la bénédiction papale. Puis, nous allons acclamer une dernière fois Notre Seigneur, qui va encore bénir nos malades, porté par Mgr Joachim Silverio, évêque de Diamantina (Brésil).

Le cortége, ce soir, n'a pas le caractère imposant des deux jours précédents, car nous y sommes à peu près seuls avec les pèlerins espagnols. La cérémonie terminée, ceux-ci nous charment par le chant d'un très beau cantique en l'honneur de leur illustre et saint compatriote, Ignace de Loyola, et font leurs derniers préparatifs de départ.

La procession aux flambeaux sera une manifestation toute bretonne, car nous serons seuls à y prendre part.

†

Les dernières heures que nous avons à passer à Lourdes s'écoulent, semble-t-il, avec la rapidité de l'éclair. Aussi, ne voulons-nous pas en perdre une seule minute. Après avoir redit notre foi à Notre Seigneur par le chant du *Credo*, nous nous rendons en foule à la Grotte pour causer cœur à cœur avec la Sainte Vierge, et attendre à ses pieds l'ouverture de la basilique du Rosaire.

Qu'elles sont délicieuses, ces heures de prières dans le silence de la nuit! Le cœur semble s'y dilater plus à son aise, et la prière qui en sort est d'autant plus affectueuse et plus fervente.

Un prêtre, témoin de la ferveur de nos Bretons, faisait cette réflexion : « Quelle différence entre la piété bretonne et la piété de nos pèlerins du Midi! Quand le Breton est à genoux, on dirait un bloc de marbre. » Oui, mais le marbre le plus expressif, le plus vivant est de glace et reste toujours muet, témoin cette fameuse statue de Moïse, qui refuse

obstinément d'obéir à l'ordre de Michel-Ange, lui disant : « Parle donc, puisque tu vis »!

Si le corps du Breton agenouillé a l'immobilité du marbre, son cœur a toute la chaleur du feu, et c'est en paroles brûlantes que la prière tombe de ses lèvres.

A 2 heures du matin, les portes de la basilique du Rosaire s'ouvrent toutes grandes pour livrer passage à nos pèlerins qui viennent assister à l'heure sainte. M. Penndu, recteur de Lampaul-Guimiliau, dont tous connaissent la grande piété, est tout désigné pour présider cet exercice. C'est donc lui qui, pendant cette heure, a bien voulu traduire à Notre Seigneur les sentiments de tous, et raviver de plus en plus dans nos cœurs l'amour de la sainte Eucharistie.

A 3 heures, M. le Curé de Châteaulin monte à l'autel pour la messe solennelle. M. le chanoine Le Roy n'est pas seulement un éloquent orateur, il est encore un amateur passionné des mélodies grégoriennes ; et c'est avec le plus grand plaisir que tous admirent la perfection avec laquelle il chante les prières liturgiques.

La grand'messe terminée, les pèlerins s'avancent en rangs pressés vers la table sainte, car tous veulent donner à Notre Seigneur ce dernier témoignage d'amour.

Après une courte visite à la Grotte, chacun prend le chemin de la gare, ravi de son trop court séjour à Lourdes. Et, comment donc en eût-il pu être autrement, au milieu de cette délicieuse féerie du ciel et de la terre dont généralement, en Octobre, Lourdes remplit et les yeux et l'âme : « Ces montagnes vêtues de soleil et de bruyères roses, profilant sur le bleu du ciel leurs vives arêtes ; les journées irradiées et les soirées étoilées ; ce décor illuminé des ors et des rouges d'automne dans les arbres et sur les coteaux ; toute cette splendeur des basiliques de marbre dans le cadre opulent de la lumière, des forêts et des montagnes ».

Nos malades eux-mêmes, tout réconfortés, affrontent joyeusement les fatigues du retour. Plusieurs d'entre eux, nous a-t-on dit, ont vu diminuer leurs souffrances, et ont éprouvé un mieux sensible. Aucune constatation officielle n'en a été faite par mesure de prudence.

Puisse la Très Sainte Vierge raffermir ces améliorations, les transformer en guérisons complètes et acquérir ainsi un droit de plus à l'amour reconnaissant de ses fidèles Bretons!

E. G.

Objet trouvé. — Un Bréviaire ne portant aucun nom, renfermant une feuille détachée de l'*Ordo* de Quimper, a été trouvé dans le train de Landerneau à Lorient le *mercredi 21 Octobre*, et déposé au presbytère de Bannalec, où son propriétaire est prié de le réclamer.

Archives diocé in de Quimper et Léon

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

I. Nominations. — Par décision épiscopale, ont été nommés :

A l'Ecole Saint-Yves, professeur de huitième : M. Nédélec, jeune prêtre, de Plouguerneau ;

Surveillant : M. Le Neuder, diacre ;

A l'Institution Saint-Vincent-de-Paul, surveillant : M. Guyader, jeune prêtre, de Plomelin.

II. Décès. — Nous recommandons aux prières le repos éternel de l'âme de M. Paugam, ancien recteur de Rosnoën, décédé le 25 Octobre.

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Intentions recommandées aux prières.

I. — **Le culte de nos saints Patrons et Protecteurs.**
II. — **Les âmes du Purgatoire.**
III. — **Le voyage de Mgr l'Evêque à Rome.**
IV. — **Missions.** — TAULÉ, du *2 au 21 Novembre.* Première semaine (du 2 au 6), Mission des enfants.
— ILE D'OUESSANT, du *4 au 18 Novembre.* Président, M. L'Hévéder, missionnaire.

Offices extraordinaires.

Quimper. — CATHÉDRALE DE SAINT-CORENTIN. — *Dimanche 1er Novembre*, fête de la Toussaint. Les messes basses sont aux heures ordinaires. — A *10 heures*, messe pontificale célébrée par Mgr l'Evêque.

A *2 h. 1/2*, vêpres ; sermon par M. Pichon, aumônier du Lycée. — Clôture du Mois du Rosaire... Bénédiction solennelle du T. Saint-Sacrement.

Après la bénédiction, vêpres des Morts. Quête pour les Trépassés.

Le soir, à *7 h. 3/4*, sermon breton par M. Breton, professeur à l'Institution Saint-Vincent-de-Paul. Vêpres des Morts. Quête.

Lundi 2 Novembre, Fête des Morts. Il n'y a pas de messe de 9 heures. L'office paroissial est à *8 heures ;* l'office canonial à *10 heures ;* procession autour de la place (jadis cimetière) Saint-Corentin.

Mardi 3, à *6 h. 3/4*, service pour les prêtres défunts de la paroisse, pour les anciens curés et vicaires de Saint Corentin. A *9 heures*, service pour les évêques et chanoines défunts.

N. B. — A partir du 3 Novembre (inclus), la 1re messe est à *6 heures*, sur semaine comme le dimanche.

— ÉGLISE DE SAINT-MATHIEU. — Le jour de la Toussaint (il en sera ainsi jusqu'a Pâques), la 1re messe est à *6 heures ;* la 2e à *7 h. 1/2 ;* la 3e à *9 heures.* — A *10 heures*, grand'messe, suivie de la clôture du Mois du Rosaire.

A *2 h. 1/2*, vêpres ; sermon par M. Bossus, professeur à Saint-Vincent. Bénédiction du T. Saint-Sacrement. Après le Salut, vêpres des Morts.

A *7 h. 3/4*, sermon breton ; procession, et chant du *Libera*.

Lundi, 2 Novembre, à *8 h. 1/2*, office des Morts, suivi de la procession au cimetière.

Tous les jours de l'octave des Morts, à *7 h. 1/4*, service et messe pour les Trépassés ; *mardi, 3*, service pour les prêtres défunts de la paroisse ; *mercredi, 4*, pour les bienfaiteurs de l'église.

— CHAPELLE DE LA RETRAITE. — La messe annuelle, pour les défunts de l'Œuvre de Notre-Dame de Salut, aura lieu dans la chapelle de la Retraite le vendredi 6 Novembre, à 8 heures. Après la messe, sermon et bénédiction. Indulgence plénière.

Mgr l'Evêque partira de Quimper, mercredi 4 Novembre, au matin, pour se rendre d'abord à Poitiers, où il doit comparaître, le jeudi 5, devant la Cour d'appel sous l'inculpation d' « entraves à la liberté des enchères ». On sait qu'il s'agit d'affiches rappelant les peines canoniques encourues par les adjudicataires des biens de Fabrique...

De Poitiers Monseigneur ira à Paris, puis il prendra le chemin de Rome, s'arrêtant un jour à Chambéry.

Les vœux et les prières de tous ses diocésains, prêtres et fidèles, suivront, durant ce voyage, l'Évêque aimé et vénéré qui va porter l'hommage de leur respect et de leur filial dévouement aux pieds du Père commun, le Vicaire de Jésus-Christ.

Sa Grandeur, qui sera accompagnée de M. le chanoine Pilven, secrétaire général de l'Évêché, ne sera pas de retour à Quimper avant les premiers jours de Décembre.

Offrande de la sainte messe pour les agonisants. — MM. les Curés-Doyens recevront incessamment les tableaux sollicitant l'offrande du saint Sacrifice pour les mourants de chaque jour. La Confrérie du Cœur agonisant de Jésus les prie de bien vouloir les faire parvenir exactement à MM. les Recteurs de leurs doyennés, qui auront la bonté de les exposer dans leurs églises et d'exhorter les âmes pieuses à la pratique de cette charité spirituelle. Et quand fut-elle plus nécessaire !... 140.000 âmes sur le point de paraître devant Dieu. Un grand nombre, nous pouvons l'espérer, sauvées par l'immolation du Sauveur offerte à Dieu pour elles.

Nécrologie. — Nous avons le regret d'annoncer la mort de M. Paugam, ancien recteur de Rosnoën, pieusement décédé le 25 Octobre, dans la 62e année de son âge.

Né à Plougoulm, le 2 Janvier 1846, M. Paugam (Christophe) fut ordonné prêtre le 10 Août 1870 et nommé, le 20 Août suivant, vicaire à Brasparts. Il resta près de quinze ans dans cette paroisse, estimé de tous pour son zèle et son dévouement au bien. Nommé, le 17 Mai 1885, recteur de Rosnoën, il y continua le bien qu'il avait fait à Brasparts, puissamment aidé par de généreux bienfai-

Archives diocé in de Quimper et Léon

teurs. Jeune encore, M. Paugam vit sa santé s'altérer profondément : il se résigna à demander un successeur, qui avait été son digne collaborateur et dont il resta le commensal. Il eut ainsi la consolation de terminer sa vie dans la paroisse qu'il avait aimée, et qu'il édifia jusqu'à la fin par le spectacle de sa patience et de sa parfaite résignation à la volonté de Dieu. (V. Dernière heure, p. 775.)

R. I. P.

Mgr l'Evêque de Quimper devant le Tribunal de Lorient. — Comme on le sait, Monseigneur était appelé de nouveau, lundi 26 Octobre, à comparaître devant la justice, pour avoir, étant curé de Lorient, maintenu les Sœurs de la Sagesse dans des locaux loués par lui et où elles faisaient classe, malgré une double notification de fermeture (Août et Octobre 1907). L'arrêté ministériel était illégal, puisque la communauté de la rue du Scorff, dont dépendait l'école de la rue Paul-Bert, était en instance d'autorisation pour ses œuvres et ses classes : la notification de fermeture devait se faire quinze jours avant la fin de l'année scolaire, conformément à la loi de 1904. Le Procureur de la République justifie les poursuites dont Monseigneur et les Sœurs sont l'objet, en prétendant que le fait pour des Sœurs d'enseigner rue de la Mairie et rue Paul-Bert au lieu de rue du Scorff implique fondation d'une nouvelle communauté dont l'existence, n'ayant jamais été autorisée, demeure soumise à l'arbitraire ministériel (lois de 1901 et 1902).

A 1 heure, Monseigneur quitte le presbytère de Lorient, ayant à ses côtés M. le chanoine Rio, son successeur, et M. le Curé de Quimperlé ; il est suivi d'un nombreux clergé et de beaucoup de catholiques. La foule, sur le parcours, le regarde passer avec une sympathie mêlée d'étonnement. A l'entrée du tribunal, un groupe de figures amies l'accueille avec une tristesse respectueuse : des larmes sourdent dans les yeux comme l'Evêque se dirige vers la salle d'audience...

Tôt après, le Tribunal fait son entrée : M. Donadieu, juge-doyen, préside, assisté de MM. Petit et Bourdon ; le siège du ministère public est occupé par M. Mauléon, procureur de la République. Nous entendons condamner successivement à diverses peines : un vagabond, trois voleurs et un agent coupable d'abus de confiance. Puis, sur le même banc où étaient assis ces malfaiteurs, Mme la Supérieure générale des Sœurs de la Sagesse et deux de ses religieuses viennent prendre place. Monseigneur demeure à son banc, à côté de son avocat, Me Le Gouellec...

On entend d'abord le commissaire de police, M. Michel, qui fut chargé de notifier l'arrêté préfectoral de fermeture des écoles, puis les religieuses et enfin Mgr Duparc, qui s'avance devant le tribunal, calme et le front haut.

Après les interrogations d'usage, le président demande à l'inculpé :

.....Vous êtes bien responsable de l'école de la rue Paul Bert ?

R. Oui, je suis locataire de l'immeuble ; j'y ai installé les Sœurs de la Sagesse pour y faire l'école.

D. Est-ce vous qui les payiez ?

R. Oui : la rétribution scolaire se percevait à mon profit ; elle était reçue par la Supérieure de la rue du Scorff, qui était ma trésorière ; elle payait les Sœurs enseignantes avec les sommes ainsi perçues et avec celles que j'y ajoutais au besoin.

D. C'était bien sous votre autorité que l'école fonctionnait ?

R. Oui. Je dois même revendiquer ici la responsabilité principale dans l'acte que les Sœurs ont accompli, car elles n'auraient certainement pas continué la classe si je ne le leur avais pas demandé.

D. Vous avez bien reçu notification de l'arrêté de fermeture ?

R. Oui, mais je l'ai considéré comme illégal ; et aujourd'hui encore je crois avoir été dans la lettre et dans l'esprit de la loi, en leur prescrivant de rouvrir les classes jusqu'à la fin de l'année scolaire 1907-1908. En effet, nous avions demandé l'autorisation en 1901, et, après la loi de 1904, en vertu de l'amendement Lamy, nous avions le droit de compter sur les délais de fermeture ordinaire, puisque les écoles libres ne peuvent être fermées que si leurs directeurs sont atteints par la notification quinze jours au moins avant la fin de l'année scolaire. Vous comprendrez quelle était, chaque année, notre angoisse vers le 14 Juillet : tandis que tous les autres étaient dans la joie, nous nous demandions avec tristesse si le 15 ou le 16 nous n'allions pas recevoir l'arrêté de fermeture. Quand le 16 Juillet 1907 arriva, sans que le nom de notre école fût à l'*Officiel*, nous avons poussé un soupir de soulagement en nous disant que notre externat durerait encore au moins une année entière.

D. Mais cet externat était un établissement non autorisé ! Et le gouvernement lui applique la loi de 1901.

R. Les établissements scolaires sont soumis à la loi de 1904. Nous avions fait une demande d'autorisation en règle. Nous devions nous croire protégés par elle, comme toutes les autres écoles libres. D'ailleurs, quand il s'agit de lois qui restreignent d'une façon si cruellement injuste l'usage de la liberté pour les catholiques, elles ne doivent être appliquées qu'avec toutes les atténuations possibles. *Odia sunt restringenda*. Ou bien l'on aboutit à faire de la justice une injustice : *Summum jus summa injuria !* Mais dans la circonstance, nous ne sommes pas sortis des limites fixées par la loi. La notification reçue le 22 Août, et renouvelée au mois d'Octobre sous forme de lettre ministérielle, était illégale. J'avais donc, comme pasteur de la paroisse, le droit et le devoir de maintenir l'enseignement congréganiste dans la ville le plus longtemps possible, par tous les moyens légaux. C'est pourquoi j'ai demandé aux Sœurs de garder leur école ouverte jusqu'au mois de Juillet 1908. Je ne m'en repens pas. Et je ne crois pas que les tribunaux français puissent, en pareille circonstance, condamner des citoyens, à moins d'aller contre leur cœur et contre leur conscience.

Dans un réquisitoire plutôt faible au point de vue juridique, M. le Procureur essaie d'établir que le délit résulte d'un concert, presque d'un complot, qui relève des lois du 1er Juillet 1901 et du 4 Décembre 1902, supprimant toutes les congrégations et tous les établissements non hospitaliers. Il conclut à une répression sévère, sans sursis...

Archives diocé n de Quimper et Léon

Me Le Gouellec, dans une plaidoirie aussi solide que brillante, répond point par point et prouve lumineusement que c'est la loi du 7 Juillet 1904 qui est applicable dans le cas présent. Et comme les délais légaux n'ont pas été observés en 1907, pour la notification de fermeture de cette école, il s'ensuit que le généreux locataire et les dévouées religieuses enseignantes sont indemnes de toute infraction et n'ont commis aucun délit. C'est donc l'acquittement qui s'impose.

Cette parole chaude, convaincue, produit visiblement une grande impression.

Après une courte réplique de M. le Procureur et une riposte victorieuse de Me Le Gouellec, l'affaire a été mise en délibéré pour le jugement être rendu à une prochaine audience.

A sa sortie du tribunal, Mgr Duparc a été respectueusement salué par la foule. Très ému, il a serré les mains sympathiques qui se tendaient spontanément vers lui et il a été reconduit par des groupes nombreux. Sur la demande formelle du prélat, aucun cri n'a été poussé...

Missions paroissiales. — I. Lanrivoaré. — La paroisse de Lanrivoaré vient d'avoir l'insigne faveur d'une Mission. Ouverte le dimanche 4 Octobre, elle était présidée, pour la 1re semaine, par M. Henry, recteur de Saint-Pierre-Quilbignon, ayant comme collaborateurs : MM. Michel, recteur d'Esquibien ; Saliou, recteur de Brélès; Jan, recteur de Lannédern ; Bossennec, vicaire à Lambézellec, et Coajou, vicaire à Guipavas ; 440 personnes se sont présentées à la sainte table, le samedi 10.

Ce même jour, dans la soirée, 235 enfants, conduits par leurs parents, sont venus prendre part à la fête que l'on avait organisée pour eux.

La 2e semaine, présidée par M. le chanoine Godec, curé-doyen de Plouescat, avec la collaboration de MM. Masson, ancien aumônier des Filles de la Croix de Lambézellec ; Jan, recteur de Lannédern ; Pallier, vicaire au Relecq-Kerhuon ; L'Her, vicaire à Plouguin, et Bossennec, vicaire à Saint-Renan, a donné comme résultat 467 communions.

Ces 907 communions, dans une paroisse de 760 âmes, disent suffisamment que la Mission, admirablement préparée, a obtenu un plein succès, qui doit être attribué, après Dieu, aux zélés missionnaires qui l'ont prêchée. Leurs noms sont sur toutes les lèvres et resteront toujours gravés dans tous les cœurs, ainsi que le souvenir des enseignements qu'ils ont donnés.

La clôture de la Mission, le dimanche 18 Octobre, coïncidait avec la fête patronale favorisée, malgré les sombres apparences du matin, par un beau temps. La messe et les vêpres ont été suivies par une foule que l'église ne pouvait contenir et, dans l'après-midi, la procession présidée par M. Kerloéguen, curé de Guipavas, a pu se dérouler sous un brillant soleil.

De mémoire d'homme, on n'avait pas vu à Lanrivoaré une procession aussi belle. Profitant du sermon très goûté et très instructif de M. Merrien, vicaire à Ploudalmézeau, les paroissiens de Lanrivoaré ont donné à leur pardon un caractère strictement religieux.

Le souvenir de ces journées bénies seront, nous l'espérons, pour la chrétienne population de Lanrivoaré, un réconfort dans les luttes du temps présent, un soutien dans le chemin ardu du devoir.

Meulet ra vezo Jesus-Krist !

***

II. Brasparts *(6-25 Octobre)*. — La paroisse de Brasparts vient d'avoir aussi sa « Mission ». Il faut n'avoir jamais suivi les exercices d'une Mission, comme fidèle ou comme prêtre, pour oser en contester l'utilité. C'est la plus grande grâce qu'un pasteur puisse ménager aux âmes dont il a la charge. Ainsi l'ont compris le bon Recteur de Brasparts et ses paroissiens.

Annoncée et préparée depuis longtemps, la Mission a été suivie, dès la première semaine, avec un empressement et une attention de jour en jour plus remarquables. C'est le seul éloge — il en vaut bien d'autres — que nous décernerons aux « missionnaires » qui, pendant ces trois semaines, ont tour à tour mis sans compter au service de tous les trésors d'une éloquence et d'un zèle tout apostoliques.

Ce fut d'abord (du 6 au 10 Octobre) le tour des enfants. M. Cloarec, recteur de Saint-Rivoal, présidait cette première série d'exercices qui ont été suivis par 500 retraitants, dont 300 environ — tous ceux qui étaient en âge — se sont approchés pieusement de la sainte Table, le samedi et plusieurs encore le lendemain.

La seconde semaine avait pour président M. Berthou, curé-doyen de Carhaix, et s'est terminée, le samedi 17, par 900 communions, renouvelées, le dimanche 18, à l'intention des âmes du Purgatoire.

Les exercices de la troisième semaine étaient présidés par M. Cuillandre, curé-doyen de Plouigneau. On évalue à 1.200 environ le nombre des fidèles qui ont fait la sainte communion, le samedi jour de la clôture et le lendemain.

Si l'on excepte quelques individualités, qui sont à Brasparts sans être de Brasparts, l'on peut dire que tous les paroissiens sont venus prendre leur « part de la Mission ». Plus d'un, qui depuis de longues années, avaient délaissé toute pratique religieuse, ont donné à leurs parents et amis la douce consolation d'un retour sincère à Dieu.

Daigne l'archange saint Michel, si aimé et si honoré à Brasparts, étendre sur nous son bras protecteur et nous préserver des envahissements de l'erreur et de la corruption, afin que reste bien vivant dans tous les cœurs, avec le souvenir de la « Mission », l'amour de Notre Seigneur Jésus-Christ ! X...

III. Gouézec. — La paroisse de Gouézec a été également favorisée d'une Mission de quinze jours, du 11 au 25 Octobre. La pre-

Archives diocé n de Quimper et Léon

mière semaine était présidée par M. Le Sann, recteur de Plougonven, conférencier si apprécié, et la seconde, par le R. P. Bourdoulous, missionnaire bien connu, natif de Gouézec.

D'après l'appréciation unanime des ouvriers apostoliques, jamais Mission n'a été mieux suivie. Ils étaient émerveillés de l'empressement des fidèles à venir, dès le premier moment, suivre tous les exercices sans exception.

Pour la première semaine, il y a eu plus de 700 communions et, pour la seconde, plus de 900... Cette différence n'était pas l'effet du hasard, à Gouézec. On savait que le P. Bourdoulous devait présider la seconde semaine ; et, quand on parle de lui, il n'est pas vrai de dire : « Personne n'est prophète dans son pays »...

Le dimanche après la Mission, le R. Père a prêché, à la grand' messe, sur le culte du Sacré Cœur et l'Apostolat de la Prière. Le jour même, plus de 400 personnes sont venues donner leurs noms pour l'Apostolat de la Prière. Ce qui fait espérer que la Mission continuera à produire d'abondants fruits de salut.

Un témoin.

Vannes. — **Le Congrès diocésain.** — « Il s'est ouvert, dit la *Semaine religieuse,* le lundi soir (19 Octobre), par une grande solennité à la cathédrale. Grâce à une heureuse coïncidence, Mgr Gouraud, évêque de Vannes, réunissait à son tour ce jour-là NN. SS. les Evêques de Bretagne. Après avoir délibéré sur les affaires religieuses de la province, ils honorèrent de leur présence la première cérémonie du Congrès. La vieille cathédrale de Vannes a rarement vu plus belle réunion. Les fidèles, entassés dans la nef et les chapelles, ouvrirent avec respect le passage au révérendissime Abbé de la Trappe de Thymadeuc, à Mgr Duparc, évêque de Quimper, à Mgr Morelle, évêque de Saint-Brieuc, à Mgr Rouard, évêque de Nantes, à Mgr Guillois, archevêque de Pessinonte, à Mgr Gouraud, évêque de Vannes, précédant Mgr Dubourg, archevêque de la province ecclésiastique de Rennes.

» Quand l'hymne au Saint-Esprit cessa de retentir sous les voûtes, M. de la Villerabel, vicaire général de Saint-Brieuc, parut dans la chaire. Il avait accepté la mission d'exposer la nature, les motifs et les avantages du Congrès, réuni pour la seconde fois à Vannes, afin de s'occuper plus spécialement des œuvres paroissiales et diocésaines, surtout de leur organisation.

» Les séances de travail ont été très suivies, pendant les trois journées : rapports très documentés, très intéressants, discussions animées et pratiques, feront de ce Congrès une œuvre utile et digne du précédent. Une souscription est ouverte pour la publication d'un compte-rendu, qui permettra aux absents de profiter des fruits récoltés par d'autres. »

Le mardi 20, a eu lieu l'inauguration du monument élevé par la piété reconnaissante des diocésains au prédécesseur de Mgr Gouraud, Mgr Latieule. Au service, célébré à 10 h. 1/2, la cathédrale

était remplie de fidèles accourus de toutes parts. L'école libre Saint-François Xavier, les congressistes en grand nombre, les congrégations religieuses qui nous restent et une magnifique couronne de prêtres entouraient NN. SS. les Evêques rangés devant le maître-autel.

Après la messe, dite par Mgr Rouard, évêque de Nantes, Mgr Duparc, évêque de Quimper, monta en chaire et, pendant trois quarts d'heure, tint son auditoire sous le charme de sa parole. « Dans son discours, merveilleux d'éloquence, de délicatesse de cœur, de pensées et d'expression, » il a montré Mgr Latieule réalisant, durant son épiscopat, la devise « dans laquelle il avait traduit son âme » : *Fratrum amator et populi.* Cet éloge funèbre, qui est en même temps une page magnifique pour l'histoire du diocèse de Vannes, a été donné *in extenso* par la *Semaine religieuse.* Nous espérons qu'il en sera fait un tirage à part, regrettant de ne pouvoir, faute d'espace, le reproduire dans nos colonnes.

CHRONIQUE GÉNÉRALE

Rome. — Les pèlerins sont toujours très nombreux à Rome. Le Pape, infatigable, reçoit chaque jour de nouveaux groupes et leur parle longuement.

Les audiences accordées au pèlerinage Milanais, le 14 et le 16 Octobre, ont été particulièrement remarquables et importantes. Ce furent d'abord les membres du clergé, parmi lesquels 17 professeurs et 56 élèves du Grand-Séminaire. Le cardinal Ferrari, archevêque de Milan, les a présentés comme formant un seul cœur et une seule âme dans l'attachement à tous les enseignements du Pape, dans l'obéissance illimitée. Les erreurs condamnées par Pie X ont été condamnées par les professeurs dans leur enseignement avant même la sentence du Pape.

Le Pape en témoigna une grande joie ; depuis longtemps, du reste, il connaît la parfaite orthodoxie du séminaire de Milan : il félicite les maîtres et exhorte les séminaristes à rester toujours fidèles aux traditions des Ambroise et des Borromée ; il commente pour eux le verset où le Psalmiste demande à Dieu de lui « enseigner la bonté, la discipline et la science », reprenant le « thème fondamental de la sainteté qui a pour condition l'obéissance »...

Comme midi sonnait, Pie X interrompit son discours pour réciter l'*Angelus*.

Recevant, deux jours après, les pèlerins milanais réunis, le Pape répondit au cardinal Ferrari en louant « Milan, diocèse modèle, fleur dans le désert, puis il a recommandé instamment de se tenir en garde contre les faux apôtres, loups revêtus de peaux d'agneau, qui affichent, dit-il, du zèle pour la religion, mais qui répandent des doctrines meurtrières et, sans aucune mission, cherchent à se faire des prosélytes, se lamentent avec onction des maux

Archives diocé n de Quimper et Léon

de l'Eglise et de la conduite de ses ministres ; et même quand ils n'attaquent pas la foi, parce qu'ils ne veulent pas se dire hérétiques, ils attaquent la discipline.

» Comme ils sont sans mission, ils ne peuvent avoir ni la science ni la sagesse nécessaires pour faire le bien, gardez-vous non seulement de leurs discours, mais encore des ouvrages qu'ils impriment, des journaux qu'ils répandent pour porter la peste au milieu des chrétiens. Ils ne sont pas de la race qui sauve Israël, parce qu'ils agissent sans mission autorisée. »

On annonce l'arrivée à Rome d'un pèlerinage allemand, sous la conduite du cardinal Fischer, archevêque de Cologne, d'un pèlerinage anglais et d'un autre irlandais avec Mgr Bourne, archevêque de Westminster, et trois autres évêques anglais.

***

Le cardinal Merry del Val a adressé aux évêques de France une lettre-circulaire, dont la presse a parlé d'une manière inexacte.

La *Croix* dit à ce sujet :

« Cette lettre du Secrétaire d'Etat se réfère à la circulaire du 10 Octobre 1907. Elle a pour but d'exhorter les évêques à ne plus *faire inscrire* les étudiants ecclésiastiques qu'aux seules Universités catholiques, en retirant, ou plutôt en ne renouvelant pas les permissions qui avaient été accordées l'an dernier aux étudiants *déjà inscrits* aux Facultés de l'Etat d'y finir l'année scolaire.

» Quant aux permissions accordées aux étudiants inscrits aux Universités catholiques de fréquenter dans certains cas, et sous certaines conditions, certains cours de l'Etat, elles ont été accordées précisément par la lettre-circulaire du 10 Octobre 1907, que la nouvelle circulaire déclare devoir être observée. »

Mort du cardinal Mathieu. — « Un coup douloureux, écrit M. François Veuillot dans l'*Univers*, frappe en même temps le Sacré-Collège et l'Eglise de France. L'illustre prélat, qui représentait notre patrie dans la curie romaine, est mort ce matin, loin de la terre natale et loin du Vatican. C'est à Londres, où il s'était arrêté voici quelques semaines en pèlerin de la sainte Eucharistie, que Dieu vient d'appeler le cardinal Mathieu au pèlerinage éternel. On le croyait guéri, son retour était annoncé. La Providence avait d'autres desseins... Il est mort, résigné saintement à la volonté divine. Avant de rendre le dernier soupir, il avait offert à Dieu le sacrifice de sa vie pour le Pape et pour l'Eglise. On peut affirmer que, par cette immolation suprême, il ne posait pas un acte nouveau dans son existence ; il en résumait l'histoire. »

François-Désiré Mathieu était né à Einville-au-Jard (Meurthe-et-Moselle), le 28 Mai 1839. Longtemps professeur au Petit-Séminaire de Pont-à-Mousson, puis aumônier des Dominicaines de Nancy, il fut nommé, à la mort de Mgr Freppel (1892), évêque

d'Angers, et promu, en 1896, à l'archevêché de Toulouse. Trois ans après, Léon XIII l'appela, comme cardinal de Curie, à Rome, où il écrivit un livre neuf, savant, alerte, piquant, sur le *Concordat de 1801*. En 1906, il remplaça le cardinal Perraud à l'Académie Française.

Le cardinal Mathieu s'était rendu, à l'occasion du récent Congrès eucharistique, à Londres, où il tomba malade. On le croyait rétabli et l'on annonçait son retour à Rome quand une complication inattendue s'est produite et a emporté l'auguste malade.

Les obsèques auront lieu en Lorraine.

Pour la neutralité scolaire. — S. G. Mgr Germain, archevêque de Toulouse, a voulu pourvoir lui-même à la création des associations de pères de famille.

Dans la *Semaine religieuse*, il fait appel aux pères de famille des diverses paroisses du diocèse pour que, dès la rentrée des classes, ils soient organisés par commune et par canton en vue d'assurer la neutralité scolaire et le respect des croyances religieuses dans l'âme des enfants.

En publiant l'appel de Mgr l'archevêque, la *Semaine religieuse* ajoute :

« Cette organisation, qui est déjà constituée en bien des endroits, n'a rien d'agressif, rien qui puisse alarmer ceux des maîtres de l'enfance qui ont le respect de leurs fonctions et le souci de leur dignité. »

DERNIÈRE HEURE. — ROSNOEN. — **Service d'octave.** — Une lettre, reçue au moment de mettre sous presse, nous prie d'annoncer que le service de huitaine pour le repos de l'âme de M. Paugam sera chanté, à Rosnoën, jeudi 5 Novembre, à 10 heures.

BIBLIOGRAPHIE

En vente dans les principales Librairies.

Les premiers Soins et Secours d'urgence aux victimes d'accidents, de malaises subits ou d'empoisonnements, par H. PHILIPPE, docteur en médecine, pharmacien de 1re classe. — Le volume, broché : **6** francs ; relié : **7** francs. (Em. Vitte, éditeur, Lyon.)

Des ouvrages, comme celui-ci, nous paraissent appelés à rendre des services précieux en une foule de circonstances critiques, où, avec la meilleure volonté possible, on se trouve bien embarrassé.

Assurément, il faut appeler le médecin dès que des accidents ou des indispositions un peu graves se produisent. Ce recueil n'est point fait pour se passer de son intervention, mais, en l'attendant, que faire ?

Trop souvent, le médecin est absent, il arrive trop tard. Combien de malheureux auraient pu être sauvés par des secours immédiats !

Tout homme, toute dame charitable, toute personne qui voudra bien puiser dans ce livre les pratiques, les indications nécessaires, sera capable de porter un secours utile à la victime.

De plus la question d'hygiène du malade et de son entourage, les moyens de se préserver des maladies contagieuses et le temps d'isolement pour les

Archives diocé n de Quimper et Léon

malades atteints de ces affections contagieuses, ont été traités longuement.

Nous croyons que ce livre, éminemment utile et pratique, a sa place marquée à tous les foyers, dans toutes les familles.

Nous l'avons parcouru avec intérêt. Il nous a laissé l'impression d'un livre sagement ordonné, dont le style clair, lumineux, facile, sera compris même par ceux qui sont le moins familiarisés avec les choses de la médecine.

Pour le Sanctuaire, par M. l'abbé BELMON, professeur au grand Séminaire de Rodez, avec une lettre de Sa Grandeur Mgr DE LIGONNÈS. Un volume in-12 de 168 pages. — Prix, broché : 0 fr. 50 (Maison de la Bonne Presse, rue Bayard, 5, Paris).

« Cet ouvrage, écrit Mgr de Ligonnès, facilitera le discernement des signes qui font connaître l'appel de Dieu. Il contient aussi des conseils très pratiques pour cultiver les dispositions des aspirants au sacerdoce, et pour écarter les obstacles et les dangers qui menacent les futurs élèves du sanctuaire. »

« LES ÉTUDES »

REVUE FONDÉE EN 1856 PAR DES PÈRES DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS

Administration : 50, rue de Babylone, PARIS,

Sommaire du n° du 20 Octobre 1908.

I. Le Congrès eucharistique de Londres. J. DE LA SERVIÈRE. — II. Luther intime. PAUL BERNARD. — III. Voyages de missionnaires ; De Lisbonne à Goa au XVI[e] siècle. ALEXANDRE BROU. — Un État éphémère ; L'annexion de l'État indépendant du Congo. PIERRE CASTILLON. — V. « British science » ; Une visite à l'Exposition Franco-Britannique. JOSEPH DE JOANNIS. — VI. Les Associations de pères de famille ; Les droits du père à l'éducation et les projets du gouvernement. H. AUFFROY. — VII. Une doctrine mystique « traditionnelle ». JEAN DE SÉGUIER. — VIII. Bulletin de psychologie. LUCIEN ROURE. — IX. Revue des livres. — X. Événements de la quinzaine.

Revue Financière

La semaine a été marquée par un raffermissement presque général des cours. La Rente Française est remontée à 95.52. L'Extérieure est ferme à 94.95 et les fonds russes ont regagné du terrain.

Les valeurs de crédit conservent une excellente fermeté.

La souscription aux obligations du Port de Rio-Grande do Sul se poursuit avec succès aux guichets de la Société Générale et de la Banque de Paris. On connaît la puissance de placement de ces deux grands établissements et l'on peut dire que leur patronage constitue une garantie de plus pour les souscripteurs de cet emprunt.

Ferme tenue des obligations 5 0/0 de la Compagnie du chemin de fer de Victoria à Minas (Brésil). On recherche plus particulièrement celles de la nouvelle série, qui sont placées à tous égards sur le même pied que les autres, mais sont cependant moins chères aux environs de 430 francs.

L'action du Bec Auer est l'objet d'achats suivis à 754 fr.

Sur le marché en banque, on traite à 438 les obligations du Port de Bahia.

On recherche à 88 fr. les actions de la Minas Pedrazzoni Gold and Silver Cy, entreprise créée il y a dix-huit mois et qui a donné déjà d'excellents résultats.

Les Actions Ouest-Africain français ont encore progressé à 450. Les parts de la même Compagnie se tiennent fermes à 249 francs.

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper. typographie DE KERANGAL. imprimeur de l'Evêché.

23e ANNÉE. **Vendredi 6 Novembre 1908.** N° 45.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

SOMMAIRE

I. PARTIE OFFICIELLE. — *Communications de l'Evêché :* Messe de *Requiem*, le 22 Novembre prochain ; Nominations ; Décès.

II. PARTIE NON OFFICIELLE. — Apostolat de la Prière.

III. — *Chronique du diocèse :* Intentions recommandées aux prières ; Offices extraordinaires ; Départ de Mgr l'Evêque pour son voyage *ad limina ;* Nécrologie ; Saint-Nic ; Gouesnou ; Quimper ; Lesneven ; Morlaix ; Le Tiers-Ordre Franciscain en Bretagne ; Succès aux examens.

IV. — *Chronique générale :* Rome ; Rennes ; Saint-Brieuc.

V. — *Bibliographie.*

VI. — *Annonces et avis divers.*

Offices de la semaine.

Dimanche, 8 Novembre. — 22e Dimanche après la Pentecôte. Octave de Tous les Saints. Double. Blanc. A la messe, mémoires du dimanche et des Sts Martyrs Couronnés.

Vêpres du suivant, avec mémoires de Tous les Saints, du Dimanche et de S. Théodore, Martyr.

Lundi, 9. — Dédicace de la Basilique du T. S. Sauveur (ou de Latran). Double-majeur. Blanc.

Mardi, 10. — S. André Avellin, Confesseur. Double. Blanc.

Mercredi, 11. — S. Martin, Evêque. Double. Blanc.

Jeudi, 12. — S. Martin, Pape, Martyr. Semi-double. Rouge.

Vendredi, 13. — S. Stanislas de Kostka, Confesseur *(au Supplément)*. Double. Blanc.

Samedi, 14. — S. Josaphat, Évêque, Martyr. Double. Rouge.

Dimanche, 15. — 23e Dimanche après la Pentecôte. DEDICACE DES EGLISES.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Lambézellec. . . . . du 7 au 14 Septembre.

Archives diocé de Quimper et Léon

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

I. Messe de *Requiem*, le dimanche 22 Novembre prochain. — Le Souverain Pontife a daigné permettre de remplacer, le dimanche 22 Novembre, la messe *pro populo* par une messe solennelle de *Requiem*, à l'intention de tous les défunts qui, en France, bénéficiaient de fondations de messes et qui en ont été privés, dans ces derniers temps, par la loi spoliatrice.

La lettre par laquelle le Saint-Père donne cette autorisation, adressée à Son Em. le cardinal Lecot, archevêque de Bordeaux, est conçue en ces termes :

Éminentissime et Révérendissime Seigneur,

Je m'empresse de signifier à Votre Éminence, au nom et par ordre du Souverain Pontife, que Sa Sainteté a beaucoup approuvé la pieuse et utile pensée des évêques de France, demandant avec des sentiments de charité et de foi profonde, qu'à un jour fixé du prochain mois de Novembre, c'est-à-dire après la Commémoraison de tous les fidèles défunts, dans toutes les paroisses de la République, fût célébrée en même temps une messe pour le repos des âmes, privées des suffrages (auxquels elles avaient droit).

Le Saint-Père juge à propos que, pour la célébration de cette messe, soit désigné le quatrième dimanche, c'est-à-dire le 22 du mois de Novembre prochain ; et, à cet effet; il dispense, pour ce dimanche, tous les curés de France de la célébration de la messe pro populo, *étant persuadé que de ce grand acte de piété, dans lequel s'uniront en un même sentiment profond de religion prêtres et fidèles, devra résulter un avantage immense pour les âmes retenues au lieu de l'expiation.*

R., Card. MERRY DEL VAL.

En vertu de la concession faite à l'Église de France par le Souverain Pontife, un service sera chanté et une messe solennelle célébrée dans toutes les paroisses du diocèse, le dimanche 22 Novembre, à l'intention de toutes les âmes privées par une loi injuste du bénéfice de leurs messes et services de fondation. La messe sera suivie du *Libera* et de l'absoute.

Nous engageons tous Nos prêtres à offrir, ce jour-là, le saint sacrifice aux mêmes intentions. Mais ces messes particulières ne pourront pas être dites « en noir » : elles devront suivre le rite de l'Octave de la Dédicace.

Nous Nous unirons, à Rome, le même jour, aux prières des fidèles et du clergé de Quimper et de Léon.

II. Nominations. — Par décision épiscopale du 31 Octobre, ont été nommés :

Recteur de Mahalon, M. Blouët, aumônier de la Salette, à Morlaix ;

Aumônier de la Salette, M. Bodénès, vicaire à Saint-Melaine (Morlaix) ;

Vicaire à Saint-Melaine, M. Odeyé, vicaire à Saint-Mathieu de Quimper ;

Vicaire à Saint-Mathieu de Quimper, M. Guillermit, maître d'études au collège de Lesneven ;

Aumônier de l'Hospice de Morlaix, en remplacement de M. Corre, démissionnaire pour cause de santé, M. Le Gall, vicaire à Briec ;

Vicaire à Briec, M. Henry (Charles), ancien surveillant à Brest et à Paris ;

Vicaire à Clohars-Carnoët, M. Perrot, vicaire d'Esquibien ;

Vicaire d'Esquibien, M. Capitaine, vicaire de Landéda ;

Vicaire de Landéda, M. Piédoye, vicaire de Langolen ;

Vicaire de Langolen, M. Le Fourn, jeune prêtre de Saint-Joseph du Pilier-Rouge ;

Vicaire à Plougonven, en remplacement de M. Carval, démissionnaire pour cause de santé, M. Férelloc, vicaire de Landévennec ;

Vicaire de Landévennec, M. Guilcher, jeune prêtre de l'île de Sein.

III. Décès. — Nous recommandons aux prières le repos éternel de l'âme de :

M. de Coataudon, recteur de Plounéour-Trez, décédé le 2 Novembre ;

M. Henry, recteur de Plozévet, décédé le 3 Novembre.

PARTIE NON OFFICIELLE

Apostolat de la Prière

LIGUE DE PRIÈRES EN UNION AVEC LE CŒUR DE JÉSUS

INTENTION GÉNÉRALE POUR NOVEMBRE 1908

LE CULTE DES SAINTS

I. Honorer les saints, c'est glorifier Dieu lui-même, qui a fait les saints. Il les a, pour ainsi dire, composés pièce à pièce de ses dons ; sa grâce les a conduits par les droits et raides sentiers de la justice. Ils sont les chefs-d'œuvre de la puissance, de la miséricorde et de la bonté divine. Dieu est le bien parfait ; il n'y a de

Archives diocé. ne de Quimper et Léon

beau et de bon que ce qui lui ressemble ; et rien ni personne ne reflète mieux que la sainteté créée, la bonté et la beauté incréées. Par le culte que nous rendons aux saints, nous proclamons cette vérité, et nous reconnaissons l'excellence de Dieu, qui seul fait et fait faire de grandes choses.

II. Honorer les saints, c'est leur payer le juste tribut de notre reconnaissance. C'est par eux que nous a été infusée la vie surnaturelle et cette sève de christianisme qui nous pénètre, souvent à notre insu, jusqu'au plus profond de nos habitudes et de notre nature.

On parle aujourd'hui beaucoup d'hérédité et de tradition. On reconnaît que les hommes ne sont pas dispersés par le monde comme une poussière sans cohésion, comme des grains de sable que le torrent de la vie roule et entrechoque sans les unir jamais. Non, chacune des générations humaines est liée à celle qui la précède comme à celle qui la suit. L'homme naît de l'homme, l'homme est formé, élevé par l'homme, et nous valons ce que valent nos maîtres. Nos meilleurs maîtres furent les saints. Ils nous ont enseignés en paroles et en œuvres, par leur vie et surtout par leur mort. Après des siècles, nous bénéficions des saintes institutions qu'ils ont fondées.

III. L'Église nous presse d'honorer les saints. Elle est grande, la place qu'elle fait à leur culte dans la sainte liturgie. Fêtes, sanctuaires, pèlerinages, etc., attestent combien ce culte a été jadis et reste encore populaire. Nos pères se plaisaient à entendre les pieux et naïfs récits de la *Légende dorée* ; ils ne se lassaient pas de contempler les scènes de la vie des saints reproduites aux vitraux des cathédrales. Avons-nous hérité d'eux ce désir de *connaître* la vie des saints ? Etudions ces vies un peu comme elles ont été vécues : avec un grand esprit de foi, d'amour de Dieu et du prochain, de pénitence et d'humilité. Ne jugeons pas trop vite les saints : la sainteté voisine avec le mystère, et la vraie sagesse, celle de la croix, prend souvent les dehors de ce que le monde appelle folie.

IV. Imitons surtout les saints : c'est la vraie manière de les honorer. On parle de la contagion du vice ; elle n'est que trop réelle ; mais il y a aussi, Dieu merci, la contagion du bien. Laissons-nous entraîner par les exemples des saints ; ne craignons pas d'avoir beaucoup d'ambition surnaturelle. Les saints ont été des hommes *logiques* : mettons de la logique dans notre vie ; ce que nous méprisons et condamnons, n'affectons pas de l'estimer et de le pratiquer. Que si nous nous sentons sans force et sans vertu, rappelons-nous que les saints ont été des *hommes*, pétris de la même boue que nous, sujets aux mêmes faiblesses, aux mêmes épreuves, et souvent aux mêmes chutes ; mais ils ne se sont jamais découragés. Comme eux, soyons fidèles ; relevons-nous après chaque chute et reprenons notre croix comme ils l'ont fait, à la suite de Jésus-Christ : nous aurons part à l'honneur dans la mesure où nous aurons pris part à la peine.

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Intentions recommandées aux prières.

I. — **Le culte de nos saints Patrons et Protecteurs.**
II. — **Les âmes du Purgatoire.**
III. — **Le voyage de Mgr l'Evêque à Rome.**
IV. — **Missions.** — TAULÉ, du 2 *au 21 Novembre.* Président, la 2me semaine, M. le chanoine Coat, curé-archiprêtre de Saint-Corentin, à Quimper ;
— ILE D'OUESSANT, du *4 au 18 Novembre.* Président, M. L'Hévéder, missionnaire.

Offices extraordinaires.

Quimper. — CATHÉDRALE DE SAINT-CORENTIN. — A partir du *3 Novembre*, la 1re messe est à *6 heures*, le dimanche comme sur semaine. Les vêpres sont chantées, les dimanches et jours de fêtes, à *2 h. 1/2*.

— CHAPELLE DE LA RETRAITE. — *Dimanche, 8 Novembre*, réunion de la Congrégation des Dames. A *7 h. 1/2*, messe, instruction et bénédiction du T. S. Sacrement.

Lundi, 9 Novembre, réunion de l'Archiconfrérie des Mères chrétiennes. A *8 heures*, messe, instruction et bénédiction du T. S. Sacrement.

Départ de Mgr l'Évêque pour son voyage *ad limina*.

— Mardi matin, MM. les chanoines de la cathédrale, les membres du clergé de la ville et les missionnaires, les aumôniers, les supérieurs des établissements ecclésiastiques avec la plupart de leurs professeurs se sont réunis, à la maison Saint-Joseph, pour saluer Mgr l'Evêque avant son départ pour Rome et lui présenter leurs souhaits d'heureux voyage.

M. Salaün, doyen du vénérable Chapitre, a pris la parole et exprimé, dans les meilleurs termes, les sentiments qui se trouvent aux cœurs de tous. Leurs pensées et leurs prières, dit-il, accompagneront durant son absence l'Evêque aimé autant que vénéré. Que les bons anges, en particulier saint Raphaël, que sainte Anne et nos saints Patrons le gardent, au cours de son pèlerinage, et le ramènent avec joie au milieu de nous !... Puis il continue :

« Nous vous prions, Monseigneur, d'offrir au Souverain Pontife l'hommage de notre respect et de notre entière soumission. Dites au successeur de S. Pierre que, au diocèse de Quimper et de Léon, les fidèles comme les membres du clergé à tous les degrés de la hiérarchie se font une joie et un honneur de considérer ses moindres désirs comme des ordres... Puisse ce témoignage de notre obéissance filiale adoucir à son cœur paternel l'amertume de tant d'épreuves !... »

M. le Doyen regrette l'absence en ce moment de celui qui sera l'heureux compagnon de Sa Grandeur, M. le chanoine Pilven ; il l'aurait « chargé d'exprimer notre reconnaissance au Saint-Père

Archives diocé[illegible]ne de Quimper et Léon

qui nous a donné un évêque dont nous sommes justement fiers »... En terminant, il demande à Monseigneur qui va voir, prochainement, son prédécesseur sur le trône de saint Corentin, « de présenter à Mgr Dubillard, avec l'hommage de notre respect, notre fidèle et reconnaissant souvenir... »

Monseigneur répond en une causerie aimable, simple et enjouée, remerciant d'abord M. le Doyen du Chapitre de ses vœux et des sentiments délicats exprimés au nom de tous. Il accepte avec bonheur les uns et les autres ; en retour, il promet de « n'oublier aucun des mandats » qu'on lui confie... Dès samedi soir, en arrivant à Chambéry, il donnera à Mgr Dubillard l'assurance que les cœurs ici n'ont pas changé et lui sont fidèles ; il lui dira qu'on prie, à Quimper, pour le succès de son ministère pastoral en Savoie ; et le métropolitain de la province de Savoie sera heureux de ce souvenir, lui qui ne perd aucune occasion de faire connaître son attachement paternel à ses anciens diocésains de Bretagne... « A Rome, ajoute en substance Sa Grandeur, je verrai le Souverain Pontife : c'est le but de mon voyage. Au successeur de S. Pierre, au Vicaire de Jésus-Christ, j'exprimerai mes sentiments et les vôtres, se traduisant par les paroles qui viennent d'être dites : pleine, entière soumission, filiale obéissance non seulement aux ordres formels, mais aux moindres désirs... Je lui rappellerai comment, dans le passé, la Bretagne témoigna son amour et sa fidélité au Pape ; je lui dirai que nous subissons avec vaillance les difficultés présentes, confiants dans les destinées immortelles de l'Eglise et la sagesse divinement infaillible de celui qui la dirige.....

» J'accepte vos promesses de prières ; j'y compte, j'en aurai besoin. Je pars en bonne santé ; j'espère revenir de même, malgré les fatigues — salutaires parce que sanctifiantes. De mon côté, je prierai pour vous, dans les sanctuaires de Rome ; je prierai pour les communautés religieuses, pour les paroisses, pour les œuvres, pour tous et pour chacun, demandant aux saints de Rome de n'oublier aucun de vous... Puis, mon pèlerinage terminé, je reviendrai au plus tôt vous apporter la bénédiction du Pape et travailler de nouveau, dans la mesure de mes forces, au bien du diocèse qu'il m'a confié... »

***

Monseigneur, accompagné de M. le chanoine Pilven, secrétaire général de l'Evêché, est parti de Quimper, mercredi matin, par le train de 7 h. 47. Aujourd'hui (jeudi), il a comparu — pour la deuxième fois — devant la Cour d'appel de Poitiers, sous l'inculpation « d'entraves à la liberté des enchères », c'est-à-dire pour avoir rappelé, par voie d'affiches, à ses paroissiens de Lorient, les peines canoniques encourues par les adjudicataires des biens enlevés aux églises.

Comme il est dit plus haut, Sa Grandeur sera samedi soir à Chambéry, et compte arriver le surlendemain à Rome.

Le tribunal correctionnel de Lorient n'a pas encore rendu son jugement dans l'affaire intentée à Mgr Duparc et aux Religieuses de la Sagesse, et plaidée à l'audience du 26 Octobre. Le retard, nous dit-on, est dû à l'absence d'un des juges siégeant dans l'affaire et dont il faut attendre le retour.

Nécrologie. I. — Nous avons appris avec un douloureux regret la mort de M. de Coataudon, recteur de Plounéour-Trez, décédé le 2 Novembre, à l'âge de 61 ans. Il était souffrant depuis quelques semaines, mais on ne s'attendait pas à un dénouement si prompt et si prochain.

Né à Kerlouan le 9 Juillet 1847, M. de Coataudon de Kerdu (Jean-Baptiste-Léon) fut ordonné prêtre le 16 Mars 1872, et nommé vicaire à Cléden-Cap-Sizun. Au bout de six mois il fut transféré (1er Octobre 1872) à Plonévez-Porzay, où il a laissé les meilleurs souvenirs. Le 4 Septembre 1883 il fut envoyé, avec le titre de chapelain, comme recteur au Guilvinec, qu'on venait de détacher de Plomeur. Tout était à créer dans la nouvelle paroisse, et il n'y avait rien pour commencer !... Ce que M. de Coataudon y a fait pendant 18 ans, au prix de quels labeurs — et de déboires —, un « témoin » l'a rappelé dernièrement dans la *Semaine religieuse* (n° du 2 Octobre), à l'occasion du Jubilé paroissial de Guilvinec, et nous ne le répéterons pas, aujourd'hui que le bon pasteur a reçu, nous en avons la douce conviction, sa récompense au ciel...

Le 11 Février 1901, M. de Coataudon fut nommé recteur de Plounéour-Trez. Il y allait avec plaisir : c'était un pays qu'il aimait doublement, car c'était le sien. Dans sa nouvelle paroisse il fut ce qu'il avait été à Guilvinec, prêtre exemplaire, plein de zèle et de dévouement, aimé de tous pour sa bonté simple et aimable, comme pour sa générosité. Malheureusement, sa santé ne se maintint pas : il y a quelques années, il eut une première atteinte de paralysie, qui laissa cependant assez peu de traces. Mais c'était « un avertissement », comme il le disait lui-même, et il ne manqua pas d'en tenir compte pour être prêt à répondre au suprême appel... Dimanche dernier, fête de Tous les Saints, M. de Coataudon a été frappé d'une nouvelle attaque à laquelle il a succombé, le lendemain, après quelques heures d'agonie...

R. I. P.

II. C'est par télégramme que nous apprenons, au dernier moment, la mort de M. Henry, recteur de Plozévet, décédé à l'âge de 70 ans.

Nous remettons à la semaine prochaine la notice biographique du regretté défunt.

Le service de huitaine pour le repos de son âme sera célébré, à Plozévet, jeudi prochain 12 Novembre, à 10 heures.

Archives diocé[illegible]ne de Quimper et Léon

Saint-Nic. — **Mission** *(4-18 Octobre 1908)*. — La paroisse de Saint-Nic a eu, tout récemment, la faveur d'une grande Mission dont le souvenir ne s'effacera pas de si tôt des esprits et des cœurs des habitants. Ils ignoraient absolument ce qu'est une Mission : il n'y en avait pas eu, en effet, depuis l'année 1825 ; aussi avaient-ils bien hâte d'en faire l'expérience et se sont-ils empressés de répondre à l'appel de leur dévoué recteur.

M. Morvan, curé de Pont-l'Abbé, présidait la première semaine et avait comme auxiliaires : MM. Salou, recteur de Scrignac ; Le Bléis, recteur de Spézet ; Calvez, recteur de Telgruc ; Castel, recteur de Saint-Marc ; Balanant, recteur de Penhars, qui expliquait les tableaux ; Guillerm, recteur de Port-Launay.

Comme résultat de leurs travaux, cette première semaine, nos missionnaires ont vu, le jour de la clôture, plus de 300 fidèles de la paroisse s'approcher de la sainte Table.

La seconde semaine a été encore plus édifiante : enthousiasmés par ce qu'ils avaient entendu et éprouvé, les premiers retraitants en avaient fait part à leurs parents, et ceux-ci sont arrivés bien plus nombreux. M. Le Jacq, curé de Crozon, présidait cette seconde série d'exercices et avait comme auxiliaires : MM. Carval, recteur de Plogonnec ; Lavanant, recteur d'Ergué-Armel ; Calvez, recteur de Telgruc ; Guillou, recteur de Landeleau ; Jézégou, recteur de Plobannalec, « tableauteur » ; Kernéis, vicaire à Saint-Pierre-Quilbignon. Le nombre des communiants de cette seconde semaine a dépassé 500.

La Mission favorisée, dans toute sa durée, par un temps splendide, a été pleine d'entrain ; chacun s'est montré assidu à en suivre tous les exercices depuis le premier jour jusqu'au dernier. L'attitude générale a été très édifiante, et l'attention religieuse et soutenue avec laquelle ont été écoutés les missionnaires indique suffisamment que leurs instructions ont été très goûtées et ont fait le plus grand bien.

Puissent les fruits de cette Mission être durables, et les habitants de Saint-Nic demeurer fidèles aux bonnes résolutions prises durant ces jours de grâces et de bénédictions ! *Un témoin.*

Gouesnou. — **Retraite de Jeunes.** — Une retraite de jeunes gens s'est clôturée le dimanche 25 Octobre. Inaugurée, l'année dernière, par le regretté M. Duval, cette retraite a pleinement réussi. Elle a été suivie avec assiduité par près de 50 jeunes gens, et dimanche ils se trouvaient plus nombreux encore à la sainte Table. Honneur à eux !

Ce résultat avait été longuement préparé par le zèle de M. l'abbé Le Maout, vicaire, que M. le Recteur est très heureux d'encourager et de soutenir dans son apostolat auprès des jeunes gens.

D'autre part, le prédicateur, M. l'abbé Affret, vicaire à Guilers, y a largement contribué. Son langage simple et imagé eut bien vite fait de gagner le cœur de son auditoire, et les comparaisons

Supplément à la Semaine religieuse *du 6 Novembre 1908.*

ŒUVRE DIOCÉSAINE
DE
PROJECTIONS LUMINEUSES

STATUTS

Article 1er. — L'abonnement à l'Œuvre est fixé à 12 fr. par an, payables d'avance.

Art. 2. — L'abonnement donne droit à un nombre illimité de demandes. Toutefois, une nouvelle série de vues ne sera expédiée qu'après la rentrée de la précédente.

Art. 3. — Chaque envoi, outre une série instructive, pourra comprendre, au choix : ou une chanson de Botrel, ou une série amusante de la collection *A*, ou 4 sujets de la collection *B*.

Art. 4. — Le port aller et retour à domicile est à la charge de l'abonné. Il sera en outre perçu 20 c. pour frais d'emballage, à l'envoi.

Art. 5. — L'Œuvre loue également les vues aux personnes non abonnées aux prix suivants, port en sus :

Vues en noir.	0 f.	05	la pièce.
Vues en couleur. . . .	0	10	—
Vues amusantes	0	25	la série.

Art. 6. — Les vues doivent être demandées, autant que possible, huit jours avant la conférence. Elles sont prêtées pour douze jours, y compris les jours de voyage. Tout retard donnera lieu à une amende de 50 cent. par jour. Il est conseillé aux abonnés d'indiquer plusieurs séries dans le cas où celle que l'on demanderait serait déjà retenue.

Art. 7. — Toute vue détériorée sera portée au compte de l'adhérent, au prix du catalogue de la Bonne-Presse. Toute vue endommagée envoyée aux abonnés sera marquée d'une étiquette spéciale.

Art. 8. — Les adhérents s'engagent à ne pas faire profiter de leurs avantages les étrangers à l'Œuvre, et à ne pas se passer les vues les uns aux autres, sans autorisation.

Art. 9. — L'Œuvre pourra faire bénéficier d'une remise variable suivant la nature des objets les adhérents qui auront recours à son intermédiaire pour l'achat de leurs appareils.

Nota. — Les communications seront adressées à M. le Secrétaire de l'Œuvre des Projections, 16, rue du Quai, Quimper. Les demandes de renseignements devront être accompagnées d'un timbre pour la réponse.

Archives diocé[illegible]ne de Quimper et Léon

LISTE DES SÉRIES

Les séries sans livret sont marquées d'un astérisque.

Les séries en couleur sont précédées de la lettre C.

I. — SÉRIES RELIGIEUSES

N° de la Série.		Nombre de Vues.
	Vie de N. S. d'après les maîtres :	
1.	*Avant la vie publique,	26
2.	*La vie publique,	33
3.	*Passion et Résurrection,	33
4.	c Vie publique de Jésus,	30
5.	c* La Passion,	18
6.	*La Passion de Nancy,	32
7.	c Vie de la Ste Vierge (1re partie),	28
8.	c Id. (2e —),	25
9.	Le Sacré-Cœur,	42
10.	c Voyages de saint Paul,	37
11.	L'Eglise et les Pauvres,	35
12.	La Religion inspiratrice des Arts,	15
13.	c La Prière (1re partie),	23
14.	c Id. (2e —),	23
15.	Les Catacombes,	30
16.	c Les Martyrs,	30
17.	Saint Vincent de Paul,	14
18.	Sainte Elizabeth de Hongrie,	13
19.	Sainte Geneviève,	30
20.	Lourdes,	31
21.	Guérisons de Lourdes,	34
22.	Rome chrétienne,	30
23.	Jérusalem,	43
24.	Jeanne d'Arc,	30
25.	c Jeanne d'Arc,	26
26.	Le Catéchisme en images (1re partie),	35
27.	Id. (2e —),	35
28.	* Ancn Testamt de G. Doré (1re partie),	29
29.	Id. (2e —),	29
30.	Ancn Testamt de G. Doré (3e partie),	30
31.	Id. (4e —),	32
32.	Id. (5e —),	32
33.	*Esther,	11

II. — SÉRIES DIVERSES

34.	*Mission Marchand,	43
35.	Les Mots historiques,	34
36.	Les Gaulois,	29
37.	Les femmes célèbres,	27
38.	L'Indo-Chine,	30
39.	*Terre-Neuve,	27
40.	Le Creuzot,	16
41.	Madagascar,	36
42.	*Alcoolisme,	19
43.	Monuments de Paris,	34
44.	Versailles,	30
45.	Pêcheurs de Bretagne,	27
	La Révolution :	
46.	1re série (les débuts),	30
47.	2e série (la Terreur),	38
48.	3e série (la Vendée),	21
49.	4e série (Guerres étrangères),	31
	Guerre de 1870 :	
50.	1re série (Envahissemt du territre),	30
51.	2e série (Siège de Paris),	30
52.	3e série (la Défense du territoire),	30
53.	Le Clergé et les Religieux pendant la guerre de 1870,	30
54.	Fables de La Fontaine (1re partie),	23
55.	Id. (2e —),	24

III. — CHANSONS DE BOTREL

N° de la Série.		Nombre de Vues.
1.	Les deux Gabiers,	8
2.	Le tricot de laine,	6
3.	Dors, mon gas,	3
4.	Jésus chez les Bretons,	6
5.	Le Petit Grégoire,	6
6.	Yann la Goutte,	8
7.	Lilas blanc,	6

IV. — SÉRIES AMUSANTES

Collection A (en couleur).

Observations. — *A partir de la série 10, collection A, les vues amusantes sont sur longues lames de verre inutilisables au châssis ordinaire. Les projectionnistes remplaceront facilement ce châssis.*

1.	Le Clown à la lune,	6
2.	Le sabot de Noël,	6
3.	La revanche de l'Eléphant,	12
4.	Le Tigre et le Tonneau,	12
5.	Barbe-Bleue,	12
6.	Aladin ou la Lampe merveilleuse,	12
7.	Ali-Baba,	12
8.	Le jeune Fumeur,	8
9.	Une dent revêche,	12
10.	Le petit Chaperon-Rouge,	6
11.	La Belle au bois dormant,	6
12-13.	Le tour du monde par Yannik et Fanchik, 2 séries de 6.	

Collection B (en couleur).

Le vieux Pêcheur, le Barbier, le Sultan de Bassorah, la Fée de la rivière, les trois Dons, Cendrillonnette, Yvonne est sage, Latruffe charcutier, Concurrence de Zizi, Zizi joue avec Bob, le jeune Garçon de café, le Mendiant, M. Cryptogame naturaliste, la Promenade à âne, Minet est tranquille, M. Belalus se promène, le Gorille du jardin, Sommeil calme de M. Choufleuri.

Très prochainement, les séries suivantes :

CHANSONS DE BOTREL

	Nombre de Vues.
Lettre du gabier et réponse,	8
Le mouchoir de Cholet,	6
Le vœu à saint Yves,	5

SÉRIES INSTRUCTIVES

N° de la Série.		Nombre de Vues.
56.	c Musée du Louvre,	30
57.	c Musée du Luxembourg,	26
58.	Histoire de la Marine,	34
59.	Les sièges célèbres,	30
60.	L'architecture religieuse à travers les âges,	36

Archives diocé[illegible]ne de Quimper et Léon.

L'Œuvre des Projections peut procurer des séances de cinématographie moyennant les frais de voyage des opérateurs (de Quimper), et une rémunération forfaitaire de 50 fr., à moins d'arrangements particuliers.

Une séance de projections cinématographiques est un excellent moyen pour les directeurs de patronages de subvenir aux frais des séances gratuites de projections fixes qu'ils peuvent organiser.

LISTE DES FILMS

Voyage irréalisable.
Ramoneur et Pâtissier.
Masques et grimaces.
Evolutions du dirigeable « Patrie ».
Aveugles fin de siècle.
Manœuvre d'un scaphandrier.
Joseph vendu par ses frères (scène biblique).
Pierrot mystifié.
Danse excentrique.
Looping the loop.
Danse nègre.
Ours blancs.
Panorama sur le Nil.
Une affaire d'honneur.
Conscience de prêtre.
Loïe Fuller ou la femme papillon (en coul[illegible]).

L'Œuvre sera à la disposition des associés pour échange de phonographes, d'appareils de projection et de photographie.

Quimper, typ. de Kerangal.

dont il émaillait ses instructions ont fait goûter avec le plus vif intérêt les « grandes vérités », les moyens de sanctification et les devoirs de la vie chrétienne.

Aussi bien, les retraitants ont-ils apporté toute leur bonne volonté et se sont-ils promis de mettre bien à profit les grâces dont ils ont été favorisés.

Quelques-uns avaient déjà comme ébauché un cercle d'études ; ils ont pris la ferme résolution de se donner plus généreusement au travail et de chercher de nouvelles recrues pour leurs réunions. Ils ont compris que le cercle d'études bien dirigé est, pour les jeunes gens, un moyen on ne peut plus efficace de se former eux-mêmes à la vie sérieusement chrétienne et de faire quelque bien aux autres.

Puissent-ils avoir beaucoup d'imitateurs !

L'avenir des paroisses dépend en effet, pour beaucoup, des deux moyens qui viennent d'être signalés et qu'il serait facile d'employer partout : la sanctification des jeunes gens par les retraites, et leur formation par des cercles d'études nettement chrétiens.

Y...

Quimper. — **Retraite d'hommes.** — La retraite annuelle des Messieurs, organisée par l'Union des Retraites Régionales, 368, rue Saint-Honoré, Paris, vient d'avoir lieu à Quimper et a groupé cette fois 24 retraitants. Ce chiffre est très consolant, car il indique un progrès réel sur les années 1905, 1906 et 1907 qui n'en avaient réuni que 18, 16 et 15. Ce qui donne encore l'espoir de voir cette œuvre se développer, c'est que, en Mai dernier, une retraite semblable fut donnée pour la première fois à Roscoff, dans la villa Saint-Luc, à 24 autres retraitants. Puissions-nous tous, prêtres et laïcs, aider au recrutement de ces retraites et contribuer ainsi à la formation d'hommes d'action pour les œuvres et les paroisses !

Voici comment les diverses paroisses étaient représentées : Quimper, 4 : Audierne 3 ; Châteaulin, 2 ; Douarnenez, 2 ; Fouesnant, 2 ; Auray, 2 ; Treffiagat, 2 ; Landerneau, 1 ; Pont-l'Abbé, 1 ; Pont-Aven, 1 ; Melgven, 1 ; Lothey, 1 ; Landivisiau, 1 ; Elliant, 1.

Lesneven. — **Retraite de femmes,** *du 18 au 24 Octobre.* — 62 paroisses ; 333 retraitantes : Plougastel-Daoulas, 36 ; Plouider, 22 ; Kernilis, 16 ; Saint-Pabu, 15 ; Plabennec, 13 ; Guipavas, 12 ; Plonédern, 12 ; Plounéventer, 11 ; Guissény, 10 ; Cléder, 9 ; Kersaint-Plabennec, 9 ; Plouvien, 9 ; Le Drennec, 8 ; Lanhouarneau, 8 ; Bourg-Blanc, 7 ; Lannilis, 7 ; Landéda, 7 ; Saint-Thonan, 7 ; Brest, 6 ; Le Folgoat, 6 ; La Forêt-Landerneau, 5 ; Gouesnou, 5 ; Kerlouan, 5 ; Ploudaniel, 5 ; Saint-Derrien, 5 ; Saint-Frégant, 5 ; Brélès, 4 ; Guimiliau, 4 ; Landerneau, 4 ; Loc-Maria-Plouzané, 4 ; Plouarzel, 4 ; Tréglonou, 4 ; Bodilis, 3 ; Guiclan, 3 ; Lesneven, 3 ; Lanarvily, 3 ; Ploumoguer, 3 ; Bohars, 2 ; Goulven, 2 ; Lambézel-

Archives diocé ne de Quimper et Léon

lec, 2 ; Plouzané, 2 ; Plounéour-Trez, 2 ; Saint-Divy, 2 ; Saint-Renan, 2 ; Saint-Servais, 2 ; Saint-Vougay, 2 ; Cléden-Cap-Sizun, 1 ; Dirinon, 1 ; Kernouès, 1 ; Loc-Eguiner, 1 ; Loc-Brévalaire, 1 ; Milizac, 1 ; Plouescat, 1 ; Plouguin, 1 ; Plougourvest, 1 ; Plouzévédé, 1 ; Saint-Méen, 1 ; Saint-Sauveur, 1 ; Le Relecq, 1 ; Tréflévénez, 1 ; Trégarantec, 1 ; Trémaouézan, 1.

MORLAIX *(La Salette)*. — **Retraite de Tertiaires**, *du 25 au 31 Octobre*. — 22 paroisses ; 125 retraitantes : Morlaix, 28 ; Plouénan, 22 ; Guiclan, 14 ; Plouvorn, 10 ; Saint-Thégonnec, 8 ; Roscoff, 7 ; Plabennec, 7 ; Saint-Pol-de-Léon, 5 ; Lampaul-Guimiliau, 3 ; Plounéour-Ménez, 3 ; Brest, 2 ; Plounévez-Lochrist, 2 ; Saint-Sauveur, 2 ; Lannilis, 1 ; Plougourvest, 1 ; Plouider, 1 ; Santec, 1 ; Lopérec, 1 ; Pleyber-Christ, 1.

Cette retraite de Tertiaires mérite une mention toute spéciale, parce qu'elle marque, dans le diocèse, une nouvelle orientation de l'Œuvre franciscaine et par là même un progrès bien consolant. Que de fois n'a-t-on pas entendu déplorer le recrutement défectueux des membres du Tiers-Ordre en n'y admettant que des personnes âgées, par suite, peu actives et peu influentes pour le bien !... Aussi, le Tiers-Ordre, dans une foule de paroisses, n'a fait que végéter sans résultat appréciable, sans prestige.

Or, nous avons, la semaine dernière, constaté avec joie que l'on vient résolument de rompre avec la vieille méthode. Un fort groupe de jeunes filles de 18, 20, 25 ans suivaient les exercices de la retraite ; plusieurs d'entre elles prenaient l'habit ou l'avaient déjà, les autres avaient fait profession. Ces retraitantes venaient de : Saint-Pol de Léon, de Roscoff, de Plouénan, de Plouvorn, de Guiclan, sans compter Taulé qui devait aussi fournir son contingent, si la Mission ne les avait point retenues.

L'on devinera facilement l'heureuse impression produite par ce spectacle du « rajeunissement des cadres », dans le Tiers-Ordre, et qui promet tant pour l'avenir en faveur du renouvellement de l'esprit chrétien dans l'individu, la famille et la société. Et pourquoi, après les jeunes filles, ne verrait-on pas prochainement les jeunes gens et les hommes de l'âge mûr entrer dans le Tiers-Ordre ? Nous aurions alors des œuvres paroissiales solidement assises, reposant sur une élite foncièrement chrétienne, formée par la Règle franciscaine. Les directeurs des fraternités ci-dessus signalées méritent les plus chaudes félicitations, car leur œuvre est belle et bonne entre toutes. Puissent-ils avoir de nombreux imitateurs !

Loué soit Notre-Seigneur Jésus-Christ, toujours ! X...

Le Tiers-Ordre Franciscain en Bretagne *(Diocèses de Quimper et de Vannes)*. — Le dimanche 25 Octobre, les Tertiaires de Brest se rendaient en pèlerinage à Sainte-Anne du Portzic. « C'était, dit l'*Echo paroissial* de Brest, la quatrième manifestation religieuse organisée au cours de l'année, dans le diocèse de Quimper, par les membres de l'Ordre de la Pénitence ou de la Croix, la sixième si nous comptons les beaux pèlerinages de Sainte-Anne d'Auray et de Notre-Dame du Roncier, au diocèse de Vannes.

» Ce sont là ce qu'on a appelé les manœuvres de l'armée pacifique et humble du Tiers-Ordre, qui commmencent en Juillet dans la basilique de Sainte-Anne d'Auray, se poursuivent à Notre-Dame de la Salette (à Morlaix), à Notre-Dame des Portes, à Notre-Dame du Folgoat, pour se clôturer, en actions de grâces, à Sainte-Anne du Portzic. Près de 5.000 Tertiaires ont pris part à ces manifestations touchantes de piété et de pénitence, arborant fièrement sur la poitrine leur insigne glorieux qui contient tout leur programme, le Crucifix, et jetant aux échos des plaines et des vallons leur salut et leur cri de ralliement : Loué soit Jésus-Christ ! Toujours.

» Cet Ordre de la Pénitence vit donc en plein vingtième siècle, il compte même près de 10.000 membres dans le seul diocèse de Quimper, plusieurs centaines de mille en France, plus de deux millions dans le monde entier, d'après la statistique dressée à Rome l'année dernière. Il vit et il agit sans bruit — quels sont les journaux qui en parlent ? — semant partout les œuvres de piété et de charité. Il suscite des recrues dans tous les rangs de la société, réveille des âmes d'apôtre, console des milliers de déshérités de ce monde qui se glorifient de revêtir les livrées de la pénitence et de la pauvreté et trouvent dans les racines même de l'Evangile la sève qui en fait de vrais chrétiens. La preuve est manifeste : le Tiers-Ordre a toute une légion de Saints ; cette constatation défie toutes les critiques.

» A Brest, les deux Fraternités de Saint-Louis et de Saint-Martin comprennent environ 300 tertiaires, appartenant à toutes les conditions et à tous les âges, soutenant des œuvres très prospères. Néanmoins, la milice séraphique n'est pas encore assez connue dans cette grande cité et n'a pas assez pénétré dans la société. Avec un peu de propagande, elle ne tardera pas à se répandre et à exercer une influence plus profonde, nous osons l'espérer. Le petit pèlerinage de Sainte-Anne du Portzic contribuera à sa diffusion.

» L'Eglise, depuis le XIII^e^ siècle, a toujours regardé et recommandé le Tiers-Ordre fondé par saint François, comme la ligue catholique par excellence, qui doit sanctifier et unir les bons en face des mauvais chrétiens et des impies. Pie IX, Léon XIII, Pie X, tous les trois Tertiaires franciscains, ont encouragé les fidèles à donner leurs noms à cette société. Les recommandations solennelles du Saint-Siège porteront tôt ou tard des fruits abondants.

» Quiconque, a dit Léon XIII, se fait Tertiaire, devient par là même un vrai chrétien ; c'est une âme sauvée. »

Succès aux examens. — Nous sommes heureux d'apprendre que nos établissements ecclésiastiques ont complété, aux derniers examens du baccalauréat, les succès obtenus à la session de Juillet.

Archives diocé ne de Quimper et Léon

Voici les résultats dont nous avons eu connaissance :

Institution Saint-Vincent de Paul, à Quimper : Philosophie, 7 présentés, 7 reçus dont 2 avec mention. — Première (latin-grec), sur 7 présentés, 6 admissibles, 5 définitivement reçus ; (latin-sciences), 1 reçu.

Ecole Notre-Dame de Bon-Secours, à Brest : 7 élèves sont définitivement reçus aux diverses sections, pour la 1re et la 2e partie.

Collège de Lesneven : en Première (latin-grec), 3 présentés, 3 reçus ; (latin-langues), 1 reçu. — En Philosophie, 5 présentés, 3 reçus.

Collège de Saint-Pol de Léon : Philosophie, 4 reçus, dont 1 avec la mention Assez Bien. — Première (latin-grec), 3 reçus et 1 admissible ; (latin-sciences), 2 reçus.

Nos abonnés *du diocèse* trouveront, encartée dans le présent numéro de la *Semaine,* une feuille séparée contenant les statuts définitifs de l'œuvre diocésaine de projections, avec la liste des séries de vues mises à la disposition de ses adhérents.

CHRONIQUE GÉNÉRALE

ROME. — Les journaux maçonniques alternent dans leurs absurdes mensonges. Tantôt ils annoncent que Pie X est gravement malade, et jamais il ne s'est mieux porté. Tantôt ils affirment que le Pape va changer de politique, ménager les modernistes, renvoyer le cardinal Merry del Val, etc. Puisant sa force et sa lumière en Dieu, Pie X dédaigne les petites intrigues, les basses calomnies, les outrages grossiers, et il soutient avec une intrépide sérénité la guerre faite à l'Eglise par la franc-maçonnerie triomphante. Il sait qu'il peut compter sur le dévouement sans bornes de son Secrétaire d'Etat, sur la reconnaissance, l'amour et la soumission de tous les catholiques, enfin sur l'aide de Dieu qui, à un jour donné, dira aux passions des sectaires comme aux flots de la mer : vous n'irez pas plus loin.

***

En attendant, les pèlerinages se succèdent aux pieds du Vicaire de Jésus-Christ. Nous ne pouvons, on le comprend, mentionner que les principaux...

Le dimanche 25 Octobre, 700 pèlerins allemands ont été reçus, dans la Salle Royale.

Dans son adresse au Pape, le cardinal Fischer a insisté sur la vivacité de la foi des catholiques allemands qui écartent avec force les théories qui représentent le catholicisme comme incompatible avec le caractère allemand, et a rappelé les liens historiques qui rattachent à l'Eglise romaine la nation allemande.

Sa Sainteté a répondu, en rendant hommage à la foi agissante

des catholiques allemands, et a souhaité que l'exemple de leur religion et de leurs vertus attire à la foi catholique leurs frères séparés.

Après la bénédiction du pontife l'assistance a entonné un cantique allemand.

Le Pape s'est levé et a adressé aux pèlerins ce salut : *Gelobt sei Jesus-Christus,* Loué soit Jésus-Christ. Les assistants ont répondu d'une seule voix : *In ewigkeit,* A jamais.

Le lendemain, c'était la magnifique audience de sept cents pèlerins anglais, douze évêques et de nombreux prélats. Mgr Bourne, archevêque de Westminster, lut une adresse latine rappelant brièvement l'histoire de l'église d'Angleterre, convertie par les apôtres partis de la Chaire de Saint-Pierre. Puis, après des siècles de sainteté, vint la persécution, mais le tronc n'était pas desséché et l'église d'Angleterre revit victorieusement...

L'archevêque a remis ensuite le denier de Saint-Pierre et une liste d'ornements offerts pour les églises pauvres.

Le Pape répond en langue italienne.

Il lui tardait, dit-il, de voir les catholiques anglais pour les féliciter de la manifestation de foi donnée par le congrès de Londres et confirmée par ce pèlerinage.

Loin de corps, le Pape était en esprit présent au congrès. Avec une vive joie, il espère que ces manifestations ressusciteront l'esprit qui mérita à l'Angleterre d'être appelée l'île des Saints, et à ses rois de recevoir le titre de défenseurs de la foi. Henri VIII lui-même écrivit pour défendre l'Eucharistie.

Pie X rappela les paroles de Léon XIII, prononçant que pendant trois siècles et demi l'Angleterre fut sans sacrifice eucharistique parce que sans sacerdoce, et souhaite son retour à l'union dans la soumission au siège apostolique.

Après la bénédiction, les pèlerins chantèrent l'hymne anglais au Pape et poussèrent de vigoureux hourras.

***

De nombreux évêques français sont arrivés ou attendus à Rome. On cite entre autres, avec Mgr Duparc, évêque de Quimper, NN. SS. Delamaire, coadjuteur de Cambrai ; Amette, archevêque de Paris ; Dubois, évêque de Verdun ; Douais, de Beauvais ; Mélisson, de Blois ; Arlet, d'Angoulême ; Rouard, de Nantes ; Béguignot, de Nîmes ; Biolley, de Tarentaise ; Meunier, d'Evreux.

RENNES. — La *Semaine religieuse* a publié la note suivante :

« Certains écrits doctrinaux de M. l'abbé J. Turmel (1) (sur l'Angélologie, l'Eschatologie, le Péché originel, la Papauté) ont suscité dans la critique catholique un débat qui a du retentissement, et d'où il résulte que ces livres, peu connus jusqu'ici du grand public,

(1) M. l'abbé Turmel, ancien professeur de théologie au grand-séminaire de Rennes, est aujourd'hui aumônier des Petites Sœurs des Pauvres.

Archives diocé. ne de Quimper et Léon

sont de nature à produire une impression à tout le moins troublante et une anxiété dans certaines âmes chrétiennes. L'archevêché a ignoré la plupart de ces publications. Le *Nihil obstat* délivré à l'une d'entre elles indique seulement l'absence de thèse ou de proposition condamnable et n'est nullement une approbation du livre ni un crédit quelconque donné à sa méthode et à son esprit, sur lesquels au contraire des réserves formelles ont été faites et des corrections imposées. Néanmoins, Mgr l'Archevêque de Rennes a cru remplir un devoir de sa charge épiscopale vis-à-vis du dépôt de la doctrine et des âmes qui lui est confié en appelant l'attention et le jugement du Saint-Siège sur les écrits signalés plus haut. Ne voulant pas rendre lui-même un arrêt dans une question si délicate et si difficile, il a sollicité la décision du Saint-Siège que tous attendront avec une respectueuse et filiale docilité. »

Saint-Brieuc. — **L'office du Bienheureux Charles de Blois.** — Le diocèse de Saint-Brieuc a célébré le 3 Octobre, pour la première fois, la fête du Bienheureux Charles de Blois. La *Semaine religieuse*, en signalant l'introduction dans le Propre diocésain de ce nouvel office, ajoute ces réflexions :

« L'humble duc, doux et courageux, qui fit la guerre par nécessité et que l'adversité ne put abattre, qui chercha dans les mortifications et la communion fréquente la force nécessaire pour remplir sa tâche, et qui, chef d'Etat, regarda toujours comme maître de son duché, celui qui est le Roi des rois et le Seigneur des seigneurs, peut être invoqué à tous les titres par les descendants de ceux qu'il édifia. Nous trouvons dans sa vie des leçons qui peuvent servir à tous, soit à titre individuel, soit à titre de personnages publics, chargés de défendre les intérêts généraux. Il aima notre Bretagne et lui sacrifia sa vie. Aussi la Bretagne est-elle heureuse de le voir adjoint à la pléiade des Saints qui la donnèrent ou la conservèrent à Dieu. Puisse-t-il avec eux faire que notre pays garde la foi reçue et se souvienne toujours, pour le répéter souvent, du cri d'amour et de foi qui termina la vie de son nouveau patron : *Dominus Deus !* Seigneur, mon Dieu ! »

BIBLIOGRAPHIE

Le Paroissien des morts, Recueil de prières et d'indulgences pour les âmes du Purgatoire, par M. l'abbé Boyer, docteur en théologie, directeur de l'archiconfrérie de N.-D des voyageurs, curé de Capdenac (Aveyron). Prix, reliure ordinaire **1** fr. **20** ; riche reliure : **1** fr. **60**. — S'adresser à l'auteur.

Revue Financière

Les dispositions du marché sont fermes et les cours continuent de s'améliorer. La rente fait 96.10, l'Extérieure 95.10, et les fonds russes gagnent du terrain.

Le Comptoir d'Escompte, la Société générale, le Crédit Lyonnais et le Crédit Algérien procèdent au placement d'obligations 3 0/0 de 500 fr. du Gouvernement Tunisien. Ces titres, émis au prix de 432.50, sont, comme

leurs coupons, exempts d'impôts présents et futurs, tant en Tunisie qu'en France.

A la Banque de Paris et à la Socicié Générale le placement des obligations du Port de Rio-Grande do Sul se poursuit avec succès.

Des demandes se portent toujours sur les obligations 5 0/0 Victoria-Minas, qui jouissent d'une première hypothèque sur tout l'actif et les biens de la Compagnie. La nouvelle série se négocie à 430.50.

Ferme tenue du Bec Auer à 754.

Sur l'obligation 5 0/0 du Port de Bahia, la fermeté ne se dément pas à 438 fr.

L'action Minas Pedrazzini est demandée à 88.50. Les 300 concessions que possède la Société sont d'une richesse minière exceptionnelle et l'avancement des travaux met à jour des filons d'une teneur de plus en plus élevée.

En valeurs coloniales, on recherche l'action et la part de l'Ouest-Africain Français à 450 et 253.

Dans le même groupe, l'action Cie Minière de la Haute-Guinée est l'objet d'achats suivis sur le cours de 140 fr.

Ancienne Maison PIRIOU

SAUVAGE

3, rue Kéréon SUCCESSEUR QUIMPER

Forte remise sur tous les Catalogues.

HORLOGERIE — BIJOUTERIE — OPTIQUE — ORFÈVRERIE
BRONZES & ORFÈVRERIE D'ÉGLISE

Assortiment considérable de **Candélabres, Garnitures d'autels, Thabors, Calices, Ciboires, Custodes, Boucles de souliers, etc., à des prix excessivement réduits.**

Nouveau candélabre à transformations multiples, breveté S. G. D. G. Réparations, remise à neuf, dorure et argenture.

Le Chronomètre « **A la Montre de Genève** » que l'on trouve seulement chez M. SAUVAGE, qui en a la *propriété exclusive*, doit son *succès* toujours croissant à sa qualité exceptionnelle, à son bon marché et à son réglage parfait ; c'est sans contredit la *Montre de précision* par excellence. Ce mouvement, entièrement monté sur rubis, est à ancre ligne droite, levées visibles, double plateau, spiral Bréguet, balancier compensé, et se fait en boîtes or, argent, acier et nikel.

ARTICLES POUR FUMEURS
Écume et Ambre 1er choix.

ORFÈVRERIE DE TABLE
Qualité supérieure, prix exceptionnel.

L'INDÉPENDANCE FINANCIÈRE

ORGANE ABSOLUMENT INDÉPENDANT
PARAISSANT LE MARDI & PUBLIANT :

1° **Une Causerie financière ;**
2° **Une ou deux Etudes sur valeur cotée ;**
3° **Revue complète des Marchés officiels et du Marché en Banque ;**
4° **Des Avis et Informations divers ;**
5° **Des Conseils judicieux ;**
6° **Une petite correspondance gratuite.**

RÉDACTION et ADMINISTRATION : 4, Rue Blanche, PARIS.

ABONNEMENTS : *Un an :* **10** francs. — *Six mois :* **6** francs.

Tout abonné a droit à des renseignements gratuits sur toutes les valeurs cotées ou non cotées.

L'INDÉPENDANCE FINANCIÈRE n'accepte aucune publicité payante.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

AUX GRANDS MAGASINS
(Maison de Confiance)
ELY-LABASTIRE
BREST
MAGASINS : Rampe 50, 53, 55 et rue de Siam, 38
BUREAUX : Rampe, 53.

FABRIQUE DE MEUBLES ET SIÈGES EN TOUS GENRES
Grand choix d'AMEUBLEMENTS de tous styles.
ATELIER SPÉCIAL DE MEUBLES D'ART BRETON

EXÉCUTION DE TOUTES COMMANDES ET DESSINS

ORNEMENTS D'ÉGLISE. — CHASUBLERIE. — LINGERIE.
Draps et Tentures mortuaires. — Costumes de Suisse.

BRONZE DIVERS :
Croix, Chandeliers, Croix de Procession, etc..
ORFÈVRERIE : Calices, Ciboires, Ostensoirs, Custodes, etc...
DAIS, BANNIÈRES, ORIFLAMMES,
Tapis d'Autel, Nappes, Toiles, etc...

RÉPARATION DE VASES SACRÉS. — DORURE. — ARGENTURE.

Conditions spéciales pour le Clergé et les Communautés.

ENVOI D'ALBUMS DIVERS SUR DEMANDE

Spécialité de Vitraux, Grisailles & Sujets

A. Saluden

Peintre-Décorateur

16, rue Traverse — BREST — rue Traverse, 16.

GRAVURES RELIGIEUSES
ENCADREMENTS
DÉCORATION D'ÉGLISES
ET CHAPELLES

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché.

23e ANNÉE. Vendredi 13 Novembre 1908. N° 46

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE DE QUIMPER ET DE LÉON

SOMMAIRE

I. PARTIE OFFICIELLE. — *Communications de l'Evêché :* A propos d'un décret ; Nomination ; Budgets.
II. PARTIE NON OFFICIELLE. — Fête de la Dédicace.
III. — *Chronique du diocèse :* Intentions recommandées aux prières ; Le Jubilé pontifical ; Mgr l'Evêque de Quimper devant la Cour d'appel de Poitiers ; Nouveau docteur ; Nécrologie ; Plogonnec ; Plouguerneau ; Brest ; Epilogue du pèlerinage de Lourdes.
IV. — *Chronique générale :* Rome ; Les droits du père de famille ; Une « Séparation » loyale de l'Eglise et de l'Etat ; Le secret du dévouement catholique.
V. — *Bibliographie.*
VI. — *Annonces et avis divers.*

Offices de la semaine.

Dimanche, 15 Novembre. — 23e Dimanche après la Pentecôte. ANNIVERSAIRE DE LA DEDICACE DES EGLISES DE FRANCE. Double de 1re classe avec Octave. Blanc. A la messe, mémoire du Dimanche.
Vêpres de la Dédicace, avec mémoires du suivant et du Dimanche.
Lundi, 16. — S. Melaine, Evêque *(au Propre diocésain)*. Semi-double. Blanc.
Mardi, 17. — S. Grégoire le Thaumaturge, Evêque. Semi-double. Blanc.
Mercredi, 18. — Dédicace de la Basilique des Sts Apôtres Pierre et Paul. Double-majeur. Blanc.
Jeudi, 19. — Ste Elisabeth de Hongrie, Veuve. Double. Blanc.
Vendredi, 20. — S. Félix de Valois, Confesseur. Double. Blanc.
Samedi, 21. — Présentation de la T. Sainte Vierge au Temple. Double-majeur. Blanc.
Dimanche, 22. — 24e et dernier Dimanche après la Pentecôte. Octave de la Dédicace des Eglises.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Poullaouen.	du 15 au 20 Novembre.
Cloître-Pleyben.	du 21 au 23 —

Archives diocé. ne de Quimper et Léon

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

I. Les journaux ont reproduit un décret paru récemment à l'*Officiel*, faisant attribution à l'Etat des « documents, livres et manuscrits » contenus dans les bibliothèques appartenant à « la mense épiscopale » et au « Séminaire » de Quimper.

Il est de Notre devoir de protester hautement contre cet acte de spoliation sacrilège, d'autant plus odieuse qu'elle a pour objet des livres et des documents qui intéressent spécialement les études ecclésiastiques ainsi que l'histoire et la statistique religieuse du Diocèse... Comment trouver raisonnable qu'on aille jusqu'à priver le Diocèse de son dépôt nécessaire des registres de baptêmes, mariages et enterrements ?

Du reste, en ce qui concerne la bibliothèque et les registres de catholicité de l'Evêché, le décret ministériel tombe à faux; car, par un jugement du 22 Février 1908, le tribunal de Quimper a déclaré que les réclamations de Mgr Dubillard étaient fondées et que tous les objets énumérés dans le dit jugement, notamment la bibliothèque et les registres de catholicité, ne faisaient pas partie de la mense.

N'est-il pas étrange que le décret ministériel ne tienne point compte d'un jugement si bien motivé ?

II. Nomination. — Mgr l'Evêque, à son passage à Chambéry, a prié Mgr Dubillard d'accepter le titre de chanoine d'honneur de la cathédrale de Quimper.

III. Budgets. — A la date du 11 Novembre, il Nous manque encore un petit nombre de budgets. Nous prions MM. les Curés et Recteurs qui n'ont point envoyé le leur de l'expédier à l'Evêché, *sans retard*.

PARTIE NON OFFICIELLE

Fête de la Dédicace.

La paroisse, avec son église, est comme une patrie plus étroite et plus chère, c'est un lieu béni que Dieu a consacré par le souvenir des joies, des douleurs et des émotions saintes.

De nos jours, beaucoup d'existences s'écoulent loin des lieux qui les ont vues naître : elles sont emportées par le courant des événements, et nous sommes plus nomades que nos pères. Néanmoins, bien des hommes encore naissent, vivent et meurent dans la paroisse où vécurent leurs aïeux, et où ils espèrent que leurs enfants vivront avec et après eux. Plus que tous les autres, ces hommes privilégiés peuvent aimer la paroisse, comme la famille de leur âme, et l'église paroissiale comme la maison paternelle. En entrant dans cette église, ils marchent sur la trace des pas de leurs pères ; en s'agenouillant sur les dalles, ils reprennent peut-être la place où leur mère ouvrait son âme à Dieu dans le sacrifice de la prière ; la vie et la mort unissent leurs souvenirs pour les élever vers Dieu dans la communion des saints.

La paroisse est, en effet, l'image sensible de cette grande communion des saints que les apôtres nous ont enseignée, comme l'ayant apprise du divin Maître, disant avant de les quiter : « Père saint, faites qu'ils soient un, comme nous sommes un ». La messe de paroisse, spécialement offerte à Dieu pour toute la paroisse, par le pasteur, est la suprême expression de cette union ; au prône qui accompagne le sacrifice, il nous est recommandé de prier pour les membres vivants et morts de la paroisse, pour les fondateurs de l'église paroissiale, pour ceux qui ont été ses bienfaiteurs, pour nos pères, nos mères, pour tous ceux dont le corps repose dans le cimetière et dans l'église. Comme ces paroles simples et touchantes témoignent bien de l'unité de la paroisse dans la communion des saints !

A la campagne, l'église paroissiale, qui élève son clocher au-dessus des maisons et des champs, représente par une image saisissante l'union des âmes montant à Dieu, et qui, sans cette élévation par la prière, oublieraient, dans les travaux du sol et les labeurs de la vie journalière, que l'homme ne vit pas seulement de pain.

A la ville, les âmes peuvent se grouper en plusieurs paroisses, et de nombreuses églises, chapelles, oratoires y sont la demeure de Dieu ; il n'est pas de chrétien qui n'ait senti combien il est doux de trouver, au milieu d'une ville étrangère ou connue, cet Ami dont la porte est toujours ouverte, et dont le cœur n'a ni oubli, ni indifférence, et aux pieds duquel on reprend force et courage. Mais dans la ville que l'on habite, l'église paroissiale a pour chacun des titres à l'amour et à la fidélité. C'est la maison de famille et nul autre sanctuaire n'a pour les chrétiens fidèles l'attrait, les leçons et les souvenirs de la paroisse. Là, les fonts baptismaux, la chaire, l'autel, le tribunal de la pénitence, les images saintes, les cloches ont une voix connue et plus sacrée pour conduire à Dieu.

A nous d'entendre cette voix et de venir en recueillir les enseignements. La paroisse, par ses liens puissants et mystérieux, nous rattache à la sainte Eglise catholique, et de cette terre d'exil nous élève jusqu'à la céleste patrie, jusqu'à Dieu.

Archives diocé ne de Quimper et Léon

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Intentions recommandées aux prières.

I. — **Les âmes du Purgatoire.**
II. — **Le Jubilé pontifical.**
III. — **Le voyage de Mgr l'Evêque à Rome.**
IV. — **Missions.** — TAULÉ, du *2 au 21 Novembre.* Président, la 3me semaine. M. le chanoine Treussier, curé-archiprêtre de Saint Pol de Léon ;
— ILE D'OUESSANT, du *4 au 18 Novembre.* Président, M. L'Hévéder, missionnaire.

Le Jubilé pontifical. — Lundi prochain 16 Novembre, Notre Saint Père le Pape X célébrera, dans la basilique de Saint-Pierre, la messe solennelle à l'occasion du cinquantième anniversaire de son sacerdoce et du vingt-quatrième de sa consécration épiscopale.

Au moment où le Souverain Pontife montera à l'autel papal, au-dessus du sépulcre des saints Apôtres Pierre et Paul, en ce lieu qui est, après le sépulcre du Christ, le lieu le plus vénérable de l'univers, au moment où il célébrera la messe de son Jubilé sacerdotal, notre Evêque sera là avec plusieurs de ses diocésains, prêtres et fidèles, au milieu de la multitude accourue de tous les points de la chrétienté. Le diocèse tout entier y sera de cœur, s'associant à travers les espaces aux pèlerins de Rome... Nos pensées et nos supplications iront, unanimes et confiantes, pour demander au Dieu de toute bonté qu'Il daigne multiplier les années de l'auguste Jubilaire et lui ménager la joie de voir le triomphe de l'Eglise, par la réalisation de la devise de son pontificat déjà si fécond : *Instaurare omnia in Christo.*

Répondant à l'invitation que leur a adressée Mgr l'Evêque, dans sa Lettre pastorale du 19 Septembre, les fidèles tiendront à sanctifier le jour du 16 Novembre par l'assistance au saint sacrifice de la messe et par la communion ; ils auront à cœur de venir en foule s'unir au *Te Deum* d'actions de grâces qui sera chanté, dimanche, dans toutes les églises et chapelles, pour les cinquante ans de prêtrise du Souverain Pontife.

Mgr l'Evêque de Quimper devant la Cour d'appel de Poitiers. — C'est pour la quatrième fois que notre Evêque comparaissait devant les juges, sous la même inculpation « d'entraves à la liberté des enchères ». A la suite des arrêts d'acquittement rendus d'abord par le Tribunal de Lorient puis par la Cour d'appel de Rennes, et « cassés » pour « insuffisance de motifs », la cause a été portée, on le sait, devant la Cour de Poitiers où elle fut appelée, une première fois, le 20 Juin dernier et remise pour « un supplément d'instruction » dont fut chargé M. le conseiller Dixmier. L'enquête supplémentaire ordonnée a eu lieu le 8 Août,

et l'affaire est venue à nouveau devant la Cour, jeudi dernier 5 Novembre.

Mgr Pelgé, souffrant, n'a pas pu, à son grand regret, accompagner son collègue à l'audience, comme au mois de Juin dernier ; il s'était fait représenter par ses vicaires généraux et le secrétaire général de son évêché. Dans l'assistance très nombreuse et sympathique on remarquait plusieurs prêtres, entre autres M. le chanoine Diffon, recteur de Merville, et M. l'abbé Kerdudo, vicaire à Lorient.

Mgr Duparc avait pour avocat Me Le Gouëllec, du barreau de Lorient, son dévoué et éloquent défenseur habituel.

Après l'audition des témoins, Monseigneur a fait la déclaration suivante que les diocésains de Quimper liront avec une légitime fierté :

Monsieur le Président,

Il n'y a dans mon acte aucune préoccupation humaine ; j'ai envisagé mon devoir en lui-même et je l'ai accompli. J'ai vu mes paroissiens en danger de commettre une faute grave. Je les en ai avertis. Il m'était impossible, en conscience, d'agir autrement. Des faits semblables se passent et se passeront dans la France entière aussi longtemps qu'il y aura des évêques et des prêtres ayant charge d'âmes, et que la loi exposera les fidèles à des péchés que nous devons condamner. Nous ne manquons pas de respect aux tribunaux qui nous jugent : mais les faits de ce genre-ci ne sont pas de leur compétence. Nous ne pouvons garder le silence, comme vous nous le demandez. Ce serait aller contre notre foi. Nous préférons encourir les rigueurs de la loi humaine.

Le président. — Alors, vous ne tenez pas compte de la loi ?

L'évêque. — Il y a une hiérarchie dans les lois. Je me conforme à la loi divine. Si la loi humaine lui est contraire, je le regrette. Je ne me révolte pas. Je me soumets aux conséquences de la loi. Vous m'appelez devant vos tribunaux. J'y viens, de très loin, et plusieurs fois. Vous m'imposerez peut-être l'amende ou la prison ! Je ne songe pas à m'y soustraire. Mais je ne puis pas coopérer pratiquement, par mon silence, à une loi que ma conscience réprouve.

Le président. — Cependant, M. le docteur Roux, ancien adjoint de Lorient, nous disait tout à l'heure que, dans une paroisse toute voisine de Lorient, on avait autorisé les fidèles à acheter du mobilier ecclésiastique placé sous séquestre.

L'évêque. — C'est bien possible. J'ignore le fait auquel vous faites allusion.

Le président. — Il y a donc des cas où l'excommunication n'atteint pas les acheteurs de ces biens ?

L'évêque. — Tout le monde sait cela, Monsieur le Président.

L'Eglise est juge des circonstances où elle peut céder ses droits. Elle l'a fait, en 1801, pour les biens ecclésiastiques dits *nationaux*. Elle peut le faire encore. Elle charge les évêques de voir dans quelle mesure, en chaque cas particulier,

Archives diocé ne de Quimper et Léon

il est à propos de faire une concession et quelles conditions il convient d'y poser. Ces pouvoirs sont connus du public. Les documents qui s'y rapportent ont été publiés dans les journaux profanes comme dans les revues canoniques. Mais, en dehors d'une autorisation de l'évêque agissant au nom du Pape, tout achat ou location d'un bien d'Eglise entraîne l'excommunication.

Après le réquisitoire de M. l'Avocat général et l'éloquente plaidoirie de Me Le Gouellec, la Cour a renvoyé son arrêt au vendredi 13 Novembre.

Monseigneur est parti de Paris, samedi matin. Après avoir passé la journée de dimanche à Chambéry, il a continué son voyage, en bonne santé. Sa Grandeur arrive aujourd'hui, à Rome.

Nouveau docteur. — Nous sommes heureux d'annoncer que M. l'abbé Querné (Guillaume), jeune prêtre de Saint-Mathieu de Morlaix, vient de subir avec succès, à Rome, les épreuves du doctorat en théologie.

Nécrologie. — Dans notre précédent numéro, nous n'avons pu qu'annoncer la mort, apprise au dernier moment, de M. Henry, recteur de Plozévet. Depuis longtemps déjà, il souffrait du mal qui devait l'emporter ; mais il ne s'alita tout de bon que le vendredi 30 Octobre. Le lendemain au soir, sentant la gravité de son état, il demanda les derniers sacrements qu'il reçut avec une grande piété... Le mardi 3 Novembre, il s'est éteint doucement, les yeux fixés sur son crucifix.

Né à Sibiril le 4 Août 1838, M. Henry (Olivier-Dominique) fut ordonné prêtre le 19 Décembre 1863, et nommé vicaire d'abord (21 Décembre 1863) à Landrévarzec, puis à Penmarc'h (8 Juillet 1865). Devenu recteur de Saint-Sauveur (Sizun) le 15 Avril 1878, il fut transféré, le 10 Juin 1890, à Plozévet où il a passé dix-huit ans, aimé de tous pour sa bonté, qui était proverbiale... Ses funérailles ont eu lieu, jeudi 5 Novembre, devant une assistance d'au moins cinquante prêtres, au milieu d'un grand concours de paroissiens venus en masse donner à leur pasteur ce dernier témoignage de reconnaissance et de regrets.

R. I. P.

Plogonnec. — **Odieuse spoliation.** — Sous ce titre, nous lisons dans le *Progrès du Finistère* du 7 Novembre :

« Les spoliations suivent leur cours. Rarement elles ont revêtu le caractère odieux qu'elles ont eu à Plogonnec. Les biens de la fabrique, champs et prairies, d'une valeur locative de 250 francs environ, viennent d'être loués par la préfecture à un sieur Gouritin, clerc d'avoué à Quimper.

» Or, une partie de ces biens est grevée de fondations de messes et de services religieux. C'est donc purement et simplement un vol au détriment des morts. L'autre partie a été donnée à la fabrique de Plogonnec, en 1827, par M. Rivoal, dans un but que précisent admirablement ces considérants :

« Considérant la superficie de la paroisse de Plogonnec ;

» Considérant qu'il y a plusieurs villages à 8 kilomètres du » bourg et même au delà ;

» Considérant que les malades de ces différents villages seraient » exposés à mourir sans les derniers sacrements, si le recteur n'a- » vait pas cheval et voiture ;

» Pour tous ces motifs, avant de mourir, nous croyons faire » œuvre agréable à Dieu et utile au salut des âmes, en donnant ces » terres à l'église de Plogonnec à la condition que l'usufruit soit » *à perpétuité* au recteur catholique de Plogonnec. »

» Cette volonté si nettement exprimée devait, semble-t-il, mettre ces biens à l'abri de toute usurpation, tant qu'aucun changement ne serait survenu dans la disposition de la paroisse de Plogonnec. Or, non seulement les limites de la paroisse n'ont pas varié, mais les villages éloignés n'ont fait que se multiplier depuis.

» Les habitants de Plogonnec ont, en cette occasion, parfaitement compris leur devoir. Pas un d'entre eux n'aurait voulu prêter la main à une spoliation aussi odieuse... »

Plouguerneau. — **Rentrée triomphale des prisonniers.** — Samedi 7 Novembre, à 7 h. 1/2 du matin, MM. Floc'h et Tanguy, vicaires à Plouguerneau, sortaient de la maison d'arrêt du Bouguen après quarante jours de détention. Leur curé, M. Talabardon, avec un petit nombre de parents et amis les attendaient à la porte. Tous deux ont bonne mine, et se disent bien portants. Félicitations ! cordiales poignées de mains ! larmes de joie !... puis, l'humble cortège se dirige vers l'église Saint-Louis. Il tardait aux glorieuses victimes de s'unir au divin prisonnier du tabernacle, leur maître et leur modèle.

Malgré leur hâte de rentrer chez eux, ils voulurent ensuite monter jusqu'au Séminaire, sachant que là surtout on avait prié pour eux et célébré leur vaillance.

Enfin, à 1 h. 25, ils prenaient le train qui devait les conduire jusqu'à Lannilis. On peut dire que tout Plouguerneau les y attendait, maire et adjoints en tête. De nombreux prêtres des environs étaient accourus pour saluer leurs heureux confrères. Les treize braves qui, eux aussi, avaient souffert pour la cause, étaient venus participer au triomphe du retour. Sur le quai de la gare, des fleurs furent offertes à tous les prisonniers ; aucun cri ne se fit entendre.

Dès la sortie des voyageurs, le défilé commença. Une vingtaine de cyclistes ouvraient la marche, puis venaient soixante-dix voitures chargées d'hommes et plusieurs cavaliers. On traversa tout Lannilis, au pas. Une foule de curieux nous regardaient, cependant

Archives diocésaines de Quimper et Léon

que les cloches gaîment carillonnaient. La brigade de gendarmerie tout entière était sur pied, et en tenue de service. A quoi bon, vraiment ? Les paisibles habitants de Plouguerneau ne sont pas méchants !... et ceux de Lannilis étaient bien calmes.

A partir du pont de Paluden, de nombreux piétons viennent grossir le cortège. Le bourg déjà regorge de monde. La grille de l'ancien cimetière, si vaillamment défendue lors de l'inventaire, a été transformée en un magnifique arc-de-triomphe ; la porte de l'église officiellement cambriolée est enguirlandée de verdure.

Au milieu de la place, les quinze prisonniers portant des brassées de fleurs se mettent sur deux rangs. Puis, en avant ! au son de la fanfare et au milieu des acclamations enthousiastes de la foule. L'église est comble. Après un mot de remerciement de M. le Curé, l'un des prisonniers, M. Floc'h, monte en chaire : « Merci d'abord, dit-il, à M. le Curé, qui a obtenu pour nous du sous-préfet la faveur très appréciée de dire la messe en prison ; merci à tous ceux qui ont prié pour nous... Nous avons souffert ; qu'importe ? puisque c'est pour Dieu. *Plutôt la mort que la souillure,* c'est la devise de la Bretagne ; nous y serons fidèles, jusqu'à la mort s'il le faut... » Après le chant du *Te Deum,* nous reçûmes la bénédiction solennelle du Saint Sacrement, et l'on se sépara joyeux...

Le lendemain, l'église avait sa parure des grandes fêtes. M. le Curé chanta la messe, assisté de MM. Floc'h et Tanguy. Les autres prisonniers étaient tous au chœur. Après l'Evangile, M. le Curé, très ému, retraça brièvement les scènes héroïques de la journée du 22 Novembre 1906, journée mémorable dont plus de trente journaux ont parlé, les uns avec enthousiasme, d'autres avec rage. Eclatante victoire en réalité, car à Plouguerneau il n'y a eu qu'un semblant d'inventaire. Eloquent démenti à ceux qui célèbrent l'anémie de la foi dans notre pays... A tous ceux qui ont eu l'honneur de passer par la prison, les prêtres de la région ont offert un souvenir : à chacun des prêtres, un calice ; à chacun des treize autres un beau Christ.

« Honneur aux victimes de l'inventaire ! » lisait-on en lettres d'or au sommet de l'arc-de-triomphe. Oui, honneur aux victimes et honte aux bourreaux ! Les prisonniers de Plouguerneau avaient droit à l'amnistie autant qu'Hervé et ses disciples ; ils avaient droit au sursis, puisque tous subissaient leur première condamnation ; ils avaient droit, en tout cas, au régime des condamnés politiques comme les meneurs de la C. G. T. Bien plus, les accusations portées contre eux étaient souvent contradictoires. Donc, ils ont été condamnés et traités au mépris de la justice, au mépris des lois...

Encore une fois, honneur aux victimes !

P. C.

Brest. — **Une Mission.** — Brest n'a pas oublié la grande Mission qui y fut donnée en 1891 et 1892. C'est un bienfait sans pareil pour une paroisse que ce temps de grâces abondantes et extraordinaires. Que d'âmes éloignées de Dieu reviennent à lui,

sous l'influence d'un entraînement surnaturel ! Les conversions qui se font à l'époque d'une Mission sont souvent très nombreuses. Elles ne sont pas le seul résultat obtenu. Les âmes saintes se fortifient dans l'amour de Dieu et l'esprit de sacrifice. Les âmes tièdes retrouvent de l'énergie et, secouant leur torpeur, elles se mettent courageusement à servir Dieu.

L'Eglise engage à renouveler de temps en temps cet exercice des Missions paroissiales. C'est pour suivre son conseil — et aussi parce qu'ils ont la douleur de constater que l'esprit de foi a diminué dans l'ensemble de la population, — que les curés de Brest ont résolu d'offrir à leurs paroissiens les avantages d'une mission.

Elle sera prêchée l'année prochaine, pendant l'Avent, par une trentaine de missionnaires. Nous la recommandons, dès ce moment, aux prières des fidèles. *(Echo paroissial.)*

Epilogue du pèlerinage de Lourdes. — Nous recevons, de Crozon, le récit d'une guérison pour le moins extraordinaire. Nous en faisons part bien volontiers aux lecteurs de la *Semaine religieuse.*

Une jeune mère de famille, âgée de 27 ans, habitant le village de Kerouanné, en Crozon, était atteinte depuis six mois d'une maladie qui, chaque jour, faisait de nouveaux progrès. Marie Gourmelen (c'est le nom de la malade) était enflée des pieds à la tête. Après avoir vainement essayé de tout pour la guérir, le médecin de Crozon qui la voyait lui conseilla, vers le mois d'Août, d'aller consulter à Brest, lui disant que « l'eau était la cause de son mal, et qu'on lui ferait très probablement une opération ». La croyait-il hydropique ? Impossible de le dire, car il ne s'est jamais prononcé clairement sur son état. Du reste, Marie Gourmelen elle-même n'a jamais cru qu'elle fût atteinte d'hydropisie.

Le docteur qu'elle vit à Brest ne lui fit aucune opération et se contenta de lui prescrire quelques remèdes qui, pas plus que ceux de son collègue de Crozon, n'eurent raison de la maladie.

Voyant que les hommes de l'art ne pouvaient rien pour la soulager, Marie Gourmelen eut confiance un jour dans l'expérience d'un de ces guérisseurs de campagne qui, pour le traitement de certaines misères, obtiennent, dit-on, d'heureux résultats. Hélas ! une première consultation de ce brave homme n'amena aucun changement, et une seconde lui arracha tout simplement cette réflexion : « Comment ! cette personne vit encore, je la croyais morte depuis longtemps ».

Dans la soirée du samedi 10 Octobre, tout l'entourage de Marie Gourmelen crut voir la mort arriver à grands pas. La malade était là étendue sur son lit, ne pouvant faire aucun mouvement, les yeux pour ainsi dire hermétiquement fermés tant son corps était enflé. Un des vicaires de la paroisse fut appelé en toute hâte pour lui donner les derniers sacrements.

Avant de la quitter et pour la consoler, le prêtre lui dit qu'il

Archives diocésaine de Quimper et Léon

partait le lendemain pour Lourdes, et qu'il y prierait et ferait beaucoup prier pour elle. Il lui promit même de lui apporter un peu d'eau de la Grotte ; mais il n'espérait guère qu'elle en boirait, car il était persuadé qu'elle serait morte à son retour. C'était aussi la conviction de toutes les personnnes de la maison.

Pendant le pèlerinage, la malade, qui conservait toute sa connaissance, sauf pendant la crise violente qui se produisait tous les les soirs, vers 7 heures, était de cœur à Lourdes avec les pèlerins, et joignait ses prières à celles qu'on y faisait pour elle. Il lui tardait surtout, a-t-elle dit depuis, de boire de l'eau qu'on lui avait promise.

Dans la journée du dimanche 18 Octobre, on s'empresse de lui offrir un peu d'eau apportée la veille par les pèlerins. On commence par lui laver les yeux, qui s'ouvrent instantanément. Puis on lui en fait boire quelques gorgées. Immédiatement, elle pousse un cri terrible qui fait croire à tous qu'elle va mourir. Elle sent comme « un torrent de feu lui parcourant tous les membres », et lui causant des douleurs intolérables, principalement aux extrémités des pieds : *Tout va goad a verve enn-on, ha dreist oll e pennou bizied va zreid ; kement a grenent, ma ne 'oan ket evit kommandi an'ezho.* (Paroles de la malade.)

Ce n'était pas la mort, c'était la guérison !

En effet, dès le lendemain matin, lundi, l'enfle avait complètement disparu ; Marie Gourmelen était debout, pleine de santé. Depuis longtemps, elle ne pouvait garder aucun aliment, pas même toujours le peu d'eau sucrée qu'on lui faisait boire. Maintenant, elle suit le régime commun, boit et mange comme tout le monde, et vaque à ses occupations autour de la maison.

Samedi dernier, 7 Novembre, elle a fait à pied les deux lieues qui la séparent de l'église paroissiale, et s'en est retournée de même à son village...

Il ne nous appartient pas de nous prononcer sur le caractère de cette guérison, attestée par plus de soixante témoins. Mais la vérité ne se trouve-t-elle pas dans ce cri spontané que la joie faisait pousser au mari de Marie Gourmelen, Jean Kernéis : « Ah ! ce n'est pas seulement aux lieux de ses apparitions que N.-D. de Lourdes fait des miracles, elle en fait aussi ailleurs ! »

E. G.

A VENDRE, dans les meilleures conditions, **un harmonium** (4 jeux) en bon état, pouvant convenir pour église ou chapelle.

S'adresser aux bureaux de la *Semaine religieuse*.

CHRONIQUE GÉNÉRALE

ROME. — On est tout occupé, à Rome, des préparatifs des fêtes jubilaires qui seront célébrées avec la plus grande pompe.

Le Saint-Père a déjà reçu (le 4 Novembre) le ministre de Russie

près du Saint-Siège, qui lui a remis une lettre autographe du tsar, lui exprimant ses félicitations pour son jubilé. Les missions diplomatiques envoyées par les souverains d'Espagne, d'Autriche, de Bavière, de Belgique, de Prusse, de Hollande, seront reçues en audience spéciale, au cours de cette semaine, pour présenter au Pape les autographes et présents de leur souverain. Les envoyés assisteront à la solennité des fêtes dans une tribune spéciale et, le lendemain, le cardinal secrétaire d'Etat donnera un dîner diplomatique en leur honneur.

Il faut remarquer que ce sera la première fois que la France manquera officiellement à des fêtes jubilaires du Souverain Pontife...

De nombreux évêques étrangers sont arrivés ou attendus à Rome pour les fêtes jubilaires. On compte qu'il s'y trouve déjà une vingtaine d'évêques de langue anglaise. Les audiences qui se suivent au Vatican donnent une idée de l'universalité du regard qu'en une seule matinée le Pape doit jeter sur le monde. Il semble qu'à ce point de vue aussi aucun autre souverain n'est à comparer avec le Souverain Pontife.

Les évêques Français qui doivent prendre part aux solennités sont aux nombre de vingt-cinq au moins. Outre ceux que nous avons précédemment nommés, on cite : LL. EE. les cardinaux Luçon et Andrieu ; NN. SS. Amette, archevêque de Paris ; Touchet, évêque d'Orléans ; Rumeau, évêque d'Angers ; Morelle, évêque de Saint-Brieuc ; Chapon, évêque de Nice, etc.

Il arrive également de nombreux pèlerinages d'Italie et des autres pays.

Dimanche, 8 Novembre, le Pape a reçu les pèlerins de la République Argentine et du Chili présentés par Mgr Espinosa, archevêque de Buenos-Aires, qui lut une adresse exprimant au Pape les félicitations que le président de la République Argentine l'avait officiellement chargé de transmettre au Souverain Pontife. Pie X répondit par un émouvant discours, et pria l'archevêque de remercier en son nom le président.

« Le Saint-Siège, continua-t-il, toujours fidèle aux enseignements de Jésus, rend à César ce qui est à César, et prescrit à ses fidèles le respect des autorités constituées. Il est sûr que dans l'Argentine le pouvoir civil, de son côté, rendra à Dieu ce qui est à Dieu, respectant dans l'Eglise l'autorité qu'elle tient de Dieu, ne l'entravant pas, mais la protégeant »... Le Saint-Père eut ensuite des paroles de gratitude pour les journalistes de l'Argentine qui ont travaillé à donner de l'éclat au Jubilé Pontifical. Il remercia les catholiques Argentins du palais offert à l'internonce pontifical. Le denier de Saint-Pierre, composé de deux cent mille francs en or et renfermé dans un très artistique coffret ciselé aux armes de la République Argentine, fut ensuite offert au Souverain Pontife.

***

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Deux importantes nominations de consulteurs viennent d'être faites par la Congrégation consistoriale : celles de Mgr Gilbert et du R. P. Le Floch, supérieur du Séminaire Français.

Les droits du père de famille. — Le comité de défense religieuse de Dijon, 3, rue Turgot, édite sous ce titre une affiche dont voici le texte :

« Certains instituteurs ont violé la neutralité et le respect des consciences : des pères de famille, indignés, ont porté plainte ; les tribunaux leur ont donné raison.

» Voici que le ministre, pour défendre ses instituteurs, dépose un projet de loi contre les citoyens qui oseraient se plaindre des instituteurs et de leur enseignement.

» Ce projet de loi est la négation la plus complète, la plus révoltante du droit des pères de famille sur leurs enfants.

» *C'est un acte de tyrannie qui révolte les consciences.*

» En Pologne, des petits enfants ont été frappés de verges parce qu'ils ne voulaient pas parler la langue de l'instituteur allemand.

» En France, les pères de famille iraient en prison parce qu'ils défendraient ce qu'ils ont de plus cher, l'âme de leurs enfants.

» *Oui ou non, les enfants appartiennent-ils à leurs parents ou à l'Etat ?* »

Voilà des vérités qui ne seront jamais trop répétées, et nous ne saurions trop applaudir à l'initiative prise par le comité de Dijon, comme nous applaudirons à tous ceux qui suivront son exemple.

Une « Séparation » loyale de l'Église et de l'État. — Un procès entre l'évêque de Portoruo (Etats-Unis) et la municipalité de Ponce a été conclu en faveur de l'évêque par la Cour de Portoruo. La sentence vient d'être confirmée par la Cour suprême des Etats-Unis (Washington). Il s'agisssait de la propriété des églises de Notre-Dame de Guadeloupe et de Plaga, dans la commune de Ponce, pour la construction desquelles la commune avait contribué et qui, de ce fait, en réclamait la propriété.

La sentence de Washington reconnait solennellement : 1° l'aptitude de l'évêque catholique romain de représenter, en droit et en fait devant la loi, l'Eglise catholique, ses droits et ses intérêts religieux et civils ; 2° le droit et le fait de la propriété immobilière en faveur de l'Eglise catholique, en commençant par les lieux du culte catholique, même si les municipalités et les gouvernements ont contribué à leur fondation ou à leur restauration.

Voici quelques extraits de la sentence :

« L'existence de l'Eglise catholique romaine comme corps, aussi bien que la position occupée par la Papauté, ont toujours été reconnues par le gouvernement des Etats-Unis.

» Le Saint-Siège occupe encore, dans le droit international, une position reconnue dont les tribunaux doivent tenir compte dans

leurs actes. « Bien que privé de la souveraineté territoriale dont il » jouissait auparavant, le Pape conserve, comme Souverain Pontife et Chef de l'Eglise catholique romaine, une position exceptionnelle. Bien qu'à défaut de territoire il ne soit pas un souverain temporel, il est, à plusieurs égards, traité comme tel. Il » envoie et reçoit des ambassadeurs, et ses envoyés de première » classe, ses Nonces apostoliques, jouissent de privilèges spéciaux » (Moore, Dig. 39).

» Que ces propriétés ecclésiastiques dérivent ou non, à leur origine, de l'Etat ou de quelqu'une de ses parties, elles n'en ont pas moins été données et, par là même, sont devenues et depuis toujours restées la propriété de l'Eglise catholique romaine qui les a retenues sans conteste.

» Comme l'avocat (de la partie ecclésiastique) l'a dit à bon droit : « Peu importe que la propriété dérive à son origine de la » Couronne ou du gouvernement local, puisqu'elle a été, pendant » des siècles, reconnue pour la propriété de l'Eglise. De ce qu'il » ait plu à la Couronne espagnole, ou à quelqu'une de ses municipalités, de faire don d'églises il y a quelques années ou quelques » siècles, il ne s'en suit pas précisément que l'on puisse prétendre » que le don est révocable, et que la municipalité ait aujourd'hui » le droit d'exproprier l'Eglise, et de convertir sa propriété à » l'usage qu'il lui plaira. »

Chacun des mots de cette sentence porte, peut-on dire, sur la joue des sénateurs et des députés qui ont fait, en France, la loi de la Séparation telle que nous l'avons, comme aussi sur la joue de ceux qui en appliquent les dispositions injustes.

Le secret du dévouement catholique. — Il y a à Reims, racontait le cardinal Langénieux, l'ancien hôpital des écrouelles, dit de Saint-Maclou. Il est tenu par une religieuse dont la vertu, l'intelligence et le dévouement forcent l'admiration de tous. Il y a quelque temps elle reçut l'avertissement que sa maison allait être visitée par des délégués de... je ne sais trop qui. « Oh ! mais quel bonheur, répond-elle, c'est tout ce que je désire ; en voyant l'état de nos pauvres malades, ces messieurs voudront bien sûr les secourir. » Cette bonne mère passe aussi pour avoir une bonne tête. Elle va d'un air ouvert recevoir ces messieurs. Or, cet hôpital renferme des malades atteints des maladies les plus nauséabondes ! Misère humaine ! c'est la différence d'infection des plaies qui détermine le classement des salles. La bonne Supérieure conduit ces messieurs dans une salle. Ils sont saisis, font la grimace et ont bientôt assez vu ! On passe dans une seconde... Ils pâlissent et ne peuvent rester longtemps, ils sont pressés ! On arrive dans une troisième... les représentants du pouvoir tirent leurs mouchoirs, se bouchent le nez et demandent à s'en aller ! Oh ! mais non, la bonne mère tient à tout leur montrer : il fallut lui obéir. Ils se retirent visiblement émus ; l'un d'eux laisse échapper des larmes du revers de sa main. Un autre demande poliment :

Archives diocé. nes e Quimper et Léon

« Depuis combien de temps êtes-vous ici ? » — « Depuis quarante ans, monsieur, » — « Où puisez-vous un tel courage, » poursuit un troisième avec admiration. — « Dans la sainte communion que je reçois tous les jours. Sachez, messieurs, que le jour où le Saint-Sacrement cessera d'être ici, personne n'aura la force d'y rester. »

L'*Univers* à 6 pages. Les *Dimanches littéraires.*

A partir du 17 Novembre prochain, l'**Univers** paraîtra sur six pages avec de nouveaux collaborateurs, parmi lesquels on remarque un grand nombre de personnages politiques et d'académiciens, plusieurs professeurs d'instituts catholiques et d'éminentes personnalités étrangères. Grâce à ces concours et aux progrès accomplis dans son service d'information, l'**Univers** deviendra l'un des plus grands, des plus intéressants et des plus sérieux journaux de Paris.

Il célébrera le soixante-quinzième anniversaire de sa fondation en se rajeunissant pour continuer la lutte en faveur de l'Eglise, de la Patrie et du Peuple.

Et, non seulement l'**Univers** accomplira ces progrès sans augmentation de prix (25 francs par an) ; mais encore il crée un nouvel organe illustré **Les Dimanches Littéraires,** revue de la famille, qui sera servie gratuitement à tous ses abonnés.

Pour les autres lecteurs, le prix de cette publication sera de 6 francs par an et de 0 fr. 10 centimes le numéro.

Nous saluons avec joie **Les Dimanches Littéraires** qui viennent occuper une place à prendre. Combien de petites publications du même genre dont la neutralité religieuse offre un véritable péril et dont la moralité est souvent suspecte ! **Les Dimanches Littéraires** sont irréprochables au point de vue moral et religieux, ce qui n'alourdit en rien leur allure attrayante. De même, ils gardent un cachet très littéraire et très artistique, tout en demeurant à la portée de toutes les intelligences.

Nous recommandons vivement **Les Dimanches Littéraires** aux familles chrétiennes, aux œuvres de jeunesse, aux maisons d'éducation, etc.. etc.

Un abonnement gratuit de quinze jours à l'**Univers** et aux **Dimanches Littéraires** est envoyé sur demande (142, rue Montmartre, Paris).

Les deux publications sont d'ailleurs en vente chez les principaux marchands de journaux.

BIBLIOGRAPHIE

REVUE THOMISTE

paraissant tous les deux mois, 6, rue Vélane, TOULOUSE.

Sommaire du n° de Septembre-Octobre 1908.

I. P. F. CLAVERIE. La science du Christ. — II. T. RICHARD. De la nature et du rôle de l induction d'après les anciens (deuxième article). — III. P. R. GARRIGOU-LAGRANGE. Comment le principe de raison d'être se rattache au principe d'identité, d'après saint Thomas. — IV. La Vie scientifique : 1° G. VERRIER. Le plagiat Herzog-Dupin-Lenain. 2° E. BRUMAS. Le Congrès eucharistique de Londres. — V. Revue analytique des Revues. — VI. Revue des livres. — VII. Notes bibliographiques.

Revue Financière

Le malaise causé par le conflit franco-allemand a provoqué sur le marché une faiblesse générale. La Rente a reculé un moment jusqu'à 95,30 pour finir à 96,07 Extérieure 95,75. Turc 90,20. Fonds russes lourds.

Les valeurs de crédit se montrent résistantes. Le Crédit Lyonnais vaut 1.188, la Société Générale 667 et le Comptoir d'Escompte 686.

Le placement des obligations du Port de Rio Grande do Sul, par les soins de la Banque de Paris et de la Société Générale, s'effectue dans d'excellentes conditions.

L'obligation 5 °/. du chemin de fer de Victoria à Minas (Brésil) est l'objet d'échanges suivis à 432 fr.

L'action du Bec Auer est en progrès à 760 fr.

Indifférente à la faiblesse que les événements extérieurs ont causée sur le marché, l'obligation du Port de Bahia conserve une fermeté remarquable à 438, cours auquel le placement ressort à 5,60 °/., très bien garanti.

On traite à 88,50 l'action Minas Pedrazzini. Le troisième acompte sur le dividende de 1908 (coupon n° 6), sera payable à la Banque Franco-Américaine, à raison de 1 fr. 2875. Rappelons que le dividende total de l'an dernier a atteint 7,75, soit 15 °/.

Les valeurs coloniales bénéficient toujours d'actifs échanges. Dans ce groupe, l'action de l'Ouest-Africain est en hausse à 458 et la part de la même compagnie à 253.

De même l'action Cie Minière de la Haute-Guinée est l'objet de bonnes demandes à 140 fr.

La Société de Publicité religieuse, 6, place de la Bourse, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour la *Semaine religieuse* de Quimper.

CHAPEAUX
Barrettes, Rabats
Faux-cols
et Manchettes toile
Ceintures
Gilets de flanelle
etc.

Vêtements Ecclésiastiques.

F. JODELAIS, FILS AINE

Fournisseur du Grand-Séminaire

20, rue Verdelet — **QUIMPER** — rue Verdelet, 20

VINS ET SPIRITUEUX
ANCIENNE MAISON Ferdinand LALANDE
—« *Fondée en 1858* »—
DUPOUY & MAYAUDON
51, Quai des Chartrons, BORDEAUX
Fournisseurs attitrés du Clergé, Noblesse, Bourgeoisie et Communautés religieuses.
Vin de Messe recommandé, garanti pur, naturel et d'origine.
Références, tarifs et échantillons sur demande.
Agent : Emile DANTEC, 32, rue Ange de Guernisac, MORLAIX.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Ancienne Maison PIRIOU

SAUVAGE

3, rue Kéréon SUCCESSEUR QUIMPER

HORLOGERIE — BIJOUTERIE — OPTIQUE — ORFÈVRERIE
BRONZES & ORFÈVRERIE D'ÉGLISE

Assortiment considérable de **Candélabres, Garnitures d'autels, Thabors, Calices, Ciboires, Custodes, Boucles de souliers, etc., à des prix excessivement réduits.**

Nouveau candélabre à transformations multiples, breveté S. G. D. G.
Réparations, remise à neuf, dorure et argenture.

Le Chronomètre « **A la Montre de Genève** » que l'on trouve seulement chez M. SAUVAGE, qui en a la *propriété exclusive*, doit son *succès* toujours croissant à sa qualité exceptionnelle, à son bon marché et à son réglage parfait ; c'est sans contredit la *Montre de précision* par excellence. Ce mouvement, entièrement monté sur rubis, est à ancre ligne droite, levées visibles, double plateau, spiral Bréguet, balancier compensé, et se fait en boîtes or, argent, acier et nikel.

ARTICLES POUR FUMEURS
Ecume et Ambre 1er choix.

ORFÈVRERIE DE TABLE
Qualité supérieure, prix exceptionnel.

Forte remise sur tous les Catalogues.

AGENTS demandés pour vendre à la campagne des produits vétérinaires de M. Bouyer, pharmacien, indispensables aux cultivateurs et éleveurs ; 15 à 20 francs par jour à gagner toute l'année.

Inutile d'écrire sans bonnes références.

S'adresser à MM. Chauveau-Dixneuf et fils, dépositaires à La Séguinière, près Cholet (Maine-et-Loire).

VINS

AGENTS DEMANDÉS

A. DONIS, Bordeaux.

UN BON CURÉ DE CAMPAGNE

après de longues et minutieuses recherches, peut offrir à toutes les personnes souffrant de **tuberculose**, bronchite chronique, **douleurs, rhumatismes**, goutte, **maladies de la peau**, dartres, eczéma, furonculose, acné, **constipation** et **hémorroïdes, maladies de nerfs, maladies de foie, anémie** et **maladies de l'estomac**, le moyen infaillible de se guérir rapidement.

Cette offre est faite sans charlatanisme et dans un but de charité, pour être utile à l'humanité souffrante.

Pour tous renseignements, écrire à M. DESECHEROLLES, 24, quai de Retz, LYON (Rhône).

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché.

23e ANNÉE. Vendredi 20 Novembre 1908. N° 47.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

SOMMAIRE

I. — Pour les âmes du Purgatoire.

II. — *Chronique du diocèse :* Intentions recommandées aux prières ; La « messe en noir » de dimanche prochain ; Avis de services anniversaires ; Chambéry ; Monseigneur l'Evêque à Rome ; Mgr l'Evêque de Quimper acquitté à Poitiers, condamné à Lorient ; Gouesnac'h ; Guiclan ; Décès ; Le Jubilé sacerdotal de S. S. Pie X.

III. — *Chronique générale :* Rome ; France ; Neutralité scolaire.

IV. — *Bibliographie.*

V. — *Annonces et avis divers.*

Offices de la semaine.

Dimanche, 22 Novembre. — 24e et dernier Dimanche après la Pentecôte. Octave de la Dédicace des Eglises. Double. A la messe, mémoires de Ste Cécile, Vierge, Martyre, et du Dimanche.

Messe paroissiale, de Requiem, *pour les défunts victimes de la suppression des fondations pieuses.*

Vêpres de la Dédicace, avec mémoires : du suivant, de Ste Cécile, du Dimanche et de Ste Félicité, Martyre.

Lundi, 23. — S. Clément, Pape, Martyr. Double. Rouge.

Mardi, 24. — S. Jean de la Croix, Confesseur. Double. Blanc.

Mercredi, 25. — Ste Catherine, Vierge Martyre. Double. Rouge.

Jeudi, 26. — S. Silvestre, Abbé. Double. Blanc.

Vendredi, 27. — S. Didace, Confesseur *(du 13 Novembre).* Semi-double. Blanc.

Samedi, 28. — Patronage de la T. Sainte-Vierge *(au Supplément ; 2e Dimanche de Novembre).* Double-majeur. Blanc.

Dimanche, 29. — 1er Dimanche de l'AVENT.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Cloître-Pleyben . . . . . du 21 au 23 Novembre.
Langolen . . . . . du 24 au 26 —

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Pour les âmes du Purgatoire.

L'Eglise souffrante est manifestement notre prochain. Toutes les âmes du Purgatoire sont nos sœurs. Il faut aimer cette Eglise et soulager ces âmes ; car ici, vous le comprenez, l'affection doit être active, et l'amour n'y a la paix que s'il se transforme en assistance.

Si, en parlant du dernier des pécheurs, Jésus dit : « Ce que vous lui ferez, c'est à moi que vous l'aurez fait », comment le dit-il de ses saints, et partant de ses chères âmes souffrantes ? Elles sont à lui : il n'y a plus moyen qu'elles s'en aillent et, par suite, qu'il les perde. L'épreuve est faite, le temps passé, Satan vaincu, Jésus les a conquises ; il les tient, il les gardera. On travaille donc ici à coup sûr : on ne risque pas de se méprendre ; on ne perd pas sa peine auprès d'êtres indignes. C'est un encouragement puissant.

Ah ! saint, nécessaire et béni à jamais, est l'amour qui travaille à tirer les âmes du péché. Jésus veut ce travail, qui n'est que la continuation du sien ; il l'inspire, l'assiste, le féconde : il le paiera magnifiquement. Cependant où va souvent, ici-bas, tout ce zèle qu'on dépense ? On gagne une âme aujourd'hui, où sera-t-elle demain ? On poursuivra cette fugitive : j'admets qu'on la ramène ; combien de temps restera-t-elle au bercail ? Reviendra-t-elle seulement y mourir ? Hélas ! hélas ! que de fois ce noble et divin labeur n'aboutit qu'à faire des ingrats, c'est-à-dire à la fin des damnés, plus coupables et par là même plus malheureux. Ici, rien ne se perd ; la terre où l'on sème est invariablement fidèle : pour chaque grain qu'on y jette, le ciel récolte un fruit. C'est ce qui fait dire à plusieurs que, si excellente que soit l'œuvre de la conversion des pécheurs, celle de la délivrance des âmes du Purgatoire la surpasse encore en bonté.

Le fait est qu'à beaucoup d'égards, cette miséricorde semble n'avoir pas sa pareille. L'aumône qu'on y fait au prochain, c'est Dieu même, Dieu vu face à face et possédé à jamais. En outre, c'est au ciel tout entier qu'on fait une charité insigne. On verse une joie immense en cet abime de joie ; on fait poindre un nouveau soleil en ce monde de lumière ; on ajoute une mélodie vivante à ce concert de vie. Qui tire une âme du Purgatoire réjouit les neuf chœurs des anges, paie Marie de ses larmes, fait fleurir la croix et rayonner le Calvaire ; il glorifie le précieux sang et met un degré de plus au trône de l'Agneau céleste ; il donne à l'humanité sainte un surcroît de voix pour louer le Père ; enfin, et c'est tout dire, il complète à Dieu son Jésus. Il n'y a pas de plus grand bienfait.

Comme on comprend donc bien que des chrétiens, divinement éclairés, dévouent et passent leur vie à soulager ces créatures ! Comme il est aisé de concevoir que des confréries se soient partout formées depuis des siècles, et que, même à présent, des congrégations se fondent avec le but spécial de leur venir en aide ! Comme on s'explique la prodigalité de la sainte mère Eglise à dépenser en leur faveur le trésor de ses indulgences ! Comme on trouve naturelle cette sainte sollicitude qui lui inspire d'imposer leur souvenir à chaque prêtre qui monte à l'autel, et de l'en occuper, au cœur même du saint sacrifice ! Elle ne veut pas, vous le savez, que, dans la psalmodie publique ou la récitation privée de l'office, on termine une seule heure, sans que les millions de voix qui s'y sont employées implorent la paix pour ces amis de Jésus. Ce cri de sa charité est comme le refrain de ses prières et la fleur de son oraison.

Mgr Ch. GAY.

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Intentions recommandées aux prières.

I. — **Les âmes du Purgatoire.**
II. — **Le voyage de Mgr l'Evêque à Rome.**

Demain samedi, 21 Novembre, jour de la Présentation de la T. Sainte Vierge, a lieu la fête patronale du Grand-Séminaire. Elle sera présidée, en l'absence de Mgr l'Evêque, par M. Fléiter, vicaire général, qui prononcera l'allocution d'usage.

La grand'messe sera chantée par M. le chanoine Peyron, chancelier-archiviste de l'Evêché.

La messe « en noir » de dimanche prochain. — Le Souverain Pontife, on le sait, a daigné permettre — pour la France — de remplacer, le dimanche 22 Novembre, la messe *pro populo* par une messe solennelle *de Requiem*, pour réparer, dans la mesure du possible, le tort qu'a fait aux défunts la loi supprimant les fondations pieuses.

Cette idée délicate d'un deuil national réparant une faute nationale, cette manifestation grandiose de tous les catholiques de France priant pour leurs morts qu'une loi inique a privés du bénéfice de leurs messes et services de fondation, est due à Mgr Lobbedey, évêque de Moulins. Le premier, il fit part de cette pieuse inspiration au cardinal Merry del Val. Approuvée à Rome, il était bon cependant que les Evêques de France y applaudissent. Son Em. le cardinal Lecot, archevêque de Bordeaux, fit sienne cette proposition généreuse et voulut bien recueillir les suffrages de ses vénérés confrères. Les approbations, il va sans dire, furent unanimes, et, dimanche, toute la France catholique ratifiera, dans un redoublement de prières, l'idée si véritablement chrétienne et française de ses Evêques.

Dans notre diocèse, conformément à l'Ordonnance épiscopale (*Semaine religieuse* du 6 Novembre), la messe sera précédée d'un service et suivie du chant du *Libera* avec l'absoute.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Il est important que les fidèles comprennent bien la cause de ces cérémonies faites en dérogation des règles ordinaires de la liturgie... Les conditions prescrites par la loi pour le maintien des fondations étaient opposées à la constitution divine de l'Eglise ; pour cette raison, le Pape, gardien de la foi, n'a pu les accepter et a dû, comme autrefois les Apôtres, prononcer le *Non possumus*. Dans cette extrémité, le Saint-Père, pour remplacer les fondations supprimées, a fondé deux mille messes par an et veut bien célébrer lui-même une messe par mois pour nos chers défunts. Rien ne pourrait montrer mieux le devoir de prier pour les morts et particulièrement, dans la circonstance présente, pour ceux qui ont été privés par la loi spoliatrice des suffrages auxquels ils avaient droit.

Il serait bon, croyons-nous, de donner connaissance, au moins d'une manière sommaire, des fondations qui existaient dans la paroisse avant la loi de Séparation et dont les revenus ont été confisqués. Toutes ces choses seront dites sans récriminations et dans le seul but d'inviter les fidèles à redoubler de prières pour les âmes du Purgatoire.

***

Mgr Ardin, archevêque de Sens, ayant soumis au Saint-Père diverses questions relatives à la messe réparatrice du 22 Novembre, a reçu, en date du 11 Novembre, une réponse du cardinal Merry del Val qui lui fait savoir que le Souverain Pontife a daigné permettre que la messe célébrée le 22 courant, pour le repos des âmes privées des suffrages par la spoliation des fondations, soit celle prescrite pour le 2 Novembre, avec *une seule oraison* et avec absoute.

L'oraison *Deus veniæ largitor* doit cependant être substituée à l'oraison *Fidelium Deus omnium* ; la Secrète et la Postcommunion de la messe en question étant, de même, remplacée par celle *pro Benefactoribus*.

Avis de services anniversaires. — I. Loc-Eguiner (Saint-Thégonnec). — Le service anniversaire pour le repos de l'âme de M. Corre, mort recteur de Loc-Eguiner (Saint-Thégonnec), sera chanté dans cette paroisse lundi prochain, 23 Novembre, à 10 heures.

Un autre service pour M. Corre sera célébré à Taulé, sa paroisse natale, où il a été inhumé, le mercredi 9 Décembre.

II. Plouvorn. — Un service anniversaire pour le repos de l'âme de M. Mengant, mort recteur de Plouvorn, sera célébré dans cette paroisse, le jeudi 26 Novembre courant, à 10 heures.

Un autre service sera célébré pour l'âme de M. Mengant, à l'occasion de l'anniversaire de sa mort, en l'église de Loc-Maria-Plouzané (son ancienne paroisse), le mardi 1er Décembre.

Chambéry. — **Visites épiscopales.** — Sous ce titre, nous lisons dans la *Semaine religieuse de la Savoie* du 12 Novembre :

« Monseigneur l'Archevêque a eu l'honneur de recevoir vendredi, 6 Novembre, la visite de Mgr Morelle, évêque de Saint-Brieuc. Sa Grandeur, qui était accompagnée de son secrétaire, a passé la nuit à la résidence archiépiscopale et a repris, le lendemain, le chemin de la Ville Eternelle. Samedi 7, c'était Mgr Duparc, le successeur de Mgr l'Archevêque sur le siège de Quimper, qui, allant à Rome pour le Jubilé du Saint-Père, s'arrêtait tout exprès à Chambéry, pour présenter ses hommages à Mgr Dubillard, et passer avec lui la journée du dimanche. Les deux Prélats, dans une rapide visite de la ville, se sont rendus à l'Externat Saint-François-de-Sales, à l'occasion de la réunion des anciens élèves. Après les compliments d'usage, et une paternelle allocution de Mgr l'Archevêque, Sa Grandeur, en souvenir du passage de Mgr Duparc à Chambéry, a bien voulu accorder un congé aux élèves de l'établissement.

Le lendemain lundi 9, Mgr l'Evêque de Quimper, accompagné de M. le chanoine Pilven, secrétaire général de l'Evêché, et d'un de ses anciens vicaires de Lorient, repartait pour Rome par l'express de 7 h. 45 du matin. »

Monseigneur l'Evêque à Rome. — Mgr l'Evêque est arrivé à Rome le vendredi soir, 13 Novembre, en excellente santé ; il est descendu au Séminaire français, où il a reçu de son diocésain, le R. P. Le Floc'h, chanoine honoraire de Quimper, l'accueil le plus chaleureux.

Sa Grandeur a assisté aux solennités du jubilé pontifical et, à l'heure où nous écrivons, a dû être reçue en audience par le Souverain Pontife.

Depuis son départ, Monseigneur a tenu ses vicaires généraux et son entourage, de la manière la plus affectueuse et la plus charmante, au courant de son voyage. Nous sommes heureux de reproduire ce passage de sa dernière lettre, datée du 15 Novembre :

« J'ai longuement pensé à vous et au diocèse, *ad limina Apostolorum*. Il est probable que je ne verrai pas le Pape avant le milieu de la semaine qui commence... Les pèlerins disparaîtront après la fête. Ce sera, alors, mon tour — et le vôtre ; car je présenterai au Saint-Père mes vicaires généraux absents, avec tout le clergé et tous les fidèles du diocèse... »

Mgr l'Evêque de Quimper acquitté à Poitiers, condamné à Lorient. — I. La Cour d'appel de Poitiers a rendu, le 13 Novembre, son arrêt dans le procès intenté à Mgr Duparc, évêque de Quimper, poursuivi — comme ancien curé de Lorient — pour « entraves à la liberté des enchères ».

La Cour, après avoir exposé les faits qui ont donné naissance à la poursuite et les diverses phases de celle-ci, formule les deux thèses en présence :

Archives diocésa es e Quimper et Léon

Celle de la prévention, d'après laquelle il suffit, pour que la pénalité soit encourue, qu'il y ait eu *menaces* et qu'elles aient *troublé* les enchères ;

Celle de la défense aux termes, de laquelle il est nécessaire, pour qu'il y ait délit aussi bien dans l'hypothèse du § 1 que dans celle du § 2 de l'art. 412 du Code pénal, que les agissements incriminés aient *produit réellement effet* en empêchant les enchérisseurs de se présenter et que la preuve de cette conséquence ait été rapportée.

La Cour, appréciant ces thèses contraires, juge : 1° Que l'intention frauduleuse prise dans le sens de faire échec à la loi résulte des déclarations mêmes du prévenu et des termes de l'affiche délictueuse ;

2° Que les *menaces* n'existent pas seulement lorsqu'il y a danger d'intervention physique violente ; qu'elles consistent aussi bien dans la contrainte morale ; que l'intervention de l'Evêque ou du Curé présente ce caractère ; qu'il importe peu que le Curé ait été, dans l'espèce, incompétent pour prononcer la peine de l'Excommunication, les termes de l'affiche pouvant laisser croire qu'il en avait le pouvoir ; qu'ainsi il y a eu menace dans le sens légal du mot ;

Qu'il n'y a pas à distinguer pour l'existence du délit entre le § 1 et le § 2 art. 412 ; que, pour qu'il y ait délit, il faut que l'effet des menaces se soit réellement produit et que les enchérisseurs aient été effectivement écartés ;

Que, dans l'espèce, la preuve de cette réalité n'est pas suffisamment rapportée ;

Qu'il n'y a donc qu'une simple tentative de délit non punissable ; qu'au surplus l'abstention des enchérisseurs peut s'expliquer par la situation défavorable de l'immeuble soumis à l'adjudication, son mauvais état et enfin le caractère exorbitant de la clause de résiliation insérée au cahier des charges.

En conséquence, la Cour « confirme le jugement de Lorient et renvoie le prévenu des fins de la poursuite sans dépens ».

II. Le tribunal correctionnel de Lorient a rendu, lundi 16 Novembre, son jugement dans l'affaire plaidée à l'audience du 26 Octobre dernier. On se rappelle que Mgr Duparc — en sa qualité d'ancien curé de Lorient — était poursuivi avec plusieurs religieuses de la Sagesse, pour avoir « contrevenu aux lois de 1901 et 1902 », sur les établissements congréganistes.

Monseigneur est condamné à 300 fr. d'amende, sans sursis ; la Sœur directrice de l'établissement à 300 fr., et la Supérieure générale des religieuses de la Sagesse à 100 fr. d'amende, également sans sursis ; les institutrices, chacune à 25 fr. d'amende avec sursis.

Appel de ce jugement a été fait devant la Cour de Rennes.

— Le journal *La Croix* annonce que le Procureur général de Poitiers vient de se pourvoir contre l'arrêt qui a acquitté Mgr Duparc.

Gouesnac'h. — Cérémonie expiatoire. — Dans la nuit du 14 au 15 Septembre, la vieille croix de pierre située en face de l'église et érigée par M. V. Capitaine, recteur de Gouesnac'h, en 1632, était trouvée au matin gisant à terre, brisée. Elle avait, sans doute, été abattue, et la rumeur publique désignait les auteurs présumés du méfait. Une enquête, ouverte immédiatement, est restée depuis sans résultat ; mais la population est convaincue que cette croix n'est pas tombée d'elle-même... et c'est pour réparer l'offense faite au Christ qu'a eu lieu, le dimanche 8 Novembre, une cérémonie de réparation.

La croix réparée était magnifiquement ornée, par des mains pieuses, de verdure et de fleurs ; et de chaque côté du Calvaire, des arbustes avec des bouquets de pampas formaient un cadre ravissant...

Le dimanche précédent, M. le Recteur avait annoncé, en quelques mots très simples, la cérémonie qui devait se faire, invitant les paroissiens à venir rendre hommage au Christ que vénéraient leurs ancêtres. La parole du pasteur fut entendue et, le dimanche 8 Novembre, l'église était remplie comme aux jours de grande fête.

Le prédicateur avait dit, à la grand'messe : « Il n'y a de salut que dans la Croix, et tout chrétien digne de ce nom doit la respecter, l'aimer et la défendre ». Ses paroles, vibrantes et sortant du cœur, semblaient avoir passé dans le cœur des auditeurs ; car lorsque, à l'issue de la grand'messe, la procession se rendit au pied de la croix relevée, en chantant le *Miserere*, la foule, émue, s'agenouilla tout entière, sans souci de la boue du chemin, pour redire : *O Crux ave* et le *Parce Domine*.

C'était un spectacle à la fois touchant et consolant... Une personne étrangère à la paroisse, qui en était témoin, disait : « On répète que la foi est morte ; non, ce ne peut pas être vrai, je viens d'en avoir une preuve éclatante, quand j'ai vu tous ces hommes, tête nue, agenouillés devant la croix, dans une attitude pleine du plus grand respect ».

Ces paroles sont l'expression de la vérité et, pleins d'espérance, nous redirons avec le cantique :

Meulomp, meulomp a vuez huel
Jesus hag he.groaz santel. ***

Guiclan. — La sacristie cambriolée. — Dans la nuit du 8 au 9 Novembre, un vol a été commis, à la sacristie de Guiclan, par des malfaiteurs restés inconnus. La personne qui s'occupe des autels et des ornements sacerdotaux trouva, en entrant, le lundi matin, dans la sacristie, le coffre-fort forcé. Une somme de 138 fr. qui y était renfermée avait disparu. Quelques titres de rente avaient été jetés à terre ; sans doute, les cambrioleurs ont-ils jugé prudent de s'abstenir, et préfèrent-ils laisser un peu de besogne à faire à leurs confrères légaux. L'enquête ouverte n'a encore donné aucun résultat. (*La Résistance*, *Croix* de Morlaix.)

Archives diocésaines de Quimper et Léon

DERNIÈRE HEURE. — Décès. — Nous recevons, au dernier moment, la nouvelle de la mort de M. Mocaër, aumônier de la Retraite, à Quimperlé.

Nous le recommandons aux prières de nos lecteurs, remettant au prochain numéro la notice biographique.

Le Jubilé sacerdotal de S. S. PIE X.

Pour célébrer le Jubilé pontifical, deux jours avaient été choisis : le 18 Septembre, date exacte et précise du cinquantenaire de prêtrise, et le lundi 16 Novembre, 24e anniversaire de la consécration épiscopale.

Il y a donc eu 50 ans, le 18 Septembre 1908, que don Giuseppe Sarto, aujourd'hui Sa Sainteté Pie X, reçut l'ordination sacerdotale des mains de Mgr Farina, évêque de Trévise. Cette date mémorable, l'univers catholique a tenu à la célébrer avec autant d'éclat que d'amour : fête d'un roi, fête d'un pontife, fête du vicaire de Jésus-Christ.

Cinquante années au service des autels ! et combien laborieuses, combien fécondes, combien bénies de Dieu, l'histoire le dira plus tard en détail. De cette longue carrière, contentons-nous d'indiquer ici les principales étapes.

Le premier champ d'apostolat du nouvel élu du sanctuaire fut Tombolo. Joseph Sarto y fut nommé vicaire (18 Novembre 1858). C'était l'un des plus humbles postes du diocèse. Le modeste abbé n'en fut pas surpris : il eût pu l'être, sorti qu'il était du séminaire avec les meilleures notes de son cours. Il y « multiplia les entreprises pour le bien. C'est ainsi qu'il écrivit sur sa porte en grandes et grosses lettres : Ecole du soir tenue par le vicaire. Courage, ô nos jeunes prêtres ! Courage, ô nos séminaristes ! qui avez pris récemment vos brevets d'instituteurs » (1).... Ainsi l'abbé Sarto exerça son ministère pendant neuf ans, au milieu d'une population de laboureurs et de pauvres gens. Ainsi commençait-il à se rendre compte par lui-même de la vie rude des travailleurs, de leurs besoins réels, de leurs aspirations légitimes, comme aussi des utopies que des rêveurs intéressés s'ingéniaient à leur inculquer. Plus tard, les revendications ouvrières ne devaient le trouver ni insensible, ni ignorant, ni désarmé.

L'année suivante, la guerre d'Italie éclatait (3 Mai 1859). Tombolo eut à recueillir son contingent de blessés et de malades, tristes épaves de la guerre. Le dévouement du jeune vicaire fut à la hauteur de sa lourde tâche. A se faire le père, le consolateur, l'infirmier de ces malheureux, il conquit l'estime et l'affection universelles. Aussi ce ne fut pas sans regrets qu'au mois de Mai 1867

(1) Mgr Touchet, *Notes brèves* à l'occasion du Jubilé sacerdotal.

on le vit s'éloigner de sa chère paroisse pour se rendre à Salzano, où il venait d'être nommé curé.

Il s'y montra, comme à Tombolo, le père des pauvres. Un jour — a raconté une de ses sœurs — on vint lui demander quelques secours pour une pauvre femme malade. Hélas ! sa bourse était complètement vide. Que faire ? Le charitable curé passe à la cuisine, en l'absence de la cuisinière, sort de la marmite la viande du dîner et la remet au visiteur. Ce jour-là, on se contenta pour le repas de pain et de fromage.

Au premier rang de ses devoirs paroissiaux, le zélé curé de Salzano mit toujours l'enseignement du catéchisme. Il y excellait. Aussi les parents suivaient-ils volontiers leurs enfants à l'église. On sait avec quelle insistance il a, devenu Pape, recommandé ce mode d'instruction religieuse ; il en connaissait par expérience la nécessité et la fécondité.

Mais un poste plus en vue allait lui être confié. En Mars 1875, il fut nommé chanoine et professeur au grand séminaire de Trévise. On se souvint enfin que ce modeste curé, qui avait passé dix-huit ans oublié au fond d'un presbytère de campagne, avait été en son temps le plus brillant élève du séminaire. La chaire de dogme ne pouvait être plus dignement occupée. Mais la jeunesse cléricale ne devait pas jouir longtemps de son enseignement. L'évêque de Trévise, Mgr Zinelli, ne tarda pas à faire du théologien apprécié de tous son vicaire général. Il le prit en même temps pour confesseur, et c'est entre ses bras qu'il expira pieusement en 1879.

Un instant, il fut question de Don Sarto pour lui succéder. La Providence le réservait au siège de Mantoue, poste que les complications politiques issues de la guerre d'Italie avaient rendu particulièrement difficile (10 Novembre 1884).

Dès son intronisation, Mgr Sarto prit pour modèle saint Charles Borromée, et, aux heures difficiles, c'était dans la lecture de la *Vie* du grand évêque par Giussani qu'il allait puiser lumière et réconfort. Il était à bonne école : les faits le montrèrent bientôt. Il établit des concours pour les postes ecclésiastiques, et, grâce à cette mesure, le clergé de Mantoue se fit remarquer parmi les meilleurs de la Haute Italie. Les œuvres reçurent une impulsion vigoureuse. L'évêque donnait l'exemple. Ainsi qu'un simple vicaire, il descendait à la cathédrale pour entendre les confessions des personnes qui voulaient s'adresser à lui ; non qu'il se livrât ordinairement à ce ministère — les absorbantes occupations de sa charge l'en empêchaient —, mais il ne craignait pas de se déranger pour être utile au plus humble de ses diocésains. On raconte qu'il alla, en pleine nuit, administrer les derniers sacrements à un professeur de lycée qui ne voulait pas recevoir d'autre prêtre.

L'instruction et la moralisation du peuple faisaient l'objet constant de ses plus vives préoccupations. L'Italie lui doit son premier congrès des œuvres sociales, qui se tint à Plaisance, en 1890.

La mort du cardinal Agostini ayant laissé vacant le siège patriarcal de Venise, le choix de Léon XIII se porta sur Mgr Sarto

Archives diocésaines de Quimper et Léon

comme successeur (13 Juin 1893). Trois jours après, au consistoire public, le pape le nommait cardinal. Grand honneur ; grande douleur aussi : il devait se séparer de son Eglise bien-aimée de Mantoue. L'émotion fut si vive que sa santé en fut un instant ébranlée.

Mgr Sarto était donc prince de l'Eglise, mais prince pauvre, entièrement étranger aux splendeurs mondaines. « Il venait de faire porter à l'hôpital ses dernières ressources, à l'occasion de la Fête-Dieu, » dit un de ses biographes. Il se trouvait embarrassé pour l'achat des nouveaux insignes : c'est alors que — charmante inspiration — il conseilla à sa sœur de faire teindre en rouge son costume épiscopal violet. Heureusement, la nouvelle transpira. Les dames de la ville, qui toutes les semaines se réunissaient pour travailler au vestiaire des pauvres, se cotisèrent et confectionnèrent elles-mêmes les vêtements cardinalices.

Ce fut le dernier souvenir que Mgr Sarto emporta de Mantoue. Le 24 Novembre 1893, il faisait son entrée solennelle à Venise.

A Venise, comme à Mantoue, le cardinal Sarto se montra homme de prière et homme d'action, modèle des grands et père du peuple, d'une simplicité digne et affectueuse qui lui gagnait tous les cœurs. Il entourait d'une prédilection marquée les monastères de contemplatifs, ces asiles de la prière et de la pénitence qu'un certain monde prise si peu. Etait-il appelé dans ces communautés pour une cérémonie, il s'empressait de s'y rendre. Entre ces murs silencieux, pensait-il, se cachait la rançon des péchés de son peuple, leur contrepoids dans la balance de la justice divine.

Dans chaque paroisse, il organisa l'œuvre des Quarante-Heures. Sur toute la surface du diocèse, il ranima les pèlerinages aux sanctuaires célèbres, tel que celui de Notre-Dame de la *Salute*, qui vit renaître les antiques processions dont les tableaux de Guardi, au Louvre, nous ont conservé le pittoresque souvenir.

Que son clergé fût saint, c'était chose bien entendue dans l'esprit du pieux cardinal ; mais il le voulait non moins solidement instruit. Lui-même se rendait au séminaire pour interroger les élèves, et, autant que possible, il ne lançait les jeunes prêtres dans les œuvres importantes qu'après les avoir fait passer par l'enseignement.

Le soin de l'âme populaire avait toujours grande importance à ses yeux. Grâce à lui, plusieurs congrès d'œuvres sociales se tinrent à Venise. Des caisses de secours ou d'épargnes furent créées dans toute la Vénétie. Il est vrai que, attentive à favoriser ses initiatives apostoliques, la Providence lui avait ménagé un auxiliaire puissant en la personne du comte Paganuzzi, qui fut plus tard président général des congrès catholiques italiens.

Une autre grande œuvre allait captiver l'âme du patriarche. On sait que, le 13 Juillet 1902, le fameux campanile de la cathédrale de Venise s'écroula. Le reconstruire était une entreprise grandiose, mais difficile. Qui la pourrait bien tenter ? Mgr Sarto s'y résolut.

Évidemment, la seule cité vénitienne ne pouvait suffire à pareille charge. Il fallait y intéresser la province, le royaume, les étrangers même. Après dix mois de démarches délicates et d'efforts laborieux, le comité d'exécution, qui avait le cardinal à sa tête, put annoncer que cinq millions étaient souscrits et que le campanile allait commencer à se relever de ses ruines, le jour même de saint Marc, titulaire de la cathédrale (25 Avril 1903).

Ce campanile, chef-d'œuvre de l'art vénitien moderne, Mgr Sarto ne devait pas le voir achevé. La Providence allait appeler le cardinal à de plus hautes entreprises. En apprenant à ses diocésains la mort de Léon XIII, il leur disait : « Prions pour que Dieu daigne envoyer à son Eglise le bon pasteur qui sera agréable à son cœur ». Il ne se doutait pas que ce pape selon le Cœur divin, ce serait lui. En quittant Venise, il avait dit à son secrétaire Don Bressan : « Prenez des billets d'aller-retour : ce sera moins cher ». De retour, il ne devait pas en être question pour lui. On sait comment les suffrages du Conclave le portèrent au siège de Pierre et quels événements ont déjà marqué son glorieux pontificat. Qu'il suffise de rappeler avec quelle sage vigueur il a présidé aux destinées de la loi de séparation en France, et avec quelle invincible énergie il défend aujourd'hui la vérité catholique contre l'hérésie moderniste. *Dominus conservet eum !*

CHRONIQUE GÉNÉRALE

Rome. — La série des solennités officielles du jubilé pontifical a commencé, le 9 Novembre, par la réception du Sacré-Collège. Tous les cardinaux présents à Rome se sont réunis, à midi, dans la salle du Trône. En leur nom, le cardinal Serafino Vanutelli, vice-doyen du Sacré-Collège, a exprimé au Saint-Père les félicitations et les vœux de ses éminents collègues.

Le Pape a répondu en les remerciant de leurs souhaits, auxquels ils avaient voulu joindre une offrande spéciale pour le Denier de Saint-Pierre. Puis il s'est entretenu familièrement avec eux pendant quelques instants.

A partir du mercredi 11, le Pape a reçu en audience solennelle les ambassades et les missions diplomatiques extraordinaires envoyées, à l'occasion de son Jubilé, par les souverains des pays les plus divers. Nommons un peu au hasard : la Hollande, la Bavière, la Saxe, la Prusse, la République de Colombie, l'Autriche, l'Espagne, le Portugal, la Belgique, etc., etc.

Citons encore une députation des Maronites du Liban, puis une délégation nombreuse de Polonais, de Galicie. Trois évêques et l'archevêque de Léopolis en faisaient partie. Une adresse d'hommage en latin a été lue par l'un des membres de la délégation, le maréchal de la diète provinciale de Galicie.

En lui répondant, Pie X a fait l'éloge des Polonais, en déclarant qu'il éprouvait pour eux « non seulement de l'affection, mais de la vénération ».

Archives diocé e Quimper et Léon

Le samedi 14, eut lieu, dans la salle des Béatifications, l'audience de 2.000 pèlerins de Trévise et de Mantoue.

L'Evêque de Trévise rappela éloquemment les souvenirs de jeunesse du Pape, qui maitrisa avec peine son émotion ; il énuméra les nombreuses démonstrations faites par les Trévisans, pour le jubilé de leur compatriote, dont ils sont fiers. L'évêque de Mantoue apporte les félicitations des anciens diocésains du Pape. Pie X a dit, dans sa réponse, combien il était touché de cette manifestation la plus sensible à son cœur. Il ne dira pas tout ce qu'il a éprouvé, car la journée n'y suffirait pas. Il se borne à remercier pour les nombreuses démonstrations, dont il suit avec un vif intérêt les récits dans les journaux. Il demande à Dieu de bénir largement ses chers diocèses et les conserver toujours dans la foi vive et l'attachement au Saint-Siège. Les pèlerins manifestèrent un grand enthousiasme : beaucoup pleuraient en revoyant le Pape, celui qu'ils connurent si serviable et si bon à Trévise et à Mantoue.

***

Dans l'intervalle de ces réceptions générales, le Saint-Père a donné de nombreuses audiences particulières aux personnages et spécialement aux évêques venus de toutes les parties du monde.

Les évêques français présents à Rome, pour les fêtes jubilaires, sont — nous l'avons dit, dans notre précédent numéro — très nombreux : exactement 28, le tiers de l'épiscopat de France. C'est une compensation à l'absence, remarquée hélas ! dans le corps diplomatique, de tout représentant officiel de notre pays.

A ce propos, le Pape répète volontiers que, si la France officielle a été pour lui la cause de cruelles amertumes, la France catholique lui apporte une somme peut-être supérieure de consolations par l'union indéfectibles de ses évêques et l'attachement, plus enthousiaste que jamais, des catholiques français au Saint-Siège romain. Ces jours-ci encore, Pie X ne cesse de répéter aux évêques de France combien leur attitude lui donne de fierté et le réconforte. L'amour du Pape pour la France et des catholiques de France pour le Pape font ainsi de Pie X, et aux yeux de l'Eglise tout entière, un Pape ami de la France.

Et c'est pourquoi les catholiques de France célèbrent, avec un enthousiasme qui compense l'absence des manifestations officielles, le jubilé pontifical.

Les pèlerins Français, dont l'affluence est grande, forment trois groupes principaux : le pèlerinage national, celui de Cambrai et la France du Salut. Les deux premiers ont eu, mardi, une audience générale — dont nous reparlerons — et ont été présentés par Son Em. le cardinal Luçon, archevêque de Reims, et Mgr Delamaire, coadjuteur de Cambrai.

La présentation des 700 pèlerins de N.-D. de Salut a été faite par Son Em. le cardinal Andrieu, évêque de Marseille.

***

La messe du Jubilé pontifical, célébrée lundi 16 Novembre, à l'autel de Saint-Pierre, a été une cérémonie impressionnante au plus haut point. Il nous est impossible, on le comprend, de la raconter en détails.

De nombreux pèlerins ont passé la nuit à la belle étoile pour entrer les premiers dans la basilique, dont les portes se sont ouvertes à huit heures et qui a été aussitôt remplie par une foule évaluée à 50,000 personnes au moins.

Le Pape est descendu de ses appartements vers 9 h. 1/2. Quand il a paru dans l'église Saint-Pierre, un long murmure l'a accueilli. On avait défendu de l'acclamer...

Dans la chapelle Pauline, les cardinaux attendaient, au nombre de 34. Le Pape revêt la grande chape et la mître précieuse, puis, sur la « sedia » s'avance, en bénissant, à travers la foule immense. Près de 300 évêques sont présents, venus de toutes les parties du monde.

Pendant que le chœur chante « Tierce », Pie X prend les vêtements pontificaux, puis la messe papale commence et se déroule suivant le rite marqué...

Après la messe, le Souverain Pontife remonte sur la « sedia » ; il s'arrête sur une petite estrade qui a été préparée en avant de la « Confession », prend la tiare, symbole de son autorité suprême et donne la bénédiction solennelle « Urbi et Orbi ».

En ce moment, l'enthousiasme des fidèles, contenu à grand'peine jusque là pour obéir à la discipline du silence imposée par le Pape, éclate irrésistible en longues acclamations, et le Saint-Père, très ému, les larmes aux yeux, s'éloigne en faisant sans interruption le geste de bénir la foule.

Le soir, la façade des églises, les communautés et un grand nombre de maisons étaient illuminées.

FRANCE. — **La persécution.** — On signale sur divers points, spécialement en Vendée, l'application brutale de la dernière circulaire de M. Briand qui prescrit le crochetage des presbytères non loués.

On expulse les curés, malgré le droit certain des municipalités de disposer des immeubles communaux.

Honneur à ceux qui défendent jusqu'au bout leur droit personnel et les libertés communales violées par l'arbitraire du gouvernement !

Neutralité scolaire. — Mgr Lecœur, évêque de Saint-Flour, adressait récemment à son clergé une lettre relative à la neutralité scolaire et visant les théories en honneur dans les milieux laïques :

« Quelle est cette *doctrine,* dit l'éminent prélat, qu'on veut *opposer* à la doctrine de l'Eglise ?

Nous ne le savons que trop. Elle nie plus qu'elle n'affirme. Elle range Dieu, l'âme, la vie future dans la catégorie ou de l'inconnais-

Archives diocésa es e Quimper et Léon

sable ou même de la chimère ; ainsi elle supprime les bases de la morale ; de la sorte, elle justifie les théories ou les entreprises les plus hardies contre la famille et même la patrie.

Non ! les Evêques ne se trompaient pas, et ils n'exagéraient rien, quand ils dénonçaient publiquement le péril religieux et social d'un tel enseignement.

Ils servaient les vrais intérêts des âmes du pays lorsqu'ils disaient : Ou la liberté complète et sincère de l'enseignement ; ou pour le moins une neutralité loyale, respectueuse des convictions et de la foi des catholiques.

L'heure est venue pour chacun de remplir son devoir et d'assumer les responsabilités qui lui appartiennent.

En prévenant les chefs de famille du péril présent et en les conjurant d'aviser, les Evêques prennent la part de responsabilité qui leur est propre.

Aux pères et aux mères de famille d'accepter et d'exercer la leur.

C'est leur rôle et leur fonction, puisqu'ils sont citoyens français, d'exiger que d'honnêtes lois protègent et assurent l'exercice de leurs droits les plus sacrés, de diriger l'opinion publique dans le sens de la liberté et, en tous cas, de sauver les âmes de leurs enfants, en ne permettant pas que l'Ecole officielle leur impose une doctrine contraire à celle qui ne nous vient pas seulement de nos pères, mais du Père, de Dieu même Vérité éternelle et infinie. »

BIBLIOGRAPHIE

LES THÉORIES DE M. LOISY. Exposé et critique, par M. LEPIN, professeur à l'Ecole supérieure de théologie de Lyon. 1 volume in-12 (IV-380 pages) : **3 fr. 50.** — (GABRIEL BEAUCHESNE ET Cie, Editeurs.)

Sous ce titre, c'est un exposé complet de l'affaire Loisy et une réfutation en règle des théories émises par ce critique que nous offre M. Lepin.

M. Loisy n'a pas formulé du premier coup ses idées avec une netteté parfaite. Bien des propositions contenues dans ses premiers livres ne sont apparues sous leur vrai jour qu'à la lumière de ses affirmations plus récentes. Une interprétation authentique des théories tant discutées vient donc à son heure. M. Lepin la réalise au mieux, à l'aide des dernières publications de l'écrivain.

« LES ÉTUDES »

REVUE FONDÉE EN 1856 PAR DES PÈRES DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS

Administration : 50, rue de Babylone, PARIS,

Sommaire du n° du 5 Novembre 1908.

I. Pie X, pape. L. DE GRANDMAISON. — II. La Constitution *Sapienti consilio* de Pie X et la réorganisation de la Curie romaine. Lucien CHOUPIN. — III. Le deuxième congrès international des sciences historiques à Berlin (5-12 Août 1908). H. LAMMENS. — IV. Saint-Cyprien et la Papauté, d'après un ouvrage récent. Yves DE LA BRIÈRE. — V. Luther intime. Paul BERNARD. — VI. L'île de feu. Impressions d'Islande. Ion STEVENSON. — VII. Les papyrus araméens d'Eléphantine. Une colonie juive près de la première cataracte du Nil, au Ve siècle avant J.-C. Joseph BRUCKER. — VIII. Bulletin social. Ch. AUZIAS-TURENNE. — IX. Revue des Livres. — X. Notes bibliographiques. — Evènements de la quinzaine.

MAISON VINS 1er ordre, demande **AGENTS.** Gros bénéfices. **Etienne REY, à Narbonne.**

Revue Financière

Une vive reprise des cours marque la semaine financière. Notre Rente s'est avancée à 96 90, l'Extérieure à 97.01, le Turc à 91.70. Fonds russes également en progrès.

Fermeté des valeurs de crédit. Les obligations du Port de Rio-Grande do Sul, que la Banque de Paris et la Société Générale offrent en ce moment au prix de 450 fr., constituent un placement doublement intéressant par sa solidité et par son rendement.

On recherche à 433.50 les obligations nouvelle série du chemin de fer de Victoria à Minas (Brésil). L'exploitation partielle du réseau donne déjà les meilleurs résultats et permet de bien augurer de l'avenir de cette intéressante entreprise.

La fermeté du Bec Auer ne se dément pas, à 766 fr.

Sur l'obligation 5 °/₀ du Port de Bahia, on enregistre, à 440, des demandes suivies que justifient à la fois le bon marché du titre et ses garanties. Le rendement s'établit à 5.60 °/₀.

L'obligation du Port de Para est recherchée de même à 449.

Le bénéfice de l'exploitation est évalué à 9 millions, soit plus de deux fois la somme nécessaire au service ds l'intérêt et de l'amortissement des obligations.

Hausse à 88.75 de l'action Minas Pedrazzini. De nouveaux perfectionnements qui vont être apportés dans l'outillage permettront encore de réduire considérablement le prix de revient

Les actions de l'Ouest-Africain Français sont toujours très recherchées à 469 et les parts à 258.

Dans le même groupe, l'action Cie Minière de la Haute-Guinée est fermement tenue à 140 francs.

CHAUFFAGES MODERNES
PAR
L'EAU CHAUDE, LA VAPEUR A BASSE PRESSION, L'AIR CHAUD
APPLICABLES A TOUTES LES HABITATIONS, GRANDES FACILITÉS D'INSTALLATION DANS LES MAISONS DÉJA CONSTRUITES
CALORIFÈRES à EAU CHAUDE ou VAPEUR en CAVE
SUPPRIMANT LES RADIATEURS DANS LES PIÈCES EN UTILISANT LES TRAVAUX EXISTANTS
DAVENE, ROBIN & CIE, Ingénieurs-Constructeurs,
33, Rue des Tournelles, PARIS.
CATALOGUES ET DEVIS GRATIS SUR DEMANDE

VINS ET SPIRITUEUX
ANCIENNE MAISON **Ferdinand LALANDE**
— « *Fondée en 1858* » —
DUPOUY & MAYAUDON
51, Quai des Chartrons, BORDEAUX
Fournisseurs attitrés du Clergé, Noblesse, Bourgeoisie et Communautés religieuses.
Vin de Messe recommandé, garanti pur, naturel et d'origine.
Références, tarifs et échantillons sur demande.
Agent : Emile DANTEC, 32, rue Ange de Guernisac, MORLAIX.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Ancienne Maison PIRIOU

SAUVAGE

3, rue Kéréon SUCCESSEUR QUIMPER

HORLOGERIE — BIJOUTERIE — OPTIQUE — ORFÈVRERIE
BRONZES & ORFÈVRERIE D'ÉGLISE

Assortiment considérable de **Candélabres, Garnitures d'autels, Thabors, Calices, Ciboires, Custodes, Boucles de souliers, etc., à des prix excessivement réduits.**

Nouveau candélabre à transformations multiples, breveté S. G. D. G. Réparations, remise à neuf, dorure et argenture.

Le Chronomètre « **A la Montre de Genève** » que l'on trouve seulement chez M. SAUVAGE, qui en a la *propriété exclusive*, doit son *succès* toujours croissant à sa qualité exceptionnelle, à son bon marché et à son réglage parfait ; c'est sans contredit la *Montre de précision* par excellence. Ce mouvement, entièrement monté sur rubis, est à ancre ligne droite, levées visibles, double plateau, spiral Breguet, balancier compensé, et se fait en boîtes or, argent, acier et nikel.

ARTICLES POUR FUMEURS
Écume et Ambre 1er choix.

ORFÈVRERIE DE TABLE
Qualité supérieure, prix exceptionnel.

Forte remise sur tous les Catalogues.

UN MONSIEUR offre gratuitement de faire connaître à tous ceux qui sont atteints d'une *maladie de la peau, dartres, eczémas, boutons, démangeaisons, bronchites chroniques, maladies de la poitrine, de l'estomac et de la vessie, de rhumatismes, neurasthénie*, un moyen infaillible de se guérir promptement, ainsi qu'il l'a été radicalement lui-même après avoir souffert et essayé en vain tous les remèdes préconisés. Cette offre, dont on appréciera le but humanitaire, est la conséquence d'un vœu.

Écrire par lettre ou carte postale à **M. VINCENT,** 8, place Victor-Hugo, à GRENOBLE, qui répondra gratis et franco par courrier et enverra les indications demandées.

UN BON CURÉ DE CAMPAGNE

après de longues et minutieuses recherches, peut offrir à toutes les personnes souffrant de **tuberculose**, bronchite chronique, **douleurs, rhumatismes**, goutte, **maladies de la peau**, dartres, eczéma, furonculose, acné, **constipation** et **hémorroïdes, maladies de nerfs, maladies de foie**, anémie et **maladies de l'estomac**, le moyen infaillible de se guérir rapidement.

Cette offre est faite sans charlatanisme et dans un but de charité, pour être utile à l'humanité souffrante.

Pour tous renseignements, écrire à **M. DESECHEROLLES, 24**, quai de Retz, LYON (Rhône).

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL imprimeur de l'Evêché.

23e ANNÉE. **Vendredi 27 Novembre 1908.** N° 48

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

SOMMAIRE

I. PARTIE OFFICIELLE. — *Communications de l'Evêché :* Nominations ; Décès.

II. PARTIE NON OFFICIELLE. — Le Jugement dernier.

III. — *Chronique du diocèse :* Intentions recommandées aux prières ; Indulgences ; Propagation de la Foi ; Nécrologie ; La Fête patronale du Grand Séminaire ; Taulé ; Châteaulin ; Ligue patriotique des Françaises ; Quimper ; Vols d'églises ; Biens ecclésiastiques ; Bibliographie bretonne.

IV. — *Chronique générale :* Rome ; Le Pape et la France ; Saint-Flour ; La Séparation en Algérie.

V. — *Bibliographie.*

VI. — *Annonces et avis.*

Offices de la semaine.

Dimanche, 29 Novembre. — 1er Dimanche de l'AVENT. Office du jour ; semi-double. Violet. A la messe, mémoires de S. Hoardon, Evêque *(au Propre diocésain)*, et de S. Saturnin, Martyr.

Vêpres du suivant, avec mémoires du Dimanche et de S. Hoardon.

Lundi, 30. — S. ANDRÉ, APOTRE. Double de 2e classe. Rouge.

Mardi, 1er Décembre. — S. Tugdual, Evêque *(au Propre diocésain)*. Double-majeur. Blanc.

Mercredi, 2. — Ste Bibiane, Vierge Martyre. Semi-double. Rouge.

Jeudi 3. — S. François Xavier, Confesseur. Double-majeur. Blanc.

Vendredi, 4. — S. Pierre Chrysologue, Evêque, Docteur. Double. Blanc.

Samedi, 5. — Fête des Saintes Reliques *(au Propre diocésain ; dimanche dans l'Octave de la Toussaint)*. Double-majeur. Rouge.

Dimanche, 6. — 2e Dimanche de l'AVENT.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Retraite de Quimperlé . . . . . du 1 au 6 Décembre.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

I. Nominations. — Par décision de Mgr l'Evêque, ont été nommés :

Recteur de Plounéour-Trez, en remplacement de M. de Coataudon, décédé, M. Saliou; recteur de Brélès ;

Recteur de Brélès, M. Rosec, recteur de Sainte-Sève ;

Recteur de Sainte-Sève, M. Le Gall (Mathieu), vicaire à Trégunc ;

Vicaire à Trégunc, M. Goavec, vicaire de Kernével ;

Vicaire de Kernével, M. Goarin, jeune prêtre de Fouesnant.

II. Décès. — Nous recommandons aux prières le repos éternel de l'âme de :

M. Mocaër, aumônier de la Retraite, à Quimperlé, décédé le 18 Novembre ;

M. Bonizec, ancien vicaire de Saint-Thégonnec, décédé le 21 Novembre ;

M. Bleunven, vicaire de Guimiliau, subitement rappelé à Dieu, dans la nuit du 24 au 25 Novembre.

PARTIE NON OFFICIELLE

Le Jugement dernier.

(Evangile du 1er Dimanche de l'Avent. Luc., xxi, 25-33.)

Au moment où elle nous demande de nous préparer à la célébration de la fête de Noël, qui nous rappellera l'avènement du Verbe Incarné dans la pauvreté de la crèche de Bethléem, l'Eglise nous fait lire l'Evangile qui annonce le dernier avènement du Fils de l'homme dans la puissance et la majesté du Souverain Juge....

Tout occupés de jouir des biens qu'ils possèdent ou de convoiter ceux qu'ils ne possèdent pas, et de les disputer aux autres, les hommes oublient de prévoir ce moment redoutable ; même il en est qui voudraient effacer de leur mémoire le nom de Dieu, comme si l'oublier c'était le supprimer ; mais ce jour viendra comme viennent tous les jours. Le cours du fleuve a beau être long, il arrive à la mer ; ainsi le cours du temps vient à l'éternité ; et à une heure que Dieu connaît, tous les hommes se lèveront pour comparaître au jugement dernier.

Ce que les apôtres ont appris de la bouche de Notre-Seigneur Jésus-Christ ; ce qu'ils ont enseigné en son nom, l'Eglise l'enseigne

à tout l'univers et dans tous les temps : « Il y aura un jugement dernier pour tous les hommes ».

La justice de Dieu l'exige pour rendre à chacun ce qui lui est dû : aux humbles et aux petits, la gloire ; aux orgueilleux, la confusion ; à l'Eglise, le triomphe ; à ses ennemis, la honte ; à Dieu lui-même, le témoignage public de toutes les créatures intelligentes, des démons aussi bien que des anges ; des damnés aussi bien que des élus.

Aujourd'hui, bien des choses paraissent confuses dans la marche du monde. Le vice est souvent à la place de la vertu, et le mensonge trouve plus de créance que la vérité. Comment Dieu peut-il souffrir pareil désordre ? Vous ne voyez pas tout, voilà pourquoi il vous semble qu'il y a désordre ; mais regardez ensemble le temps et l'éternité, la terre, le ciel et l'enfer ; vous verrez :

Un Dieu infiniment sage, nous offrir à tous, sur la terre, le ciel avec ses biens infinis à préférer à des biens passagers et à mériter par quelques épreuves ;

Un Dieu infiniment bon, donner aux justes une récompense hors de proportion avec le peu de privations qu'ils ont acceptées pour son amour ;

Un Dieu infiniment juste, infliger aux réprouvés un châtiment éternel, comme l'obstination qu'ils auront mise à repousser jusqu'au lit de mort les avances de sa miséricorde.

O mon Dieu, comme tout est bien, comme tout est bon dans vos œuvres, quand nous les regardons seulement avec les lumières de la foi ! Que sera-ce lorsque nous les contemplerons dans les clartés de la vision bienheureuse ? Loué soit à jamais votre saint Nom ! *Amen.*

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Intentions recommandées aux prières.

I. — L'Eglise et la France. L'union des Catholiques.

II. — L'œuvre de la Propagation de la Foi.

III. — **Retraite paroissiale.** — TRÉGARVAN, du 29 Novembre au 3 Décembre. Président : M. Félix Le Louët, missionnaire.

Indulgences.

I. — Le jeudi 3 Décembre, fête de S. François Xavier, patron de la Propagation de la Foi, indulgence plénière pour les associés, aux conditions ordinaires.

II. — CATHÉDRALE DE SAINT-CORENTIN. — En vertu d'un Bref du Souverain Pontife, les fidèles qui visitent, *le 1er Dimanche de chaque mois*, les autels de : Saint-Pierre, Saint-Frédéric, Saint-Roch, Saint-Corentin, Saint-Paul, Saint-Jean et Saint-Joseph, à la Cathédrale, peuvent gagner — moyennant qu'ils remplissent les conditions ordinaires — les indulgences attachées à la visite des sept autels privilégiés de Saint-Pierre à Rome.

* *

Archives diocésa es e Quimper et Léon

Monseigneur l'Evêque, dont la santé est excellente, a assisté, comme nous le disions, aux cérémonies solennelles qui se sont succédé à l'occasion du Jubilé pontifical, notamment à la réception du pèlerinage national français.

Par suite de diverses circonstances, son audience particulière a été différée de quelques jours ; elle a eu lieu à l'heure où nous écrivons, et Sa Grandeur nous apportera bientôt, avec ses impressions personnelles, les bénédictions du Souverain Pontife.

Retenu à Rome par les affaires du diocèse, Monseigneur ne pourra pas assister, à Paris, à la réunion annuelle des évêques protecteurs de l'Institut catholique. A son retour, il s'arrêtera à Nantes où il doit assister, avec ses collègues de Bretagne, à quelques séances du Congrès diocésain, et arrivera à Quimper au plus tard le 5 Décembre.

†

Au dernier moment, nous recevons communication du télégramme suivant, daté de Rome 25 Novembre, 9 h. 15 du matin :

Audience pontificale très paternelle. Le Saint-Père accorde toutes les faveurs demandées et bénit tous les diocésains, particulièrement Vicaires généraux, Chapitre, Séminaire et Clergé.

† *ADOLPHE, Evêque.*

Propagation de la Foi. — On vient d'achever l'expédition des *Annales* (N° de Novembre), qui doivent être déjà rendues, pour la plupart, aux chefs-lieux des doyennés. MM. les Directeurs paroissiaux voudront bien les y réclamer et les distribuer, sans retard, à leurs chefs de dizaines : la régularité en ce point, il est bon de le redire, est la meilleure preuve du zèle que l'on apporte à l'Œuvre et le plus sûr moyen d'en assurer le succès.

Nous continuons à insérer, autant que possible, dans les *Annales* bretonnes des lettres écrites par des missionnaires de notre pays... Nous sommes heureux de saisir l'occasion pour remercier encore les confrères qui veulent bien nous procurer ces lettres, et aussi, d'une manière toute spéciale, nos collaborateurs pour la traduction, en exprimant le désir de voir leur nombre s'accroître...

La fête de saint François Xavier et l'annonce de l'indulgence plénière (qui peut être gagnée également un jour de l'Octave) fournit naturellement l'occasion de faire l'instruction annuelle sur l'Œuvre de la Propagation de la Foi, d'en rappeler l'importance et les besoins toujours grandissants en face d'une armée de missionnaires de plus en plus nombreuse.

Sans doute, les temps sont mauvais et innombrables les œuvres qui sollicitent la générosité des catholiques ; il importe tout d'abord d'assurer la conservation de la Foi dans notre pays. Le plus sûr moyen pour cela, c'est encore de continuer à la répandre dans les pays infidèles. Dieu ne permettra point que s'éteigne un tel foyer d'apostolat, et la chaleur s'en fera sentir tout d'abord dans la région qui l'alimente. « La charité ne nuit pas à la charité ; »

les œuvres locales — nécessaires, on le sait, — ne souffriront point de la « concurrence » avec la Propagation de la Foi, « l'œuvre catholique par excellence », comme le proclamait tout récemment encore le Souverain Pontife...

N. B. — 1° Les aumônes de la Propagation de la Foi doivent être remises, avant le 31 Janvier, au Secrétariat de l'Evêché.

2° S'adresser à M. le chanoine Rospars (15, rue Mesgloaguen) pour tout ce qui concerne la direction de l'Œuvre dans le diocèse, pour la rédaction des *Annales* bretonnes et le nombre d'exemplaires (bretons ou français) attribués à chaque paroisse. Ce nombre est nécessairement proportionné au chiffre des aumônes recueillies : en règle générale, un exemplaire par 10 associés.

3° En cas de retard ou d'irrégularité dans l'envoi et la livraison des *Annales*, prière d'aviser M. de Kerangal, imprimeur de l'Evêché.

Nécrologie. — I. Nous avons annoncé en dernière heure, dans notre précédent numéro, la mort de M. Mocaër, aumônier de la Retraite à Quimperlé. Il a été enlevé prématurément, à l'âge de 43 ans, par une maladie qui, depuis plusieurs semaines, ne laissait pas d'espoir de guérison.

Né à Port-Launay, le 28 Août 1865, ordonné prêtre le 11 Août 1889, M. Mocaër (Louis-Joseph-Marie) fut d'abord nommé vicaire à Lennon (20 Janvier 1890) puis, après quelques mois (24 Septembre 1890), transféré à Crozon où, pendant près de 16 ans, il s'est dépensé avec une activité qui semblait aussi infatigable que son zèle. Cependant un ministère si laborieux dans cette immense paroisse usa peu à peu sa robuste constitution. M. Mocaër fut nommé aumônier à la Retraite de Quimperlé et, dans cette nouvelle situation, se fit vite apprécier par sa bonté prévenante, sa modestie et sa discrétion pleine de tact. Malheureusement, sa santé trop profondément atteinte continua à décliner... Il comprit son état, fit généreusement le sacrifice de sa vie et, après avoir édifié tous ceux qui l'approchaient par sa douce résignation, il s'est éteint doucement le 18 Novembre.

II. C'est également après plusieurs mois de maladie et de souffrances supportées avec une patience édifiante que M. Bonizec, ancien vicaire de Saint-Thégonnec, est pieusement décédé, dans la 34e année de son âge.

Né à Brest (Carmes), le 11 Juillet 1875, ordonné prêtre le 25 Juillet 1900, M. Bonizec (Jean-Guillaume) fut d'abord vicaire dans le diocèse de Saint-Brieuc, où il a laissé les meilleurs souvenirs. Nommé (8 Avril 1907) vicaire à Saint-Thégonnec, il eut à peine le temps de se faire connaître dans cette paroisse. Démissionnaire pour cause de santé, le 14 Octobre 1908, il se retira dans sa famille où, malgré les tendres soins qui lui ont été prodigués, il a succombé le samedi 21 Novembre, fête de la Présentation de la T. Sainte Vierge au Temple...

R. I. P.

Archives diocésa es e Quimper et Léon

La Fête patronale du Grand Séminaire.

Samedi, fête de la Présentation de la Vierge Marie au Temple, dans notre humble chapelle du Carmel, nous célébrions, pour la seconde fois depuis notre expulsion brutale du cher séminaire de Quimper, la cérémonie si touchante de la rénovation des promesses cléricales. Tandis que les rites sacrés s'accomplissaient, malgré moi je me rappelais la fête de l'an passé.

Mgr Dubillard la présidait, ce devait être pour la dernière fois. Prenant la parole après la messe, Sa Grandeur nous disait combien son cœur d'Evêque se trouvait partagé entre deux sentiments très opposés, la joie et la tristesse : joie de se trouver une fois encore au milieu de cette jeunesse cléricale, l'espoir du Pasteur et des fidèles, comme aussi la portion choisie de son troupeau ; tristesse de les savoir si loin de lui. Et se tournant vers la bonne Vierge Marie, désormais honorée ici sous le double titre de Reine du Carmel et de Reine du Clergé, il la suppliait de ramener bientôt vers les rives de l'Odet ses séminaristes tant aimés.

Le vœu de l'Evêque n'a point encore été exaucé. Mais aujourd'hui, comme l'an passé, Quimper, fidèle aux traditions des « bons anciens pardons », est représenté parmi nous. Voici en effet les visages bien connus et toujours sympathiques de M. le vicaire général Fléiter et de M. le chanoine Peyron. Autour d'eux se groupe le clergé de Brest : MM. les Curés des quatre paroisses de la ville, M. le Curé de Lambézellec, MM. les Supérieurs des Ecoles Saint-Louis et N.-D. de Bon-Secours, MM. les Recteurs de Saint-Marc, du Pilier-Rouge, de Kerbonne, etc. A tous merci d'être venus si nombreux honorer de leur présence notre fête de famille.

Et pourtant il y a un vide, une absence bien regrettée, M. Fleiter nous le dira tout à l'heure en terminant son allocution. Ah ! que n'étiez-vous ici, Monseigneur ! Combien nous vous désirions ! Que nous aurions été heureux d'entendre de nouveau votre voix, votre grande voix d'Evêque et de Père !... Vous aussi, vous auriez souhaité vous trouver parmi nous, nous le savons ; et nous savons également que de Rome votre pensée et vos prières s'unissent aux nôtres. Merci, Monseigneur ! et soyez assuré que nous, vos enfants, nous ne vous avons pas oublié.

†

Dix heures : la messe commence. Vraiment elle est charmante, notre humble chapelle sous sa parure de grande fête. L'autel, où M. le chanoine Peyron célèbre, se perd dans la verdure et les fleurs.

Le Saint-Sacrifice achevé, M. le vicaire général Fléiter, qui préside la fête au nom de Monseigneur, monte en chaire. Dans une allocution forte et pratique, il nous trace une magnifique règle de vie sacerdotale.

« *Dominus pars hæreditatis meæ et calicis mei* ; Le Seigneur est la part de mon héritage et de mon calice. » Dieu lui-même est

l'héritage du prêtre. Aussi, qui dira la sublimité du sacerdoce catholique ! Le prêtre n'est plus de la terre ; il est d'un monde plus élevé, du monde surnaturel ; bien plus, le prêtre est un autre Christ ; *Sacerdos alter Christus*. Son sacerdoce est une participation du sacerdoce éternel du Christ, Prêtre par essence.

Mais cette excellence même du sacerdoce impose au prêtre des obligations sacrées, et ces devoirs c'est à l'école de Jésus qu'il les apprendra. *Ego sum via, veritas et vita,* lui dit le Maître : Je suis la voie, la vérité et la vie, toi aussi sois la vérité, sois la voie et la vie des âmes confiées à tes soins.

Ego sum veritas ! Jésus-Christ est la vérité, toute la vérité : Verbe éternel du Père, il éclaire tout homme venant en ce monde. Or, le prêtre, lui aussi, doit être vérité ; il doit enseigner la vérité. Donc, pour lui, nécessité de l'étude.

Mais qu'apprendre ? Comment apprendre ?

Il y a des choses que le prêtre doit savoir, d'autres lui seront très utiles, d'autres enfin lui sont interdites parce que nuisibles ou dangereuses.

Et tout d'abord, sa vocation même lui impose l'obligation stricte d'étudier la divine Révélation qui se résume et se concentre dans les grands mystères de notre religion : Dieu dans son unité et dans sa trinité, le Verbe incarné pour notre amour puis s'immolant sur la croix pour nous sauver. Autour de ces dogmes capitaux vient se greffer l'ensemble des autres vérités confiées au magistère de l'Eglise. Qu'il en fasse son étude ! En un mot, de par sa fonction, le prêtre doit apprendre la théologie — et non la théologie au sens restreint du mot, mais prise dans toute son ampleur, l'ensemble des sciences ecclésiastiques. Comme un ouvrier consommé dans son art, il doit connaître les secrets de son divin métier. Nourri de saine doctrine, il distribuera en toute sûreté aux fidèles les eaux vives de la science et de la sagesse.

Toutefois, il doit se garder de négliger les lettres profanes : elles ont présidé à sa formation intellectuelle ; qu'il se perfectionne donc de plus en plus à leur contact !

Quant aux sciences physiques et mathématiques, elles sont pour le prêtre d'une utilité incontestable. Il doit se tenir au courant du progrès, suivre le cours des multiples découvertes dont s'enrichissent chaque jour la science et l'industrie. Il doit pouvoir répondre, avec fierté et vérité, à ces demi-savants dont le monde pullule, prêts à faire étalage de leurs connaissances et à taxer le clergé d'ignorantisme : « Vous avez des astronomes, des physiciens, des chimistes... Nous en avons aussi, et de meilleurs que les vôtres. »

Mais les études du prêtre doivent s'arrêter là où commence pour lui le danger. Donc, arrière les journaux qui dissipent l'esprit ; arrière les romans frivoles qui dessèchent le cœur ; arrière surtout les livres qui recèlent le venin de l'erreur ! Aujourd'hui, plus que jamais, elle tend à s'infiltrer partout. Une grande prudence s'impose. Et qu'on n'invoque pas les besoins de la polémique ! car, cette nécessité vraie ou supposée ne dispense aucune-

Archives diocésa es e Quimper et Léon

ment des précautions les plus minutieuses. Un prêtre ne doit jamais aborder de pareilles études, s'il ne s'est assuré le secours de Dieu par de fervèntes oraisons et s'il ne possède au cœur cette obéissance filiale et absolue dont l'Ecriture dit : « Qu'elle remportera des victoires ».

Mais Jésus-Christ n'est pas seulement la vérité, il est aussi la voie : *Ego sum via.* Il est la voie que nous devons suivre pour arriver au ciel. Il nous l'a ouverte et tracée lui-même au prix de ses travaux, de ses larmes et de son sang. A nous de la suivre ; mais à nous aussi, prêtres, de la montrer aux fidèles et de les y faire entrer. Or, ici, le meilleur moyen, c'est l'exemple. Que jamais l'on ne dise de nous, comme des Pharisiens antiques : *dicunt, sed non faciunt.*

Nous gémissons, et avec raison, sur l'affaiblissement de la foi et de la vie morale. Deux fléaux surtout désolent le peuple chrétien : la sensualité et l'amour de l'indépendance. Notre ministère sacré nous impose l'obligation de réagir contre ces tendances pernicieuses qui menacent de tout détruire. Combattons-les par l'exemple de notre vie. Que les fidèles puissent voir en nous des modèles de tempérance, de fuite des plaisirs, de mortification. Qu'à notre école ils apprennent à obéir. L'indépendance s'étend à toutes les classes et à tous les degrés de la société. Menons une vie de soumission et d'abnégation et, dans notre abnégation même, comme l'apôtre saint Paul, nous serons forts.

Enfin, Notre-Seigneur est la vie : *Ego sum vita.* Vie de l'âme par les sacrements, surtout par l'Eucharistie. Or, c'est entre les mains du prêtre que Jésus-Christ a remis ces principes de vie afin que, par eux, il répande autour de lui la force et la santé. Qu'il soit donc, lui aussi, la vie. Il le sera par ses œuvres. Mais les œuvres du prêtre sont de trois sortes.

Il en est d'essentielles : elles opérent *ex opere operato :* ce sont les sacrements. C'est lui qui les confectionne et les distribue. Quoique les sacrements agissent par leur vertu propre, le prêtre doit se garder de la négligence dans leur administration, car les fidèles sont en droit d'attendre de ses prières et de sa ferveur des secours qui les aident à y participer avec fruit.

Viennent ensuite les œuvres de piété et de dévotion, qui sont l'épanouissement de la vie chrétienne et paroissiale. Ici, deux défauts à éviter : la paresse qui dit : « Ces œuvres n'existaient pas avant nous et les choses n'en marchaient pas plus mal », et l'ardeur inconsidérée, le désir immodéré de tout tenter, de tout faire à la fois ; comme la semence dont parle l'Evangile, ces œuvres à peine sorties de terre se dessèchent et meurent.

Enfin, il y a les œuvres sociales. Faut-il les interdire au prêtre ? Non, certes ! Il doit aller au peuple, mais y aller comme Notre-Seigneur lui-même. Jésus-Christ doit être, ici encore, son maître et son modèle. De fait, n'est-ce pas Jésus-Christ qui a fondé les œuvres sociales ? Que faisait-il donc quand, s'apitoyant sur l'immense multitude qui le suivait, il la nourrissait de cinq pains

tandis que de son âme s'échappait ce cri d'amoureuse commisération : *Misereor super turbam ?* Oui, que le prêtre aille au peuple ; mais qu'il soit là, comme partout, toujours prêtre. En notre siècle de neutralité et de laïcisation à outrance, on tente même, infernal projet, de laïciser le prêtre. Elevons-nous de toute la hauteur de notre sacerdoce contre ce complot des suppôts de Satan : soyons avant tout des prêtres !

Terminant cette allocution magnifique, M. le Vicaire général nous transporte au pied même du trône du Souverain Pontife et nous y montre agenouillé notre Evêque bien-aimé. De quoi parlent donc les deux pontifes ? Sans aucun doute de l'héritage de Dieu, de cet héritage qu'ils ont tous deux mission de conserver et d'étendre, et c'est pour nous apprendre, à nous aussi, à y travailler que notre Evêque nous rapportera de Rome, ample compensation de la peine que nous cause son absence, lumière et réconfort.

†

C'est le cœur tout ému par ces fortes paroles que nous nous prosternons tour à tour au pied du tabernacle pour redire à Dieu les promesses de notre consécration cléricale : « *Dominus pars hæreditatis meæ et calicis mei* ». Et il me semblait que, de son piédestal, la Vierge Marie souriait avec amour à la longue théorie des prêtres et des clercs et que Jésus nous disait, de son ostensoir d'or : « Mon prêtre, mon lévite, tu me prends en partage sur cette terre, j'accepte ; mais je ne me laisserai pas vaincre en générosité et un jour, au ciel, moi ton Dieu je serai ta récompense infiniment grande ».

Une surprise charmante devait clore cette fête. Quand, à la fin du repas qui suivit la cérémonie, M. le Supérieur se leva pour remercier le Vicaire général et tous les prêtres venus si nombreux assister à notre « pardon », nous remarquions en ses mains un télégramme déployé. Notre curiosité en éveil fut vite satisfaite. C'était Mgr Duparc qui, de Rome, s'unissait à nous et nous bénissait. Le télégramme de Sa Grandeur était ainsi conçu : « Uni de cœur avec les amis rassemblés pour fête Séminaire, je les bénis tous, spécialement Supérieur, professeurs et séminaristes ».

Notre émotion et notre reconnaissance à tous éclata en une salve d'applaudissements. ...Encore une fois, merci, Monseigneur !

XX.

TAULÉ. — **La Mission** *(3-22 Novembre).* — Les Missions n'ont pas encore cessé, grâces à Dieu, de produire les fruits admirables et consolants qu'elles produisaient dès le temps où les commencèrent dans notre pays les Michel Le Nobletz et les P. Maunoir : on vient d'en avoir une nouvelle preuve à Taulé.

Comme d'habitude, la grande Mission a été précédée d'une retraite pour les enfants. Cette retraite était présidée par M. Chapalain, recteur de Bodilis. C'est le type du parfait missionnaire

Archives diocésa es e Quimper et Léon

pour les petits ; son souvenir restera longtemps vivant dans la mémoire de nos enfants.

La Mission proprement dite s'est ouverte, dimanche 8 Novembre, sous la présidence de M. le chanoine Coat, curé-archiprêtre de la Cathédrale de Quimper. Au sermon d'ouverture, après vêpres, il a su trouver dans son cœur pour nos ouailles les chaleureux accents du bon pasteur. Son appel a été entendu : la moitié de la paroisse a suivi les exercices de la première semaine avec une grande régularité et, le samedi, la communion générale, édifiante et consolante au possible, a réuni plus de 800 fidèles à la sainte Table. Presque tous ont encore communié le dimanche, montrant ainsi que le culte des morts a de profondes racines dans le cœur des Taulésiens.

La Mission était présidée, la seconde semaine, par M. le chanoine Treussier, curé-archiprêtre de Saint-Pol de Léon. C'était, paraît-il, la première fois qu'il présidait une grande Mission. On ne s'en serait vraiment pas douté : avec l'art consommé d'un vieux missionnaire, il sait parler, dans le « mot du soir », un langage si touchant, si pénétrant, que ses auditeurs, malgré les fatigues d'une journée bien chargée, quittent l'église à regret et regagnent la maison, impatients de voir poindre l'aurore du jour suivant et recommencer les exercices.

Nous ne dirons rien des dignes collaborateurs que M. le Curé de Taulé avait réunis autour des distingués présidents. Tous ont fait leur devoir, avec ce zèle des âmes que l'on aime à constater dans nos ouvriers apostoliques et qui les rend si populaires dans nos campagnes. Les uns, dans un langage sévère, ont parlé au pécheur de ses fins dernières et de la justice divine ; les autres, sous une forme plus simple, ont fait comprendre aux auditeurs les préceptes du Décalogue, ou ont exposé les grâces si touchantes du sacrement de Pénitence ; tous ont généreusement travaillé à construire cet édifice qui s'appelle : un cours complet de religion ; et cela, dans une langue si pure et si facile, que c'était un vrai régal de les entendre.

La première semaine, beaucoup d'étrangers avaient pris part à la Mission ; mais le bonheur et le plaisir goûtés par les premiers retraitants en avaient attiré un plus grand nombre pour la deuxième semaine; aussi, le samedi, plus de 1.100 personnes s'agenouillaient à la Table sainte.

Je ne fais que traduire l'impression éprouvée par les missionnaires, en disant que l'entrain de la Mission a été admirable. Des prêtres, habitués à ces pieux exercices, ont constaté que rarement ils avaient été témoins d'une aussi ponctuelle exactitude et d'un aussi joyeux empressement. A quelques rares exceptions près, les paroissiens avaient fidèlement répondu à l'appel qui leur avait été adressé, et, aujourd'hui, ils s'en félicitent hautement. Longtemps, sous le chaume, autour de la table de famille ou du foyer domestique, on aimera à se rappeler les douces et à la fois les fortes impressions de la Mission de 1908.

Et maintenant que, dans la paroisse, chacun est rentré dans le calme et la tranquillité d'une bonne conscience, plaise au Seigneur de conserver longtemps vivace au fond des cœurs la bonne semence qui y a été déposée !

L. C.

Chateaulin. — **Inauguration d'un nouveau patronage.** — Dimanche dernier, une foule nombreuse se pressait dans la vaste salle du nouveau patronage de Châteaulin : 1.000 personnes, au moins, s'y trouvaient réunies.

M. le Curé, avant de bénir les nouveaux locaux, et après avoir rappelé, avec émotion, le souvenir du Saint Père et de Mgr l'Evêque, adressa, en termes délicats, son meilleur merci à tous ceux qui, de près ou de loin, avaient contribué à préparer et à rendre possible la création de ce nouveau patronage : celui qui, sous la responsabilité légale, a permis l'acquisition du presbytère d'où les prêtres avaient été expulsés ; M. Gentric, l'ancien greffier du tribunal et le fondateur du premier patronage à Châteaulin ; les membres du comité et tous ses généreux paroissiens, dont le concours ne lui fait pas défaut ; ses dévoués vicaires, avec lesquels il partage la direction des œuvres de la paroisse ; bref, M. le Curé n'aurait oublié personne, s'il ne s'était oublié lui-même.

Fort heureusement, M. du Cleuziou qui, auparavant, avait expliqué, avec une rare élévation de pensée, le but et le rôle du patronage, avait prévenu l'oubli ; et l'un des petits patronés, dans un charmant compliment en vers, qui fait honneur à celui — ou à celle — qui l'a composé, fut chaleureusement applaudi lorsque, au nom de tous les camarades groupés autour de lui, il adressa « son premier merci » à M. le Curé.

La bénédiction de la nouvelle salle fut suivie d'une représentation réussie de tous points, et dont peuvent être fiers les acteurs, auxquels leur savoir-faire a mérité les applaudissements les plus chaleureux, et leur dévoué directeur, qui se cachait modestement dans les coulisses, mais qui ne put se dérober, à la fin de la représentation, aux compliments des spectateurs tout charmés de l'agréable soirée qu'il venait de leur procurer.

Aux patronés de Châteaulin, bon courage, et toujours aussi bon succès !

E. D.

Ligue patriotique des Françaises. — Landerneau. — Une retraite, organisée par la Ligue patriotique des Françaises, a été donnée du 18 au 21 Novembre, à Landerneau, dans l'église Saint-Thomas, à plusieurs centaines de femmes, par M. l'abbé de Penfentenyo. En trois instructions par jour, il y développa les devoirs de la femme chrétienne, avec examen des devoirs spéciaux de la ligueuse. Au patronage Saint-François — gracieusement mis à notre disposition par M. le Curé de Landerneau — devaient seulement se réunir quotidiennement les dizainières et les sociétaires ; mais, sur la demande du prédicateur, on y admit toute

Archives diocésaines de Quimper et Léon

personne désireuse d'assister à la causerie, qui fut souvent discussion. M. l'abbé de Penfentenyo n'est certainement pas l'ami des sociétés secrètes, ni de celles d'admiration mutuelle ; on pourrait résumer ces séances de travail par : Tout au grand jour, — critique des travaux insuffisants, — louanges sans hyperboles en cas opportuns, plus fréquents dans nos énergiques campagnes.

A noter que M. le Curé de Landerneau voulut bien présider une de ces réunions et y apporter une heureuse intervention sur la nécessité de la connaissance de la langue bretonne dans *toutes les classes : Feiz ha Breiz* et l'excellent *Kannad* ne pouvaient alors être oubliés... Pour les français fut indiquée, avant toute autre, la lecture de la *Semaine religieuse* du diocèse.

Enfin, un abrégé de l'histoire de la Ligue compléta ces travaux en remettant l'œuvre dans son vrai jour, sans équivoque. En quelques mots, M. l'abbé de Penfentenyo redit ses débuts à Lyon ; son orientation modifiée sous la haute direction du cardinal Richard, archevêque de Paris ; ses flottements ; puis la décision du Conseil supérieur de la Ligue : celle de se séparer de tout groupe politique, décision exprimée par la suppression du sous-titre : « Action libérale populaire ». Si on avait hésité sur les moyens, le but n'avait jamais varié : « Tout restaurer dans le Christ », et on y tendra surtout par les œuvres sociales catholiques et l'apostolat partout ; la base de l'apostolat est l'enseignement du catéchisme, et le mot de la retraite fut : « Faites le catéchisme ».

Tantôt sévèrement, tantôt spirituellement, tantôt suppliant, tantôt par les paroles mêmes prononcées en diverses circonstances par S. G. Mgr Duparc, tantôt par la lecture de celles de S. S. Pie X, revenait toujours le conseil, presque le précepte : « *Faites le catéchisme* » ! Remplacez le clergé, insuffisant en temps de persécution ; faites le catéchisme non plus comme une bonne œuvre accessoire dans votre vie, mais comme une œuvre primordiale, vous gênant s'il le faut, dérangeant même l'ordre de vos journées, soyez apôtres, enfin !

Plus d'une jeune âme dut trouver ce langage austère ; mais comment ne pas s'attendrir en entendant la voix paternelle de Pie X dire si doucement à ceux qui se dévouent à l'enfance : « Comme ils me font compassion, ces pauvres petits enfants de France qui demandent le pain de la doctrine et n'ont personne pour le leur rompre » (1) !

Et, certes, quand le soir du dernier jour, une admirable paraphrase de la résurrection de Lazare assimila la France à Lazare mourant, le cri si déchirant de ses deux sœurs : « Seigneur, *si vous aviez été là il ne serait pas mort* » ! dut susciter la résolution de répandre la bonne semence, coûte que coûte.

Une ligueuse.

(1) Allocution du Saint-Père à un groupe d'institutrices chrétiennes. — Septembre 1907.

— Quimper. — **Conférence par M. Arnaud, le « Meunier Vendéen ».** — Nous sommes heureux d'annoncer à nos lecteurs que, grâce à l'initiative du Comité régional de la Ligue patriotique des Françaises, ils vont avoir la bonne fortune d'entendre M. Arnaud, le « Meunier Vendéen ».

Tous connaissent déjà de nom l'orateur catholique si apprécié, l'éminent chrétien qui sait, au milieu d'une vie très laborieusement remplie, trouver le temps de donner, sur les différents points de la France, des conférences aussi intéressantes que pratiques.

M. Arnaud parlera dans les principaux centres de Cornouaille. A Quimper, il se fera entendre **Salle Jeanne-d'Arc**, *le samedi 28 Novembre, à 2 h. 1/2, et le dimanche 29 Novembre, à 8 h. 1/2 du soir*. La conférence traitera particulièrement « des devoirs des pères et mères de famille ».

Des invitations ont été adressées, à Quimper et dans les environs, au clergé, aux hommes, aux ligueuses, et nous sommes sûrs que tous voudront entendre le vaillant orateur. Le « Meunier Vendéen » est un véritable apôtre, et puisqu'il veut bien venir nous apporter son ardente parole, il est très désirable que l'on vienne nombreux l'entendre.

Les personnes qui n'auraient pas reçu de cartes et en désireraient, en trouveront le samedi 28, de 9 h. à 1 h., quai de l'Odet, 46 (2e étage).

Vols d'églises. — On signale deux nouveaux cambriolages dans les églises et sacristies. A Plouzévédé, la caisse à trois clefs a été forcée : elle ne contenait que des papiers, qu'on a retrouvés intacts. Les malfaiteurs ont également fracturé deux troncs, mais qui avaient été vidés la veille. A Bodilis, une somme d'argent renfermée dans une armoire de la sacristie haute a été enlevée.

On peut prévoir d'autres tentatives du même genre. Nous engageons les prêtres des paroisses à veiller, et surtout à ne laisser dans les sacristies ni argent ni objets précieux.

Biens ecclésiastiques. — Un décret paru à l'*Officiel* le 9 Novembre nous apprend que les documents, livres et manuscrits contenus dans les bibliothèques de l'ancien évêché et du Grand-Séminaire sont attribués à la Ville de Quimper. Le décret dit : les documents, livres et manuscrits *ayant appartenu* à l'Evêché et au Séminaire. Nous continuons de dire : *appartenant*, n'ayant vu nulle part que l'Evêché et le Séminaire aient fait abandon de ce qui leur appartient. A propos de ce décret, il n'est pas inutile de faire remarquer qu'en ce qui concerne la bibliothèque de Mgr Dubillard, l'attribution est du moins susceptible de contestation. On se rappelle, en effet, qu'un jugement du Tribunal de Quimper a déclaré que tous les meubles contenus dans l'ancien Evêché étaient propriété personnelle de Mgr Dubillard et autorisait le prélat à en poursuivre la restitution.

Archives diocésa es e Quimper et Léon

La Ville va donc s'enrichir de quelques ouvrages de théologie et de droit canonique. C'est très bien, mais il eût été à souhaiter que ce fût par d'autres moyens moins discutables.

(Le Progrès du Finistère.)

Bibliographie Bretonne. — **Kantikou evit goueliou Nedelek**. — Le petit recueil, qui vient de paraître, sous ce titre, chez M. de Kerangal, était vivement désiré dans un grand nombre de paroisses. Il est dû à la plume, au talent et au zèle bien connus et universellement appréciés de M. l'abbé Bourdoulous, « ar missioner breizad ». Avec ses 12 pages, il offre un nombre très suffisant de cantiques spéciaux pour les fêtes de Noël. Sans nul doute le 6me cantique : *Gant an holl Elez eüruz* sera particulièrement goûté (1).

CHRONIQUE GÉNÉRALE

Rome. — Le Pape a si bien supporté la fatigue des solennités jubilaires que, dès le soir même du 16, il a repris et multiplié les audiences.

Le lendemain, il a reçu, dans la salle du Consistoire, les pèlerins de Notre-Dame de Salut présentés par le cardinal Vincent Vannutelli, qui a offert au Vicaire de Jésus-Christ les protestations de fidélité de la pieuse Association. Dans sa réponse, le Saint-Père a vivement félicité ses auditeurs de leur dévouement au prochain, dévouement par lequel ils fournissent à l'action divine les instruments qu'elle attend pour le salut des âmes.

Le mercredi 18, dans la matinée, Pie X a reçu en audience collective les évêques italiens (très nombreux) venus à Rome pour la messe jubilaire. L'après-midi, a eu lieu la réception du pèlerinage français dont nous parlons ailleurs....

Les deux jours suivants, le Pape, cédant aux instances de son médecin, a suspendu ses audiences. La multiplicité des réceptions et les nombreux discours qu'il a prononcés ont fini par le fatiguer : sa voix était très voilée. Il ne s'agissait d'ailleurs d'aucune indisposition et ce léger malaise aura eu pour résultat de contraindre Pie X à un repos qui devenait nécessaire.

Ajoutons que les réceptions ont repris dès le samedi soir.

Le Pape et la France. — L'audience du pèlerinage national français a eu lieu le mercredi soir 18 Novembre, à 4 heures, avec un éclat extraordinaire. Plus de 1.000 pèlerins se trouvaient réunis dans la salle Royale. Le Pape arriva escorté des gardes-

(1) En vente à Quimper, chez M. Salaün. L'exemplaire, 0 fr. 05 ; le cent, 4 fr. (4 fr. 35 par la poste).

nobles, précédé de trente Evêques et des cardinaux Luçon et Andrieu.

Quand le Souverain Pontife fut assis sur son trône, le cardinal Luçon, archevêque de Reims, lut une adresse émouvante, rappelant les actes de Pie X, protestant de l'attachement de la France au Saint-Siège à travers les ruines déjà amoncelées et les persécutions qui se continuent, spécialement la guerre acharnée faite en vue de « tuer la vie du Christ dans l'âme des enfants ». Mgr Delamaire remit une adresse au nom des pèlerins de Cambrai, puis le Pape prit la parole et prononça un discours des plus importants par l'amour témoigné à la France et par le sentiment de la force surhumaine dont il est pénétré. Nous tenons à en donner le texte intégral.

Je vous remercie, Monsieur le Cardinal, des sentiments tendrement affectueux avec lesquels vous me présentez vos compatriotes, mes vénérables frères les évêques, et les fidèles de ce pèlerinage français.

Vous m'avez ému jusqu'au fond de l'âme ; vous l'avez bien dit : Le Seigneur se plaît à mêler les douleurs et les allégresses, et le *Miserere* de la tribulation fait place au *Te Deum* de la joyeuse reconnaissance. Vous avez parlé d'une façon touchante et délicate de la cause de mes douleurs et du motif de nos allégresses.

La douleur, c'est de voir des fils qui se détachent des bras de leur mère, qui font la guerre à l'Eglise, qui la spolient, qui la tournent en dérision, tandis qu'elle tend une main charitable pour le salut de tous. Pauvre Mère ! et pauvres fils qui restent attachés étroitement à cette mère et qui voudraient la consoler de ses douleurs !

Mais il faut s'incliner devant les dispositions de la Providence. Et jamais je ne pourrais assez remercier le Seigneur de m'avoir inspiré le conseil que j'ai dû donner aux évêques de France. Je leur ai dit : Suivez-moi dans la douleur. Et ma plus grande douleur est de ne pouvoir être au milieu de vous pour combattre et pour souffrir avec vous.

Dieu a tiré le bien du mal. Voici la consolation ; la France s'est montrée en ces circonstances comme jamais la fille aînée de l'Eglise, non seulement en paroles, mais en actes — par le plus sublime des actes.

J'ai dit aux évêques : Renoncez à vos palais, éloignez-vous de vos séminaires, n'acceptez pas au prix de votre dignité et de votre liberté la moindre subvention de ceux qui vous dépouillent. Affrontez la misère ; regardez le Christ nu sur la croix, mais glorieux le surlendemain dans le triomphe de la Résurrection. A vous, non plus, le triomphe ne manquera pas.

Et le jour vint où les évêques virent les plus aimés de leurs fils, les plantes délicates du sanctuaire, obligés de quitter leurs séminaires ; ils virent les pieuses religieuses, les Sœurs de Charité si méritantes des pauvres, mises à la porte des asiles de la misère ; ils virent les congrégations religieuses, qui se dévouaient à l'éducation des petits enfants, contraintes à quitter leur pays et à chercher un refuge en des plages lointaines, tandis que leur mère dénaturée les jetait à la porte de la maison paternelle.

On vit alors un miracle de la Providence inouï dans l'histoire. Tous les évêques, unis comme un seul homme, entendirent la parole du Pape comme la parole même de Dieu. Les prêtres imitèrent l'exem-

Archives diocésa es e Quimper et Léon

ple qui leur était donné par les anges de leurs églises. Les fidèles répétèrent à l'envi à leurs pasteurs : Comptez sur nous. Vous n'aurez pas de palais royal, mais nous vous procurerons bien un asile où reposer votre tête fatiguée des labeurs apostoliques. Vous n'aurez plus les beaux et vastes séminaires, mais vous pourrez encore former à l'ombre du sanctuaire les futurs ministres du Seigneur. Vous n'aurez plus l'aide des Congrégations, mais une foule d'âmes fidèles se substitueront à leur dévouement, et nos mains et nos cœurs vous prêteront l'appui nécessaire pour maintenir l'Eglise catholique en notre pays de France.

Voilà pourquoi, si j'ai chanté en pleurant le *Miserere* de la tribulation, je dois chanter aussi le *Te Deum* de la reconnaissance. Oui, chaque fois que je pense à la France, j'entonne le *Te Deum* de l'action de grâces.

Il m'est donc doux de vous voir ici réunis, pour vous remercier de tout le bien que vous avez fait, que vous faites et que vous ferez à l'honneur de Dieu et à la gloire de votre patrie.

En cette occasion, je vous répéterai le conseil de l'Apôtre aux Corinthiens : Restez fermes dans la foi ; *State in fide*. Rappelez-vous la foi de votre baptême, faites votre profession de foi non pas seulement par des paroles, mais aussi de toute votre conduite : *State in fide*. Votre ennemi ne dort pas ; si vous vous laissez prendre à ses embûches et à ses flatteries, il vous fera tomber dans ses filets ; et cet ennemi rôde sans cesse autour de vous. Aussi veillez : *Vigilate. Fortiter agite :* Agissez avec courage et avec force. Soyez forts pour combattre, pour défendre vos droits sacrosaints, ces droits qui vous ont été donnés par Dieu lui-même, pour défendre votre liberté, le don le plus précieux que vous ayez reçu de Dieu.

Et qu'en même temps vous fassiez tout dans la charité : *Omnia vestra fiant in charitate*. Aimez les hommes, car ils sont vos frères, fils du même Père céleste, rachetés par le même sang divin, appelés au même héritage.

Aussi, même avec les adversaires de votre foi, inspirez-vous de cette charité et de la bienveillance, et ainsi vos paroles et vos bons procédés les amèneront insensiblement à partager votre foi.

Telles sont mes recommandations, fils aimés de la France catholique. Ayez confiance : le Seigneur est avec vous dans les combats et dans les triomphes, dans les tribulations et dans les consolations.

De tout, merci. Merci à la Providence, merci à vous aussi, mes fils, qui apportez à mon cœur la plus douce des consolations.

De retour dans votre patrie, vous direz à vos compatriotes catholique que le Pape les admire, qu'il est avec eux dans les douleurs et qu'il espère bien être aussi avec eux dans le triomphe. Vous leur direz qu'ils continuent à prier pour le Pape, afin que, comme il l'a fait pour la France, Dieu lui inspire toujours les meilleurs moyens de pourvoir au bien des autres nations.

Que la bénédiction du Seigneur descende sur vous. Qu'elle descende sur les évêques, ma joie et ma couronne : ma joie par le concours qu'ils m'apportent pour le gouvernement de l'Eglise, ma couronne parce qu'ils sont comme des étoiles resplendissantes dans le firmament de l'Eglise.

Qu'elle descende sur les prêtres, qu'ils soient toujours le modèle de leurs fidèles, *forma gregis ex animo*, et les bons capitaines de l'armée du Seigneur.

Qu'elle descende sur les parents et sur les fils, sur les riches et sur les pauvres, et qu'elle soit pour tous la source des plus suaves consolations et des grâces les plus abondantes.

SAINT-FLOUR. — **Mort de Mgr Pagis.** — S. G. Mgr Pagis, ancien évêque de Verdun, retiré à Chaussenac, son pays natal, est pieusement décédé le 18 Novembre. Ses obsèques ont eu lieu le 21, présidées par Mgr Lecœur, évêque de Saint-Flour.

Né en 1835, Mgr Pagis fut nommé évêque de Tarentaise par décret du 23 Mars 1882 ; le 29 Mai 1886, il fut transféré à l'évêché de Verdun. Il entreprit, en 1891, une campagne oratoire en l'honneur de Jeanne d'Arc, pour lui faire élever un monument national à Vaucouleurs. La France entière retentit de l'éloquence du « vaillant apôtre de Jeanne d'Arc ».

Les fatigues d'un apostolat écrasant ruinèrent avant l'heure la santé de Mgr Pagis qui, en 1901, se crut obligé de donner sa démission d'évêque de Verdun et d'aller se reposer, dans le calme d'une retraite prématurée, dans son pays natal.

C'est là qu'il s'est pieusement recueilli et préparé à une sainte mort.

La Séparation en Algérie. — Le *Journal Officiel* vient de publier un long décret appliquant la loi de Séparation à l'Algérie.

Les diverses parties de ce document supposent la formation d'associations cultuelles. Celles-ci n'étant pas constituées, le vol légal va s'exécuter en Algérie comme en France, par les soins du gouvernement « libéral » de MM. Clémenceau et Briand.

Ce ne sera pas pour le plus grand bien de notre grande colonie !

Noël des Bergers, piano et chant, très facile. — Envoi franco contre 1 fr. 50 à M. BARTHE, à Villemade-Montauban (Tarn-et-Garonne).

BIBLIOGRAPHIE

M. Loisy et la oritique des Evangiles, par F. JUBARU, S. J., In-12 écu, 0 fr. 60 (P. Lethielleux, éditeur).

Nul n'ignore aujourd'hui les procédés de M. Loisy, dans la critique des Evangiles. Ses singulières façons, le sans-gêne de ses hypotheses, la fantaisie de son exégèse ont été signalés, dénoncés, en des livres copieux, en de fortes études par de savants Maîtres. Le Père Jubaru ajoute aujourd'hui son nom, un nom connu, à la liste de ces doctes témoins.

Son opuscule, reproduction de deux articles récents parus dans la *Civitta Cattolica* de Rome, dont la haute autorité ne fait aucun doute pour les personnes bien informées, ne fera pas double emploi avec les travaux antérieurement publiés : l'auteur est personnel, original même, mérite enviable en un tel sujet.

Archives diocésa es e Quimper et Léon

Mon Almanach pour 1909, 96 pages de texte, avec 60 gravures. — Prix : L'unité : 0 fr. 15. *Remise par quantités.* (Maison de la Bonne Presse.)

En vente à la librairie J. Salaun, Quimper.

Revue Financière

Sans que les affaires soient encore très animées, les dispositions d'ensemble restent bonnes et les cours sont bien défendus.

La Rente Française est à 96,82, l'Extérieure à 96,65, le Turc à 92,37 et les fonds russes sont résistants.

Fermeté des valeurs de crédit.

Aux guichets de la Banque de Paris et de la Société Générale, la souscription aux obligations du Port de Rio-Grande do Sul se poursuit avec succès. Il est bon de rappeler que ce port dessert des régions d'une extrême richesse et qu'il est assuré d'un trafic considérable.

On recherche à 43,375, les obligations Victoria-Minas, qui jouissant d'une garantie du gouvernement brésilien et d'un privilège sur tout l'actif et les biens de la compagnie, offrent à ce cours un placement à 5,60 °/₀.

Bonne tenue de l'action du Bec Auer, à 765 fr.

L'obligation 5 °/₀ du Port de Bahia est fermement tenue à 444, ayant marqué par une hausse de 5 francs la reprise générale du marché.

De même, l'obligation 5 °/₀ du Port de Para, bien garantie par un impôt douanier qui en couvre largement le service d'intérêt et d'amortissement, est demandée à 450 fr.

Ex-coupon n° 7 de 1 fr. 25, l'action Minas Pedrazzini vaut 88 fr. Rappelons que les titres de cette entreprise n'ont été créés que lorsque la bonne marche de l'affaire eut été assurée.

Nouvelle hausse de l'action Ouest-Africain à 476 et de la part à 264.

Un bon courant de demandes se porte sur l'action de la Compagnie Minière de la Haute-Guinée, à 140 fr.

Ancienne Maison PIRIOU

SAUVAGE

3, rue Kéréon SUCCESSEUR QUIMPER

HORLOGERIE — BIJOUTERIE — OPTIQUE — ORFÈVRERIE
BRONZES & ORFÈVRERIE D'ÉGLISE

Assortiment considérable de **Candélabres, Garnitures d'autels, Thabors, Calices, Ciboires, Custodes, Boucles de souliers, etc., à des prix excessivement réduits.**

Nouveau candélabre à transformations multiples, breveté S. G. D. G. Réparations, remise à neuf, dorure et argenture.

Le Chronomètre « **A la Montre de Genève** » que l'on trouve seulement chez M. SAUVAGE, qui en a la *propriété exclusive*, doit son *succès* toujours croissant à sa qualité exceptionnelle, à son bon marché et à son réglage parfait ; c'est sans contredit la *Montre de précision* par excellence. Ce mouvement, entièrement monté sur rubis, est à ancre ligne droite, levées visibles, double plateau, spiral Bréguet, balancier compensé, et se fait en boîtes or, argent, acier et nikel.

ARTICLES POUR FUMEURS — Écume et Ambre 1er choix.

ORFÈVRERIE DE TABLE — Qualité supérieure, prix exceptionnel.

Forte remise sur tous les Catalogues.

LIEBIG VÉRITABLE **EXTRAIT DE VIANDE**

est un **PUR JUS DE VIANDE DE BŒUF** *indispensable* dans la **CUISINE**

VINS ET SPIRITUEUX

ANCIENNE MAISON **Ferdinand LALANDE**

« Fondée en 1858 »

DUPOUY & MAYAUDON

51, Quai des Chartrons, BORDEAUX

Fournisseurs attitrés du Clergé, Noblesse, Bourgeoisie et Communautés religieuses.

Vin de Messe recommandé, garanti pur, naturel et d'origine.

Références, tarifs et échantillons sur demande.

Agent : Emile DANTEC, 32, rue Ange de Guernisac, MORLAIX.

NOUS VOUS OFFRONS LE MOYEN DE DEVENIR RICHES

Lisez d'abord..... puis..... Ecrivez-nous

3 GROS LOTS DE 500.000 FRANCS

3 Gros Lots de **250.000** fr. | 3 Gros Lots de **100.000** fr.
et 354 autres Lots de **1.000** à **10.000** fr.

SIX TIRAGES PAR AN, 3.390.000 FRANCS DE LOTS

TIRAGE 15 DÉCEMBRE 1908

pour **5** francs

ON REÇOIT 100 NUMÉROS LOTS DE PANAMA

Autorisés par la Loi du 8 Juin 1888 et garantis par un dépôt de 150 millions de francs au Crédit Foncier de France. — Listes gratuites après tirages.

Pour recevoir les 100 numéros franco à domicile, il suffit d'envoyer un mandat ou un bon de poste de 5 francs, à **M. le Directeur de la Banque Mobilière de Crédit, 5, rue de Chantilly, Paris** (9e arrt).

On reçoit les ordres contre remboursement 5.60

FORTE HAUSSE

à prévoir d'ici trois mois sur valeur cotée à Paris. *Ecrire, pour renseignements, à MM.* **Lefèvre** *et* **P. Père, banquiers,** *4, rue Blanche, à* **Paris.**

CHAUFFAGES MODERNES

PAR

L'EAU CHAUDE, LA VAPEUR A BASSE PRESSION, L'AIR CHAUD

APPLICABLES A TOUTES LES HABITATIONS, GRANDES FACILITÉS D'INSTALLATION DANS LES MAISONS DÉJA CONSTRUITES

CALORIFÈRES à EAU CHAUDE ou VAPEUR en CAVE

SUPPRIMANT LES RADIATEURS DANS LES PIÈCES EN UTILISANT LES TRAVAUX EXISTANTS

DAVENE, ROBIN & Cie, Ingénieurs-Constructeurs,

33, Rue des Tournelles, PARIS.

CATALOGUES ET DEVIS GRATIS SUR DEMANDE

Archives diocésa es de Quimper et Léon

CHAPEAUX
Barrettes, Rabats
Faux-cols
et Manchettes toile
Ceintures
Gilets de flanelle
etc.

Vêtements Ecclésiastiques.

F. JODELAIS, FILS AINE

Fournisseur du Grand-Séminaire

20, rue Verdelet — **QUIMPER** — rue Verdelet, 20

DU TRAVAIL CHEZ SOI. — Nous offrons travail facile, sans apprentissage, pouvant rapporter de 3 à 5 fr. par jour. Se présenter ou écrire aux *Travailleurs Laborieux*, 6, quai Duquesne, Nantes.

Demander l'A. B. C. traitant des

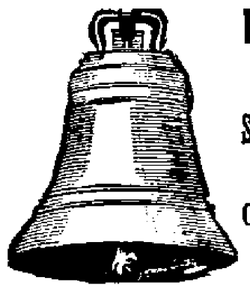
OPÉRATIONS DE BOURSE

Indispensable à tous Capitalistes, Rentiers et Spéculateurs.

Envoi gratuit sur demande. Ecrire NINGLER et Cie, Banquiers, 36, rue Taitbout, Paris.

UN MONSIEUR offre gratuitement de faire connaître à tous ceux qui sont atteints d'une *maladie de la peau, dartres, eczémas, boutons, démangeaisons, bronchites chroniques, maladies de la poitrine, de l'estomac et de la vessie, de rhumatismes, neurasthénie*, un moyen infaillible de se guérir promptement, ainsi qu'il l'a été radicalement lui-même après avoir souffert et essayé en vain tous les remèdes préconisés. Cette offre, dont on appréciera le but humanitaire, est la conséquence d'un vœu.

Écrire par lettre ou carte postale à **M. VINCENT**, 8, place Victor-Hugo, à GRENOBLE, qui répondra gratis et franco par courrier et enverra les indications demandées.



PAUL CHAMBON-DURAND

Fondeur à CHALETTE (Loiret),

se rend dans les paroisses RÉPARER les CLOCHES FÊLÉES.

GARANTIE ET SONORITÉ

CINQ CENTS CLOCHES réparées (ATTESTATIONS).

Cloches neuves et Carillons.

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché.

23e ANNÉE. Vendredi 4 Décembre 1908. N° 49

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

SOMMAIRE

I. PARTIE OFFICIELLE. — *Communications de l'Evêché :* Nominations.

II. PARTIE NON OFFICIELLE. — Apostolat de la Prière ; L'Hommage au Sacré-Cœur.

III. — *Chronique du diocèse :* Intentions recommandées aux prières ; Offices extraordinaires ; Indulgences ; Nécrologie ; Morlaix ; Pont-l'Abbé ; Chambéry ; Nantes ; Les devoirs des pères et mères de famille ; Associations de pères de famille ; Bibliographie bretonne.

IV. — *Chronique générale :* Rome ; France ; « Concordat de Séparation » ; Le milliard des Congrégations ; Devant la mort ; A Saint-Pierre et Miquelon.

V. — *Bibliographie.*

VI. — *Annonces et avis divers.*

Offices de la semaine.

Dimanche, 6 Décembre. — 2e Dimanche de l'AVENT. Office du jour ; semi-double. Violet. A la messe, mémoire de S. Nicolas, Evêque.

Vêpres du suivant, avec mémoires du Dimanche et de S. Nicolas.

Lundi, 7. — Veille de l'Immaculée Conception. S. Ambroise, Evêque, Docteur. Double. Blanc.

Mardi, 8.— IMMACULÉE CONCEPTION DE LA T. SAINTE VIERGE MARIE. Double de 1re classe, avec Octave. Blanc.

Mercredi, 9. — Office de l'Octave de l'Immaculée Conception ; semi-double. Blanc.

Jeudi, 10. — Office de l'Octave ; semi-double. Blanc.

Vendredi 11. — S. Damase, Pape, Semi-double. Blanc.

Samedi 12. — S. CORENTIN, ÉVÊQUE, Premier Patron du diocèse *(au Propre diocésain)*. Double de 1re classe, avec Octave. Blanc.

Dimanche, 13. — 3e Dimanche de l'AVENT.

Au chœur, solennité de S. Corentin.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Retraite de Quimperlé	du 1er au 6 Décembre.
Locronan.	du 7 au 9 —
Collège de Lesneven.	du 10 au 12 —

Archives diocésa es e Quimper et Léon

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

Nominations. — Par décision épiscopale, ont été nommés :

Aumônier de la Retraite à Quimperlé, en remplacement de M. Mocaër, décédé, M. Horellou, ancien vicaire de Ploudalmézeau ;

Recteur de Plozévet, en remplacement de M. Henry, décédé, M. Guirriec, recteur de Loc-Maria-Quimper ;

Recteur de Loc-Maria-Quimper, M. Arhan, vicaire à Saint-Sauveur de Brest ;

Vicaire à Guimiliau, M. Cabon, jeune prêtre de Plouguerneau.

PARTIE NON OFFICIELLE

I. Apostolat de la Prière

LIGUE DE PRIÈRES EN UNION AVEC LE CŒUR DE JÉSUS

INTENTION GÉNÉRALE POUR NOVEMBRE 1908

L'APOSTOLAT LAIQUE

L'apostolat laïque — concours des simples fidèles à la défense et au développement de l'Eglise — est aujourd'hui plus nécessaire à la fois et plus facile que jamais.

Plus nécessaire, parce que les apôtres officiels de l'Eglise sont moins nombreux et entravés ou paralysés en mille manières, parce que les dangers de la perte des âmes et de la destruction de l'Eglise en France sont plus grands, plus généraux et plus imminents.

Mais aussi plus facile, parce que le plus clair des progrès réalisés est celui de la facilité des communications entre les hommes, et parce que les grandes puissances sociales, que l'évolution démocratique a substituées à la naissance et à l'épée, sont la plume, la parole et l'association, toutes trois à la portée du plus grand nombre.

Favorisé par ces circonstances, il est pour l'Eglise un sujet de joie et de consolation parce qu'il procède d'un retour à la vraie notion de la charité. On ne s'y livre pas sans à la fois descendre vers les hommes et monter vers Dieu.

Il est pour l'Eglise un vrai secours et dans bien des cas la condition indispensable de son action et de ses conquêtes. Mais, pour avoir cette utilité et cette portée, l'apostolat laïque est soumis lui-même à certaines conditions d'exercice et de développement.

Il lui faut à la fois une sincère soumission à l'Eglise et une certaine indépendance. Il lui faut aussi une connaissance approfondie et pratique de l'enseignement catholique, un grand amour de Dieu et du prochain, et un grand désintéressement.

II. L'Hommage au Sacré-Cœur.

Ainsi que nous le faisons chaque année, depuis 1901, nous venons convier tous les électeurs catholiques français à renouveler, aux fêtes des 8 et 25 Décembre, les actes d'hommage au Cœur immaculé de Marie, Reine de France, et au Sacré Cœur de Jésus, Souverain Roi et Chef suprême de la patrie française (1). Nous rappelons ainsi à la France ses origines chrétiennes, son beau titre de fille aînée de l'Eglise, sa vocation et les gloires de son passé ; nous faisons appel à sa foi religieuse qui a créé l'unité nationale et qui, seule, peut lui assurer les bienfaits de l'union sociale.

La France officielle de nos jours a voulu rompre l'antique alliance contractée avec le Christ, le 25 Décembre 496, date immortelle de notre baptême national ; mais le peuple, dans son immense majorité, n'a pas ratifié cette rupture. Ainsi que le proclamait le très regretté P. Monsabré, « la France est toujours ce vaste foyer de miséricorde dont la chaleur rayonne partout et fait éclore, dans le monde catholique, une foule d'institutions charitables. Il est peu de bonnes œuvres sur la surface du globe — déclarait le vénérable religieux — dans lesquelles notre pays ne soit pas engagé par des dons, des services personnels ou l'émulation de la charité. Son œuvre admirable de la Propagation de la Foi couvre le monde entier — ajoutons qu'elle ne faiblit pas malgré la dureté des temps — ; elle fait toujours bénir, jusqu'aux extrémités de la terre, le noble cœur de notre patrie. »

Nous opposons l' « acte d'hommage » à l' « athéisme officiel ». Cet acte d'allégeance au Christ présent dans nos tabernacles a pour but de sanctifier l'entrée des nouveaux citoyens dans la vie publique ; de les préparer à l'accomplissement de tous leurs devoirs ; de fortifier tous ceux que le suffrage universel a investis d'une portion de la souveraineté, dans la ferme résolution « d'user de tous leurs droits de citoyens et de pères de famille pour rétablir le règne de Notre-Seigneur Jésus-Christ dans nos lois, dans nos mœurs, dans notre vie nationale ».

La France sera sauvée par le Sacré-Cœur ; l'hommage que nous préconisons a reçu les encouragements et les paternelles bénédictions du Souverain Pontife Pie X.

Vice-Amiral DE CUVERVILLE,
Sénateur du Finistère.

(1) La formule des deux actes a été éditée en un même tract de propagande par la librairie L. Bahon-Rault, rue Le Bastard, Rennes.

Archives diocésa es e Quimper et Léon

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Intentions recommandées aux prières.

I. — **L'Eglise et la France.**
II. — **Les œuvres paroissiales.**
III. — **Le Triduum préparatoire à la fête de saint Corentin, à la Cathédrale.**

Offices extraordinaires.

Quimper. — Cathédrale de Saint-Corentin. — *Mardi, 8 Décembre,* fête de l'Immaculée Conception, messes et offices aux heures ordinaires. A la réunion du soir (7 h. 3/4), procession en l'honneur de la Très Sainte Vierge ; station devant le trône de Notre-Dame de Lourdes. Bénédiction.

Le Triduum préparatoire à la fête de saint Corentin, prêché par Mgr l'Evêque, s'ouvrira le *jeudi 10,* à *7 h. 3/4* du soir ; Sa Grandeur parlera le *vendredi* et le *samedi,* à la même heure. Instruction bretonne, par M. Colin, curé de Saint-Thégonnec, le *vendredi* et le *samedi* matin, à *5 h. 1/2.*

Le *samedi 12,* jour de la fête de S. Corentin, à *8 heures,* messe pour les paroissiens et pour les malades de la ville ; chant du cantique du saint Patron. A l'issue de la messe, la Relique du Bras de saint Corentin est présentée à la vénération des fidèles.

— Église de Saint-Mathieu. — *Mardi, 8 Décembre,* offices comme aux jours de fêtes ordinaires ; grand'messe à *8 h. 1/2.* — Le soir, à *8 heures,* en l'honneur du cinquantenaire de Notre-Dame de Lourdes, illumination de l'église ; allocution de Mgr l'Evêque ; salut solennel.

Chapelle de la Retraite. — *Dimanche, 6 Décembre,* réunion de la Congrégation des Dames. A *7 h. 1/2,* messe, instruction et bénédiction du T. S. Sacrement.

Indulgences.

I. Église de Notre-Dame de Loc-Maria. — Les personnes qui visitent le sanctuaire de Notre-Dame de Loc-Maria, le jour de la fête de l'Immaculée Conception ou l'un des jours de l'Octave, peuvent gagner — aux conditions ordinaires — une indulgence plénière applicable aux âmes du Purgatoire.

II. Cathédrale de Saint-Corentin. — Le jour de la fête de saint Corentin ou l'un des jours de l'Octave, on gagne — moyennant les conditions ordinaires — une indulgence plénière, en priant devant la Relique. Une indulgence de 300 jours est attachée à chaque visite de la Relique.

Mgr l'Evêque a quitté Rome le 26 Novembre ; il a passé la journée du 28 (dimanche) à Lyon, où il dit la messe au sanctuaire de N.-D. de Fourvière, pour recommander à la vénérée Madone sa personne, son épiscopat et ses diocésains.

Après un séjour de 48 heures à Paris, Monseigneur est arrivé à Nantes où, comme nous l'annonçons plus loin, il a prononcé un discours à la cathédrale, hier (jeudi), à 3 heures et demie. Sa Grandeur rentre ce soir (vendredi) à Quimper et bénira, dimanche prochain, 6 Décembre, à 4 h. 1/2, le nouveau Patronage de filles de la paroisse Saint-Mathieu, ouvert sous le vocable de « l'Enfant Jésus », impasse Saint-Joseph.

Nécrologie. — Au moment de mettre sous presse le dernier numéro de la *Semaine religieuse*, nous apprenions la mort de M. Bleunven, vicaire de Guimiliau, dont l'annonce a pu être insérée à la partie officielle. Comme il y était dit, M. Bleunven a été subitement rappelé à Dieu, dans la nuit du 24 au 25 Novembre. « Un peu souffrant le mardi soir (24), il s'était couché comme d'habitude. Le lendemain, comme il ne descendait pas, à l'heure de la messe, on entra dans sa chambre et on le trouva mort. » Mais, comme ajoute le même témoin, « c'était un digne et saint prêtre, aimé de tous, et nul doute que Dieu ne lui ait fait bon accueil... »

Né à Lanarvily, le 20 Septembre 1871, M. Bleunven (Jean-Marie) fut ordonné prêtre le 25 Juillet 1897 et nommé (4 Août 1897) vicaire à Saint-Jean-du-Doigt. Il était depuis le 3 Août 1907 à Guimiliau, où il s'était vite fait apprécier et où sa mort a causé de vifs et unanimes regrets.

R. I. P.

Morlaix (Saint-Mathieu). — **Avis de service anniversaire.** — On nous prie d'annoncer que le service anniversaire pour le repos de l'âme de M. Lozac'h, ancien recteur de Guimaëc, sera célébré à Saint-Mathieu de Morlaix, le mercredi 9 Décembre, à 10 heures.

Pont-l'Abbé. — **Bénédiction de l'école libre « Notre-Dame des Carmes ».** — Dimanche dernier, 29 Novembre, avait lieu, à Pont-l'Abbé, une touchante cérémonie : la bénédiction solennelle de l'école libre des jeunes filles.

Depuis plus d'un an, de par la volonté de nos maîtres du jour, qui comprennent la liberté à leur façon, l'école dirigée avec tant d'abnégation et de dévouement par les religieuses Augustines était fermée, et les familles chrétiennes se demandaient anxieusement comment, désormais, elles pourraient faire donner à leurs enfants une instruction et une éducation conformes à leurs croyances. Heureusement, elles n'eurent pas à attendre longtemps. Le zélé et infatigable pasteur de la paroisse veillait : il ne laisserait pas la portion la plus faible et, partant, la plus intéressante de son troupeau sans un abri protecteur de son innocence et de sa foi... Le rêve qu'il caressait depuis de longs mois est enfin réalisé. Sous son active et intelligente direction, les locaux qui servaient au Patronage des jeunes gens furent entièrement transformés. En voyant ces salles de classe vastes, bien aérées, munies de tout le matériel scolaire utile, on est tenté de se demander quelle fée bienfaisante a touché ces vieux murs de sa baguette merveilleuse.

†

Mais il fallait attirer la bénédiction divine sur cette école où, avec les éléments des sciences humaines, on apprendra aux enfants à connaître, à aimer et à servir le Dieu qui réjouit leur jeunesse.

Archives diocésa es de Quimper et Léon

Répondant à l'invitation de M. le Curé, M. le chanoine Fléiter, vicaire général, voulut bien bénir la nouvelle école et nous faire entendre les accents de sa chaude et suave parole.

Après la sainte messe, le cantique : *Vive Jésus, vive sa Croix,* chanté par la maîtrise, avec accompagnement en musique, produisit sur l'assistance une vive impression. Au milieu du chœur, les christs qui devaient orner les classes reposaient sur des brancards garnis de velours ; aussi, quand M. le Vicaire général monte en chaire, les cœurs sont déjà fortement émus.

En un langage élevé, l'orateur nous fait un touchant tableau des ruines accumulées par les ennemis de l'Eglise qui rêvent de détruire ce que nous avons de plus cher au monde. Non contents d'arracher le Christ des prétoires et des écoles, sous le vain prétexte que cette image bénie offusque quelques incrédules, ils veulent surtout nous arracher la foi ; mais ils auront beau faire, la Croix résistera à leurs attaques sacrilèges, et nous, catholiques, nous lui donnerons la meilleure place à notre foyer, dans nos écoles et surtout dans nos cœurs. Puis, commentant les paroles de la « bénédiction » qu'il prononcera tout à l'heure, M. le Vicaire général s'écrie : « Oui, ô Jésus ! dites au dévoué Pasteur de cette paroisse que c'est bien d'avoir donné un asile au petit troupeau confié à sa sollicitude ; dites aux familles chrétiennes qui l'ont aidé que c'est bien de seconder le prêtre dans ses œuvres et de lui fournir le moyen d'en fonder de nouvelles ; dites aux maîtresses chargées de l'enseignement que c'est bien de se dévouer sans compter pour ouvrir les jeunes intelligences et former les cœurs à la vertu ; dites aux parents chrétiens que c'est bien de confier leurs enfants à des institutrices catholiques ; dites enfin à l'intéressante jeunesse qui va s'asseoir sur les bancs de cette nouvelle école que c'est bien de vouloir travailler sous le regard du crucifix ».

Après ces paroles réconfortantes, la procession s'organise : en tête défilent, à la suite de leurs bannières, les petites filles de l'école N.-D. des Carmes ; puis, viennent les élèves du pensionnat Saint-Gabriel, dont quelques-uns portent sur leurs épaules les christs qui vont être bénis tout à l'heure. Derrière le clergé, une foule énorme suit pieusement. Pendant le parcours, des cantiques, toujours accompagnés par l'harmonie Saint-Gabriel, se font entendre : *Nous voulons Dieu, Je suis chrétien, etc.* Des centaines de poitrines répètent le refrain. Ces clameurs vigoureuses, reproduites par les échos, disent à tous que la foi est encore robuste à Pont-l'Abbé et que nombreux sont ceux qui, dans notre ville, vénèrent le Christ et sa religion sainte.

†

Mais nous voici dans la cour de l'école : les classes, splendidement décorées pour la circonstance, offrent un spectacle féerique : écussons, trophées de drapeaux multicolores, oriflammes, habilement disposés. Tout cet ensemble de décorations a un cachet de distinction où se complaît l'œil le plus exigeant.

Enfin, le moment solennel est arrivé : M. le Vicaire général commence les prières liturgiques ; après avoir béni les crucifix, il bénit les classes et les autres appartements, pendant le chant d'un nouveau cantique. L'enthousiasme de la foule qui, de tous côtés, acclame le Christ est si grand, que M. Fléiter ne peut s'empêcher de lui adresser encore quelques mots. En termes émus, il remercie l'assistance d'être venue si nombreuse à cette belle cérémonie, rappelle les vexations dont notre évêque est l'objet à cause de son dévouement aux écoles catholiques et, après avoir avoir dit avec l'apôtre : « Qui nous séparera de l'amour de Jésus » ? il invite la foule à crier de nouveau : *Vive Notre-Seigneur Jésus-Christ, Vive Notre-Dame des Carmes !* De toutes les poitrines, aussitôt, s'échappe vibrant ce cri de foi, d'espérance et d'amour.

La foule reprend alors processionnellement le chemin de l'église, acclamant encore et toujours le Christ qui vient de prendre possession de l'asile béni où ses chères enfants apprendront à le connaître et à l'aimer davantage.

Arrivés à l'église, les fidèles reçoivent la bénédiction du Saint-Sacrement ; puis, réconforté par le regard du Maître, enthousiasmé et consolé par le touchant spectacle de l'imposante cérémonie qui s'est déroulée sous ses yeux, chacun se retire, emportant le meilleur souvenir de cette splendide journée.

Et maintenant, Monsieur le Curé-Doyen de Pont-l'Abbé, vous pouvez être fier de votre œuvre. Le Christ Jésus, que vous avez glorifié en ce jour, saura vous payer des sacrifices que vous ne cessez de vous imposer pour nous. De notre côté, du plus profond de nos cœurs, nous vous disons : Merci !

***

Chambéry. — **Visites épiscopales.** — Mgr l'Evêque de Saint-Brieuc a écrit, de Rome, à MM. les vicaires généraux, une longue lettre qui vient d'être publiée dans la *Semaine religieuse.* Nous en détachons ce passage qu'on lira avec intérêt chez nous :

« ... C'est vendredi matin, 6 Novembre, que nous avons quitté Paris et l'hospitalité si cordiale et si bretonne des Sœurs de la Croix et de leurs aimables aumôniers. Le soir, à 6 h. 1/2, nous étions en gare de Chambéry, où Mgr l'Archevêque avait bien voulu députer à notre rencontre son sympathique vicaire général, M. Vieille-Cessay. Vous devinez quelle charmante soirée nous avons passée chez le bon Archevêque et tous les souvenirs de Bretagne que nous avons évoqués. Il est bien installé ; un cirque de montagnes donne à son horizon un encadrement grandiose. La neige qui scintille sur ces cimes n'empêche pas le raisin de mûrir dans son jardin. Avec la cordialité que vous lui connaissez, il a tenu à nous faire goûter au jus de sa treille. Il a l'affection de son peuple, le dévouement de son clergé dont il parle avec grande estime. Ce n'est pas assez pour lui faire oublier la Bretagne, c'est assez pour attacher son âme pastorale à sa nouvelle famille.

» Dès le lendemain matin, il a fallu nous arracher aux frater-

Archives diocésa es e Quimper et Léon

nelles instances de notre ancien et très vénéré voisin. Turin nous appelait. D'ailleurs, quelques heures plus tard, nous devions être remplacés auprès de lui par Mgr Duparc. Outre que l'archevêché de Chambéry, pour agréable qu'il soit, n'a pas les ressources, au point de vue de l'hospitalité, des palais épiscopaux confisqués, n'était-il pas discret de respecter l'intimité des deux évêques ? Seul saint Corentin pouvait assister à leurs épanchements... »

NANTES. — **Congrès diocésain.** — Le 2e « Congrès diocésain sous la présidence de Mgr l'Evêque de Nantes, avec la présence de NN. SS. les Evêques de Bretagne », s'est tenu du 1er au 3 Décembre. Chaque soir, il y avait une cérémonie religieuse à la cathédrale. Le sermon a été donné, mardi, par Mgr Morelle, évêque de Saint-Brieuc ; mercredi, par Mgr Gouraud, évêque de Vannes.

Jeudi, à 3 heures de l'après-midi, a eu lieu la cérémonie solennelle présidée par Mgr Dubourg, archevêque de Rennes, pour le Centenaire du rétablissement de l'Archiconfrérie du Saint-Sacrement et du Sacré-Cœur de Jésus. Le discours a été prononcé par Mgr Duparc, évêque de Quimper.

Les devoirs des pères et mères de famille. — C'est le sujet spécialement traité par M. Arnaud, le « Meunier Vendéen », dans les conférences qu'il vient de donner à Châteaulin, Douarnenez, Concarneau, Quimperlé, et particulièrement à Quimper, salle Jeanne d'Arc, samedi, à 2 h. 1/2, et dimanche, à 8 heures du soir. Les nombreux auditeurs, de la ville et de la campagne, qui sont venus l'entendre ont été fortement impressionnés par la parole énergique et chaleureuse de ce chrétien, qui possède l'éloquence vraie et communicative, celle qui vient du cœur, animée d'un souffle de foi et de conviction... Vendéens et Bretons sont faits pour s'entendre.

Après avoir dévoilé les projets abominables de la franc-maçonnerie, dont le but avéré est la déchristianisation de la France, l'orateur montre la secte s'attaquant, depuis 30 ans surtout, à l'âme des enfants : la neutralité de l'école est violée — il en donne des preuves « suggestives » — par les livres *imposés*, comme par l'enseignement oral des maîtres... A ce mal redoutable — le pire de tous — quel est le remède ? D'abord l'école chrétienne, qu'il faut soutenir à tout prix ; ensuite, là où il n'y a que l'école laïque, le respect de la foi et des convictions religieuses des enfants, qu'il faut imposer, au nom de la loi, aux instituteurs.

Pour cela, que les catholiques, unis sous la direction de leurs chefs spirituels, forment des associations ayant pour but de sauvegarder les intérêts sacrés dont ils ont la charge.

L'appel si éloquent adressé par M. Arnaud aux pères et mères de famille de notre pays sera entendu... Les renseignements que nous donnons plus loin pourront leur être utiles et faciliter leur tâche.

Associations de pères de famille.

Qu'est-ce qu'une Association de chefs de famille ? — C'est un groupement paroissial ou cantonal de personnes ayant *qualité* pour intervenir auprès des instituteurs et des institutrices laïques et pour exiger d'eux que leur enseignement soit irréprochable au double point de vue du patriotisme et de la neutralité.

Quelle idée a présidé à la formation des Associations de chefs de famille ? — La suivante : l'instituteur agit trop souvent comme s'il se croyait chargé, sans contrôle et sans appel, de l'éducation des enfants qui lui sont confiés. Il viole ouvertement l'esprit et la lettre des lois, débats et décrets sur l'enseignement public, et il tend à détruire tout un fonds d'opinions et de croyances commun à la plupart des Français. L'Etat, qui devrait surveiller, contrôler, sévir, tolère et quelquefois favorise cette propagande. Le père de famille, lui, n'ose pas ou ne peut pas faire seul, de son propre mouvement, le geste qui en imposerait à l'instituteur.

Ce geste, l'Association des pères de famille le fera, d'abord parce qu'elle en a le droit et le devoir, ensuite parce qu'elle s'en sentira la force.

Quel type légal d'Association convient-il d'adopter ? — Il n'y a pas de type nécessaire. On peut faire une simple association de personnes (loi de 1901) ou une Association *déclarée* ; cette dernière forme paraît préférable pour cette raison que le dépôt des statuts, l'indication du bureau, la déclaration à la Préfecture, donnent à l'Association une publicité et une forme légale qui impressionneront davantage l'instituteur.

Quelles personnes peut grouper l'Association ? — Les pères de famille (son nom l'indique) et aussi les mères de famille, mariées ou veuves, dont les enfants sont à l'école laïque ; les tuteurs ou tutrices, et plus généralement tous ceux qui légalement ont un droit sur l'enfant. A strictement parler, ils ont seuls qualité pour rappeler l'instituteur à son devoir. Aux parents pourront néanmoins se joindre quelques membres honoraires ou actifs, s'ils apportent à l'Association le bénéfice d'une autorité reconnue ou de services évidents. Le bureau de l'Association, plus spécialement chargé de la représenter, devra comprendre en majorité des parents.

Qui peut fonder l'Association ? — Tout homme, toute femme de bonne volonté. Leur œuvre faite, ils verront si leur concours public est de nature à servir ou à compromettre ses intérêts, s'il est opportun qu'ils en restent ou préférable qu'ils collaborent plus discrètement à son œuvre. En ceci, comme en tout, la prudence est un facteur de succès.

Quelle ligne de conduite doit s'imposer l'Association ? — Elle a deux écueils à éviter. Elle ne doit pas faire de politique ; elle ne doit pas, cédant à des préoccupations confessionnelles, imposer à l'instituteur autre chose que le strict respect de la loi, qui exige un enseignement *neutre* et *patriotique*.

Archives diocésa es e Quimper et Léon

L'Association fondée, que fera-t-elle ? — Le premier soin du bureau sera de faire une démarche *amicale* auprès des maîtres ou maîtresses d'écoles. Ce serait une très grande faute que l'Association se posât en *adversaire* des instituteurs, quels qu'aient été leurs torts. Elle doit, au contraire, se présenter à eux comme une *auxiliaire*. Elle est en quelque sorte la famille fortifiée, reprenant avec la conscience de ses droits d'*éducatrice* la force de jouer son rôle naturel auprès de l'instituteur chargé surtout d'enseigner.

Si l'instituteur persiste dans son attitude ou dans ses propos, que fera l'Association ? — Elle se livrera, par l'intermédiaire de son bureau, de son président ou d'une Commission spécialement nommée, à une enquête minutieuse sur les faits qui seront parvenus à sa connaissance, en s'entourant de toutes les précautions requises, de toutes les garanties nécessaires en cette matière délicate. L'infraction dûment relevée, elle en saisira l'inspecteur d'Académie ; puis, si satisfaction ne lui est pas donnée, le conseil académique, et enfin, en dernier ressort, le ministre de l'Instruction Publique. (Il peut être utile de présenter la réclamation au Conseil municipal et au Conseil général.) Si, en définitive, aucune sanction n'était obtenue, il resterait à l'Association de saisir de la question l'opinion publique par les voies habituelles : conférences, journaux, etc.

Faut-il fonder partout des Associations ? — L'essentiel est que l'instituteur resté bon n'en prenne pas ombrage. En général, il se félicitera d'une initiative qui ramènera l'ordre, la discipline et la dignité dans le corps enseignant. Et puis, là où l'instituteur est bon aujourd'hui, il peut être *mauvais* demain : mieux vaut prévenir que guérir. D'ailleurs, si l'Association est *cantonale* (c'est la forme que nous préférons), elle s'imposera également à tous. Enfin, il est inadmissible que, dans quelque commune que ce soit, les parents continuent à paraître se désintéresser de l'éducation de leurs enfants. Une collaboration étroite et constante des parents et de l'instituteur s'impose : l'Association des pères de famille doit la réaliser partout.

Toute personne désireuse de fonder une Association peut s'adresser au Secrétariat des Associations des chefs de famille, 51, rue de Lévis, à Paris, qui lui enverra des renseignements complémentaire et un modèle de *statuts* soigneusement rédigés.

BIBLIOGRAPHIE BRETONNE. — Nous nous empressons de signaler à nos lecteurs l'apparition en librairie de *La Bretagne et les Bretons au XVI^e siècle*, par M. le vicomte Ch. DE CALAN. L'époque est très intéressante, l'auteur très documenté. On trouvera l'ouvrage chez l'éditeur M. Bahon-Rault (librairie Saint-Joseph), rue Le Bastard, 17-19, à Rennes ; chez M. Salaün, libraire à Quimper, et M. Derrien, libraire à Brest, au prix de 16 francs.

†

En Janvier, M. Bahon-Rault commencera *La Collection des Saints de Bretagne*, notices biographiques, avec notes archéologiques, iconographiques, légendes et plans. Les collaborateurs, dont M. de Laigue et M. l'abbé Mathurin, ont donné déjà de nombreuses preuves de savoir et d'esprit chrétien.

On peut souscrire à cette patriotique entreprise, en adressant à M. Bahon-Rault, Rennes, une première provision de 5 francs : ensuite, à mesure des apparitions des notices, dont le prix variera, selon l'importance, de 0 fr. 50 à 0 fr. 90, cette provision sera renouvelable jusqu'à l'achèvement.

CHRONIQUE GÉNÉRALE

ROME. — Des bruits inquiétants ont été de nouveau répandus sur la santé du Saint-Père. En réalité, à la suite des fatigues excessives qu'il a subies durant les fêtes de son jubilé et d'un léger rhume dont il s'est ressenti les jours suivants, le Pape a dû — sur les conseils de ses médecins — garder un repos complet. Mais l'état n'a rien d'inquiétant, et une amélioration sensible s'est déjà produite.

***

Samedi soir, 28 Novembre, un *Te Deum* solennel a été chanté à Saint-Pierre pour clôturer les fêtes du Jubilé pontifical, sous la présidence de S. E. le cardinal Rampolla.

Les membres des sociétés catholiques portaient des torches. La foule était nombreuse et très recueillie.

***

La Congrégation générale des Rites qui a examiné, le 24 Novembre, les miracles proposés pour la béatification de Jeanne d'Arc a procédé au dernier examen des causes de béatification des vénérables Jean Eudes, E. Cuerto, Jean-Pierre Neel, Pierre Neron, et Théophane Venard, missionnaires, et de leurs 29 compagnons martyrs en Cochinchine, au Tonkin et en Chine, et enfin du vénérable François de Capillas, missionnaire de l'ordre des Frères prêcheurs, martyrisé en Chine, en 1648.

Les miracles présentés pour la Cause de Jeanne d'Arc ont été acceptés unanimement et le vote de la Congrégation sanctionné par le Pape. Le décret approuvant les miracles sera lu, dimanche 6 Décembre, en même temps que celui concernant les Causes du vénérable Eudes, des martyrs de Chine et du Tonkin.

Le procès de la béatification de Jeanne d'Arc est ainsi virtuellement terminé.

FRANCE. — **La persécution.** — Le gouvernement de M. Fallières — ou de M. Clémenceau — continue à faire expulser des prêtres de leurs presbytères, contrairement aux droits des municipalités. La crise sévit surtout, en ce moment, dans le diocèse de Laval.

Archives diocésa es de Quimper et Léon

« Concordat de Séparation. » — Dans un récent discours, à Epinal, M. Méline, abordant la question de la Séparation, a dit que « la rupture étant faite, il ne reste qu'à s'incliner et à l'appliquer avec un esprit de justice, en donnant au clergé toutes les libertés qui dérivent de la Séparation »...

A ce sujet, la *Corrispondenza Romana* fait observer avec grande raison qu'il serait juste cependant de réparer la faute commise, « au moins par un Concordat de Séparation, » c'est-à-dire par une entente *loyale* avec l'Eglise, pour lui fixer un état *loyal* de liberté comme aux Etats-Unis, où l'évêque catholique-romain représente la personne juridique de la communauté locale (diocèse) des citoyens catholiques.

Le milliard des congrégations. Les liquidations d'après le rapport Briand. — Revenons sur les révélations de ce rapport : elles sont instructives. Au 1er Janvier 1907, il y avait en cours 577 liquidations ; au 31 Décembre, il en restait 473. On se hâte très lentement. Les avances du Trésor public n'ont été, cette année-là, que de 940.215 francs. C'est un progrès. Mais nous avons vu l'autre jour que les liquidateurs savent se tirer d'affaire. Et leurs avocats aussi. En 1907, il leur a été payé par les liquidateurs, à titre d'honoraires, une somme totale de 352.060 f.94. Et l'on sait que certaines plaidoiries ont été chèrement payées, sans avoir été peut-être prononcées. Quant aux recettes provenant de la réalisation de l'actif congréganiste, plus fortes d'un quart que l'année précédente, elle se montent à 25.574.210 fr. 91 (admirez les centimes !). Défalquez les frais et vous verrez à quelle distance incommensurable cette somme est en deçà du milliard si solennellement annoncé par M. Waldeck-Rousseau. C'est un four ténébreux, un krach monumental.

Placez en face les religieux et religieuses jetés en exil ou traqués sur la rue, sans ressources et souvent sans pain, leurs couvents bientôt changés en ruines ou livrés à des hommes de proie, souvent profanés. Et vous aurez quelque idée de l'habileté financière du régime et de son honnêteté.

Il faut que le peuple le comprenne : on se moque de lui et l'on maltraite ses bienfaiteurs.

Devant la mort. — I. M. E. Cliquet, maire de Falaise, vient de mourir. Ses obsèques ont été célébrées, le 28 Octobre, en l'église de la Sainte-Trinité.

M. Cliquet avait signé l'achat par la ville d'un bien d'Eglise, l'immeuble du Cœur-Bleu. Lorsqu'il fut atteint par la maladie, il appela un prêtre, et, devant témoins, par écrit, en pleine lucidité, rétracta formellement cette usurpation injuste et sacrilège.

Revenu à la santé, il maintint sa rétractation, et la remit en mains sûres, pour être publiée en cas de décès. Ce document a été lu par M. le curé de la Sainte-Trinité aux obsèques de M. Cliquet. Le voici :

« En contribuant par mon vote et par mes démarches à l'achat du Cœur-Bleu, je déclare n'avoir considéré que l'intérêt de la ville et n'avoir pas assez pensé que je coopérais par là à une injustice grave, condamnée par la conscience et la religion.

» Mieux instruit, je regrette ce que j'ai fait. »

II. M. Maruéjouls, député de Villefranche-de-Rouergue, qui vient de mourir dans son château de l'Aveyron, a eu une fin chrétienne absolument édifiante.

M. Maruéjouls, d'esprit plutôt modéré, accepta cependant de faire partie du ministère Combes, aux Travaux publics.

Comme membre du cabinet Combes, il approuva toutes les mesures dirigées contre les Congrégations et aussi la rupture du Concordat et la séparation de la France officielle avec la Papauté.

Excommunié à ce titre par l'Eglise, M. Maruéjouls n'aurait plus eu aucun titre pour réclamer les secours de la religion.

Mais M. Maruéjouls fut assez heureux pour faire lever l'excommunication qui pesait sur lui et, à son lit de mort, Mgr Gély put lui déléguer un prêtre qui l'aida à mourir dans la foi chrétienne.

Quel exemple que cette fin édifiante d'un républicain, sectaire par faiblesse, et qui s'est repenti publiquement de ses erreurs.

Rappelons dans des circonstances analogues la fin de M. du Périer de Larsan, député de la Gironde.

« Devant une assistance nombreuse, il rétracta sa vie passée et demanda à haute voix pardon des scandales qu'il avait causés, soit par ses actes, soit par ses paroles. »

Ces jours derniers, M. Lardin de Musset avait une mort non moins édifiante.

Mais pourquoi ne pas vivre comme on veut mourir ?

A Saint-Pierre et Miquelon. — Les journaux nous apportent de tristes nouvelles de Saint-Pierre et Miquelon. La population très éprouvée depuis quelques années, les lettres de Mgr Legasse nous ont dit pourquoi, est appauvrie par suite de l'abandon que nous avons fait de nos droits à Terre-Neuve au profit des Anglais. Mais ce qui a mis le comble à son exaspération, c'est, après la laïcisation de ses écoles, le refus opposé par le gouverneur à l'ouverture d'autres écoles libres par des maîtres laïques. Déjà, pour avoir la liberté d'élever chrétiennement leurs enfants, des habitants de Saint-Pierre ont émigré au Canada. Mais tout le monde ne peut émigrer. Et devant la tyrannie qui les opprime, ceux qui restent ont, dans une manifestation violente, manifesté leur pensée de secouer le joug de la France persécutrice et de se donner à l'Amérique. Ils ont arboré pour cette manifestation le drapeau américain.

Voilà ce que produit la guerre religieuse.

Déjà de Bretagne des familles ont émigré au Canada, pour pouvoir élever chrétiennement leur famille. Voilà que pêcheurs Bas-

Archives diocésa es e Quimper et Léon

ques et Bretons de Saint-Pierre poussent plus loin la même idée et pensent à se séparer de la France. Ah ! pauvre France impie, que de désaffections tu accumules et que de mal tu te fais à toi-même !

BIBLIOGRAPHIE

De la condition du prêtre dans l'Église après les lois de séparation, par M. F. DE VALLAVIEILLE, avocat à la Cour d'appel de Nîmes, 1 vol. in-8°, précédé d'une lettre d'approbation de S. G. Mgr DE CABRIÈRES, évêque de Montpellier. Prix : 1 fr. 50. — Librairie Victor Lecoffre, J. GABALDA ET Cie, rue Bonaparte, 90, Paris.

Ce livre était nécessaire.

Il sera d'un usage courant dans le clergé paroissial qui ne peut se passer d'un guide sûr et pratique, au milieu des difficultés sans nombre soulevées par les lois de séparation.

M de Vallavielle y étudie à fond la plus grave et la plus complexe des questions pendantes : celle des droits du prêtre dans l'église. Les solutions, conformes à la loi et à la jurisprudence, qu'il préconise, y sont exposées avec une clarté parfaite et une connaissance du sujet qui en embrasse tous les aspects.

Comme le dit Mgr de Cabrières dans sa belle lettre à l'auteur, ce livre sera d'un puissant secours à tous les défenseurs de la liberté religieuse, particulièrement aux curés que des municipalités, ou mal disposées, ou mal influencées, ou ignorantes, peuvent troubler dans la jouissance, déjà bien précaire, de nos lieux de culte.

Revue Financière

Tendance indécise et cours faibles. Notre Rente s'est repliée à 96 70, l'Extérieure à 96,05, le Turc à 91,15 Fonds russes en recul.

Les valeurs de Crédit se montrent plutôt résistantes.

La Société Générale vient de remporter un nouveau succès avec le placement des obligations de la Banque Industrielle du Japon. Le montant de l'emprunt, d'un total de 2 millions de livres, doit être employé à des travaux d'utilité publique en Corée, sous le contrôle du gouvernement japonais.

Une nouvelle série d'obligations 4 °/. du Métropolitain est offerte au prix de 485 fr. Sans contester leur garantie, on peut trouver des obligations autrement avantageuses. Leur marge de plus-value est surtout bien médiocre.

Fermeté à 433,50 de l'obligation Victoria-Minas qui continue de se classer parmi les valeurs sérieuses à revenu fixe.

L'obligation du Port de Para se négocie très bien à 452 fr.

Les obligations 5 °/. Port de Bahia sont également fermes à 443.

D'autres obligations intéressantes par leur revenu et leurs garanties, sont celles du Port de Rio-Grande do Sul, dont la Société Générale et la Banque de Paris poursuivent avec succès le placement.

On retrouve à 88 fr., les actions Minas Pedrazzini. La valeur nette des produits extraits pendant le 1er trimestre de l'exercice est supérieur de 24 000 dol. à la moyenne correspondante de l'exercice précédent.

Poursuivant leur mouvement de hausse, l'action et la part de l'Ouest-Africain Français, se sont avancées respectivement à 485, à 270 fr.

A 140 fr., l'action de la Cie Minière, de la Haute-Guinée, est toujours l'objet d'un bon courant de demandes.

FORTE HAUSSE

à prévoir d'ici trois mois sur valeur cotée à Paris. *Ecrire, pour renseignements, à MM.* **Lefèvre** *et* **P. Père, banquiers,** *4, rue Blanche, à* **Paris.**

CHAUFFAGES MODERNES
PAR
L'EAU CHAUDE, LA VAPEUR A BASSE PRESSION, L'AIR CHAUD
APPLICABLES A TOUTES LES HABITATIONS, GRANDES FACILITÉS D'INSTALLATION DANS LES MAISONS DÉJA CONSTRUITES
CALORIFÈRES à EAU CHAUDE ou VAPEUR en CAVE
SUPPRIMANT LES RADIATEURS DANS LES PIÈCES EN UTILISANT LES TRAVAUX EXISTANTS
DAVENE, ROBIN & Cie, Ingénieurs-Constructeurs,
33, Rue des Tournelles, PARIS.
CATALOGUES ET DEVIS GRATIS SUR DEMANDE

AUX GRANDS MAGASINS
(Maison de Confiance)
ELY-LABASTIRE
BREST
MAGASINS : Rampe 50, 53, 55 et rue de Siam, 38
BUREAUX : Rampe, 53.

FABRIQUE DE MEUBLES ET SIÈGES EN TOUS GENRES
Grand choix d'AMEUBLEMENTS de tous styles.
ATELIER SPÉCIAL DE MEUBLES D'ART BRETON

EXÉCUTION DE TOUTES COMMANDES ET DESSINS

ORNEMENTS D'ÉGLISE. — CHASUBLERIE. — LINGERIE.
Draps et Tentures mortuaires. — Costumes de Suisse.

BRONZE DIVERS :
Croix, Chandeliers, Croix de Procession, etc..
ORFÈVRERIE : Calices, Ciboires, Ostensoirs, Custodes, etc...
DAIS, BANNIÈRES, ORIFLAMMES,
Tapis d'Autel, Nappes, Toiles, etc...

RÉPARATION DE VASES SACRÉS. — DORURE. — ARGENTURE.

Conditions spéciales pour le Clergé et les Communautés.

ENVOI D'ALBUMS DIVERS SUR DEMANDE

IMPRIMEZ vous-même, avec l'A. B. C. COPISTE, nouvelle *Pâte Autographique*, supprimant les anciennes pâtes gélatineuses, auxquelles elle est bien supérieure. — **Mac-Garrey,** 12, rue Vivienne, Paris.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Spécialité de Vitraux, Grisailles & Sujets

A. Saluden

Peintre-Décorateur

16, rue Traverse — BREST — rue Traverse, 16.

GRAVURES RELIGIEUSES — ENCADREMENTS

DÉCORATION D'ÉGLISES — ET CHAPELLES

Ancienne Maison PIRIOU

SAUVAGE

3, rue Kéréon SUCCESSEUR QUIMPER

HORLOGERIE — BIJOUTERIE — OPTIQUE — ORFÈVRERIE
BRONZES & ORFÈVRERIE D'ÉGLISE

Assortiment considérable de **Candélabres, Garnitures d'autels, Thabors, Calices, Ciboires, Custodes, Boucles de souliers, etc., à des prix excessivement réduits.**

Nouveau candélabre à transformations multiples, breveté S. G. D. G. Réparations, remise à neuf, dorure et argenture.

Le Chronomètre « **A la Montre de Genève** » que l'on trouve seulement chez M. SAUVAGE, qui en a la *propriété exclusive*, doit son *succès* toujours croissant à sa qualité exceptionnelle, à son bon marché et à son réglage parfait ; c'est sans contredit la *Montre de précision* par excellence. Ce mouvement, entièrement monté sur rubis, est à ancre ligne droite, levées visibles, double plateau, spiral Bréguet, balancier compensé, et se fait en boîtes or, argent, acier et nikel.

ARTICLES POUR FUMEURS — Écume et Ambre 1er choix.

ORFÈVRERIE DE TABLE — Qualité supérieure, prix exceptionnel.

Porte remise sur tous les Catalogues.

VINS ET SPIRITUEUX

ANCIENNE MAISON **Ferdinand LALANDE**

« Fondée en 1858 »

DUPOUY & MAYAUDON

51, Quai des Chartrons, BORDEAUX

Fournisseurs attitrés du Clergé, Noblesse, Bourgeoisie et Communautés religieuses.

Vin de Messe recommandé, garanti pur, naturel et d'origine.

Références, tarifs et échantillons sur demande.

Agent : Emile DANTEC, 32, rue Ange de Guernisac, MORLAIX.

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché.

23e ANNÉE. Vendredi 11 Décembre 1908. N° 50

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE DE QUIMPER ET DE LÉON

SOMMAIRE

I. PARTIE OFFICIELLE. — *Communications de l'Evêché :* Nominations.

II. PARTIE NON OFFICIELLE. — Prière d'un Catholique.

III. — *Chronique du diocèse :* Intentions recommandées aux prières ; Offices extraordinaires ; Quimper ; Ligue patriotique des femmes françaises ; Nantes ; La propagande protestante ; Formalités légales pour associations de pères de famille ; Ouverture des catéchismes.

IV. — *Chronique générale :* Rome ; Après le Jubilé de Pie X ; Paris ; La liberté de conscience dans l'armée ; La Cause de Jeanne d'Arc ; Verdun ; Un prêtre aéronaute.

V. — *Bibliographie.*

VI. — *Annonces et avis.*

Offices de la semaine.

Dimanche, 13 Décembre. — 3e Dimanche de l'AVENT. Office du jour ; semi-double. Violet. A la messe, mémoires de Ste Lucie, Vierge, Martyre, de l'Octave de l'Immaculée Conception et de S. Corentin.

Vêpres du Dimanche, avec mémoires de l'Octave de l'Immaculée Conception, de Ste Lucie et de l'Octave de S. Corentin.

Au chœur, solen. de S. Corentin, avec mém. du Dim.

Lundi, 14. — De l'Octave de l'Immaculée Conception. Semi-double. Blanc.

Mardi 15. — Octave de l'Immaculée Conception. Double. Blanc.

Mercredi, 16. — *Quatre-Temps ; jeûne.* — S. Eusèbe, Evêque, Martyr. Semi-double. Rouge.

Jeudi, 17. — S. Judicaël, roi de Bretagne, Confesseur *(au Propre diocésain).* Double. Blanc.

Vendredi, 18. — *Quatre-Temps ; jeûne.* — Attente du divin Enfantement de la T. Sainte Vierge. Double-majeur. Blanc.

Samedi, 19. — *Quatre-Temps ; jeûne.* — Vigile de S. Thomas, Apôtre. Office de la férie ; simple. Violet.

Dimanche, 20. — 4e Dimanche de l'AVENT.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Hôpital de Landerneau.	du 13 au 15 Décembre.
Providence de Brest	du 16 au 17 —
Saint-Louis de Brest	du 17 au 25 —

Archives diocésa es e Quimper et Léon

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

Nominations. — Par décision épiscopale du 7 Décembre, ont été nommés :

Recteur de Plougoulm, en remplacement de M. Tanguy, démissionnaire, M. Salou, recteur de Scrignac ;

Recteur de Scrignac, M. Morgant, recteur de Lambert ;

Recteur de Lambert, M. Moal, vicaire à Plouhinec ;

Vicaire à Plouhinec, M. Quéméneur, vicaire de Loqueffret ;

Vicaire de Loqueffret, M. Crenn, jeune prêtre de Guiclan ;

Vicaire à Saint-Sauveur de Brest, M. Balbous, vicaire à Châteauneuf-du-Faou ;

Vicaire à Châteauneuf-du-Faou, M. Le Roux (Augustin), surveillant à l'école libre de Quimperlé ;

Maîtres à l'école libre de Saint-Sauveur de Brest : MM. Caugant, jeune prêtre de Pont-Croix, et Pichon, jeune prêtre d'Esquibien.

Le R. P. Le Floch, supérieur du Séminaire français, à Rome, chanoine honoraire de Quimper, a désormais rang de prélat, comme consulteur de la Congrégation consistoriale. Monseigneur l'Évêque l'a nommé chanoine d'honneur de sa Cathédrale.

PARTIE NON OFFICIELLE

Prière d'un Catholique.

Mon Dieu, j'ai le cœur triste, parce que votre commandement n'est pas gardé, votre prière n'est pas écoutée. *Mandatum novum do vobis ut diligatis invicem. — Pro eis rogo, Pater, ut sint unum sicut et nos.*

Que nos ennemis nous haïssent et se haïssent entre eux, je le déplore, parce que ce sont des brebis hors de votre bercail : *Quæ non sunt ex hoc ovili.* Mais je me dis avec vous, ô bon Pasteur : *Et illas oportet me adducere.* Et cette pensée enflamme le zèle de mon sacerdoce, dans l'espérance chérie de l'avenir que vous lui promettez : *Fiet unum ovile et unus pastor.*

Il est d'autres divisions, d'autres violences qui ne me laissent ni les mêmes consolations, ni les mêmes espérances. Ce sont celles qui naissent au sein même de votre bercail et qui animent, les unes contre les autres, les brebis de votre troupeau. Oh ! là je ne vois que tristesse. Quel profit dans ces luttes ? La vérité n'y gagne

en rien, la charité y perd tout ; le scandale en résulte, l'impiété en triomphe, les forces des bons s'y dissipent, les efforts du talent s'y consument, les souffrances qu'on s'inflige réciproquement sont stériles pour la conversion de ceux qui sont loin de nous ; et parmi ce fracas de controverses, dans l'échauffement des combats, dans la préoccupation de la discorde, on cherche partout à rappeler ce qui aigrit et non ce qui rapproche ; les uns triomphent d'une victoire, les autres veulent venger une défaite ; et le grand but est oublié. Que devenez-vous pendant ce temps, ô Jésus, Roi de Paix, ô Esprit, Nœud d'amour ? On vous oublie pour discuter sur la manière de vous servir ; on vous désobéit pour accuser ses frères de vous mal obéir ; quand on trouve dans leurs écrits des pages pures et pleines de vous, où resplendit votre amour, où vibre votre parole, où votre cœur palpite et fait battre le nôtre, on les passe sous silence pour aller chercher à côté le mot hasardé qu'on pourra livrer à une censure maligne, le sentiment imparfait qu'on pourra rendre suspect ; on surprend la faiblesse humaine dans tous ses écarts, l'amour-propre dans tous ses excès, et l'on fait grande réjouissance pour avoir exploité les misères et affiché les torts de ses frères que l'on n'aime pas.

On me dit : il faut maintenir la vérité pure ; il faut protester contre l'alliage d'autant plus dangereux que le faux-monnayeur est honnête.

Et je réponds : A Dieu ne plaise que je veuille diminuer le zèle pour la vérité absolue ! A Dieu ne plaise que je m'éprenne de cet amour rêveur et malsain de la vérité flottante, de la nuance intellectuelle qui, à force de prodiguer le même respect à tous les esprits qui pensent, finit par ne plus voir de différence radicale entre les choses diversement pensées. Non, je sais trop bien qu'entre les services rendus par l'Evangile à l'esprit humain, le premier fut de lui donner la croyance et l'estime de la vérité objective, de la vérité exclusive. Eh bien ! moi aussi, enfant de l'Eglise unique, j'aime à tremper mon âme dans la vigueur de mon *Credo* ; j'aime à dire au monde, avec une foi tranquille : « J'ai la vérité », comme Jésus-Christ disait : « Je suis la vérité ». Mais, grand Dieu, quelle est cette vérité qu'il faut affirmer si haut et si fort ! Est-ce la vérité divine, révélée, objet obligatoire de notre adhésion soumise ? Mais, là-dessus, nous n'avons tous qu'un cœur et qu'une voix. Est-ce cette vérité plus complète, mais aussi de plus difficile conquête, qui, précisant les points douteux, devrait fixer sur toutes les questions brûlantes de notre âge l'unanimité des catholiques ? Eh bien ! oui, je le veux bien ; poursuivons-la tous ensemble. Mais d'avance ne cherchons pas à la posséder aux dépens de nos frères. Voulons-nous enfin vider nos différends ? Commençons par oublier qu'ils nous séparent. Levons en haut nos regards, nos mains et nos cœurs ; en haut, ils se rencontreront dans l'amour, et l'amour les unira dans la lumière. Dieu, Jésus-Christ, l'Evangile, la grâce, tous les mystères révélés à notre foi, offerts à notre adoration, proposés à notre intelligence et inoculés dans notre vie, est-ce

Archives diocésaines de Quimper et Léon

trop peu pour occuper nos forces et les enlever à une guerre fratricide? Travaillons de part et d'autre à connaître, à aimer, à pénétrer ces abîmes, à relever ces trésors, à les ouvrir aux hommes; et quand, avec l'ardeur de nos âmes, toute la puissance de nos esprits, toute la vigueur de nos corps dépensés en ce labeur, nous aurons atteint, plus tôt ou plus tard, le terme de notre carrière en ce monde; au seuil de l'éternité, portant joyeusement sur l'épaule la gerbe laborieusement recueillie, regardons-nous les uns les autres; cherchons ce qui nous divisait; nous ne le trouverons plus : nous serons frères dans l'amour.

Mon Dieu, faites-moi la grâce de ne jamais jeter ou accepter entre frères d'autre défi que celui de votre amour. Si l'on me loue, je veux mériter pour vous ces louanges; si l'on m'accuse, je veux m'en consoler en vous servant. Si je me trompe, je veux chercher en vous ma lumière. Si d'autres paraissent se tromper, je veux les conduire à votre lumière. Jamais d'anathème à mes frères, mais anathème plutôt à moi, si, oubliant ce qu'ils me sont en vous, je ne vous aimais pas en eux : *Si quis non amat Dominum Jesum, sit anathema!*

Mgr D'HULST.

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Intentions recommandées aux prières.

I. — L'Eglise et la France. La liberté religieuse.

II. — L'Ordination du 19 Décembre et la retraite préparatoire.

Offices extraordinaires.

Quimper. — CATHÉDRALE DE SAINT-CORENTIN. — Triduum préparatoire à la fête de Saint-Corentin. *Vendredi* et *samedi*, 11-12 Décembre, instruction bretonne, à *5 h. 1/2* du matin, par M. Colin, curé-doyen de Saint-Thégonnec.

Le soir, à *7 h. 3/4*, instruction par Mgr l'Evêque.

Des places gratuites sont réservées aux hommes, au haut de la nef, et dans le chœur, au besoin.

Dimanche, 13 Décembre, solennité de saint Corentin; le matin, à *5 h. 1/4*, sermon breton par M. Colin, curé de Saint-Thégonnec. La cathédrale est fermée pendant le sermon et s'ouvre pour la messe de 6 heures, qui est suivie d'une messe d'actions de grâces. Les autres messes sont aux heures ordinaires.

A *10 heures*, grand'messe, chantée par M. le chanoine Quéinnec, curé-doyen de Taulé; Monseigneur assistera en chape.

A *2 h. 1/2*, vêpres. Sermon par Mgr l'Evêque; procession, dans la cathédrale illuminée, de la Relique du Bras de saint Corentin. Bénédiction solennelle du T. Saint-Sacrement.

— CHAPELLE DE LA RETRAITE. — *Dimanche 13 Décembre*, à 8 heures, messe annuelle de l'Œuvre de N.-D. de Salut, en l'honneur de la fête de l'Immaculée Conception.

Après la messe, sermon et bénédiction du T. Saint-Sacrement. — Indulgence.

— *Lundi, 14 Décembre*, réunion des Mères chrétiennes. A *8 heures*, messe, instruction et bénédiction du T. S. Sacrement.

Vendredi matin, à 10 h. 1/2, les cloches de la cathédrale de Saint-Corentin sonnant à toute volée annoncaient le retour de Mgr l'Evêque dans sa ville épiscopale.

Dans l'après-midi, Sa Grandeur a reçu MM. les Chanoines du Chapitre et s'est entretenue avec eux de son voyage à Rome.

Dimanche, Monseigneur a bénit le nouveau patronage de Saint-Mathieu, et — comme nous le disons plus loin — a présidé, mardi 8 Décembre, la fête organisée en l'honneur du cinquantenaire de Notre-Dame de Lourdes. Il prêche, ces trois derniers jours de la semaine, à la cathédrale, le triduum préparatoire à la solennité de Saint-Corentin.

Sa Grandeur donnera également, dimanche, à l'issue des vêpres, le panégyrique du saint Patron du diocèse.

QUIMPER. — I. **Bénédiction d'un patronage.** — Il y a quelque dix ans, se fondait à Quimper, impasse Mesgloaguen, un patronage de filles, qui devait servir pour les deux paroisses. Les enfants et les jeunes filles y accoururent en foule, si bien que la maison de la Sainte-Famille devint vite absolument insuffisante pour les 310 inscrites, et qu'il fallut en refuser l'entrée à nombre d'enfants.

C'était trop dur, pour les âmes généreuses qui s'occupent de cette œuvre, et un nouveau patronage s'est élevé, dans le quartier Saint-Mathieu, impasse Saint-Joseph, qui sera sans tarder une large et belle rue. Le bâtiment est vaste, de belles proportions, d'aspect élégant, malgré la sobriété de l'ornementation. Nul n'en sera surpris, quand on saura que le plan en est dû à M. Chaussepied.

Dimanche 6 Décembre, à 4 h. 1/2, a eu lieu la bénédiction de la nouvelle « ruche », dédiée à l'*Enfant Jésus*. Tout le clergé de Quimper, toutes les personnes de Saint-Corentin s'occupant du patronage des jeunes filles, et toutes les dames de Saint-Mathieu dont le concours est assuré à toutes les bonnes œuvres, s'y trouvaient.

Monseigneur a été accueilli au chant d'une belle cantate bretonne; une petite fille, habillée à la mode de Cornouaille, lui a récité un bien joli compliment, et le bon évêque, malgré les fatigues de son voyage *ad limina*, de se livrer à une de ces causeries charmantes dont il a le secret. Il dit sa joie de la nouvelle œuvre, conta la gracieuse légende du *Bambino*, la belle image de l'Enfant Jésus à Rome, évoqua le souvenir du bon saint Nicolas, qui sauva la vie du corps à de pauvres petits enfants. « Aujourd'hui, c'est les âmes qu'il faut sauver! et votre présence ici, mesdames, atteste que vous n'oubliez pas ce devoir. »

Sa Grandeur procéda à la bénédiction solennelle de la nouvelle construction, appela sur l'œuvre les bénédictions du Ciel, et parcourut les diverses salles.

Restait à M. le Recteur de Saint-Mathieu, M. le chanoine Corre, le devoir bien doux de remercier. Visiblement ému et impres-

Archives diocésa s e Quimper et Léon

sionné, il constata, en face de la terrible puissance du mal, l'invincible puissance du bien, l'action de la Providence, qui suscite, en temps voulu, les bonnes volontés nécessaires. Ne pouvant tout énumérer, il cite seulement, parmi tant de dévouements, les noms de Mme de Penfentenyo et de Mlle Plateau ; remercie M. Plateau, qui a surveillé les constructions avec tant d'abnégation, les membres du clergé, accourus si nombreux ; envoie à M. de Coatpont et à Mme de Coatpont-Lamerie, sa sœur, généreux bienfaiteurs du patronage, un souvenir ému. Le bon Recteur remercie enfin Sa Grandeur, qui ne recule devant aucune fatigue...

Une nouvelle cantate et la bénédiction de Monseigneur terminent la fête, qui n'aura toutefois son dernier écho que jeudi prochain, 10 Décembre. A 7 h. 1/2, une messe sera dite, à l'église paroissiale de Saint-Mathieu, par M. le Recteur, pour tous les bienfaiteurs connus et inconnus du patronage de « l'Enfant-Jésus. »

II. **La fête du 8 Décembre à Saint-Mathieu.** — Saint-Corentin avait eu, le 11 Février, sa belle fête, en l'honneur du cinquantenaire de Notre-Dame de Lourdes. Les paroissiens de Saint-Mathieu y avaient assisté nombreux, mais l'église paroissiale n'avait rien eu, et leur amour filial pour la Vierge Marie, en souffrait. La fête de l'Immaculée Conception, au 8 Décembre, leur sembla offrir une belle occasion d'exprimer leurs sentiments.

L'église fut ornée des plus belles fleurs de la saison, illuminée de façon très simple, mais très symbolique : au chœur, quatre festons d'ampoules électriques, qui semblaient des colonnes de feu, supportaient un grande étoile encore plus lumineuse, figurant « *l'Etoile de la mer* » la Vierge Marie, reine de la fête...

Longtemps avant 8 heures, les places étaient retenues. Quand Monseigneur fit son entrée, l'église était comble, et sans doute il n'y a pas dans la paroisse une seule famille qui ne fût représentée. Après un cantique parfaitement exécuté, Monseigneur prit la parole pour célébrer et Notre-Dame de Lourdes et l'Immaculée Conception. Impossible de rendre ce brûlant panégyrique en l'honneur de la Mère de Dieu. Un fils, dit en substance Sa Grandeur, ne trouve jamais sa mère trop parfaite, et le Fils de Dieu, se faisant homme, n'a rien trouvé de trop beau, de trop parfait pour sa mère. Il ne fallait pas qu'un instant elle fût soumise à la puissance du démon... Et pour pénétrer les âmes chrétiennes de cette conviction, à la proclamation du dogme de l'Immaculée Conception par le Souverain Pontife sont venus s'adjoindre les innombrables merveilles de Lourdes, l'interminable défilé des pèlerinages, accourant de toutes les parties du monde. — Quelques incrédules affectent de voir dans notre culte pour la T. Sainte Vierge de l'idolâtrie. « Quand nous aurons plus honoré Marie que le Christ, quand nous l'aurons plus aimée que son Fils, vous pourrez nous jeter ce reproche, mais d'ici là, non ! »

Monseigneur termine par une exhortation pressante à aimer la T. Sainte Vierge, à l'honorer par une vie de dévouement et de sacrifice...

De nouveaux chants se font entendre. Les enfants de chœur entonnent un gracieux *Panis angelicus*, un chant à la Vierge, une prière pour le Souverain Pontife, et la Bénédiction du Saint-Sacrement clôt cette belle fête. ***

Ligue patriotique des femmes françaises. — LESNEVEN. — Le mardi 1er Décembre, M. l'abbé de Penfentenyo a eu la bonté d'adresser quelques paroles d'encouragement aux ligueuses de Lesneven et des environs. Il a su, par sa parole à la fois spirituelle et entraînante, ranimer leur zèle et transformer leur désir de bien faire en une volonté ferme d'agir. Toutes les ligueuses ont apprécié cette conférence, qui leur a si bien fait connaître l'utilité de l'association et les grands bienfaits que l'on peut retirer de l'action en commun.

Une ligueuse.

NANTES. — **La clôture du Congrès diocésain.** — Ce Congrès, qui a été superbe de tous points, s'est terminé le jeudi 3 Décembre.

Cette dernière journée était réservée par le programme à la solennité du centenaire du rétablissement dans le diocèse de l'archiconfrérie du Saint-Sacrement et du Sacré-Cœur. M. le chanoine Durville, en un rapport plein d'érudition, exposa l'histoire de cette œuvre. M. l'archiprêtre Robin compléta cet exposé par un travail sur l'état actuel et l'avenir de l'archiconfrérie. La cérémonie solennelle de clôture eut lieu, dans l'après-midi à la cathédrale. Mgr Morelle, évêque de Saint-Brieuc, présidait. Près de Sa Grandeur, entourés du Grand Séminaire, du Chapitre et de prêtres très nombreux, NN. SS. Duparc, Gouraud et Rouard. La cathédrale était archicomble.

« Mgr Duparc, l'éloquent évêque de Quimper, prononça un discours remarquable, approprié à la solennité du jour : il développa les « leçons de Rome et les leçons de l'Eucharistie », qui sont des leçons de foi, de persévérance, d'action et d'obéissance... L'éminent orateur, que les Nantais, écrit le correspondant de la *Croix*, se sont fait fête d'entendre, termina en implorant Dieu de bénir l'action catholique. « Mais Seigneur, ajouta-t-il, ne supprimez pas les dificultés, nous les craignons pas ; ne supprimez pas les persécutions, les Bretons n'ont pas peur des persécutions ; supprimez seulement les incertitudes d'esprit qne seuls nous redoutons. »

Une procession splendide du Saint-Sacrement et un salut chanté par le grand séminaire, sous la direction du maître qu'est M. l'abbé Portier, clôturèrent cette belle cérémonie.

La propagande protestante. — Nous avons parlé quelquefois des ressources énormes que les protestants fournissent à leurs pasteurs et missionnaires. En voici un nouvel exemple. La *Revue politique et parlementaire*, du 10 Août 1908, dit que la

Archives diocésa s e Quimper et Léon

Baptist Missionary Society, pour ses 8 missions, dont l'une, hélas ! est notre Bretagne, dispose d'un revenu de 66.731.122 schellings, c'est-à-dire, de 83.413.902 francs. Et ce n'est qu'une des nombreuses sectes protestantes !

Formalités légales pour associations de pères de famille. — Une fois les membres réunis et le bureau définitivement constitué, celui-ci fait établir en double exemplaire sur *papier timbré* les statuts de l'association. Le président certifie conformes ces deux exemplaires. Puis on établit la liste des administrateurs (noms, prénoms, professions et domiciles) et cette liste est également signée par le président.

Enfin, sur *papier timbré de 0 fr. 60,* le président et le secrétaire rédigent et signent la déclaration suivante :

« Conformément à l'article 5 de la loi de 1901, les soussignés déclarent la fondation d'une association cantonale des familles, ayant pour but d'assurer le respect de la neutralité religieuse à l'école. Le secrétaire, signé X... Le président du Conseil d'administration, signé X... »

Cette déclaration, la liste du Conseil d'administration et les deux exemplaires des statuts seront déposés à la préfecture ou à la sous-préfecture. Dans les trois jours, le président recevra un récépissé pour lequel il aura dû remettre d'avance une *feuille en blanc de papier timbré à 0 fr. 60.*

Au reçu du récépissé, on fait insérer au *Journal officiel* la note suivante : « Association des familles du canton de X, pour assurer la neutralité religieuse à l'école. Déclaration faite à la préfecture ou à la sous-préfecture de..., le *(ici la date indiquée par le récépissé).* »

On envoie cette rédaction aux bureaux du *Journal officiel,* 31, quai Voltaire, Paris.

L'inscription coûte 3 francs la ligne, et on a la réponse par retour du courrier. On ajoute 1 franc par 10 numéros de l'*Officiel* que l'on prie d'envoyer, car il faut avoir quelques exemplaires pour les instances éventuelles. Un numéro justificatif de l'insertion est remis à la préfecture ou à la sous-préfecture.

De plus, on aura un registre folioté et paraphé, contenant le texte des statuts, la liste du Conseil d'administration, etc. Les changements survenus dans la direction ou l'administration de l'association et dans les statuts doivent être notifiés dans les trois mois.

Ensuite, l'association existe et peut fonctionner.

(Croix de Paris.)

Ouverture des catéchismes. — *Un dialogue suggestif.* — Le dialogue qui suit est souvent entendu, de nos jours :

Une maman présente son fils au prêtre chargé du grand catéchisme préparatoire à la première communion.

— « Mais, madame, je ne puis pas admettre cet enfant.

— » Pourtant, monsieur, il a bien l'âge nécessaire.

— » C'est possible, madame ; mais a-t-il déjà une année de catéchisme ? A-t-il fréquenté le catéchisme l'année dernière ?

— » Certainement, monsieur l'abbé.

— » Madame, le registre que j'ai sous les yeux me dit le contraire.

— » J'affirme, monsieur l'abbé, que je l'y ai amené moi-même dès le commencement de l'année scolaire.

— » Je veux bien le croire, madame ; seulement, il n'y a paru que deux fois ; les notes sont là pour en témoigner. Vous avez dû négliger de surveiller son exactitude, et comme vous l'aviez confié à des maîtres qui ne s'en occupaient point, l'enfant gaminait dans les rues ou jouait sur la place pendant que vous le croyiez bien appliqué au milieu de ses camarades.

— » Mais, monsieur...

— » Madame, voilà la vérité. Je le regrette pour vous et pour lui.

— » Mais alors, monsieur le curé, mon fils ne fera donc pas la première communion cette année ?

— » Non, madame, puisque deux années de catéchisme sont de rigueur, d'après les règlements que je suis obligé d'observer.

— » Mais y songez-vous, monsieur l'abbé, mon fils aurait treize ans quand vous l'admettriez !

— » Madame, ce n'est pas ma faute ; si vous aviez rempli votre devoir de mère, nous n'en serions pas là.

— » Eh bien, monsieur, sachez que si mon fils ne fait pas la première communion cette année, il ne la fera jamais, et c'est vous qui porterez la responsabilité devant Dieu.

— » Madame, c'est une menace à laquelle nous sommes accoutumés. Il n'est pas en votre pouvoir de déplacer les responsabilités. Je fais mon devoir, et ma conscience est en paix. Examinez la vôtre, quand vous serez plus calme. Si votre fils n'est pas dans les conditions nécessaires pour faire une bonne première communion, il vaut beaucoup mieux qu'il ne la fasse jamais. La première communion n'est pas une vaine cérémonie ; c'est un acte sérieux, grave, sacré. Il exige non seulement la pureté de conscience, mais encore un certain degré d'instruction religieuse et une foi solidement établie. »

Les parents qui ne prennent pas les moyens d'assurer ce bienfait à leurs enfants se rendent coupables, se préparent des regrets amers et de cruelles déceptions.

La *morale* de ce petit dialogue peut s'appliquer, hélas ! à un trop grand nombre de familles ; mais l'Eglise ne saurait se plier au caprice de ceux qui méconnaissent ses sublimes enseignements et ses justes lois.

CHRONIQUE GÉNÉRALE

ROME. — L'*Osservatore Romano* annonçait, dès le 4 Décembre, que le Saint-Père était « complètement remis de la légère indisposition qui l'avait atteint les jours précédents ». « C'est par un

Archives diocésa s de Quimper et Léon

supplément de précautions, ajoutait le même journal, que Pie X n'a pas repris tout de suite ses audiences accoutumées ; mais elles recommenceront incessamment. »

Effectivement, le lendemain (jeudi 5 Décembre), le Pape est descendu dans ses appartements du second étage et s'est remis à ses occupations ordinaires, commençant par recevoir, selon l'habitude, le Cardinal Secrétaire d'Etat pour le rapport quotidien.

Les audiences privées et collectives ont repris dès le milieu de cette semaine.

La lecture des décrets concernant plusieurs causes de saints français, entre autres Jeanne d'Arc, a été renvoyée à dimanche 13 Décembre, parce que le Pape veut, suivant sa coutume, répondre au discours de remerciements qui lui sera adressé par Mgr Touchet.

— La Congrégation des Études a adressé aux évêques une lettre qui recommande l'étude sérieuse du latin dans les séminaires. C'est la langue propre de l'Eglise ; de plus, elle est nécessaire à l'intelligence de la sainte Ecriture, des prières liturgiques, des saints Pères et des principaux théologiens et philosophes.

Après le Jubilé de Pie X. — La *Corrispondenza Romana* résume ainsi les idées et les sentiments qu'elle a entendu exprimer à l'occasion des fêtes jubilaires :

« La France y a pris la part qui convenait à la Fille aînée de l'Eglise.

» Il serait cependant superficiel de faire tenir l'amour de Pie X dans l'adresse d'hommages même enthousiastes, dans l'offrande de dons magnifiques ou dans un pieux pèlerinage auprès de son auguste personne. Ces manifestations seraient insuffisantes s'il ne s'y ajoutait la correspondance des pensées et des volontés.

» S'associer au jubilé de Pie X, c'est, avant tout, ai-je entendu dire, se surnaturaliser, être comme lui, surnaturel. Où le chrétien, où le prêtre est-il plus visible que dans la récente *Lettre au clergé*, si pleine de l'esprit de Dieu ? Donc, suivre Pie X, c'est se surnaturaliser avec lui. C'est pour l'évêque, pour le prêtre et le fidèle, considérer sa charge, son rang, ses devoirs, non d'un point de vue humain, mais du point de vue du bien qu'on peut et qu'on doit, par là, réaliser dans les âmes.

» Lors de la séparation, Pie X a indiqué avec compétence le chemin dans lequel l'Eglise de France doit désormais poursuivre sa destinée ; chemin de la pauvreté, mais aussi de l'honneur ; chemin du labeur, mais aussi de la liberté.

» Jubiler Pie X, — si on ne le jubile pas que des lèvres, — c'est s'engager résolument dans ce chemin, avec les dispositions qui conviennent d'obéissance, de confiance et de travail joyeux.

» Jubiler Pie X, c'est ÉVANGÉLISER *le peuple de France*, village

par village, rue par rue, homme par homme. C'est créer partout des *comités paroissiaux* pour promouvoir les œuvres dans la paroisse et des *associations de pères de famille* pour défendre la foi des jeunes générations. C'est dénoncer la *presse équivoque, celle qui se sert des catholiques sans les servir*, ou même en les amoindrissant. C'est abandonner les *discours d'apparat*, les *manifestations stérilement tapageuses* et les attraits d'une réclame malsaine, pour se concentrer dans une tâche humble, obscure et minutieuse, mais la seule utile devant Dieu.

» Jubiler Pie X, c'est associer de cœur et d'âme à ce Pape religieux par excellence, ennemi décidé des mauvais, quels qu'ils soient, et disposé à s'entendre avec celui, n'importe lequel, qui ne se sera pas donné pour mission de barrer la route à l'Eglise.

» Il y a un bon ralliement à faire, c'est le ralliement à Dieu, au Pape, aux évêques. Ce ralliement est nécessaire ; et celui qui ne l'observe pas sincèrement n'est pas d'esprit et de cœur avec Pie X.

« Voilà les observations que j'ai pu recueillir pendant ces fêtes, au hasard des rencontres. »

PARIS. — **La séance solennelle de rentrée de l'Institut catholique.** — Le mercredi 25 Novembre, s'est tenue, sous la présidence de S. G. Mgr l'Archevêque de Paris, assisté des vingt Archevêques et Evêques protecteurs, cette belle séance, dans une salle absolument débordante.

Les rapports présentés au nom de la Faculté libre de droit, des Ecoles des sciences, des lettres, par M. Boissard, MM. les abbés Hamonet et Rousselot, furent extrêmement intéressants et nourris. M. Boissard a, en commentant l'excellente devise : *Tradition, Progrès*, tracé la voie droite et large aux études juridiques. M. l'abbé Hamonet a fait de M. de Lapparent un portrait aussi délicat que compétent, et justement félicité son successeur, M. Briot, de l'avoir imité en brisant sa carrière officielle. M. l'abbé Rousselot a rappelé tout ce que l'Ecole des lettres devait au Cardinal Richard et remercié son successeur, qui vient de lui rendre M. le chanoine Pisani et de donner M. J. Gautherot comme titulaire à la chaire d'Histoire civile de la Révolution.

Mgr Baudrillard, Recteur, présenta un rapport plein de mouvement et de faits, mettant en relief les nouvelles fondations, la vie très intense de l'Institut, et rappela le pèlerinage que fit à Rome, après les fêtes de Pâques, une délégation d'étudiants conduite par M. l'abbé Guibert, et la touchante allocution de Pie X les exhortant à pratiquer le courage chrétien.

Au nom des Evêques protecteurs, Mgr Douais, évêque de Beauvais, en un langage ferme et doctrinal, a salué dans nos Facultés catholiques les représentants de deux libertés solidaires : la liberté d'enseignement et la liberté scientifique.

Enfin, Mgr l'Archevêque remercia les rapporteurs et orateurs.

Archives diocésa s de Quimper et Léon

Sa Grandeur transmit à l'Institut catholique le témoignage de la bienveillance du Saint Père qui, il y a huit jours, dans une deuxième audience privée qu'Il lui accorda après la grande audience des Français, « s'est épanoui » en lisant l'adresse de l'Institut catholique et manifesta son plein contentement et spécialement son affection et son absolue confiance envers le Recteur et les professeurs.

— **Le cours de Mgr Lacroix.** — Mgr Lacroix, ancien évêque de Tarentaise, a accepté du gouvernement sa nomination comme professeur à l'Ecole des Hautes-Etudes. Il y occupe une chaire d'histoire ecclésiastique pendant la Révolution.

Dans sa première leçon, le prélat a protesté, tout à la fois, de son indépendance et de son respect pour l'Eglise.

La position de Mgr Lacroix reste fausse. Aussi, assure-t-on de Rome que le Pape ne cache pas sa profonde peine de voir cet évêque accepter une telle situation. On ajoute qu'on souhaite que les catholiques comprennent leur devoir de s'abstenir rigoureusement de suivre ce cours.

La liberté de conscience dans l'armée. — Il y a trois semaines environ, Mgr Péchenard, évêque de Soissons, présidait, à Laon, un congrès de Jeunesse Catholique. Le jour de la clôture, qui était un dimanche, il dit la messe à 11 heures, et adressa une allocution spécialement aux jeunes gens groupés *dans le chœur*. Or, cinq officiers de la garnison, un colonel, deux lieutenants-colonels, un commandant et un capitaine, étaient venus, comme ils en avaient l'habitude chaque dimanche, assister à la messe de 11 heures ; ils étaient en tenue civile et rien ne les distinguait de la masse des fidèles qui se pressaient *dans la nef* de l'église paroissiale. Dénoncés pour ce fait, les officiers ont été relevés de leur commandement par le Ministre de la guerre !

La basse manœuvre de mouchardise, qui a eu pour résultat de faire punir tout un groupe d'officiers irréprochables, soulève de vives et légitimes protestations. M. Ermant, sénateur-maire de Laon, déclare à ses concitoyens « qu'à aucun moment il n'a autorisé les agents de la police municipale à abandonner leur service, à quitter leurs uniformes, à dresser des listes ayant pour but de dénoncer des citoyens à raison de leurs opinions politiques, philosophiques ou religieuses, ou à rechercher dans quels établissements les pères de famille faisaient élever leurs enfants. Il a de la liberté individuelle une autre conception et considérerait ce rôle inférieur comme incompatible avec la dignité de la fonction qu'il exerce depuis dix-sept ans, grâce à la confiance et à la sympathie du corps électoral. »

M. Picquart, ministre de la guerre, aura à répondre devant les Chambres de la mesure injustifiable qu'il a prise. M. l'abbé Gayraud, député du Finistère, en lui annonçant qu'il lui poserait une question à cet égard, à la tribune, ajoute : « Vous voudrez bien comprendre qu'il ne nous est pas possible d'admettre que ces

Messieurs (les officiers punis) n'avaient pas le droit d'assister, en simples particuliers, et sans y prendre aucune part active, à des réunions de catholiques où il n'a été question que de nos intérêts religieux, et nullement de politique, où il n'a été fait aucune manifestation ni contre la République ni contre le gouvernement. Si des officiers ont la faculté de paraître librement dans des réunions de Francs-Maçons, vous devez permettre aux catholiques d'agir avec une égale liberté. »

D'autre part, M. de Ramel, député du Gard, a déposé sur le bureau de la Chambre l'interpellation suivante :

« Je demande à interpeller M. le Ministre de la Guerre :

» 1° Au sujet de la punition infligée à cinq officiers de la garnison de Laon pour avoir assisté à un office religieux dans l'église cathédrale ;

» 2° Au sujet de l'interdiction aux hommes de troupe, dans diverses garnisons, de fréquenter les cercles catholiques. »

Cette interdiction est considérée, à bon droit, comme un abus de pouvoir.

Nous ne pouvons que remercier nos vaillants députés catholiques de faire entendre à la tribune française la voix de la justice et de la liberté..... Mais la majorité blocarde approuvera la conduite du Ministre de la Guerre..., comme elle a approuvé le gouvernement d'avoir enlevé son haut commandement à l'amiral Germinet, coupable, lui, d'avoir fait son devoir en signalant l'état lamentable de notre armement maritime !

La Cause de Jeanne d'Arc. — La France catholique apprendra avec joie et reconnaissance la nouvelle de la prochaine Béatification de Jeanne d'Arc, la Libératrice de la Patrie.

C'est comme une aurore, présage de temps meilleurs, qui luit à l'horizon.

On sait qu'une séance de la Congrégation des Rites a été tenue au Vatican, sous la présidence du Pape, séance où l'on a discuté les miracles opérés par Jeanne d'Arc. On apprend aujourd'hui que, dans cette séance, tous les cardinaux et tous les consulteurs qui font partie de la Congrégation des Rites ont donné un vote favorable en ce qui regarde l'acceptation des miracles présentés pour la béatification de Jeanne d'Arc, et que ce vote a été sanctionné par le Pape.

On annonce que bientôt paraîtra le bref papal approuvant les miracles et annonçant la béatification de Jeanne d'Arc, qui, à cette occasion, serait en outre proclamée par le Pape protectrice de la France.

Il ne restera maintenant plus qu'à remplir quelques formalités pour préparer la béatification, qui se fera solennellement à Saint-Pierre probablement avant le mois de Mai, car Pie X désire que, aux prochaines fêtes célébrées à Orléans, Jeanne d'Arc soit déjà couronnée de l'auréole des Bienheureux.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Jeanne d'Arc fut donnée à la France comme un présent du ciel, en des temps bien tristes. Elle releva les courages abattus, elle refit l'union des Français et les conduisit à la victoire.

Placée désormais sur les autels, ne semble-t-il pas qu'elle soit donnée de Dieu une seconde fois, par la main du Pape, pour Libératrice à la France ? Sa fête, célébrée bientôt partout, jusque dans les moindres chapelles de nos villages, réunira quelque jour sous sa bannière tous les vrais Français, marchant la main dans la main contre les ennemis de Dieu, qui sont en même temps les ennemis de la Patrie.

VERDUN. — Aveu significatif. — Il y a toujours, paraît-il, une cultuelle à Culey, près de Bar-le-Duc. Le curé schismatique est fameux par son audace. Mais sa mère tombe gravement malade. Que fait-il ? Lui-même est allé prier le curé catholique de la paroisse voisine d'apporter à sa mère les derniers sacrements. Par là même, il a reconnu qu'il est, lui, sans mission et qu'il n'est qu'un faux berger, mercenaire et impuissant. C'est l'histoire de Luther conseillant à sa mère mourante de ne croire qu'à l'Église catholique, dont il s'était séparé avec un si grand scandale.

Cette conduite devrait bien ouvrir les yeux des chrétiens ignorants et faciles à séduire.

Un prêtre aéronaute. — Un prêtre de Rodez, dont on poursuit en ce moment le procès de béatification, et qui fut un des martyrs de Septembre, M. l'abbé Charles Carnus, fut aussi un des précurseurs de l'aérostation en France. Il fit avec un de ses confrères, à bord d'une montgolfière, le 6 Août 1784, une ascension qui dura quarante-six minutes et qui provoqua un enthousiasme immense dans le pays.

Ce qui prouve, une fois de plus, que l'Eglise et ses prêtres ne furent jamais à l'arrière-garde du progrès.

BIBLIOGRAPHIE

« LES ÉTUDES »

REVUE FONDÉE EN 1856 PAR DES PÈRES DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS
Administration : 50, rue de Babylone, PARIS.

Sommaire du n° du 20 Novembre 1908.

I. La morale scientifique et la morale de l'Évangile devant la sociologie. Dr J. GRASSET. — II. L'histoire comparée des religions. Comment elle se fait et se défait. Frédéric BOUVIER. — III. Le dogme de la transsubstantiation et la Christologie antiochienne du Ve siècle. Jules LE BRETON. — IV. Les fouilles de Crète. Gaston SORTAIS. — Le prix de la vie d'après le roman contemporain. Pierre SUAU. — VI. Poésies. Le pain noir. « Tiroler-lied. » Fleur des Alpes. Joseph BOUBÉE. — VII. Correspondance à propos des Missions. — Le ch. JOBY et P. SUAU. — VIII. Revue des livres. — IX. Événements de la quinzaine.

DE BETHLÉEM A NAZARETH. Étude historique sur l'enfance et la jeunesse du Rédempteur, par le R. P. OLLIVIER, des Frères Prêcheurs. Fort volume in-12, **4 fr.** — P. LETHIELLEUX, Editeur, 10, rue Cassette, Paris (6e).

Le Père OLLIVIER nous a donné deux œuvres, *La Passion* et *Les Amitiés de Jésus,* qui sont entre les mains de tout le monde. La sûreté de la doctrine, une critique prudente, alors même qu'elle juge à propos d'accorder une place à de simples traditions, la forme du style, la chaleur d'une foi vive qui se communique au lecteur, l'intérêt toujours soutenu au milieu même d'un exposé historique naturellement plus aride, ces qualités diverses se retrouvent dans le nouveau volume de l'éminent religieux.

Le point de vue où se place l'auteur nous semble nettement indiqué par ces lignes de l'Introduction : « Le Christ a, comme homme, une place dans les annales du monde et l'occupe dans les conditions ordinaires à notre humanité dont il a daigné se revêtir... »

Ceux — et le nombre en est grand — qui ont goûté *La Passion* et *Les Amitiés de Jésus* voudront savourer *De Bethléem à Nazareth,* et nous ne doutons pas que l'œuvre nouvelle n'obtienne le même succès que ses deux aînées, et ce serait de toute justice, car l'auteur le mérite à tous égards.

Almanach de l'Union des Œuvres. — Rédigé spécialement pour les membres des Œuvres, cet almanach, plein de conseils judicieux, bien illustré, forme un volume de 128 pages in 8° raisin. Moral, instructif, amusant c'est le cadeau tout indiqué des Directeurs d'Œuvres.

Prix par unités : **0 fr. 50.** — Conditions spéciales pour les demandes en nombre. (82, rue de l'Université, 82 — PARIS.)

En vente à la librairie J. Salaun, Quimper.

Revue Financière

Marché hésitant et cours plutôt lourds. La Rente Française est à 97,02, l'Extérieure à 96.15, le Turc à 91,90. Les Fonds russes sont résistants.

Bonne tenue des valeurs de crédit.

Le Crédit Mobilier Français met en souscription 37.500 obligations 500 fr. d'un emprunt de la Province de Buenos-Ayres. Ces titres, rapportant 25 fr. nets d'impôts, sont remboursables en 37 ans. Le prix d'émission est fixé à 447,50, ce qui fait ressortir le taux de placement à 5.58 °/. net, sans compter la prime de remboursement.

Bonne tenue, à 433,75, de l'obligation 5 °/. du chemin de fer de Victoria à Minas (Brésil).

On demande l'obligation du Port de Para à 455 fr.

Également soutenue, l'obligation du Port de Bahia s'échange à 443 fr., représentant à ce cours un placement à plus de 5 1/2 °/. et offrant une intéressante marge de hausse.

Comme valeurs de ports Sud-Américains, nous signalerons encore les obligations Rio-Grande do Sul, dont le placement s'effectue actuellement par les soins de la Banque de Paris et de la Société Générale.

Fermeté soutenue, à 88 fr., de l'Action Minas Pedrazzini.

Il est actuellement procédé à l'émission de 16.500 obligations de la Société Pyrénéenne d'Energie électrique, qui exploite dans le Sud de la France un vaste réseau de distribution de lumière et de force motrice. Ces obligations, productives d'un intérêt de 22 fr. 50, nets d'impôts, sont émises au prix de 475 fr. On peut souscrire en province chez tous les banquiers membres du Syndicat des Banquiers de Province.

Nouvelle avance de l'Action Ouest-Africain à 490 et de la part à 274 fr.

Des achats suivis se portent toujours sur l'action de la Cie Minière de la Haute-Guinée, au cours de 140 fr.

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

CHAPEAUX
Barrettes, Rabats
Faux-cols
et Manchettes toile
Ceintures
Gilets de flanelle
etc.

Vêtements Ecclésiastiques.

F. JODELAIS, FILS AINE

Fournisseur du Grand-Séminaire

20, rue Verdelet — **QUIMPER** — rue Verdelet, 20

VINS ET SPIRITUEUX
ANCIENNE MAISON Ferdinand LALANDE
—« *Fondée en 1858* »—
DUPOUY & MAYAUDON
51, Quai des Chartrons, BORDEAUX
Fournisseurs attitrés du Clergé, Noblesse, Bourgeoisie et Communautés religieuses.
Vin de Messe recommandé, garanti pur, naturel et d'origine.
Références, tarifs et échantillons sur demande.
Agent : Emile DANTEC, 32, rue Ange de Guernisac, MORLAIX.

UN MONSIEUR offre gratuitement de faire connaître à tous ceux qui sont atteints d'une *maladie de la peau, dartres, eczémas, boutons, démangeaisons, bronchites chroniques, maladies de la poitrine, de l'estomac et de la vessie, de rhumatismes, neurasthénie*, un moyen infaillible de se guérir promptement, ainsi qu'il l'a été radicalement lui-même après avoir souffert et essayé en vain tous les remèdes préconisés. Cette offre, dont on appréciera le but humanitaire, est la conséquence d'un vœu.

Écrire par lettre ou carte postale à **M. VINCENT,** 8, place Victor-Hugo, à GRENOBLE, qui répondra gratis et franco par courrier et enverra les indications demandées.

FORTE HAUSSE
à prévoir d'ici trois mois sur valeur cotée à Paris. *Ecrire, pour renseignements, à MM.* **Lefèvre** *et* **P. Père, banquiers,** *4, rue Blanche, à* **Paris.**

Toutes les **MALADIES DU POUMON** GRIPPES BRONCHITES TUBERCULOSE
sont radicalement guéries par le **CURATIF VAUGIRARD**
BROCHURE : E. LOGEAIS, 37, *Avenue Marceau*, PARIS.

23e ANNÉE. Vendredi 18 Décembre 1908. N° 51.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

SOMMAIRE

I. PARTIE OFFICIELLE. — *Communications de l'Evêché :* Dispense d'abstinence ; Nominations ; Décès.

II. PARTIE NON OFFICIELLE. — A la veille de Noël.

III. — *Chronique du diocèse :* Intentions recommandées aux prières ; Offices extraordinaires ; Ordination ; Le procès de Lorient ; Nécrologie ; Quimper ; Ligue patriotique des femmes françaises ; Cléden-Poher ; Vols d'églises ; Les Sœurs du Refuge de Sainte-Anne d'Auray ; A propos de cartes de visite.

IV. — *Chronique générale :* Rome ; Alger.

V. — *Bibliographie.*

VI. — *Annonces et avis.*

Offices de la semaine.

Dimanche, 20 Décembre. — 4e Dimanche de l'AVENT. Office du jour ; semi-double. Violet.

Vêpres du suivant, avec mémoire du 4e Dimanche de l'Avent *(Ant. O Clavis).*

Lundi, 21. — S. THOMAS, APÔTRE. Double de 2e classe. Rouge.

Mardi, 22. — Office de la férie ; simple. Violet.

Mercredi, 23. — Office de la férie ; simple. Violet.

Jeudi, 24. — *Jeûne et abstinence.* — Vigile de Noël. Office du jour ; simple (jusqu'à Laudes). Violet.

Vendredi, 25. — *Il n'y a pas d'abstinence.* — NOEL : NATIVITÉ DE NOTRE SEIGNEUR JÉSUS-CHRIST. Double de 1re classe, avec Octave, Blanc.

Aux vêpres, mémoires du suivant et de tous les Saints Martyrs *(au Propre diocésain).*

Samedi, 26. — S. ETIENNE, PREMIER MARTYR. Double de 2e classe, avec Octave. Rouge.

Dimanche, 27. — S. JEAN, APÔTRE ET EVANGÉLISTE.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Saint-Louis de Brest . . . . . du 17 au 25 Décembre.
Maison de l'Adoration Perpétuelle de Quimper . . . . . du 25 au 29 —

Archives diocésa s de Quimper et Léon

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

I. La fête de Noël, coïncidant cette année avec le vendredi, supprime pour ce jour, en vertu d'une tradition déjà ancienne, la loi de l'abstinence.

Une décision de la Congrégation du Concile, en date du 14 Décembre, accorde la dispense d'abstinence pour le vendredi 1er Janvier prochain.

II. Nominations. — Par décision épiscopale du 15 Décembre, M. Baron, jeune prêtre de Gouesnou, a été nommé vicaire à Saint-Nic (poste nouveau).

III. Décès. — Nous recommandons aux prières le repos éternel de l'âme de M. Jézéquel, ancien vicaire de Quimerc'h, décédé le 11 Décembre.

PARTIE NON OFFICIELLE

A la veille de Noël.

Au moment où le cours de l'année ecclésiastique ramène la fête de Noël, nous devons, par la pensée et par le cœur, revoir ce mystère avec les touchantes circonstances dans lesquels il s'accomplit ; nous devons nous rappeler ce qu'était cette fête pour nos pieux ancêtres et ce qu'elle doit être aujourd'hui pour nous.

Noël était par excellence la fête des populations chrétiennes. En cette nuit sainte, vers l'heure solennelle de minuit, les rues des cités, les chemins des campagnes s'illuminaient partout de mobiles clartés et s'emplissaient d'une foule à la fois joyeuse et recueillie qui se dirigeait vers le temple du Seigneur. Dans le sanctuaire de l'église, au pied de l'autel, tout brillant de lumières, se voyait une crèche avec sa paille et ses animaux, et le plus souvent des statues ou même parfois de saintes et pieuses personnes représentant saint Joseph et la Sainte Vierge agenouillés auprès de l'Enfant-Jésus. Et tout autour, le peuple chantait ces joyeux réveillons, ces airs si beaux et si simples auxquels on a conservé le doux nom de Noëls ; en cette nuit, dans l'église, les chants semblaient avoir plus d'harmonie, les flambeaux plus de clarté, l'encens plus de parfum, les lèvres et les cœurs plus de prières et plus d'amour.

C'était fête aussi dans la famille ; autour de la table et du foyer, tous se pressaient avec joie : enfants, hommes faits, vieillards. L'aïeul racontait ce que l'Église et ses ancêtres lui avaient transmis ; dans sa mémoire il retrouvait un vieux Noël, et tous chantaient en

l'honneur du divin Enfant. Souvent même il y avait, sous chaque toit, une petite crèche ornée avec les parures les plus riches de la maison, et, au-dessus de l'Enfant-Jésus, la représentation d'un arbre portant, comme des fruits, les présents de la famille, que les enfants, dans leur ignorance, croyaient avoir été apportés par le divin Messie. Oui, la nuit de Noël, avec ses lumières et ses chants, avec la piété qu'elle inspirait à tous les cœurs, était pour nos pères, de toutes les fêtes de l'année, la plus belle et la plus féconde en souvenirs.

Cette fête de Noël doit être pour nous ce quelle fut à Bethléem, ce qu'elle était pour nos ancêtres. Notre Bethléem à tous, c'est l'église dans laquelle nous irons adorer et prier. Nous devons y aller avec la pureté de Marie et de saint Joseph, avec la simplicité des bergers ; et, pour qu'il en soit ainsi, il nous faut, dès la veille, nous agenouiller au tribunal de la pénitence, nous purifier de nos fautes et, dans la nuit ou le lendemain, recevoir à la sainte Table le divin Enfant, qui renaîtra dans notre cœur.

Et quand Jésus reposera en nous, quand il sera, durant les offices, exposé sur le tabernacle, il faut que nous lui offrions aussi nos présents ; comme les mages, nous déposerons à ses pieds l'or, l'encens et la myrrhe. Offrons à Jésus, si nous sommes pauvres, notre pauvreté et notre résignation à supporter les souffrances ; si nous sommes riches, nos richesses ou plutôt les aumônes, les bienfaits que nous aurons accomplis avec ces richesses ; tous, offrons à Jésus nos peines et nos tristesses, notre résistance à la tentation, nos supplications et nos prières.

En ce jour, qu'une sainte joie nous anime ; et par là fervente piété et la douce joie que nous montrerons au temple, dans le foyer domestique et dans le monde, répétons avec les anges de Bethléem : Gloire à Dieu dans le ciel et paix sur la terre aux hommes de bonne volonté !

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Intentions recommandées aux prières.

I. — L'Eglise et la France. Les œuvres catholiques.
II. — L'Ordination du 19 Décembre.
III. — Les confessions et les communions de Noël.

Offices extraordinaires.

Quimper. — CATHÉDRALE DE SAINT-CORENTIN. — *Jeudi 24 Décembre*, veille de Noël, on confessera toute la journée jusqu'à *8 heures* du soir; puis l'église sera fermée jusqu'à *10 h. 1/2*.

A *11 heures*, chant d'un nocturne des Matines de Noël. — A *minuit*, grand'messe, suivie de deux messes basses.

Vendredi, fête de NOEL, les messes sont aux heures ordinaires, sauf que la dernière messe basse est dite à *8 h. 1/2*. — A *10 heures*, messe pontificale, à l'issue de laquelle Monseigneur donnera la Bénédiction papale avec indulgence plénière.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

A 2 *h.* 1/2, vêpres ; sermon par M. l'abbé Bossus, professeur à Saint-Vincent ; Bénédiction du T. Saint-Sacrement.

A la messe et aux vêpres, quête pour les séminaires.

Samedi, fête de S. Etienne, messes et offices comme les dimanches.

— Église de Saint-Mathieu. — Jeudi soir, l'office de Noël commence à *11 heures*. A *minuit*, grand'messe, suivie de deux messes basses.

Le jour de Noël, il y a : 1° trois messes basses à partir de *6 heures ;* 2° trois messes basses à partir de *7 h. 1/2 ;* 3° à partir de *9 heures*, trois messes dont la dernière est la grand'messe, à 10 heures ; 4° messe à *11 h. 1/2*, comme d'habitude.

Les vêpres, à *2 h. 1/2*, seront suivies du sermon et de la Bénédiction du T. Saint-Sacrement.

Le *samedi* 26 Décembre, grand'messe à *8 h. 1/2*. Le soir, à *7 h. 3/4*, Complies ; bénédiction.

N. B. — Les quêtes de dimanche 20, à la Cathédrale et à Saint-Mathieu, sont faites pour les pauvres de la Conférence des Dames de charité de Saint-Vincent-de-Paul.

Ordination. — Demain 19 Décembre, samedi des Quatre-Temps, Mgr l'Evêque fera une ordination qui comprendra : 6 prêtres, 4 diacres, 3 sous-diacres, 6 minorés et 1 tonsuré.

La retraite préparatoire est prêchée par M. Le Jollec, missionnaire, en résidence à Quimper.

L'ordination aura lieu dans l'église de Saint-Martin de Brest, et commencera à 8 heures.

Nous recommandons les ordinands aux prières des âmes pieuses.

***

De Brest, Monseigneur se rendra au Séminaire de Saint-Jacques de Lézérazien, où il conférera, le lendemain (dimanche), l'ordre du diaconat à quelques sous-diacres.

Sa Grandeur sera de retour à Quimper dès dimanche soir.

Le procès de Lorient. — On sait que, à la suite du jugement du tribunal de Lorient le condamnant à 300 fr. d'amende pour infraction prétendue aux lois du 1er Juillet 1901 et du 4 Décembre 1902, Mgr Duparc en a appelé devant la Cour d'appel de Rennes.

Par ministère d'huissier, Monseigneur a été prévenu, le jeudi 10 Décembre, que l'affaire viendrait à Rennes, le 20 Janvier prochain.

Nécrologie. — Nous avons le regret d'annoncer la mort — non imprévue hélas ! — de M. Jézéquel, ancien vicaire de Quimerc'h, décédé à la maison Saint-Joseph, à Saint-Pol de Léon, le 11 Décembre, dans sa 47e année.

Né à La Forêt-Landerneau, le 17 Février 1862, ordonné prêtre le 10 Août 1888, M. Jézéquel (Hervé-Marie) fut nommé vicaire d'abord (4 Mars 1889) à Lothey, puis (28 Mai 1891) à Quimerc'h où il exerça le ministère avec succès pendant 13 ans. Le mauvais état de sa santé le contraignit à se retirer (1905) à la maison

Saint-Joseph, où il vient de terminer pieusement une vie tout édifiante. « La mort, écrit un témoin, ne l'a point surpris : il se savait mortellement atteint depuis longtemps et s'est préparé en conséquence ». R. I. P.

Les grand service pour le repos de l'âme de M. Jézéquel sera chanté, mardi 22 courant, à La Forêt-Landerneau, sa paroisse natale où son corps a été inhumé.

QUIMPER

La fête de saint Corentin, à la Cathédrale.

La population de Quimper a donné, en ces jours, une nouvelle preuve de sa constante fidélité au culte tant de fois séculaire de son glorieux Patron ; une fois encore, le « Pardon » de saint Corentin a été célébré avec l'éclat habituel et, de l'avis de tous, avec un empressement plus marqué, spécialement aux prédications du Triduum préparatoire comme du jour de la fête.

†

Les sermons en langue bretonne étaient prêchés, comme nous l'avons dit, par M. Colin, curé de Saint-Thégonnec. L'heure matinale n'est pas, chez nous, un obstacle pour les bonnes volontés ; mais le temps était bien maussade. On s'en est ressenti le premier jour, un peu encore le second. En revanche, le dimanche matin, l'auditoire remplissait les vastes nefs de la cathédrale. Les jours précédents, le prédicateur avait parlé du Sacré Cœur, puis de la sainte Eucharistie, les deux dévotions les plus propres à conserver la foi apportée dans notre pays par saint Corentin et à lui faire produire les fruits désirables. Le jour du Pardon, il justifia le terme consacré : il « déclara » saint Corentin, c'est-à-dire qu'il raconta l'histoire de sa vie dans ses détails, et nous savons qu'il a vivement intéressé et grandement édifié son auditoire.

Mgr l'Evêque, bien que non remis encore des fatigues de son voyage à Rome, avait bien voulu accepter de prêcher le triduum français. La nouvelle s'en était vite répandue, et chaque soir l'église était comble de fidèles — parmi eux des hommes, nombreux, appartenant à toutes les classes de la société — avides d'entendre de nouveau la voix éloquente de leur évêque qui devait, disait-on, « raconter » sa visite *ad limina*. Ce fut en effet — mais combien élargi — le sujet des trois premières conférences. Pendant tout près d'une heure chaque fois — et ce temps paraissait bien court aux auditeurs tenus littéralement sous le charme —, Monseigneur parla de Rome, de la papauté et du Pape Pie X, aux pieds duquel il vient de porter ses hommages et ses vœux avec ceux de ses diocésains : impressions, dit-il, non d'un simple curieux ou d'un touriste, mais d'un pèlerin.....

Archives diocésaines de Quimper et Léon

†

Ce qui frappe au premier abord le voyageur arrivant à Rome, c'est le caractère d'ampleur et de puissance que révèlent les constructions laissées par le « peuple-roi ». Sur ces monuments, pour en arrêter la ruine et la chute, une autre force a mis son empreinte : force non plus des armes, de la politique et souvent du crime, comme pour la Rome païenne, mais force de l'idée, du dévouement, de la foi ; force du sang des martyrs répandu, de la parole féconde des fondateurs de la foi chrétienne, des deux premiers surtout : saint Pierre et saint Paul. Leur souvenir plane partout dans la Ville-éternelle où sont marquées les étapes de leur apostolat, où l'on voit leur prison, leurs chaînes, où l'on s'agenouille aux lieux témoins de leur supplice, où l'on prie devant leurs glorieux tombeaux.

Avec une émotion que l'auditoire partage, l'orateur nous fait descendre dans la Rome souterraine, œuvre colossale de trois siècles, les Catacombes, demeures que les chrétiens ont creusées pour leurs morts et pour eux-mêmes, d'où ils ne sortaient souvent que pour aller au Colysée.....

Au-dessus des Catacombes, où a été remportée la victoire réelle de la foi chrétienne, l'Eglise a pris possession du sol : avec le puissant concours de Constantin, des basiliques s'élèvent dans les différents quartiers ; Rome est entièrement prise par le sentiment chrétien grâce à la construction de temples nombreux et de la transformation du Panthéon, désormais dédié à tous les Saints ; les colonnes destinées à recevoir l'image des triomphateurs antiques servent de piédestaux aux statues de S. Pierre et de S. Paul. Partout la croix domine. *Christus vincit, regnat, imperat...*

En terminant ce premier discours, l'orateur, dans une envolée superbe qui transporte l'auditoire, montre l'Eglise indéfectible, sûre de ses destinées immortelles, confiante dans l'avenir malgré les tristesses présentes que Dieu saura faire tourner à sa gloire et au triomphe de la vérité contre laquelle les puissances de l'enfer ne prévaudront jamais.

†

Après avoir décrit le cadre historique et monumental où se meut la papauté, Monseigneur, dans sa seconde conférence, nous entretint du Pape et de son rôle à travers les âges ; le lendemain, il parlera spécialement de Pie X glorieusement régnant.

Jadis — durant plusieurs siècles — le Pape était souverain temporel, riche et puissant. Depuis qu'il a été dépouillé de ses états, il est pauvre, réduit à tendre la main à la générosité de ses enfants ; prisonnier dans son palais du Vatican, il y passe sa vie dans la prière et le travail. Combien est laborieuse la journée du Pape, ayant la charge de 200 millions d'âmes, obligé de se tenir au courant des affaires du monde entier pour donner à chaque difficulté qu'on lui soumet la solution juste, pour trouver à chaque situation la parole opportune qui éclaire et apaise !... Cependant

l'Eglise, au jour de son élection, l'appelle *Beatitudo Vestra*, écho de la parole : *Beatus es, Simon Bar-Jona*, dite par Jésus à l'apôtre dont Il faisait son vicaire et dont les autres papes sont les successeurs à travers les siècles...

Or, depuis 1900 ans, 264 pontifes se sont succédé sur le siège de S. Pierre : 30 au moins d'entre eux ont été martyrisés ; plusieurs sont morts en exil ; ceux-ci ont été traqués par la haine d'ennemis puissants et acharnés ; ceux-là poursuivis, outragés par des fils ingrats et rebelles. La force et la violence, le schisme et l'hérésie, l'erreur sous toutes ses formes, l'apostasie et la révolte, la cupidité et la luxure se sont tour à tour élevés et ligués contre eux... Que de douleurs, de persécutions, mais aussi que de joies et de victoires l'Eglise n'a-t-elle pas à enregistrer en ses annales ! Quand ses ennemis, dans leur jactance, croyaient avoir creusé le tombeau où devait descendre le dernier des Pontifes romains avec les restes et jusqu'au souvenir de la religion du Christ, à chaque fois le « Galiléen crucifié a vaincu », et le successeur de Pierre ouvre ses bras à ses fils. Toujours maîtres des âmes et des consciences, défenseurs de la vérité et de la justice, des droits de Dieu et de la liberté des peuples, tous les papes ont enseigné la même doctrine et la même morale, prêché la vertu, même ceux — et leur nombre est plus qu'infime — qui ne la pratiquèrent point dans leur vie privée... L'enfer peut s'enorgueillir de quelques défaillances ou de quelques triomphes éphémères du mal que Dieu permet pour éprouver notre foi ou réveiller notre énergie ; mais la défaite de Satan et de ses suppôts est certaine : car la promesse du divin Maître se réalisera : *Tu es Petrus... et portæ inferi non prævalebunt.*

C'est par ce cri d'inébranlable espérance que l'Evêque termine ce discours dont nous n'avons pu donner — comme des autres — qu'un pâle aperçu.

†

Comme texte de sa conférence du samedi, Monseigneur avait pris ces paroles de la Liturgie : *Sacerdos et pontifex,... ora pro nobis Dominum*. Elles expriment bien, dit Sa Grandeur, les pensées qu'avaient dans le cœur les 50.000 fidèles, les prêtres et prélats nombreux, les 300 évêques, archevêques et cardinaux qui assistaient, en la basilique de Saint-Pierre, le 16 Novembre dernier, à la messe jubilaire de Sa Sainteté Pie X. Tous les pays y étaient officiellement représentés, sauf le nôtre, hélas ! Mais la France catholique y était d'âme, par la foi et la volonté de ses enfants, comme par leur généreuse charité et leur amour...

Dans un récit très vivant, Monseigneur expose les rites spéciaux de la messe papale solennelle, jusqu'à la bénédiction finale *Urbi et orbi*, que Pie X donne d'une voix forte et pénétrante, écho de son âme de père aimant.

Après avoir montré « comment le Pape prie », Sa Grandeur dit comment le Pape parla aux réceptions des pèlerinages de Notre-

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Dame-de-Salut et de Paris-Cambrai, et dans l'audience particulière qui lui fut accordée, le 24 Novembre, à 5 heures du soir... Nous n'essayons même pas de résumer cette partie de la conférence ; de son entretien avec le Souverain Pontife notre Evêque dira lui-même, de façon plus complète, ce qui peut être publié, dans la Lettre pastorale qu'il adressera incessamment à ses diocésains. Nous citons seulement ce mot, qui fut la conclusion de la conférence de samedi : « Le Pape est un père, c'est son trait caractéristique ; on sort de sa présence décidé à l'aimer de mieux en mieux et à lui obéir de plus en plus ».

Ce que Monseigneur a passé sous silence et dont il ne parlera pas non plus, sans doute, dans sa Lettre pastorale, il nous pardonnera de le dire ici. « A la fin de son audience, écrit un des prêtres qui l'accompagnaient à Rome, Mgr l'Evêque nous présenta. Et le Pape, se levant, nous bénit, de sa voix douce et grave, nous et nos familles, tous ceux que nous avions dans l'esprit et dans le cœur. Puis il s'assit à son bureau pour apposer sa signature et sa bénédiction au bas de quelques photographies. « Très Saint-Père, lui » dis-je alors, le vénérable Chapitre et tout le clergé du diocèse » de Quimper et de Léon m'ont chargé de remercier Votre Sainteté » de nous avoir donné notre Evêque, mais ils Vous prient, en » même temps, de nous le conserver ! » — « Nous le conserve- » rons, » répondit Pie X en souriant. »

Puisse cette parole, bien qu'elle n'ait pas été prononcée *ex cathedrâ*, emprunter quelque chose de l'infaillibilité pontificale !

†

Le dimanche, Monseigneur assista en chape à la grand'messe du « Pardon », chantée par M. le chanoine Quéinnec, curé-doyen de Taulé, devant une assistance très nombreuse.

L'Institution Saint-Vincent-de-Paul avait envoyé sa maîtrise, qui se fit encore entendre à la bénédiction du T. Saint-Sacrement : elle exécuta d'une façon remarquable des chants palestriniens, entre autres, le matin, un *O Sacrum convivium* et, l'après-midi, un *Alma Redemptoris,* qui ont été admirés de tous.

Le soir, bien avant l'heure de la cérémonie, l'église était absolument comble ; plusieurs personnes durent rester debout. A l'issue des vêpres, Monseigneur monta en chaire. Le sujet de son discours fut, naturellement, saint Corentin : « *Nos populus ejus et oves pascuæ ejus ;* Nous sommes son peuple, il est le pasteur de nos âmes ».

Ces paroles sont vraies de Notre-Seigneur d'abord, vraies aussi de saint Pierre et de ses successeurs ; elles s'appliquent également aux évêques pour la partie du troupeau qui leur est confiée, aux créateurs des diocèses pour les nations qu'ils ont baptisées et dont ils sont les pères dans la foi. Tel est celui que nous vénérons aujourd'hui, à qui — après Dieu — nous devons d'être ce que nous sommes, le glorieux saint Corentin. L'Eglise nous l'a donné

comme Patron et nous le propose comme modèle, à juste titre : les Saints sont de tous les temps, ils ont des leçons pour tous les siècles.

Leur meilleur enseignement est celui de leur vie... Et l'Evêque à son tour « déclare » saint Corentin, raconte succinctement son enfance, sa vie érémitique et monastique, les prodiges qui révèlent sa sainteté, les œuvres de son zèle, les grandes choses qu'il accomplit grâce au concours du roi Grallon, dont il devient le conseiller et le guide... De chaque fait, de chaque circonstance l'orateur tire une conclusion pratique, un enseignement : parlant de l'éducation que reçut le jeune Corentin, il rappelle aux pères et aux mères de famille leurs devoirs vis-à-vis de leurs enfants ; la retraite dans la forêt de Névet lui donne l'occasion de montrer en passant le rôle, grand et nécessaire, des hommes voués à la louange de Dieu, ces âmes de sacrifices qui se crucifient avec le Christ pour aider à sauver le monde en priant pour ceux qui ne prient pas ; les travaux de l'épiscopat l'amènent à parler des Evêques, des obligations qui leur incombent, et des appuis sur lesquels ils sont en droit de compter...

En tout et toujours, saint Corentin fut le bon pasteur, le père de son peuple. Il mourut, plein de jours et de mérites, réconforté à son dernier moment par l'apparition de la Vierge Marie, à qui il avait consacré son diocèse et dédié l'église cathédrale construite en partie de ses propres mains. Du haut du Ciel, le glorieux Patron continue à veiller sur son troupeau... Puisse-t-il, dans les « temps mauvais » que nous traversons, étendre sur nous sa protection puissante, secourir notre faiblesse, nous garder du découragement, de l'oubli du devoir, de l'entraînement des passions : puisse son bras vigoureux nous soutenir dans la lutte et nous aider à rester toujours fidèles à notre vieille foi bretonne, à nos convictions catholiques !

† †

Ensuite, M. le Curé-Archiprêtre, du haut de la chaire, remercia les assistants d'être venus si nombreux honorer le Saint Patron et les invita, pour témoigner leur reconnaissance à Mgr l'Evêque, à réciter un *Pater* et un *Ave* pour sa conservation. Puis a lieu la procession solennelle. Elle s'est faite, comme les années précédentes, au milieu d'un pieux recueillement qui nous édifie chaque fois, au chant du *Pange solemnes* dont l'habile organiste fait revenir, en savantes variations, l'air si entraînant qu'on entend toujours avec un plaisir nouveau. A la suite du reliquaire qui renferme le Bras de saint Corentin, porté par quatre prêtres en dalmatiques blanches, marche Mgr l'Evêque bénissant la foule agenouillée ou respectueusement inclinée. Quand la procession rentre au chœur, l'obscurité commence à se faire et permet d'admirer les illuminations du chœur, du sanctuaire et du maître-autel, décoré avec un art toujours varié et un goût parfait : ce n'est que justice de le dire à la louange du serviteur dévoué qui, en toute circonstance, ne ménage à cette ornementation ni son temps ni sa peine.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

La bénédiction du T. Saint-Sacrement termina cette belle fête en l'honneur de saint Corentin... Daigne notre glorieux Patron faire sentir les effets de sa protection sur le diocèse qu'il fonda, sur l'Evêque vénéré qui est son successeur, sur le clergé et les fidèles qui sont ses enfants et qui l'invoquent avec une inébranlable confiance. *Confessor Domini, Corentine, adstantem plebem corrobora sanctâ intercessione.....*

Ligue patriotique des femmes françaises. — Saint-Pol de Léon. — Dimanche 13 Décembre, a eu lieu à Saint-Pol de Léon la réunion annuelle de la Ligue patriotique des femmes françaises. Cette réunion, préparée par les soins de Mme la comtesse de Guébriant et Mme la vicomtesse de Kerdrel, a obtenu le plus grand succès.

M. l'abbé du Reau, dont l'éloquence est depuis longtemps connue, a parlé de l'éducation des enfants. M. le Curé-Archiprêtre de Saint-Pol a résumé, en breton, dans des termes succints mais persuasifs, le beau discours de M. du Reau.

Après la conférence, une séance de projections lumineuses a été donnée par M. l'abbé Rosec, précepteur à Plouigneau. Les vues amusantes, choisies avec le meilleur goût, qu'il a fait voir en premier lieu, ont dès le début captivé et charmé toute l'assistance, qui a suivi avec le plus grand intérêt le reste du programme.

Ce programme comprenait la vie de Jeanne d'Arc et les grandes vérités de la religion catholique.

***

Cléden-Poher. — **Le nouveau clocher** (1). — Il y a quatorze mois environ, par un violent orage, la foudre s'abattit sur le beau clocher de Cléden, qui fut presque entièrement détruit. Aussitôt on se mit en devoir de le rebâtir : grâce au zèle et à l'activité de M. le comte du Laz, maire, et de M. Kerscaven, recteur, les ressources nécessaires furent trouvées ; sur le plan dressé par M. Guépin, architecte, un nouveau clocher, plus élégant encore que l'ancien, s'éleva. L'inauguration en a été faite, à la grande joie des paroissiens, le dimanche 6 Décembre.

En même temps, avait lieu le « baptême » d'une nouvelle cloche, dont le parrain était le sympathique M. du Laz, et la marraine Mme la comtesse de Lescouet, de Gourin. M. le Curé de Carhaix, qui présidait la cérémonie, dans une belle allocution expliqua aux assistants attentifs le sens des rites liturgiques qui venaient de s'accomplir. « Sonne, petite cloche, dit-il en terminant, sonne longtemps dans ta demeure aérienne..., sonne pour appeler les fidèles aux pieds de la bonne mère, aux pieds de Notre-Dame de Cléden ! Sonne, sonne toujours, aux jours de joie, comme aux jours de deuil, afin de rappeler à la catholique population de Cléden-Poher que toujours elle doit rester fidèle à la foi de ses pères. »

(1) Ce compte-rendu nous est arrivé trop tard pour être inséré dans notre dernier numéro. N. R.

A la fin du repas qui réunit, au presbytère, les prêtres présents et quelques invités de choix, le vénérable recteur, M. Kerscaven, « dont le cœur déborde de joie et de reconnaissance », prit la parole, et remercia d'abord M. le Curé de Carhaix d'être venu, au nom de Mgr l'Evêque, présider cette belle cérémonie ; puis il continua en ces termes :

« Monsieur le comte du Laz, énumérer, résumer même les tracas que vous ont occasionnés les travaux de réparations de notre église paroissiale serait trop long. Que de lettres écrites, que de réponses dilatoires, quand ce n'était pas le mutisme voulu !... Si une œuvre vaut ce qu'elle a coûté, plus que tout autre vous avez le droit d'être fier de celle-ci... Il m'est doux de m'acquitter en ce moment de mon devoir, monsieur le Comte, en vous disant un grand merci !

» A Cléden, une cérémonie pieuse et extraordinaire ne serait pas complète, si la famille de Lescouet n'y figurait : elle y a toujours droit et à plusieurs titres, surtout pour sa bonté et sa générosité. Madame la Comtesse, en acceptant d'être la marraine de notre nouvelle cloche, vous nous avez honorés. Je vous prie d'accepter ma respectueuse gratitude. Aux générations futures votre filleule dira qu'elle est de noble race, et que toujours les du Laz et de Saint-Remy, les de Lescouet et de Carné ont été les meilleurs soutiens de Cléden-Poher. »

M. le Recteur remercie ensuite l'entrepreneur, M. Kerleau, « de son travail si consciencieux et si artistique », regrettant l'absence de l'éminent architecte, M. Guépin, à qui il envoie, ainsi qu'à tous ceux qui ont aidé à la construction du clocher, l'expression de sa respectueuse reconnaissance.

M. le Curé de Carhaix répond en quelques mots, et M. le comte du Laz, « confus, dit-il, des paroles trop élogieuses qu'on vient de lui adresser », remercie les paroissiens et les personnes étrangères qui ont si généreusement contribué à l'Œuvre, particulièrement M. de Boissieu, député du Morbihan, qui, par ses nombreuses démarches, en a facilité l'heureuse conclusion.

La fête du 6 Décembre laissera dans la population de Cléden un bon et durable souvenir. XX.

Vols d'églises. — On signale, dans le courant de la semaine dernière, de nouveaux cambriolages d'églises. A Brasparts, il n'y a eu que tentative, les malfaiteurs ayant été « dérangés » dans leur opération.

Il paraît que, la veille, l'église de La Feuillée avait reçu la visite des voleurs, les mêmes, pense-t-on. Ils ont emporté le contenu des troncs, évalué à 5 ou 6 francs.

A Taulé, les cambrioleurs ont pénétré dans l'église au moyen de fausses clefs ; ils ont passé sans rien enlever, après avoir essayé inutilement de forcer les troncs...

Avis de nouveau aux prêtres des paroisses et aux serviteurs ou gardiens des églises.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Les Sœurs du Refuge de Sainte-Anne d'Auray. — Nous lisons dans la *Semaine religieuse* de Vannes :

« On se souvient par quels procédés indignes M. le préfet du Chaylard avait préparé la fermeture de la communauté du Refuge. Ayant obtenu un sursis d'une année, quelques Sœurs et jeunes filles y étaient demeurées jusqu'à cette heure, pendant que les autres religieuses demandaient à l'exil la liberté de vivre et de se dévouer aux plus tristes misères de l'humanité.

» M. Briand vient d'ordonner que, *sous deux jours*, la maison soit vidée. En partant, la bonne Mère Saint-Paul et ses religieuses laisseront à Sainte-Anne, où elles faisaient le bien depuis 1864, un souvenir vivace ; la reconnaissance de celles qui furent leurs enfants, souvent bien difficiles, les suivra au delà de la frontière. Et tous ceux qui les ont vues à l'œuvre, impuissants à exprimer leurs regrets avec leur indignation contre les expulseurs, garderont d'elles un impérissable souvenir qui les fera vivre dans la prière.

» Quand les Vandales et les Huns avaient passé, les peuples qui avaient pu fuir revenaient chez eux ; avec les lois de notre civilisation barbare, pouvons-nous garder pareil espoir pour les meilleurs Français expulsés de leurs maisons ? »

A propos de cartes de visite. — L'approche du nouvel an ramène la question des cartes de visite.

L'an dernier, des groupes catholiques du Nord ont pu, ayant persuadé à leurs amis d'envoyer leurs cartes sous bandes à 1 centime au lieu de les envoyer sous enveloppe à 5 centimes, réaliser une somme de 3.690 francs qui a été versée à la caisse des écoles libres.

En quatre ans, c'est un bénéfice total de 10.476 francs qui a été réalisé et partagé entre 24 villes.

Il y a là une excellente idée.

Dans d'autres régions, on supprime les cartes et ce qui résulte de la suppression alimente la caisse des Œuvres.

CHRONIQUE GÉNÉRALE

Rome. — Le Souverain Pontife, dont la santé est désormais excellente, a repris, comme nous le disions, ses audiences ordinaires, privées et collectives.

Outre les cardinaux — parmi lesquels Mgr Lecot, archevêque de Bordeaux — les évêques (dont Mgr Touchet), et dignitaires ecclésiastiques, le Pape a reçu, la semaine dernière, Mme la duchesse de Norfolk, qui lui offrit 362 calices pour les églises pauvres, produit de la souscription de 43.000 femmes d'Angleterre, d'Irlande et d'Ecosse.

Dimanche, 13 Décembre, a eu lieu la séance annoncée de la

Congrégation des Rites. Elle fut très solennelle. Dans la salle du Consistoire, pleine d'une foule nombreuse, le Pape était entouré de cinq cardinaux — dont Son Em. Mgr Lecot — et de nombreux évêques, parmi lesquels NN. SS. Touchet et Gilbert. On remarquait, dans l'assistance, le R. P. Le Doré, supérieur général des Eudistes.

Mgr Panici lut les trois décrets *de tuto :* pour le missionnaire Jean Eudes, fondateur des Eudistes; Théophane Venard et 32 autres martyrs de Cochinchine ; François de Capillas, dominicain, martyr en Chine. Il avait d'abord lu le décret approuvant les miracles pour la béatification de Jeanne d'Arc.

Mgr Touchet prononça un discours plein de sentiments patriotiques, exprimant sa confiance dans l'avenir religieux de la France. Le Pape soulignait les passages les plus significatifs par des sourires approbatifs.

Le Saint-Père a répondu par un discours magnifique, émouvant surtout pour des cœurs français. Nous espérons en donner le texte dans notre prochain numéro.

N. B. — Le décret qui constate les miracles demande à être suivi du décret *de tuto (procedi posse)*, qui n'est qu'une dernière formalité terminant le procès... Déjà on a fixé la béatification de Jeanne d'Arc au 18 Avril 1909.

Dimanche prochain, 20 Décembre, une messe solennelle, à Saint-Jean de Latran, clôturera le Jubilé de Pie X.

Alger. — L'Administration diocésaine d'Alger nous prie de signaler à nos lecteurs une Pension de famille, établie à la Villa des Orangers, à Mustapha-Supérieur (Colonne Voirol), qui se recommande spécialement aux familles et aux personnes chrétiennes. Elle est dotée d'une chapelle desservie par un prêtre résidant ; on y jouit d'un panorama incomparable et, quoique le service y soit de premier ordre, les prix sont inférieurs à ceux des autres hôtels de la ville.

S'adresser à Mme la Directrice.

BIBLIOGRAPHIE

Agenda ecclésiastique pour l'an de grâce 1909. Vingtième année. — Gracieux volume in-18, format étroit, relié solidement, coins ronds, tranches rouges, fermeture caoutchouc, porte-crayon et crayon... **1.50.** (P. Lethielleux, éditeur, 10, rue Cassette, Paris, 6e.)

Que l'on compare le présent agenda avec son aîné de 1890, on rendra cette justice à la rédaction qu'elle a fait sienne la devise « *Succès oblige* ». Cette année encore des améliorations sont à signaler. La première est relative au tableau de l'épiscopat français : ce n'est plus une sèche nomenclature offerte aux lecteurs : mais une intéressante galerie de portraits.

Une autre amélioration mérite d'être signalée : elle concerne les Indulgences. La liste en a été non seulement revisée avec soin, mais augmentée dans des proportions notables.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Apologétique vivante. — LES CONVERTIS D'HIER : *François Coppée, Ad. Retté, J. R. Huysmans, Paul Bourget, Ferdinand Brunetière*, par ALEXIS CROSNIER, prêtre, directeur de l'enseignement libre dans le diocèse d'Angers, professeur aux Facultés de l'Ouest. Brochure in-16 double couronne, 1 fr. — (GABRIEL BEAUCHESNE ET Cie, éditeurs.)

Ces conversions ont été disposées, pour l'étude, suivant un ordre ascendant. A mesure que l'on avance, en effet, l'horizon s'agrandit et l'effort apologétique, manifesté dans la vie et les écrits de chacune de ces nouvelles recrues, prend une importance plus considérable : Fr. Coppée est revenu à la foi par la bonne souffrance ; Ad. Retté, par la conscience de sa détresse morale ; Huysmans, par la musique ; P. Bourget, par l'étude des lois sociales, de la philosophie, de la tradition ; F. Brunetière enfin, par tous les chemins qui montent vers le vrai, vers le beau, vers l'idéal de l'art, vers le bien de la morale individuelle et nationale. Les jeunes gens de nos collèges ou de nos cercles d'études remercieront le distingué professeur d'avoir mis au point, à leur intention, et pour ainsi dire concrétisé d'excellentes « raisons actuelles de croire ».

Trois bons petits romans. — Nous signalons ici trois romans, que la maison de la Bonne Presse vient d'éditer : *Le Moulin du Grand-Bé* (de Richard Manoir), *Huguette, la fille de l'imagier* (de G. Thierry) et *Le Patrimoine* (de Marie de Vienne). Nous n'avons pas besoin de dire que ce sont de « bons romans ». Mais il nous plaît de signaler ceci : Qu'ils sont, comme livres, merveilleusement réussis, jusqu'à donner l'impression, et non pas seulement par leur délicieuse couverture, de véritables « livres de luxe », ce qui ne les empêche pas de coûter 0 fr. 75, et d'être encore, au point de vue littéraire, quelque chose d'assez approchant de très bons livres. C'était, pour sûr, plus de qualités qu'il en fallait afin de les signaler à l'attention de nos lecteurs.

Neuvaine en l'honneur de saint Christophe, histoire, miracles, légende, par un Père Rédemptoriste. Elégante brochure in-18 de 80 pages, nouvelle édition, avec une courte notice sur les Quatorze Saints Auxiliateurs. Prix *franco :* **0 fr. 40.** — Au pèlerinage de Saint-Christophe (Indre-et-Loire).

En vente à la librairie J. Salaun, Quimper.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

Fêtes de Noël 1908 et du Premier de l'An 1909. — *Validité exceptionnelle des Billets Aller et Retour.* — A l'occasion des *Fêtes de Noël 1908* et du *Premier de l'An 1909*, la Compagnie d'Orléans rendra valables du mercredi 23 Décembre au dernier train du mercredi 6 Janvier, les Billets *Aller et Retour* ordinaires à prix réduits, délivrés aux prix et conditions des Tarifs Spéciaux *G. V.* n°s 2 et *102*.

Ces Billets conserveront leur durée normale de validité lorsqu'elle expirera après le 6 Janvier.

Revue Financière

Une reprise assez accentuée des cours marque cette semaine. La Rente Française s'inscrit à 97,20, l'Extérieure à 96,60, le Turc à 92,10.

Les obligations 5 °/₀ du chemin de fer de Victoria à Minas (Brésil), sont bien tenues à 434,50.

L'obligation 5 °/₀ or du Port de Bahia est recherchée à 441,50, avec un revenu bien garanti de 22 fr. 80, net.

Un autre placement avantageux est celui qu'offrent les obligations du

Port de Rio-Grande do Sul, en cours d'émission par les soins de la Banque de Paris et de la Société Générale, au prix de 450 fr. pour un intérêt annuel de 25 francs.

A signaler la ferme tenue, sur le cours de 88 fr. des actions Minas Pedrazzini, affaire qui se présente dans des conditions d'avenir très intéressantes.

A propos de l'émission, à 475 fr., des 16.500 obligations 4 1/2 °/₀ de la Société Pyrénéenne d'Energie Electrique, il n'est pas sans intérêt de faire ressortir la très belle garantie industrielle que représentent pour l'entreprise, à la fois la puissance hydraulique considérable dont elle dispose et l'étendue de son réseau de distribution.

Marché actif en actions de l'Ouest-Africain à 494 fr. et en parts de la même Société à 281.

L'action Cie Minière de la Haute-Guinée est l'objet d'un bon courant d'échanges à 140 francs.

La Société Générale et la Banque de Paris comptent à leur actif un succès de plus, avec l'émission des 250.000 Bons du Trésor de l'Etat de Sao-Paulo. Ces titres, émis à 272,65, sont garantis par le Gouvernement Fédéral Brésilien et rapportent 25 fr. 12. Ils sont remboursables d'ici le 1er Janvier 1919. Ajoutons que cet emprunt est exempt à tout jamais de tous impôts brésiliens, soit fédéraux, soit de l'Etat de Sao-Paulo.

VINS ET SPIRITUEUX
ANCIENNE MAISON **Ferdinand LALANDE**
—« *Fondée en 1858* »—

DUPOUY & MAYAUDON
51, Quai des Chartrons, BORDEAUX
Fournisseurs attitrés du Clergé, Noblesse, Bourgeoisie et Communautés religieuses.
Vin de Messe recommandé, garanti pur, naturel et d'origine.
Références, tarifs et échantillons sur demande.
Agent : Emile DANTEC, 32, rue Ange de Guernisac, MORLAIX.

FORTE HAUSSE
à prévoir d'ici trois mois sur valeur cotée à Paris. *Ecrire, pour renseignements, à MM.* **Lefèvre** *et* **P. Père, banquiers,** *4, rue Blanche, à* **Paris.**

CHAUFFAGES MODERNES
PAR
L'EAU CHAUDE, LA VAPEUR A BASSE PRESSION, L'AIR CHAUD
APPLICABLES A TOUTES LES HABITATIONS, GRANDES FACILITÉS D'INSTALLATION DANS LES MAISONS DÉJA CONSTRUITES
CALORIFÈRES à EAU CHAUDE ou VAPEUR en CAVE
SUPPRIMANT LES RADIATEURS DANS LES PIÈCES EN UTILISANT LES TRAVAUX EXISTANTS
DAVENE, ROBIN & Cie, Ingénieurs-Constructeurs,
33, Rue des Tournelles, PARIS.
CATALOGUES ET DEVIS GRATIS SUR DEMANDE

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Ancienne Maison PIRIOU

SAUVAGE

3, rue Kéréon SUCCESSEUR QUIMPER

HORLOGERIE — BIJOUTERIE — OPTIQUE — ORFÈVRERIE
BRONZES & ORFÈVRERIE D'ÉGLISE

Assortiment considérable de **Candélabres, Garnitures d'autels, Thabors, Calices, Ciboires, Custodes, Boucles de souliers, etc., à des prix excessivement réduits.**
Nouveau candélabre à transformations multiples, breveté S. G. D. G.
Réparations, remise à neuf, dorure et argenture.

Le Chronomètre « **A la Montre de Genève** » que l'on trouve seulement chez M. SAUVAGE, qui en a la *propriété exclusive*, doit son *succès* toujours croissant à sa qualité exceptionnelle, à son bon marché et à son réglage parfait ; c'est sans contredit la *Montre de précision* par excellence. Ce mouvement, entièrement monté sur rubis, est à ancre ligne droite, levées visibles, double plateau, spiral Bréguet, balancier compensé, et se fait en boîtes or, argent, acier et nikel.

ARTICLES POUR FUMEURS
Écume et Ambre 1er choix.

ORFÈVRERIE DE TABLE
Qualité supérieure, prix exceptionnel.

Forte remise sur tous les Catalogues.

UN MONSIEUR offre gratuitement de faire connaître à tous ceux qui sont atteints d'une *maladie de la peau, dartres, eczémas, boutons, démangeaisons, bronchites chroniques, maladies de la poitrine, de l'estomac et de la vessie, de rhumatismes, neurasthénie*, un moyen infaillible de se guérir promptement, ainsi qu'il l'a été radicalement lui-même après avoir souffert et essayé en vain tous les remèdes préconisés. Cette offre, dont on appréciera le but humanitaire, est la conséquence d'un vœu.

Écrire par lettre ou carte postale à **M. VINCENT,** 8, place Victor-Hugo, à GRENOBLE, qui répondra gratis et franco par courrier et enverra les indications demandées.

UN BON CURÉ DE CAMPAGNE

après de longues et minutieuses recherches, peut offrir à toutes les personnes souffrant de **tuberculose**, bronchite chronique, **douleurs, rhumatismes**, goutte, **maladies de la peau**, dartres, eczéma, furonculose, acné, **constipation** et **hémorroïdes, maladies de nerfs, maladies de foie, anémie** et **maladies de l'estomac**, le moyen infaillible de se guérir rapidement.

Cette offre est faite sans charlatanisme et dans un but de charité, pour être utile à l'humanité souffrante.

Pour tous renseignements, écrire à M. DESECHEROLLES, 24, quai de Retz, LYON (Rhône).

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché.

23e ANNÉE. Vendredi 25 Décembre 1908. N° 52.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

SOMMAIRE

I. PARTIE OFFICIELLE. — *Communications de l'Evêché :* Réceptions du nouvel an à l'Evêché ; Recettes diocésaines ; Examens de jeunes vicaires.

II. PARTIE NON OFFICIELLE. — La crèche de Bethléem ; — Avis.

III. — Chronique du diocèse : Intentions recommandées aux prières ; Offices extraordinaires ; Œuvre de Saint-François de Sales ; Ordination du 19 Décembre 1908 ; La criminalité juvénile ; A propos de cartes de visite.

IV. — Chronique générale : Rome ; Office de saint Bonaventure ; Discours de S. S. le Pape Pie X après la lecture des Décrets relatifs aux prochaines béatifications et en réponse aux remerciements de Mgr Touchet ; Mort du cardinal Lecot ; Paris, etc.

V. — Bibliographie.

VI. — Annonces et avis.

Offices de la semaine.

Dimanche, 27 Décembre. — S. JEAN, APÔTRE ET EVANGÉLISTE. Double de 2e classe, avec Octave. Blanc. A la messe, mémoires des Octaves de Noël et de S. Etienne.

Vêpres de la fête, avec mémoires du suivant, de Noël et de S. Etienne.

Lundi, 28. — LES SAINTS INNOCENTS, MARTYRS. Double de 2e classe, avec Octave. Violet.

Mardi, 29. — S. Thomas de Cantorbéry, Evêque, Martyr. Double. Rouge.

Mercredi, 30. — Office du Dimanche dans l'Octave de Noël ; semi-double. Blanc.

Jeudi, 31. — S. Silvestre, Pape. Double. Blanc.

Vendredi, 1er Janvier 1909. — CIRCONCISION DE N. S. JÉSUS-CHRIST. Double de 2e classe. Blanc.

Samedi, 2. — Octave de S. Etienne, 1er Martyr. Double. Rouge.

Dimanche, 3. — Octave de S. Jean, Apôtre.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Maison de l'Adoration Perpétuelle de Quimper	du 25 au 29 Décembre.
Locunolé	du 29 au 31 —
Saint-Pol-de-Léon	du 1er au 8 Janvier 1909.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

I. Réceptions du nouvel an à l'Évêché. — Mgr l'Évêque recevra, jeudi 31 Décembre : le matin, à 10 heures, MM. les Chanoines et les membres du clergé de la ville et des environs.; à 10 h. 1/2, les communautés religieuses ; l'après-midi, à partir de 2 heures, les représentants des œuvres catholiques et les personnes qui désireraient lui faire visite.

II. Recettes diocésaines. — Nous attirons l'attention de MM. les Curés-Doyens sur les formules de recettes diocésaines qui leur sont parvenues en même temps que les registres et *Ordos*. Ils voudront bien faire parvenir à MM. les Recteurs les feuilles de petit format, qui leur serviront ensuite pour la confection du tableau.

III. On rappelle aux jeunes vicaires soumis aux examens l'article 270 des Statuts diocésains. Ceux de ces Messieurs qui n'auraient pas encore déposé leur feuille de pouvoirs doivent l'adresser, **sans retard**, à M. le Supérieur du Grand Séminaire, à Lambézellec.

PARTIE NON OFFICIELLE

La crèche de Bethléem.

Si les chefs et les rangs élevés de la société européenne avaient conservé l'esprit chrétien, les pensées et les prières de Noël leur révèleraient la structure de l'édifice social ; ils verraient la pierre qu'ils ont ébranlée, l'arc-boutant qu'ils ont fait ployer sous le poids impie et stupide de leur orgueil, et qui croulera demain s'ils ne se hâtent de le réparer. Ils verraient que tout repose là-dessus, et le gouvernement, et l'usine, et le comptoir, et la banque, et la civilisation, et la paix, et la vie ; et que rien ne se peut reconstruire ni asseoir ailleurs.

La pierre, c'est le berceau de Bethléem, — Bethléem, *la maison du pain !* — L'arc-boutant, c'est la charte proclamée au-dessus de ce berceau en ce moment de la rénovation, c'est-à-dire de l'affranchissement de la race humaine : *Gloire à Dieu dans le ciel ; sur la terre, paix aux hommes de bonne volonté !*

La société véritable est née de ces paroles, la civilisation est sortie de ce berceau. Auparavant, il n'y avait pas eu de civilisation dans le monde, il n'y avait eu que de brillantes et stériles cultures des arts et des lois qui n'avaient jamais conduit qu'à un raffinement de la barbarie. En ce moment-là, on était dans la floraison

d'Auguste, on allait à Néron. Tout à l'heure, cette fleur donnerait ce fruit ! Néron, empereur, pontife et Dieu, résultat des inventions sociales purement humaines ! Et que de semences de mort contenait le fruit impérial, chef-d'œuvre de la mort ! La mort victorieuse emportait le genre humain. Mais le Christ était venu, et Paul, apôtre du Christ, Paul aux pieds nus et aux mains liées, allait insulter la mort de ce grand cri immortel : *Où est ton aiguillon ? où est ta victoire ?*

Il n'y avait pas eu de société entre les hommes, parce qu'il n'existait pas de société entre l'homme et Dieu. L'élément divin de la société sortit enfin de l'arche, qui l'avait comme remporté au ciel. Il redescendit sur la terre où Dieu l'avait semé à l'aurore du monde, et cette société primitive de l'homme avec Dieu et avec l'homme renaquit, pour aider l'homme à retrouver l'Eden éternel et lui en être tout de suite une image. Il y eut un père, il y eut des frères, il y eut une égalité et une liberté ; les lèvres humaines échangèrent le baiser de paix. Le berceau de Bethléem s'agrandit et devint l'Eglise ; et l'Eglise dut devenir le monde, afin que la charte de Bethléem s'étendît à toute âme créée de Dieu. Ainsi, du berceau de Bethléem naquirent les libres nations chrétiennes, brisant partout l'unité tyrannique de l'empire qui avait l'homme pour maître, pour Pontife et pour Dieu. Au lieu de se former en bas par la contrainte du fer, l'unité se fit en haut par la lumière et par l'amour. Au lieu du même homme pour maître, l'humanité eut le même Dieu pour père et pour ami.

Louis VEUILLOT.

Avis. — *Les Registres et* Ordos *de 1909 ont été expédiés de Quimper, le 22 Décembre, aux différents Dépôts de Brest, Morlaix et Landerneau, de façon à parvenir à destination des paroisses du diocèse, largement à temps. Nul retard ne pourra donc être attribué à l'Imprimerie de l'Evêché.*

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Intentions recommandées aux prières.

I. — L'expiation des fautes commises pendant l'année qui va finir ; actions de grâces pour les bienfaits reçus.

II. — L'Eglise et la France. L'union des catholiques.

Offices extraordinaires.

Quimper. — CATHÉDRALE DE SAINT-CORENTIN. — *Dimanche, 27 Décembre,* à la messe de 9 heures, réunion pour l'Œuvre des Dames de la Croix-Rouge. Elle sera présidée par Mgr l'Evêque, qui prononcera une allocution.

Le *jeudi 31 Décembre*, à 7 *h.* 3/4 du soir, chant du *Te Deum* pour remercier Dieu des grâces obtenues pendant l'année qui finit et lui offrir celle qui va commencer.

Vendredi, 1er Janvier, fête de la Circoncision, messes et offices comme les dimanches.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Œuvre de Saint-François de Sales. — Cette œuvre vient de se réorganiser complètement à Quimper, sous la direction de M. le chanoine Pilven, secrétaire général de l'Evêché. Monseigneur l'Evêque a bien voulu recevoir les membres du Comité et leur donner, avec sa bénédiction, de précieux encouragements.

Nous rappelons, à cette occasion, que toutes les demandes de subsides et de renseignements doivent être adressées au Secrétariat de l'Evêché.

Mercredi 23 Décembre, à 9 heures, a été célébré, à la Cathédrale, le service annuel pour le repos de l'âme de Mgr Valleau, le dernier évêque de Quimper décédé.

Après la messe, chantée par M. le chanoine Quidelleur, Monseigneur l'Evêque a donné l'absoute.

Ordination du 19 Décembre 1908. — L'Ordination faite par Mgr l'Evêque, le samedi des Quatre-Temps 19 Décembre, dans l'église de Saint-Martin de Brest, comprenait : 1 tonsuré, 5 minorés, 3 sous-diacres, 4 diacres et 6 prêtres.

Nous donnons, comme de coutume, les noms des ordinands promus aux ordres majeurs :

SOUS-DIACONAT

MM. Berthou, François, de Plouguerneau ;
Guennou, Jean-François, de Loperhet ;
Tassin, Jean, de Trégourez.

DIACONAT

MM. Abéguilé, Jean-Marie, de Plouénan ;
Berriet, Clet-Yves-Marie, de Cléden-Cap-Sizun ;
Bourhis, Auguste-Jean, de St-Melaine de Morlaix ;
Le Roux, Yves-Marie, de Lanarvily.

PRÊTRISE

MM. Fily, Clet-Théophile, de Douarnenez ;
Floc'h, Jean-Marie, de Plouvien ;
Le Neuder, Louis-Ange, de St-Melaine de Morlaix ;
Méar, Jean-Louis, de Trézilidé ;
Pennarun, Guillaume-Marie, de Briec ;
Séité, Mathieu, de Roscoff.

La criminalité juvénile. — La Cour d'assises du Morbihan vient de condamner aux travaux forcés à perpétuité deux jeunes gens de 17 ans (originaires du Finistère), apprentis marins à la colonie pénitentiaire de Belle-Ile, pour assassinat de leur gardien, le 5 Août 1908. Le malheureux avait été assommé avec la barre du gouvernail et pendu au mât du canot, sous les yeux de huit autres détenus qui semblent n'avoir pas eu un geste de

défense et de protestation en faveur de la victime !... Précédemment, c'était l'incendie de meules de paille, puis un attentat contre un patron pêcheur...

Ces actes remettent en mémoire l'interpellation que fit au Sénat M. de Lamarzelle, il y a un an, sur la suppression de tout service religieux à la colonie pénitentiaire de Belle-Ile. Sans vouloir attribuer ceci à cela, n'est-ce pas une preuve de plus que, partout où l'on supprime l'élément religieux, on se prive du seul moyen d'éducation vraiment efficace ?

Les populations de la Bretagne ne peuvent pas s'empêcher d'en faire la remarque. Depuis plus d'un an, elles gémissaient d'avoir sous les yeux des enfants ainsi privés de toute assistance religieuse ; et, dans leur simplicité qui n'est que de la sagesse, elles se demandent comment on peut espérer ainsi moraliser ces pauvres enfants.

A la suite de l'interpellation de M. de Lamarzelle, on s'attendait à ce que l'administration sollicitât, sous une forme ou sous une autre, le concours du clergé. Celui-ci même fit offrir, par une voie indirecte, de faciliter les négociations à ce sujet. Il lui fut répondu par une fin de non recevoir.

Puissent les derniers événements avoir pour effet d'amener ceux qui ont la responsabilité de ces colons à prendre une décision que réclament les droits les plus incontestables d'enfants incapables de se défendre par eux-mêmes !

A propos de cartes de visite. — Nous avons parlé dans notre dernier numéro de la *Semaine religieuse* des économies sérieuses que des groupes catholiques du Nord avaient réalisées par l'envoi à leurs amis de leurs cartes sous bandes à un centime, au lieu de les mettre sous enveloppe à 5 centimes, économies qui avaient été versées dans la caisse des écoles libres.

On nous a fait observer depuis avec raison que, d'après les nouveaux règlements postaux, désormais l'affranchissement des cartes sous bandes devra être de 2 centimes. Nous tenons à en prévenir nos lecteurs. Il est évident, du reste, que le conseil d'économie que nous donnions précédemment subsiste.

CHRONIQUE GÉNÉRALE

ROME. — Vendredi 18 Décembre, le Saint-Père a reçu, dans la salle du petit trône, le Comité qui ouvrit la souscription jubilaire. Parmi les Français qui ont été honorés de distinctions pontificales, citons Mgr Gilbert.

Plusieurs prélats et religieux résidant à Rome assistaient à la cérémonie. Quand le Pape eut fait le tour des assistants, le comte de Colleville, vice-président du Comité, lut une adresse exprimant avec émotion les sentiments de dévouement au Saint-Siège. Il expliqua que l'idée du Comité avait trouvé un écho dans tous les

Archives diocésaines de Quimper et Léon

milieux sociaux, car parmi les catholiques de France l'union est facile sur le nom de Pie X.

Le Pape répondit avec cette grâce charmante dont il a le secret ; il se déclara particulièrement touché des souscriptions venues des ouvriers, il recommanda l'union sous la bannière de la croix, à laquelle il faut faire des sacrifices et qui, jusque sur les tombes, est le symbole et le gage de l'espérance. Il chargea le comte de Colleville et le commandeur de Montenon, secrétaire du Comité, d'exprimer sa reconnaissance et ses bénédictions aux souscripteurs.

Après l'audience du Pape, tous se rendirent chez le cardinal secrétaire d'Etat, qui les accueillit avec des paroles de confiance pour l'avenir de notre pays, se félicitant des bénédictions que nous assure l'intercession de Jeanne d'Arc.

— Une nouvelle Cause française de béatification vient d'être introduite. Le 9 Décembre, le Souverain Pontife a signé le décret déclarant Vénérable le R. P. Jean-Claude-Marie Colin, fondateur et premier supérieur général de la Société de Marie (Pères Maristes). Le nouveau Vénérable, condisciple et ami intime du Bienheureux curé d'Ars, naquit et mourut dans le diocèse de Lyon (1790-1875). Il compta parmi ses premiers religieux le Bienheureux Pierre Chanel, protomartyr de l'Océanie ; le Vénérable Champagnat, fondateur de l'Institut des Petits Frères de Marie, et le Vénérable Père Eymard, fondateur des Pères du Très-Saint Sacrement.

Le Pape a été particulièrement frappé des rapports qui unirent le P. Colin avec le Bienheureux Curé d'Ars. Ils avaient fait ensemble leur séminaire ; ils furent ordonnés diacres le même jour. Plus d'une fois, et surtout à la fin de sa vie, le Bienheureux Vianney voulut quitter sa paroisse pour se retirer chez le P. Colin, dans la maison de la Neylière. Il envoya chez les P. Maristes un grand nombre de ses pénitents. Et quand il confessait des personnes venant du voisinage du P. Colin : « Adressez-vous donc à lui, leur disait-il, c'est le plus saint prêtre de France. »

Office de saint Bonaventure. — Quoique la vie de saint Bonaventure soit des mieux connues, cependant jusqu'ici les leçons historiques destinées à la résumer dans le Bréviaire romain étaient d'une rare concision. Il n'y avait que deux leçons propres, et pour la troisième on s'adressait au commun des Docteurs.

Le cardinal Agliardi, successeur de saint Bonaventure sur le siège suburbicaire d'Albano, a pris récemment l'initiative, avec quelques évêques, de supplier le Saint-Siège de traiter un peu mieux le Docteur séraphique. Aux leçons actuelles, trop maigres, *nimium jejunæ*, il demandait à Pie X de substituer celle du Bréviaire franciscain.

Ce vœu a été bien accueilli du Souverain Pontife qui a ordonné pour l'avenir, dans le Bréviaire romain, la substitution demandée. Ces nouvelles leçons sont désormais obligatoires. Le décret apostolique est du 22 Juillet 1908.

Discours de S. S. le Pape Pie X

après la lecture des Décrets relatifs aux prochaines béatifications et en réponse aux remerciements de Mgr Touchet,

le 13 Décembre 1908.

Je suis reconnaissant, Vénérable Frère, à votre cœur généreux qui voudrait me voir travailler dans le champ du Seigneur toujours à la lumière du soleil, sans nuage ni bourrasque. Mais vous et moi nous devons adorer les dispositions de la divine Providence qui, après avoir établi son Eglise ici-bas, permet qu'elle rencontre sur son chemin des obstacles de tout genre et des résistances formidables. La raison en est d'ailleurs évidente : l'Eglise est militante et, par conséquent, dans une lutte continuelle. Cette lutte fait du monde un vrai champ de bataille et de tout chrétien un soldat valeureux qui combat sous l'étendard de la Croix. Cette lutte a commencé avec la vie de notre Très Saint Rédempteur, et elle ne finira qu'avec la fin même des temps. Ainsi il faut tous les jours, comme les preux de Juda au retour de la captivité, d'une main repousser l'ennemi et de l'autre élever les murs du Temple saint, c'est-à-dire travailler à se sanctifier.

Nous sommes confirmés dans cette vérité par la vie même des héros auxquels sont consacrés les décrets qui viennent d'être publiés. Ces héros sont arrivés à la gloire, non seulement à travers de noirs nuages et des bourrasques passagères, mais à travers des contradictions continuelles et de dures épreuves qui sont allées jusqu'à exiger d'eux pour la foi le sang et la vie.

Je ne puis nier pourtant que ma joie est, en effet, bien grande en ce moment : car en glorifiant tant de saints, Dieu manifeste ses miséricordes à une époque de grande incrédulité et d'indifférence religieuse ; car, au milieu de l'abaissement si général des caractères, voici que s'offrent à l'imitation ces âmes religieuses qui, pour témoigner de leur foi, ont donné leur vie ; car enfin ces exemples viennent, en effet, pour la plus grande part, Vénérable Frère, de votre pays, où ceux qui détiennent les pouvoirs publics ont déployé ouvertement le drapeau de la rébellion et ont voulu rompre à tout prix tous les liens avec l'Eglise.

Oui, nous sommes à une époque où beaucoup rougissent de se dire catholiques ; beaucoup d'autres prennent en haine Dieu, la foi, la révélation, le culte et ses ministres, mêlent à tous leurs discours une impiété railleuse, nient tout et tournent tout en dérision et en sarcasmes, ne respectent même pas le sanctuaire de la conscience. Mais il est impossible que devant ces manifestations du surnaturel, quelle que soit leur volonté de fermer les yeux en face du soleil qui les éclaire, un rayon divin ne finisse pas par pénétrer jusqu'à leur conscience et, serait-ce même par la voie du remords, les ramener à la foi.

Ce qui fait encore ma joie, c'est que la vaillance de ces héros

Archives diocésaines de Quimper et Léon

doit ranimer les cœurs alanguis et timides, peureux dans la pratique des doctrines et des croyances chrétiennes, et les rendre forts dans la foi. Le courage, en effet, n'a de raison d'être que s'il a pour base une conviction. La volonté est une puissance aveugle quand elle n'est pas illuminée par l'intelligence; et on ne peut marcher d'un pas sûr au milieu des ténèbres. Si la génération actuelle a toutes les incertitudes et toutes les hésitations de l'homme qui marche à tâtons, c'est le signe évident qu'elle ne tient plus compte de la parole de Dieu, flambeau qui guide nos pas et lumière qui éclaire nos sentiers : *Lucerna pedibus meis verbum tuum et lumen semitis meis* (Ps. 118).

Il y aura du courage quand la foi sera vive dans les cœurs, quand on pratiquera tous les préceptes imposés par la foi ; car la foi est impossible sans les œuvres, comme il est impossible d'imaginer un soleil qui ne donnerait point de lumière et de chaleur. Cette vérité a pour témoins les martyrs que nous venons de célébrer. Car il ne faut pas croire que le martyre soit un acte de simple enthousiasme, qui consiste à mettre la tête sous la hache pour aller tout droit en Paradis. Le martyre suppose le long et pénible exercice de toutes les vertus. *Omnimoda et immaculata munditia.*

Et, pour parler de celle qui vous est connue plus que tous les autres — la Pucelle d'Orléans —, dans son humble pays natal comme parmi la licence des armes, elle se conserve pure comme les anges ; fière comme un lion dans tous les périls de la bataille, elle est remplie de pitié pour les pauvres et pour les malheureux. Simple comme un enfant dans la paix des champs et dans le tumulte de la guerre, elle demeure toujours recueillie en Dieu et elle est tout amour pour la Vierge et pour la sainte Eucharistie, comme un chérubin — vous l'avez bien dit. Appelée par le Seigneur à défendre sa patrie, elle répond à sa vocation pour une entreprise que tout le monde, et elle tout d'abord, croyait impossible ; mais ce qui est impossible aux hommes est toujours possible avec le secours de Dieu.

Que l'on n'exagère pas, par conséquent, les difficultés quand il s'agit de pratiquer tout ce que la foi nous impose pour accomplir nos devoirs, pour exercer le fructueux apostolat de l'exemple que le Seigneur attend de chacun de nous : *Unicuique mandavit de proximo suo.* Les difficultés viennent de qui les crée et les exagère, de qui se confie en lui-même et non sur les secours du ciel, de qui cède, lâchement intimidé par les railleries et les dérisions du monde : par où il faut conclure que, de nos jours plus que jamais, la force principale des mauvais, c'est la lâcheté et la faiblesse des bons, et tout le nerf du règne de Satan réside dans la mollesse des chrétiens.

Oh ! s'il m'était permis, comme le faisait en esprit le prophète Zacharie, de demander au divin Rédempteur : « Que sont ces plaies au milieu de vos mains? *Quid sunt istæ plagæ in medio manuum tuarum ?* » La réponse ne serait pas douteuse : « Elles m'ont été infligées dans la maison de ceux qui m'aimaient : *His*

plagatus sum in domo eorum qui diligebant me » : par mes amis qui n'ont rien fait pour me défendre et qui, en toute rencontre, se sont rendus complices de mes adversaires. Et à ce reproche, qu'encourent les chrétiens pusillanimes et intimidés de tous les pays, ne peuvent se dérober un grand nombre de chrétiens de France.

Cette France fut nommée par mon vénéré prédécesseur, comme vous l'avez rappelé, Vénérable Frère, la très noble nation, missionnaire, généreuse, chevaleresque. A sa gloire j'ajouterai ce qu'écrivait au roi saint Louis le Pape Grégoire IX : « Dieu, auquel obéissent les légions célestes, ayant établi, ici-bas, des royaumes différents suivant la diversité des langues et des climats, a conféré à un grand nombre de gouvernements des missions spéciales pour l'accomplissement de ses desseins. Et, comme autrefois, il préféra la tribu de Juda à celles des autres fils de Jacob, et comme il la gratifia de bénédictions spéciales, ainsi il choisit la France de préférence à toutes les autres nations de la terre pour la protection de la foi catholique et pour la défense de la liberté religieuse. Pour ce motif, continue le Pontife, la France est le royaume de Dieu même, les ennemis de la France sont les ennemis du Christ. Pour ce motif, Dieu aime la France parce qu'il aime l'Eglise qui traverse les siècles et recrute les légions pour l'éternité. Dieu aime la France, qu'aucun effort n'a jamais pu détacher entièrement de la cause de Dieu. Dieu aime la France, où en aucun temps la foi n'a perdu de sa vigueur, où les rois et les soldats n'ont jamais hésité à affronter les périls et à donner leur sang pour la conservation de la foi et de la liberté religieuse. » Ainsi s'exprime Grégoire IX.

Aussi, à votre retour, Vénérable Frère, vous direz à vos compatriotes que s'ils aiment la France, ils doivent aimer Dieu, aimer la foi, aimer l'Eglise, qui est pour eux tous une mère très tendre comme elle l'a été de vos pères. Vous direz qu'ils fassent trésor des testaments de saint Remi, de Charlemagne et de saint Louis — ces testaments qui se résument dans les mots si souvent répétés par l'héroïne d'Orléans : « Vive le Christ qui est roi des Francs ! »

A ce titre seulement, la France est grande parmi les nations ; à cette clause, Dieu la protègera et la fera libre et glorieuse ; à cette condition on pourra lui appliquer ce qui, dans les livres saints, est dit d'Israël : « Que personne ne s'est rencontré qui insultât à ce peuple, sinon quand il s'est éloigné de Dieu : *Et non fuit qui insultaret populo isti, nisi quando recessit a cultu Domini Dei sui* » (du livre de Judith, v, 17).

Ce n'est donc pas un rêve que vous avez énoncé, Vénérable Frère, mais une réalité ; je n'ai pas seulement l'espérance, j'ai la certitude du plein triomphe.

Il mourait, le Pape, martyr de Valence, quand la France, après avoir méconnu et anéanti l'autorité, proscrit la religion, abattu les temples et les autels, exilé, poursuivi et décimé les prêtres, était tombée dans la plus détestable abomination. Deux ans ne s'étaient pas écoulés depuis la mort de celui qui devait être le dernier Pape,

Archives diocésaines de Quimper et Léon

et la France, coupable de tant de crimes, souillée encore du sang de tant d'innocents, tourne dans sa détresse les yeux vers celui qui, élu Pape par une sorte de miracle, loin de Rome, prend à Rome possession de son trône, et la France implore avec le pardon l'exercice du divin pouvoir que, dans le Pape, elle avait si souvent contesté; et la France est sauvée. Ce qui paraît impossible à Dieu est possible aux hommes.

Je suis affermi dans cette certitude par la protection des martyrs qui ont donné leur sang pour la foi, et par l'intercession de Jeanne d'Arc qui, comme elle vit dans le cœur des Français, répète, aussi, sans cesse, au ciel la prière : « Grand Dieu, sauvez la France ! »

Mort du cardinal Lecot. — Son Em. le cardinal Lecot, archevêque de Bordeaux, est mort subitement, samedi soir 19 Décembre, à Chambéry où il s'était arrêté en revenant de Rome : atteint depuis longtemps d'une maladie douloureuse qui lui rendait très pénible tout déplacement, il faisait le voyage en plusieurs étapes. C'est à l'hôtel où il était descendu qu'il a été frappé d'une hémorragie cérébrale contre laquelle tous les soins ont été inutiles. Le malade, qui a gardé toute sa connaissance jusqu'à la fin, comprit la gravité de son état : profitant des courts instants qui lui restaient, il donna ses dernières instructions à son secrétaire et reçut, en pleine lucidité, les derniers sacrements; puis il ne s'occupa plus que de recommander son âme à Dieu. « Ses derniers instants, écrit un témoin, ont été empreints de ce grand calme et de cette assurance que donne seule la perpective des récompenses divines. »

L'archevêque de Chambéry, Mgr Dubillard, alla dès la première heure, dimanche, prier devant la dépouille mortelle du cardinal défunt dont le corps, après une cérémonie religieuse célébrée à la cathédrale, sous la présidence de Mgr l'Archevêque, a été dirigé sur Bordeaux où les obsèques solennelles auront lieu lundi prochain, sous la présidence de S. E. le cardinal de Luçon. L'oraison funèbre sera prononcée par Mgr Rumeau, évêque d'Angers.

Le cardinal Lecot, comme nous l'avons dit, revenait de Rome où, malgré ses fatigues habituelles et malgré son âge avancé, il s'était rendu pour traiter d'importantes questions concernant son diocèse et aussi l'Eglise de France en général. Il avait eu avec le Saint-Père et le cardinal secrétaire d'Etat de longs entretiens dont il devait, sans doute, communiquer prochainement le résultat à ses collègues de l'épiscopat français. La mort ne lui a pas permis d'accomplir jusqu'au bout la mission de confiance dont il était chargé.

A un certain moment, on le sait, le cardinal Lecot tenta un effort vers la conciliation en acceptant ce que l'on a appelé « l'essai loyal de la Séparation » ; mais quand le Pape eut condamné cette

tentative, l'archevêque de Bordeaux se soumit sans restriction aucune ; et l'on se souvient des énergiques paroles prononcées par lui au cours du récent Congrès diocésain et qui furent accueillies par des applaudissements enthousiastes. Tant que nous n'étions lésés que dans nos intérêts matériels, disait le cardinal, nous avons cru que le moment n'était pas encore venu... « Mais lorsque nous nous sommes aperçus qu'on voulait toucher à l'âme de vos enfants, ah ! alors l'heure avait sonné, car la question morale était en jeu.

» Quand vous nous demandiez tout à l'heure si nous étions décidés à suivre la ligne de conduite que nous avions indiquée dans notre lettre aux pères de famille, pour vous répondre, je n'ai pas eu besoin de consulter mes vénérables collègues dans l'épiscopat. Je connais leurs sentiments, comme ceux de tous les évêques de France : nous y sommes bien résolus, *nous irons jusqu'au bout.*

» *Ce que nous avons signé de notre plume, s'il le faut, nous le signerons de notre sang !* »

Mgr Lecot était né à Montescourt (Aisne), le 8 Janvier 1831. Il fut successivement professeur au Petit Séminaire de Noyon, aumônier des mobiles de l'Oise en 1870, puis curé de Compiègne de 1872 à 1886 ; évêque de Dijon de 1886 à 1890, avant d'être appelé à l'archevêché de Bordeaux, le 4 Juin 1890, à la mort du cardinal Guilbert. Il avait été créé cardinal par Léon XIII au Consistoire du 12 Juin 1893.

PARIS. — **Jugement inique.** — Le tribunal de première instance de la Seine vient de compléter l'iniquité commise à l'égard de la *Croix* par le premier procès intenté par le liquidateur Ménage. Ce Monsieur devient propriétaire — légal — du fonds de commerce de la *Maison de la Bonne Presse,* des titres de publication de cette maison et notamment de LA CROIX.

C'est un acte de confiscation pure et simple ; car le droit était de toute évidence du côté de M. Féron-Vrau — qui n'a même pas été admis à en faire la preuve ! Le mobile du vol n'est autre que le désir de tuer un journal trop puissant au gré du pouvoir.

M. P. Féron-Vrau a fait appel du jugement du tribunal de première instance. Il espère qu'une juridiction plus haute reconnaîtra la justice de sa cause. Pour l'honneur de la magistrature, nous voulons croire qu'il en sera ainsi et qu'elle n'hésitera pas à réformer un arrêt sans précédent dans nos annales judiciaires. —

En tous cas, nous espérons que le vaillant journal populaire qu'est la *Croix* continuera longtemps encore la mission dont il s'acquitte avec tant de vigueur et de générosité ! Pour les catholiques ce sera une raison de plus de lui procurer des adhésions et des lecteurs.

A l'Institut. — L'Académie des inscriptions et belles-lettres a élu deux nouveaux membres titulaires, en remplacement de MM. Derenbourg et Gaston Boissier.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Le R. P. Scheil, dominicain, a recueilli 30 voix sur 33 votants. Le second élu a été M. Camille Jullian.

Le P. Scheil, qui est Lorrain, est, de l'aveu des hommes compétents, le premier assyriologue de l'Europe. Il s'illustra tout d'abord par une étude sur les inscriptions archaïques de Sanssi-Ramman (8 siècles avant Jésus-Christ). Puis il devint l'associé de M. de Morgan, chargé par le cabinet Bourgeois des fouilles en Perse. Sur les sept volumes in-4° publiés par la légation française en Perse, cinq sont dus au savant Dominicain.

La découverte et la traduction du code d'Hammourabi demeure son principal titre scientifique.

En 1895, il avait été nommé professeur d'assyriologie à l'Ecole des hautes études.

Lorsque, en Janvier 1906, la chaire d'assyriologie au collège de France devint vacante par la mort d'Oppert, les professeurs furent unanimes à proposer en première ligne le P. Scheil. Le sectarisme ignorantin du gouvernement l'écarta.

Nos savants ont réparé la faute de nos ministres.

Lisieux. — Le maire de Lisieux, M. Guillonneau, vient de mourir. Ce maire, bien connu pour son anticléricalisme, a été enterré civilement. Dans cette ville où la majorité des habitants est catholique pratiquante, on avait sévèrement jugé l'acte d'impiété commis par le maire quand il fut question de la dévolution du petit séminaire, en faisant scier la statue de l'Immaculée Conception, placée sur la façade.

Et c'est précisément mardi 8 Décembre, le jour même de la fête de l'Immaculée Conception, que cet homme est mort sans s'être repenti.

Simple coïncidence ?...

Un soldat chrétien. — Ces jours derniers, on annonçait la mort, en Suisse, du capitaine de Beaudrap. Le défunt était un des cinq officiers du 116me d'infanterie qui, à Vannes, en 1905, commandés pour expulser les Frères de Ploërmel, se refusèrent à une besogne que leur conscience de soldats et de chrétiens leur interdisait. Le capitaine de Beandrap, qui était père de six enfants, n'avait aucune fortune; mis en non activité, son avenir était brisé. Il dut abandonner cette armée à laquelle il était attaché par toutes les fibres de son âme; avec courage, il s'expatria; là-bas, dans le Nord-Ouest du Canada, il assura la prospérité de l'exploitation qu'il dirigea, mais au prix de fatigues et d'efforts qui devaient abréger sa vie...

En lisant dans les journaux la nouvelle de sa mort, qui pourrait avoir oubiié les nobles paroles du capitaine de Beaudrap devant le conseil de guerre de Nantes?... Le bras étendu vers le crucifix, il s'était écrié : « Fort de ma conscience, plein de foi dans l'existence d'une vie future où les jugements des hommes seront redressés, et les yeux fixés sur le Christ, qui a tant souffert

pour moi, et dans l'amour duquel j'ai puisé les forces de mes convictions, je ne crains pas de dire : « *Impavidum ferient ruinæ* ; » les ruines me trouveront inébranlable. »

Le devoir des jeunes. — Jeunes gens, réjouissez-vous ; réjouissez-vous de venir à l'âge d'homme, à une heure, à un moment où il fait bon être catholique. C'est le moment des luttes où, plus heureux que nous, j'en suis sûr, vous serez victorieux.

Parce que ces luttes, vous les livrerez pour Dieu et pour l'Eglise, et, quand on combat pour Dieu et pour l'Eglise, on est toujours assuré de la victoire. Mais, en même temps, si vous les livrez pour Dieu et pour l'Eglise, ces luttes, laissez-moi vous le dire, vous les livrez aussi pour la patrie, parce que la patrie ne sera grande et forte que lorsqu'elle adorera Dieu et lorsqu'elle rendra à l'Eglise et à son Chef la place qui leur appartient.

Mais il y a aussi une condition, jeunes gens, mes chers amis, il y a une condition pour que vous remportiez la victoire. Cette condition, c'est que vous soyez unis et que vous ne divisiez pas vos efforts, c'est que vous ne fassiez pas ce qu'ont fait et ce que font malheureusement encore les hommes de notre génération.

Eh ! oui, Messieurs, ce sont les divisions qui nous ont perdus, et, depuis trente ans, maintes fois nous avons eu la place belle, mais il semble qu'au moment où la victoire allait nous sourire, des divisions sont survenues parmi nous.

Des alliés ont tiré les uns sur les autres, des amis quelquefois, au lieu de diriger sur les adversaires communs les plus violents de leurs coups, les dirigent contre leurs amis.

Voilà le douloureux spectacle auquel il nous a été donné d'assister.

Ce spectacle, jeunes gens, ne le donnez pas aux Français de demain.

Soyez unis, croyez-moi, c'est nécessaire. C'est la division qui a été notre grande cause de faiblesse, c'est à elle que nous devons nos défaites. Soyez unis et vous serez vainqueurs, et cela vous sera d'autant plus facile que vous avez vos chefs naturels, vos prêtres, vos évêques, desquels vous n'aurez qu'à suivre les exemples, en obéissant aussi aux instructions du Pape.

Ah ! mes chers amis, ne discutez jamais, je ne dis pas les ordres du Pape, mais ses instructions et ses conseils.

Le Pape, il est illuminé d'En-Haut, il a les inspirations du ciel qui soulèvent pour lui les voiles de l'avenir.

Quand il vous parle, c'est que l'Esprit-Saint lui a dit de parler.

Instructions, conseils, ordres, que cela soit la même chose pour vous, et alors l'union sera faite, alors vous ne perdrez plus ainsi vos efforts ; vous rendrez à la France ce qu'elle demande, cette paix, cette concorde dont elle a besoin, et que seule l'union de tous les catholiques peut lui rendre...

(M. de Gailhard-Bancel, député. *Discours prononcé au Congrès régional de Dijon.)*

Archives diocésaines de Quimper et Léon

PARIS. — **Maison de Famille du Cercle Maurice-Maignen** (ancien Cercle Montparnasse). — La *Maison de Famille* est établie dans le but de procurer aux jeunes ouvriers chrétiens, éloignés ou privés de leurs parents, les soins et les moyens de préserver leur foi et leurs mœurs au milieu des dangers de Paris. — Prix : 22 francs par mois. — S'adresser à M. l'Administrateur de l'*Association Maurice-Maignen, 29-31, rue de Lourmel, à Paris (XVe)*.

BIBLIOGRAPHIE

Saint François de Sales, par F. STROWSKI, Professeur à la Faculté des Lettres de l'Université de Bordeaux. 1 vol. in-16 de la Collection *La Pensée Chrétienne*. Prix : **3 fr. 50.** (BLOUD, éditeur.)

L'incomparable auteur de l'*Introduction à la Vie dévote* a exercé sur la vie chrétienne une influence qui, depuis trois cents ans, semble devenir tous les jours plus profonde et plus étendue. Il est non pas le seul maître, mais il est le plus grand maître de la dévotion et de la piété. Or, le secret de cette influence, il ne faut pas le chercher dans le tour d'imagination et de style de saint Francois de Sales. Il faut le chercher dans sa pensée, dans ses idées, dans sa méthode. M. Strowski, professeur à l'Université de Bordeaux, bien connu par ses travaux sur saint François de Sales et sur l'histoire du sentiment religieux au XVIIe siècle, s'est chargé de faire le choix des extraits de saint François ; il a accompagné ces extraits de substantielles notices.

Vient de paraître :

Mgr GAY. — **Lettres de direction spirituelle** (quatrième série). Un vol. in-8°, **6** fr. — G. Oudin et Cie, éditeurs, Paris, 24, rue de Condé et à Poitiers.

Ceux qui ont eu la joie et la grâce de connaître Mgr Gay le retrouveront tout entier dans ces *Lettres*. Ceux qui ne l'ont pas connu apprendront, en les lisant, ce qu'est une âme de prêtre, de père, de docteur, d'évêque. Tous remercieront Dieu, en ces jours troublés, d'avoir donné à son Eglise des serviteurs et des ministres dont la vie est un lumineux et chaleureux rayonnement de la vie même du Verbe fait chair.

Brochures populaires de Noël. — Après avoir publié, en 1905, 1906 et 1907, trois opuscules sur les *Coutumes populaires de Noël dans tous les Pays*, Mgr CHABOT, Prélat de Sa Sainteté et Curé de Pithiviers (Loiret), vient de faire paraître une 4me brochure : **La Fête des Rois dans tous les pays.**

Ce petit livre contient l'histoire des Rois Mages et de leurs Reliques, l'usage du Gâteau des Rois à la Cour et dans leurs familles, les cortèges des Mages dans différents pays, le drame des Rois, et enfin, l'exposé de la dévotion aux Saints Rois Mages, patrons des pèlerins et des voyageurs à Milan, à Cologne, à Bruxelles, à Capdenac. — Chez l'auteur, *franco*, **1** franc.

La Conjuration juive contre le Monde chrétien (2me partie de *Le Pouvoir Occulte contre la France*, par M. COPAIN-ALBANCELLI). — In-16 de pp. 536. Prix, **3.50.** Lyon-Paris, librairie Emmanuel Vitte.

Les innombrables lecteurs que le *Pouvoir occulte contre la France* avait si profondément impressionnés attendaient avec impatience la conclusion de l'œuvre irrésistiblement convaincante de M. Copin-Albancelli.

La Conjuration juive contre le Monde chrétien apporte aujourd'hui cette conclusion ; tous les côtés du problème qui n'avaient pu être envisagés dans le premier volume, sont ici complètement élucidés.

On se rend compte de l'intérêt immense d'une pareille œuvre, plus passionnante encore que la première, parce qu'elle éclaire l'énigme suprême, en montrant le but de l'extraordinaire machination et les moyens par lesquels nous pouvons empêcher sa réalisation.

En vente à la librairie J. Salaun, Quimper.

Revue Financière

Le marché témoigne de dispositions plus favorables ; les fonds d'Etat, particulièrement, sont animés et fermes. La Rente Française marque un nouveau progrès à 96,72. Extérieure 96,92. Les fonds russes sont en reprise.

Bonne tenue de nos grandes valeurs de crédit. Le Crédit Lyonnais termine à 1.209, la Société Générale à 667, le Comptoir d'Escompte à 702.

Chemins Français sans grands changements.

L'obligation 5 °/o Vicoria-Minas toujours recherchée est à 433 fr.

Les obligations 5 °/o du Port de Rio-Grande do Sul, dont le placement se poursuit à la Banque de Paris et à la Société Générale, offrent également l'occasion d'un placement avantageux et solide.

De bons achats se portent sur l'obligation du Port de Para, au cours de 456. Les recettes provenant de l'impôt douanier destiné à assurer le revenu et l'amortissement de ces titres sont passées de 296.800 fr. en Septembre, à 341.600 fr. en Octobre.

Fermeté, à 442, de l'obligation du port de Bahia.

A la faveur d'achats suivis, l'action Minas Pedrazzini s'est avancée à 88 fr. 25.

Au prix de 475 fr. auquel sont offertes, par la Société Centrale des Banques de Province, les obligations 4 1/2 °/o Société Pyrénéenne d'Energie Electrique, le placement ressort à 4.72 °/o, sans tenir compte de la prime de 25 fr. au remboursement.

L'action de l'Ouest Africain, toujours favorisée de demandes nombreuses, a franchi le cours de 500 fr. La part est à 275 fr.

L'action Cie Minière de la Haute-Guinée est recherchée à 110 fr.

CHAUFFAGES MODERNES
PAR
L'EAU CHAUDE, LA VAPEUR A BASSE PRESSION, L'AIR CHAUD
APPLICABLES A TOUTES LES HABITATIONS, GRANDES FACILITÉS D'INSTALLATION DANS LES MAISONS DÉJA CONSTRUITES
CALORIFÈRES à EAU CHAUDE ou VAPEUR en CAVE
SUPPRIMANT LES RADIATEURS DANS LES PIÈCES EN UTILISANT LES TRAVAUX EXISTANTS
DAVENE, ROBIN & CIE, Ingénieurs-Constructeurs,
33, Rue des Tournelles, PARIS.
CATALOGUES ET DEVIS GRATIS SUR DEMANDE

LIEBIG VÉRITABLE EXTRAIT DE VIANDE
est un PUR JUS DE VIANDE DE BŒUF *indispensable* dans la CUISINE

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Ancienne Maison PIRIOU

SAUVAGE

3, rue Kéréon SUCCESSEUR QUIMPER

HORLOGERIE — BIJOUTERIE — OPTIQUE — ORFÈVRERIE
BRONZES & ORFÈVRERIE D'ÉGLISE

Assortiment considérable de **Candélabres, Garnitures d'autels, Thabors, Calices, Ciboires, Custodes, Bouoles de souliers, etc., à des prix excessivement réduits.**

Nouveau candélabre à transformations multiples, breveté S. G. D. G.
Réparations, remise à neuf, dorure et argenture.

Le Chronomètre « **A la Montre de Genève** » que l'on trouve seulement chez M. SAUVAGE, qui en a la *propriété exclusive*, doit son *succès* toujours croissant à sa qualité exceptionnelle, à son bon marché et à son réglage parfait ; c'est sans contredit la *Montre de précision* par excellence. Ce mouvement, entièrement monté sur rubis, est à ancre ligne droite, levées visibles, double plateau, spiral Bréguet, balancier compensé, et se fait en boîtes or, argent, acier et nikel.

ARTICLES POUR FUMEURS
Écume et Ambre 1er choix.

ORFÈVRERIE DE TABLE
Qualité supérieure, prix exceptionnel.

Forte remise sur tous les Catalogues.

UN BON CURÉ DE CAMPAGNE

après de longues et minutieuses recherches, peut offrir à toutes les personnes souffrant de **tuberculose**, bronchite chronique, **douleurs, rhumatismes**, goutte, **maladies de la peau**, dartres, eczéma, furonculose, acné, **constipation** et **hémorroïdes, maladies de nerfs, maladies de foie, anémie** et **maladies de l'estomac**, le moyen infaillible de se guérir rapidement.

Cette offre est faite sans charlatanisme et dans un but de charité, pour être utile à l'humanité souffrante.

Pour tous renseignements, écrire à M. DESECHEROLLES, 24, quai de Retz, LYON (Rhône).

VINS ET SPIRITUEUX

ANCIENNE MAISON **Ferdinand LALANDE**
« Fondée en 1858 »

DUPOUY & MAYAUDON

51, Quai des Chartrons, BORDEAUX
Fournisseurs attitrés du Clergé, Noblesse, Bourgeoisie et Communautés religieuses.
Vin de Messe recommandé, garanti pur, naturel et d'origine.
Références, tarifs et échantillons sur demande.

Agent : Emile DANTEC, 32, rue Ange de Guernisac, MORLAIX.

Paroisses en interdit.
Le Cloître-Plounin p. 347
Plounéour-Ibrag p. 714